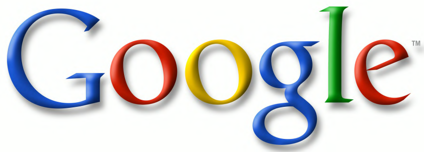


a

JOURNAL ASIATIQUE



SIXIÈME SÉRIE

TOME XV

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER
FEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN
KASEM-BEG, MOHL, OPPERT, PAUTHIER, REGNIER, RENAN
DE ROSNY, DE ROUGÉ, SANGUINETTI, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XV



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXX

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER-FÉVRIER 1870.

ÉTUDES

SUR

LES NOMS ARABES DE DIVERSES FAMILLES DE VÉGÉTAUX,

PAR J. J. CLÉMENT-MULLET[1].

AVANT-PROPOS.

Nous offrons aux lecteurs du *Journal asiatique* nos recherches sur quelques familles de végétaux citées par les Arabes, pour tâcher de reconnaître leurs analogues chez nos botanistes modernes, et à cette occasion nous explorons les Grecs et les Latins, qui peuvent fournir des documents très-utiles.

Les familles que nous avons étudiées sont les *Orangers*, les *Malvacées*, les *Euphorbiacées* et les *Cucurbitacées*, familles pour lesquelles les indications sont fort obscures et insuffisantes. Nous y avons ajouté des études sur les espèces que les anciens regardaient comme des *Amandiers*, mais qui aujourd'hui sont répandues dans des classes bien différentes.

Nous donnons des figures représentant quelques-uns des éléments de la botanique et de l'arboriculture d'après les Arabes. Ces figures sont peu nombreuses et peut-être, pour les expliquer, eût il convenu de se livrer à des recherches

[1] M. Clément-Mullet étant malheureusement mort avant d'avoir pu corriger les épreuves, cet article n'a pas pu recevoir la dernière révision de l'auteur. — J. M.

sur les connaissances des Arabes dans la physiologie végétale. Cette étude aurait demandé un travail spécial et long qui ne pouvait trouver place ici. Néanmoins, nous pouvons dire que les théories botaniques étaient à peu près nulles chez les Arabes comme chez les anciens. Ils avaient seulement quelques notions générales qu'apporte avec elle la pratique, car on ne peut refuser aux Arabes des connaissances pratiques assez avancées. Pour eux, un arbre possédait un principe vital; Maimonide, comme Aristote, parle de l'*âme des plantes*. (Voir Pococke, *Porta Mosis*, p. 184 et suiv. — Aristote, *Traité de l'âme*, l. II, chap. IV, § 3.) L'*Agriculture nabathéenne* voit dans l'homme un arbre renversé, et réciproquement l'arbre est un homme renversé : ان الانسان شجرة مقلوبة والشجرة انسان مقلوب. Suivent alors des théories parfois assez singulières et fort peu admissibles de nos jours[1]. Un autre manuscrit rappelle la création des plantes au moyen de l'action simultanée de l'eau, de la terre et de la chaleur du soleil. Il y a modification dans l'état de la graine, elle se corrompt, se pourrit, et, par suite de l'action des éléments que nous avons cités, les feuilles poussent et la plante se développe. Quant aux couleurs, « elles étaient, suivant l'*Agriculture nabathéenne*, le résultat de l'action de la chaleur solaire et de l'influence (le lever) de la lune sur elles, ce qui amène des modifications dans les nuances » قال ابن وحشية واصل كون الالوان فى النبات هو اسخان الشمس له ثم طلوع القمر عليه فتغير الالوان وتبدل فيه. — حكى المسعودى فى كتاب مروج الذهب ان ادم عليه السلام لمّا اهبط الى الارض من الجنّة معه ثلاثون قضيبان مودوعة اصناف الثمر الخ
« Massoudi raconte, dans son livre des *Prairies d'or*, que, lorsque Adam (sur qui soit le salut) descendit du paradis sur la terre, il avait avec lui trente branches (baguettes) de diverses espèces de fruits, etc. »

[1] Mss. 913, A, F, B. I.

On trouve chez les Arabes la connaissance des sexes dans les plantes. Leur point de départ pour cette théorie semble être les phénomènes de la fécondation artificielle du palmier et du figuier, car, dans Ibn el-Awam, le chapitre où cette théorie est posée s'occupe du figuier et de sa fécondation artificielle par la caprification, et de la fécondation du palmier femelle à l'aide de la poussière fécondante du mâle. En dehors, on cherche en vain des définitions qui précisent l'idée première, on ne les trouvera point. Voyons les textes :

قال بعض الفلاحين الاشجار كلّها تقبل التلقيح وهو التذكير « Il y a des agriculteurs qui disent que tous les arbres admettent le *talqih*, c'est-à-dire la fécondation. » وقيل الاشجار كلّها ذكر وانثى والانثى يلقح بالذكر « Il en est qui disent que tous les arbres sont mâles et femelles et que la femelle est fécondée par le mâle. » L'auteur, parlant des effets de la fécondation, dit : ويطيب بذلك ثمرها ويقلّ سقوطها « Par ce procédé, le fruit est meilleur et tombe moins. » (Ib. Aw. I, texte, p. 572, trad. p. 536.) Doit-on entendre par ces paroles que, suivant nos Arabes, les arbres en général étaient à la fois mâles et femelles dans chaque individu, c'est-à-dire que, les fleurs étant hermaphrodites, le phénomène de la fécondation s'accomplissait dans l'intérieur de la corolle ? Cette théorie, qui est aujourd'hui admise et basée sur des observations sérieuses, paraît difficile à admettre ici. Nous l'avons entendu reconnaître par des savants naturalistes dont le nom est d'un grand poids dans l'espèce ; néanmoins, nous nous permettrons de conserver quelques doutes. En effet, remarquons déjà que la condition de mâle et femelle n'est adoptée que pour les arbres et non pour les plantes herbacées, excepté pour le chanvre, comme nous le verrons. Dans le chapitre cité, il n'est question que d'arbres dioïques comme le figuier, le caprifiguier et le palmier. Un troisième exemple est rapporté, c'est la fécondation du grenadier par l'application du fruit du balaustier, opération

analogue à la caprification. Or, dans ces deux cas, les végétaux indiqués comme étant des mâles appartiennent à l'espèce sauvage. Nulle part on ne voit le nom des organes mâles ou étamines, ni de l'organe femelle ou pistil, ou bien les noms qu'on leur donne prouvent qu'on en ignorait les fonctions. Ainsi les étamines du safran (*crocus sativus*) sont de simples poils, شعرات, et la base du pistil du lis est comparée à un doigt, يشبه الاصبع. Théophraste parle des sexes dans les arbres, mais la condition n'est pas la même dans toutes les espèces, en ce que parfois tous les deux sexes donnent du fruit, et que quelquefois il n'y en a qu'un seul. Dans le premier cas, ce que produit la femelle est de meilleure qualité. Stapel, dans le commentaire sur ce passage, cite un cas, tiré d'un livre sur les plantes, qui fait voir d'après quels caractères on distinguait le mâle de la femelle. C'est que le premier était plus gros et plus fort dans toutes ses parties, et la femelle faible.

Pour le chanvre, les choses sont exposées d'une autre façon bien plus claire et plus tranchée : ويسمّى القنب الشهدانج وهو نوعان احدهما ذكر لا يحمل الحبّ والاخر انثى تحمل الحبّ « Le chanvre qu'on appelle *schadanedj* est de deux espèces : l'une, le *mâle*, ne porte point de graine, l'autre, la *femelle*, porte la graine. » (Ib. Aw. t. II, p. 117 du texte, et p. 114 de la trad.) L'*Agriculture nabathéenne* admet les plantes *lunaires*, نبات قمرية, parce que, sans doute, on les croyait, plus que les autres, soumises à l'influence de notre satellite. Ibn al-Awam indique les cucurbitacées comme étant des plantes lunaires.

Les Arabes connaissaient aussi la *circulation de la sève* qu'on appelait de l'*eau*. Nous lisons dans Ibn al-Awam : « Il en est qui disent que le moment convenable pour greffer les arbres, c'est quand la sève (litt. l'eau) est en circulation dans l'intérieur de l'arbre, ce qui commence au premier janvier, qui est bien établi au milieu de février, se ralentit à la

mi-mars et se termine en avril et en mai. La séve, restée stationnaire (à partir de ce moment), retourne vers la racine en octobre, novembre ou décembre, en raison de la différence du liquide séveux, selon qu'il est léger ou pesant. » (Ib. Aw. t. I, p. 432 du texte, et p. 404 de la trad.) Nous voyons ici la théorie de la séve ascendante et de la séve descendante. S'il y a quelque observation à faire sur les époques, il faut tenir compte de la différence dans les climats et de l'état peu avancé de la science.

Les Arabes admettaient le *sommeil des arbres,* qui se trouvait dans le mois du premier kanoun ou décembre, sans qu'on voie l'indication du commencement ni de la fin de ce sommeil, c'est-à-dire sa durée. Cependant, il semble que ce soit depuis *la fête* jusqu'à la fin de janvier, où la séve commençait à circuler. قبل هذه العيد بعشرة ايام وفيما بعده الى اخر كانون الاول وهو جنبر تنام الاشجار نوما ثقيلا « Dix jours avant la fête et les jours subséquents jusqu'à la fin du premier kanoun, qui est le mois de décembre, parce que les arbres dorment d'un sommeil pesant [1]. »

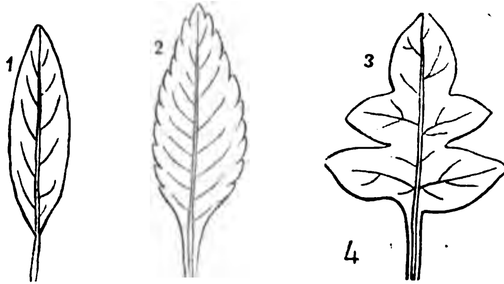
Nous nous bornerons à ce court exposé de la science des Arabes en physiologie végétale; il pourra suffire pour donner une idée de l'état arriéré dans lequel se trouvaient ces peuples lorsqu'ils étaient si avancés dans les pratiques de l'agriculture.

Il ne paraît pas que les Arabes aient connu les œuvres de Théophraste, car Ibn Beithar n'en parle point et ne le cite nulle part; il en est de même pour Ibn al-Awam et tous les traités d'agriculture que nous avons pu parcourir. On ne trouve le nom de Théophraste que dans la traduction arabe du *Livre des pierres* d'Aristote, où il est très-défiguré.

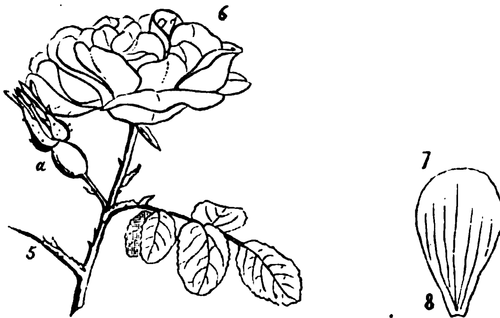
Nous ne terminerons pas cet avant-propos sans témoigner

[1] La fête dont il est parlé ici est probablement celle que l'*Agriculture nabathéenne* mentionne à la date du 24 du second tischrin et qui pourrait bien correspondre à la fête des *brumalia* des Romains. (Voir Ibn al-Awam, t. II, texte, p. 433, et trad. p. 420 et note 1.)

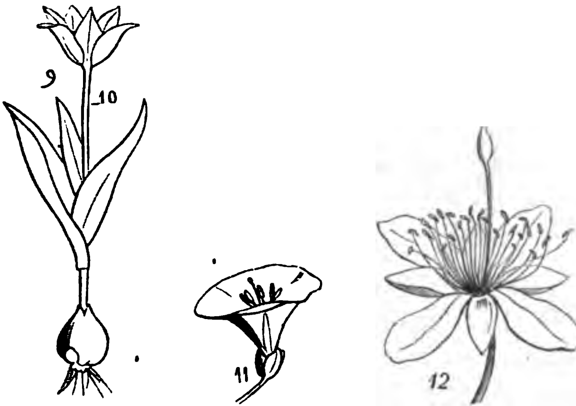
toute notre reconnaissance à M. Decaisne, membre de l'Institut, professeur au Jardin des plantes, qui souvent nous a aidé de ses conseils et qui a bien voulu dessiner lui-même les figures que nous offrons aux orientalistes, ce qui est une excellente garantie de leur exactitude.



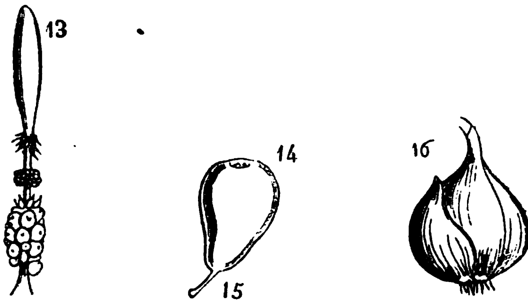
1. ورق مطال, feuille longue. — 2. ورق مشرق, feuille dentée en scie. — 3. ورق فيه منغط, feuille lyrée (avec des dépressions). — 4. علقة, pétiole.



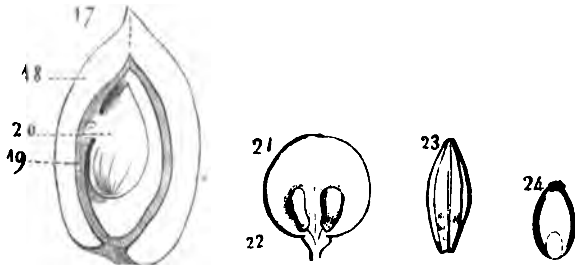
5. ورد المضاعف ازيد من ماية ورق, rose double à cent feuilles. — 6 *a* راس روس, bouton de la rose. — L'ensemble des boutons. — 7. ورق الود او الزهر, pétale. — 8. مدبنة, onglet.



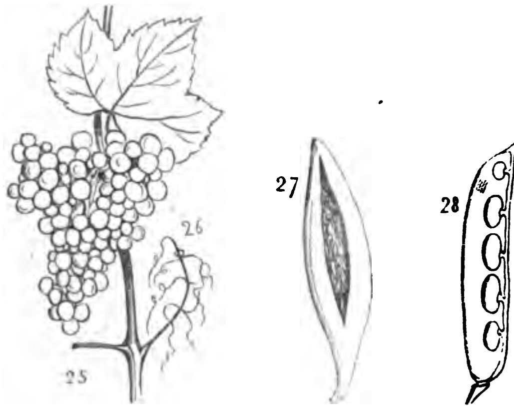
9. زهر على سوق, fleur montée sur une hampe. — 10. ساق, hampe. — 11. اكمام = اقماع, calice de la fleur. — 12. زهر لها شعرات, fleur avec pistil et étamines filiformes.



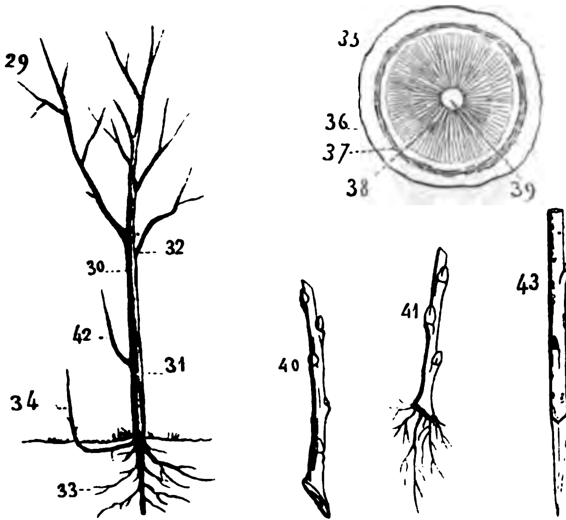
13. ساق على شكل الهوان, spadice claviforme de l'arum. — 14, 15. sing. معلق, plur. معاليق (كمثرى) ثمر, fruit (poire) avec son pédoncule. — 16. بصل الثوم, سنّ, bulbe d'ail, un cayeux (une dent).



17. نوى, noyau, graine. — 18. لحم او شحم, sarcocarpe ou pulpe. — 19. قشر خارج = داخل, péricarpe et endocarpe, coque de l'amande. — 20. علنبّ, amande. — 21. حبّة عنب, grain de raisin. — 22. عجم, pepin. — 23. حبّة شعير, grain d'orge. — 24. حبّة حنطة, grain de blé.

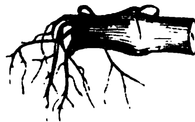


25. عنقاد عنب, grappe de raisin. — 26. معاليق الكرم, vrilles. — 27. طلع, spadice, femelle du palum, avec le *régime* قنو *embryonnaire* dans l'*involucre*, كمّ, plur. اكمام. — 28. جربان, cosse silique.

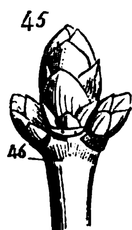


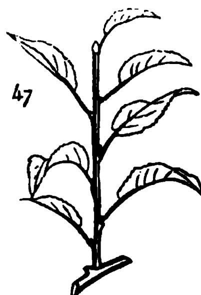
29. شجر, arbre. — 30. ساق, tige. — 31. اصل, tronc — 32. غصن, غصون, branches. — 33. عرق, عروق, racines. — 34. خلف = حلوني = نوامى, stolon, drageon. — 35. خشب = عود, le bois. — 36. قشر, l'écorce. — 37. لحا, le liber. — 38. مدّة = عظم, le cœur. — 39. مخّ, moelle. — 40. ملخ, branche éclatée avec talon. — 41. لفات = لواحق = نوامى, drageon enraciné, *viviradix*. — 42. Rejeton, *vid. sup.* — 43. وتد, bouton en plançon. *Talea.*

44

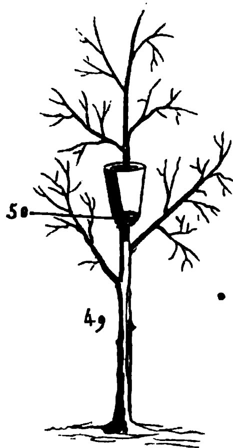


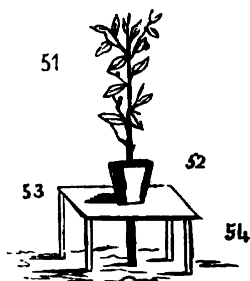
44. وتد يغرس فى حفرة, bouture par semis. *Clava quæ omnis obruitur.* Tal.



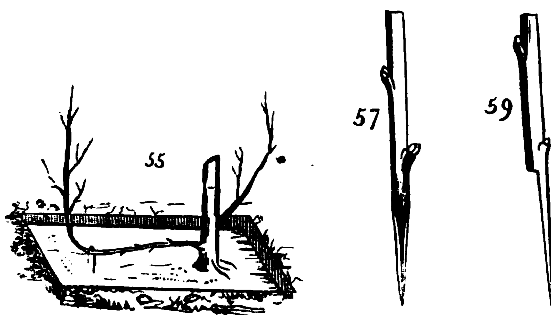


45. عين, œil. — **46.** عقن, nœud. — **47.** عيت, bourgeon. —
48. Marcotte par couchage. (Voir n° 55.)

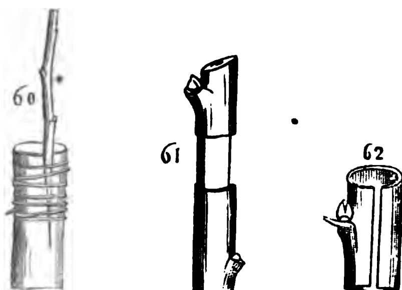




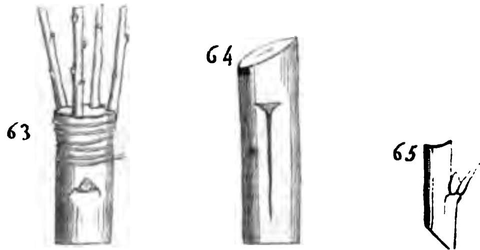
49. استيلاف في طرف, marcotte en vase en haut de l'arbre. — 50. خلخال, bourrelet pour soutenir le vase. — 51. استيلاف في طرف على سرير, marcotte en vase sur échafaudage. — 52. طرف, vase ou entonnoir. — 53. سرير, table. — 54. قوائم, pieds ou supports.



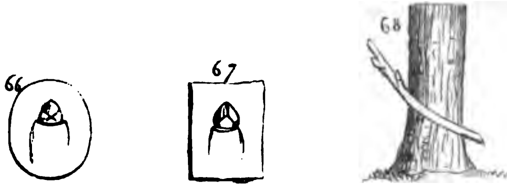
55. تكبيس = طغطيس فى حفرة قورية, **marcotte en fosse carrée longue. — 56.** تكبيس = تطعيم, **greffe. (Voir nos 3o et 64.) — 57.** قلم, **greffon ordinaire. — 58.** المركوب عليه, **sujet greffé. (Voir nos 6o et 64.) — 59.** قلم يشبه الركاب, **greffon à épaulement.**



60. — تركيب بالسوق نبطى, **greffe en fente ou nabathéenne. — 61.** تركيب بالانبوب فرسى, **greffe en flûte ou en anneau persan. — 62.** انبوب, **anneau ou tube.**



63. تركيب بين القشر والعود رومى, greffe en couronne au rameau, entre l'écorce et le bois. — 64. تركيب بالرقعة وهو التركيب اليونانى وتسميه العامة العجنة, greffe en écusson, qui est la greffe grecque; le vulgaire l'appelle *ahuljenah.* — 65. الرقعة, écusson ordinaire.



66. رقعة مستديرة, écusson rond d'après l'auteur arabe. — 67. رقعة مربعة, écusson carré. — 68. انشاب تركيب قرطى, greffe par térébration.

L'ORANGER ET SES CONGÉNÈRES.

Sous ce nom se trouvent compris habituellement trois genres : le citronnier, le limonier, et l'oranger, qui comprend le bigaradier et l'oranger proprement dit. Le nom latin de cette famille est *citrus* Linn. *agrumi* en italien.

La division la plus généralement admise est celle que nous venons d'indiquer. C'est aussi celle des Arabes à laquelle ils ont ajouté le nom de *zamboa* ou *pampelmouse*. Ainsi nous trouvons dans Kazwini et dans Ibn Beithar ces trois noms : اترج, ليمون et نارنج pour désigner les trois premiers genres auxquels notre auteur ajoute celui de يستبوب ou زنبوع. D'abord, Ibn al-Awam distingue les espèces qu'il déclare très-voisines de l'*atrodj*, admettant le même régime de culture, متقاربة حتّى كانها نوع واحد والعمل فيها كلها متقارب. Mais, un peu plus loin, dans le même chapitre, il semble prendre le اترج comme type d'où les autres espèces sont dérivées. Il aurait donc suivi le même système que Linnée et d'autres botanistes modernes, qui ont pris le mot *citrus* comme nom du genre, auquel viendraient se rattacher les autres espèces. Nous suivrons pour notre travail cette classification, qui naturellement nous est imposée par notre auteur.

اترج, *citrus*, le cédratier, le citronnier. C'est l'es-

pèce du genre la plus anciennement connue. Elle était connue des Nabathéens, puisqu'ils ont traité de sa culture, comme nous le voyons dans notre texte. Les Grecs et les Latins en font mention : Théophraste, sous le nom de *μηλέα Μηδικὴ ἢ Περσική* (*Hist. Plant.* I, 22, IV, 4), Dioscorides sous celui de *τὰ Μηδικὰ, ἢ Περσικὰ ἢ κεδρόμηλα*, pommes de Médie, de Perse ou *cedromela*, appelées par les Latins *citria*, *ῥωμαῖσὶὶ δὲ κίτρια* (I, 166). Athénée en parle aussi fort longuement (p. 83 et suiv. édit. Casaubon). Il rapporte le passage de Théophraste que nous avons mentionné plus haut. Il dit : « Le cédrat originaire de la Médie ou de la Perse ; c'est pourquoi il lui donne le nom de pomme de Médie et de Perse, *τὸ μῆλον τὸ Περσικὸν ἢ Μηδικὸν καλούμενον*. En Libye ce fruit aurait reçu le nom de *pomme des Hespérides*, et Hercule l'aurait apporté de ce pays en Grèce. Les *Géoponiques* emploient le mot *κίτριον* pour désigner l'arbre et *κίτρον* pour le fruit (X, 17). »

Pline donne au cédratier le nom de *pomme d'Assyrie*, que d'autres nomment *médique*, « malus Assyria, « quam alii vocant Medicam. » Nous sommes ramenés ici à la description si souvent citée du *pommier de Médie* par Virgile (*Georg.* II, v. 126). La comparaison de sa feuille avec celle du laurier, dont elle diffère surtout par son excellente odeur, est bien caractéristique.

Le mot *citrus*, dit Athénée (*loc. cit.*), ne fut pas employé par les anciens. Il n'en est aucunement fait mention dans Théophraste ; Dioscorides rapporte le

mot *κίτρια* aux Latins. Le mot *citrus* dans Pline a une tout autre signification; il s'applique à un arbre qu'on employait à faire des tables d'un grand prix (XIII, 18). Ce *citrus*, pour la texture du bois et son odeur comparée au *cyprès* femelle, serait le *θυία* et *θυιάν*, le thuya de Théophraste, *Hist. Plant.* V, 5; *θυία*, Athen. XV, le *thuya articulata* Desf. le cèdre atlantique des modernes.

Ainsi la dénomination de *malum Persicum* a été appliquée dans le principe au cédrat, qui aurait conservé celle de *malum Medicum* ou *Assyrium*, et enfin les dénominations de *citrium* ou *κίτριον* et de *malum Persicum* seraient restées pour la pêche, comme le nom de *citrus* aurait été laissé à un conifère, un *thuya*, comme on le croit communément.

Maintenant, si nous revenons à notre agronome arabe, nous voyons qu'il donne à الترج le nom de *pomme de l'Yémen*, تفاح يمانى. Il en distingue deux espèces : l'une à fruits doux et l'autre à fruits acides, ومنه حلو ومنه حامض. Elles diffèrent par la nuance des feuilles, des bourgeons et du bois qui, dans le cédratier acide, passent au noir, tandis que dans celui à fruit doux ces parties passent au jaune. Les épines sont aussi plus longues chez le premier que chez le second.

Le *citrus* acide paraît être le type de l'espèce; c'est le cédrat proprement dit, très-gros, rugueux, à pulpe fort petite, écorce épaisse, que, le plus habituellement, on mange confite.

Le *citrus* à fruit doux serait le *malum citreum Julii*

medulla, Ferraris; *citrus medica*, *cedra antiata*, Gallesio, p. 102[1].

Il est difficile, dans l'indication des espèces faites par Ibn al-Awam, de ne pas trouver réunies et confondues toutes les espèces qu'il comprend dans la famille des *atrodj* ou des *citrus*. Néanmoins, nous allons le suivre, sauf à revenir, quand il y aura lieu, sur chaque espèce ou variété dans des chapitres spéciaux. La confusion qui règne dans la synonymie prescrit cette marche.

Après les deux espèces citées, viennent: 1° منه كبير محدّد يعرف بالقرطبى, « un gros pointu connu sous le nom de *cédrat de Cordoue;* » 2° مدحرج كبير املس يعرف بالقسطى, « un autre gros, arrondi, à écorce lisse, connu sous le nom de *Costin*, » c'est-à-dire qui a le parfum du *Costus*. Cette forme du premier, avec l'écorce sans doute rugueuse, est celle qu'on trouve dans la plupart des cédrats. Le second peut très-bien être le *citrus Medica fructu ovato, cortice glabro, tenui medulla acidissima*, mentionné par Gallesio (p. 111).

Une troisième espèce « arrondie, de la grosseur

[1] Nous ajouterons les noms suivants pris dans la longue synonymie de Gallesio (chap. III, art. 1, p. 87).

Citrus Medica cedra... fructu flavo et oblongo, cortice crasso et eduli medulla perexigua et acidula.

Malus Medica, malus Persica (Théoph. *Hist. plant.* IV, 4). *Malum... Mediæ* (Virg. *Georg.* II) = *Malus Medica, M. Assyria* (Pline, XII). *Pomum Persea; Citrus* (Flav. Josèphe).

Citrum (Athénée, *Sympos.* III.) — *Citri arbor* (Pallad. Mart. 10). *Arbor citria; citrium* (*Geop.* X, 7.)

Citrea malus (Salm. ad Salin. 672).

d'une aubergine, qui est acide comme sa pulpe; on le connaît sous le nom de cédrat de la Chine.» ومدحرج في قدر الباذنجان حامض وشحمه كذلك يعرف بالاترج الصيني. Cette espèce paraît être un cédrat de petite taille qui pourrait bien répondre à une bigarade, suivant Gallesio, le *citrus aurantium Sinense; citrus Sinensis*, Risso, *Flor. de Nice*, 82, et *Citr. bigarad. Sinensis*, Ris. et Poit. pl. XLIX.

Quatrième espèce, النارنج المستدير الاحمر وهو معلوم, « l'oranger rond et rouge qui est connu. » Cette espèce ronde et rouge n'aurait-elle pas de l'analogie et peut-être n'est-elle pas identique avec le *citrus* rond, اترج مدور, originaire de l'Inde, d'où il fut apporté postérieurement à l'an 300 de l'hégire (912 de J. C.)? Suivant M. de Sacy, il se pourrait que ce citron et le limon rouge dont parle aussi Massoudi, et qui peut-être, en définitive, ne sont qu'une même espèce, fussent notre orange douce. Nous n'admettons point cette opinion, car il est constant que l'orange douce, برتوقان, ne fut introduite en Égypte que longtemps après.

Cinquième espèce. Le limon doré. ومنه نوع اخر (الليمون) الذهبي في قدر الاترج المدحرج محدد فيه شبه حبان « une autre espèce, le limon doré, du volume d'un cédrat, arrondi, pointu, comme parsemé de points tuberculeux, » sans doute une espèce de limonier qui pour la forme se rapproche du cédrat.

Sixième espèce. Le limonier. ومنه اللامون وهو مدحرج في قدر الحنظل واكبر وهو يجدر ولونه اصفر « il y a le limon qui est arrondi; il est du volume d'une

coloquinte et aussi plus gros. Il est comme parsemé de pustules varioliques; sa couleur est jaune. » Il s'agit ici visiblement du limon, *citrus limonium*, bien signalé par sa peau rugueuse et sa couleur jaune. L'espèce la plus usuelle n'est guère plus grosse qu'une coloquinte.

Septième espèce. ومنه نوع اخر املس القشرة قدر بيض الدجاج ولونه اصفر « une autre espèce à peau lisse, du volume d'un œuf de poule et de couleur jaune. » C'est notre petit citron, espèce très-commune. Ce serait, suivant Gallesio (p. 120), « citrus « Medica, limon aurentiato, fructu pusillo, globoso, cortice glabro, tenui, odorato, medulla acida, gratissima. = *Limon pusillus galabeo* de Ferraris. Cette définition latine est bien la traduction de la partie essentielle des caractères donnés par Ibn al-Awam.

Huitième espèce. Enfin, nous arrivons au *bostanbou* ou *zamboa*, ونوع اخر اليستيوب اكبر من اللامون محدّد الطرف يشوبه حمرة احطّ من حمرة النارنج « une « autre espèce, l'istioubou, plus volumineux que le limon, pointu à son extrémité, strié de lignes de couleur rouge orangé de la bigarade[1]. »

Dans les notes sur Abdallatif, on lit une citation de Ebn-Djemi dans laquelle il est question du *limonium composé = greffé sur l'atrodj*. ليمون مركب على الاترج. Ibn Beithar cite aussi le مركب من الليمون

[1] Nous lisons *istioub*, اليستيوب, au lieu de *bostanboun*, البستنبون, parce que nous trouvons cette lecture dans le dictionnaire le *Schadzour*. Le second mot ne se trouve que dans le texte donné par Banqueri.

الاترج (fol. 354 v°, mss. 1023). Il tient pour les qualités le milieu entre ces deux fruits acides (Abdal. p. 116). C'est donc une espèce *hybride;* aussi substituerons-nous cette désignation au mot *composé*. Abdallatif dit qu'il y a « plusieurs espèces de ce genre : l'une qui est du volume d'une pastèque, et l'autre le limon *mokhattam* ou scellé. Elle est d'un rouge très-foncé, plus vif que celui de l'orange, d'une rondeur parfaite, un peu aplatie en dessus et en dessous, comme si on l'avait enfoncée en y imprimant fortement un cachet » ومن ذلك الليمون المختم وهو احمر شديد الحمرة اقنا حمرة من النارنج شديد الاستدارة مفلطح من راسه واسفله مفضوخ فيها بختمين. Ce limon est pour Gallesio l'oranger à fruits cachetés, *citrus aurantium sigillatum* (Galles. p. 28). Effectivement, sa forme ronde accuse bien celle de l'oranger.

Le « limon de baume, qui est de la grosseur du pouce et comme un œuf allongé » ليمون البلسم وهو في قدر الابهام وكالبيضة المطالة. Cette petite espèce nous est inconnue.

Abdallatif parle encore de limons de forme conique parfaite qui, commençant par une base, se terminent en pointe (*litt.* par un point). ما هو مخروط صحيح يبتدى من قاعدة وينتهى الى نقطة. M. de Sacy pense qu'il s'agit ici de bergamottes; nous ne voyons rien qui empêche d'admettre[1] اترج مدور, *atrodj mou-*

[1] *Vid. inf.* ليمون كمثرى.

dawar, citron rond duquel Massoudi a parlé. C'est, suivant Gallesio, un oranger bigaradié, un *citrus aurantium fructu acido;* pour M. de Sacy ce serait un oranger à fruit doux. Nous préférons la première opinion (Abdal. p. 117).

Ibn Ayyaz, dans son *Histoire d'Égypte*, cite encore le *kobbad*, le *hammad schoaïri* et le limon rouge *fransissi* (français?).

Le *kobbad*, كبّاد, *limon spongieux* Ferraris (tab. 303). *Citrus bigar. macrocarpe.* Cette espèce est mentionnée par Forskhal comme étant un fruit ovoïde et tuberculeux (*Flor. Ægypt.* p. 142). Bové cite aussi le *kobbad* comme étant un fruit très-gros produit par un arbre très-vigoureux (*Cult. d'Égypte*, p. 59). « C'est peut-être, dit M. de Sacy, le gros limon qui, suivant Abdallatif, atteint la grosseur d'une pastèque. » Précédemment nous avons dit que ce citron d'Abdallatif pouvait bien être une pampelmouse. Le dictionnaire de Clot-Bey, le *Schadzouo*, rattache le *kobbad* au *zamboa*, et, suivant l'auteur, il serait le résultat hybride de la greffe du citronnier sur l'oranger. (*Vide infra verbo* ZAMBOA, ISTIOUB.) Suivant M. Varsy, le *kobbad* est la pomme d'Adam; c'est un fruit d'une grosseur extraordinaire, d'une forme régulière presque sphérique, d'une belle couleur d'un jaune orangé, en quoi il diffère du fruit décrit par Gallesio (p. 138), qui est d'un jaune très-pâle.

نفاش, gros cédrat ou limon, dit M. Varsy. Forskhal le cite (*Flor. Ægypt.* p. 142) « foliis serratis, fructu acido. » Bové le cite comme étant la pampel-

mouse ordinaire, fruit allongé. très-gros, peau spongieuse; c'est sans doute pourquoi Ferraris le qualifie de *limon spongieux* (tab. 301). M. Varsy, tout en rappelant les caractères qui précèdent, dit qu'il ne saurait déterminer l'espèce à laquelle il appartient. Ce *citrus* nous paraît se rapprocher du *kobbad* et du *zamboa*.

M. de Sacy parle de la proposition faite par un auteur allemand de substituer le mot كباد au mot كبار qui se trouve dans Abdallatif; mais il rejette cette opinion, ajoutant que le mot *cobbad* n'existait peut-être point au temps d'Abdallatif (*Abdal.* Sacy, 115).

Hammad schoaïri, حامض شعيرى. M. de Sacy pense que c'est peut-être la bigarade. Il est question du ليمون شعيرى dans le catalogue des orangers de la description de l'Égypte (t. II, p. 71), *citrus Medica fructu acido, seminibus parvis* = *Citrus Medica parva*, Risso, 208. Viendrait ensuite une autre espèce qui paraît être celle qui est citée par Ibn-Ayyaz, puisqu'elle porte les noms de ليمون شعيرى حامض, et qu'elle est définie ainsi : « limon apice conico, medulla valde acida. » Le dictionnaire de Schadouc rapporte ce limon à l'*istioub*. (*Vide inf.*)

Bové (*Cult. d'Égypte*, p. 59) indique, sous le nom de *limon chairy-heloua*, un limonier ordinaire, qui serait le plus petit de tous les orangers cultivés en Égypte et le plus répandu dans les jardins. Cette espèce serait tout autre que celle qui nous occupe.

Le limon rouge *fransissi* (français?) qui, dit-on, fut transporté en Égypte vers l'an 300 de l'hégire,

الليمون الاحمر الفرنسيسي قبل نقل الى مصر سنة ثلثماية من الهجرة. Cette année correspond à l'an 912 de l'ère chrétienne, commençant vers le 18 août, c'est-à-dire près d'un siècle avant les croisades. Ce limon est évidemment une orange douce; M. de Sacy le dit, et son opinion paraît vraisemblable. Est-ce à dire que ce limon fut réellement importé de France en Égypte? S'il en fut ainsi, ce qui est douteux, il l'eût été des régions méridionales de notre pays, où il aurait été cultivé, le transport s'étant effectué par la voie du commerce, qui, à cette époque, était assez actif entre l'Orient et l'Occident.

Abdallatif parle de « citrons dans l'intérieur desquels est un autre citron avec son écorce jaune » وقد يوجد اترج في جوفه اترج بقشر اصفر. Il ajoute ensuite : « Pour moi, ce que j'ai vu, c'est un citron dans lequel en était un autre imparfaitement formé. J'en ai vu de semblables dans le Gaur » والذى رايته انا اترجة في جوفها اترجة ليست تامة.

Ce fait est bien connu des modernes. Risso et Poiteau ont figuré, dans leur bel ouvrage sur les orangers (tab. XXIII), un bigaradier de cette espèce sous le nom de *bigaradier à fruit fœtifère, melangelo a frutto fœtifero; Citrus bigaradia fœtifera*. Ferraris cite aussi l'*Aurantium fœmina fœtifera* (Hespérid. p. 403, tab. 405). *Aurantium fœtiferum* (Tournefort, *Inst. rei herb.*)

Nous avons, comme on le voit, suivi dans notre travail les divisions admises par Ibn al-Awam et rappelé toutes les espèces qu'il cite dans son ar-

ticle XXIX, où les trois genres citronnier, limonier et oranger se trouvent confondus. Cette confusion dura longtemps, et maintenant encore elle n'est pas complétement éclaircie. Il revient ensuite sur les espèces dans autant de chapitres spéciaux.

نارنج, en persan نارنك; c'est bien l'oranger, *citrus aurantium*, la bigarade des botanistes modernes, *naranjo* des Espagnols[1]. Cette espèce, suivant Qoutsami, un des auteurs cités dans l'*Agriculture nabathéenne*, « est originaire de l'Inde, cultivée et venant bien dans la plupart des pays, ceux surtout qui inclinent vers une température chaude » النارنج نبات هندى ويفلح ويجاد فى اكثر البلدان سيما المايلة الى الدفى.
« Cet arbre a une fleur blanche quand elle se développe (*litt.* dans sa pousse), d'une bonne odeur; parfois il arrive cette singularité que l'orange donne une fleur avec une teinte violacée qui est d'un parfum plus suave que la fleur toute blanche » ولهذه الشجرة لون ابيض فى نباته طيب الرايحة وربّما اتّفق فى الندرة

[1] Pour compléter la synonymie, nous rappellerons ici les noms qui nous semblent les plus saillants de la longue synonymie donnée par Gallesio (p. 122 et suiv.) :

Citrus aurantium judicum... fructu globoso aureo, medulla acri et amara.

Bigaradier, bigarade = *Varendj.*

Atrodj modowar de Massoudi.

Citrangulum, narantia. Salm. ad Selin, 958; c. *Νεράντζιον*, Nicand. grec moderne et *κιτρόμηλον*, *citranguli.* Trad. Avicenne.

Acri pomum. Acripomorum arbores.

Citronii auranei. Mathiole.

Citrus aurantium petiolis alatis.

منها تورّد ورداً فيه زرقة هو اطيب رايحة من الابيض.
Cette citation se trouve textuellement dans Ibn Beithar, v° نارنج.

Nous trouvons dans la *Description de l'Égypte* le *narendj malech citrus aurantium fructu amaro*, *Aurantium acri medulla* Ferraris (tab. 377); suivant Bové (p. 59) *bigaradier franc*, dont le fruit, un peu plus gros que celui de l'oranger, est très-amer.

Nous trouvons encore dans la même Description le *narendj* de Joussouf-Effendi, نارنج يوسف افندى. *Citrus aurantium fructu amaro minore.* Autre espèce de bigarade.

Forskhal cite encore : *Torundj beledi* et *torundj m'sabba*, ترنج بلدى et ترنج مصبّع, sans donner aucune explication sur la forme ni la saveur du fruit[1]. Suivant Bové, le *torundj massaba* serait le cédratier en calebasse. Ce mot ترنج, qu'on ne trouve nulle part, semble être une altération technique du mot ترنج spéciale à l'Égypte, puisqu'on la trouve dans Bové (*loc. cit.*). Bové donne aussi pour synonyme de ترنج مصبّع, le *tourindje roumi*, ترنج رومى « orange du pays de Roum, » qui pourrait bien être le *lim roumi*, لم رومى « limon chrétien, » cité par M. Varsy parmi les espèces cultivées à Tripoli de Syrie.

Le bigaradier. نارنج, suivant les observations de M. Varsy, admet deux divisions principales, le

[1] Le *Terendj beledi* de Forskhal pourrait être le ليم بلدى, citron du pays, cultivé à Tripoli de Syrie, qui est le ليمون commun d'Égypte ou la petite limie de Naples.

bigaradier à fruits aigres, نارنج مالح [1], et le bigaradier à fruits doux, نارنج حلو.

Le premier paraît être le type de l'espèce. Le second, qu'il ne faut pas confondre avec notre orange douce, est pareil au premier. Il en diffère seulement par la saveur du fruit, qui est douce, légèrement acidulée.

M. Varsy indique encore les deux espèces de bigarade suivantes :

1° زردة, bigaradier à fruits doux décrit par Gallesio (p. 135), dont il y a plusieurs variétés.

2° ابو فروة, *abou feroua*, hybride du bigaradier à fruits doux et acidulés comme la bigarade douce. L'arbre est petit, les feuilles larges et coquillées; le fruit, plus gros qu'une belle orange, conserve une nuance verte même après la maturité.

L'*orange douce*, notre orange vulgaire et ses variétés, porte exclusivement le nom de برتقان ou برتوقان, le *portogalo* des Italiens, qu'il ne faut pas, comme nous l'avons vu, confondre avec le نارنج حلو.

Marcel, dans son *Vocabulaire français-arabe-algérien*, après avoir donné pour l'orange en général le mot لعين, établit une différence. Il signale l'orange douce qu'il appelle aussi برتقال ou برتوقان et encore نَم جينا. L'orange amère est nommée نارنج, لارنج, نارنجة; il donne encore le nom de جينا, et sous ces noms il comprend la bigarade, à laquelle il n'a point consacré d'article spécial.

[1] مالح, *litt.* salé, prend aussi la signification de حامض, amer. (V. Cast. *Lex. hept.*)

Le *Schadzouc dzebi* a un article spécial pour le برتقان, qu'il fait venir de la Chine et de l'Inde. « Il est, dit-il, cultivé en Europe, et les premiers qui le cultivèrent furent les Portugais; de là il se répandit dans l'Europe et tout le Magreb, puis dans les contrées de l'Égypte et de l'Orient » واصله من الصين والهند واستنبت فى الاوريا واول من استنبته اهل مملكة البرتقال ومنه انتشر فى الاوريا والمغرب الاقصى والوسط ثم انتشر فى الديار المصرية وبلاد المشرق.

M. Varsy cite encore le برتقان نقا *bortouqan naqa*, c'est-à-dire « oranger de semence, » qui forme un bel arbre et dont le fruit est très-estimé. « Ces semis, dit M. Varsy, ont dû produire de nombreuses variétés. Je n'ai jamais vu l'oranger à fruit rouge, et je crois qu'il n'existe pas en Égypte »

Le limon, اللامون, الليمون. *Citrus medica limon, citrus medica acida*, citronnier aigre Desfont. *Limon vulgaris ou vulgare* Volc., le citron vulgaire[1]. Nous avons vu plus haut l'indication des espèces, nous nous dispenserons d'y revenir.

Le limon est comparé au cédrat, sinon que le fruit, terminé par une pointe, est plus petit et d'un

[1] Gallesio (p. 105) ajoute beaucoup d'autres noms dont nous croyons devoir rapporter les suivants :

Limon *malech*. Limon amer, ليمون مالح. *Limoun* des Arabes = *limon vulgaris* Ferraris. *Citrus limon* Miller. = *Limon vulgaris* Tournefort. *Citrus limon* Linn.

Citrus Medica limon, cortice tenui, medulla ampla grate acida. = Limon *halou*, حلو, limon doux. *Lima dulcis, Limetta Hispanica* Volcom.

jaune plus prononcé. L'*Agriculture nabathéenne* a parlé du limon dont l'arbre en Perse porte le nom d'*hassiâ*, شجرة للحسيا وهو الليمون بالفارسية. Elle établit ensuite un rapport d'analogie entre le produit du limonier et celui de l'orange et du cédratier, وجعله كالنارنج والاترج. Puis vient l'indication d'une espèce de couleur jaune qui tire sur le rouge : ومنه نوع يضرب مع صفرته الى حمرة.

Suivant Kazwini, le limon est un des arbres des pays chauds, من اشجار بلاد الحرّ, qui, dans ses propriétés, ressemble au « citron pour l'arbre, l'écorce et l'acidité » وخاصّية الليمون شجرة وقشرة وحامضة يشبه بالاترج ; mais il a une propriété bien plus importante, c'est de neutraliser les effets délétères du venin des serpents et de la vipère. A ce sujet il entre dans le récit d'une histoire très-longue.

M. Varsy parle du limon doux, ليمون حلو, qui est d'une grosseur moyenne; sa pulpe est blanchâtre, remplie d'un jus d'une saveur fade. Gallesio (p. 105) le présente comme étant le limon doux d'Abdallatif, dans le texte duquel on lit اترج حلو ; n'y aurait-il pas ici une de ces confusions de noms comme on en voit si souvent dans cette famille? Bové, sous le nom de *limon haloua*, parle d'un bigaradier à fruits doux qui, lui aussi, nous paraît identique. Dans la *Description d'Égypte* on lit: ليمون حلو, *limon medulla dulci* Risso (p. 144). M. de Sacy (not. Abdal.) rappelle que Forskhal cite deux limons sous les noms d'*idalia malech*, ليمون ايضاليا مالح,

et d'*idalia halou*, ليمون ايطاليا حلو. M. de Sacy pense que ce mot *idalia* est une altération de *Italia*, ايطاليا, qui est le nom de l'Italie. Ainsi ce nom spécifique dériverait de celui de la contrée d'où l'espèce serait originaire. M. Varsy, tout en approuvant cette interprétation de M. de Sacy, élève un doute à cause de cette ville de la Caramanie dont le nom arabe est *Adalia*. Pour M. Varsy, le limon *Adalia* est le limon commun de la rivière de Gênes à écorce charnue.

Il faut bien se garder de confondre ليمون avec ليمونيون, qui est le λειμώνιον de Dioscorides (IV, 16), faute que M. de Sacy a reprochée à Wahl (Abdal. p. 130, note 142).

اليستيوب وهو الزنبوع « L'*istioab*, qui est le *zamboa*, » a de l'analogie avec l'orange; mais son fruit est plus volumineux, grenu et de couleur jaune; l'extérieur, comme l'intérieur, entre dans l'alimentation, mais il a une grande amertume.

Le *zamboa* est donc le plus gros de tous les *citrus*. Il ne paraît point avoir été connu sous ce nom antérieurement à Ibn al-Awam; Kazwini n'en parle point. Peut-être était-il confondu avec d'autres gros citrons, probablement le *kobbad* et les autres « qu'on trouve difficilement dans les environs de Bagdad » اترج كباد يعزّ وجود مثله ببغداد, et ces limons étaient du volume d'une pastèque. Le *kobbad obovatus tuberculatus* de Forskhal (*Flor. Ægypt.* p. 142) se rapprocherait de la description donnée par Ibn

al-Awam. Nous sommes aussi tout disposé à voir le *zamboa* dans le bigaradier à gros fruits, *kobbad* mentionné par Bové (*Cult. Égypt.* 59).

Suivant Gallesio (p. 131), le *zamboa* d'Ibn al-Awam serait le *citrus aurantium Indicum, fructu maximo citrato, vulgo pomum Adami. Citrus aurantium maximum*, oranger Chadoc de Desfontaines. *Poneire quasi pomum cereum* des Français.

La pomme d'Adam, ajoute Gallesio, est une *lumie* hybride de l'oranger et du citronnier, fort anciennement connue; car Marco Polo dit l'avoir trouvée en Perse en 1270, et Jacques de Vitry, qui vivait au XIII[e] siècle, en parle dans son histoire de Jérusalem. La pomme d'Adam, souvent confondue avec la pampelmouse, serait une espèce différente. Celle-ci serait le *citrus aurantium decumanum, fructu omnium maximo* Gall. (p. 161).

Ces espèces ou plutôt ces variétés ont très-facilement pu être comprises parmi ces limoniers composés ou hybrides qui embrassaient plusieurs espèces, الليمون المركب وهو اصناف. Le dictionnaire arabe moderne, le *Schadzour*[1], peut nous donner quelques explications utiles, qui peuvent servir à élucider la question. إستيبوب فارسى هو الزنبوع بالعربية وهو نوعان احدهما من تركب قضبان الاترج في النارنج ويعرف الان

[1] الشذور الذهبية في الالفاظ الطبية, dictionnaire des termes anciens et modernes d'histoire naturelle, des sciences médicales, rédigé à l'École de médecine du Caire sous la direction du docteur Clot-Bey, inscrit sous le n° 1378, suppl. arabe.

بالقبّاد والثانى من تركيب قضبان الاترج فى الليمون لكنه مستطيل وهو يوجد فى مصر ويسمونه الحماض الشعيرى

« *Istioub* en persan, c'est pour les Arabes le *zamboa.* Il y en a deux espèces, l'une d'elles provenant de la greffe des branches du citronnier sur l'oranger connu sous le nom de *kobbad;* la seconde, de la greffe de ces mêmes branches sur le limonier. Ce fruit est allongé; on le trouve en Égypte, où il est nommé *al-hamâd al-schaïri*[1]. » Ces explications nous paraissent satisfaisantes et ne laissent rien à désirer.

Bové parle d'un cédratier à fruits en forme de poire appelé par les Arabes ليمون كثرى, qui est sans doute aussi le poirier bergamotte ainsi appelé de la forme de ses fruits, et l'espèce vulgairement dite poire du commandeur. Les limons de forme conique mentionnés par Abdallatif sont peut-être des limons piriformes dont la figure mathématique aura été exagérée. Gallesio admet aussi le cédratier à fruits en calebasse, *citrus Medica cucurbitacea, cedro cucurbitano*, qui doit probablement avoir une grande analogie avec un *citrus*, s'il n'est identique. Dans la *Flore de Nice* de Risso on trouve cité, comme variété du *citrus limonea*, un *citrus limonea pyriformis*, ou poire du commandeur (*Flor. Nic.* p. 88). Moïse a-t-il entendu parler du citron quand il a recommandé aux

[1] Nous avons employé le mot *istioub* dans le titre de l'article XXXI du chap. VII de notre traduction déterminée par l'orthographe adoptée par le dictionnaire du *Schadzour*, de même que les deux déterminations qui suivent.

Hébreux le fruit de l'arbre *hadar*, פרי עֵץ הָדָר (*Lévitique*, xxiii, 40)? Tous les commentateurs traduisent par אתרוג; Onkelos, dans sa paraphrase, emploie ces mots : פרי אילנא אתרונין « fruit de l'arbre des Atrougs. » Raschi, dans son commentaire, emploie le mot אתרוג. Partout, et dans la Michna, au livre *Sucot*, qui traite de la fête des Tabernacles, on trouve le mot *atrog* et jamais un autre. Gesenius, après avoir rappelé les auteurs qui traduisent par *mala Medica*, se jette dans la signification générale du mot הדר, pris souvent dans le sens du superlatif et employé comme tel. Les Septante ont traduit par *καρπὸν ξύλου ὡραῖον*, *fructus pulchræ arboris*, la Vulgate par *fructus arboris pulcherrimæ*. L'historien Josèphe (*Antiquités Judaïq.* lib. III, c. xxx) appelle ce fruit *μῆλον τῆς Περσίας* « le fruit du Persea », fruit mal connu, dit M. Cahen; à moins que l'historien n'ait eu en vue la *pêche*, appelée aussi *malum Persicum*. Mais il ne faut pas perdre de vue que le cédrat, dans Théophraste, porte, ainsi que nous l'avons vu, les noms de *μηλέα Περσική*, comme le dit très-bien Bodée de Stopel dans son commentaire sur ce passage de Théophraste (*Hist. Plant.* l. IV, c. iv). M. Cahen propose une autre interprétation qui changerait le sens du mot הדר et n'en ferait plus qu'un qualificatif [1].

[1] M. Cahen, après avoir traduit פרי עץ הדר par « fruit de l'arbre hador, » propose dans une note de réunir ces mots à la phrase suivante et de lire : פרי עץ הדר כפת תמרים, et prenant הדר dans le sens primitif de *honos, decus, majestas*, il traduirait : « des fruits de l'arbre majestueux (de majesté), les spathes du palmier; » car, ajoute-t-il, les

M. Fée, dans sa note sur le *malum Assyrium* de Pline (liv. XII, 7), émet un doute qui passe jusqu'à la négation sur la connaissance que les Hébreux, au temps de Moïse, auraient pu avoir du *citrus*. « Ils employèrent, ajoute-t-il, vraisemblablement divers fruits jusqu'à l'époque où le citrus fut transporté de Perse en Judée. » Avant M. Fée, Gallesio avait dit la même chose.

Un argument qui nous paraît militer en faveur de l'opinion qui voit le citronnier ou cédrat dans l'arbre *hadar*, c'est qu'il est parlé de la culture de l'*atrodj* dans l'*Agriculture*, dont nous avons démontré l'antiquité. La qualification que lui donne Adam d'*arbre pur*, شجرة الاترج سماها آدم عم الشجرة الطهرة, la contexture du passage et l'intervention d'Adam prouvent bien l'antiquité de sa rédaction. Asclépiade, cité par Athénée (lib. III, 83 ed. Casaub.) comme ayant écrit une histoire d'Égypte, y parle de *citrus*. L'origine mythologique qu'il lui donne étant rejetée, il n'en résulterait pas moins que le cédrat fut anciennement connu en Égypte. S'il ne le fut pas, comme le ferait supposer un autre passage du même Athénée (*loc. cit.*) que nous avons vu plus haut,

spathes, qui sont les feuilles florales, font partie du fruit. Gesenius se contente de traduire par « fructus arborum pulchrarum, id est fructus nobiliores, secundum Hebræos mala citrea, secundum Josephum, mala Medica. » Cette citation est fautive, puisque Josèphe dit μηλέα τῆς Περσίας. (*Thesaur. ling. Hebraicæ et Chald.* verbo citato.) Le savant Munk admet *cédrat* comme interprétation de la prescription de Moïse. (*Palestine*, p. 25.)

sous le nom qu'il porte actuellement, il pouvait l'être sous un autre.

Dans une visite faite au Louvre, galerie égyptienne, en compagnie de M. Decaisne, le savant professeur a constaté l'existence d'un *citrus*. Mais à quelle époque de l'antiquité pouvait-on le faire remonter? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait été trouvé dans un sarcophage égyptien, fait important à constater.

Les fameuses pommes du jardin des Hespérides étaient-elles réellement des oranges? Cette question peut sembler oiseuse quand l'opinion affirmative paraît si généralement accréditée. Cependant des doutes ont été élevés à ce sujet par Bodée de Stapel, dans ses commentaires sur le passage de Théophraste qui vient d'être rappelé, en leur substituant le *malum cydoniam*, *μῆλον κυδώνιον* (p. 339). Il serait beaucoup trop long de rapporter les nombreux arguments qu'il fait valoir à l'appui de son opinion; nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns des plus saillants. Si les oranges furent agréables à Vénus, les coings le furent aussi, puisque, au dire de Plutarque, Solon, dans ses préceptes conjugaux, avait prescrit que la mariée n'entrât point auprès de son époux avant d'avoir mangé un coing, *malum cydoniam*, *μῆλον κυδώνιον*, qu'il appelle aussi *tesserula amoris*. Les *mala aurea* que le berger Ménalque envoie à son ami n'ont jamais pu, dit notre commentateur, être que des coings, car les oranges, du temps d'Auguste, n'étaient point cultivées dans les

jardins. Columelle, qui vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne sous l'empereur Claude et était contemporain de Pline, ne parle point de la culture de l'oranger ni du citronnier. Palladius (*Mart.* 10) traite de celle du *citrus*, qu'il dit exister en Assyrie, en Sardaigne et sur le territoire napolitain dans ses domaines. Il vivait l'an 405 de l'ère chrétienne, ce qui prouve que c'est après le premier siècle de l'ère chrétienne et avant le cinquième que le *citrus* fit son apparition en Italie : ainsi se trouve confirmée la remarque de Stapel.

TABLEAU DES *CITRUS* CONNUS DES ARABES ANCIENS ET MODERNES.

اترج אתרוג	*Citrus Medica vulgo* Risso. Le cédrat ordinaire, cédrat des Juifs, espèce type Gallesio p. 66.
اترج حامض	*Citrus Medica, fructu acido.* Type des cédrats acides.
اترج حلو	*Citrus Medica dulcis* Risso, 201. *Malum citreum dulci medulla* Galles. 102, vraie lumie.
اترج القرطبى	Citronnier de Cordoue à fruits gros et pointus.
اترج القسطى	Citronnier à fruits gros et lisses.
اترج الصينى	Citronnier de la Chine. *Citr. bigarad. Sinensis* Risso pl. XLIX, et *citrus Sinensis* Fl. de Nice, 82.
اترج المدور	Citron rond de Massoudi, *citrus aurantium Indicum medulla acri et amara*, une bigarade.
نرنج بلدى (اترج)	Bigarade commune, *citrus bigaradia* Risso, 72-73.

اترج رومى *Citrus Medica Romana* Risso, 204, que Bové donne comme le cédrat à fruit en calebasse et synonyme de ترنج مصبع.

ترنج مصبع peut-être le cédrat chrétien de M. Varsy. (*Vide inf.*)

نارنج Oranger bigarade, *citrus aurantium medulla acida*. *Citrus aurantium* Linn.

نارج حلو Bigaradier à fruits doux, oranger franc. Risso.

نارج مالح *Citrus bigaradia*, bigaradier à fruits aigres, la lune de Naples, Varsy.

برتقان Oranger de Portugal, *aurantium suave Lusitanicum*, *portogalo* des Italiens.

برتقان بلدى *Citrus aurantium Hiericuntium*, oranger à pulpe rouge.

نارنج يسوف افندى *Citrus aurantium fructu amaro*, Descript. Égypt. sans doute variété nouvelle obtenue par la greffe.

نارنج ذهبى *Citrus aurantium longifolium* Risso, pl. XXI.

ليمون Limonier, *Citrus limonium* Linn. *citrus*.

ليمون حسيا *Limonium silvaticum* Risso.

ليمون سفارى *Limon vulgaris* Fer. tab. 192. Descript. Égypt.

ليمون زفر Limonier ordinaire. Bové.

ليمون حلو *Citrus lumia*, Limette, Risso, 144, *limon dulci medulla* Desf. Limon doux, Abd. et Varsy.

ليمون نفاش Pampelmouse vulgaire, Bové. *Limon sponginus rugosus* Ferraris, tab. 301.

ليمون شعيرى *Citrus Medica, fructu acido, seminibus parvis*. Descr. Égypt.

ليمون شعيرى حلو Limonier ordinaire, Bové.

ليمون اضاليا حلو *Limon dulci medulla* Fer. Limon commun de la rivière de Gênes. Varsy.

ليمون مالح *Limon vulgaris* Forsk. *Citrus limon vulgaris* Risso, *citrus Medica acida* Desf.

ليمون نفاى Cédrat à fruits très-rugueux. Bové.

زنبوع ou اترج كبار, Abdal. Pomme d'Adam. Gallesio.

يستيبوب Oranger Chadec, Desfont. *Citrus aurant. fructu maximo.*

كباد Pampelmouse, pomme d'Adam. Varsy, v. نفاش.

ليمون مركب Limon hybride (composé). Abdal.

ليمون بلسم Limon de baume de la longueur du pouce et ovoïde.

ليمون الختم *Citrus aurantium, sigillatum.* Oranger à fruit cacheté. Abdal.

الاترج الفرنسيس Peut-être orange à chair rouge et douce. Abdal.

Espèces indiquées par M. Varsy dans sa lettre à M. Gallesio du 11 sept. 1811.

زردة Bigaradier à fruit doux. Galles. 135.

ابو فرورة Hybride du bigaradier à fruit doux acidulé.

بز الناقا Mamelle de chamelle, avec pointe allongée qui peut ressembler à un mamelon.

ناعمة Cédrat à forme allongée, qui n'a pas de pulpe, dont le goût est très-agréable.

Espèces cultivées à Tripoli de Barbarie.

ليم Lim est le nom générique des *citrus.*

ليم برطقان Orange.

ليم احمر شفشى Lime schafesch; limon belette = bigaradier.

ليم مسكى Limon musqué, c'est le limon doux.

ليم فارس Limon aigre.

ليم شامى Limon schami, cédrat.

ليم انجاصى Lim andjassi. — Limon poire.

ليم مسير Lim Mossair. Limon à confire, hybride du limon.

ليم بلدى Lim du pays, c'est le ليمون connu en Égypte, la petite lime de Naples.

ليم ساقزى حلو Limon doux de l'île de Chio[1].

LES MALVACÉES.

خبّاز ou خبّازى ou خبّيز, *khoubbaz*, *khoubbazi* ou *khoubbiz*, paraissent être les noms de la famille des malvacées, suivant qu'on peut inférer de ce qu'on lit dans Ibn Beithar (fol. 140 r°): قال بعض علمايّنا منه بستانى يقال له الملوكية ومنه برى مغرب ومنه كبير كالخطمى « Il en est parmi nos savants qui disent que (parmi le *khoubbaz*) il y a celui des jardins, qui est le *meloukia;* celui qui est sauvage et celui qui est grand comme le khetmie. » Avicenne est moins précis et moins méthodique; il semble prendre ملوخيا à la fois comme nom générique et comme nom spécifique : خبّازى نوع من الملوخيا وقيل خبّازىّ هو البرى وملوخيا هو البستانى. Avic. I, 274 : نوع يقال له ملوخيا الشجرية وهو الخطمى بقلة يهودية « le *khoubbazi* est une espèce de meloukhia. Il en est qui disent que ce mot s'applique à l'espèce sauvage, et *meloukhia* à l'espèce cultivée dans les jardins. Il y a une espèce

[1] L'eau de fleur d'oranger est appelée ما زهر. Les divisions intérieures ou loges de l'orange sont nommées فلق, singulier فلقة. Varsy.

qu'on appelle *meloakhia* arborescent, qui est le khetmie et le légume des Juifs.» Il résulte donc de tout cet exposé que خبّازى ou ملوخيا s'appliquerait aux malvacées qui ne s'élèvent point sur tige, et خطمى à celles qui s'élèvent à haute tige. Or, notre agronome arabe s'est occupé de ce dernier genre et du genre ملوخية au point de vue spécial de la culture (I, 296, texte, et 286, trad.).

Ibn al-Awam, en parlant du khetmie, le présente néanmoins comme une espèce de *khoubz* ou mauve. Il en admet plusieurs espèces qu'il ne nomme pas; mais d'après le contexte de son article, il semble y comprendre : 1° ورد الزينة ; 2° خبّاز الصقلى والقرطبى, que nous allons étudier individuellement. Plus loin, il cite d'après Kastor l'espèce nommée *graisse du pâturage*[1], شحم المرج. Ibn Beithar (fol. 150 r°) cite aussi en première ligne la rose des courtisanes, puis la graisse des prés : خطمى منه بستانى يعرف عندنا بالاندلس بورد الزوانى ومنه نوع اخر تعرفه عامائنا بشحم المرج. « Khetmie. Il y en a une espèce cultivée dans les jardins (*hortensis*), comme chez nous en Espagne, sous le nom de *rose des courtisanes;* une autre espèce est

[1] Une note que nous lisons dans le Virgile *ed. ad us. Delph.* sur les mots *viridi compellere hibisco* (*Ecl.* II, 30), nous donne l'explication de cette qualification de *graisse du pâturage* qui est donnée par Kastor au khetmie. « *Hibiscus,* dit le commentateur, planta e genere malvarum silvestrium, folio major et caule pilosior. Hanc Scaliger in notis ad Varr. refert inter pascua purgantia, unde greges ait ad eam plantam medicinæ causa compelli solitos, atque *hibisco* erit *ad hibiscum.* »

connue dans le peuple de chez nous sous le nom de *graisse des prés*. »

Le khetmie est, suivant Ibn al-Awam, une plante malvacée à feuilles lanugineuses; quand on l'écrase lorsqu'elle est verte, elle donne un suc mucilagineux, etc. L'espèce dite *graisse des prés* doit probablement être rattachée ou se confondre avec celle-ci. Suivant Ibn Beithar, cette malvacée a été décrite par Dioscorides (III, 163), sous le nom d'*althæa*. Ἀλθαία ou ἰβίσκος, c'est le nom que lui donnent les Grecs. والذى ذكره ديوسقوريدوس وسمّاه باليونانية الثاا « c'est celui que mentionne Dioscorides, qui l'a appelée en grec *althæa*. » En comparant les deux textes, il ne peut rester aucun doute sur l'assimilation des deux plantes, surtout à cause de ce liquide mucilagineux que fournissent l'une et l'autre, et les propriétés médicales citées par les auteurs. Pour cet *althæa*, Sprengel propose *lavatera albia* et *malope malacoïdes*, tout en disant que la concordance n'est pas complète, *non omnino congruit.* (*Hist. rei herb.* I, 182.) Quant à nous, nous préférons l'interprétation d'*althæa officinalis* Linn. guimauve, qu'il adopte pour l'ἀλθαία de Théophraste (*Hist. Plant.* lib. IX, c. XIX, et Shiren, X, XVIII, 1). En effet, la description qu'en donne le naturaliste grec parle de ses feuilles pareilles à celles de la mauve, mais plus lanugineuses, δασύτερον, et ses propriétés adoucissantes ne permettent pas le doute. C'est aussi l'opinion du commentateur Bodée (p. 154). C'est l'*hibiscus* de Virgile (*Ecles.* II, et X). Palladius voit aussi dans *althæa* et *ibiscus* deux

noms qui s'appliquent à la même plante (*October*, XIV, II). L'*althæa* de Pline (XX, 84) est aussi l'*althæa officinalis* Linn. M. Fée n'en doute point.

Il paraît encore bien constant que, dans cette description générale du khetmie, Ibn al-Awam a compris toutes les autres espèces qu'il ne nomme pas; car il dit lui-même qu'il en existe beaucoup d'espèces.

L'espèce arborescente dont parle l'*Agriculture nabathéenne*, sur laquelle nous allons revenir, est-elle une espèce ligneuse, un véritable arbuste, le khetmie des jardins ou un arbre, puisqu'elle peut recevoir la greffe du pommier? Pline parle de mauves qui, en Arabie, s'élèvent en six ou sept mois à la hauteur des arbres et « fournissent des bâtons qui ne demandent point de préparation ». Ce fait de forte végétation n'a rien qui nous surprenne beaucoup pour les mauves montantes ou خبّيزة, parce que nous-même avons vu souvent ce phénomène produit par le *verbascum album* Linn. fournissant des bâtons solides. Dioscorides attribue à l'*althæa* deux coudées ($0^{m},924$), mesure réduite, dans la citation arabe par Ibn Beithar, à la moitié d'une coudée, ذراع.

Ce passage de Pline est presque littéralement extrait de Théophraste : *Οἷον μαλάχη τε εἰς ὕψος ἀναγομένη καὶ ὑποδενδρουμένη· συμβαίνει γὰρ τοῦτο καὶ οὐκ ἐν πολλῷ χρόνῳ, ἀλλὰ ἐν ἓξ ἢ ἑπτὰ μησίν· ὥστε μῆκος καὶ πάχος δορατιαῖον γίνεσθαι. Διὸ καὶ βακτηρίαις αὐταῖς χρῶνται.* « Comme la mauve qui, croissant en hauteur, devient un arbre en peu de temps, en six

ou sept mois, de telle sorte qu'elle atteint la longueur et la grosseur d'une lance et qu'on s'en sert en guise de bâtons. » (Théophr. *Hist. Plant.* I, 5, Heins. et I, v, 2 Schneid.). Suivant Schneider, ce serait le *lavatera arborescens* des Takhours cultivé en Orient; nous préférons la rose trémière, qui, par sa croissance rapide, répond aux conditions du problème, et alors cette espèce viendrait se confondre avec la rose d'ornement, ورد الزينية.

Pline parle ensuite d'une espèce arborescente qui croît en Mauritanie, dont il exagère les proportions. Cette espèce pourrait fort bien être notre khetmie des jardins, *hibiscus Syriacus* Linn. que Bové (*Cult. d'Égypte*, p. 87) et Forskhal (*Flor. Ægypt.* 125) mentionnent comme étant cultivé dans les jardins en Égypte. Les nuances rouges et blanches dans les fleurs mentionnées par l'*Agriculture nabathéenne* se voient dans nos jardins, où elles restent à l'état d'arbuste, et peuvent cependant s'élever à la hauteur de 8 à 10 pieds.

La circonstance de la greffe du pommier sur un khetmie ne serait point une preuve de la nature ligneuse de la plante, quand nous voyons, chap. VIII, art. 13, l'indication de greffes si bizarres.

La rose d'ornement, ورد الزينة. Nous n'hésitons pas à voir dans ce khetmie la rose trémière, le khetmie rose de la Chine, *hibiscus rosa Sinensis* Linn. *alcæa rosea.* Ce khetmie a été nommé *rose d'ornement* à cause de sa beauté, et *rose des courtisanes*, ورد الزوق, parce qu'elles l'emploient pour en orner leur che-

velure, comme le dit notre agronome de Séville. Kazwini dit que « le khetmie grec employé pour laver les cheveux leur donne de la beauté » الخطمى الرومى واذا غسل به الشعر نعمه. Nous ferons remarquer, à l'occasion de ce mot spécificatif *roumí* ou grec, que Bové dit que le khetmie des jardins a été introduit en Égypte par les Grecs.

Ce khetmie serait donc en réalité la rose trémière des jardiniers, *alcæa rosea* Linn. qu'il ne faut pas confondre avec le *malvea alcæa* ou *alcée* des herboristes (*Dict. Dét.* verbo *alcée*). Cette dernière mauve serait l'alcée de Dioscorides, ἀλκέα (III, 164), et l'*alcæa* de Pline (XXVII, 6), Spreng. (*Hist. rei herb.* 182), qui, suivant la traduction arabe de Dioscorides, serait une espèce de mauve sauvage, صنف الملوخية البرى. *Khatmyeh* serait, suivant Lehman (*Dict. Dét.*), le nom arabe de la rose trémière à feuilles de figuier, *alcæa ficifolia*. Il se fonde sur Forskhal; mais ce dernier, à la suite du mot خطمية, ainsi qu'il l'écrit, pose un point de doute (*Flor. Ægypt.* LXX).

الخبّاز الصقلى والقرطبى. La mauve de Sicile et la mauve de Cordoue. Ibn al-Awam réunit ces deux espèces sous un même titre et parle des proportions de la mauve de Cordoue, se taisant sur celle de Sicile, dont il ne dit pas un mot. « La tige de la mauve de Cordoue est de la grosseur du bras avec des feuilles larges de deux empans (0m,462). Elle s'élève à la hauteur d'un cavalier » وساق الخبّاز القرطبى فى غلظ الساعد وسعة ورقه نحو شبرين ويرتفع نحو طول

الفارس (Ibn al-Awam, texte, 298). Ces dimensions si grandes pour des malvacées nous reportent au passage de Pline dont nous avons déjà parlé à l'occasion de la rose d'ornement. Le naturaliste latin mentionne une espèce de mauve qui croît en Mauritanie et s'élève à 20 pieds de hauteur, et si grosse qu'un homme ne pourrait l'embrasser (XIX, 22).

La mauve des jardins, الخبّاز البستاني. Ibn al-Awam paraît s'occuper de la mauve cultivée d'une manière générale, sans donner le moindre caractère distinctif. Il est probable qu'il a eu en vue dans cet article, qu'on pourrait appeler collectif, les diverses espèces cultivées. Or, comme son but était de traiter de la culture, qui était la même pour toutes ces espèces, il aura voulu simplifier et abréger.

Dioscorides parle aussi de la mauve cultivée, *μαλάχη κηπευτή*, qu'il oppose, pour sa qualité alimentaire, à la mauve sauvage, *χερσαία*; mais il ne s'en occupe naturellement qu'au point de vue médical; lui aussi n'indique qu'une seule espèce. (Diosc. II, 144.)

Pline, après avoir parlé de la mauve cultivée et de la mauve sauvage, *malva sativa* et *malva silvestris*, qui sont bien خبّاز بستاني et خبّاز برى des Arabes, indique deux espèces ou variétés qui sont caractérisées par la largeur des feuilles. « Majorem Græci malopea vocant in sativa, alteram (minorem) ab emolliendo ventre putant dictam malachen. » « La grande est appelée par les Grecs *malope*, l'autre est

nommée *malachè*, suivant eux, parce qu'elle amollit le ventre. »

Rien n'empêche d'admettre pour notre auteur arabe cette distinction, quoiqu'il n'en parle pas. Suivant Sprengel, *μαλάχη χερσαία* de Dioscorides serait bien le *malva silvestris*, Sep. *Mauritiana*, et le *μαλάχη κηπευτή*, *lavatera arborea*, de même que pour le *μαλάχη* de Théophraste, *Hist. Plant.* I, 4. (*Hist. rei herb.* I, 182.) S'il en était ainsi, il faudrait chercher une autre mauve nullement arborescente, et, dans ce cas, nous admettrions la détermination de M. Fée : *Malva sativa major* et *malva sativa minor*, et cette dernière serait la *malva rotandifolia*, mauve à feuilles rondes.

Bové, dont l'autorité a dans l'espèce quelque valeur, ne cite qu'une espèce cultivée en Égypte, comme comestible, la mauve verticillée, *malva verticillata* Linn. qui est une espèce différente de la *malva rotundifolia*. Mais comme la mauve était fort en usage comme aliment chez les Arabes et chez les anciens, suivant la remarque de M. Fée, on la cultivait dans les jardins, et, dans ce cas, il peut paraître très-vraisemblable qu'on y introduisit plusieurs espèces qui passèrent ainsi de l'état sauvage à l'état cultivé, c'est-à-dire qui de *silvestris* devinrent *hortensis*, ou des بري بستانى.

La mauve faisait aussi partie des plantes cultivées par les Romains. Palladius en décrit la culture (*October*, XI, 3). Les *Géoponiques* aussi ont un chapitre sur les mauves, mais elles ne s'en occupent

qu'au point de vue médical. (*Geop.* XII, 12.) Horace cite également *malvæ leves*.

La mauve des jardins nous amène nécessairement à parler du *meloukhia* et du *bamia*. Le savant de Sacy a donné sur ces deux malvacées, dans sa traduction d'Abdallatif, des notes d'un grand intérêt et auxquelles nous aurons recours au besoin.

Nous lisons dans Abdallatif, ch. II : الملوخية ويسمّيها الاطبا الملوكية ولعمرى هى الخبّازى البستانى والخطمى ايضا من نوع الخبازى البرى. — « Le *meloukhia*, que les médecins nomment *meloukia*, est, je l'affirme, la mauve des jardins. Le khetmie est aussi une espèce de mauve, mais sauvage. » Après cette affirmation, notre auteur paraît néanmoins considérer le *meloukhia* comme différent de la mauve, puisqu'il en constate les différences. والملوخية اشدّ مايية ورطوبة من الخبازى وهى باردة... يزرع فى المباقل « le *meloukia* est plus aqueux et plus humide que le *khoubzâ*; il est froid... on le sème dans les potagers. » Suivant la traduction arabe de Dioscorides, « le *koubbaz*, qui est le μαλάχη, est l'espèce cultivée nommée en Syrie *meloukyya*; elle est meilleure à manger que celle qui est sauvage » ملوكى وهو الخبّاز البستانى منه وهو الذى تسمّيه اهل الشام الملوكية تصلح للاكل اكثر مما يصلح له البرى. (Abdallatif, de Sacy, not. 41.)

Il est difficile de voir dans le *meloukhia* une autre plante que le *corchorus olitorius* Linn. qui pourtant

n'est point une malvacée, mais une tiliacée. C'est le nom que donnent Prosper Alpin (*Plant. d'Égypt.* cap. XXVIII), Forskhal (*Flor. Ægypt.*). Aujourd'hui encore il porte ce nom en Égypte (Bové, *Cult. d'Égypt.* p. 67). Le *κόρχορος* de Théophraste (*Hist. Plant.* VII, VII, 2) et le *corchorus* de Pline (XXI, 53 et 106) sont aussi la même plante. C'est le mot grec qui, comme on le voit, est resté le nom du genre.

Ibn Beithar parle « du *meloukhia* comme d'une plante bien connue en Égypte, très-visqueuse et plus encore que le khetmie, la mauve et la graine de lin. Seulement il a la forme des légumes de l'Yémen; ses feuilles ont l'apparence de basilic, excepté que l'extrémité est plus arrondie » ملوخيا بقلة مشهورة بالديار المصرية كثيرة اللزوجة جدًا تزيد في اللزوجة على الخطمي وعلى الخبازي وعلى البزر قطونا وغيرهما تشاكل البقلة اليمانية في هيئتها واغصانها على هيئة الباذروج الا ان الاطراف الى الاستدارة الخ. Cette vulgarité du *meloukhia* en Égypte se trouve confirmée par ce que dit Pline : « corchorum Alexandrini cibi herba est » (XXI, 106). Il faut bien prendre garde de confondre ce *corchorum* avec le *corchoron* dont il est question au liv. XXV, ch. XCII, qui est l'*anagallis* ou mouron cité avec ses deux couleurs bleue et rouge, ce qui constitue deux espèces. Le P. Hardoin, dans sa note sur le passage qui nous occupe, a fait cette erreur. Le légume judaïque بقلة اليمانية est la blète, aroche-fraise, *blitum virgatum*, nommée aussi يربوز.

Nous ferons remarquer qu'Abdallatif a confondu

la mauve des jardins avec le *meloukhia* ou *corchorus*. C'est ce qui a fait que, dans la note qui accompagne la mauve des jardins, nous avons dit qu'elle avait été confondue souvent avec la carotte cultivée. Déterville, l'auteur de l'art. du *Dict. hist. nat.* appuierait l'opinion d'Abdallatif, car il dit : Mauve des Juifs; on a donné ce nom à la carotte.

La mauve des jardins porte aussi le nom de *légume des Juifs*, البقلة اليهودية, comme nous l'avons vu aussi dans Avicenne. Le texte imprimé d'Ibn al-Awam portait بقالة المرجية. M. de Sacy rectifie cette lecture et lui substitue بقلة اليهودية, correction que nous nous sommes empressé d'adopter, car elle justifie l'interprétation commune. Cette expression de *légume des Juifs* paraît avoir été aussi appliquée à d'autres plantes, car Ibn Beithar l'applique à une espèce de chicorée. Le légume des Juifs, *olus Judaïcum*, est appelé *tif* en langue berbère. C'est une espèce de chicorée sauvage; on l'applique aussi à cette plante médicinale nommée *Eryngium*, chardon Roland. Suivant Rhazès, le *meloukhia* serait la mauve cultivée et le *légume des Juifs* la *mauve sauvage*. (V. Ibn-Beith. fol. 65 v°; ms. 1023, et Abdal. Sacy, p. 45.) بقالة يهودية يقال على التفان وهى من انواع الهندبا البرى ويقال ايضا للدوا الذى يعرف بالقرصعنة.

Abdallatif mentionne une troisième espèce de mauve cultivée, en ces termes : ريت نوعا ثالثا من الخبّازى يسمّى بمصر ملوخية اسودان ويعرف بالعراق بالشوشندبيا وقوته وفعله وسط بين الملوخيا والخبّازى « j'ai

vu une troisième espèce de mauve nommée en Égypte *meloukhia des noirs*. Elle est connue dans l'Iraq sous le nom de *schouschendibâ;* ses propriétés et son action tiennent le milieu entre celles du *meloukhia* et celles de la mauve.» (Abdal. texte, 43, trad. 17 et 45.)

Le texte imprimé porte شوشنديا. M. de Sacy propose de lire شوشنديبا, composé des deux mots syriaques ܫܘܫܢ ܕܝܒܐ, le *lilium lupi*, que Castel explique par *olus Judaïcum*, avec renvoi à Avicenne (I, 150).

البمية. *Le bamia, ibiscus esculentus* Linn. est une malvacée dont nous copierons la description qu'en donne Abdallatif, à cause de son exactitude. البمية وهى ثمر بقدر ابهام اليد كانه جرا القثا شديد الخضرة الا ان عليه زبيرا مشكوكا وهى مخمس الشكل يحيط به خمسة اضلاع فاذا شقّ انشق عن خمسة ابيات بينها حواجز وفى تلك الابيات حب مصطف مستدير ابيض اصغر من اللوبيا هش يضرب الى الحلاوة وفيه اللعابية كثيرة «le bamia donne un fruit de la grosseur d'un pouce de la main et assez ressemblant à un petit concombre; il est d'un vert foncé, sinon qu'il est couvert d'un poil rude et comme épineux. Il est de figure pentagonale formée de cinq côtes ou valves. Quand on le coupe (transversalement), on trouve cinq loges séparées par des cloisons. Chacune de ces loges contient des graines rangées sur une même ligne. Ces graines sont arrondies, blanches, plus petites que celles d'un *loubia* (haricot), molles (avant

la maturité et quand elles sont vertes), d'un goût styptique, passant au sucre et très-mucilagineuses. »

On ne saurait donner une description plus exacte et plus vraie du *bamia*, qui est l'*hibiscus esculentus* Linn. le *Gombo*, plante très-cultivée à cause de son fruit, très en usage dans les préparations culinaires. Nous ne voyons point que le bamia soit mentionné par aucun autre auteur grec, latin ou arabe que par Abdallatif. Prosper Alpin en donne la description et la figure, fol. 39, pl. XXVII. Son texte est assez étendu.

Forskhal, fol. 125, cite trois espèces de bamia : 1° *hibiscus ficulneus*, بامية; 2° *hibiscus esculentus*, *bamia schami* vel *stambouli* vel *roumî*, بامية شامى استامبولى رومى; 3° *hibiscus precox*, *bamia vaki*, vel *beledi*, بلدى. Ces espèces, toutes cultivées alors en Égypte, le sont encore aujourd'hui, comme on le voit dans Bové, *Mémoire sur les cultures d'Égypte*, p. 71. Comme dans Abdallatif, les fruits sont signalés comme anguleux et hispides, à l'exception de la seconde espèce de Forskhal dont le fruit est indiqué comme étant glabre.

מַלּוּחַ. Job, xxx, 4. S'applique-t-il à une malvacée ? Suivant Sprengel, ce serait le *corchorus olitorius* (*H. R. H.* 14), ملوخية; mais la plupart des commentateurs y voient le ἅλιμος de Dioscorides, I, 120; ملوح de la traduction arabe. On lit dans Ibn Beithar (fol. 378) : ملوح وهو القطف البرى اليمون واهل الشام يسمّونه الملوح « Malouh est l'*atriplex halimæ*;

aroche halime, pourpier de mer. » C'est donc un mot syrien qui répond au syriaque ܡܠܘܚܐ, qu'on fait dériver du mot מלח, *salivit;* c'est, pourrait-on dire, une plante salée. Ce serait l'opinion de Rosenmüller (*Bibl. Naturgesch.* 4ᵉ part. 1ʳᵉ divis. p. 114), qui s'appuie sur celle de Bochart (t. II, p. 223 et suiv. édit. Lips.). On lit dans Castel, pour interprétation du mot syriaque, *sinapis* et *μαλάχη*, *malva*. Les Septante traduisent par *ἄλιμος*, la version anglaise par mauve (*mallow*). M. Cahen, tout en reconnaissant que מַלּוּחַ est l'*atriplex alimus*, n'en traduit pas moins par *fruits sauvages*. (V. Gesen. *Thes. hebr. chald.* verbo מלוח.)

Nous trouvons dans la Mischna, *Kelaïm*, I, חלמיא et חלמית, nom de la mauve que le commentateur indique comme étant le ملوخية, *corchorus olitorius*. On ne peut s'empêcher de constater l'analogie qui existe entre le mot hébreu et le *ἄλιμος* des Grecs.

EUPHORBIACÉES OU TITHYMALÉES.

Ibn al-Awam a parlé de cette famille de plantes en termes fort abrégés, lui accordant à peine une colonne de texte. Les noms des espèces sont mal transcrits; c'est pourquoi nous croyons devoir reprendre la question et la traiter avec quelque détail. Le problème présente de grandes difficultés, car les genres rattachés par les Arabes à cette famille sont nombreux et, comme trop souvent, mal définis. Nous prendrons pour guide dans notre travail Avicenne, qui semble s'être guidé lui-même sur Dioscorides.

Aussi ces deux naturalistes, tour à tour ou simultanément appelés à notre aide, fourniront-ils la base de nos explications. Sur notre passage nous trouvons Pline qui, donnant une série restreinte empruntée à Dioscorides, nous servira aussi de guide. Ibn Beithar, avec les extraits cités de divers auteurs, sera encore utilement invoqué dans l'occasion.

يتوع singulier, يتوعات pluriel. C'est le nom que les Arabes donnent à la famille des euphorbiacées ou tithymalées. Chez les Grecs elles sont appelées *τιθύμαλοι* (Diosc. IV, 65). Pline emploie généralement le mot *tithymalées* (XXVI, 39 et suiv.). Le mot *euphorbia*, pour le naturaliste latin (XXV, 38), comme *εὐφόρβιον* pour le naturaliste grec (III, 96), s'applique à une sorte de gomme-résine connue sous le nom d'*euphorbe officinal*. Sous ces noms يتوع et tithymalé ou *τιθυμαλίς*, les anciens comprenaient « toutes les plantes ayant un suc lactescent, âcre et corrosif » يتوع كلّها له لبن حادّ مسهل مقطع محرق, dit Avicenne; Ibn Beithar et Rhazès disent: كلّها له لبن حادّ يقرح البدن, et Pline dit (XXVI, 39): « Tithymalum nostri herbam lactariam vocant, alii lactucam caprinam. » On voit donc figurer dans cette famille ainsi constituée des plantes qui, pour l'aspect et l'organisation, sont très-différentes entre elles.

La classification de Dioscorides semble être celle qui a été adoptée par les Arabes et par Pline. Mais les Arabes, comme Pline, semblent s'être attachés spécialement aux sept premières espèces de Dioscorides,

comptées et numérotées partout avec soin. Ce groupe semble constituer un groupe spécial que nous appellerions le groupe *grec*, puisque c'est la transcription de ces noms qui est adoptée en arabe et en latin. L'autre groupe, dont les genres portent des noms arabes ou persans, serait qualifié de groupe oriental, tout en disant que quelques genres du médecin grec, placés en dehors de la série, pourront se retrouver sous ces noms orientaux. Pour notre travail nous suivrons le même ordre qu'Avicenne, qui commence par la série de Dioscorides, puis avec lui nous arriverons à la seconde, qui nous ramène à Ibn al-Awam qui suit Avicenne. Nous nous aiderons du travail de Sprengel, qui jette un si grand jour sur la question, puis du travail très-méritant aussi de M. Fée, contenu dans les notes qu'il a mises sur Pline dans l'édition de Panckouke (t. XVI, p. 152).

Dioscorides est le seul des médecins grecs auquel les Arabes aient fait des emprunts sur cette matière. Il compte, dans le chapitre CLXV du livre IV, spécialement consacré aux Tithymales (*de Tithymalis seu lactariis herbis, περὶ Τιθυμάλων*), une série de sept esp ces, comme nous l'avons vu.

1° Ἄρρην, tithymale mâle, qui porte aussi les noms de *χαρακίας*, *κομήθης*, *ἀμυγδαλώδης*, *κωβιός*, suivant la version arabe de Dioscorides, خارقياس الذكر, قوميطس, et suivant Avicenne خاناقياس, mot visiblement altéré. C'est le *tithymalus characias sive masculus* de Pline (XXVI, 39), *Euphorbia characias* Linn. (Sprengel), *Euphorbe du Vallons* Fée.

2° Θῆλις, μυρσινίτης, καρυίτης, suivant la traduction de Dioscorides : انثى, مرسينيطس ; suivant Avicenne : انثى, مورطيتاس, الجوزى. Son nom de *myrsinites* lui vient de ce que ses feuilles sont pareilles à celles du myrte, mais plus grandes, plus consistantes, terminées en pointe et parfois épineuses. Ὁ δὲ Θῆλις, ὃν ἔνιοι μυρσινίτην ἢ καρυίτην ἐκάλεσαν ..... καὶ τὰ φύλλα ὅμοια ἔχει μυρσίνῃ, μείζονα δὲ καὶ σΊερεὰ, ἐπ' ἄκρον ὀξέα καὶ ἀκανθώδη. Le texte d'Avicenne reproduit dans la traduction arabe les mêmes expressions; aussi nous nous dispensons de les transcrire. Pline dit : « Alterum genus tithymali myrsinitem vocant : alii caristen; foliis myrti acutis et pungentibus, sed mollioribus. » Quant au fruit, « fructus nux vocatur; inde Græci cognomen dedere, » il est appelé noix, d'où vient à la plante le surnom qu'elle a reçu des Grecs. » *Caruites*, الجوزى. On est généralement d'accord à voir dans cette espèce grecque l'*euphorbia myrsinites* de Linnée, euphorbe à feuilles de myrte.

3° Παράλιος, τιθυμαλλὶς ἢ μήκων, que le traducteur arabe rend par برالیوس. Avicenne, qui ne se contente pas de transcrire le mot, le traduit par البحرى, *maritimus*, et il ajoute : يقال له الخشخاشى, on l'appelle aussi le papavéracé, traduction de μήκων. Ce dernier nom se retrouve dans Théophraste, qui admet deux noms, tithymale blanc, τιθύμαλος λευκός (*Histor. Plant.* IX, 12), et μήκων ἀείχλωρα (*ibid.* I, 15). Théophraste, du reste, s'occupe des tithymales seulement d'une manière incidente; Pline dit : « Tertium genus

tithymali paralium vocatur, sive tithymalis » (XXVI, 39), et « tithymalum aliis macona, aliis paralion vocatur. » Nous trouvons encore le mot arabe الساحلى, du *sahel* ou littoral, qui rappelle le nom grec. Pour les modernes, c'est l'*euphorbia paralios* Linn. euphorbe maritime.

4° Ἡλιοσκόπιος. La version arabe de Dioscorides porte ايليسقوبيوس, Ibn Beithar مشمشى معناه الناظر الى الشمس; mais Avicenne l'explique d'une autre façon, اى الدايرمع الشمس, « qui regarde le soleil, » ou « qui tourne avec le soleil, » en deux périphrases expliquant bien le nom grec. Pline dit : *Tithymalus helioscopius* (XXVI, 42). C'est l'*euphorbia helioscopia* Linn. et l'euphorbe réveille-matin si connu dans le vulgaire sous ce dernier nom. A Tunis on l'appelle لبن الديبة ou خليب.

5° Κυπαρισσίας, version arabe قوبارسياس; Avicenne, suivant toujours le texte de Dioscorides, donne cette explication : بتوع اخر يسمى السروى وله سوق نحو ن شبر الى دراع احمر ويخرج الورق من نفسه شبيه لورق الارز. Le ارز, qui est le ארז des Hébreux et qu'on traduit toujours par *cèdre*, est ici pris pour synonyme de سرو qui est le *cupressus virens*. C'est le *tithymalus cyparissias* de Pline (XXVI, 43) et *chamæcyparissos* (XXIV, 86); *euphorbia cuparissias* Linn. euphorbe cyprès.

6° Δενδροειδής, version arabe دندرس. — Avicenne dit simplement : بتوع اخر ينبت ن شجور « il y a une autre espèce qui croît parmi les arbres, » ce qui est la traduction du texte de Dioscorides. La

même chose se lit dans Ibn Beithar, fol. 398 v°. Dans Pline, où elle vient en septième ligne (ch. XLV), on lit : « Septimum dendroïden cognominant, aliis cobion, aliis leptophyllon ». C'est l'*euphorbia dendroïdes* Linn. l'euphorbe arbrisseau.

7° Πλατύφυλλος, dans la version arabe بلاطيفلس, en marge الشبرم. Avicenne porte : بنوع اخر عريض الورق ورقه يشبه ورق قلوموس « une autre espèce de tithymale a les feuilles larges comme celles du *verbascum*[1]. » Pline, qui place cette espèce la sixième, dit : « Sextum platyphylon vocant; alii corymbiten, alii amygdaliten a similitudine. » *Euphorbia platyphyllos* Linn. euphorbe à larges feuilles.

Nous arrivons maintenant à la seconde série que nous avons appelée orientale. Nous suivrons encore ici Avicenne, nous aidant au besoin d'Ibn Beithar (manusc. 1023, A. F. Bibl. imp.). Nous trouvons les sept espèces suivantes : 1° العشر, 2° الشبرم, 3° اللاعية, 4° العطنثا, 5° الماهودانة, 6° المازريون, 7° بنطافيلوس, c'est-à-dire à cinq feuilles, وهو ذو الاوراق الخمسة.

Ibn Beithar présente quelques différences dans les noms et dans l'ordre; nous croyons devoir les rappeler pour faciliter l'étude de la matière : 1° عشر, 2° سبرم, 3° لاعية, 4° ماهرهرة, 5° الماهودانة, 6° مازريون, 7° الشقمونية appelée aussi الجودة, 8° الفلبوس,

[1] قلوموس, qui se lit dans Avicenne et dans Ibn Beithar, est une transcription fautive du grec φλόμος qu'on lit dans Dioscorides. Il faut donc lire : فلوموس; or ce mot φλόμος est pris constamment par Sprengel comme le nom générique du *verbascum* dans les flores d'Hippocrate, de Théophraste et de Dioscorides. (*Hist. rei herb.* t. I, p. 38, 82, 161.)

9° النصوص, 10° الحلبيثا, 11° الكبوبة, 12° دلب, auxquels il faut joindre l'apion, ابيوس.

عشر *Ouschar, asclepias gigantea* Linn. asclépiade de Syrie, apocyn à la houette. Suivant Ahmed ben-David, cité par Ibn Beithar, c'est une plante du genre acacia, العضاة, qui croît en s'élevant. Elle distille dans l'aisselle des branches, فى فصوص شعبه, et de la place des fleurs, une liqueur sucrée qui se recueille et qui a quelque chose d'amer. L'arbrisseau produit une sorte de pomme qui ressemble à ces excroissances, شقاشق, qui se montrent dans le chameau quand il est en rut. De l'intérieur de ce fruit s'échappe une matière combustible qui est la meilleure qu'on puisse employer pour allumer le feu. Dans les contrées où cette plante abonde, on recueille la liqueur laiteuse pour préparer les peaux, dont le poil est enlevé très-promptement. Suivant Ibn Beithar, cet arbuste ne se trouve point en Espagne.

On lit dans Avicenne : عشر شجرة اعرابية يمانية وهو احد الياتوعات وحكى ان من العشر ضرب يقتل الجلوس فى ظله « *Ouschar* est un arbre de l'Arabie, de l'Yémen; c'est une euphorbiacée. On dit qu'il y en a une espèce qui tue ceux qui se reposent sous son ombre. » Cette seconde espèce serait le mancenillier à l'ombre duquel on attribue cette funeste propriété. Ce qu'on lit précédemment concorde assez avec les caractères généraux que donnent les ouvrages modernes.

Banqueri, qui avait écrit قشر, reconnaissant que l'expression est mauvaise, propose à tort de lire القراصيا, sans doute pour rappeler le *χαρακίας* de Dioscorides. Nous n'admettons point cette correction, nous lisons عشر.

L'*asclepias gigantea* est cité par Forskhal (*Flor. Égypt.* LXIII). Prosper Alpin l'a figuré sous le nom de *Beidelsar*, بيض العسر (*Plant. Égypt.* ch. xxv). Il rapporte quelques-unes des particularités qu'on lit dans Ibn Beithar, notamment pour la préparation des peaux. On voit sur mon exemplaire cette note d'écriture ancienne : *Apocymum Syriacum Clusii.*

الشبرم, *schoubram*, suivant Avicenne et Kazwini. Cette plante croît spontanément dans les jardins; elle a une tige grêle, lisse, et sa feuille ressemble à celle de l'estragon, الطرخون. Dans Ibn Beithar (folio 237 r°) on trouve tout d'abord une citation de Dioscorides qui rappelle l'article sur la pituse, *πιτυουσα*, et qui tranche la question : شبرم ديسقوريدوس في الرابعة بيطواسا هو نبات يظن انه من اصناف اليتوع المسمّى قبارسيس ولذلك يعدّ من اصنافه « *Schoubram*, Dioscorides (dit) dans son livre IV (166) : « La pituse est une plante qu'on croit appartenir au genre des euphorbiacées nommé *cyparissias*, c'est pourquoi on la range dans les espèces de ce genre. » Ce commencement diffère sensiblement du texte de Dioscorides qui, après avoir appelé les noms de *clema*, *crambion*, *paralion*, dit que « cette espèce paraît différer de la tithymale cyparissias; cependant

on la range dans cette famille. » Εἰ *δὲ δοκεῖ διαφέρειν τοῦ κυπαρισσίου τιθυμάλου· ὅθεν καὶ εἶδος ἐν αὐτοῖς καταριθμεῖται.* Le reste de la citation d'Ibn Beithar est plus exact et fait connaître que la plante a une tige noueuse qui s'élève et dépasse une coudée, que ses feuilles sont petites, pointues à l'extrémité, semblables à celles de l'espèce nommée *pitus*. La fleur est petite, d'une nuance qui tire sur le pourpré; son fruit, qui s'élargit, ressemble à une lentille. La plante, comme on le voit, prend son nom de *pituse* de l'analogie de ses feuilles avec celles du *πίτυς* grec que Sprengel traduit par *pinus larix*, en français *mélèze*. Ibn Beithar, après avoir transcrit le nom grec, en donne l'explication : ورق صغار حاد الاطراف شبيه بالنوع المسمّى بيطس وهو الذى يسمّى جملة قصم قريش « ses feuilles pointues du bout ressemblent à celles de l'espèce nommée *pitus*, appelée généralement *qaçam qarisch.* » Ces deux mots sont les noms du cône du pin à pignon. Ibn Beithar a mis le nom du fruit au lieu du nom de l'espèce. La traduction n'en est pas moins exacte pour le sens.

Cette traduction fautive de Dioscorides par Ibn Beithar a fait que les lexicographes arabes, s'en tenant à la version d'Ibn Beithar sans s'occuper du texte grec, ont sans exception traduit شبرم par *lathyris* vel potius *cyparissias*, renvoyant au chap. CLXV au lieu du chapitre CLXVI. M. Sontheimer a évité cette erreur.

Il s'agit donc ici de l'*euphorbia pitousa* Linn. *eu-*

phorbia pityusa de Pline (XXIV, 21). Πιτύουσα, κλῆμα, παράλιον, χραμβίον de Dioscorides (IV, 166). La version arabe s'est contentée de transcrire les mots grecs d'une manière assez fautive.

Les textes d'Avicenne et de Kazwini semblent s'appliquer à une autre espèce qui différerait par des feuilles moins linéaires, puisqu'elles ressemblent à celles de l'estragon qui sont plus larges. Ce serait une autre espèce, qui se subdiviserait en deux sous-espèces : 1° l'espèce persane qui est mauvaise, الفرسى منه ردى ; 2° l'autre serait sans doute l'espèce grecque الرومية, qui sert de point de comparaison suivant Kaslar. On les appelle en persan اطما اكلبه ou, comme on lit dans une note de Banqueri, اطبا اكلب, note que nous ne trouvons pas et qu'il traduit par *el sebesten*, *le sebestán*.

Ibn Beithar décrit une autre espèce de *schoubram*, شبرم اخضر, armé d'épines pareilles à celles du جلوق *djoulouq ;* sorte d'arbuste épineux qui croît dans les montagnes, dont la fleur ressemble à celle du romarin officinal, اكليل الجبل, qui n'est point une euphorbiacée, et peut être un argousier *hippophae*.

Nous avons vu qu'Ibn al-Awam (texte, II, p. 387, et trad. II, 374) dit que le *schoubram* est appelé par les Africains التاتعت, *al-tâtiouts*, et chez les Berbères تاهوب, *tahoub*, mots qui ne se trouvent nulle part. Il en est, dit-il, qui en font une espèce de *mezereum*, ce qui le rangerait dans les *Daphné*. Il en est même qui le confondent avec le *ouschar* dont

l'ombre est mortelle, et qui serait, comme nous l'avons vu, une sorte de mancenillier.

Notre agriculteur arabe cite encore comme se rattachant au *schoubram* le *schadjar al-tsoumrâ*, شجر الثمرا, mais il est évident qu'il faut lire شجر السمراء, comme on le voit dans le texte, I, 602, et trad. I, 565, où on lit : ومن النوع من الشبرم معروف بشجرة السمرا « et (prenez) de l'espèce de pituse (*schoubram*) connue sous le nom de *schadjar al-soumrâ.* » Nous ne voyons rien qui puisse nous guider pour arriver à la véritable signification de ces mots ni à la détermination de l'espèce. Nous trouvons dans la même page عشيش السمراء, et l'*Agriculture nabathéenne* (fol. 250) lit الصفرا, *al-çafra*, qui serait, suivant Castel, une herbe à feuille de laitue douée d'une propriété laxative. On trouve dans Forskhal le mot سمر *samr* traduit par *mimosa unguis casti* qui n'a aucune affinité avec les euphorbiacées. (Voy. not. trad. I, p. 565.)

لاعية, *lakiah*. On lit dans Ibn Beithar (fol. 340 v°, 1023 A. F.) : لاعية هي شجرة تنبت في سفح الجبل لها ورد اصفر طيب الرائح قليلا يقع على وردها النحل في ايام الربيع ولها لبن غزير « *Lakiah*, c'est un arbuste qui croît sur le versant des montagnes. Il a une fleur jaune, d'une bonne odeur. Les abeilles recherchent peu cette fleur au printemps, elle a un suc laiteux abondant. » Il ajoute ensuite : وهو حار ويسهل سهلا قويا وهي ايضا من اصناف اليتوع فاذا القي منها شي في غدير فيه سمك اطفاها « ce lait est brûlant et purge avec violence. Cette plante est aussi de la famille des euphorbia-

cées. Si l'on en jette une certaine quantité dans un réservoir contenant du poisson, le poisson périt. »

Telle est la description sommaire que donne Ibn Beithar et que rapporte plus sommairement encore Avicenne. Seulement il ajoute que « cet arbre semble être celui qui est nommé *farouah* et *boussanedj* » ويشبه ان يكون الشجرة التى يسمى بفراوة والبوسنج, fournissant la thériaque connue sous ces noms; mais il ne peut l'affirmer. Ses propriétés médicales sont comparées à celles du فراسيون, qui est le πράσιον de Dioscorides (III, 119), le *marabium vulgare* de Sprengel (*Hist. rei herb.* I, p. 180). Avicenne le dit aussi vénéneux pour le poisson.

Ibn Beithar dit : « Cette substance a été rangée avec le médicament appelé par les Grecs *balothi* » وضعها على الدوا المسمى باليونانية بلوطى, qui est le βαλλωτὴ ἢ μελαίνον πράσιον, qui est le balloté ou le *marubium nigrum* de Dioscorides (III, 117) et la *Ballota nigra* de Sprengel (*loc. cit.*). Les deux classifications ont, comme on le voit, une grande analogie entre elles; mais ici nous n'avons point à nous occuper des deux plantes prises comme termes de comparaison.

Quel est le nom botanique de cette euphorbiacée? Il est difficile de décider cette question. M. Sontheimer traduit par *euphorbia triacalcata* d'après Forskhal (*Flor. Ægypt. Arab.* 94), qui donne la description de la plante sans citer le nom arabe. Nous ne voyons aucune mention des épines ni dans Ibn Beithar ni dans Avicenne. Aucun lexicographe n'a

traduit ce mot, tous se contentent de donner la traduction de la description.

Nous voyons dans Dioscorides le *tithymale platyphyllos* indiqué comme mortel pour le poisson. Les traités modernes d'histoire naturelle ne parlent point de cette propriété toxique. Pallissot Beauvoir (*Dict. Déterv.*) parle de l'*euphorbe piscatore*, ainsi nommé parce qu'il a la propriété d'empoisonner le poisson.

Ibn al-Awam, parlant de l'euphorbe لاعية, dit qu'on l'appelle en langue étrangère لعيبرولة et لعيبر, mots défigurés qui ne se trouvent nulle part.

ماهوداناة, *mâhoudâneh*, suivant Ibn Beithar, est appelée en persan *taouileh* « qui se soutient par elle-même, » c'est-à-dire qu'elle est assez énergique par elle-même pour fournir un purgatif. Le peuple espagnol l'appelle *thartiqah*, d'autres lui donnent le nom d'*elsisan*. Les médecins de l'Orient la connaissent sous le nom de *graine des rois* (des Moluques) » الماهودانة تاويلة بالفارسية او القايم بنفسه اى يقوم بذاته في الاسهال وتسميه عامة الاندلس طارطقة وبعضهم يسميه السيسان ايضا ويعرف بحب الملوك ايضا عند اطبّا المشرق. Ces mots حبّ الملوك, *graine des rois*, seraient, suivant Castel, la traduction du nom ماهودانه, qui se décomposerait ainsi : دانه *granum*, ماهو *imperatoris*, la graine du schah, شاه دانه, véritable lecture altérée par les copistes. (Cast. *Lex. hept. persic.*)

Vient ensuite dans notre médecin arabe la des-

cription du λατυρίς de Dioscorides (IV, 167) dont la détermination ne présente aucun doute. La version arabe porte لاتوريس, et en marge الطرطق et الطرتق, peut-être une altération du nom espagnol de la plante, cité par Ibn Beithar.

Avicenne dit aussi que le *mâhoudâneh* porte le nom de *hab moulouk*. « La plante, dit-il, est appelée chez nous *ruta graveolens*, sa feuille ressemble à un petit poisson, elle est de la longueur d'un doigt. Ses fruits sont groupés trois par trois et ressemblent à des noisettes..... il y a dans chaque noyau trois grains (amandes) noirs. » ماهودانة هو الذى يقال له حبّ الملوك وشجرته تسمى فى بلادنا السداب ويشبه ورقه السمك الصغار فى طول اصبع وثمرته ثلث ثلث مثل البندق ..... فى كل نوى كل ثمرة ثلث حباب سود On trouve donc ici la description abrégée de Dioscorides avec une différence dans la définition des feuilles, mais les parties essentielles sont concordantes. Nous noterons que la plante ou arbuste est ici, comme nom local, confondue avec la rue, *ruta graveolens*. La feuille de l'amandier, citée par Dioscorides comme type, rappelle bien par sa forme celle d'un petit poisson.

El-Gafaki cité par Ibn Beithar rapporte, d'après Abou Khouridj, qu'il y a deux espèces de cette plante dont l'une a des feuilles qui ressemblent à un petit poisson; c'est pourquoi les Syriens lui donnent le nom de *samaka*, سمكا, peut-être سميكاه, *samika*, *pisciculus*.

Nous pouvons donc conclure que ماهودانة est le

lathyris de Pline (XXVII, 71); le λαθυρίς, τιθύμαλον (Dioscorides, IV, 167). Nous avons vu que la version arabe portait لاثوريس, et qu'en marge on lisait لاطرطق et vulgairement الاطرطق et الطرثق, qui serait peut-être une altération du grec λαθυρίς, *euphorbia lathyris* Linn. euphorbe épurge. M. Sontheimer, après avoir adopté cette synonymie pour le mot qui nous occupe, a rendu حبّ الملوك par *euph. nereifolia*, et pourtant ce nom est bien donné comme synonyme de ماهدانه [1].

مازريون, *mezerion*, est rangé par les Arabes parmi

[1] Cette dénomination حب الملوك a été appliquée à deux choses très-diverses. On lit dans Ibn Beithar (fol. 116 r°, 1023) : حب الملوك يقال على الماهدانه... وامّا اهل الغرب والاندلس فيوقعون هذا الاسم على قراسيا بعلبكى........ وبعض الناس يوقعونه ايضا على حب الصنوبر « Hab al-Moulouk s'applique au *mahidaneh*..... Les habitants du Magreb et de l'Espagne appliquent ce nom au prunier de Balbek (ou de Damas)..... d'autres l'appliquent aussi à l'amande du pin à pignon (*pinus pinea*). » On connaît en pharmacie une autre substance nommée aussi *graine des Moluques*. C'est le fruit du croton cathartique, ou ricin indien. Il est purgatif, et l'arbrisseau est rangé parmi les tithymaloïdes. Ne pourrait-on pas voir ici l'espèce d'euphorbe mentionnée dans la première partie de l'article d'Ibn Beithar qui, elle aussi, est un purgatif énergique. Dans le dictionnaire arabe moderne le *Schadzour* (Bibl. imp. supplément), ces mots sont appliqués à la cascarille, كسكريلا, qui est l'écorce d'un arbre du genre croton et non un fruit. Nous avons vu au chap. VII, art. 15 d'Ibn el-Awam que la cerise était aussi appelée حب الملوك, grain royal. Nous avons vu aussi le mot قراسيا, écrit tantôt par un *sin* et tantôt par un *sad*, قراصيا, appliqué au cerisier, et avec l'épithète مصرية appliqué à la prune ou cerise d'Égypte, confondu aussi dans ce cas avec le برقوق *bargog*, t. I, p. 316, not. Nous reviendrons sur ces déterminations et nous verrons ce qui nous a porté à parler du prunier de Damas.

les euphorbiacées. Ibn Beithar (fol. 356 v°, 1023), dans une citation où se trouvent confondus avec un manque évident de méthode les deux articles *chamelæa*, *χαμελαία*, et *thymelæa*, *θυμελαία* (IV, 72 et 73), dit que le *mezerion* est le *chamelaia*, خامالايا, مازريون, qui pousse des branches d'un palme de long et dont les feuilles sont pareilles à celles de l'olivier. Plus loin, Habaisch Ibn el-Hassan dit qu'il y a deux espèces de *mezerion* : l'une a les feuilles grandes et minces comme celles de l'olivier ; l'autre espèce les a plus petites, mais plus épaisses et crépues. Cette dernière espèce est la plus dangereuse, et quand elle a trop de force elle est mortelle.

Avicenne, qui reconnaît aussi deux espèces de mezérion, dit que celle qui est préférable est l'espèce à grandes feuilles semblables à celles de l'olivier et minces, mais que l'espèce à petites feuilles crépues est la plus mauvaise. Ces espèces peuvent fournir une huile dont le médecin arabe indique les propriétés médicinales (Avicenne, I, 205).

Ces deux espèces se trouvent décrites dans Dioscorides (IV, 172 et 173) sous les noms de *χαμελαία* et *θυμελαία*. En effet la première a les feuilles semblables à celles de l'olivier et les autres les ont plus petites, mais plus épaisses. Ibn Beithar nous dit que le thymalée est employé pour allumer le feu ; il a sans doute été trompé par une fausse interprétation du mot *πυρὸς ἄχνη* qu'on lit dans Dioscorides.

Ainsi, pour nous résumer, l'espèce à feuilles d'olivier et plus larges est le *χαμελαία*, *ἄκνηστος*, *κόκ-*

κος κνίδιος (Diosc. IV, 172). La version arabe porte قوقص ، اقنسطوس ، فوروس اخنى ، مازريون ، خاملا فنيكيوس. Pline a fondu ensemble les deux articles de Dioscorides en les abrégeant singulièrement (XIII, 35), *κνέωρος* de Théophraste (VI, 2, 2; éd. Schneid.), *casia* (*humilis*) Virgile (*Eclog.* II, 49, et *Georg.* II, 213). Cette opinion de M. Fée ne paraît point partagée par le commentateur le P. La Rue, qui voit dans les *casia* du poëte latin des plantes odorantes employées pour tresser des couronnes comme la lavande. *Coccum gnidium* de Columelle (IX, 5). *Daphne megereum* Spreng. *Daphne gnidium* et *Daphne cacorum quorumdam.*

L'espèce à feuilles plus étroites est le *θυμελαία*, *κέσ7ρον*, *κνίδιος κόκκος*, *καρπὸς*, *πυρὸς ἄχνη*. Les Syriens l'appelaient *ἀπόλινον* et d'autres simplement *λῖνον* (Diosc. IV, 173). La version arabe se contente de transcrire d'une manière peu exacte les premiers noms grecs (*Daphne cucorum* Spreng.).

Voir les notes de M. Fée (Pline, édit. Panck. t. IX, 160) et l'art. *Κνέωρος* (Index de Théophraste, éd. Schneider, t. V, p. 416). V. Virgile Ruæi (*Ecl.* II, 49, et *Georg.* II, 213, not. sur ces vers).

عرطنيثا, *arthanitsa*. Nous parlerons ici très-brièvement de cette euphorbiacée, parce que nous aurons occasion de nous occuper avec quelque détail des plantes indiquées sous ce nom au mot لوف, où nous verrons que ce nom a été appliqué au بخور مريم, *suffitus Mariæ*, ou *cyclamen Europæum*, ou لوف à racine ronde, ou دراقنطيون, *arum dracunculus*, et enfin

au *leontopodion* et même au *strathion*. Nous n'entrerons ici dans aucun détail, puisqu'on les trouvera au mot indiqué. Nous nous contenterons de poser cette question générale : laquelle ou lesquelles de ces plantes peuvent être plus particulièrement comprises dans la famille des يتوعات, euphorbes? Le *cyclamen* ou pain de pourceau et l'*arum dracunculus*, à cause de la causticité de leur bulbe, paraissent surtout devoir y prendre place [1].

Nous avons été porté à nous tenir ici sur cette réserve parce que Avicenne, après avoir cité l'arthanise parmi les euphorbiacées au commencement de son article, n'en dit plus rien dans la suite, et que dans l'article spécial à l'arthanise lui-même il n'est plus présenté comme une euphorbiacée. Ibn al Awam a cité aussi, d'après Avicenne, عرطنيثا sous un nom très-défiguré que nous corrigeons ici.

La septième espèce d'euphorbiacée citée par Avicenne et de laquelle n'a point parlé Ibn al-Awam, c'est le بنطافلون, le πεντάφυλλον de Dioscorides (IV, 42), c'est-à-dire la plante à cinq feuilles. Ibn Beithar ne cite point cette plante au chapitre يتوع, mais il lui a consacré un article sous le titre de بنطافيلن dont il rappelle les différents noms :

بنطافلن معناه ذو الخمسة الاوراق ومنهم من سماه بنطاطيس

ومعناه ذو الخمسة اجنحة ومنهم من سماه بنطاطوس

[1] Lehman dit bien positivement que l'*arthanitsa* des médecins arabes désigne une espèce de *cyclamen* ou cyclame. (Déterv. *Dict. Hist. nat. verbo citato.*)

معناه المنقسم بخمسة اقسام ومنهم من سماه بنطادطولن ومعناه ذو الخمسة الاصابع « *Bentaphulon*, qui veut dire qui a cinq feuilles. Il en est qui l'appellent *benthathis*, qui signifie qui a cinq ailes; d'autres disent *benthathous*, qui est partagé en cinq divisions, suivant d'autres *benthedthoalon*, qui a cinq doigts. » Ces noms, qui sont mal écrits sans aucun doute, ne se trouvent nulle part. Ibn Beithar rapporte un extrait de l'article de Dioscorides.

Théophraste (IX, 14) parle de la quinte-feuille, πεντάφυλλος ἢ πενταπέτης, la quinte-feuille ou *pentapétès*. Il en cite deux espèces, son commentateur a figuré la tormentille.

Pline (XXV, 62) parle du *quinquefolium*, répétant une partie de ce que dit Théophraste. Le naturaliste latin dit que ce qui la fait remarquer, ce sont ses fruits qui ressemblent à la fraise : « Cum etiam fraga gignendo commendetur. » « Lorsqu'elle se fait remarquer par l'(espèce de) fraise qu'elle produit. »

M. Fée relève cette dénomination de *fraise*, et par suite il critique Pline d'avoir fait produire ce fruit pulpeux qui ne se trouve jamais sur aucune espèce de quinte-feuille. Quant à nous, nous ne pensons pas que le naturaliste latin ait songé à dire que la quinte-feuille donne un fruit pareil à celui de la fraise pour sa condition, mais qu'il présente de l'analogie avec une fraise par la manière dont sont groupées les graines sur le placenta. Le commentateur de Théophraste, Bodée de Stapel, discute cette forme (p. 1113). Il n'en voit point l'origine dans la

forme du fruit, mais dans la forme des feuilles. « Cependant les Bataves, dit-il, ont une espèce de patentille (quinte-feuille) dont le fruit a dans la forme de l'analogie avec la fraise, mais Pline n'a pu la voir. » Il donne alors des raisons inadmissibles. L'annotateur de l'édit. de Schneider, dans l'*Index* (t. V, p. 473), dit que Stackhouse hésite entre la patentille et la tormentille.

Un caractère assez important à signaler, c'est la hauteur des tiges que Dioscorides évalue à la longueur d'un spithame, le traducteur latin à un dodrans et l'arabe à peu près à celle d'un *schabre*. له قضبان دقاق طولها نحو من شبر وله ورق شبيه بورق النعنع (cette plante) « a des tiges grêles de la longueur d'un schabre; ses feuilles rappellent celles de la menthe. » Cette élévation paraît être restée inaperçue, elle peut cependant avoir son importance. Le spithame, *σπιθαμή*, est égal à 8 pouces 6 lignes 1/2 environ, ou 0,231; le schabre a la même dimension, et le *dodrans*, comme mesure de longueur, est équivalent à 9 pouces. Il s'agit donc d'une plante qui s'élève au-dessus du sol.

Ainsi nous voyons Sprengel admettre comme traduction *potentilla reptans* et *tormentilla reptans*. Quelques auteurs, dit M. Fée, préfèrent *potentilla rupestris*. Nous avons vu les doutes de Stackhouse. Quant à nous, nous admettons la tormentille comme l'a figurée Bodée de Stapel dans les commentaires sur Théophraste cités plus haut.

Maintenant, pourquoi la quinte-feuille a-t-elle été placée parmi les euphorbes? Nous ne saurions le dire, car si la plante et sa racine bulbeuse ont joui de quelque réputation pharmaceutique, on n'y trouve aucun liquide lacté.

Maintenant nous passons aux autres euphorbiacées citées par les Arabes :

ماهيزهرة, composé de deux mots persans, ماه « poisson, » et زهر « poison, » le ة est pour la forme arabe. Ce mot est écrit différemment par Kazwini qui lit ماهيزهرج, et par Avicenne qui a ماهرج (I, 211). Castel a cette leçon, et nous suivons celle d'Ibn Beithar. « Cette plante est généralement indiquée comme une euphorbiacée, » يعدّه الناس من اليتوعات, dit Kazwini. Suivant Avicenne, « sa tige ressemble à celle du *schoubram*, sinon qu'elle est plus longue que celle de ce dernier, et que sa couleur est d'une nuance cendrée tirant sur le jaune » كانه شجرة الشبرم الا انها ازيد طولا في لونها غبرة الى صفرة. Ibn Beithar dit aussi que cette plante est un poison pour le poisson et que ses feuilles, comme celles du لاعية, quand on les jette dans un étang ou réservoir, ont la propriété d'enivrer le poisson qu'on peut alors prendre à la main. » Cette plante est connue dans le Magreb et l'Espagne sous le nom de *cigué, jusquiame du poisson*, » واهل المغرب والاندلس يعرفونه بسكران الحوت[1].

[1] سكران ou سيكران, c'est le بنج des Persans, qui est l'*ὑοσκύαμος* de Dioscorides (IV, 69). Immédiatement après cet article, Ibn Beithar (fol. 235 v°, 1023) donne un article qui a pour titre سيكران

Kazwini, qui écrit ماهيرهرج, donne une description qui établit une grande analogie entre cette plante et le شبرم. Il est sans aucun doute que nous avons affaire à une plante à feuilles lancéolées qui n'est point la *pithusa*, pas plus que le *lathyris* dont les feuilles diffèrent essentiellement. Nous n'avons pas non plus le شبرم اخر, qui est une épine. Quant au *makizereh*, tel qu'il est décrit par Ibn Beithar, tout nous porte à le considérer, avec M. Sontheimer, comme étant le *menispermum cocculus* Linn. appelé aussi سيكران الحوت.

السقمونيا ou المحمودة. La description de la scammonée qu'on lit dans Avicenne est la traduction de celle qui est donnée par Dioscorides, σκαμμωνία (IV, 171). « Scammonia ramos ab una radice multos profert, termones cubitorum pingues et quadamtenus hirsutos, foliis itidem hirsutis, helxines (*convolvulus arvensis* Linn.) aut hederæ similibus sed mollioribus ac triangulis, floribus albis rotundis in modum colathorum concavis et graveolentibus, radice prælonga crassitudine brachiali, etc. » Tout le monde s'accorde à voir dans cette description celle du *convolvulus scammoniæ* Linn. Vient ensuite le procédé pour extraire le suc de la racine.

Nous retrouvons dans Ibn Beithar (399 r°, 1023 A. F.) une description très-abrégée d'Isaac ben Amrou,

الحوت, qu'il termine en disant : واطبا الشام والعراق يعرفون قشر هذا النبات على انه الماهيزهرة. « Les médecins de la Syrie et de l'Irak connaissent l'écorce de cette plante parce qu'elle est le *makizahreh*. »

qui présente quelque analogie avec celle qui précède. ومن اليتوع صنف له ورق كالخطمى مزغب وقضبان دقاق معقدة شهب وغبر تشبه قضبان شجر القطن تعلو على الارض نحو ذراعين ولها انوار قليل الى الحمرة ودور يشبه نور اللبلاب واصل غليط احشى « Parmi les euphorbes, il y en a une espèce qui a des feuilles analogues à celles de l'althée et duveteuses. Ses tiges sont minces, noueuses, cendrées, ne ressemblant point à celles du cotonnier. Ses tiges s'élèvent de terre à la hauteur de deux coudées, ses fleurs prennent une légère teinte rouge, elles sont rondes, semblables à celles du *convolvulus arvensis* (helexine) ou du *convolvulus sepinus*. Sa racine est épaisse et sèche. » Nous avons dans les deux descriptions des convolvulacées une forme qui est bien celle de la scammonée, *convolvulus scammoniæ*. Pourtant la description de Ben Amron semble indiquer une autre espèce toute voisine, mais de couleur un peu plus foncée et qui s'élève moins haut, peut-être bien celle dite *convolvulus altheanoides*. (V. Déterv. *Dict. verbo* Scammonios.)

Théophraste parle aussi du *σκαμμωνία*, mais c'est plutôt au point de vue médical (*Hist. Plant.* IV, 5, 1, et Comm. de Bodée de Stapel, 1053).

Pline parle également de la scammonée, *scammonia*, en termes qui se rapprochent beaucoup de ceux de Dioscorides (Pline, XXVI, 13).

Rhazès, dans un passage cité par Ibn Beithar (*loc. cit.*), parle aussi d'une espèce d'euphorbiacée en ces

termes : ومن انواعه اللهوة وهذا احد انواع اليتوع ولا خلوا منها المزارع وهي حمر الساق مدورة الورق يخرج لبنا كثيرا يقرب فعلها السقمونيا « au nombre de ces espèces il y a la *lehouah*, qui est aussi une espèce d'euphorbe qui est abondante dans les moissons; la tige est rouge, les feuilles sont arrondies; il sort de la plante beaucoup de lait; elle se rapproche beaucoup de la scammonée pour ses effets. » Cette plante, qui croît en grande quantité dans les champs ensemencés et qui fournit un suc lacté, abondant, est bien certainement le *convolvulus arvensis* Linn.

الفرق البرى, pourpier sauvage, *ἀνδράχνη ἀγρία*, nommé par Ibn Beithar حلتيثا (manuscr. fol. 126 r°); sous ce titre nous trouvons la description que donne Dioscorides de l'euphorbe peplis. Πεπλὶς, *οἱ δὲ ἀνδράχνην ἀγρίαν, Ἱπποκράτης δὲ πέπλιον καλεῖ· φύεται μάλιστα ἐν παραθαλασσίοις τόποις· θάμνος ἀμφιλαφὴς, ὀποῦ μεστὸς λευκοῦ, φύλλα ἔχων ὅμοια τῇ κηπαίᾳ ἀνδράχνῃ.* « Le *peplis*, nommé par quelques auteurs *pourpier sauvage* et *peplion* par Hippocrate, croît dans les lieux maritimes. C'est une plante frutescente, dont les rameaux s'étendent de tous côtés. Elle est remplie d'un suc blanc. Ses feuilles, pareilles à celles du pourpier cultivé, sont rondes, etc. » (IV, 169.) Galien dit que « c'est une plante qui a aussi du lait comme les euphorbes » وهذا النبات ايضا له لبن كلبن اليتوع (Ibn Beith. *loc. cit.*).

Pline parle du *peplis* (XX, 81) ou pourpier sauvage qu'il appelle *porcilaca*, ce que le P. Hardoin dit

être une altération du mot *portulaca*. Les commentateurs sont unanimes pour voir ici le *peplis* ou pourpier sauvage. Le même Pline parle du *peplis* (XXVII, 93) ou *syce* dans des termes qui rappellent l'article 168, liv. IV de Dioscorides : Πέπλος, οἱ δὲ συκῆν, οἱ δὲ μήκωνα ἀφρώδη καλοῦσι, θαμνίσκος ἐσ7ὶν ὀποῦ λευκοῦ μεσ7ὸς ἔχων φύλλον μικρὸν ὅμοιον πηγάνῳ. « Le *peplus*, que les uns appellent *sycè* et d'autres *papaver spumeum*, est une plante frutescente remplie d'un suc blanc, et dont les feuilles ressemblent à celles de la rue, *ruta graveolens* Linn. » Sprengel n'hésite point à traduire le mot *peplus* par *euphorbia peplus* Linn. Mais il ajoute que la comparaison des feuilles de cet euphorbe avec celles de la rue est fautive. C'est l'euphorbe des vignes des botanistes français.

Nous trouvons dans Dioscorides une autre euphorbiacée, c'est le *chamæsycè* qu'il décrit ainsi : Χαμαισύκη, οἱ δὲ συκὴν καλοῦσι, κλῶνας ἀνίησι τετραδακτύλους ἐπὶ γῆς ἐῤῥιμένους περιφερεῖς, ὀποῦ μεσ7ούς. « Le *chamæsycè*, que quelques-uns appellent *sycè*, pousse des rameaux de la hauteur de trois doigts, étalés sur la terre, ronds et pleins d'un suc laiteux. » Il ajoute un peu plus bas que la graine, placée sous les feuilles, est ronde comme dans le *peplus*.

Pline, en parlant du *chamæsyce* (XXIV, 83), donne la traduction par extrait du texte de Dioscorides; ainsi l'identité des plantes décrites ne laisse pas de doute. C'est l'*euphorbia chamæsyce* des modernes (Linn.), l'euphorbe monnayère, ainsi nommé sans

doute à cause de la disposition de ses feuilles et de ses graines sur la surface du sol. (V. Déterv. *Dict. verbo* EUPHORBE.)

افيوس. On lit dans Dioscorides (IV, 177) : Ἄπιος, οἱ δὲ ἰσχιάδα, οἱ δὲ χαμαιβάλανος, ὀρεινὴ ἢ ἀγρία, οἱ δὲ λινόζωστις. « L'*apios* que les uns nomment *ischas*, d'autres *chamæbalanus*, d'autres *rave sauvage*, et d'autres *linozotie*. » Ibn Beithar donne la traduction de l'article de Dioscorides (fol. 29, v°) : افيوس ومن الناس من تسمّيه اسخاس ومن الناس من تسمّيه خابلانس ومن الناس من يسمّيه رابانس اغريان ومعناه فجل برى. Dioscorides ajoute : Καρπὸς μικρὸς, ῥίζα ἀσφοδέλῳ παραπλησία καὶ πρὸς τὸ τῆς ἀπίου σχῆμα, στρογγυλωτέρα δὲ μέστη ὀποῦ. « Son fruit est petit, sa racine se rapproche de celle de l'asphodèle[1] avec une forme piriforme, mais plus ronde, elle est pleine de suc. » Ibn Beithar, en traduisant ce passage, a un peu interverti l'ordre. ثمرته صغيرة وله اصل شبيه خنثى الا انه اشد استدارة منها مايلا الى شكل الكمثر ملان حدة. « Son fruit est petit, ressemblant à l'asphodèle, sinon qu'il est bien plus rond, passant au piriforme et rempli de suc (laiteux). »

Avicenne, dans son article sur l'*apios* (I, 138), parle d'une plante qu'il nomme افيوس الحدة, ainsi appelée

[1] Ἀσφόδελος, c'est nécessairement l'asphodèle, *asphodelus ramosus* Linn. C'est ainsi que traduit Sprengel. Ibn Beithar rend ce mot par خنثى, qui est traduit de même par Castel (*Lex. hept.*). Le traducteur latin rend ἀσφόδελος par *asphodelus* ou *hastula regia* (Diosc. II, 199). M. Sontheimer traduit par *ornithogalum stachioides*.

parce qu'elle ressemble à la plante nommée حدق, sorte de solanée[1], qui ne jouit d'aucune des propriétés indiquées par Dioscorides ou Ibn Beithar; ce ne serait donc point l'*apios* de ce dernier. Pline décrit cette plante sous le nom d'*apios ischas*, et son article (XXVI, 46) se rapproche beaucoup de celui de Dioscorides. Il n'y a donc aucun doute qu'il ait eu en vue l'*euphorbia apios* Linn.

دلب. On traduit ordinairement ce mot par *platane* et même par *platanus orientalis*. Les descriptions qu'on lit dans Ibn Beithar (fol. 167 v°) ne laissent aucun doute sur la bonne traduction du mot. C'est un grand arbre qui ne donne pas de fleurs; les deux espèces, bien caractérisées par la forme et la découpure des feuilles, sont bien indiquées. Le platane « a les feuilles semblables à la main de l'homme et à

[1] حدق est le synonyme de بادنجان, comme on le voit dans Ibn-Beithar: حدق هو البادنجان (fol. 121 r°, 1023). Les dictionnaires donnent la même interprétation. Sous ce titre, Ibn Beithar décrit deux espèces d'aubergine, toutes deux épineuses. La première est البادنجان البرى, aubergine sauvage, dont les épines sont rudes, فيه شوك محجر, et son fruit, jaune dans la maturité, est du volume d'une noix. L'autre espèce, de dimension plus petite, est encore appelée *épine du scorpion*, شوك العقرب, ainsi nommée parce qu'elle est efficace contre la piqûre de cet insecte. Elle croît dans l'Hedjaz. Dans l'Yémen on la connaît sous le nom de قرصم. Nous avons donc l'aubergine, *solanum melongena*, cultivée, *στρύχνος κηπαῖος* de Dioscorides (IV, 71), le *strychnon edule* de Pline (XXI, 105), *στρύχνος ἐδώδιμος* de Théophraste (VII, 7). La première espèce épineuse serait le *melongena spinosa* Mill. qui est signalé par ses épines très-fortes. Nous ne reconnaissons pas la troisième. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet avec plus de détails.

la feuille du ricin, » له ورق كبير مثل كف الانسان يشبه ورق الخروع, c'est-à-dire avec de profondes incisions; c'est le platane d'Orient. L'autre « a la feuille large et semblable à celle de la vigne » الورق اسعل شبيه بورق الكرم. Cette feuille qui ressemble à celle de la vigne, incisée moins profondément que l'autre, pourrait indiquer le platane d'Occident, s'il n'était originaire d'Amérique. Pline parle aussi du platane sans en donner la description (XII, 3 et suiv.).

Comme nous aurons en son lieu un article spécial sur le platane, nous n'irons pas plus loin sur son histoire; nous allons voir ce qui a pu le faire ranger par les Arabes dans les euphorbiacées, puisqu'il ne sécrète aucun suc qui justifie cette classification. Forskhal pourra nous fournir une raison. En effet, il décrit sous le nom de دلب le *ficus vasta*, nommé partout dans l'Yémen طولق ou تالق, et dans les livres de botanique arabes دلب; or on sait combien est abondant le suc blanc ou laiteux dans les figuiers. Sprengel, à l'article qui doit être sous le titre de *deleb*, indique le *ficus Beniamnia* (I, 179), *arbos quæ lactescit*. Mais il faut remarquer aussi que les feuilles du *ficus vasta* paraissent différer de celles du *dolb* ordinaire, puisqu'elles sont de forme ovale, obtuse, etc. M. de Sacy, se rattachant d'une manière exclusive aux descriptions d'Ibn Beithar, de Kazwini, etc. critique Forskhal qu'il accuse d'erreur.

Avicenne et Kazwini, parlant du fruit du platane, le comparent à une noix, جوز. Or Forskhal, parlant du fruit du *ficus vasta*, le compare aussi à une noix.

Kazwini dit que le fruit du *dalb* a été confondu avec celui du cyprès et appelé جوز السرو, qui pourrait peut-être mieux se prêter à l'emploi médical qu'Avicenne indique pour le fruit du platane. (Voir plus loin au chapitre *Platane*.)

اذان الفار est la traduction littérale du grec *μυὸς ὦτα*, dont on a fait *μυοσωτίς*, myosotis. Dioscorides (II, 214) décrit une seule espèce de myosotis dont le nom est appliqué aussi à l'*alsine*. *Τινὲς δὲ καὶ τὴν ἀλσίνην μυὸς ὠτίδα καλοῦσιν*. Pline, en parlant de l'alsine, dit qu'elle est appelée par quelques-uns *myosotos*. « Alsine, quam quidam myosoton appellant » (XXVII, 8). Il ne s'ensuit pas de là que l'alsine soit rangée parmi les myosotis, mais seulement que ce nom d'alsine a été appliqué par quelques auteurs au myosotis.

Dioscorides ne cite qu'une seule espèce de myosotis, celle qui est décrite dans le chapitre indiqué plus haut. Cette espèce est celle qui est rappelée par Pline (XXVII, 84) sous le titre de *myosota, sive myosotis*. Suivant Sprengel, ce serait le *myosotis scorpioides* Linn. la scorpionne ou myosotis des marais.

Ibn Beithar distingue les espèces de myosotis suivantes :

1. Nous mentionnons d'abord اذان الفار البرى يعرف بافر بعين الهدهد[1]; puis vient la citation de Pline extraite de l'article qui fait l'objet du paragraphe

[1] هدهد, c'est le nom de la huppe, *uppupa epops* Linn. *ἔποψ* des Grecs; דוכיפת Hébr. (Boch. *Hieroz*. III, 107, éd. Rosenmül.). Cet oiseau est mentionné dans le *Coran*, sour. XXVI, v. 200.

qui précède. Il n'est donc pas douteux que nous ayons ici le *myosotis scorpioides*, la scorpionne ou myosotis des marais.

2. اذان الفار البستانى, myosotis des jardins; l'auteur cite immédiatement un extrait de Dioscorides (IV, 87) qui traite de l'*ἀλσίνη*, alsine : ديوسقوريدس فى الرابعة البستانى ومن الناس من يسميه مووس اوطا ومعنى مووس اوطا فى اليونانية اذان الفار وانما سمى بهذا الاسم لان ورق هذا النبات يشبه اذان الفار الخ « Dioscorides, dans son quatrième livre sur l'alsine, dit que certaines personnes la nomment *maos otha;* ces mots chez les Grecs signifient *oreille de souris*. Elle a reçu ce nom parce que ses feuilles ressemblent à l'oreille de souris, etc. » L'article grec se trouve entièrement reproduit. Pline parle de l'« alsine seu myosotis alsine, quam quidam myosoton appellant, nascitur in lucis unde et alsine dicta est » (XXVII, 8). Cette alsine est donc la même que celle dont parle Dioscorides. Suivant Sprengel (I, 174), c'est le *cerastium aquaticum* ou le *stellaria nemorum* des modernes. M. Fée (not. *ad loc.*) veut que ce soit le *parietaria cretica* Linn. la pariétaire de Érèbe. M. Sontheimer se range à cette opinion.

3. اذان الفار البرى, qu'on trouve ainsi indiquée dans Ibn Beithar (fol. 11 r°) : انه شجرة تنبت فى الرمل مفترسة الاغصان الى الارض لها ورق صغار شبه اذان الفار البستانى « cette plante croît dans le sable, ses rameaux sont étalés à terre, ses feuilles petites ressemblent à celles du myosotis des jardins. » Cette description a porté

les commentateurs à voir dans cette plante le *myosotis arvensis* Linn. Nous nous rangeons à cette opinion.

4. اذان الفار اخر. Nous n'avons de cette plante bien reconnue pour être une euphorbiacée que la description suivante donnée par Ibn Beithar d'après Rhazès : اذان الفار احد اليتوعات هو نبت له ورق كاذان الفار عليه زغب ابيض وله سوك دقاق عليها ايضا زغب ابيض اللون اذا قطف يسيل منه اللبن « l'oreille de souris est une des euphorbiacées; cette plante a des feuilles pareilles à celles du myosotis, elles sont couvertes d'un duvet blanc; elle est hérissée d'épines couvertes d'un duvet blanc. Quand on la coupe, il en sort un liquide laiteux. » Cette plante fait bien évidemment partie de la grande famille des euphorbes. Mais quelle peut-elle être? Elle est un purgatif et un vomitif très-énergique. N'aurions-nous point ici l'euphorbe officinal à tige nue et épineuse, qui croît en Afrique et qui est un purgatif violent? Nous n'oserions l'assurer (Déterv. *Hist. natur. verbo* Euphorbe).

الغليوس, nom donné par les Espagnols à une sorte d'euphorbiacée citée par Ibn Beithar d'après El-Gafaki; elle porte encore le nom de نصوص. Aucun de ces deux noms ne se rencontre dans les dictionnaires dont nous pouvons disposer, ni dans aucune nomenclature; nous sommes donc obligé de nous contenter de la description bien incomplète qu'on trouve dans Ibn Beithar.

« Une autre espèce appelée *cheznou*, (en espagnol)

galious, (pousse) cinq ou six rameaux de l'épaisseur du petit doigt qui s'élèvent de deux coudées ($0^m,924$) au-dessus du sol. La plante ne porte point de feuilles, elle n'a que des choses terminées en pointe rangées les unes à la suite des autres. L'ensemble des rameaux ressemble à ces (pousses, qui servent de) flambeaux, qu'on trouve sur les vieux pins (صنوبر). La couleur est verte passant légèrement au pourpre. Ils ont une ressemblance avec de petits serpents. La racine dans la terre est d'un beau rouge. C'est dans le sable que cette plante pousse le plus habituellement, dans le voisinage des mers (à proximité du littoral). Elle fournit un suc lacté, abondant. Ses propriétés sont pareilles à celles de la scammonée, elle purge de la même manière. »

Quel peut être cet euphorbe? il n'appartient point aux espèces herbacées, mais aux espèces à tiges, frutescentes et épineuses, comme le prouve cette disposition des rameaux, قضبان خمسة او ستة فى غلظ الخنصر تعلوا نحو من ذراع لا ورق عليها الا شى رقيق جدا حادّ فى الاطراف « au nombre de cinq ou six qui sont de la grosseur du petit doigt, dépourvus de feuilles que remplacent des choses pointues à l'extrémité, » c'est-à-dire des épines rangées l'une près de l'autre, c'est-à-dire sans doute géminées. « La ressemblance de ces rameaux avec les branches que poussent les vieux pins qu'on emploie pour l'éclairage » كانت جملة قضبانه شبيهة بالفتايل الموجودة على شجر الصنوبر الكبيرة ; puis si l'on ajoute cet autre point de ressemblance avec les

serpents à cause de leur couleur verte prenant une légère nuance pourprée, » ولونها احضر مايل الى الفرفرى قليلا يشبه الحايات الصغار, tous ces caractères confirment la conjecture que nous avons émise. La forme droite épineuse sans feuilles ni ramifications rappelle celle des coctiers cierges. Peut-être serions-nous dans le voisinage de l'euphorbe vireux, mais il nous est difficile et même impossible de rien affirmer.

Le dernier euphorbe décrit par Ibn Beithar et dont il ne donne point le nom ressemble صريمة الجدى الا انه اصغر والتى قضبانه بيض وله ثمر فى اطرافه صلب يلتصق عسر القلع الى السواد فى قدر حبّ الحنطة وكشكله « au *conicera periclymenon*, chèvrefeuille des bois (selon M. Sontheimer le *lanicera caprifolium*, *κυκλάμινος ἑτέρα*, Diosc. II, 195); il est plus petit; la tige est blanche, et le fruit noirâtre, consistant, adhérent aux feuilles dont il est difficile de le séparer. Il a la grosseur et la forme d'un grain de froment. » Quel est cet euphorbe? Il est impossible d'en dire l'espèce et même d'en affirmer la famille. Il paraît vraisemblable qu'il s'agit d'une convolvulacée, dont plusieurs sont lactescentes.

فرفيون, *εὐφόρβιον*. Dioscorides (III, 96) a traité cette euphorbiacée avec un certain développement. Avicenne l'a suivi, et il a traduit la plus grande partie de son article en le modifiant parfois. Ainsi il présente l'*euphorbion* comme une « gomme-résine d'un arbre qui a la forme d'un jujubier, qui croît dans

la terre du *corail*[1] ou pays de la Mauritanie (Mouroussoul). Cet arbre est rempli d'une résine d'une âcreté excessive et très-chaude. Aussi ceux qui la recueillent prennent-ils beaucoup de précautions parce qu'ils craignent la chaleur excessive de cette résine » فرفيون قال الحكم ديسقوريدوس هو صمغ شجرة شبيهة العناب في شكلها ينبت في اوبية من ارض بسد او بلاد موروسل وهذه الشجرة مملوة صمغا مفرط الحرفة والحرارة والحدة ومستخرجوها يخافون منها لزيادة حرارتها الخ. On lit dans Dioscorides : Εὐφόρβιον δένδρον ἐστὶ ναρθηκοειδὲς Λιβυκὸν, γεινώμενον ἐν τῷ κατὰ Μαυρουσιάδα Τμώλῳ, ὀποῦ δριμυτάτου κ.τ.λ. « L'*euphorbion* est un arbre qui a la forme de la férule. Il naît dans la Lybie sur le mont Tmolus; il est rempli d'un suc très-âcre, etc. »

Nos deux auteurs parlent ensuite dans les mêmes termes du procédé pour recueillir la résine dont ils reconnaissent deux espèces différentes : وهو صنفان احدها صاف شبه العنزروت وعظمه في مقدار الكرسنة والاخر متصل شبيه بالعكر وقد يغش بعنزروت, « elle est de deux espèces : l'une, diaphane, ressemble à la sarcocolle, et est du volume d'une vesce noire (*ervum ervilia* Linn.); l'autre est une substance concrète qui ressemble à l'*acar*. On la sophistique avec la sarco-

[1] بسد, nous avons traduit ce mot suivant sa signification usuelle *corail*, mais nous sommes loin d'en garantir l'exactitude. Rien dans le grec, rien dans la version d'Avicenne, ne peut venir en aide. Nous avons pensé que, comme les côtes d'Afrique ou de la Mauritanie abondent en corail, l'auteur avait voulu y faire allusion.

colle. » On lit dans Dioscorides: Ἔστι δὲ δύο γένη τοῦ ὀποῦ, τὸ μὲν διαυγὲς ὡς σαρκοκόλλα, κατὰ μέγεθος ὀρόβου· τὸ δέ τι ἐν ταῖς κοιλίαις ὑελῶδες καὶ συνεστώς κ.τ.λ. « Il y a deux espèces de ce suc; l'une est diaphane comme la sarcocolle, de la grosseur de la vesce noire; et l'autre se coagule, dans les ventricules où elle est reçue, sous un aspect vitreux. »

On voit que si les deux auteurs sont d'accord sur le fond, ils diffèrent quant aux détails. Ainsi le Grec parle de la concrétion dans les ventricules des moutons où elle est reçue et d'un aspect vitreux. L'autre, l'Arabe, n'entre point dans ces détails, et il prend pour point de comparaison le mot عكر qui se traduit par *fæces*, lie. La traduction latine d'Avicenne, qui paraît avoir été faite sur un texte différent du texte arabe, et qui en cela concorde avec la version hébraïque, ne peut être d'aucune utilité pour élucider la question.

Pline, dans le chapitre où il traite de l'euphorbe (XXV, 35), a fait de nombreux emprunts à Dioscorides. Comme lui il en reconnaît deux espèces; il indique le même procédé pour le recueillir, et la même origine de la découverte, mais il ajoute divers détails et propriétés qui ne sont ni dans le grec ni dans l'arabe. Il compare la tige de l'arbuste à un thyrse, et les feuilles à celles de l'acanthe. Il parle ensuite des graines du *coccum* fournies par le *chamælea* de la Gaule, qui sont d'une qualité inférieure à l'euphorbe.

Les commentateurs ne mettent point en doute

que nous n'ayons ici l'euphorbe des anciens, *euphorbia antiquorum* Linn. et même, suivant M. Fée (Comment. sur Pline, *loc. cit.*), l'*euphorbia officinarum* Linn. euphorbe officinal. Nous trouvons dans Forskhal (*Flor. Ægypt.* CXII et 93) trois espèces ou variétés de cet euphorbe portant des noms spéciaux : عرق *euph. officinalis arborea*, غلق *euph. antiquorum major*, خريش *euph. ant. minor.*

Léman fait une réflexion que nous croyons devoir rappeler ; c'est que dans le principe on donna le nom spécial d'*euphorbes* à toutes les euphorbiacées grasses ou arborescentes, et que les espèces herbacées reçurent celui de *tithymalus*, *tithymaloides*, etc. (Déterv. *Dict. verbo citato*). Cette assertion simple est confirmée par les naturalistes grecs, latins et arabes, car nous voyons aussi les mots *τιθύμαλος*, *tithymalus* et يتوع pour les euphorbes herbacés, tandis que les noms d'*εὐφόρβιον* dans Dioscorides, *euphorbia* dans Pline et فربيون dans Avicenne sont appliqués aux euphorbes arborescents.

Il nous semble utile, pour compléter la série des euphorbiacées arabes, de rappeler les noms qui se trouvent dans Forskhal (*loc. cit.*), et dont nous n'avons point parlé.

قصاص *Euphorbia canariensis.*
دهن *Euphorbia tirneolli simplex.*
رميس *Euphorbia tirneolli dichotoma.*
مليبينة *Euphorbia granulata decumbens.*
سبيح *Euphorbia peplus.*

سبسب سوسب *Euphorbia esula multifida.*
كرت كرات سال *Euphorbia aculeata.*
نعانية *Euphorbia retusa.*

LES CUCURBITACÉES.

Les cucurbitacées composent une famille qui se subdivise en genres et en espèces nombreuses. Les formes aussi en sont très-variées et parfois même assez fantastiques, depuis la forme sphérique jusqu'à celle du serpent qui se tord en replis sinueux. Cette multiplicité de configurations rend la détermination difficile, car elle a engendré de nombreuses dénominations qui composent un ensemble fort compliqué. L'embarras s'accroît encore de la concision des auteurs et de la confusion dans l'application des noms. Les textes orientaux surtout, souvent si mal écrits et encore plus souvent fautifs, contribuent à augmenter l'obscurité.

Les cucurbitacées furent cultivées dès les temps primitifs, et elles étaient d'un fréquent usage dans l'alimentation. Car nous lisons dans le *Livre des Nombres* (XI, 5) les regrets que les Hébreux, dans le désert, expriment sur la privation qu'ils éprouvent des concombres et des melons qu'ils avaient en Égypte. Le prophète Isaïe (ch. I, v. 8) parle du lieu où l'on cultivait les pastèques. Théophraste n'a point oublié les cucurbitacées; Athénée s'en est grandement occupé aussi, comme Dioscorides. C'est principalement au point de vue physiologique et médical que ces

deux derniers ont envisagé le sujet. Parmi les Latins, Columelle et Palladius ont traité de la culture, et Pline en a parlé assez longuement.

Parmi les Arabes, l'*Agriculture nabathéenne* en parle assez longuement, parce que, comme toujours, elle introduit ces récits fantastiques ou superstitieux, si fréquents dans ce traité d'agriculture. Kazwini a décrit aussi quelques genres, et Ibn Beithar a traité le sujet avec plus d'étendue. Ibn al-Awam, comme on le comprend, s'est occupé davantage de la pratique et de la culture.

Nous verrons chacun de ces auteurs et leurs divers articles en particulier, au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Ibn al-Awam a consacré un chapitre spécial aux cucurbitacées, qu'il appelle *plantes de fleur*, البقول التى تسمّى النّوار. Nous ne trouvons rien qui nous donne la raison de cette dénomination (ch. xxv, t. II)[1].

[1] Nous admettrons donc que البقول التى تسمى النوار «plantes maraîchères nommées (plantes) de fleurs» est une division des بقول, division que nous ne trouvons nulle part ailleurs. L'*Agriculture nabathéenne* classe aussi les cucurbitacées dans les plantes maraîchères *lunaires*, comme nous le verrons plus loin. On lit dans le manuscrit n° 884, fol. 37 r° f. Suppl. ar. cette définition d'après l'*Agriculture nabathéenne* : قال ابن وحشية فى كتاب الفلاحة البقول نوعان نبات منبسط على وجه الارض «Ibn Whaschieh dit qu'il y a deux espèces de plantes, *bouqoul*, qui s'étendent sur la surface du sol.» Cette dénomination n'est cependant pas limitée à cette sorte de plantes, car nous la trouvons appliquée aux racines alimentaires comme le navet, le radis, la carotte, l'oignon, etc. : ذوات الاصول مثل السلجم الفجل الجزر البصل الخ (Ibn al-Awam, XIII). Nous tradui-

Notre agronome divise les cucurbitacées en trois genres, qui sont à peu près ceux qu'admettent les modernes :

1° القثا, auquel se rattache الخيار;

2° البطيخ, auquel appartiennent الدلاع et النفاح, et non اللفاح comme l'a écrit Banqueri dans le titre du chapitre, ce nom s'appliquant à une autre espèce, comme nous le verrons;

3° القرع, *cucurbita*, la courge, le potiron.

A la fin du chapitre se trouve l'aubergine, بدنجان, quoiqu'elle appartienne à une famille bien différente.

Nous avons dit que la division admise par Ibn al-Awam répondait assez à celle des botanistes modernes. En effet, قثا rappelle le *cucumis*, concombre proprement dit; بطيخ, la pastèque et le melon, *cucurbita citrullus* et *cucumis melo*, avec leurs variétés; enfin قرع, qui est la courge, *cucurbita*, comprend la citrouille avec le potiron, *cucurbita pepo*, avec leurs sous-divisions ou espèces.

La séparation des espèces a-t-elle été toujours

sons par *plantes maraîchères*, ou cultivées dans les marais ou jardins. On peut très-bien aussi traduire par *légumes*, pris dans le sens large qu'on lui donne dans l'usage. Banqueri traduit par *hortalizar*. Nous pourrions trouver un synonyme dans قطان plur. de قطنية, en chaldéen קטנות, dont le sens varie dans son application spéciale. Ibn al-Awam l'applique aux haricots, fèves, etc. aux véritables légumineuses suivant les botanistes (XXIII), ce qui rentre dans le vrai sens du mot chaldéen qui se dit des plantes à silique, comme les pois, les fèves de A. Castel.

bien exacte? n'y a-t-il pas eu, au contraire, de fréquentes confusions? C'est ce que nous verrons.

Les travaux des modernes se rattachant à ce sujet et qui ont fixé notre attention sont ceux de Forskhal (*Flora Ægypt.* LXXV et 167; *Flor. Arab.* CXXII), Raffinau Delille (*Flore de la description de l'Égypte*, t. XIX, p. 108 et 109. Édit. Panckouke).

Forskhal, qui, dans la *Flore d'Égypte,* cite 28 espèces, y compris le جرزهندى, et 15 dans la *Flore d'Arabie*, cite 20 espèces qui présentent d'assez nombreuses différences dans les noms spécifiques, mais qui, pour les noms génériques, se rapprochent souvent de ceux de nos Arabes anciens. Nous aurons donc souvent l'occasion d'établir des comparaisons.

Sprengel, qui a laissé une synonymie abrégée, mais remarquable par son exactitude, dit avoir négligé les noms arabes donnés par Forskhal, parce qu'il doute de leur exactitude. Nous croyons devoir répondre à cette critique que le botaniste suédois, homme fort instruit, rapporte les noms usités dans les pays qu'il a parcourus, et si ses dénominations peuvent manquer d'exactitude pour l'interprétation des auteurs anciens, ils peuvent avoir leur valeur pour celle des auteurs modernes.

Abdallatif et les excellentes notes qu'a jointes à sa traduction son savant interprète devront être souvent appelés à notre aide.

LE CONCOMBRE.

قثا. C'est le nom générique du concombre, *cucu-*

mis, auquel se rattache le *khyar*, الخيار, avec ses divisions. Abdallatif l'admet aussi en y rattachant le *fakous*, الفقوس, et le *qatsad*, القثد. Cette dénomination est assez difficile à préciser, comme tous les noms en histoire naturelle, à cause des dissidences dans leur application soit par les auteurs soit par le langage vulgaire; mais nous nous attacherons principalement à notre auteur agronomique.

Ibn al-Awam admet plusieurs espèces :

1° اسود اللون معرق « noir veiné. » On sait que la couleur noire était souvent un vert foncé. Il est indiqué comme fréquent dans la ville de Faro en Algarve, وهو كثير بمدينة فارس بالغربية.

2° اخر الى الصفرة مخرق « un autre passant au jaune, avec des divisions ou des stries. » Il est commun à Séville. Banqueri dit que cette espèce est nommée dans quelques parties de l'Espagne *calbacinos*, *calbazas de agua*.

3° القنبى هو اخضر غليظ منقط بسود حلو الطعم « le *qanaby* vert gros tacheté de points noirs, de saveur douce. » Cette espèce ne serait-elle pas le *citrullus cortice maculato*, بطيخ الخمس, de la *Description de l'Égypte?* Cependant la description qu'on lit de ce fruit dans les *Notes sur Abdallatif* (p. 129), et donnée d'après Sonnini, diffère beaucoup de celle d'Ibn al-Awam. Forskhal cite également cette espèce dont le fruit serait cylindrique, à chair jaune très-délicate (*Flor. Ægypt.* p. 169).

4° صنف غليظ الجرم اجوف « espèce de gros volume

avec une cavité interne. » Nous ne voyons point d'analogue pour ce gros concombre.

5° العنابى وهو طويل دقيق « le concombre *anâby* (*jujubien*), qui est long et mince. » Cette définition, qui est celle d'un concombre mince et allongé, peut s'étendre au concombre *serpent*, *flexuosus*.

الخيار, LE CORNICHON.

الخيار. Ibn al-Awam présente le *khyar*, que nous traduisons par *cornichon*, et Banqueri par *pepino*, comme appartenant au genre *qatsa*.

الخيار هو القثا الشامى « le *khyar* est le *qatsa* ou concombre de Syrie. » Il en admet deux variétés : احدها صغير ابيض شديد اللحم والاخر اترجى اللون رخو اللحم « l'une d'elles est petite, blanche, à chair ferme; l'autre est couleur cédrat, à chair molle. »

Bové, dans son livre sur les *Cultures d'Égypte*, traduit le mot *khyar* par concombre cultivé ou cornichon, *cucumis sativus*. Il en indique deux espèces : la première qui porterait le nom de قثة et qui est longue et d'un jaune pâle, qui pourrait bien être la seconde espèce de notre agronome arabe. Nous la trouvons bien exactement indiquée dans la *Description de l'Égypte*, où on lit : « cucumis sativus fructu flavo majore qatteh. » Forskhal aussi (*Flor. Ægypt.* 169) cite ce concombre sous les mêmes noms arabe et latin, mais il lui assigne une fleur jaune avec le fruit vert, ce qui établit une différence, peut-être une autre variété.

L'autre variété citée par Bové est le *faqous*, فقوس, dont les fleurs et les fruits sont blancs. La *Description de l'Égypte* (*loc. cit.*) nous parle aussi du *faqous*, *cucumis sativus fructu albo*, sans s'expliquer sur la longueur du fruit. Forskhal dit que le *faqous* a la fleur jaune; que le fruit est cylindrique, strié profondément « subvillosus, sæpe cubitalis; sed minores sapidiores. » Il y en a donc à fruits plus petits; mais la grande dimension indiquée ici nous mènerait au *cucumis flexuosus* qui ne serait qu'une variété du *faqous* de Forskhal.

Abdallatif parle du *khyar* et du *faqous* dans des termes qui nous ramènent au cornichon : الفقوس وهو قثا صغار لا يكبر ولا يعدو اطوله الفتر واكثره في طول الاصبع وهو انعم من القثا واحلى ولا شك انه صنف منه وكانه الضغابيس فاما القثد فهو الخيار « le *faqous* est le *qatsa* de petite espèce. Il reste petit; sa dimension ne dépasse point 0,m250, et le plus souvent il reste à la longueur du doigt (0m,0192). Il est d'une saveur plus agréable que le *qatsa* et plus sucré; on ne peut douter qu'il n'en soit une espèce; il est comme le *dhagabis* (le cornichon)[1]; mais le *qatsad*

[1] ويقال ايضا للقثا الصغار ضغابيس = ضغابيس, plur. ضُغبوس « on donne aussi à un petit concombre le nom de *dhaghabis*. » Est-ce le pluriel et non le singulier qui s'applique au petit concombre? M. de Sacy traduit : « On dirait que ce sont les cornichons. » Nous n'admettons point cette traduction, car ici *dhagabis* n'est qu'un terme de comparaison pris dans une autre espèce que Sprengel traduit par *cucumis Dudaïm*, le تحمن des Arabes, *cucumis scheman* Linn.

est (en réalité) le *khyar.* » (Abdal. texte, 30, et trad. 34 et 124 not.)

Ainsi, pour Abdallatif, le *faqous* est une espèce de *qatsa;* c'est un cornichon. Pour Delille, c'est celui à fruits blancs, comme pour Bové, et pour eux le *khyar* est le nom générique des concombres qui donnent le cornichon, et *qatzé*, قثا, le nom générique des cucuméracées, serait plus habituellement appliqué à ces concombres de plus forte dimension. Dans Ibn Beithar, ce dernier nom prend même plus d'extension, et il se rattache au بيطخ, comme nous le verrons, tandis que la fin de la citation d'Abdallatif donne un nouveau nom pour synonyme du *khyar*, celui de *qatsad*, فامّا القثد فهو الخيار.

Dans notre traduction d'Ibn al-Awam, nous ne pouvions pas rendre *khyar* autrement que par « cornichon; » l'auteur lui-même nous en donne la dimension dans le passage qui suit, où il compare à une moitié de khyar l'enflure qui se montre sur les os du jarret du cheval. والملح هو نتو يكون على عظمى العرقوب مستطيل شبيه بنصف الخيار « le *malah* est une grosseur qui se manifeste sur les os du jarret : elle est en long et ressemble à une moitié de cornichon. » (Texte, II, 657, et trad. II, 2ᵉ part. 195.) Notre seconde autorité, nous la tirons du texte d'Abdallatif, où il est question de la dimension de la banane. وامّا شكلها (الموز) ففى شكل الرطبة الا انه بقدر الخيار الكبيرة « quant à la forme de la banane, elle est celle de la datte verte, sinon qu'elle a la grosseur d'un corni-

chon qui a atteint son développement. » (Texte, 23, trad. 28)[1]. Ces autorités nous paraissent former des arguments péremptoires en faveur de notre opinion, qui se fortifie du nom employé par Bové et la *Flore de la Description de l'Égypte*, qui dit *cucumis fructu minore*. Les deux variétés qu'il y a rattachées, *β*, *fructu flavo* désigné par le nom *qatse* devenu spécifique[2], et *γ*, *fructu albo* sous le nom de *faqous*, seraient précisément les deux variétés qui sont indiquées par Ibn al-Awam. Le قثا عنبى long et mince pourrait, comme nous l'avons dit, comprendre le *cucumis sativus flexuosus*, qui complète la série de M. Delille.

Ainsi, en nous résumant, nous pensons que قثا est plus habituellement le nom générique des *cucumeres* en retranchant le *cucumis melo*, le melon et ses congénères; et خيار s'appliquerait aux concombres de plus petite espèce et aux cornichons, comprenant le فقوس, quelquefois le *qatsa* quand le qualificatif l'indique, et le *cucumis anguinus*.

البطيخ, MELON ET PASTÈQUE.

بطيخ est le nom généralement donné à la *pastèque*, mot dans lequel, sans de grands efforts, on retrouve

[1] Nous différons de M. de Sacy dans la traduction des mots الخيار الكبيرة ; notre savant maître traduit par *gros concombre*. Les termes du texte peuvent autoriser cette interprétation; mais, nous guidant sur la grosseur réelle de la banane, nous avons cru voir dans cette épithète l'indication d'un cornichon qui a atteint la grosseur à laquelle on l'emploie.

[2] Nous voyons ici قثا pris pour خيار, comme dans la première citation d'Abdallatif.

l'arabe, *cucurbita citrullus* Linn. Sous ce nom, notre auteur comprend de même les melons. Ibn Beithar semble aussi faire de *batikh* un nom générique qui comprend le melon ملیون et le بطيخ هندی وهو الدلاع. Ce qu'il y a de remarquable, c'est de voir cette citation, empruntée à Galien : امّا القثا النضيج وهو البطيخ « quant au *qatsa* à sa maturité, qui est la pastèque, etc. » qui rattache la pastèque au concombre.

Nous n'hésitons point, d'après ce qui précède, à maintenir l'exactitude de notre traduction de بطيخ par « melon, » ainsi que l'a fait avant nous Banqueri. M. Sontheimer a traduit par *cucumis melo* et toujours par *melone* et non par *cucurbita citrullus*. Forskhal traduit *batikh* par *cucumis citrullus*, et il ajoute que les Arabes distinguent le *batikh* du *bortikh*, برطخ, qui est la vraie pastèque (*citrullus verus*). Ce dernier nom ne se trouve nulle part; c'est sans doute un nom local.

Ibn al-Awam annonce plusieurs espèces de melons :

1° السكری, le melon sucré; il a un long cou, il est de grosseur moyenne, son écorce est rude au toucher; il est odorant, d'une saveur agréable quand on le laisse jaunir, et atteint sa maturité sur pied. Il ressemble au suivant :

2° البطيخ العقابی, *aquilinus*. Il est de grosseur moyenne; il a un cou allongé, arqué, odorant et d'une saveur sucrée.

3° المرسینی, *myrtinus*.

4° المساوری, ainsi nommé « parce qu'il ressemble

à un coussin » يشبه المساور فى شكله[1]. Il est rude au toucher, de couleur cendrée (de poussière), très-charnu, ample de forme. Il semble se rapprocher du *tibikh* d'Ebn-Wahab. الطبيخ وهو المدوّر الاخرش المركّن الذى لا عناق له[2] « le *tibbikh* est un melon rond, rude au toucher, ample, et qui n'a point de cou. » (Abdallatif, 127 not.) Si ce n'était la couleur, on pourrait voir dans le مساورى le *melon du Sayd* de Bové, 71.

5° الخايشى. Connu chez nous (en Andalousie), dit Ibn al-Awam, sous le nom de الهورى. Il a ce dernier nom d'un village où on le cultive beaucoup. Il a la disposition piriforme de la courge (calebasse), à l'exception du cou; la base est large, et le sommet de la tête, qui est conique, est pointu. Ce serait le *piriformis* de C. Bauhin, 3, 4.

6° الجرايرى, ainsi nommé de ce qu'il a la forme d'une jarre, جرّة. Ce melon ne serait-il pas le *kharbouz*, qui est le « petit bittikh qui a un long cou, qui est lisse et rond? » والخربز فهو البطيخ الصغار الطويل الاعناق الاملس المدوّر. (Abdal. 127 not.)

7° الفلسطينى وهو القسطنطينى ايضا وهو الهندى والسندى ايضا « le *palestini*, qui est aussi le cons-

[1] مسورة, plur. مساور, *pulvinar coriaceum* (Castel, *Kamous*); pour avoir cette forme, le melon devait avoir de l'ampleur et être aplati en dessus et en dessous, ce qui rappelle la forme du cantaloup dit *boule de Siam*.

[2] مركّن, *magnum quasi validis lateribus compactum*, est bien l'équivalent de مفرطح الشكل, attribué par Ibn al-Awam à ce melon.

tantinopolitain, et encore l'indien et le *sindi.* » Plus loin, art. 3, p. 230 texte, nous trouvons dans le titre الدلاع وهو السندى, « le *dalâ* qui est le *sindi*, » et dans le contexte, l'auteur rappelle qu'il a mentionné précédemment cette espèce.

Sous ces noms, nous avons le *dalâ* dont il y a deux espèces : l'une a la graine de couleur noire, et elle est d'un vert tellement foncé qu'il passe au noir; l'autre espèce a la graine d'un rouge pur, elle est d'un vert qui tend à passer au jaune. La couleur de l'écorce et celle de la graine est bien le caractère de la pastèque, melon vert ou melon d'eau, *cucurbita citrullus* Linn.

Abdallatif nous fournit des documents qui se rapprochent beaucoup de ceux d'Ibn al-Awam. Voici ce qu'on y lit : وامّا البطيخ الاخضر فانه يسمى بالعرب الدلاع وبالشام البطيخ الزبش وبالعراق البطيخ الرقى ويسمى ايضا الفلسطينى والهندى « le melon vert, qu'on nomme en Barbarie *dalâ*, dans la Syrie le melon *zabasch*, dans l'Irak le melon *raki*, est aussi appelé *palestini* et *hindi.* » C'est bien, comme nous l'avons dit, le *cucurbita citrullus* qui porte en Égypte simplement le nom de بطيخ. M. de Sacy parle d'un autre nom donné encore par Ibn Beithar à la pastèque, بطيخ الصفيد « melon de Safat, » ville de Syrie. Le dictionnaire le *Schadzour* ajoute cet autre nom بطيخ الرومى.

Ainsi le *dalâ* serait le melon de Constantinople d'Ibn al-Awam. M. de Sacy pense que le nom de زبش

d'Abdallatif est le même que celui de جبس donné par Forskhal au *cucumis citrullus* d'après les habitants d'Alep et que Russell prononce *djibbes* (Abdal. 128, et Forskhal *Flor. Ægypt.* 167, 43).

Abdallatif parle aussi du melon *abdaly* ou *abdalaouy*. ويوجد بمصر بطيخ يسمى العبدلى والعبدلاوى قيل انه نسب الى عبد الله بن طاهر ولى مصر عن المامون واما المزارعون فيسمونه البطيخ الدميرى منسوب الى دميرة قرية بمصر وله اعناق ملتوية وقشرة خفيف وطعمه مسيخ قلما يوجد فيه حلو وينذر فيه ما وزنه ثلثون رطلا واكثر « on trouve en Égypte un melon nommé *abdaly* ou *abdalaouy*. Il en est qui disent qu'il tire son nom d'Abdallah ben-Taher, gouverneur de l'Égypte pour Almamoun. Les cultivateurs le nomment *melon Damiri*, en le rattachant à *Damirah*, village d'Égypte. Il a un cou contourné, sa peau est mince, son goût est insipide. Il en est peu qui aient une saveur sucrée; on en trouve qui sont du poids de trente rotl et plus. » (Abdal. texte, 30, trad. 35, 128 not.)

Forskhal (*Flor. Ægypt.* 168), ضميرى pour دميرى, sans doute, qui est suivant lui le *cucumis melo*, le melon. L'*abdalawi* est pour lui, comme pour Bové, une autre espèce; c'est le melon *chate*, qui pour tous les deux porte encore le nom d'*adjour*, عجور. Bové en indique une belle variété qui porte le nom de *herch*, حرش. Le melon *abdalawi* de Prosper Alpin paraît devoir s'identifier avec l'*abdalawi* ou *cucumis*

chate de Forskhal. Celui-ci dit que le fruit est *utrinque alternatus* « aminci à chaque bout, » comme on le voit dans la figure donnée par Prosper Alpin (*Plant. Ægypt.* XXXVIII). Pour ce dernier, le *cucumis chate* constitue une autre espèce, comme Forskhal admet le *cucumis sativus chata*, قثة, qui ressemble au خيار. Or, c'est ce que peut indiquer la figure donnée par P. Alpin (fol. 40 v°), qui le représente hérissé de poils, *hirsutus*. C'est aussi le caractère assigné au concombre d'Égypte par l'auteur de l'article (Déterv. *Dict. verbo* CONCOMBRE).

عجور est pour Forskhal le synonyme de عبدلاوى, tandis que l'auteur de la partie botanique pour la Description de l'Égypte donne ce nom à l'*abdalawi* non encore mûr, et Sonnini en fait au contraire une espèce différente (*Voyage dans la haute et basse Égypte*, III, 251). Dans Abdallatif, *adjour* est également pris dans le sens de melon non encore mûr, comme le prouve le passage suivant qu'on lit à la suite de l'article qui traite de l'*abdalawi* : وصغارة قبل ان تبلغ تكون كلون اليقطين وشكله وكطعم القثا لها بطون واعناق وتباع بالفقوس وتسمى العجور « les petits, avant d'avoir grossi et pris la couleur du potiron et sa forme, ont la saveur du concombre *qatsé;* ils ont un cou et un ventre ; on les vend avec des *faqous* sous le nom d'*adjour.* » Ainsi ce nom est celui de l'*abdalawi* tout jeune.

Le مليون, qui rappelle bien notre terme générique *melon*, est ainsi défini par Ibn Beithar : وامّا المليون وهو البطيخ الاصفر الصيفى المستطيل من القثا فانه اقل

رطوبة من البطيخ «le *miloan* est le *battikh* jaune d'été obtenu du concombre par l'industrie (horticole). Il a moins d'eau (humidité) que le *battikh*.» Un peu plus loin nous lisons cette citation d'Ibn Mâsiah : وامّا البطيخ الكاين بمصر والمعروف بالملوني الذى له حلاوة غالبة واحمر اللون «le *batikh* qui existe en Égypte, connu sous le nom de *melouni*, est d'une douceur extrême et de couleur rouge.» Voici encore d'après de Sacy (pag. 128 note) cet extrait d'Aboufadhl : المليون وهو البطيخ القثاى النضيج المسمّى عندنا شلنق «le *melioun* (melon) est le *bittikh* cucumérien parvenu à sa maturité, qui chez nous est appelé *schilink*.» Comment doit-on entendre ici le mot قثاى? M. de Sacy a traduit d'abord par «à forme de concombre;» mais ensuite il ajoute entre parenthèses «ou venu originairement du concombre.» Nous trouvons dans la première citation d'Ibn Beithar l'explication de l'épithète qui nous occupe. En effet l'auteur dit que le melon est le *bitikh* jaune estival المستحيل من القثا, litt. *qui résulte d'un changement de condition du concombre*. Quel est ce changement éprouvé dans la condition? est-ce dans la saveur ou dans la forme? Sans entrer dans plus de détails, nous dirons que c'est une espèce hybride, مستحيل, du concombre.

Le nom du melon le plus usité en arabe moderne paraît être قاون, écrit aussi قاوون; en Syrie on emploie le mot بطيخ, et chez les Berbères افقوس, qui rappelle فقوس que nous avons vu plus haut. (*Dict.* de M. Caussin de Perceval, et *Vocab. fr. ar.* de Marcel.)

النفاح. *Noufâh*, sorte de melon nommé à l'article du *bittikh;* puis plus loin dans un article spécial où il est ainsi défini dans le titre : النفاح بنون من اصناف البطيخ وهو يشبه الدلاع لين اللحم مطرق القشر فواح, « le *noufâh* avec *noun* est une des espèces de melon; il ressemble au *dalâ*, sa chair est molle, son écorce est striée; il est odorant. » Sprengel l'indique comme ayant une écorce tendre et striée, *cortice tenero et striato*, sans autre désignation (*Hist. rei herb.* I, 269). Nous ne voyons nulle part ailleurs ce nom de نفاح, sur l'orthographe duquel l'auteur paraît fortement insister, puisqu'il ajoute à la suite qu'il faut lire avec un *noun*, بنون, dans les deux endroits où il en parle.

Loufah, nom vulgaire d'une espèce de melon ainsi décrite dans une citation empruntée par Ibn Beithar au *Temimi* : التميمى فى كتاب المرشد ومن البطيخ نوع صغير مستدير مخطط حمرة وصفرة على شكل النبات العنابى وهو المسمى الدستبوية فان العامة بمصر يسمونه اللفاح ويظنون انه نوع من اللفاح وليس هو منه فى شىء وقد يسمى هذا النوع من البطيخ بالعراق الخراسانى ويسمونه الشمام ايضا وهو فى طبيعته ومزاجه متولد وسط بين البطيخ المعروف عند العامة بالبطيخ على الحقيقة وبين طبيعة الدلاع الذى هو البطيخ الهندى الخ « Altémimy dit dans le livre intitulé *le Morsched* : C'est une espèce de melon de petite taille, de forme ronde, striée de lignes rouges et jaunes, qui a la forme de la plante *anâbi* (de jujube); on la nomme *destabouieh*. Le peuple

en Égypte l'appelle *al-loufah* (la mandragore), parce qu'on croit que c'est une espèce de ce genre de plante, mais c'est à tort. Cette espèce est nommée aussi dans l'Iraq *melon du Khorasan;* on la nomme encore *schamam.* Sa nature et son eau tiennent le milieu entre le melon connu du peuple comme étant le vrai melon, et le *dalâ* qui est le melon indien.» Le melon du Khorasan ou *schamam* est signalé par Forskhal comme étant le *cucumis sativus doudaïm* à fruits très-glabres, de la grosseur d'un citron. L'écorce est jaune, tachetée de taches inégales qui vers les extrémités (*versus polos*) se réunissent pour former des lignes. Il a une odeur forte qui n'est pas désagréable; son odeur est également citée dans Ibn Beithar comme caractéristique, mais de nature froide. وخاصّته ان رائحته باردة « une de ses propriétés spéciales, c'est que son odeur est froide.»

Bové parle aussi du *chemam* des Arabes, le melon du daim. Le dictionnaire Déterv. le mentionne sous le nom de *concombre de Perse* (du Khorasan).

Quelle que soit la manière d'écrire le nom de ce melon, *noufah* ou *loufah,* nous voyons dans les descriptions des points de ressemblance qui portent à en conclure l'identité. Ces points sont: l'analogie avec le *dalâ*, l'odeur et les stries de l'écorce. Le mot arabe لفاح, qui est celui du fruit de la mandragore, يبروح, rappelle le דּוּדָאִים des Hébreux (*Genèse*, xxx, 14), qu'on a l'habitude de traduire par *mandragore* (Rosenmüller, *Bibl. Naturgeschichte*, IV, p. 128).

AL-HINTHAL, LA COLOQUINTE.

الحنظل, *cucumis colocynthis* Linn. الحنظل ويسمى البطيخ البرى. La coloquinte est appelée *melon sauvage,* dit Ibn al-Awam d'après Aboul-Khair. Ibn Beithar contient un long article sur la coloquinte, composé, comme toujours, de citations diverses qui s'étendent largement sur les propriétés médicales de la coloquinte sans rien dire sur la plante elle-même. Al-Baceri est le seul qui nous enseigne que la coloquinte est mâle et femelle. الحنظل صنفان ذكر وانثى فالذكر ليفى والانثى رخوا ابيض املس « la coloquinte est de deux espèces : mâle et femelle. Le mâle est (dur et) fibreux; la femelle a la chair molle, blanche et douce. »

Avicenne et Kazwini ne nous apportent rien de plus qu'Ibn Beithar. C'est dans Dioscorides, cité par ce dernier, que nous trouvons des indications sur l'état de la plante. Voici ce qu'il dit (IV, 178) : *Κολοκυνθὶς, οἱ δὲ κολόκυνθα αἰγός, οἱ δὲ σικύαν πικρὰν, οἱ δὲ κολόκυνθα Ἀλεξανδρίνη, κληματια καὶ φύλλα ἐσΊρωμένα ἐπὶ τῆς γῆς ἀνίησιν, ὅμοια τοῖς τοῦ ἡμέρου σικύου ἐπεσχισμένα· καρπὸν δὲ περιφερῆ, ὅμοιον σφαίρᾳ μέσῃ, πικρὸν ἰσχυρῶς* « la coloquinte, qui est pour les uns le concombre amer, pour d'autres le concombre d'Alexandrie. Elle pousse des feuilles et des tiges qui rampent à terre et qui ressemblent à celles du concombre cultivé et strié. Le fruit est rond, ayant la forme d'une sphère de petite taille; il est d'une très-grande amertume. »

Pline fait de la coloquinte une espèce de courge : « Colocynthus vocatur alia (cucurbitæ species), sed minor quam sativa » ; « on appelle coloquinte une espèce de courge qui est plus petite que celle qui est cultivée » (XX, 8), et le reste du chapitre est consacré aux propriétés médicales de la plante. Théophraste parle du *κολοκύνθη* et non du *κολοκυνθίς*. Nous y reviendrons en son temps.

Forskhal cite le *cucumis colocynthis* sous le nom fautif arabe de هندل pour حنظل. (*Flor. Ægypt.* LXXVI.) Delille, dans la *Description de l'Égypte*, dit qu'en Nubie la coloquinte porte le nom de *horky*.

القرع, LA COURGE OU يقطين[1].

Ibn al-Awam admet plusieurs espèces de courges : 1° التراني المعرق الابيض القصير وهو = التراني. افضلها « la *tourabi* ou terreuse, qui est veinée de blanc et courte ; c'est la meilleure de toutes. »

2° La courge « longue » طويل. Forskhal donne ce nom à une des espèces de *cucurbita lagenaria*, genre qui comprend non-seulement la calebasse, mais encore toutes les espèces allongées, à corps solide, dont on peut extraire la pulpe et user ensuite en guise de vases. Ce serait l'opinion de M. de Sacy.

[1] On lit dans Ibn Beithar : يقطين عند العامّة هو القرع ومن اللغة يقال على كل شجرة التى لا يقوم على ساق مثل اللبلاب وما اشبهه « *Iaqathîn*, pour le vulgaire, c'est la courge. D'après les dictionnaires, ce mot s'applique à toute espèce de plante (*litt.* arbre) qui ne s'élève pas en tige comme le *dolichos lablab*. » (Fol. 400 v°, ms. 1023.)

3° Courge « arrondie et renflée comme un coussin » مستدير مثل المسوّرة مفرط. Cette espèce rappelle le potiron ou la citrouille, qui présente toujours cette forme.

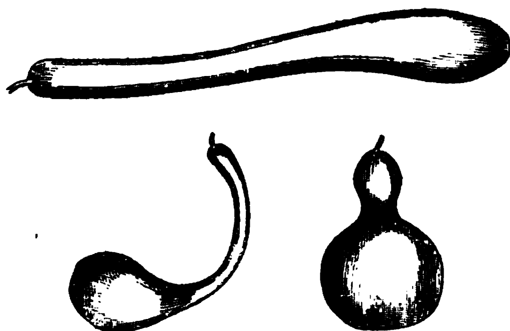
4° La calebasse. ومنها مستدير الاسفل ايضا الى طول قليلا وعنقه طويل واعلاه مستدير ايضا الى الطول قليلا اصغر من اسفله بكثير « il y a aussi l'espèce qui est arrondie par le bas, s'élevant un peu en hauteur. Elle a un long cou; la partie supérieure est arrondie et s'élève un peu en hauteur, mais beaucoup moins que la partie inférieure. » Il est difficile de ne pas voir ici la gourde, variété du *cucurbita lagenaria*, la même que Forskhal désigne sous le nom de قرع مدوّر, variété « fructu globoso, vel basi globoso, dein attenuato. Non edulis; sed a lagenis vasculum aptissimum, etc. » (*Flor. Ægypt.* p. 167, n° 40.)

Quoique la description d'Ibn al-Awam semble bien s'appliquer à la gourde ou calebasse, peut-être, en admettant l'observation de Sprengel, qui dit que la gourde est originaire d'Amérique, il faudrait dans l'espèce décrite par Ibn al-Awam voir ce qu'on appelle la *massue d'Hercule* arrondie à chaque bout, mais plus renflée à la base. L'espèce de Forskhal nommée قرع مدوّر resterait appliquée à la gourde, comme le constate aussi la nomenclature de Bové, qui, ainsi que Forskhal, donne le nom de *qara-madawer* à la gourde qui se vend beaucoup aux pèlerins. Alors cette dernière dénomination serait relativement une locution de la langue moderne.

Plus loin, au n° 42 de la *Flore d'Égypte*, on trouve la courge longue, قرع طويل, dont le fruit est *bicubitalis; coctus edulis*, sorte de concombre de forme très-allongée, dont nous connaissons une espèce à écorce dure blanchâtre, avec des côtes longitudinales. La chair cuite se prêtait à divers assaisonnements. On lui donnait le nom de *giraumont*. Delille (*Descr. Égypt.*) lui donne le nom de *courge trompette*.

Ces descriptions nous ramènent à la citrouille, telle que la décrit Abdallatif : واما اليقطين الذى يقصره الجمهور على الدّبّاء فيكون بمصر مستطيلا وفى شكل القثا ويبلغ فى طوله الى ذراعين وفى قطره الى شبر « quant à la citrouille *al-Iaqthin* dont le vulgaire réunit toutes les espèces sous le nom de *dubbâ*, elle est longue, elle a la forme du concombre, elle atteint en longueur jusqu'à deux coudées ($0^m,924$), et en diamètre à un schabre ou *empan* ($0^m,231$). Cette longueur est bien celle que Forskhal donne à sa troisième variété du *cucurbita lagenaria* dont nous venons de parler, qui atteint la longueur de deux coudées. La seconde variété, portant le n° 41, et nommée *dubba*, *dibbe*, دبّاء et دبّة, serait une autre variété du *cucurbita lagenaria*[1].

[1] Ces variétés de forme du *cucurbita lagenaria* étant difficiles à saisir, nous avons cru devoir présenter les trois formes principales : la gourde ou calebasse; la courge longue dite aussi *massue d'Hercule*, et la forme arrondie sur laquelle s'élève un long cou qui quelquefois se courbe.



Ibn al-Awam parle encore « d'une espèce originaire de l'Inde dont la feuille ressemble à celle du balaustier et du cornichon; sa fleur est jaune, et le fruit est pareil au *dalâ;* il est rond et vert, strié de lignes vertes et rouges et assez dur pour ne pas se laisser entamer par l'ongle. Quand on a enlevé la partie supérieure solide, on trouve dessous une pulpe molle et douce. » القرع الهندى يشبه ورقه ورق الجلنار والخيار ونوارة اصفر وهو كهيئة الدلاع مدحرج اخضر فيه خطوط خضر وحمر وهو صلب لا يؤثر فيه الظفر فاذا اجرد اعلاه الصلب فيجود تحته لباب رخص لين. Nous ne voyons pas bien à quoi peut se rattacher cette espèce; peut-être l'auteur arabe a-t-il exagéré la solidité de l'écorce.

Nous trouvons dans la *Flore de la Description de l'Égypte*, sous le nom de *cucurbita pepo* Linn. *maxima*, قرع استنبولى, le potiron, *cucurbita pepo polymorpha*,

le giraumont, قرع مغربى, qui peut avoir grande affinité avec le قرع طويل et se confondre avec lui. *Cucurbita pepo, fructu minimo,* قرع حوزى. Sous ce nom et celui de courge melonnée, Bové cite une cucurbitacée qu'on mange en hiver avec divers assaisonnements.

Nous avons dit que les cucurbitacées avaient été très-anciennement connues. Nous voyons dans la Bible (*Nomb.* xi, 5) que les plaintes que les Israélites adressaient à Moïse dans le désert expriment, entre autres, le regret d'être privés du concombre קשאים et des melons אֲבַטִּחִים, qu'ils mangeaient pour rien en Égypte. Rosenmüller traduit קִשֻּׁא, *qischua*, plur. *qischuim*, par *cucumis sativus* et قثاء, en talmudique קשות. Gesenius (*Thes. ling. Hebr. Chald.*) traduit simplement par *cucumis* et *cucumeres*. La version grecque traduit par *σικύους*, plur. de *σίκυος*, nom du concombre, comme nous le verrons plus bas. — אבטחים est considéré par Rosenmüller comme étant l'équivalent de l'arabe بطيخ, assimilation qui nous paraît fort exacte, comme celle qu'on peut faire de קשא avec قثاء. Il traduit donc par *cucumis melo* et par *cucumis citrullus*. La version grecque porte *πέπονας*, pl. de *πέπων*, qui rappelle bien le *pepo* des Latins. Gesenius (*Thes. ling. Hebr.*) confirme cette interprétation. Il se livre ensuite à de longues recherches sur l'étymologie des deux mots, recherches dans lesquelles nous ne le suivrons point.

פַּקֻּעוֹת, qui se trouve cité dans la Bible (*Rois*, II, IV, 39), est traduit par M. Cahen par « coloquintes sauvages. » Celsius (*Hierobot.* I, 308 et suiv.), cité par Rosenmüller, p. 126, traduit par *cucumeres agrestes*, traduction qui paraît plus convenable. La version grecque porte *τολύπη ἀγρία*, qui, suivant Suidas, est l'équivalent de *ἀγρία κολοκύνθη*, ce serait alors le *cucumis silvestris*, comme le veut Olaüs Celsius. Peut-être vaudrait-il mieux lire *κολοκυνθίς*, que la version arabe de Dioscorides traduit par حنظل, la coloquinte, ainsi que le traduit la Vulgate; et la version *cucumis prophetarum* admise par Sprengel (*Hist. rei herb.* I, 17) remplit bien la pensée du texte sacré, car le concombre des prophètes n'est pas mangeable.

Nous ne saurions admettre pour l'équivalent de פקע le قثّا الحمار ou قثّا البرى, qui est le *momordica claterium*, espèce de la grande famille des cucurbitacées, mais qui a peu de rapport avec les cucurbitacées proprement dites; elle est très-purgative [1].

[1] Dans l'interprétation de l'arbre que Dieu fit croître miraculeusement pour donner de l'ombre au prophète Jonas et que la Bible nomme קִיקָיוֹן (Jonas, IV, 6, 7), on a voulu voir une cucurbitacée, una cucurbita. On s'appuyait sur ce passage du Coran : وانبتنا عليه شجرة من يقطين. « Nous avons fait pousser sur lui un arbre de cucurbite. » (*Sur.* XXXVII, 146.) Nous avons vu plus haut que يقطين était pris pour la cucurbite. Le mot شجرة, qui signifie *arbre*, ne peut faire obstacle ici à l'interprétation, parce que, comme nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le constater, il s'applique aussi à la pousse d'une plante qui rampe à la surface du sol. Marracci traduit par *cucurbita*.

Maintenant on paraît généralement s'accorder pour voir dans le קיקיון le *Ricinus communis*; c'est ainsi que l'interprète Sprengel

Parmi les Grecs, Dioscorides (II, 162, 163 et 164) cite trois espèces de cucurbitacées :

1° Κολοκύνθα (ἐδώδιμος) *cucurbita* (*esculenta*), ce qui suppose qu'il en connaissait qui n'étaient point comestibles.

2° Σίκυς ἥμερος, *cucumis sativus*, le concombre.

3° Πέπων, *cucurbita pepo*, le melon.

Ailleurs (IV, 178), κολοκυνθίς, la coloquinte.

La première espèce, κολοκύνθα ἐδώδιμος, est dans la version arabe traduite par قرع et يقطين, qui est bien la courge, *cucurbita pepo*. C'est l'opinion de M. Fée; mais Sprengel traduit par *cucumis sativus*, qui nous plaît moins. Il faut aussi, dit avec raison M. Fée, comprendre sous ce nom beaucoup de variétés non indiquées.

Suivant Sprengel, κολοκυνθίς, que nous avons vu plus haut appliqué par Dioscorides à la coloquinte, حنظل, remplace le κολοκύνθη de ce dernier dans Théophraste, dans Hippocrate et dans Aristote, avec

(*Hist. rei herb.* I, 17). C'est aussi l'opinion de Rosenmüller, qui cite à l'appui Olaüs Celsius, Bochart et Michaelis (*Biblische Naturgesch.* t. IV, p. 123), le ricin arabe خروع. Ce qui peut bien appuyer cette opinion, c'est que, dans Dioscorides, le ricin porte entre autres noms celui de κίκι et son huile celui de κίκινον (Diosc. IV, 164). Pline parle aussi de l'huile de *cici*, qui est le ricin (xv, 7). Beidhawi, dans son commentaire sur le verset du Coran que nous avons cité, dit : قيل التين قيل الموز تغطى بورقه الخ «les uns ont dit le figuier, d'autres ont dit le bananier, il fut couvert par leurs feuilles, etc.» La version des Septante traduit par κολοκύνθη. Saint Jérôme, dans la Vulgate, adopte le lierre, *hedera*, et M. Cahen, pour tourner la difficulté, dit tout simplement : Jéhovah fit pousser un *kikaïone*.

le sens de *cucumis sativus*. (Spreng. *Hist. rei herb.* I, 49, 59 et 105.)

Athénée donne sur la courge, *cucurbita*, *κολοκύνθη*, des détails qu'il ne faut pas négliger. « Euthydemus d'Athènes, dit-il dans son livre sur *les Légumes*, appelle la courge *sicya Indica*, parce que sa graine a été apportée de l'Inde. Les Mégalopolitains l'appellent *Sicyonia*. « Theophrastus simplicem non esse cucurbitarum speciem affirmat, sed alias meliores et alias deteriores. Menodorus Erasistratios, amicus Hicosii, cucurbitarum, inquit, alia est Indica quam et sicyam vocant; alia est colocynte, nempe vulgaris. » Κολοκύνθαι. Εὐθύδημος Ἀθηναῖος ἐν τῷ περὶ λαχάνων σικύαν Ἰνδικὴν καλεῖ τὴν κολοκύντην διὰ τὸ κεκομίσθαι τὸ σπέρμα ἐκ τῆς Ἰνδικῆς. Μεγαλοπολῖται δὲ αὐτὴν Σικυωνίαν ὀνομάζουσι. Θεόφραστος δὲ τῶν κολοκύντων φησὶ οὐκ εἶναι ἓν μέρος ἰδέας· ἀλλ' εἶναι τὰς μὲν βελτίους, τὰς δὲ χείρους. Μηνοδῶρος δὲ ὁ Ἐρασιστράτειος Ἰκεσίου φίλος, τῶν κολοκύντων φησὶν ἡ μὲν Ἰνδικὴ, ἡ δὲ καὶ αὐτὴ καὶ σικύα, ἡ δὲ κολοκύντη. Ici l'auteur proclame la pluralité des espèces, et de plus il semble faire une distinction entre le *kolokyntè* et le *sicua*. (Athén. *Deipn.* II, p. 58.)

Sicus emeros, *σίκυς ἥμερος*, est donc le concombre, *cucumis sativus* Linn. le *σίκυος* de Théophraste, dont il indique trois genres : le *Laconicum*, le *Scytalium*, le *Beotium*, Λακωνικόν, Σκυταλιόν, Βοιώτιον. (*Hist. Plant.* VII, 4.) Pline répète cette classification (XIX, 23), mais il serait difficile de trouver chez nous les équivalents.

Stapel, dans son commentaire sur ce passage de Théophraste, p. 781, dit que *σίκυος* est le nom générique qui comprend les *pepones* et *cucumeres* et autres fruits de même nature. Galien, ajoute-t-il, dit que plusieurs médecins ne veulent point qu'on dise simplement « pepon non simpliciter appellandum « *πέπονα*, sed eum *σικυοπέπονα*, id est cucumeralem « peponem, ac si *πέπων* ex genere *τῶν σικύων* esset. » C'est de là qu'est venu le *melo-pepo* de Pline, qui est pour M. Fée le *cucumis melo* Linn. peut-être le *σίκυς*. (Diosc. II, 163.)

Les *Géoponiques* distinguent aussi la *κολοκύνθη*, *cucurbita*, et *σίκυς*, *cucumis*. Elles ont aussi une troisième espèce, le *μηλοπέπων*, *melo pepo*, sans doute le même que Pline (*Géop*. XII, 19 et 20). Ce dernier nom devait être relativement moderne, puisque le chapitre qui en traite est attribué à Florentinus.

Théophraste admet trois espèces qui impliquent une différence entre *sicus* et *sicua* : *καὶ γὰρ ὁ σίκυος, καὶ ἡ κολοκύντη, καὶ ἡ σικύα*. (*Hist. Plant*. I, 22.) Suivant Sprengel, *σίκυος* est le *cucumis melo*, *σικύα* le *cucurbita pepo*. (*Hist. rei herb*. I, 105.) *Πέπων* serait le *cucurbita citrullus*.

On trouve dans le traité de Saumaise (*Hyles iatricæ*, cap. XXXV), que les Grecs, vers la fin de l'empire, distinguaient aussi trois genres de cucurbitacées : *πέπων*, *ἀγγούρια* et *τετράγγουρα*. Actius *σικύους explicat anguria*, *ἀγγούρια*, et Suidas *σικύα τὰ τετράγγουρα*. Il ajoute : *σίκυος*, pour les anciens Grecs, c'était le concombre vulgaire ordinaire; c'était donc

aussi *ἀγγούρια*, et *τετραγγούριον* était aussi un concombre, mais inférieur en volume. Cependant les deux différaient si peu l'un de l'autre que souvent on en confondait les noms. Dans le même chapitre il est encore parlé du *κιτράγγουρον* qui est le *κίτρινον ἀγγούριον*, id est *citrium cucumis;* ce serait pour les Arabes القثا الاصفر. Nous trouvons aussi l'étymologie du *melo pepo*, *μελοπέπων*, *a mellea suavitate.* Cette étymologie est-elle bien exacte? Nous n'oserions le soutenir, mais nous le rapportons d'après l'auteur, pour compléter nos documents. Du reste, on peut voir la longue et savante explication de Saumaise dans le chapitre cité plus haut.

Pline (XIX, 23 et 24) parle de trois genres de cucurbitacées : *cucumeres*, *pepones*, *cucurbitæ.* Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il présente les concombres comme cartilagineux et ayant le fruit hors de terre. « Cartilaginei generis, extraque terram est cucumis. »

Le *pepo* est pour notre auteur latin le concombre arrivé à une grosseur excessive, « quum magnitudine excessere, pepones vocantur. » Il admet aussi les concombres verts de petite taille qui paraissent spéciaux à l'Italie. En Afrique ils sont excellents et abondants; en Mœsie ils deviennent très-gros. La couleur peut être jaune, verte ou noire, cette dernière nuance est peut-être la nuance verte très-intense.

Le *mélo-pépon* aurait été une espèce nouvelle à l'époque où écrivait Pline; il se serait produit en Campanie. Il avait la forme du coing, *mali cotonei effigie.*

La première citée de ces espèces est bien le *cucumis sativus* Linn. Les soins qu'on prenait pour la culture, afin d'en fournir en tout temps à l'empereur Tibère, l'indiquent assez. Le *pépon*, par sa grosseur, cesse d'être un simple concombre; il devient le *cucurbita pepo* Linn. le potiron. Le *melo-pepo*, *σίκυος πέπων* Hipp. est le *cucumis melo* Linn. le melon. Pline rappelle aussi les trois sortes de concombres admises par Théophraste.

Les courges sont pareilles aux concombres pour leur nature, *similis et cucurbitis natura*. Les diverses formes de courges, qui quelquefois vont en s'allongeant beaucoup, ne sont point oubliées. Il faut aussi faire attention à l'usage qu'on faisait des courges comme aiguières pour les bains ou pour des vases propres à contenir des liquides. « Nuper in balnearum usum venere urcearum vice, jam pridem vero etiam cadorum ad vina condenda. » Pline admet deux espèces distinguées par deux noms différents suivant que la plante est grimpante ou rampante. La première est dite *camerarium* et la seconde *plebeium*. La première comprendrait la *cucurbita lagenaria*, la calebasse dans toutes ses formes, et la seconde, suivant M. Fée, est une variété de citrouille à feuilles rudes. Ce serait القرع الطويل dans toutes ses formes.

Parmi les agronomes romains, Columelle et Palladius ont parlé des concombres et des courges. Dans son poëme sur la *Culture des jardins* (X, vers 380), Columelle dit, en parlant des deux espèces principales :

Intortus cucumis, prægnansque cucurbita serpit.
Una neque est illis facies.

La première s'appliquerait spécialement au concombre serpent, *cucumis flexuosus;* mais l'épithète admise ici pour l'effet poétique et afin de faire image n'empêche pas que ce nom ne s'applique aux diverses espèces de concombres de forme allongée, et comprenant خيار قثوص des Arabes. La courge qui serpente avec son gros ventre, *prægnans*, serait la citrouille, le potiron et leurs diverses formes, dont peut-être il ne faudrait point exclure la *cucurbita lagenaria* dans ses diverses formes, qui peut-être est ici dite *prægnans* à cause de son volume plus gros et plus renflé que celui du concombre. Ce qui conduit à cette conjecture, c'est ce qu'ajoute ensuite le poëte, qu'on peut en obtenir des vases propres à la conservation du miel et du vin. Nous aurions ici les قرع طويل et الخ قرع مستدير الاسفل dans toutes leurs variétés.

Du reste, M. Fée fait cette réflexion très-juste que « à travers l'obscurité qui règne dans les auteurs latins, il semble qu'on doive entendre par *cucumis* le concombre, par *pepo* notre potiron, par *melo-pepo* le melon, et par *cucurbita* la courge; du moins Columelle, en donnant à la *cucurbita* l'épithète de *fragili collo*, semble en fournir la preuve. » (*Cult. hort.* 236.)

Sprengel signale de l'exactitude dans la classification des Arabes, tout en ajoutant peu de confiance

dans ses dénominations (*Hist. rei herb.* I, 269). Néanmoins nous éprouvons de la difficulté pour arriver à quelque chose de bien rigoureusement exact, à cause de l'obscurité qui règne dans les définitions. Prosper Alpin lui-même signalait l'embarras du commentateur. D'un autre côté, les espèces cultivées dans les jardins sont très-facilement modifiées par la culture, et les cucurbitacées nous paraissent un genre dans lequel il est le plus facile d'obtenir des hybrides. L'influence des différents climats a dû aussi exercer une grande action sur les formes et le goût.

Pour compléter nos recherches sur les cucurbitacées, nous parlerons brièvement de la momordique piquante, *momordica elaterium* Linn. Les Arabes l'appellent *concombre d'âne* ou *concombre sauvage*. On lit dans Ibn-Beithar (fol. 297 v°, ms. 1023 A. F.) :

قثّا الحمار وهو القثّا البرى وهو العلقم عند امّتنا بالاندلس

« le concombre d'âne, c'est le concombre sauvage, (le concombre élastique, *momordica elaterium* Linn.), le *alqam* du vulgaire espagnol. » Suivant Dioscorides, l'*elaterium* est un médicament qu'on tire du fruit du concombre (sauvage). Τὸ δὲ λεγόμενον ἐλατήριον ἐκ τοῦ καρποῦ τῶν σικύων σκευάζεται. « E fructu cucumerum agrestium medicamentum fit quod elaterium vocatur (IV, 155). » Avicenne consacre à la momordique un article seulement pour rappeler ses propriétés médicales. Pline parle aussi de l'*elaterium* extrait du concombre sauvage beaucoup plus petit

que le concombre cultivé : « Cucumeram silvestrem esse diximus multo infra magnitudinem sativi. » Assertion qui est très-exacte et très-caractéristique. Tous les médecins grecs et arabes avec Pline attribuent de nombreuses et énergiques propriétés à la momordique.

La synonymie de cette plante ne présentant aucun doute, nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

L'*Agriculture nabathéenne*, traitant des cucurbitacées, les range parmi cette classe de végétaux cultivés appelée بقل, plur. بقول ou ابقال « plantes maraîchères. » L'*Agriculture nabathéenne* admet ensuite trois genres :

1° البطيخ, qui se divise en deux espèces : le sauvage et le cultivé; le sauvage est appelé coloquinte, البرى يسمى الحنظل; l'espèce cultivée se subdivise en trois : l'indien, le chinois et celui du Khorasan, والبستانى ثلاثة اصناف هندى وصينى والخراسانى. Nous avons vu toutes ces espèces; nous n'y reviendrons pas. Seulement nous ferons remarquer que l'*Agriculture* donne à l'*abdalawi*, qui forme le *khorasani*, un long cou, عنق كبير, tout simplement, tandis qu'Abdallatif dit qu'il est avec un *cou courbé*, اعناق ملتوية. M. de Sacy a cru devoir traduire par *cou contourné*, ce qui ne se trouve dans aucune des cucurbitacées, tandis qu'il en existe une espèce dont le cou est courbé en forme de crochet. لوى à la 3e forme signifie bien *se contorsit, contortus fuit*, mais il signifie aussi *se curvavit, curvatus fuit*. (V. Freytag, *verbo* لوى.)

2° الخيار, le cornichon.

3° القثّا البستاني, le concombre cultivé.

4° القرع. Nous nous sommes assez étendu sur ces mots pour nous croire dispensé d'y revenir.

Sagrit fait des cucurbitacées « des plantes lunaires, نبات قمرية, dont l'humidité augmente lorsque les influences de la lune et de la planète Mars agissent simultanément sur elles et les ramollissent » . قال صغريت وقد اشترك في البطيخ القمر والمريخ فيفرط رطوبته واسترخاوه. Vient ensuite la description de procédés fantastiques pour amener la production spontanée de ces plantes, procédés que nous nous dispensons volontiers de reproduire.

LE PLATANE.

الصفيرا وهو الدلب. Le véritable nom arabe du platane est دلب *dolb*, et c'est abusivement que les Espagnols lui ont donné le nom de صفيرا *çaphira*, comme nous l'apprend Ibn-Beithar.

Cette confusion entre les deux noms jette aussi du trouble dans la rédaction de l'article d'Ibn al-Awam.

Ce nom paraît avoir été appliqué à plusieurs espèces d'arbres de natures fort différentes. Ainsi un arbre à feuilles pareilles à celles du mûrier cultivé, mais de plus petite dimension, ne peut être pris pour un platane, pas plus qu'un arbre dont les fruits sont un poison, ou celui qui, étranger à l'Espagne, y est importé pour la teinture. Quels peuvent être ces arbres? Il est impossible de le dire.

Ibn-Beithar donne une description du *çaphira* qui ne jette aucun jour sur la question : صفيرا يقال على الشجرة التى يصبغ بها الصباغون بخشبها واهل مصر يعرفونها بعود القيسة وشجرته لا تسمو من الارض كثيرًا وورقها يشبه ورق الخرنوب الشامى سوا الا انه امتن من ورق الخرنوب وفيه نقط حمر وسود وعلى اغصانه قشر الى السود هكذا رايته ببلاد انطاليا واما اهل المغرب الوسط فيوقعون هذا الاسم اعنى الصفيرا على الشجر المسمى بالبربرية ڤ امليلس....... وزعم ايضا بعض الشجارين بالاندلس الصفيرا هو الدلب وليس كما زعم. « *Çaphira.* Ce nom est appliqué à un arbre dont le bois est employé par les teinturiers. Les Égyptiens le connaissent sous le nom de *bois de qissah*[1]. Cet arbre s'élève peu au-dessus de la surface du sol. Sa feuille ressemble à celle du caroubier de Syrie, si ce n'est qu'elle a plus de consistance. On y remarque des points rouges et noirs. Ses rameaux ont une écorce qui tire sur le noir. C'est ainsi que je les ai vus dans la contrée d'*Inthaliâ*[2]. Mais les peuples du Magreb

[1] M. Sontheimer lit القبسة, *alqabasset.*

[2] انطاليا. Satalie, ville de la Caramanie citée par Aboulféda comme un port de mer faisant partie de l'empire grec, بلاد الروم, p. ٣٧. Édrisi, après avoir parlé d'Antalia (Satalie), p. 308, 310, 312, parle de انطاليه...الجديدة, Antalia la Neuve, de انطاليا المحرقة, Antalia la Brûlée, t. II, p. 129, 134. M. Sontheimer lit انطاكية, Antioche.

central appliquent ce nom, c'est-à-dire çaphirâ, à un arbre nommé *amlias*... Il est des botanistes espagnols (ou qui s'occupent des arts des arbres) qui pensent que le *çaphira* est le *dolb* (le platane), mais il n'en est point ainsi. » Ce passage, qui nous laisse dans l'obscurité sur la nature des arbres qui portaient le nom de *çaphira*, nous confirme seulement que c'était en Espagne qu'on l'appliquait au platane. (Ibn-Beith. fol. 253 v°.)

Dolb, دلب, est donc en réalité le nom du platane, *πλάτανος* des Grecs. Tous les auteurs qui ont parlé du platane nous le citent comme un arbre magnifique, prenant beaucoup de développement et très-apprécié à cause de la fraîcheur de l'ombre qu'il procure. Pline parle avec détail de l'importation du platane en Italie; il dit combien il était recherché et les soins minutieux qu'on en prenait (XII, 3 et suiv.).

Les descriptions laissées par les anciens et surtout par les Arabes, combinées ensemble, sont d'une précision qui ne laisse aucun doute. La forme palmée ou digitée des feuilles ainsi que le port de l'arbre sont bien décrits par Abou-Hanifah cité par Ibn-Beithar (fol. 167 v°, mss. B. I. 1023, A. F.) : دلب
ابو حنيفة الدلب هو الصبار والصبتار الفارسى وقد جرى
فى كلام العرب والدلب نوع من شجرة ما قد عظم واتسع وهو
معروض بالورق واسعه شبيه بورق الكرم ولا نور له ولا ثمر
وزعم بعض الرواة انه يقال له العشم « le *dolb*. Abou-

Hanifah : le *dolb*, c'est le *sibâr* ou *sîbtar* des Persans. Ce mot a passé dans la langue arabe. Le *dolb* est de ces arbres qui deviennent grands et spacieux ; sa feuille a une surface large, elle ressemble à la feuille de la vigne. Il ne porte ni fleurs ni fruits. Il est des savants qui croient que le *dolb* est l'arbre appelé *aschem.* » Un passage extrait de Ishaq Ben-Omron ajoute beaucoup à cette description : شجر الدلب كثير متدوّح له ورق كثير مثل كفّ الانسان يشبه ورق للخروع الا انه اصغر منه ومذاقه عفص وقشر خشبه غليظ احمر ولون خشبه اذا شقّ احمرّ خليجى وله نور صغير يتحلحل خفيف اصفر ويخلفه اذا سقط حبّ اخرس اصفر الى الحمرة والغبرة كحبّ الخروع واكثر ما ينبت فى السعارى وفى بطون الاودية « le platane est un arbre qui prend une grande étendue ; ses feuilles ressemblent à la main humaine et à la feuille du ricin (*ricinus communis*), sinon que celle-ci est plus petite, avec une saveur styptique. L'écorce est épaisse et roussâtre (*litt.* rouge) ; celle du bois, quand il a été fendu, est de la couleur rouge *khalidji*[1]. Il a une fleur petite qui se sépare *en groupes*[2], légèrement jaunâtre ; quand elle tombe, il lui succède un fruit rude au toucher, d'un

[1] Nous ne voyons rien qui nous indique ce que peut être cette nuance احمر خليجى, rouge *kalidji.*

[2] نور صغير يتخلخل, petite fleur qui se sépare en groupes. Nous croyons voir ici l'indication des fleurs détachées se groupant pour former les *pilulæ* ou fruits du platane.

jaune passant au roux et au cendré, semblable au fruit du ricin. Le platane pousse plus habituellement dans les plaines chaudes (*litt.* déserts) et dans le fond des vallées. » En ajoutant ces quelques mots de Kazwini : ورقها يشبه الاصباع الخمس « sa feuille ressemble aux cinq doigts de la main, » cette description du platane ne laisse rien à désirer; c'est celle du *platanus orientalis* Linn. dont les feuilles larges sont encore aujourd'hui comparées à celles de la vigne ou à la main quand les doigts sont écartés. La fleur, dont la description est insuffisante au point de vue de l'exactitude scientifique, est bien indiquée comme se séparant par groupes qui donneront des fruits de forme sphérique hérissés de petites pointes ainsi que ceux du ricin, et que Dioscorides compare à de petites sphères, *σφαιρία* (I, 107), et Pline à de petites boules, *pilulæ* (XXIV, 29).

Ce reproche adressé par Abou-Hanifah au platane de ne produire ni fleur ni fruit s'explique très-bien par ce qu'on lit dans le passage de l'*Agriculture nabathéenne* cité par Ibn al-Awam : شجرة الدلب من الاشجار البرية وهي شجرة صلبة العود جدا لا تكاد تنجر وتطول في الشتا كثيرا وليس له حمل ينتفع به ولا يوكل « le *dolb* est un arbre des champs (où il croît spontanément). Son bois est très-dur et difficile à travailler. Il prend beaucoup d'extension en hiver. Il a un produit (un fruit) dont on ne peut tirer parti et qui ne se mange pas. » Ainsi l'absence de fructification devrait s'entendre de la

non-production de fruits comestibles, car nous allons voir qu'on en tire parti en médecine. M. de Sacy avait déjà, dans sa *Chrestomathie arabe* (III, p. 476), protesté contre ce reproche de stérilité adressé au platane et mis Kazwini en opposition avec lui-même.

Avicenne, dans son article sur le platane, parle aussi de son fruit, جوزة « sa noix, » et plus loin il se sert de l'expression ثمرته الطرية, « son fruit frais ou vert, » etc. Kazwini, en parlant du fruit du platane, dit qu'on l'appelle *noix du cyprès*, ويقال لثمرته جوز السرو. Il est très-probable que le fruit du platane aura été confondu avec celui du cyprès, quoique la seule analogie qui existe entre les deux, c'est la sphéricité et un volume à peu près égal[1].

Nous avons vu que Dioscorides donnait au fruit du platane le nom de *σφαιρία* et Pline celui de *pilulæ*. Nous sommes donc très-surpris de trouver, dans la traduction de Pline par Poinsinet de Sivry, ce mot rendu par *boutons*, dans celle d'Ajasson de Grandsagne (Panckouke) par *bourgeons*, et dans celle de M. Littré (Didot, coll. Nisard) par *excroissances*, lorsque le passage, s'appliquant à leur action comme

[1] M. de Sacy, qui, dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux, avait lu جوز السر, dit qu'il suppose que Kazwini avait écrit جوز السرو, et confondu le fruit du platane avec la noix du cyprès. Ce passage de la traduction persane qu'il cite parle du fruit sans indiquer aucun nom particulier : ثمرهٔ آنرا با شحم ضماد سازند از برای نهش هوام نافع بود. Quant à nous, nous avons été confirmé dans notre lecture par le texte qu'a publié M. Wüstenfeld.

antidote pour neutraliser l'effet des morsures des serpents ou insectes venimeux, est bien la répétition de ce qu'on lit dans Dioscorides : *τὰ δὲ σφαιρία χλωρὰ σὺν οἴνῳ ποθέντα, ἑρπετοδήκτοις βοηθεῖ.* « Pilulæ vero vi« rides in vino potæ serpentum morsibus auxiliantur » (Diosc. I, 107). On lit dans Avicenne : ثمرته الطرية بالشراب لنهش الهوام « son fruit vert avec du vin est utile contre les piqûres des reptiles ou insectes, » et la version persane de Kazwini, citée par M. de Sacy, dit la même chose (476, n. 21, *loc. cit.*). Avicenne ajoute immédiatement : وجوزه مع الشحم ضماد للنهش والعض « de même que sa noix mêlée de graisse appliquée en emplâtre (est profitable) contre les piqûres et les morsures, » tandis que dans Dioscorides, parlant des *pilulæ*, on lit : *ἀναληφθέντα δὲ σΊέατι πυρίκαυσΊα θεραπεύει.* « Exceptæ autem cum adipe igni ambusta sanant. »

Théophraste est le seul parmi les naturalistes anciens qui signale la décortication annuelle et spontanée du platane; les Arabes ni les Latins n'en disent rien. Après avoir parlé de l'influence fâcheuse exercée sur les arbres par l'ablation de certaines parties, il ajoute : *Καὶ γὰρ φλοιοῤῥαγία ἔνια τῶν δένδρων ἐσΊὶν ὥσπερ καὶ ἡ ἀνδράχνη, καὶ ἡ πλάτανος ὡς δὲ οἴονται, πάλιν ὑποφύει νέος, ὁ δὲ ἔξωθεν ἀποξηραίνεται καὶ ῥήγνυται καὶ αὐτόματος ἀποπίπΊει.* « La rupture de l'écorce a lieu (spontanément) dans quelques arbres, comme pour l'*andrachné*[1] et le platane. Il en est qui pensent

[1] Ἀνδράχνη a été traduit par Heinsius par *portulaca;* c'est effecti-

qu'une nouvelle écorce se forme en dessous et que par suite l'écorce extérieure se dessèche, se rompt, et tombe spontanément. » (*Hist. Plant.* IV, 18 Heinsius et 15 Schneider.)

Les Arabes, les Grecs et les Latins parlent beaucoup de l'action délétère exercée par les feuilles de platane sur les chauves-souris. Ibn al-Awam nous apprend que « quand il a été pratiqué dans une maison une fumigation avec les feuilles ou les branches vertes du platane, les scarabées, حنافس, s'enfuient; les chauves-souris, خفاش, s'enfuient de même. Son odeur est mortelle pour les vers (ou chenilles) de toute espèce, ceux particulièrement qui prennent naissance dans les plantes potagères, بقول, et les jardins. »

Kazwini dit à l'article du *dolb* que « les scarabées fuient le platane, ce qui fait qu'il est certains oiseaux qui en mettent les feuilles dans leurs nids dans la crainte des scarabées » يهرب منها الخنافس ولذلك بعض الطيور تجعلها في اوكارها مخافة الخنافس. Avicenne dit (*loc. cit.* 158): الخنافس تموت من ورقه, « les scarabées sont frappés de mort par ses feuilles (du platane); » plus loin, Kazwini, à l'article de la chauve-souris: وتهرب من ورق الدلب اذا نزل في مكانها « elle fuit la feuille du platane lorsqu'il en tombe dans son nid. » M. de

vement le sens que reçoit le plus habituellement ce mot; mais ici ce n'est pas le cas; il s'agit évidemment d'un arbre. C'est, comme le dit Sprengel, l'*Arbutus andrachni* Linn. ou arbousier à panicules, connu sous le nom d'*Andrachné* par les jardiniers et les botanistes. (*Hist. rei herb.* I, 90.)

Sacy, comparant ces deux passages, en conclut que le texte de Kazwini et celui d'Avicenne sont fautifs dans l'article du *dolb*, où il aurait fallu lire خفاش, ou خفافيش au pluriel. Ne peut-on pas répondre que, les deux noms se trouvant dans Ibn al-Awam, il est fort possible que Kazwini ait négligé l'un des deux? M. de Sacy se fonde particulièrement sur l'opinion assez unanime des Grecs et des Latins sur l'effet exercé par la feuille de platane sur la chauve-souris. Pline dit : « Platanus adversatur vespertilionibus. » « Le platane est contraire aux chauves-souris » (XXIV, 29)[1]. Élien, dans son *Histoire des animaux*, I, 37, dit positivement : *Οἱ πελάργοι λυμαινομένας αὐτῶν τὰ ᾠὰ τὰς νυκτερίδας ἀμύνονται πάνυ σοφῶς... πλατάνου φύλλα ἐπιφέρουσι ταῖς καλιαῖς, οἱ δὲ νυκτερίδες, ὅταν αὐτοῖς γειτνιάσωσι ναρκῶσι, καὶ γίνονται λυπεῖν ἀδύνατοι.* « Ciconiæ, ovis suis perniciem molientes vespertiliones sapientissime vindicant, quum platani folia in nidos suos inferunt, ad quæ accedentes vespertiliones, torpore comprehensæ, perniciem adferre non queunt. » La même chose se trouve répétée dans les *Géoponiques* (XV, 1). On lit (XIII, 13, Περὶ νυκτερίδων) : *Εἰς τὰς ὁδοὺς κρέμασον φύλλα πλατάνου καὶ οὐκ εἰσελεύσονται.* « In viis publicis pla-

[1] Nous ne comprenons pas comment le traducteur de la collection Panckouke a pu rendre ces trois mots latins par cette périphrase : « Le platane arrête les mauvais effets des chauves-souris. » Rien n'autorise cette interprétation ni dans le texte ni dans aucun commentateur. Pline a seulement voulu rappeler très-sommairement l'action répulsive exercée par les feuilles du platane contre les chauves-souris. Erreur répétée par beaucoup d'auteurs anciens, comme nous le voyons ici.

tani folia suspende et vespertiliones non ingredientur. »

Nous avons vu, au chapitre des *Euphorbiacées*, que dans Ibn Beithar le *dolb* était cité parmi cette famille de plantes; nous nous sommes assez expliqué sur cette question pour ne plus avoir à y revenir.

Ainsi, pour nous résumer, le دلب est donc le *platanus orientalis* Linn. le سپار ou سپتار des Persans, *πλάτανος* des Grecs; la version arabe de Dioscorides porte فلاطانوس وهو الدلب. Bodée de Stapel, dans ses *Commentaires* sur le liv. IV, ch. VII de Théophraste, p. 406, où il parle longuement du platane, dit que les poëtes avaient l'habitude d'employer le mot *πλατάνιστος*, s'appuyant sur l'autorité de Phavarin. On voit ensuite des exemples tirés d'Homère (*Iliade*, II, 310) et de Théocrite (*Idylles*, XVIII, 44).

Nous voyons dans Ibn Beithar que le دلب était confondu avec عشم, qui n'était peut-être qu'un nom local comme صنيبرا. Ce mot *aschem*, عشم, n'est expliqué dans les dictionnaires que par ces mots vagues : *arbores quædam*. M. Sontheimer le rend par *platanus*. Nous trouvons dans Castel (*Lex. hept.*) le mot دلب traduit par *populus* et *platanus*. C'est ainsi que le chaldéen דלוב et דולבא est traduit par *castanea* et *platanus*, et le syriaque ܕܘܠܒܐ, *doulbo*, est aussi expliqué des deux manières. M. de Sacy proteste contre l'application du mot *peuplier*, qui en arabe est حور. Il cite ensuite le passage suivant d'Olaüs Celsius : « Qui castaneum reddunt, rabbinos sequuntur quibus nemo fidat in re herbaria. » (Abdal. p. 81, *fin.*) עַרְמוֹן, nom

de l'arbre qui fournissait à Jacob les bâtons noircis qu'il jetait dans les lieux où s'abreuvaient les moutons de Laban (*Genèse*, xxx, 37), est traduit généralement par *platane*, les Septante ont employé le mot *πλάτανος*. (V. Rosenmüller, *Bibl. Naturgesch.* t. II, 1re part. 267[1].)

Saumaise, dans le *Hyles iatricæ*, p. 81, ch. LXV, dit que c'est par un abus de mot qu'en France on a donné le nom de *platane* à un arbre qui s'éloigne du platane autant que possible; c'est une espèce d'érable à laquelle on aurait imposé le nom de *platane*. Nous pensons que Saumaise a voulu parler de l'*érable plane, acer platanoïdes*, qui n'a avec le platane aucune analogie que par la forme des feuilles.

Pline, dans le ch. v, l. XII, raconte l'origine du platane, la faveur dont il jouissait chez les Romains, qui le recherchaient à cause de la fraîcheur de son ombrage. Bodée de Stapel entre aussi dans de grands détails sur ce sujet (p. 407).

Pline, au ch. VI, nous parle du *chamæ platanus* ou platane nain. Mais en même temps il nous apprend que cet état est la conséquence de la culture et d'une taille souvent répétée, « fit autem et serendi genere et recidendi. » Ce serait donc exactement la même chose que ce qui chez nous arrive pour la

[1] Les anciens lexicographes, Castel, Golius, etc. ont donné le nom de platane des Indes, *platanus Indica*, au *sadj*, ساج; mais c'est à tort, car cet arbre et le platane n'ont aucune affinité entre eux. Aussi cette dénomination a-t-elle été rejetée, et le *sadj* est connu des botanistes sous le nom de *testona*, *thek*, *theka*, et vulgairement chêne du Malabar.

charmille, qui est le charme réduit à de petites proportions par une taille fréquente.

LE NOYER.

Le noyer, جوز الجوز, *juglans regia*. Le nom de noix s'applique aussi bien en arabe qu'en grec, en latin et en français à diverses espèces de fruits bien différents entre eux. Le nom de noix est donné en général à tout fruit revêtu d'une écorce dure. Le scholiaste de Nicandre dit, d'après Théophraste, liv. XIV, livre aujourd'hui perdu : Κάρυα δὲ λέγονται ὅσα τὸ ξυλῶδες λέπος ἔχοντα. « On donne le nom de noix à tout fruit qui a une écorce ligneuse » (Bodée de Stapel, p. 225). Nous trouvons chez les botanistes modernes la même définition. Si nous ne lisons pas chez les Arabes cette définition, on peut la conclure du nombre de fruits auxquels on a donné le nom de noix, جوز, et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne parle pas du noyer proprement dit. Mais il semble que chez les Arabes la forme et la dimension du fruit lui apportaient aussi le nom de جوز, sans avoir égard à l'écorce; ainsi le fruit du cyprès a le nom de جوز السرو; chez les botanistes modernes aussi, on trouve le nom de *noix du cyprès* appliqué au fruit de cet arbre. Chez les Latins également, l'application du mot *nux* est multiple; car si Pline parle de onze espèces de noix, c'est qu'il applique le mot à la noisette, à l'amande, etc.

Ibn al-Awam dit qu'il y a plusieurs espèces de noix, sans en indiquer plus de deux. La première a « le

fruit gros et lisse, avec la coque mince » الاملس الكبير الحبّ الرقيق القشر, cette espèce rappelle la noix *jauge*, à coque tendre, à gros fruit, *nux juglans fructu maximo* Bauh. peut-être aussi la noix mésange à fruit tendre, *nux juglans fructu tenero et fragili putamine* Bauh.

La seconde espèce « a un fruit petit dont la coque est dure, elle est nommée *tarhin* » والترحين وهو الرقيق الحبّ الصلب القشر. Cette espèce peut très-bien être la noix anguleuse produite par le *nux juglans fructu perduro*, noyer à fruit dur, noix anguleuse.

Chez les Grecs, la noix, comme nous l'avons vu, portait le nom générique de *κάρυον*. Dioscorides, pour spécifier la noix commune, *juglans regia* ou *nux juglans*, l'indique sous le nom de *κάρυον βασιλικόν*, comme il donne à l'aveline le nom de *κάρυον Ποντικόν*. Il ajoute aussi que la noix prend le nom de *κάρυον Περσικόν*.

Les *Géoponiques* (X, 73) définissent ainsi les trois espèces de fruits auxquels on applique le nom de *κάρυον*. *Κάρυον οὖν ἐστὶ βασιλικὸν, τὸ νῦν παρ' ἡμῖν λεγόμενον κάρυον· κάρυον δέ ἐστι Ποντικὸν, τὸ λεπτοκάρυον. Διὸς βάλανός ἐστι τὸ κάστανον.* « Nux quidem igitur regia est quæ simpliciter nux vocatur, nux vero Pontica est quæ avellana appellatur. Jovis glans est castanea. » Ainsi *Διὸς βάλανος* est la châtaigne, tandis que *juglans*, qui en est la traduction, s'applique exclusivement à la noix, chez les Latins et les botanistes modernes. « Lorsqu'elle arriva à la connais-

sance des Romains, dit Luik (*Monde primitif*, t. II, 255), ils lui donnèrent le même nom qu'à la châtaigne, c'est-à-dire de *gland de Jupiter, juglans;* c'est le nom qui lui est communément resté, tandis qu'au contraire il ne sert que rarement à indiquer la châtaigne. »

Théophraste ne traite pas du noyer d'une manière suivie, mais seulement pour le citer à l'appui des principes qu'il avance. Néanmoins il distingue les trois genres : Καρύα Περσική (*Hist. Plant.* III, 6, 2, Schneid.) *καρύα* Εὐβοϊκή (*ib.* V, 6, 1), *καρύα* Ἡρα*κλειωτική* (I, 33) que nous allons voir dans Athénée.

Athénée parle du noyer plus au long, mais c'est surtout au point de vue de l'alimentation et de l'hygiène. Pour lui aussi le nom générique de la noix est *κάρυον*, et il commence son article en posant le principe que nous avons vu plus haut. *Οἱ* Ἀττι*κοὶ καὶ οἱ ἄλλοι συγγραφεῖς κοινῶς πάντα τὰ ἀκρόδρυα κάρυα λέγουσιν.* « Karya et Attici et alii scriptores communi vocabulo fructus omnes operimento duro tectos vocant. » (Lib. II, A. p. 52.) Athénée, partant de ce principe, cite un certain nombre de fruits qui portent le nom de noix[1]. Ainsi, nous trouvons *nuces persicæ seu regiæ*, *κάρυα* Περσικά *seu βασιλικά*, la noix ordinaire, *juglans, regia; κάρυα πλατέα*, *nuces latæ* ou *Sardianæ*, *Σαρδιανά*, ce serait la châtaigne;

[1] Athenæi *Deipnosophistarum* libri XV. Is. Casaubonus recensuit; adjecti sunt ejusd. Casauboni in eumdem scriptorum animadvers. lib. XV. Addita est et Jac. Dalechampii, Cadomensis, lat. interpretatio, cum not. marg. Hier. Comelin, 1597, in-fol.

Μοσ7ηνὰ κάρυα, *Mostenæ nuces*, qui, suivant le commentateur, serait la noix à écorce très-dure et très-ligneuse « quibus putamen valde lignatum et durum est. » Ce serait la noix anguleuse, « nux juglans fructu perduro. Κάρυα Ποντικὰ ἀλόπιμα τινὲς ὀνομάζουσι, nuces ponticæ quas alopima quidam nominant. » C'est la noisette, *nux avellana* ou *corylus avellana* Linn. nommée aussi Ἡρακλειωτικὴ dans Théophraste (I, 3, 3, Schneid. et I, 95, Cas.). Athénée en parle aussi sous ce nom (II, p. 52). Les avelines portent encore le nom de λεπ7οκάρυα « quasi tenues nuces » (Diosc. I, 149). Hippocrate leur donne encore le nom de κάρυα Θάσια (*Morb.* III, 49). Ἀμυγδάλη, nommée par les habitants de la Laconie μουκήρη, c'est l'amandier ordinaire, *amygdalus communis* Linn. لوز des Arabes. Athénée s'en occupe beaucoup; pour nous, nous y reviendrons dans un article spécial. Καρύα Εὐϐοϊκή. C'est, dans Théophraste et Athénée, le nom de la châtaigne que Dioscorides nomme κάσ7ανα ou Σαρδιαναὶ βάλανοι (I, 145), *fagus castanea* ou *castanea vulgaris*.

Pline parle de neuf espèces de noix, mais il prend le nom dans le sens le plus large, car nous voyons au chapitre xxv qu'il y comprend les châtaignes : « Nuces vocamus et castaneæ. »

La description qu'on lit de la noix dans le chapitre xxiv est précise et ne laisse rien à désirer... « Gemino protectis operimento pulvinati primum calycis mox lignei putaminis..... » « Protégée par une double enveloppe, la première molle, puis une coque ligneuse. » La distinction des espèces est indiquée de

cette manière : « Sola differentia generum in putamine duro fragilive et tenui et crasso, loculoso et simplici. Solum hoc pomum natura compactili operimento clausit, namque sunt bifidæ carinæ, nucleorumque alia quadripartita distinctio, lignea intercursante membrana. » « La seule différence entre les espèces est dans la coque (qui peut être) dure ou fragile, mince ou épaisse, à compartiments ou simple. Ce fruit est le seul que la nature ait enfermé dans une enveloppe formée (de deux pièces) assemblées qui ont la forme de barques. L'amande (*nucleus*) est chez les unes partagée en quatre avec une membrane ligneuse interposée. »

Immédiatement après, vient l'histoire de la noisette ou aveline amenée par une transition toute naturelle qui se rattache à ce qui précède. Les espèces de noix dont il vient d'être question ne sont pas d'une seule pièce, tandis que les noix dites *Abellinæ*, du nom du pays qui les fournit, sont ainsi. « Cæteris quidquid est, solidum est, ut in avellanis, in ipso nucum genere quas antea Abellinas patriæ nomine appellabant. » Continuant ensuite, l'auteur nous apprend qu'elles vinrent du Pont dans l'Asie et en Grèce, ce qui leur fit donner le nom de *noix pontiques*. Un léger duvet les protége, mais la coque et l'amande sont rondes et d'une seule pièce. « In Asiam, Græciamque e Ponto venere et ideo Ponticæ nuces vocantur. Has quoque mollis protegit barba, sed putamini nucleisque solida rotunditas inest. »

Pline nous parle ensuite de l'amande, de ses variétés, et il arrive même à mentionner les *pistaches*.

Macrobe indique aussi plusieurs espèces de noix (*Macrob. opera*, *Saturnales*, lib. II, p. 401 et suiv.).

Les noix jouaient leur rôle chez les Latins dans les noces. Pline donne quelques explications à cet égard; Virgile en parle (*Égl.* VIII, 30): « Sparge marite nuces. » Bodée de Stapel s'étend longuement sur ce sujet que nous croyons devoir seulement indiquer sans entrer dans des détails.

Le noyer est cité dans le *Cantique des Cantiques*, VI, 10, sous le nom de אגוז, *egoz*, qui nous rappelle facilement le جوز des Arabes précédé d'un *hé* épenthétique. La version arabe porte جوز, la Vulgate dit *nucum*, génitif pluriel, et la version des Septante *κάρυα*. Ainsi il ne peut y avoir de doute sur l'interprétation.

Maintenant, s'il nous est permis de revenir sur la rédaction de l'article d'Ibn al-Awam, nous avouerons ne pas bien comprendre qu'en parlant de la culture il mentionne la décortication « de l'arbre, particulièrement des racines, sans y rien laisser de l'écorce qui se gâterait et ferait gâter l'arbre. Au bout de six à huit ans, l'arbre a donné de nouvelles racines et des pousses magnifiques. » وصفة تقشيره ان تقطع العروق التى تقشر فى ساق الشجر ولا يبقى من العرق شى لان ذلك الباق يفسد من اجله واذا انقضى قطعه انبعث انبعاثا حسنا. « Ces écorces ainsi enlevées doivent être utilisées, car on les fait sécher après les avoir

bien ouvertes, puis en les disposant à l'ombre des bâtiments, etc. » وامّا صفة العمل فى تبييس قشرها المذكور فيفتح وتعلق فى طل البيوت الخ. « Les meilleures écorces[1] sont celles qu'on enlève à l'automne ou au commencement du printemps, etc. » وافضل القشور ما قشر فى الخريف وفى اول الربيع الخ. Nous cherchons à nous rendre compte de cette décortication du noyer, sans pouvoir trouver un motif plausible, car tout arbre de cette famille traité de la sorte périrait infailliblement. Nous pensons donc qu'il doit y avoir ici un désordre comme on en trouve souvent chez les auteurs arabes, et chez Ibn al-Awam lui-même, par la citation du texte d'un article étranger, corrompu par les copistes. Ainsi nous croyons qu'il s'agit ici de la décortication du chêne-liége, car les écorces, après leur ablation, sont traitées de la manière indiquée ici, et la décortication est aussi indiquée aux mêmes époques qu'ici. Le chêne-liége se trouve dans les parties méridionales de l'Europe, en Espagne, en Provence, etc.

LE NOISETIER.

Nous avons vu au chapitre du noyer qu'il y était

[1] Le texte porte افضل الشواك, littéralement *les meilleures épines*, ce qui ne donne pas un sens raisonnable. Banqueri, comme nous, a compris que le mot n'était pas admissible; il l'a indiqué et, comme nous aussi, il a pensé qu'il s'agissait du chêne-liége dont l'écorce en espagnol est dite *corcho*. Dans notre incertitude, nous avons admis comme correction le mot قشور que semble indiquer l'article; alors il faut traduire par *écorces* et non pas *rouleaux d'écorces*, comme nous l'avions fait dans notre incertitude.

beaucoup parlé de la noisette sous le nom de *nux Pontica* ou de *κάρυον Ποντικόν*. Dans Ibn el-Awam, nous trouvons quatre noms : بندق, qui est le nom le plus vulgaire; جلوز, qui, suivant notre auteur, est le nom arabe الجلوز بالعربية; on rencontre aussi les noms de نارجيل et de فوفل = وقيل انه النارجيل وقيل انه الفوفل [1]. Il nous serait difficile de décider si ces noms sont appliqués à la noisette dans diverses régions, car nous avons des exemples qui prouvent que le même végétal a une dénomination différente dans plusieurs pays; ou bien est-ce par suite de quelque erreur que ces mots sont groupés ici? En effet, نارجيل, qui est le جوز الهند nommé aussi الرانج, est la noix de coco, fruit du *coccos nucifera* Linn. qu'il ne faut pas confondre avec le بندق الهند, *avellana Indica*. فوفل est la noix de bétel, *areca catechu* Linn. Sprengel (*Hist. rei herb.* I, 261) voit dans la بندق d'Avicenne (I, 147) le *guilandia bondus* Linn. le bondus ordinaire. Nous ne discuterons pas ici cette interprétation, car, pour nous, ce nom de *bondus* ne peut, dans Ibn al-Awam, s'entendre autrement que des noisetiers, *nux Pontica* de Pline, *κάρυον Ποντικόν* de Dioscorides [2].

[1] Le texte d'Ibn al-Awam porte فوقل, *foqal*, leçon que nous avons suivie dans notre traduction; mais ici nous croyons devoir lire فوفل, qui est le nom qu'on trouve généralement partout; cependant on trouve dans Castel, *Lex. hept.* فوقل, qu'il traduit par *fructus herbæ Indicæ similis nucis moschatæ*, sans autre indication.

[2] M. Sontheimer, sans doute pour concilier les deux idées, admet les deux noms *nux avellana* et *guilandia bondus*. La version arabe de Dioscorides porte الجلوز.

Ibn al-Awam indique quatre espèces différentes qui appartiennent à ce genre : الامليس, celle qui est lisse, الترجين, البعرور = المصدى, noms qui ne se voient point ailleurs. S'agirait-il ici des quatre espèces principales aujourd'hui connues : la noisette franche ou des bois, *coryllus avellana ;* l'aveline longue blanche, l'aveline rouge longue, enfin la grosse noisette ronde, *coryllus avellana maxima?* Nous n'oserions l'affirmer.

Théophraste, après avoir très-sommairement décrit le noisetier, *ἡ Ἡρακλειωτικὴ καρύα*, dont « la feuille dentée en scie ressemble à celle de l'aulne, mais est plus large : » *Φύλλον κεχαραγμένον δὲ ἀμφοῖν, ὁμοιοτάτον τῷ τῆς κλήθρας πλὴν πλατύτερον.* « Les fruits du noisetier constituent deux espèces ; l'une est ronde et l'autre est longue : » *αἱ μὲν γὰρ σΊρόγγυλον, αἱ δὲ πρόμακρον Φέρουσι τὸ κάρυον* (*Hist. Plant.* III, 15). Sprengel dit au sujet de cette indication : « Coryllus avellana et tubulosa Wild. distinguuntur. Esse enim quæ rotundam, et aliam quæ oblongam nucem ferat. » (*Hist. rei. herb.* I, 103.) Pline (XV, 24) parle des *avellanæ galbæ* et *Prænestinæ*. La valeur du mot *avellanæ* ne présente aucun doute, c'est le fruit du *corylus avellana* ordinaire, sans doute ; *Prænestinæ,* ces noix de Préneste, sont, suivant M. Fée, les noisettes. Ici se trouve le mot *galbæ*, qui, suivant d'autres, devrait être lu *colvæ*, comme dans Macrobe, ce qui changerait complétement le sens, puisque le mot générique deviendrait une épithète rattachée à *Prænestinæ*. Il faudrait traduire

les *noisettes de Préneste à fruits glabres*, et ce mot formerait opposition au *mollis barba* que nous avons vu plus haut. (Voir les notes de M. Fée sur ce chapitre de Pline, trad. Panck. t. X, p. 498, et suiv.) M. Fée voit aussi dans les avelines rondes citées par Pline au commencement de l'article le fruit du *corylus avellana maxima*. Peut-être pourrait-on voir plutôt l'indication générale de la forme générique ronde sans se préoccuper de la grosseur.

Nous avons vu précédemment qu'Athénée avait parlé de la noisette sous le nom de *καρύα Ἡρακλεωτική*; mais, comme pour la noix, il s'en occupe surtout au point de vue alimentaire.

Macrobe définit la noisette d'une manière très-précise : « Nux hæc avellana seu Prænestina, quæ est eadem ex arbore, est quæ dicitur *corylos* de qua Virgilius dicit : Corylum sere (*Georg*. II, 299). Hanc autem Græci Ponticam vocant (*Saturn*. II, 14). »

L'AMANDIER, اللـوز.

لوز, la signification de ce mot n'est point douteuse; c'est l'amande, ou l'amandier lui-même, *amygdalus communis* Linn. *ἀμυγδαλῆ* Théophr. (*Hist. Pl.* I, 11, 3, Schn.), Dioscorides (I, 176), *amygdala* des Latins.

Ibn al-Awam parle de l'amande douce et de l'amande amère. Il commence par mentionner « une amande grosse et une petite, douce et du volume d'une pistache, qui toutes se cultivent de la même manière, » منه جليل حلو ودقيق في قدر الفستق والعمل في كلها سوا.

Plus loin il est question de l'amande amère, وامّا المرّ. Nous trouvons donc ici l'amandier à gros fruits doux, et l'amandier à petits fruits doux, et enfin l'amandier à fruits amers, espèces aujourd'hui connues. Nous ne voyons pas la distinction entre l'espèce à coque dure et l'espèce à coque tendre, mais les Arabes durent la connaître; le *Traité abrégé d'agriculture* (n° 884 S. 4, fol. 54) parle des moyens de l'obtenir. Kazwini le dit aussi d'une manière bien claire : اذا اردت ان ينفرك اللوز على يد فليعمل في الجوز كما ذكرنا في الجوز « quand vous voudrez que l'amande se brise sous les doigts, opérez sur l'arbre comme nous avons prescrit pour le noyer. » Vient ensuite un autre procédé qui est un de ces moyens bizarres si fréquents dans les anciens auteurs.

Dioscorides parle de l'amande amère, *ἀμυγδαλὴ πικρά*, et de l'amande douce et comestible, *ἀμυγδαλὴ γλυκεῖα καὶ ἐδώδιμος* (I, 176).

L'amande, dans les *Géoponiques*, porte le nom de *Θάσια* (X, 57). Bodée de Stapel dit : « Thasia nux dicitur *ἀπὸ τοῦ θᾶσσον τῷ ἄνθει προϊέναι*, quod cito floreat » (p. 202 B *ad fin.*). M. Fée cite d'après Galien *Θάσια πικρά*, *amygdala amara*. (Not. sur le liv. XV, c. XXIV.)

Macrobe nous apprend aussi que *nux Thasia* et *nux Græca* sont deux noms de l'amande : « Nux Græca hæc est quæ et amygdala dicitur. Sed Thasia eadem nux vocatur. » (*Saturn.* II, 14.) Pline semble faire de la *nux Græca* une espèce distincte de celle dite *Thasia*.

Il parle de la noix qu'on appelle *grecque* et qui reste dans le genre *juglans*, noyer; M. Fée y verrait une noix d'une forme spéciale ou celle du noyer à gros fruit, *nux juglans, fructu maximo*, commune en Grèce et nommée *noix jauge*. Mais rien ne confirme cette conjecture; Caton (*De re rust.* VIII) fait de la *nux Græca* une *avellana* à la suite de laquelle vient la *Prænestina*. Columelle lui aussi distingue la *nux Græca* de l'*avellana* (*De re rust.* V, 10, 3).

Pline nous ramène sur les « amandes de Thasos et d'Albe, qui sont deux espèces de tarentines, très-grosses, très-allongées, mais différentes par leur coquille tendre chez l'une et dure chez l'autre. » « Nuces Thasiæ et Albenses celebrantur, et Tarentinarum duo genera : fragili putamine, ac duro; » mais il les applique à deux espèces d'*avellanæ* très-grosses et nullement rondes, *amplissimæ et minime rotundæ*. Ce sont donc des avelines longues.

L'amandier, en hébreu, porte deux noms: לוז, *Genèse*, XXX, 37, et שקד, *Jérémie*, II, 11, et au pluriel שקדים, *Genèse*, XLIII, 11. La Vulgate traduit constamment par *amygdalæ*. C'est ainsi que l'entendent aussi la majeure partie des rabbins et commentateurs. (V. Gesen. *Thes. ling. Hebr. et Chald.* verbo לוז et שקד. Rosenmüller, *Biblische Naturgesch.* Ire part. p. 263.)

LE CHÂTAIGNIER.

Le châtaignier, *castanea vulgaris* Lamark, *fagus castanea* Linn. Cet arbre dut être remarqué dès l'an-

tiquité la plus reculée, puisque avec le gland il servit à l'alimentation des premiers hommes, et aujourd'hui encore de nombreuses populations s'en nourrissent. Les Grecs l'eurent en telle considération qu'ils lui avaient donné le nom de *gland de Jupiter*, *Διὸς βάλανος*, et les Arabes celui de *gland du roi*.

Les Arabes, d'après Ibn al-Awam, appliquaient au châtaignier les noms suivants : شجر القسطل, شاه بلوط, قسطون. Cet auteur en distingue trois espèces : « une à gros fruits, connue sous le nom de *amlissi;* une petite, connue sous le nom de *bardji;* une autre dont l'écorce légère en contact avec la pulpe se détache facilement, sans qu'il soit besoin de recourir à la torréfaction » هو اصناف منه المفرطح المعروف بالامليسى ومنه الصغير معروف بالبرجى ومنه ما يتقشّر قشره الرقيق الملاصق بطعمه دون نا [1].

Cette première espèce, qui est grosse, peut très-bien être notre gros marron, et la seconde, qui est petite, serait la châtaigne, qui est moins grosse. Quant à la troisième, dont la peau intérieure se détache si facilement, nous avouons ne pas la connaître.

[1] Il est difficile de se rendre compte de la valeur des deux mots امليسى et برجى. امليسى a pour racine ملس, qui a le sens de *mollis, glaber fuit.* امليمى, dans le dictionnaire de Castel, est rendu par : « Silvestre aut intus vacuum malum punicum. » On ne peut cependant penser à la châtaigne sauvage, qui est ordinairement la plus petite. Quant au mot برجى, qui est certainement, comme le premier, un nom local, il n'est pas plus facile à expliquer.

Les Arabes, comme les Latins, ont comparé l'écorce extérieure de la châtaigne au hérisson. الثمرة التى فى وسط القشر التى تسمى القنافذ « le fruit qui est au centre de l'écorce qu'on nomme le hérisson. » Pline dit positivement : « Armatum iis echinato calyce vallum quod inchoatum glandibus. » « Armé d'une enveloppe garnie de pointes comme un hérisson, et qui est restée à l'état rudimentaire dans le chêne. » (Plin. XV, 25.)

Théophraste se contente de dire que la châtaigne est couverte d'uneenveloppe coriacée, *τὰ δὲ δέρμασιν, ὥσπερ τὸ* Εὐβοϊκόν (*Hist. Plant.* I, 11, Schn.[1]), sans parler aucunement des pointes dont elle est hérissée.

Ibn Beithar réunit le chapitre de la châtaigne à celui du gland. Après s'être entendu sur les différentes espèces du gland, بلوط, il continue : واجود منه الشاه بلوط « la meilleure est le gland du roi » (fol. 70 r°, manusc. Bibl. imp. 1023). Quelques lignes plus bas, nous trouvons groupés ensemble tous les noms de la châtaigne. وامّا ما يقال له صردانيا وتسمّيه بعضهم لوبيما وتسميه بعضهم ديوس بالانوس وتسميه قسطانيا وهو الشاه بلوط « quant à celui (le grand) auquel les uns donnent le nom de *sardinia*, d'autres celui de *loupima*, d'autres celui de *gland de Jupiter* et d'autres celui de

[1] Ce passage se lit d'une manière très-différente dans Théophraste, édition de Casaubon, I, 18 : *τὰ μὲν δερματικοῖς, ὥσπερ ἡ βάλανος καὶ τὸ* Εὐβοϊκόν. C'est ainsi que le cite Bodée de Stapel dans son Commentaire sur le chap. x du livre III, Cas.

castanea (châtaigne), c'est le gland royal, la châtaigne [1]. »

Avicenne ne nous apprend rien de neuf sur le châtaignier, dont il ne s'occupe guère qu'au point de vue médical (I, 148). Kazwini, qui, lui aussi, ne s'occupe guère du châtaignier qu'au même point de vue, ne nous apporte en fait de nouveau que les lieux où, suivant lui, on le trouve, c'est-à-dire la Syrie et souvent dans l'Arran [2], الشاه بلوط بالشام وربّما يوجد بارض الارّان .

Maintenant, revenant aux Grecs, nous voyons que Dioscorides consacre au châtaignier un chapitre très-court qui nous rappelle ses divers noms en grec. *Αἱ δὲ Σαρδιαναὶ βάλανοι ἅς τινες λόπιμα ἢ κάσΊανα λέγουσιν, ἢ μότα, ἢ Διὸς βαλάνους.* « De castaneis. Sardianæ glandes quos aliqui lopima, castaneas, amota aut Jovis glandes appellant. » Cette phrase paraît avoir été reproduite littéralement dans le passage d'Ibn Beithar cité plus haut. Il parle ensuite de la pellicule qui s'applique immédiatement sur le fruit : *Οἱ μεταξὺ τῆς σαρκὸς καὶ τοῦ λέπους φλοῖοι* « tunicæ quæ putamen et carnem intercursant » (I, 107).

[1] Ce passage est la traduction littérale des premières lignes de l'article de Dioscorides que nous allons voir bientôt. L'auteur arabe a oublié le mot *mota* qui précède *lopima*. Le texte de notre manuscrit arabe est très-fautif, nous nous sommes aidé du texte grec.

[2] Arran, اران ; on lit dans Aboulféda : اران وهو اقليم مشهور يتاخم اذربيجان (Aboulf.é dit. Reiske, ٣٨٩). « L'Arran est un climat connu limitrophe de l'Aderbidjân. » Suivant Castel, l'Arran est le nom d'une région dans l'Aderbidjân.

On lit dans Athénée une citation d'Agelochus qui appelle les châtaignes *amota*. *Ἀγέλοχος δὲ ἄμωτα καλεῖ τὰ κασ7άνεια*[1] (*Deipn.* l. II, p. 54). Il rappelle aussi ailleurs les noms de *lopimus et nux Euboica*, *λόπιμον κάρυόν τε Εὐβοέεις, βάλανον δὲ μετεξέτεροι καλέσαντο.* « Lopimum ac nucem Euboici, alii vero glandem nominarunt. »

Théophraste donne habituellement à la châtaigne le nom de *καρύα Εὐβοϊκή*, mais on trouve encore, une seule fois il est vrai, *κασ7αναϊκὸν κάρυον* quand il compare l'écorce du lotos à celle de la châtaigne. *Ἐμφερὴς τῷ κασ7αναϊκῷ καρύῳ* (*Hist. Plant.* IV, 8, 11, éd. Schneider.).

Nous avons vu que Pline donne la description exacte de l'écorce de la châtaigne, il ajoute que trois amandes sont contenues dans la même enveloppe « trini quibusdam partus ex uno calyce » (XV, 25). Il donne ensuite les noms de dix-huit espèces distinctes que nous ne croyons pas devoir rappeler ici. Nous en excepterons l'espèce sardienne, qui a fourni l'occasion de dire qu'elle venait de Sardes et que c'est par ce motif que les Grecs l'appelèrent gland de Sardes, et qu'ensuite l'excellente qualité obtenue par la culture lui fit donner le nom de gland de Jupiter. « Sardibus eæ provenere primum. Ideo apud Græcos Sardianos balanos appellant : nam Dios balanum postea imposuere excellentioribus satu factis » (*loc. cit.*).

[1] *Ἄμωτα* est le nom que nous trouvons écrit *μότα* dans Dioscorides et qui manque dans Ibn-Beithar.

Le nom de *castanea* viendrait, suivant Nicandre (*Alexipharmaca*, v. 268-272), de ce qu'elle croît sur le terrain de Castanis qui, suivant le Scholiaste, est une ville de la Thessalie ou du Pont. Hérodote et Strabon mentionnent la ville de *Casthania* qui peut aussi en être la patrie. *Κασθανιὴ πόλις* (Hérodote, VII, *Polymnia*, Henr. Steph. p. 506). *Κασθανία κώμη* (Strab. IX, p. 305, Casaub.). Voir Link, *Monde primitif*, trad. II, 255.

L'annotateur de Pline (éd. Panck.), s'appuyant sur Sprengel (*Hist. rei herb.* 16), a cru trouver le châtaignier dans l'hébreu תדהר (*Isaïe*, XLI, 19, et LX, 13). Mais cette opinion n'est nullement fondée, on ne la trouve adoptée ni citée dans aucune traduction ni dans aucun commentaire. La version grecque admet *πεύκη*, qui est le *pinus picca*, comme l'a établi Sprengel lui-même pour la *Flora Homerica*, p. 27, et dans son chapitre sur Théophraste, p. 205. Cette interprétation est adoptée par Rosenmüller (*Biblische Pflanzenreich*, p. 295). Cahen traduit par *pin*, Castel (*Lex. hept.*) donne *sapinus*, la version arabe porte ارز, cèdre; suivant M. l'abbé Bargès c'est un cyprès. Gesenius, dans son *Thesaurus ling. Hebr. et Chald.* émet beaucoup de doutes, il dit que c'est un arbre qui croît sur le Liban. Il cite la version chaldaïque où on lit מרנין, dont le sens primitif est *baculus*, *scipio*, etc. et qu'ensuite on a traduit par *ulmus*. (V. Cast. *Lex. hept.* verbo מרן.) Enfin Gesenius termine son article en exprimant des doutes sur la véritable signification du mot תדהר. Néanmoins il

nous semble qu'il s'agit d'un conifère dont l'espèce ne peut être reconnue; mais nous ne pensons point qu'on puisse s'arrêter au châtaignier.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1869.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Adolphe Régnier, vice-président,

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. l'abbé Paul Perny présente à la Société son *Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée* (Paris, 1869) et de ses *Proverbes chinois* (Paris, 1869) deux exemplaires.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres écrit à la Société pour lui annoncer que l'Académie accorde à la Société un exemplaire des *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun* (texte arabe et traduction).

Sont présentés et reçus membres de la Société :

MM. Textor de Ravisi, percepteur des contributions directes à Bohain (Aisne), présenté par MM. Zotenberg et Foucaux;

Ernest Leroux, présenté par MM. Pauthier et Garrez;

Léopold Favre, élève de l'école pratique des hautes études, présenté par MM. Hauvette-Besnault et Bergaigne.

M. Barbier de Meynard propose à la Société, pour sa bibliothèque, un exemplaire de l'édition de Sadi, faite à Bombay, 1851 (lithographiée), en échange de deux ouvrages de Farès esch-Schidiak, qui se trouvent en double dans la bibliothèque de la Société. Cet échange est autorisé.

M. Barbier de Meynard insiste sur ce que de pareils échanges pourraient avoir d'utile, et demande s'il ne serait pas opportun de publier dans le Journal une liste des doubles de la bibliothèque. Cette proposition est renvoyée à la commission du Journal.

M. Barbier de Meynard annonce à la Société que le manuscrit du sixième volume des Prairies d'or de Maçoudi est livré à l'Imprimerie. Il espère que l'Imprimerie pourra commencer dans le premier mois de 1870.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, novembre 1869, in-4°.

Par la Société. *Transactions of the American philosophical Society*, vol. XIII, new series, Philadelphia, 1869, in-4°.

Par la Société. *Proceedings of the American philosophical Society*, vol. XI, janvier-juin 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée*, par Paul Perny, de la congrégation des Missions étrangères, Paris, 1869, in-4°.

Par l'auteur. *Proverbes chinois* recueillis et mis en ordre par Paul Perny, de la congrégation des Missions étrangères, Paris, 1869, in-12.

Par l'auteur. *Abbozzo di un catalogo di Manuscritti arabici della Lucchesiana* offerto all' illustre municipio di Girgenti da M. Amari, in-4°, lithogr.

Par l'auteur. *Om Gravhie* huori mere end eet Kammer og mere end een Urne er forefundenaf. C. A. Holmboe (extrait des *Vidensk. Selsk. Forhandlinger*, 1867, br. in-8° (sur des tertres sépulcraux contenant plusieurs cellules). Copenhague.

Par l'auteur. *Om ni Tallet* (le nombre 9) af C. A. Holmboe (extr. des *V. S. Forh.* 1867), br. in-8°. Copenhague.

— *Om det ældne russiske Vægh system*, af C. A. Holmboe (sur l'ancien système pondéral russe) (extr. des *V. S. Forh.* 1867), in-8°. Copenhague.

— *Flughougen paa karmoen og de buddhistiske Topes i Asien*, af C. A. Holmboe, *med en lithogr. planche* (série de niches de quelques topes bouddhiques en Asie), br. in-8°. Copenhague.

Par échange. Œuvres complètes de Saadi, Bombay, 1851, gr. in-8°.

NOTICES SUR QUELQUES IMPRIMÉS ARABES DE TUNIS.

C'est une bonne fortune pour les orientalistes européens quand une occasion favorable leur fait connaître les publications orientales de leurs confrères les orientalistes orientaux. L'imprimerie de Tunis a, dans ces dernières années, suivi, de bien loin, il est vrai, le grand mouvement qui se continue avec tant d'activité à Boulâḳ; j'ai eu récemment l'occasion d'examiner sept ouvrages sortis de ses presses et dont les exemplaires ne paraissent avoir été répandus parmi nous qu'en fort petit nombre. Ce sont :

1° Le premier volume d'un dictionnaire arabe intitulé :

سرّ الليالى فى القلب والابدال

« Le secret des nuits sur le changement et la transposition des lettres. » Ce premier volume comprend tous les mots où entrent les consonnes *alif*, *bâ*, *tâ*, *thâ* et *djîm*, soit comme premier, soit comme deuxième, soit comme troisième radical. Toutes les combinaisons possibles pour une série de deux lettres placée en tête du paragraphe sont successivement examinées. La composition du livre serait la même que celle du *Djamhara* d'Ibn Doraid, si celui-ci ne s'attachait à la trilitéralité,

tandis que l'auteur du nouveau dictionnaire, Aḥmad Fâris, surnommé Schîdiyâḳ [1], prend comme base de son système des complexes bilitères. Grand in-4°, 609 pages. L'impression a été terminée dans le premier quart de dhoû 'lḳa'da de l'année 1284 de l'hégire (février 1868 ap. J. C.).

2° كتاب الرحلة الموسومة بالواسطة الى معرفة مالطة وكشف المخبا عن فنون اوربا

« Histoire de voyages, intitulée : Les moyens pour connaître Malte et la découverte du secret qui couvre les pays de l'Europe, » également par le schaikh Fâris Schîdiyâḳ. In-8°, 386 pages. L'impression a été terminée en schawwâl de l'année 1283 de l'hégire (février 1867 ap. J. C.) [2]..

3° حاشية سيدى حسن الشريف على شرح قطر الندا

« Gloses de Sayyidî Ḥassan eschscharîf sur le commentaire du *Ḳaṭr ennidâ.* » Le titre entier de l'ouvrage grammatical, qui est ici l'objet d'un commentaire et d'un supercommentaire, est قطر الندا وبلّ الصدا « Les gouttes de pluie et l'arrosement grâce à la fontaine ; » et l'auteur est Aboû 'Abd Allah Moḥammad ben Yoûsouf *Ibn Hischâm*, mort en 762 de l'hégire (1360-1361 ap. J. C.), qui a également composé le commentaire sur son propre livre [3]. Le glossateur se nomme Sayyidî Ḥassan ben Sayyidî 'Abd elkabîr eschscharîf. In-8°, 375 pages, daté de dhoû 'lḥidjdja 1281 de l'hégire (avril 1865 ap. J. C.).

4° الموطّأ للامام مالك بن انس رضه

[1] C'est le même schaikh qui a publié avec notre confrère M. Dugat une grammaire française à l'usage des Arabes (Paris, 1854) et qui a déjà raconté ses voyages dans un beau volume arabe imprimé à Paris en 1855.

[2] Ces deux premiers ouvrages ont été offerts à la Société. (Voir le *Journal asiatique* de l'année dernière, I, p. 487.)

[3] Cf. Ḥâdjî Khalîfa, *Dictionnaire bibliographique*, n° 9541.

« Le livre bien disposé, par l'imâm Mâlik ben Ouns. » Si en effet le volume contenait ce précieux recueil de traditions composé dans la seconde moitié du II[e] siècle de l'hégire, on ne saurait assez louer la préférence accordée à un tel livre pour en faire l'objet d'une édition. Malgré les promesses du titre, nous avons évidemment sous les yeux un ouvrage plus moderne, mais auquel je n'oserais, sans un examen plus approfondi, assigner de date exacte. In-4°, 408 pages. Imprimé en 1280 de l'hégire (1863-1864 ap. J. C.).

5° كتاب واسطة السلوك فى سياسة الملوك

« Livre intitulé : Les procédés que les rois doivent employer pour bien marcher dans la politique. » L'auteur n'est pas un penseur qui a réfléchi sur les destinées des gouvernements avec le désintéressement et l'inexpérience du philosophe, c'est un sultan de Tlemcen, « l'émir des Musulmans, » Moûsâ ben Yoûsouf Aboû Ḥamw, un des Banoû Zayyân. In-8°, 175 pages. Imprimé en 1279 de l'hégire (1862-1863 ap. J. C.).

6° سلوان المطاع فى عدوان الاتباع

« L'eau, par laquelle Allâh console de l'inimitié des compagnons, » par Aboû Hâschim Moḥammad ben Moḥammad, connu sous le nom d'Ibn Ṭhafar. C'est le même ouvrage dont M. Amari a publié le texte arabe à Florence et une traduction anglaise à Londres (1851). In-8°, 102 pages. L'impression est de 1279 de l'hégire (1862-1863 ap. J. C.).

7° نظيرة عنوان الشرف

« Celui qui attire les regards sur le *'Onwân eschscharaf* (le titre de noblesse). » Le *'Onwân eschscharaf elwâfî* est un ouvrage d'Ibn Moḳrî[1], qui a servi de modèle à l'auteur de notre livre 'Abd Allah 'Iwassâf Efendî. Voici en quoi consiste le tour de

[1] Cf. Ḥâdjî Khalîfa, *Dictionnaire bibliographique*, n° 8894. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque impériale, A. F. n° 1391.

force accompli : l'ensemble est un traité de jurisprudence; mais, si on lit de haut en bas, comme on ferait d'un ouvrage chinois, les mots contenus dans six colonnes étroites, on a six opuscules, quatre manuels de philosophie, de logique, de rhétorique et de grammaire et deux anecdotes en persan et en turc. Ces deux dernières colonnes nous fournissent des exemples d'une gymnastique littéraire vraiment prodigieuse. C'est avec des bribes de mots arabes, qui dans leur entier font partie du traité juridique, que l'on a pu composer ces morceaux écrits en persan et en turc. C'est l'art du calembour et de l'à-peu-près poussé au dernier point. In-8°; onze tableaux, chacun de deux pages. Imprimé en 1279 de l'hégire (1862-1863 ap. J. C.). — H. D.

LA STÈLE DE MÊSCHA [1].

Tous les amateurs de l'antiquité biblique accueilleront avec transport le monument découvert par M. Ganneau, mais ils regretteront en même temps qu'une inscription, conservée miraculeusement intacte pendant près de trois mille ans, ait été mutilée et brisée par ces puînés des Vandales auxquels appartient le désert, au moment même où elle allait être livrée à la science. Il est triste de se voir réduit aux conjectures lorsque, sans quelques coups de pioche, la certitude pouvait être acquise. Cependant, pour que la vérité puisse être reconnue, il est important que tous ceux qui étudieront la stèle apportent sans retard leur contingent de lumière sur les portions qu'ils croient avoir reconnues et expliquées. Ces courtes notes qui vont suivre, et qui ont été écrites après un premier examen, n'ont d'autre but ni d'autre prétention.

Les anciens rabbins avaient la tradition que Kemosch était représenté sous la forme d'une pierre noire. C'est la couleur

[1] *La stèle de Mesa, roi de Moab, 896 av. J. C.* Lettre à M. de Vogüé, par Ch. Clermont-Ganneau, drogman-chancelier du consulat français à Jérusalem, Paris, 1870.

de notre monument, et celle des pierres, en général, que les voyageurs ont vues dans la Pérée[1].

A la 1re ligne je suppose בן avant מלך, « Moi, Mêscha, fils de Kemosch, fils du roi Jibni. » Fils de Kemosch est pour le roi un titre honorifique (cf. διογενής), comme les Moabites s'appellent « peuple de Kemosch » (*Nombres*, XXI, 29). *Iibni*, formé comme le nom contemporain *Tibni* (I *Rois*, XVI, 22), comme *Iibniyah*[2] (I *Chron*. IX, 8), et de la même racine que *Tabnit* sur l'inscription d'Aschmoun'azar, est le nom du vrai père de Mêscha.

Ligne 3. Nous reviendrons plus bas sur le mot קרֿחה.

Ligne 4. Nous complétons : כי הִשְׁעַנִי מִכָּל־הַלֹּ[חֲצִים אתִי וְנִקַּמְתִּי] בְּכָל שֹׂנְאָי, « car il m'a sauvé de tous ceux qui m'opprimaient, et je me suis vengé de tous mes ennemis. » Le nom qui manque pouvait être אוֹיְבַי, צֹרְרַי, לֹחֲצַי; je préfère cette dernière racine à cause du *lamed* qu'on a marqué. — Le *bêt*, précédant le second *kol*, m'a suggéré le verbe que je suppose. Cependant ואמשל, « et je régnais, » ou ואראה, « et je puis voir avec indifférence » (cf. *Ps*. CXVIII, 7), seraient encore possibles, parce qu'ils se construisent avec *bêt*.

Ligne 5. Le *yod* pourrait être la dernière lettre de עמרי, *Omrî*, qui est encore mentionné ligne 7. On lisait peut-être ..... בָּא עמרי, « 'Omrî, le roi d'Israël, vint, etc. » Mêscha raconte les revers de sa nation avant la victoire qu'il a remportée. Je lis : ויענו את מאב י[מִם רבִּם וי]אנַף כמש [בה ויקצ]צה « il tourmentait Moab [longtemps; mais] Kemosch s'irrita [contre lui et] l'extermina. » (Voy. קצץ, dans ce sens, l. 10 et 22 de l'inscription d'Aschmoun'azar.)

Ligne 6. אענו, אמר (de מרר), et ואראו, semblent être des premières personnes. Je traduis : « Je tourmenterai Moab. Tant que je vivrai je le torturerai (cf. *Psaum*. CXVI, 2), et je ferai du mal (ואראו pour וארע) à Moab et à ses villes. » Le mot בַּיִת, ou בַּת, qui dans notre inscription est placé si souvent

[1] Voyez Winer, *Realwörterbuch*, s. v. *Moab*, et Herzog, *Realencyclopädie*, s. v. *Chamos*.

[2] C'est le même nom, augmenté du fragment du tétragramme, *yah*.

devant les noms de villes, et qui répond au בֵּי des langues araméennes, signifie « lieu, place, ville. »

Ligne 7. Nous proposons de lire אַבֵּד אָבֵד, avec l'infinitif pléonastique, usité en hébreu, et de voir dans עלם (comme plus bas, l. 10) le nom propre de la ville *'Almon*, qui est souvent mentionnée dans l'Écriture (voy. entre autres *Nombres*, XXXIII, 46, et surtout I *Maccabées*, V, 26, où Ἀλέμα est nommé à côté d'autres villes de la Moabitide). Si les Moabites prononçaient avec la *nounation*, leur orthographe s'expliquerait parfaitement à côté de l'orthographe des Hébreux. Nous traduisons : « Israël ayant détruit 'Almon, 'Omri prit Mêdaba et s'y établit. »

Ligne 10. Le nom קריתן est le premier d'une série curieuse de duels arabes dans lesquels la terminaison *aïn* a été prononcée *ên*, comme je l'ai déjà établi, en phénicien, pour le duel *êm* = *aïm*[1]; car ce nom est évidemment = קריתַיִם, comme מָאתַן = מאתַיִם (l. 20), דִּבְלָתַן = דבלתַיִם (l. 30), et חַוְרָנַן = חורנַיִם (l. 31 et 32). Cependant צָהֳרַם = צהרַיִם (l. 15) est formé comme en hébreu et en phénicien.

Ibid. Nous proposons : וְאִ(י)שׁ גָּד [הַיֹּשֵׁב] בְּאָרֶץ [בָּא] מֵעלם, « et les hommes de la tribu de Gad, qui habite le pays, vinrent de 'Almon. » En effet, c'était sur les confins de Moab et en partie sur son territoire que cette tribu guerrière (voy. I *Chron.* XII, 7, et suiv. cf. *Gen.* XLIX, 19) était établie[2]. — Dans וַיִּבֶן לה, pour לו, nous rencontrons encore un arabisme qui est fréquent dans cette inscription, mais se retrouve aussi en hébreu.

Ligne 11. ואלתחם; si ce mot est, comme je le crois, une troisième personne, ce serait un nouveau et double arabisme, d'abord à cause de l'*aleph* remplaçant le *hé* (voy. l. 6), et ensuite par la place qu'occupe le *taw* après le premier radical. — En supprimant dans ואהרג l'*alef*, qui ne se lit pas sur l'inscription, et en suppléant après ce mot ה[ישבים ב]קר, on traduirait : « (Les hommes de Gad) firent la guerre à Qir, prirent cette ville et tuèrent tous ses habitants. » — Il y avait

[1] *Journ. asiat.* ann. 1867, II, p. 489.

[2] Dibôn est appelé *Dibôn Gâd* (*Nombres*, XXXIII, 46).

ensuite probablement un mot comme וילעג ou וישׂחק, « [et il insultait] Kemosch et Moab[1]. » — Les verbes qui ont le sens d'« insulter, se moquer, » sont toujours construits avec *lamed;* c'est tellement vrai que la racine חֵרֵף, qui est ordinairement suivie du régime direct, a fini par adopter aussi cette préposition après elle; comp. II *Rois,* XIX, 16, avec II *Chron.* XXXII, 17. Kemosch est abrégé en כמ, comme plus bas, l. 18.

A la ligne 13 commence la description du tour heureux qu'ont pris, grâce à Kemosch, les affaires de Mêscha. Quel que soit le mot qui commence cette ligne, et dont il ne nous reste qu'une dernière lettre, le sens ne nous paraît pas douteux (l. 13) : « Je me trouvais devant Kemosch à Qrioth, et j'y étais établi avec les hommes de ... et les hommes de ... (l. 14 :) Le lendemain (il faut lire : [ויהי מ]מחרת) Kemosch me dit : Va, prends Nebô aux Israélites! (l. 15 :) Je marchai ([וא]הֲלֵךְ)[2] la nuit, et je combattis depuis l'aurore ([מ]עֲלוֹת הַשַּׁחַר) jusqu'à midi. »

Ligne 18. Lira-t-on, à la place de יהוה, le mot יה(ו)דה, en le faisant précéder de [מ]ל[ך]? Les villes nommées, toutes situées au nord de l'Arnon, indiquent une expédition exclusivement *israélite,* sans le concours de Juda. A la fin de la ligne j'ajoute ב[א עד]. Je traduis : « Le roi d'Israël arrivait à (l. 19) Iahatz et il s'y établit en me combattant; mais Kemosch le chassa de Iahatz, et (l. 20 :) je pris (je lis : [מן יהץ] וָ[אֶקח]) deux cents hommes de Moab, tous ses chefs (ר(א)שה littér. toute sa tête), je dévastai et je détruisis Iahatz ([וָאֶחֱ]רבה). »

Les מגדלת (l. 22) sont « les tours » qui, de même que les portes (שערים), garnissaient les murs (חמת). Le קרחה (l. 3, 21, 24, 25) me paraît devoir désigner la citadelle, bâtie sur

[1] Si cependant l'*alef* qui se trouve dans la transcription et manque dans le texte devait être établi, le sens changerait, et il faudrait traduire : « Je fis la guerre à Qir, pris la ville et tuai tous ses habitants, en les sacrifiant (peut-être חרם) en l'honneur de Kemosch et de Moab. »

[2] En maintenant le *hé*, comme il arrive quelquefois en hébreu, *Psaumes*, XCI, 6.

un rocher et fortifiée par les murs, portes et tours dont il est question dans les lignes 21 et 22 [1]; là étaient aussi le palais du roi (בת מלך, l. 23, cf. I *Rois*, XVI, 18) et les prisons (כלאי האש), là on creusait aussi la *mikrêtet* (מכרתת, l. 25), qui était probablement un large fossé complétant la défense. Enfin les *mesillôt* (המסלת, l. 26) me semblent être identiques avec les *gués*, ou מעברות (*Isaïe*, XVI, 2).

Ligne 27. Je propose à la fin [ב]עז (cf. *Isaïe*, XXXII, 14, et *Jérémie*, XLIX, 25); il répond à הרם dans les premiers membres de phrase. L. 28: חמשן paraît être pour חמשים, «cinquante,» comme l. 8, ארבען est pour ארבעים, «quarante;» tous les deux présentent encore la forme arabe des noms de nombre. A la même ligne il faut évidemment משמעתי, «car tout Dibôn m'est soumis.» (Cf. surtout *Isaïe*, XI, 14.)

Ligne 29. Nous ne savons pas quel est le pays nommé בקרן (de בקר, «gros bétail;» qu'on pense aux «béliers de Basan,» au nord de la Moabitide!); mais il est précédé de ואנך מל[כתי] את, «et j'ai gouverné le Baqran,» ce qui ne laisse pas de doute sur la nature du mot. La phrase אשר יספתי על הארץ, «que j'ai ajouté à mon pays,» rappelle tout à fait les lignes 19-20 de l'inscription d'Aschmoun'azar : ויספננם עלת (=על) גבל ארץ.

Nous terminons ces notes par deux conclusions, l'une grammaticale et l'autre historique. La langue est évidemment l'hébreu, avec sa coupe de phrases, son *wav conversivum*, son article, son relatif (אשר au complet), ses lettres quiescentes surtout à la fin des mots. Cependant les arabismes sont nombreux : nous avons reconnu le duel, peut-être

[1] Le mot *qorḥâh* signifie, en hébreu, «calvitie;» mais on pouvait nommer ainsi le sommet dénudé d'une montagne, et, par extension, la citadelle qui y était construite. En syriaque *karkaphta*, «crâne, Golgotha,» est aussi employé pour «le sommet.» Voyez M. l'abbé Martin, dans le *Journ. asiat.* 1869, II, p. 365. Peut-être y avait-il une allusion à ce nom particulier de la forteresse moabite dans l'emploi de ce mot rare dans les chapitres consacrés à Moab par Isaïe (XV, 2) et Jérémie (XLVIII, 37). Puis *Amos*, II, 3, le Prophète, en parlant du châtiment de Moab, dit : והכרתי שופט מקרבה; en comparant I, 5, 8, 10, 12, etc. on s'attend à un nom de ville. Faudrait-il peut-être lire : מקרחה, pour מקרבה?

la *nounation*, qui est en rapport étroit avec le duel en *noun;* les noms de nombre, marquant les dizaines avec *noun* à la fin; le suffixe de la troisième personne du masculin, terminant en *hé;* le *hitpaël* avec *taw* après le premier radical, voyez l'infinitif בהלתחמה, l. 19, comme il faut lire à la place de באלתחמה, égal à l'hébreu בהלחמו, II *Rois*, VIII, 29, et l'impératif הלתחם, l. 32 : [וי]מר לי כמש [צ]א הלתחם בחורנן, « et Kemosch me dit : Va, attaque Ḥavronaïm »); enfin, une racine ל״ו, comme ענו, encore distinguée des racines ל״ה. La langue de la stèle jette ainsi une vive lumière sur l'antiquité des formes arabes, que notre monument atteste pour une époque qui est environ de quatorze siècles antérieure aux plus anciens documents de la littérature arabe. La langue n'a rien du phénicien : ainsi la quiescente *alef* à la place du *hé* hébraïque [1] ne se rencontre pas dans l'idiome des Moabites. Le verbe *être* ne se trouve pas dans notre inscription; il est donc impossible de savoir si les Moabites employaient *hâyâh* ou *kâna*.

Voici notre conclusion historique : Mêscha raconte d'abord comment les rois d'Israël, et particulièrement 'Omri, avaient réduit Moab, en se fixant dans son pays, au nord de l'Arnon. La guerre dans laquelle, après bien des vicissitudes dont il se trouve des traces dans notre inscription, il fut enfin vainqueur, doit avoir précédé celle dans laquelle il sera engagé plus tard contre Jôram, fils d'Aḥab, roi d'Israël, et Josaphat, roi de Juda, et qui partira du sud, du territoire d'Édom. L'Écriture ne nous rend compte que de la première phase de cette entreprise, toute favorable aux deux rois. Mais elle ne nous donne pas moins à entendre (II *Rois*, III, 27) qu'*une grande colère sévissait contre Israël* [2], et que Jôram et Josaphat retournèrent dans leur pays sans avoir obtenu aucun résultat. Il y a plus! D'après II *Chroniques*, XX, Moab prend l'offensive et attaque Josaphat sur le territoire de Juda même, ce qui suppose nécessairement une défaite antérieure des Israélites.

JOSEPH DERENBOURG.

[1] Voy. *Journal asiat.* 1867, II, 486; 1868, I, 94.

[2] C'est là le seul sens possible des mots ויהי קצף גדול על ישראל.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS-AVRIL 1870.

LES MOTS ÉGYPTIENS DE LA BIBLE[1],

PAR M. HARKAVY.

I. אברך (*Genèse*, XLI, 43).

Nous lisons dans la Genèse qu'à la suite de l'heureuse interprétation du songe de Pharaon, Joseph reçut les honneurs suivants : le Pharaon lui donna sa bague à cachet[2], le fit revêtir de vêtements de

[1] Les noms propres d'hommes et les noms géographiques sont exclus de cette notice.

[2] Le texte hébreu porte טבעת; l'ancien égyptien possède aussi ce mot sous la forme [hiéroglyphes], *tabā*, et abrégée [hiéroglyphes], *tab* (Lepsius, *Denkmäler*, III, 224). Bien qu'aucune inscription ne puisse nous renseigner sur le sens du mot *tabā*, dans le *Dictionnaire* de M. Brugsch, p. 1678, ce mot se trouve sous la forme [hiéroglyphes], *ṭebā*, qui est, selon M. de Rougé, la forme la plus ancienne, pendant que les formes plus récentes sont mentionnées dans le *Dictionnaire* de M. Birch, p. 513. Sa signification n'est pourtant pas douteuse, car, outre le déterminatif [hiéroglyphe] qui se rencontre aussi dans le mot [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *χetem*, « cachet », nous avons encore les dérivés coptes : ⲧⲉⲃⲉ, « sigillum », ⲧⲱⲃⲥ, ⲧⲱⲱⲃⲥ, ⲧⲱⲃ, ⲧⲱⲱⲃ, « sigillo obsignare » ; ⲉϥⲧⲟⲃ, « sigillo obsignatus » ; peut-être aussi ϣⲱⲃϣ, ⲠⲒ, « impressio ».

shesh[1], lui mit au cou un collier d'or[2], le fit monter dans son deuxième char[3], et l'on criait devant lui *abreχ* (אברך)! (*Genèse*, XLI, 42, 43.)

Ce dernier mot n'est point et ne peut être hébreu, car la phrase : « Et l'on s'écriait devant lui : Je ferai agenouiller », n'a pas le moindre sens ; l'opinion émise par quelques savants que אברך équivaudrait à הברך ne résoudrait pas davantage la question, car dans ce cas il faudrait traduire « fais agenouiller. » D'ailleurs tout l'ensemble porte ici une couleur égyptienne si prononcée, le texte est si souvent parsemé de mots égyptiens, que la supposition de l'origine égyptienne de ce mot s'offre à nous d'elle-même. Et en effet, divers savants ont déjà tenté de l'expliquer à l'aide du copte, comme on peut le voir dans les ouvrages de Pfeifer (*Opp.* I, 94), Jablonski (*Opuscula*, I, 4, 5), Rossi (*Etym. Aegypt.* p. 1 et 339), Ideler (*Herm.* I, 21) et

[1] Dans le texte בגדי שש, « vêtements de *shesh* ». Sur le sens du mot *shesh*, voir plus loin.

[2] C'est ce que rappelle la phrase de l'inscription du tombeau d'Ahmès, élucidée par M. de Rougé : « J'ai été gratifié du collier d'or sept fois à la face du pays tout entier ». Le progrès de la science n'a modifié dans la traduction de M. de Rougé que le sens de l'expression . Quant au mot רביד qu'emploie ici le texte hébreu, on en trouvera l'explication plus loin.

[3] Le texte porte מרכבת המשנה. On sait que le mot מרכבה, le chaldéen מרכבת, se retrouve en hiéroglyphe sous la forme , , « char ». M. Lauth a judicieusement remarqué que le copte ⲃⲉⲣⲉϭⲱⲟⲩⲧ l'a conservé (*Zeitschrift der D. M. G.* 1867).

Benfey (*Verh. d. ægypt. Spr.* p. 302, 303, note). Il ne faut toutefois pas être trop exigeant pour se contenter de rapprochements tels que ϩⲁ ⲡⲣⲏⲕ ϭⲏⲕ, ⲁⲃϣⲣⲕ, ⲁϥⲣⲉⲕ, ⲟⲩⲃⲉ ⲣⲉⲕ, ⲁⲡⲉ ⲣⲉⲕ, etc. Quant à l'ancien égyptien, nous n'avons nulle connaissance qu'aucun savant ait tenté d'expliquer le mot *abreχ*, bien que cela nous semble fort peu difficile.

Dans les textes hiéroglyphiques, les sages égyptiens portent le titre de *reχ*, *reχu*, de la racine , *reχ*, « savoir », répondant au français *savant*. Ainsi, par exemple, nous lisons dans le décret de Canope :

Ha	*tutu*	*nti*	*en*	*hpu*	*en*	*reχu.*

Et les mots (décisions) qui (sont) dans les enseignements des savants.

(édit. Lepsius, l. 23); dans le *Papyrus Sallier*, (I, p. 2), il est fait mention que le roi pasteur Apepi envoya au roi du midi, Seken-en-Ra, la déclaration que lui avaient faite ses *reχu aχetu* « savants des choses. »

Or les savants de Pharaon (*suten reχu*) n'avaient pu interpréter son songe; Joseph, au contraire, y réussit; quoi de plus naturel qu'il reçût alors le titre honorifique de ou *ap reχu* « le pre-

mier des *reχ*, le chef des *reχ*[1] », ce que le texte hébreu rend par אברך.

La transcription du ■ (*p*) égyptien par le ב (*b*) hébreu se rencontre encore plus loin dans le mot רביר. En outre, dans les mots communs aux idiomes sémitiques et à la langue égyptienne, le ב, ب est ordinairement remplacé par le ■, par exemple : *peka* « fendre » = בקע et le dérivé *peka* « passage étroit, défilé » = בקעה. بقعة; *parzala* « fer » = ברזל; *harapu* « glaive » = חרב; *nefer, nefel* « luth » = נבל; *sefeχ, sept* = שבע, ainsi que beaucoup d'autres mots qui sont contenus dans notre glossaire égypto-sémitique. L'identification des du papyrus de Leyde et des עברים (hébreux proposée par l'éminent égyptologue de Chalon ne souleva aucune objection. Nous rencontrerons aussi plus loin aux mots מכרותיהם et שכר la transcription du égyptien par le כ, ך hébreu. Dans les mots communs aux deux idiomes, nous trouvons de même *χeχ* « gosier » = חֵךְ; *seχen* « stationner » = שכן; *χenenmes*, « mous-

[1] Comme , *ap nuter hon*, « premier prophète ».

tique » = כנים; , *χnum* « joindre » = כנף, כנופיא; *aχ* « comment, pourquoi » = איך; *pareχ* « tapis » = פָּרֹכֶת; *maχen* « vase, navire » = מכנה; *reχes* « tuer, immoler » = נכס, et beaucoup d'autres exemples consignés dans le glossaire précité [1].

Nous pensons qu'on acceptera notre explication comme plus probable que toutes celles qui ont été proposées jusqu'à présent.

La valeur phonétique *ap* ne peut être contestée aux signes , en faveur de *tep*, en présence surtout des mots coptes : ⲁⲡⲉ, ⲁⲫⲉ « caput », ⲁⲫⲉ, ϯ « primus », ⲁⲡⲟⲧ « poculum », que l'ancien égyptien reproduit à l'aide de ces signes. Au reste, nous pourrions, dans notre mot, conserver le *b* et l'expliquer par *ab reχ* « pur savant, saint savant »; mais la première explication nous paraît plus rationnelle [2].

[1] On peut encore ajouter que lorsqu'on trouve d'un côté beaucoup de racines sémitiques et égyptiennes écrites indifféremment avec ח () ou avec כ (, , etc.), et qu'on voit d'un autre côté les Grecs transcrire l'hébreu פסח par *Φασέκ* et l'égyptien *hor pa χrat* par *Ἀρποκράτης*, on est autorisé à admettre ce changement dans la transcription de l'égyptien en hébreu. Nous rappelons que les Syriens et les Juifs rendent ordinairement le خ arabe par le כ, et que les Arabes rendent ארפכשד par أرفخشد, etc.

[2] Peut-être la transcription a-t-elle à dessein un peu hébraïsé le mot. On le trouve plus tard, chez les rabbins, commenté par דין אבא למלכא de אב, « père » et *rex*, « roi. »

II. אחו (*Genèse*, XLI, 2, 18; *Job*, VIII, 11).

Dans la narration du songe de Pharaon il est dit que les sept vaches grasses montaient du Nil et paissaient dans l'אחו. Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur ce mot, car il est suffisamment et clairement expliqué par les mots coptes ⲁϫⲓ (dans la traduction copte de ce passage) «juncus, calamus», ⲁϧⲓ «pratum, virens herba, juncus, calamus»; ⲁⲕⲉ, ⲟⲕⲉ, ⲟⲉⲓⲕ «juncus, arundo, calamus». Le représentant hiéroglyphique de cette racine se trouve aussi assez fréquemment, par exemple : *aχa* «verdure» (Lepsius, *Denkmäler*, III, 38, 68); *aχaχ* «verdoyer» (*Pap. Anastasi*, III, 2/1); «jonc»; beaucoup d'autres exemples sont mentionnés dans le *Dictionnaire* de M. Brugsch[1].

III. אטון מצרים (*Proverbes*, VII, 16).

Dans le monologue de la femme qui cherche à séduire les jeunes hommes il est dit entre autres : «J'ai étendu sur mon lit des literies rayées de *etun* d'Égypte» (אטון מצרים). La comparaison avec le mot chaldéen signifiant *corde* ne nous offre pas de sens satisfaisant. D'ailleurs, la désignation de *etun* comme égyptien ou provenant de l'Égypte (אטון מצרים) im-

[1] Voir aussi le remarquable ouvrage de M. Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, t. I (Leipzig, 1868, in-8°), p. 338, 339.

plique très-probablement l'origine égyptienne du mot même. Forster l'a cherchée dans le copte, mais son interprétation par ⲁⲧϩⲓ-ⲧⲛⲓⲁⲧ « stamen linni[1] » n'est pas de nature à nous satisfaire. Nous voyons plutôt dans אֵטוּן une transcription du mot hiéroglyphique étudié par M. Chabas[2] [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] aten, atennu « disque, globe », et aussi « enrouler, prendre la forme d'un disque ou d'une sphère »; d'après cette explication très-claire et très-simple, le sens du verset des Proverbes serait : « J'ai étendu sur mon lit des literies qui sont peintes de disques (ou de sphères) égyptiens. » On peut aussi penser au mot égyptien [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *aten*, *atenu*, *aten* « image, figure », si le signe [hiéroglyphe] doit se prononcer dans ce mot *at* et non *kat*[3]. J'inclinerais à le retrouver dans le copte ⲉⲓⲛⲉ, ⲓⲛⲉ « imago » où le *t* a été oblitéré.

[1] Forster, *Liber singularis de bysso antiquorum*, Londini, 1776, p. 75.

[2] Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 51, 62, 66, 73 et 208.

[3] Le signe [hiéroglyphe] a ces deux valeurs. Le nom du peuple asiatique [hiéroglyphes], *Kadi*, mentionné sur la stèle de Toutmès III à côté de Mésopotamie, *Naharaïn* (ligne 9), me semble désigner les *Accadi* des inscriptions cunéiformes assyriennes. M. de Rougé a supposé avec raison que « ce doit être le nom d'une race répandue dans la Syrie auprès des *Rotennou*. » (*Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III*, tirage à part, p. 23.)

IV. חרטמים (*Genèse*, XLI, 8 et passim).

Dans le Pentateuque ce mot s'applique constamment aux sages de l'Égypte. Ce n'est qu'à une époque relativement moderne et évidemment à la suite d'un emprunt fait à la Genèse que les חרטמין figurent parmi les sages chaldéens (*Daniel*, I, 10). Il est superflu de démontrer que toute étymologie tendant à faire de חרטמים dans le sens de « sages, savants » un mot sémitique (de חרט ou חרם) est entièrement dénuée de fondement. Il suffit d'indiquer que ce mot existe en chaldéen et en arabe, mais avec une tout autre signification : « partie antérieure du nez d'un animal, bec d'oiseau, etc. » Il est donc préférable de l'accepter comme titre indigène. Mais comment l'expliquer et quel sens lui accorder en égyptien? Au temps de Jablonski et de Rossi, lorsque la langue de l'ancienne Égypte était lettre close pour le monde savant, on pouvait accepter des rapprochements coptes, tels que ⲉⲣϫⲱⲙ, ϩⲁⲣⲉϩⲧⲟⲙ[1]; mais de nos jours ce n'est plus permis. Récemment, M. Ebers, dans son remarquable ouvrage[2], l'a comparé au nom hiéroglyphique de la magie et des mages [hiéroglyphes], *rex χetu*. Le docte auteur ne dit pas d'une manière explicite si l'on doit

[1] C'est par erreur que M. Fürst dit, dans son Dictionnaire hébreu (Leipzig, 1863, in-8°), s. v. חרטם, ⲥⲁⲣⲉⲥⲧⲱⲙ, que ce mot n'existe pas en copte.

[2] *Ægypten und die Bücher Moses*, t. I, p. 341-349.

selon lui considérer le mot hébreu comme transcription ou traduction de *reχ χet*. Dans ce qui précède on a déjà remarqué que ce mot n'est pas hébreu; donc, il ne peut être question de traduction; nous ne sommes pas porté non plus à le considérer comme transcription, d'abord parce que חרטם se prête mal à rendre *reχ χet*, puis on verra plus loin que le dernier mot égyptien se cache sous une tout autre transcription. Toutes ces raisons nous portent à croire que חרטם est composé de ou , *χar*, « parler, dire, indiquer, annoncer », et , , *tum*, « caché, occulte, secret », ce qui donne *χartum* = חרטם, « indicateur des choses occultes[1] ». M. Duemichen a déjà signalé un composé semblable[2], le mot ou , *χarheb*, (de *χar*, « parler » et *heb*, « fête ») pour les prêtres qui prononçaient des sermons aux jours des fêtes.

V. טוטפות (*Exode*, XIII, 16; *Deutéronome*, VI, 8; XI, 18).

Les versets cités disent qu'il est ordonné aux Hébreux, en commémoration des miracles accomplis par l'Éternel pour les délivrer du joug des Égyp-

[1] Un savant distingué, qui a lu notre travail, remarque qu'il avait pensé au radical *tem*, qui signifie « prononcer, énoncer, distinguer », avec la particule . L'initiale forme en effet des titres avec d'autres mots.

[2] Dans la *Zeitschrift* de M. Lepsius, 1865, p. 85.

tiens, de porter les paroles de Dieu pour signe sur la main et pour *totaphot* (טוטפות) sur les yeux. La physionomie du mot *totaphot*, avec le singulier טוטפה, *totapha*, ou טוטפת, *totephet*, trahit une origine tout à fait étrangère aux langues sémitiques. La racine arabe طاف, « circumire », indiquée par Gesenius d'après Fuller [1], nous offre une étymologie fort bizarre; et encore faudrait-il imaginer une racine redoublée טפטף dans laquelle le premier ט aurait été remplacé par un ו. Les rabbins, de leur côté, ont cherché une interprétation de ce mot dans la langue ibérienne (אפריקי) et dans la langue caspienne (כתפי) [2], ce qui ne les a pas empêchés d'employer le mot *totophet*, טוטפת, pour désigner « une parure des femmes [3]. » Jablonski a bien senti qu'on avait affaire à un composé de racines égyptiennes, mais il ne fut pas plus heureux dans son assimilation de ce mot aux mots coptes ⲧⲟⲧ, « manus » et ⲫⲱⲧϩ, « sculpere, effingere [4] », qu'il ne le fut du reste dans toutes ses autres étymologies des mots bibliques. Bien que ces deux mots aient aujourd'hui leurs représentants

[1] *Thesaurus ling. hebr. et chald.* p. 548.

[2] *Talmud babylonien*, tr. *Rosch-hoschana*, p. 26ᵃ; tr. *Synedrion*, p. 4ᵇ; tr. *Zebachim*, p. 37ᵇ; tr. *Menachot*, p. 34ᵇ; pour les deux noms géographiques, voir notre ouvrage : *Les Juifs et les langues slaves* (Vilna, 1867), p. 4 et 118, 119. La réfutation de M. Neubauer (*Géographie du Talmud*, p. 401) repose sur une connaissance insuffisante des sources en question, comme nous le démontrerons à une autre occasion.

[3] *Tal. bab.* tr. *Sabbat*, p. 57ᵃ.

[4] Jablonski, *Opuscula*, éd. W. te Water, Lugd. Batav. 1804, t. I, p. 347.

légitimes dans la langue hiéroglyphique[1], on ne sera plus cependant porté à admettre la proposition du savant égyptologue du XVIII[e] siècle.

On ne peut, à notre avis, méconnaître dans le premier élément de טוטפות le , , , *t'at*, « dire, parole[2] ». Mais il est plus difficile de deviner quelle racine égyptienne se cache sous son autre élément, qui doit être פת ou פת. On peut cependant supposer le mot , *peh*, *pehu*, *pehut*, « gloire, glorification[3] ». Le composé טטפת ou טוטפת, étant l'équivalent de , nous offre ainsi ce sens : « Parole (ou paroles) de gloire, de glorification (de Dieu)[4] », ce qui s'accorde fort bien ici avec le contexte : « Ceci te sera pour signe sur ta main et pour *totaphot* entre tes yeux que Dieu nous a retirés d'Égypte par main-forte. »

Si l'inscription de Rosette n'avait pas été mutilée, peut-être eût-elle résolu la question.

[1] , , *tut*, « main », , *ptah*, « ouvrir et sculpter », comme l'hébreu פתח.

[2] On ne pourra rejeter la transcription du par le ט, car dans beaucoup de cas ce signe hiéroglyphique varie avec le ; voir la *Chrest. égypt.* de M. de Rougé, I, p. 37.

[3] Il serait moins facile de supposer l'égyptien , *pet*, « ciel », et de rendre l'ensemble par « parole du ciel. »

[4] Peut-être peut-on penser à une forme dérivée du radical *teb*, signifiant « vêtir, fermer » et « signer. » (Note du savant mentionné plus haut.)

On sait qu'en conséquence de ces versets du Pentateuque, les Juifs portent, appliquées au front et au bras gauche, de petites plaques de cuir sur lesquelles sont écrits quelques textes bibliques et entre autres ceux qui renferment la prescription de faire les *totaphot.* La Septante rend ce dernier mot par le mot grec *ἀσάλευτον*, «fixe, immobile»; de même Aquile le rend par *ἀντιναχτά*, qui a à peu près la même signification[1]; mais l'Évangile désigne ces plaques par le nom de *φυλακτήρια*[2]. Or, ce même mot figure dans le texte grec de l'inscription de Rosette (l. 45); malheureusement, la mutilation des neuvième et dixième lignes du texte hiéroglyphique nous prive du mot égyptien correspondant à *φυλακτήρια*[3].

VI. טנא (*Deutéronome*, XXVI, 2, 4; XXVIII, 5).

Ce mot est mentionné à l'occasion des offrandes des prémices et sert à désigner la corbeille où l'on déposait les fruits destinés à ces offrandes. On l'a ordinairement assimilé au chaldéen צנא. Nous pouvons affirmer hardiment que, dans ce cas, cette assimilation est entièrement dénuée de fondement, car quiconque a étudié attentivement les changements de lettres dans les langues sémitiques sait que dans la règle le צ hébreu se change, en chaldéen, en sy-

[1] «Dans ce sens on peut penser à l'emblème ☥, *tat*, si souvent porté en amulette.» (Note du même savant.)
[2] Saint Matthieu, ch. XXIII, v. 5.
[3] Comp. Chabas, *Inscription de Rosette*, p. 66, 67.

riaque et quelquefois en arabe, en ט, par exemple : צבי « cerf », chaldéen et syriaque טביא, arabe ظبي ; צהרים, « midi », chaldéen et syriaque טהרא, arabe ظهيرة ; צל et צלל « ombre », chaldéen et syriaque טולא et טללא, arabe ظلّ ; צור « rocher, mont », chaldéen et syriaque טורא, mais jamais le cas contraire ne s'est présenté. En outre, l'hébreu possède la racine avec le צ dans le mot צנצנת (forme redoublée). Toutes ces raisons nous portent donc à attribuer à ce mot une origine égyptienne probable. On sait par le décret bilingue de Canope que la Canéphore s'appelait en égyptien [hiéroglyphes], *fa tena*, « porteuse de *tena*, corbeille » (l. 3), où le déterminatif nous présente la figure de la corbeille (qui est en même temps le signe de l'or). Ce même mot est conservé dans le copte sous les formes ϫⲁⲛⲏ, ϫⲁⲛⲟ, « corbis ».

VII. יאר (*Genèse*, XLI, 1, 2 et passim).

Dans le passage déjà cité il est dit que Pharaon songea qu'il était près du fleuve (le Nil); le nom de *Nil* y est désigné par יאר, *Yeor*. Depuis longtemps déjà l'origine égyptienne de ce mot a été constatée, le ⲓⲁⲣⲟ, ⲓⲁⲣⲱ, ⲓⲉⲣⲟ, « fluvius » copte correspondant aux formes hiéroglyphiques [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et avec intercalation du [hiéroglyphe] qui probablement n'était pas prononcé [hiéroglyphes], [hiéroglyphes],

aur, atur[1], bien que cette forme, comme le fait observer M. de Rougé, soit plus ancienne. Nous ferons aussi remarquer que le récent travail de M. Oppert[2] nous apprend que l'écriture assyrienne a également emprunté ce mot à l'égyptien pour désigner le Nil, car on lit dans l'inscription de Sardanapale III :

Ia - ru' - u

Le Nil

e - bir.

a franchi (Tearco).

VIII. להט, לט (*Exode*, VII, 11, 22; VIII, 3, 14.)

L'Exode mentionne à quatre reprises différentes que les savants égyptiens exécutèrent à l'aide de leur magie les miracles qu'effectuèrent Moïse et Aaron devant Pharaon; le texte hébreu applique ici au mot *magie* une racine qu'on ne trouve ailleurs en ce sens ni en hébreu, ni dans les autres langues sémitiques, le mot לָהַט (ou abrégé לָט). En tout état de cause, et faute de mieux, le savant Gesenius propose, dans son *Thesaurus* (p. 744), d'identifier la racine להט

[1] Voir. Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 104, 203, 208, et l'ouvrage d'Ebers déjà cité, p. 337.

[2] *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie* (tirage à part), p. 68.

avec לאט, לוט, « cacher, envelopper »; mais c'est en vain que l'on cherchera ces dernières comme désignation d'enchantement et de magie, car, dans toute la Bible, cette idée est représentée par les racines כשף, נחש, ענן, קסם. Il est donc probable qu'ici, comme dans beaucoup d'autres cas, le texte hébreu emploie pour désigner l'art égyptien un mot indigène. Ceci posé, il devient facile de trouver le mot égyptien correspondant, c'est le , *reχχet*, *leχχet*, qui se rencontre si souvent avec le sens de « magie » et que l'hébreu a contracté en *lehet* au lieu de *leχχet*[1]. Le léger changement de ה en ח dans les langues sémitiques, comme dans l'égyptien, est si fréquent, qu'il est inutile d'insister davantage sur ce point.

IX. — מכרת (*Genèse*, XLIX, 5).

Dans son allocution Jacob dit : « Siméon et Lévi sont frères, instruments de violence leurs (ou dans leurs) מכרות (pl. de מכרה) ». Nous renvoyons au *Thesaurus* de Gesenius et au *Dictionnaire* de Fürst pour démontrer tout l'embarras des lexicographes à l'égard de ce mot, embarras qui a abouti à y voir avec les vieux rabbins le grec *μάχαιρα*. Nous pensons répondre mieux à l'exigence de la critique en proposant l'identification de ce mot à l'égyptien

[1] Une contraction analogue a eu lieu, selon une remarque judicieuse de M. Oppert, dans le nom de *Sinéar*, שנער, de l'assyrien שנ נהר, « deux fleuves. »

[hieroglyphs] *maχer, maχera*, « magasin. » M. Birch en cite un bon exemple dans la *Zeitschrift* de M. Lepsius (1868, p. 9) :

[hieroglyphs]

au *un* *pai* *maχer* *χer* *boti.*

Ils ouvraient mon magasin renfermant blé.

Le même mot se rencontre plusieurs fois dans le papyrus d'Orbiney avec le même sens (*Zeitschrift*, 1867, p. 58). Il s'applique très-bien au passage de la Genèse : כלי חמס מכרותיהם, « leurs magasins renferment instruments de violence. » Plus haut, au mot אברך, nous avons cité plusieurs exemples où le כ hébreu répond au χ égyptien.

X. — פרעה (*Genèse*, XII, 15 et passim).

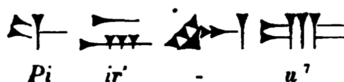
Le titre de *Pharaon* que portent dans la Bible les rois égyptiens a donné lieu à diverses interprétations. Jablonski l'a comparé au copte ⲫⲟⲩⲣⲟ, ⲡⲣⲣⲟ « rex »; mais comme l'origine du mot copte et sa forme hiéroglyphique n'ont pas jusqu'à présent été établies d'une manière positive[1], on ne peut encore

[1] Ne serait-ce peut-être pas le hiéroglyphe [hieroglyphs] *pa ur aa*, « le grand prince, le grand chef », titre sous lequel est constamment dé-

le prendre pour base de l'étymologie de la forme hébraïque. On a tiré de l'ancien égyptien deux interprétations de ce titre.

Rossellini[1], Lepsius[2] et Chabas[3] rapprochent פרעה de *pa ra*, « le soleil. » L'autre opinion, représentée par M. de Rougé[4], considère notre titre comme une transcription de ou , *per aa*, « grande maison. » MM. Brugsch et Ebers[5] ont accepté l'opinion de M. de Rougé qui est corroborée par la transcription démotique rendant par *suten* et par le passage d'Horapollon cité par M. Lauth, où le roi est appelé en égyptien *οἶκος μέγας*, « grande maison. »

De notre côté, nous pouvons ajouter que la voyelle longue dans פרעה[6] s'applique mieux au *aa* qu'au *ra*. La transcription cunéiforme assyrienne dans les Annales de Sargon :



Pi ir' - u[7]

signé le prince de *χeta* dans son Traité avec Ramsès II (Lepsius, *Denkmäler*, III, 146)?

[1] Rossellini, *Monumenti storici*, t. I, p. 117.

[2] Lepsius, *Lettre à M. Rossellini*, p. 25; *Einleitung in die Chronologie*, p. 336.

[3] Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 173, 228.

[4] Cité par M. Ebers, p. 264.

[5] Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, t. I, p. 264, 265.

[6] La Septante a aussi conservé la voyelle longue dans Φαραώ.

[7] Layard, *Niniveh and Babylone*, p. 626; Oppert, *Mémoire sur les*

répond parfaitement à la transcription hébraïque de la Bible [1].

XI. — צפנת פענח (*Genèse*, XLI, 45).

C'est ainsi que, selon la Genèse, le Pharaon appela Joseph. Il ne peut y avoir aucun doute sur la provenance égyptienne de ce titre honorifique. Laissant de côté les explications tirées du copte, telles que ⲝⲱⲛϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛϩ «caput seculi», ⲡⲥⲱⲧ ⲙ̀ⲫⲉⲛⲉϩ «salus seculi», proposées par La Croze, Jablonski et autres, nous passons à l'ancien égyptien. Ici, nous devons enregistrer l'interprétation du mot פענח appartenant à M. Lepsius, qui a reconnu sous cette forme l'égyptien [hiéroglyphes], *panχ*, «la vie [2].» M. Brugsch, admettant la transcription *panχ*

rapports de l'Égypte et de l'Assyrie (Paris, 1869), p. 15; cf. *Les fastes de Sargon*, l. 27, où la transcription assyrienne est :

[signes cunéiformes]
pi ir' - u,

Pir'u, ne différant de celle des Annales que par la forme du signe d'hiatus.

[1] J'ai fait observer que le signe [hiéroglyphe] est précisément celui qu'on emploie quand on veut mieux préciser la présence du ע, par ex. : [hiéroglyphes], *aakarata*, = עגלה, «char», etc. Souvent on se contentait de [hiéroglyphe] *ā*. (Note du savant déjà cité.) La même observation peut s'appliquer au signe d'hiatus assyrien, qu'on emploie pour marquer la présence du ע ou du ח. C'est pourquoi, dans la transcription mentionnée de Sinéar, le ע figure au lieu du ח.

[2] Lepsius, *Einleitung in die Chronologie der Ægypter*, t. I (Berlin, 1849), p. 382. Pour le premier mot צפנת et spécialement pour la

pour פענח, dit : le titre « roi du monde » *so-to* ou *so-n-to*, *somto* se rencontre avec l'article conservé dans l'ancien égyptien צפנת פענח, selon la Septante : *Ψονθομφάνηχος*, *p so-n-to paneh*, « princeps mundi vitæ[1] ».

Nous ne doutons pas un instant que ce savant égyptologue ne revienne aujourd'hui sur l'explication émise par lui il y a vingt ans, car le titre [hiéroglyphes] *sam ta*, [hiéroglyphes] *sam ta-ti*, auquel il fait allusion, si nous l'avons bien compris, passe généralement pour avoir le sens de la réunion de Basse et Haute Égypte, ce qui ne s'applique en aucune façon à Joseph[2]. En outre, l'inversion de צפ en *p-so* est basée sur la transcription de la Septante qui, ainsi que l'a justement remarqué M. Lepsius[3], fait peu autorité en matière d'ancien égyptien; et, dans tous les cas, dans *Ψονθομφάνηχος*, le *μ* est déplacé.

Nous croyons éviter toutes ces difficultés en rendant צפנת par [hiéroglyphes], *t'ef*, « nourriture, aliment », et [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphes], *net'*, *net*, « sauveur ». D'après notre donnée, le titre honorifique de Joseph serait donc

transcription de la Septante *Ψονθομφάνηχος*, ce savant propose, du reste, mais sous toutes réserves, le copte ⲤⲰⲚⲦ, « creatio, creator. »

[1] Brugsch, *Lettre à M. le vicomte de Rougé au sujet d'un manuscrit bilingue sur papyrus*, Berlin, 1850, p. 52.

[2] M. Rœdiger a fait de son côté la même remarque sur l'explication de M. Brugsch : « Sed nescio quomodo hoc ad Josephi munus honorificum possit referri. » (*Addenda ad Thesaurum Gesenii*, p. 109.)

[3] *Einleitung in die Chronologie*, p. 382.

en entier [hiéroglyphes], *t'ef net panχ*, « nourriture[1], sauveur de la vie », que l'hébreu צפנת פענח reproduit exactement. Ce titre convient parfaitement à Joseph, qui, par sa sagesse, sut prémunir l'Égypte contre le danger de la famine[2].

L'affinité du צ hébreu au [hiéroglyphe] ou à son équivalent [hiéroglyphe] est aisément démontrée par les exemples suivants : [hiéroglyphes], *t'eba*, « doigt », = אצבע; [hiéroglyphes], *t'abau*, « troupe armée », = צבא; [hiéroglyphes] = צר; [hiéroglyphes], *t'aňri*, « maladie de la peau, » = צרעת et d'autres.

[1] Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 412.

[2] Brugsch, *Geographische Inschriften*, II, 79. — A propos de ce titre, le savant cité plus haut remarque : « Celui-ci m'a souvent occupé; [hiéroglyphes], *t'ef*, répond bien à צפ, le reste est douteux; נת peut être la particule [hiéroglyphe], *nt*, פענח est bien probablement [hiéroglyphes] *panχ*. Pour que la phrase égyptienne fût régulière, il faudrait : [hiéroglyphes], mais le *s* initial a pu être omis. » Nous sommes heureux d'avoir l'approbation de ce savant en ce qui concerne le premier élément de la phrase égyptienne. Quant à נת, il nous semble que le nom de la femme de Joseph אסנת milite en faveur de notre explication. Nous reconnaissons dans ce nom [hiéroglyphes], *as net*, « Isis conservatrice », et nous le comparons au nom assyrien נבושזבן (*Jérémie*, XXXIX, 13) que nous transcrivons :

[cunéiformes]

Nabu - sa - az - ba - an

« Nabo sauveur », de la racine שזב, « sauver », qui est très-fréquente

XII. — קעקע (*Lévitique*, XIX, 28).

Ce passage traite de la défense de se faire des incisions ou des entailles dans la chair, et est conçu en ces termes : « Et incisions de corps (ושרט לנפש)[1] ne mettez point dans votre chair, et écriture *kaka* ne mettez point sur vous ». Nous ne pensons pas que *kaka* soit sémitique. La racine קוע, que Gesenius suppose être l'équivalent de קור « fodere », ne se trouve nulle part ailleurs. Nous croyons donc avoir encore affaire ici à un mot égyptien, c'est le [hiéroglyphes], *kahkahu*, « graver, sculpter » (Lepsius, *Denk.* II, pl. 149), que l'hébreu rend par קעקע. Ce sens a été attribué au mot hiéroglyphique par M. Birch dans Bunsen, *Egypt's Place* (p. 413), et par M. Brugsch, *Dict. hiéroglyph. démotique* (p. 1473), et il s'applique très-bien au passage du Lévitique.

Quant à la transcription du [hiéroglyphe] égyptien par l'ע hébreu, bien que nous ne puissions pas en fournir d'autre exemple, car c'est la seule fois qu'un mot égyptien renfermant un [hiéroglyphe] se présente à nous dans la Bible, nous avons, en revanche :

en assyrien comme en chaldéen et qui a été à tort expliquée par M. Ménant comme un saphel de עזב (*Élém. de la Gram. assyr.* 1868, p. 320).

[1] La racine שרט, *seret*, existe aussi en égyptien avec la même signification : [hiéroglyphes], *surt*, « graver, inciser »; [hiéroglyphes], *sruta*, « sculpture ».

ou , *sanhem* = סלעם, « sauterelle[1] » où le *h* égyptien répond au ע hébreu[2]. De plus, l'affinité des gutturales אחהע justifie ce changement.

XIII. רביד (*Genèse*, XLI, 42; *Ézéchiel*, XVI, 11).

Le collier que le Pharaon mit au cou de Joseph porte dans la Bible le nom de *rebid;* on ne rencontre encore ce mot qu'une seule fois, dans Ézéchiel, où il est très-probablement emprunté à la Genèse. L'étymologie de ce mot, que l'on fait généralement dériver de la racine רבד, רפד « stravit (lectum) », est très-arbitraire; quant à nous, nous le rapprochons de l'égyptien ou , *repit*, « image qu'on porte sur le cou, collier en forme d'image. » Ainsi dans le 162[e] chapitre du *Rituel fu-*

[1] Goodwin, *Papyrus hiérat.* trad. Chabas, II, 19; De Rougé, *Chrestomathie*, I, 40.

[2] Dans un grand nombre de cas, le , χ hiéroglyphique correspond au ע, ع sémitique, par exemple : , *usex*, « large » = وسع, ישע; , *sefex*, (ou, par inversion, *sexef*) « sept » = שבע, سبعة. Dans l'écriture cunéiforme assyrienne, le ע hébreu devient aussi quelquefois χ; ainsi עמרי, *'Omri*, y est écrit :

χu um ri i;

עזה, *Gaza* :

χa zi i.

néraire, qui a pour titre :  *ro en rta χeper bes χer apu en χu*, « chapitre de faire le feu? sous la tête de l'Esprit », ligne 8, il est dit :  , *t'ut her repit ahati artu em nub nofr ta er χeχ en χu* « dit sur l'image d'une vache faite en or fin donné sur le cou d'un esprit du défunt[1] ? » L'obscurité qui règne dans le sens de ce passage du *Rituel*[2] ne nous permet de proposer ce rapprochement que sous toutes réserves.

XIV. — שכר (*Isaïe*, XIX, 10).

Le 19ᵉ chapitre du livre d'Isaïe est entièrement consacré à l'Égypte (משא מצרים) et particulièrement à la soumission de cette contrée par les Assyriens.

Le 10ᵉ verset est ainsi conçu : « Ses (de l'Égypte) piliers (ou colonnes, c'est-à-dire les grands du royaume) seraient brisés (ou consternés), tous les faiseurs de שֶׂכֶר (*seχer*) (auraient) l'âme affligée. »

Tous les commentateurs et les lexicographes rendent les mots עשי שכר par « mercenaires. » Mais cela repose sur les deux suppositions suivantes, d'ail-

[1] Lepsius, *Todtenbuch der Aegypter*, ch. CLXII, l. 8.

[2] M. Birch traduit le mot par *lady*, *Egypt's Place*, V, p. 468; M. Brugsch, par *image*; d'après M. de Rougé, *erpi-t* signifie « la jeunc (fille) (jeune vache). »

leurs nullement prouvées : 1° que l'expression עשה שכר équivaut au mot שָׂכִיר employé dans toute la Bible et aussi par notre prophète (chap. XVI, 14) pour « mercenaire »; 2° que שֶׂכֶר est appliqué ici au lieu de שָׂכָר « salaire »; c'est peut-être ce qui est cause que la Septante a lu שֵׁכָר, comme on peut le voir par la traduction *καὶ πάντες οἱ ποιοῦντες τὸν ζύθον*.

Ce chapitre, comme nous l'avons déjà fait remarquer, traitant spécialement de l'Égypte, on ne fera aucune difficulté d'y admettre un mot égyptien, et ce mot est facile à trouver : c'est l'hiéroglyphique *seχer*, « conseil, plan. » Dans l'inscription de la stèle de Bentresh, analysée par M. de Rougé, Chons est appelé constamment , *χonsu pa ari seχer*, « Chons agens consilia. » Ce titre correspond d'une manière frappante à l'expression du prophète hébreu עשי שכר, « agentes *seχer*, consilia. »

Les versets suivants confirment notre interprétation d'une manière évidente, ainsi qu'on peut le voir dans le texte qui suit :

10. Et ses colonnes (les hommes d'État égyptiens) seraient consternées, tous les conseillers (agentes consilia) (auraient) l'âme affligée.

11. Les principaux de Zoan sont fous, les sages d'entre les conseillers de Pharaon sont un conseil abruti, etc.

12. Où sont-ils maintenant? Où sont les sages, etc.

XV. — שש (*Genèse*, XLI, 42 et passim).

Nous avons déjà cité le passage où il est dit que le Pharaon fit revêtir Joseph de vêtements de *shesh*. On le rend généralement par *lin fin* ou *byssus*. Quant à ce dernier mot, l'inscription de Rosette (ligne 2) nous a appris que son nom égyptien était [hiéroglyphes], *pak*, [hiéroglyphes], *nu en pak*, «toile de byssus[1].» Bunsen a proposé pour l'étymologie de *shesh* l'ancien égyptien *χenti*[2] adopté par M. Rœdiger[3]. Nous croyons avoir trouvé une forme hiéroglyphique plus rapprochée de la forme hébraïque, l'égyptien [hiéroglyphes], *shes*, «lin, toile» signalé par M. Birch[4], d'après les *Denkmäler* de M. Lepsius (II, 67)[5]. Le copte ϣⲉⲛⲥ, ϣⲛ̄ⲥ «byssus», a conservé le mot dont le שש de la Bible est l'équivalent.

XVI. — Mots douteux.

Notons encore quelques mots dont la provenance égyptienne nous semble douteuse : 1° בהמות (*Job*, XL, 15), que les lexicographes, d'après Jablonski, rapprochent du copte ⲡ-ⲉϩⲉ-ⲙⲙⲟⲟⲩ, «bos aquaticus». Bien que nous trouvions le mot hiéroglyphique [hiéroglyphes], *beχema*, «hippopotame»,

[1] Chabas, *Inscription de Rosette*, p. 19, 20.
[2] Bunsen, *Aegypten's Stelle*, t. I, p. 606.
[3] Dans Gesenius, *Thesaurus ling. hebr.* p. 1384.
[4] *Egypt's place*, t. V, p. 571.
[5] Cf. *Zeitschrift für ægypt. Sprache*, 1869, p. 132.

annoté chez M. Birch (*Dict.* p. 381; nous n'avons pas pu vérifier la source indiquée : Champollion, *Notice descriptive*, p. 315), l'origine égyptienne du mot en question n'est pas assez sûre; c'est plutôt un mot commun aux deux idiomes. 2° חפרפרות (*Isaïe*, II, 20), qui est peut-être composé de mots égyptiens, , *χeper*, « le scarabée, » et , *per*, « apparaître », et les substantifs dérivés. 3° ששר (*Jérémie*, XXII, 14; *Ézéchiel*, XXIII, 14), que M. Layard identifie (*Niniveh and its remains*, t. II, ch. III, note) avec le mot égyptien , *tesher*, « couleur rouge. »

DU RÉGIME
DES FIEFS MILITAIRES DANS L'ISLAMISME,
ET PRINCIPALEMENT EN TURQUIE,

PAR M. BELIN,

CONSUL GÉNÉRAL PRÈS L'AMBASSADE DE FRANCE,

À CONSTANTINOPLE.

L'étude des peuples par leurs institutions est certainement l'une des plus intéressantes et des plus fécondes qu'on puisse embrasser; par elle, bien des points obscurs sont éclaircis, plus d'une affinité est reconnue, plus d'un malentendu est dissipé; et comme le disait récemment, avec raison, l'un de nos savants confrères [1], « la civilisation trouve ainsi la voie la plus sûre pour parvenir avec succès à l'accomplissement de son œuvre. »

Grâce au concours bienveillant et éclairé de la Société asiatique, il nous a été permis de publier, depuis plusieurs années, différents travaux sur certaines parties des institutions organiques de la Turquie [2]; continuant cette série d'études, nous essaye-

[1] M. Barbier de Meynard, *Journal asiatique*, août-septembre 1869, p. 238.

[2] *Étude sur la propriété foncière; Essais sur l'histoire économique*, etc.

rons de traiter, présentement, du *Régime des fiefs dans l'islamisme*, et spécialement en Turquie; mais, il n'est pas besoin de le dire, tout en faisant de la Turquie le champ de nos observations, nous avons moins étudié les institutions ottomanes en elles-mêmes que celles de l'islamisme en général. Seulement, la Turquie étant, de nos jours, la principale société politique des peuples musulmans, c'est chez elle, naturellement, qu'on peut les étudier le mieux, et qu'on est certain de trouver, dans la vie de chaque jour, l'explication de plus d'un problème appartenant aux temps passés. Au reste, et quelles que soient les réformes ou mieux les modifications et transformations apportées dans la société musulmane, on devra toujours remonter aux *principes*, aux origines, pour se rendre un compte exact du système politique et administratif régissant les sociétés soumises à la loi de l'islam.

La féodalité occidentale et le régime des fiefs orientaux présentent entre eux, dans le principe, une sorte de similitude due à des causes communes; mais cette similitude, étant plus apparente que réelle, n'a pas tardé à disparaître, par suite de la différence des bases constitutives de chacune des deux sociétés[1]. En effet, si cette similitude existe, à une

[1] «Le problème de la société turque n'a rien d'exceptionnel; il n'est autre que le problème de la société franque, conquérante de la Gaule, de la société normande, conquérante de la Bretagne, de toutes les petites sociétés germaniques, conquérantes de l'Italie, de l'Espagne et de l'Afrique romaine. Les circonstances étant les mêmes

certaine époque, quant au partage des terres entre les conquérants et quant à la propriété-solde « fehod[1], » elle disparaît complétement quant à la propriété du sol, qui, dans l'orient musulman, appartenait à la nation, ou mieux au souverain, en sa qualité de conservateur, de gérant de la fortune publique[2].

Djevdet pacha, ancien historiographe de l'empire et présentement président de la haute cour de justice, définit ainsi le régime des fiefs orientaux[3] :

« Bien que le régime de la féodalité ressemble, en quelque sorte, à celui des *mâlikiânè*, des *ziâmet* et *timâr* et des *tchiftlikât*, existant autrefois en Turquie, il en diffère cependant d'une manière notable : les titulaires des *mâlikiânè*, *ziâmet* et *timâr*, dénommés *sâhibi-erz* « maîtres du sol, » ont le droit de prélever le revenu (*hâcyl*) du *tapou*[4] avec la dîme de la terre; ceux des *tchiftlikât* ont, soit la location (*idjârè*), soit le droit de la terre, en participation; mais ils n'ont aucun droit sur les paysans; et souvent les cultivateurs (*tchiftdji*) ont cité devant le cadi, pour y être jugés, soit le *sâhibi-erz*, soit l'aga du tchiftlik. Il n'y avait pour ceux-ci, en droit du

de part et d'autre, tout a dû être pareil et l'a été réellement. » (*Dix ans d'études historiques*, par Aug. Thierry, Paris, 1851, t. VI, p. 209.) Cf. aussi M. Guizot, *Hist. du gouvernement représentatif*, Paris, 1856, I, *passim*.

[1] Aug. Thierry, *Lettres sur l'hist. de France*, Paris, 1851, p. 123.

[2] *Étude sur la propriété*, n° 5.

[3] *Hist. de l'empire ottoman*, VI, 35.

[4] Voy. *Étude sur la propriété*, n° 298, note.

moins, ni délégation, ni substitution, en leur faveur, de tout ou partie de la souveraineté sur le territoire à eux assigné, ni hommage-lige envers le suzerain; la *jouissance* du fief, ou mieux de tel ou tel revenu du territoire à eux concédé temporairement et pour un terme limité, leur était attribuée par un diplôme souverain [1], lequel ne donnait cette *concession* qu'à titre de solde, et à la charge, pour le concessionnaire, de se tenir prêt à entrer en campagne au premier signal. »

L'institution des fiefs militaires qui, sous diverses formes, et malgré les révolutions successives de l'Asie, s'est maintenue durant plusieurs siècles, constituait la véritable force militaire de l'islamisme; c'était elle qui formait essentiellement l'*armée de la foi,* étant toujours campée et prête à marcher à de nouvelles conquêtes. Cette occupation militaire du pays scindait naturellement les populations territoriales en deux classes bien distinctes : les conquérants et les peuples subjugués; les seigneurs et les paysans, attachés, d'une certaine façon, à la glèbe, pour subvenir à l'entretien de leurs maîtres.

Nous diviserons cette étude comme suit :

Chapitre I[er]. — Dotations de l'armée musulmane, dans les premiers temps de l'islamisme et sous les khalifes.

[1] Depuis la suppression des fiefs, le *titre possessoire* des terres de cette catégorie est délivré par un acte en forme de firman, mais signé du directeur général du domaine.

Chapitre II. — Organisation de l'armée et des fiefs militaires, sous les Mamlouks.

Chapitre III. — Des fiefs ou concessions militaires, sous les Persans et les Mongols.

Chapitre IV. — Des fiefs dans l'empire ottoman.

CHAPITRE Ier.

DOTATIONS DE L'ARMÉE MUSULMANE DANS LES PREMIERS TEMPS DE L'ISLAMISME ET SOUS LES KHALIFES.

A proprement parler, il n'y eut pas de fiefs militaires à l'origine de l'islamisme; il n'y avait même pas, à cette période des premiers jours, de *beït el-mâl* «trésor public;» il n'existait que d'une manière fictive. Peu nombreux au début, les musulmans n'acquirent d'importance qu'au fur et à mesure de leur accroissement et de l'extension de leurs possessions. Ce fut alors seulement qu'ils songèrent à se constituer administrativement, et, dans ce but, ils empruntèrent plus ou moins à leurs voisins les institutions nécessaires au fonctionnement d'un État régulier.

Mahomet et Abou-Bekr, rapporte Macrizi[1], n'eurent pas de *beït el-mâl;* le partage du butin *feï*[2] était fait annuellement entre les musulmans, hommes et femmes, libres ou esclaves. Mahomet, selon Qo-

[1] *Khitat*, I, 91 et suiv.

[2] Selon Feridoun (*Papiers d'État*, II, 515, 1re éd.), on ne mettait rien dans le *beït el-mâl*, du temps du Prophète; tout le butin était partagé entre les combattants.

tada, reçut du Bahreïn 800,000 dirhems; ce fut le dernier envoi qui lui parvint; il en fit aussitôt la répartition, et ne sortit pas de son cabinet avant d'avoir terminé cette opération.

« Mon père, dit Aïecha, fit le partage (*qaçam*) la première année[1]; il donna (*á'ata*) 10 dirhems à chaque individu, et la seconde année 20. »

Sous Abou-Bekr, selon Feridoun[2], le butin devenant trop considérable, l'excédant du partage fut déposé dans le *beït el-mâl*, et des kiâtib furent attachés au *malïè* « direction des finances. »

D'après Bokhari et Mouslim, Mahomet ordonna le recensement de tous les musulmans composant son armée; ils s'élevaient au chiffre de 1,500 hommes[3].

On a vu ailleurs[4] le rapport de Macrizi sur les *iqtaât* « concessions » faites à titre particulier par Mahomet, soit comme encouragement à l'agriculture, soit comme récompense de tel ou tel service exceptionnel; mais le prophète arabe ne fit pas, de ces concessions, un système d'une application générale; elles n'eurent, de son temps, qu'un caractère tout spécial.

Omar ibn el-Khattâb fut le premier khalife qui introduisit une sorte d'administration dans le nouvel empire; la réception d'un envoi de 500,000 dir-

[1] Le chef du bureau chargé au *beït el-mâl* du partage des successions porte encore aujourd'hui le titre de *qassâm* ou *qâcem*.

[2] *Loc. laud.*

[3] Macrizi et Feridoun, *loc. laud.*

[4] *Étude sur la propriété*, n° 261 et suiv.

hems provenant du Bahreïn y aurait donné lieu. Embarrassé de la vérification des pièces composant une aussi forte somme, Omar porta la question, du haut du *minber* « chaire, » devant les fidèles réunis dans la mosquée et leur dit : « Comment voulez-vous que je répartisse entre vous cet argent? voulez-vous que je le pèse[1] ou que je le compte? — Ô Émir des croyants! répondit un des assistants, les *adjem*[2] ont, pour cet objet, un *diouân* « administration ad hoc; » fais comme eux! »

Selon d'autres, la création de cette administration aurait eu une autre cause : un certain Hormouzan, qui se trouvait auprès d'Omar, au moment du départ d'une expédition militaire, aurait dit au khalife : « Tu viens de donner des fonds à ces gens[3];

[1] De nos jours, le caissier particulier des différentes administrations est désigné par le terme *veznèdâr* « peseur. »

[2] Dérivé du nom de la dynastie des *Akhamanishiya* « Achéménides, » celle de Darius et de Xerxès, dont le souvenir, malgré le passage des temps, est resté comme le prototype de la puissance souveraine (Oppert, *Journal asiatique*, février-mars 1851; *ibid.* 1852), et devint, pour les Arabes, le terme caractéristique de tout ce qui n'était ni arabe ni musulman. De là, les sultans d'Égypte, comme ceux de Constantinople, s'attribuant une sorte de domination universelle, s'intitulèrent *Saltan el-Arab ouel Adjem;* et il est curieux de remarquer que les enfants chrétiens enlevés pour être incorporés dans le corps des janissaires étaient désignés par le terme *adjem-oghlan.* Le lycée récemment établi était leur caserne à Péra-Galata. *Ghachim* en Égypte, comme *adjemi* en Turquie, signifie : « Novice, ignorant, maladroit, qui ne sait pas son métier. » Dans les *Documenti toscani* d'Amari, p. 98, l'écriture pisane est qualifiée d'*el-khatt el-adjemi,* et, p. 280, les mois francs le sont de la même épithète *adjemi.*

[3] قد اعطيت اهله الاموال.

mais si tu n'établis pas dans l'armée une administration, comment le général pourra-t-il savoir si tous ses hommes sont présents?» Frappé de l'observation, Omar consulta encore l'assemblée des fidèles; Ali ibn Abi-Taleb engageait le khalife à faire, chaque année, le partage des valeurs réunies entre ses mains; Osman, qui voyait certains individus s'enrichir et qui voulait arrêter le mal, insistait pour l'établissement d'une comptabilité. Enfin, Khâlid cita l'exemple des administrations étrangères qu'il avait vues fonctionner en Syrie, pour l'armée: son avis décida la question; et le khalife décréta la confection des rôles et la fixation des dotations[1] pour chaque guerrier musulman, selon son rang.

On n'est pas d'accord, toutefois, sur la date précise de cette nouvelle création : les uns disent qu'elle eut lieu en l'an 15 de l'hégire, d'autres en l'an 20. Selon Seïf ibn Omar, le premier *ata* fut perçu l'an 15, lorsque Amr ibn el-'As envoya le *djiziè* d'Égypte, après le prélèvement des sommes dont il avait besoin pour l'administration locale[2].

Après la prise de Qadicïa, en 636 de J.C. Omar consulta les musulmans sur la portion légitime de

[1] فرض الاعطية. En Égypte le terme *ferdè* désigne l'impôt en général, mais plus spécialement la capitation.

[2] Ibn-Zeïnel rapporte dans son *Hist. des Mamlouks* qu'après la conquête, sultan Selim, qui avait donné le gouvernement de cette nouvelle province à Khaïr-Beï, dit à celui-ci, qui l'interrogeait sur le futur emploi des revenus : « Fais-en large usage, sans prodigalité cependant; et laisse le reste en dépôt, dans le *beït el-mâl*, pour y recourir au besoin. »

butin revenant au *ouâly* (chef; à lui-même). « La part spéciale[1] revenant au ouâly, dit l'un d'eux, se compose de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille, de ses vêtements d'hiver et d'été, de deux montures pour le *djihâd*, et de tout ce dont il a besoin pour le pèlerinage de l'*omra*; le reste doit être réparti, par portions égales, entre les musulmans; et le ouâly doit ensuite fixer des *atiè* à fournir par les provinces, en proportion de leurs ressources. »

Au reste, les khalifes étaient entretenus aux frais de l'État. Quand Abou-Bekr parvint au trône, on lui assigna (*fourida léhou*) un demi-mouton par jour et les vêtements nécessaires pour lui couvrir la tête et le corps; deux manteaux (*bourdân*), à renouveler quand ils seraient usés; et, pour sa famille, la même dépense que celle qu'elle faisait avant son élévation au khalifat. Selon Ibn el-Athir, on lui aurait assigné 6,000 dirhems par an. A Omar, son successeur, on n'aurait attribué que ce qui lui était strictement nécessaire pour lui et pour sa maison. « Tu n'as besoin de rien de plus, lui aurait dit Ali; » et le peuple aurait sanctionné cette parole[2].

Omar établit le *ferdet el-atiè* sur la *djéza*[3] « capitation » imposée aux peuples qui avaient *capitulé* ou

[1] On verra plus loin le terme *khâs* employé pour désigner la dotation de certains feudataires.

[2] *Khitat*, I, 95.

[3] La *djéza* n'est pas, comme le *feï*, soumise au prélèvement préalable du quint.

demandé la paix avant tout combat. « Je serai, aurait dit Omar, par l'établissement de l'*atïè*, le créateur de l'armée musulmane, le fondateur de l'administration[1]. » Ce khalife dressa aussi la liste de l'*atïè*, en commençant par Abbas, oncle du prophète[2].

Puis il attribua à chacun des guerriers présents à l'affaire de Bedr 5,000 dirhems;

A ceux qui se trouvèrent aux autres affaires, depuis Bedr jusqu'à Houdaïbia, 4,000 dirhems;

A ceux qui, depuis Houdaïbia, assistèrent aux autres engagements, jusqu'à l'affaire où Abou-Bekr se sépara des apostats, 3,000 dirhems;

A ceux de Qadicïa et de Damas qui se trouvèrent à la bataille de Yarmouk, 2,000;

A ceux des pays plus éloignés, 2,500.

Selon Abou-Selma, Omar aurait assigné à Abbas 25,000 dirhems, selon Zehri, 12,000.

Les femmes présentes à Bedr et à Houdaïbia auraient reçu un *atïè* de 400 dirhems;

Celles d'une époque postérieure, jusqu'à Qadicïa, 300 dirhems; celles qui assistaient à l'affaire de Qadicïa, 200 dirhems. A partir de cette époque, l'*atïè* aurait été, pour toutes, de la même quotité.

Aux enfants des combattants de Bedr, on aurait assigné un *atïè* de 100 dirhems.

Les femmes du Prophète, sauf celles qui avaient été achetées, auraient reçu un *atïè* de 10,000 dirhems; l'atïè d'Aïecha aurait été de 12,000 dirhems.

[1] Macrizi, *loc. laud.* I, 92.

[2] *Ibid.* p. 93.

La nation était alors partagée en décuries[1] sous le commandement d'un *arîf* ayant à pourvoir à l'entretien des chevaux[2] de ses dix hommes. Les *arîf* étaient au nombre de 3,000. Après la fondation de Basra et de Coufa, les décuries furent changées en *septénies;* on établit cent *arîf* ayant chacun 100,000 dirhems, et dont la juridiction s'étendait, depuis l'affaire de Qadicïa, sur quarante-trois hommes, quarante-trois femmes et cinquante *ïïal* « domestiques. »

L'*ata* était compté aux Arabes, *émirs* septénaires, ayant chacun un drapeau[3]; ils le remettaient aux *aréfa, nouqéba* et *améra,* qui le comptaient, à leur tour, aux hommes de leur *douar.*

Tel était le système à la mort d'Omar ibn el-Khattâb. Omar avait songé à élever l'*ata* de chaque homme à 4,000 dirhems, répartis de la sorte : 1,000 laissés par le guerrier à sa famille, à son départ pour l'armée; 1,000 pour son entretien en campagne; 1,000 pour son équipement, et 1,000 à employer en aumônes; mais ce projet ne fut pas mis à exécution[4].

[1] Les tribus arabes sont encore désignées par le terme *achîrè*, au pluriel *achâïr.*

[2] « Certaines terres, désignées en Égypte sous le nom d'*atlaq*, libres et franches de toute imposition, sont destinées à fournir des fourrages aux chevaux du pacha et des beys. » (Estève, *Descript. de l'Égypte*, XII, 51.)

[3] L'*alem* des Seldjouqydes et des Ottomans.

[4] On peut consulter, sur les ressources financières de l'empire arabe, les travaux de MM. de Slane et Barbier de Meynard sur Co-

A son avénement au khalifat, Osman accorda aux ayants droit à l'*ata* une augmentation de 100 dirhems; cela passa en usage chez les khalifes ses successeurs; il renchérit, d'ailleurs, sur les libéralités d'Omar. L'exemple du khalife fut suivi par ses subordonnés; aussi Mouslima, émir « gouverneur » d'Égypte, après le prélèvement de l'*atiè* des *ehli-diouân*, de celui de leurs maisons, de leurs *erzâq* « rations en nature, » et de leurs naïbs, des naïbs des provinces, de l'*erzâq* des *kètèbè* « commis » et du blé destiné au Hedjâz, ne faisait-il passer à Moavia, *comme excédant*, que 600,000 dinars[1].

Le khalife Merouan, le dernier des Ommiades[2], supprima, une année, l'*ata* des *ehl* « hommes » d'Égypte; mais il s'en excusa l'année suivante; et il le leur rendit, en faisant valoir le besoin d'argent où il s'était trouvé pour faire face aux ennemis de l'État.

Motacem, l'Abbacide, fils de Haroun er-Rachid, donna l'ordre à Kindir ibn Nasr-Essafadi de renvoyer les Arabes du diouân d'Égypte et de supprimer leurs pensions; cette mesure provoqua un soulèvement à la tête duquel se plaça Īahia ibn el-Ouezir el-Djeraoui; accompagné de cinq cents hommes, il se rendit chez le gouverneur, et, au nom de tous,

dama et Khordadbèh, *Journal asiatique;* août 1862 et janvier-février 1865.

[1] Même chiffre que celui du khaznè égyptien envoyé à Constantinople. (Cf. *Essais économ.* p. 99.)

[2] Macrizi, *Khitat*, I, 94.

il réclama la restitution de ces pensions, qui étaient leur droit et leur *feï*, et « auxquelles ils tenaient plus qu'à toute autre chose que ce soit. » Kindir, étant venu à mourir, fut remplacé dans sa charge par son fils El-Mouzaffer, lequel, en 219, marcha contre Īahia, lui livra bataille à Bahriet-Tennis et le fit prisonnier.

Cet événement mit fin au règne des Arabes en Égypte. Une révolution de principes, dont le khalife Motacem avait été le promoteur, s'opéra dans ce pays : le règlement d'Omar se trouva aboli de fait; et les conquérants musulmans de l'Égypte, ou du moins leurs descendants, se trouvant évincés, firent place à de nouveaux maîtres qui, tout en s'attribuant les mêmes avantages que les anciens, n'avaient pas les mêmes droits à faire valoir.

Jusqu'à Ahmed ibn Touloun, la milice (*djund*) de cette contrée ne fut plus composée que d'étrangers [1] et d'esclaves (*adjem ou méouâly*). Ahmed ibn Touloun, originaire d'une tribu turque de la petite Boukharie, réunit autour de lui une armée de 24,000 *ghoulâm* [2] turcs, 40,000 noirs et 7,000 hommes libres, *murtazaq* « stipendiés [3]. »

[1] Voy. ci-après, ch. IV, le principe de recrutement des feudataires ottomans.

[2] Ou *ghilmân*, d'où, par altération, on a fait *kulèmen*.

[3] Jouissant du *rezâqat*. « Les *rezâq* sont, dit Estève, des terrains affectés à des œuvres pieuses, libres de toute imposition, que sultan Selim trouva en Égypte, et dont il confirma les immunités, en s'abstenant de les donner à des multezims. (*Descript. de l'Égypte*, XII, 51.)

Plus tard, l'émir turc Abou-Bekr Mohammed ibn Taghadj-Ikhchid, ayant été nommé gouverneur de l'Égypte par le khalife abbacide de Bagdad, se déclara indépendant en 324=935; et le trop faible suzerain dut se résigner à confirmer cette déclaration, en ajoutant au gouvernement de l'Égypte celui de la Syrie. Ikhchid, qui était originaire d'une tribu turque de Ferghana, entretenait, dans ces deux provinces, une armée de 400,000 hommes de toutes races. A sa mort, l'oustad Abou'l-Misk Kâfour, ancien esclave noir de ce prince, et régent de ses États sous la minorité de son fils, introduisit dans l'armée un grand nombre de noirs.

Quand les Fatimites s'établirent en Égypte, l'armée égyptienne se composait de Berbères des tribus de Ketama, Zoueïlè et autres, de Grecs, d'Esclavons, etc. Elaziz-Billah, fils et successeur du khalife fatimite Moez Lidin Illah Abou Temim Maad, s'entoura de Deïlémites et de Turcs, dont il fit sa garde particulière. Dans les derniers temps de cette dynastie, le vizir Rezyq ibn es-Sâlih Talâï, qui s'était arrogé la puissance royale et avait pris le titre de Melik es-Soultan, comptait une armée de 40,000 cavaliers et de 30,000 fantassins; la marine de l'État se composait de dix *chouna*, pouvant chacune porter 1,000 hommes.

A l'avénement des Aïoubites (570=1174), Elmelik en-Nacer Salah Eddin Ioucef ibn Eïoub, fondateur de cette dynastie, expulsa de l'armée (*djand*) tous les esclaves noirs, les émirs arabes, arméniens

et autres; et il forma une armée nouvelle, composée uniquement de Curdes et de Turcs; cette armée ne s'élevait guère qu'à 12,000 cavaliers (*fâris*); à sa mort, elle se débanda, et son fils El-Aziz Osman, n'avait plus autour de lui que 8,500 *fâris* « chevaliers [1]; » chaque *djund* avait, il est vrai, dix, vingt et jusqu'à cent « varlets » attachés à sa suite, et, quand ces « chevaliers » se réunissaient hors du Caire, ils formaient une armée de plus de 200,000 hommes. Toutefois, les divisions intestines amenèrent la ruine des Aïoubites et la révolte de leurs mamlouks turcs; ceux-ci se substituèrent à leurs maîtres, restreignirent l'armée aux Turcs seuls, recrutés à l'extérieur, et n'admirent qu'un petit nombre de Curdes. Selon les uns, le sultan Baharite El-Melik en-Nâcer Qalâoun (678 = 1279) avait 7,000 mamlouks, et selon d'autres 12,000; son fils El-Achraf Khalil en avait 12,000.

Barqouq, tuteur de Melik es-Saleh, fils de Melik el-Achraf Chaban, mit fin à la dynastie des Mamlouks Baharites par la déposition de son pupille, et il se fit lui-même le chef de la seconde dynastie des Mamlouks, celle des Circassiens. A son avénement, il supprima les mamlouks *achrafiè* du précédent règne et se forma une garde particulière de mamlouks circassiens, s'élevant à environ 4,000 hommes.

[1] Macrizi, *loc. laud.* I, 95.

CHAPITRE II.

ORGANISATION DE L'ARMÉE ET DES FIEFS MILITAIRES, SOUS LES MAMLOUKS.

« Le *diouân el-djeïch*[1] « ministère de la guerre » se trouvait au Caire, au Qal'at el-djebel[2]; et l'on en voyait encore les restes à l'avénement de Barqouq. C'était là que le ministre (*nâzir el-djeïch*) et ses employés (*kuttâb*) se tenaient tout le jour. Ce diouân avait des revenus nombreux dont la plupart ont été oubliés ou bien ont changé de destination.

« Sous le règne des Turcs (*daolet et-tourkïè*) l'armée (*djeïch*) se composait de deux catégories, l'une restant auprès du prince, l'autre disséminée dans le pays ou habitant le désert, comme les Arabes et les Turcomans.

« Cette armée (*djand*) était un mélange de Turcs, de Circassiens, de Grecs et de Turcomans, pour la plupart achetés comme esclaves.

« Elle comptait des officiers de plusieurs classes :

« Les premiers et les plus considérables étaient les *uméra* « chefs de 100, » et les *mouqaddim* « chefs de 1,000 *fâris* « cavaliers. » Parmi ceux-ci, se trouvaient les principaux naïb; ces chiffres présentaient quelquefois un excédant de 10 à 20 cavaliers.

[1] Macrizi, *Khitat*, II, 215.

[2] Où se trouve aujourd'hui la citadelle; le ministère de la guerre est dit en Égypte *djihâdïè*.

« Venaient ensuite les émirs de *tablkhâna* [1], dont le chef (*moaazzam*) avait le commandement (*imrat*) de 40 *fâris* et quelquefois plus, même jusqu'à 100[2]; ce chiffre n'était jamais au-dessous de 40[3].

« Puis les émirs d'*acharaouât*, ayant 10 hommes (*fâris*) sous leurs ordres et quelquefois 20; mais alors ceux-ci ne comptaient plus parmi les émirs de dix;

« Et enfin, les *djund* « soldats » de la *halqa;* lesquels, comme les émirs, tenaient leur brevet (*menchour*) du sultan.

« Les *djund* des émirs recevaient de ceux-ci leur brevet.

« Le brevet délivré à l'émir attribuait à ce chef le tiers de l'*iqta*[4], et à ses hommes (*djund*) les deux autres tiers.

« L'émir et ses *mubâchir* « employés » ne pouvaient faire participer nul *djund* au revenu attribué à ses

[1] C'est-à-dire ayant le droit de faire jouer, devant leur porte ou leur tente, un corps de musique, à certaines heures de la journée. (Voy. Quatremère, *Hist. des sult. mamlouks*, I, 173; *Mémoire sur les finances de l'Égypte*, par Estève; *Descript. de l'Égypte*, XII, 44.)

[2] « Quand le soudan combattait, les chevaliers de la halca, selon qu'ils se montraient bien dans la bataille, étaient faits émirs par le soudan, et il leur baillait en leur compagnie 200 chevaliers ou 300; et mieux ils se montraient, plus le soudan leur en donnait. » (Joinville, *Histoire de saint Louis*, par de Wailly, Paris, 1867, p. 191.)

[3] Soïouti (*Husnel-mouhâdera*, chapitre de l'armée égyptienne) désigne les émirs par le simple titre d'*uméra ettabl*, chefs de 40 à 100 cavaliers; « le tablkhâna, ajoute cet auteur, n'appartient jamais à un émir ayant moins de 40 cavaliers sous ses ordres. »

[4] Dotation ou fief.

camarades, sans l'adhésion de ceux-ci; il ne pouvait non plus chasser personne de l'*edjnâd* avant d'avoir informé le *naïb es-saltanet* de la cause motivant l'expulsion; celui-ci prononçait le renvoi du soldat et pourvoyait à son remplacement.

« Chaque compagnie de la halqa, composée de 40 *djundi*, était commandée par un officier (*mouqaddim*) qui, d'ailleurs, n'exerçait son commandement qu'au départ de l'armée. La compagnie devait alors se grouper autour de son *mouqaddim*, pour exécuter ses ordres[1].

« L'*iqta* de certains des principaux *mouqaddim* de la garde du sultan atteignait, en Égypte, jusqu'à 200,000 dinars *djeïchïè*[2], et quelquefois plus; les moins rétribués de ces officiers recevaient (*ïoubarou*) 80,000 dinars ou environ.

« Les émirs de *tablkhâna* avaient de 23 à 30,000 dinars.

« Les *acharaouât* recevaient, les plus rétribués, 7,000 dinars, les autres une somme moindre.

« L'*iqta* le plus élevé des *edjnâd* de la *halqa* était de 500,000 dinars (*sic*); mais ce chiffre ou environ était celui des premiers *mouqaddim* du corps; les simples *edjnâd* se divisaient en plusieurs catégories dont la moindre attribuait à chaque homme un *iqta* de 250 dinars.

[1] Voy. ci-après, ch. IV, Aïni-Ali, S 6.

[2] Comme on le verra plus loin, le dinar avait des contre-valeurs différentes.

« L'*iqta* des *djandi* des émirs était plus ou moins élevé, selon l'appréciation de l'émir.

« En Syrie, les *iqta* n'approchaient pas de ces chiffres; ils ne s'élevaient guère qu'aux deux tiers. L'*iqta* du *nâïb es-saltanet* de Damas approchait du chiffre de l'*iqta* le plus élevé des principaux émirs *mouqaddim* d'Égypte.

« Tous les *djandi* des émirs devaient se présenter au *diouân el-djeïch*, pour y faire inscrire leur nom et leur signalement. Cela fait, l'émir ne pouvait demander le changement d'un *djandi* sans biffer le nom de celui-ci et présenter son remplaçant.

« Chaque année, le sultan donnait un vêtement complet (*mélabis*) aux émirs; il y avait réjouissance à cette occasion. Le sultan donnait aussi aux émirs centeniers des chevaux caparaçonnés, et aux autres des chevaux nus, distinguant ainsi sa garde (*khassè*[1]) des autres corps.

« Tous les émirs de cent, de *tablkhâna* et d'*acharaouât* recevaient chaque jour du sultan des rations (*réouâtib*) de viande, de pots d'accessoires, de pain, d'orge pour leurs chevaux et d'huile; certains recevaient en outre, annuellement, de la chandelle, du sucre et un vêtement (*kiçouè*). Il en était de même pour les *djandi* chargés de *ouézâïf* « emplois spéciaux. »

« Il était encore d'usage, à la naissance du fils d'un émir, d'attribuer au premier une solde (*dénâ-*

[1] خاصة اردوى همايون, « le corps d'armée de la garde, » à Constantinople.

nîr), de la viande, du pain et des rations de chevaux, jusqu'à ce qu'il fût en âge d'obtenir un *iqta* dans la *halqa*; après quoi, il passait à un commandement de dix ou de *tablkhâna*, selon la faveur du prince.

« A la mort d'un *djundi*, El-Melik el-Aadil Mahmoud ibn Zengui conférait l'*iqta* au fils du défunt; sauf, si celui-ci était en bas âge, à partager l'*iqta* avec le soldat faisant le service, jusqu'à ce qu'il pût le remplir lui-même. Aussi cela faisait-il dire aux *djundi* : « L'*iqta* nous appartient; c'est notre bien (*mulk*); nous en héritons de père en fils, et nous nous faisons tuer pour lui[1]. »

« Le sultan[2] donnait lui-même à chaque *djundi* l'investiture de son emploi; on y procédait de la sorte : l'individu sollicitant un *iqta* vacant (*mahloul*) se présentait, debout, devant le prince; le choix de celui-ci une fois tombé sur quelqu'un, il ordonnait au ministre de la guerre (*nâzir el-djeïch*) de le faire inscrire; un titre sommaire dit *miçâl* et intitulé : « Admission de N. » recevait le nom de la résidence affectée au *djundi;* le sultan écrivait de sa main sur cette pièce un décret ainsi conçu : « Portez cet homme sur les rôles. » Le hadjib remettait la pièce au fonctionnaire compétent, et le nouveau *djundi* baisait la terre.

« Sur le vu de cette pièce, on en dressait une autre, écrite sur papier carré, et revêtue du visa de tous

[1] Cf. ci-après, ch. IV, Aïni-Ali, § 6.

[2] Macrizi, *loc. laud.* 217.

les *mubâchir* « employés » du *diouân el-iqta*, lesquels sont, en même temps, *kiâtib* du *diouân el-djeïch;* on la portait ensuite au bureau de la rédaction et de la correspondance[1], puis on dressait le brevet (*menchour*) qui devait recevoir l'*alâmè* « chiffre-signature du souverain; » enfin, ce diplôme était complété par le paraphe des *kiâtib* du *diouân el-djeïch*, pour conformité avec le document primitif.

« Sultan el-Melik en-Nâcer Qalâoun avait formé un corps de mamlouks, fils des mamlouks *Bahrïè-Salâhïè*, dispersés à la mort de Faris-Oqtaï, du temps de Moëzz-Ibek, et tombés dans un état misérable. Qalâoun réunit ces jeunes gens, leur donna une solde (*djamkïè*), des rations de viande et d'orge, le *kisouè*, et leur assigna pour poste la porte de la citadelle. Il leur donna le nom de *Bahrïè*, qu'ils portaient encore du temps de Macrizi.

« En Syrie, le *nâïb el-memleket* n'avait pas le droit de nommer un émir au lieu et place d'un autre émir décédé, quel que fût l'âge de celui-ci. Il devait informer le sultan du décès, et le prince avisait au remplacement, soit par quelqu'un de la cour, expédié au lieu de l'emploi devenu vacant, soit par telle personne de la localité même, ou enfin par telle autre qu'il agréait.

« Si le défunt était un *djundi* de la *halqa*, le naïb choisissait son remplaçant, dressait le *miçâl* dans la même forme que s'il était rédigé devant le sultan,

[1] *Diouân el-inchâ ouel-mukâtebât.*

faisait écrire le *murebba*, et l'expédiait, par la poste, à la cour; cette pièce était examinée au *diouân el-iqta;* si le sultan donnait son approbation, il la revêtait du décret ordinaire, « délivrez le diplôme; » et alors le diouân dressait le *murebba*, sur lequel on devait ensuite expédier le *menchour*. Si la proposition était rejetée, le prince donnait l'*iqta* à qui bon lui semblait[1].

« Si un émir ou un *djundi* venait à mourir avant d'avoir entièrement achevé son temps de service, ses héritiers étaient tenus responsables (envers le trésor) du complément de solde équivalent au reste du temps à courir, proportionnellement, bien entendu, à la quotité du traitement alloué au défunt[2]. Restitution de ce complément devait être faite par eux, à moins que, par une faveur spéciale, le prince ne leur en fît abandon.

« Les *iqtaât* des émirs et des *djandi* étaient de plusieurs sortes : il y avait des provinces où le feudataire (*mouqti*) avait la jouissance du revenu de la terre (*ïastaghillou*) comme il l'entendait; d'autres où c'était une valeur en numéraire, à lui assignée sur telle ou telle localité, et dont il opérait le recouvrement. Cet état de choses fut modifié par Qalâoun; ce prince supprima les impôts dits *mokous*, et étendit le système de l'*iqta* à tout le pays.

« La cavalerie mamlouk, d'après l'état relevé par

[1] Ces formalités offrent de grands rapports avec les fiefs *tezkèrèly* et *tezkèrèsiz* des Ottomans, dont il sera parlé plus loin.

[2] على حكم الاستحقاق.

Macrizi lui-même, dans les archives de Qalâoun, s'élevait, sous ce prince, à 2,424 *fâris* « chevaliers. » En voici le détail.

Émirs de 1,000 et leurs mamlouks, 2,424 *fâris;* savoir :

Naïb, ouézir, ouloufi khasséki[1]	8 émirs.
Ouloufi khardjïè.......................	14
Leurs mamlouks[2].....................	2,400
(*sic*)...	2,422

Émirs de *tablkhâna* et leurs mamlouks, 8,200 *fâris;* savoir :

Khasséki............................	54 émirs.
Khardjïè............................	146
Leurs mamlouks.....................	8,000
	8,200

Kâchef et *oulât*[3] des provinces (*èqâlîm*), 574 *fâris;* savoir :

[1] Cf. *Hist. des Mamlouks* d'Ét. Quatremère, I, 2e partie, p. 158. — Il y a évidemment entre les émirs *khasséki* « dotés d'un *khas*, » et les émirs *khardji* « ayant une allocation pour leur dépense (*khardj*) » d'Égypte, le même rapport qu'entre les feudataires de premier ordre et ceux de second et de troisième ordre de l'empire ottoman. (Voy. ci-après, ch. IV.) On voit aussi que chaque catégorie de feudataires avait, en Égypte, des titulaires de premier et de second ordre.

[2] Comparez l'organisation ci-après des feudataires dans l'empire ottoman.

[3] Au sing. *ouâli* « commandant de province (*ouilâïè*). » Cf. *Descript. de l'Égypte*, XI, 493.

Alexandrie, Bahîrè, Gharbîè, Charqyîè, Menoufiiè, Qatîa, Kâchef de Djizè, Faîoum, Behensa, Achmounin, Qous, Asouân, Kâchef du Ouedj el-Bahri, Kâchef du Ouedj el-Qybli	14 émirs.
Leurs mamlouks	560
	574

Émirs d'*acharaouât* et leurs mamlouks, 2,200 *fâris*; savoir :

Khasséki	30 émirs.
Khardjîè	170
Leurs mamlouks	2,000
	2,200

Oulât des *èqâlîm* (provinces), 77 *fâris*; savoir :

Achmoun-erroumman, Qalioub, Djizè, Teroudja, Hadjib d'Alexandrie, Atfeh, Manfalout	7 émirs.
Leurs mamlouks	70
	77

Mouqaddim de la *halqa* et *edjnâd*, 11,176 *fâris*; savoir :

Mouqaddim des mamlouks du sultan	40
Mouqaddim des mamlouks de la halqa	180
Naqyb des émirs de 1,000	24
Mamlouks du sultan	2,000
Edjnâd de la halqa	8,932
	10,176

Solde (ibret).

Les *khassékïè* de 1,000, le *nâïb* et le *ouézir* reçoivent chacun 100,000 dinars, le dinar compté à 10 dirhems, soit, en totalité (*elirtifa*), 1,000,000 de dirhems; déduisant, pour contre-valeur des grains (*ghilâl*), le blé, à 20 dirhems l'ardeb, les *houboub* « graines, » à 10 dirhems l'ardeb, 100,000 dirhems, reste net, à chacun, 900,000 dirhems.

Les *uloufi-khardjïè*, chacun 85,000 dinars, à 10 dirhems l'un, 850,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 70,000 dirhems, reste net, à chacun, 780,000 dirhems.

Les *tablkhânat el-khasséki*, 40,000 dinars, à 10 dirhems l'un, 400,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 35,000 dirhems, reste net, à chacun, 365;000 dirhems.

Les *tablkhânat el-khardjïè*, 30,000 dinars, à 8 dirhems l'un, 240,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 24,000 dirhems, reste net, à chacun, 216,000 dirhems.

Les *acharaouât el-khassékïè*, 10,000 dinars à 10 dirhems l'un, 100,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 7,000 dirhems, reste net, à chacun, 93,000 dirhems.

Les *acharaouât el-khardjïè*, 7,000 dinars, à 10 dirhems l'un, 70,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 5,000 dirhems, reste net, à chacun, 56,000 dirhems.

Les *kâchef*, 20,000 dinars, à 8 dirhems l'un,

160,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 15,000 dirhems, reste net, à chacun, 145,000 dirhems.

Les *oulât* de l'*istabilkhâna*, 15,000 dinars, à 8 dirhems l'un, 120,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 10,000 dirhems, reste net, à chacun, 112,000 dirhems.

Les *oulât* des *acharaouât*, 5,000 dinars, à 7 dirhems l'un, 35,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 3,000 dirhems, reste net, à chacun, 32,000 dirhems.

Les *mouqaddim* des mamlouks du sultan, 1,200 dinars, à 10 dirhems l'un, 12,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 1,000 dirhems, reste net, à chacun, 11,000 dirhems.

Les *mouqaddim* de la *halqa*, 1,000 dinars, à 9 dirhems l'un, 9,000 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 900 dirhems, reste net, à chacun, 8,100 dirhems.

Les *naqyb* des *ulouf*, 400 dinars, à 9 dirhems l'un, 3,600 dirhems; déduisant, pour *ghilâl*, 400 dirhems, reste net, à chacun, 3,200 dirhems.

Mamlouks du sultan.

400 mamlouks, chacun 1,500 dinars, à 10 dirhems l'un, 15,000 dirhems.

500 mamlouks, chacun 1,300 dinars, à 10 dirhems l'un, 13,000 dirhems.

500 mamlouks, chacun 1,200 dinars, à 10 dirhems l'un, 12,000 dirhems.

600 mamlouks, chacun 1,000 dinars, à 10 dirhems l'un, 10,000 dirhems.

Edjnâd de la halqa.

1,500 *fâris*, chacun 900 dinars, à 10 dirhems l'un, 9,000 dirhems.

1,350 *djund*, chacun 800 dinars, à 10 dirhems l'un, 8,000 dirhems.

1,350 *djund*, chacun 700 dinars, à 10 dirhems l'un, 7,000 dirhems.

1,300 *djund*, chacun 600 dinars, à 10 dirhems l'un, 6,000 dirhems.

1,300 *djund*, chacun 500 dinars, à 10 dirhems l'un, 5,000 dirhems.

1,100 *djund*, chacun 400 dinars, à 10 dirhems l'un, 4,000 dirhems.

1,000 (*sic*), chacun 300 dinars, à 10 dirhems l'un, 3,000 dirhems.

« Les grands officiers de la couronne (*erbâb el-ouazâïf*), après le *nâïb* et le *ouézir*, sont l'*émir silâh* « connétable, » le *dividdar* « grand chancelier, » les *hadjebè* « chambellans, » l'*émir djândâr* « grand justicier, » l'*oustaddâr* « le grand maître de la maison du sultan, » le *mihmandâr*, « le grand maître des cérémonies, » le *nâzir el-djaïouch* « ministre de la guerre » et les *oulât*[1].

« A la mort de Qalâoun (741=1340), l'usage se

[1] Soïouti (*husnel-mouhâdera*) range les *ouazâïf* en trois catégories : armée (*erbâb es-seïf*), administration (*erbâb el-aqlâm*), magistrature (*zâoui el-ilm*).

répandit, dans l'*edjnâd*, d'abandonner ou de permuter l'*iqta*, moyennant *finance*.

« L'émir Choudja eddin Aghyrly, nommé *chadd*[1] des divans par El-Melik el-Kâmil Chaaban, en rebiakher 746, fit diverses innovations, entre autres celle de l'abandon ou de l'échange des *iqta* de la *halqa*. Quand un *djundi* voulait échanger son *iqta* avec quelqu'un, chacune des parties faisait un versement au trésor (*beït el-mâl*). Quiconque voulait entrer dans la *halqa*, versait un certain nombre de dinars au trésor, selon l'importance de sa solde annuelle future (*ibret*). Si l'*ibret* de l'admission (*hâïz*) qu'il sollicitait était de 500 dinars, il devait payer pareille somme.

« De même, quiconque voulait se démettre de son *iqta*, versait au trésor l'équivalent de la somme (*aghyrly*) qui lui était attribuée[2]. Pour cet objet et pour l'encaissement des sommes payées par les solliciteurs de *ouazâïf* et de *ouilâïât*, le même émir créa un divan qu'il nomma *diouân el-bedel*[3]. Cette institution, abolie sur les réclamations des émirs, fut rétablie en 749 par l'émir Mandjak el-Ïouçoufi; le *djandi* vendait son *iqta* à qui voulait l'acheter. Bon nombre de gens du commun acquirent ainsi des *iqta* qui se payaient 20,000 dirhems, ou moins, se-

[1] Cf. *Hist. des Mamlouks*, 1re partie, 110.

[2] Un terme analogue : *aghyr ouloufè, aghyr khidmet, aghyr mouqâtéa*, se retrouve chez les Ottomans, désignant certains emplois ou diverses catégories de solde ou de concessions. (Cf. *Essais économiques*, p. 69, 175 et *passim*.)

[3] « Divan de la *compensation*. »

lon le chiffre du revenu; le vizir prélevait un droit fixe. Ce genre de trafic, dit *nazoul* et *mouqâïeda*, fut aboli, puis rétabli en 753, sous le *nïiabet* de l'émir Seïf Eddin Oqtaï; marchands et artisans devinrent acquéreurs d'*iqta;* on vendait aussi les *taqdimè* de la *halqa;* et il se forma une compagnie de courtiers dits *mouhaïis* « instigateurs, » qui, au nombre de 300 individus, poussaient les *djundi* à se défaire de leurs *iqta;* sur une valeur de 1,000 dirhems, ils leur offraient une remise de 100 dirhems. »

CHAPITRE III.

DES FIEFS OU CONCESSIONS MILITAIRES, SOUS LES PERSANS ET LES MONGOLS.

« On rapporte, dit Macrizi[1], que le divan de la cavalerie[2] fut institué par Lohrasp, l'un des rois de la seconde dynastie des Perses; on ajoute que, avant lui, Keï-Qobâd avait prélevé la dîme sur les *ghillât* « biens de la terre[3], » et l'employait pour la subsistance de son armée (*djund*).

« Pour ce qui est des temps islamiques, les khalifes ommiades, abbacides et fatimites furent dans l'usage, depuis Omar ibn el-Khattâb, de recueillir les sommes du *kharâdj* et de les faire distri-

[1] *Khitat*, I, 91.

[2] الجند بخيلهم.

[3] De là, dans la technologie des vacouf, *moustaghillât* désigne les biens à ciel ouvert, par opposition à *mouçaqqafât* « immeubles couverts, en bâtiments. »

buer ensuite, par le divan, aux *améra* ou *oummâl*[1] ainsi qu'aux *edjnâd*, selon leur rang et leur nombre. Dans les premiers temps de l'islamisme, l'objet de cette répartition était désigné, on l'a vu plus haut, par le terme *ata* « don [2]. » Cette modalité se continua jusqu'à l'avénement de la dynastie *'adjem* « seldjouqyde. » L'ancien usage fut alors modifié, et les terres furent distribuées aux *djund* en *iqtaât*[3]. Cette répartition des terres fut faite par Nizam el-Mulk, vizir d'Alp-Arslan, et ensuite de son fils Melik-Chah. Le territoire seldjouqyde s'étant étendu, le vizir jugea à propos de donner à chaque concessionnaire (*mouqti*) un ou plusieurs villages, selon la valeur de l'*iqta* qui lui était attribué, pensant que cette forme de concession de la terre appellerait sur elle la sollicitude du concessionnaire, et conséquemment un état de prospérité; tandis que la concentration de la totalité des provinces dans les mains d'un seul divan amènerait l'indifférence, et, par

[1] اعمال مصر « les provinces d'Égypte » (Macrizi, II, 493); de là *'âmil*, au plur. *oummâl* « gouverneur. » Lancret (*Descript. de l'Égypte*, XI, 490) explique ainsi ce terme : « copte sarraf chargé de la perception des revenus en nature. »

[2] *'Atiè* désignait, chez les Ottomans, les largesses faites à l'avénement des sultans.

[3] L'armée de Melik-Chah, après la prise de Qaderd, oncle de celui-ci, mit pour condition de sa fidélité l'augmentation des *iqtâat* et des *ruçoumât* « allocations qui lui étaient attribuées. » (*Hist. Seldjuk.* éd. Vullers, p. 102.) Mirkhond ajoute (p. 117) : « 47,000 cavaliers accompagnaient toujours le chah; et leurs fiefs (*iqtaât*) étaient disséminés dans les provinces, de façon qu'ils pussent trouver leur nécessaire en quelque lieu qu'ils fussent. »

suite, la ruine du pays. Ce régime fut, depuis lors, adopté partout, et il est maintenu jusqu'à présent. »

Le système mongol différait entièrement de celui des états musulmans sous certains rapports, il s'en rapprochait sous d'autres.

« Composée de nomades transportant avec eux leurs foyers, et pouvant subsister partout où leur bétail et leurs chevaux trouvaient des pâturages[1], l'armée de Tchinguiz-Khan se recrutait parmi les tribus tatares. Tout homme capable de porter les armes était militaire; chaque tribu était divisée en pelotons de dix hommes, dont l'un était choisi pour commander aux neuf autres[2].

« Neuf chefs de dix étaient placés sous les ordres d'un centenier (*īuz-bâchi*), ayant sa propre dizaine;

« Neuf centeniers sous ceux d'un chef de mille;

« Neuf chefs de mille sous ceux d'un chef de 10,000 hommes (*touman*).

« Chaque tribu occupait le district qui lui était assigné; en temps de guerre, on levait un ou plusieurs hommes par dizaine.

« Il était sévèrement interdit à un officier de recevoir dans sa compagnie un soldat appartenant à une autre.

« Nul, pas même un prince du sang, ne pouvait

[1] De là les termes *īailaq* et *qychlaq* « quartiers d'été et d'hiver; » le mot *qychlaq* a été conservé chez les Ottomans pour désigner « la caserne. »

[2] Et de leur consentement. (*Instituts de Timour*, édition Langlès, p. 47.)

accepter tel homme qui voulait abandonner son chef.

« Loin de recevoir une paye, le guerrier tatar donnait annuellement à son chef une contribution en chevaux, têtes de bétail, feutres, etc. Quoique se trouvant à l'armée, il n'était pas exempt des charges publiques : sa femme, ou toute autre personne laissée par lui dans son habitation, devait rendre à sa place les services auxquels il était tenu[1].

« Jusqu'à Ghazân-Khan, le soldat mongol ne recevait ni solde, ni habillement, ni terres, ni vivres. Après sa conversion à l'islamisme, Ghazân, par ses *Institats*, changea de système : il assigna aux troupes les plus voisines de sa résidence une certaine quantité de froment; puis, en 703=1303, un décret étendit ce régime à toute l'armée, et des terres cultivées ou incultes, appartenant soit au *domaine privé* du prince, soit *à l'État*, furent assignées à chaque corps de 1,000 hommes, à titre de fiefs (*iqta*). Les paysans relevant des terres de chacune de ces deux catégories devaient, tout en continuant de les cultiver, payer exactement aux soldats les contributions en numéraire (*mâl*) et en bétail, ainsi que toutes les autres contributions que jusqu'alors ils payaient au fisc.

« Les paysans d'un fief ne pouvaient être transportés sur un autre; ceux qui l'avaient quitté depuis

[1] D'Ohsson, *Hist. des Mongols*, d'après le *Tarikhi djihan kuchai*, I, 388-390. On sait que, dans la société mongole, la femme occupait un rang égal ou à peu près à celui de l'homme.

moins de trente ans devaient y être réintégrés; ils n'étaient pas cependant considérés comme serfs; les militaires n'avaient sur eux d'autres droits que celui de veiller à la culture des champs et de percevoir le cens et les impositions fiscales[1]. Les sujets non cultivateurs étaient tenus de payer aux militaires l'impôt fixé par le divan, rien au delà.

« De leur côté, les feudataires devaient verser, dans les magasins particuliers du prince, 50 *mans*, poids de Tabriz, par chaque homme de guerre.

« Lors de la distribution, aux *millénies*, des fiefs composés de terrains en friche ou cultivés avec l'eau courante, les notables de chaque canton se réunissaient auprès du commissaire[2] préposé *ad hoc;* on faisait dix lots, tirés au sort avec des fouets, pour chaque centurie; les dizaines tiraient ensuite. Cet agent inscrivait, sur son registre, la part dévolue à chaque centurie et décurie, et copie de son registre était remise à la fois au ministre des finances et aux chefs de mille. Le *bitiktchi* faisait tous les ans une inspection, et les feudataires dont les terres n'étaient pas cultivées étaient punis[3].

« Les fiefs ne pouvaient être ni vendus, ni donnés, ni transmis à un ami juré, à un frère aîné ou cadet ou tout autre parent, ni cédés, à titre de douaire ou autrement, sous peine de mort.

[1] Voy. ci-après ch. IV.

[2] *Bitiktchi*, qui est le *defterdâr* des Ottomans.

[3] On retrouve ici plus d'un rapport avec le système féodal ottoman.

« Au décès d'un militaire, son fief était donné à l'un de ses fils; à défaut, à l'un de ses anciens esclaves (*ghoulâm*), et, faute de ceux-ci, à un homme choisi dans (par) la centurie.

« Le fief d'un militaire condamné pour délit était donné, par les officiers, à un individu propre au service, et ensuite inscrit sous son nom.

« Tous les ans les registres étaient examinés.

« L'inspecteur (*bitiktchi*) ne permettait pas au feudataire d'exiger rien au delà du cens, du *coïtchour* et des autres articles à lui assignés dans le registre-matricule. Si le fait avait lieu, il devait en prendre acte et en informer le prince.

« Ghazan attribua aussi une solde et des fiefs aux troupes persanes (*tâzik*) chargées de la garde des frontières. Il avait assigné également une solde, des fiefs et des gratifications aux régiments (*qoul*) composant sa garde royale, et qui furent portés de 1,000 à 2 et 3,000 hommes[1]. »

Timour conserva généralement le système inauguré par Ghazân, tout en lui réservant un caractère plus particulièrement mongol.

« Le revenu des provinces était inégalement divisé en lots : chaque *émir* et *ming-bâchi* en tirait un; si la somme excédait le chiffre de sa paye, cet excédant passait à un autre; si elle était insuffisante, on la complétait par un autre lot[2].

« Toute province chargée d'une pension (à payer)

[1] D'Ohsson, *Histoire des Mongols*, d'après Vassaf, IV, 421-430.

[2] Système des *hissè* chez les Ottomans.

avait deux intendants (*ketkhoada*) : l'un, devant veiller sur la province même, défendre les habitants contre les rapines et les vexations des pensionnaires de l'État, et enfin tenir un compte exact de tout ce qu'on avait tiré de cette province; l'autre, devant écrire les dépenses et faire les parts des soldats.

« La jouissance du revenu d'une province était concédée pour une période triennale; au bout de trois ans, inspection de la province était faite; si elle se trouvait dans un état florissant et si les habitants n'élevaient pas de plaintes, le feudataire conservait sa dotation pour trois autres années. Dans le cas contraire, cette dotation lui était retirée, et, durant trois ans, il ne touchait rien[1]. »

L'armée se composait des subdivisions suivantes, dont la dénomination était empruntée aux idiomes mongol, turc et persan[2] :

Peloton de 10 hommes (*qouchoun*), commandé par l'un d'eux, agréé par ses camarades, et dit *ôn-bâchi*.

Compagnie de 100 hommes (*sadè*), formée de la réunion de dix pelotons et commandée par l'un de leurs chefs dit *ïaz-bâchi*.

Bataillon de 1,000 hommes (*hézârè*), formé de dix compagnies de 100 hommes, et commandé par

[1] *Instituts*, 52-54.

[2] Chardin (*Voyages*, Amsterdam, 1711, VI, 75) donne les dénominations turques comme désignant de son temps, en Perse, les officiers de 10, 100 et 1,000 hommes.

l'un des chefs de celles-ci dit *ming-bâchi* ou *emiri-hézârè*[1].

Division ou corps d'armée de 10,000 hommes, formée de dix bataillons et commandée, sans que ce soit de règle absolue, par un prince du sang.

« Le généralissime avait le titre d'*émir-el-umérâ;* les officiers généraux celui de *beïlerbeï;* les officiers celui d'*émir*[2].

« Les *ôn-bâchi* nommaient au remplacement des soldats morts ou disparus; les *ïuz-bâchi* élisaient les *ôn-bâchi*, et les *ming-bâchi* les *ïuz-bâchi.*

« La paye du soldat était fixée à la valeur d'un cheval; celle des guerriers d'élite pouvait s'élever de deux à quatre chevaux[3]; l'*ôn-bâchi* avait dix parts de soldat, le *ïuz-bâchi* vingt, le *ming-bâchi* soixante, etc.

« Chaque émir d'*olous* « tribu » et de *touman* devait mener avec lui, en temps de guerre, un nombre de cavaliers proportionné à la force de sa tribu ou de son touman[4].

CHAPITRE IV.

DES FIEFS DANS L'EMPIRE OTTOMAN.

L'apparition des Ottomans sur la scène politique

[1] *Vie de Timurbec,* par Petis de la Croix, II, 82, 27; III, 19; *Instituts,* 47.

[2] *Instituts de Timour,* 50, 144.

[3] De là le terme *taïïn* « rations, » distinct, chez les Ottomans, de l'*ouloufè,* et qui est resté pour désigner les rations d'hommes et de chevaux.

[4] *Instituts,* 48, 49-98.

du monde fut, à certains égards, une sorte de renaissance, de restauration de l'islamisme. Les grandes monarchies musulmanes contemporaines, avec lesquelles d'ailleurs les Ottomans avaient plus ou moins une communauté d'origine, étaient en décadence; les institutions périclitaient. Cette situation présentait un ensemble de circonstances favorables pour quiconque saurait en profiter; la tribu turque, dont Osman était le chef, et qui était plus considérable par l'importance personnelle de ses chefs que par la force numérique de ses membres, prit l'initiative et s'attribua la mission de rendre un nouveau lustre à l'islamisme. Sultan Osman, en récompense de ses exploits, avait reçu en fief (*iqta*), du dernier prince seldjouqyde d'Asie Mineure, la province de Qara-Hiçar, dite aussi Sultan-eunu[1], en même temps que le *tabl*, l'*alem* « le tambour, le drapeau, » et les autres insignes de l'émirat[2]. Sa puissance s'étendit rapidement; en 701, il partageait entre ses fils et ses principaux émirs les contrées soumises à ses armes; quelques années après, en 717, il distribuait aux *ehli-timâr* « feudataires » les villages voisins de Brousse, dont il faisait le siége; et, selon Saad-Eddîn[3], les habitants de ces villages eurent à remplir envers les premiers la condition du *raïet*.

[1] Ville habitée par les Grecs. (Hammer, *Hist. de l'emp. ottoman*, I, 58, 74.)

[2] Feridoun (*Papiers d'État*, I, 56) donne le texte du diplôme délivré à cet effet par le prince seldjouqyde. On lit aussi dans Mirkhond (*Hist. Seldj.* p. 94) que « Sultan Alp-Arslan avait conféré le *tabl* et l'*alem* à un certain Hezaresp. » — [3] *Tarikh*, I, 21, 23.

Sultan Orkhan, fils et successeur d'Osman, assisté d'Ala-Eddîn, son frère, devenu son vizir, et s'appuyant sur les conseils des personnages religieux les plus considérables du temps, dont il aimait à paraître suivre les directions, continua la politique de son père et vit le succès répondre à ses espérances.

L'armée ottomane, désignée sous le nom générique de *sipâh*[1], se composait, dans le principe surtout, de bandes irrégulières à cheval[2] dites *âqyndji*, n'ayant ni solde ni fiefs, et vivant uniquement des rapines et du butin faits sur l'ennemi. Toutefois, et de concert avec le câdi de Biledjik, Ala-Eddîn décida bientôt le recrutement, *parmi les Turcs*, d'hommes jeunes, propres au service de l'infanterie, lesquels, sous le nom de *ïaïa* ou *pïâdè*, selon l'appellation turque ou persane, et commandés par des

[1] Saad-Eddîn, I, 23. *Sipâh*, dérivé de l'achéménien *aspatha* « cavalier » (*Journ. asiat.* avril-mai 1851, p. 415; juin, p. 535; septembre-octobre, p. 359), se retrouve dans la forme *sipahbed* « maître de la cavalerie » (*Livre des routes*, par M. Barbier de Meynard, p. 159). Ce même terme désignait autrefois les quatre régiments de la cavalerie de la garde du sultan, « organisés, dit Hammer (I, 127), sur le modèle de ceux qui avaient été institués par Omar pour la garde du drapeau du Prophète. » *Sipèh-salar* est, en Turquie, l'un des titres du ministre de la guerre. Selon Ibn-Batouta (IV, p. 297), « les isbahiè étaient, en Chine, les archers; » à Pondichéry, *sipahi* désigne simplement les soldats du pays (Garcin de Tassy, *Religion musulmane*, 22); à Maïçour, les fantassins du pays sont dits *cipayes*, par opposition à *siledars* « les cavaliers » (*Missions catholiques*, décembre 1868, p. 186). Saad-Eddîn emploie fréquemment le terme *sipâhilary* pour désigner l'armée infidèle ou ennemie (I, 37, 87 et *passim*).

[2] On a conservé longtemps la tradition de cette milice : pendant la guerre d'Orient, on avait formé des régiments de *bâchi-bouzouq* « irréguliers » destinés à opérer avec les armées alliées.

chefs de 10, de 100 et de 1,000 hommes, recevaient en temps de guerre une solde quotidienne. Pendant la paix, cette milice, rentrée dans ses foyers, se livrait aux travaux agricoles, sous le bénéfice d'exemption de tout impôt ordinaire. Par suite de l'insubordination qui s'était glissée dans le corps, et surtout, d'après le dire de Saad-Eddîn[1], à raison de la préférence donnée par le vizir à l'infanterie sur la cavalerie, cette milice fut remplacée, en 730, par celle des janissaires, recrutée *parmi les jeunes chrétiens* pris sur l'ennemi. Les *ïaïa*, dits plus tard *ïuruk*[2], continuèrent à jouir de certaines immunités, en échange du contingent militaire qu'ils étaient encore appelés à fournir.

A la suite de cette réforme, le vizir Ala-Eddîn forma aussi un nouveau corps de cavalerie, recruté, comme les *ïaïa*, *parmi la population turque*. Cette cavalerie, commandée par des *beulak-bâchi* et des *sandjaq-beï*, recevait une solde pendant la guerre, et, à la paix, en compensation de la solde supprimée, des terres et des champs (*iqta*), pour les cultiver en franchise de droits; cette milice était dite *mucellem* «exempte d'impôts[3].» Comme les *ïaïa*,

[1] *Tarikh*, I, 40.

[2] Selon Hammer (*loc. laud.* XIII, 125; XV, 85), les *ïuruk*, dits aussi *evlâdi fâtihân* «les fils des conquérants,» désignent les levées en masse de Roumélie. M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, dans son *Mémoire sur la situation de l'Empire*, en date de 1710, donne du terme *ïuruk* la même interprétation que Hammer.

[3] Saad-Eddîn, I, 41; cf. Hammer, 128, et *Noukhbet uttévârikh*, année 732.

les *mucellem*, sans être supprimés entièrement, furent cependant bientôt absorbés par les réformes successives, mais surtout par l'organisation de la cavalerie feudataire; et, tout en conservant certaines immunités, ils n'eurent à fournir, dans la suite, qu'un contingent militaire assez restreint.

Sultan Murad Ier, qui, par diverses mesures importantes, avait complété le système de l'armée, perfectionna aussi celui des feudataires[1] par la subdivision des dotations en grands et petits fiefs (*ziâmet* et *timâr*), et par les dispositions relatives à leur transmission. « D'après les règlements promulgués par ce prince, les fiefs se transmettaient de mâle en mâle et ne revenaient à l'État qu'après l'extinction des familles. Un crime commis par un feudataire pouvait faire perdre à celui-ci la jouissance de son fief; mais cette confiscation ne s'étendait pas à ses enfants. Plusieurs timâr réunis sur une seule tête pouvaient être convertis en ziâmet; mais il n'était pas permis de diviser un ziâmet en plusieurs timâr. Aucun *ziâmet* ne devait être d'une valeur inférieure à 20,000 aqtchè. Les vizirs et les gouverneurs de provinces avaient seuls le droit de conférer ces fiefs[2]. »

Sultan Suleïman *el-Qânouni* « le législateur, » dans la réglementation générale qu'il fit de l'empire, ne pouvait oublier l'institution des fiefs militaires; aussi, dès la première année de son règne, il édicta, sur

[1] Hammer, *loc. laud.* I, 243; Saad-Eddin, I, 94.
[2] Hammer, *loc. laud.* VI, 264.

les fetva du mufti Abou Sooud, un code déterminant les conditions du régime des feudataires et des paysans de leurs fiefs; Hammer nous fait connaître les principales dispositions de ce code[1]. Sous le règne de sultan Suleïman, l'empire comptait vingt et un gouvernements généraux, formant ensemble deux cent cinquante sandjaq[2].

L'avénement de la monarchie ottomane fut, on l'a dit plus haut, une sorte de restauration de l'islamisme; en effet, le trône khalifal de Bagdad, renversé par Houlagou, et relevé en Égypte, quant au spirituel seulement, par sultan Bibars, sembla, par la cession que le dernier pontife fit de son autorité spirituelle à sultan Selim, conquérant de cette contrée, devoir retrouver son antique splendeur, le monarque ottoman réunissant dans ses mains, pour lui et ses successeurs, l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel. Comme dans le passé, les territoires conquis par les armes ottomanes devenaient le bien, la propriété du conquérant et de ses compagnons d'armes; ceux-ci se partageaient le sol entre eux, et l'occupaient, comme cela avait eu lieu successivement dans d'autres pays, par le fait d'une loi naturelle plutôt que par imitation, à l'état de milice campée en pays ennemi et toujours prête à monter à cheval pour défendre sa proie ou pour marcher à de nouvelles conquêtes. En Turquie, comme ailleurs du reste, les *chevaliers*, c'est-à-dire la cavale-

[1] *Loc. laud.* VI, 265.

[2] *Ibid.* 274, 512.

rie, les hommes d'armes, cette partie de l'armée qui représentait la nation militante, l'*armée de la religion*, selon l'expression de Qoutchi-beï[1], étaient appelés seuls, en principe, à la jouissance des fiefs, c'est-à-dire au prélèvement du revenu de la terre; l'infanterie n'y participait point; les janissaires recevaient leur solde du trésor, et n'obtenaient que par faveur la possession de certains fiefs.

Dès qu'un pays était soumis aux armes ottomanes, on en dressait immédiatement le cadastre[2], et on le répartissait en fiefs de terre ou de mer, lesquels étaient la concession (*iqta*) du revenu de la terre, le fonds restant toujours à l'État[3]. Ainsi, sultan Selim, avant de quitter la Syrie, fit dresser le cadastre de cette contrée, en attribuant aux *khâs* les terres dévolues au domaine impérial (*khassèï-hamâïoun*), et aux *timâr* la portion leur revenant. Sultan Suleïman fit de même dans ses campagnes en Hongrie: les terres sises entre Gran et Comorn furent constituées en « fiefs de la cavalerie, » et inscrites comme faisant partie du domaine de la Porte[4]. Le district de Szolnok, en Transylvanie, avait été également érigé en fief lors de la conquête[5].

[1] Mirkhond (*loc. laud.* 102 et *passim*) désigne par le terme *sipâhi* l'armée en général; dans cet ordre d'idées, *sipâh* est l'opposé de *raïet*, le premier désignant « le soldat, l'homme d'armes, » le second, « le paysan, le cultivateur. »

[2] *Tahrîr;* Saad-Eddîn, II, 378.

[3] Djevdet, *Tarikh*, V, 107; Ubicini, *Lettres sur la Turquie*, I, 186.

[4] Hammer, *loc. laud.* V, 395.

[5] Hammer, *loc. laud.* XI, 39.

« Les villages et terrains de chaque province, dit M. de Girardin, ambassadeur de France à Constantinople en 1687, dans son *Mémoire sur la situation de l'empire*, sont partagés en fiefs d'épée (*kilitch*) et en portions (*hissè*). »

Le revenu des terres à *khâs*[1] se divisait en trois parts : la première était celle des *khâs* impériaux, la seconde celle des vizirs et uméra, la troisième celle des ziâmet et timâr.

Feridoun[2] donne comme suit la classification des agents ou délégués du pouvoir chargés de veiller à l'administration du pays :

« Le *hâkim* doit savoir que le *diouân es-saltanet* se compose des officiers du sabre et de la plume.

« Les officiers du sabre sont de trois classes :

« 1° Le *hâkimi kull*, c'est-à-dire le khalife ou le sultan;

« 2° Le *hâkimi djuz*, c'est-à-dire le *ouâli* et les uléma;

« 3° Les sipâhi.

[1] « Le khas, dit M. de Girardin, est proprement le domaine de la couronne ou plutôt le préciput réservé au prince, lors des conquêtes, et dont on fait trois portions : l'une pour lui, l'autre pour l'Église et la troisième pour les gens d'épée. » Les *Relazioni venete* (I, 114), sous l'année 1534, et Pertusier (*la Bosnie*, Paris, 1822, p. 224) rappellent les mêmes principes. On lit aussi dans la *Vie de saint Louis*, par de Wailly (Paris, 1867, 111) : « D'après les bonnes coutumes de la Terre Sainte, quand l'on prend ces cités des ennemis, sur les biens que l'on trouve dedans, le roi doit en avoir le tiers et les pèlerins doivent en avoir les deux tiers. Saint Louis n'adhéra pas à cette coutume lors de la prise de Damiette. »

[2] *Loc. laud.* II, 515.

« Les officiers de la plume sont de deux catégories : 1° les *ehli-inchâ* « secrétaires; » 2° les *ehli-hiçâb* « comptables, » qui sont de deux sortes : 1° les *zâbit* « conservateurs » du *beït el-mâl*, c'est-à-dire les *mâl defterdâri* et leurs auxiliaires; 2° les *sipâh-ïazidjilary* « administrateurs des fiefs, » c'est-à-dire les *defter-emini* et *timâr-defterdâri* avec leurs auxiliaires[1]. »

La hiérarchie des fiefs militaires ottomans, reproduisant ces classifications organiques et générales, se composait de la manière suivante :

Le sultan, répartisseur des fiefs[2];

Et comme feudataires :

1° Le beïlerbeï [3], gouverneur général de province, dit aussi *mîri-mîrân;*

2° Le *mîri-livâ*, gouverneur de sandjaq ou grand district;

3° Les feudataires du domaine.

Ces trois classes forment la catégorie des feudataires de premier ordre, dont le revenu est désigné par l'expression *khâs*.

4° Les *zâïm*, feudataires de second ordre[4];

[1] Cf. plus haut, ch. III.

[2] « Le sultan donna le vilâïet de Philippopoli en *timâr* à Lâlà-Chàhin. » (Saad-Eddîn, I, 86.)

[3] Jusqu'à Murad Ier, ce titre était donné seulement au fils aîné du prince. (Saad-Eddîn, I, 69.) Feridoun (*loc. laud.* I, 263) rapporte le texte du bérat d'investiture délivré par sultan Mehemmed II à Içа Pacha en 855, en qualité de beïlerbeï d'Anatolie.

[4] Nous ajouterons à ce que nous avons dit (*Étude sur la propriété*) sur ce titre, qu'Inalchah, sultan d'Égypte, écrivant à sultan Mehemmed II, le qualifiait de زعيم الجيوش الموحدين (Feridoun, I, 235); les consuls de Pise sont également dénommés *zuéma* et *hâkim*, dans

5° Les *timâr*, feudataires de troisième ordre[1].

Le revenu des *zâïm* et *timâr* est dit *hâcyl* [2], terme impliquant une idée d'infériorité par rapport à celui de *khâs*.

Ces deux dernières catégories de feudataires sont désignées plus spécialement, et sous une forme générique, *timâr-sipâhici*, pour les distinguer du *sipâh-odjaghy* de la garde[3]. Les titulaires «élisent entre eux[4], dans chaque province (*sandjaq*) ou gouvernement particulier, et font confirmer par le pacha ou gouverneur, un colonel qu'ils appellent *alaï-begh*[5]; celui-ci a son étendard, sous lequel ils sont obligés

certains actes des *Documenti... toscani* (Amari, 7, 72); le doge de Venise est aussi qualifié du titre de *zaïm* par le prince hafsite de Bougie, en 1866 (Amari, *loc. laud.* p. 115); et Qaït-baï, sultan d'Égypte, se l'attribuait à lui-même : *zaïm eldjuïouch, mouqaddim elaçâkir*, etc. (*ibid.* p. 184); M. l'évêque d'Acqs (*Négociat. de la France dans le Levant*, III, 250) rend ce terme par celui de «baron.»

[1] Certains bailes vénitiens (*Relazioni ven.* I, 40) font de ces deux classes de feudataires une seule catégorie sous le nom de *timargi*. Saad-Eddîn (I, 86) établit une distinction seulement entre les feudataires de premier ordre et ceux-ci, qu'il réunit sous une même dénomination : «Lâlâ-Châhin fut nommé *serdâr* «général en chef» des émirs et des sipahis.»

[2] Petchevi (I, 103) donne le texte de bérat de *zâïm* délivré en 902 à son aïeul; ce diplôme fournit le détail des maisons, *madjerred*, *bâchtènè*, veufs, orphelins et *bennâk* attachés à ce fief, ainsi que le montant de son revenu. (Cf. *Étude sur la propriété*, p. 139 et suiv.)

[3] Naïma, IV, 423, 434, 436.

[4] Mémoire de M. de Girardin.

[5] Ces dispositions sont inscrites dans le *Règlement organique* de 1191. (Djevdet, I, 185.) D'après le préambule de ce règlement, l'alaï-beïlik aurait, dans le principe, été attribué aux titulaires de sandjaq; plus tard, ces deux charges auraient été séparées; les sandjaq-beï sont les commandants en campagne; les beïlerbeï comman-

de servir et de conduire avec eux un certain nombre de gens armés, chacun en proportion de son revenu[1]. Celui qui porte l'étendard se nomme *baïractar;* il tient proprement la place d'un lieutenant-colonel; après lui, est le *tchaouch* « major. » Tous les colonels commandés par le pacha doivent non-seulement le suivre à la guerre, mais encore lui obéir dans la province, et s'employer aux fonctions auxquelles il les destine.

« Chaque province, qui, selon sa grandeur, contient plus ou moins d'étendards, a son garde-registres ou defterdar.

« C'est devant l'alaï-begh de la province où il est né que tout postulant à un fief doit faire preuve de son origine et de sa descendance d'anciens timâr. Sur le certificat de l'alaï-begh, le candidat

dent en chef; les alaï-beï sont les conservateurs des dispositions réglementaires. (Djevdet, V, 191.)

[1] Cf. *Essais écon.* 281; Hammer (II, 151) cite l'alaï-beï de Thessalie, (VII, 383), celui de Pesth, qui se porta avec 4,000 hommes sous Erlau en 1575; Naïma cite (III, 136) l'alaï-beï d'Alep (IV, 447), celui de Prizren. M. de Ferriol, dans son *Mémoire* précité, dit: « Les zaïm et les timâr ont des chefs dans la plupart des provinces de l'empire qu'on appelle *alaï-beghi;* ils ont des cornettes et des tambours, par distinction; quand ils sont commandés, ils se joignent au beigh du sandjaq où sont leurs fiefs, et ils suivent le beïlerbeï ou gouverneur général de la province. » On lit dans les *Relazioni venete* (I, 40), sous l'année 1553 : « Li sangiac sono obbligati tener prima uno alaï beï, che è luogotenente del sangiac, poi timargi ovvero spai, li quali sotto il governo dell' alaï beï, sono con lui assieme sottoposti all' ubedienza del sangia. L'alaï beï ha la metà della provisione del suo sangiac. » Tchelebizadè, p. 57, dit : « Tous les zaïm et timâr des eïalet de Van, Alep et Mossoul quittèrent Khoï, en 1136, avec leurs alaï-beï, et se portèrent sur Tabriz. »

reçoit du pacha un ordre d'admission en qualité de *serden-guetchti* « volontaire du corps; » et, après plusieurs années de service sous ce titre, il obtient la patente pour remplir une place vacante.

« Il y a en outre, dans les grandes villes, un chef qui se nomme *tcheri-bâchi*, lequel a l'autorité de les faire assembler et de les châtier pour les crimes ou fautes qu'ils commettent, de les juger et punir, sans l'assistance des officiers de leur corps. »

Hammer[1] qualifie le *tcheri-bâchi* de « capitaine des feudataires, » et, précédemment, dans la classification hiérarchique des *mucellem*[2], il dit : « Les *mucellimân* « cavalerie avec fiefs » sont commandés par des *sandjaq-beï*, « princes des étendards, » des *bin-bâchi* « chefs de mille, » des *sou-bâchi* « chefs de cent hommes; la même hiérarchie existait dans les ziâmet et timâr. » Les titres de *tcheri-bâchi* et de *sou-bâchi* paraissent désigner, d'après les fonctions attribuées à l'officier qui en est revêtu, un seul et même agent[3] dont les attributions tenaient à la fois du commandement et de la prévôté militaires. Selon les bailes vénitiens[4],

[1] *Loc. laud.* VIII, 174.

[2] *Ibid.* I, 128.

[3] Le règlement des fiefs de 1191 (Djevdet, I, 186) indique le *tcheri-bâchi* comme chef de *nâhiè*; et il ajoute : « Pour toute proposition à faire, l'alaï-beï devra s'entendre avec les *tcheri-bâchi* de chaque nâhiè et quelques zaïm et timâr. » Selon d'Ohsson (*Tabl. gén. de l'emp. ott.* VII, 275), plusieurs *sou-bâchi* étaient soumis à un *alaï-beï*.

[4] *Relazioni venete*, I, 16, 122. Le capitan pacha entretenait un *sou-bâchi* à Péra et à Gallipoli (*id.* 136); Tavernier (I, 191) parle du *sou-bâchi* d'Alep, qui faisait, la nuit, la ronde dans la ville; d'Ar-

ce dernier titre était un grade conféré par les pachas à tels ou tels de leurs hommes d'armes, chargés par eux de rendre la justice en leur nom.

« Les feudataires étaient tenus à la résidence dans leurs fiefs; un seul homme ne pouvait posséder plusieurs fiefs; mais les portions *hissè* étant destinées à rémunérer les services rendus, un cavalier n'ayant qu'un timâr de 20,000 aspres parvenait, avec le temps et selon le nombre de têtes d'ennemis et de prisonniers qu'il rapportait, à l'augmenter jusqu'à 100,000 aspres, au moyen des *hissè* qui lui étaient accordées[1]. »

vieux (*Mémoires*, V, 238) dit que la garnison de Bougie était commandée par un *sou-bâchi*. Dans le traité de 1535 (*Négociat.* I, 288, 292), le *sou-bâchi* est cité après le sandjaq beï; le *Qânoun-namè*, cité par M. Worms (*Journal asiatique*, janvier 1844, p. 84), parle d'un *sou-bâchi* « qui aurait été en possession d'un ziâmet de 20 à 50,000 aspres. » Hammer (V, 126) rapporte que, au siége de Vienne, on fit proclamer que le premier qui arriverait au haut des murs serait fait *sou-bâchi* s'il était *sipâhi*, et *sandjaq-beï* s'il était *sou-bâchi*. Le *Qânoun-namèï Bosna* place également le sou-bâchi entre le sipâhi et le sandjaq beï; enfin on lit dans un bérat de l'an 855 : « Les sandjaq beïs, cadis, sou-bâchis, naïbs, sipâhis, ketkhoudas, aïans, raïas et autres habitants de l'eïâlet d'Anatolie. » (Feridoun, *loc. laud.* I, 262; et *Journal asiatique*, 1860, 114.) Petis de la Croix dit (*Canon de Sultan Suleïman*, 17) : « *Sou-bâchi*, espèce de barigelle ou chevalier du guet. » Enfin, et selon le rapport de S. E. Ahmed Vefyq efendi, le sou-bâchi était le représentant de l'autorité; il venait, hiérarchiquement, après le sandjaq-beï; il était chargé de la prévôté et de l'administration de la police; il était *zâïm*, mais *zâïm* d'un fief, chef-lieu de canton (*cazâ*); c'était le sénéchal d'autrefois, le *mudir* actuel, en Turquie. D'autres agents d'un ordre inférieur, dits aussi *sou-bâchi*, étaient placés aux gués et défilés, avec la seule charge de prélever les droits de péage.

[1] Mémoire de M. de Girardin.

« Ainsi constitués, les zaïm et timâr, tous hommes connus, éprouvés, et ayant servi l'État de père en fils, formaient dans le pays, comme le dit Djevdet[1], une sorte de noblesse, de caste à part. »

A côté des feudataires du domaine, figurant parmi ceux de premier ordre, venait se placer, dans chaque province, un autre agent de la même administration, dit *mevcoufâtdji* ou *mevcoufâti*, chargé de recouvrer les taxes personnelles ou immobilières dues par les raïas ou par les immeubles non encore cadastrés, ou ces mêmes taxes, pour le temps compris entre le décès du dernier feudataire et l'entrée en jouissance de son successeur. Le *mevcoufâti* n'intervenait pas dans la transmission directe d'un fief du père au fils[2].

Nous avons vu plus haut la hiérarchie des officiers généraux feudataires; Aïni-Ali, comme on le verra ci-après, donne celle des feudataires officiers supérieurs et officiers : « Ces guerriers, dit cet auteur, sont commandés par des alaï-beï, qui sont leurs *bâch-bogh*[3] ayant le drapeau et le tambour, par des *tcheri-bâchi* et des *tcheri-suradjulary*. »

[1] *Tarikh*, V, 192.

[2] Cf. Djevdet, I, 187; Hammer (XIII, 146) explique ainsi ce terme : « Chef de la chancellerie des taxes. »

[3] *Bâch-bogh* désigne un chef de corps plus ou moins considérable. Hammer (XIV, 3, 288) l'explique par « commandant; » d'après Vâcif (II, 79), il désignerait « le commandant en chef d'un corps d'armée. » Djevdet (IV, 302) rapporte que « Kemânkech Moustafa Pacha fut nommé beïlerbeï de Roumili, avec le titre de *bâch-bogh*. » Ce même auteur (VI, 191) emploie cette expression dans le même sens, et (VI, 101) désigne sous ce titre le général Lafayette, com-

D'après ce texte, et par assimilation à ce qui précède, on peut penser que les titres de ces officiers, dont le commandement s'exerçait en temps de guerre, répondait aux grades suivants :

Alaï-beï « chef de mille; »

Tcheri-bâchi « chef de cent[1]; »

Tcheri-surudjulary « chef de dix[2]. »

Nous avons dit ailleurs[3] quelle était la position des paysans, *possesseurs* de la terre, par rapport aux seigneurs feudataires (*maîtres du sol*, صاحب ارض); nous ne reviendrons pas sur cette matière; nous nous bornerons simplement à rappeler que le *raïet* attaché, comme dans d'autres contrées, à la glèbe, était *cadastré* avec elle[4]; qu'il ne pouvait s'en éloi-

mandant en chef des volontaires français en Amérique. Petchevi, sous l'année 928, l'applique au chef d'une flotte de 800 voiles; Hadji-Khalfa (*Tohfet-ul-Kubâr*, p. 60 v°) désigne par ce terme le chef d'un corps de débarquement, et (p. 69 r°) il l'emploie comme synonyme de « capitaine de maona. »

[1] *Tcheri*, on le sait, signifie « troupe. »

[2] *Surun* était le cri de guerre des Mongols : « En avant! » (*Dict. turc-djaghataï* édité par M. de Veliaminof-Zernof; *Dictionnaire turc-oriental*, par M. Pavet de Courteille; Petis de la Croix, *Hist. de Timurbec*, I, 299.) Le grand vizir Moustafa Pacha envoya, en 1101, des *surudju* « agents recruteurs, en Roumélie et en Anatolie » pour lever des troupes. (Rachid, II, 100, 2ᵉ éd.) De nos jours, *surudju* désigne le courrier de la poste à cheval.

[3] *Étude sur la propriété foncière* (*Journal asiatique*, février-mars 1862, p. 92 et suiv. 125 du tirage à part).

[4] Le grand vizir Loutfi Pacha (1539 à 1541) dit, dans son *Açaf-nâmè*, que le recensement du *raïet* devait être fait tous les trente ans. Damad Ibrahim Pacha, grand vizir d'Ahmed III, confirma une ordonnance de son prédécesseur défendant aux raïas de quitter les campagnes pour venir habiter la capitale. (Hammer, XIV, 57.)

gner; qu'il ne possédait une terre relevant d'un *bien de sabre* qu'en vertu d'un titre dit *tapou*, établissant le servage de la terre; que le paysan devait payer au *sipâhi* la dîme des produits du sol, ainsi que les autres droits et redevances, variant, au reste, de nature et de quantité selon les lieux.

Les règlements de sultan Suleïman ne tardèrent pas à subir des infractions plus ou moins graves, après la mort du mufti Abou-Sooud et du grand vizir Soqolli, qui en avaient été les principaux auteurs. La transmission des fiefs ne fut plus faite régulièrement : « Des bohémiens, les muets du sérail et des individus étrangers au corps » obtinrent la concession et la jouissance de fiefs militaires[1]. Il en résulta naturellement une diminution considérable de l'effectif : l'eïâlet de Roumili, entre autres, qui fournissait précédemment 30 à 40,000 hommes de cavalerie feudataire, n'en donnait plus que 7 à 8,000, sous le vizirat d'Osman Izdémir Pacha[2].

Qoudji Beï[3] fait remonter à ce personnage, lors

[1] Hammer, VII, 230.

[2] Hammer, VII, 233. Osman Pacha occupa le grand vizirat de redjeb 992 au 5 zilqydè 993 = juillet 1584 au 29 octobre 1585; M. de la Vigne, ambassadeur à Constantinople, écrit en 1559 : « Tous les beglierbeys et sandjacz de l'Asie font le nombre de cent mille chevaux » (*Négociations*, II, 575); le même chiffre est donné, en 1553, par les *Relazioni venete*, I, 41.

[3] *Mémoire sur les causes de la décadence de l'empire*, présenté à sultan Murad IV en 1040 = 1630. Sans en indiquer l'auteur, Petis de la Croix, à la suite du *Canon de Sultan Suleïman II*, Paris, 1725, a donné, comme j'ai pu le constater, une traduction *littérale*, p. 163-218, du préambule et des chapitres I-V du mémoire de Qoutchi-

de sa nomination au commandement de l'armée devant opérer en Perse, l'altération des principes organiques de l'institution des fiefs, et la décadence qui en fut la suite.

Le grand vizir Murad Pacha[1] proposa à sultan Ahmed Ier des mesures destinées à réformer les abus. Il avait, au préalable, demandé un travail spécial sur la matière à Aïni-Ali, ancien directeur général du domaine. Ce travail, intitulé *Qavânîni Ali Osmân der khoulâcèï mézâmîni defteri divân* « lois de l'empire; extraits des Registres du domaine, » étant le traité le plus complet que nous possédions sur ce sujet, nous en extrairons les principaux paragraphes, de façon à présenter ici le tableau exact de l'état des fiefs militaires à cette époque[2].

beï. M. Behrnauer en a donné une version allemande dans le *Zeitschrift*, 1861, p. 272-332.

[1] Murad Pacha fut grand vizir de chaban 1015 à fin djemazi akher 1020=11 déc. 1606 au 8 septembre 1611.

[2] Le traité d'Aïni Ali se compose de sept paragraphes ou chapitres, savoir :

1. Nomenclature des beïlerbeïlik à *khâs* ou à *sâliânè;* quotité des *khâs* de chaque beïlerbeïlik; qânoun des miri-miran.

2, 3. Nombre des sandjaq de chaque beïlerbeïlik; qânoun des sandjaq-beï; quotité des khâs de chaque sandjaq.

4. Nomenclature des qylydj de chaque beïlerbeïlik; contingent de chaque eïâlet.

5. Technologie des fiefs.

6. Conditions d'admission.

7. Mesures pour écarter les abus.

Nous avons eu à notre disposition plusieurs manuscrits de ce traité; mais nous avons suivi de préférence l'édition publiée par S. E. Ahmed Vefyq Efendi.

Marsigli, dans son *État militaire*, a donné la version d'un *qânoun*

§§ 1, 2 ET 3. — DÉTAILS GÉNÉRAUX.

« Le territoire de l'empire est divisé en 32 eïâlet ou grands gouvernements militaires, commandés chacun par un beïlerbeï, savoir : 23 eïâlet ou beïlerbeïlik à *khâs;* 9 eïâlet ou beïlerbeïlik à *sâliânè.*

« Le revenu de l'empire se divise en trois parts (*atch bâch oloup*) : la première, celle des *khâs* impériaux; la seconde, celle des vizirs et uméra; la troisième celle des ziâmet et timâr.

« Le revenu des eïâlet à *saliânè* est encaissé totalement par l'État; après quoi, on prélève, sur le montant, le *sâliânè* (traitement) à payer aux beïlerbeï et sandjaq-beï, ainsi que l'*uloufè* (solde) duc aux troupes.

« Les eïâlet à *khâs* sont : Roumili, Anadolou, Qaraman, Budun, Temesvâr, Bosna, Djezâïri-Bahri-Sefid, Qybrys, Mer'ach, Diarbekir, Roum, Erzeroum, Cham, Tarabolouci-Cham, Halep, Raqqa, Qars, Tchildir, Trabzoun, Kefè, Mossoul, Van, Chehrizoul.

« Les eïâlet à *sâliânè* sont : Mycyr, Bagdad, Ïemen, Habech, Basra, Lahça, Djezaïri-Gharb, Tarabolouci-Gharb, Tounous.

Qanoun des mîri-mirân.

« Le pas et la préséance des titulaires des beïlerbeïlik sont réglés par l'ancienneté de la conquête

sur le même sujet; mais celui-ci, d'ailleurs sans nom d'auteur, ne saurait avoir la valeur du mémoire d'Aïni Ali.

de l'eïâlet; le beïlerbeï a la jouissance (*teçarruf*) du *khâs* (dotation du revenu annuel) inscrit au *defter* pour le beïlerbeïlik; il doit fournir, en temps de guerre, un *djèbèli* « homme armé » par chaque 5,000 aqtchè que compte la totalité de son *khâs*.

Qanoun des sandjaq-beï.

« Le pas et la préséance des sandjaq-beï sont établis par le plus ou moins d'importance de la somme de leur revenu, inscrite au *defteri-idjmâl*[1]. Tel qui jouit d'un *hâcyl* « revenu » plus considérable est supérieur à tel autre qui en a un de moindre valeur.

Modalité des promotions dans les fiefs.

« On commence par un sandjaq de 200,000 aqtchè; puis, au fur et à mesure des services rendus en campagne, on obtient des fiefs plus rémunérés. D'après le qânoun, cette augmentation est, selon le mérite[2], de 100 aqtchè par 1,000 (de revenu); elle peut encore être plus forte, suivant la nature des services. Au reste, quand les agas du palais deviennent sandjaq-beï, ils ne se contentent pas de sandjaq de 200,000 aqtchè; il leur en faut de plus considérables . . . . .

« Si un sandjaq vacant est conféré à un beï n'ayant pas droit à la totalité du revenu, le surplus

[1] Cf. mes *Essais sur l'hist. écon. de la Turquie*, p. 70.
[2] استحقاقنه كوره.

de la somme lui afférant revient au *mevqouf*[1]; et cet excédant de *khâs* est donné en *timâr* aux janissaires et aux hommes des beuluk ayant droit à un timâr. Si, plus tard, ce même titulaire a droit à la totalité du khâs, on le rétablit dans son entier en sa faveur, et l'on donne d'autres fiefs aux *ma'zoul* « dépossédés » de ces fractions. En temps de guerre, chaque sandjaq-beï doit fournir un *mukemmel djèbèli* « homme complétement armé » par chaque 5,000 aqtchè que compte la totalité de son *khâs*. Ainsi, le sandjaq-beï, titulaire d'un fief de 200,000 aqtchè, le plus minime de tous, doit fournir 20 *djèbèli* par 100,000 aqtchè, soit 40 hommes; celui de 500,000 aqtchè, 100 hommes.

§ 5. — TECHNOLOGIE DES FIEFS.

« La dotation en nature[2] des *ziâmet* et *timâr* est dite *mâli-muqâtèlè* « le bien des combattants; » c'est, en un mot, la compensation du service militaire accompli contre l'ennemi.

« Le *ziâmet* est dit *qylydj-ziâmet* ou *idjmâlla ziâmet*, double dénomination désignant, dans la technologie des *kuttâb*[3], une seule et même chose.

« Le *ziâmet*, dans tout l'empire, est de 20,000 aqtchè de revenu. Tout *ziâmet* de 20,000 aqtchè ins-

[1] *Mevqoufât-qalemi* « Bureau des recettes retenues au profit de l'État. »

[2] حاصل اولان محصول.

[3] *Kiâtib* ou *vilâïet-kiâtibi*, le même que *timâr-defterdâry* « conservateur du domaine. »

crit, par le *vilâïet-kiâtibi*, au nom de quelqu'un dans le *defteri-idjmâl* [1], est dit *idjmâllu qylydj-ziâmet* « ziâmet primitif, inscrit sur l'*idjmâl.* » En cas de mahloul « vacance, » ce ziâmet ne peut être (démembré et) donné à personne pour moins de 20,000 aqtchè.

Hissè ou fractions de timâr.

« Si, par suite de l'annexion d'une fraction supplémentaire (*hissèi-zamîmè*), tel ou tel timâr, primitivement de 5 ou 10,000 aqtchè, étant porté à 20,000, le bérat du titulaire se trouve de 20,000 aqtchè, ce fief sera dit simplement *ziâmet*, mais non *idjmâllu-ziâmet* [2]. En cas de *mahloul*, ces différentes sortes de ziâmet peuvent être démembrées et réparties (entre divers).

« Si le *vilâïet kiâtibi* « agent du domaine » inscrit au nom de quelqu'un, sur le *defteri idjmâl*, un ziâmet de plus de 20,000 aqtchè, c'est-à-dire de 40, 50 et même de 100,000 aqtchè, la totalité est dite, dans l'ensemble, *idjmâllu-ziâmet;* mais tout ce qui dépasse le *qylydj*, soit 20,000 aqtchè, est dit *hissè*. En cas de *mahloul*, la portion représentant les 20,000 aqtchè est conférée à une seule et unique personne [3] comme *qylydj;* et le surplus des 20.000 aqtchè, considéré comme *hissè* de 5, 10

[1] Grand livre du contrôle du domaine de la province.

[2] L'accroissement du fief étant accidentel, et n'existant pas sur le registre.

[3] مستقل برکسنه یه ویریله رك.

ou 20,000 aqtchè, peut être annexé à d'autres *qylydj-ziâmet* ou *timâr;* car, l'*idjmâlla* entier des 20,000 aqtchè représentant le *qylydj* étant conféré à un seul et unique individu, le qânoun ne s'oppose pas à ce que le surplus soit annexé, de la façon indiquée ci-dessus, aux *qylydj-ziâmet* ou *timâr* d'autres feudataires.

« Dans le *defteri idjmâl*, toute concession militaire inférieure d'un aqtchè à 20,000 aspres n'est pas dite *ziâmet*, mais *timâr;* la portion *tezkèrèli* constitue le *qylydj;* le reste est dit *hissè.*

Qylydj tezkèrèli et tezkèrèsiz.

« Le *qylydj*, dans les timâr, est de deux sortes : l'un dit *tezkèrèli*, l'autre *tezkèrèsiz*, dénominations provenant de ce que les beïlerbeï concédaient, par leur propre bérat, les fiefs dont le revenu était d'un certain chiffre[1]; tandis que, pour ceux excédant ce chiffre, ils délivraient seulement un *tezkèrè*, le bérat devant émaner de Constantinople.

« Les fiefs tezkèrèli et tezkèrèsiz ne sont pas les mêmes dans chaque beïlerbeïlik; ils diffèrent les uns des autres. Dans les beïlerbeïlik de Roumili, de Bude, de Bosnie et de Temeswar, les timâr *tezkèrèli* sont de 6,000 aqtchè; tout timâr inférieur d'une aspre à ce chiffre est *tezkèrèsiz*. Ainsi, le fief porté, dans le *defteri vilâïet*, pour 5,999 aqtchè, est dit *tezkèrèsiz timâr;* son *qylydj* est de 3,000 aqtchè;

[1] هر بكلربكى يه تخصيص اولندوغى مقدارى.

ceux de 6,000 et au delà, jusqu'à 19,999 aqtchè, sont *tezkèrèli*, et leur *qylydj* est de 6,000 aspres.

Variations, selon les provinces, de la quotité de revenu constituant le qylydj.

« Dans les beïlerbeïlik d'Anatolie, les fiefs *tezkèrèli* sont de 5,000 aqtchè, le *qylydj* de 2,000 aqtchè jusqu'à 4,999, le timâr est dit *tezkèrèsiz*. Si le fief est inférieur de 1 aqtchè à 5,000, 2,000 forment le *qylydj*; le reste est dit *hissè*.

« Dans les beïlerbeïlik de Qaraman, de Merach et de Roum, le *tezkèrèli-timâr* est de 3,000 aqtchè; tout fief moindre de 1 aqtchè est *tezkèrèsiz;* le *qylydj* est de 2,000.

« Dans les eïâlet de Diarbekir, Erzeroum, Châm, Halep, Bagdad et Chehrizor, les fiefs *tezkèrèsiz* sont de 6,000 aqtchè; tout fief moindre de 1 aqtchè est tezkèrèsiz; le *qylydj* est de 2,000.

« En Chypre, le *tezkèrèli* est de 5,000 aqtchè; tout fief inférieur de 1 aqtchè à ce chiffre est *tezkèrèsiz;* le *qylydj* est de 2,000.

« L'eïâlet des îles, ou beïlerbeïlik relevant du capitan-pacha, a été formé d'îles distraites, partie de Roumili, partie d'Anadolou; dans les sandjaq de Négrepont, Lépante, Misistra, Qarly-ili et Mételin, distraits de Roumili, les *tezkèrèli* sont de 5,000 aqtchè; tout fief moindre de 1 aqtchè est *tezkèrèsiz;* le *qylydj* est de 3,000 aqtchè. Dans les sandjaq de Qodja-ili, Bigha et Sighala, distraits d'Anadolou, les *tezkèrèli* sont de 5,000 aqtchè; le *qylydj* de 2,000

seulement. Mais lors même que le *qylydj* serait inférieur aux chiffres ci-dessus indiqués, si l'on joint à la mention de ces *qylydj*, dans l'*idjmâl*, l'inscription « *timâr tahti-raddè,* » le *qylydj* est considéré comme formant un tout (*moustaqyll qylydj*), ne fût-il que de 1,000 aqtchè ou même moins.

Par qui les fiefs sont concédés.

« Dans les eïâlet où la quotité du *qylydj* est de 3,000 aqtchè, le *sipâhi-zâdè* « fils de sipâhi » reçoit un timâr de 2,000 aspres; là où cette quotité est de 2,000 seulement, un timâr de même valeur. En Roumili, où le *tezkèrèli-timâr* est de 6,000 aqtchè, ce fief ne peut être donné à qui n'a droit qu'à un timâr de moindre valeur, sauf disposition spéciale de Constantinople, et afin de ne pas démembrer le tezkèrèli. Les beïlerbeï n'ont pas le droit de conférer un fief en le morcelant dans la proportion à laquelle le feudataire aurait droit. Si un *tezkèrè* de la sorte arrivait à Constantinople, le *bérat* serait refusé.

« Roumili. — En Roumili, le beïlerbeï ne peut délivrer à l'ayant droit le bérat d'un timâr de 6,000 aqtchè; il lui remet seulement un *tezkèrè*, sur le vu duquel l'administration du domaine délivre le bérat impérial. Le beïlerbeï peut délivrer directement le bérat d'un timâr inférieur d'un aqtchè à 6,000 aspres; en un mot, les beïlerbeï sont fondés à donner, d'après l'ancien qânoun, le bérat des *timâr-tezkèrèsiz*, sauf, cependant, le premier bé-

rat, qui doit toujours émaner directement de la Porte. Une fois ce premier bérat acquis, les *timâr-tezkèrèsiz*, inférieurs d'un aqtchè au chiffre réglementaire, sont conférés par bérat des beïlerbeï.

Formalités à observer dans la concession des qylydj.

« Si l'agent du domaine[1] de la province inscrit, sur le *defteri idjmâl*, un fief inférieur à 20,000 aspres, il écrit en marge : « Ce fief est compté comme *timâr*. » Ainsi, par exemple, s'il inscrit au nom d'un sipâhi tel *timâr* de 19,999 aqtchè; les *qylydj-tezkèrèli* qui le composent, trois, cinq ou six, quel qu'en soit le nombre, et qui, d'ailleurs, sont enregistrés chacun chez le beïlerbeï, sont retenus lors de la vacance du fief, et conférés à un seul feudataire (*moustaqyl bir kimesnèïè vèrilyr*). Le reste, comme cela a lieu dans les *ziâmet*, étant réputé *hissè*, peut être joint à d'autres *hissè*. Mais si, morcelant ce genre de fiefs en fractions inférieures à 5 et 6,000 aqtchè, on inscrit sur le registre qu'il y a eu bérat pour le *qylydj*, et que le surplus est *hissè*, il arrivera, au bout d'un certain temps, et lorsque le *qylydj*, devenu vacant, devra être conféré à un nouveau titulaire, qu'on verra paraître un bérat portant que ce *qylydj* est un *hissè* dont le *qylydj* est ailleurs; on a perdu, de la sorte, bon nombre de *qylydj*. En d'autres termes, un timâr enregistré pour 18,000 aqtchè,

[1] محرر ولايت équivalent de دفتردار et de زعامت كتخداسى تيمار.

et dont le *qylydj* est de 6,000 aspres, a été conféré à trois individus; le *hissè* de 18 est 6; dès lors, l'une des trois parts seulement est *qylydj*, les deux autres sont *hissè;* et, quelle que soit la fraction tierce en possession du bérat, comme le *hissè* de 18 est 6, le détenteur de chacune des trois fractions peut dire que le *qylydj* est dans les douze autres, et le possesseur du tiers se fait délivrer un bérat de *hissè*...

«Quand l'agent du domaine du vilâïet inscrit un *tezkèrèsiz* sur le *defteri idjmâl*, il spécifie que, dans les provinces de Roumélie, par exemple, le *tezkèrèsiz* est de 5,999 aspres. Et, en cas de vacance, si ce timâr est conféré à deux feudataires, le qylydj, soit 3,000 aqtchè, est donné à un seul feudataire; le reste peut être joint, comme *hissè*, à un autre *timâr*. Dans les localités où le *tezkèrèsiz* est inférieur d'un aqtchè au *tezkèrèli* de 3,000, les 2,000 se donnent, en *qylydj*, à une seule personne, et le reste en *hissè*. En cas de vacance des *ziâmet* et *timâr* inscrits par l'agent du domaine sur le *defteri-idjmâl*, au chiffre de 20,000 et au delà, ou d'un *tezkèrèli-timâr* plus fort que le taux réglementaire, par suite de l'adjonction de plusieurs villages, les *qylydj* doivent être conférés à un seul feudataire, et les excédants à un autre, en *hissè;* mais le qânoun interdit de distraire un seul de ces villages d'excédant pour le donner à un tiers, en *hissè*. Ces excédants de *qylydj-ziâmet* ou de *tezkèrèli-timâr* peuvent, toutefois, être conférés en *hissè*, moyennant l'annotation du mot *hissè* au-dessous du total formé par la réu-

nion de ces villages. Si, contrairement au qânoun, on délivrait un *tezkèrè* de *hissè* pour un village distrait d'un *qylydj-ziâmet* ou (tezkèrèli) *timâr*, ce tezkèrè ne serait accepté que si un firman impérial autorisait cette exception. Cette sorte de concession, dite *bozounty* « fraction, » est considérée comme *hissè*; elle est classée parmi les *hissè* désignées au *defter* par le terme *an ziâmetin*, inscrit en sous-ligne.

Technologie.

« *An ziâmetin* se dit du timâr d'un feudataire jouissant, lors du cadastre, d'un autre timâr, sis dans la circonscription d'un autre sandjaq; *an ziâmetin* est l'équivalent de *hissè*.

« *Idjmâl*, *moufassal* et *rouznâmtchè* sont des termes connus : *idjmâl* désigne le registre faisant connaître quels étaient, lors du cadastre, les *khassèï-humaïoun*, ceux des *vuzerâ* et *amérâ*, ainsi que les *arpalyq*, les ziâmet et les timâr; enfin le nom du feudataire sous lequel le village est inscrit.

« *Moufassal* désigne le registre portant le nombre des raïas de chaque village; le montant de la dîme (*uchur*), des droits (*recim*), et les diverses sources du revenu.

« *Rouznamtchè* est le nom du registre sur lequel on inscrit, jour par jour, les bérat délivrés pour les timâr.

§ 6. CONDITIONS D'ADMISSION.

« *Ziâmet* et *timâr* étant le bien des guerriers

chargés de combattre l'ennemi, ceux-ci sont les usufruitiers naturels de ces sortes ds concessions, et on leur a donné des chefs dit *alaï-beï*, chefs de corps ayant le tambour et le drapeau, *tcheri-bâchi* et *tcheri-sarudjulary*. Tout titulaire de ziâmet et timâr doit, selon le qânoun, résider sur le lieu même de son fief, afin de pouvoir répondre au premier coup de tambour de l'*alaï-beï*, et d'être prêt à rallier, sous les ordres du sandjaq-beï, le drapeau du beïlerbeï.

Conditions pour obtenir un timâr vacant.

« Tout timâr vacant est donné au *bedelly ma'zoul* « sipâhi sans emploi » résidant dans le sandjaq.

« Tout sipâhi titulaire d'un timâr dans un sandjaq encourra la destitution s'il réside dans un autre sandjaq.

« Tout sipâhi *ma'zoul* « disponible » ne peut obtenir un nouveau timâr, par le seul fait d'une vacance, avant deux années de disponibilité; il ne lui est pas interdit d'acquérir le *timâr* par le *ferâghat* « vente » qu'en ferait le titulaire, mais seulement après décès. Cette règle a été établie parce que les beïlerbeï, favorisant leurs clients, conféraient les timâr vacants à ceux des leurs qui se trouvaient *ma'zoul*, et que ceux-ci les vendaient aussitôt à des tiers, afin d'obtenir de nouveau le premier timâr qui deviendrait vacant par décès. En vue de remédier à cet abus, on a établi cette règle, qu'aucun timâr ne pourrait être conféré à cette classe de solliciteurs,

avant deux années de disponibilité. Les sipâhis *ma'-zoul*, mais sans patron, peuvent obtenir plus facilement un timâr.

« Les fils de *zaïm* et titulaires de *timâr* n'ont point droit au *dirlik*[1] du vivant de leur père; au décès de celui-ci, il leur est assigné une pension proportionnée au *dirlik* du défunt. Cette pension n'est pas, au reste, la même partout: la loi ne peut traiter sur le même pied les enfants du soldat mort en combattant et ceux de l'homme qui a fini ses jours tranquillement dans son lit. La pension du premier est plus forte; le législateur a voulu, par là, que le sipâhi pût se dire, en faisant le sacrifice de sa vie : « Si je meurs bravement sur le champ de bataille, je sais que ma famille ne mourra pas de faim; mon *dirlik* passera à mon fils. »

« Si le sipâhi, vieux et infirme, ne peut plus se rendre lui-même à l'armée, et, de son vivant, fait abandon de son *dirlik* à son fils, celui-ci en jouira, à la condition que le père n'en touchera plus rien, afin de n'apporter aucune perturbation dans les rôles, par l'augmentation d'un sipâhi.

Le raïa ne peut, en principe, acquérir de timâr, sauf des services exceptionnels.

« Les *raïas* « paysans » ne peuvent ni monter à cheval, ni ceindre le sabre[2]; s'il se trouve parmi

[1] « Pension ou revenu, concédé par le souverain, sur telle partie plus ou moins étendue du territoire. »

[2] *Raïa* ne peut s'entendre ici des sujets ottomans non musul-

eux de jeunes hommes valeureux, qui, étrangers (au corps), entrent dans l'*asker* « milice » des sandjaq-beï ou beïlerbeï, et restent aux frontières, ceux-ci obtiennent le *dirlik* de *serhadd* « garnisaires des places frontières; » s'ils se distinguent dans leur service, les sandjaq-beï et beïlerbeï des serhadd font, dans ce cas, un rapport favorable à leur admission dans le corps; et, en récompense de leurs services, ils obtiennent la concession d'un timâr. Autrement, quiconque n'est pas sipâhi de père en fils ne peut, d'aucune façon, obtenir un timâr.

« Le raïa n'aura droit à obtenir un timâr qu'après avoir fait preuve de son admissibilité, par ses services sur le champ de bataille. En temps de guerre, le timâr sera conféré par le *serdâr* « général en chef; » en temps de paix, il sera concédé, pour la première fois, par firman impérial, sur la proposition des beïlerbeï des frontières. Il résulte de ceci que la concession des timâr, quelle que soit leur importance, faite par les beïlerbeï seuls, est contraire au qânoun; ces officiers généraux ont simplement la faculté de conférer des timâr à quiconque a déjà obtenu un firman. Tant que le bérat primitif n'est pas délivré par le sultan, le beïlerbeï ne peut donner de nouveau bérat; il remet seulement le *tezkèrè*. Par contre, et par son bérat personnel, il peut conférer un *tezkèrèsiz-timâr* à quiconque ayant été pourvu, antérieurement, d'un bérat souverain, est

mans, mais bien des musulmans cultivateurs. (Cf. mon *Étude sur la propriété*, 5, note, et 310.)

devenu ensuite *ma'zoul* de ce timâr. En cas de vacance de *tezkèrèli* (*timâr*), le beïlerbeï donne le *tezkèrè;* le bérat est délivré à Constantinople.

Concession de timâr aux gens de la maison des beïlerbeï ou sandjaq-beï décédés.

« Au décès des beïlerbeï et sandjaq-beï, il est d'usage, selon le qânoun, de concéder des timâr, suivant leur grade, aux gens de leur maison. Ainsi, pour ceux des beïlerbeï, on délivre onze firmans de timâr dits *duchenden*, c'est-à-dire « à obtenir sur les vacances; » pour ceux des sandjaq-beï, on en donne six.

Défense d'introduire dans le corps des éléments étrangers.

« Anciennement, il était impossible à quiconque était étranger (au corps) d'entrer dans les timâr; penser seulement à devenir *qapou-qolou*[1] était insensé; c'était le qânoun; mais comme, aujourd'hui, non-seulement les serviteurs des grands, mais ceux même des gens de rien, sont devenus *qapou-qolou*, ce titre a perdu sa considération primitive, et les principes du qânoun sont tombés en désuétude.

« Autrefois, nous l'avons dit, il était interdit au *raïa* d'agir en sipâhi; quiconque voulait monter à cheval et ceindre le sabre devait marcher à la frontière et s'y distinguer; les populations, de la sorte, étaient protégées, et le territoire était respecté.

[1] Maison militaire du sultan, et surtout milice soldée de la capitale. (Cf. *Essais écon.* 78, 279.)

Aujourd'hui, et pour le moindre prétexte, le *raïa* devient *qapou-qolou*. Aussi, qui regarde au mérite pour concéder un timâr! et quelle considération accorde-t-on aux firmans souverains!

Bénevbet-timâr; echkin-timâr.

« Dans le vilâïet d'Anadolou, il y avait des timâr dits *bénevbet* « à tour de rôle, » conférés à plusieurs personnes. Ces timâr étaient ainsi nommés parce que, en temps de guerre, les titulaires du *bénevbet-timâr* ralliaient les drapeaux à tour de rôle.

« L'*echkoun* ou *echkîn-timâr* « fief de combattants effectifs » ne se donne pas au titulaire du *bénevbet-timâr;* mais rien ne s'oppose à ce que l'ayant droit à un *echkîn-timâr* obtienne, sur sa demande, cette première sorte de fief.

« Le *bénevbet-timâr*, devenu *mahloul*, est concédé aux fils du titulaire défunt; à défaut d'enfants mâles, à des étrangers au corps.

Timâr mulk.

« Les *bénevbet-timâr* de Roum ayant été concédés en *mulk*, par les sultans, à certains sipâhis, ces fiefs passent directement à leurs héritiers, comme bien patrimonial; ils ne sont pas conférés à des étrangers au corps. Si, à son décès, l'un des titulaires de ces fiefs laisse plusieurs fils, le beïlerbeï leur confère le *timâr* de leur père, à la charge par eux de se rendre, en temps de guerre, et à tour de rôle, à l'armée, avec les feudataires de leur catégorie.

« Dans l'eïâlet d'Anadolou, il y a également certains timâr *mulk* dont la propriété pleine et entière a été anciennement concédée, à la condition, pour les titulaires, d'envoyer, en temps de guerre, à l'armée le nombre de *djèbèli* auquel ces fiefs ont été taxés. En cas de décès du titulaire, le timâr passe à ses fils; à défaut de ceux-ci, le timâr passe aux héritiers du défunt, hommes ou femmes, comme ses autres biens *mulk;* chacun des cohéritiers envoie à l'armée des *djèbèli*, dans la quotité afférant à sa part d'héritage. Les agents du *mevqoufât* saisissent, pour le compte de l'État, la récolte du concessionnaire qui manque à l'envoi de son contingent de *djèbèli*. Mais on ne peut, comme cela se pratique pour les autres fiefs, donner celui-ci à un autre feudataire pour la seule raison que le titulaire n'a pas envoyé ses *djèbèli* au camp.

§ 4. STATISTIQUE DES EÏÂLET; NOMBRE ET REVENU DES FIEFS; LEUR CONTINGENT MILITAIRE[1].

1. EÏÂLÈTI-ROUMILI. — 24 sandjaq-beïlik, 2 feudataires du domaine (*ziâmet* et *timâr*); savoir : 1 defter-ketkhoudâcy et 1 defterdâri-timâr[2]; 5 beï de ïuruk à ziâmet.

[1] Ce paragraphe, malgré son ordre numérique, a été placé après les précédents, afin de faciliter l'intelligence du texte.

[2] Nous dirons ici, une fois pour toutes, que le premier de ces deux agents est aussi dénommé *ziâmet-ketkhoudâï-defter, ziâmet-ketkhoudâ*, et le second, *timâr-defterdâri*.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Sofia et Monastir, l'un ou l'autre, dits aussi *sâgh qol* et *sol qol* « la droite et la gauche, » ou, dans son équivalent arabe, *iémîn u ieçâr*	1
Mîri-livâlyq : Mora, Iskendérïè, Ianïa, Tirhala, Kustendil, Okhri, Douqakin, Avlonia, Ilbaçan, Selânik, Delvînè, Uscup, Vidin, Aladja hiçâr, Prizren, Vultchitrin et Prichtena, Silistra, Niguèboli, Tchirmen, Vizè, Qyrq-kélîcè, Bender et Aq-kermân	22
Feudataires de l'administration du domaine	2
	25
Leurs *djébéli*, soit : un homme par 5,000 aqtchè de revenu	1,593
	1,618
Mîri-livâlyq des iuruk : Vîzè, Ianboli, Tekfour-dâghy, Oqdjè-bolou, Sélânik, Qodjaq, Naal-deuïen, Qapoudâni-qavâlah, Mîri-voïnouq, Iurukâni-kesrïè . . . 10 / Leurs *djébéli* . . . 92	102
	1,720

QYLYDJ : 9,274.

Feudataires de second ordre : ziâmet des mîri livâlyq	914
Feudataires de troisième ordre : timâr tezkèrèli et tezkèrèsiz	8,360
	9,274

Les zâïm doivent fournir un *djébéli* par 5,000 aqtchè de revenu, et les timâr un *djébéli* par 3,000.

Tout timâriote dont le fief dépasse 10,000 aqtchè, jusqu'au chiffre du ziâmet, doit fournir *trois djébéli.*			
D'après cette base, les djébéli des zâim et timariotes de l'eïâlet de Roumili donnent, selon le chiffre du qânoun	20,200 [1]		
	29,474	ci	29,474
			31,194
Contingent des odjaq des iurukân. . . .	1,294	}	2,313
Contingent de l'odjaq des mucellem. .	1,019	}	
Total de l'effectif militaire : Uméra, zuéma, erbâbi-timâr, et leurs djébéli, selon le qânoun	hommes.		33,507 [2]

Les *ïuruk* et les *mucellem* sont inscrits au rôle (*defter*), par compagnies (*odjaq*) de trente hommes; chaque compagnie fournit, à tour de rôle, cinq hommes, dits *bénevbetli-echkîndji* « réquisitionnaires appelés; » les vingt-cinq autres sont dits *ïamaq* « remplaçants. »

Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre : mîri-mirân et mîri-livâ.	7,748,408
Revenu annuel (khâs) des feudataires du domaine	131,446
Revenu annuel des mîri-liva des ïuruk. . .	478,428
	8,358,282

[1] L'édition imprimée porte, p. 40 : 20,200; un manuscrit, 21,200.

[2] L'édition imprimée porte, p. 40 : 33,000 environ. Selon Djevdet (V, 19), cet *eïâlet* aurait compté, à une certaine époque, 12,000 qylydj, et fourni 40,000 hommes d'armes; en tout, « y compris les volontaires, pour la gloire de Dieu, » 70,000 à 80,000 hommes.

Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des second et troisième ordres (timâr tezkèrèli et tezkèrèsiz)...........................	56,857,000
aqtchè.	65,215,282

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 815,191 ghourouch, 2 aqtchè.

2. Eïâlèti Anadolou. — 14 sandjaq-beïlik, 2 feudataires du domaine (ziâmet et timâr), savoir : 1 defterdâr-ketkhoudâcy et 1 timâr defterdâri; 4 sandjaq-beïlik de mucellem, à ziâmet, 11 de ïaïa, 1 de l'arsenal.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha sandjaghy «chef-lieu :» Kutahïè........	1
Mîri-livâlyq : Saroukhan, Aïdin, Khoudavendiguiar, Qastamouni, Mentèchè, Boli, Enguru, Qarahiçâr-sâhib, Tekïè-ili [1], Kanghry, Hamid-ili, Sultan-Eunu, Qarahcy........................	13
Feudataires de l'administration du domaine...	2
	16
Leurs djébéli..........................	1,210
	1,226

KHÂS DES MÎRI-MUCELLEM ET PIÂDÉGUIÂN OU ÏAÏA :

Ziâmet du *mîri-livâlyq* supprimé des mucellémân de Saroukhan, Aïdin, Khoudavendiguiâr, Mentèchè, Bigha, Qodja-ili, Sultan-Eunu.........	1
A reporter................	1,227

[1] Les sandjaq de Mentèchè, Boli et Tekïè-ili devaient, parfois, fournir chacun un vaisseau à la flotte.

Report	1,227
Ziâmet du *mîri-liva* des mucellémân de Qastamouni, Boli, Enguru, Kanghri	1
Ziâmet du *mîri-liva* des mucellémân de Kutahïè, Qara-hiçâr et Hamid	1
Ziâmet de celui des mucellémân de Tekïè et d'Alaïïè	1
Ziâmet des mîri-piâdéguiân de Kutahïè, Saroukhân, Khoudavendiguiâr, Mentèchè, Boli, Enguru, Qara-hiçâr, Hamid, Sultan-Eunu, Qarahcy, Bigha	11
Ziâmet de Sighala, khâs des émin de l'arsenal	1
	1,242

QYLYDJ : 7,311.

Feudataires de second ordre : ziâmet	195	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz	7,016	
(*sic*)	7,311	17,000
Leurs djébéli, environ	9,689	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr, et leurs djébéli, selon le qânoun	hommes	18,242 [1]
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre		6,078,814
Revenu annuel (khâs) des mîri-mucellémân et piâdéguiân		1,029,064
A reporter		7,107,878

[1] Selon Djevdet (V, 191), la force militaire de cet eïâlet, y compris les volontaires en sus du qânoun, aurait dépassé 40,000 hommes

Report..............	7,107,878
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires de troisième ordre........................	37,310,730
Aqtchè.	44,418,608

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent:» 555,232 ghourouch, 48 aqtchè.

Cet eïâlet, comme celui de Roumili, avait deux corps de *piâdè* et *mucellem*, fournissant un effectif de 26,500 hommes, et un contingent de réquisitionnaires, appelés à tour de rôle (*bénevbetli*), de 6,500 hommes. Leurs beïs les envoyaient rejoindre l'armée; on les employait au trait des canons, au déblaiement des routes et à l'approvisionnement du camp. Comme en Roumili, le ïaïa et le mucellem dont le tour de réquisition était venu prélevaient la dîme sur la récolte des champs de l'odjaq, et ils allaient ensuite remplir leur office. Actuellement, ïaïa et mucellem ont été supprimés, et inscrits comme raïas « paysans » au cadastre. Leurs champs (*tchiftlik*) ont été convertis en ziâmet et timâr, dont les titulaires prennent part aux expéditions maritimes, sous les ordres du capitan-pacha.

Il y avait encore un autre corps, dit *djânbâzân* ou *azeb*, d'un effectif de 1,280 hommes, dont 1 sur 10, soit 128, faisaient le service à tour de rôle (*nevbetli*). Ce corps a été supprimé également, et les terres ont été réparties en timâr dans les dix-huit districts suivants : Kutahiè, Saroukhan, Aïdin, Khou-

davendiguiar, Qastamouni, Mentèchè, Boli, Enguru, Qarahiçâr, Tekïè, Kanghri, Hamid, Sultan-Eunu, Qarahcy, Qodja-ili, Bigha, Sigala, Alaïïè; soit, en tout, 574 ziâmet et 465 timâr.

3. Eïâlèti-Qaramân. — 7 sandjaq-beïlik, 3 feudataires du domaine (khâs, ziâmet et timâr), savoir : 1 khazinè-defterdâri, 1 ziâmet-kétkhoudâcy et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha sandjaghy « chef-lieu : » Qonia..........	1
Mîri-livâlyq : Nigdè, Aqsaraï, Beï-chehri, Qyrchehri, Qaïçariè, Aqchéhir[1]..................	6
Feudataires de l'administration du domaine....	3
	10
Leurs djébéli..............................	511
A reporter................	521

[1] Nous avons suivi, dans la classification des localités selon l'importance du revenu, le texte publié par S. E. Ahmed Vefyq Efendi, ce qui fait différer, sous ce rapport, notre version de celle de divers manuscrits; nous avons également adopté les quotités indiquées dans ce même texte, le savant éditeur ayant pu, mieux que personne, parvenir à une rédaction aussi rapprochée que possible du texte primitif. Nous ajouterons encore que la plupart des chiffres d'Aïni-Ali correspondent à ceux du *Canon de Suleïman II*, lequel, selon le rapport d'Ahmed Vefyq, serait la version d'un texte aujourd'hui perdu, et rédigé par Qoudji-beï, d'après Aïni-Ali, auquel le premier est postérieur.

Report 521

QYLYDJ : 1,620.

Feudataires de second ordre : ziâmet	116		
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz	1,504		
	1,620	}	4,079
Leurs djébéli	*2,459*[1]		
Total de l'effectif militaire : uméra, zuema, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun	hommes.		4,600
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre			2,508,114
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres.			10,818,975
Aqtchè.			13,327,089

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 166,588 ghourouch, 49 aqtchè.

4. Eïâlèti-Budun. — 19 sandjaq-beïlik, 3 feudataires du domaine (*khâs, ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khaznè-defterdâri, 1 ziâmet-ketkhoudâcy et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Budun (Bude ou Ofen)	1
Mîri-livâlyq : Semendra, Petchevi (Pontsova),	
A reporter	1

[1] Chiffre suppléé, mais résultant du total indiqué.

Report........................		1
Istavni-Beligrad, Evsek, Mohâdj, Istarghoun (Gran ou Strigonie), Szerem, Chemountourina (Schemnitza), Sensâr, Egri (Agria ou Erlau) et Qanija, Szolnok, Szegedin, Hatwan, Filleck, Setchan, Segetvar, Qopan, Novigrad..................		18
Feudataires de l'administration du domaine...		3
		22
Leurs djébéli..........................		1,484
		1,506

QYLYDJ : 2,722.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet..............................	278	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz	2,444[1]	
	2,722	?
Leurs djébéli..................	?[2]	
Total de l'effectif militaire : umèra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun................. hommes.		?
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre...........................		7,452,076
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres..............		?

Soit, pour les feudataires de premier ordre, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 93,150 ghourouch, 77 aqtchè.

[1] D'après Evlia-Tchelebi.

[2] Les renseignements manquent dans tous les endroits marqués d'un point d'interrogation.

5. **Eïâlèti-Temechvâr.** — 6 sandjaq-beïlik, 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, 1 defter-ketkhoudâcy et 1 timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Temechvâr........	1
Mîri-livâlyq : Koulè, Modava, Lipova, Tchanat, Ianova.................................	5
Feudataires de l'administration du domaine.....	3
	9
Leurs djébéli..............................	439
	448

QYLYDJ : 1,109.

Feudataires de second ordre : ziâmet....................	19		
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz....	1,090[1]		
	1,109	environ	2,000
Leurs djébéli............	891		
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli..... hommes.			2,448
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre.........................			2,210,908
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............			8,507,310
		Aqtchè.	10,718,218

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 133,977 ghourouch, 58 aqtchè.

[1] D'après Evlia-Tchelebi.

6. EÏÂLÈTI-BOSNA. — 8 sandjaq-beïlik, 2 feudataires de domaine (*khâs*, *ziâmet*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, et 1 ziâmet-ketkhoudâcy.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Bosna (Seraïevo)...	1
Mîri-livâlyq : Kilis (Kilis-Bosna), Hersek (Trébigne), Zwornik, Poujaga, Zatchna et Czernik, Kerqa, Rahovitcha	7
Feudataires de l'administration du domaine.....	2
	10
Leurs djébéli........	648
	658

QYLYDJ : 389.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet........	?	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkérèli et tezkérèsiz....	?	
	389	environ 3,000
Leurs djébéli........	2,611	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timar et leurs djébéli, selon le qânoun........ hommes.		3,658
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre........		3,246,574
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres........		12,213,580
	Aqtchè.	15,460,154

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 193,251 ghourouch, 74 aqtchè.

7. Eïâlèti-qapoudân-Pacha[1]. — 13 sandjaq-beïlik, dont 3 à *saliânè*, 2 feudataires du domaine (*ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defter-ketkhoudâcy et 1 timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Guèliboli (Gallipoli).		1
Mîri-livâlyq : Eghripos (Négrepont), Inébakhti (Lépante), Qarli-ili, Misistra, Rodos, Midilli (Mételin), Qodja-ili, Bigha[2], Sighala et Sighadjyq[3]		9
Mîri livâlyq à saliânè : Saqyz (Chio), Naqcha (Naxie), Mahadïè[4]...........................		3
Feudataires de l'administration du domaine.....		2
		15
Leurs djébéli, excepté les sandjaq à *saliânè*....		705
		720

QYLYDJS : 1,618.

Feudataires de deuxième ordre :		
ziâmet........................	126	
A reporter.........	126.......	720

[1] Cet eïâlet est aussi dénommé, dans divers manuscrits, *eïâleti-qapoudân* et *eïâlèti-djézâir*. Le bureau du contrôle des fiefs maritimes était dit *dérïâ-qalémi*. (Voyez mes *Essais économiques*.)

[2] Les sandjaq d'Eghripos, Inèbakhti, Qarli-ili, Midilli, Qodja-ili et Bigha, devaient fournir chacun, en temps de guerre, un *guémi* « navire de guerre; » le sandjaq de Misistra, un *guémi* et un *ïedek* « transport; » celui de Rhodes, quatre galions, pour le compte de l'État, et un *guémi*, pour celui du sandjaq. Cette marine supplémentaire formait ainsi diverses escadres (*qol*), et donnait, plus tard, en sus de la marine de l'État, 40 à 50 voiles feudataires. (Cf. *Essais économiques*, p. 282.)

[3] Khâs du kiahia de l'amirauté.

[4] Les sandjaq à *saliânè* ne portent indication, dans les manuscrits, ni de personnel, ni de revenu.

Report...........	126	720
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz........	1,492	
	1,618	4,500
Leurs djébéli.................	2,882	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma et erbâbi-timâr, avec leurs djébéli, selon le qânoun...................... hommes.		5,220
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre...........................		3,525,600
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres.............		10,800,000
	Aqtchè.	14,325,600

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 179,070 ghourouch.

8. Eïâlèti-Qybrys. — 8 sandjaq-beïlik, dont 3 à *saliânè;* 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, 1 defter-ketkhoudâcy et 1 timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy «chef-lieu :» Lefqocha (Nicosie[1]).	1
Mîri-livâlyq : Itch-il, Sîs, Alâiïè, Tarsous, Guériana, Bâfè, Maghouça (Famagouste), en *saliânè*...	7
Feudataires de l'administration du domaine.....	3
	11
Leurs djébéli..............................	379
A reporter................	390

[1] Ce sandjaq devait fournir, en temps de guerre, un *guémi* et un *iedek.*

Report.................... 390

QYLYDJ : 1,667.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet........................	40		
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz..........	1,627		
	1,667	environ	4,500
Leurs djébéli................	*2,833*		
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timar, et leurs djébéli, selon l'ancien qânoun...................... hommes.			4,890
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre........................			1,897,299
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des premier et deuxième ordres..............			?

Soit, pour les feudataires de premier ordre, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent : » 23,716 ghourouch, 19 aqtchè.

9. Eïâlèti-Mer'ach, dit aussi Zoul-Qadriïè. — 5 sandjaq-beïlik, 2 feudataires du domaine (*ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defter-ketkhoudâcy et un timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Mer'ach..........	1
Mîri-livâlyq : Malatia, Aïntâb, Qars-zoul-qadriè, Samiçad (Samosate)........................	4
Feudataires de l'administration du domaine.....	2
	7
Leurs djébéli............................	383
A reporter................	390

Report.................... 390

QYLYDJ : 2,169.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet........................	29	
Feudataires de troisième ordre : timar-tezkèrèli et tezkèrèsiz........	2,140	
	2,169	5,500
Leurs djébéli................	*3,331*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr, et leurs djébéli, selon le qânoun...................... hommes.		5,890
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre.........................		1,919,857
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............		9,424,310
Aqtchè.		11,344,167

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 141,802 ghourouch, 7 aqtchè.

10. Eïâlèti-Diârbekir. — 11 sandjaq-beïlik, 8 sandjaq de beïs curdes, 5 hukioumet, 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defterdâri-khazînè, 1 ziâmet-ketkhoudâ et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Amid............	1
Mîri-livâlyq : Kharbrout, Argheny, Siuerek, Nacibîn, Hysni-keïf, Tchemich-kezek, Seu'eurt, Mïafâreqyn', Aqdjè-qal'a, Sindjar et Khâbour.............	10
A reporter.................	11

Report		11
Leurs djébéli		653
		664

Mîri-livâlyq curdes, *possédés* en *iourtlouq* : Saghnâm, Qoulb, Mihrâni, Terdjil, Atâq, Purtug, Ttchapaqtchour, Tchermik

Saghnâm, Qoulb, Mihrâni, Terdjil, Atâq, Purtug, Ttchapaqtchour, Tchermik	8	538
Leurs djébéli	530	

Lors de la conquête, ces fiefs ont été concédés sous forme de sandjaq, et ils en ont reçu le titre; mais ils ne sont pas sujets à mutation, étant constitués, en quelque sorte, comme le *iourtlouq* « domaine, » l'*odjaq* « foyer » du titulaire; au décès de celui-ci, son fief, sur présentation au vâli, passe à son fils; il ne peut être donné à des étrangers. Le revenu de ces fiefs est inscrit au *defter* « cadastre, » comme celui des autres sandjaq. Ils ont des ziâmet; et, en temps de guerre, le sandjaq-beï, avec son alaï-beï[1], ses zuéma et ses timâr; va, comme les autres sandjaq, se placer sous les ordres du beïler-beï, qui lui prescrit ses mouvements; il combat sous sa bannière. Si le titulaire de l'un de ces sandjaq ne vient pas accomplir le service qui lui est assigné, son fief est donné à son fils ou à l'un de ses parents.

Hukioumet[2] : Djézîrè, Eguil, Kikh, Pâlou, Khazou

Djézîrè, Eguil, Kikh, Pâlou, Khazou	5	269
Leurs djébéli	264	

[1] Voyez, plus haut, ce qui a été dit de l'*alaï-beï*.

[2] Les *hukioumet* étant en dehors du defter, on donne à leurs titulaires le titre de *djénâb*.

Les *hukioumet* ne sont pas cadastrés; ils n'ont ni *ziâmet*, ni *timâr*. Les titulaires gouvernent et *possèdent* ces circonscriptions comme si elles étaient leur propriété (*mulkïiet*); les titulaires se trouvant en dehors des rôles, et recevant à forfait la *possession* de ces localités, ils jouissent de la totalité des revenus. quelle qu'elle soit.

Feudataires de l'administration du domaine	3	67
Leurs djébéli	64	
Somme des quatre totaux précédents		1,538

QYLYDJ : 730.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet	42	
Feudataires de troisième ordre : timar-tezkèrèli et tezkèrèsiz	688	
	730	1,800
Leurs djébéli	*1,070*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr, et leurs djébéli, selon le qânoun . . . hommes[1].		3,338
Revenu annuel (khâs) des feudataires ottomans de premier ordre		3,314,357
Revenu annuel (khâs) des feudataires curdes de premier ordre		2,666,743
Revenu annuel (khâs) des feudataires des hukioumet		1,330,897
A reporter		7,311,997

[1] L'édition imprimée porte qu'en 1043 = 1633 cet effectif, y compris la milice des beïs curdes, s'élevait à 9,000 hommes.

Report............	7,311,997
Revenu annuel (khâs) des feudataires du domaine...........................	321,300
	7,633,297
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............	11,400,000
Aqtchè.	19,033,297

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent:» 237,916 ghourouch, 17 aqtchè.

11. Eïâlèti-Roum[1], dit aussi Eïâlèti-Sivâs. — 7 sandjaq-beïlik, 2 feudataires du domaine (*ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defter-ketkhoudâcy, et 1 timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy «chef-lieu :» Sivâs............	1
Mîri-livâlyq : Amâcia, Tchurum, Boz-oq, Divrigui,	
A reporter..................	1

[1] L'Asie Mineure, selon la carte de M. Vivien de Saint-Martin (*Description de l'Asie Mineure,* t. II), comprend trois sections principales : «Anadoli, Qaramân et Roum,» cette dernière comprenant le territoire bordant la rive orientale de l'Euphrate, du sud au nord, et formant la limite de l'Empire grec et de celui des Perses; à ses deux extrémités, en dehors toutefois de cette ligne, se trouvent les places de Qal'at-Erroum et d'Arzen-Erroum (Erzeroum). Sivas, l'ancienne Sébaste (la ville royale de l'Arménie Mineure), équivalent grec de la Césarée de Cappadoce, en était la capitale; et à la conquête, en 1392, Sultan Baïezid conserva à cette ville son titre de chef-lieu de la province, en laissant à celle-ci la dénomination de l'ancienne expression géographique (voy. de S. Martin, *loc. laud.* I, 528). Cette même division de l'Asie Mineure est indiquée par Hammer (VIII, 114).

Report		1
Djanik, Arabguir		6
Feudataires de l'administration du domaine		2
		9
Leurs djébéli		531
		540

QYLYDJ : 3,130.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet	109	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz	3,021	
	3,130	environ 7,800
Leurs djébéli	*4,670*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr, et leurs djébéli, selon le qânoun ... hommes.		8,340
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre		2,659,420
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres		13,187,320
	Aqtchè.	15,846,740

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 198,084 ghourouch, 20 aqtchè.

12. Eïâlèti-Erzeroum. — 12 sandjaq-beïlik; 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, 1 defter-ketkhoudâcy et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Erzeroum.........	1
Mîri-livâlyq : Qara-hiçâri-charqy, Kighy, Khânous, Pâcini-ouliâ (Phasiane), Melazkird, Tekman, Qyzoutchan, Ispir, Tortoum, Medjinkird ou Pâcini-soufla, Mâmervân...............................	11
Feudataires de l'administration du domaine.....	3
	15
Leurs djébéli...............................	845
	860

QYLYDJ : 5,279.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet.........................	120	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz..........	5,159	
	5,279	environ 7,800
Leurs djébéli..................	*2,521*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun...................... hommes.		8,660
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre...........................		4,246,056
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres.............		5,906,920
Aqtchè.		10,152,976

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 126,912 ghourouch, 16 aqtchè.

13. Eïâlèti-Châm, dit aussi Châmi-Chérîf. — 10 sandjaq-beïlik, dont 7 à *khâs* et 3 à *saliânè*, ceux-

ci n'ayant ni ziâmet, ni timâr[1]; 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defterdâri-khazînè, 1 ketkhoudâï-defter et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Dimychq (Damas)..	1
Mîri-livâlyq : Qoudci-chérif (Jérusalem), Ghazza, Safad, Naplous, Adjloun, Ladjoun..............	6
Mîri-livâlyq à *salïânè* : Tadmour (Palmyre), Saïda avec Beïrout, Karak avec Chaubak..............	3
Feudataires de l'administration du domaine.....	3
	13
Leurs djébéli..............................	584
	597

QYLYDJ : 996.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet..........................	128	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz...........	868	
	996	environ 2,600
Leurs djébéli................	*1,604*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun...................... hommes.		3,197
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre..........................		2,924,403
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres.............		6,558,600
Aqtchè.		9,483,003

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 118,537 ghourouch, 43 aqtchè.

[1] Cf. plus haut, EÏÂLÈTI-QYBRYS.

14. Eïâlèti-Tarabolouci-Châm. — 5 sandjaq-beïlik, 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, 1 defter-ketkhoudâcy, et un timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Tarabolous........	1
Mîri-livâlyq : Hamâ, Homs, Selmïè, Djèbèlïè.....	4
Feudataires de l'administration du domaine.....	3
	8
Leurs djébéli...............................	413
	421

QYLYDJ : 634.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet.........................	63		
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz..........	571		
	634	environ	1,400
Leurs djébéli................	766		
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun..................... hommes.			1,821
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre..........................			2,086,335
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres.............			5,608,400
Aqtchè.			7,694,735

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 96,184 ghourouch, 15 aqtchè.

15. Eïâlèti-Haleb. — 9 sandjaq-beïlik; 7 à *ziâmet* et *timâr*, 2 à *saliânè*, qui, plus tard, ont été convertis en *iltizâm* « fermes; » 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, 1 defter-ketkhoudâcy, et 1 timâr-defterdâri.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Haleb	1
Mîri-livâlyq : Adana, Ekrâdi-Kilis, Birédjik, Ozaïr, Maarrah, Bâlis	6
Mîri-livâlyq (primitivement à *saliânè*) : Turkman d'Alep et d'Azaz, Manbedj, avec Madïaq	2
Feudataires de l'administration du domaine	3
	12
Leurs djébéli	733
	745

QYLYDJ : 903.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet	104		
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz	799		
	903	environ	2,500
Leurs djébéli	1597		
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun ... hommes.			3,245
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre			3,676,083
A reporter			3,676,083

Report.	3,676,083
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres.	7,713,121
Aqtchè.	11,389,204

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 142,365 ghourouch, 4 aqtchè.

16. Eïâlèti-Raqqa, devenu beïlerbeïlik, par la réunion des districts de Raqqa et de Roha : 7 sandjaq-beïlik.

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Roha ou Orfa.	1
Mîri-livâlyq : Djemmâça, Khabour[1], Deïr-rahbè, Beni-rebî'a, Sâroudj, Ané.	6
	7
Leurs djébéli.	359
	366

QYLYDJ : 653.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet.	37	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz.	616	
	653	environ 1,800
Leurs djébéli.	*1,147*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun. . . . . hommes.		2,166

[1] Sans indication de la quotité du khâs et de la quantité des djébéli.

Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre........................	1,798,393
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............	?

Soit, pour les feudataires de premier ordre, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 22,479 ghourouch, 73 aqtchè.

17. Eïâlèti-Qars, érigé en beïlerbeïlik, à la conquête, par l'adjonction du district de Pâcin, distrait de l'eïâlet d'Erzeroum : 6 sandjaq-beïlik. Il n'a pas de feudataire du domaine pour les ziâmet et timâr, mais seulement un alâï-beï et un tcheri-bâchi [1].

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy : Qars et Pâcin...............	1
Mîri-livâlyq : Ardehâni-kutchuk, Khodjvan, Zâr-ou-châd, Ketchvân, Qâghyzman avec Chourèguil....	5
	6
Leurs djébéli............................	441
	447

QYLYDJ : 1,206.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet.........................	?	
Feudataires de troisième ordre : timâr tezkèrèli et tezkèrèsiz.........	?	
	1,206	?
Leurs djébéli..................	?	
A reporter................		?

[1] Voyez, plus haut, ce qui a été dit du *sou-bâchi* et du *tcheri-bâchi*.

Report...........	?
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun..................... hommes.	?
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre........................	2,210,170
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............	9,004,119
Aqtchè.	11,214,289

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent:» 140,178 ghourouch, 49 aqtchè.

18. Eïâlèti-Tchildir. — 14 sandjaq-beïlik; point de feudataires du domaine pour les ziâmet et timâr; 4 de ces sandjaq sont possédés en *iourtlouq* et en *mulkiïet*.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy «chef-lieu :» Tchildir.........	1
Mîri-livâlyq : Olty, Khartos, Erdenoudj, Ardéhâni-buzurk, Tavousker, Khadjrek-koulè, Poustkhou-akhis-kha, Madjkhil-akhlaklik, Adjara-teralt et Pembek-djerdjer..................................	9
Mîri-livâlyq en *iourtlouq, odjaqlyq* et *mulkiïet* : Pertekrek, Livana, Nisfi-Livana, Chouchad.......	4
	14
Leurs djébéli...........................	911
	925

QYLYDJ : 656.

Feudataires de deuxième ordre :

A reporter...............	925

Report		925
ziâmet	97	
Feudataires de troisième ordre : timâr tezkèrèli et tezkèrèsiz	559	
	656	environ 1,800
Leurs djébéli	*1,144*	
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun hommes.		2.725
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre		4,563,444
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres		9,686,000
Aqtchè.		14,249,444

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch « écu d'argent : » 178,118 ghourouch, 4 aqtchè.

19. Eïâlèti-Trabzoun. — Beïlerbeïlik, formé de la réunion des sandjaq-beïlik de Trébizonde et de Batoum, auxquels ont été adjoints Gumuchkhana et Matchqa; il n'y a pas d'autre sandjaq-beïlik; 2 feudataires du domaine (*ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 ziâmet-ketkhoudâï-defter et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy « chef-lieu : » Trabzoun, avec Batoum et Kevinè	1
Feudataires de l'administration du domaine	2
	3
Leurs djébéli	214
A reporter	217

Report.................. 217

QYLYDJ : 554.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet......................	56		
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz.........	498		
	554	environ	1,750
Leurs djébéli................	*1,196*		
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun...................... hommes.			1,967
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre...........................			1,075,158
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............			?

Soit, pour les feudataires de premier ordre seulement, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 13,489 ghourouch, 38 aqtchè.

20. Eïâlèti-Kèfè. — 1 defterdâr.

Feudataire de premier ordre : mîri-mirân.......	1
Feudataire de l'administration des finances.....	1
	2
Leurs djébéli..............................	?
Feudataires des deuxième et troisième ordres : ziâmet et timâr..............................	554
	556
Leurs djébéli..............................	?
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr, etc..............................	?

Revenu annuel (khâs) du mîri-mirân........ 679,000

Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres................ ?

Soit, pour le mîri-mîrân seulement, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent:» 8,487 ghourouch, 40 aqtchè[1].

21. Eïâlèti-Moçoul. — 6 sandjaq-beïlik.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sundjaghy «chef-lieu:» Moçoul.......... 1

Mîri-livâlyq : Badjvanly, Tekrit, Eski-Moçoul, Horen ou Herviânè, Banè.................... 5

6

Leurs djébéli.............................. 304

310

QYLYDJ : 274.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet....................... ?

Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz.......... ?

274 }
Leurs djébéli................. ? } ?

Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli...... hommes. ?

Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre.......................... 1,513,284

A reporter............. 1,513,284

[1] Ces renseignements incomplets, fournis, p. 7, 29 et 60 de l'édition imprimée, d'après Evlïa-Tchelebi.

Report	1,513,284
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres	2,240,000
Aqtchè.	3,753,284

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 46,916 ghourouch 4 aqtchè.

22. Eïâlèti-Vân. — 13 sandjaq-beïlik; 1 hukioumet en *malkïet;* 2 feudataires du domaine (*ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defter-ketkhoudâcy et 1 defterdâri-timâr.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Pacha-sandjaghy «chef-lieu :» Van	1
Mîri-livâlyq: Adildjivâz, Ardjich, Mouch, Pârkiri, Karkar, Kéçâni, Ispaperd, Aghâkes, Curdes des Beni-Qotour, Qal'aï-Baïézid, avec Alichkerd, Berda', Ovadjyq	12
Hukioumet : Bidlis	1
Feudataires de l'administration du domaine	2
	16
Leurs djébéli	888
	904

QYLYDJ : 1,115.

Feudataires de deuxième ordre : ziâmet	199	
Feudataires de troisième ordre : timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz	916	
	1,115	?
Leurs djébéli	?	
A reporter		?

Report...............	?
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun..............................	?
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre........	4,454,975
Revenu annuel (bâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres............	25,079,000
Aqtchè.	29,533,975

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent : » 369,274 ghourouch, 55 aqtchè.

23. Eïâlèti-Chehrizor. — 20 sandjaq-beïlik; 2 fiefs du domaine (*ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 defter-ketkhoudâcy et 1 timâr-defterdâri; un sandjaq en *hukioumet*.

KHÂS DES FEUDATAIRES DE PREMIER ORDRE :

Liva du *mîri-mîrân* « chef-lieu : » Saroutchek.....	1
Mîri-livâlyq : Erbil (Arbelles), Kéçâf, Chehir-bazar, Djebel-Hamréïn, Hézârmerd, Doul-djevrân, Merkavè, Bil ou Târy, Seïd-bou-rendjin, Adjour, Benkoulè, Bermân, Mâvérân, Bâf, Berend, Belqâs, Ouchni, Qal'aï-Ghâzi-kèchân et?................	19
	20
Feudataires de l'administration du domaine......	2
Leurs djébéli............................	?
Hukioumet : Mehrubân.....................	1
	23

QYLYDJ :

Feudataires de premier, de deuxième et de troisième ordre : ziâmet, timâr-tezkèrèli et tezkèrèsiz, et leurs djébéli	?
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun . . . . hommes.	?
Revenu annuel (khâs) des feudataires de premier ordre	1,100,000
(Celui du mîri-mirân seul indiqué)	
Revenu annuel (hâcyl) des feudataires des deuxième et troisième ordres	?

Soit, pour le mîri-mirân seulement, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent : » 13,750 ghourouch.

Les eïâlet de Diârbekir, Van et Chehrizor, comptent plus de quatre cents chefs de tribus qui, tout en portant le titre d'*émir*, ne sont pas sandjaq-beï, mais simplement *zâïm;* ces émirs n'ont ni le *tabl*, ni l'*alem* « le tambour et le drapeau. » En expédition, ils marchent sous les ordres des sandjaq-beïs. A leur décès, leur fief, ainsi que leur titre « d'émir de tribu, » passe à leur fils; à défaut de celui-ci, à l'un de leurs parents; en cas d'extinction, ces fiefs se confèrent, comme tout autre ziâmet, à de nouveaux titulaires.

EÏALET À SÂLÏÂNÈ.

1. Eïâlèti-Mycyr, formé de *qourâï-mîrïè* « terres domaniales, de vacoufs, de *kuchoufïè* et de terres

affermées; 3 feudataires du domaine : defterdâr, *mouqâtéadji* et *moaqâbèlèdji*[1].

Mîri-livâlyq : Djirdjè, Ibrim, el-Ouâhât, Manfalout, Sïout, Béhensa, Charqyïè, Gharbïè, Ménoufïè, Mansourïè, Qalioubïè, Bahîrè, l'*émânet* de Dimiat.

Sâliânè du *mîri-mirân* : 478 bourses égyptiennes[2].

2. Eïâlèti-Bagdâd. — 18 sandjaq-beïlik, dont 7 à ziâmet et timâr, comme les autres eïâlet, et regardés ainsi comme *erzi-memleket;* 7 sans ziâmet ni timâr, composés des terres vagues de l'Iraq; 3 feudataires du domaine (*khâs*, *ziâmet* et *timâr*), savoir : 1 khazînè-defterdâri, 1 defter-ketkhoudâcy et 1 timâr-defterdâri.

SANDJAQ À TIMAR.

Mîri-mîrân sandjaghy : Bagdad................	1
Mîri-livâlyq : Hillè, Zengui-abâd, Djevâzir, Remâhïè, Djenkoulè, Qaradâgh[3]......................	6
Feudataires de l'administration du domaine[4]....	3
	10
Leurs djébéli..............................	857
	867
Feudataires des deuxième et troisième ordres, et leurs djébéli............................	?
A reporter...............	?

[1] Voyez mes *Essais économiques*, p. 76, 95.

[2] Cf. mes *Essais économiques*, p. 66.

[3] Les sandjaq de Hillè et de Qaradâgh, possédés sous forme de *mulkiïet*.

[4] Ni les manuscrits ni l'édition imprimée ne donnent les djébéli de ces feudataires.

Report..................	?

SANDJAQ SANS TIMÂR.

Les feudataires de ces sandjaq ont des khâs, composés de villages et de champs, dont le revenu approximatif leur est attribué.	
Mîri-livâlyq : Dertenk, Samavât, Biïât, Dernè, Débâlâ, Vâcit, Kerend, Demir-Capou, Qazâniïè, Guilân, Âl-sâïh................	11
Hukioumet d'Ammâdïè, possédé en *mulkiïet*..............................	1
Total de l'effectif militaire : uméra, zuéma, erbâbi-timâr et leurs djébéli, selon le qânoun........................ hommes.	?
Revenu annuel (sâlïânè) du mîri-mîrân....	1,400,000[1]
Revenu annuel (khâs) des autres feudataires de premier ordre, à timâr...............	2,886,771
Revenu annuel (khâs) des autres feudataires de premier ordre, sans timâr.............	2,175,591
Revenu annuel (khâs) des feudataires de l'administration du domaine.............	290,000
Aqtchè.	6,752,362

Soit, à 80 aqtchè le ghourouch «écu d'argent :» 84,804 ghourouch, 42 aqtchè.

3. Eïâlèti-Yemen. — De temps en temps les Imams se mettent en rébellion et s'emparent du pays.

Mîri-livâlyq : Mokha, Zobéïd, San'a, Taaz, Sahla, Kaukébân, Taouila, Mareb, Aden.

[1] Voyez p. 8 de l'édition, d'après Evlïa-Tchelebi.

4. Eïâlèti-Habech. — Cet eïâlet n'a ni ziâmet ni timâr; tous les trois ans, on y envoie un gouverneur qui l'administre sous forme de *malkiiet*, et non sous celle d'affermage (*iltizâm*); son traitement fixe, *saliânè*, est de 180,000 aqtchè. On a ensuite réuni la Mecque à Djidda et à Saouâkin [1].

5. Eïâlèti-Basra. — Régie d'abord en *malkiiet*, cette province a été convertie plus tard en *eïâlet*.

Il y a un feudataire du domaine, dit *khazinè-defterdâri;* il n'y a pas d'autres *ziâmet* et *tcheri* [2]. Toutes les terres sont données en *iltizâm* « fermage » au vâli; le revenu annuel s'élève à 1,000,000 d'aqtchè.

6. Eïâleti-Lahça.—Possédé en *malkiiet*, cet eïâlet fait des présents au vâli de Bagdad; le mîri-mirân qu'on y envoyait autrefois avait un *saliânè* de 880,000 aqtchè; finalement, le pays a passé aux mains des rebelles [3].

7. Djezâïri-Gharb (Algérie).

8. Tripoli de Barbarie.

9. Tunis. »

Les 23 eïâlet à khâs dont Aïni-Ali nous donne ci-dessus le détail présentent, non compris les

[1] Le texte est ici très-incorrect.

[2] *Tcheri* pris ici comme équivalent de *timâr*. Voyez, plus haut, ce qui a été dit des *sou-bâchi*, *tcheri-bâchi* et *tcheri surudjulary*, et aussi Eïâlèti-Qars.

[3] Voy. p. 8 et 9 de l'édition imprimée, les notices précédentes qui y ont été insérées d'après Evlia-Tchelebi.

gouvernements à *sâlïânè* et les lacunes que nous n'avons pu combler, les résultats généraux suivants :

Beïlerbeï, 23; mîri-liva, 218; mîri-liva des ïuruk et mucellem; hukioumet et beïs curdes, 39; feudataires du domaine, 46; zâîm, 2,672; timâr, 39,378. Feudataires dont la catégorie n'est pas indiquée, 2,473.

Soit, en totaux généraux : effectif militaire, 120,535 hommes, jouissant d'un revenu annuel de 321,161,992 aqtchè=4,014,524 écus ghourouch, 72/80[es].

Qoudji-beï, dans son *Mémoire* déjà cité, avait insisté auprès de sultan Murad IV pour la réforme des fiefs militaires; et différentes mesures dans ce sens furent prises en 1042=1632 [1]. Toutefois, une disposition provoquée par les exigences du temps, mais qui portait une grave atteinte aux principes mêmes de l'institution, fut décrétée, en 1060, par Melek Ahmed Pacha; ce grand vizir frappa les fiefs d'un impôt extraordinaire dit *bèdèli-timâr*, et qui s'élevait à la moitié du revenu [2].

A son avénement au pouvoir, en 1067=1657,

[1] Selon Hadji-Khalfa (*Fezlikè*), une inspection générale des fiefs de Roumélie et d'Anatolie aurait été ordonnée cette même année (cf. aussi Naïma, I, 322, 1[re] éd.); et elle fut renouvelée l'année suivante.

[2] Naïma, II, 242; Hammer, X, 255. En 1064=1653-54, cet impôt aurait donné 150 bourses ou 6 millions de piastres. (Feridoun, II, 304.) Il paraît que plus tard cet impôt changea de nature. Selon d'Ohsson (*Tabl. gén. de l'emp. ott.* VII, 377), «les feudataires s'exemptaient de l'obligation de fournir leur contingent militaire,

Kuprulu Pacha voulut, à son tour, appliquer aux fiefs les réformes qu'il avait apportées dans les autres branches de l'administration; et, momentanément, il fit disparaître certains abus[1].

M. de Girardin, dans son *Mémoire* précité de 1687, donne, pour cette époque, la statistique suivante des fiefs :

« Il y a en Roumélie, dit cet ambassadeur, y compris la Morée, 12,000 fiefs d'épée; en Bosnie, 3,000; en Anatolie, 12,000; en Caramanie, 6,000; à Marach, 12,000; à Alep, 1,500; à Tripoli de Syrie, 800; à Damas, 1,200; à Diarbekir et Rika, 10,000; à Erzeroum et Van, 4,000; à Trébizonde, 3,000; en tout, 63,000, non compris le beïlerbeïlik perdu de Bude, et ceux de Caratchildir, Mozul et Bassore, qui ne doivent entrer en campagne qu'en cas de guerre avec la Perse.

« Il n'y a pas de fiefs d'épée dans le gouvernement de Babylone.

« Cette cavalerie des timârs était autrefois si considérable, que lorsqu'on demandait 20,000 cavaliers, on pouvait compter sur 100,000 chevaux; mais aujourd'hui ce nombre est extrêmement diminué. La Roumélie n'en peut fournir actuellement que 3,000; la Bosnie, 2,500; l'Anatolie, 4,000; la Caramanie, 2,000; Marach, 3,000; Alep, 700; Tripoli de Syrie, 300; Damas, 700; Diarbekir et

moyennant une *compensation* de 50 piastres par homme, qu'ils payaient au trésor sous le nom de *bèdèli-timâr*. »

[1] Hammer, *loc. laud.* XI, 74.

Rika, 3,000; Erzeroum et Van, 2,000; Trébizonde, 500; en tout, 22,000, suivant l'examen fait dans les dernières campagnes qui ont suivi celle de Vienne. »

Lors de l'expédition d'Allemagne, à l'avénement de sultan Moustafa II, en 1107=1696, les *ziâmet* et *timâr* ne fournissaient plus le contingent fixé par le qânoun [1]; ils se dispensaient aussi de l'obligation de la résidence; et l'histoire rapporte que, lorsque le sultan rentra à Constantinople, après la paix de Carlowicz, pour y recevoir les ambassadeurs chargés de procéder à l'échange des ratifications de ce traité, 2,000 feudataires figuraient dans son cortége [2].

Sans donner, pour son temps, la statistique complète des fiefs, M. de Ferriol, dans son *Mémoire* précité *sur la situation de l'empire*, fournit les renseignements suivants :

« Il y avait autrefois dans l'empire, dit cet ambassadeur de Louis XIV, 2,520 *ziâmets* et 39,420 *timârs;* aujourd'hui, ils ne sont pas si nombreux, par suite de la perte de divers territoires. Le moindre revenu d'un *ziâmet* est de 390^tt^; il y en a qui montent jusqu'à 2,000; celui d'un *timâr* est de 150^tt^ jusqu'à 389^tt^, 10^d^. Chaque ziâmet est obligé de mener avec lui quatre *gebelli* « cavaliers; » un timâr qui a 160^tt^, deux; et ceux qui en ont davantage, trois; mais, vu les abus, au lieu de *gebelli*, ils se servent de leurs valets. »

[1] Hammer, *loc. laud.* XII, 373. — [2] *Id.* XIII, 17.

Pertusier[1], sans indiquer le nom de son auteur, fournit la version d'un *Mémoire* présenté à sultan Ahmed III par le cheïkh-ulislâm d'alors, que nous supposons être Mehemmed Efendi, successeur du malheureux Feïz Oullah, étranglé après les événements d'Andrinople de 1115=1703. Ce mémoire, qui, à certains égards, rappelle celui de Qoudji-beï, s'étend longuement sur les fiefs militaires, dont il rappelle les principes organiques et réclame chaleureusement la restauration.

« La province de Roumélie et celle de Bosnie, dit ce magistrat suprême de la loi, comptaient anciennement 12,000 *kilikos*[2] possesseurs de fiefs, qui formaient, avec leurs *gebelis*, un corps d'élite de 40,000 hommes. Plusieurs d'entre eux, stimulés par l'amour de Dieu, conduisaient même un nombre de combattants supérieur à celui auquel ils étaient tenus. La Natolie, d'après les anciens rôles, possédait 7,000 *kilikos* qui, réunis à leurs *gebelis*, présentaient une masse de 17,000 combattants..... Le Diarbekir et le Kurdistan en fournissaient 20,000; la province de Van et le Turcmen, 30,000; les autres gouvernements en donnaient en proportion. » Il termine en disant, comme Qoudji-beï, que « jusqu'en 982 les fiefs étaient restés aux mains des gens d'épée; mais que, depuis lors, l'infraction aux principes avait conduit à la décadence actuelle. »

[1] *La Bosnie*, p. 358 et suiv.

[2] *Qylydj*.

En 1768, selon d'Obsson[1], la cavalerie feudataire ne figurait plus, sur les rôles de l'armée, que pour 20,000 *djèbèli* environ.

En 1777 (1191), et après de nombreuses discussions dans le divan sur la préférence à donner soit aux troupes soldées (*mirili-asker*), soit à l'ancien système on finit par s'arrêter à celui-ci, qui d'ailleurs se trouvait plus en harmonie avec les instincts religieux et nationaux[2]; et sultan Abdul-Hamid promulgua un règlement réformateur des fiefs, dont Djevdet, dans son *Târikh*[3], a publié le texte.

En 1788 (1203), lorsque l'État, en présence des périls qu'il eut à conjurer, dut s'imposer les plus grands sacrifices, la taxe *compensatoire* du contingent militaire fit elle-même défaut. Cependant, et malgré les obstacles qu'il eut à rencontrer dans l'exécution de ses réformes, Selim III essaya de rendre encore un reste de vitalité à l'institution des feudataires; et, dans ce but, il confirma le dernier règlement de son frère et en prescrivit la rigoureuse application[4]; mais ce fut en vain : l'institution se mourait, et la réorganisation de l'armée d'après le système européen hâta sa disparition; elle s'éteignit avec l'ancien état de choses. « Quelques jours après le décret d'abolition du corps des janissaires, Sultan Mahmoud rendit une ordonnance qui supprimait

[1] *Loc. laud.* VII, 376.
[2] Vâcif, II, 138-147.
[3] I, 184-192.
[4] Djevdet, V, 215.

l'odjaq des sipâhis [1], et décrétait la réunion des fiefs militaires au domaine de l'État [2]. » Toutefois, cette suppression ne fut pas d'une application immédiate et générale : s'inspirant des conseils de la prudence, et en vue de ne pas apporter une trop grande perturbation dans l'administration par la mise en vigueur subite du nouveau système, le gouvernement se borna, dans le principe, à l'introduire dans les provinces voisines de la capitale; les autres eïâlet y furent soumis successivement et au fur et à mesure, en s'éloignant du centre vers la frontière; le dernier eïâlet réformé fut celui de Bosnie, en 1253 (1837); et, de la sorte, la transformation se trouva accomplie dans toute la Turquie d'Europe; en Asie, les eïâlet d'Erzeroum, Chehrizor et Bagdad furent les derniers eïâlet où elle fut appliquée.

En supprimant une institution désormais inutile, Sultan Mahmoud ne crut pas devoir toutefois sacrifier les droits acquis; il fit choix tout d'abord, parmi les feudataires, d'un certain nombre d'hommes d'élite, dont il composa, en 1831, quatre escadrons *modèles* de cavalerie; tous les hommes en faisant partie reçurent une solde spéciale, et servirent bientôt à former les cadres de la nouvelle cavalerie régulière. Quant aux autres *possesseurs* des anciens fiefs réunis maintenant au domaine de l'État, il fit déduire de la quotité nominale du revenu de chaque

[1] *Sipâhi odjaghy* ou *sipâhi oghlân.*
[2] Ubicini, *Lettres sur la Turquie*, I, 307.

fief, et au profit de l'État, les frais que devait supporter le concessionnaire pour l'encaissement de sa dotation; puis, du *quantum* net du solde, il constitua, en faveur du feudataire, une rente viagère inscrite à son nom au budget de l'État. Le chiffre total de ces rentes, qui s'élevait, dans le principe, à 120,000 bourses ou 60,000,000 de piastres, était naturellement réductible par voie d'extinction[1]; aussi, en 1840, était-il tombé au-dessous de 40,000,000[2], et, en 1860, à 15.

Les terres feudatoriales ayant ainsi fait retour à l'État, c'est actuellement celui-ci qui, au lieu et place des anciens sipâhis, délivre les *titres de possession* de cette catégorie de terres. Nous placerons ici en appendice, et comme complément de cette étude, la traduction de bérat *tezkèrèly* et *tezkèrèsiz* de *ziamet*, celle d'un titre de *tâpou*, délivré par le sipâhi, puis la version d'un *titre possessoire* de ces mêmes terres, par l'administration du domaine, depuis leur retour à l'État; enfin, l'acte de cession, par le titulaire, de la rente du ziâmet à lui affecté.

APPENDICE.

I. BÉRAT IMPÉRIAL DE ZIÂMET, DONNÉ À DAOUD BEÏ, AÏEUL DE PETCHEVI[3].

« Ce toughra éclatant, illustre et impérial, qu'il soit favo-

[1] Je dois la communication de ces renseignements à l'obligeance éclairée de S. E. Ahmed Vefyq efendi.

[2] *Étude sur la propriété*, 152.

[3] *Tarikhi-Petchevi*, I, 102.

risé de l'assistance et des grâces du Très-Haut, est émané aux effets suivants :

« Daoud, illustration de ses égaux et de ses pareils, puisse sa gloire être éternelle! porteur de ce rescrit (*tevqy*), auguste et impérial, possesseur de ce *ïarlygh*, inattaquable et fortuné!

« Le timâr, à compenser aux titulaires[1], sis dans le sandjaq de Bosna, et formé, par mutation (*tahvîl*), des parcelles de Bâli, fils de l'illustre Ïahia pacha, et de celles d'Ahmed et de Ïoucef, t'a été assigné, à compter du 27 chaaban de cette année 902 ; ces parcelles, réunies (à ce que tu possèdes déjà), arrivent à former un ziâmet de 50,000 aqtchè.

« Et comme, selon le *tezkèrè* de l'émir des généreux uméra, Ïaqoub pacha, beïlerbeï de Roumili, tu es le plus digne, le plus apte et le plus méritant, je te confère et te donne cette concession, composée comme suit[2] :

Village de Rechk.

« Maisons, 77. Quotité d'aqtchè due par chaque maison, 4; veufs, 2; enfants, 11; mudjerred[3], 14; bennâk[4], 10; *hâçyl* « revenu, » 6,538 aqtchè.

Village de Barlat-Qaqna.

« Maisons, 87; mudjerred, 13; bachtenè[5], 2; veufs, 4; orphelin, 1; mudjerred, 6 (*sic*); bennâk, 2; *hâçyl*, 15,814 aqtchè.

[1] استبدال وجهى اوزره « par voie d'échange, » c'est-à-dire que les titulaires devront recevoir ailleurs une concession équivalente.

[2] Suit la désignation des immeubles du fief, des personnes attachées à la terre, et de son revenu.

[3] Célibataire adulte, gagnant sa vie et vivant auprès du père (*Qânoun-nâmèï Bosna*).

[4] Homme marié ne possédant rien, ou moins d'un-demi *tchift* (même *Qânoun-nâmè*).

[5] Indigène possédant sa terre à titre héréditaire (*Étude sur la propriété*, n° 316).

Village de Gourna et Iedanitcha.

« Maisons, 61; mudjerred, 11; bachtenè, 2; veufs, 9; enfants, 8; bennâk, 6; quotité (à payer par maison), 4 aqtchè; *hâcyl*, 8,552 aspres.

Village de Gholohtcha.

« Maisons, 29; bachtenè, 2; veufs, 2; bennâk, 13; champs de culture (*mezraa*), 2; champs (*tarlâ*), 2; prairies (*tchâïr*), 45; *hâcyl*, 8,732 aqtchè.

« Ce timâr étant formé des mutations (*tahvîl*) de Ioucef et d'Ahmed, en dehors des parcelles (*zamîmè*) à eux particulières, a été donné à Daoud beï, ci-dessus qualifié; et les villages laissés, de son plein gré, par celui-ci, restent entre les mains d'Ahmed et de Ioucef, pour être joints à leurs timârs.

27 chaaban 902.

II. BÉRAT DÉLIVRÉ À DJAFER BEÏ, FILS DU PRÉCÉDENT, ALAÏ-BEÏ DE BOSNA [1].

« Le présent diplôme est donné aux effets suivants :

« Les villages (ci-après nommés) de ce timâr, sis dans la nahïè de Eugdin Traghochto, étant devenus vacants par suite de la mutation (*tahvîl*) de Veïçal-oglou Ali-beï, et la Sublime Porte ayant ordonné qu'ils soient donnés en fief à Daoud-beï-oghlou Djafer Tchelebi, feudataire dont le timâr ne s'élève pas à 4,986 aqtchè, ce timâr a été concédé audit feudataire, par ordre de S. M. le prince des guerriers de la foi (*ghouzât oumadjâhidîn*), que son règne dure à jamais! En vertu de l'ordre impérial, et à compter d'aujourd'hui, ce timâr sera en la possession de Djafer beï, à la condition par lui d'accomplir, selon le defter, les charges et devoirs sacrés

[1] Petchevi, p. 104.

des soldats victorieux. Que personne, à cet égard, ne lui fasse obstacle ni empêchement, et ne le trouble dans sa *possession* [1].

Village d'Iranik, dépendant de Berghosta.

« Maisons, 10; mudjerred, 4; veufs, 3; revenu, 3,159 aqtchè.

Village de Dibis, dépendant du même caza.

« Maisons, 19; mudjerred, 2; veuf 1; revenu, 1,823 aqtchè.

III. BÉRAT IMPÉRIAL DÉLIVRÉ AU MÊME [2].

« L'ordre de ce nichân, signe impérial, noble et élevé, toughra souverain et conquérant du monde, est émané aux effets suivants :

« Djafer, porteur de ce firman, dont les arrêts sont aussi irrévocables que ceux du destin,

« Ayant sollicité, selon le nouveau defter, le renouvellement du bérat de ziâmet dont il est *possesseur* dans la nahïè de Bilidj, sandjaq de Bosna;

« Un nouveau bérat a été dressé, et le ministre honoré, muchir glorieux, notre vizir Sinan-Pacha, que sa grandeur se perpétue! ayant considéré, dans son *tezkèrè*, le solliciteur comme digne de cette concession, je la lui ai donnée comme suit :

« J'ordonne qu'à compter de ce jour ce fief soit mis en la *possession* de Djafer-beï, à la condition par lui de remplir, selon le defter, les charges, devoirs et services sacrés de nos soldats victorieux. Tous les habitants de ce fief, grands et petits, de quelque condition qu'ils soient, reconnaîtront Dja-

[1] Sans date. On lit ensuite : « ce bérat porte le *nichân* du beïlerbeï, mais non son cachet. » Ce bérat offre la formule d'un diplôme *tezkèrèsiz*, c'est-à-dire délivré simplement par le beïlerbei de l'eïâlet.

[2] Petchevi, p. 105, formule de *berat tezkèrèly*.

fer pour *sou-bâchi*[1]; ils le tiendront en honneur et considération, et ils auront recours à lui dans toutes les affaires concernant la prévôté; personne ne lui fera obstacle ou empêchement. Sachez-le ainsi; ayez confiance dans ce noble signe! Donné à Andrinople. »

IV. ANCIEN ACTE DE TAPOU, DÉLIVRÉ PAR UN SIPÂHI.

Numéro du feuillet. Administration du domaine. Numéro du registre.

" "

« Esseïd Mehemmed Ata-Oullah efendi, ancien cheïkh-ulislam, *possesseur* actuel des animaux *demir-bâch* (en cheptel) et autres accessoires existant dans la ferme (*tchiftlik*) connue sous le nom de ..... sise dans la circonscription du bureau de premier ordre du *dérid-timâri*[2], dont je suis *possesseur* par bérat impérial, aux villages de....... nahïè de...... sandjaq de Qodja-ili, étant décédé, cette *possession* a été transférée, en 1226 (1851), à son fils mineur, Esseïd Mehemmed Cherif efendi, auquel, en ma qualité de sipâhi du lieu, j'ai délivré mon acte de *tapou*, constatant sa *possession*.

« Cet efendi ayant désiré acquérir en outre le *tapou*[3] des champs, prairies, terres et bois compris dans l'intérieur du tchiftlik, desquels l'étendue et les limites sont connues, j'ai écrit le présent acte de *tapou*, remis entre ses mains. En

[1] Sénéchal; représentant de l'autorité; chargé de l'administration de la police; tous les zaïm, on l'a dit, n'étaient pas *sou-bâchi*, mais seulement ceux d'entre eux qui se trouvaient zaïm d'un caza « chef-lieu de canton; » d'autres agents avaient aussi ce même titre; mais ils étaient d'un ordre inférieur, et chargés seulement de la perception des droits de péage à des gués ou autres endroits du même genre.

[2] Voyez *Essais économiques*, p. 282.

[3] Voyez, sur la définition de ce mot, l'*Étude sur la propriété*, p. 127 et 200.

conséquence, le droit de *tapou* est acquis audit Mehemmed Cherif efendi, selon les anciens usages, sur les terres et champs susdits, sis dans le tchiftlik précité, à la condition par lui de me payer annuellement, selon l'ancien *qânoun*, les dîmes légales et les taxes *urfiè*[1]. Tant qu'il acquittera ces redevances, personne ne lui apportera ni gêne, ni trouble, ni obstacle, dans la jouissance de sa *possession*. (Suit la délimitation de la propriété.)

« Mouharrem 1226 (janvier 1851).

« Seïd Mehemmed, sipâhi, *muteçarrif* du timâr. »

V. NOUVEAU TITRE DE *TAPOU* DE LA MÊME PROPRIÉTÉ, DÉLIVRÉ POSTÉRIEUREMENT À LA SUPPRESSION DES FIEFS.

« Terre mirîè. Titre de tapou.

« Le présent rescrit impérial est émané aux effets suivants:

« Ainsi qu'il résulte des *ilmoukhaber* « déclarations, » dont ci-dessous les numéros, transmises à l'administration du domaine (*defter-khânei-khaqâni*);

« Six *hissè* « parts » appartenant à Osman Mehemmed Emin et Sanoullah, fils d'Ismaïl, à Ibrahim, fils de Khalil, à Eminè, fille de Mehemmed, à Zeïneb, fille de Molla Ali, à Ibrahim et Ismail, fils d'Abdallah, et à Ali, Huceïn, Salih, Haçan et Mehemmed Emin, fils de Salih, formant ensemble 2,300 deunum[2] de *tchâlyqlyq* « terrains de broussailles, » sis à ..... dépendant du tchiftlik de ...... village de ..... *cazâ* « district » de ...... *sandjaq* « province » de ..... et délimités comme suit..... ont été vendues, en présence de l'agent compétent, à....... par lesdits sieurs et dames, comme étant la part bien connue de chacun, et dont ils

[1] Taxes diverses (autres que la dîme) dénommées plus haut, et dont on trouve le détail dans l'*Étude sur la propriété*, n[os] 344 et suiv.

[2] Tout terrain mesuré en *deunum* est un terrain de culture; tout terrain mesuré en *zira* est un terrain qui a été converti en jardin par décret impérial ou sur lequel on a été autorisé à bâtir.

étaient en *possession* par héritage de leur père. Le *sened* « titre » actuel a été délivré à l'acquéreur, à la condition par lui de verser, chaque année, entre les mains de l'agent compétent, la somme de 120 piastres, pour contre-valeur de la dîme.

« 21 mouharrem 1280 (8 juillet 1863).

« N° du registre.	Defter-khâneï khacâni.	N° de la page. »
"	(L. S.)	"

VI. TITRE DE CESSION D'UNE RENTE DE ZÏÂMET.

« Échéance de juin 1281 . . . . 4,000 piastres.
« Échéance de septembre . . . . 4,000 piastres.

8,000

« Le présent écrit a été dressé aux effets suivants :

« Je soussigné, déclare avoir vendu à N. le montant ci-dessus de ma rente, pour 1281, du ziâmet dont je suis *possesseur* par bérat impérial, laquelle rente est inscrite au trésor public pour la somme annuelle de 8,000 piastres. Ce ziâmet est assigné sur le village de . . . . . . et autres, *nahiè* de . . . . *sandjaq* de Sivas. Après recouvrement par ledit sieur de mondit avoir, je déclare n'avoir plus rien à réclamer pour les échéances ci-dessus indiquées, dont je lui ai remis les titres, afin qu'à l'époque des termes il puisse encaisser cette rente du trésor impérial.

« 17 ramazan 1281. » — (L. S.)

Notre savant et zélé confrère, M. Barbier de Meynard, a bien voulu me prêter de nouveau son concours pour l'impression de ce mémoire ; il voudra bien me permettre de lui témoigner, à cette occasion, toute ma reconnaissance.

UN SACRIFICE A ʿATHTAR,

BAS-RELIEF AVEC INSCRIPTION HIMYARITE NOUVELLEMENT DÉCOUVERT,

PAR M. CLERMONT-GANNEAU.

Jérusalem, 15 décembre 1869.

I

Le monument qui fait l'objet de la présente communication, et dont la reproduction est donnée par l'estampage ci-joint, a été rapporté du Yémen à Jérusalem par un Juif de cette ville, nommé Aron Arocias. Il consiste en une dalle épaisse, rectangulaire, de gypse dur de couleur citrine[1], mesurant environ $0^{m},27$ de large sur $0^{m},45$ de long; il a été brisé en deux morceaux à la suite d'un accident survenu pendant le transport de Jaffa à Jérusalem; la cassure est heureusement fort nette, et l'on peut facilement, en rapprochant les deux fragments, reconstituer l'ensemble du monument.

La partie figurative se compose de deux scènes distinctes sculptées en bas-relief, sur la description

[1] Cette espèce de pierre, susceptible de prendre un beau poli, paraît avoir été employée par les lapicides himyarites, car nous trouvons cette couleur jaune caractéristique fréquemment mentionnée dans les notes de voyage de M. Arnaud (*Journ. asiat.* extr. n° 4, ann. 1845, p. 72 et suiv.).

Journal Asiatique. Mars-avril 1870, p. 302.



UN SACRIFICE A ATHTAR.

et la nature desquelles nous reviendrons tout à l'heure; ces deux scènes partagent la pierre en deux compartiments ou panneaux d'inégales dimensions; le plus grand, superposé au plus petit, en est séparé par une bande en saillie qui porte, gravée en creux, une inscription himyarite de vingt et un caractères; il est de plus surmonté lui-même d'une autre ligne ne comptant que seize lettres du même alphabet, ce qui donne un total de trente-six caractères. Ce nombre est peu de chose, si on le compare à celui que renferment la plupart des inscriptions himyarites publiées jusqu'à ce jour, généralement beaucoup plus étendues que celle-ci. Mais la double composition qui sert de commentaire à ce texte si bref, et qui en est elle-même éclairée, assigne à ce bas-relief une place importante et nouvelle dans la série des monuments himyarites. C'est en effet, je crois, la première représentation figurée aussi complète et aussi complexe que nous ait fournie jusqu'ici l'art sabéen. Nous ne possédions jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, comme spécimens de cet art si curieux, que quelques pierres gravées ou cylindres et quelques dessins purement décoratifs existant sur plusieurs des dalles et tablettes votives de la collection du British Museum : fleurs, monogrammes et emblèmes symboliques, animaux fantastiques, etc. [1] Ces ornements ne paraissent d'ailleurs avoir avec le texte qu'ils accompagnent aucune

[1] Le seul monument auquel on pourrait comparer celui qui nous occupe est le bas-relief trouvé à Mariab et conservé à Bombay; en-

espèce de connexion. Tel n'est pas le cas pour notre monument, dont l'interprétation peut jeter un grand jour sur la mythologie et le culte himyarites; c'est pourquoi je me hâte de le livrer à l'examen des savants, en le faisant suivre de quelques brèves remarques dans les limites bien restreintes des ressources bibliographiques dont je puis disposer ici.

II

Je commencerai par en donner une description générale, en réservant pour la fin les explications philologiques et archéologiques.

Le compartiment supérieur représente une espèce d'arc, très-légèrement cintré, soutenu par deux colonnes à fûts cannelés, surmontées de chapiteaux à palmes et supportées par des bases légèrement évasées. Le vide angulaire existant à droite et à gauche, entre la bordure de l'encadrement et l'extrados de l'arc, est rempli par deux grappes de raisin et des feuilles de vigne symétriquement disposées des deux côtés. La courbe bizarre que suit cet arc et le retroussis qu'il affecte à ses deux extrémités reposant sur les chapiteaux lui donnent une grande ressemblance avec un véritable arc, et feraient croire volontiers que nous avons là un échantillon de cette architecture sabéenne où le bois, revêtu de feuilles de métal battu, était le principal élément de construction. L'arc est marqué de stries transversales et

core ne serait-ce qu'au point de vue de l'art pur, car ce bas-relief ne porte, que je sache, aucune inscription.

obliques qui produisent l'effet d'un ruban enroulé d'un bout à l'autre et dont les spires seraient très-rapprochées.

Au-dessous de cette sorte de portique, et au centre, est un personnage vu de face et assis sur un trône à dossier élevé, figuré de profil; son bras gauche infléchi appuie le dos de sa main sur la cuisse gauche; la main droite est ramenée sur la poitrine. La tête paraît être surmontée d'une couronne ou d'un diadème; le cou est orné d'un collier et les deux bras portent des bracelets aux poignets et plus haut encore, au-dessous du coude. A la hauteur des genoux est tracé un trait qui semble avoir l'intention de représenter un pli de la robe qui tombe jusqu'aux pieds et le *sinus* qu'elle forme dans cette région. Les pieds, nus, reposent sur un coussin qui recouvre un escabeau. Sur la jambe droite est une espèce de symbole ayant l'apparence d'une tour; sur la jambe gauche, un autre symbole composé de deux triangles opposés par le sommet et inscrits dans un carré. Le sexe de ce personnage est assez difficile à déterminer; je crois pourtant, à sa face imberbe, à son attitude, à quelques détails caractéristiques du costume et de la coiffure, reconnaître qu'il appartient au sexe féminin.

A droite et à gauche de ce personnage assis se tiennent debout deux autres personnages de taille sensiblement plus petite, de sexe également indécis, et ayant la face tournée vers la figure assise. Ils ont tous deux le bras levé dans la direction du person-

nage central, auquel ils paraissent offrir quelque objet ou peut-être adresser simplement une supplication; dans cette dernière supposition, il faudrait considérer la main du personnage de droite comme fermée et celle du personnage de gauche comme ouverte. Le dernier tient suspendu à son bras droit une sorte de bourse ou de vase (?); le premier soutient de sa main gauche, en l'appuyant contre sa poitrine, un autre objet difficile à définir. Tous deux sont revêtus d'une robe tombant jusqu'aux chevilles et découvrant le pied : celle du personnage de gauche est ornée de longs traits verticaux et parallèles qui rappellent ces belles étoffes rayées que le Yémen produit encore; celle de l'autre personnage ne présente que deux larges bandes brodées. Dans le champ, au-dessus de la tête du personnage de gauche, on voit un quadrupède (lion ou éléphant?) à peau tachetée.

La composition du compartiment inférieur est moins compliquée. Sur un lit isolé du sol par des pieds et recouvert d'un matelas et d'un oreiller, est couché un personnage accoudé sur son bras droit et tenant son bras gauche étendu le long de son corps, la main ouverte; sur sa poitrine l'on remarque le même symbole que sur la jambe gauche du personnage assis (triangles inscrits dans un carré); à la naissance des cuisses on distingue un signe ressemblant tout à fait à un *b* himyarite ⊓ coupé en deux par le trait qui indique la séparation des jambes et se prolonge jusqu'aux pieds.

Au chevet du lit se tient debout un autre personnage qui ramène son bras droit contre sa poitrine et qui paraît toucher ou soutenir de la main gauche la tête du personnage couché.

Dans le champ, au-dessus de ce dernier personnage, on remarque un petit cheval sellé grossièrement, mais très-fidèlement représenté.

Ce monument est généralement d'une très-bonne conservation, sauf la cassure accidentelle indiquée plus haut. Les têtes seules des personnages portent des traces évidentes de martelage : les iconoclastes musulmans ont sûrement passé par là. Le travail est d'une naïveté de style et d'une puérilité d'exécution dont l'estampage donne facilement idée. Cependant l'influence grecque s'y fait manifestement sentir, bien que singulièrement traduite, dans l'agencement général, la distribution des scènes, l'attitude même des personnages et d'autres détails que nous ferons ressortir ultérieurement.

III

Abordons maintenant le côté philologique. L'inscription est en beaux caractères très-élégamment et assez profondément gravés; tous les traits rectilignes sont terminés par un coup de ciseau triangulaire qui leur donne un aspect cunéiforme d'un bel effet lapidaire.

Voici comment nous déchiffrons ces deux lignes :

X⋈◇▯|X⊓|X↿↿⊓|>•ጰ

•Ψᒣ>⊓8ϙℍ|>X8o|ᒣo▯ϕϙ↿•

La transcription en caractères hébreux nous donne :

צור (ע)ללת בת מפדת
וליקמען עתתר דיתברנהו

A cette transcription nous joindrons celle en caractères arabes, suivant l'excellente méthode de Fresnel, que nous regrettons de ne pas voir pratiquée par l'école allemande, car l'alphabet arabe rend organiquement compte, et sans convention, de tous les signes et sons de l'alphabet himyarite. Nous avons alors :

صور (غ)للت بت مفدث
وليقمعن عثتر ذيثبرنهو

TRADUCTION.

Première ligne. — Le premier mot صور est certainement identique à l'arabe صورة, *forme*, *dessin*, originairement dessin par incision, c'est-à-dire *sculpture;* il reproduit exactement le type et la signification de l'hébreu צור, *forme* (*Ps.* XLIX, 15, au *Qeri*). Nous le traduirons par *bas-relief*. Ce début nous montre immédiatement que notre inscription doit être la *légende* de notre monument et nous en donner l'explication.

Le second mot est le seul de l'inscription qui offre sous le rapport du déchiffrement et, partant, sous celui de la traduction, des difficultés sérieuses.

Comme il est d'une importance majeure, puisqu'il contient vraisemblablement la définition même de la scène que nous avons sous les yeux, je crois devoir en subordonner l'examen à celui du reste du texte.

Le troisième mot بت est le بيت arabe et le בית hébreu, écrits *defective*, *maison*. Nous avons de cette orthographe des exemples assez nombreux pour nous épargner la peine de les citer. La valeur de ce mot peut être *famille*, *château* ou *temple*. L'étude ultérieure du contexte nous montrera pour quelle signification nous devons opter.

Le quatrième mot de la première ligne, مفدت, est sûrement un nom propre; peut-être une forme arabe comme مُفَدَّة; nous devrions lire alors *Mofaddat*, ce que nous ferons jusqu'à plus ample informé. Les deux derniers mots sont en rapport de construction et se traduiront par *la maison* (famille, château ou temple) *de Mofaddat*.

Deuxième ligne. — Le premier groupe وليقعن doit se décomposer en يقعن + ول. ول est le *waw* conjonctif suivi du *lam* arabe qui, préposé à l'aoriste, lui donne souvent la valeur d'un optatif, comme on peut le voir dans plusieurs des inscriptions étudiées par Osiander[1]. Nous avons même un exemple que reproduit d'une manière frappante la construction et le mouvement de la phrase : ול יתאן אלמקה *und das Almaqah vollende* (xxvii, 9). يقعن est un aoriste

[1] *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XIX, p. 159 et suiv.

à la troisième personne du singulier masculin; les lettres serviles écartées, il nous reste la racine קמע قمع que nous retrouvons en arabe avec le sens très-satisfaisant de *frapper, châtier;* le ن final correspond probablement à la forme d'aoriste arabe dite *énergique* ou *emphatique;* nous en avons beaucoup d'exemples dans les textes connus. On peut assimiler cette combinaison de l'aoriste avec la double particule ول à l'optatif arabe وَلْيَكْتُبْ *qu'il écrive;* seulement, dans ce cas, l'arabe exige la forme apocopée de l'aoriste[1]. Le sujet de notre verbe le suit immédiatement. C'est عثتر *ʿAthtar* ou *ʿAthtor,* l'une des plus célèbres divinités du panthéon himyarite.

דיתבר נחו ذيثبرنهو. Ce groupe doit se décomposer en هو + يثبرن + ذ, חו + יתברן + ד. ذ ד est le relatif himyarite qui revient si fréquemment dans les inscriptions de Fresnel et d'Osiander; la fonction qu'il remplit ici est intéressante et, je crois, nouvelle, car il renferme son antécédent virtuellement à l'accusatif et équivaut à *eum qui;* il peut à cet état être rapproché du אשר hébreu dans certains cas (Gesenius, *hebr. Gr.* p. 236). יתברן يثبرن est un autre aoriste, également à la troisième personne du singulier masculin, et au mode énergique ou emphatique, de la racine תבר ثبر qui, en hébreu, a le sens de *briser,* et, en arabe, celui, entre autres, de *ruiner, perdre, détruire.* Nous retrouvons ce mot dans les

[1] Quelquefois, du reste, l'himyarite, à l'instar de l'arabe, emploie dans ce cas la forme apocopée de l'aoriste, par exemple, וליעתרו (Osiander, IV, 10), ולירבתו (*id.* IV, 11).

inscriptions d'Osiander (xxxi, 5) comme nom verbal; Osiander attribue à la racine le sens de *fernhalten, abwehren*, qui peut, en effet, lui appartenir en arabe, mais qui ne donne pas un résultat satisfaisant dans notre texte. Nous croyons préférable la signification, relevée plus haut, de *détruire, briser;* cette valeur, indiquée par le contexte, peut à la rigueur se concilier avec celle qu'adopte Osiander, si l'on admet pour la racine himyarite la même synonymie que pour la racine arabe. On peut rapprocher, au point de vue de la construction, ces derniers mots de כלאנשם וישצין (Osiander, *Taf.* xvi, lig. 11 et 12). هو est le pronom de la troisième personne masculin singulier, joint, comme suffixe, au verbe précédent et régi par lui.

Abordons maintenant le second mot de la première ligne que nous avons à dessein réservé pour la fin, à cause des difficultés toutes particulières qu'il présente. La principale réside dans la lecture de la première lettre, que nous avons rendue provisoirement par غ; les autres caractères se déchiffrent avec certitude : ללת لات. La lettre douteuse ꟸ est précisément le seul signe graphique de l'alphabet himyarite qui n'ait pas encore été expliqué d'une manière décisive. Il présente tout à fait l'aspect d'un ب ב (Π) avec l'addition, à gauche, d'un petit appendice oblique analogue à celui du *lam* ˥. Aussi Fresnel l'avait-il considéré comme une simple variante du *b*. Osiander n'est pas de cet avis. Il insiste avec justesse sur le fait suivant : ce caractère, assez rare

du reste, se retrouve, entre autres endroits (IV, 10; XVII, 12), dans un nom propre (XXXI, 2). Or ce même nom propre existe dans une des inscriptions étudiées par Fresnel et est lu par lui يغمرن. Si ce caractère est réellement une simple variante, purement accidentelle, du *b*, il est bien extraordinaire que cette variante revienne précisément dans le même mot reproduit dans deux inscriptions différentes; n'est-il pas plus probable que ce signe n'est pas une variante du *b*, mais bien un caractère spécial correspondant à une articulation particulière? Mais quelle serait cette lettre? Si nous passons en revue l'alphabet arabe, nous ne trouverons plus guère qu'un caractère qui ne soit pas représenté dans l'alphabet himyarite : c'est le *ghaïn* غ. Osiander en conclut que la lettre en question est un غ. L'interprétation par غ a donné, en général, jusqu'ici d'assez bonnes lectures pour les mots où ce caractère figure, ce qui paraîtrait la confirmer (Os. III, 4; XVII, 12; XVIII, 6; XXXI, 2, 6). Nous croyons cependant que la question, malgré ces très-fortes probabilités, n'est pas encore entièrement résolue. On pourrait toujours maintenir ce signe comme une simple variante du *b*, d'autant plus que l'usage de variantes analogues, caractérisées par la présence d'un trait additionnel, n'est pas sans exemple [1] : ainsi nous avons

[1] Qui sait si ces variantes apparentes, qui ne diffèrent du type courant que par l'*addition* d'un trait, n'offrent pas à l'état rudimentaire, et comme phénomène sporadique, ce qui, dans l'alphabet éthiopien congénère, deviendra une loi constante : la voyelle brève

ñ à côté de ṁ pour ص. On pourrait même, à la rigueur, dire que ce signe disponible est l'équivalent du ظ *dha*, car le ظ non plus, si l'on rejette avec Osiander les identifications qui en ont été antérieurement proposées, n'a pas jusqu'ici de représentant distinct dans l'alphabet himyarite. Malheureusement le nouvel exemple que nous possédons maintenant de ce caractère ne paraît pas devoir donner la solution définitive de ce petit problème paléographique, auquel il apporte plutôt une obscurité de plus.

Toutefois, le champ des hypothèses est circonscrit et les identifications possibles se réduisent à trois : ب, غ, ظ, *b*, *gh* ou *dh*. Les autres lettres du mot étant certaines, nos calculs ne peuvent plus porter que sur les trois thèmes بللت, غللت ou ظللت. Quel que soit celui que l'on adopte, il est hors de doute que le ت est servile. Dès lors, les deux *lam* sont radicaux, et, combinés au caractère inconnu, ils forment avec lui une racine *sourde*, rentrant dans la classe des verbes hébreux dits *geminantia* ע, c'est-à-dire dont la troisième radicale est formée par la réduplication, graphique ou phonétique, de la seconde.

A quel type technique, à quelle catégorie grammaticale appartient ce mot? D'après une loi générale de l'orthographe sémitique, commune à l'arabe

s'unissant à sa consonne sous forme d'appendice? C'est ainsi qu'on voit pénétrer peu à peu dans l'écriture koufique, par cas isolés, les signes diacritiques qui, plus tard, constitueront l'alphabet *neskhi* régulier.

et à l'hébreu, lorsque dans les racines sourdes les deux dernières radicales semblables sont représentées graphiquement par la répétition immédiate du même caractère, c'est ou que la radicale médiale est mue par une voyelle, ou qu'elle est doublée (*techdid* ou *daguech* fort) dans la prononciation, ce qui équivaut à dire que les deux caractères représentent *trois fois* la même articulation.

Nous devrions donc en conclure que dans notre mot le premier *lam* est surmonté, soit d'une *harekèt*, soit d'un *techdid*. Mais cette loi orthographique, absolue en arabe, souffrant quelques exceptions en hébreu, ne paraît pas fonctionner régulièrement en himyarite. Nous constatons, au contraire, par des exemples malheureusement peu nombreux, une tendance prononcée dans l'himyarite à écrire les doubles sons avec deux signes, au lieu de les contracter, dans les racines sourdes ou ע״ע et leurs dérivés. (Osiander, *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XX[e] vol. p. 211 : ר זללת Crutt, I, 3); ואדדל = Οὐάδδηλος; הדלל (x, 7); (cf. عنفن ענגן).

Les deux *lam* écrits de notre mot doivent donc équivaloir à un *lam* unique *techdidé*, et notre (غ)للت correspondre à une forme arabe (غ)لّت. On pourrait considérer ce mot comme un verbe sourd à la troisième personne féminin singulier du parfait, ayant pour sujet بيت et étant rattaché à صور par un relatif sous-entendu (construction familière à l'arabe et à l'hébreu). On aurait alors quelque chose comme :

Bas-relief (*qu'a..... la maison*, etc.). Pour cela il faudrait admettre que بيت est féminin en himyarite; il faudrait surtout que le mot صور, étant indéterminé, fût suivi du *mim* correspondant au *tanwîn* arabe : صورم = صورٌ[1]. L'absence de cette lettre nous induit à penser que صور est pour صورُ, et est en construction avec (غ)بللت. Alors (غ)بللت ne peut plus être qu'un substantif également à (غ)بلّة et construit lui-même avec le mot qui le suit : *Bas-relief du..... de la maison*, etc.

Examinons maintenant au point de vue lexicographique nos trois thèmes possibles بللت, غللت et ظللت.

La racine بلّ a beaucoup de sens; parmi les dérivés, nous remarquerons بِلّة et بُلّة *bonum*, *donum*. Dans Ibn Doraïd بلّ est donné comme un *mot himyarite* لغة حميرية équivalent à مباح (Osiander, xxxvi, 8). En hébreu nous trouvons à בלל des sens similaires (בלול oint, en parlant des oblations). — Peut-être *offrande?*

La racine غلّ est également très-riche; par exemple, *entrer, faire entrer, lier, oindre de parfums;* ces significations sont confirmées par l'hébreu עלל[2]

[1] Nous devons cependant signaler un exemple où la relation du nom au verbe est précisément indiquée par la suppression du relatif et de la *mimation;* c'est (Osiander, xii, 5) במשאל ישאלן.

[2] On peut rapprocher, pour l'apparence extérieure, غللت du *Ketib* עללת, pour עלת (Daniel, v, 10).

(cf. עלה *quod altari imponitur, holocaustum;* mais ce mot se rattache à la racine עלה correspondant à علا). On pourrait encore tirer de cette racine les significations d'*offrande*, *onction* (un des actes habituels du culte des Sémites); peut-être *vœu*, si l'on compare אסר *ligare* et *votum*.

ظلل et צלל ont la signification commune d'*ombrager, protéger*. ظللت pourrait désigner la divinité tutélaire qui protége la maison de Mofaddat.

Quelle est la véritable forme et la réelle signification de ce mot? Je ne saurais le dire positivement; le temps et les moyens me manquent pour faire les recherches nécessaires. Je crois cependant qu'il désigne une cérémonie, un acte pieux dont le bas-relief nous donne la représentation figurée. Je me bornerai jusqu'à nouvel ordre à le rendre par le terme général de *sacrifice*.

La traduction d'ensemble produira donc : *Bas-relief du sacrifice* (?) *de la maison de Mofaddat. Que 'Athtar frappe celui qui le détruira*[1]!

[1] On pourrait encore donner à l'expression بيت مفضت une signification différente, en s'appuyant sur un passage d'une autre inscription himyarite (Osiander, XXXI, 3) où on lit : ביתן שלחין. Osiander démontre que *Salḥîn* est un nom géographique et que *Bet Salḥîn* désigne une ville ou un château célèbre dans les annales du Yémen. *Bet Mofaddat* pourrait également vouloir dire le *château de Mofaddat* (peut-être même le *temple de Mofaddat*). *Mofaddat* serait alors un nom de lieu, et il deviendrait difficile de regarder le mot غللت comme un nom d'action; il vaudrait mieux lire dans ce cas : la *divinité bienfaisante, tutélaire de Bet Mofaddat*.....

IV

Il nous reste maintenant à étudier la valeur symbolique du monument. Il ne sera peut-être pas hors de propos de rappeler auparavant où et dans quelles conditions il a été trouvé. D'après le récit du Juif Aron Arocias, que je rapporte sans m'en porter garant, il existe, à une heure environ de la ville de Saba, un ancien temple en ruines, nommé par les habitants du pays *Kenîsèt-el-kouffar,* le temple des infidèles. La tradition veut que ce temple ait été détruit par ʿAly (?). A l'entrée l'on voit deux énormes colonnes renversées et à demi enterrées, qui sont couvertes d'inscriptions et de sculptures représentant principalement des animaux. Notre dalle était encastrée à une grande hauteur dans la paroi d'un des murs intérieurs, avec d'autres portant seulement des inscriptions, sans bas-reliefs. Il y en avait un plus grand nombre qui ont disparu; l'emplacement qu'elles occupaient était encore visible. J'ai tout de suite pensé aux *Pilastres* et au *Haram de Bilqis* ou *Balqis* d'Arnaud; mais ces dénominations étaient totalement inconnues à mon Juif, dont cependant la langue maternelle est l'arabe[1].

Il résulte clairement de ce qui précède que notre

[1] Il y a quelques années, on aurait découvert non loin de là une statue colossale de bronze, avec une couronne et une inscription sur le front; achetée par les Israélites de l'endroit, elle aurait été aussitôt dépecée et vendue au poids du métal.

bas-relief était consacré dans un temple appartenant évidemment au culte sabéen. C'est donc vraisemblablement un monument votif, ce qui est attesté par l'inscription même.

La divinité invoquée étant ʿAthtar, il devient dès lors infiniment probable que la figure assise, de grandeur surnaturelle, que nous avons décrite dans la première scène, est ʿAthtar en personne.

Ici surgit une question embarrassante : faut-il considérer ʿAthtar comme un dieu ou comme une déesse? Quelques savants ont voulu l'envisager comme un principe mâle, comme l'équivalent viril de l'ʿ*Astoreth* phénicienne. Cette opinion, qui a encore ses partisans, est repoussée par une autre école qui regarde ʿAthtar comme une déesse. L'origine, aujourd'hui reconnue, de cette divinité qui se rattache directement à l'*Istar* ou *Astar* assyrienne, et n'est autre chose que la planète Vénus, la زهرة des Arabes, semblerait donner raison à ces derniers[1]. Cependant les inscriptions himyarites n'ont pas jusqu'à présent permis de résoudre cette question. Notre monument nous fournira-t-il les moyens de la trancher? L'aspect même de la figure, autant qu'on en peut juger, semble militer pour ceux qui veulent voir une déesse dans ʿAthtar; le texte au contraire

[1] On a ingénieusement pensé que le nom de l'ʿ*Astoreth* phénicienne était simplement le pluriel d'*Istar* ou *Astar*; cette supposition prend une nouvelle force si l'on admet que עשתר est écrit *defective* pour עשתרות, et que la prononciation régulière ʿ*Astaroth* est devenue par interversion ʿ*Astoreth*. La forme himyarite ʿ*Athtar* est un argument de plus en faveur de cette théorie.

paraîtrait fournir des armes à leurs adversaires. En effet, le verbe يتعمن, qui a pour sujet ʿAthtar, est la forme *masculine* de l'aoriste : on est tout naturellement porté à en induire que ʿAthtar est un nom masculin et, par conséquent, une divinité mâle. Cependant on peut encore objecter que la règle d'accord entre le verbe et le sujet n'est pas absolue dans les langues sémitiques, surtout quand la phrase est inversive et que le verbe précède son sujet. Nous possédons trop peu de textes himyarites pour trouver des cas de construction rentrant dans cette catégorie; nous n'avons même qu'un exemple ou deux de l'aoriste à la forme féminine (Osiander, v, 4 תנעמן, et, peut-être, תנם, *id.* XXe vol. p. 222). Mais, en nous reportant aux idiomes congénères, nous y relèverons des phénomènes qui peuvent nous éclairer. Ainsi en hébreu, quand le verbe précède son sujet, comme dans notre texte, le verbe est, très-souvent, *au singulier masculin*, quand même *son sujet est féminin ou pluriel* (Gesenius, *hebr. Gr.* p. 274. — Ewald, *Ausf. Lehrb. d. hebr. Spr.* p. 280). Cette apparente anomalie s'explique fort bien; celui qui parle n'ayant pas une perception nette des propriétés grammaticales du sujet, non encore exprimé, laisse le verbe dans sa forme la plus simple et la plus indéterminée. De même en arabe; seulement là ce phénomène est soumis à des règles restrictives fixes (De Sacy, *Gr. ar.* II, 185); si le sujet est un *féminin de convention*, latitude absolue; si c'est un *féminin réel* (حقيقى) et que le verbe le précède immédiatement, sans inter-

position d'un autre mot, l'accord est exig ble. Il nous suffit de constater expérimentalement l'existence du principe en question; quant à l'application, elle peut être subordonnée en himyarite à des conditions spéciales : qui sait par exemple si la latitude ne s'étend pas aussi aux féminins réels, mais n'ayant pas les signes extérieurs (معنوى) du féminin? Ainsi ʿAthtar, étant un féminin réel de cette classe, pourrait ne pas exiger l'accord du verbe. Dans cette hypothèse l'identification de ʿAthtar comme divinité féminine demeurerait intacte, malgré les apparences contraires, et serait même confirmée dans une certaine mesure par le côté figuratif du monument.

Comme ʿAthtar est la seule divinité mentionnée dans notre texte, il est assez légitime d'en conclure que le temple où notre monument a été découvert était spécialement consacré à cette déesse, à moins que ce ne fût une sorte de panthéon, où les principales divinités sabéennes étaient, en commun, l'objet d'un culte cependant personnel.

Si, d'autre part, le *Haram de Bilqis* ne fait qu'un avec la *Kenisèt el-kouffar*, cette conclusion doit lui être appliquée. Malheureusement je n'ai pas ici les livres indispensables pour rechercher si ces deux endroits sont bien identiques, et pour contrôler par des documents écrits les données bien vagues de la tradition orale.

Je lis seulement dans Masʿoudy [1] un passage qui

[1] L. c. والبيت الخامس بيت غمدان الذى بمدينة صنعا

mérite d'être cité parce qu'il y est formellement question d'un temple de notre déesse ʿAthtar :

« Le cinquième temple était le *Ghoumdân*, à Sanaa, dans le Yémen, bâti par Dahhak, qui le *consacra à Vénus* (على اسم الزهرة); il fut détruit par Othman, fils d'Affan. Aujourd'hui en 332 de l'hégire, ce n'est plus qu'un monceau de ruines qui forment un tertre considérable. »

Un temple placé sous l'invocation de la Vénus planétaire est indubitablement un temple de ʿAchtar; ce temple, situé comme le nôtre dans le Yémen, pourrait bien dès lors ne faire qu'un avec lui; la destruction en est attribuée à Othman, au lieu de ʿAly, ce qui est une légère variante de la tradition orale. Ces concordances sont séduisantes, mais le passage de Masʿoudy contient une grosse difficulté. *Le cinquième temple était le temple de Ghoumdân, à Sanaa*[1], dit-il littéralement. Or, de Sanaa à Saba, il y a au moins cinq ou six jours de marche. De plus, *Ghoumdan* est le nom d'un château himyarite dont il est fréquemment fait mention dans les historiens arabes (cf. Fleischer, *Aboulfeda*, pages 119, 120 et notes. — De Sacy, *Chrest.* III, 192). Le temple dont parle Masʿoudy était donc probablement à Ghoumdân, qu'il place à Sanaa (lisez : *près de Sanaa*), ce qui ne s'accorde plus du tout avec notre temple de Saba.

Voici comment ces contradictions pourraient

[1] *Les Prairies d'or*, texte et traduction par Barbier de Meynard, t. IV, p. 49.

être conciliées; je ne donne, bien entendu, cette explication que sous toutes réserves. Masʿoudy, ou ceux à qui il emprunte ses renseignements, aurait, par suite d'une de ces méprises si fréquentes chez les annalistes arabes, confondu en un seul deux temples distincts : le premier consacré à Vénus-ʿAthtar et situé à Saba, le second consacré à une autre divinité et situé à ce qu'on est convenu d'appeler *Ghoumdân*. Quant à *Ghoumdân*, je suis maintenant presque convaincu, malgré le témoignage formel du *Qamous*, du *Heft Kolzoum* (*ap.* Fleischer, *l. c.*) et peut-être d'autres lexiques, que c'est une lecture fautive, très-anciennement admise, pour *ʿAmrân;* un arabisant comprendra immédiatement comment cette lecture a pu prendre naissance, s'il compare l'aspect graphique des deux groupes غمدان et عمران; la lettre initiale de l'un ne diffère de celle de l'autre que par un point diacritique, le ر et le د, surtout liés, s'échangent constamment sous le *qalam* des copistes[1]. Or ʿAmrân existe encore sous ce nom, près de Sanaa; c'est de ses ruines que proviennent les plus belles et les plus importantes inscriptions himyarites connues jusqu'ici (Osiander, de 1 à 27); la plupart de ces inscriptions nous donnent le nom de عمرن qualifié de grande ville (هجر), et sont consacrées en majeure partie à Almaqah ou

[1] Cette substitution de lettres n'influe en rien sur la quantité des deux mots, qui ont la même valeur prosodique; de sorte que l'altération a pu avoir lieu, même dans les vers, sans que le mètre s'y opposât.

llmaqah. Le dieu Almaqah devait donc avoir un temple à ʿAmrân comme ʿAthtar en avait un près de Saba; ce sont ces deux sanctuaires célèbres du culte sabéen, probablement les deux principaux du Yémen, qui auront été confondus en un seul dans le passage de Masʿoudy, de manière à devenir *un temple consacré à Vénus-ʿAthtar et appelé le temple de Ghoumdân* (*ʿAmrân*)[1]. Cela donnerait également la clef du silence autrement inexplicable gardé par les historiens arabes sur un centre religieux et politique aussi important que devait l'être ʿAmrân[2].

Revenons à l'interprétation de notre bas-relief. Les deux personnages de taille plus petite qui figurent dans la première scène, offrent apparemment un sacrifice à la déesse; ils tiennent à la main des objets ou vases sacrés destinés à l'accomplisse-

[1] Une double objection peut être faite à cette identification; d'abord Masʿoudy et le *Qamous* placent le château de Ghoumdân *dans Sanaa même;* ensuite la construction du temple est attribuée par Masʿoudy à Dahhak, et celle du château à un roi *Yechrah,* يشرح, par le *Qamous.* On peut se servir de cette objection comme d'un moyen de défense, en admettant qu'il y a eu sur la situation et l'origine de cette localité la même confusion que sur le nom même qu'elle porte, et que c'est précisément sa disparition matérielle et l'oubli de la place qu'elle occupait qui a favorisé l'oblitération ou du moins la transformation du nom sous lequel elle était anciennement connue.

[2] ʿAmrân ne se retrouve chez les historiens arabes que comme nom de tribu. Je recueille dans le *Qamous* turc une forme *Ghamrân* qui est peut-être une altération intermédiaire permettant de rattacher *ʿAmrân* à *Ghoumdân :*

الغَمْرَان ... بنو اسد بلادنده بر موضعدر

« *Ghamrân*, localité du territoire des Benî Esed (?). »

ment des rites traditionnels. Le choix des ceps de vigne dans l'ornementation n'est peut-être pas indifférent; le double symbole que porte 'Athtar. et l'animal représenté dans le champ, doivent être autant d'attributs significatifs; on pourrait y voir des sortes d'emblèmes ou armoiries. Nous avons certainement là une de ces idoles mentionnées dans les inscriptions himyarites mêmes, sous les noms de وثن ou صنم (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XIX° vol. p. 275).

Les deux personnages appartiennent probablement à cette *maison de Mofaddat* ou comme parents, ou comme prêtres ou comme chefs principaux, selon qu'on voudra entendre par *maison de Mofaddat* la *famille*, le *temple* ou le *château* de Mofaddat. Il serait peut-être préférable de voir dans cette expression un nom de famille, car sans cela, nous aurions un monument votif anonyme, chose tout à fait opposée aux habitudes sabéennes constatées par de nombreux textes. La légère différence que l'on remarque dans le costume de ces deux personnages permettrait de supposer que l'un est un homme et l'autre une femme.

Leur attitude est celle de suppliants. Quel peut être l'objet de leur prière? Contrairement à l'usage, l'inscription est muette sur ce point. Voyons si la seconde scène nous donnera à ce sujet quelque indication.

Un détail qui frappe tout d'abord dans cette seconde scène, c'est la présence déjà signalée de ce

petit cheval sellé. On se rappelle involontairement, en le voyant, l'usage constant qu'avaient les Grecs d'indiquer symboliquement, par l'introduction d'une tête de cheval, quelquefois même d'un cheval tout entier, dans certains de leurs bas-reliefs, un danger de mort menaçant un des personnages qui y figure. C'était une manière sobre et profondément grecque, dans son euphémisme artistique, de faire comprendre que la personne menacée était sur le point de partir pour le grand voyage. Je me souviens d'avoir vu, dans un ouvrage de Philippe Le Bas, la reproduction d'un monument de ce genre, que je ne saurais exactement désigner, et qui me paraît avoir de grandes affinités, sinon matérielles, du moins symboliques, avec celui qui nous occupe. C'est un sacrifice offert à Esculape pour la guérison d'un enfant (?) gravement malade; l'imminence du danger de mort est indiquée par la présence de la tête de cheval.

Je crois dès lors que l'on peut admettre sans trop de témérité que le cheval joue ici le même rôle; cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable si l'on tient compte de l'influence grecque irrécusable qui perce sous la grossièreté du travail et qui trahit peut-être même le ciseau maladroit de quelqu'un de ces mauvais praticiens grecs d'aventure qui couraient le monde. L'existence d'un symbole purement grec, mais d'une compréhension d'ailleurs très-simple et traduisant une idée toute humaine dans sa convention, s'expliquerait ainsi facilement.

Le personnage couché serait un membre de la maison de Mofaddat (si l'on veut y voir un nom de famille), peut-être même le chef de la famille, dangereusement malade et alité. Au chevet du lit se tiendrait soit un de ses parents, soit un médecin, lui donnant ses soins, tandis qu'au-dessus deux autres membres de la famille ou deux prêtres du temple imploreraient pour sa guérison l'intervention de la toute-puissante ʿAthtar [1].

Telle est l'explication que nous proposons provisoirement [2]. Nous ne doutons pas qu'un examen

[1] Le *Qamous* nous offre au mot بلل une définition qui s'adapterait avec une remarquable précision à cette hypothèse, si l'on devait décidément lire le second mot de l'inscription بللت et non غللت. Voici le passage (texte turc) :

بلل خستەلكدن وزبونلقدن كمال عافيت بولمق معناسنەدر

« بلل veut dire recouvrer complétement la santé après une maladie, une anémie. »

Dans ce cas, notre monument aurait été dédié à la divinité, non pas pour implorer la guérison du malade, mais pour la remercier de l'avoir accordée, ce qui est d'ailleurs plus probable; nous aurions donc là un véritable *ex-voto*. Si la chose était démontrée, la traduction de la première ligne devrait être nécessairement modifiée, car il serait difficile de faire rapporter directement بللت a بت مفضت et de lire : *Bas-relief de la guérison de la maison de Mofaddat.* Il vaudrait mieux considérer صور بللت comme une sorte d'expression composée, quelque chose comme : *image de guérison*, c'est-à-dire image votive, bas-relief votif, *ex-voto;* la traduction donnerait : *Ex-voto de la maison de Mofaddat.*

[2] Il y aurait encore une interprétation possible de ce monument, interprétation tout autre que la précédente. Nous ne saurions la développer en détail pour le moment; nous nous contenterons de l'indiquer en quelques mots. La scène inférieure nous montrerait la mort du chef de la famille de Mofaddat ou du seigneur de Bet-Mo-

plus approfondi, appuyé d'autorités sérieuses que nous n'avons pas ici à notre disposition, ne parvienne à élucider les quelques points obscurs que nous avons rencontrés. En tout cas, les nouveaux faits paléographiques, grammaticaux et mythologiques que ce texte offre à la science, l'importance de la partie figurative à laquelle il sert d'épigraphe, les questions d'histoire et de géographie qu'il soulève subsidiairement, s'accordent à en faire assurément un des monuments les plus intéressants et les plus instructifs de la langue himyarite et de la symbolique sabéenne; c'est à ce double titre que nous croyons devoir le signaler à l'attention des savants, en réclamant leur indulgence pour l'interprétation que nous avons tenté d'en donner.

NOTE.

MM. Gildemeister et Blau, étudiant le même monument sur un estampage envoyé en Allemagne par le docteur Meyer, chancelier du consulat de la confédération de l'Allemagne

faddat; la scène supérieure, son apothéose et son adoration par ses descendants, suivant la coutume des Sabéens (et de beaucoup d'autres peuples), qui professaient pour les ancêtres un véritable culte. La figure couchée, d'en bas, et la figure assise, d'en haut, appartiendraient à un seul et même personnage; les proportions surhumaines de la figure assise seraient le signe de la transfiguration divine subie par le mort déifié. L'identité des deux figures serait attestée par la répétition de l'emblème décrit plus haut (triangles inscrits dans un carré). 'Athtar ne serait plus invoquée dans la deuxième partie de l'inscription que comme divinité supérieure chargée de protéger contre de sacriléges profanations le pieux hommage rendu, sous sa haute protection, aux mânes du nouveau *divus*.

du Nord à Jérusalem, ont proposé de l'inscription une traduction différente. M. Meyer a bien voulu me communiquer les lettres particulières qu'il a reçues de ces deux savants relativement à l'interprétation de ce monument. Ils sont tous deux d'accord pour considérer le second mot de l'inscription, غللت, comme un nom propre de femme; le troisième, بنت = بنت, comme le mot *fille*, et le dernier de la ligne, مفضت, comme un autre nom propre. Cette interprétation est en elle-même très-plausible : elle repose en entier sur la lecture du mot بت, qui peut être, en effet, aussi bien pour بيت que pour بنت; mais elle est assez difficile à concilier avec un fait qui nous est fourni par les inscriptions himyarites étudiées par Osiander, et c'est justement cette incompatibilité qui me l'avait fait écarter *a priori*, sans même la discuter. Le n° 15 (pl. XIV) d'Osiander contient le mot *fille*, sous la forme indiscutable בנת, et non pas בת = בנת עננן, *fille d'Ananan* (l. 2). La langue himyarite possède donc positivement la forme arabe بنت avec la nasale, et non la forme contractée de l'hébreu et du chaldéen בת. On pourrait cependant, à la rigueur, admettre la coexistence de בת et de בנת (et le phénicien שת et שנת).

Ceci posé, je suis le premier à reconnaître que cette nouvelle lecture, si elle pouvait être justifiée, serait très-satisfaisante; elle s'adapterait fort bien à l'interprétation du monument figuré, telle que je la propose à la fin de ma dissertation : le personnage étendu sur le lit funéraire dans la scène inférieure et transfiguré dans la scène supérieure serait la défunte *Ghalla* ou *Ghalila* (?) *fille de Mofaddat*, et les personnages debout seraient des membres de sa famille, venant lui offrir un sacrifice.

La formule de la légende serait, dans ce cas, tout à fait à rapprocher des inscriptions du tombeau de Palmyre : צלם..... בר....., portrait *d'un tel, fils d'un tel* (De Vogüé, Syrie centrale, *Inscript. sémit.* Palmyre, n° 37). Nous aurions seulement à constater en himyarite l'absence de ce curieux phénomène grammatical signalé par M. de Vogüé, dans les inscrip-

tions palmyréniennes : le mot עלמת, mis au féminin, quand il s'agit d'une statue de femme (*op. cit.* n[os] 13 et 29); nous avons, en effet, صور et non صورة. Je profiterai de cette occasion pour noter le rapport frappant qui existe entre notre monument et les petites tessères funéraires trouvées à Palmyre, et représentant le mort accoudé sur un lit et divers emblèmes religieux (de Vogüé, *op. cit.* Palmyre, n[os] 125, 126[a], 127, 128, 129, 148).

J'ai déjà fait remarquer la répétition du même symbole (deux triangles inscrits dans un carré) sur la poitrine du personnage couché et la jambe gauche du personnage assis; l'autre symbole, dessiné sur la jambe droite de ce dernier personnage, une sorte de tour, rappelle également, par sa forme générale, l'espèce de ת que la figure couchée présente à la naissance des cuisses. — C. C. G.

Jérusalem, 30 avril 1870.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 1870.

La séance est ouverte à 8 heures sous la présidence de M. Mohl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et reçus membres de la Société :

MM. Fagnan, docteur en droit, rue Mazarine, n° 50, présenté par MM. Mohl et Barbier de Meynard;

MM. Paul Melon, élève de l'École des hautes études, rue des Écoles, n° 51, présenté par MM. Guyard et Barbier de Meynard;
Albert Harkavy, place Royale, n° 15, présenté par MM. de Khanikof et Garrez.

M. Barbier de Meynard, en présentant au Conseil le Dictionnaire turk-oriental que M. Pavet de Courteille vient de publier, signale l'importance de cet ouvrage pour l'étude des dialectes tartares. L'auteur a compulsé non-seulement les vocabulaires indigènes, mais aussi tous les documents djagatéens que nous possédons; les nombreuses citations sur lesquelles il appuie ses définitions rehaussent la valeur de ce livre.

M. T. de Ravisi écrit au Conseil pour le remercier de sa nomination de membre de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Burgen, secrétaire de la Société asiatique de Bombay, annonçant l'envoi de plusieurs cahiers du Journal publié par cette Société, qui manquaient à notre collection. Les numéros du Journal asiatique réclamés par la Société de Bombay ont été adressés récemment à M. Burgen.

M. Mohl donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, annonçant qu'une souscription de deux mille francs est, comme pour les années précédentes, accordée à la Société. Des remercîments sont adressés à M. le Ministre.

M. Eugène Simon communique au Conseil de curieux détails sur l'organisation de la commune et de l'administration municipale en Chine. Le savant voyageur donne plusieurs renseignements intéressants sur l'état politique et moral de ce pays.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, décembre 1869, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie*, novembre 1869, in-8°.

Par les rédacteurs. *Revue africaine*, novembre 1869, in-8°.

Par la Société. *Journal of the American oriental Society*, vol. IX, n° 1. New-Haven, 1869, in-8°.

Par l'Académie. *Les Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, texte arabe, publié par M. Quatremère. Paris, 1858, in-4°, t. Ier, 422 pages; t. II, 408 pages; t. III, 434 pages.

— *Les Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, traduits en français et commentés par M. de Slane, membre de l'Institut, 1re partie, Paris, 1863, introduction, CXVI pages, traduction, 486 pages; 2e partie, Paris, 1865, 493 pages; 3e partie, Paris, 1868, 573 pages, in-4°. (Tirage à part des *Notices et Extraits.*)

Par l'auteur. *Dictionnaire turk-oriental*, destiné principalement à faciliter la lecture des ouvrages de Bâber, d'Aboul-Gâzi et de Mir-Ali-Chir-Nevâï, par M. Pavet de Courteille. Paris, 1870, gr. in-8°, 562 pages.

Par l'auteur. *Intorno all' opera d'Albiruni sull' India*, nota di B. Boncompagni. (Extrait du *Bullettino di Bibliografia e di Storia delle Scienze matematiche e fisiche*, tomo II, aprile 1869), in-4°. Rome.

Par M. Trübner. *A Catalogue of Arabic, Persian and Turkish Books printed in the East, constantly for sale*, by Trübner and Co. 8 and 60, Paternoster Row. London, 1869, petit in-4°, 68 pages.

Par la Société géographique de Bombay. *Transactions of the Bombay Geographical Society*, vol. VII, VIII, XI, XII, XVII et XVIII.

Par les rédacteurs. *Nature*, a weekly illustrated Journal of Science, numbb. 7, 8, 9 and 10th. London, 1870.

Par les rédacteurs. Deux numéros du *Journal de Beyrouth*.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1870.

La séance est ouverte par M. Pauthier, en l'absence de M. Mohl, indisposé.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, et la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société, M. Tardieu (Félix), à Constantine, présenté par MM. Richebé et Barbier de Meynard.

Le secrétaire-adjoint communique un extrait d'une dépêche du résident anglais à Aden, relative à la mission de M. Halévy dans le Yémen. Il résulte de cette dépêche que le savant voyageur, sur la représentation de l'agent de S. M. britannique, a renoncé à son premier projet de se rendre à Sanaa par Lahidj, cet itinéraire offrant des dangers sérieux, et qu'il s'est mis en route par Hodeïda, à la date du 4 janvier.

Il est donné lecture de quelques passages d'un mémoire sur un bas-relief himyarite récemment découvert près de Saba, et apporté à Jérusalem. L'auteur de ce mémoire, M. Clermont-Ganneau, s'appuie, dans son interprétation de l'inscription qui accompagne le bas-relief, sur les données des dictionnaires hébreux et arabes, ainsi que sur un curieux passage des *Prairies d'or*. Le travail entier et le bas-relief paraîtront dans le prochain cahier du *Journal asiatique*.

M. Harkavy présente deux remarques sur le mot *sheshak*, qui se lit dans *Jérémie*, xxv, 26, et sur le nom du fleuve *Ulaï*, près de Suse.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les rédacteurs. — *Journal des Savants*, janvier 1870, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, numéros d'octobre et de décembre 1869, in-8°.

Par la Société. *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXIII Band, IV Heft. Leipzig, 1869, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part. I, n° III. Calcutta, 1869, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n° VIII, August; n° IX, September. Calcutta, 1869, in-8°.

Par les rédacteurs. Un numéro du *Journal de Beyrouth*.

Par les rédacteurs *Nature*, a weekly illustrated Journal of science, n°s 12, 13, 14. Londres, 1870, in-4°.

Grafitchéskaya sistéma kitaïskikh ieroglifof, etc. Système graphique des hiéroglyphes chinois. Premier essai d'un Dictionnaire chinois-russe, composé à l'usage des étudiants, par M. Vassilief, professeur de chinois à l'Université de Saint-Pétersbourg. Saint-Pétersbourg, 1867, 1 vol. grand in-4° de 456 pages, autographié.

Le Dictionnaire chinois-russe de M le professeur Vassilief, ou « Système graphique des hiéroglyphes chinois, » comme il le nomme, a été conçu et rédigé sur un plan qui lui est propre. Comme nous ne connaissons pas la langue russe, M. N. de Khanikof a bien voulu traduire en français pour nous la partie de l'Introduction de M. Vassilief dans laquelle il a exposé son système de classement des caractères chinois expliqués dans son Dictionnaire. Avant de l'exposer, il peut être utile de rappeler en quelques mots les divers classements adoptés par les Chinois dans la composition de leurs dictionnaires, et ensuite par les Européens qui, avant M. Vassilief, ont composé des dictionnaires chinois-européens.

Le plus ancien recueil de mots chinois, le *Eùlh-yà*, les présente classés par matières analogiques; c'est le plus ancien système, suivi aussi dans l'Inde et ailleurs. Hiù-chîn, qui vivait au Ier siècle de notre ère, réunit, dans son *Choüe-wén*, 9,353 caractères chinois, qu'il classa sous 540 radi-

caux. Il fut suivi, dans ce genre de classement, par l'auteur du *Yùh-piên*, Kou Yo-wang, qui publia, en 523 de notre ère son Dictionnaire considérablement augmenté, et qui adopta 542 radicaux. Ce Dictionnaire a été souvent réimprimé au Japon. Sze-ma Kouang en publia un autre, sous la dynastie des Soung (dans la première moitié du XIᵉ siècle de notre ère), et il en rangea les caractères sous 544 radicaux. L'auteur du *Loŭh-choŭ-pèn-i* « Sens primitif des six classes de caractères, » Tchao Hoeï-kien, qui vivait sous les Mîng (1378), réduisit les radicaux à 360. Enfin l'auteur du *Tseú-'wéï*, Meï Tan-seng, adopta le premier, en 1616, le classement suivi depuis par l'auteur du *Tchîng-tséu-thoûng*, Tchâng Tchîng-sêng, par ceux du *Khâng-hî-tséu-tièn*, du *Yi wên pi làn*, etc. C'est le classement par radicaux des caractères chinois qui paraît devoir être définitif.

Mais les Chinois ont aussi éprouvé le besoin d'un autre classement par *finales toniques*, qui se rapproche beaucoup de nos Dictionnaires de rimes. Les premiers Dictionnaires de ce genre furent composés au VIᵉ et au VIIᵉ siècle de notre ère, à l'époque où les lettrés chinois, par suite de l'introduction en Chine de la doctrine et des livres bouddhiques rédigés en sanskrit, portèrent une grande attention sur la prononciation des nombreux caractères de leur écriture. C'est alors que parurent les Dictionnaires toniques *Tsïe-yùn*, *Thâng-yùn*, *Kouàng-yùn*, *Tsïh-yùn*, cités continuellement dans le *Khâng-hî tséu tièn*, pour indiquer la prononciation des caractères expliqués. Une quantité d'autres Dictionnaires du même genre parurent depuis. Nous en possédons plusieurs, entre autres le *Où t'chê yún soúï*, rédigé par Ling I-tchoung dans les années *houng-wou* (1384-1397); le *Kiáï chîng p'in tséu tsién*, rédigé par Yu Hien-hî, revu, complété et publié par son fils en 1677; le *Où tchê yún foù*, composé par Tchin Sin-mou, sous le règne de Khâng-hî, et que Morrison dit avoir pris pour base de son Dictionnaire tonique (*arranged alphabetically*). Le grand Dictionnaire des expressions composées, le *Péï wén yún foù*, publié par ordre de

l'empereur Khàng-hî, en 130 volumes, est classé également selon l'ordre des *finales toniques* adopté dans le *Où-t'chê yún soúi;* comme l'autre grand Dictionnaire encyclopédique, publié par ordre du même empereur, le *P'îng tséu loúi piên*, également en 130 volumes, est classé par ordre de matières: le *Ciel*, les *Astres*, les *Météores*, la *Terre*, etc.

Les Dictionnaires chinois composés par des Européens l'ont été selon plusieurs systèmes. Celui du P. Basile de Glémona a été rédigé par lui selon l'ordre des *finales toniques*, rangées aussi selon un ordre un peu arbitraire d'*initiales alphabétiques*, d'après la prononciation des caractères chinois. Deguignes, qui l'a publié sous son nom, en a rangé les caractères selon l'ordre des 214 radicaux. Morrison a publié ses deux Dictionnaires chinois-anglais : l'un selon l'ordre des 214 radicaux, et l'autre « Alphabético-tonique. » Le P. Gonçalves a été le premier à vouloir innover. Il exposa son système dans son *Arte China, constante de Alphabeto e Grammatica*, Macao, 1829, et il l'appliqua ensuite dans son *Diccionario China-Portuguez*. Macao, 1833. Il dit, dans le premier de ces ouvrages (qui dénotent tous deux une grande connaissance de la langue chinoise), qu'il offre au public quatre idées originales (*quatro ideas originaes*), à savoir : « 1° réduire les caractères chinois à leurs éléments; 2° éliminer les radicaux ou chefs de classes inutiles; 3° classer les caractères du même nombre de traits dans un ordre alphabétique; 4° donner des règles pour reconnaître, à la première vue d'un caractère chinois, sous quel radical il est placé dans le Dictionnaire. » Ces radicaux, ou *generos*, comme les nomme l'auteur, sont réduits à 127, classés sous 9 traits caractéristiques. L'abbé Callery, missionnaire, adopta le même classement dans son *Systema phoneticum scripturæ Sinicæ*. Macao, 1841.

M. Vassilief a voulu simplifier le classement des caractères chinois réunis dans un Dictionnaire, d'une façon beaucoup plus radicale. « En considérant, dit-il dans son *Introduction* (p. VII), les hiéroglyphes chinois comme signes d'écriture, nous voyons qu'ils sont, ou simples, ou composés. Ces der-

niers renferment la plupart du temps les signes simples qui, pris à part dans leur forme primitive ou légèrement variée, ont une signification distincte. En conséquence, il est évident que les hiéroglyphes composés doivent être composés d'après les hiéroglyphes simples.

« Les hiéroglyphes simples consistent en un ou plusieurs traits qui peuvent se combiner de différentes manières. En examinant ces combinaisons, nous sommes forcé d'admettre qu'il y a eu une époque où les Chinois eux-mêmes (probablement au temps de Li-sse), en groupant leurs hiéroglyphes, disposèrent ces combinaisons d'après un certain système que nous nous sommes efforcé de découvrir et d'appliquer. »

M. Vassilief développe ensuite son système en donnant de nombreux exemples de ces combinaisons que nous ne pouvons reproduire ici. Il le résume ainsi en disant : « Ainsi, d'après mon opinion, tous les signes de l'écriture chinoise peuvent être classés d'après 19 signes (p. IX). »

Il termine son *Introduction* par les observations suivantes :

« Quelque grande que soit notre conviction de la facilité de notre méthode, nous ne pouvons pas ne pas exprimer notre regret d'avoir dû publier ce Dictionnaire dans une forme si imparfaite quant à ses définitions et à la quantité des phrases (chinoises citées). Nous avons consacré nos soins les plus assidus à perfectionner le classement des hiéroglyphes. Nous avons constamment eu en vue qu'une méthode bien établie peut rester sans variations; et voilà pourquoi nous avons considéré chaque part dans cette direction comme très-importante. De plus, nous n'avions jamais espéré publier notre travail, le manque de types chinois semblait nous opposer des obstacles insurmontables. Nous n'avons même pas cru qu'avec l'importance que les Chinois attachent à la perfection de leur écriture, il serait possible à un Européen de se décider à publier un ouvrage sur la langue chinoise avec des caractères tracés de sa main; et, quand nous nous sommes décidé à publier notre travail, notre première intention fut de

confier le tracé des caractères chinois aux Japonais établis à Saint-Pétersbourg. Mais l'exécution de ce projet n'était pas sans embarras; et, comme l'urgence d'un Dictionnaire chinois-russe était très-pressante, nous nous sommes décidé à tracer les caractères chinois nous-même, laissant au temps le perfectionnement de tout ce qui n'est pas parfait dans notre travail. Je n'ai pas d'inquiétude sur l'avenir de ma méthode; j'espère qu'elle sera perfectionnée et propagée par mes élèves eux-mêmes, surtout par MM. Kortnef et Popof, auxquels je suis très-heureux d'exprimer ici toute ma gratitude pour leur concours zélé et intelligent donné à l'autographie du présent volume. »

La méthode de classement de M. le professeur Vassilief, pour ranger les caractères chinois dans un Dictionnaire à l'usage des Européens, qui sont habitués à se servir de Dictionnaires alphabétiques (méthode réduite par lui à sa plus simple expression), peut avoir des avantages incontestables, surtout pour les étudiants qui ne voudront pas faire usage des Dictionnaires indigènes, et même des autres Dictionnaires chinois-européens, dans lesquels les auteurs ont suivi un autre classement. L'esprit se rebute quand il est obligé de faire, pour chacun de ces Dictionnaires nouveaux, une nouvelle étude, souvent longue et pénible, pour pouvoir trouver le caractère chinois dont il cherche l'explication. Chacun des classements des caractères chinois dans un Dictionnaire a ses avantages et ses inconvénients. L'important serait d'adopter le système qui offre le plus d'avantages et le moins d'inconvénients, et de s'en tenir à ce système. Celui des 214 radicaux, adopté dans le Dictionnaire impérial de Khâng-hi, nous a toujours paru le plus rationnel, et c'est celui que nous avions préféré dans la rédaction de notre *Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français*, basé sur celui de Khâng-hî, et dont la première livraison (la seule probablement qui sera publiée) a paru en 1867. Le classement par ordre tonique a aussi ses avantages, en ce qu'il offre, pour ainsi dire, sous une forme synoptique les caractères chinois

qui ont la même prononciation, quoique avec des sens différents, qui ne varient souvent que par l'*accent tonique*, tandis que le classement par *radicaux* présente les caractères chinois (sauf d'assez nombreuses exceptions nécessitées par la nature même du classement) dans les rapports qu'ils ont entre eux par suite du *signe générique* qui domine leur composition. Les classements adoptés par les sinologues européens, dans le but de *simplifier* la recherche des caractères chinois en prenant pour base de leur méthode de prétendus *signes élémentaires*, dénature complétement le véritable système de formation de l'écriture chinoise, que nous avons exposé en détail, d'après les auteurs chinois, dans nos *Sinico-Ægyptiaca*, ou *Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*, Paris, 1842, et, depuis, dans notre premier *Mémoire sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises*, publié dans ce *Journal* (numéro de septembre-octobre 1867, p. 264 et suiv. et 68-76 du tirage à part à 50 exemplaires), où nous avons donné l'opinion fort curieuse de l'historien Pan-Kou sur l'origine et la formation de l'écriture chinoise et des caractères qui la composent. L'opinion de M. Vassilief, que les Chinois, du temps de Li-sse (premier ministre de Thsîn-chi Hoâng-ti, l'incendiaire des livres, 213 ans avant notre ère), remanièrent leur écriture, « en groupant leurs hiéroglyphes et en les disposant selon certaines combinaisons, d'après un système que M. Vassilief s'est efforcé de découvrir et d'appliquer, » ne peut pas être admise, parce qu'elle est contraire aux faits et à l'histoire; car Pan-Kou dit positivement que « le genre d'écriture inventé par Li-ssé, premier ministre des Thsîn, est la reproduction des sept règles ou paradigmes de Thsang-kiĕh (cité par Confucius dans son *Appendice* au *Yih King*, le *Hi thséu*, sur le diagramme *koùaï*). » Cette écriture, nommée *Li-ssé*, du nom de son promoteur (son inventeur fut Tchîng-mŏh, contemporain), et aussi des *Bureaux* (parce que, à cause de sa simplification en traits grêles des traits primitifs figuratifs, l'empereur Thsîn-chi Hoâng-ti ordonna

qu'elle fût employée dans les Bureaux), n'est qu'une simple réduction de l'écriture appelée *koù wên*, « écriture de la haute antiquité, » comme on peut s'en convaincre en examinant les « Recueils d'inscriptions en écriture *li* ou « des Bureaux, » intitulés : *Lì choû* et *Lì souk*, inscriptions gravées sur pierre et sur métal, sous la dynastie des *Hán*, ainsi que le Dictionnaire de tous les caractères chinois contenus dans ces mêmes inscriptions, et intitulé *Lì chĭh*.

Les 19 traits sous lesquels M. Vassilief a classé tous les caractères chinois expliqués dans son Dictionnaire chinois-russe n'ont aucune signification par eux-mêmes; ce sont de simples *traits* qui concourent à la composition des caractères chinois, dans leurs formes actuelles, comme un *jambage* d'une de nos lettres alphabétiques concourt à la composition de cette lettre; encore ces traits sont-ils loin d'avoir toujours une place déterminée. Il est vrai que, lorsque l'on est parvenu à trouver le caractère cherché, comme le trait *indicateur* est souvent celui d'un *groupe phonétique* joint à un *radical générique*, on trouve dans la même page, et quelquefois dans plusieurs pages consécutives, les caractères chinois de *radicaux* et de *sens différents* ayant le même *groupe phonétique*, comme on les trouve dans les Dictionnaires toniques; ce qui peut offrir quelque avantage.

En résumé, nous pensons que, pour la composition d'un Dictionnaire chinois-européen, tous les systèmes qui ne seront pas basés sur la nature de l'écriture et de la langue chinoises seront défectueux. Cette décomposition factice des caractères de l'écriture chinoise en « traits fragmentaires » a entraîné autrefois Deguignes père dans les erreurs les plus étranges, en voulant reconnaître dans ces « traits fragmentaires, » pris çà et là les lettres de l'alphabet phénicien. (Voir le *Mémoire* (de Deguignes) *dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne* (Paris, 1759), et sa *Réponse aux Doutes proposés* par Deshautesrayes (même année), avec une *planche*, dans laquelle il compare plusieurs lettres des alphabets hébreu et phénicien à des caractères chinois.)

Les observations qui précèdent n'ôtent rien à la valeur intrinsèque du Dictionnaire de M. Vassilief. Autant que nous avons pu en juger, dans notre ignorance de la langue russe, ce Dictionnaire renferme un grand nombre de termes composés chinois, surtout de la langue officielle, que l'on ne trouve pas dans les autres Dictionnaires chinois-européens. Au surplus, l'opinion avantageuse que m'en a témoignée un jeune interprète chinois attaché à l'ambassade chinoise, actuellement en Europe, et très-versé dans la langue russe, qu'il avait étudiée à Péking, et auquel j'avais communiqué le Dictionnaire de M. Vassilief, avant son départ de Paris, confirme ma propre impression. Cette opinion doit avoir plus de poids que la mienne.

G. Pauthier.

SUR UN TITRE SACERDOTAL BABYLONIEN.

Dans le chapitre XXXIX de Jérémie, nous voyons à deux reprises mentionner parmi les plus hauts personnages de la cour de Nabuchodonosor, venus avec le roi de Babylone au siége de Jérusalem, un individu qui est qualifié de רַב־מָג, «grand mage» ou «chef des mages.» Les commentateurs ont depuis longtemps reconnu qu'il s'agissait ici du chef de ces docteurs sacerdotaux propres à la Babylonie, auxquels s'appliquait d'une manière spéciale le nom de *Chaldéens*, chef qui est mentionné par Diodore de Sicile et par Bérose. Et en effet, la version des Septante, au livre de Daniel, donne aussi le titre de *μάγοι* aux docteurs chaldéens.

Mais l'apparition, à Babylone, de ce titre purement aryen était un fait difficilement explicable et en désaccord avec tout ce que nous savons de la civilisation de la Chaldée, où les traces d'élément aryen que Gesenius avait cru y reconnaître se sont entièrement évanouies devant les résultats du déchiffrement des textes cunéiformes.

Je crois avoir retrouvé les mages chaldéens dans les inscriptions de Babylone. Si ma conjecture est juste, ils ont une existence parfaitement réelle; mais leur nom est sémitique, et n'offrait, avec le perse *magas*, qu'une ressemblance tout à fait fortuite, qui a fait confondre les deux titres.

En effet, parmi les titres que prend sur ses monuments le roi Nabonahid, il en est un dont le biblique רב־מג n'est que la transcription. C'est celui qui est écrit dans un texte (*W. A. I.* t. I, pl. 68, n° 2) : , *ru-bu-u e-im ga*, et dans un autre (*W. A. I.* t. I, pl. 68, n° 3) : , *rab im-ga*. Or, Bérose (*ap.* Joseph. *Contr. Ap.* I, 20) nous raconte formellement que Nabonahid était un des principaux entre les Chaldéens, qu'ils élurent souverain après que les instincts vicieux et cruels du jeune Laborosoarchod (*lisez* Bellabariskoun) les eurent décidés à le mettre à mort.

Le mot *emga* seul, que nous assimilons au מג de Jérémie et au *μάγος* des Septante, se retrouve aussi quelquefois sur d'autres monuments épigraphiques, toujours comme un titre religieux que prennent les rois de la dernière dynastie chaldéenne. Ainsi Nabuchodonosor se qualifie de , *e-im, ga* dans la fameuse inscription de Borsippa (*W. A. I.* t. I, pl. 51, col. 1, l. 4); dans la grande inscription de la Compagnie des Indes (col. 1, l. 17 et 18) et dans le baril qui contient le commencement du même texte (*W. A. I.* t. I, pl. 52, col. 1, l. 11), il est appelé *ka-ai-nav e-im ga*, « véritable mage. »

Mais quel est le sens et l'étymologie véritable de ce mot *emga?*

רב־מג est la transcription certaine de *rab emga;* mais c'est une transcription comme la plupart de celles que l'on trouve dans la Bible pour les mots assyro-babyloniens, et comme celles que nous offrent les si curieuses tablettes bilingues,

cunéiformes et araméennes, publiées par Sir Henry Rawlinson. Elles sont faites uniquement d'après l'oreille, sans souci de l'exactitude philologique, et les quiescentes y sont omises. C'est ainsi que dans les tablettes bilingues nous voyons rendre

Aššur-šarru-uṣur par אסרסרצר
Arbaïl-aširat...... ארבלסרת
Il-edil-ilāni....... אלדללני

En effet, d'après les règles les plus positives de la phonétique assyrienne, la véritable transcription de [cuneiform], en lettres sémitiques, est עִמְגָא. On sait que la substitution d'un ג au ק est très-habituelle en assyrien et presque constante dans le dialecte propre de Babylone. עִמְגָא doit donc être ramené à une forme עִמְקָא. Dès lors il n'y a pas à hésiter à le rapporter à la racine עָמַק, *profundus fuit,* qui prend en syriaque, ܥܰܡܶܩ, le sens de *profunde investigavit;* et c'est ce qu'a fait M. Oppert (*Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 308). Le titre *emga* signifie donc « savant, docteur, » et *rab emga*, « le chef des docteurs. » C'est un titre purement sémitique, et si la ressemblance de son l'a fait quelquefois dans l'antiquité rendre par « mage, » il n'a rien dans le fait à voir avec le *magus* des Mèdes et des Perses.

On nous permettra, en terminant cette courte note, un rapprochement historique. Le *rab emga* ou רב־מג, qui vint devant Jérusalem, est appelé, dans les deux passages du chapitre XXXIX de Jérémie, נֵרְגַלשַׂרְאֶצֶר. C'est le nom assyro-babylonien, bien connu, *Nirgal-šarra-uṣur,* qui a été celui du roi de Babylone appelé par les Grecs Nériglissor. Chez les Babyloniens, comme chez presque tous les peuples de l'antiquité, le petit-fils recevait habituellement le nom de son grand-père. Or, ce Nériglissor, gendre de Nabuchodonosor, d'après ce que nous apprend Bérose, se dit, dans ses propres

inscriptions (*W. A. I.* t. I, pl. 67), fils d'un personnage du nom de *Bel-labar-iškun,* qui avait porté momentanément le titre royal. Ainsi que l'a judicieusement remarqué M. Oppert (*Expédition en Mésopotamie,* t. I, p. 186), ce n'a pu être que pendant la folie de Nabuchodonosor. Il résulte positivement du récit de Bérose (*ap.* Joseph. *Ant. jud.* X, 11) sur les circonstances de la mort de Nabopolassar et de l'avénement de Nabuchodonosor, que c'était le chef de la caste sacerdotale des Chaldéens qui se trouvait de droit investi, à Babylone, du pouvoir suprême en cas de mort ou d'empêchement du roi. Si donc le père de Nériglissor a porté la couronne pendant la démence du grand conquérant chaldéen, toutes les vraisemblances indiquent que c'est qu'il était le chef de la caste sacerdotale, le *rab emga;* et par suite le personnage revêtu du même titre au temps de la prise de Jérusalem, et nommé comme son fils, doit être son propre père. Nous restituons ainsi la généalogie de la famille qui supplanta si vite celle de Nabuchodonosor :

NIRGAL-ŠARRU-UṢUR,
chef des docteurs chaldéens au moment
de la prise de Jérusalem.

|

BEL-LABAR-IŠKUN I,
son successeur dans les fonctions sacerdotales,
roi pendant la folie de Nabuchodonosor.

|

NIRGAL-ŠARRU-UṢUR,
le Nériglissor de Bérose, gendre de Nabuchodonosor,
tue Evilmérodach et règne à sa place.

|

BEL-LABAR-IŠKUN II,
le Laborosoarchod des fragments de Bérose,
ne règne que neuf mois.

Cette généalogie une fois rétablie, on comprend très-bien pourquoi Nabonahid prend parmi ses titres celui de *rab emga.*

En effet, Bellabariskoun II était héritier de cette dignité sacerdotale en même temps que du trône. Sa mort la rendit aussi vacante. Dès lors il est tout naturel que Nabonahid, élu pour lui succéder, ait été appelé au titre de chef des docteurs chaldéens en même temps qu'à celui de roi.

François Lenormant.

A Catalogus of Sanskrit manuscripts in the library of Trinity College, Cambridge, by Th. Aufrecht. Cambridge and London, 1869, in-8° (viii et 110 pages).

Le collége de la Trinité, à Cambridge, possède une centaine de manuscrits indiens, presque tous en sanscrit et copiés en caractères bengali pour M. Bentley, auteur d'un ouvrage très-connu sur l'astronomie indienne. Le Collége a eu le bon esprit de faire cataloguer cette collection par M. Aufrecht, dont le nom garantissait la bonne exécution d'un travail qui exigeait une profonde connaissance de la langue et de la littérature sanscrites. Le catalogue contient la description des manuscrits, les lignes du commencement et de la fin, les détails que nécessitent, soit la matière, soit l'état de chaque manuscrit, enfin tout ce que peut demander un savant qui désire savoir si un manuscrit peut lui être utile à consulter, et il remplit par conséquent parfaitement son but, ne contenant ni trop, ni trop peu.

La publication du catalogue d'un fonds de manuscrits est la première condition à remplir, si l'on veut rendre accessibles et utiles à la science les trésors qu'on possède, et le Collége de la Trinité a rempli ce devoir aussi bien que possible. Il reste un second devoir envers la science, c'est de faciliter l'usage des manuscrits par un règlement sur le prêt. Je ne sais si les bibliothèques de Cambridge prêtent; mais je crois que toutes les bibliothèques anglaises finiront par se relâcher de leurs habitudes rigoureuses actuelles.

J. Mohl.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1870.

ÉTUDES BOUDDHIQUES.

LES QUATRE VÉRITÉS ET LA PRÉDICATION DE BÉNARÈS.

(DHARMA-CAKRA-PRAVARTANAM[1]),

PAR M. FEER.

INTRODUCTION.

Il paraît superflu d'insister sur l'importance de la prédication de Bénarès, le texte universellement

[1] Alphabet de transcription pour le sanskrit et le pâli.

Voyelles :

a, i, u, ṛ ê, ô.
â, î, û, ai, au.

Consonnes :

Gutt. *k, kh, g, gh, ṅ, h.*
Pal. *c, ch, j, jh, ñ, ç, y.*
Cér. *ṭ, ṭḥ, ḍ, ḍḥ, ṇ, ṣ, r, ḷ.*
Dent. *t, th, d, dh, n, s, l.*
Lab. *p, ph, b, bh, m, v.*

Visarga :
Anusvara, *n* ou *m*.

Pour le tibétain, mêmes valeurs ; il y faut ajouter : '(pour le འ pré-

considéré comme celui qui reflète avec le plus de fidélité la véritable pensée et l'enseignement direct de Çâkyamuni; mais peut-être n'est-il pas hors de propos de remarquer que nous n'en avons pas encore de traduction. Je m'explique : le sujet a été traité plus d'une fois; M. Spence Hardy a raconté les faits d'après les Bouddhistes du sud, mais il a tracé une très-insuffisante analyse de cette prédication célèbre dans son *Manual of Budhism* (p. 183-187); depuis, il a donné plus de détails dans ses *Legends and theories of Budhism* (p. 140). Burnouf, dans un des appendices du Lotus de la bonne loi, a consacré aux quatre vérités un de ces articles qui semblent épuiser la question (p. 519 et s.). Enfin, le XXVI[e] chapitre du Lalitavistara nous donne, grâce à la traduction de M. Foucaux, la prédication de Bénarès incorporée dans un texte plus étendu. Cependant aucun de ces travaux, en définitive, ne nous fait connaître le texte original. Il est vrai que Gogerly a publié, à Colombo, une traduction faite sur le texte pâli; mais pas plus que les autres œuvres du savant et laborieux missionnaire, ce travail ne nous est accessible; et je ne sais pas si en dehors des citations et des emprunts de M. Hardy, épars dans le *Manual* et les *Legends and theories of Budhism*, en dehors surtout de la traduction du Pâtimokkha, insérée dans le *Journal asia-*

fixe), *ts*, *ts'*, *dz*, *dj* (*j* = *j* français). Ces signes ne sont nullement concordants avec le système suivant lequel est formée la transcription que j'adopte pour le sanskrit; mais je n'ai pas eu le moyen de faire autrement.

tique de Londres (vol. XIX, p. 417-475), un seul des écrits de Gogerly peut être trouvé en Europe. Nous sommes donc fondé à dire que le Dharmacakra-pravartanam attend encore sa traduction; et si nous ajoutons que nous offrons aux lecteurs de ce Journal, avec une double traduction faite sur le pâli et sur le tibétain, qui leur présentera parallèlement la version du nord et celle du sud, une étude comparée de quatre textes, ils jugeront peut-être qu'il était opportun de reprendre ce sujet, même après les hommes éminents qui s'en sont occupés. J'entre donc immédiatement en matière, et je commence par faire connaître la provenance des textes qui vont être l'objet de cette étude.

Je prends d'abord le pâli. Le *Sanyutta*[1]*-nikâya* « corps des groupes de sûtras, » 3ᵉ section du Suttapitaka, se divise en cinq parties, dont chacune comprend un certain nombre de sanyutta « groupes de sûtras; » de là le nom donné au recueil. La 5ᵉ partie, intitulée *Mahâvaggô* « grand chapitre, » contient douze *sanyutta*, dont le douzième et dernier a pour titre *Sacca-sanyutta* « Sanyutta (ou groupes de sûtras) sur les vérités; » il se divise en neuf chapitres (vaggô), comprenant chacun dix sûtras : or le deuxième de ces chapitres est intitulé *Dhamma-cakka-ppavattana-vaggô*, et le premier des dix sûtras qui le composent est précisément celui que nous appelons la *Prédication de Bénarès;* il n'a pas de dénomination spéciale,

[1] On écrit *sanyutta* et *sañutta* (ou *saññutta*); la première leçon est plus conforme à l'étymologie.

et dans le résumé (*udâna*) qui, suivant l'usage, termine le chapitre, il est réuni au deuxième sous cette appellation commune : *Tathâgatêna dvê vattâ* « deux discours prononcés par le *Tathâgata.* » Nous donnerons le premier discours ou sûtra parallèlement avec un des deux textes qui vont être décrits tout à l'heure, et nous placerons à la suite la traduction des neuf autres sûtras du deuxième chapitre du Sacca-sanyutta.

Le texte du sûtra qui ouvre le Dhamma-cakkappavattana-vaggô, sûtra auquel le titre du chapitre entier conviendrait plus spécialement, et que nous appelons la *Prédication de Bénarès*, se retrouve exactement reproduit dans un des livres du Vinaya, le *Mahâvaggô* [1], au commencement de ce recueil. Nous nous bornons en ce moment à signaler ce fait, auquel nous attachons une très-grande importance, nous réservant d'en argumenter tout à l'heure, et nous passons aux textes tibétains.

Nous trouvons, dans le Kandjour, à la section M*do*, les indications suivantes :

1° *Dharma-cakra-sûtra* (*chos-kyi 'khor-loi* M*do*), volume XXVI, n° 33, folios 431-434;

2° *Dharma-cakra-pravartana-sûtra* (*chos-kyi 'khor-lo rab-tu skor-vai* m*do*), vol. XXX, n° 13, fol. 427-432.

Après examen, il se trouve que le deuxième de

[1] Il se trouve ainsi que notre texte figure dans deux *mahâvaggô*, celui du Sanyutta-nikâya et celui du Vinaya. Il n'y a pas lieu d'attribuer à cette coïncidence une grande valeur; il n'y a peut-être point d'ouvrage pâli qui n'ait son « grand chapitre » (mahâvaggô).

ces sûtras est la traduction du texte pâli du Sanyutta-nikâya, dont il reproduit d'ailleurs le titre; que le premier, quoique ressemblant beaucoup à ce même texte, n'en est pas la traduction, et même ne contient qu'une portion des matières du texte pâli. Cette différence est grave, mais elle n'est qu'apparente. En effet, le Dharma-cakra se retrouve ailleurs, non plus isolé comme dans le XXVI[e] volume du M*do*, mais incorporé à un texte plus étendu, à savoir dans l'*Abhiniṣkramaṇa-sûtra*, qui fait aussi partie du XXVI[e] volume du M*do* (fol. 88-92), et dans le *'dul-va* (*vinaya*), à la dix-septième section du recueil, celle qui est relative au schisme (volume IV, fol. 64-67). Or, dans l'un et dans l'autre on retrouve les parties correspondantes à celles du Dharma-cakra-pravartanam que le Dharma-cakra ne reproduit pas. Il est donc manifeste que ce Dharma-cakra n'est qu'un extrait et une mutilation; que pour avoir le texte entier, il faut remonter au Dulva et à l'Abhiniṣkramaṇa-sûtra : c'est ce que nous ferons; et, s'il nous arrive de distinguer entre ces deux textes et l'extrait mis à part sous le nom de *Dharma-cakra*, ce sera uniquement pour nous rendre compte de l'intention qui a inspiré cette mutilation. Quant à l'original indien de ce texte tibétain, nous ne savons s'il existe encore ou s'il a péri; mais jusqu'à présent il est resté inconnu.

Du Kandjour, passons à la collection sanskrite du Népâl : nous y trouvons, dans le recueil intitulé *Mahâvastu*, un récit de la prédication de Bénarès,

formant un sûtra distinct, non pourvu d'un titre spécial, et se présentant d'ailleurs comme un épisode d'une histoire suivie. Ce nouveau récit, qui diffère des précédents, existe-t-il en tibétain? Nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne figure pas dans le Kandjour comme texte à part; mais il ne serait pas impossible qu'on le trouvât incorporé dans un des grands recueils qui font partie de la vaste collection tibétaine. Toutefois nous pensons qu'il y a lieu d'en douter : on verra plus tard par quels motifs. Toujours est-il que, jusqu'à présent, nous ignorons la traduction tibétaine de ce texte du Mahâvastu, et par conséquent nous sommes autorisé à le considérer comme purement sanskrit.

J'aurai achevé cette revue quand j'aurai rappelé le XXVI[e] chapitre du Lalitavistara, intitulé, lui aussi, *Dharma-cakra-pravartanam*, et qui, je n'en saurais douter, existait individuellement ou dans un autre recueil, avant d'être incorporé dans ce grand sûtra, dont il peut, du reste, être détaché fort aisément. On sait que le Lalitavistara existe en sanskrit dans la collection du Népâl, en tibétain dans le Kandjour, et que l'ouvrage du Kandjour est la traduction de celui du Népâl.

Pour rendre les idées plus claires, je réunis en un tableau tous ces textes, mettant ensemble ceux que l'identité d'origine ne permet pas de séparer, et j'énumère quatre groupes :

1. Groupe PÂLI TIBÉTAIN, comprenant, d'une part, le texte pâli du Sanyutta reproduit dans le Vinaya,

et d'autre part, le treizième sûtra tibétain du XXXe volume du *Mdo*.

2. Groupe TIBÉTAIN pur, comprenant un seul texte répété trois fois, intégralement dans le Dulva (vinaya) et l'Abhiniṣkramaṇa-sûtra, par extrait au n° 33 du XXVIe volume du M*do*.

3. Groupe SANSKRIT pur, réduit au texte unique du Mahâvastu-avadâna.

4. Groupe SANSKRIT-TIBÉTAIN, se composant du XXVIe chapitre du Lalitavistara, existant en sanskrit dans la collection népâlaise, en tibétain dans le Kandjour.

De l'étude parallèle de ces textes il ressortira que, s'ils se ressemblent fort et doivent avoir une commune origine, ils se différencient aussi d'une manière notable, et par conséquent doivent appartenir à différentes écoles. On compte communément dix-huit de ces écoles, mais en les rangeant sous quatre grandes écoles primitives. Or, puisque nous avons quatre textes, n'y aurait-il pas lieu d'admettre qu'ils reproduisent les versions respectives des quatre écoles principales? car on a peine à croire que les dix-huit écoles aient varié sur le texte de l'enseignement fondamental, et il est déjà assez grave que les Bouddhistes n'aient pas pu adopter un texte unique pour une matière aussi importante. Nous sommes au moins fixés de la manière la plus certaine sur un de nos textes. Le Mahâvastu se termine par cette mention : *Samâptam mahâvastu-avadânam, Aryamahâsanghikânaṁ lokottaravâdinaṁ pâṭhéna.* « Fin du

Mahâvastu-avadâna, d'après la lecture des Lokottaravâdinas (de l'école) des Arya-mahâsanghikas. » Le Mahâvastu est donc un ouvrage de l'école particulière des Lokottaravâdinas, section de la grande école des *Mahâsanghikas*, émanée, dit la tradition, de Kâçyapa, et qui employait le prâkrit ou langue vulgaire; nous aurions donc, dans le récit extrait de ce texte, la version des Mahâsanghikas. D'un autre côté, M. Wassilief (p. 89 et 234) nous dit que le Vinaya tibétain est celui de l'école des Mûla-sarvâstivâdinas, branche de l'école principale des Sarvâstivâdinas, qui procédait de Râhula, et employait le sanskrit; le texte tibétain, répété, à notre connaissance, trois fois dans le Kandjour, serait donc la version des Sarvâstivâdinas. Il nous reste deux textes, celui du Sanyutta-nikâya et celui du Lalitavistara, dont nous aurions à faire l'attribution aux deux écoles restantes, celle des Mahâsammatiya, qui se réclamaient d'Upâli et employaient une langue d'animaux ou un langage corrompu[1], et les Sthâviras, fondés, dit-on, par Kâtyâyana, et qui se servaient de la langue des Piçâtcha (monstres impurs[2]). Nous essayerons d'autant moins de le faire, que la discussion à laquelle nous allons nous livrer nous obligera de modifier le point de vue sous lequel nous avons envisagé les écoles de prime abord. Nous réservons donc pour la conclusion de ce travail les très-faibles lumières dont il nous

[1] Wassilief, I, p. 267.
[2] Wassilief, p. 268.

sera permis d'éclairer cette obscure question, et nous passons à l'étude d'un point assez intéressant, la présence dans le Kandjour de la traduction d'un texte pâli.

Le Dharma-cakra-pravartanam tibétain commence une série de textes qui remplissent la fin du XXXe volume du M*do* et de cette section elle-même; ils sont au nombre de treize, et paraissent tous traduits du pâli. De quelques-uns je puis l'affirmer, car j'ai fait la comparaison; des autres, je ne puis que le supposer; mais je l'induis avec la plus grande vraisemblance, et de la place qu'ils occupent et de la mention à très-peu près la même insérée à la suite de chacun d'eux. En effet, cette série de sûtras qui s'ouvre par le texte traduit, soit du Vinaya pâli, soit plutôt du Sanyutta-nikâya, n'est-elle pas comme un appendice emprunté à la littérature des Bouddhistes du sud par les Bouddhistes du nord, pour être mis à la suite de leur propre collection? Non-seulement la simple inspection du volume XXX autorise à le croire, mais cela est pour ainsi dire exprimé dans la mention placée à la suite du Dharma-cakra-pravartanam, et dont voici la traduction, malheureusement très-imparfaite, mais que nous espérons devoir être suffisante :

Par l'ordre des riches, puissants et nobles *D*kar phyog*s*-kyi zla-va 'phel-vai-jal-lu-va *s*ku et Grag-pa *r*gyal-*m*ts'an-du *d*pen-ça, doués d'une foi indestructible dans l'enseignement du Buddha et attachés du fond du cœur aux deux collections (sacrées), (on fit venir) du sein de la résidence de

Bodhi-garbha-vajra de l'île de Ceylan [1], située à 600 yôjana [2] au sud, le grand pandit Ananda-çrî, sorti d'une famille brahmanique, mais devenu novice (pravrajita), puis régulièrement reçu (upasampanna). Sous sa direction, le Lotsava renommé Ñi-ma *r*gyal-*m*ts'an *d*pal-*b*zang-po, bhixu de Çâkya, a traduit, puis, après examen, revu (ce sûtra) dans le grand et fortuné monastère de Thar-pa *g*ling, où résident des hommes versés dans les deux langues. Puisse-t-il (ce sûtra) être sur la terre comme le soleil et la lune!

De ce texte il résulte qu'un pandit singhalais, d'origine brahmanique, Ananda-Çrî, aurait présidé à la traduction de ce sûtra; on l'aurait *fait venir* (le texte ne le dit pas en propres termes, mais cela résulte du contexte) d'un monastère de Ceylan, appelé, d'après le tibétain, Byang-chub-kyi-*s*ñing-po *r*do-rje, que je rétablis en sanskrit sous la forme Bodhi-garbha (ou hṛdaya)-vajra. Ce pandit, qui l'aurait fait venir? Ici il y a un doute; je crois voir deux noms dont il m'aurait été facile de donner les équivalents sanskrits, à un ou deux éléments près; mais je n'ai pas cru que ce fût nécessaire, puisque ces personnages sont évidemment des Tibétains [3]. Mais y a-t-il vraiment deux personnages? J'aimerais mieux qu'il n'y en eût qu'un et que ce fût un roi; mais quoique, à la rigueur, je pusse trouver, dans ce que je considère comme le deuxième nom, des

[1] *Sigha-gling-pa* = Sk. *sinhala-dvîpa* (Sk. signifie : sanskrit).

[2] *Dpag- ts'ad.*

[3] Du reste, voici les restitutions : le premier nom serait : *Çukla-paxa (candra-vardhana) mukha-kâya;* le deuxième : *yaçó-dhvaja-vara-mânsa.*

épithètes royales, je ne suis pas assez sûr qu'on doive les y voir. D'un autre côté, une partie des éléments du premier nom, ayant le sens de « quinzaine de la lune croissante, » m'avait d'abord fait penser à une date; mais le contexte m'oblige à croire qu'il s'agit de deux personnages riches et croyants qui auraient pris sur eux de faire faire la traduction dont il s'agit. Elle aurait été exécutée avec le concours d'Ananda-çrî, par un Lotsava tibétain appelé d'un nom qui, rétabli en sanskrit, devrait être Sûrya-dhvaja-subhadra, et qualifié de « Bhixu de Çâkya; » car je ne pense pas que l'expression Çâkya-i *d*gê-*s*long fasse partie du nom. La traduction aurait été faite au couvent de Thar-pa-*g*ling [1], encore célèbre aujourd'hui, et où Samuel Turner alla visiter, en 1793, l'enfant Lama, auquel il avait été envoyé comme ambassadeur par Warren Hastings. Le texte final que nous venons de traduire et d'analyser est reproduit à la fin des treize sûtras du *M*dò qui suivent le Dharmacakra-pravartanam, mais dans sa dernière partie seulement. Ainsi le commencement, où je crois voir le nom de deux personnages, où se trouve la mention de Ceylan, etc. manque, et on ne lit que cette phrase : « En présence du grand pandit Ananda-çrî, le Lotsava, etc....... » Mais cela suffit pour montrer l'identité d'origine de tous les textes suivis de cette formule.

Maintenant il vaut la peine de remarquer que ce

[1] « Terre de la délivrance » (Sk. *Môxadvîpa*).

doublement de textes, identiques par le titre, semblables par le fond, différents par la forme, se trouvant l'un dans le XXVI[e], l'autre dans le XXX[e] volume du *M*do, n'est pas unique, ni spécial au Dharmacakra; nous en avons un autre exemple, non moins frappant, dans le *Candra-sûtra*, « sûtra de la lune. » Il y a deux sûtras de ce nom, un dans le XXVI[e], l'autre dans le XXX[e] volume également[1]. Celui du XXX[e] volume a été reconnu pour être la traduction d'un sûtra pâli; pareille identification n'a point encore été faite pour celui du XXVI[e] volume. N'y a-t-il point lieu de croire que ce dernier sûtra est en effet la version propre de l'École tibétaine, tandis que l'autre est celle de l'École pâlie et lui a été emprunté. Cela ne veut pas dire que les sûtras du XXVI[e] volume du *M*do ne puissent pas être retrouvés dans la littérature pâlie, car nous savons qu'il existe dans cette littérature plusieurs versions différentes des mêmes sujets. Néanmoins, dans l'état actuel de nos connaissances, nous devons reconnaître que, tandis que la fin du XXX[e] volume nous présente des textes directement empruntés à la littérature pâlie, le XXVI[e] volume et d'autres (en particulier le XXV[e], qui renferme un *kumâra-dṛṣṭânta-sûtra*, corrélatif, mais non identique au *Dahara-sûtra* du Sanyutta-nikâya, — le

[1] Le *candra-sûtra* du XXX[e] volume du M*do* est précédé d'un *sûrya-sûtra* « sûtra du soleil » exactement semblable, à une phrase près. Les deux sûtras forment comme une paire reproduisant celle qui existe en pâli; mais le *candra-sûtra* du XXVI[e] volume est seul, et n'a point de *sûrya-sûtra* qui lui corresponde.

XXXe volume lui-même, où se trouve un *Brahma-jâla-sûtra*, qui traite des mêmes matières que le sûtra pâli du même titre, mais n'en est pas la traduction) nous présentent des sûtras ayant avec des textes pâlis un rapport plus ou moins marqué, qui même peut aller, dans certains cas, jusqu'à une expression identique, mais qui, toutefois, n'admet pas l'hypothèse d'un emprunt direct, car un tel emprunt n'eût pu se manifester que par une traduction littérale.

Nous venons de constater que deux des treize sûtras de la fin du *Mdo*, supposés tous traduits du pâli, ou reconnus comme tels, se retrouvent dans d'autres parties du Kandjour sous la forme tibétaine. En est-il de même pour les dix autres[1]? A ne considérer que les titres et certains indices extérieurs, on n'est en droit de l'affirmer que de deux, l'*Atinitiya* et le *Maitri-sûtra*, et encore ne peut-on se reposer absolument sur cette donnée, et ne serait-on autorisé à se prononcer qu'après avoir comparé les textes; car des sûtras de même titre peuvent différer notablement, et par contre, un même texte peut se présenter sous des titres fort dissemblables; le *Kumâra-dṛṣṭânta* du Kandjour, appelé *Dahara* en pâli, en est la preuve, et nous savons que chez les Bouddhistes du sud plus d'un sûtra est désigné par deux titres différents. Enfin, il y a dans les deux littératures tibétaine et pâlie un nombre considé-

[1] Je dis *dix* et non pas *onze*, comptant pour un seul le *candra-sûtra* et le *sûrya-sûtra* qui se répètent l'un l'autre, quoique le *candra-sûtra* seul nous offre un exemple du doublement dont nous parlons.

rable de petits sûtras, très-courts, perdus dans de vastes recueils, sous un nom général, et qu'il sera impossible de découvrir autrement qu'en dépouillant ces vastes collections. Il y a donc un travail immense à faire pour connaître à fond, étudier dans leurs éléments respectifs et comparer entre elles les deux littératures; nous croyons ce travail nécessaire et appelé à donner d'heureux résultats. La présente étude servira peut-être à le démontrer.

Mais il est un autre doublement sur lequel nous ne pouvons nous dispenser d'insister un moment, quoiqu'il soulève une grave et difficile question. Le sûtra du Sanyutta-nikâya se retrouve, avons-nous dit, dans le Vinaya pâli; et le sûtra du XXVIe volume du *Mdo*, répété et complété dans l'Abhinişkramaṇa-sûtra, se retrouve dans le Dul-va (Vinaya tibétain). Nous pouvons ajouter que la série de textes dans laquelle figure la version sanskrite du Mahâvastu correspond précisément à la portion du Vinaya tibétain et pâli dont nous parlons; le Mahâvastu se termine, en effet, par les mêmes matières par lesquelles commence le Mahâvaggô du Vinaya pâli. Par conséquent, le récit sanskrit, de même que le récit pâli et le récit tibétain, se présente à nous comme une portion du Vinaya. Mais sans nous attacher à la collection népâlaise, évidemment mutilée ou incomplète, nous pouvons, en nous en tenant aux deux collections régulièrement formées, la pâlie et la tibétaine, établir ce fait incontestable : dans les deux littératures bouddhiques, celle du nord et celle

du midi, le plus important des sûtras, le Sûtra par excellence, le sûtra type, fait partie et du Sûtra et du Vinaya. Comment, après cela, peut-on établir une ligne de démarcation primordiale entre les deux classes d'écritures? Et cet exemple n'est pas unique; il est le plus frappant, mais non le seul. D'autres sûtras se retrouvent dans le Vinaya; d'autres textes du Vinaya reparaissent dans le Sûtra. Ne pourrait-on pas conclure de là que la distinction entre le *Sûtra* et le *Vinaya*, ou plutôt entre le *Dharma* et le *Vinaya* (car le mot *sûtra* est relativement récent et a pris la place de *Dharma*), n'existait pas à l'origine? Je sais bien que la tradition rapportée dans le Mahâvanso, à l'occasion du premier concile, est entièrement contraire à cette supposition. Mais il est évident qu'on ne paraît pas avoir toujours tenu grand compte de cette division en Dharma et Vinaya prétendue originaire. L'expression qui revient fréquemment dans les livres bouddhiques *dharma-vinaya : svâkhyâta*[1] (en tibétain : *legs-par gsungs-pai chos 'dul-va;* en pâli: *dhamma-vinayô sâkhyâtô*), cette expression, qui se trouve dans un de nos textes, mais dans un seul, celui du Mahâvastu, la consacre à peine; car *Dharma-vinaya* se présente plutôt comme un composé de dépendance signifiant « la discipline de la loi (du Buddha) » que comme un composé d'association qui signifierait « la loi et la discipline. » La construction du mot, l'absence du duel en sanskrit, et même

[1] « La discipline de la loi, » ou « la loi et la discipline bien enseignées. »

le groupe tibétain *chos 'dul-va* (calqué, à la vérité, sur le sanskrit), semblent favoriser cette opinion, qu'une étude plus approfondie de ce terme important permettra peut-être de mieux établir. Si maintenant nous regardons au fond des choses, la distinction n'est pas plus facile à justifier : la prédication de Bénarès, dira-t-on, a servi à constituer le noyau de la société religieuse, elle dissipe des erreurs de morale et détermine la véritable ligne de conduite qu'il faut suivre; elle fait donc naturellement partie de la discipline (vinaya); mais elle renferme une doctrine, la théorie fondamentale de la douleur; elle fait donc partie intégrante de la loi (dharma, sûtra). On voit par cela même combien il est difficile de maintenir la distinction. La doctrine et la morale sont d'ailleurs tellement unies de leur nature, qu'à peine peut-on les séparer; l'une suppose nécessairement l'autre : la doctrine a sa conclusion dans la morale, comme la morale a son principe dans la doctrine. Au reste, dans le Bouddhisme, une considération essentielle prime toutes les autres, c'est celle de l'enseignement directement émané de Çâkyamuni, de la parole du Buddha. Tout ce que le Buddha a dit fait loi; la parole prononcée par lui et le récit des circonstances dans lesquelles il a parlé sont le sûtra, le dharma, la loi, quelque sujet qu'il ait traité[1]. Et à quoi tendaient d'ordinaire tous ses

[1] Il y a, surtout en pâli, beaucoup de sûtras faisant partie du canon, et qui sont des discours, non du Buddha, mais de ses disciples, supposés, cela va sans dire, les interprètes du maître.

enseignements, sinon à former, consolider une association religieuse? Aussi le Vinaya n'est-il pas autre chose, au fond, qu'une série de sûtras. Ne pouvons-nous donc pas conclure que le Vinaya seul existait à l'origine, et que le Dharma, plus tard appelé *Sûtra*, s'est fomré peu à peu aux dépens de ce recueil primitif, à mesure qu'on en détacha les textes qui paraissaient se rattacher moins directement à l'institution de l'ordre monastique et avoir un lien plus marqué avec la doctrine? En tout cas, une chose est certaine : le *sûtra* qui va nous occuper est un extrait du *Vinaya*.

Nous n'avons pas la prétention de trancher une question aussi difficile que celle de l'origine et du développement des écritures bouddhiques; nous pensons même que cela n'est pas actuellement possible. Mais il ne nous était pas permis de la passer sous silence, et nous avons cru devoir émettre quelques idées, que nous soumettons à l'appréciation des juges compétents.

TRADUCTION DES TEXTES.

Maintenant, pour qu'on puisse suivre plus facilement l'analyse et la discussion des textes, je vais en donner la traduction. J'aurais souhaité les traduire tous les quatre; mais il n'y faut pas songer. Je sacrifie le récit du Lalitavistara, qui a été déjà traduit et qu'on trouvera dans le livre de M. Foucaux (p. 391-394); je sacrifie même, avec plus de regrets, celui de Mahâvastu; mais il a tant de rapports avec

les autres textes indiens, qu'il me suffira de signaler les différences, et de traduire, au besoin, les fragments dignes d'attirer l'attention. Je retiens donc deux textes, dont je donnerai parallèlement la traduction, d'une part le Dharma-cakra tibétain du XXVI[e] volume du *Mdo*, de l'Abhiniṣkramaṇa-sûtra, du Dulva, et d'autre part, le Dharma-cakra-pravartanam pâli et tibétain. Pour le premier, j'indiquerai en note ou entre parenthèses les très-rares variantes qui s'y trouvent, et je mettrai également entre parenthèses, au bas de chaque section, le titre de l'ouvrage ou des ouvrages dont elle est tirée : ainsi Dharma-cakra signifie qu'un ou plusieurs paragraphes se trouvent dans le Dharma-cakra seulement; Dulva, Abhiniṣkramana-sûtra, qu'ils se trouvent dans ces deux ouvrages seulement; Dharma-cakra, Dulva, Abhiniṣkramaṇa-sûtra, qu'ils se trouvent à la fois dans les trois ouvrages. Pour le Dharma-cakra-pravartanam, je suis obligé d'indiquer les différences entre le pâli et le tibétain. Je le ferai, soit en notes, soit entre parenthèses, dans la traduction même, selon qu'il y aura avantage à adopter l'un ou l'autre mode. Je mets entre crochets [ ] ce qui se trouve dans le tibétain et non dans le pâli, entre astérisques * * ce qui se trouve dans le pâli et manque dans le tibétain. Toujours en vue de faciliter la lecture des traductions et celle des discussions qui suivent, je divise le sûtra en sections et en paragraphes, auxquels je donne quelques titres écrits en *italiques*. Rien de tout cela ne se trouve dans les

textes; mais les divisions sont tellement indiquées par la nature du sujet et par le mouvement même du style, qu'on peut bien prendre cette liberté.

Dharma cakra sûtra,
d'après le Kandjour, savoir :

1. Dulva, IV, fol. 64-67.
2. *M*do, XXVI, fol. 88-91 (Abhiniṣkramana-sûtra).
3. *M*do, XXVI, fol. 431-4 (Dharma-cakra-sûtra).

En langue de l'Inde : *Dharma-cakra-sûtra.*

En langue de Bod : *Chos-kyi 'khor-loi mdo.*

« Sûtra de la roue de la loi. »

Adoration à celui qui sait tout.

Voici ce que j'ai entendu dire une fois. Le bienheureux Buddha (Buddha Bhagavat) résidait à Bénarès (Vârâṇasî) dans le bois des gazelles (Mṛgadâva), à Ṛsivadana (Drang-srong-*s*mra-va),
(Dharma-cakra.)

Alors Bhagavat parla ainsi au groupe des cinq Bhixus :

Dharma-cakra-pravartana-sûtra.

1. D'après le texte pâli du Sanyutta-nikâya (section V, Sacca-sanyuttam, fol. bâ-bi, de la collection Bigandet).
2. D'après le texte tibétain du Kandjour (section *M*do, XXX, fol. 427-430).

En langue de l'Inde : *Dharma-cakra-pravartana-sûtra.*

En langue de Bod : *Chos-kyi 'khor lo rab-tu* b*skor-vai* m*do.*

« Sûtra de la mise en mouvement de la roue de la loi. »

Adoration respectueuse aux trois joyaux sublimes.

Voici ce que j'ai entendu dire] une fois. Bhagavat résidait dans [le pays de] Bénarès (Bârânasî), à Ṛsipatana (Isipatana), dans le bois [où errent] des gazelles (« l'héritage des gazelles » migadâya, d'après le pâli).

Alors Bhagavat s'adressant au groupe des cinq Bhixus, leur dit :

§ 1. *Les deux extrêmes et la voie du milieu.*

Bhixus, lorsqu'on est novice (rab-tu-byung-nas), il faut se garder de tomber dans les DEUX EXTRÊMES, de s'y accoutumer, d'y attacher du prix.

Quels sont ces deux extrêmes ?

D'une part, quiconque recherche la félicité qui consiste dans la poursuite des plaisirs (ou des désirs[1]) (et est) bas, pervers, vulgaire, sans noblesse (*ou* race), celui-là (tombe dans l'un de ces extrêmes); d'autre part, quiconque, s'appliquant à s'exténuer soi-même, et souffrant, n'est pas respectable, est voué à un régime nuisible (tombe dans l'autre extrême).

§ 1. *Les deux extrêmes et la voie du milieu.*

Bhixus, voici les DEUX EXTRÊMES auxquels un novice (pravrajita) ne doit pas se livrer (— d'après le tibétain : Bhixus et novices (rab-tu-byung-va-dag), voici les deux extrêmes auxquels il ne faut pas se livrer).

* Quels sont ces deux extrêmes ? *

D'une part, quiconque, au sein des désirs, s'attache au bien-être qui vient des désirs, *est* bas, grossier, vulgaire, sans considération, voué à un genre de vie nuisible (et tombe dans l'un des extrêmes); et d'autre part, quiconque s'applique à se tourmenter soi-même, souffre, (est) sans considération, voué à un genre de vie nuisible (et tombe dans l'autre extrême) (pâli).

D'après le tibétain : Ceux qui, dans ce monde, aspirent à la satisfaction des désirs et au bien-être, sont sans dignité (*ou* sans noblesse) et bas; ce sont des gens vulgaires, parce qu'ils s'adonnent à un genre

[1] Selon une variante : «Quiconque recherche l'aumône pour la satisfaction du désir. (Dulva.)

de vie nuisible (= sans utilité); (ils tombent dans un des extrêmes) : ceux qui tourmentent leurs corps et souffrent de privations, s'adonnent à un genre de vie nuisible par des pratiques qui ne sont pas louables; (ils tombent dans l'autre extrême), — ou encore, pour cette dernière partie : ceux qui s'adonnent à un genre de vie nuisible par les pratiques peu recommandables de tourments infligés à leur propre corps et de privations douloureuses (tombent dans l'autre extrême).

Pour vous, ne tombez pas dans ces deux extrêmes, attendu que la VOIE DU MILIEU (ou la VOIE MOYENNE), qui produit la vue, qui produit la connaissance, aboutit au calme absolu, à la connaissance supérieure (ou surnaturelle), à la Bôdhi parfaite, au Nirvâṇa.

Tels sont, Bhixus, ces deux extrêmes; il faut prendre garde d'y tomber (tibétain), *ou* si l'on évite d'y tomber (pâli), la VOIE MOYENNE, perçue à l'aide de la Bôdhi par le Tathâgata (*selon le tibétain:* proclamée par le Tathâgata, devenu un parfait Buddha), et qui produit l'œil (*ou* la vue), qui produit la connaissance, aboutit au calme absolu (= à la cessation), à la connaissance supérieure (ou surnaturelle), à la Bôdhi parfaite (selon le tibétain: à la compréhension parfaite), au Nirvâṇa.

Cette voie moyenne, quelle est-elle ? dira-t-on.

Et quelle est-elle, Bhixus, cette voie moyenne perçue par le Tathâgata au moyen de la Bôdhi, et qui, produisant l'œil, produisant la connaissance, aboutit au calme absolu, à la connaissance supérieure, à la Bôdhi parfaite, au Nirvâṇa ?

C'est la voie sublime à huit branches, savoir : la vue parfaite ; — le raisonnement parfait ; — la parole parfaite ; — la fin de l'œuvre parfaite ; — la vie parfaite ; — l'effort parfait ; — la mémoire parfaite ; — la contemplation parfaite.

C'est précisément la voie sublime à huit branches, telles que : la vue parfaite ; — le raisonnement parfait ; — la parole parfaite ; — la fin de l'œuvre parfaite ; — la vie parfaite ; — l'effort parfait ; — la mémoire parfaite ; — la contemplation (samâdhi) parfaite.

C'est là, Bhixus, la voie moyenne, perçue par le Tathâgata au moyen de la Bôdhi, et qui, produisant la vue, produisant la connaissance, aboutit au calme absolu, à la connaissance supérieure, à la Bôdhi parfaite, au Nirvâṇa.

(*Reprise du récit.*)

En vertu du système que Bhâgavat adopta pour instruire, par cette doctrine, le groupe des cinq Bhixus, il communiquait avant midi la parole de l'enseignement à deux des Bhixus de ce groupe, et en envoyait trois mendier en ville ; ils vivaient ensuite

tous les six de ce que ces trois avaient recueilli. Après midi, Bhagavat communiquait à trois des cinq Bhixus la parole de l'enseignement, et en envoyait deux mendier en ville; les cinq vivaient alors de ce que ces deux avaient recueilli. Le Tathâgata ne mange qu'avant midi.

(Dul-va, Abhiniṣkramaṇa-sûtra.)

§ II. *Énumération et définition des vérités.*

1. Voici donc, Bhixus, ce que c'est que la vérité sublime de la DOULEUR.

La naissance est douleur, la maladie est douleur, la mort est douleur *, le chagrin, la lamentation, la souffrance, la tristesse, l'affliction, tout cela est douleur *[1]; — l'union avec l'objet haï est douleur, la séparation d'avec l'objet aimé est douleur; — ne pas obtenir ce qu'on désire est douleur; — en somme les cinq agrégats de la perception, *voilà* la douleur,

[1] Phrase manquant dans la traduction tibétaine, quelquefois même supprimée dans les textes pâlis de la prédication de Bénarès, mais très-fréquemment répétée dans d'autres textes pâlis, sanskrits, tibétains.

2. Voici donc aussi, Bhixus, ce qu'est la sublime vérité de l'ORIGINE *de la douleur :*

C'est la soif de revenir à l'existence, c'est la joie unie à l'attachement (*ou* à la passion) qui se livre au plaisir à tout propos, c'est-à-dire, la soif des désirs, la soif de l'existence, la soif de l'agrandissement de l'existence [1].

3. Voici donc aussi, Bhixus, ce que c'est que la sublime vérité de la DESTRUCTION *de la douleur.*

C'est précisément la destruction de cette même soif par la suppression absolue des attachements; (c'est) le renoncement, le rejet complet, la délivrance, le détachement (par rapport à cette soif [2]).

4. Voici donc aussi, Bhixus, ce que c'est que la vérité sublime (appelée) la VOIE qui tend à la destruction de la douleur.

C'est précisément ce chemin à huit branches (*ou* sec-

[1] *D'après le tibétain :* c'est la soif d'exister, la passion du plaisir, l'ardeur à se livrer au plaisir en toute occasion, c'est-à-dire la soif des désirs, la soif de la transmigration, la soif de la privation de la transmigration (!).

[2] *D'après le tibétain :* c'est l'absence complète de désirs par rap-

tions), à savoir : la vue parfaite..... la contemplation parfaite.

§ II (III). *Évolution* (ou *Énumération*) *duodécimale des vérités.*

Ensuite Bhagavat parla ainsi au groupe des cinq Bhixus :

I.

1. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Voilà la sublime vérité de la DOULEUR. Quand je fus bien pénétré de cette idée selon la réalité (*ou* la règle), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la science naquit, le discernement naquit, le raisonnement naquit.

2. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Voilà l'ORIGINE de la douleur. Quand je fus bien pénétré de cette idée selon la règle, l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la science naquit, le discer-

§ III. *Évolution* (ou *Énumération*) *duodécimale des vérités.*

I.

1. Telle est la sublime vérité de la DOULEUR, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée (*ou* la haute sagesse) naquit, la science naquit, la vue (ou la lumière) naquit.

2. Mais aussi cette douleur, cette vérité sublime, IL FAUT LA CONNAÎTRE COMPLÉTEMENT, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), etc.

port à cette sorte de soif, la destruction, le..... (mot effacé), la transformation individuelle, la délivrance, la sécurité relativement à la délivrance.

nement naquit, le raisonnement naquit.

3. Voilà la DESTRUCTION de la douleur, etc.... (Cette abréviation est dans le texte même.)

3. * LA VOILÀ CONNUE COMPLÉTEMENT, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu exposer, l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit*. (Manque dans le tibétain).

2.

4. Voilà la VOIE qui mène à la destruction de la douleur. Quand je fus bien pénétré de cette idée selon la réalité, l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la science naquit, le discernement naquit, le raisonnement naquit.

4. Telle est la sublime vérité (dite) l'ORIGINE de la douleur, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit.

2.

5. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit: Après avoir bien connu la sublime vérité de la douleur, IL FAUT LA CONNAÎTRE COMPLÉTEMENT. Quand je fus bien pénétré de cette idée selon la réalité, l'œil...., le raisonnement naquit.

5. Et aussi cette origine de la douleur, qui est une vérité sublime, IL FAUT L'ABANDONNER, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu exposer, etc.....

6. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Après avoir bien connu la vérité sublime, l'origine de la douleur, IL FAUT L'ABANDONNER. Quand je fus bien pénétré de cette idée, selon la réalité, l'œil ...... le raisonnement naquit.

6. *LA VOILÀ ABANDONNÉE, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, en présence de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit *. (Manque dans le tibétain.)

3.

7. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Après avoir bien connu la sublime vérité de la destruction de la douleur, IL FAUT LA MANIFESTER. Quand je fus bien pénétré de cette idée, l'œil ..... le raisonnement naquit.

8. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Après avoir bien connu la sublime vérité, la voie qui mène à la destruction de la douleur, IL FAUT LA MÉDITER. Quand je fus bien pénétré de cette idée, selon la réalité, l'œil....., le raisonnement naquit.

7. Telle est la sublime vérité, la DESTRUCTION de la douleur, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit.

8. Mais encore, cette destruction de la douleur, cette vérité sublime, IL FAUT LA MANIFESTER, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), etc.

3.

9. Bhixus, au sujet de lois

9. *LA VOILÀ MANIFESTÉE,

qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Maintenant que cette vérité sublime de la douleur est bien connue, la VOILÀ COMPLÉTEMENT CONNUE. Quand je fus bien pénétré de cette idée, selon la réalité, l'œil....., le raisonnement naquit.

ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit*. (Manque dans le tibétain.)

4.

10. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Maintenant que cette vérité sublime, l'origine de la douleur est bien connue, LA VOILÀ ABANDONNÉE. Quand je fus bien pénétré de cette idée, selon la réalité, l'œil...., le raisonnement naquit.

10. Telle est la sublime vérité (appelée) la VOIE qui mène à la destruction de la douleur, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit.

11. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi, j'ai dit : Maintenant que cette vérité sublime de la destruction de la douleur est bien connue, LA VOILÀ MANIFESTÉE. Quand je fus bien pénétré de cette idée, selon la réalité, l'œil....., le raisonnement naquit.

11. Mais aussi cette voie qui mène à la destruction de la douleur, cette sublime vérité, IL FAUT LA MÉDITER, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer), etc.....

12. Bhixus, au sujet de lois qu'on n'avait point encore entendu (exposer) avant moi,

12. * LA VOILÀ MÉDITÉE, ai-je dit. A ces mots, Bhixus, relativement à des lois qu'on

j'ai dit : Maintenant que cette vérité sublime, la voie qui mène à la destruction de la douleur est bien connue, LA VOILÀ MÉDITÉE. Quand je fus bien pénétré de cette idée, selon la réalité, l'œil naquit... le raisonnement naquit.

§ III (IV). *Conséquences de l'évolution duodécimale.*

1. Bhixus, aussi longtemps que cette évolution duodécimale, qui fait ainsi tourner trois fois ces quatre vérités sublimes, n'avait pas fait naître (en moi) l'œil, la connaissance, la science, le discernement, le raisonnement, aussi longtemps je n'aspirais pas à être délivré de ce monde avec ses dieux, avec son Brahmâ et son démon, des hommes avec leurs ascètes (çramaṇas) et leurs brahmanes, (de cette agglomération) de dieux et d'hommes : la pensée du départ (*ou* de la sortie), du détachement, de la délivrance absolue, de l'affranchissement de l'erreur, ne pouvait abonder en moi. Bhixus, je n'avais pas cette conscience intime qui fait dire : Je suis un Buddha parfait, en possession de la Bô-

n'avait point encore entendu (exposer), l'œil naquit pour moi, la connaissance naquit, la connaissance avancée naquit, la science naquit, la vue naquit*. (Manque dans le tibétain.)

§ IV. *Conséquences de l'évolution duodécimale.*

1. Aussi longtemps, Bhixus, que je n'avais pas fait ainsi tourner trois fois ces quatre vérités sublimes sous douze faces, et que (par conséquent) la vue de la connaissance telle qu'elle est ne m'était pas parfaitement pure, pendant tout ce temps, Bhixus, je ne pouvais, dans ce monde, avec ses dieux, son Brahmâ, son Mâra (démon), en présence de ces créatures composées d'ascètes et de brahmanes, de dieux et d'hommes, me rendre ce témoignage : Je suis un parfait Buddha, arrivé à la Bôdhi complète, qui n'a rien au-dessus d'elle.

dhi complète, qui n'a rien au-dessus d'elle.

2. (Mais) Bhixus, à partir du moment où l'évolution duodécimale, qui fait tourner trois fois ces quatre vérités sublimes, fit naître en moi l'œil, la science, le discernement, le raisonnement, à partir de ce moment, la pensée d'être délivré de ce monde avec son cortége de dieux, avec Brahmâ et le démon, des hommes avec leurs ascètes et leurs brahmanes, (de cette agglomération) de dieux et d'hommes, la pensée de la sortie, du détachement, de la délivrance absolue, de l'affranchissement de l'erreur, abonda en moi. Bhixus, j'eus alors la conscience intime qui fait dire : Je suis un Buddha parfait, en possession de la Bôdhi complète, qui n'a rien au-dessus d'elle.

2. Mais, Bhixus, à partir du moment que je fis tourner trois fois sous douze aspects divers ces quatre vérités sublimes, en sorte que la vue de la connaissance telle qu'elle est devint parfaitement pure, alors, Bhixus, dans ce monde, avec ses dieux, son Brahmâ, son Mâra, en présence de ces créatures mêlées de çramanas et de Brahmanes, de dieux et d'hommes, je me rendis ce témoignage, que je suis un parfait Buddha, doué de la Bôdhi complète, qui n'a rien au-dessus d'elle. Aussi la connaissance, la vue (ou la vue de la connaissance, *d'après le tibétain, et peut-être même d'après le pâli*) est-elle née pour moi, ma délivrance est inébranlable ; je suis à ma dernière naissance ; je ne reviendrai pas à l'existence.

(Nota. Au lieu de « dieux et hommes, » il faudrait dire « rois et sujets, » d'après la traduction birmane, qui rend *dèva* par *samuti-nat*. La traduction tibétaine dit bien « rois, chefs des hommes, » mais seulement pour rendre le mot

pajâya « créature » : elle supprime aussi le mot Brahmanes, et cela dans les deux paragraphes. Le premier de ces paragraphes, d'un sens si clair et si net en lui-même, est inintelligible dans la traduction tibétaine; et au second, la fin diffère notablement du pâli; elle dit : Cette science m'est apparue, j'ai une délivrance comme il n'y en a pas eu auparavant; j'ai obtenu le Nirvâna, de manière à ne plus reprendre désormais aucune existence).

Ainsi parla Bhagavat; les cinq Bhixus, pleins de joie, se réjouirent du discours de Bhagavat [1].

§ IV (V). *Conversions et prodiges.*

1. A cet exposé de la loi, l'œil de la loi sans poussière et sans tache naquit pour l'Ayuṣmat Kauṇḍinya et pour quatre-vingt mille dieux bien préparés.

2. Puis Bhagavat adressa ces paroles à l'Ayuṣmat Kauṇḍinya : Kauṇḍinya, com-

§ V. *Conversions et prodiges.*

1. Pendant l'exposé de cette révélation, l'œil de la loi, sans poussière et sans tache, naquit pour l'Ayuṣmat Koṇḍanya (*ou* en tibétain, Kauṇḍinya). Dès qu'on possède la loi de l'origine, on possède la loi de la destruction.

2. Au moment même où Bhagavat venait de faire mouvoir la roue de la loi, les dieux

[1] Phrase qui ne se trouve pas dans tous les textes pâlis.

prends-tu bien la loi? — Très-bien, Bhagavat. — Kauṇḍinya, comprends-tu bien la loi? (la) comprends-tu bien? — Très-bien, oui, très-bien, Sugata.

Parce que l'Ayuṣmat Kauṇḍinya avait très-bien compris la loi, à cause de cela, le nom de Ajñâtâ (Kun-çes « qui connaît bien ») Kauṇḍinya lui demeura attaché.

de la terre firent entendre leur voix. [Bhagavat, dirent-ils, a fait mouvoir, à Bénarès (Bârânasî), à Ṛṣipatana (Isipatana), dans le Mṛgadâva (Migadâya), la roue de la loi [qui n'a rien au-dessus d'elle, et qui n'avait point encore tourné], cette roue que ni çramana, ni brahmane, ni dieu, ni Mâra, ni Brahmâ, ni personne au monde n'aurait pu mettre en mouvement.

La parole des dieux terrestres fut entendue par les dieux (de la région) des quatre grands rois qui la répétèrent: Bhagavat l'a fait mouvoir à Bénarès, à Ṛṣipatana, dans le Mṛgadâva, cette roue de la loi qui n'a rien au-dessus d'elle, et [qui n'avait point encore tourné], cette roue que ni çramana, ni brahmane, ni dieu, ni homme, ni personne au monde n'aurait pu mettre en mouvement.

La parole des dieux (de la région) des quatre grands rois fut entendue des dieux Trayaçtrinçat (Tâvatinsâ), — des dieux Yâmas, — des dieux Tuṣitâ (Tussitâ), — des dieux Nirmânaratayas (Nimmânarati), — des dieux Parinirmitavaçavartinas (Parinimmitava-

savatti), qui la répétèrent successivement (en ces termes): Bhagavat l'a mise en mouvement à Bénarès, à Ṛṣipatana, dans le Mṛgadâva, cette roue qui n'a rien au-dessus d'elle, [qui n'avait point encore tourné], et que ni çramana, ni brahmane, ni dieu, ni Mâra, ni Brahmâ, ni personne au monde n'aurait pu faire mouvoir.

3. « L'Ayuṣmat Kauṇḍinya a bien compris la loi! » A ces mots, les Yaxas qui sont à la surface de la terre élevèrent la voix : « Compagnons, Bhagavat, à Bénarès (Vârânaçî), à Ṛṣivadana, dans le bois des Gazelles, a fait tourner en trois fois sous douze faces diverses la roue de la loi qui renferme la loi : nul être au monde, ascète ou brahmane, ne l'avait encore fait tourner, tant soit peu, selon la loi, et c'est pour le bien d'un grand nombre d'êtres, par affection (*ou* compassion) pour le monde, en vue de l'avantage, de l'utilité, du bien des dieux et des hommes, qu'il l'a fait tourner: la tribu des dieux prend de l'accroissement, celle des Asuras décline. » Telle est la voix qui fut entendue.

3. A ces mots, en cet instant, en ce moment, à la minute, la voix pénétra jusqu'au monde de Brahmâ, et ce monde, avec ses dix mille éléments, trembla, trembla fortement, fut violemment secoué. Une clarté immense et merveilleuse apparut dans le monde, clarté qui dépassa la puissance divine des dieux (d'après le tibétain : la vigilance, l'étonnement, la lumière se manifestèrent dans les mondes).

[Cette manifestation ayant eu lieu dans les mondes, après que Brahmâ eut entendu exposer la loi (*ou mieux :* après avoir entendu Brahmâ exposer la loi), les dieux rentrèrent chacun dans leur demeure].

La voix des Yaxas de la surface de la terre fut entendue des Yaxas qui se promènent dans le ciel, puis successivement des dieux de la section des quatre grands rois, — des dieux Trayaçtrinçat, — des dieux Yâmas, — des dieux Tuṣitas, — des dieux Nirmânaratayas, — des dieux Paranirmitavaçavartinas. Et de ceux-ci, en cet instant, en ce moment, à la minute, oui, à cet instant, à ce moment, à la minute, à l'instant même, elle retentit dans les régions du monde de Brahmâ, et les dieux de la section de Brahmâ la répétèrent à leur tour : «Compagnons, Bhagavat, à Bénarès, à Ṛṣivadana, dans le bois des Gazelles, a fait tourner trois fois sous douze faces la roue de la loi qui renferme la loi; nul au monde, ascète ou brahmane, dieu ou démon, ou Brahmâ, ne l'avait fait tourner si peu que ce fût conformément à la loi; et c'est pour l'utilité d'un grand nombre d'êtres, par compassion pour le monde, en vue de l'utilité, de l'avantage, du bien des dieux et des hommes qu'il l'a fait tourner. Aussi la tribu

des dieux grandit-elle visiblement, tandis que celle des Asuras décroît complétement. » Telle fut la parole qui retentit.

4. Parce que Bhagavat avait fait tourner, à Bénarès, à Ṛsivadana, dans le bois des Gazelles, en trois fois sous douze aspects différents, la roue de la loi qui renferme la loi, à cause de cela, la dénomination de « mise en mouvement de la roue de la loi » (Dharma-cakra-pravartanam) resta attachée à cet exposé de la loi.

(Dulva, Abhiniskramana-sûtra, Dharma-cakra.)

Fin du Dharma-cakra-sûtra (Dharma-cakra).

4. Ensuite Bhagavat prononça cet *udâna* (éloge ou réflexion) :

Tu comprends bien, vraiment, Kauṇḍinya (Koṇḍañña). Tu comprends bien, vraiment, Kauṇḍinya !

(D'après le tibétain : C'est parce que tu comprends bien, Kauṇḍinya, c'est par ceux qui comprennent bien (que ces phénomènes ont été produits.)

A cause de cela, le nom de Ajñâtâ-Kauṇḍinya (Aññâta Koṇḍaññô) resta à l'Ayuṣmat Kauṇḍinya.

[Fin du Dharma-cakra-pravartana-sûtra.]

§ V (II). *Énumération et définition des vérités.*

Ensuite Bhagavat adressa une deuxième fois (litt. en deux fois) la parole au groupe de cinq Bhixus :

Bhixus, voici ce que sont les quatre vérités sublimes. — Lesquelles ?

Ce sont la vérité sublime de la douleur; — la vérité sublime de l'origine de la douleur; — de la destruction de la douleur; — de la voie qui tend à la destruction de la douleur.

1. Qu'est-ce que la sublime vérité de la DOULEUR ?

La naissance est douleur; — la vieillesse est douleur; — la maladie est douleur; — la mort est douleur; — la sépa-

ration d'avec l'objet aimé est douleur;—l'union avec l'objet haï est douleur; — ne pas obtenir ce qu'on désire est douleur; — en somme, les cinq agrégats de la perception sont douleur.

Pour la CONNAÎTRE PARFAITEMENT, il faut *méditer le chemin* sublime à huit branches.

2. Qu'est-ce que la vérité sublime de l'ORIGINE de la douleur?

C'est la soif de l'existence, accompagnée de la passion du plaisir, se livrant au plaisir en toute occasion.

Pour l'ABANDONNER, il faut *méditer le chemin* sublime à huit branches.

3. Qu'est-ce que la vérité sublime de la DESTRUCTION de la douleur?

C'est abandonner complétement cette soif de l'existence, accompagnée de la passion du plaisir, se livrant au plaisir en toute occasion; la rejeter (cette soif), l'éloigner, la faire disparaître; c'est retrancher les désirs [1], les supprimer (nirodha); être absorbé dans le calme, s'y éteindre.

Pour la MANIFESTER, cette (destruction), il faut *méditer la voie* sublime à huit branches.

4. Qu'est-ce que la vérité sublime (dite) la VOIE qui tend à la destruction de la douleur?

C'est le chemin sublime à huit branches, savoir : la vue parfaite; — le raisonnement parfait; — la parole parfaite; — la fin de l'œuvre parfaite; — la vie parfaite; — l'effort parfait; — la mémoire parfaite; — la contemplation parfaite.

Il faut le MÉDITER.

Pendant cette explication de la loi, l'esprit de l'Ayuṣmat Kauṇḍinya fut délivré du mal, en sorte que le mal n'eut plus prise sur lui.

(Dul-va, Abhiniṣkramaṇa-sûtra.)

[1] Peut-être vaut-il mieux traduire : c'est le retranchement des désirs; la suppression, l'apaisement complet (ou la cessation), l'extinction (de la soif).

Nous faisons suivre la traduction des neuf autres sûtras qui composent le *Dhammacakkappavattana vaggô* du *Sanyutta-nikâya*, plaçant en tête de chacun d'eux son numéro d'ordre et le titre qui lui est donné dans le résumé final (*udâna*).

2. *Paroles dites par le Tathâgata.*

I.

1. Telle est la vérité sublime de la DOULEUR, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus, au sujet des lois qui n'avaient point encore été entendues auparavant, l'œil naquit pour les Tathâgatas, la connaissance naquit, la sagesse profonde naquit, la science naquit, la lumière naquit pour eux[1].

2. Or, cette vérité sublime de la douleur, il FAUT LA CONNAÎTRE À FOND, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus, au sujet des lois..... (comme ci-dessus).

3. LA VOILÀ CONNUE À FOND, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus, etc...... la lumière naquit pour eux.

II.

4. Telle est la vérité sublime de la PRODUCTION de la douleur, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus, au sujet des lois..... la lumière naquit pour eux.

5. Or, cette production de la douleur, qui est une vérité sublime, IL FAUT L'ABANDONNER, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus..... la lumière naquit pour eux.

[1] Cette phrase doit être répétée douze fois : le texte lui-même l'abrége quatre fois aux propositions intermédiaires de chaque série, c'est-à-dire à celles que nous avons numérotées 2, 5, 8, 11. Nous abrégerons tout, l'ayant donnée intégralement dans la première proposition.

6. La voilà abandonnée, ont dit les Tathâgatas. Bhixus, à ces mots..... la lumière naquit pour eux.

III.

7. Telle est la vérité sublime appelée l'empêchement de la douleur, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus..... la lumière naquit pour eux.

8. Or, l'empêchement de la douleur, cette vérité sublime, il faut le manifester, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus..... la lumière naquit pour eux.

9. Le voilà manifesté, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus..... la lumière naquit pour eux.

IV.

10. Telle est la vérité sublime, appelée la voie qui tend à la destruction de la douleur, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus..... la lumière naquit pour eux.

11. Mais cette vérité sublime, la voie qui tend à l'empêchement de la douleur, il faut la méditer, ont dit les Tathâgatas. A ces mots, Bhixus...... la lumière naquit pour eux.

12. La voilà méditée, ont dit les Tathâgatas. A ces mots ..... la lumière naquit pour eux.

3. *Les agrégats* (Kandhâs-Skandhâs).

Voici, Bhixus, les quatre vérités sublimes.

Quelles sont ces quatre? La vérité sublime de la douleur; — de la production de la douleur; — de la destruction de la douleur; — de la voie qui tend à la destruction de la douleur.

Et qu'est-ce, Bhixus, que la vérité sublime de la *douleur?* Il faut dire que ce sont les cinq agrégats de la perception, savoir : l'agrégat de perception de la forme......, l'agrégat

de perception de l'analyse[1]. Voilà, Bhixus, ce qu'on appelle la vérité sublime de la douleur.

Et qu'est-ce, Bhixus, que la vérité sublime, la *production* de la douleur? — C'est cette soif de renaître, le plaisir, accompagné de passion, se jetant de tous côtés sur les jouissances, savoir : la soif des désirs, la soif de l'existence, la soif de l'agrandissement de l'existence. — Voilà, Bhixus, ce qu'on appelle la vérité sublime de la production de la douleur.

Et qu'est-ce, Bhixus, que la vérité sublime de l'*empêchement* de la douleur? — C'est l'empêchement de cette même soif par la suppression complète de la passion, l'abandon, le renoncement, la délivrance, la non-résidence (par rapport à cette soif). — Voilà, Bhixus, ce qu'on appelle la vérité sublime de l'empêchement de la douleur.

Et quelle est, Bhixus, cette vérité sublime, la *voie* qui tend à l'empêchement de la douleur? — C'est précisément la voie à huit branches, telles que la vue complète[2]..... la contemplation complète. — Voilà, Bhixus, ce qu'on appelle la vérité sublime, la voie qui tend à la destruction de la douleur.

Ce sont là, Bhixus, les quatre vérités sublimes. En conséquence, Bhixus, que l'on dise : telle est la *douleur,* et qu'on s'y applique étroitement (*yôgô karaṇîyô*)...... qu'on dise : telle est la *voie*, etc.... et qu'on s'y applique étroitement.

4. *Les soutiens* (Âyâtana).

Voici, Bhixus, les quatre vérités sublimes. — Quelles sont ces quatre? — La sublime vérité de la douleur, etc.

Et qu'est-ce, Bhixus, que la sublime vérité de la *douleur?* Il faudrait dire que ce sont les SIX ORGANES (*ou* SOUTIENS) DU MOI (*cha ajjhattikâni* (= Sk. *Adhyâtmikâni*) *âyâtanâni*). Quels

[1] Le texte lui-même abrége, ne donnant que le premier et le dernier terme de l'énumération. Nous en parlerons plus tard.

[2] Voir plus haut, p. 366.

sont ces six? — L'organe de l'œil...... l'organe de l'esprit (*manas*[1]). — Voilà, Bhixus, ce qu'on appelle douleur.

Quelle est, Bhixus, la sublime vérité de la *production* de la douleur?..... (Le reste de ce sûtra reproduit identiquement le précédent.)

5. *Exhortation à bien garder* (Dhâraṇâya).

Gardez bien, ô vous, Bhixus, les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées.

A ces mots, un des Bhixus dit à Bhagavat : Quant à moi, vénérable, je les garde bien, les quatre vérités sublimes enseignées par Bhagavat.

Comment, de quelle manière les gardes-tu bien, toi, Bhixu, les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées?

La DOULEUR, telle est, ô vénérable, la première vérité sublime enseignée par Bhagavat, et je la garde avec soin. — La PRODUCTION de la douleur, telle est, ô vénérable, la deuxième vérité, etc. — L'EMPÊCHEMENT de la douleur, telle est, ô vénérable, la troisième vérité, etc. — La VOIE qui tend à l'empêchement de la douleur, telle est, ô vénérable, la quatrième vérité sublime enseignée par Bhagavat, et que je garde avec soin. C'est ainsi, ô vénérable, que je garde avec soin les quatre vérités sublimes enseignées par Bhagavat.

Bien, bien! Bhixu, tu gardes avec soin les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées.

La DOULEUR, Bhixu, c'est bien la première vérité sublime que j'ai enseignée, tu la gardes avec soin, comme il faut. — La PRODUCTION de la douleur, Bhixu, etc. — L'EMPÊCHEMENT de la douleur, Bhixu, etc. — La VOIE qui tend à l'empêchement de la douleur, Bhixu, c'est bien la quatrième vérité sublime que j'ai enseignée; tu la gardes avec soin de cette façon. C'est ainsi, Bhixu, que tu gardes avec soin les quatre

[1] Énumération encore abrégée dans le texte et sur laquelle nous reviendrons.

vérités sublimes que j'ai enseignées. En conséquence, Bhixu, après avoir dit : telle est la douleur, il faut s'y appliquer étroitement..... Après avoir dit : telle est la voie qui tend à l'empêchement de la douleur, il faut s'y appliquer étroitement.

6. *Deuxième exhortation à bien retenir.*

Gardez bien, ô vous, Bhixus, les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées.

A ces mots, un des Bhixus parla ainsi à Bhagavat : Pour moi, ô vénérable, je garde avec soin les quatre vérités enseignées par Bhagavat.

Comment donc, et de quelle façon, gardes-tu, toi, Bhixu, les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées ?

La DOULEUR, ô vénérable, telle est la première vérité enseignée par Bhagavat; je la garde avec soin, et si quelqu'un, ô vénérable, soit Çramana, soit Brahmane, venait dire : « Ce n'est pas là la douleur, la première vérité sublime (celle) que le Çramana Gôtama a enseignée; et moi, après avoir réfuté (*ou* à l'encontre de [1]) cette première vérité sublime de la douleur, je ferai connaître une autre première vérité su-

[1] Le mot du texte est *paccakkhâya* (= pratyaxâya). *Pratyaxâya* serait le datif de *pratyaxam* « sous les yeux, en présence de; » mais ce mot exige un complément au génitif; or nous avons l'accusatif (*ariyasaccam paccakkhâya*). Je sais bien qu'on dit avec une construction accusative *Gôtamam dassanâya upakamissâmi* « j'irai pour voir (*dassanâya* au datif) Gotama; » mais cet accusatif est motivé par le verbe renfermé dans le substantif *dassanâya;* on ne pourrait pas expliquer aussi facilement l'accusatif construit avec *pratyaxâya.* — *Paccakkhâya* pourrait être le participe passé indéclinable du verbe *xi* « détruire, » augmenté des prépositions *prati+â*, ce qui donnerait la forme *pratyâxîya :* cette forme peut-elle être l'origine du pâli *paccakkhâya?* Je ne voudrais pas l'affirmer; je traduis cependant en me fondant sur cette identification; l'autre traduction « à l'encontre de » se réfère à *paccakkhâya* = *pratyaxâya* = *pratyaxam.*

blime de la douleur, » cette thèse ne serait pas admise (*nétam ṭhânam vijjati*).

La PRODUCTION de la douleur, ô vénérable, etc.

L'EMPÊCHEMENT de la douleur, ô vénérable, etc.

La VOIE qui tend à l'empêchement de la douleur, telle est, ô vénérable, la quatrième vérité sublime, enseignée par Bhagavat, et que je garde avec soin; et si quelqu'un, Çramana ou Brahmane, venait dire : « Ce n'est pas là, etc.... » cette thèse ne serait pas admise. — C'est ainsi que moi, ô vénérable, je garde avec soin les quatre vérités sublimes enseignées par Bhagavat.

Bien, bien, Bhixu! oui, tu gardes bien les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées. — La douleur, Bhixu, telle est la première vérité sublime que j'ai enseignée; tu la gardes telle qu'elle est; et si quelqu'un, Bhixu, soit Çramana, soit Brahmane, parlait ainsi: « Ce n'est pas là cette première vérité sublime de la douleur, que le Çramana Gôtama a enseignée; mais moi, après avoir réfuté cette première vérité sublime de la douleur, je ferai connaître une autre première vérité sublime de la douleur [1], » cette thèse ne serait pas admise. — La PRODUCTION de la douleur, Bhixu, etc.... — La DESTRUCTION de la douleur, Bhixu, etc. — La VOIE qui tend à la destruction de la douleur, Bhixu, telle est la quatrième vérité sublime que j'ai enseignée, et si quelqu'un, Çramana ou Brahmane, venait dire, etc..... cette thèse ne serait pas admise.

Garde bien ainsi, Bhixu, les quatre vérités sublimes que j'ai enseignées. En conséquence, Bhixu, après avoir dit: Telle

[1] Cette phrase, répétée plusieurs fois, et qui exprime la pensée même du sûtra, peut être prise dans deux sens différents; elle signifie, ou bien : Ce n'est pas là la vérité de la douleur enseignée par Bhagavat; ou bien : Cette vérité, enseignée par Bhagavat, n'est pas la vraie douleur. La première interprétation met en question la mémoire ou l'intelligence du disciple; la deuxième met en question la doctrine du maître. On attendrait plutôt le deuxième sens; mais il est probable que la phrase n'exprime que le premier.

est la douleur, il faut s'y appliquer étroitement..... Après avoir dit : Telle est la voie qui mène à la destruction de la douleur, il faut s'y appliquer étroitement.

7. *L'ignorance* (Avijjâ).

Le Bhixu, assis à distance respectueuse, dit à Bhagavat : L'IGNORANCE ! l'IGNORANCE (*avijjâ*) ! dit-on, voilà ce qui se répète, ô vénérable ! Qu'est-ce donc, ô vénérable ! que l'ignorance, et dans quelle mesure un homme peut-il être en proie à l'ignorance ?

— Lorsqu'on est dépourvu de connaissance (*aññânam*) au sujet de la douleur, de la production de la douleur, de l'empêchement de la douleur, de la voie qui tend à l'empêchement de la douleur, c'est là ce qui s'appelle IGNORANCE (*avijjâ*), et c'est dans cette mesure qu'un homme est en proie à l'ignorance. Par conséquent, Bhixu, après avoir dit : Telle est la douleur, il faut s'y appliquer étroitement..... Après avoir dit : Telle est la voie qui tend à l'extinction de la douleur, il faut s'y appliquer étroitement.

8. *La science* (Vijjâ).

Ensuite un des Bhixus se rendit au lieu où était Bhagavat ; arrivé près de Bhagavat, il le salua, puis s'assit à une certaine distance. Une fois assis à une certaine distance, le Bhixu adressa ces paroles à Bhagavat : « La SCIENCE ! la SCIENCE (*vijjâ*) ! dit-on, voilà, ô vénérable ! ce qu'on entend répéter. » En quoi consiste-t-elle, cette science, ô vénérable ! et jusqu'à quel degré peut-on dire qu'un homme est doué de science ?

— Bhixu, la connaissance (*ñânam*), relativement à la douleur, à la production de la douleur, à l'empêchement de la douleur, à la voie qui tend à la suppression de la douleur, cette connaissance, Bhixu, est ce qu'on appelle SCIENCE, et c'est dans cette mesure qu'un homme est dit doué de science. En conséquence, après avoir dit : Telle est la douleur, qu'on s'y applique étroitement..... Après avoir dit : Telle est la

voie qui tend à la suppression de la douleur, qu'on s'y applique étroitement.

9. *Les clartés* (Sankâsanâ).

Ceci, ai-je dit, est la sublime vérité de la *douleur*. Voilà, Bhixus, ce que j'ai fait connaître : il y a là, ai-je ajouté, des beautés (*vaṇṇâ*) sans mesure, des ornements (*vyanjanâ*) sans mesure, des CLARTÉS (*sankâsanâ*) sans mesure. Voilà ce que c'est que la sublime vérité de la douleur.

Ceci, ai-je dit, est la *production* de la douleur, etc.

Ceci, ai-je dit, est l'*empêchement* de la douleur, etc.

Ceci, ai-je dit, est la sublime vérité, la *voie* qui tend à l'empêchement de la douleur. Voilà, Bhixus, ce que j'ai fait connaître. Il y a là, ai-je ajouté, des beautés sans mesure, des ornements sans mesure, des CLARTÉS sans mesure. Telle est la sublime vérité, appelée la voie qui tend à l'empêchement de la douleur.

En conséquence, Bhixus, après avoir dit : Ceci est la douleur, qu'on s'y applique étroitement ;... après avoir dit : Ceci est la voie qui tend à la suppression de la douleur, qu'on s'y applique étroitement.

10. *La réalité* (Tathena).

Ces quatre (paroles), Bhixus, sont CONFORMES À LA RÉALITÉ (*tathâni*), elles ne sont pas contraires à la réalité (*avitathâni*), elles ne sont pas autres (que la réalité) (*anañathâni*).

Quelles sont ces quatre *paroles?*

Ceci, ai-je dit, Bhixus, est la douleur. Cette parole est conforme à la réalité, elle n'est pas contraire à la réalité, elle n'est pas autre *que la réalité*.

Ceci, ai-je dit, est la production de la douleur..... Ceci est la suppression de la douleur..... Ceci, ai-je dit, est la voie qui tend à la suppression de la douleur : cette parole est conforme à la réalité, elle n'est pas contraire à la réalité, elle n'est pas autre *que la réalité*.

Ainsi, Bhixus, ces quatre *paroles* sont conformes à la réa-

lité, elles ne lui sont pas contraires; elles ne sont pas autres que la réalité. — En conséquence, Bhixus, après avoir dit : Ceci est la douleur, qu'on s'y applique étroitement; ...... après avoir dit : Ceci est la voie qui tend à la destruction de la douleur, qu'on s'y applique étroitement.

Deuxième chapitre *intitulé :* « Mise en mouvement de la roue de la loi. » — Résumé de ce chapitre : Deux discours prononcés par le Tathâgata, — les agrégats (*kandhâ*) et les soutiens (*âyâtanâni*). — Deux exhortations à bien retenir; — l'ignorance, la science; — les clartés; — la réalité [1].

ANALYSE ET DISCUSSION DES TEXTES.

Étudions maintenant ces divers textes : notre examen portera essentiellement sur le premier sûtra pâli et sur les textes tibétains et sanskrits qui lui correspondent, car les autres sûtras pâlis ne se composent guère que de répétitions ou de paroles élogieuses sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister longuement. Les remarques de quelque importance auxquelles ils pourraient donner lieu trouveront naturellement place dans l'étude des diverses parties du sûtra principal sur lequel doit se concentrer notre attention.

Je distingue, dans le sûtra que j'appelle la *Prédication de Bénarès*, trois parties : 1° les caractéris-

[1] Tous ces textes pâlis et tibétains, augmentés du « sûtra (tibétain) des quatre vérités, » traduit plus loin, ont été publiés dans les *Textes tirés du Kandjour* (autographiés), dont ils forment la dixième livraison : on y a ajouté l'extrait du Lalitavistara sanskrit et tibétain; le récit du Mahâvastu est le seul qui ne s'y trouve pas; les textes pâlis sont en caractères birmans. Il s'est glissé malheureusement un certain nombre de fautes dans ce cahier de 48 pages in-8°.

tiques du sûtra; 2° le discours lui-même; 3° les circonstances accessoires. Je les passerai successivement en revue.

CARACTÉRISTIQUES.

Par *caractéristiques* j'entends les formules initiale et finale qui s'ajoutent à tout sûtra; ce que j'ai à dire à ce sujet est bref, mais non sans importance.

Et d'abord la phrase *evam mé sutam* « voilà ce que j'ai entendu, » qui est la caractéristique initiale des sûtras, manque dans le texte pâli. Est-ce un oubli du copiste? Est-ce une omission volontaire? Nous ne saurions le dire, n'ayant qu'un manuscrit à notre disposition; mais il est étrange qu'on trouve dans un exemplaire d'un sûtra de cette importance cet oubli d'une règle qui passe pour essentielle; il est vrai qu'on omet très-souvent cette phrase dans les textes pâlis, mais par abréviation et seulement dans les petits sûtras qui continuent un chapitre; on se borne alors à la mettre en tête du premier; c'est ce qu'on aurait attendu dans le cas actuel, et c'est ce qui n'existe pas.

La formule finale d'approbation qui termine invariablement chaque sûtra prête aussi, dans l'espèce, à une observation; d'abord elle n'existe pas partout; elle manque dans les textes tibétains purs, et même dans quelques textes pâlis [1]; mais, là même où elle se trouve, il arrive qu'elle n'est pas ce qu'elle devrait

[1] Toutefois, sur quatre, un seul ne la donne pas, c'est un exemplaire du *Mahâvaggô* du Vinaya.

être, le dernier mot du texte, puisque tout un récit des prodiges vient à la suite; peut-être pourrait-on voir dans ce fait la preuve que ce sûtra est réellement extrait d'un récit plus étendu. Notons cependant que, par une exception remarquable, le Mahâvastu, se conformant à la règle, mais non aux exigences du sujet, au lieu de placer l'approbation à la suite des paroles du Buddha (ce qui était sa place plus naturelle, sinon officielle), l'a rejetée tout à la fin du sûtra, après le récit des prodiges.

Les noms du lieu de la scène, qui entrent toujours dans la formule initiale d'un sûtra, présentent ici deux variantes. La première, et la moins importante, est celle du pâli *migadâya* «héritage des gazelles,» au lieu de *mṛgadâva* «bois des gazelles.» *Mṛgadâva* se rencontre exclusivement dans les textes sanskrits, *Migadâya* dans les textes pâlis, qui cependant connaissent, je le crois, les deux formes, mais emploient surtout *Migadâya*. Le Dh. c. pr.[1] tibétain dit: «Le bois où errent (rgyu-va) les gazelles,» ce qui paraît répondre, non pas à *Migadâya* du pâli, mais à *Mṛgadâva* des textes sanskrits; le Mahâvastu porte bien *Mṛgadâva;* mais plus d'une fois on croit lire *Mṛgadâya*. On s'explique sans peine la substitution d'un de ces mots à l'autre par l'analogie de nature et quelquefois de forme des lettres *ya* et *va*, le sens s'y prêtant d'ailleurs aisément[2].

[1] Pour abréger, je représente le texte pâli par les initiales Dh. c. pr. — Les initiales Dh. c. désignent le texte tibétain pur.

[2] Mṛgadâva, dit le Lalitavistara, a été ainsi appelé parce que

Est-ce par une confusion de ce genre qu'il faut aussi expliquer la variante du nom de Ṛṣipatana (en pâli Isipatana). Ce mot célèbre, très-fidèlement rendu dans le Dh. c. pr. tibétain, comme il l'est dans le Lalitavistara, par drang-srong-lhung-va, est représenté dans les textes tibétains purs par drang-srong SMRA-VA. Ainsi à *LHUNG-va* « chute » (patana), se substitue *smra-va* « parole, » qui semble répondre à un sanskrit *vacana* « paroles, » mais est effectivement la traduction de *vadana* « bouche, visage, » d'où « parole ; » car le Mahâvastu porte constamment *Ṛṣivadana*[1]. Cette lecture reparaît ailleurs; ainsi, parmi les cent récits de l'Avadâna-çataka, deux ont Bénarès pour théâtre : le nom y est, à la vérité, écrit *Ṛṣipatana* dans l'unique manuscrit sanskrit que nous connaissons, mais la traduction tibétaine porte Drang-srong-smra-va. D'où vient que la leçon pâlie, repoussée par les autres textes, reparaît dans le Lalitavistara? Si l'on se reporte à l'explication donnée dans cet ouvrage (p. 21) du nom *Ṛṣipatana*, on voit bien qu'il y est question d'une *voix*, mais non de

les gazelles y habitent sans crainte : *abhayadattâ : prativasanti* (édit. de la Bib. ind. p. 20). Un commentaire du texte pâli, qui se trouve dans le *Paritta*, et que je ne connais que depuis peu, ne donne pas une autre explication de *migadâya*, et reproduit les termes du Lalitavistara dans l'expression *abhayadânavasena*.

[1] Dans le cours du récit; car précisément dans la formule initiale on lit *Ṛpattanê*, mot informe, doublement fautif par l'omission de *ṣi* et la réduplication de *t*, mais qui paraît reproduire l'autre leçon. Je parle d'après le manuscrit 94 de la collection Burnouf, le seul que j'aie consulté; il en existe un autre, n° 91 de la même collection, que je n'ai pas eu le temps d'examiner.

celle des Riṣis. Du reste, rien n'empêche d'admettre que la tradition ait varié selon les temps et selon les lieux, surtout selon les écoles. On peut supposer aussi l'influence de la prononciation, qui a pu faire changer *Ṛṣivadana* en *Ṛṣipatana*, par le renforcement de *v* en *p*, et de *d* en *t*. Il est donc possible que les modifications naturelles de la prononciation et les variations de la tradition aient agi les unes sur les autres ou les unes avec les autres, pour amener le changement, soit de *Ṛṣivadana* en *Ṛṣipatana*, soit de *Ṛṣipatana* en *Ṛṣivadana*, mais plutôt le premier que le second. La rivalité des écoles peut avoir eu une part dans ces variétés de lecture; mais je ne la crois pas prépondérante, car nous voyons deux écoles bien distinctes adopter la même leçon[1].

LE DISCOURS DU BUDDHA.

Nous passons maintenant à la partie la plus intéressante, la plus importante, celle qui constitue le

[1] Le commentaire du Paritta, cité tout à l'heure, représente les Pratyeka-buddhas et les Ṛṣis comme affluant à Bénarès pour y entendre la loi; et cette donnée, sans concorder avec celle du Lalitavistara, aboutit au même résultat quant à la lecture et à l'explication du nom de *Ṛṣipatana*. C'est ce qui résulte de ces phrases : *Ettha hi uppatanupapannâ sabbannû* (?) *isayo patanti dhammacakkappavattanattham nisîdanti... Âkâsena âgantvâ paccekabuddhâ isayo pettha ôsidanavasena patanti... Iminâ isinam patanupapannavasena tam Isipatananti vuccati.* — Ces indications sembleraient même justifier la lecture *pattanam* (proprement « ville »), considérée comme fautive, mais qui se rencontre assez souvent au lieu de *patana* dans le nom qui nous occupe, car ce mot *patana* ne paraît pas avoir une existence distincte.

sûtra lui-même, les paroles attribuées au Buddha, son discours, — en un mot, sa prédication. Ce discours se divise en trois parties : 1° la théorie des deux extrêmes et de la voie moyenne; 2° la théorie des quatre vérités (l'énumération et la définition de ces vérités); 3° la théorie de l'évolution duodécimale, à laquelle on peut en ajouter une quatrième, qui est l'éloge et l'exposé des effets de cette doctrine. Dans les groupes pâli-tibétain, sanskrit-tibétain, sanskrit pur, ces diverses parties forment un seul et même discours; mais dans le groupe tibétain pur, elles constituent autant de discours parfaitement distincts, isolés les uns des autres, et de plus disposés dans un ordre différent; car il y a une interversion des deux dernières parties, c'est-à-dire que l'évolution duodécimale (3°) vient au second rang et précède l'énumération et la définition des vérités (2°) reléguée au troisième. Nous aurons à apprécier cette diversité, qui est ce qu'il y a de plus saillant dans les différences de nos textes; mais pour le moment, nous nous renfermerons dans l'examen spécial de chaque partie.

§ 1. LES DEUX EXTRÊMES ET LA VOIE DU MILIEU.

Il y a deux extrêmes dont il faut se garder : les plaisirs qui dégradent, — les privations volontaires et les mortifications qui épuisent. Entre ces deux excès s'ouvre une voie moyenne, que le Buddha n'explique pas (elle a été la principale cause des schismes bouddhiques), mais qui se divise en huit branches ou

sections, dont il donne les noms. Pour faire comprendre ce qu'est cette voie mystérieuse, il se contente de définir le plaisir d'une part, les privations de l'autre, et de caractériser l'homme qui se livre, soit à l'un, soit à l'autre de ces extrêmes.

Le premier extrême, ou plaisir, c'est le *kâma* « désir, » — et le *sukha* « bien-être, » qui résulte ou semble devoir résulter du désir satisfait : c'est ce qu'expriment les mots *kamêsu kamasukhallikânuyogô*. Cette phrase, identique dans tous les textes, pâli et sanskrits, renferme un élément (*llika*) dont je ne puis tirer parti. Dans le Dh. c. pr. tibétain, nous trouvons tout simplement v*dé-va* « bien-être » pour la traduction de *sukha*(*llika*), mais dans le Lalitavistara, v*sod-sñôms* « aumône. » Les textes tibétains purs se divisent sur le mot ; le Dul-va a v*sod-sñôms* comme le Lalitavistara, et l'Abhiniṣkramaṇa-sûtra v*sod-nams* ; mais v*sod-nams* signifie ordinairement « mérite religieux, » sens évidemment inacceptable. On voit qu'il y a ici une difficulté assez sérieuse ; les textes tibétains qui emploient v*sod-sñoms* ont en vue un Bhixu qui amasserait des aumônes par gourmandise. Celui qui introduit v*sod-sñoms* ne peut le prendre que dans le sens de v*de-va* « bien-être, » expression du Dh. c. pr. tibétain. C'est à ce sens que nous devons nous tenir; mais nous n'obtenons pas par là l'explication des syllabes *llika* qui se trouvent en sanskrit comme en pâli. Le mot *sukha* aurait-il un dérivé *sukhallika*? J'avais pensé à diverses corrections, entre autres à celle-ci : *sukhamatallika* « le plus grand des bien-être? »

Mais, en présence de l'unanimité des textes, je renonce à tout essai de correction, et je suis obligé de croire à l'existence d'un mot *sukhallika*, dérivé de *sukha* et n'en différant guère par le sens, sinon peut-être pour lui donner une acception défavorable. J'appelle sur ce point les lumières des indianistes.

Le deuxième extrême est ainsi défini : *attakilamathânuyogo* (pâli) ou *âtmakâyaklamathânuyôgô* (sanskrit) « celui qui n'est occupé qu'à se fatiguer soi-même (ou à fatiguer son propre corps). » Je n'insiste pas sur une phrase aussi claire, non plus que sur le mot *dukhô* « souffrant, souffreteux, » qui l'accompagne, et que le Dh. c. pr. tibétain explique en y ajoutant un commentaire presque indispensable « souffrant par l'effet des privations [1]. » Je ferai cependant une remarque, c'est que ce mot présente une sorte d'équivoque, car c'est aussi le nom de la douleur métaphysique. Or la douleur qu'on s'inflige volontairement est bien différente de cette douleur de l'existence que le Buddha s'est donné pour mission de supprimer. Mais je ne m'arrête pas davantage à cette petite difficulté, et je passe immédiatement aux expressions qui caractérisent les hommes adonnés aux deux extrêmes.

Ces expressions, beaucoup plus abondantes pour l'homme de plaisir que pour l'homme voué aux mortifications (au moins dans les textes pâli et tibé-

[1] Le commentaire du Paritta dit : « Apportant la douleur par des meurtrissures volontaires, telles que de s'entourer (?) d'épines, etc. » *Kaṇṭakâpassayâdîbhi attamâraṇehi dukkhâvaho.*

tain, — les textes sanskrits sont moins prodigues et font un partage plus égal), renferment toutes l'idée de vulgarité, de grossièreté, d'avilissement social; ce sont, par exemple, *hîna* « bas, » *grâmya* « villageois, rustre, vilain (opposé à gentil, *ârya*); » *pârthagjanika*[1] « simple particulier, homme ordinaire, » qui répond assez au mot grec ἰδιώτης et au terme « idiot » que nous en avons tiré, avec cette différence que « idiot » exprime pour nous le défaut d'intelligence, tandis que pour les Bouddhistes *pârthagjanikô* exprime l'absence de moralité, de sentiments élevés. Ces expressions se résument toutes dans le mot *anârya* (non ârya) « mal élevé, qui n'est pas distingué, qui n'est pas noble, non gentil, » et que les textes tibétains traduisent d'une façon assez embarrassée. Ainsi le Dh. c. pr. ne le rend pas dans la première phrase, où il s'agit de l'homme de plaisir; le texte purement tibétain ne le rend pas non plus, ou ne le représente que par un équivalent incertain. Dans la seconde phrase, relative aux mortifications, ils le rendent, mais le Dh. c. pr. par *bsńags-par-bya-va' ma yin-pa* « qui n'est pas recommandable, » et les textes tibétains par *'phags-pa ma yin-pa* « non élevé » (*'phags-pa* est la traduction ordinaire de *ârya*). Mais il y a plus, les textes sanskrits eux-mêmes semblent avoir été mal à l'aise avec ce terme éminemment sanskrit. Ainsi, dans la deuxième phrase, le Lalitavistara le supprime, et dans la première il est d'accord avec

[1] Pour ce mot, voyez Burnouf, *Lotus de la bonne loi*, p. 848 et s. (App. XIX), et Koeppen, *Die Religion des Buddhâ*, p. 397.

le Mahâvastu pour lui substituer *nâlamâryô*, qui se résout sans doute en *na-alam-ârya* « non suffisamment relevé; » mais ce terme est rendu dans la traduction tibétaine du Lalitavistara par *'phags-pa la mi mkho-va* « qui n'est pas prévenant pour les gens vénérables, » selon M. Foucaux; j'aimerais mieux traduire : « qui n'est pas agréable ou approprié aux gens bien élevés, » ou mieux, « qui n'est pas à la hauteur de l'élévation morale, qui n'est pas uni à ce qui est élevé[1]. » On voit que le terme *anâryô* n'est pas exempt de difficulté; il est le contraire de *ârya*[2], terme assez étendu, qui semble désigner, en général, toute espèce d'élévation, de supériorité, morale d'abord, sociale ensuite[3].

J'aurais à peine besoin de rappeler le mot *anartha-sanhitô* « uni à l'inutilité, à la nuisance; » je crois cependant devoir remarquer qu'il est appliqué éga-

[1] Le Dictionnaire tibétain-sanskrit rend *mkho-va* par *upayukta*.

[2] Pour ce mot important, voyez Köppen, p. 396. M. Max Müller le traduit par « elect. » (*Buddhaghosha's parables*), et Fausböll par « nobilis, » v. 22 du Dhammapadam et *passim*.

[3] Voici les équivalents que le commentaire du Paritta donne à ces différents termes : *Hîno* = *lâmako*, mot que je ne puis identifier — *Gammo* (sk. *grâmya*) = *gâmavâsînam sannako* (ou *santako*) « qui hante les villageois. » — *Pothujjaniko* (sk. *pârthagjanika*) = *puthajjanandhabâlajanena âcitto* (ou *âvitto?*) « connu ou recherché des gens simples (des aveugles?) et des sots; » je ne suis pas bien sûr du mot *andha* (il devrait y avoir un *á* long); mais il est évident que, selon le commentaire, *pṛthagjana* « les gens simples, » mot de notre texte, et *bâlajana* « les ignorants, les hommes dépourvus de sens, » sont synonymes. — *Anariyo* = *na ariyo na visuddho na uttama na ariyânam santako* « qui n'est pas distingué, qui n'est pas pur, qui n'est pas supérieur, qui ne hante pas les gens distingués. »

lement à ceux qui tombent dans les deux extrêmes. Excepté les textes purement tibétains qui, du reste, peuvent l'appliquer à l'un et à l'autre, bien que ne le citant qu'une fois, tous le répètent deux fois; tous aussi, à l'exception du Dh. c. pr. le rendent par une expression qui signifie « nuisible. » *Anartha* a en effet le sens de « dommage, » comme en latin *inutilis* celui de « nuisible. » Il est à remarquer que le *Mahâvastu* emploie la première fois (en parlant du voluptueux) l'expression *nârthasanhitô* « non appliqué à ce qui est utile, » et la deuxième (en parlant du bourreau de lui-même) *anarthasanhitô* « voué à ce qui est nuisible. » Les jouissances ne sont pas utiles; les mortifications sont nuisibles; mais le fond de la pensée est que tout ce qui n'élève pas dégrade [1].

Sur la voie moyenne, la voie à huit branches, qualifiée *ârya* « noble, sublime, élevé, » (les deux extrêmes étant *anârya* « bas, ignoble, ») je n'ai rien à dire en ce moment; mais comment ne pas parler de la cause et des conséquences assignées par nos textes à cette voie sublime? La cause, c'est la Bôdhi; mais sur ce point les textes purement tibétains gardent un silence complet. Le texte pâli l'énonce en disant, à l'aide d'un terme intraduisible : « la voie du milieu a été comprise à fond, en Buddha (abhisambuddhâ) par le Tathâgata [2], » et la traduction

[1] Le commentaire dit : *na atthasanhito* et *sukhâvahakâraṇaṃ anissito* « ne se dirigeant pas vers la cause qui apporte le bien, etc. »

[2] Cette phrase est la seule où se rencontre ce titre célèbre de *Tathâgata*, de sorte que les textes tibétains purs étant privés de cette

tibétaine, commentant et ajoutant, dit : « La voie du milieu a été proclamée par le Tathâgata, devenu un parfait Buddha. » Le Mahâvastu ne diffère pas beaucoup du pâli; mais il ajoute un autre complément : « La voie moyenne, (qui fait marcher) dans la sublime discipline de la loi, a été comprise à fond en Buddha par Tathâgata [1]. » Ces déclarations unissent donc la Bôdhi à l'intelligence de la voie moyenne; cette intelligence procède de la Bôdhi, et se confond presque avec elle; on en peut dire presque autant des conséquences de la voie moyenne ou des récompenses qu'elle entraîne.

Ces récompenses consistent en ceci : on obtient « l'œil et la connaissance » (caxu-jñâna); on arrive au « calme parfait » (upaçamâya), à la « connaissance surnaturelle » (abhijñâya), à la « Bôdhi parfaite » (sambodhayê), au Nirvâna (Nirvâṇâya). Telle est l'énumération du texte pâli, reproduite dans les textes tibétains purs. Il y aurait beaucoup à dire sur les termes qui la composent, surtout les quatre derniers. Présentent-ils une gradation? ou sont-ils des équivalents? Ils paraissent désigner les faces diverses sous lesquelles on peut envisager une seule et même chose, la condition de Buddha. Il est à re-

phrase, le terme Tathâgata n'y figurerait pas s'il ne paraissait dans le petit récit qui sépare les deux premières parties du discours, et n'en peut guère être détaché.

[1] *Tathâgatêna âryasmin dharma-vinayê madhyamâ pratipadâ anusambuddhâ.* Je rends *Dharmavinaya* par « discipline de la loi; » on devrait peut-être traduire « la discipline et la loi. » Cette expression mériterait une étude spéciale. (Voy. plus haut, p. 359.)

marquer que le terme *sambôdhayê* « la Bôdhi parfaite, » représenté dans les textes tibétains par *rdzogs-par byang-chub*, qui en est la traduction ordinaire, est rendu dans le Dh. c. pr. tibétain par *khong-du chud-pa* « τὸ perfecte intus capere, » expression qui, du reste, se présente assez fréquemment comme équivalente de l'autre, et qu'on pourrait croire être plus ancienne. Notons aussi que la Bôdhi, présentée comme la cause ou l'équivalent de la connaissance de la voie du milieu par le terme *abhisambuddhâ*, cité plus haut, est ici donnée comme un des termes auxquels cette voie aboutit; cela prouve combien ces termes, si soigneusement distingués les uns des autres, se rapportent tous à une même idée principale, dont ils expriment, soit une subdivision, soit une forme particulière[1].

Le Mahâvastu reproduit à peu près l'énumération pâlie; seulement il remplace *abhijñâya* « connaissance surnaturelle » par quatre expressions qui n'en sont certes pas les équivalents rigoureux : *nirvêdâya*[2] « l'humilité, » *virâgâya* « l'absence de pas-

[1] Voici l'explication de ces quatre termes, donnée par le commentaire : *Upasamâya* = *kilesupasamatthâya* « en vue de l'apaisement (ou de la cessation) du kleça. » — *Abhiññâya* = *catunnam saccânam abhijânana* (sic) *tthâya*, « en vue de la connaissance (surnaturelle) des quatre vérités. » — *Sambodhayâ* = *tesam yeva sambujjhanatthâya*, « en vue de l'intelligence de ces mêmes quatre vérités » (il faut remarquer ici le mot *sambujjhana*, qui suppose un sanskrit *sambudhyana*). — *Nibbânâya* = *nibbânassa saccakiriyâya* « pour la manifestation du Nirvâna. » — Ces équivalents n'ont pas une très-grande importance; mais il est juste d'en tenir compte.

[2] Écrit différemment; mais nous ne pouvons discuter la leçon.

sion, » *nirôdhâya* « la destruction, » et un mot dont la lecture est douteuse, et qui me paraît être *çrâmaṇyâyê*[1] (au datif) « la qualité de çramaṇa. » Cette phrase est citée trois fois, et à la première, au lieu de *upaçama* « calme parfait, » qui reparaît à la seconde, on trouve *brahmacarya* « la pureté. » Le Lalitavistara qui, pour le deuxième extrême, emploie une phrase toute nouvelle[2], tandis que le Mahâvastu n'en ajoute aucune, reproduit d'ailleurs, en parlant du premier extrême et de la voie moyenne, l'énumération du Mahâvastu, mais non pas sous une forme identique; il conserve le terme *abhijñâya* « connaissance surnaturelle » que l'autre rejette, et fait absolument disparaître *upaçama*, à demi éliminé par le Mahâvastu, et auquel il substitue constamment *brahmacarya*. Ainsi, en rapprochant le Lalitavistara du texte pâli, on trouve que les mots *brahmacarya*, *nirvêda*, *virâga*, *nirôdha*, sont les substituts de *upaçama*, d'où l'on peut conclure qu'ils en sont les équivalents; ce qu'il serait fort aisé de soutenir en invoquant la suite de nos textes, où nous verrons *virâga* et *upaçama* désigner ou qualifier *nirôdha*, le nom de la troisième vérité, qui leur est ici associé ou substitué.

De ce que nous venons de dire, on pourrait in-

[1] Il faut lire *çrâmaṇyâya*, datif de *çrâmaṇyam*. Le mot *çâmaṇyam* ou *çâmaññam* « condition d'ascète » existe en pâli, et il y a un *çâmañña-phala-suttam* « sûtra sur les avantages de la condition d'ascète, » traduit par Burnouf (*Lotus de la bonne loi*, Appendice II, p. 449 et s.).

[2] « Dans cette vie, il souffre, dit-il en parlant de l'homme voué aux mortifications, et dans l'autre, la souffrance mûrit pour lui. » Cette phrase n'a pas d'équivalent dans les autres textes.

duire que le Lalitavistara a corrigé, et même bien corrigé le Mahâvastu; mais il y a entre ces textes trop de dissemblances pour qu'on puisse s'arrêter à une telle conclusion. Les textes, nous aurons souvent l'occasion de l'établir, sont indépendants les uns des autres, mais tous dérivent d'une même tradition, qui a laissé sur chacun d'eux son ineffaçable empreinte, et leur donne une physionomie générale commune. L'étude des parties subséquentes de nos textes confirmera ce résultat de l'examen de cette première partie.

Nous en avons fini avec la première partie de la prédication de Bénarès; nous avons vu en quoi consistent les deux extrêmes, la voie du milieu, les conséquences attachées à celle-ci et à ceux-là. Si nous suivions les textes pâli et sanskrit, nous n'aurions qu'à passer à la deuxième partie du discours; mais ici les textes tibétains nous arrêtent; ils nous donnent à entendre qu'il fallut plus d'un jour et plus d'une allocution pour faire entrer cette incomparable théorie dans l'esprit des cinq disciples[1], habitués à voir dans l'exténuation volontaire d'eux-mêmes l'exercice de la plus haute moralité. L'enseignement dut donc se prolonger, et pendant tout le temps

[1] On sait que la prédication de Bénarès n'eut que cinq auditeurs, les cinq ascètes qui, après s'être livrés pendant six ans au jeûne et à d'autres mortifications pénibles, sur le mont Gaya, en compagnie de Çâkyamuni, le quittèrent avec indignation, le traitant de gourmand et de voluptueux, lorsqu'il renonça à ce triste régime, et se remit à prendre de la nourriture. Devenu Buddha, c'est à eux les premiers qu'il annonça sa doctrine.

qu'il dura, le maître, tandis qu'il endoctrinait deux des disciples, envoyait chaque matin les trois autres mendier en ville le repas de midi, auquel tous les six prenaient part. Dans l'après-midi, il continuait d'instruire trois disciples, et envoyait les deux autres chercher en ville le repas du soir, auquel les cinq disciples seuls participaient, le Buddha, nous pouvons ajouter les Bhixus, ne mangeant plus après midi; car nous voyons ici Çâkyamuni appliquer seul la règle qui est devenue celle de l'ordre qu'il a fondé. Ainsi, cela est d'ailleurs évident, les disciples n'étaient pas encore des Bhixus; cependant le texte leur donne cette qualification. Vraie, si on la prend dans l'acception générale « mendiants, » elle est fausse si elle désigne les membres de l'ordre fondé par Çâkya; car au moment où nous sommes, l'ordre n'existait pas encore. Aussi, le discours, bien qu'adressé à des Bhixus, ce que les auditeurs ne sont pas encore, est déclaré applicable aux « aspirants [1], » c'est-à-dire à ceux qui sont précisément dans la condition actuelle des cinq disciples. En effet, les textes disent, en des termes à peu près identiques : « Bhixus, un aspirant (*pravrajita*) doit se garder de ces deux extrêmes. » Seul le Dh. c. pr. tibétain, s'éloignant visiblement du texte pâli, dit : Bhixus et aspirants, évitez ces deux extrêmes. » Quelle que puisse être

[1] J'appelle ainsi ceux que désigne le mot *pravrajita*, que M. Max Müller rend par « anchorite » (*Buddhaghosha's parables; Dhammapadam*, v. 184); ce sont ceux qui ont déjà renoncé au monde, mais qui n'ont pas encore été admis dans la société religieuse.

la cause de cette divergence, on voit que les textes réunissent à dessein le terme *pravrajita*, qui fait allusion à la situation actuelle des cinq, et le terme *Bhixu*, qui fait allusion à leur situation prochaine; et (pour généraliser) ils comprennent ensemble les deux états par lesquels doit passer l'*ârya*, l'homme qui atteint la perfection, — à savoir l'état de préparation et l'état d'achèvement. La proximité de ces deux états, si voisins surtout dans la personne des auditeurs de ce discours, fait passer sur le petit anachronisme qui résulte de l'emploi du mot *Bhixu*, et qui d'ailleurs n'est pas de nature à exciter les scrupules des Bouddhistes.

Passons maintenant à la théorie des vérités.

II. THÉORIE DES QUATRE VÉRITÉS.

Cette théorie, subalternisée et rejetée au troisième rang dans les textes tibétains purs, mais retenue au deuxième par les textes pâli et sanskrit, est en réalité la partie vitale du discours. Nous allons l'étudier en suivant les divisions naturelles du sujet lui-même, indiquées par la succession des quatre vérités.

1. Douleur.

La première vérité est la douleur. En quoi consiste-t-elle? Sur ce point, les textes sont unanimes. La douleur, c'est la naissance, la vieillesse, la maladie, la mort; — c'est l'union avec l'objet haï, la séparation d'avec l'objet aimé; — c'est la déception dans

les espérances. Jusqu'ici, rien de particulier, rien qu'on ne puisse retrouver dans le Brahmanisme[1]; mais à la fin, le Bouddhisme se caractérise; il nous donne l'expression définitive, complète, adéquate de la douleur dans ce résumé : en somme, la douleur, ce sont les cinq agrégats de la perception (*pancappâdânakkhandhâ*). Cette conclusion appartient-elle à la rédaction primitive du sûtra? N'aurait-elle pas été ajoutée après coup? La manière dont cette déclaration est introduite dans le texte semble le donner à penser; il est vrai que le Mahâvastu fait précéder ce résumé de l'énumération des agrégats, disant : « La forme est douleur, la sensation est douleur, etc. » Mais cette énumération, comme le résumé qui la termine, peut être une adjonction postérieure. Toutefois, si l'adjonction existe, elle ne peut être que fort ancienne; sa présence dans tous les textes sans exception le prouve suffisamment.

Les cinq skandhas sont donc le dernier mot de la douleur; bien plus, ils en sont le mot unique: elle se résume tout entière en eux, si nous en croyons le 3e sûtra pâli (voyez plus haut, p. 382). Il reproduit, en effet, la théorie des quatre vérités, exactement dans les mêmes termes que le premier, sauf, pour la première, la douleur, qu'il fait résider tout entière et uniquement dans les cinq *upâdânakkhandhâ*, sans prendre même la peine de les énumérer, tant ils sont connus, et les désignant seule-

[1] Comparez Manu, VI, 62, 63.

ment par le premier et le dernier. Ce sont : la forme (rûpa) ; la sensation (vêdanâ) ; la conscience (sanjñâ) ; la synthèse, ou le raisonnement, l'imagination (sanskâra) ; l'analyse ou la distinction (vijñâna). On pense bien que nous ne pouvons disserter ici sur les célèbres skandhas : disons seulement qu'ils représentent les éléments de la personnalité. M. Childers, dans sa traduction du *Khuddâka-pâṭha*, les appelle : « The five elements of Being. » Ce n'est pas tout encore. Le 4e sûtra (voy. plus haut, p. 383) reproduit exactement le 3e, si ce n'est que, dans la description de la douleur, il substitue aux cinq skandhas « les six siéges des qualités sensibles, les six soutiens du moi, » ou, comme traduit M. Childers, « les six organes des sens » (*cha ajjhâttikâni âyâtanâni*), qui constituent le cinquième des douze Nidâna, et comprennent l'œil (caxu), l'oreille (çrôtram), le nez (ghrâṇam), la langue (jihvâ), le corps (kâya), l'esprit (manas). Je n'insiste pas sur ce sujet, qui appartient à la métaphysique, et je termine cet exposé en rappelant que dans l'énumération qui ouvre le *Khuddâka-pâṭha* nous trouvons ceci : Quelles sont les quatre choses? — Les quatre vérités. — Quelles sont les cinq choses? — Les cinq éléments de la personnalité. — Quelles sont les six choses? — Les six organes des sens[1], — et en faisant remarquer que, par cette direction donnée à la définition de la douleur, notre texte en place la cause, l'essence, dans

[1] Childers, *Khuddâka-pâṭha*, p. 2. Extrait du *Journal asiatique* de Londres.

la constitution même de l'être humain, dans les éléments de son individualité. C'est par là que la métaphysique bouddhique se précipite dans la doctrine du Nirvâṇa-néant, et la porte lui est ouverte dans la prédication même de Bénarès; mais cette porte était-elle ouverte dès l'origine? Nous le demandons encore sans vouloir prendre sur nous de répondre.

2. Origine,

Cette douleur, d'où vient-elle? Nos textes paraissent non pas lui assigner une double origine, mais distinguer dans ce qui en est l'origine deux choses : 1° la soif de renaître, c'est-à-dire de recommencer indéfiniment l'existence que la mort semble suspendre; 2° le penchant inconsidéré à goûter actuellement le plaisir. La seconde dérive de la première, et les textes tibétains, en particulier, paraissent exprimer cette dépendance par une construction grammaticale qui fait dépendre du mot «soif» tout le reste de la phrase. Ainsi, la *soif* est la source de la douleur, et cette *soif* n'est autre chose que le désir ardent de jouir, l'aspiration immodérée à l'existence : c'est ce que le pâli exprime en ajoutant ces trois termes, qui ne se retrouvent pas ailleurs, et sont un véritable commentaire : «la soif des désirs, — la soif de l'existence, — la soif d'agrandir l'existence» (kâma-bhava-vibhava tahṇâ). Les deux mots *bhava* et *vibhava* ont donné lieu, dans la traduction tibétaine, à une singulière méprise. Après avoir rendu *bhava* par *'khor-va* «l'existence, le cercle (de la transmi-

gration, du *sansâra*), » on a traduit *vi-bhava*, en prenant *vi-* dans le sens privatif qu'il a souvent, par *'khor-va dan-bral-va* « privation, absence de transmigration, » ce qui est un non-sens. Il est aisé de voir que *vibhava* n'est point ici le contraire, le privatif, de *bhava;* il en est plutôt l'augmentatif, c'est-à-dire que *vi* doit avoir le sens de « élargissement, dilatation, » qui lui convient très-bien; en sorte que *vibhava* ne peut désigner que « l'extension de l'existence, une existence plus large, plus vaste. »

3. Destruction ou suppression.

Étant donnée l'origine de la douleur, la suppression consiste à faire disparaître cette origine. Aussi nos textes s'accordent-ils pour nous dire que la troisième vérité n'est autre que la suppression de cette soif, qui constitue la deuxième, et même le Lalitavistara en prend occasion pour compléter sa définition, en ajoutant au mot *soif* les épithètes de « procréatrice » (janikâ) et « poursuivant le succès » (nivartikâ). Quant au Dh. c. pr. il s'attache au nom de la troisième vérité *nirôdha*, pour y ajouter une épithète d'abord, et ensuite plusieurs synonymes. L'épithète est *asésa-virâgô* « absolument dépouillé de passion, » expression que le Lalitavistara décompose en *açeṣô virâgô*, faisant peut-être de *virâgô* « absence de passion » un substantif qui serait l'équivalent de *nirôdha* et comme un autre nom de la troisième vérité; et de fait, nous avons déjà vu, dans la première partie du discours, le terme *virâga*, substantif,

associé comme équivalent à *nirôdha*. Le Mahâvastu opère la même séparation, et d'une manière plus sensible, par l'emploi d'un nouveau terme qui n'appartient qu'à lui, mais très-expressif, *açêṣa-xayô* « destruction complète, » à moins qu'on ne veuille en faire une épithète de *nirôdha*, et traduire *açêṣaxayô virâgô nirôdha* par « la suppression exempte de passion et entièrement destructive, etc. » Ce qui paraît ressortir le plus clairement de toutes ces diversités, c'est que le terme *nirôdha* n'est qu'un mot choisi entre plusieurs pour dénommer la troisième vérité. En effet, les termes ne manquent pas pour la désigner, et, à l'exception du Lalitavistara, qui est, sur ce point, d'une sobriété exemplaire, nos textes abondent en synonymes de *nirôdha*.

Le pâli nous donne les termes « abandon » (câgô, = Sk. tyâga), — « rejet » (patinissaggô = Sk. pratinissarga), — « délivrance » (mutti = Sk. mukti), — « absence d'attachement » (anâlayo). Le terme *patinissaggô*, dont le sens paraît pourtant bien clair, est traduit en tibétain d'une façon assez inattendue par *so-sor*-bs*gyur-va*. *So-sor* répond très-bien à *prati;* mais comment adapter bs*gyur-va* « changer » à *nissarga* « émission, rejet, expulsion en dehors? » L'idée de « changement, » exprimée par le mot tibétain, se comprend fort bien, seulement elle doit répondre à quelque expression autre que celle du texte actuel. Mais c'est surtout le mot *anâlayô* qui va nous fournir un exemple curieux, sinon de variété de lecture, au moins de diversité d'interprétation. Le tibétain

en donne en effet une traduction qui est une paraphrase et un commentaire : *grol-va la jum-pa méd-pa* « qui est sans inquiétude au sujet de la délivrance » (le mot *grol-va* = *mutti* précède immédiatement dans l'énumération). Il est évident que le traducteur tibétain a pensé au sens de « être abattu, désespéré[1], » que possède la racine *lî*, augmentée de *â*; mais *âlaya* signifie aussi « demeure, » et *lî* a le sens de « s'appliquer » (se adjungere, inhærere, adhærere). Le mot *âlaya* se trouve dans le Dhammapada (v. 411) dans cette phrase : *yassâlayâ na vijjanti*, que Fausböll rend par : « cui studia non reperiuntur, » et Max Müller par : « he who has no interests[2]; » d'après le commentaire cité par Fausböll, le mot *âlaya*, dans ce passage, est l'équivalent de *taṇhâ* « la soif » (tattha âlayâti taṇhâ). Je pense que dans notre texte *anâlayo* signifie, non pas précisément « l'absence de soif, » mais l'absence d'attachement pour la soif, ou pour l'existence, dont on ne se fait pas une demeure, une habitude. Il est manifeste que le tibétain donne une interprétation tout à fait différente.

Le Mahâvastu ne donne pas les termes *mukti* et *anâlaya*, mais il reproduit *tyâga* et *pratinissarga*, entre lesquels il intercale un synonyme nouveau *prahâṇa* « abandon, » mot assez curieux, dont l'introduction dans cette partie du discours est une sorte d'anticipation sur l'évolution duodécimale, et que nous aurons à rappeler plus tard.

[1] « Tabescere, animo linqui » (Westergaard, *Radices linguæ sanskritæ*). — [2] *Buddhaghosha's parables*, Introduction.

En regard des quatre termes (*câgô*, *patinissaggô*, *matti*, *anâlayô*), que le pâli ajoute au mot *nirôdha*, les textes purement tibétains en ajoutent six : *spangs-pa* « abandonner » (traduction de *prahâṇa*); — *bor-va* « rejeter; » — *bsal-va* « éloigner, purifier; » — *zad-pa* « faire disparaître; » — *ñé-var-ji-va* « être calme » (traduction de *upaçama*); — *nub-pa* « s'enfoncer, disparaître. » Tout ce qu'on pourrait faire pour identifier chacun de ces termes à quelqu'un de ceux du texte pâli, n'aboutirait jamais qu'à des résultats incertains; nous ne le tenterons pas. Nous ferons seulement remarquer, 1° que, en général, dans tous les textes, les différents termes employés reviennent tous à une même idée fondamentale, la disparition, la destruction de la soif; 2° que le mot *ñé-var-ji-va* (qui pourrait être considéré comme un équivalent de la traduction tibétaine de *anâlayô* dans le Dh. c. pr.) est ce même mot *upaçama* que le Lalitavistara, dans la définition des deux extrêmes, semble remplacer par plusieurs termes, au nombre desquels se trouve *nirôdha*, le nom de la troisième vérité, ce qui établit entre ces deux expressions la commune signification de « cessation, arrêt. » La troisième vérité consiste, en effet, dans l'apaisement complet, la cessation, la suppression de la soif, c'est-à-dire de l'attachement à l'existence.

4. La voie.

Que dire maintenant de la quatrième et dernière vérité? La théorie des quatre vérités n'est venue que

pour expliquer la *voie moyenne*, proclamée dans la première partie du discours. Les trois vérités passent successivement devant nos yeux; nous arrivons à la quatrième vérité, qui est précisément cette *voie moyenne*, autour de laquelle tout le discours semble pivoter, et nous n'en savons pas davantage. Nous apprenons, ce que nous savons déjà, qu'elle se subdivise en huit sections; mais nous ne voyons pas mieux en quoi elle consiste exactement: pour la pénétrer, il faudrait avoir l'explication de ces huit sections. Notre texte ne nous la fournit pas, et par cela même nous sommes dispensé d'aborder ce sujet, qui d'ailleurs serait trop spécial et trop étendu. Renfermons-nous donc dans quelques remarques simples et générales. Le mot *voie*, qui désigne habituellement la quatrième vérité, est en effet donné comme son nom spécial : la quatrième vérité s'appelle «voie à huit branches,» *aṭṭhangikô maggô* (en pâli). Cependant, lorsqu'on énumère les quatre vérités, lorsqu'on l'oppose aux deux extrêmes, elle n'est jamais appelée que *pratipad* ou *paṭipadâ*. Burnouf n'a peut-être pas suffisamment fait sentir la différence qui existe entre les deux termes[1], et surtout je ne pense pas que *patipadâ* puisse être considéré comme une division du *maggô*. Ce sont deux noms d'une même chose envisagée à des points de vue différents. Ne pourrait-on pas dire que *paṭipadâ* désigne la marche[2], la tendance, l'action, l'effort

[1] *Lotus de la bonne loi*, p. 520 (Appendice V).

[2] Burnouf lui-même incline vers cette explication, *loc. cit.*

de l'homme, tandis que *maggô* désigne la voie qu'il suit, le chemin, l'instrument dont il se sert, le lieu où son action s'exerce? Ce qui est certain, c'est que le mot *maggô* est toujours accompagné de l'épithète *aṭṭhangikô* « à huit branches, » et *patipadâ*, soit de *majjhimâ* « moyen, » soit de *dukkhanirodhagâminî* « tendant à l'extinction de la douleur. » On voit que cette dernière expression enveloppe à peu près les quatre vérités; il n'y manque que le nom de la deuxième (samudaya), qu'il serait aisé d'ajouter. Cette expression synthétique fait saisir le lien des vérités entre elles, lien rendu sensible d'ailleurs par leur succession et leur dépendance mutuelle. De la douleur on passe à l'origine, de l'origine à la destruction, de la destruction à la voie; mais si l'on prend la voie pour point de départ, on passe de la voie à la destruction, de la destruction à l'origine, de l'origine à la douleur. Burnouf a suffisamment insisté sur cette énumération ascendante et descendante (*anulôma-pratilôma*) qui rappelle celle des quatre castes et des douze Nidâna dont nous parlerons tout à l'heure. D'après la manière dont la question était posée dans nos textes, la voie ou la quatrième vérité étant le point de départ, c'est par elle qu'il aurait fallu commencer pour finir par la douleur; mais on comprend que l'exposé de la théorie ait exigé l'ordre inverse suivi par ces mêmes textes.

Avant de quitter ce sujet, je veux faire une remarque qui me paraît importante. La douleur, à laquelle nos textes assignent pour cause « la soif »

(*taḳṇâ*), se trouve être par le fait le douzième terme d'une série de causes et d'effets, dépendant les uns des autres, dont le dernier est la vieillesse, la maladie, la mort, comptés parmi les éléments de la douleur, et la douleur elle-même, qui entre dans l'expression complète de ce dernier terme[1], tandis que le premier est « l'ignorance » (avidyâ). Cette énumération célèbre est connue sous le nom de *Nidâna*. Or, parmi les termes intermédiaires dont elle se compose, il en est plusieurs qui ont été cités précédemment; le deuxième (sanskâra), le troisième (vijñânam), le septième (vêdana), font partie de ces cinq skandhas, qui sont, disent nos textes, la douleur elle-même; bien plus, l'upâdâna, qui résume en lui les cinq skandhâs appelés pancupâdânakkhandhâ, est le neuvième terme du Nidâna, dont le cinquième est le nom de ces six organes des sens (ṣaḍâyâtana), qui, eux aussi, nous dit le quatrième sûtra pâli, sont la douleur tout entière; la « soif » (tṛṣṇâ), cette cause de la douleur d'après nos textes, est le huitième terme de cette énumération, qui a pour dixième terme *bhava* « l'existence, » l'objet que poursuit la « soif, » d'après nos textes. Le onzième terme est *jâti* « la naissance, » le premier élément de la douleur. Deux termes seulement du Nidâna ne se sont point présentés à nous dans l'étude que

[1] Ce douzième terme est dans le Triglotte bouddhique (fol. 15 *a*), *Jarâmaraṇam çôka: paridêvo du: kham daurmanasyam upâyâsa* : ce sont précisément les mots qui commencent la définition de la douleur dans nos textes. Ils sont d'ailleurs très-souvent cités.

nous avons faite, le quatrième (nâmarûpam) « le nom et la forme, » et le sixième (sparça) « le toucher, » et encore serait-il facile de les identifier avec quelqu'une des expressions citées plus haut [1]. Ainsi l'énumération duodécimale du Nidâna ne nous présente guère que des équivalents, soit de la douleur elle-même, soit de la cause de la douleur. Tout cet ensemble peut donc bien être considéré comme identique, soit à la douleur, soit à la cause de la douleur. Le Mahâvaggô du Vinaya pâli le dit positivement dans l'exposé du Nidâna qui ouvre ce livre, et qui précède de quelques feuilles seulement la prédication de Bénarès. Car, après avoir achevé l'énumération, il conclut ainsi : *Evam êtassa kêvalassa dukkhakkhandhassa samudayô hôti* « Telle est la production de cet agrégat de la douleur tout entier. » Et ensuite, voulant démontrer que, pour supprimer le dernier terme, il faut supprimer le premier, ce qui entraîne la suppression successive des suivants, il applique à ce premier élément, en les sous-entendant pour les autres, les expressions mêmes que nos textes appliquent à la troisième vérité, au nirôdha, et il dit : *Avijjâya tvêva asêsavirâganirôdhâ sankhâranirôdhô*....... « de l'extinction de l'ignorance (*avidyâ*) obtenue par la suppression complète et absolue de la passion, vient l'extinction du *sânskara*, etc. » Il résulte de ces textes que l'ignorance (avidyâ) est

[1] *Nâmarûpam* renferme le nom du premier skandha « la forme » (rûpa). *Sparça* « le toucher » tient de bien près à *kâya* « le corps, » organe du toucher, et le cinquième des six *âyâtana*.

assimilée de la manière la plus complète à la douleur ou à la cause de la douleur, et cela dans un texte qui renferme la prédication même de Bénarès.

Or, le septième et le huitième sûtra du *Dh. c. pp. vaggô* pâli traitent de l'*avijjâ* (= Sk. *avidyâ*) « l'ignorance, » et de la *vijjâ* (= Sk. *vidyâ*) « science, » qui en est l'opposé. *Avijjâ* « l'ignorance, » disent-ils, c'est le « défaut de connaissance » (ajñânam), quand il s'agit des vérités; de même que *vijjâ* « la science, » c'est « la connaissance, » quand il s'agit de ces mêmes vérités. *Avijjâ* a-t-il bien ici le même sens que dans l'énumération duodécimale du Nidâna? Le rapport étroit qui existe entre l'ignorance (métaphysique) et la douleur, entre la science (métaphysique) et la suppression de la douleur, est-il suffisamment indiqué dans cette définition? Je ne le pense pas. Je sais bien que pour les Hindous, savoir c'est pouvoir; que d'après leurs idées, la science suprême donne un pouvoir illimité, de même que l'ignorance condamne à l'impuissance; et quoique la science appliquée à la vérité absolue ait nécessairement un caractère absolu, il me semble qu'il y a entre l'*avijjâ* et la *vijjâ* définies comme nous venons de le voir, et l'*avidyâ* du Nidâna, une différence à laquelle, du reste, les Bouddhistes ne font peut-être pas grande attention, à cause de l'habitude qu'ils ont de faire rentrer les idées les unes dans les autres, et dont nos textes nous fournissent de nombreux exemples.

Nous avons passé en revue les quatre vérités; nous avons discuté un certain nombre de termes,

parmi lesquels on distingue les noms des vérités accompagnés d'expressions qui sont, ou des équivalents, ou des explicatifs. Malgré l'importance spéciale de quelques-uns de ces termes, les noms des vérités nous apparaissent comme fixés; nos textes ne semblent admettre à cet égard aucune variation. D'où vient donc que nous trouvons dans le Dhammapadam une liste des vérités formée de noms sensiblement différents? Nous lisons, en effet, au vers 191 :

Dukkham, dukkhasamuppâdam, dukkhassa atikammam
Ariyan caṭṭhangikam maggam dukkhupasamagâminam.

Ne parlons pas de la première vérité, dont le nom est partout le même; mais pour la deuxième, nous avons *samutpâda*, au lieu de *samudaya*. Pour la troisième, le changement est plus considérable : nous avons *dukkhassa atikammam* « l'action d'avoir dépassé la douleur [1]. » Pour la quatrième vérité, il ne reste qu'un seul nom, *maggô*, avec son épithète habituelle; *patipadâ* est supprimé, seulement l'épithète complexe qui l'accompagne subsiste, mais avec une variante, la substitution de *upasama* à *nirôdha*; *upasama* se trouve ainsi le remplaçant de *nirôdha*, puisque l'expression de nos textes est *dukkhanirô-*

[1] Il est à remarquer que cette expression semble presque avoir donné naissance au mot *mya ṅan las-hdas-pa*, par lequel les Tibétains rendent le mot *nirvâṇa*; la seule différence est que *mya ṅan* rend ordinairement *çôka* « chagrin » et non *dukkha* « douleur; » malgré cela *dukkha-atikammam* pourrait presque passer pour un équivalent, un commentaire de *Nirvâṇa*.

dhagâminî, à laquelle le Dhammapada substitue *dukkhupasamagâminî*. Or, nous avons déjà vu dans les textes tibétains l'expression *ñe-var-ji-va*, traduction de *upaçama*, accompagner le nom de la troisième vérité, et cette même expression remplacée dans le Lalitavistara par plusieurs termes, au nombre desquels se trouvait *nirôdha*. L'équivalence de ces termes se trouve ainsi plusieurs fois constatée; toutefois la substitution de ces équivalents aux expressions officielles dans une nomenclature des vérités ne laisse pas que de surprendre. Au lieu d'être de simples synonymes, les termes employés par le Dhammapada ne seraient-ils pas des termes employés antérieurement à ceux de nos textes, ou plutôt des termes particuliers à une certaine école? J'avoue que cette conclusion ne pourrait être admise sans preuves bien solides; car nos textes, dont quelques-uns au moins doivent être antérieurs au Dhammapada, réfléchissent sans aucun doute la tradition la plus ancienne, et leur unanimité dépose en faveur des expressions universellement admises. Néanmoins, à eux quatre, ils ne représentent d'une manière certaine que quatre écoles. Qui sait si le vers 191 du Dhammapada n'en représenterait pas une cinquième? Je ne voudrais pas l'affirmer, et il importe d'être très-réservé sur cette grave question; dans tous les cas, il faut noter la divergence que présente un texte aussi important que le Dhammapadam, aussi ancien surtout, moins peut-être par sa forme actuelle que par les éléments dont il est composé.

III. ÉVOLUTION DUODÉCIMALE DES VÉRITÉS.

Après avoir dénombré et caractérisé les vérités, le Dh. c. pr. les reprend une à une, pour faire connaître les opérations intellectuelles qui s'y appliquent. Cette partie, que les textes tibétains font ressortir par la place qu'ils lui assignent, porte le nom de *triparivartam dvâdaçâkâram* « la triple révolution sous douze faces. » On verra plus tard la nature de cette arithmétique; étudions d'abord le côté psychologique.

Le premier acte intellectuel que requiert la possession des vérités, c'est l'affirmation de leur existence, de leur réalité. Cette affirmation, le Dh. c. pr. pâli l'exprime de la façon la plus simple, à l'aide du mot *iti;* mais les textes tibétains, suivis en cela par le Mahâvastu et le Lalitavistara, la renforcent par l'expression *yôniço manasikârât* « en la fixant correctement dans l'esprit. » L'expression *yôniço* a exercé les indianistes [1]; comme elle est dérivée de *yôni* « lieu d'origine, matrice, » je traduis : « conformément au type original, primordial, à la réalité. » Les textes tibétains la rendent par *ts'ul* [2] *bjin* « selon la morale, ou selon la règle; » ce qui semble être une traduction par à peu près. On a droit de s'étonner que

[1] Voyez la note de M. Max Müller, *Buddhaghosha's parables*, Introduction, art. 326 du Dhammapadam.

[2] *Ts'ul*, renforcé par *khrims*, exprime la moralité, et traduit *çîla;* ce mot désigne la règle, ce qui est en vertu d'une règle, ce qui doit être, le droit.

l'expression *yonisô manasikârât*, forte et expressive, très-opportune d'ailleurs dans le passage qui nous occupe, manque au texte pâli, car elle se rencontre très-fréquemment dans les textes du Bouddhisme méridional. Non content de cette expression, le Lalitavistara en ajoute une autre, *bahulîkârât*, qui indique l'intensité ou le redoublement de l'effort, mais que les autres textes ne donnent pas. Enfin, il est une troisième expression que les textes tibétains purs sont les seuls à employer, la répétant avec chacune des vérités; c'est : *mṅon-par çés-pa*. Comme elle exprime une connaissance parfaite, elle n'aurait rien de remarquable, si par ses éléments elle ne répondait exactement au sanskrit *abhijñâ*. Or, *abhijñâ*, on le sait, désigne la connaissance surnaturelle; il figure dans la première partie du Dh. c. pr. parmi les résultats qu'obtient l'homme qui suit la voie du milieu. Il n'est pas étonnant qu'on applique à la connaissance la plus élevée, à celle qui implique la possession de la connaissance surnaturelle, le nom même de cette connaissance; seulement les textes tibétains seuls nous offrent un exemple de ce raffinement.

Mais s'il est un acte, une énergie intellectuelle, applicable en commun à toutes les vérités sans distinction, il en est aussi un spécial pour chacune d'elles; c'est-à-dire qu'il y a en tout quatre actes de l'esprit respectivement applicables aux vérités. Ainsi la *douleur* veut être « connue à fond » (*pari-jñâ*); — l'*origine* veut être « évitée » (*pra-hâ*); — l'*extinction* veut être « manifestée » (*sâxât-kṛ*); — la *voie* veut être « mé-

ditée » (*bhâvaya*). Ces expressions et cette correspondance de termes ne sont pas mal imaginées; je ne sais pourtant pas si elles ont une bien grande portée. Ainsi l'expression *pra-hâ* « abandonner, éviter, » qui désigne l'acte applicable à la deuxième vérité, n'est qu'une doublure de la troisième vérité; et cela est si vrai, que nous avons vu, dans le Mahâvastu, le mot *prahâṇa* (voir plus haut, p. 411), dérivé de *prahâ*, cité parmi les noms de la troisième vérité, comme un équivalent de *nirôdha;* l'expression *sâxât-kṛ* « manifester, faire apparaître, » appliquée au *nirôdha*, c'est-à-dire à un acte consistant à faire disparaître quelque chose, produit l'effet d'une sorte de logomachie ou de jeu de mots. Enfin, la quatrième expression, la « méditation, » appliquée à la partie de la théorie qui touche de plus près à la pratique (*patipadâ* « la marche, l'activité »), ne paraît pas être d'une parfaite exactitude; cependant je ne suis pas sûr que le sens de « méditation, » universellement attribué à *bhâvanâ*, soit pleinement justifié. Ce sens est aussi celui que les dictionnaires tibétains assignent à bs*gom-pa*, qui en est la traduction. Mais *bhâvayâmi* signifie proprement « produire, faire exister. » La méditation étant le grand moyen de faire exister les choses d'un ordre supérieur, on conçoit que le sens de « méditer » se soit ajouté à celui de « faire exister. » Celui-ci, cependant, est le sens vrai, fondamental, essentiel [1]. Mais alors il rentre à peu près

[1] A l'appui de cette observation, je ferai remarquer que la traduction birmane rend notre expression par *pvâ-cé* « rendre large,

dans l'idée exprimée par l'expression *sâxât-kr*, appliquée à la troisième vérité. Examinées de près, ces expressions paraissent, ou contradictoires, ou pléonastiques, ou insignifiantes.

Quoi qu'il en soit, nous avons, d'un côté, les quatre vérités; de l'autre, quatre actes intellectuels ou moraux qui y correspondent, en tout huit termes. Cela n'était-il donc pas suffisant? Non, il en a fallu douze; — et comment les a-t-on obtenus? — En distinguant dans les actes la nécessité de l'accomplissement, puis la réalisation. Ainsi l'on a dit: 1° la douleur existe; 2° il faut la connaître à fond; 3° la voilà connue à fond; et de même pour les autres vérités. Cet ordre a été suivi dans le Dh. c. pr. pâli seul. Les autres textes ont adopté une disposition différente qui consiste à énumérer les quatre vérités, puis les quatre actes qui leur correspondent, présentés comme obligatoires, et enfin les mêmes présentés comme accomplis. D'après le premier système, on a quatre séries de trois termes; d'après le

agrandir, développer.» Elle traduit en effet *bhâvétabbam* par *pvâ-cé-ap*, et *bhâvitam* par *pvâ-cé-prî*. *Ap* et *prí* expriment respectivement le participe d'obligation et le participe passé : *cé* est le causal; *pvâ*, écrit comme dans le manuscrit, signifie «avoir une large bouche, ou une large ouverture.» *Pvâ*, avec l'accent, signifie : «croître, augmenter en nombre ou en grandeur.» La traduction birmane que je cite ici, et que j'aurai d'autres occasions d'invoquer, se trouve dans le fragment d'un manuscrit pâli-birman du Mahâvaggô, fragment très-incomplet qui existe à la Bibliothèque nationale. La prédication de Bénarès n'y est pas représentée dans son entier; il y manque malheureusement une feuille qui contient la définition des vérités ou la deuxième partie du discours.

deuxième, trois séries de quatre termes; mais les douze termes qui résultent de ces deux combinaisons sont toujours les mêmes, et il n'y a entre l'un et l'autre système qu'une simple différence d'arrangement. On peut donc dresser le tableau suivant, dans lequel nous faisons entrer les douze termes sous la forme sanskrite, sans ajouter de traduction, vu le peu d'espace dont nous pouvons disposer :

	1.	2.	3.	4.
1.	du : kha,	samudaya,	nirôdha,	pratipadâ. (ou mârga).
2.	parijñêya,	prahâtavya,	sâxât kartavya,	bhâvayitavya.
3.	parijñâta,	prahîṇa,	sâxât kṛta,	bhâvita.

Si l'on énumère les termes en suivant les colonnes verticales, on se conforme à l'ordre du Dh. c. pr. pâli; si on les énumère suivant les lignes horizontales, on se conforme à celui des textes tibétains; du Mahâvastu et du Lalitavistara.

Voilà cette fameuse théorie de l'évolution duodécimale pour laquelle nos textes réservent leurs éloges les plus hyperboliques, à laquelle ils attribuent d'une manière toute spéciale les effets les plus puissants. C'est en découvrant cette admirable arithmétique que le Buddha trouva « l'œil, la connaissance, la connaissance supérieure, la science, la lumière, » termes auxquels le Mahâvastu et le Lalitavistara en ajoutent encore deux, *bhûri* et *mêdhâ*, qui désignent l'intelligence et la sagacité. Je renonce à étudier un à un, en eux-mêmes, et dans les tra-

ductions tibétaines, les termes de cette énumération; je veux seulement dire un mot de deux d'entre eux, du mot *vijjâ* « science, » pour faire remarquer que c'est celui qui est le sujet du huitième sûtra du Dh. c. pp. vaggô pâli, et du mot *âlôka*, le dernier de l'énumération, diversement rendu en tibétain. Les traductions du Dh. c. pr. et du Lalitavistara disent l'une et l'autre *snań-va* « lumière; » mais les textes tibétains emploient r*togs* « raisonnement, » ce qui donnerait à penser que le mot du texte original inconnu pouvait n'être pas *âlôka;* mais cela est peu probable. L'accord des textes sur le reste de l'énumération ne permet pas d'admettre une variante sur ce point, et l'on comprend sans difficulté une divergence d'interprétation; les idées de lumière et de raisonnement se rencontrant dans celle de « vue, » qui paraît être le sens propre du mot *âlôka*[1].

L'énumération à laquelle nous venons de consacrer quelques lignes est répétée à chaque affirmation du texte, c'est-à-dire douze fois; elle est suivie d'une sorte de conclusion que l'on peut considérer comme

[1] Un texte du *Paṭisambhida* (le XIIe ouvrage, selon Turnour, du *khuddaka-nikâya*), intitulé *Dhammacakkappavattana-kathâ*, sorte de commentaire ou d'amplification des principaux termes de la prédication de Bénarès, met en présence *âloka* « vue » et *obhâso* « lumière. » *Obhâso* est le mot pâli qui correspondrait au tibétain *snań*-va : on voit que les deux termes *âloka-obhaso* étant corrélatifs, *âloka* doit signifier « la vue, » et les deux termes concordent avec le mot *cakkhu* « œil, » répété aussi souvent qu'eux. Il est évident que l'œil, la vue, et la lumière dont il s'agit, sont intellectuels, et que, par conséquent, le tibétain r*togs* « raisonnement » peut fort bien désigner cette « vue » de l'esprit.

une quatrième partie du discours, mais qui se rattache expressément à la troisième; nous lui consacrerons néanmoins un paragraphe spécial.

§ 2. EFFETS DE L'ÉVOLUTION DUODÉCIMALE.

Aussi longtemps que Çâkyamuni (lui-même l'affirme hautement) n'avait point connu cette évolution duodécimale, il ne pouvait se vanter d'être un Buddha; mais, du jour où il la connut, il put se faire gloire de ce titre. Cette double déclaration nécessite quelques remarques, soit que l'on compare le pâli à sa traduction tibétaine, soit qu'on les compare l'un et l'autre aux textes tibétains purs et à ceux du Mahâvastu et du Lalitavistara. Ainsi la traduction tibétaine est inintelligible dans la première partie; on n'y trouve pas la négation qu'elle doit renfermer; on y trouve par contre des propositions qui ne sont pas dans le texte et dont on ne peut justifier la présence. Nous n'insisterons pas sur ce point, qui exigerait une discussion trop minutieuse, et nous passons à la deuxième partie qui, elle, est fort intelligible; la phrase tibétaine y est très-régulièrement construite; mais elle offre avec le texte des divergences remarquables. Ainsi le Buddha dit: *akuppâ mê vimutti* « ma délivrance est assurée, inébranlable. » Ce mot *akuppâ* se retrouve dans les textes sanskrits sous la forme régulière *akôpyâ*, que le Lalitavistara rend en tibétain par *ma-khrags-pa*. Or le Dh. c. pr. le rend d'une tout autre manière par *ṅar-med-pa* « qui n'a pas de précédent, » traduc-

tion évidente, non de *akappâ*, qui est dans le texte, mais de *apuppâ* ou *apubbâ* (= sk. *a-pûrvâ* « sans précédent »). On doit donc admettre une variante du texte; car comment pourrait-on croire à une confusion entre *akappâ* et *apubbâ*, très-naturelle chez un simple copiste, mais de laquelle les traducteurs dont nous étudions l'œuvre ne pouvaient se rendre coupables? Cependant aucune trace de cette variante n'existe nulle part ailleurs que dans la traduction tibétaine [1]; on ne peut donc en affirmer l'existence.

Le Buddha, continuant à parler, dit : « C'est là ma dernière naissance; il n'y a pas désormais pour moi de (nouvelle) existence. » (*Ayam antimâ jâti natthidâni bhavôti.*) La traduction tibétaine dit la même chose, mais en de tout autres termes; elle s'exprime ainsi : *vdag-ni* « moi, certes, » *lhag-ma med-par* « sans qu'il reste rien, » *yań* « assurément, » *srid-pa len-pa-med-par* « de manière à ne pas prendre d'existence, » *mya-ńan las 'das-sô* « je suis entré dans le Nirvâṇa. » C'est évidemment là, non une traduction, mais un commentaire, un bon commentaire, à la vérité; car être affranchi du renouvellement de l'existence, c'est être effectivement dans le Nirvâṇa; mais là n'est pas la question. Quelle est l'origine de cette phrase? Est-elle empruntée à un commentaire pâli? Est-elle l'œuvre du traducteur lui-même? ou trahit-elle une variante du texte? Il est difficile de s'arrêter à cette

[1] La traduction birmane emploie deux expressions : « qui ne peut être combattu, qui ne peut être détruit; » elle confirme ainsi la leçon reçue du texte pâli; mais il n'en pouvait être autrement.

dernière hypothèse, quoiqu'elle semble au premier abord la plus plausible; déjà pour le mot *akuppâ*, qui paraît se prêter si facilement à une différence de lecture, nous n'avons pu l'admettre; l'unanimité des textes nous le défendait; car ces textes, qui diffèrent les uns des autres sur tant de points, ne peuvent concorder que sur une lecture universellement et anciennement admise. D'un autre côté, il est difficile de croire que le traducteur ait pris sur lui d'exprimer des vues personnelles; le plus vraisemblable est donc qu'il a adopté des explications ou reflété des discussions qui avaient cours de son temps, et dont une étude plus approfondie de la littérature bouddhique du sud permettra peut-être de retrouver la trace.

Parmi les termes qui se trouvent dans la portion correspondante des textes tibétains, deux seulement méritent d'être notés : *ńes-par-'byung-va* et *mi-ldan-pa*. Le premier, qui signifie « exister, apparaître véritablement, » est, d'après le dictionnaire tibétain-sanskrit, la traduction de *niryânam*, *nissaraṇam;* la correspondance avec *nissaraṇam* est d'ailleurs positivement établie par le Triglotte bouddhique. Ce terme désigne donc « la sortie hors des liens du monde, » et n'est qu'un autre nom de la délivrance parfaite et absolue; le deuxième, qui d'après le même dictionnaire correspond à *ayôga* « sans attachement, » signifie, à la lettre, « qui ne possède pas; » il exprime le renoncement, le détachement complet. Pour en finir avec cette partie de nos textes, nous

traduirons, sans les commenter, laissant au lecteur le soin de faire la comparaison, les expressions du Lalitavistara : « la naissance est vieillie pour moi, j'ai revêtu la pureté, j'ai fait ce que j'avais à faire, je ne connais pas d'autre naissance que celle-ci[1]. » Cette phrase, qui reproduit le mouvement, sinon les termes, de la phrase pâlie, manque entièrement dans le Mahâvastu; il se borne à cette déclaration qui se retrouve tout entière dans le Lalitavistara, et dans le Dh. c. pr. par quelques-unes seulement de leurs expressions : « Pour moi, la délivrance complète qui vient de la pensée est inébranlable, la délivrance complète qui vient de la haute science s'est manifestée[2]. »

§ 3. PHASES DE L'ÉVOLUTION DUODÉCIMALE.

Tous ces priviléges, l'affranchissement de la renaissance, la délivrance parfaite, la Bôdhi, sont donnés dans nos textes comme résultant non-seulement de la découverte et de la possession des quatre vérités, mais encore, mais surtout, mais spécialement de l'évolution duodécimale de ces mêmes vérités. Une place importante est donc assignée à cette énumération, et voilà pourquoi, dans les textes tibétains purs, cette place devient si grande que les autres parties du discours y sont comme annulées. Le préambule sur les extrêmes et la voie du milieu

[1] *Jîrṇâ mê jâtir | uṣitam brahmacaryam | kṛtam karaṇîyam || nâparam asmâd bhavam prajânâmi ||*

[2] *Akopyâ mê cêtôvimukti : prajñâvimukti : sâxâtkṛtâ ||*

y devient une allocution à part, un enseignement préparatoire à celui de l'évolution duodécimale; la théorie des quatre vérités vient à la suite de cette évolution comme un épilogue, et encore en reproduit-elle les termes, ce qui fait qu'elle en est comme écrasée. Tout l'intérêt se concentre donc sur l'évolution duodécimale, discours unique, manifestation complète de la science du Buddha, en sorte que dans l'extrait qui a servi à former le Dharma-cakra-sûtra du XXVI[e] volume du *Mdó*, on ne retrouve que cette partie, et que le sûtra se réduit à elle seule. Il faut d'autant moins s'en étonner, que les textes pâlis nous présentent quelque chose d'analogue. Le second sûtra du *Dh. c. pr. vaggó*, intimement uni au premier, puisque tous les deux portent un titre unique : « Deux discours prononcés par le Tathâgata, » n'est autre chose que la troisième partie du premier sûtra, c'est-à-dire l'évolution duodécimale reproduite dans les mêmes termes, avec cette seule différence que l'auteur, au lieu de s'appliquer à lui-même la possession des douze avantages qu'il énumère, l'attribue aux Tathâgatas, aux Buddhas antérieurs, et cette donnée enchérit sur celle des textes tibétains, en ce qu'elle nous rejette dans la théorie de la succession indéfinie des Buddhas. Peut-être serait-ce ici le lieu d'examiner si cette considération et d'autres qu'on pourrait invoquer ne nous autoriseraient pas à regarder les neuf autres sûtras pâlis comme postérieurs au premier; mais ce serait une question trop vaste; je me borne à la poser, et

je retiens seulement de la circonstance qui l'a provoquée le fait que, dans les textes pâlis, une place à part a été accordée à l'évolution duodécimale sous une forme à peine dissemblable de celle qu'elle a dans le discours principal, et que par conséquent dans le texte pâli, comme dans le texte tibétain pur, il y a tendance à l'isoler, tout en la maintenant dans le discours principal.

Au demeurant, tous les textes sont d'accord pour nous représenter l'évolution duodécimale comme partie intégrante, comme partie essentielle de la première prédication du Buddha. Comment s'inscrire en faux contre une pareille unanimité, et que dire contre elle, sinon que, selon toutes les vraisemblances, c'est la partie sur laquelle l'altération volontaire et préméditée, l'arrangement arbitraire et conventionnel a dû particulièrement s'exercer? Si je veux me représenter ce qu'a pu être dans le principe l'enseignement des quatre vérités, j'admets volontiers huit termes, comprenant les quatre vérités d'une part, les quatre actes qui leur sont applicables de l'autre; mais douze termes, et surtout douze termes obtenus par l'artifice que nous avons décrit, je ne puis les admettre, je ne puis voir là une des formes primitives de l'enseignement; et si les textes me fournissaient, je ne dis pas la preuve, mais l'indice d'une progression dans la marche de cette théorie, qui aboutit à la combinaison de douze termes, je le saisirais avec empressement; mais je n'en ai pas découvert. A la vérité, le Dh. c. pr. ti-

bétain paraît en fournir un, qui, tout trompeur qu'il est, n'en est pas moins digne de remarque. On n'y trouve, en effet, que ces huit termes, qui, suivant moi, doivent avoir été la base de l'évolution duodécimale. Après l'énoncé de chaque vérité, cette traduction ajoute l'*obligation* de l'acte qui y correspond, sans parler de l'*accomplissement* de cet acte; ainsi elle dit: « la douleur existe; — il faut la connaître. — L'origine existe; — il faut l'éviter, etc. » sans ajouter: « elle est connue, — elle est évitée, etc. » — Si la mention de la « triple évolution sous douze formes » ne venait bientôt nous avertir que, lorsque cette traduction fut faite, l'évolution duodécimale était parfaitement connue, on serait tenté de croire à l'existence d'un texte où elle ne figurait pas. Aussi devons-nous conclure à une simple omission, mais à une omission qu'on a peine à s'expliquer, car elle est répétée quatre fois.

Néanmoins ce qui, en l'absence de preuves émanant de textes formels, permet de croire que la théorie de l'évolution duodécimale a dû être arrêtée à une époque relativement tardive, c'est qu'il y a eu plusieurs théories de ce genre: le Triglotte bouddhique nous en présente une qui repose sur le nombre seize, et a pour titre: « Noms des seize formes des quatre vérités[1]. » Nous ne voulons pas nous appesantir sur cet arrangement systématique de noms,

[1] *Buddhistische Triglotte*, tit. XXIII, feuille 15. Le mot que je rends par « formes » (*rnam-pa*) est celui qui répond à *ákâra* dans le nom de l'évolution duodécimale du Dh. c. pr.

lequel diffère de l'évolution duodécimale, non-seulement par le nombre qui lui sert de base, mais encore par les éléments qui le constituent: il se rapproche bien davantage de la théorie même des vérités, car il est uniquement composé de synonymes de chacune d'elles. Et puisque nous avons eu l'occasion de le citer, nous ne pouvons passer outre sans signaler l'interversion de termes qui s'y rencontre. En distribuant les termes de l'énumération sur quatre lignes, dont chacune commence par le nom de l'une des vérités, on obtient le tableau suivant :

Da:kham	anityam	çunyam	anâtmakam[1] hêtu.
Samudaya:	prabhava:	pratyaya:	
Nirôdha:	cânta:	pranîta:	nissaranam[2].
Mârga:	nyâya:	pratipatti	naityânikam.

Il saute aux yeux que *hêtu* est déplacé et doit venir après *samudaya*, ce qui résulte et du sens de ce mot et du nombre des termes de chaque ligne; car, pour que chacune ait les quatre auxquels elle a droit, il faut bien que *hêtu* passe dans la seconde.

[1] M. Bastian (*Reisen in Siam*, p. 366) cite, d'après les autorités siamoises, *anitshang*, *dukkhang*, *anattang*, comme « les trois signes » (*phra trai laksana*); il y a dans le Triglotte bouddhique (fol. 20) une énumération donnée sous ce titre, mais qui n'a rien de commun avec celle de Bastian; celle-ci, au contraire, reproduit les termes 1, 2, 4, de notre énumération de seize termes.

[2] *Nissaranam*, écrit *niparanam* dans le Triglotte, est rendu par *ńes-par-'byung-va*, le terme dont il a été question plus haut (voyez p. 428); il est donné ici comme l'équivalent de *nirôdha*, la troisième vérité.

Si pourtant on le regardait comme étant à sa place, on admettrait en même temps qu'il est ici le nom de la deuxième vérité, *samudaya* n'étant plus qu'un synonyme; mais cela n'est pas probable [1].

L'énumération que nous venons de citer est très-modeste ; mais on pense bien qu'une fois entrés dans cette voie, les Bouddhistes ont dû aller loin. Dans le colossal sûtra intitulé *Buddhâvatansaka*, qui forme une des grandes divisions du Kandjour (le *Phal-chen*), et occupe six volumes, il y a un chapitre, le treizième, intitulé *'Phags-pai vden-pa* « La vérité sublime, » et qui n'est qu'une série d'énumérations des vérités, accompagnées de synonymes ou de termes équivalents. Il commence ainsi :

Ensuite le grand Bodhisattva Manjuçri parla ainsi à ces Bodhisattvas : Fils du Jina, voici ce qu'on appelle la sublime vérité de la douleur. Elle renferme, au sein des régions inépuisables du monde, — l'existence; — le dommage; — l'inégalité du sort; — la pensée; — la production (des actes); — les dispositions criminelles; — la racine (*ou* cause) du lieu [2]; — l'assurance qui n'hésite point; — la prison des ulcères [3]; — la conduite enfantine.

[1] Dans la célèbre formule *yé dharmâ*..... *Hétu* « cause » est opposé à *nirôdha* « destruction. » D'ailleurs nous avons vu l'expression *samutpâda*, très-semblable, il est vrai, à *samudaya*, employée comme un des noms de la deuxième vérité. On pourrait donc fort bien admettre que *Hétu* aurait désigné la deuxième vérité; mais à quelle époque? et sous quelle influence? Nous ne saurions le dire, et le Triglotte bouddhique n'est pas un texte assez irréprochable pour que, dans le doute, on puisse se reposer sur lui.

[2] La fatalité qui enchaîne un être dans un lieu déterminé (?).

[3] Le corps (?).

Il y a ensuite, pour chacune des autres vérités, un article semblable, renfermant aussi dix termes. La série finie, il en recommence une nouvelle, divisée en quatre articles, également de dix termes chacun. Or, ces séries sont au nombre de douze, ce qui donne un total de douze fois quarante, soit quatre cent quatre-vingts termes, nombre obtenu par les facteurs $4 \times 10 \times 12$. Il n'est pas douteux qu'il y a là un souvenir de l'évolution duodécimale de la prédication de Bénarès. Mais, si nous devons admettre que cette évolution a pu servir de type aux énumérations plus développées qui l'ont suivie, il ne s'ensuit pas qu'elle soit elle-même la première de toutes et que rien ne l'ait précédée. Il nous semble donc naturel de supposer que l'énumération, réduite d'abord à quatre termes, les noms mêmes des vérités, portée ensuite à huit par la combinaison des vérités avec les actes qui leur correspondent, est enfin arrivée au nombre de douze par un doublement effectué sur les quatre nouveaux termes. Mais nous n'avons, en faveur de cette gradation, que la vraisemblance et des conjectures. Les textes nous présentent la théorie de l'évolution duodécimale comme née en même temps que les deux autres dont se compose la prédication de Bénarès.

§ 4. DE LA DIVISION EN TROIS DISCOURS.

C'est ici que nous avons à étudier les différences de nos textes au sujet des relations qu'ont entre elles les diverses parties de cette prédication célèbre.

Qui reproduit le mieux, à cet égard, la forme première? les trois écoles qui donnent un seul discours, ou l'école unique qui en donne trois? Y a-t-il eu un seul discours, découpé plus tard en trois? Y a-t-il eu trois discours primitifs, ultérieurement réunis en un seul? Il nous semble plus naturel de croire qu'il y en a eu trois, et que les textes tibétains, en isolant, en mettant à part l'enseignement relatif aux deux extrêmes et à la voie du milieu, de manière à présenter l'enseignement des vérités comme postérieur, sont dans la vérité morale, d'où nous pouvons conclure qu'ils sont dans la vérité historique. C'est aussi à bon droit, sans doute, qu'ils séparent de l'enseignement des vérités elles-mêmes celui de leur évolution duodécimale; mais ici-je fais une réserve; l'ordre adopté par ces textes, dans le but évident de donner à l'évolution duodécimale une importance capitale, doit être le résultat de remaniements postérieurs. Logiquement, et je puis dire historiquement, c'est la définition et l'explication des vérités qui doit venir en premier lieu, l'évolution duodécimale doit suivre, et même, si les réflexions que nous avons présentées ci-dessus sont justes, suivre à un assez grand intervalle. Que les textes aient généralement réuni bout à bout ces diverses parties, on le comprend sans peine; c'est à la critique de se tenir en éveil, et de rétablir l'état primitif. Nous croyons donc que les textes pâli et sanskrit ont supprimé à tort les intermédiaires, ou, si l'on veut, les intervalles, mais conservé l'ordre

naturel et historique; que le texte tibétain a dénaturé cet ordre, mais en conservant les intervalles. Nous admettons les divisions, ou, pour mieux dire, les séparations indiquées par le texte tibétain, mais en maintenant l'ordre de succession adopté par le texte pâli, et suivi par le Mahâvastu et le Lalitavistara.

§ 5. DU NOM DONNÉ À LA PRÉDICATION DE BÉNARÈS.

Maintenant, il ne reste plus qu'à nous poser une question. D'où vient le nom de «Roue de la loi,» qui est celui du sûtra, et à quoi s'applique-t-il? D'après les textes tibétains, ce serait à l'évolution duodécimale. «Parce que Bhagavat, disent-ils, a fait tourner en trois fois et sous douze faces la roue de la loi, à cause de cela, cette exposition de la loi a pris le nom de «mise en mouvement de la roue de la loi.» La déclaration est formelle; mais le texte pâli est loin d'être aussi catégorique. Le titre Dharma-cakra-pravartanam y est celui de toute une collection de sûtras. Il est cependant certain qu'il reçoit une application plus restreinte dans le premier sûtra, où nous lisons après les derniers mots du discours : «Quand Bhagavat eut ainsi fait tourner la roue de la loi..... (*Evam pavattitê Bhagavatâ dhammacakkê*[1]).» Or cette expression paraît s'appli-

[1] Le commentaire ne s'attache pas à expliquer le terme *Dhammacakkam*, et répète souvent *Dhammacakkhu* «l'œil de la loi,» comme s'il établissait entre les deux mots une sorte de rapprochement. — Le *Dhammacakkakathâ* du *Paṭisambhîda* renferme un assez long dé-

quer à la prédication tout entière, et, par conséquent, d'une manière égale à toutes les parties qui la composent : rien n'indique qu'elle fasse plus spécialement allusion à l'une d'entre elles, rien, si ce n'est, d'une part, l'importance exagérée accordée à l'évolution duodécimale, et qu'on ne peut méconnaître; d'autre part, l'analogie des termes *pavattitam* (*dharma*) *cakkam* avec le nom de cette évolution *ti-parivattam*..... qui peuvent se prêter à un rapprochement plausible. Néanmoins le rapport n'est nullement certain; la déclaration des textes tibétains n'est pas une autorité suffisante, car elle procède de la même pensée qui a donné une place éminente à l'évolution duodécimale, et a interverti pour cela, du moins je le pense, l'ordre naturel du discours. Ce rapport ne s'impose donc pas à l'esprit, et il nous est permis de chercher de ce terme « la roue de la loi » une autre explication. Or, puisque la connaissance des quatre vérités a le privilége d'arrêter « la roue » de la transmigration, le *sansâra-cakra*, la « roue de la loi » (*Dharma-cakra*) ne serait-elle pas

veloppement sur le *Dhammacakka*, mais n'explique pas l'origine du nom; il ne paraît voir dans l'expression *Dhammacakkam pavattetum* que le sens de « prêcher la loi. » Cet article commence ainsi : *Dhammacakkanti kenaṭṭhêna dhammacakkam* ‖ *Dhammanca pavatteti cakkancâti dhammacakkam* ‖ *cakkam pavatteti dhammancâti dhammacakkam* ‖ *Dhammena pavatteti dhammacakkam* ‖ *Dhammacariyâya pavatteti dhammacakkam*..... « Dans quel sens dit-on « roue de la loi? » — Il met la loi en mouvement et la roue : c'est la roue de la loi; — il met la roue en mouvement et la loi : c'est la roue de la loi; — par la loi il met en mouvement la roue de la loi; — en vue de la pratique de la loi, il met en mouvement la roue de la loi..... »

une formule servant uniquement à marquer une opposition en même temps qu'un rapport, à dénoter le mouvement d'une roue se substituant à celui d'une autre, ou l'annulant? Je crois trouver une confirmation, non pas explicite, assurément, mais cependant sensible, de cette manière de voir, dans un petit sûtra du Kandjour, très-bref, et qu'il me semble opportun de citer ici. D'après les remarques que nous a suggérées la comparaison de la fin du XXXe volume du *M*do avec d'autres portions de la collection et notamment le XXVIe volume, notre sûtra, qui fait partie de ce volume, appartiendrait en propre à la littérature tibétaine : toutefois j'ai la confiance qu'on le découvrira dans la littérature pâlie, ou que cette littérature en possède un qui doit en différer fort peu. Mais en attendant la vérification de ce fait, je donne ici la traduction du sûtra du Kandjour :

En langue de l'Inde : *Arya-catu-satya-sûtra.* En langue de Bod : *'Phags-pa* v*den-pa* v*ji-i* m*do.* Sûtra des quatre vérités sublimes.

Adoration à tous les Buddhas et Bodhisattvas.

Voici le discours que j'ai entendu une fois. — Bhagavat se trouvait sur le soir avec une grande assemblée de Bhixus entre la ville de Pâṭaliputra[1] et Râjagṛha, à la résidence royale de la forêt de bambous[2] (*Nâlada*).

[1] D*mar-bu-can.* Ordinairement on dit : s*kya-snar-can.*

[2] *Od-mai* d*byug-pa-can;* le Brahmajâla-sûtra porte : *od-mai* l*cug-phran;* ce sont deux variantes du même nom (*lcug* et *dbyug* ne sont peut-être que deux formes du même mot); elles doivent traduire le

Puis Bhagavat dit aux Bhixus : Bhixus, moi et vous, tant que nous n'avions pas par nous-mêmes connu, vu, reçu intérieurement, et raisonné point par point les quatre vérités sublimes, nous tournions en courant dans le long chemin d'ici-bas.

Quelles sont ces quatre vérités? — Moi et vous, tant que nous n'avions pas par nous-mêmes connu, vu, reçu intérieurement et raisonné point par point la sublime vérité de la DOULEUR, nous tournions en courant dans le long chemin d'ici-bas. — Moi et vous, tant que nous n'avions pas vu, etc. l'ORIGINE de la douleur, cette vérité sublime, nous tournions en courant dans le long chemin d'ici-bas. — Moi et vous, tant que nous n'avions pas vu, etc. l'EMPÊCHEMENT de la douleur, cette vérité sublime, nous tournions en courant dans le long chemin d'ici-bas. — Moi et vous, tant que nous n'avions pas vu, etc.... la sublime vérité, la VOIE qui tend à l'extinction de la douleur, nous tournions en courant dans le long chemin d'ici-bas.

Bhixus, j'ai réglé et ordonné point par point mon jugement d'après la vérité sublime de la DOULEUR; j'ai retranché la soif de l'existence; j'ai anéanti la naissance circulaire : maintenant donc, il n'y a plus (pour moi) de nouvelle existence. — J'ai réglé et ordonné point par point mon jugement d'après cette vérité sublime, l'ORIGINE de la douleur, etc.

nom célèbre *Nâlada*. Dans l'*Avadâna-çataka*, il est question d'un personnage de ce nom; le tibétain l'appelle *'dam-bu sbyin-gyi-bu* « fils de celui qui donne des roseaux. » Malgré les variantes (qui mériteraient une discussion plus complète), les noms d'homme et de lieu se correspondent, et assignent à *nâlada* le sens de « fournissant des bambous ou des roseaux. » Hiouen-thsang donne à ce mot une autre explication, fondée sur l'insertion d'une nasale (*nâlanda*), et la décomposition du mot en *na-alam-da* « qui ne donne pas assez. » (*Vie et voyages de Hiouen-thsang*, p. 149.)

Le début de ce sûtra coïncide avec celui du *Brahmajâla;* les circonstances de temps et de lieu sont les mêmes; mais pour chaque expression il y a une variante.

il n'y a plus pour moi de nouvelle existence. — J'ai réglé et ordonné point par point mon jugement, selon cette vérité sublime, l'EXTINCTION de la douleur, etc..... il n'y a plus pour moi de nouvelle existence [1]. — J'ai réglé et ordonné point par point mon jugement, selon cette vérité sublime, la VOIE qui tend à l'extinction de la douleur, etc..... il n'y a plus pour moi de nouvelle existence.

Ainsi parla Bhagavat. Quand le Sugata eut prononcé ce discours, le maître fit entendre cet autre discours :

Moi et vous, aussi longtemps que par nous-mêmes
nous n'avions pas vu (face à face)
les quatre vérités sublimes,
nous tournions dans le long chemin; —
Mais après avoir vu ces vérités,
grâce à la suppression de la soif de l'existence,
grâce à l'anéantissement de la naissance circulaire,
il n'y a plus maintenant d'autre existence.

Ainsi parla Bhagavat, et les Bhixus, s'étant réjouis, louèrent hautement l'exposé fait par Bhagavat. — Fin du sûtra des quatre vérités sublimes.

Ce sûtra aurait été prononcé au même lieu que le célèbre Brahmajâla, et comme il est probablement extrait d'un récit plus étendu, on pourrait croire qu'il provient du Brahmajâla; mais cela n'est pas, et le Brahmajâla-sûtra, d'ailleurs, ne parle pas des vérités; je me borne donc à noter cette simple coïncidence, et je passe au rapport que notre sûtra présente avec la prédication de Bénarès. Sans parler de l'identité du sujet qui est évidente, je signale deux traits remarquables : 1° la rencontre de plusieurs

[1] Cette phrase est omise dans le Kandjour (édition de la Bibliothèque nationale); mais il est bien aisé de la rétablir.

expressions identiques à celles de nos textes : ainsi dans la première partie, l'expression *khoń-du chud* « recevoir en soi-même » est celle que le Dh. c. pr. tibétain emploie pour rendre *sambôdhi*[1]; dans la deuxième partie, les expressions « supprimer la soif de l'existence, » — « il n'y a plus d'autre existence, » reproduisent fidèlement le langage de nos textes; 2° l'emploi du mot « cercle. » Cette expression n'est pas appliquée une seule fois aux vérités; mais, par contre, elle est pour ainsi dire prodiguée quand il s'agit de la succession des existences : il n'est question, dans la première partie, que de « courir circulairement » aussi longtemps qu'on ignore les vérités, et dans la deuxième, que d'anéantir « la naissance circulaire » aussitôt qu'on les connaît. L'expression *'khor-va*, employée dans ces deux cas, et neuf fois répétée, rend l'idée du mot *cakra* et doit en être la traduction. Si nous n'avons pas là la preuve certaine que l'expression *Dharma-cakra* « roue de la loi » est corrélative à celle de *sansâra-cakra* « roue de la transmigration, » nous avons au moins une raison suffisante de mettre en avant cette idée que nous soumettons au jugement des personnes compétentes[2].

[1] Le *Dh. c. pr.* ajoute *yań-dag-par*, qui représente *sam*; — *khoń-du chud* représente donc *bôdhi*.

[2] Dans une entrevue que j'eus avec M. Grimblot, à son retour d'Asie (en 1865), chez M. Foucaux, il nous dit que *cakra* signifiait « sceptre; » que ce sens était védique et attestait ainsi l'ancienneté du Bouddhisme. D'après cela, *Dharma-cakram pravartayitum* signifierait « tenir ou porter le sceptre de la loi. » Je ne sais sur quoi cette

Je terminerai ces observations sur le nom habituel de la prédication de Bénarès, en faisant remarquer que le texte pâli la qualifie de *véyyâkaraṇam*, que le Dh. c. pr. tibétain rend fidèlement par l'expression consacrée *lung-du*·b*stan-pa*. Le Mahâvastu reproduit la phrase du texte pâli, et emploie le même terme sous sa forme sanskrite *vyâkaraṇam*. Dans les « douze expressions de la loi[1], » le Vyâkaraṇam occupe le troisième rang, se distinguant du sûtra, qui occupe le premier. Ce terme Vyâkaraṇa, quand il ne désigne pas la grammaire (Wassilief, I, 215), est considéré, et avec raison, comme désignant des textes qui renferment une prédiction : nos textes lui attribuent une acception à la fois plus large et plus primitive, celle de déclaration solennelle, d'explication véridique. Le sûtra par excellence, le Dharma-cakra-pravartanam, est un *vyâkaraṇam*.

CIRCONSTANCES ACCESSOIRES

Nous avons étudié les paroles attribuées au Buddha; il nous reste à dire quelques mots des circons-

assertion est fondée, je ne la conteste, ni ne l'admets, ni ne la discute; je l'enregistre simplement. Si M. Grimblot était encore en vie, je me serais bien gardé de le faire, lui laissant le soin de publier lui-même, et comme il l'entendrait, ses idées ou ses découvertes; mais, puisqu'il est mort, j'ai cru devoir rapporter cette énonciation de M. Grimblot, pour rendre hommage à la vérité et pour ne laisser échapper aucune source de renseignements.

[1] Wassilief, I, 109, et Burnouf, *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*, p. 54-55.

tances qui suivirent son discours, circonstances jugées si importantes, qu'on a cru devoir les faire entrer dans le texte même du sûtra dont elles sont naturellement distinctes. Ces circonstances se divisent en deux parties, — des faits merveilleux : émotion dans le ciel, tremblement de terre, apparition lumineuse; — et un fait historique : la conversion de Kauṇḍinya. Étudions successivement ces points, en comparant le Sanyutta-nikâya pâli, le Mahâvastu sanskrit et le Dharma-cakra tibétain; le Lalitavistara restera à peu près en dehors de cette étude, et nous n'aurons à l'invoquer que par exception, à cause des développements exubérants dans lesquels il a noyé cette partie du récit.

§ 1. PROPAGATION DE LA NOUVELLE.

Quand Çâkyamuni eut fait tourner la roue de la loi, les dieux qui habitent les différents étages des cieux, depuis l'humble terre jusqu'au ciel de Brahmâ, se transmirent cette réjouissante nouvelle, de bouche en bouche, par un système télégraphique analogue à celui qu'employaient les Gaulois[1]. Ce curieux épisode nous donne la liste des différents génies qui occupent les régions supérieures[2]. Nous ne reproduirons pas cette liste; nous dirons seulement qu'elle est identique dans les trois textes, identique

[1] Cæsar, *De Bello Gallico*, VII, 1.

[2] Le même épisode revient deux fois dans le Lalitavistara : 1° lorsque Çâkyamuni prend un linceul pour se couvrir (p. 256); — 2° lorsqu'il se décide à prêcher la loi (p. 373).

aussi à celle du Mahâvyutpatti. Il y a toutefois une différence entre les « dieux de la terre » (bhaumâ), que le texte pâli met au premier rang, c'est-à-dire à l'étage le plus bas, et « ceux des quatre grands rois » (catur-mahârâjikâ), qu'il met au second; le Mahâvyutpatti intercale « les habitants de l'atmosphère » (antârîxa-vâsinas). Cette même catégorie se retrouve dans les textes tibétains du Dh. c. qui les appelle d'un nom un peu différent, *nam mkha-la rgya-va*[1] « errant dans le ciel, » tandis que le Mahâvyutpatti dit *var-snań-la gnas-pa* et le Lalitavistara *var-snań-gi lha-rnams*, p. 233 du texte), le nom sanskrit étant *antarixâ dévâ* (édit. de la *Bibl. ind.* p. 332). Une autre différence est celle-ci : dans les textes tibétains, les génies des deux étages les plus bas, ceux que nous venons de citer, et les génies terrestres, qui leur sont inférieurs, sont qualifiés de *gnod-sbyin*, nom qui est la traduction ordinaire de *yaxa;* aux génies des régions supérieures seuls est appliquée la qualification de *lha* « dieu; » dans le Mahâvastu et dans le texte pâli, l'expression *déva* est constamment employée, et le Dh. c. pr. tibétain la traduit par *lha*. L'avant-dernière classe, celle des *paranirmitavaçavartinas*, est omise dans le Mahâvastu; mais cela peut tenir à une simple négligence de copiste. Au fond, les divergences qui existent entre les textes sont minimes; elles laissent toutefois supposer quelques dissentiments sur la constitution du ciel imagi-

[1] Sk. *vyôma-cârina* (?).

naire des Bouddhistes[1]. Mais pourquoi nos textes ne comprennent-ils que la partie inférieure de ce ciel? nous n'y trouvons, en effet, que ce que le Mahâvyutpatti appelle «la région du désir,» plus le premier dhyâna (ou division inférieure) de «la région de la forme.» Cette division comprend trois étages, placés sous la dépendance des Brahmâs, mais que nos textes semblent embrasser sous une seule dénomination : des autres divisions de la région de la forme et de la «région sans forme,» il n'est pas dit un seul mot. Pourquoi donc la grande nouvelle a-t-elle été seulement portée jusqu'au ciel de Brahmâ, comme au point le plus élevé? Pourquoi ne s'est-elle pas propagée jusqu'aux plus extrêmes limites du monde? Serait-ce que ces régions supérieures étant purement bouddhiques, il n'a pas paru nécessaire d'en faire mention, tandis que l'on a regardé comme indispensable de montrer le plus grand dieu du brâhmanisme, le suprême Brahmâ, averti et réjoui de la proclamation des quatre vérités sublimes? ou bien cela viendrait-il de ce que cet échafaudage supérieur des divisions de la «région de la forme» et de la «région sans forme» est postérieur à la rédaction de nos textes? J'inclinerais vers cette dernière opinion, et je serais porté à croire que les

[1] M. Kœppen, dans la liste qu'il donne (*Die Religion des Buddha*, p. 260), commence par les quatre grands rois, omettant les «dieux terrestres» du texte pâli, et les «dieux de l'atmosphère» des textes tibétains; M. Max Müller fait de même (*Buddhaghosha's parables*, XXXIII).

étages des cieux, se terminant au ciel de Brahmâ dans le Petit Véhicule, ont été surélevés dans le grand [1].

Si maintenant nous regardons aux termes de la dépêche transmise de la terre au ciel, nous voyons qu'elle est partout conçue à peu près dans les mêmes termes; les textes tibétains et le Mahâvastu, tellement semblables sur ce point que le texte traduit dans le Kandjour devait à peine différer, dans ce passage, du Mahâvastu, ajoutent seulement ces deux pensées qui ne se retrouvent pas dans le pâli : 1° que le Buddha a agi uniquement pour le bien des êtres; 2° que la tribu des dieux s'accroît, et que celle des Asuras (ennemis des dieux) diminue : idée spécialement brahmanique, mais quelque peu empreinte de Mazdéisme, dont l'introduction dans le texte pourrait être postérieure et tenir à une influence zoroastrienne qu'expliquerait la domination des rois indo-scythes, en particulier celle de *Kaniṣka*, zélé propagateur du Bouddhisme, et dont le pouvoir s'étendait également sur l'Inde, foyer du Brahmanisme, et sur la Bactriane, foyer du Mazdéisme [2].

[1] Dans le Lalitavistara (p. 256), on ajoute les *Akaniṣṭhas* placés au sommet de la «région de la forme,» ayant encore, par conséquent, au-dessus d'eux un assez grand nombre d'étages, et séparés des Brahmakâyikas, leurs inférieurs, par une douzaine d'intermédiaires, auxquels le Lalitavistara ne fait aucune allusion.

[2] Le même trait se retrouve dans l'épisode du Lalitavistara relatif au parti pris par le Buddha de prêcher la loi (p. 373). Les termes sont les mêmes, si ce n'est que pour *abhivardhiṣyanti* «s'accroîtront,» le Lalitavistara lit : *paripûṇam gamiṣyanti* «iront dans la plénitude.» Les deux textes tibétains (Dh. c. et Lalitavistara) emploient le même

Il est à remarquer que, par suite des coupures propres aux textes tibétains, ces réjouissances dans le ciel s'appliquent uniquement à l'évolution duodécimale; cela résulte, d'ailleurs, de la phrase que les dieux se répètent, et qui, nous l'avons déjà dit, est, à très-peu de chose près, la même dans le Kandjour et le Mahâvastu. Le texte pâli n'est pas aussi explicite; par l'ordonnance du récit, comme par les expressions qu'il emploie, il étend à la prédication tout entière, sans la restreindre à telle ou telle des parties composantes, la manifestation qu'il décrit.

§ 2. PRODIGES.

Cette émotion des génies célestes est accompagnée de certains phénomènes extérieurs décrits très-succinctement dans le pâli, absolument supprimés dans les textes tibétains purs (ce qui est très-étonnant), mais assez développés dans le Mahâvastu, qui, de plus, intervertit l'ordre des éléments du récit; car tandis que, dans le pâli, ces phénomènes suivent la manifestation céleste, dans le Mahâvastu, ils la précèdent. Les phénomènes dont il s'agit sont un tremblement de terre et l'apparition d'une lueur. Sur le premier, je n'ai rien à dire : on retrouve déjà dans le Mahâvastu presque toute la description reproduite deux fois dans le Lalitavistara (p. 59

mot *'phel.* — Quant au mot qui signifie « diminuer, » il manque deux fois dans le Mahâvastu, le Lalitavistara l'exprime par *parihâsyante*, ce que le tibétain rend par *yoṅs-su 'grib.* Au lieu de *'grib*, le Dh. c. tibétain emploie la racine *ñams*, qui a le même sens.

et 384, 385), et qui est devenue un des lieux communs des sûtras du Grand Véhicule; le germe s'en trouve dans le sûtra pâli qui nous en fournit l'expression la plus simple et la plus primitive.

Le deuxième phénomène donne lieu, comme le précédent, à une description hyperbolique, qui accompagne ordinairement l'autre et même la précède; elle est dans le Lalitavistara aux pages qui viennent d'être indiquées; on la trouve dans le Mahâvastu déjà presque entièrement fixée; mais je ne m'y arrêterai pas. Aussi bien le texte pâli, malgré sa brièveté (il réduit cette description, comme la précédente, à trois termes), nous donnera assez d'embarras.

Une lueur (*ôbhâsô*), dit ce texte, apparut; cette lueur, ajoute-t-il, est merveilleuse, admirable (*uḷârô*), et il renforce cette épithète par une autre *appamâṇô*, qui est, selon toute apparence, pour *a-pramâṇa*, et signifie « sans mesure, immense. » Ce mot devrait être écrit avec un *ṇ* cérébral; or, deux fois sur trois, il est écrit avec un *n* dental [1]; mais la distinction des *n* est faite en général avec si peu de rigueur dans les manuscrits, qu'il n'y a pas lieu d'insister sur ce point. Nous n'épiloguerons pas non plus sur la répétition ou la non-répétition de *ca* « et » après la deuxième épithète *uḷârô*. Mais ce qui motive des

[1] Le Mahavaggô singhalais de la collection Grimblot, et le Sanyuttanikâya de la collection Bigandet, l'écrivent par *n* dental seul, le Mahâvaggô birman de la collection Grimblot l'écrit par *ṇ* cérébral. La traduction birmane fait de même.

observations sérieuses, c'est la traduction tibétaine, qui, au lieu de présenter un seul objet, une clarté caractérisée par deux épithètes, paraît faire allusion à trois choses distinctes : 1° une LUMIÈRE, qui ne vient qu'en troisième lieu (SNANG-VAR-*gyur* = *obhâsô*); 2° des PRODIGES, ou plutôt l'ÉTONNEMENT, car le terme employé paraît exprimer une idée morale (YA-m TS'AN-*du-gyur* = *ulârô*); la troisième chose (placée la première), et qui répond à *appamâṇô*, est appelée BAG-YOD, terme qui, visiblement, exprime une idée morale. Ici j'aurais besoin d'entrer dans des développements qui exigeraient un article spécial. *Bag-yod* est la traduction ordinaire du sanskrit-pâli *apramâda* = *appamâdô*, mot très-important que Fausböll rend, dans le Dhammapada, par « vigilantia, » Gogerly, par « religion, » Max Müller, par « reflexion » et « earnestness. » Nous devons donc admettre que le traducteur tibétain a lu *appamâdô*, au lieu de *appamâṇô*, et que le texte ici prêtait à la discussion. On pourrait cependant, en se fondant sur la traduction tibétaine, conserver *appamânô*, mais avec le *n* dental, en le considérant comme l'équivalent du sanskrit *alpamâna* « peu d'orgueil. » Or, dans les descriptions hyperboliques des grands sûtras, dont notre passage du Dh. c. pr. est évidemment le germe, il est dit que lors de ces tremblements de terre, de ces apparitions lumineuses dont parlent nos textes, les êtres n'ont plus d'orgueil (na mâna :)[1],

[1] Voyez le *Lalitavistara*, trad. p. 59 et 385, et texte, édit. de Calcutta (*Bibl. indica*, p. 59, l. 19).

et il y est toujours fait une place, à côté des phénomènes physiques, aux sentiments moraux des êtres; il n'est pas douteux que ce souci des sentiments qui agitaient les êtres dans une circonstance aussi solennelle, absent du texte pâli, se trouve dans la traduction tibétaine. Cela tiendrait-il à une influence des théories ou simplement des habitudes du Grand Véhicule? Ou bien est-ce que le texte pâli aurait passé par des transformations? Cette dernière hypothèse devient de moins en moins plausible; mais il faut au moins admettre des divergences d'interprétation, car il est positif que, à côté du pâli, nous disant : « Une clarté immense et merveilleuse apparut, » sa traduction tibétaine vient nous dire : « La vigilance, l'étonnement (*ou* l'admiration), la lumière se manifestèrent dans les mondes; » ou mieux : « les mondes devinrent attentifs, étonnés, resplendissants. »

La phrase du Mahâvastu, dégagée des accessoires, qui nous sont inutiles en ce moment, se réduit à ces mots : *apramé ca loké obhâsam abhûṣi* « et dans le monde sans limites une lumière apparut, » ou bien « une lumière immense apparut dans le monde : » que l'on complète *apramé* par *yam* qui en fait une épithète de *obhâsam*, ou par *yé* qui en fait une épithète de *loké*, il est certain que cette leçon confirme la leçon pâlie et condamne la traduction tibétaine; ce qui ne nous permet pas d'admettre que cette traduction représente un état antérieur du texte.

Le mot *ôbhâsô* est suivi, en pâli, de cette phrase

qui semble s'y rapporter : *atikamma dévânam dévânubhâvam* « ayant dépassé la puissance divine des dieux. » La traduction birmane déplace ce membre de phrase et le met avant *óbhâsó* et ses épithètes, sans doute pour en mieux montrer la dépendance par rapport à ce terme. Du reste, le Mahâvastu établit encore mieux cette dépendance par une phrase qui reproduit les termes et le mouvement de la phrase pâlie, en l'étendant par une sorte de répétition ; car après *abhâṣi*, il met : *atikram(m) ya (méca) dévânam dévânubhâvam, nâgânâm nâgânubhâvam, yaxânâm yaxânubhâvam* « ayant dépassé la puissance divine des dieux, la puissance de Nâga des Nâgas, la puissance de Yaxa des Yaxas. »

En présence de cet accord, d'autant plus grave qu'il n'exclut pas les diversités, et qui est à mes yeux la confirmation la plus certaine de l'authenticité et de l'ancienneté du texte pâli, je me demande comment il se fait que la traduction tibétaine nous donne une phrase tout à fait différente. « Ces phénomènes s'étant produits dans le monde, dit-elle, après avoir entendu la loi exposée par Brahmâ, les dieux se rendirent dans leurs demeures respectives. » Le dernier membre de la phrase rappelle seul les expressions du texte, et nous pourrions, je pense, le rétablir en pâli, de la façon suivante : *Upakkamansu dévâ sva-sva-bhavanam* [1]. Mais si nous pou-

[1] Ces mots remplaceraient la phrase du texte pâli : *atikkamma devânam dévânubhâvam*, et sont le texte supposé de la phrase tibétaine : *Lha rnams raṅ-raṅ gnas-su soṅ-ṅo.*

vions songer à proposer une telle correction, le texte du Mahâvastu nous avertirait qu'elle n'est pas acceptable; et d'ailleurs il y a dans le tibétain un autre membre de phrase auquel rien ne correspond dans le pâli, un membre de phrase entièrement nouveau, et l'ensemble constitue une pensée, ou l'expression d'un fait que la traduction tibétaine renferme seule. Des termes trop concis de cette traduction il résulte que les dieux des divers étages, émus de la grande nouvelle, se seraient réunis autour de Brahmâ, leur chef suprême, et que Brahmâ leur aurait transmis l'enseignement des vérités immédiatement perçues par lui, grâce à sa supériorité. Cette idée de représenter les dieux comme recevant instruction de Çâkyamuni est trop conforme aux habitudes bouddhiques pour qu'on ait lieu de s'en étonner; ce qui est étrange, c'est que ce soit Brahmâ qui joue le rôle de docteur[1]; on se serait plutôt attendu à voir les dieux, en corps, Brahmâ à leur tête, venir écouter la parole même du Buddha.

Du reste, cette idée de la conversion des dieux

[1] Dans la traduction des textes, j'ai dit qu'on pouvait entendre la phrase dans ce sens, que Brahmâ aurait joué le rôle d'auditeur, le docteur étant sans doute le Buddha lui-même; mais alors il faut sous-entendre qu'il aurait répété aux dieux la leçon. Du reste, il est fort douteux que la phrase doive être ainsi traduite, et le vrai sens est, selon toute apparence, que Brahmâ fit entendre la loi aux dieux. Après tout, il n'est pas rare que les textes bouddhiques nous montrent l'enseignement donné, même en présence du Buddha, par un disciple, mais par un disciple éminent.

se retrouve dans le Dh. c. et dans le Mahâvastu, sous une forme à la fois plus simple et plus hyperbolique; il y est dit, en effet, qu'à la suite de l'exposé de l'évolution duodécimale (les textes rattachent à ce point particulier toutes les circonstances mémorables qu'ils relatent), Kauṇḍinya et quatre-vingt mille[1] dieux furent convertis. Ce trait et la phrase de la traduction tibétaine dont nous venons de parler doivent se rattacher à une même tradition.

On voit par notre dernière citation que la conversion des dieux est associée et même subordonnée à celle de Kauṇḍinya. Nous arrivons ici au dernier point qui doit nous occuper, à cette circonstance célèbre de la conversion de Kauṇḍinya.

§ 3. CONVERSION DE KAUṆḌINYA.

Kauṇḍinya fut, dans l'ordre chronologique, le premier disciple; il est le premier être qui comprit la doctrine du Buddha. Aussi n'a-t-on pas manqué de maintenir ce grave événement dans le sûtra, quoiqu'on ait laissé en dehors la conversion des quatre autres disciples, qui suivit presque immédiatement la première. Les textes tibétains et le sûtra pâli racontent le fait à peu près dans les mêmes

[1] Le chiffre préféré des Bouddhistes est 84,000; on peut s'étonner de ne pas le rencontrer dans ce passage et de n'y voir qu'un chiffre approchant. Le *Mahâvastu* ajoute les éléments du nombre que l'autre texte multiplie: au lieu de 80, il dit 18; mais il compense et au delà cette réduction, en associant à ce nombre celui de *kôṭi* (= 10 millions), ce qui fait dix-huit fois 10 millions, ou 180 millions (*asṭhadaçânâm ca dêvakôtinâm*).

termes, mais non sans quelques nuances qu'il importe de faire ressortir.

Les premiers réunissent en un seul paragraphe tout ce qu'ils ont à dire sur Kauṇḍinya. Ce personnage est éclairé par l'exposé de l'évolution duodécimale, en même temps que quatre-vingt mille dieux : son œil (intellectuel) n'a plus ni poussière, ni tache ; le maître lui demande, à deux reprises, s'il a bien compris. Kauṇḍinya répond affirmativement. — Kauṇḍinya a compris ! s'écrient alors les génies terrestres, et c'est ce cri qui donne le signal de l'émotion et de la commotion universelle dont nous avons rappelé les péripéties. La nature, les dieux et les hommes se réjouissent, moins de ce que le Buddha a prêché, que de ce que sa prédication a été comprise ; et si l'on se rappelle les craintes qui avaient si longtemps retenu Çâkyamuni, peu empressé d'annoncer une doctrine que personne ne comprendrait[1] ; si l'on songe aussi à cette visite que fit Brahmâ au Buddha hésitant, pour dissiper ses appréhensions[2], on s'explique parfaitement et l'importance attribuée à la conversion de Kauṇḍinya, et la joie qui, à cette occasion, remplit l'âme de tous les dieux jusqu'à la région de Brahmâ. Enfin le surnom de *Kun-çés* « qui comprend bien, » disent nos textes, resta à Kauṇḍinya ; de sorte que l'on ne peut plus citer le nom entier de ce personnage sans se rappeler en même temps cet heureux événement d'une si

[1] *Lalitavistara*, p. 364 et suiv. 376 et suiv.

[2] *Lalitavistara*, p. 366 et suiv.

haute doctrine mise à la portée de la faible humanité.

Par un arrangement différent, le texte pâli scinde la mention de cet événement; d'abord, à la suite de la prédication, il annonce la conversion du seul Kauṇḍinya, sans parler des dieux[1], et dans des termes un peu plus développés que ceux du texte tibétain; mais ces termes, qui ne se trouvent pas dans ce texte, se rencontrent dans d'autres parties des ouvrages dont ce même texte est tiré : c'est en effet une phrase consacrée, qui revient assez souvent, en tibétain comme en pâli. Après avoir constaté la conversion de Kauṇḍinya, le texte pâli raconte les prodiges dont nous avons parlé, sans les rattacher en aucune manière, comme le fait le tibétain, à la conversion de Kauṇḍinya, les rattachant, même d'une manière expresse, à la prédication du Buddha; puis, le récit des prodiges terminé, il revient à la conversion de Kauṇḍinya. Le Buddha s'adresse à ce personnage, non pour lui demander, comme dans le texte tibétain, s'il a bien compris, mais bien pour le féliciter, pour exalter sa perspicacité. Ces paroles bien simples, qui se réduisent à cette phrase répétée deux fois : « Tu comprends bien, Kauṇḍinya ! » sont qualifiées de *udâna*. « Bhagavat fit

[1] Mais le commentaire ajoute le détail de la conversion simultanée des dieux qu'il appelle des Brahmâs, en employant le chiffre du Mahâvastu. « Le thero Kondanya, dit-il, avec 18 koṭi de Brahmâs, fut établi dans le fruit de *sota-âpatti* (*koṇḍañatthero aṭṭhârasa*(sic)*hi brahmakoṭihi saddhim sotâpattiphale patiṭṭho*).

entendre un *udâna,*» dit le texte. L'udâna est le cinquième terme des « douze expressions de la loi[1]. » Burnouf traduit très-bien *udânam udânayati* par ces mots : « il prononce avec emphase une louange ou des paroles de joie ; » mais il se trompe évidemment quand il ajoute que les éloges dont il s'agit sont adressés au Buddha par un de ses disciples ; l'éloge peut aussi être adressé à un disciple par le maître ; notre texte en fournit la preuve convaincante. L'emphase dont parle Burnouf ne se trouve guère dans le simple et bref *udâna* de notre texte, mais on y reconnaît très-bien une parole de louange ou une parole de joie. Le terme tibétain qui traduit udâna, *ched-du* br*djod-pa*, signifie, à la lettre, « parler au sujet de..... relativement à..... » et revient au sens de « réflexion, remarque sur une chose[2]; » l'expression employée par la traduction birmane, *hnac-lai sô cakâ*, a le sens de « parole de satisfaction, parole conforme au désir du cœur. » Ces diverses interpré-

[1] Burnouf, *Introd. à l'hist. du Buddh. indien*, p. 57-58, et Wassilief, *Der Buddhismus*, etc. p. 109.

[2] Un ouvrage du Kandjour est intitulé *Udâna-varga* (Mdo XXVI, 23). D'après Csoma, c'est un ouvrage composé de réflexions divisées en trente-trois chapitres ; Csoma ajoute : ces réflexions ont été rassemblées par l'Arhat Dharma-Raxita. Je ne connais pas l'ouvrage autrement ; mais d'après ces indications, un *udâna* serait une « réflexion » sur un sujet quelconque. Un ouvrage pâli, appelé *Udâna*, et qui fait partie du Kuddaka-nikâya, deuxième section du Sûtra-pitaka, se compose de quatre-vingts sûtras, dans chacun desquels se trouve une parole du Buddha, annoncée par cette phrase : *udânam udânési.* J'ignore quels rapports peuvent exister entre l'ouvrage pâli et l'ouvrage tibétain.

tations peuvent très-bien coexister; l'*udâna* dont nous parlons est une réflexion, un éloge, une expression de joie.

L'udâna pâli, si simple : *aññâsi vata bhô kauṇḍinya* «Tu comprends bien, Kauṇḍinya!» (*bis*), devient, dans la traduction tibétaine, je ne dis pas compliqué, mais embarrassé. D'abord, la seconde partie n'est pas, ce qu'elle devrait être d'après le texte, l'exacte reproduction de la première, et aucune des deux ne répond parfaitement au pâli. La première phrase est : *kun-çés-pai phyir, Kauṇḍinya ô* «præclare intelligendi causâ, Kauṇḍinya, est;» la deuxième : *kunçés-pa-rnams-kyis, Kauṇḍinya ô* «a præclare intelligentibus, Kauṇḍinya, est.» Cette traduction, singulière et obscure, semble renfermer une allusion aux prodiges dont le récit précède; elle paraît signifier : «c'est parce que tu comprends bien, Kauṇḍinya, *que cela vient de se passer;* c'est par ceux qui comprennent bien *comme toi*, Kauṇḍinya, *que cela* vient d'être fait.» Par ce moyen, la traduction tibétaine du Dh. c. pr. rentre dans l'idée des textes purement tibétains cités plus haut, laquelle consiste à rattacher à la conversion de Kauṇḍinya et non à la prédication du Buddha les prodiges qui se manifestent; mais si cette idée se trouve dans le pâli, on ne peut l'en dégager que par un commentaire, car assurément elle ne ressort pas des termes mêmes du texte, et il serait téméraire de l'induire de cette circonstance que le récit des prodiges se trouve enclavé entre la mention de la conversion de Kauṇḍinya et

l'éloge de cette même conversion. Quant à la traduction tibétaine, qui exprime tant bien que mal cette idée, reflète-t-elle un commentaire qui avait cours chez les Singhalais, ou a-t-elle subi l'influence de quelque école du Bouddhisme septentrional? C'est ce qu'il est malaisé de décider. La vraisemblance est peut-être plutôt en faveur de la dernière hypothèse.

Nous rappelons en finissant l'explication du surnom d'*Ajñâtâ*, ajouté au nom de Kauṇḍinya, et dont l'origine se rattache à cette circonstance. Cette explication détermine l'orthographe vraie en même temps que le sens du surnom; l'orthographe est *Âjnâtâ* (â + jnâtâ), et le sens : « celui qui comprend bien. »

Le Mahâvastu ne nous présente ni l'interrogation du texte tibétain, ni l'exclamation (*udâna*) du pâli; toute cette partie est absente; le fait de la conversion de Kauṇḍinya est seulement exprimé avec celui de la conversion des dieux dans des termes assez simples qui rappellent ceux des autres textes, en particulier du tibétain; mais il ne paraît pas qu'on y attache d'importance; on n'y revient pas, et le Buddha prononce d'autres discours. Seulement, plus tard, les Bhixus demandent en vertu de quels mérites Kauṇḍinya a eu le privilége de comprendre la loi le premier, et le Buddha raconte un fait d'une des existences antérieures de Kauṇḍinya, fait qui lui a valu cet insigne honneur. Nous n'avons pas à étudier ici ce trait, qui tient à la nature même des

livres connus sous le nom d'*Avadâna*, nous le signalons seulement comme le procédé employé par le Mahâvastu pour mettre en relief la perspicacité opportune du premier disciple de Çâkyamuni. Il en résulte seulement que l'épisode relatif à ce personnage est celui qui a le plus souffert dans le livre dont nous parlons; il a en quelque sorte disparu du sûtra pour reparaître ailleurs transformé. Mais le Lalitavistara l'a encore plus maltraité; il y est presque entièrement effacé; on en retrouve à peine une trace fugitive, car il n'est plus représenté que par cette timide allusion : « Kauṇḍinya, parce qu'il comprend bien[1], a réussi à trouver les trois joyaux. » Remarquons ici que, au milieu des développements exubérants de son XXVIe chapitre, le Lalitavistara ne perd jamais de vue le thème des autres textes; tous les éléments s'en retrouvent dans les divagations auxquelles il se complaît : si la conversion de Kauṇḍinya y est rappelée d'un seul mot, l'apparition lumineuse, les tremblements de terre, la joie des dieux y sont décrits d'une manière hyperbolique, qui, s'écartant plus ou moins de la sobriété primitive, opère toujours sur les mêmes données. Il n'est pas jusqu'à cette espèce de litanies sur la roue de la loi, ajoutées à la fin du chapitre, qui ne soit une sorte d'explication du terme Dharma-cakra. Ce qui distingue ces développements, c'est que, tout en retenant les éléments des versions du Petit Vé-

[1] *Lalitavistara*, p. 359. Je modifie légèrement la traduction de M. Foucaux.

hicule, ils portent l'empreinte du grand; l'intervention de Maitrêya et surtout celle des Bôdhisattvas appartiennent à cette école. Mais tandis qu'une partie seulement du sûtra, la partie qui véritablement ne lui appartient pas, je veux dire le récit des circonstances accessoires, a été ainsi dénaturée (ce qui ressort avec évidence de la comparaison des textes, et sans qu'on ait besoin de se livrer à une étude minutieuse), il en est une qui n'a subi aucune déformation, qui est restée à l'abri des influences sous lesquelles l'autre a comme disparu, c'est le discours même du Buddha, ce sont les paroles de son enseignement; cette partie rapprochée de la portion correspondante des autres textes conserve avec eux un air de famille qui ne permet pas de la séparer d'eux; nous croyons donc que la prédication de Bénarès, telle que nous la fournit le Lalitavistara, n'est qu'un sûtra du Petit Véhicule, appartenant à une école spéciale, que le Grand Véhicule se sera approprié, dont il aura scrupuleusement respecté les expressions dans toute la partie qui se compose des paroles attribuées au Buddha, mais en se donnant toute liberté pour transformer le récit accessoire. La perte de ce récit primitif est regrettable, en ce qu'il nous eût fourni des éléments précieux de comparaison; car il serait bon de savoir quels rapports il pouvait offrir avec les trois autres sûtras. Privé de cette ressource, nous n'en conservons pas moins le sûtra proprement dit, et nous le rapprocherons des textes similaires dans les observations par les-

quelles nous résumerons les impressions définitives que nous laisse l'étude parallèle de nos textes.

CONCLUSION.

Vidons d'abord la question des différences qui existent entre le texte pâli et sa traduction tibétaine. Ces différences sont assez nombreuses et quelques-unes assez graves; il en est qui tiennent à des diversités d'interprétation, mais plusieurs supposent nécessairement un texte différent de celui que nous avons. Devons-nous admettre que, au moment où la traduction fut faite, le texte n'était pas encore fixé? J'ai d'abord eu cette opinion; mais elle ne me paraît pas pouvoir subsister en présence de la confirmation qu'une partie au moins des passages douteux du pâli se trouve dans les textes sanskrits du Mahâvastu et du Lalitavistara. Cet accord ne peut être postérieur à la traduction tibétaine, il doit lui être de beaucoup antérieur, et dès lors il nous oblige à considérer le texte comme étant déjà bien établi au moment où la traduction fut faite. D'où viennent donc les différences? Nous avons déjà dit qu'on ne pouvait s'arrêter à cette idée qu'elles exprimeraient les idées personnelles du traducteur. Reste à savoir si elles reproduisent soit des commentaires, soit même des variantes admises à côté du texte, parmi les Bouddhistes du sud, ou si elles découlent de l'influence des écoles du nord, au sein desquelles la traduction fut exécutée. Nous croyons que, en général, ces modifications doivent refléter les discussions qui

avaient cours à Ceylan; mais il ne serait pas impossible, et dans un cas même nous avons émis cette opinion, que parfois elles répondissent à certaines notions accréditées, soit au Tibet, soit dans le Népal ou à Kâshmir, en un mot dans les pays où florissait le Bouddhisme septentrional..

Passons maintenant aux quatre textes: ils ne soulèvent au fond qu'une question importante, mais bien difficile à résoudre, celle de l'attribution de chacun d'eux à autant d'écoles différentes. Pour nous guider dans cette recherche, nous invoquerons le traité composé par Vasumitra sur les schismes bouddhiques, ou plutôt sur les dix-huit écoles du Petit Véhicule. Il existe de ce traité une version tibétaine et trois versions chinoises. M. Wassilief a traduit la première dans son premier volume dont elle forme le deuxième appendice[1], indiquant dans des notes les différences que présente la version tibétaine, base de son travail, avec les versions chinoises qui ne concordent pas toujours entre elles. Mais ces versions chinoises, M. Stanislas Julien en avait déjà donné la traduction dans le *Journal asiatique*, sous ce titre : *Listes diverses des noms des dix-huit écoles schismatiques qui sont sorties du bouddhisme*[2], augmentant sa traduction du tableau précieux des noms des écoles, rangés alphabétiquement, 1° sous

[1] Pages 228-259. Nous n'avons à notre disposition que la traduction allemande.

[2] *Journal asiatique*, 5e série, t. XIV (juillet-décembre 1859), p. 327-361.

la forme de la traduction chinoise; 2° sous la forme de la transcription chinoise; 3° sous la forme sanskrite. Nous n'avons à notre disposition que ces deux travaux, et c'est à eux que nous emprunterons ce que nous avons à dire sur les écoles bouddhiques.

Vasumitra commence par affirmer l'unanimité des écoles au sujet de l'enseignement des quatre vérités; il le fait en ces termes :

La parole du Buddha est contenue dans tous les ouvrages que reconnaissent les écoles séparées. — La matière (de l'enseignement) de l'*Âryasatya* (= des quatre vérités) renferme en elle tout ce qui a été enseigné par le Buddha (et cela se trouve dans les ouvrages), comme l'or dans le sable. En conséquence, elle doit aussi servir de terme ou de base (à la réconciliation[1]).

Nos textes rendent hommage à la vérité de cette déclaration, en ce sens qu'on n'y peut découvrir aucune variation sérieuse de doctrine; ils sont parfaitement d'accord sur le fond : on peut seulement se demander comment, ayant pour point de départ une théorie reçue partout sans contestation, comme sortie de la bouche même du maître, les Bouddhistes n'ont pas su conserver à cette théorie une expression identique, de manière à ce qu'un seul et même texte de la prédication de Bénarès fût reçu par toutes les écoles. Mais enfin, quelle que soit la cause de cette diversité, si le fond est partout le même, la forme varie, et nous avons sous les yeux

[1] Wassilief, p. 223.

quatre spécimens différents. La distinction est d'autant plus difficile à faire qu'elle porte sur les caractères extérieurs; mais il la faut essayer.

Au premier abord, nous apercevons non-seulement la possibilité, mais même la nécessité d'établir deux catégories. Le texte purement tibétain, qui renferme trois discours d'un côté, de l'autre les trois textes pâli et sanskrit qui n'en renferment qu'un, forment naturellement deux classes bien distinctes. Or Vasumitra distingue deux écoles primitives, celle des *Sthâviras* et celle des *Mahâsanghikas*. On comprend, en effet, que le schisme a dû commencer par là : les *Sthâviras* « les vieillards », selon le sens traditionnel du mot, « ceux qui tiennent bon, qui restent en place » (selon l'étymologie, et selon la traduction tibétaine *g*nas-*b*rtan) « ceux qui sont assis au-dessus, » d'après la traduction chinoise (chang-tso), étaient les anciens, les chefs, les conservateurs, le parti qui ne voulait point faire de concession; les *Mahâsanghikas*, au contraire « ceux de la grande assemblée, » étaient une majorité novatrice, composée des plus jeunes Bhixus. Ne pouvant s'entendre, les deux partis se divisèrent, et le schisme, une fois consommé, alla en s'agrandissant par le fractionnement multiplié des deux groupes primitifs. Essayons d'appliquer à cette grande division primordiale le partage que nous avons dû faire de nos textes : une des écoles en revendiquera un, l'autre en revendiquera trois; or nous savons que l'un de ces trois textes appartient à une branche des Mahâsanghikas; nous attri-

buerons donc à cette école principale nos trois textes indiens (sanskrit et pâli); d'où il suit que le texte tibétain, formant à lui tout seul la deuxième division, appartiendra à l'autre école, celle des Sthâviras. Cette conclusion, qui attribue le texte tibétain à l'école conservatrice des Sthâviras et le texte pâli à l'école novatrice des Mahâsanghikas, est contraire à l'opinion reçue, qui semble attribuer aux textes tibétains, même les plus anciens, une origine relativement récente, et aux textes pâlis la plus haute antiquité à laquelle des écrits bouddhiques puissent prétendre : et si elle favorise l'opinion que nous avons émise au sujet de la division en trois discours que nous regardons comme très-ancienne, elle contrarie l'opinion tout opposée que nous avons cru devoir avancer au sujet de la place faite dans le texte tibétain à l'évolution duodécimale, et que nous croyons due à un progrès ou plutôt à une altération de la tradition primitive; mais cette contradiction existe dans le texte tibétain, et à quelque école qu'on puisse l'attribuer légitimement, il y restera toujours, à mon avis, cette coexistence de deux éléments discordants, l'un témoignant de l'ancienneté, l'autre de l'innovation. Peut-être la distinction des écoles secondaires, s'il est possible de la faire, lèvera-t-elle jusqu'à un certain point cette difficulté.

On nous dit que les Sthâviras se divisèrent, et la première école qui se forma dans leur sein fut celle des *Hêtuvâda*, appelés aussi *Sarvâstivâdinas*[1]; les an-

[1] Wassilief, p. 230; Stanislas Julien, p. 342, 345.

ciens Sthâviras auraient alors pris le nom de *Haimavatâs*[1]. Cette assertion semble venir à l'appui de notre conclusion attribuant à l'école des Sthâviras les textes du Kandjour, car il est dit que ces textes sont ceux des Sarvâstivâdinas; mais il y a ici une petite difficulté. M. Wassilief fait remarquer lui-même que le Vinaya tibétain est celui, non pas des Sarvâstivâdinas, mais des Mûlasarvastivâdinas, école non citée par Vasumitra, et qui doit être distinguée de l'autre[2]. Mais en quoi consiste la distinction? M. Wassilief ne le dit pas; or, si nous consultons la liste des dix-huit écoles, groupées en quatre divisions principales, nous voyons que les Sarvâstivâdinas sont une de ces écoles principales (la première, selon Burnouf, et la deuxième selon Wassilief[3]), et que la première subdivision de cette école est celle des *Mûlasarvâstivâdinas;* le lien entre l'une et l'autre est donc assez étroit pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur la distinction, et nous pouvons voir là une confirmation de ce que nous avons avancé plus haut, que le texte du Kandjour appartient à l'école des Sthâviras.

[1] C'est ce que dit M. Wassilief, p. 230. M. Stanislas Julien semble dire le contraire, p. 345, et ailleurs considérer (d'après les textes qu'il traduit) les Haimavatâs comme une deuxième école (p. 342); mais l'association du nom des Haimavatâs avec celui des Sthâviras ou de mots dérivés de ce nom, notés par M. Julien lui-même (p. 339 et 342), donne lieu de considérer les Haimavatâs comme les représentants des Sthâviras primitifs. Les Sarvâstivâdinas seraient donc les novateurs au premier degré dans l'école antique des Sthâviras.

[2] Page 235, note.

[3] Page 234, elle vient la seconde, mais p. 267, la première.

Revenons maintenant aux trois textes indiens; l'un d'eux appartient bien positivement à l'une des divisions de la grande école des Mahâsanghikas à laquelle nous avons cru pouvoir les rapporter tous; c'est le Mahâvastu, texte de l'école des Lokottaravâdinas; Vasumitra nous dit que cette école est la deuxième qui se fonda parmi les Mahâsanghikas[1]. Il est probable que le texte du Lalitavistara appartient à une autre division de la même école (on en compte généralement neuf); mais nous manquons de données pour la préciser et en dire le nom; ce qui paraît bien certain, c'est qu'il appartient à une école déterminée; les différences avec le Mahâvastu sont trop nombreuses pour qu'on puisse regarder les deux textes comme différenciés l'un de l'autre par de simples variantes, et les rapports sont assez grands pour qu'on soit autorisé à les rattacher à deux subdivisions d'une même école principale.

La place qu'il convient d'attribuer au texte pâli soulève une question plus ardue. Nous avons déjà remarqué que ce texte se distingue nettement, non-seulement du tibétain, avec lequel il diffère par la disposition générale, mais des textes sanskrits, dont il se rapproche davantage au point de vue de la composition, par un trait particulier, l'arrangement des douze termes de l'évolution duodécimale; cet arrangement du texte pâli, qui est, je crois, le plus naturel, est unique, les trois autres textes

[1] Wassilief, p. 227; Julien, p. 334, 338, 341, 344.

suivent l'arrangement contraire, et ce n'est pas par ce côté seulement que les textes sanskrits semblent s'écarter du pâli pour se rapprocher du tibétain. Nous avons noté dans le Mahâvastu, à propos du récit des circonstances accessoires, toute une phrase qui diffère notablement du pâli, et est presque identique au tibétain du Kandjour; ce qui n'empêche pas que dans d'autres parties le Mahâvastu et le Lalitavistara ressemblent bien plus au pâli qu'au tibétain[1]. Que conclure de ces données contradictoires? Rien de certain, assurément. Notons seulement que le pâli, tout en se classant avec le Lalitavistara et le Mahâvastu, par la teneur et la disposition générale des parties du texte, s'en distingue très-nettement par certains détails et s'éloigne d'eux plus qu'ils ne s'éloignent l'un de l'autre. Tout ce que nous pourrions dire, si nous voulions formuler une conclusion précise, c'est que le texte pâli serait le texte primitif des Mahâsanghikas, le texte arrêté par l'école même au moment de la formation, et maintenu intact dans son état primitif, tandis que le

[1] Le Mahâvastu, en particulier, présente une remarquable analogie de style avec le pâli; on y trouve des expressions et des formes qu'on chercherait en vain, je crois, dans le Lalitavistara. Ainsi l'expression *seyyathidam* « à savoir, » très-fréquente en pâli, et qui, à ce qu'il me semble, n'existe pas en sanskrit, se présente deux fois dans notre texte du Mahâvastu, sous la forme *sayyathidam*. Le terme *ôbhâsô* « clarté » du texte pâli est écrit de même dans le Mahâvastu; le Lalitavistara emploie la forme sanskrite *avabhâsa*. Ces particularités ne sont pas assez nombreuses pour ôter au Mahâvastu son caractère propre, et nous autoriser à le ranger parmi les textes pâlis; il importe cependant d'en tenir compte.

Mahâvastu serait le texte des Lôkôttaravâdinas, deuxième subdivision de la même école, et le Lalitavistara celui d'une autre subdivision des Mahâsanghikas, probablement postérieure. Quant au texte tibétain du Kandjour, tout semble concourir à nous faire voir en lui un texte de l'école des Sthâviras, non pas le texte primitif, mais celui de la première subdivision de cette école, des Sarvâstivâdinas, ou peut-être même (à cause de l'espèce de confusion qui règne sur ce nom) d'une subdivision inférieure. La reproduction trois fois répétée de ce texte dans diverses parties du Kandjour nous prouve qu'il était adopté au Tibet, et que l'école à laquelle il appartient doit être celle dont les écrits prédominent dans la portion du Kandjour qui conserve les textes du Petit Véhicule.

On voit que dans cette recherche de l'attribution à faire des textes aux différentes écoles, nous ne nous sommes plus appuyé sur la division en quatre écoles, qui nous avait retenu un instant au début de cette étude. Il nous a paru en effet qu'il était difficile de la prendre pour base; nous ne sommes cependant pas certain qu'il soit nécessaire d'y renoncer; mais la complexité des écoles bouddhiques n'a pas encore été assez complétement éclaircie pour que nous ayons cru pouvoir nous aventurer dans ce dédale. Il y a, du reste, une question sans la solution de laquelle on ne pourrait peut-être pas entreprendre utilement cette recherche, ce serait celle de savoir s'il existe d'autres textes de la prédication de Bé-

narès que les quatre sûtras traduits et analysés dans le présent travail. Ou chaque école avait le sien, et on devrait pouvoir en trouver dix-huit; ou plusieurs écoles avaient adopté un même texte, et alors on pourrait croire qu'il en existait seulement quatre, ceux des quatre écoles principales. J'ai peu d'espoir, je l'avoue, qu'on découvre de nouveaux textes; mais quand bien même on n'en retrouverait aucun, la non-existence des dix-huit textes ne serait pas pour cela démontrée, car bien des écoles ont pu disparaître sans laisser de traces, bien des textes ont dû périr; et la littérature sanskrite-bouddhique, en particulier, est très-mutilée. Après tout, il n'est pas impossible qu'on retrouve des textes nouveaux de la prédication de Bénarès (je ne parle pas des développements sur les quatre vérités, qui abondent[1]), et ils deviendraient un élément important pour l'étude de la question.

Quant à l'âge relatif des diverses portions de nos textes, je ne chercherai pas à le fixer; j'ai déjà essayé de le faire partiellement, selon que l'occasion s'en présentait; mais la difficulté de la matière et le caractère conjectural des résultats auxquels une tentative de ce genre peut aboutir ne me permettent pas d'insister ni de traiter à fond, d'une manière systématique, une semblable question, subordonnée, du reste, ou connexe à celle qui vient d'être étudiée.

[1] Tels que le *Dhammacakkappavattanakathâ* du *Patisambhida*, dont il a été question plus haut (p. 425), — l'article intitulé de même qui se trouve dans le *Kathâvatthu*, l'un des livres de l'*Abhidhamma*, etc...

Je me borne donc à ce que j'ai pu avancer çà et là sur telle ou telle expression, sans vouloir confirmer par de nouveaux arguments ou compléter mes assertions.

Ce travail est assurément très-insuffisant, quoique long; mais quand bien même il serait aussi complet et aussi satisfaisant qu'il peut l'être en lui-même, il resterait à le compléter encore par l'étude des textes chinois de la prédication de Bénarès. Il serait en effet bien important de savoir ce que le sûtra fondamental est devenu dans la vaste littérature bouddhique de l'Empire du milieu; si nos quatre textes s'y retrouvent, ou si elle nous en offrirait d'autres que nous n'avons pas. Une telle étude, pleine d'intérêt pour la connaissance du Bouddhisme chinois, aurait de plus l'avantage d'être fort utile pour celle du Bouddhisme en général; nous n'avons pas les éléments du travail qu'elle exigerait, mais nous ne désespérons pas de pouvoir les réunir quelque jour et en tirer parti.

NOUVEL ESSAI

SUR L'INSCRIPTION DE MARSEILLE,

PAR M. JOSEPH HALÉVI[1].

L'interprétation des textes phéniciens, dont le nombre s'est considérablement accru depuis quelques dizaines d'années, est encore loin d'avoir dit son dernier mot. Ces anciens documents renferment un trop grand nombre de mots et de passages obscurs pour qu'il soit permis de considérer comme superflue toute nouvelle tentative qui se propose d'y jeter quelque lumière. La précieuse inscription de Marseille, qui nous fait voir un côté de la vie religieuse des Phéniciens, malgré les nombreuses et savantes dissertations dont elle a été l'objet, demande un nouveau commentaire qui ferait disparaître mainte difficulté qu'on n'a pas levée jusqu'à présent, ou qui éliminerait certaines explications qui ne répondent ni aux exigences de la grammaire, ni à l'esprit de la langue hébraïque, à laquelle le phénicien se rattache le plus étroitement possible.

Le présent article étudiera l'inscription de Marseille à ce point de vue. Pour expliquer les mots phéniciens, j'aurai toujours recours au vocabulaire

[1] Cet article a été remis à la rédaction en février 1869. L'auteur, qui depuis a quitté l'Europe, n'a pas pu le revoir lui-même.

hébreu, à l'exclusion de l'arabe, dont on a tant abusé. Je ne me suis servi d'aucune autre langue sémitique pour l'explication de notre texte, dans lequel je n'ai rencontré que deux mots araméens, et encore ces mots ont-ils leurs variantes en hébreu. Les permutations de lettres qu'on observe en phénicien par rapport à l'hébreu ne sont pas nombreuses et ne diffèrent pas beaucoup de celles qu'on signale dans les écrits bibliques [1].

J'ai cru prudent de n'essayer aucune restauration des phrases détruites que lorsqu'elle se déduit facilement de passages parallèles, ou lorsque le sens de l'ensemble saute aux yeux. Dans tout autre cas, j'ai mieux aimé laisser les lacunes que de les combler par des suppositions douteuses.

J'ai transcrit le texte phénicien en caractères hébreux, et, vu l'étroite affinité des deux idiomes, je n'ai pas hésité à ponctuer le texte d'après la phonétique hébraïque, excepté dans un petit nombre de cas. Ainsi, j'ai vocalisé le démonstratif invariable זְ, avec scheva (ְ), comme en éthiopien ዘ, et j'ai écrit אִשׁ, אִת , כִּן, au lieu de אֵשׁ, אֵת , כֵּן, parce que ces mots sont transcrits dans le passage du *Pœnulus* par les caractères latins *is*, *it*, *chon* [2].

Parmi les travaux consacrés à l'inscription de Mar-

[1] En éthiopien, au contraire, les variations des radicaux sont multiples et revêtent des formes étranges. Comparez ሐቀፈ et חבק ረሐመ et רחום, ሰአለ et שאאל, etc.

[2] Dans l'inscription d'Aschmounazar, cette particule est toujours écrite אית, ce qui confirme la leçon proposée.

seille, j'ai sous les yeux les articles de Munk (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1847) et de Meier (*Zeitschrift d. D. morgenl. Gesell.* t. XIX, p. 90-119). J'ai aussi consulté quelquefois le vocabulaire phénicien de M. Lévy, où les opinions d'autres exégètes sont mentionnées et enregistrées sans discussion.

Il m'a paru utile d'ajouter aussi le fragment de l'inscription de Carthage, car ces deux textes s'expliquent mutuellement et font présumer l'existence d'autres documents d'une teneur analogue. Ces monuments ne portant aucune date, il est impossible de préciser l'époque de leur érection. Cependant leur âge relatif me paraît se déduire aisément du style de ces deux compositions : l'inscription de Carthage abonde en expressions qu'on ne peut comprendre que par des détails énoncés dans celle de Marseille, qui doit être la plus ancienne. Il serait à désirer que l'archéologie vînt confirmer le résultat obtenu par la linguistique.

I. TEXTE DE L'INSCRIPTION DE MARSEILLE.

1 בֵּת בַּעַל..... אתת אִשׁ ט..... תת

2 עֵת..... בַּעַל הַשֹּׁפֵט בֶּן־בָּדְתַּנַּת בֶּן בָּד.....

הַשֹּׁפֵט בֶּן־בָּדְאֶשְׁמֻן בֶּן־חָלְצִבַּעַל וַחֲ[בֵרֵנֶם]

I

3 בְּאֶלֶף כָּלִל אִם צַוְעַת אִם שֶׁלֶם כָּלִל לַכֹּהֲנִם כֶּסֶף עֲשָׂרָת ×

בְּאֶחָד וּבְ[כָלִל יָכֹן לָם עֲלַת פְּן הַמַּשְׂאֵתְן שְׁאַר מִשְׁקל מארת

וחמשם]

4 וּבְצַוְעַת קַצְּרת וְיַצְּלת וְכֵן חָעֹרַת וְהַשְּׁלַבִּם וְחַפְּעָמִם וַאֲחֵרֵי
הַשְׁאֵר לְבַעַל הַזָּבַח

II

5 בְּעֵגָל אִשׁ קַרְנָיו[ו] לָם בְּמַחְסר בְּאֵט וּמַטָּא אִם בְּאַיָּל כָּלִל אִם
צַוְעַת אִם שֶׁלֶם כָּלִל לַכֹּהֲנִם כֶּסֶף חֲמֵשֶׁת.....
6 ת פַּן הַמַּשְׂאַתְן שְׁאֵר מִשְׁקַל מַאַת וַחֲמִשִּׁם CL וּבְצַוְעַת קַצְּרת
וְיַצְּלת וְכֵן הָעֹרַת וְהַשְּׁלַבִּם וְהַפְּעָמִ[ם] ואחרי חשאר לבעל
הזבח]

III

7 בְּיִבַּל אִם בְּעֵז כָּלִל אִם צַוְעַת אִם שֶׁלֶם כָּלִל לַכֹּהֲנִם כֶּסֶף שֶׁקֶל י
זֵר " בְּאֶחָד וּבְצַוְעַת יָכֹ[ן] לכהנם קצרת]
8 וְיַצְּלת וְכֵן הָעֹרַת וְהַשְּׁלַבִּם וַחַפְּעָמִם וַאֲחֵרֵי הַשְׁאֵר לְבַעַל הַזָּבַח

IV

9 בְּאִמַּר אִם בְּגֶדֶא אִם בְּצְרב אַיָּל כָּלִל אִם צַוְעַת אִם שֶׁלֶם כָּלִל
לַכֹּהֲנִם כֶּסֶף רֶבַע שְׁלֹשֶׁת זֵר [" באחד
10 ת] הַמַּשְׂאַתְן קַצְּרת וְיַצְּלת וְכֵן הָעֹרַת וְהַשְּׁלַבִּם וְהַפְּעָמִם
וַאֲחֵרֵי הַשְׁאֵר לְבַעַל [הזבח]

V

11 [בְּצִ]פֹּר אַגְנֹן אִם צָץ שֶׁלֶם כָּלִל אִם שֶׁצֶף אִם חָזוֹת לַכֹּהֲנִם
כֶּסֶף רֶבַע שְׁלֹשֶׁת זֵר '' בְּאֶחָד וְכֵן הַשְּׁ[א]ר.....
12 לְצִפֹּר אֵם קְדֻמַּת קֹדֶשַׁת אִם זֶבַח צֵד אִם זֶבַח שֶׁמֶן לַכֹּהֲנִם
כֶּסֶף א + לְדֶאֱחָד.....

VI

13 [ו]לְצַוְעַת אִשׁ יַעֲמַס פְּנַת אֵלֹם יְכֻן לַכֹּהֲנֵם קַצֶּרֶת וְיַצֶּלֶת
ו[לְ]צַוְעַת [אש יבא י]

14 [עַ]ל כָּלָל וְעַל חָלָב וְעַל חֵלֶב וְעַל כָּל זֶבַח אִשׁ אָדָם לְזִבֹּחַ
בְּמִנְ[חַת].....

15 [בְּ]כָל זֶבַח אִשׁ יִזְבַּח דַּל מִקְנֶא אִם דַּל צִפֹּר בַּל יְכֻן לַכֹּהֵן
[מנם]

16 כָּל מִזְרָח וְכָל שֶׁפַּח וְכָל מִרְזַח אֵלֹם וְכָל אֲדָמִם אִשׁ יִזְבַּח

17 הָאָדָם מַחַסַּת מַשְׂאַת עַל זֶבַח אֶחָד כְּמִדַּת שֶׁת בִּכְתָבָ[ת]

VII

18 וּלְמַשְׂאַת אִשׁ אִיבַל שֶׁת בְּפַסְּ וְנָתַן לְפִי הַכְּתֹבֶת אִשׁ.....

19 ת וְחֶלְצְבַעַל בֵּן בְּדָאֶשְׁמֻן וַחֲבֵרְנָם

20 כָּל כֹּהֵן אִשׁ יִקַּח מַשְׂאַת בְּרַץ לְאִשׁ שֶׁת בְּפַסְּ וְנֶעֶנַ[שׁ]

21 ף לְבַעַל זֶבַח אִשׁ אִיבַל יִתֵּן אִת כֹּל מִדּ[ו]ת הַמַּשְׂאַת

TRADUCTION.

....

maison de Ba'al......... redevances, qu'on a érigé..... (au) temps de..... Ba'al le suffète, fils de Bod-Tannat, fils de Bod..... le suffète, fils de Bod-Eschmoun, fils de Helçi-Baal et [leurs collègues].

I

3. Pour le bœuf, *kalil* (sacrifice complet) ou *çaw'at* (sacrifice de prières) ou *schelem-kalil* (accomplissement parfait), les prêtres auront (en) argent dix x (sicles) par tête (d'ani-

mal); et si c'est un *kalil*, (le prêtre) aura, en sus de cette redevance, de la ch[air du poids de 150 sicles],

4. et si c'est un *çaw'at*, le prêtre aura les joints et les nœuds; mais la peau, les boyaux, les pieds et le reste de la chair seront au maître du sacrifice.

II

5. Pour un veau ayant des cornes, mais n'ayant (pas encore servi pour le) battage, ni (porté le) joug, ou pour un cerf, *kalil* ou *çaw'at* ou *schelem-kalil*, les prêtres auront (en) argent cinq (sicles)............. si c'est un *kalil*, les prêtres auront, en sus de cette redevance, de la chair du poids de 150, CL,

6. et si c'est un *çaw'at*, les prêtres auront les joints et les nœuds; mais la peau, les boyaux, les pieds et le reste de la chair seront au maître du sacrifice.

III

7. Pour le bélier ou pour la chèvre, *kalil* ou *çaw'at* ou *schelem-kalil*, les prêtres auront (en) argent 1 sicle de 2 zêr par tête (d'animal); et si c'est un *çaw'at*, les prêtres auront [les joints]

8. et les nœuds; mais la peau, les boyaux, les pieds et le reste de la chair seront au maître du sacrifice.

IV

9. Pour l'agneau ou pour le chevreau, ou pour le jeune cerf, *kalil* ou *çaw'at*, ou *schelem-kalil*, les prêtres auront (en) argent trois quarts [2] zêr

10. de cette redevance, les joints et les nœuds; mais la peau, les boyaux, les pieds et le reste de la chair seront au maître du sacrifice.

V

11. Pour un oiseau, poussin ou oisillon, *schelem-kalil* ou

scheçef, ou *ḥazout*, les prêtres auront (en) argent trois quarts 2 zêr par tête (d'animal): mais la chair sera...

12. Pour un oiseau mère : sainte présentation ou offrande d'aliment, ou offrande d'huile, les prêtres auront (en) argent A X par tête (d'animal).....

VI

13. Et pour un *çaw'at* qui est porté devant les dieux, les prêtres auront les joints et les nœuds; et pour un *çaw'at* [qui vient]
14. sur une (offrande) pétrie (à l'huile), sur du lait, sur de la graisse et sur toute offrande que l'homme a à sacrifier en oblation.....
15. Pour tout sacrifice que fera un (homme qui est) incapable (d'apporter) du bétail, ou un (homme qui est) incapable (d'apporter) des oiseaux, le prêtre n'aura pas [d'argent].
16. Tout sacrifice de lamentation, tout sacrifice fait en occasion de rassemblement, et tout sacrifice funèbre des dieux et de tous les hommes, que fera
17. l'homme du peuple, la redevance pour le sacrifice (sera) selon la mesure posée dans la prescription.....

VII

18. Et en ce qui concerne une redevance qu'on n'a pas indiquée dans cette table, qu'on (la) donne conformément à la prescription qu'ont [écrite.....
19. t et Helçi-Ba'al, fils de Bod-Eschmoun et leurs collègues.
20. Tout prêtre qui prendra une redevance excédant ce qu'on a indiqué dans cette table sera puni..... (il sera fait)
21. de même à tout maître de sacrifice qui ne donnera pas toute la mesure de la redevance.

COMMENTAIRE.

Les lignes 1 et 2 sont les seules qui, malheureu-

sement très-mutilées, forment l'introduction du règlement qui fixe les taxes à payer aux prêtres pour toute espèce de sacrifice. Ce règlement s'annonce lui-même comme une réforme partielle de règlements antérieurs (l. 18, 19). L'inscription a été destinée pour être exposée dans בַּת בַּעַל, le temple de Baal. Deux suffètes sont les auteurs de cette ordonnance; le nom du premier était composé avec בעל, probablement חלצבעל «salut de Baal,» ou «mon salut est Baal,» comme est aussi appelé le grand-père du second suffète, dont le nom est effacé. Les pères de ces deux suffètes ont des noms composés de noms de divinités qu'il importe de considérer plus attentivement. אשמן, que M. Lévy (*Phön. Stud.* I, p. 28-31) identifie avec le dieu des hommes de Hamat אֲשִׁימָא (II *Rois*, 17, 30), auquel la légende talmudique attribue la forme d'un bouc, provient probablement du radical שמן «être gras, robuste,» et, à cause de cette étymologie, il a été assimilé à l'Esculape des Grecs, dieu de la médecine. Comme le substantif שֶׁמֶן signifie «huile,» la principale matière d'éclairage dans l'Orient, le terme אַשְׁמַנִּים, en hébreu, comme parallèle à צָהֳרַיִם «midi,» et en opposition avec מֵתִים «morts,» désigne le bien-être et la clarté (*Isaïe*, LIX, 10). Le dieu Eschmoun avait précisément ces deux attributs : il présidait au bien-être, à la santé, et même il était considéré comme un être lumineux qui perce les ténèbres, d'après le témoignage explicite de Damascius, qui parle d'Eschmoun en ces termes : *ἐν σκότῳ διωλυγίῳ πολὺ φῶς ἀνάψας*. A Hé-

roopolis, en Égypte, Eschmoun, prononcé à l'égyptienne *schmoun*, *khmoun*, *khmin*, fut identifié avec le dieu bouc Mendes, et on lui donnait d'autres étymologies égypto-sémitiques; on trouvait dans son nom le nombre huit שמונה = *ϣмоνн*, comme étant le huitième fils de Sadiq, et on le désignait comme présidant à la chaleur de la vie, *θέρμη τῆς ζωῆς*; cette idée a été suggérée par la signification du verbe חמם = ϩⲙⲟⲙ « être chaud [1]. » Le nom de la déesse תנת peut aussi recevoir une explication étymologique. Disons tout d'abord que rien n'autorise à identifier, comme le fait Gesenius, le mot תנת avec le nom de la déesse aryenne *Anaïtis*, qui représente notoirement le mot sanscrit *anahita*. Le mot תנת est assurément sémitique. En hébreu, on rencontre le pluriel תַּנּוֹת מִדְבָּר « serpents du désert » (*Maléachi*, I, 3), ce qui suppose un singulier תַּנָּה = תַּנַּת [2]. Il se peut que Tannat fût une déesse-serpent [3], comme

[1] Ce procédé de la légende étymologique a donné naissance à une foule de mythes chez tous les peuples de l'antiquité. On peut même dire que chaque mot de la langue renferme une petite légende qui comporte une explication variable.

[2] La racine תנה signifie « réciter à haute voix » (*Juges*, V, 11), puis « pousser des cris lugubres » (*ibid.* XI, 40); c'est probablement le sens primitif du radical תנן, variante proche de תנה (comparez רבה et רבב, חמה et חמם, חקה et חקק). Le sifflement des serpents a surtout impressionné les peuples sémitiques. La plupart des noms qu'ils ont donnés à ces reptiles désignent différents cris : אֶפְעֶה, de פעה « crier; » יענים, de יען = ענה; חִוְיָא (araméen), de חוה « crier, » etc. Les cris lugubres sont expressément attribués aux תנים dans *Miché*, I, 8.

[3] L'existence d'une déesse-serpent chez les Phéniciens paraît

תנן « Tannin » un dieu serpent[1]. L'antiquité regardait le serpent comme un être mystérieux, participant à une double nature, céleste et infernale, et ce n'est pas sans une certaine raison que les Grecs ont transformé le nom phénicien ברתנת en Ἀρτεμίδωρος. Artémis était adorée comme la Diane céleste et en même temps comme une divinité infernale, Hécate tenant un serpent. Quant au mot בר, il est abrégé de עבר (Munk)[2]. Les noms propres subissent souvent des abréviations. Comparez le nom d'une ville chananéenne בעשתרה, pour בית עשתרה « maison d'Astarté. »

I

Le bœuf, אלף, représentant toute la race bovine, ouvre la série des animaux qui servaient habituellement pour les sacrifices. Le rituel phénicien renferme un bon nombre d'expressions que l'on retrouve

maintenant constatée, grâce à la découverte de M. A. de Longpérier. Ce savant archéologue a fait dessiner, pour la collection de monuments qu'il publie sous le titre de *Musée Napoléon III*, la peinture d'un petit vase de style phénico-corinthien extrêmement ancien, et qui représente une divinité ailée, à buste de femme, enté sur le corps d'un long serpent sinueux. Cette figure se rattache à la série de divinités ailées d'origine asiatique, connues sur des monuments de même âge et de même fabrique.

[1] Un nom phénicien, Bod-Tannin, est signalé par Movers (*Encycl.* art. *Phénicie*, p. 304). Peut-être Tannin forme-t-il le premier élément du nom propre écrit טנבעל (*Phöniz. St.* III, p. 74, n° 14). Le changement de ת en ט est des plus fréquents dans le néo-punique; par exemple, טא pour תא, טישם pour תשעם.

[2] Il se pourrait pourtant que בר fût le terme hébreu בר « membre, » et il correspondrait ainsi au mot גרם, arabe جرم, qui compose plusieurs noms propres dans les inscriptions nabatéennes.

dans les ordonnances sacerdotales des Hébreux; on y voit une disposition commune pour les sacrifices, mais il existe des différences capitales en ce qui concerne leur nature intérieure. On distingue trois sortes de sacrifices d'un ordre élevé : כליל=כלל, sacrifice parfait, diffère du עֹלָה «holocauste» du cérémonial mosaïque, en ce que la chair de la victime est mangée; צועת, mot qui répond à שַׁוְעָה «cri de détresse,» n'a aucune correspondance dans le rite hébraïque, où le sacrifice de péché, חטאת, et celui de faute, אשם, occupent une place si éminente. Il paraît que l'idée de se faire pardonner les péchés est restée étrangère au paganisme : on n'y connaissait que le désir d'apaiser la colère des dieux, dont on craignait la vengeance.

שלם כלל «accomplissement parfait» rappelle les שלמים de la Bible; on trouve aussi le singulier שֶׁלֶם (*Amos*, v, 22). Le verbe שלם signifie «accomplir;» de là שלום, proprement «état accompli, santé, paix, etc.» Les שלמים étaient des sacrifices pour demander ou pour reconnaître l'accomplissement d'un souhait. אם, c'est la particule או, *ou*. Après עשרת, il y a encore le chiffre indiquant le nombre dix; on observe le même usage dans les inscriptions éthiopiennes. Remarquons encore que עשרת est orthographié ici à la manière hébraïque, avec ש, au lieu du ס qu'on voit dans l'inscription d'Eschmounazar, ligne 1, ce qui est l'indice d'une plus haute antiquité. Dans ו·כלל, il manque un ב et non pas un ה (Munk), comme le prouve le mot parallèle בצועת (ligne 4).

Ces deux sacrifices, étant d'un ordre supérieur, donnent au prêtre le droit d'avoir certaines portions de la viande. יכן « sera, » du radical כון « rester ferme, » devenu le verbe *être* en phénicien, ainsi qu'en arabe et en éthiopien. Le groupe למעלתפן a beaucoup embarrassé les exégètes. Les uns prennent למעלת comme « autel » (Movers, Munk); d'autres le comparent à دَرَجَة « degré, importance » (Ewald); פן est généralement rapproché de فَنّ, *modus*, *ratio* = somme. Je crois pouvoir lire לם עלת פן : le premier mot est connu; עלת, plur. fém. répond à la forme poétique עֲלֵי, en hébreu, et l'ensemble עלת פן = signifie על פני « à côté de, en dessus de, outre; » משאת « présent, redevance » (*Gen.* XLIII, 34; II *Chr.* XXIV, 6, 9). Le démonstratif זה « ce, celui-ci, » adjectif et variable en hébreu, est devenu une simple particule en phénicien, car il se place aussi sans changer après les mots féminins, comme après אבן, et ne reçoit pas l'article; on doit l'écrire en un mot avec le substantif qu'il détermine, comme en éthiopien. La lacune qui vient après contenait les mots : שאר משקל מאת וחמשם CL, « chair du poids de cent cinquante (sicles), » qu'on lit dans la ligne 6.

Ligne 4. Munk a bien établi que les mots קצרת ויצלת ne peuvent être que des substantifs; il prononce קְצִירוֹת וִיצִילוֹת ou קצורות ויצולות, dans lesquels il croit voir les parties grasses destinées à l'autel, que les rabbins désignaient sous le nom commun de אמורים, et il les rapproche des *prosecta*, *assata* ou *augmenta* du rite romain. M. Ewald traduit קְצָרֹת par « morceaux cou-

pés, » et יַצָּלֹת par « des cadeaux avec lesquels on veut obliger quelqu'un. » Meier, rappelant l'arabe قصيرى et إطل, traduit « les côtes courtes et les hypocondres. » Ces différentes explications sont trop vagues ou proviennent de sources trop lointaines pour être reçues avec confiance. Cependant יצלת est assurément identique avec אֲצִילוֹת יָדַיִם « le nœud des mains » (*Jérémie*, XXXVIII, 12), du type אצל, צל (aram.), وصل « joindre. » Une idée toute pareille nous est fournie par le mot קצרת, prononcé probablement קְצָרֹת, dérivé du type קצר = קשר « attacher, lier, joindre. » קְצָרֹת וְיַצָּלֹת sont donc les joints et les nœuds qui se trouvent aux extrémités du bras, c'est-à-dire le bras tout entier. Dans le rite hébraïque, le bras (jambe de devant) appartenait également au prêtre. Ces deux substantifs sont dépourvus de l'article, parce qu'ils suivent le שאר de la ligne précédente. וכן, que quelques exégètes ont lu וְכֵן « de même, » doit se prononcer וְכֹן; c'est le parfait du verbe כון « être, » avec le conversif « il sera, » comme le prouve l'inscription de Carthage, lignes 4 et 5. Suivent les différentes parties de la victime que le prêtre ne peut pas exiger pour lui : ערת « peau, » en hébreu עור, et au pluriel עֹרֹת. Le mot שלבם, que Meier compare à l'arabe صلب « reins, » doit désigner une partie moins importante du corps, car il est rangé après ערת. La traduction « pieds de devant, » donnée par M. Ewald, n'est appuyée par aucune étymologie. Munk le rapproche, avec plus de raison, de l'hébreu שְׁלַבִּים « échelons qui roulent en spirales, » du ra-

dical שלב « s'entortiller autour de quelque chose, » désignation fort convenable pour les boyaux. פעמם, du singulier פעם, mot poétique en hébreu, signifiant « pied. » On peut douter si nous avons devant nous le duel ou le pluriel; dans le premier cas, il faudra ponctuer פְּעָמַם, car en phénicien la terminaison ַם remplace ordinairement l'hébreu ַיִם : par exemple, מַם שָׁמַם (nom de lettre), pour שָׁמַיִם, מַיִם [1]. D'un autre côté, le pluriel paraît mieux garanti par les formes פְּעָמַי, פְּעָמָיו, qu'on rencontre en hébreu, car pour le duel on devait prononcer פַּעֲמַי, פַּעֲמָיו.

אחרי, état construit de אֲחֵרִם, signifie « les autres, » sous-entendu « parties. »

בעל « maître, » comme en hébreu et en éthiopien; זבח « égorgement » désigne en général toute offrande faite à une divinité; on peut en déduire que les sacrifices non sanglants ont été introduits postérieurement pour remplacer les autres. Il est remarquable que le mot consacré dans la Bible pour désigner le sacrifice, et qui a un caractère tout inoffensif, קָרְבָּן « approchement, » ne se rencontre pas une seule fois dans les deux inscriptions sacerdotales de Marseille et de Carthage.

La physionomie de la phrase, qui débute par le verbe וכן, suggère l'idée que cette ordonnance est une réforme apportée à un règlement antérieur, d'après lequel la peau, les boyaux et les pieds devaient échoir au prêtre, car autrement il aurait suffi

[1] Voy. J. Derenbourg, dans le *Journ. asiat.* 1867, II, p. 478-490.

de mettre, après le mot ויצלת, la seconde moitié de cette phrase : ואחרי תשאר לבעל הזבח.

II

Ligne 5. Au deuxième rang des animaux destinés aux sacrifices pour lesquels la redevance est moins grande, sont le עגל « veau » et l'animal désigné par le mot ambigu איל. La plupart des exégètes lisent ce mot אַיָּל « cerf, » au lieu de אַיִל « bélier : » la raison en est que le mot יבל, qui figure dans la ligne 7, paraît avoir désigné le bélier en phénicien. Une autre raison, puisée dans la nature même de la prononciation phénicienne, semble aussi plaider en faveur de la leçon אַיָּל ; c'est qu'à l'analogie des formes בַּת, שָׁמַם, qui remplacent en phénicien les formes hébraïques בַּיִת, שָׁמַיִם, on est autorisé à supposer que le mot אַיִל aurait été orthographié אל sans י.

Le veau est défini par une phrase qui se divise en deux parties, dont la première, אש קרני לם, se comprend facilement, « qui a des cornes. » Entre ces mots, אש répond à l'hébreu שֶׁ, avec un aleph prosthétique ; לָם, pour l'hébreu לָמוֹ, peut se rapporter à un singulier (*Genèse*, IX, 26, 27) ; la forme קרני a seule un air étrange. Je suis porté à supposer que la demi-voyelle ו, signe de la troisième personne singulière masculine, bien que sensible dans la prononciation orale, n'a pas été marquée dans l'orthographe phénicienne ; de sorte que אש קרני לם est écrit pour אֶשׁ קַרְנָיו לָמוֹ, mot à mot : « (un veau) que ses deux cornes à lui, » c'est-à-dire « dont les cornes ont

poussé. » C'est la seule explication raisonnable que l'on puisse donner à cette phrase. Nous réservons pour une prochaine occasion la tâche de prouver, par de nombreux exemples tirés de textes phéniciens, ainsi que par des témoignages d'anciens auteurs, que le suffixe de la troisième personne était prononcé *o*, *u*, comme en hébreu ו, et que cette demi-voyelle était tantôt entièrement omise dans l'écriture, tantôt représentée par un א.

La dernière partie de la phrase est très-obscure. Munk traduit במחסר באמ וממא par « qui manque encore de sabots (ou qui ne pousse pas encore des pieds) et au-dessous. » M. Ewald donne également une traduction étrange : « pour un veau qui a des cornes dans la hauteur d'un doigt et plus » (mit der Höhe eines Fingers und weiter). La première version a cela d'avantageux qu'elle reconnaît à מחסר le sens qui lui est propre en hébreu, et qu'elle rapproche באמ du verbe hébreu בעט, tandis que, d'après le dernier savant, מחסר serait pour מחשר, mot qui n'existe dans aucune langue sémitique avec la signification de *hauteur*, et באמ serait également un mot nouveau, transformé du terme talmudique במם « doigt. » Ces deux exégètes sont pourtant d'accord à considérer ממא comme représentant l'hébreu מַטָּה. Cela est difficile à admettre, car nous voyons ce מַטָּה orthographié en phénicien מם dans l'inscription d'Eschmounazar, ligne 11. Une raison semblable doit être invoquée contre l'opinion de Meier, qui identifie notre ממא avec l'hébreu מוֹטָה, car le genre fé-

minin, pour les substantifs, est constamment formé en phénicien par ת, sans exception. Ce même exégète compare en outre באש avec l'arabe بعط « laideur, » بيضا, بيض « destruction, malheur, » et arrive à traduire במחסר באש par « sans lésion, » comme si notre inscription se proposait de définir les conditions qui rendent un animal impropre pour l'autel. D'ailleurs une telle défense aurait certainement trouvé sa place au commencement, puisqu'elle est de rigueur pour tous les animaux consacrés à l'autel, et non pour le veau seul. Je me permets donc de tenter une nouvelle explication. Le באש phénicien, qui, comme le בעט hébreu[1], signifie proprement « pousser des pieds, » pourrait bien désigner ici, par extension, l'action de fouler aux pieds les épis de blé, c'est-à-dire le battage. Le veau ou la génisse étaient souvent employés au battage. Comparez la locution כעגלה דשה « comme une génisse qui bat le blé » (*Jér.* L, 11). Notons encore que le verbe דוש signifie de même, primitivement, « fouler aux pieds » (II *Rois*, XIII, 7; *Job*, XXXIX, 15). Quant au mot מטא, si l'on considère que sur notre inscription le terme hébreu מִקְנֶה « bétail » est orthographié מקנא[2]

[1] La permutation de ע et א se trouve aussi dans le mot ובאזרת pour בעזרת « en aide » (Inscription de Tougga, l. 5).

[2] Rappelons encore que les légendes monétaires de la ville appelée par les Grecs *Motye* portent l'orthographe מטוא; ce nom, de même que l'hébreu מַטְוֶה « tissu, » paraît indiquer que les Phéniciens y avaient établi de grandes fabriques de tissage. —Voy. M. J. Derenbourg, *Journ. asiat.* 1867, II, p. 486; 1868, I, p. 94.

(ligne 15), on ne tarde pas à soupçonner que notre ממא peut bien répondre au mot hébreu מַטֶּה « bâton, perche, » mot qui forme un parallèle avec עֹל « joug, » dans ce passage d'Isaïe, את עֹל סבלו ואת מטה שכמו « le joug qui l'accable et la perche qui reste sur son épaule » (IX, 3). במחסר באש וממא paraît donc vouloir dire : « un veau qui n'a pas encore servi pour le battage, ni porté la perche, le joug. »

La ligne 6 ne contient que des mots déjà expliqués.

III

Ligne 7. Troisième classe de victimes. יבל est un mot qui se rencontre aussi en hébreu, avec le pluriel יובלים et יובלות. On a déjà souvent cité le passage talmudique qui est conçu en ces termes : אמר רבי עקיבא כשהלכתי לערביא היו קורין לדכרא יובלא « Rabbi Aqiba dit : Dans mon voyage en Arabie, (j'entendis qu)'on appelait le bélier « yobela, יובלא » (*Rosch-ha-schana*, fol. 9). Sous l'appellation « Arabie, » il faut peut-être entendre la contrée transjordanique, où l'on parlait l'araméen mêlé d'expressions arabes et phéniciennes ; peut-être désigne-t-elle la Phénicie. Quoi qu'il en soit, la racine יבל, הוביל, signifie : « ducere, adducere ; » de là יֻבַל, יוּבַל, אוּבַל « aquæductus, » יְבֻל « productus, » et le participe actif יֹבֵל « ducens, conductor, » désigne apparemment le bélier qui marche en tête du troupeau[1]. עֵז est pris ici dans un sens générique, pour indiquer « bouc et chèvre. »

[1] Il est même possible que l'idée du jubilé mosaïque ait une

La redevance due au prêtre est d'un sicle ı שקל, puis vient le groupe ıı זר. Ce chiffre fait supposer que זר indique une petite monnaie, bien qu'il soit difficile d'y voir avec Meier le mot éthiopien ጸሪቅ « cuivre. » Cependant on peut se demander pourquoi on a ajouté ces deux petites pièces; il aurait été plus naturel de fixer une somme ronde. Ensuite, on est étonné de voir de nouveau ce ıı זר dans la ligne 11, où il ne s'agit que de trois quarts du sicle. On est presque tenté de prendre l'expression ıı זר comme une définition du sicle, et non pas comme une somme additionnelle. Le mot זֻר, dérivé de זור « comprimer, séparer, » répondrait ainsi à l'hébreu בֶּקַע, qui désigne le demi-sicle. L'ordonnance aurait voulu qu'on payât en sicle intact, ayant une valeur réelle de deux זֻר. Comparez l'expression analogue עשרים גרה השקל, « sicle valant 20 guéra » (*Exode*, XXI, 13). Je donne cette explication sans y attacher aucune importance, faute de renseignements numismatiques suffisants.

origine analogue. L'année du *yobel*, יובל, était considérée comme commençant une nouvelle ère, et de même que les premiers-nés d'hommes et de bêtes, ainsi que les prémices des fruits, étaient consacrés à Dieu, de même la première année de la nouvelle époque appartenait à Dieu : la terre, laissée en jachère, pouvait rétablir ses forces épuisées par une longue production, et l'homme auquel un revers de la fortune avait fait perdre la liberté ou l'héritage de ses pères, pouvait recouvrer ses droits civiques et rentrer dans une aisance dont il avait été privé depuis quelque temps.

IV

Ligne 9. Quatrième classe de victimes. אִמַּר, en araméen « agneau, » paraît répondre à l'hébreu מְרִיא. גדא, hébreu גְּדִי « chevreau. » L'aleph indique ici de même la voyelle *e*, comme dans מקנא et ממא, que nous avons discutés plus haut; il est donc probable que ce mot était prononcé en phénicien גְּדֶא, d'une formation analogue à טָלֶה, dont il existe aussi une forme contractée טְלִי. Le mot צרב est comparé par M. Ewald à ضرف, טרי « le frais. » M. Blau interprète *castratus* de ضرب. Meier y voit un participe actif, צֹרֵב, qui serait identique avec l'arabe شارب « celui qui boit = qui tette. » Cette dernière étymologie n'a pas seulement le défaut, commun aux autres, d'être puisée à une source lointaine, elle pèche encore contre la grammaire hébraïque, qui exige que le participe soit placé après le substantif qu'il qualifie. Je lis צְרֵב אַיָּל « le jeune du cerf. » צריב signifie, dans le langage talmudique, « mûr » (traité *Betza*, fol. 7). Or, le synonyme hébreu גמול du verbe גמל « mûrir » désigne un enfant qu'on vient de sevrer; de même צְרֵב אַיָּל paraît indiquer un jeune cerf qui a cessé de teter. Les *Cantiques* mentionnent souvent le jeune cerf sous le nom de עֹפֶר הָאַיָּלִים (II, 9, 17; VIII, 14).

V

Ligne 11. Cinquième catégorie de victimes : les oiseaux. Le groupe tronqué au commencement, פראגנן, que Munk a séparé, בפרא גנן « fruit du jar-

din, » a été restauré בצפר אגנן (comparez le tarif de Carthage, l. 7). Movers traduit ces mots par « oiseau de marais. » M. Ewald, rappelant le samaritain אגנן « tente, » traduit : « oiseau élevé dans la tente, = dans le sanctuaire, » tandis que Meier rapproche אגנן de l'arabe وكن, اكنة, وقنة « nid, » pour obtenir le sens de « oiseau de nid. » Ces différentes traductions ont cela de commun qu'elles supposent que צפר est à l'état construit avec אגנן, ce qui n'est pas possible, car dans ce cas il aurait fallu בצץ, comme dans l'antécédent בצפר. Voyez lignes 7 et 9, où ב est répété devant chaque substantif qui suit la particule אם. Les mots אגנן et צץ doivent donc être des noms d'oiseaux. Je suppose que אגנן, dérivé du verbe גנן « protéger, » désigne un petit oiseau qui se cache encore sous les ailes de ses parents, tandis que le צָץ représente un jeune oiseau dont les plumes commencent à pousser. Comparez l'hébreu ציץ « aile » et le samaritain צוץ « jeune oiseau, » auquel paraît répondre le mot סוס ou סיס, qui indique une espèce de petits oiseaux. Les mots שצף et חָזָת ne peuvent désigner ni des fruits (Munk), ni diverses espèces d'oiseaux (Ewald), mais certains sacrifices; car la particule אם, qui précède chacun d'eux, les subordonne à שלם כלל, qui est notoirement un sacrifice. Meier explique שצף « offrande volontaire » et חזת « offrande obligatoire; » mais l'étymologie qu'il propose ne peut pas se justifier. Pourtant חָזָת se trouve dans un passage d'Isaïe (xxviii, 18), dans le sens de « pacte fait avec les puissances infernales

(שאל) pour n'être pas tourmenté par elles.» Dans le même passage, la force destructive est qualifiée שוט שוֹטֵף «fléau qui ravage.» Il est donc probable que notre שצף = שטף est un sacrifice fait pour arrêter les ravages d'une maladie, tandis que le חזת avait pour but de prévenir une maladie ou tout autre malheur.

Ligne 12. En tête de לצפר se voit la trace d'un ז. Les mots suivants ont été différemment expliqués. Munk entend par קדמות «les prémices sacrées;» mais puisque ces mots se rapportent nécessairement à צפר, il ne peut pas être question de prémices, et il n'y a point place ici pour un pluriel. Les autres commentaires ne sont pas plus heureux : ils lisent אִם קִדַּמְתָּ קִדַּשְׁתָּ (Ewald) ou אִם קְדֻמַת קִדַּשְׁתָּ (Meier) «si tu l'as consacré d'avance.» Mais dans ce cas, on devrait dire simplement ואם קדמת קדשת, tandis que la répétition ולצפר indique un sujet nouveau. Ajoutons encore que toutes ces versions ont un défaut bien grave, au point de vue grammatical. D'après ces versions, la conjonction אם précéderait le premier des substantifs qui forment la série. Ce premier substantif serait קדמת קדשת, d'après Munk, et זבח צד d'après les autres exégètes; mais de nombreux exemples de notre texte attestent que la particule אם se place exclusivement devant le second membre de la série (voyez lignes 3, 5, 7, 9). Deux choses sont donc certaines : 1° que le premier אם n'est pas une conjonction; 2° que קדמת קדשת est un substantif représentant le nom d'un sacrifice. Il devient main-

tenant clair que la seule leçon possible est וְלצפר אם « et d'un oiseau mère. » Nous avons vu, ligne 11, traiter des jeunes oiseaux; ici il s'agit des sacrifices que l'on faisait de la mère. Le mot צפר est féminin en phénicien comme en hébreu, où l'oiseau adulte s'appelle également אֵם (*Deutéronome*, XXII, 6, 7). קְדֻמַּת קֹדֶשׁ « présentation sacrée, » de קִדֵּם « se présenter devant quelqu'un avec un présent » (*Deutéronome*, XXIII, 5); ou, en parlant de Dieu, « avec une offrande, » comme on voit (*Michée*, VI, 6) בַּמָּה אֲקַדֵּם יְהוָֹה « avec quoi puis-je me présenter devant l'Éternel? » Peut-être s'agit-il ici du sacrifice de purification pour la femme (*Lévitique*, XII, 6, 8). זֶבַח צַד « offrande d'aliments, » hébreu צַיִד (*Josué*, IX, 14); זֶבַח שֶׁמֶן « offrande d'huile. » Après כֶּסֶף se trouve un א, suivi du chiffre 10. Meier, d'accord avec M. Ewald, le prend pour une abréviation de אגורה, forme corrélative de גֵּרָה; mais puisque vingt גֵּרָה font un sicle, on aurait certainement dit מַחֲצִת השקל, comme *Exode*, XXI, 13. Pour ne rien préjuger sur la question monétaire, j'ai indiqué א par A dans la traduction. לְבְאֶחָד « pour chacun; » l'accumulation de prépositions n'est pas rare en hébreu : לְמִבָּרִאשׁוֹנָה, לְבַעֲבוּר, et elle est surtout fréquente dans le dialecte de la *Mischna*.

VI.

Cette partie de l'inscription ajoute quelques règlements particuliers pour certaines variantes des sacrifices énumérés dans les paragraphes précédents, ou stipule d'autres points non encore mentionnés.

Ligne 13. Une espèce particulière du צועת est définie par les mots אש יֵעָמֵס פנת אֵלִם, qui ne peuvent signifier autre chose que « celui qui est porté devant les dieux. » Le rite hébraïque connaît également des sacrifices dont le sang est porté dans l'intérieur du sanctuaire. Malgré cette ressemblance, il n'y a aucune analogie entre le צועת phénicien et le חמאת présenté dans le sanctuaire, car ce dernier devait être entièrement brûlé (*Lévitique*, VI, 23). On peut induire de ce passage que ce règlement avait pour but de modifier une ancienne loi qui mettait cette espèce de צועת sur le même pied que le כלל, dont la redevance consistait en 150 sicles de viande. יֵעָמֵס est le *nifal* du verbe עמס, qui se trouve aussi dans la grande inscription de Sidon. פְנת signifie proprement « directions, faces, » comme préposition : « devant; » en hébreu, on emploie surtout פְנֵי; mais on rencontre même פנות avec les mots בֹקֶר « matin » et עֶרֶב « soir. » Ces deux mots si clairs, פנת אלם, ont été étrangement lus : tantôt (אלו) פְנַת אלם « de ceux-ci » (Ewald), tantôt (=הֲלֹם) פְנַת אֵלֹם « vers ici » (Meier). La deuxième lettre du mot suivant manque, ainsi que tout le reste de la ligne, ce qui interrompt la suite des idées. M. Meier restaure ainsi ן כלל (ligne 14) : והצועת יכן בשמן « le çawat doit être enduit d'huile. » Mais cette restauration est impossible pour deux raisons : d'abord une prescription rituelle sur l'accomplissement des sacrifices est étrangère au but de notre texte, qui est purement un tarif des redevances. Deuxièmement, nous n'avons trouvé

nulle part que l'on eût jamais versé de l'huile sur les morceaux de chair de la victime; tout ce que nous savons, c'est qu'on mêlait de la farine avec de l'huile (*Lévitique*, II, 5). D'ailleurs, בלול ne pourrait se dire que de la pâtisserie; pour la viande, il faudrait employer le verbe יצק ou משח. Ajoutez encore que בְּשֶׁמֶן בָּלָל signifie : « avec de l'huile mélangée, » mais non pas mélangée avec de l'huile, car il faudrait pour cela בלל בשמן. Je crois que ces raisons suffiront pour prouver l'impossibilité de la restauration proposée par Meier. Il est plus naturel de supposer que le texte portait primitivement, à peu près, והצועת אש יבא « et le *çaw*ʿ*at* qui vient, » phrase qui se lie fort bien avec la lignè suivante, où sont énumérées les diverses oblations qu'on apportait avec le *çaw*ʿ*at*.

Ligne 14. Il n'est resté que le trait supérieur du ל de la préposition על. Le בלל répond à מִנְחָה בְּלוּלָה בַשָּׁמֶן (*Lévitique*, IX, 4) « une offrande (de farine) pétrie à l'huile; » עַל חָלָב « sur du lait; » על חלב « sur de la graisse; » ועל כל זבח אש אדם לזבח כמנ[חת] « et sur toute offrande que l'homme a à offrir en oblation. » La locution אש אדם לזבח, qui a embarrassé Munk à tel point qu'il s'est senti obligé de prendre le mot אדם dans le sens de sang (דם), est très-fréquente dans l'hébreu de la Mischna. Comparez Pirqé Abot : הַיִּלּוֹדִים לָמוּת וְהַמֵּתִים לְחָיוֹת « ceux qui naissent ont à mourir et ceux qui sont morts ont à ressusciter, etc. » Dans le dialecte biblique on dirait לאדם לזבח. On apprend, par ce passage, que les Phéni-

ciens avaient coutume d'apporter du lait et de la graisse en oblation, ce qui n'était pas l'usage chez les Hébreux. On peut s'étonner que presque tous les exégètes se soient mépris sur la teneur de cette ligne; nous connaissons déjà l'embarras de Munk; MM. Ewald et Meier ont de même donné des explications inadmissibles. Le premier savant restitue le mot tronqué בםנ par בםנחת, retranche un des deux על חלב et traduit à partir de ו׳צועת: « Und das Lobopfer sei [auch bei..... Brot] Kuchen, Milch und bei jedem Opfer, welches jemand opfern will auf die [selbe Weise hinsichtlich der Abgabe an die Priester]. » Le second savant lit deux fois וְעַל חֵלֶב, qu'il prend pour une forme distributive : « à chaque morceau de graisse (qu'on verse de l'huile). » Les mots ועל כל זבח commenceraient une nouvelle proposition, et, d'après les restaurations introduites par ce savant, le sens serait : « que tout sacrifice consistant en bétail ou en oiseau doit être sans lésion. » Je n'ai pas besoin de discuter de nouveau cette exégèse, car elle tombe d'elle-même, par suite des considérations que j'ai émises plus haut.

Ligne 15. La lettre qui manque au commencement se fait reconnaître comme un ב et non pas un ל (Meier). La phrase est rendue obscure par le mot דל qui y est employé deux fois. Munk prend דל dans le sens de maigre et pense que l'ordonnance défend de donner aux prêtres les parties maigres de la chair des bestiaux, ou, en général, qu'on choisisse des animaux maigres pour les sacrifices. Mais, outre le

fait que notre document n'est nullement un code rituel, la défense de sacrifier des animaux maigres aurait certainement été exprimée brièvement par כל דל מקנא וכל דל צפר כל יזבח; la tournure כל זבח אש יזבח montre au contraire que le sacrifice peut avoir lieu. M. Ewald déclare que דל signifie « porte » et indique, comme l'arabe باب, un chapitre, et qu'enfin chapitre est pris ici dans le sens de « genre. » Il obtient ainsi la traduction suivante : « Bei jedem Opfer welches geopfert wird zum Kapitel (Geschlecht) der Vierfüssler oder zum Kapitel der Vögel gehörend sollen die Priester nicht haben (l. 16) irgend eine Milchspende, etc. » Meier voit dans דל l'idée de défectuosité et, en suppléant après לכהנם le verbe לקחת, il trouve ici la défense d'accepter des victimes défectueuses. Pour ma part, je ne vois pas la moindre nécessité d'aller puiser à des sources aussi lointaines l'explication de ce mot. דל signifie en hébreu « pauvre, dénué de toute chose, incapable, » comme דַּלִּים הֵם « ils sont incapables de comprendre » (*Jérémie*, v, 4). C'est dans cette dernière acception, mais dans un sens matériel, qu'il faut prendre ce mot en phénicien. דל מקנא est un homme qui n'a pas les moyens d'apporter le sacrifice légal consistant en pièces de bétail, et le remplace par un sacrifice en oiseaux ; et le דל צפר est celui qui, ne pouvant pas acheter des oiseaux, leur substitue une offrande en farine. Le code sacerdotal des Hébreux est également indulgent pour le pauvre et lui permet ces sortes de substitutions (*Lévitique*, v, 7, 12 ; VIII, 14, 21). Après

לכהן il y avait probablement le mot מְנַם « argent, » qui figure dans la ligne 6 de l'inscription de Carthage. Voir le commentaire de ce passage.

Ligne 16. Chaque mot de cette ligne a été l'objet d'interprétations très-diverses. Munk, croyant trouver ici une liste de libations, explique מִזְרַח par l'arabe مُزَّرَّج « mélange de lait ou de miel avec de l'eau, » et שפח par l'arabe سفح, سفك = שפך « action de verser, libation. » M. Ewald voit dans notre passage la défense que les prêtres aient la moindre part d'une oblation de lait (מזרח), d'une oblation de vin (שפח) et du reste (מרוח) de celles-ci (אלֹם = אלו ?). D'autres commentateurs voient dans מזרח tantôt un lépreux (Judas, Meier), tantôt un citoyen (= אזרח ? Blau, Lévy); dans שפח tantôt un esclave (Judas, Blau), tantôt un galeux (Meier); מרוח désignerait enfin un animal maigre (Meier). Ces diverses traductions ne se laissent justifier par aucune étymologie naturelle et ne concordent pas avec l'ensemble du passage. Cependant, pour expliquer ces mots, on n'a nullement besoin de recourir au dictionnaire arabe. Tous ces termes phéniciens se rapportent visiblement à des sacrifices que l'on faisait à l'occasion de festins funèbres. מִזְרָח, de la racine זרח = צרח « crier, se lamenter, » désigne le sacrifice qui se fait au milieu de grandes lamentations. שְׁפָח « sacrifice » vient de « rassemblement, » du verbe שָׁפַח, סָפַח « rassembler, réunir. » Un curieux passage d'Isaïe contient deux termes qui correspondent exactement

à ces expressions phéniciennes. Ce passage porte : וַיְקַו לְמִשְׁפָּט וְהִנֵּה מִשְׂפָּח לִצְדָקָה וְהִנֵּה צְעָקָה (*Isaïe*, v, 7) « Il (Dieu) attendait (de vous) de la loyauté, et voici des attroupements tumultueux; de la justice, et voici des lamentations. » Or, dans ce passage, מִשְׂפָּח est identique avec notre שְׂפַח, et צְעָקָה est le synonyme du terme phénicien מזרח = מצרח. La permutation de ז et צ est des plus fréquentes, comparez עלץ et עלז, צדק et זדק (syriaque). Quant au mot מרזח, un passage de Jérémie (xvi, 5) met hors de doute qu'il exprime un festin funèbre. Chez les Phéniciens on célébrait des festins funèbres où les sacrifices ne pouvaient pas manquer, non-seulement, comme chez les Hébreux (*ibid.* 7), après la mort d'un homme, mais aussi pour commémorer la mort et la résurrection des dieux. Je trouve ces deux espèces de sacrifices funèbres désignées par les mots כָּל מַרְזֵחַ אֵלִם וְכָל אָדָמִם « tout sacrifice funèbre des dieux et de tous les hommes. » אָדָמִם, pluriel de אָדָם, inusité en hébreu, se rencontre dans la grande inscription de Sidon. Les autres exégètes, ayant lu אדם au singulier, ont dû lire le mot suivant מאש, qui ne donne aucun sens. D'après ma leçon, אִב יִזְשַׁח « qui sacrifiera » se rapporte au sujet האדם מחמת, que j'expliquerai tout à l'heure.

Ligne 17. Les deux premiers mots האדם מחמת ont présenté de grandes difficultés aux commentateurs. Munk a traduit : « le sang provenant d'un mort, » sans pouvoir le rattacher au contexte. Une interprétation aussi peu acceptable est celle de

M. Ewald : « l'homme est obligé; » מחסת serait le participe poual du verbe syriaque ܚܣܡ « exiger; » on peut en dire tout autant de celle de Meier, qui rapproche מחסת du verbe arabe غط « tromper, l'homme qui trompe. » Le mot מַת est, en réalité, le singulier de מְתִם « population, peuple, *plebs* » (*Deutéron.* III, 3), qui se trouve aussi dans l'inscription d'Eschmounazar, lignes 11 et 22. La signification de l'ensemble est fort claire : « (Les différents sacrifices) que sacrifiera l'homme du peuple (אש יזבח .. האדם מחסת), la redevance pour chaque offrande (sera) d'après le tarif fixé dans l'inscription ([משאת על זבח אחד כמדת שת בכתב[ת).» Le mot מִדַּת, comme l'hébreu מִדָּה, signifie proprement « mesure » et se dit d'un impôt fixe (*Néhémie*, v, 4). שת, du type שית, paraît être ici un passif שָׂת « posé, » de même que dans les lignes 18 et 20. Le verbe, en phénicien, s'accorde rarement avec son sujet pour le genre, surtout lorsqu'il n'a pas pour sujet un être vivant; en hébreu on dirait inévitablement כְּמִדָּה שָׂמָה; כְּתֹבֶת désigne la prescription; כְּתֹבֶת קַעֲקַע (*Lévitique*, XX, 20) est une inscription gravée sur quelque partie du corps d'une manière indélébile.

VII

Cette dernière section de notre document est la conclusion; elle statue que, pour tous les cas non spécifiés dans cette ordonnance, les redevances des prêtres restent ce qu'elles étaient auparavant, d'après les ordres émis par des suffètes antérieurs. אִיבַל,

double négation qui a une analogie dans le gueez [H] አንበለ « sans, » composé de አን = אין et በለ = כל. Le mot phénicien אי, abrégé de אֵין, se rencontre également en hébreu (אִי כָבוֹד, אִי נָקִי) et constitue la négation régulière en éthiopien. פס, que MM. Ewald et Meier ont traduit « explication, déclaration, » d'après l'arabe فيص, est simplement le chaldaïque (ידא) פַּס « paume (de la main), » et désigne la pierre de cette inscription, et en même temps la table des prescriptions. Après אש manque le verbe כתבו (d'après la prescription) « qu'ont écrite; » puis devaient suivre les noms des anciens suffètes qui ont promulgué la loi en question. Le nom du premier suffète a entièrement disparu.

Ligne 19. Le ת est tout ce qui reste du nom du père du premier suffète. Le second suffète s'appelait Halçi-Baal, fils de Bod-Aschmoun, et paraît être le grand-père du second suffète, auteur de cette ordonnance. Ce ne sont, en aucun cas, les mêmes personnages qui sont mentionnés dans l'introduction de notre inscription, car le nom du premier était, selon toute probabilité, חלצבעל, et il est difficile de croire que les deux suffètes aient eu le même nom. Dans חֲבֵרְנָם le mot essentiel est חָבֵר « compagnon, collègue; » ־נָם répond à la terminaison hébraïque ־ֵיהֶם, comme le montre l'expression בִּדְנָם dans l'inscription de Sidon, identique avec l'hébreu בַּדֵּיהֶם. « leurs mensonges[1]. » La plupart des exégètes ont vu

[1] Voyez, sur l'emploi du *noun* dans le suffixe phénicien, J. Derenbourg dans le *Journal asiatique*, 1868, I, p. 99-102.

à tort dans חברנם un substantif חֶבְרֹן « compagnie, collége. » Le titre de חבר a été également pris par les princes basmonéens; on lit par exemple sur les monnaies de Jonathan la légende suivante : יהונתן הכהן הגדול וחבר היהודים « Jonathan, le grand prêtre et le collègue des Juifs, » c'est-à-dire membre du grand collége religieux juif appelé סַנְהֶדְרִין = *σύνεδροι*, « cosiégeants. »

Ligne 20. יִקַח « prendra, » aoriste de לקח. בַּרֶץ « excédant, surpassant, » correspond avec une légère nuance à l'hébreu פרץ « rompre les bornes, croître, augmenter. » ונענש « sera puni de, » ענש avec l'addition d'un waw consécutif et conversif.

Ligne 21. Le ף paraît être un reste de אף « de même. » Les signes effacés après כ se restituent facilement d'après la ligne 17, כ[ל מד]ת המשאת « toute la mesure de la redevance, » c'est-à-dire, au juste, « conformément à ce qui a été établi. »

II. TEXTE DE L'INSCRIPTION DE CARTHAGE.

1 .....בַּעַת הַמַשְׂאַתת אִשׁ טָנָא...

2 ..[הָעֹ]רַת לַכֹּהֲנִם וּתְבִרֹת לְבַעַל הַזֶּבַ[ח...

3 .חָעֹרַת לַכֹּהֲנִם וּתְבִרת לְבַעַל הַזָּבַח א....

4 צַוְעַת וְכֵן ערת הָעִזּם לַכֹּהֹנִם וְכֵן הא....

5 צְרִב אַיִל כְּלִלִם אִם צַוְעַת וְכֵן הָערת לַכֹּהֲ[נִם...

6 יִזְבַּח דַל מִקְנֶא בַל יְכֵן לַכֹּהֵן מָנִם...

7 בְּצָץ כָּסֶף זֵר ‖ עַל אֶחָד....

8 אִשׁ יַעְמֵס בֵּנֹת אֵלִם כֵּן לַכֹּהֵן קַצְּרֹת וְ···

9 קָדשַׁת וְעַל זֶבַח צֵד וְעַל זֶבַח שֶׁמֶן···

10 עַל חֲלֶב וְעַל זֶבַח בְּמִנְחַת וְעַל···

11 אִיבַל שֶׁת בְּפַסְּ וְנִתַּן···

TRADUCTION.

1. . . . Déclaration des redevances que l'on a érigée. . .

2. . . . la peau aux prêtres et les annexes au maître du sacrifice. . .

3. . . . la peau aux prêtres et les annexes au maître du sacrifice.

4. . . . un çaw'at, les peaux de chèvre seront aux prêtres et . . . seront

5. . . . un jeune cerf, soit des kalils, soit un çaw'at, les peaux seront aux prêtres. . .

6. . . . sacrifiera un homme qui est incapable d'apporter du bétail, le prêtre n'aura pas d'argent (à recevoir)

7. . . pour un oisillon, en argent deux zer pour chacun...

8. . . . qui est porté au milieu des dieux, le prêtre aura les jointures. . .

9. sainte et pour une offrande d'aliment et pour une offrande d'huile

10. pour de la graisse et pour une offrande avec oblation et pour. . .

11. qui n'est pas posé dans cette table, qu'il soit donné...

L'exorde contient deux mots qui, d'après toute vraisemblance, se trouvaient également au commencement de l'inscription de Marseille. בעת a été rapproché par M. Meier de l'arabe بعث «clair,» ou بيعة «prix d'achat.» M. Lévy le tient pour l'équi-

valent de בְּעַד, la préposition «pour;» ce sens est peu probable. Je le considère plutôt comme dérivé de בעה «demander, mettre à découvert» (*Isaïe*, XXI, 12, *Obadia*, 6), et par conséquent בְּעַת indique l'explication, la déclaration des redevances. Dans מַשְׂאֹת le ת féminin est resté au pluriel, comme en hébreu חֲנִיתֹת «lances,» de חֲנִית. Le verbe טנא signifie «élever, ériger;» en hébreu il s'est conservé de ce type un substantif טֶנֶא «panier» (*Deutéronome*, XXVI, 2), appelé ainsi à cause de l'habitude qu'on avait de porter le panier sur la tête. La même idée préside à la formation de son synonyme סל, de סלל «élever.» (Comparez *Genèse*, XL, 16, 17.) אש טֻנָא est un impersonnel «que l'on a érigé.»

Dans le reste de ce document il n'y a que peu de mots qui ne se rencontrent pas dans l'inscription de Marseille; mais on y voit des variantes très-instructives. Accompagnons-les de quelques explications. Le mot תכרת, lu תַּכְרִת, a été dérivé tantôt de l'araméen תבר = שבר «casser, rompre,» et pris dans le sens de «mésentère,» les parties molles du corps (Blau); tantôt du type ברא, ברה «engraisser,» et expliqué par viande, comme s'il était le synonyme de שְׁאֵר (Meier); mais ces interprétations sont loin d'être naturelles. Je regarde ce mot comme dérivé du verbe חבר = חפר «lier, attacher ensemble;» תְּבִרת marque les parties du corps qui paraissent comme appendice du tronc, c'est-à-dire le bras, les boyaux et les pieds, précisément les parties de la victime que l'ordonnance de Marseille fait échoir au

prêtre. Le changement de פ en ב a déjà été observé dans l'inscription de Marseille, où il y a ברץ pour פרץ (ligne 20). Dans les autres inscriptions on trouve souvent הרב pour הרפ = הרפא « le médecin; » le mois מרפאם est quelquefois écrit מרבא. Un changement pareil s'observe d'ailleurs dans tous les autres dialectes sémitiques. — Le pluriel כְּלָלִם comprend visiblement le *kalil* proprement dit et le *schelem-kalil* de l'inscription de Marseille, et cette expression serait tout à fait inintelligible sans le renseignement fourni par elle. Tous les interprètes ont lu après יכן (ligne 4) לכהנם, et les deux lettres suivantes נם ont été expliquées par M. Meier comme נֶמֶס « bétail dépéri, » ce qui est tout à fait incompatible avec la teneur de la phrase. Je pense qu'il faut séparer les mots ainsi : לַכֹּהֵן מָנֶם et traduire « le prêtre n'aura pas d'argent (à demander). » מָנֶם se retrouve avec la signification d'argent dans l'inscription d'Eschmounazar. כהן est au singulier comme dans la ligne 8 : בנת אלם. Les commentateurs ont regardé בנת comme une faute d'orthographe pour פנת (*Inscr. de Mars.* 13); c'est simplement la préposition בֵּנֹת = בֵּינֹת « au milieu. » Comparez בֵּינוֹת הַכְּרֻבִים « au milieu des Chérubins » (*Ézéchiel*, x, 7). Devant כן il manque le ו conversif. Les autres mots sont tous connus et ne fournissent l'occasion d'aucune remarque.

L'examen analytique auquel les inscriptions de Marseille et de Carthage ont été soumises précédem-

ment nous permet de nous livrer à quelques considérations générales et de signaler le profit que l'archéologie peut tirer de ces textes anciens, les seules sources authentiques qui nous restent de la religion des Phéniciens. Ces documents ne sont, à vrai dire, que de simples tarifs prescrits par l'autorité civile, dans le but de mettre fin aux contestations qui s'élevaient de temps en temps entre les prêtres sacrificateurs et les propriétaires des victimes, au sujet des redevances sacerdotales. Aussi ne font-ils qu'énumérer d'une manière brève et sèche une longue série de sacrifices en fixant la taxe de chacun. Mais en considérant que, malgré la riche variété de la littérature grecque, les cérémonies religieuses des Hellènes sont encore pour nous un des problèmes les moins résolus, on saura apprécier la valeur des tables phéniciennes, où figurent, suivant l'ordre de leur importance, la plupart des sacrifices qui formaient le culte le plus solennel des anciens peuples.

Je crois donc utile de mettre en lumière les considérations que la lecture attentive des textes nous a suggérées. Elles portent sur les points suivants :

1° Rapport des inscriptions de Marseille et de Carthage entre elles;

2° Rapport entre le rite sacerdotal phénicien et celui des Hébreux;

3° Comparaison des principales conceptions religieuses.

Le rapport mutuel des tarifs de Marseille et de

Carthage se laisse facilement tracer, car ils reposent l'un et l'autre sur un système rituel identique, et les sacrifices s'y succèdent dans le même ordre. J'ai déjà fait remarquer dans l'analyse que le texte de Carthage renferme plusieurs expressions qui seraient inintelligibles sans les détails énoncés dans celui de Marseille. Cette circonstance ne prouve pas seulement que cette dernière inscription est la plus ancienne, mais elle semble aussi indiquer une provenance identique pour les deux inscriptions : je veux dire que toutes deux ont une origine carthaginoise et qu'elles sont émanées de l'autorité centrale de la Phénicie africaine. Tous les indices rendent vraisemblable que les personnages mentionnés dans l'inscription de Marseille comme présidents du Sénat représentent non les chefs de la colonie phénicienne dans la Gaule, mais l'autorité suprême de la mère patrie. Dans des matières aussi graves que celles qui touchent aux priviléges du sacerdoce, les chefs d'une commune coloniale auraient difficilement osé dicter une nouvelle loi et modifier la loi ancienne consacrée par l'usage. On peut donc supposer que le sénat de Carthage, dont la suprématie spirituelle était partout reconnue, avait expédié des copies du règlement dans toutes les colonies, avec l'injonction de l'accepter comme ligne de conduite pour l'avenir. L'autorité rabbinique de la Babylonie agissait de cette manière envers les communautés juives de la diaspore : à peine une décision rituelle fut-elle prise dans les écoles de Soura ou de Pumbadita

qu'elle fut portée à la connaissance des communes les plus éloignées d'Afrique et d'Espagne. Encore de nos jours, la décision d'un rabbin du nord de l'Europe sert de norme à Saffet, à Jérusalem et au Caire. Il est donc à présumer que la pierre a été apportée toute gravée de Carthage à Marseille : cela explique la grande similitude des caractères du monument déterré à Marseille avec l'ancien type carthaginois; peut-être la nature même de la pierre fournirait une preuve matérielle de sa provenance africaine, et il serait intéressant d'examiner dans ce but les deux pierres monumentales dont il est question ici.

Disons encore un mot sur le changement opéré par la table de Carthage dans la taxe sacerdotale antérieure telle que nous la voyons dans la table de Marseille. La nature fragmentaire du tarif carthaginois ne permet pas d'en saisir tous les détails; nous voyons pourtant qu'il est à l'avantage des prêtres. Ainsi la peau des victimes, qui, d'après le règlement ancien, appartenait au propriétaire, est maintenant adjugée au prêtre; le payement pour le sacrifice d'oiseaux, fixé antérieurement à trois quarts du sicle, a été rehaussé d'un quart. Ces indices d'un débordement de piété et de l'augmentation de l'influence sacerdotale indiquent généralement une époque de décadence et de malheurs publics. La même chose est arrivée en Judée : plus la nation souffrait, plus la piété est allée en augmentant, et avec elle les exigences de la classe sacerdotale. Cette classe,

représentée par les Saducéens, serait sans doute arrivée à constituer une noblesse exclusive, comme la famille des Bélides à Tyr, si elle n'avait pas été vigoureusement combattue par le parti populaire, représenté par les Pharisiens[1].

Nous passons maintenant à considérer le rapport qui se fait observer entre le rite sacerdotal des Phéniciens et celui des Hébreux. Entre des peuples si rapprochés par la position géographique et parlant une langue identique, on peut s'attendre à une identité de mœurs et de rites. On va pourtant voir que de grands traits de séparation marquent le culte de ces deux peuples, et dans une pareille matière les différences sont beaucoup plus significatives que les similitudes. N'oublions pas cependant de faire remarquer que ce serait trop prétendre que de voir dans nos textes une liste complète des sacrifices en usage chez les Phéniciens. Au contraire, il est évident qu'il n'y figure que les offrandes privées et sujettes à une taxe, tandis que les sacrifices que la ville apportait en commun, étant par leur nature exempts de toute redevance, ne pouvaient pas trouver une place sur les tables. Cela explique pourquoi nos listes ne font aucune mention des sacrifices humains, dont l'étendue et la longue durée chez les Phéniciens est attestée par une foule d'écrivains sacrés et profanes. Théophraste nous apprend en

[1] Sur l'antagonisme de ces deux sectes en fait d'idées et de pratiques, voir surtout les excellents articles de M. le rabbin Geiger et M. Derenbourg, *Essai sur l'Hist. de la Palestine*, I, p. 119 et suiv.

effet que les sacrifices humains qui se faisaient de son temps en Arcadie à l'occasion des fêtes lycéennes, ainsi que ceux qu'on offrait souvent à Carthage en l'honneur du dieu Cronos, étaient apportés par la communauté collectivement[1]. On serait donc peu fondé à nier l'existence de ces cruels sacrifices par la raison qu'ils ne figurent pas sur ces listes.

Les sacrifices phéniciens forment trois chefs, les mêmes qui sont la base du rite grec. Théophraste ne reconnaît aux sacrifices que trois causes : « On sacrifie aux dieux, dit-il, ou avec l'intention de leur prouver le respect qu'on a envers eux, ou pour leur exprimer sa reconnaissance, ou enfin dans le but d'obtenir d'eux les biens dont on a besoin. » *Καὶ γὰρ ἄλλως τριῶν ἕνεκα θυτέον τοῖς θεοῖς ἢ γὰρ διὰ τιμὴν ἢ διὰ χάριν ἢ διὰ χρεῖαν τῶν ἀγαθῶν* (Porph. ch. XXIV, l. 314-316). On voit facilement que le כלל phénicien représente le sacrifice *διὰ τιμήν*; le צועת répond au *διὰ χρεῖαν*, tandis que le שלם rend exactement l'idée de *διὰ χάριν*. Il y a donc un accord parfait entre la conception rituelle des Phéniciens et celle des Hellènes. Dans l'institution primitive de ces peuples, les différentes espèces de sacrifices de propitiation, qui jouent un rôle si important dans le rite hébreu, font complétement défaut. L'introduction en Grèce de cette dernière espèce de sacrifices s'est faite fort tard par les bandes des prêtres orphiques; mais ils

[1] . . Μέχρι τοῦ νῦν . . ἐν Ἀρκαδίᾳ . . τοῖς Λυκαίοις . . . . ἐν Καρχηδόνι τῷ Κρονῷ κοινῇ πάντες ἀνθρωποθυτοῦσιν. (Porphyrius, ch. XXVII, l. 385, 386.)

n'ont jamais pu s'acquérir l'approbation des philosophes. Platon parle avec une grande indignation de ces prêtres qui, se présentant devant les portes des riches, les persuadent qu'on peut « guérir les péchés par des sacrifices[1]. » Ainsi, tout le temps que l'esprit grec est resté intact, les sacrifices de pardon n'appartenaient pas au culte et n'étaient pas considérés comme un acte de piété, une *εὐσεβεία* proprement dite. La même chose s'est probablement passée chez les Phéniciens, et nos tables rituelles ne montrent aucune trace de l'innovation des prêtres orphiques.

Parmi les animaux propres à l'autel figure le cerf, ce qui est en accord avec le rite grec et en opposition avec celui des Hébreux, chez lesquels le métier de chasseur n'était pas en honneur. L'aisance comparative des Phéniciens est sans doute la cause que les oiseaux ne pouvaient servir qu'à des sacrifices de troisième rang, tandis que chez les Juifs on en faisait même des holocaustes. Une distinction fort importante se fait remarquer dans la manière de traiter la chair des victimes. Chez les Phéniciens on ne faisait d'holocauste que lorsque la victime était un être humain; autrement on mangeait la chair de tous les sacrifices, ce qui donnait lieu à de fréquents et joyeux repas en société où la morale avait souvent à souffrir, tandis que chez les Juifs les sa-

[1] *Rép.* II, 364 : *Ἀγύρται δὲ καὶ μάντεις ἐπὶ πλουσίων θύρας ἰόντες πείθουσιν ὡς ἔστι παρὰ σφίσιν δύναμις . . . θυσίαις τε καὶ ἐπῳδαῖς εἴτε τι ἀδίκημα τοῦ γέγονεν αὐτοῦ ἢ προγόνων ἀκεῖσθαι κ. τ. λ.*

crifices de paix pouvaient seuls servir de nourriture aux laïques. Les autres sacrifices devaient être tout brûlés ou mangés par les prêtres dans la cour du sanctuaire. Cet air grave du rite juif, interprété par les déclamateurs païens comme marque d'une sombre misanthropie, n'a pas manqué de s'attirer l'admiration de l'école péripatéticienne. Le disciple d'Aristote, Théophraste, présente le rite juif comme un modèle qu'il voudrait voir adopter partout (Porph. ch. XXVI, l. 361-372).

Mais l'abîme infranchissable qui séparait le culte phénicien de celui des Juifs consistait dans les sacrifices de deuil et de mort dont l'inscription de Marseille nous fait connaître trois variétés et qui étaient aussi en usage chez les Grecs, sous le nom de *ἐναγίσματα*. Rien n'était en plus grande abomination auprès des Hébreux que ces sortes de sacrifices, flétris par la désignation זבחי מתים (*Psaumes*, CVI, 20). Pour éviter le retour de ces cérémonies païennes, qui étaient enracinées dans l'esprit de l'époque, la loi mosaïque prescrit à chaque père de famille d'affirmer publiquement, à certaines occasions solennelles, qu'il n'a jamais employé les denrées consacrées (קדש) pendant son deuil et qu'il n'en a jamais mis à part pour les mânes (*Deutéronome*, XXVI, 14).

J'arrive maintenant au troisième et dernier point de comparaison, aux dogmes religieux. Le caractère presque commercial de nos inscriptions exclut naturellement toute donnée directe sur des matières mythologiques ou dogmatiques. Cependant l'anti-

thèse אֵלֹם et אָרְקָם me paraît de la plus haute importance, car elle relève d'une manière sensible le contraste que le principe du monothéisme mosaïque a formé avec les idées dominantes chez les populations voisines. Nous ne possédons aucun moyen pour arriver à l'origine de l'idée monothéiste; son apparition, sa propagation et les diverses phases qu'elle a parcourues ne nous seront peut-être jamais révélées; mais il nous est donné, au moins, de l'observer dans un des plus intéressants documents que l'antiquité nous a légués, dans le récit de la création, qui forme le premier chapitre de la Genèse. Une étude approfondie de ce récit merveilleux fait voir quelle peine et quelles sueurs il a coûtées à son rédacteur, qui se proposait de donner une couleur monothéiste à une étoffe essentiellement polythéiste. En effet, la langue populaire des Hébreux, presque identique avec l'idiome phénicien, n'avait aucune expression propre pour rendre l'idée abstraite de la divinité : elle employait pour cela l'expression אֵלִים ou אֱלֹהִים, *dii* ou, plus exactement encore, *Elides*, c'est-à-dire *Cronides*[1], car אֵל, *El*, était le nom propre du dieu Cronos[2]. On comprend maintenant combien il a dû répugner au rédacteur de la tradition biblique d'employer le mot אֵל pour désigner le dieu unique : il s'est donc vu obligé de conserver la locution usuelle אלהים; mais, afin de faire entrevoir son idée monothéiste, il a fait violence à la gram-

[1] Sanch. éd. Orelli, p. 28.

[2] *L. c.* p. 26, 34.

maire en mettant le verbe au singulier : ויאמר אלהים, ברא אלהים, *Dii creavit, dii dixit*, etc. mais ses efforts n'ont pourtant pas tardé à échouer au verset 20, où il lui était impossible d'éviter tout à fait la forme plurielle נעשה בצלמנו כדמותנו. Une difficulté non moins grave s'est présentée à lui dans la tradition sur l'origine du genre humain : la pluralité de l'espèce humaine est la conséquence logique de la pluralité des dieux; aussi les Phéniciens employaient-ils les pluriels אֲדָמִם (l. 16 et inscr. d'Eschmounazar, l. 6), tandis que l'auteur hébreu, que son principe monothéiste ramenait à ne reconnaître qu'une origine unique à tout le genre humain, n'a non-seulement pas rejeté la forme plurielle אדמים, mais il en a formé un nom propre אדם, sans réussir toutefois à en effacer le caractère primitif, qui était celui d'un nom appellatif (par exemple האדם). Nous assistons ainsi à la lutte d'un esprit nouveau contre une matière roide, inflexible, et nous sommes témoins presque oculaires des défaillances qu'il a dû subir avant de vaincre son étoffe rebelle.

Voilà tout ce que nous trouvons à signaler en fait de dogmes; mais il y a encore un point qui intéresse trop l'histoire de la culture humaine pour être oublié : il s'agit de savoir si les Phéniciens étaient en possession d'un code religieux comme le peuple hébreu. Sur ce problème, nos inscriptions nous donnent également quelques indices qu'il est bon de noter. Plusieurs savants modernes ont invoqué certaines expressions obscures de Sanchoniathon,

ou bien se sont appuyés sur des étymologies plus ou moins justifiables, pour affirmer que non-seulement il régnait une uniformité de mœurs chez toutes les branches de la famille sémitique, mais que les trois peuples principaux de cette race, les Phéniciens, les Syriens et les Babyloniens, avaient chacun une loi révélée, une Bible à eux, fort rapprochée de celle des Juifs[1]. L'histoire ignore complétement ce fait si important; mais si le silence des auteurs classiques sur la loi divine des Phéniciens, pour ne parler que d'eux seuls, tend déjà à rendre cette thèse fort incertaine, nos inscriptions permettent d'induire d'une manière positive qu'un code religieux a fait défaut aussi bien aux Phéniciens qu'aux Grecs et aux Romains : en effet, tout code qui se dit révélé et aspire à l'immutabilité tâche avant tout de satisfaire le prêtre, qui en est le gardien et l'interprète. Aussi dans le Pentateuque les émoluments du prêtre sacrificateur sont réglés d'une manière fixe; les deux parties sont tenues à s'y conformer toujours. L'ancienne famille du grand prêtre Éli fut exclue de la fonction sacerdotale pour avoir contrevenu à cet ordre[2]. En parcourant les pages de l'histoire hébraïque, nous rencontrons bien des abus de la part des prêtres; mais nous ne trouvons pas un seul exemple de contestation entre les prêtres et les propriétaires des sacrifices pour la redevance.

[1] M. Renan, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1858, p. 280.

[2] I *Sam.* II, 13-36.

Chez les Phéniciens nous voyons tout le contraire : les deux inscriptions dont il s'agit ici représentent autant de tarifs faits successivement par l'autorité municipale de Carthage afin d'empêcher des litiges, et chacun de ces tarifs fait clairement mention d'autres décisions analogues qui visaient également à établir une entente entre le prêtre et celui qui apporte le sacrifice; voilà donc quatre fois, pour le moins, que la taxe des sacrifices a été modifiée. Si les Phéniciens avaient eu une loi révélée, ces interminables contestations n'auraient pas été possibles, et l'autorité toute séculaire des suffètes n'aurait pu s'arroger la compétence dans cette matière. Il y a donc lieu de présumer que rien de semblable à une loi divine n'existait chez les Phéniciens. L'histoire universelle nous autorise d'ailleurs à faire la même conclusion négative, car elle prouve qu'aucun peuple possédant un code révélé ne fut entièrement absorbé par une race conquérante, même lorsque celle-ci était supérieure en civilisation. Les sectaires de Zoroastre, malgré les fureurs de l'Islam, n'ont pas été exterminés, pas même dans la Perse. La conservation du peuple indien est aussi bien due aux Védas que celle des Juifs, des Syriens, des Coptes et des Abyssins est redevable à la Bible et aux Évangiles. Il ne semble pas trop hasardé de supposer que les Phéniciens auraient également survécu aux événements s'ils avaient été en possession d'un code inspiré, sur lequel quelques hommes d'élite auraient pu s'appuyer comme sur leur ancre de salut. Maho-

met a évidemment eu connaissance de cet état de choses lorsqu'il a divisé le genre humain en deux catégories distinctes, en اهل الكتاب, *hommes du livre*, et اهل الجاهلية, *hommes de l'ignorance*. Cette induction rend encore plus précieuses à nos yeux nos deux inscriptions sacerdotales, bien que leur témoignage soit peu flatteur pour les Phéniciens.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MARS 1870.

La séance est ouverte à huit heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Barbier de Meynard présente, au nom de la Commission des fonds, les comptes de la Société pour l'exercice 1869. Ces comptes seront imprimés, selon l'usage, dans le numéro de juillet. La Commission signale le nombre de plus en plus considérable de membres en retard pour le payement de leur cotisation. Cette question est renvoyée à l'examen du Bureau.

M. Harkavy fait une communication relative au Livre des généalogies d'Ibn-Kelbi, porté dans le catalogue de Casiri sous le n° 1693. Il serait désirable que des recherches fussent faites sur l'authenticité de cet important ouvrage.

M. Mohl exprime au Conseil les regrets de la Commission du Journal sur le retard qu'éprouve la publication du *Journal asiatique*, et qui provient de l'embarras dans lequel la rédaction a été mise par la mort subite de M. Clément-Mullet, auteur du mémoire qui remplit le cahier double de janvier-février. M. Clément-Mullet est mort au moment où il avait reçu les placards de son article, et la rédaction a trouvé la plus grande difficulté à se tirer de la correction de ce cahier, dont la copie était dans l'état le plus embarrassant pour des personnes non initiées dans la matière et dans la manière de travailler de l'auteur. Au reste, le cahier est maintenant à peu près terminé et prêt à être livré au tirage.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Commission. *Journal des Savants*, février 1870, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, janvier 1870, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n° X, octobre 1869, in-8°. Calcutta.

Par les éditeurs. *Revue africaine*, janvier 1870, in-8°: Alger.

Par le Gouvernement portugais. *Boletim e annaes do Conselho Ultramarino*, janvier et février 1866. Lisboa, 1868, in-4° obl.

Par Lady Elliot. *Memoirs on the history, folk-lore, and distribution of the races of the North-western provinces of India*, being an amplified edition of the original supplemental Glossary of Indian terms, by the late Sir Henry Elliot, edited, revised and re-arranged by John Beames; in two volumes. Vol. I, préface de l'éditeur, XIV pages; préface de l'édition originale, XV-XVIII, 369 pages; vol. II, 378 pages; Index, 377-396 pages: avec des cartes des provinces nord-ouest de l'Inde. London, 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Ueber älteste Landes-und Volksgeschichte von*

Armenien, von H. Kiepert. Extrait du Bulletin mensuel de l'Académie royale des sciences de Berlin, 11 mars 1869, brochure in-8°, 216-243 pages, avec une carte d'Arménie, donnant les plus anciennes colonisations des Ariens dans ce pays.

Par l'auteur. *Étude sur le Lalita Vistara*, pour une édition critique du texte sanskrit, précédée d'un coup d'œil sur la publication des livres bouddhiques en Europe et dans l'Inde, suivie du spécimen d'un glossaire des mots particuliers au sanskrit bouddhique, par P. E. Foucaux, professeur au Collége de France. Extrait n° 6 des *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 2e série, 16 pages imprimées et 56 autographiées. Paris, 1870, in-8°.

Par l'auteur. *Le Libanon*, journal hébreu, 7e année, n° 8, Paris, février 1870, contenant l'inscription de Mesha et un article en hébreu sur cette inscription, par M. Harkavy.

Par les rédacteurs. Deux numéros du *Journal de Beyrouth.*

Par le rédacteur. Trois numéros de la *Gazette Eidjawāïb*, publiée par Farès Chidiaq, à Constantinople.

Par les rédacteurs. Quatre numéros du journal anglais *Nature.*

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 1870.

La séance est ouverte par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société :

M. Amédée Querry, consul de France à Tébriz, présenté par MM. Mohl et Barbier de Meynard.

M. Labitte, libraire de la Société, écrit à M. le Président pour annoncer que, ses occupations ne lui permettant plus de remplir ses fonctions, il se trouve dans la nécessité de donner sa démission. Cette lettre est renvoyée à la Commis-

sion des fonds, qui aura à s'occuper de trouver un autre libraire.

M. Ganneau demande par écrit que tous les dessins et fac-simile de l'inscription de Mésa, qu'il a découverte, soient publiés par la Société. Il est décidé que les documents indispensables à l'intelligence de la notice de M. Ganneau seront empruntés à la *Revue archéologique*, où ils ont paru d'abord, sauf à insérer plus tard le travail complet que M. Ganneau destine au Journal.

M. Oppert lit une notice sur la même inscription, dans laquelle il corrige ou complète la lecture des savants qui en ont déjà essayé l'interprétation; il ajoute plusieurs observations sur l'âge et les circonstances historiques et géographiques qui se rapportent à ce monument. Il s'attache enfin à démontrer combien les attaques dirigées contre l'authenticité de cette inscription sont mal fondées.

Voici la traduction que propose M. Oppert :

INSCRIPTION DE MÉSA, CONTEMPORAINE DE JÉHU, ROI D'ISRAËL.
(vers 880 avant J. C.)

Je suis Mésa, fils de Chemos..., roi de Moab, le Dibonite. Mon père a régné sur Moab pendant trente ans, et moi, j'ai régné après mon père. Et j'ai fait en honneur de Chemos ces autels-ci à Qeraha, et [le temple à Le]sa, car il m'a sauvé de tous les dangers, et a montré ma force à tous mes ennemis.

Omri, roi d'Israël, opprima Moab pendant de longues années, car Chemos était courroucé contre Moab, son pays. Et son fils lui succéda, et lui aussi dit : « J'opprimerai Moab. » Et dans mes jours il dit : « Quant à Mésa, je me suis montré à lui et à sa maison. Israël a complétement anéanti Almon, et Omri a expulsé tout le peuple de la Deba (Medeba), et il y a demeuré. »

[Omri et son fils, et le fils de] son fils moururent opprimés pendant quarante ans, jusqu'à ce que Chemos se fût

montré à lui dans mes jours. Et alors j'ai bâti Baal-Meon, et j'y ai fait [son autel, et j'ai pris] Kiryathaïm.

Et les hommes de Gad [avaient demeuré] dans le pays de Moab depuis des temps immémoriaux, et le roi d'Israël lui avait construit [Qerioth]. Et je combattis contre cette ville, et je la pris, et je tuai tous les habitants de la ville, à la grande joie de Chemos et de Moab. Et j'enlevai captives [les femmes, et je sacrifiai les enfants] devant Chemos à Qerioth. Et j'y fis demeurer les hommes de Saron, et les hommes de..... et les hommes de Maharat.

Et Chemos me dit : « Va, et reprends Nebo sur Israël. » Je commençai ma marche dans la nuit, et je combattis contre lui depuis l'aube du jour jusqu'à midi. [Et je vainquis l'armée de Jéhu,] et je la tuai en entier, sept mille hommes. [Et je pris la ville, et je tuai les hommes; et les femmes,] je les consacrai au culte d'Astarte de Chemos. J'enlevai de là les [? veaux] de Jéhu, et je les sanctifiai à la face de Chemos.

Et le roi d'Israël avait bâti Jahas, et y demeura, quand il me fit la guerre. Et quand Chemos le chassa de Moab, je pris de Moab deux cents hommes, tous chefs, et je les lançai contre Jahas, et je pris cette ville.

Et moi j'ai bâti Qeraha, le mur en bois, et le mur en débris de poterie; j'ai bâti ses portes, et j'ai bâti ses tourelles, et j'ai bâti la maison du roi. Et j'ai fait les prisons des hommes..... au milieu de la ville. Il n'y avait pas de citerne au milieu de la ville, à Qeraha, et je dis au peuple entier : « Faites, chacun pour soi, une citerne dans vos maisons. » Et j'ai fait les souterrains conduisant à Qeraha, contre les attaques d'Israël. »

J'ai bâti Aroër, et j'ai fait la route de l'Arnon.

J'ai bâti Bet-Bamoth, car elle était tombée en ruines.

J'ai bâti Beser, car elle est forte; elle s'appelle aussi Dibon Himorain, car chaque Dibon a son surnom.

J'ai rendu les anciens noms aux villes que j'ai ajoutées au pays de Moab.

J'ai bâti..... et la maison de Diblataïn, et la maison de Baal-Meon, et j'ai envoyé..... pays.

Et quant à Hororaïm, il y habitait Baesa, l'ammonite.....

Et Chemos me dit: « Marche, et combats contre Horonaïm, et je..... car Chemos s'est montré à lui, dans mes jours, à Baesa, et à Amnon..... (Le reste manque.)

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, mars 1870, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, février 1870, in-8°.

Par la Société. *Le Globe*, organe de la Société de géographie de Genève, t. VIII, 7° et 8° livr. juillet-décembre 1869, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part. II, n° IV, 1869, in-8°.

Par l'Académie. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, VII° série, t. XIV, n°° 1 à 8, 1869, in-4°.

Par l'Académie. *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XIV, n°° 1, 2, 3; feuilles 1 à 21, 1869, in-4°.

Par la Société du Bengale. *Bibliotheca indica. Ain-i-Akbari*, edited by H. Blochmann, fasc. IX (part. II, n° 1). Calcutta, 1869, in-4°.

— *Muntakhab al-Lubab* of Khafei khan, edited by Maulavi Kabir Al-din Ahmed, part. II, fasc. X. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Taittiriya Aranyaka* of the black Yajurveda, with the commentary of Sayanacharya, edited by Rajendralala Mitra, fasc. VIII. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Tandya Mahabrahmana* with the commentary of Sayana Acharyya. edited by Anandachandra Védantavagésa, fasc. I. Calcutta, 1869, in-°8.

Par l'auteur. *Ibn-el-Athiri Chronicon quod Perfectissimum*

inscribitur, vol. IV, annos H. 60-95 continens, ad fidem codicum Londinensium et Parisinorum, edidit C. J. Tornberg. Lugd. Batav. 1870, E. J. Brill; 467 pages in-8°.

Par l'auteur. *Die Juden und die Slawischen Sprachen* von Albert Harkavy. Vilna, 1867, in-12, 136 pages (en hébreu).

Par l'auteur. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé, en arabe*, par Stanislas Guyard (Bibliothèque de l'École des hautes études, IV° livraison). Paris, Vieweg, 1870, in-8°, 32 pages.

Par l'auteur. *Des capitulations et des traités de la France en Orient*, par M. Belin, consul général près l'ambassade de France à Constantinople, etc. (Extrait du *Contemporain, Revue d'économie chrétienne*, 1869.) Paris, Challamel aîné, 1870, in-8°, 138 pages.

Par les rédacteurs. Cinq numéros de la Gazette *Djawaib*, publiée par Farès Shediaq, à Constantinople.

Par les rédacteurs. *Nature*, a weekly illustrated Journal of science, trois numéros.

M. Aldis Wright, de Cambridge, nous communique la note suivante sur le manuscrit contenant un fragment du *Thargoum samaritain :*

« The samaritan manuscript of which I spoke to M. Nutt is a fragment of the Targum, containing Ex. XXXIX, 22-Num. IV, 3. It consists of three complet quires of 10 leaves each and is in form considerably longer than that in the Bodleian. It measures 8 1/2 inc. by 6 1/2 inc..... The numerous glosses, some of which are of the nature of corrections and others apparently of interpretations, are the most interesting feature of the ms. For instance : Ex. XXXIX, 22, מעילה, has the gloss or correction לבישה; סרק is corrected to סריק and has the gloss גרדי, and under that again מחי like the chaldee, which is further corrected thus מחי (with יע written above). — In the next

verse, instead of בממציעת, as in the Polyglot, the ms. has בגבה; instead of כפם it reads כפיע which is corrected thus:
מ
כפיע; קלעי is the reading instead of קדי; ספאות for סכואה. These are in the first two lines. A little further on צבע is glossed בזע, and מילת is glossed בוץ. — You will see by these specimens how interesting and instructive the ms. is. It has unfortunately been injured seriously so that in parts it is difficult to read. »

M. Wright a l'intention de publier d'autres variantes, tirées de ce manuscrit, dans le prochain numéro de *The Journal of Philology*.

ERRATA POUR LE CAHIER DE MARS-AVRIL 1870.

Page 200, ligne 25 : 30,000, lisez : 36,000.
Page 203, ligne 4 : jusqu'à 100, lisez : 70.
Page 204, ligne 23 : 500,000 (*sic*), lisez : 1,500.
Page 205, ligne 8 : *mouqaddim*, lisez : *mouqarreb*.
Page 209, ligne 3 : 2,424, lisez : 24,000.
Page 210, dernière ligne : 10,176, lisez : 11,176.
Page 211, ligne 28 : 56,000, lisez : 65,000.
Page 212, ligne 6 : 112,000, lisez : 110,000.
Page 213, ligne 15 : 1,000, lisez : 1,032.
Page 215, ligne 5 : Oqtaï, lisez Qylaï.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XV, VIe SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

JOURNAL ASIATIQUE



SIXIÈME SÉRIE

TOME XVI

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER,
FEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN
KASEM-BEG, MOHL, OPPERT, PAUTHIER, REGNIER, RENAN
DE ROSNY, DE ROUGÉ, SANGUINETTI, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XVI



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXX

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1870.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DU 28 JUIN 1870.

La séance est ouverte à une heure par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance générale est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Oppert signale une erreur dans la liste des membres du Conseil qui sortent cette année. Son observation est reconnue juste, et, à la suite de quelques remarques de M. le Président, la liste est rectifiée et soumise au vote de la Société.

M. E. Renan, secrétaire, donne lecture du rapport annuel sur les travaux du Conseil pendant l'année 1869.

Le rapport de la Commission des censeurs sur les finances de la Société pour l'année précédente est lu par M. Guigniaut.

M. Lancereau lit un fragment de son introduction au *Pantchatantra,* actuellement sous presse.

Le résultat du scrutin donne la liste suivante :

Président : M. Mohl.

Vice-présidents : MM. Caussin de Perceval, Adolphe Regnier.

Secrétaire adjoint et bibliothécaire : M. Barbier de Meynard.

Trésorier : M. De Longpérier.

Commission des fonds : MM. Garcin de Tassy, Pauthier, Barbier de Meynard.

Membres du conseil : MM. Bréal, J. Derenbourg, D'Hervey de Saint-Denys, Sédillot, De Khanikof, Garrez, Zotenberg, l'abbé Bargès.

Censeurs : MM. Guigniaut, Barthélemy Saint-Hilaire.

OUVRAGES OFFERTS.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, mai 1870, in-4°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Part II, n° 1, 1870.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*. N° 2, Febr.; n° 3, Marsh 1870, in-8°.

Par la Société. *Le Globe*, t. IX, janvier-février et mars 1870, in-8°.

Bibliotheca indica. *Tándya Mahábráhmana*, fasc. III et IV. Calcutta, 1869-1870, in-8°.

— *Srauta sútra of Látyayana*, fasc. I. Calcutta, 1870, in-8°.

— *Munthakhab allubáb*, part. II, fasc. XI, XII, XIII. Calcutta, 1869-1870, in-8°.

Par l'auteur. *Original sanscrit texts on the origin and history of the people of India*, etc. by MUIR, t. V. London, 1870, in-8°, 491 pages.

Par l'auteur. *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, avec 25 planches et une carte de la Cheffia, par M. le Dr REBOUD. (Extrait des Mémoires de la Société de numismatique et d'archéologie.) Paris, 1870, in-4°, 49 pages.

Par l'auteur. *Nouvelle analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga en Afrique, suivie de nouvelles observations sur plusieurs épitaphes libyques, dans le but exprès de faciliter, en Algérie, l'étude des langues phénicienne et libyco-berbère*, par A. C. JUDAS. Paris, 1869, in-8°, 76 pages.

Par l'auteur. *Sur quelques épitaphes libyques et latino-libyques, pour faire suite à mes trois mémoires sur des épitaphes libyques et à ma Nouvelle analyse*, etc. par A. C. JUDAS. Paris, 1870, in-8° broché, 14 pages.

Par l'auteur. *Prières antéhistoriques*. Œuvres de Koutsa et de Hiranyastoupa, traduites du sanscrit védique en vers français et accompagnées de notes sur la religion védique, par B. GACHET. Paris, 1870, in-12, 312 pages.

Par les rédacteurs. Deux numéros du *Journal de Beyrout*.

Par le rédacteur. Deux numéros de la *Gazette Eldjewaïb*.

Par les rédacteurs. Huit numéros du Journal anglais *Nature*.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 1870.

PRÉSIDENT.

M. MOHL.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL.
Ad. REGNIER.

SECRÉTAIRE.

M. RENAN.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

MM. BARBIER DE MEYNARD.

TRÉSORIER.

M. DE LONGPÉRIER.

COMMISSION DES FONDS.

MM. GARCIN DE TASSY.
PAUTHIER.
BARBIER DE MEYNARD.

CENSEURS.

MM. GUIGNIAUT.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Dugat.
Foucaux.
Sanguinetti.
Guigniaut.
Barthélemy Saint-Hilaire.
Brunet de Presle.
Charles Schefer.
Feer.
Lancereau.
Pavet de Courteille.
De Saulcy.
De Slane.
Dulaurier.
Oppert.
Stanislas Julien.
Defrémery.
Bréal.
J. Derenbourg.
D'Hervey de Saint-Denys.
Sédillot.
De Khanikof.
Garrez.
Zotenberg.
L'abbé Bargès.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1869-1870,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 28 JUIN 1870,

PAR M. ERNEST RENAN.

Messieurs,

Quand les hommes éminents qui ont fondé la Société asiatique, et dont l'autorité nous couvre encore, conçurent le plan de notre association, ils regardèrent cette séance annuelle comme la maîtresse partie de leur institution. Ils voulurent que tous les pouvoirs des officiers de la Société y fussent renouvelés; ils réglèrent en outre qu'on y entendrait deux rapports, l'un sur l'état des finances de la Société, sur ses affaires en quelque sorte, l'autre sur ses travaux scientifiques, qui sont le but unique de sa fondation. Ce dernier rapport, jusqu'en 1839, resta à peu près dans les limites de la conception primitive, prenant néanmoins des développements graduels. A partir de 1840, il devint entre les mains

de M. Mohl une sorte d'organe de la vie de l'orientalisme européen. Vous savez avec quelle science, quelle clarté, quel jugement, quelle impartialité notre illustre président vous a rendu compte pendant vingt-huit années des publications du monde entier relatives à l'Asie. Ses rapports sont des chefs-d'œuvre que toutes les autres sociétés asiatiques ont voulu imiter, sans qu'aucune ait pu y réussir. Une contradiction existait entre ces belles analyses, embrassant les travaux de tous les pays civilisés, et le titre qui assignait pour objet à chaque rapport « les travaux du Conseil de la Société » pendant l'année qui venait de s'écouler. Mais vous en étiez heureux et fiers; votre Journal devenait ainsi le centre des études asiatiques dans le sens le plus large, et pas une fois votre habile et savant rapporteur ne resta au-dessous d'une tâche que lui seul avait pu concevoir et que seul il pouvait accomplir.

La Société orientale de Grande-Bretagne et d'Irlande essaya d'abord d'imiter ces esquisses annuelles qui jetaient tant de lustre sur notre association; nous croyons que jamais elle n'aboutit à une œuvre définitive, même en partageant le travail entre plusieurs. Notre glorieuse et docte sœur, la Société orientale allemande, vint ensuite; elle confia successivement le soin des rapports annuels à des savants distingués : elle échoua presque toujours. Ses rapports, qu'elle a dû échelonner à des intervalles inégaux, ont été d'ordinaire de cinq ou six ans en arrière; chacun d'eux renferme la valeur d'un vo-

lume in-8°; ce sont de précieux répertoires d'indications bibliographiques, rien de plus. Pour y mettre quelque vie, quelque intérêt, il faudrait en doubler l'étendue, c'est-à-dire dépasser complétement les limites d'un rapport. Et dans cette masse de renseignements, que de choses de seconde main, que de jugements dont le rapporteur n'encourt qu'à demi la responsabilité! En réalité, de bonnes annonces de librairie, faites avec méthode et selon des règles analytiques, rendraient les mêmes services et n'absorberaient pas les heures d'un savant capable de travaux originaux.

Quand vous me chargeâtes, il y a trois ans, de continuer la tâche si bien remplie par M. Mohl, je voulus d'abord ne rien changer à la tradition qu'il avait si brillamment inaugurée. Je consacrai près de trois mois au rapport que je vous fis il y a deux ans; ce rapport remplit la valeur de deux forts numéros de votre Journal, et quand je le relis, je le trouve maigre, sec, entassé, incomplet; plusieurs des jugements qui y sont exprimés excitent mes scrupules. Mon maître et ami, M. Sainte-Beuve, avait pour principe qu'on ne peut bien rendre compte d'un ouvrage contemporain si l'on n'en connaît l'auteur. Cela est encore bien plus vrai en critique scientifique qu'en critique littéraire. Comment, sur un écrit, quelquefois assez court, qui nous vient du bout du monde, juger du sérieux de l'auteur, de ses études, de son caractère, toutes choses capitales à connaître pour bien apprécier son œuvre? La

main du critique consciencieux tremble quand il s'agit d'émettre une opinion avec des données aussi incomplètes. Dans nos spécialités très-réduites, où une branche d'études est cultivée par deux, trois, quelquefois par une seule personne, la question d'autorité tient une grande place. Nous marchons en partie de confiance, non par une foi aveugle (ce que l'un de nous fait, tous les autres peuvent le refaire et le vérifier); mais enfin il est sûr que ce que nous connaissons de la personne du savant est pour beaucoup dans l'opinion que nous nous faisons sur les résultats de ses travaux, au moins quand ces travaux ne rentrent qu'à demi dans nos études personnelles. — Eh bien, cet élément capital, nous ne pouvons l'avoir à distance. Prenons le meilleur rapport de la *Deutsche morgenländische Gesellschaft* : la partie relative à l'Allemagne y est sûre, riche, ferme, pleine de critique et d'autorité; lisez dans ce même rapport la partie relative à la France : que de fois cette lecture nous fait sourire! que de malentendus! que d'étourderies! quelles singulières confusions entre l'or pur et l'alliage! Sur le même plan vous y trouvez la mention de l'œuvre solide, consciencieuse, patiente, accomplie, et de l'œuvre puérile ou charlatanesque. Le commerce de la librairie, qui porte plus volontiers à l'étranger les œuvres superficielles que les œuvres sérieuses, produit à cet égard les plus bizarres *spropositi.* Qui peut dire à l'honnête savant qui fait son rapport à Halle ou à Leipzig que tel écrit qu'il

prend au sérieux et qu'il analyse consciencieusement est inconnu chez nous ou que personne n'en tient compte? De là des tableaux qui, s'ils étaient exacts, nous feraient par moments rougir et présenteraient la science française comme en partie chimérique. — Or, tenons pour certain que les défauts dont nous sommes choqués en lisant les comptes rendus faits à l'étranger des travaux de l'école française, nous y tombons quand nous parlons en France des travaux faits à l'étranger. Toutes les fois qu'une société asiatique fera de ces rapports généraux, une seule partie du rapport aura une valeur solide : c'est la partie relative aux études du pays où la société est établie. J'estime donc, Messieurs, que, dans l'état actuel des études, le meilleur principe à suivre est que chaque société asiatique se borne à rendre compte des travaux qui se font dans son cercle d'activité. En lisant les deux ou trois rapports de ce genre qui se publient en Europe, on aura le tableau complet de nos études, et on aura ce tableau, non de seconde main, non fait par à peu près et sur des données insuffisantes, mais fait avec une pleine et claire conscience, par une personne qui a l'avantage (quels que puissent être ses défauts par ailleurs) d'être sur place et de s'avancer avec une entière connaissance du terrain sur lequel elle marche. Je suivrai cette règle, Messieurs, jusqu'à l'expiration du terme quinquennal fixé aux fonctions de votre secrétaire; alors, si vous voulez revenir à la tradition des rapports généraux, vous con-

fierez à une personne capable de la remplir une tâche à laquelle pour ma part je me déclare inégal.

L'année qui vient de s'écouler, quoique remplie de préoccupations politiques, a été très-fructueuse pour nos études. Plusieurs travaux de grande valeur y sont arrivés à leur achèvement; vos publications ont gardé leur haut caractère scientifique. L'enseignement philologique et oriental des établissements de l'État paraît en voie de s'améliorer et de se compléter; de jeunes et ardentes recrues vous viennent de toutes parts. Malheureusement, vous avez fait aussi quelques pertes sensibles. Le laborieux et savant M. Clément-Mullet [1] est mort à l'âge de soixante et quatorze ans, en corrigeant les épreuves d'un article pour votre Journal. C'était un homme d'une érudition très-variée; il avait commencé par être agronome, géologue et naturaliste. La connaissance de l'arabe et de l'hébreu, qu'il joignit à ses premières études, lui permit d'entreprendre des travaux utiles, que presque seul il pouvait faire. Son *Ibn el-Awwam* reste un véritable service rendu aux lettres orientales. Votre Journal lui doit plusieurs articles estimables sur les sciences naturelles chez les Arabes.

M. Évariste Prudhomme, qui vous a donné quel-

[1] Voir l'*Histoire des orientalistes de l'Europe du XII[e] au XIX[e] siècle*, par Gustave Dugat, t. II, p. 31 et suiv. 1870. Je saisis cette occasion pour recommander au public instruit l'utile recueil de M. Dugat; deux volumes en ont paru. Paris, Maisonneuve, petit in-8°.

ques essais de philologie arménienne, est mort bien prématurément; cet homme judicieux et instruit n'avait que quarante-trois ans. Son projet favori était un voyage d'exploration dans les bibliothèques de l'Arménie. Il possédait une connaissance de l'arménien dont il est bien regrettable qu'il n'ait pu faire plus d'usage.

La colonie des orientalistes algériens a fait aussi cette année deux pertes sensibles. M. Solvet, président à la cour d'Alger, fut un des premiers Français que la conquête algérienne attira vers l'étude de l'arabe et des mœurs musulmanes; ses publications sont marquées au coin d'un esprit solide et appliqué. M. Berbrugger, porté également à Alger dès les premiers temps de la conquête, rendit de bien plus grands services encore. Ses connaissances étendues, son activité avaient fait de lui un des zélateurs les plus ardents du travail intellectuel en Algérie. Une foule de livres arabes et de monuments lui doivent leur conservation. Directeur de la *Revue africaine*, président de la Société historique algérienne, bibliothécaire d'Alger, correspondant de l'Institut, il était devenu le doyen et le chef de cette glorieuse exploration du vieux sol africain, où la France a procédé avec tant de diligence et de sagacité.

La mort de M. Paul Grimblot vous a attristés il y a quelques semaines. Il manquait peu de chose, mais il manquait quelque chose d'essentiel à Paul Grimblot pour être un esprit scientifique de pre-

mier ordre. Il avait la promptitude d'intuition, la haute curiosité désintéressée, la tendance philosophique, une instruction variée et prodigieusement étendue, le sentiment des méthodes et des voies d'investigation, la connaissance des grandes écoles de l'étranger; il ne lui manqua que la suite, la persévérance, le don de savoir finir. Sa vie s'est passée à faire de grands projets, dont il n'a réalisé que peu de chose, trop pénétré des conditions de la haute philologie pour publier des œuvres imparfaites, trop dénué de certains dons pour pouvoir rien achever. Il sembla qu'il avait trouvé sa voie quand, profitant de ses attaches antérieures avec la carrière diplomatique, il se fit nommer consul de France à Ceylan et à Maulmein pour rechercher les livres bouddhiques de la collection du Sud. Il rendit là de vrais services à la science et forma cette collection qui, déposée maintenant à la Bibliothèque impériale, servira un jour de base à une complète histoire du bouddhisme. Il eut pour collaborateur dans ce travail une personne distinguée qu'il avait épousée à Berlin, et qui, avec un courage au-dessus de tout éloge, s'était formée à la copie des textes palis. Grimblot voulut mettre en œuvre les matériaux qu'il avait apportés; ici son impuissance le reprit. Une foule de matériaux et de résultats acquis ont disparu avec lui, car je ne crois pas que les manuscrits qu'il laisse, en dehors des textes qu'il a rapportés ou copiés, puissent être utilisés. La conversation de Grimblot et ses relations dans la société

participaient aux qualités et aux défauts que nous venons de dire; par moments brillant, spirituel, profond même, il laissait voir à d'autres moments des caprices qui étonnaient. Une fièvre qu'il avait contractée en Birmanie le minait sourdement; il est mort à Florence, où il était attaché à la légation française, à l'âge d'environ cinquante-cinq ans.

M. Botta, mort également cette année, à la suite d'un long affaiblissement graduel de sa santé, avait du moins achevé sa carrière, et certes aucune carrière ne fut mieux remplie, puisque le nom de M. Botta doit rester attaché à la plus grande découverte archéologique de ce siècle, à la découverte de Ninive et des antiquités assyriennes. Quand Botta fut chargé du consulat de France à Mossoul, il emportait avec lui les idées et les indications qui devaient l'aider à faire sa découverte; mais il faut ajouter que la découverte n'eût pas été faite, ou du moins eût été fort retardée, si la brillante société parisienne d'il y a trente ans n'eût possédé un homme aussi instruit, aussi intelligent, aussi courageux, aussi énergique que l'était Botta à cette époque. Botta, comme Fresnel, joignait au goût de l'Orient un grand sens d'artiste, une imagination de poëte. Ceux qui l'ont connu assurent qu'il était difficile de voir une nature plus attachante, plus originale, plus passionnée. Sa carrière diplomatique, surtout par le rôle qu'il a joué à Jérusalem dans la question des Lieux saints, a eu de l'importance; nous n'avons pas à l'apprécier ici. Botta aurait pu être

philologue : il ne le voulut pas. Il a cependant publié dans votre Journal des observations en quelque sorte préjudicielles sur les inscriptions découvertes par lui, qui ont beaucoup servi les déchiffreurs. Il eut de très-fidèles amitiés, et sa mort, quoique prévue depuis longtemps, a été un deuil pour plusieurs. Il n'avait que soixante-huit ans; depuis 1858 il était consul général de France à Tripoli de Barbarie.

J'aborde maintenant, Messieurs, le compte rendu rapide de vos travaux durant l'année qui vient de s'écouler. J'aurai même à reprendre beaucoup d'ouvrages datés de 1868 et des commencements de 1869; car, l'an dernier, j'analysai seulement les publications qui s'étaient faites directement par la Société et à ses frais.

La philologie comparée des langues indo-européennes continue à jouir au sein de nos écoles d'une vogue méritée. Dans une ou deux générations, tous les faits grammaticaux de ces idiomes auront été analysés, pesés, classés avec un soin minutieux. Saura-t-on s'arrêter à temps, ne pas attaquer l'élément simple, ne pas faire comme l'insecte qui commence à démolir sa construction dès le moment où il l'a achevée? Il faut l'espérer, et en tout cas ce ne sera pas la faute des fondateurs de cette belle étude si elle verse jamais dans l'analyse artificielle et la subtilité. M. Bréal continue à donner à son école des exemples de saine méthode et de fine

investigation. Le troisième volume de la traduction de Bopp a paru [1]; il est précédé d'une introduction pleine de lucidité, dans laquelle le traducteur examine avec la liberté d'un disciple respectueux, mais indépendant, certaines théories de son maître et les complète en groupant autour d'elles les recherches plus modernes sur la même matière. Dans une de ces leçons d'ouverture si élégantes, si soignées, par lesquelles M. Bréal ouvre chaque année son cours au Collége de France, le savant professeur a émis sur ce qu'on appelle progrès et décadence d'une langue les vues les plus ingénieuses [2].

M. Abel Hovelacque, dans la *Revue de linguistique*, qu'il dirige [3], continue à déployer les ressources d'un esprit philosophe et une grande ardeur de recherche. La Société de linguistique de Paris, si bien composée, dirige surtout ses investigations vers les langues classiques et les idiomes modernes qui en sont dérivés [4]. Votre Journal a publié sur ces intéressantes études plus d'une utile contribution [5]. Enfin, des traductions d'opuscules excellents

[1] Paris, Imprimerie impériale, 1869, grand in-8°, LXXXIV-482 pages.

[2] *Des idées latentes du langage*. Paris, 1869. Voir aussi *Revue critique*, 18 décembre 1869 et 4 juin 1870.

[3] *Revue de linguistique et de philologie comparée*. Paris, Maisonneuve, in-8°, 1868, un volume; 1869, un volume. — Hovelacque, *Racines et éléments simples dans le système linguistique indo-européen*. Paris, Maisonneuve, 1869, grand in-4°, 23 pages.

[4] *Mémoires de la Société de linguistique*; trois fascicules. Paris, Franck, in-8°.

[5] *Journal asiatique*, août-septembre 1869, p. 219 et suiv.

de Schleicher[1], Max Müller[2], G. Curtius[3], contribueront à rendre facile l'acquisition d'une science qui a été la création de l'Allemagne et qui restera longtemps son domaine particulier. Peut-être sera-t-il bientôt temps d'élargir ces études et d'attaquer les grands idiomes qui ne sont ni aryens ni sémitiques, d'après la méthode créée par Bopp et dont la philologie comparée indo-européenne a tracé le modèle accompli.

Presque seul, M. Girard de Rialle[4] s'est appliqué chez nous à ces études védiques dont l'importance est pourtant de premier ordre pour la mythologie comparée et pour la philosophie. Comment cette mine d'or est-elle si délaissée, quand ailleurs les moindres filons de plomb et d'étain sont recherchés avec tant de minutie? Voilà, Messieurs, la grande lacune de nos études; il est de notre honneur de ne pas laisser à la philologie allemande tout le fardeau de l'œuvre glorieuse qui, dans un siècle, sera probablement tenue pour le travail scientifique le

[1] *Collection philologique*, 1er fascicule. La théorie de Darwin et la science des langues. — De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, traduit par M. de Pommayrol. Paris, Franck, in-8°.

[2] *La stratification du langage*, traduction par M. Havet, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 1er fascicule. Paris, Franck, in-8°.

[3] *La chronologie dans la formation des langues indo-germaniques*, traduction par M. Bergaigne. *Ibid.* même fascicule. Paris, Franck, in-8°.

[4] Dans la *Revue de linguistique*, juillet 1868, janvier 1869, juillet 1869. — *Les études védiques et iraniennes*. Paris, Maisonneuve, 1870, 40 pages, in-18.

plus important du XIXe siècle, je veux dire l'exégèse védique. L'œuvre est difficile; on ne l'accomplira que par une série d'efforts successifs analogues à l'énorme entassement de monographies d'où sont sorties dans leur belle clarté la philologie classique et l'exégèse biblique. Je ne connais pas de tâche plus digne d'une généreuse et libérale jeunesse. *Hic opus, hic labor est!*

A propos d'attaques injustes, M. Bréal a vengé la mythologie comparée des reproches peu fondés que lui avaient adressés M. Comparetti et M. Dietrich Müller[1]. De même que les hellénistes s'indignèrent d'abord quand on leur apprit que beaucoup des problèmes qu'ils agitaient avaient leur clef dans le sanscrit, de même plus d'un mythologue refuse encore de chercher dans les Védas les origines de divinités selon eux purement helléniques. M. Bréal montre à merveille que ce qui est vrai pour le langage ne l'est pas moins pour la religion. La tâche est ici plus difficile, car le sens des mythes est moins clair que celui des mots; mais la méthode à suivre est la même, et certainement un jour M. Adalbert Kuhn sera considéré comme ayant fait dans la science des religions une révolution analogue à celle que M. Bopp a faite en philologie. La traduction donnée par MM. Harris et Perrot du tome IIe des *Nouvelles leçons sur la science du langage*, de M. Max Müller[2], offrira à ceux qui n'ont pas déjà

[1] Dans la *Revue critique*, 22 janvier 1870.

[2] *Nouvelles leçons sur la science du langage*, par M. Max Müller,

lu l'original un brillant spécimen de ce que ces études de mythologie comparée ont d'attrayante nouveauté[1]. Le *Bulletin de l'École d'Athènes*[2] contient dans ce même ordre d'études des rapprochements dont les hommes spéciaux tireront peut-être quelque fruit, mais qui, pris sans discernement, ne pourraient qu'égarer les personnes du monde sur la valeur d'une méthode qui demande à être maniée avec précaution et d'une main fort délicate.

La littérature brahmanique n'a pas été parmi nous l'objet de travaux considérables. M. Foucaux continue ses persévérantes études sur les livres bouddhiques népalais. On sait que le texte sanscrit du *Lalitavistara* a été publié dans la *Bibliotheca indica* de Calcutta. La constitution de pareils textes est pleine de difficultés quand on ne peut se servir des versions tibétaine et autres. M. Foucaux a donné un spécimen de la manière dont il entendrait la correction du texte de la *Bibliotheca indica*[3], suivi d'un court glossaire de mots particuliers au

traduites par MM. Georges Harris et Georges Perrot. Tome II : Influence du langage sur la pensée; mythologie ancienne et moderne. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1868, 357 pages.

[1] Voir la critique de quelques-uns des principes de M. Müller par M. Girard de Rialle, *Revue de linguistique*, avril 1869, p. 428-446.

[2] Athènes, 8 numéros, in-8°.

[3] *Étude sur le Lalitavistara pour une édition critique du texte sanscrit*, précédée d'un coup d'œil sur la publication des livres bouddhiques en Europe et dans l'Inde. Paris, Maisonneuve, in-8°, 16 pages imprimées, 56 lithographiées.

sanscrit bouddhique. M. Feer[1] a lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire sur le *Dahara-sûtra* et la conversion de Prasénadjit, roi de Koçâla, qui fut un des amis et des protecteurs de Çakya-Mouni. Cette conversion aurait été le résultat d'un discours ou soutra dont le titre est toujours accompagné de cette mention, qu'il amena la conversion de Prasénadjit. M. Feer discute avec une juste critique la valeur historique de ces récits; il fait très-large la part du doute, comme il convient en de telles légendes, où la construction *a priori* compte pour une grande part; il croit cependant que la conversion de Prasénadjit est un des faits de la vie traditionnelle de Bouddha qu'on peut avec le plus de raison considérer comme historiques.

M. Garcin de Tassy a entrepris une nouvelle édition de son *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie*[2]. Ce vaste répertoire, qui nous offre le tableau d'une littérature moderne sans doute, mais très-curieuse, a été enrichi d'extraits, d'analyses et d'additions considérables. Dans ses discours d'ouverture annuels[3], M. Garcin de Tassy continue de nous tenir au courant du curieux mouvement intel-

[1] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1869, p. 174-182.

[2] Deux volumes in-8°. Paris, Adolphe Labitte. M. Garcin de Tassy a fait également une nouvelle édition de son *Mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde* (Adolphe Labitte, in-8°, 108 pages). Paris, 1869.

[3] *Discours d'ouverture du cours d'hindoustani*, 1868, 72 pages; 1869, 38 pages. Paris, Labitte et Maisonneuve, in-8°.

lectuel qui se produit dans l'Inde sous le patronage libéral de l'Angleterre. C'est là un des plus curieux spectacles que l'on connaisse. L'Angleterre a, selon moi, réalisé l'idéal de ce que doit faire, sans préjudice de son propre intérêt, une puissante nation européenne pour régénérer un pays désorganisé et démoralisé. L'Inde anglaise est le pays de l'Asie qui vit de nos jours de la vie la plus complète et la plus originale, où l'influence de l'Europe est à la fois la plus forte et la moins tyrannique. En présence d'un tel résultat, il ne faut pas marchander au passé de larges amnisties.

Je trouve dans la *Revue orientale*[1] quelques essais de traduction du tamoul que je ne peux apprécier, mais dont la pensée mérite d'être encouragée. La philologie dravidienne a été jusqu'ici bien négligée parmi nous.

M. Abel Hovelacque a certainement rendu un service aux études iraniennes par sa *Grammaire de la langue zende*[2]. L'auteur reconnaît loyalement dans sa préface ce qu'il doit à Spiegel, à Justi, à Schleicher et aux autres travaux philologiques de l'Allemagne sur l'ancien bactrien. Son livre est un bon résumé, parfaitement au courant et qui épargnera aux personnes studieuses une partie du temps que l'auteur y a consacré. Je dirai des études iraniennes ce que je disais tout à l'heure des études védiques : la moisson y est belle, mais les travail-

[1] Juillet 1869 et numéros suivants.

[2] Paris, Maisonneuve, 1869, XII-155 pages, grand in-8°.

leurs sont peu nombreux. M. Justi, qui paraît prendre chez nous une sorte de patrie scientifique, a publié, dans la *Revue critique*[1], un excellent article sur l'épigraphie sassanide, à propos de l'ouvrage de M. Edward Thomas. M. Justi introduit pour la première fois une critique ferme et une philologie rigoureuse dans ce difficile sujet.

Il serait injuste de passer sous silence le livre de M. de Gobineau sur l'histoire de la Perse ancienne[2] parce que nos méthodes de critique historique et philologique y sont plus d'une fois blessées. M. de Gobineau, voulant faire l'histoire du vieil Iran, avait certes le droit et le devoir de tenir compte des anciennes traditions épiques contenues dans les chansons de geste du moyen âge persan. Ces chansons de geste, en tête desquelles brille le *Schahnameh*, sont des trésors d'esprit iranien; quant à l'histoire sérieuse de la vieille Perse, user pour l'écrire de pareils documents, c'est commettre une plus forte témérité que si l'on écrivait la vie de Charlemagne avec les romans carlovingiens, car les romans carlovingiens ont commencé à naître environ deux cents ans après Charlemagne et dans une société qui sortait directement de la société carlovingienne; tandis que les épopées persanes ont été

[1] 27 mars 1869.

[2] *Histoire des Perses, d'après les auteurs orientaux, grecs et latins, et particulièrement d'après les manuscrits orientaux inédits, les monuments figurés, les médailles, les pierres gravées*, etc. Paris, Plon, 1869, 2 vol. 588-640 pages.

écrites mille cinq cents ou deux mille ans après les faits qu'elles prétendent raconter, dans une société deux ou trois fois bouleversée de fond en comble. Ajoutons que des parties entières de ces prétendues histoires, par exemple ce qui concerne Zohak, Feridoun, etc., ne sont autre chose que de la vieille mythologie aryenne évhémérisée et transformée en histoire de rois et de reines. Nous regrettons que M. de Gobineau ait paru nier ces principes; nous disons « ait paru nier, » car un homme de tant d'esprit ne pouvait méconnaître entièrement des vérités aussi évidentes que celles que nous venons d'indiquer. Il y a des pages où M. de Gobineau s'exprime presque comme nous le ferions nous-même sur la valeur de la légende en histoire et sur l'usage qu'on en peut faire; mais il est certain que le livre, dans son ensemble, est écrit d'une façon qui ferait croire que l'auteur introduit toute l'épopée fabuleuse de la Perse dans l'histoire proprement dite. M. de Gobineau n'a pas voulu faire un livre rigoureusement scientifique; certaines parties, telles que le récit des guerres médiques, ne peuvent être prises que pour l'expression subjective de la fantaisie personnelle de l'auteur. Mais ces réserves faites, disons qu'il y a dans ce livre bizarre et attachant des parties d'une véritable valeur. Jamais le génie iranien n'a été si bien présenté dans son caractère chevaleresque, féodal, presque germanique. Une vie générale, un esprit circule dans tout le livre et en fait l'unité; la philosophie de

l'ensemble est vraie, même quand les détails sont hautement critiquables. L'époque des Arsacides, surtout, est tracée de main de maître. M. de Gobineau montre avec raison que cette époque a été la plus purement iranienne depuis la conquête de Cyrus. Le rôle persan d'Alexandre, le caractère médiocrement iranien de la dynastie sassanide, les rapports des Juifs et des Iraniens, la décadence de la féodalité perse, tout cela est parfaitement aperçu. Le philologue, le critique, l'épigraphiste, l'archéologue, élèveront à chaque page de ce livre des réclamations fondées; mais on ne saurait nier qu'il n'y ait là une esquisse de l'histoire de l'Iran, et si un jour ce grand sujet est traité conformément aux exigences de la méthode historique, sans doute l'auteur devra à M. de Gobineau le cadre de son tableau général. Ajoutons que l'analyse donnée par l'auteur de quelques-uns des poëmes, tels que le *Cousch-nameh*, dont les manuscrits sont très-rares, a une valeur documentaire qui n'est pas à dédaigner.

M. Nicolas, à qui nous devons les quatrains de Kheyyam, entreprend de nous donner une traduction du *Bostan* de Sadi; cet ouvrage jusqu'ici n'avait pas été traduit en français[1]. Quand le livre sera achevé, il constituera un service, quoiqu'il n'y faille point chercher les habitudes de précision et de critique d'un orientaliste sorti des écoles savantes.

[1] *Le Boustan*, poëme persan de Sé'édi, traduit de l'original par M. J. B. Nicolas. Première partie, 48 pages. Paris, Paul Leloup, in-8°, 1869.

M. Guyard vous a rendu compte du Dictionnaire persan-français de M. Adolphe Bergé [1], qui, à ce qu'il paraît, peut avoir quelque utilité.

Un splendide volume de documents historiques arméniens a été livré cette année au public lettré. Quand les bénédictins résolurent, à côté de la collection des *Historiens de la France*, de créer un recueil spécial pour les *Historiens des croisades*, une place fut réservée dans ce dernier recueil aux textes arméniens. Outre les renseignements que les auteurs arméniens durent avoir sur des guerres qui les touchaient de si près, un royaume qui fut dans les rapports les plus étroits avec l'Europe et avec la France en particulier, le royaume de la Petite Arménie, sortit en quelque sorte des croisades et a légué à l'histoire une masse de documents considérables. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en recueillant l'héritage des anciens bénédictins, respecta leur plan, et notre confrère M. Dulaurier fut chargé d'un volume qui devait être consacré aux *Historiens arméniens des croisades* [2]. Disséminés dans le comté d'Édesse, dans la Cilicie et le nord de la Syrie, devenus les frères d'armes des Latins depuis le passage de ces derniers par le Taurus et depuis le siége d'Antioche, les Arméniens

[1] *Dictionnaire persan-français*, avec une table alphabétique pour servir de dictionnaire français-persan. Paris, Maisonneuve, 1868, in-8°, 280 pages.

[2] *Recueil des historiens des croisades*, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Documents arméniens, t. I, in-fol. Paris, 1869, Imprimerie impériale, CXXIV-855 pages.

prirent une part active aux guerres saintes, et connurent mieux que personne les événements qui eurent lieu dans les contrées du nord. Les chroniqueurs arabes, grecs et latins, si riches de détails sur ce qui arriva en Palestine et dans la Syrie moyenne, savent peu de chose sur ce qui se passa à Antioche, à Édesse, en Cilicie; les auteurs arméniens suppléent à cette lacune. La première croisade, et celle de Frédéric Barberousse, qui prit sa route par la Cilicie, reçoivent de ces documents un jour considérable.

Le savant éditeur n'a rien négligé pour que le travail fût digne du corps savant qui le publie. Une préface sur les documents employés, une introduction étendue sur le royaume de la Petite Arménie et sur la Cilicie au temps des croisades, des tableaux généalogiques et dynastiques, forment les prolégomènes. Viennent ensuite les historiens proprement dits, Mathieu d'Édesse, Michel le Syrien, Nersès de Lampron, bien d'autres encore, en texte arménien et en traduction française. Un appendice contient l'histoire du royaume de la Petite Arménie sous les Lusignans, époque sur laquelle on possède peu de documents arméniens. Le volume se termine par quatre chartes arméniennes données en *fac-simile* héliographiques, et par des tables littéraires, historiques, géographiques. Le deuxième volume contiendra les chartes, bulles papales, monnaies, notes de copistes, inscriptions, etc. qui peuvent servir à l'histoire de la fraction de la race arménienne dont le centre est à Sis.

Le tome II de la collection d'historiens arméniens entreprise par M. Victor Langlois et publiée sous le patronage éclairé de Nubar-Pacha a paru depuis la mort de notre confrère[1]. Ce volume contient la traduction française des historiens arméniens du v[e] siècle, Gorioun, l'auteur anonyme de la généalogie de la famille de saint Grégoire l'Illuminateur et de la vie de saint Nersès, Moïse de Khorène, Élisée Vartabed, Lazare de Pharbe, et même un extrait du controversiste Eznig. Le traducteur des deux premiers ouvrages est M. Jean Raphaël Émine; le traducteur de Lazare de Pharbe est le P. Samuël Ghésarian, de l'Académie arménienne de Saint-Lazare. Pour Moïse de Khorène et Élisée Vartabed, on a utilisé des traductions antérieures. L'extrait d'Eznig, relatif à la religion de la Perse, fait vivement désirer que notre confrère M. Dulaurier nous donne enfin l'édition et la traduction qu'il nous promet de ce curieux auteur, dont la critique n'a pas encore tiré tout le parti qu'on peut espérer pour l'histoire des religions et de la philosophie. Il est probable que le deuxième volume de M. Langlois, comme le premier, donnera lieu à plus d'une critique; nous croyons cependant qu'une telle collection est fort utile. D'abord, il s'y trouve plusieurs textes traduits pour la première fois; en second lieu, une telle collection méthodique a pour les personnes qui ne sont pas des arménistes de pro-

[1] *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, t. II, XIV-406 pages. Paris, Didot, in-fol.

fession des avantages particuliers; enfin, les notes et les introductions de M. Victor Langlois, bien que parfois défectueuses, présentent un groupement considérable de faits et de textes. On fera mieux; mais dans l'état actuel des études, la collection dirigée par M. Langlois aura été utile, et il est à désirer qu'elle ne soit pas interrompue par la mort du regrettable éditeur.

La philologie comparée des langues sémitiques s'est enrichie d'un essai des plus ingénieux. M. Stanislas Guyard s'est attaqué au problème des pluriels brisés[1], et a présenté sur ce sujet une hypothèse que pour ma part je crois vraie, quoiqu'elle ne soit peut-être pas encore arrivée à sa dernière rigueur. Le phénomène des pluriels brisés est un phénomène isolé dans les langues sémitiques; les tentatives de Dietrich et de Bœttcher pour en trouver des traces en hébreu sont tout à fait égarées; mais les pluriels brisés ne sont pas un phénomène isolé dans le tableau général des langues. Les langues germaniques ont bel et bien des pluriels brisés (*man*, plur. *men; Apfel*, plur. *Æpfel*, etc.). Les langues celtiques, au moins le bas-breton, en ont aussi (*dant*, pl. *dent*). Comment explique-t-on ces pluriels dans les langues germaniques? D'une façon fort naturelle. Le vrai pluriel de *Mann*, c'est *Männer*. La terminaison *er*

[1] *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, 32 pages. 4e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. Paris, Franck, 1870, in-8°.

entraînant un affaiblissement de la voyelle du radical, le pluriel s'est trouvé avoir deux notations; par économie instinctive, on a supprimé la seconde, et *Männ* ou *men* s'est trouvé un pluriel suffisant de *Mann*. En d'autres termes, le suffixe du pluriel a d'abord amené un changement intérieur dans le mot, puis a disparu, en laissant subsister l'effet qu'il avait produit. Les pluriels brisés de l'arabe s'expliquent de la même manière; on conçoit même qu'il n'eût pas fallu grand'chose pour qu'un tel mécanisme existât en hébreu. Le substantif *mélek* ou *malk* a pour pluriel *mlâkîm*, qui, par l'addition de l'*aleph* prosthétique, eût pu être *amlâkîm;* mais, dans une telle forme, on eût très-bien pu retrancher la finale *îm*, et on eût obtenu de la sorte une forme de pluriel *amlâk*. On ne conçoit pas qu'une idée si simple ne soit pas venue plus tôt. Voilà un bel exemple des fruits que produira un jour l'application des principes de la philologie comparée indo-européenne à la philologie comparée sémitique. La première de ces deux philologies étant bien plus riche, plus variée, plus avancée, pourra fournir d'excellents points de comparaison à la seconde, laquelle, vu son champ d'opération bien plus restreint, est toujours restée un peu étroite et routinière. Le seul fait grammatical que le système de M. Guyard n'explique pas, c'est l'analogie des formes de pluriels brisés avec les formes d'infinitifs; il faut que notre jeune confrère réfléchisse à cela et nous l'explique.

Dans les *Mémoires de la Société de linguistique de*

Paris [1], on a cherché à classer organiquement les formes du verbe sémitique, à remonter au *schema* primitif du verbe dans la langue qui a dû être parlée par les ancêtres linguistiques communs des peuples parlant sémitique. L'auteur essaye de prouver que les systèmes si divers en apparence des formes hébraïques, araméennes, arabes, éthiopiennes, sont au fond identiques, et que la langue sémitique la plus riche en formes n'en a pas organiquement plus que la langue sémitique qui en a le moins. Il ramène en particulier toutes les formes arabes à des formes existantes en hébreu et en araméen. Il soutient que, depuis leur séparation, les idiomes sémitiques ne se sont créé aucune forme verbale nouvelle, si l'on excepte quelques formes imaginées par des analogies grossières, telles que le *nitpaël* rabbinique et certaines formes éthiopiennes.

L'épigraphie et l'archéologie sémitiques continuent d'être chez nous l'objet du zèle le plus louable et des efforts les plus heureux. M. de Vogüé a publié un volume de textes épigraphiques recueillis par lui et par M. Waddington dans le voyage qu'ils ont fait en Syrie en 1861 et 1862 [2]. L'ample moisson faite par ces deux savants se divise en deux parties : 1° les inscriptions araméennes, recueillies à Palmyre, dans le Hauran, dans la Nabatène; 2° les

[1] Deuxième fascicule, Franck, 1869, in-8°.

[2] *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, publiées, avec traduction et commentaire, par le comte Melchior de Vogüé. Paris, Baudry, 1869, grand in-4°.

inscriptions analogues aux himyarites, qu'ils ont copiées sur les rochers du désert de Safa, au sud-est de Damas. Cette seconde partie de leur travail n'a pas encore vu le jour. Le volume publié offre le plus rare intérêt. Le premier de tous les Européens, M. Waddington put rester à Palmyre dix jours consécutifs. M. Vignes, après lui, prit de nouveaux estampages et des photographies. On peut dire que ces recherches ont renouvelé entièrement l'épigraphie palmyrénienne, qui n'avait fait que bien peu d'acquisitions depuis la publication de Wood et Dawkins (1751), suivie des déchiffrements de Barthélemy et Swinton. Le nombre des inscriptions données par Wood est de treize. M. de Vogüé, dans son voyage de 1853, y ajouta deux nouveaux textes, qui, joints à une petite inscription envoyée de Damas en 1852 au musée du Louvre, portèrent à seize le nombre des titres palmyréniens connus avant le voyage de nos confrères. Le nombre des inscriptions palmyréniennes publiées par M. de Vogüé est de cent quarante-six. Les savants explorateurs pensent que, le jour où l'on pourra faire des fouilles à Palmyre, le nombre des documents sera au moins doublé. Cette épigraphie palmyrénienne, quoique ne datant guère que des trois premiers siècles de notre ère, est d'un grand prix; elle nous donne un moyen de combler tant bien que mal les lacunes de ce que nous savons sur l'aramaïsme païen; l'histoire des alphabets y trouve des éléments de première importance; l'histoire religieuse y puise des données

capitales; enfin l'histoire de la Syrie aux premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire à une des époques où elle offre le plus d'intérêt, est éclairée par ces monuments, souvent bilingues, d'un jour nouveau. La belle publication de M. de Vogüé donnera lieu à des recherches philologiques et historiques nombreuses [1]. M. Joseph Derenbourg a ouvert la voie en soumettant les textes publiés par le docte voyageur à un examen suivi, où sa profonde connaissance du Talmud et de l'araméen des Juifs lui a fourni des idées toujours ingénieuses, souvent justes, quelquefois un peu subtiles, sur lesdits textes et sur l'histoire de Palmyre en général [2].

Moins nombreuses, mais non moins intéressantes, sont les inscriptions araméennes du Hauran, sorties principalement du curieux temple de Siah, près de Kennaouat, temple déblayé par MM. Waddington et de Vogüé, et qui date du règne d'Hérode le Grand. L'écriture de ces inscriptions fait la transition entre l'araméen carré de Palmyre et l'alphabet des textes nabatéens proprement dits, recueillis par les deux explorateurs à Hébran, à Bosra, à Salkhat, à Oum-el-Djemal, à Ayoun, etc. C'est dans ces derniers textes qu'il faut chercher les vraies origines de l'écriture arabe, et certes, si notre illustre fondateur, M. de Sacy, avait connu ces inscriptions, il

[1] Voir *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1869, p. 91 et suiv. — *Revue critique*, 27 novembre 1869.

[2] *Journal asiatique*, mars-avril 1869, p. 360 et suiv. Cf. *Revue critique*, numéro précité.

n'eût pas consacré un mémoire entier (précieux, du reste) à prouver que les Arabes n'écrivirent pas avant Mahomet. Quoi de plus curieux, en particulier, que cette inscription de Harran, datée de l'an 586 de notre ère? Elle est conçue dans le vieux *neskhi* que nous offrent les manuscrits provenant d'Asselin, maintenant déposés à la Bibliothèque impériale.

M. de Vogüé a joint à son recueil quelques débris de papyrus égypto-araméens. Enfin, il a cru devoir tirer les conséquences qui, selon sa manière de voir, découlent des textes publiés par lui pour l'histoire religieuse et philosophique. Peut-être ces conséquences seront-elles contestées, et réussira-t-on même à montrer que les faits établis par M. de Vogüé conduisent sur les vieilles religions sémitiques à une conclusion différente de celle que le savant paléographe veut établir. Il s'est élevé à ce sujet, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, quelques débats instructifs[1]. Quoi qu'il en soit, ce qui sortira avec évidence de ces belles recherches d'épigraphie, c'est une onomatologie sémitique des plus complètes. Les inscriptions grecques de Syrie et d'Égypte apportent à cette belle étude des résultats décisifs. M. Miller publiait récemment[2] une

[1] *Comptes rendus*, 1869, p. 63 et suiv. 78 et suiv. 85 et suiv. 91 et suiv.

[2] *Revue archéologique*, février et mars 1870. Ce travail paraîtra dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, avec une note sur les noms sémitiques.

liste de noms nabatéens trouvés en Égypte, qui mène également aux plus curieuses conséquences. L'onomatologie sémitique, en effet, est une étude capitale; non-seulement un nom sémitique dit presque toujours clairement à quelle race et à quelle religion appartenait celui qui l'a porté; mais ces noms renferment des indications précieuses pour l'histoire des religions sémitiques. On y voit clairement que ces religions eurent leur caractère individuel, comme les religions aryennes. Quel fut ce caractère? On disputera beaucoup avant de se mettre d'accord sur ce point. Nous n'avons pas de Védas sémitiques (les Psaumes sont un livre bien plus spécialement juif que les Védas ne sont un livre hindou); néanmoins l'onomatologie, la philologie comparée, l'analyse des littératures et des institutions religieuses d'époques plus modernes amèneront à se former des idées vraisemblables sur ce qui distingua à l'origine le génie sémitique en religion, comme on est arrivé à bien voir ce qui fit d'abord le caractère essentiel des idiomes sémitiques.

M. de Vogüé a, en outre, réuni en volume[1] plusieurs de ses travaux antérieurs sur la paléographie, l'épigraphie et la numismatique sémitiques, entre autres ses travaux sur les inscriptions chypriotes proprement dites et phéniciennes de Chypre, sur les intailles phéniciennes, araméennes, hébraïques, sur la numismatique des rois de Cittium, des rois

[1] *Mélanges d'archéologie orientale.* Paris, 1868, in-8°, 196 et 39 pages, en partie de l'Imprimerie impériale.

de la Nabatène, sur l'alphabet araméen et l'alphabet hébreu, etc. M. de Vogüé y a joint d'importantes additions sur les inscriptions hébraïques de Crimée, qu'il rapporte en général au IIe et au IIIe siècle de notre ère. Toujours attentif aux fouilles de Jérusalem, M. de Vogüé a fait également une communication à l'Académie[1] sur les caractères trouvés dans les assises profondes du soubassement du temple, auxquels il est loin d'accorder l'ancienneté paléographique qu'on a voulu leur attribuer[2].

Les fruits de la louable activité qui a porté depuis vingt ans les voyageurs et les archéologues français à tourner leur attention vers la Syrie se montrent de toutes parts. M. Waddington, en laissant à M. de Vogüé le soin de publier les textes sémitiques sortis de leur commun labeur, a pris pour lui les inscriptions grecques. Il a placé les richesses de son précieux portefeuille à la suite du troisième volume des inscriptions du *Voyage archéologique* de Le Bas, qu'il s'était chargé de continuer et d'achever[3]. En joignant à ces inscriptions les inscriptions de la côte, qui ont paru ou paraîtront dans la *Mission de Phénicie*, on aura le *Corpus* complet des inscriptions grecques de Syrie connues jusqu'à présent. Ces inscriptions sont le commentaire et le

[1] *Comptes rendus*, 1869, p. 128.

[2] *Bulletin de la Société de géographie*, janvier 1870, p. 55-56.

[3] *Inscriptions grecques et latines de la Syrie, recueillies et expliquées.* Paris, Didot, 1870. La pagination est celle du recueil de Le Bas.

complément nécessaires des inscriptions sémitiques, car elles sont bien plus nombreuses et d'une interprétation plus facile. La *Mission de Phénicie* s'est augmentée d'une livraison de texte et d'une livraison de planches[1]. Les planches se trouvent ainsi presque terminées. Tout ce qui concerne la région de Byblos et de Beyrouth est publié.

Mais que sont toutes ces vieilles trouvailles, Messieurs, auprès des découvertes extraordinaires qui feront de l'année 1870 une date de premier ordre dans l'histoire de l'épigraphie et de la philologie sémitiques : je veux parler des découvertes d'inscriptions hébraïques anciennes faites par M. Clermont-Ganneau[2], drogman-chancelier du consulat de France à Jérusalem. C'était quelque chose de vraiment extraordinaire que, malgré les recherches nombreuses accomplies en Palestine, on n'y eût trouvé jusqu'à présent aucune inscription antérieure à l'époque des Macchabées. De telles inscriptions, à vrai dire, ont toujours dû être rares dans ce pays. Les pèlerins juifs du moyen âge, si curieux investigateurs du passé de leur race, parlent tous

[1] *Mission de Phénicie*, Imprimerie impériale. Planches, 6e livraison; in-fol. Texte, 4e livraison; in-4°. C'est par une erreur des éditeurs que la 4e livraison de texte ne se compose que de 8 feuilles. Les 5 feuilles nécessaires pour la compléter feront partie de la prochaine livraison.

[2] Des réclamations de priorité ont été élevées pour la découverte de l'inscription de Dibon. Nous ne pouvons à l'heure qu'il est en apprécier la légitimité, un débat contradictoire ne s'étant pas encore établi à cet égard.

d'une inscription, d'une seule; cette inscription existe encore : c'est l'inscription en caractères carrés de Kefr Bereim, qui a été publiée dans votre Journal. L'intérêt exagéré que les auteurs d'itinéraires juifs attachent à ce monument, qu'ils ont assez bien lu, prouve que, s'ils avaient connu d'autres monuments du même genre, ils en feraient mention. S'ils avaient connu des inscriptions conçues dans l'ancien caractère, ils n'eussent sûrement pas pu les lire; mais ils en parleraient et y rattacheraient des fables. On ne peut douter d'ailleurs que l'ancien peuple hébreu, avant la captivité, ne fût médiocrement épigraphiste. Les inscriptions du temple étaient peu de chose; pas une fois, dans les annales hébraïques, il n'est question d'une inscription monumentale, et si ce qu'on lit dans le livre de Job (XIX, 24) d'inscriptions sur le rocher s'appliquait à de grandes inscriptions comme celles de Bisoutoun, on peut croire que de telles inscriptions eussent laissé des traces. Il était donc naturel de ne pas attendre que la Judée nous révélât jamais des trésors épigraphiques comparables à ceux de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce, de Rome. Il était bien bizarre cependant que la pénurie fût absolue, que pas une inscription ne vînt nous donner un spécimen irrécusable de l'ancien caractère hébreu.

Cette singularité a cessé. Grâce à M. Clermont-Ganneau, nous possédons maintenant trois inscriptions hébraïques antérieures à la captivité.

C'est chez un peuple voisin d'Israël, chez les Moabites, à Dibon, qu'a été trouvé le plus important de ces textes. La région transjordanique a été bien moins bouleversée que la région en deçà du Jourdain; la Moabitide, en particulier, ne fut, ni à l'époque romaine ni au moyen âge, le théâtre d'un grand mouvement de constructions. Il est probable que les vieux tells de ruines qui couvrent le pays sont vierges et renferment encore les ruines d'une haute antiquité. Combien il est désirable que des fouilles soient entreprises de ce côté! Personne assurément mieux que M. Ganneau ne pourrait diriger de telles fouilles. Une mission de Moabitide serait à l'heure qu'il est un *desideratum* scientifique de première importance, ne serait-ce que pour dresser, d'après les débris encore existants, le dessin de l'édifice dont a fait partie la stèle de Dibon.

M. Ganneau n'a pas voulu laisser à d'autres le soin d'interpréter le monument qu'il avait découvert[1]. En le publiant, il l'a accompagné d'une explication et d'un commentaire qui fixent très-bien le sens général de l'inscription et sa valeur historique. M. de Vogüé a été en quelque sorte l'éditeur et le parrain de ces belles publications. Naturellement, en de pareilles matières, *dies diem docet.* Pendant un ou deux ans, la stèle de Dibon sera l'objet de mémoires et de dissertations qui cerne-

[1] *La stèle de Mésa, roi de Moab*, 10 pages et 1 planche, in-4°, Paris, Baudry; nouvelle édition, datée du 15 juin, 60 pages; et dans la *Revue archéologique*, mars et juin 1870.

ront les difficultés et tireront de ce précieux texte tout ce qu'on en peut tirer. Chez nous, MM. Joseph Derenbourg[1], Harkavy[2], Oppert[3], d'autres encore[4] ont déjà publié diverses conjectures. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la stèle de Dibon est bien plus claire que les inscriptions phéniciennes. Sans les déplorables mutilations qu'elle a subies, on arriverait à l'expliquer avec autant de sûreté qu'une page d'Isaïe, tandis que dans une inscription phénicienne il reste toujours des passages absolument obscurs. L'orthographe, surtout en ce qui concerne les quiescentes, montre aussi qu'on s'était exagéré la similitude qui dut exister dans la haute antiquité entre un texte hébreu et un texte phénicien. L'orthographe de la stèle de Dibon diffère de l'orthographe actuelle des textes bibliques; mais ces différences n'ont rien d'essentiel : on voit que la langue et l'orthographe hébraïques d'une part, la langue et l'orthographe phéniciennes d'autre part, eurent dès l'origine leur individualité distincte.

Les conséquences paléographiques, historiques, critiques de l'inscription sont plus importantes encore. Certes, la valeur historique des annales qui ont servi de base aux livres des Rois était hors de

[1] *Journal asiatique*, janvier, février 1870, p. 155 et suiv. et *Revue israélite*, 8 avril 1870.

[2] Dans le journal hébreu הַלְּבָנוֹן , 21 février 1870, et dans כְּבוֹד הַלְּבָנוֹן (appendice littéraire de ce journal), n°s 13, 14, 15.

[3] *Annales de philosophie chrétienne*, mars 1870.

[4] *Journal des Débats*, 25 février 1870.

doute; cependant, au milieu des déceptions sans nombre dont l'histoire est entourée, on aime, pour une si haute antiquité, à sentir les textes épaulés et contrôlés. La similitude de religion entre Israël et les peuples voisins, au xe siècle avant J. C., se montre aussi avec évidence. Camosch est pour Mescha exactement ce que Jéhovah est pour David, un protecteur spécial obligé de le faire réussir dans toutes ses entreprises. Comme Jéhovah, Camosch protége la tribu qui l'adore envers et contre tous; victorieux avec elle, battu avec elle, il est lié envers elle par une sorte de pacte.

En somme, l'inscription de Dibon est non-seulement la plus ancienne inscription sémitique; c'est la plus ancienne inscription alphabétique que l'on possède. En voyant, vers l'an 880 avant J. C., un usage si développé de l'écriture chez l'une des peuplades sémitiques qui paraissent avoir eu la destinée la plus obscure, on se convainc que l'usage de l'écriture alphabétique était déjà fort ancien au xe siècle chez les peuples de la Syrie méridionale; que même ces peuples avaient déjà des littératures, des annales, de longs textes écrits, ainsi que le supposaient, du reste, certains passages des vieilles histoires d'Israël. On est ainsi averti de ne pas s'arrêter, dans la critique de la littérature hébraïque, aux scrupules d'un scepticisme exagéré.

L'inscription de Dibon aurait suffi pour assurer à celui qui l'a découverte une place à part dans l'histoire des études orientales; mais voilà qu'il y a

quelques jours M. Clermont-Ganneau a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1] deux nouveaux textes, d'un caractère tout semblable à celui de la stèle de Dibon et trouvés tous les deux gravés, dans une sorte de cartouche, sur le roc, près de Jérusalem. Les deux textes paraissent frustes et en mauvais état; mais c'est le fait paléographique qui est ici capital. Si les inductions qu'on pouvait tirer d'une stèle moabite pour déterminer l'ancienne écriture d'Israël étaient sujettes à quelques objections, il n'en est pas de même pour des textes trouvés à la porte de Jérusalem. Ces textes nous donnent sans aucun doute la figure exacte des caractères qui ont servi à écrire les anciens écrits hébreux. La similitude de ce vieil alphabet avec l'alphabet grec archaïque est aussi quelque chose de frappant.

Comment expliquer ces découvertes se faisant coup sur coup par la même personne? D'une manière fort simple. M. Ganneau réside à Jérusalem; il est en rapports continus avec les gens du pays; il sait entrer dans leur intimité; il gagne leur confiance; il leur témoigne le prix qu'il attache aux «pierres écrites;» il appelle et accueille leurs renseignements. C'est là le vrai moyen de découvrir les inscriptions. Les textes qu'un voyageur trouve par ses propres yeux sont en petit nombre. Il faut, pour faire de belles découvertes épigraphiques, se servir des milliers d'yeux des indigènes, leur faire en-

[1] Séance du 24 juin.

tendre la valeur de pareils monuments et les bien payer quand ils donnent de bonnes indications. Le fanatisme qui règne en Judée a jusqu'ici empêché ce commerce entre les Européens et les gens du pays d'être fécond. L'indigène syrien ne vient donner ses renseignements que s'il est sûr d'être bien reçu et s'il n'a aucune raison particulière de défiance ou de réserve. Robinson et les explorateurs de son école ne frayaient pas beaucoup avec les Arabes. Ce n'est d'ailleurs que depuis quelques années que ceux-ci comprennent combien les savants européens tiennent aux inscriptions.

M. Ganneau n'a pas seulement été servi en tout ceci par un rare bonheur et par des circonstances favorables; il a fait preuve de connaissances étendues en exégèse biblique, de bonne philologie, de critique, de sagacité. D'autres observations qui lui ont été fournies par son séjour à Jérusalem, en particulier sur la piscine de Bethesda [1], sur la pierre de Zohéleth [2], montrent un esprit éveillé en ce qui touche les problèmes scientifiques et promettent un précieux continuateur aux travaux sur l'histoire, la géographie et l'archéologie de la Palestine, s'il est donné à notre jeune compatriote de continuer sa carrière sur le sol où il a signalé son début par la plus belle découverte qui ait jamais été faite dans le champ de l'épigraphie orientale.

[1] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1868, p. 332-334. (Communication faite par M. Waddington.)

[2] *Académie des inscriptions*, séance du vendredi 1er avril.

De telles découvertes rejettent dans l'ombre toutes les autres. Disons cependant que le nombre des textes sémitiques qui ont été présentés cette année à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1] pour le *Corpus inscriptionum semiticarum* a été considérable. Des notices sommaires en ont été données. M. de Longpérier, en particulier, a montré, avec son tact archéologique exercé, la fausseté des inscriptions trop facilement admises par M. Gildemeister[2]. La préparation du grand recueil entrepris par l'Académie avance lentement; on peut néanmoins regarder comme certain que cette savante compagnie tiendra ses promesses et donnera aux études sémitiques l'instrument de travail qu'elle s'est engagée à fournir au public savant.

Chypre est depuis des années une mine féconde d'antiquités d'un caractère tout à fait à part. Cet art chypriote est un art étrange, où sûrement il y a beaucoup à chercher pour les origines de l'art grec; c'est un art fort ancien en tout cas, et, soit qu'on le rattache à l'art phénicien, soit qu'on l'en distingue, donnant la main comme ce dernier à l'art égyptien et à l'art assyrien. Le nombre des inscriptions chypriotes et des inscriptions phéniciennes de Chypre s'est fort augmenté. De tous ces trésors, une partie est déjà venue au musée du Louvre par les

[1] *Comptes rendus*, 1868, p. 334, 410; 1869, p. 84, 166. Je m'arrête pour les Comptes rendus de l'Académie à la dernière séance de 1869. Rien n'a encore paru pour l'année 1870.

[2] *Ibid.* 1869, p. 147-148.

soins de M. Tiburce Ceccaldi, consul de France à Larnaca[1]. Je ne connais rien d'aussi singulier que ces terres cuites, qui nous livrent les détails les plus puérils de l'antique vie chypriote avec une sorte de réalisme naïf et brutal; on conçoit en les voyant que les côtés les moins aryens de la vie grecque, le culte d'Aphrodite, par exemple, ont dû venir de Chypre[2]. De belles statues, sorties des fouilles de la même île, montrent jusqu'où peut aller un art auquel ne manqua que le merveilleux secret par lequel la Grèce a tout renouvelé : le sentiment de l'idéal. Une foule d'autres objets provenant desdites fouilles ont été mis aux enchères, et nous en possédons déjà des notions sommaires[3]. M. Georges Ceccaldi nous a donné d'intéressants détails sur ces fouilles, dirigées surtout par M. de Cesnola, consul des États-Unis à Larnaca[4]. Il semble résulter des renseignements connus jusqu'ici que le trésor épigraphique révélé par ces nouvelles recherches est de grande importance, et qu'en particulier les éléments nécessaires pour attaquer le problème non encore résolu des inscriptions chypriotes proprement dites existent à l'heure qu'il est dans les

[1] Voir *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, octobre 1868, p. 300 et suiv.; *Revue archéologique*, avril 1869.

[2] Comparez une statuette de Cythère, *Revue archéologique*, août 1868 (Fr. Lenormant), p. 124-125; cf. *ibid.* p. 137.

[3] *Antiquités chypriotes provenant des fouilles faites en 1868 par M. de Cesnola.* Paris, 1870, in-8°, IV-27 pages, 6 planches, avant-propos par M. Frœhner.

[4] *Revue archéologique*, janvier 1870.

inscriptions possédées, je crois, à Larnaca, par M. Lang. Il me semble que c'est du côté des inscriptions cunéiformes qu'il faut se tourner pour trouver la famille et l'origine de ce caractère singulier.

M. de Saulcy, qu'attirent tous les problèmes difficiles, s'est attaché aux questions que soulèvent les livres d'Esdras et de Néhémie[1]. La chronologie de ces livres est pleine d'embarras. M. de Saulcy rabaisse beaucoup les dates où auraient vécu les deux réparateurs religieux Esdras et Néhémie; il pense que ce dernier vivait encore quand Alexandre porta ses armes en Asie. M. de Saulcy n'a pas discuté toutes les hypothèses que les exégètes ont proposées pour lever ces difficultés. L'habitude de notre savant confrère est de se jeter dans les problèmes avec une parfaite virginité d'esprit, et sans s'être imposé de connaître tout ce qu'on a pensé avant lui sur le sujet dont il s'occupe. Il y a sûrement à cela des inconvénients; dans des problèmes comme celui-ci, longtemps maniés par les théologiens, il y a pourtant avantage à voir l'impression d'un savant laïque entrant dans la question sans parti pris et sans s'être informé des entraves dont le sujet est semé. L'opinion de M. de Saulcy devra être prise en très-sérieuse considération, et de bons juges croient qu'il pourrait avoir raison. M. de Saulcy a repris également la question du tombeau d'Hélène,

[1] *Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie.* Paris, A. Lévy, 1868. Grand in-8°, 107 pages et un tableau chronologique.

reine de l'Adiabène, près de Jérusalem[1]. Je ne partage pas sur ce point le sentiment de mon savant confrère[2], car je regarde l'opinion qui voit dans les tombeaux dits *des rois* le mausolée de la famille d'Hélène comme à peu près démontrée depuis que M. de Saulcy lui-même a trouvé dans ces tombeaux une inscription bilingue dont la première ligne est dans le caractère de l'Adiabène[3]. Mais M. de Saulcy doit toujours être lu, même quand on ne partage pas son avis. L'ingénieux archéologue a présenté à l'Académie un nouveau coffret ou ossuaire analogue à ceux du musée Parent et offrant comme ces derniers un *graffito* hébraïque[4]. Enfin, le mémoire du même savant sur le costume sacerdotal chez les Juifs[5] sera étudié avec intérêt. M. de Saulcy voit dans *urim* et *tummim* l'*uræus* égyptien, le globe ailé accosté des deux serpents. Cela est très-séduisant, surtout quand on tient compte du rôle que jouaient le globe ailé et les uræus sur les monuments phéniciens grands et petits, quand on tient compte aussi de ces beaux pectoraux égyptiens de rois ou de juges qu'on voit dans les musées, et qui présentent pour motif essentiel le globe et l'uræus.

M. Joseph Derenbourg, dans une série d'articles de critique biblique et de philologie hébraïque[6], a

[1] Paris, A. Lévy. *Comptes rendus de l'Acad.* 1866, p. 106 et suiv.
[2] *Comptes rendus*, 1866, p. 113 et suiv.
[3] *Journal asiatique*, décembre 1865.
[4] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, mai 1869, p. 107.
[5] *Revue archéologique*, août 1869.
[6] *Revue critique*, 19 février, 19 mars, 7 mai 1870.

proposé des vues auxquelles son savoir profond donne un grand prix. Le même savant a repris l'étude de la médaille célèbre découverte à Lyon en 1656, et qu'on attribua d'abord à Louis le Débonnaire[1]. On sait que depuis longtemps cette monnaie a été restituée à un médecin juif de Ferrare, du xve siècle. M. Derenbourg apporte à la discussion quelques éléments nouveaux; il croit, d'après la légende latine, pouvoir fixer la date de la médaille à 1503. Je doute de cette lecture. La question ne sera tranchée que quand un archéologue la reprendra, non plus par le côté hébraïque, mais par le côté latin et italien.

Les trois volumes d'exploration de la Palestine que nous a donnés M. Victor Guérin[2], et qui contiennent la description minutieuse de la Judée, ont du prix, à cause des données topographiques fournies par l'auteur. Il est pourtant regrettable que M. Guérin, vu le caractère spécial de ses recherches, ne soit pas cartographe. La partie critique de son livre, en effet, n'est pas celle par laquelle on peut le relever. M. Guérin fait abstraction complète du grand travail d'exégèse biblique qui s'est accompli depuis cent ans; il ne cite les documents hébreux et même les écrits du Nouveau Testament que dans la Vulgate, dont il rapporte les textes avec une

[1] *Revue israélite*, 14 janvier 1870.

[2] *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, Judée, 3 volumes. Paris, Imprimerie impériale, grand in-8°; VIII-407-408-402 pages et une carte.

prolixité assez inutile. Les textes d'historiens, de géographes et de pèlerins sont d'ordinaire ceux qu'avait cités Robinson; enfin, quelques jugements archéologiques ne sont peut-être pas ceux qui prévaudront quand l'exploration monumentale de la Palestine sera faite par des architectes spéciaux. Il y a plaisir cependant à suivre sur son terrain favori un explorateur si zélé, si passionné pour son sujet, si consciencieux dans la méthode qu'il a cru devoir adopter.

Il y a quelques années, l'Académie des inscriptions et belles-lettres proposa comme sujet de prix de recueillir et de discuter tous les passages du Talmud qui servent à éclairer la géographie de la Palestine. Le prix fut remporté par M. Adolphe Neubauer, qui vient de publier son mémoire[1]. M. Neubauer a une connaissance profonde du Talmud; son livre devra être consulté par tous ceux qui s'occupent de topographie syrienne, à côté des anciennes compilations de Lightfoot. Il est seulement regrettable que la publication de M. Neubauer ait été un peu hâtive. L'œuvre n'est pas assez mûrie, assez combinée dans toutes ses parties; la connaissance des textes profanes et chrétiens avec lesquels les données talmudiques devaient être comparées n'est pas suffisante. Que M. Neubauer tâche d'acquérir un certain degré de netteté et de précision qui lui manque encore, et il rendra de réels ser-

[1] *La géographie du Talmud.* Paris, Michel Lévy, 1866, in-8°, XL-468 pages.

vices à l'histoire de la littérature talmudique et rabbinique. Chargé d'une mission littéraire en Espagne par le gouvernement français, pour la recherche des manuscrits hébreux et des inscriptions hébraïques, M. Neubauer a publié un rapport qui contient les résultats de sa mission [1]. La péninsule ibérique paraît singulièrement pauvre en manuscrits hébreux; les inscriptions ne sont pas non plus d'intérêt majeur; mais les résultats négatifs ont leur valeur en philologie, ne fût-ce que pour éviter à d'autres d'inutiles recherches. Enfin, M. Neubauer a publié et traduit dans votre Journal [2] une chronique samaritaine qui paraît être, quant au fond, la *Tholidah* citée par Aboulfath, et qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la secte samaritaine. C'était là un travail difficile, et il en faut savoir gré à l'éditeur, malgré les défectuosités que présente la publication. M. Neubauer y a joint la description de quelques autres manuscrits samaritains qui se trouvent en Angleterre.

La littérature juive du moyen âge a été représentée en France dans ces dernières années par trois israélites polonais, MM. Beer Goldberg, Senior Sachs et Jechiel Brill. Les travaux de ces trois savants se ressentent et du milieu d'où ils sont sortis et du milieu où ils sont entrés. La science moderne, tombant chez eux comme un rayon de lumière

[1] *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. V, p. 423-435.

[2] *Journal asiatique*, décembre 1869.

pure sur la science scolastique qu'ils ont puisée aux écoles talmudiques de la Pologne, a produit les reflets les plus singuliers.

M. Goldberg, connu depuis longtemps par ses nombreuses éditions de textes hébreux et arabo-juifs tirés des bibliothèques de Paris et d'Oxford, vient de publier, sous le titre de *Ma'asé Nissim*[1], les questions adressées par R. Daniel le Babylonien, de Damas, à R. Abraham, fils du célèbre Maimonide, au sujet du « Livre des préceptes » (*Sépher hammisvôt*), composé par ce dernier. Une ancienne tradition, consignée dans le Talmud, fixe le nombre des commandements contenus dans le Pentateuque à 248, et celui des défenses à 365, ce qui donne un total de 613 préceptes. Durant tout le moyen âge, les docteurs juifs ont cherché à retrouver exactement ce nombre. L'énumération n'était pas facile, parce qu'il fallait tantôt diviser un précepte en deux, tantôt réunir deux préceptes en un seul, admettre ou exclure telle prescription plus moderne, compter à part ou laisser de côté les déductions qui découlent d'un même principe, etc. Maimonide, avec son esprit méthodique, avait posé dans son

[1] מעשה נסים, in-8°, XVIII-108 pages. Paris, 1867. « Œuvre prodigieux, » ou « œuvre de Nissim, » par allusion à la protection que M. Goldberg a trouvée pour la publication de son travail chez un riche israélite de Tunis, le kaïd Nissim Schamama, établi depuis quelques années à Paris. Pour la partie de l'introduction qui donne des détails biographiques sur le fils de Maimonide et sur sa famille, ainsi que sur R. Daniel, M. Goldberg a eu pour collaborateur M. Sachs.

Traité des préceptes les règles invariables qui devaient être suivies, si l'on voulait arriver au nombre exact de 613, et avait ensuite dressé le bilan d'après la base fixée. On peut s'imaginer la difficulté qu'il y avait à mettre d'accord un chiffre ainsi donné *a priori* avec un livre écrit sans méthode et sans prétention à être un code rédigé. Aussi l'essai de Maimonide, comme tous les essais qui l'avaient précédé et qui l'ont suivi, a-t-il soulevé de nombreuses critiques. Le volume de M. Goldberg renferme treize questions de R. Daniel, suivies d'autant de réponses de R. Abraham. Les unes et les autres sont écrites en arabe, et M. Goldberg, suivant en cela les errements des anciens juifs, tels que les Tibbon, les Kimhi et autres, les a traduites en hébreu. La version est généralement assez exacte, ce qui est bien frappant; car M. Goldberg n'a jamais appris l'arabe, et n'est parvenu à comprendre les ouvrages rabbiniques écrits dans cette langue qu'à force de les voir, de les copier et de les étudier.

M. Senior Sachs possède une vaste érudition dans toute la littérature hébraïque, et il la doit en partie à une riche bibliothèque d'ouvrages imprimés et manuscrits qu'a formée à Paris un banquier russe, M. Gunzbourg, dont il est le bibliothécaire. Les publications de M. Sachs sont en effet comme une vaste bibliothèque mal rangée. Le sujet principal se perd au milieu de digressions interminables, et l'ouvrage reste toujours inachevé. Ainsi le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de M. Gunz-

bourg, dont nous avons le commencement sous les yeux, rend compte, sur 48 colonnes[1] in-quarto, d'une impression très-serrée, de deux manuscrits de la collection, et encore les observations sur le second manuscrit ne sont-elles pas terminées. Le premier manuscrit est un « Court Livre des préceptes » (*Sépher miswôt katôn*), d'un R. Abraham ben Éphraïm, rabbin français du XIII[e] siècle, disciple du fameux R. Tobie ben Élie, de Vienne ou de Bourgogne, et contemporain de R. Moïse, de Coucy, auteur du « Grand Livre des préceptes » (*Sépher miswôt gadôl*). M. Sachs établit qu'il y avait deux ouvrages portant ce titre, dont l'un a été imprimé plusieurs fois et est l'œuvre de R. Isaac ben Joseph, de Corbeil, et dont l'autre est contenu dans notre manuscrit. Cette notice complète les travaux, à juste titre célèbres, sur le rabbinat français pendant le moyen âge, du docteur Zunz. Le second manuscrit est un commentaire sur le traité d'*Abôt* ou « Sentences des pères, » par Isaac ben Salomon ben Isaac ben Salomon ben Isaac ben Israël hassôpher (le scribe) ben Israël. M. Sachs donne à cette occasion non-seulement toutes les variantes pour le texte du traité d'*Abôt* contenues dans le commentaire, mais il s'applique en même temps à réunir des notices sur les autres commentaires de ce traité cités par Isaac ben Salomon et sur les différents membres de la famille Israéli, à laquelle appartient l'auteur.

Nous avons encore de M. Sachs les trois pre-

[1] Paris, sans titre ni date, in-4°.

mières feuilles d'une biographie de R. Salomon ben Gabirol (Avicébron)[1] et la première livraison de ses Cantiques. Salomon ben Gabirol est surtout connu chez nous par le travail de restitution que M. Munk a fait avec une admirable sagacité de l'ouvrage philosophique *Fons vitæ* de cet auteur, et par l'identification de son nom avec celui d'Avicébron, que le même savant a établie d'une manière incontestable. En Allemagne, M. Joël, dans le journal de Geiger (V, 121), a traité des rapports de Ben Gabirol avec Plotin et le néo-platonisme, et M. Haneberg a comparé sa philosophie avec celle qui est exposée dans les Traités des frères de la Pureté. Les poésies sacrées et profanes de Ben Gabirol ont été publiées en partie par M. Dukes, S. D. Luzzatto, Rappoport; un grand nombre de poésies profanes ont été données en traduction métrique, accompagnées de notes et d'éclaircissements par le docteur Geiger. M. Sachs est encore cette fois d'une grande prolixité. Les 48 pages de sa biographie sont presque exclusivement consacrées à fixer définitivement l'année 1021-1022 comme celle de la naissance de Ben Gabirol; mais il y a des pages très-instructives au milieu des longues recherches auxquelles se livre l'auteur. Parmi les poésies, M. Sachs a donné la première place à 29 chants liturgiques, dont un grand nombre sont inédits, et qui, avec les notes et les éclaircissements,

[1] רבי שלמה בן גבירול וקצת בני דורו, sans titre, ni lieu, ni date, 48 pages.

remplissent les 169 pages du premier fascicule[1]. Nous regrettons que M. Sachs n'ait pas préféré nous donner d'abord les poésies profanes. Sans compter qu'elles nous auraient permis de mieux sonder l'âme mélancolique du poëte, ces pièces, étant en grande partie adressées à des contemporains, nous auraient fait entrer plus avant dans l'époque la plus riche de la vie juive en Espagne.

Tous les ouvrages de M. Sachs sont écrits en hébreu, langue qu'il manie avec une extrême habileté. Ils sont imprimés, comme l'opuscule de M. Goldberg, chez Jechiel Brill. Après avoir séjourné longtemps à Jérusalem, M. Brill est venu à Paris établir une imprimerie hébraïque, pour laquelle il exécute tous les travaux d'un ouvrier habile, en même temps qu'il rédige une grande partie de son journal, *le Liban*, tout entier écrit en hébreu[2].

Les trois opuscules inédits que M. Brill a réunis dans un petit volume intitulé *Yên Lebanon* « Vin du Liban » ont paru d'abord dans son journal[3]. Le premier est le commentaire sur le traité *Rôsch-haschanah* du Talmud de Babylone, par Maimo-

[1] En dehors du titre hébreu, la livraison a encore deux autres titres, l'un latin et l'autre français. Nous donnons ce dernier : *Cantiques de Salomon ibn Gabirol (Avicebron), corrigés, ponctués et commentés, avec explication des allusions à la Bible et aux Midraschim, d'après un grand nombre de manuscrits et imprimés tirés de la bibliothèque de M. Ganzburg*, par Senior Sachs; 1re livraison. Paris, 1868, 169 pages, in-8°.

[2] Paris, 1870, 7e année.

[3] *Yên Lebanon*, trois manuscrits inédits. Paris, Brill, éditeur, 1866, XII-21 p. - 24 p. - 40 p.

nide. On connaissait Maimonide seulement comme commentateur de la Mischnah; on le voit ici expliquer la Guemara et s'étendre notamment sur les parties astronomiques du traité. Le second ouvrage est appelé *Zecout Adam* « Justification d'Adam » par David de Rocca Martica, auteur du XIV[e] ou du XV[e] siècle, qui cherche à démontrer, contre le dogme chrétien du péché originel, que tout le récit contenu dans le troisième chapitre de la Genèse doit être pris dans un sens allégorique, et que Adam et Ève n'ont ni reçu ni transgressé un ordre de Dieu. Le troisième ouvrage, intitulé *Sépher scha'aschouîm* « Livre des délices, » a pour auteur R. Joseph ben Méir ben Zebarah, médecin-poëte de Barcelone, qui vivait au commencement du XIV[e] siècle. C'est une composition en prose rimée mêlée de vers métriques, écrite dans un hébreu élégant et cependant facile, où les versets de la Bible et les extraits du Talmud abondent, dans le genre des Séances de Hariri, et de Calila et Dimna. L'auteur est, un matin, engagé à quitter sa ville natale par les brillantes promesses d'un inconnu qui se présente chez lui. Les entretiens commencent dans la maison de Joseph, et continuent en route au milieu de toutes sortes d'aventures. Joseph se repent bientôt de s'être laissé entraîner; ni son compagnon ni son nouveau séjour ne lui plaisent, et il est heureux de retourner à Barcelone. — L'introduction, écrite par M. S. Sachs, renferme une bonne étude sur les différents membres de la famille Zebarah.

M. Oppert a publié une édition considérablement augmentée de sa *Grammaire assyrienne*[1]. La grammaire comparée des langues sémitiques a beaucoup à profiter de ce livre, et il est essentiel que les philologues sémitiques sortent de leurs habitudes pour se plier à ce que la philologie assyrienne a pour eux de surprenant au premier coup d'œil. Peut-être cependant M. Oppert est-il injuste pour bien des savants sérieux et de bonne foi, quand il attribue les doutes que certains orientalistes ont éprouvés et éprouvent encore devant ces études à « l'envie, » aux « craintes d'une prétendue science routinière, » à « des résistances intéressées, » quand il appelle certaines critiques qu'on y a faites « inconsidérées, puériles, imaginaires, utiles seulement par leurs défauts et leurs ridicules, oiseuses, étonnant par leur immaturité. » Cela peut être vrai de certaines critiques; mais n'est-il pas juste aussi de se demander si l'on n'est pas un peu cause des objections et des doutes qu'on soulève? Je crois les bases de l'assyriologie très-solides; je suis persuadé qu'elles ne seront pas ébranlées; mais je pense que des progrès essentiels restent à faire, des principes fondamentaux à conquérir, et que, le jour où ces principes seront acquis, on deviendra indulgent pour ceux qui doutèrent ou hésitèrent devant certaines interprétations et certaines singularités philologiques. Nous nous trouvons donc pleinement d'accord avec M. Oppert quand il ap-

[1] *Éléments de la grammaire assyrienne.* Paris, 1868, xxiv-128 pages, petit in-8°.

pelle des travailleurs sur le champ qu'il cultive avec honneur. Il y faut des philologues rigoureux, précis, habitués aux pesées délicates, ayant l'horreur instinctive de ce qui blesse l'analogie et le tact linguistique, des philologues fortement imbus de l'esprit des grammaires sémitiques anciennement constituées, doués de cette espèce de jugement général que j'appellerai littéraire, philosophique et moral, qui fait reculer devant des traductions impossibles, et de ce tact qui fait toujours maintenir rigoureusement la distinction de ce qui est certain, probable, conjectural. M. Oppert nous déclare que, dans « ses appréciations sévères, » il « pense surtout aux personnes s'occupant exclusivement des langues sémitiques jusqu'ici connues, ou à celles qui trouvent une satisfaction légitime dans l'étude bien restreinte des quelques maigres textes phéniciens parvenus jusqu'à nous. » L'exclusion est toujours mauvaise, et certes, si jamais un savant a pu dire *a priori* que l'étude des textes assyriens ne compte pas entre les plus belles branches de la philologie, il s'est trompé, mille fois trompé. Mais les recherches modestes et certaines ne perdent pas leur prix, même quand apparaissent des résultats plus brillants. L'étude du sanscrit n'a pas fait abandonner l'étude de la littérature grecque; les études grecques, par leur certitude, restent toujours la principale source de renseignements sur l'antiquité. De même, ces modestes mais solides études sémitiques, cultivées comme on le fait depuis trois cents ans, garderont toujours

leur valeur; je crois même qu'elles seront l'école nécessaire de ceux qui feront faire à l'avenir aux études assyriennes de solides progrès. Il y a un peu de préoccupation à opposer l'assyriologie à « d'autres domaines de l'épigraphie où il existe à peine une seule inscription de quelque valeur et bien conservée. » Une épigraphie où il n'y a que vingt-deux lettres, lettres dont toutes les valeurs sont connues (quels que soient les doutes qui peuvent rester sur tel texte en particulier), peut bien avoir la prétention de servir d'école à une philologie où il y a plusieurs centaines de caractères qu'on doit prendre tantôt idéographiquement, tantôt phonétiquement, et dont quelques-uns, par suite de la polyphonie, peuvent avoir jusqu'à six valeurs différentes. Quand toutes ces singularités seront éclaircies, quand la langue assyrienne sera débarrassée d'anomalies qu'un sémitiste de la vieille école a en effet bien de la peine à admettre, quand on aura remplacé tant d'interprétations de détail fondées sur des rapprochements hasardés par de bonnes démonstrations philologiques, alors les assyriologues n'auront plus à se plaindre d'attaques injustes; car il ne s'en produira pas. Ce sont des publications comme la Grammaire de M. Oppert qui contribueront à amener bientôt ce résultat. En tout cas, il serait aussi injuste de reprocher à l'enfance de l'art de n'en être pas le couronnement, qu'il serait prétentieux à ceux qui débutent dans une étude de se croire en possession du dernier mot.

La belle publication des inscriptions de Dour-Sarkayan[1] sera aussi sans doute fort utile aux études d'assyriologie. Dour-Sarkayan est le nom assyrien du grand monument de Khorsabad, découvert par M. Botta, complétement déblayé par M. Place. Il est ainsi nommé de Sargon, son fondateur; les nombreux textes cunéiformes qui couvrent les diverses parties de l'édifice fournissent les renseignements les plus détaillés sur le règne de ce souverain. Presque tous ces textes avaient été publiés; une partie seulement avait été traduite. M. Oppert a repris le travail, en ajoutant plusieurs textes importants à ceux que l'on connaissait déjà.

Le mémoire de M. Oppert sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie, que nous vous avons déjà annoncé il y a deux ans, a paru dans sa forme définitive[2]. C'est un écrit très-important que les égyptologues, en particulier M. Maspero[3], ont repris de leur côté, et d'où ils tirent d'importantes conclusions. M. Oppert, dans un autre mémoire[4], a repris la question des éponymes assyriens, et, en s'aidant d'une indication d'éclipse, a essayé de donner à toute cette chronologie un point d'attache absolu. Ses combinaisons, sur la valeur desquelles on se pro-

[1] *Les inscriptions de Dour-Sarkayan* (Khorsabad), provenant des fouilles de V. Place, déchiffrées et interprétées par Jules Oppert. Paris, Imprimerie impériale, 1870, 39 pages, in-fol.

[2] Dans les *Mémoires des Savants étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VIII, 1re partie, p. 523-649.

[3] *Revue critique*, 11 décembre 1869.

[4] *Revue archéologique*, novembre et décembre 1868.

noncera, l'amènent à lever quelques divergences chronologiques qu'on avait cru remarquer entre les textes assyriens et le canon chronologique, en général très-exact, des livres hébreux des Rois. M. Harkavy, de son côté, a montré que l'assyriologie peut, dans beaucoup de cas, s'aider de la langue du Talmud de Babylone; ses essais d'explication des mots assyriens de la Bible par les résultats récents de l'assyriologie nous paraissent beaucoup plus hasardés[1].

Quelles que soient les révolutions que ces études sont destinées à subir, les études de M. Ménant sur le syllabaire assyrien[2] conserveront toujours leur valeur; car M. Ménant, sans se préoccuper d'interprétation, s'y est uniquement proposé d'établir comment on est arrivé à fixer la valeur de chaque caractère par l'analyse des textes connus jusqu'ici. C'est un travail qui, lors même qu'on y trouverait des parties défectueuses, sera commode pour ceux qui aborderont ces études; il est aussi de nature à convaincre ceux qui concevraient sur les bases mêmes de la lecture des textes assyriens des doutes exagérés. En ce qui touche l'alphabet cunéiforme achéménide[3], M. Ménant a soumis à l'examen les six caractères cunéiformes ariens qui font comme une exception dans l'alphabet de la première espèce et

[1] *Revue israélite*, année 1870, n[os] 2, 6, 7, 10, 12 et 14.

[2] Dans les *Mémoires des Savants étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VII, 1[re] partie. Le mémoire de M. Ménant occupe le volume entier. Il aura un second volume, qui formera la 2[e] partie du tome VII du recueil.

[3] Dans la *Revue de linguistique*, juillet 1869, p. 61-80.

paraissent des idéogrammes, M. Ménant voit là des emprunts à l'alphabet anarien, et il exprime cette pensée que, si nous avions plus de documents cunéiformes achéménides, il y aurait plus de caractères de ce genre; en d'autres termes, que le caractère cunéiforme achéménide n'est pas aussi nettement dénombré qu'on pouvait le croire. Cela paraît bien vraisemblable.

M. Lenormant a attaqué avec beaucoup de savoir un sujet de haut intérêt dans son mémoire sur la table de Senkéreh [1]. Cette tablette d'argile, maintenant au Musée Britannique, est un monument fort antique, et probablement le plus ancien document mathématique qu'aucun pays ait conservé. M. Lenormant s'est de la sorte trouvé amené à traiter, après M. Brandis et tant d'autres, la question des mesures babyloniennes, et ce grand problème de la science babylonienne, un des plus importants, selon moi, de la philosophie de l'histoire; car si l'espèce humaine doit à la race aryenne sa force morale, à la race sémitique la religion, elle doit probablement à Babylone les éléments de la science. Je crois bien, en effet, que les Grecs ont fait à la science chaldéenne de nombreux emprunts; ils y ont introduit seulement l'analogue de ce qu'ils ont mis dans l'art, la raison claire et forte, le sentiment de l'absolu du vrai. Les éléments d'Euclide et tant de

[1] *Essai sur un document mathématique chaldéen, et à cette occasion sur le système des poids et mesures de Babylone.* Paris, A. Lévy, 1868. E. - 3-148 pages, in-8°, autographié.

théories éternelles des sciences mathématiques sont bien une construction des Grecs; mais, dans cette construction, il entra probablement plus d'un bloc tiré de constructions plus anciennes auxquelles manqua la solidité qui défie le temps et les ravages de la barbarie.

L'activité de M. Lenormant s'est exercée sur bien d'autres questions de la philologie et de l'archéologie assyriennes. Il a lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire sur la géographie et l'histoire de l'Arabie d'après les inscriptions cunéiformes[1], un autre sur le culte des bétyles chez les Chaldéens[2], un autre sur un document assyrien, relatif, dit-on, aux rois de Lydie, et où (ce dont on peut être surpris) Gygès figurerait comme un personnage historique[3]. M. Lenormant semble sur un terrain plus solide quand il rectifie le nom du roi de Saba, qui figure dans une des inscriptions de Khorsabad[4]. Il rend à ce nom une bonne forme himyarite, ce qui a de l'importance quand on considère que l'inscription est du VIII[e] siècle avant J. C., c'est-à-dire d'une époque où l'on pouvait douter si la vieille race couschite de l'Iémen avait déjà été recouverte par l'immigration sémitique. Le même savant a consacré une autre étude à une brique de Kalah-Scherghât, offrant le nom d'un roi Boudiel, qui aurait vécu vers

[1] Mars et avril 1869.
[2] *Comptes rendus*, octobre 1868, p. 318-322.
[3] *Comptes rendus*, novembre 1868, p. 329-332.
[4] *Revue orientale*, mars 1869, p. 151 et suiv.

1360 ans avant J. C.[1]; enfin, il a décrit une statuette assyrienne d'albâtre du Musée Britannique[2], offrant une inscription en caractères hiératiques, et qui semble un des produits les plus anciens de l'art babylonien.

M. l'abbé Martin paraît avoir choisi le syriaque comme spécialité scientifique, et il est permis d'espérer de son zèle consciencieux des fruits excellents. M. Martin a publié le traité de Jacques d'Édesse sur l'orthographe syriaque et divers autres opuscules grammaticaux de la même école[3]. Il a en outre donné à votre Journal[4] deux articles sur Jacques d'Édesse, sur les systèmes de points-voyelles syriens et surtout sur cette « tradition karkaphienne » qui a suggéré tant de conjectures erronées, et dont M. l'abbé Martin a retrouvé et signalé les monuments insignes dans diverses bibliothèques de l'Europe. Selon M. Martin, « la tradition » en question est une vraie Masore syrienne; les deux mots se répondent et les deux choses se ressemblent aussi beaucoup. Le système d'écriture sémitique exige de ces sortes de « haies » ou systèmes de précautions, pour conserver la tradition de la bonne lecture. Ce travail masorétique fut fait dans un couvent de *Karkafta*, dont M. Martin prouve

[1] *Revue archéologique*, novembre 1869, p. 350-356.

[2] *Revue archéologique*, octobre 1868, p. 231-236.

[3] *Jacobi, episcopi Edesseni, epistola ad Georgium, episcopum Saragensem, de orthographia syriaca.* Paris, Klincksieck, 1869, in-8°, 12 pages imprimées, 16 pages de textes syriaques lithographiées.

[4] *Journal asiatique*, mai-juin et octobre-novembre 1869.

très-bien l'existence; la partie géographique de son travail laisse seule peut-être à désirer. Peut-être aussi M. Martin n'a-t-il pas eu une fort heureuse idée en regardant Jacques d'Édesse comme le chef du travail karkaphien. Ce travail, comme il le montre fort bien ailleurs, fut collectif et anonyme. Tout cela est déduit avec un savoir des plus sûrs; on sent chez M. Martin une grande pratique des manuscrits et une connaissance approfondie de la littérature syriaque, en particulier de la grammaire[1]. Fixé à Rome, M. Martin trouvera sans doute au Vatican de belles occasions d'appliquer son savoir et ses habitudes d'érudition.

Depuis mon dernier rapport, s'est achevé un travail qui fait le plus d'honneur à la France et à notre école, je veux parler de la traduction des Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun par M. de Slane[2]. On sait que M. Quatremère avait entrepris cette œuvre colossale. Il mourut n'ayant publié que le texte arabe; M. de Slane a su accomplir l'autre partie de la tâche, partie autrement difficile, en donnant la traduction de cet ouvrage, le plus remarquable sans comparaison de toute la littérature historique des Arabes.

[1] Voir aussi *Revue critique*, 6 février 1869.

[2] Les trois volumes de la traduction forment les premières parties des tomes XIX, XX, XXI des *Notices et extraits*, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les trois volumes de texte forment les premières parties des tomes XVI, XVII, XVIII de la même collection. Il existe un tirage des six volumes à part de la collection.

Le texte constitué par M. Quatremère laissait beaucoup à désirer: c'est le plus faible des ouvrages de ce savant orientaliste; M. de Slane l'a corrigé avec un soin minutieux, en collationnant tous les manuscrits, l'édition de Boulak, les traductions turques. Il ne fallait pas moins que la profonde connaissance de l'arabe que possède notre illustre confrère pour avoir raison de ce style obscur, surchargé de termes abstraits, incorrect, enveloppant mal une pensée puissante qui le met à une perpétuelle torture. Ainsi tout le monde peut lire maintenant cet ouvrage extraordinaire qui donne une si haute idée des écoles musulmanes du Magreb au XIVe siècle. Certes, il n'y avait personne en Europe à cette époque, même en Italie, qui fût capable de concevoir des vues d'une philosophie de l'histoire aussi profonde ni d'appliquer aux choses humaines un jugement si pénétrant et si sûr. Quelques chapitres d'Ibn-Khaldoun restent des merveilles, et celui qui fait l'histoire philosophique des peuples musulmans n'a qu'à les copier. Le volume récemment publié n'est pas le plus intéressant des trois. Il renferme la critique générale des sciences du temps; or, Ibn-Khaldoun n'est pas un grand spéculatif; il ne comprend pas la philosophie et l'a en aversion; il ne distingue pas toujours la science sérieuse, qu'il n'estime pas assez, de la science chimérique, qu'il ne méprise pas assez. Ce qui est admirable chez lui, c'est le coup d'œil politique, l'esprit d'observation généralisée. Il n'est pas douteux que, sortant du

cercle étroit des arabisants, qui seuls pouvaient le lire jusqu'ici, l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun trouvera dans le monde des hommes instruits des lecteurs qu'il frappera d'étonnement et d'admiration. Quand on compare cela aux écrits d'Ibn-al-Athir, de Makrizi, ou même à Masoudi, quelle différence d'originalité! Seul en Europe, M. de Slane était capable de lutter avec les difficultés d'un pareil travail, auquel il était préparé par la traduction qu'il avait déjà donnée de la partie du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun relative aux Berbers. La traduction de M. de Slane est un chef-d'œuvre d'exactitude et de fidélité. Ainsi en a jugé le meilleur des critiques en pareille matière, M. Dozy, qui, dans une recension étendue, a donné les corrections auxquelles ses propres études l'avaient conduit sur ce texte capital[1], mais qui proclame que rarement un livre aussi difficile a été traduit aussi bien. M. Dozy a surtout apporté d'utiles contributions à la traduction des deux derniers chapitres de l'ouvrage, qui offrent des difficultés particulières. Ibn-Khaldoun y donne des spécimens de la poésie populaire des Arabes d'Espagne et du Maroc. Ces pièces ne sont pas en arabe littéral; elles fourmillent de mots nouveaux et d'images nouvelles. Grâce à ses études sur la poésie populaire des Arabes de l'Occident, qu'il distingue avec raison de la poésie savante, M. Dozy a pu comprendre ces morceaux que les copistes et les éditeurs, faute d'y rien entendre, ont déplorablement massacrés. Une nouvelle

[1] *Journal asiatique*, août-septembre 1869, p. 133-218.

édition de ces deux chapitres, faite par un savant plus versé dans les dialectes que ne l'était M. Quatremère, est désirable; il est indispensable pour de tels morceaux d'indiquer sans exception toutes les variantes des manuscrits.

M. Dozy a rendu un autre service à la philologie en employant son vaste savoir spécial à donner une deuxième édition, considérablement améliorée et augmentée, du dictionnaire des mots arabes passés en espagnol et en portugais[1], composé par M. Engelmann, son élève, et qui a vu le jour pour la première fois en 1861. Il est peu de questions sur lesquelles on se soit plus égaré qu'en ce qui concerne les emprunts de mots faits par les langues romanes à l'arabe. Les orientalistes et les romanistes semblent sur ce sujet s'être donné le mot pour déraisonner à l'envi. Les problèmes qui posent sur des spécialités fort diverses sont toujours ainsi les derniers à être résolus. Un excellent livre sur les étymologies de la langue française, paru il y a quelques jours, livre où la doctrine de la dérivation est arrivée au dernier degré de la précision, contient encore un article sur les mots français empruntés aux langues orientales, qui renferme presque autant d'erreurs que de mots. Le livre de MM. Dozy et Engelmann devra être entre les mains de tous les

[1] *Glossaire des mots espagnols et portugais tirés de l'arabe*, par R. Dozy et W. H. Engelmann. Seconde édition, revue et très-considérablement augmentée, 1869, in-8°, XII-426 pages. Paris, Maisonneuve.

romanistes qui ont à cœur d'être irréprochables, même dans les détails secondaires de leur étude.

M. Boucher a entrepris la publication du Divan de Férazdak[1], poëte du Ier siècle de l'hégire, célèbre chez les grammairiens. Ces poésies paraissent déjà bien inférieures à celles des poëtes antéislamiques; mais elles sont d'un grand intérêt pour l'histoire du khalifat omeyyade. Férazdak est un Arabe du sang le plus pur, un partisan d'Ali; aussi son œuvre paraît-elle avoir été conservée par des mains chiites. Elle se compose de panégyriques et de satires, panégyriques des khalifes et des guerriers de la conquête; satires contre les révoltés, les officiers tyranniques ou les ennemis de l'auteur. M. Boucher s'est placé par cette première publication à un rang distingué dans cette solide école d'arabisants qui heureusement ne paraît pas menacée de s'éteindre parmi nous.

M. Perron a donné une notice pleine d'intérêt sur ce Scharani[2], mystique égyptien du XVIe siècle, que M. de Kremer nous a déjà fait connaître. C'est un personnage des plus intéressants, et la monographie de M. Perron le montre par des côtés qu'avait négligés M. de Kremer. On est surpris de voir de si folles illusions, de si puériles croyances mêlées à

[1] *Divan de Férazdak*, récits de Mohammed ben-Habib, d'après Ibn el-Arabi, publié en arabe sur le manuscrit de Sainte-Sophie, avec une traduction française et des notes, par M. Boucher. Première livraison. Paris, Labitte, 1870, in-4°, VII-154-51 pages.

[2] *Revue africaine*, mai 1870.

une religion parfois si élevée. L'étude de M. Perron est une introduction à une traduction d'un ouvrage de Scharani, connu sous le nom de *El-mîzân el-scharânié*, qui est une sorte de pondération entre les quatre rites orthodoxes musulmans.

Notre regretté confrère M. Clément-Mullet a continué dans votre Journal ses études sur la synonymie de la botanique arabe, de la botanique grecque, etc.[1] M. L. Leclerc s'est attaché au curieux problème de ce *Balinas*, auteur grec ou latin cité fréquemment par les Arabes, et qu'on a identifié tantôt avec Pline, tantôt avec Apollonius de Tyane. Ce fut M. de Sacy qui le premier proposa cette seconde identification; Wenrich l'adopta. M. Leclerc, par le rapprochement de quelques textes nouveaux, rapprochement opéré avec une critique excellente, fait arriver l'hypothèse de M. de Sacy à une complète certitude[2]. Il est évident que les écrits attribués par les Arabes à Balinas ou Belnious, et dont nous possédons quelques-uns, doivent être considérés comme une littérature apocryphe, qu'on décora du nom du célèbre thaumaturge de Tyane. Quelques-uns d'entre eux paraissent traduits du grec, et furent sans doute l'ouvrage des derniers païens grecs, affolés de magie et de superstition. En tout cas, des parties de la légende arabe de Belnious se retrouvent parfaitement chez les auteurs grecs au compte d'Apollonius. La question devra être reprise

[1] *Journal asiatique*, janvier-février 1870.

[2] *Journal asiatique*, août-septembre 1869.

par un helléniste, et aussi par un hébraïsant; car cette littérature apocryphe se retrouve dans les manuscrits hébreux. Il y a là toute une partie nouvelle à ajouter à l'histoire de la légende et des écrits supposés d'Apollonius.

M. Aristide Marre a étudié l'arithmétique usuelle des Arabes[1]. M. Sédillot maintient ses vues sur l'histoire de la science en Asie. Il pense que l'Inde et la Chine ont contribué pour peu de chose à la construction de la science positive; il met au rang qu'il faut l'incomparable vertu du génie grec; il accorde à la science arabe de l'école de Bagdad un degré d'originalité que certaines personnes, même de celles qui placent haut les mérites de la science dite arabe, trouveront peut-être exagéré[2].

M. Rat a publié un spécimen de la manière dont il entendrait une traduction complète des *Mille et une nuits*[3]. M. Hartwig Derenbourg ne nous laisse pas oublier sa solide science de la philologie arabe, sa critique judicieuse et savante[4].

[1] *Manière de compter des anciens avec les doigts des mains*, d'après un petit poëme inédit arabe, de Chems-eddin el-Mossouli, et le *Tratado de matematicas* de Juan Perez de Moya, extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche* du prince Boncompagni. Rome, 1868, 12 pages, in-4°.

[2] *Bullettino* précité, mai 1868, juillet 1868. Rome.

[3] *Les amours et les aventures du jeune Ons-ol-Oudjoud* (*les Délices du monde*) *et de la fille de vizir El-Ouard fi-l-Akmam* (*le Bouton de rose*), conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. (Extrait du Bulletin de la Société académique du Var.) Toulon, 1869, in-8°, 51 pages.

[4] *Revue critique*, 28 août, 25 septembre 1869. Leçon d'ouverture dans la *Revue des cours publics*, janvier 1869.

M. Pavet de Courteille nous a donné cette année ce grand dictionnaire turc oriental qu'il préparait depuis longtemps[1]. On sait que, pendant que la langue des Turcs osmanlis tombait à Constantinople au dernier degré de la corruption par le mélange des mots arabes et persans, la langue turque se conservait pure dans certaines parties du Turkestan. Cette langue possède même une littérature, bien moins riche que celle des Osmanlis, mais infiniment plus originale, en tête de laquelle brillent les noms du sultan Bâber, d'Aboulghâzi, de Nevâï. S'aidant de ses lectures et de plusieurs essais de dictionnaires composés en Orient, M. Pavet de Courteille a composé un vrai dictionnaire raisonné, accompagné d'exemples. C'est un travail patient, consciencieux, judicieux, digne du petit-fils de M. de Sacy, et qui fera époque dans les études turques, même en Turquie, où l'attention des hommes instruits est depuis longtemps tournée sur le dialecte oriental.

M. Belin vous a tenus au courant des publications faites à Constantinople[2]. La publication du même orientaliste sur l'histoire des capitulations en Orient contient des renseignements utiles[3]. M. de Mas-La-

[1] *Dictionnaire turc-oriental*, destiné principalement à faciliter la lecture des ouvrages de Bâber, d'Aboulgâzi et de Mir-Ali-Schir-Nevâï. Paris, Imprimerie impériale, 1870, grand in-8°, XIV-562 pages.

[2] *Journal asiatique*, août-septembre 1869.

[3] *Des capitulations et des traités de la France en Orient*, par M. Belin (extrait du *Contemporain*, revue d'économie chrétienne, 1869). Paris, Challamel aîné, 1870, in-8°, 139 pages.

trie a publié les priviléges commerciaux accordés à la république de Venise par les princes de Crimée et les empereurs mongols du Kiptchak (1333-1358)[1], et rectifié avec beaucoup de pénétration une erreur qui avait fait jusqu'ici attribuer à un roi de Tunis un privilége commercial accordé en 1320 à la république de Venise par un roi de Perse (*Bonsaet* = Abou-Saïd, fils d'Oldjaïtou)[2]. Une publication bien intéressante, que nous devons à M. Finlay, savant anglais fixé à Athènes, est celle d'un manuscrit dont il est propriétaire et qui contient la relation de la conquête de la Morée par les Turcs en 1715, relation dont l'auteur est Benjamin Brue, interprète du roi près la Porte Ottomane[3]. On ne saurait lire un tableau plus original et plus sincère de ce qu'était une grande armée turque il y a cent ou deux cents ans, et j'ose dire que du même coup on comprend admirablement ce que fut une armée achéménide, mélange incroyable de dévouement et de lâcheté, de bonhomie et de férocité, type achevé d'incapacité administrative et d'impuissance morale. Il est vrai que d'autres pièces laissées par Brue nous tracent du monde levantin européen de Constantinople un tableau qui n'en donne pas une meilleure idée. M. Albert Dumont a publié ces curieux textes

[1] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1868, p. 580 et suiv.

[2] *Ibid.* 1870, p. 72-102; *Comptes rendus de l'Académie*, octobre 1869, p. 205-209.

[3] *Journal de la campagne que le grand vesir Ali Pacha a faite en 1715 pour la conquête de la Morée*, par Benjamin Brue. Paris, Thorin, 1870, petit in-8°, IV-107 pages.

avec beaucoup de soin et a mis en tête quelques pages pleines d'esprit et de sagacité.

Notre laborieuse et intelligente colonie algérienne continue avec l'activité la plus louable son œuvre scientifique. Un sentiment juste et fin de la critique historique caractérise tous ses travaux; on sent que d'excellents maîtres ont passé là; on sent aussi l'avantage que donne à une population instruite l'avantage de vivre au milieu des restes encore parlants de l'antiquité. M. Cherbonneau a donné une notice étendue sur l'hérétique Abou Yézid Mokhalled ibn-Kidad, de Tademket (milieu du xe siècle de notre ère), qui réussit pendant longtemps à tenir tête dans l'Aurès aux khalifes obéidites[1]. Un livre très-intéressant est le *Kitâb el-Adwâni*, traduit en abrégé par M. Féraud[2]. C'est un très-curieux tableau des événements dont le Sahara de Constantine et de Tunis a été le théâtre depuis quatre siècles environ. On y voit parfaitement la vie des nomades du Souf, et surtout l'histoire de ces Troud, dont les aventures rappellent la vie des anciens Arabes décrite dans le *Kitâb el-Aghâni*. Un fait bien remarquable, c'est l'indifférence religieuse où étaient tombées ces populations vers le xvie et le xviie siècle. Elles avaient presque cessé d'être musulmanes, et l'on comprend maintenant ce que dit Ibn-Khaldoun quand il affirme que les populations berbères apos-

[1] *Revue africaine*, novembre 1869.

[2] *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1868, p. 1 et suiv.

tasièrent jusqu'à douze fois. Même depuis l'occupation française, le fanatisme semble avoir été dans ce pays le fait d'exaltés qui venaient y souffler le feu de la guerre sainte plutôt que l'esprit même des gens du pays. M. Féraud a accompagné sa traduction d'El-Adwâni de précieux renseignements sur tout le Sahara algérien et sur les forages de puits artésiens qui sont actuellement en train de le métamorphoser. Le vieil esprit africain, combiné avec l'esprit nomade des Arabes antéislamiques, vit encore dans ce pays de la façon la plus originale. L'islamisme paraît ne former dans tous ces pays qu'une couche assez superficielle. Le travail de M. Pont sur les Amamra [1] et celui de M. Mercier sur la résistance que la race berbère opposa à l'islam [2] confirment tout à fait ces aperçus. M. Vayssettes a étudié l'histoire de Constantine sous la domination turque, en partie d'après l'ouvrage arabe de Salah el-Antéri, publié à Constantine en 1846. Cette triste période de trois cents ans est une époque de silence pour la littérature magrébine. M. Vayssettes n'a rien négligé pour sauver de l'oubli une histoire qui sera bientôt couchée dans la tombe avec les derniers restes de la génération qui en a pu garder le souvenir [3]. M. Cherbonneau a donné une notice sur le célèbre Sénousi [4], dont l'influence sur l'Afrique musulmane a été si profonde.

[1] *Recueil,* etc. 1868, p. 217-240.
[2] Même recueil, 1868, p. 241-254.
[3] Même recueil, 1867, p. 241-352; 1868, p. 255-392.
[4] *Revue africaine,* janvier 1870.

Mais le grand service que nous rendent nos confrères d'Algérie est d'avoir découvert tout ce monde touareg ou libyque, tout ce monde qui n'est ni punique, ni romain, ni vandale, ni byzantin, ni arabe, ni turc, qui est le monde africain même, conservé jusqu'à nos jours, à travers toutes les dominations étrangères, par les idiomes kabyle et touareg, par l'alphabet tifinag, par les inscriptions libyques, par des institutions et des mœurs essentiellement aborigènes. Ce monde sort à l'heure qu'il est de terre et commenee à nous apparaître avec beaucoup d'unité et de clarté. Les inscriptions dites libyques se sont depuis deux ans singulièrement multipliées, et parmi ces inscriptions il y en a maintenant une dizaine de bilingues (latino-libyques), qui seront d'un prix inestimable pour l'interprétation des textes libyques. C'est près de Bone, dans les vieux cimetières de la Cheffia et du cercle de la Calle que sortent ces monuments. C'est déjà un fait bien remarquable que de trouver des textes épigraphiques des IIIe et IVe siècles de notre ère (les textes latins indiquent une fort basse époque), conçus dans cet alphabet africain que ni Carthage, ni Rome, ni le christianisme n'avaient pu déraciner. Que sera-ce quand nous aurons de ces textes épigraphiques une interprétation rigoureusement philologique, quand nous saurons avec certitude à quelle langue ils appartiennent? Les principaux services pour la découverte de ces précieux textes ont été rendus par M. le docteur Reboud, qui a mis un empressement exem-

plaire à faire parvenir à l'Académie des inscriptions les textes par lui découverts[1]. M. le général Faidherbe et d'autres encore ont rivalisé avec M. Reboud de zèle et d'ardeur[2]. M. Reboud[3] et M. Faidherbe[4] ont publié en même temps les textes connus jusqu'ici. M. le Dr Judas a collaboré activement à ces belles investigations en mettant son érudition au service des chercheurs et en publiant quelques textes pour la première fois[5]. M. Reboud se borne, avec une discrétion des plus louables, à publier des représen-

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.* 1869, p. 270, etc.

[2] *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1869, p. 249, 250, 251 (découvertes de MM. Dubourg et Letourneux), 1870 (découvertes de M. Faidherbe); *Revue africaine*, janvier 1870 (Faidherbe).

[3] *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, avec 25 planches et une carte de la Cheffia. Paris, Adrien Leclère, 49 pages, in-4°, 25 pl. (extrait des Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie), 1870. M. Reboud a en outre dessiné et autographié les monuments sur une plus grande échelle que celle de la publication; ces autographies ne sont pas dans le commerce. Enfin, M. Reboud a bien voulu donner ses empreintes, dessins originaux, photographies, à la commission des inscriptions sémitiques de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui possède aussi l'original de quelques monuments. Le recueil de M. Reboud contient 153 textes, sans compter les inscriptions de Duveyrier.

[4] *Collection complète des inscriptions numidiques (libyques)*, avec des aperçus ethnographiques sur les Numides, par le général Faidherbe. Lille, Danel, in-4°, 79 pages, 6 planches. La collection de M. Faidherbe a quelques textes de plus que celle de M. Reboud (en tout, environ 170). Il y a une planche d'additions.

[5] *Revue africaine* (70e cahier, juillet 1868) et *Annales des voyages* (1868). — *Sur quelques épitaphes libyques et latino-libyques*, pour faire suite à mes trois mémoires sur des épitaphes libyques et à ma Nouvelle analyse de l'inscription de Thugga. Paris, Klincksieck, in-8°, 14 pages, 1 planche, 1870.

tations exactes des monuments et à raconter les circonstances matérielles des découvertes. Nous craignons que les interprétations qu'y joint le docteur Judas[1] et les considérations ethnographiques où entre le général Faidherbe[2] ne tiennent pas devant une critique plus avancée. En pareille matière on ne peut trop se défier des étymologies apparentes, des coïncidences fortuites de son; il faut procéder par une méthode organique, par des lois solidement établies. Que si, pour éclairer le sujet, on y mêle la question des monuments mégalithiques, entendus au sens des celtomanes, la craniologie, la théorie des races blondes, les origines gauloises, il est à craindre qu'on n'explique *obscurum per obscurius.* Mais aucun abus de méthode n'enlèvera à ces études nouvelles leur rare intérêt. A côté du monde indo-européen, du monde sémitique, du monde tartare, plaçons sans hésiter un monde africain, berbère, libyque, atlantique, comme on voudra l'appeler. Plus tard nous verrons de quel côté il convient de chercher des congénères à cette classe nouvelle de langues et de peuples.

Ce n'est pas seulement l'histoire, la philologie et l'épigraphie libyques qui parlent pour l'individualité de la race berbère. L'épigraphie latine nous rend

[1] *Nouvelle analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga,* suivie de nouvelles observations sur plusieurs épitaphes libyques. Paris, Klincksieck, 76 pages, in-8°, 2 planches, 1869.

[2] *Op. cit.* et dans la *Revue africaine,* janvier 1870; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions,* 1868, p. 241-243.

ses dieux, dont le culte se conserva jusqu'en pleine époque romaine, sa géographie, ses noms de ville. L'archéologie nous rend ses monuments empreints d'un caractère à part, ses symboles où l'influence punique se fait sentir, mais qui ne sont pas purement puniques[1]. L'exploration des ruines de Mila, de Sufévar, de Sila et de la nécropole de Sigus par M. Cherbonneau[2] a fourni sur tous ces points des données importantes. Est-il un renseignement plus curieux que celui qui a été transmis à l'Académie des inscriptions[3] par M. René Galles, et selon lequel l'usage d'élever des cercles de pierres levées en souvenir de certaines confédérations de tribus aurait duré en Kabylie jusqu'au dernier siècle? Un tel fait ne prouve-t-il pas bien que ces monuments ne sont point l'apanage exclusif d'une race ou d'un siècle déterminé?

Les études relatives à l'Égypte continuent à attirer parmi nous de nombreux travailleurs, groupés sous la bannière de M. de Rougé. Un recueil s'est même formé, uniquement destiné à ces études et aux études assyriennes[4]. M. de Rougé a publié le deuxième fascicule de sa *Chrestomathie égyptienne*, contenant la théorie du substantif, de l'adjectif, du

[1] Voir les bas-reliefs, publiés par M. Dewulf, *Recueil de la Société de Constantinople*, 1867, planches 1 et 2 (texte, p. 223-224).

[2] *Recueil de la Société de Constantine*, 1868, p. 391 et suiv.

[3] *Comptes rendus de l'Académie*, 10 septembre 1869, p. 170-171.

[4] *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, petit in-4°, Franck, 1er fascicule.

pronom, des chiffres et noms de nombre[1]. Il a en outre donné une nouvelle étude sur le *Pen-ta-our*, accompagnée d'une planche chromolithographiée[2], et il a réfuté d'une façon péremptoire la prétendue découverte de M. Lauth, qui soutient avoir trouvé dans les textes égyptiens une mention de Moïse[3].

M. Maspero a déployé une remarquable activité. Ses études démotiques[4], son essai sur la stèle du songe[5], son travail sur l'Hymne au Nil[6], sans parler d'un mémoire encore inédit lu à l'Académie des inscriptions[7], sont les témoignages d'une grande capacité philologique et critique.

M. Mariette, outre les services hors de ligne qu'il rend par ses fouilles en Égypte, a publié une belle étude sur les monuments les plus curieux peut-être du monde entier, les tombes de l'ancien empire que l'on voit à Sakkarah[8], constructions extraordinaires qui nous rendent avec une vérité admirable la vie égyptienne d'il y a 4 à 5000 ans.

[1] *Chrestomathie égyptienne*, par M. le vicomte de Rougé. Abrégé grammatical. Deuxième fascicule. Paris, Imprimerie impériale, petit in-4°, 133 pages et 6 planches. Comparez *Comptes rendus de l'Académie*, 1868, p. 437-439, et la planche à la fin du volume.

[2] Recueil précité, 1er fascicule.

[3] *Comptes rendus de l'Académie*, 1869, p. 18 et suiv.

[4] Recueil précité, 1er fascicule.

[5] *Revue archéologique*, mai 1868.

[6] *Hymne au Nil*, publié et traduit d'après les deux textes du Musée Britannique. Paris, 1868, lithographié.

[7] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.* 8 et 15 octobre 1869.

[8] *Revue archéologique*, janvier et février 1869.

Le mémoire du même savant sur le temple de Denderah[1] porte sur un édifice infiniment plus moderne, mais qui, vu l'immobilité des types architectoniques en Égypte, peut être pris comme spécimen d'un temple égyptien complet. On n'avait jamais si bien rendu compte de l'essence du temple égyptien, de sa distribution, de la destination des différentes parties. Toujours préoccupé de son chef-d'œuvre, le musée de Boulaq formé par ses soins, M. Mariette a donné une nouvelle édition du catalogue de ce musée avec toutes les additions exigées par les agrandissements survenus depuis 1864[2]. Un appendice contient le catalogue et la description des objets qui, sans figurer au musée, sont destinés à y paraître un jour, et sont encore, à l'heure qu'il est, emmagasinés, soit à Boulaq, soit sur le lieu même de leur découverte. Prodigue de sa science et de son expérience, M. Mariette sème de toutes parts ses notes précieuses[3], et si l'Égypte est presque le seul pays où la science qu'on sert au touriste homme du monde est de bon aloi, c'est à lui qu'on le doit.

M. Devéria a étudié un curieux petit objet de

[1] Pour paraître dans les Mémoires de l'Institut. Voir aussi dans l'*Itinéraire* indiqué plus loin.

[2] *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le vice-roi, à Boulaq.* 2e édition, revue et augmentée. Alexandrie, Mourès, Rey et Cie, 1868, in-8°, 352 pages.

[3] *Itinéraire des invités aux fêtes d'inauguration du canal de Suez*, publié par ordre de S. A. le Khédive. Caire, octobre 1869; Alexandrie, imprimerie Mourès, 177 pages, 2 pl.

bois du musée du Louvre[1] et établi le sens d'une expression jusqu'ici obscure[2]. M. Paul Pierret a traduit et commenté une stèle inédite d'Abydos, contenant une prière de Ramsès IV à Osiris[3]; il a, en outre, étudié le tombeau de Séti Ier, si riche en renseignements sur l'ancienne religion égyptienne, et il a traduit des préceptes de morale extraits d'un papyrus démotique du Louvre[4]. M. Rohault de Fleury a fait sur les étoffes égyptiennes des études comparatives qui ne sont pas sans intérêt[5]. M. Lenormant[6] croit avoir trouvé au temple d'Esneh le cartouche de cet Achillée, préfet d'Égypte, qui, sous le règne de Dioclétien, affecta l'indépendance. Ce serait donc ici le dernier cartouche hiéroglyphique d'un empereur; on croyait jusqu'à présent que le cartouche le plus moderne était celui de Dèce. M. Lenormant considère la proscription de l'écriture hiéroglyphique comme la conséquence de la réaction qui suivit la révolte d'Achillée, et se livre à ce sujet à des considérations ingénieuses. M. Lenormant a constaté également que l'usage de la langue copte n'est pas aussi périmé en Égypte qu'on le croit généralement.

Les comptes rendus des séances de l'Institut

[1] *Revue archéologique*, novembre 1869.
[2] Recueil précité, 1er fascicule.
[3] *Revue archéologique*, avril 1869.
[4] Recueil précité, 1er fascicule (2 planches).
[5] *Revue archéologique*, avril 1870 (planche).
[6] *Revue archéologique*, février 1870.

égyptien d'Alexandrie[1] renferment, sans parler de beaucoup d'autres indications, des communications de M. Lepsius pleines de vues intéressantes sur l'histoire de l'Égypte. Signalons également le mémoire de M. Th. Henri Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, sur la date historique d'un renouvellement de la période sothiaque, ainsi que sur l'antiquité et la construction de cette période[2]. M. Martin combat les opinions de M. Biot et confirme en général celles de Letronne sur les questions difficiles qui se rapportent au calendrier égyptien. Les anciennes études d'Ampère sur l'Égypte ont été réimprimées[3].

On ne peut assez se réjouir que M. Stanislas Julien se soit enfin décidé à nous donner ces règles fines et délicates de position dont la connaissance a toujours fait sa supériorité en fait d'interprétation des textes chinois antiques[4]. On sait que tous les caractères chinois sont monosyllabiques, indéclinables, inconjugables. Malgré cette absence de flexions,

[1] *Bulletin de l'Institut égyptien*, années 1866 à 1869. Alexandrie, Mourès, 1869, 141 pages.

[2] Dans les *Mémoires des Savants étrangers* de l'Académie des inscriptions, t. VIII, 1re partie, p. 219-301.

[3] *Voyage en Égypte et en Nubie*, par J. J. Ampère. Paris, Michel Lévy, in-8°.

[4] *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise*, fondée sur la position des mots, suivie de deux traités sur les particules et les principaux termes de grammaire, d'une table des idiotismes, de fables, de légendes et d'apologues, traduits mot à mot par M. Stanislas Julien. Premier volume. Paris, Maisonneuve, 1869, x-422 pages, grand in-8°.

la langue chinoise est pourtant, aux yeux d'un sinologue habile, aussi claire que le grec et le latin. Comment une langue en apparence si imparfaite a-t-elle pu servir d'instrument pour traiter tous les sujets scientifiques et littéraires? Cela tient à ce que les flexions des noms et des verbes trouvent jusqu'à un certain point leur équivalent chinois dans la mobilité des signes, qui acquièrent toutes sortes de valeurs grammaticales, suivant la place qu'ils occupent dans la phrase et suivant les mots avec lesquels on les construit. Ce sont ces règles que M. Julien a cherché à exposer. Son ouvrage n'est pas à proprement parler une grammaire chinoise complète dans toutes ses parties; c'est un supplément à toutes les grammaires qui ont paru jusqu'à ce jour, mais un supplément capital. Le principe de la règle de position fut très-bien émis par Marshman en 1814; ce principe a toujours été la base de l'enseignement de M. Julien. Son livre fixe avec une clarté surabondante et au moyen d'exemples choisis avec le plus grand soin les précieuses observations qu'il a faites. Au premier coup d'œil, l'exposition de M. Julien paraît peu philosophique; mais tous les essais de grammaire chinoise ont cette apparence, car c'est l'idiome chinois lui-même qui a été créé par une conscience étrangère à tout ce que nous appelons philosophie, et cependant avec un tact pratique très-juste. L'ouvrage de M. Julien restera fondamental pour tous ceux qui voudront comprendre les livres chinois écrits en *kou-wen* ou style antique.

Les exercices sont disposés d'une manière très-commode; l'exécution typographique, due à l'imprimerie impériale de Vienne, est élégante, quoique l'éloignement du lieu d'impression ait forcé M. Julien à ajouter à la fin du volume un assez long errata.

M. d'Hervey de Saint-Denys nous a donné une traduction du poëme chinois intitulé *Li-sao*[1], composé l'an 299 avant Jésus-Christ, par Kiu-Youen. C'est le monument poétique le plus célèbre de la moyenne antiquité chinoise, et l'ouvrage le plus caractérisé de la littérature chinoise à ce moment de transition qui s'étend de Confucius au règne destructeur de Tsin-chi-hoang-ti. Kiu-Youen joua un rôle politique comme ministre d'un de ces petits rois qui représentent à cette époque en Chine une sorte de féodalité batailleuse. Son poëme est l'écho de ses douleurs personnelles et de ses disgrâces; il paraît qu'après l'avoir écrit il alla se précipiter dans un fleuve en serrant une grosse pierre entre ses bras. Le souvenir de ces tragiques événements resta très-vivant en Chine, et le *Li-sao* ne cessa d'être réédité, annoté, commenté et vanté comme une œuvre magistrale par toutes les générations de lettrés; on a osé le déclarer digne de figurer parmi les livres canoniques. M. d'Hervey de Saint-Denys ex-

[1] *Le Li-sao*, poëme du IIIᵉ siècle avant notre ère, traduit du chinois, accompagné d'un commentaire perpétuel et publié avec le texte original par le marquis d'Hervey de Saint-Denys. Paris, Maisonneuve, in-8°, LIV-66 pages, plus 26 pages de texte chinois, lithographié d'après une édition chinoise.

plique cette opinion sans la partager. Toute son étude préliminaire est pleine du sentiment littéraire le plus juste et le plus fin. Les conséquences qu'il tire du poëme publié par lui pour fixer la date des odes du *Chi-king*, ses remarques sur ce fait remarquable que Kiu-Youen ne cite pas Confucius, ses observations sur le caractère et les variations du sentiment religieux chez les Chinois, et surtout l'ingénieux commentaire dont il accompagne le voyage de Kiu-Youen à la recherche d'un roi vertueux, sont d'une excellente critique. Après avoir lu ce dernier paragraphe, on se prend à ne plus considérer comme chimérique l'hypothèse de relations entre l'Amérique et l'ancienne Chine. Plus solides encore sont les considérations de M. d'Hervey de Saint-Denys sur les exagérations qu'on a mêlées au récit de la destruction des livres anciens par Tsin-chi-hoang-ti, en 213 avant Jésus-Christ. Il est bien difficile d'admettre que, dans un pays où les lettrés se laissaient enterrer vifs plutôt que de renier le culte des monuments écrits, les édits impériaux aient pu atteindre les livres au fond de leurs cachettes, jusqu'au cœur des provinces d'un vaste empire. Lorsqu'on voit un ouvrage comme le *Li-sao* traverser la tourmente, sans qu'on se mette en peine d'expliquer comment il a éte sauvé, on se persuade qu'un bon nombre d'ouvrages antérieurs aux Tsin se sont conservés en entier ou par fragments. « Il y a là, dit très-bien M. d'Hervey de Saint-Denis, un puissant encouragement à fouiller dans les arcanes

de cette immense littérature chinoise, dont les sinologues eux-mêmes sont peut-être loin de soupçonner encore tous les trésors. »

M. l'abbé Paul Perny, de la congrégation des Missions étrangères, a publié un dictionnaire français-chinois[1], dont le but est avant tout pratique. M. l'abbé Perny s'exagère la valeur d'une objection qu'il adresse aux sinologues européens, « lesquels n'ont jamais su parler, ni écrire, ni composer en chinois. » M. Perny ne se rend probablement pas compte de la différence qu'il y a entre les études du savant qui ne se propose qu'un but scientifique et les études du drogman. Il est probable que « les côtés très-défectueux » que M. Perny trouve aux travaux des Rémusat, des Bazin, des Julien ne lui paraissent tels que parce qu'il est placé à un point de vue tout opposé à celui de ces savants, « qui n'ont connu la langue chinoise que théoriquement, c'est-à-dire comme une langue morte. » M. l'abbé Perny a également publié un petit recueil de proverbes chinois, les uns tirés d'un ouvrage chinois, les autres recueillis dans des conversations. Les Chinois sont riches en proverbes, comme on devait s'y attendre de la part d'un peuple si soucieux de la petite élégance. Quelques-unes de ces courtes phrases perdent beaucoup de leur sel à être traduites; d'autres restent gracieuses et spirituelles. Il est regrettable que, dans ses traductions, M. Perny ait quelquefois préféré

[1] *Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée.* Paris, Didot, 1869, grand in-4°, 8-459 pages.

des équivalents européens à des traductions littérales.

De la collaboration de M. Stanislas Julien avec un chimiste qui a étudié l'industrie chinoise en Chine même[1], est sorti un volume qui donne sur les procédés chinois des renseignements originaux et sûrs. C'est là un sujet d'un grand intérêt, même historique. L'industrie chinoise est un des grands faits de l'histoire du monde; il importe de connaître ce fait sous toutes ses faces et dans tous ses détails. La question de la science chinoise a été traitée par M. Sédillot. Notre savant confrère pense qu'on a exagéré la valeur originale des mathématiques et de l'astronomie chinoises[2]. M. G. Pauthier a donné, dans le catalogue de ses livres chinois, tartares et japonais[3], des notes bibliographiques intéressantes.

M. Jules Thonnelier se propose de donner un dictionnaire géographique de l'Asie centrale[4], où

[1] *Industries anciennes et modernes de l'Empire chinois*, d'après des notices traduites du chinois par M. Stanislas Julien, et accompagnées de notices industrielles et scientifiques, par M. Paul Champion. Paris, 1869, in-8°, XVI-254 pages, 13 planches.

[2] *Bullettino* du prince Boncompagni, février, mai et juillet 1868; *Chronique de la Revue orientale*, juillet 1868. Comp. un excellent article de M. Bertrand sur les mathématiques chinoises, dans le *Journal des Savants*, juin et août 1869.

[3] *Catalogue des livres de linguistique et d'histoire relatifs à l'Orient*, provenant de la bibliothèque de M. Pauthier. Paris, Labitte, 1870 in-8°, VIII-67 pages.

[4] *Dictionnaire géographique de l'Asie centrale*, offrant par ordre alphabétique les transcriptions en caractères mandchoux et chinois des noms géographiques donnés en langue nationale de chaque contrée, accompagnées de notices extraites ou traduites des ouvrages

tous les noms seront écrits en caractères mandchoux et chinois, et accompagnés de notices tirées des écrivains chinois, arabes, persans, turcs. Il a publié un spécimen lihographié de son travail. M. Feer a examiné les publications kalmoukes et mongoles de M. Jülg avec savoir et critique[1]. M. Abel Des Michels a étudié le système des intonations chinoises dans ses rapports avec les intonations cochinchinoises ou annamites, et cherché à montrer l'identité des deux systèmes[2]. Mentionnons aussi un mémoire de M. de Rosny sur l'ethnographie du Siam[3].

M. Dulaurier[4] a donné un abrégé très-bien fait des institutions des Malais et des peuples océaniens. Quoique d'origines assez diverses, ces institutions offriront sans doute un jour des éléments importants à la science des législations comparées, quand cette science sera fondée au point de vue de l'anthropologie, et en parallèle avec la philologie et la mythologie comparées.

Continuons, messieurs, sans nous laisser troubler

chinois et autres ouvrages originaux de l'empire musulman, le tout publié, annoté et orné de cartes levées sur les originaux, par les soins de M. Jules Thonnelier. Prolégomènes. Pays en dehors de la domination chinoise. Paris, Maisonneuve, 1869, IV-52 pages, in-4° (lithographie).

[1] *Journal asiatique*, août-septembre 1869.

[2] *Revue de linguistique*, juillet 1869; *Journal asiatique*, août-septembre 1869. Du même, *Huit contes en langue cochinchinoise*. Paris, Maisonneuve, 1869, 37 pages, in-8°.

[3] *Revue ethnographique*, 1869, n° 3 (2° série, t. I).

[4] *Revue ethnographique*, 2° série, t. I, p. 51 et suiv. 199 et suiv. 329 et suiv.

par l'envahissement chaque jour plus général de l'esprit superficiel, ces recherches conduites suivant une méthode scientifique et austère, dont le but unique est la recherche de la vérité. En voyant combien cette pauvre planète est livrée sans défense à l'étourderie, au charlatanisme, à l'intérêt personnel, on s'étonne souvent que la vérité désintéressée, dans l'ordre spéculatif, la justice, dans l'ordre pratique, y tiennent encore la place qu'elles occupent. Certes, la part de mouvement à laquelle la vérité pure sert de mobile est peu considérable ici-bas; mais c'est la seule part du mouvement humain qui laisse un résultat durable. Toute l'activité égoïste se balance dans l'histoire de l'humanité en une fin de compte qui est le zéro parfait. Au contraire, des efforts faits pour la recherche du vrai, du bien et du beau, il reste un fruit, un capital, si j'ose le dire, qui, tout chétif qu'il est, va grandissant de siècle en siècle. Ce que chacun de nous a fait pour augmenter ce capital est ce qui lui survit. Réservons donc nos meilleures heures, messieurs, pour ces études qui ont été l'objet de notre choix; défendons-les contre ceux qui en médisent parce qu'ils ne les comprennent pas, et soyons persuadés que la meilleure manière de les défendre est d'y maintenir la sévère méthode par laquelle les Sacy, les Burnouf ont fondé l'autorité de notre Société.

RAPPORT

SUR LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ,
PENDANT L'ANNÉE 1869,
LU DANS LA SÉANCE DU CONSEIL
DU 11 MARS 1870.

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations.............	555f 85c	
Frais d'envoi du *Journal asiatique*.	327 17	1,060f 97c
Ports de lettres, circulaires, escompte d'effets.............	177 95	
Loyer des salles de séance et bibliothèque..		1,000 00
Honoraires payés au sous-bibliothécaire..................	600	
Honoraires au même pour le 1er semestre de 1868, non encore payé.....................	300 00	900 00
Reliures, frais de bureau, etc..........		220 75
Droits de garde des titres déposés à la Société générale....................		16 00
Frais d'impression du *Journal asiatique* de 1868..........................		10,707 65
Frais d'impression du tome V de Maçoudi.		5,370 50
TOTAL des dépenses de l'année 1869..		19,275 87
Passé au compte capital à intérêts fixes, l'achat de 40 obligations Lyon fusion, achetées le 22 janvier 1869.........		13,215 00
Ensemble...................		32,490 87
Espèces en compte courant au 31 décembre 1869.......................		12,374 00
		44,864 87

Nota. Sur le solde créditeur de 12,374 fr. passé à l'actif de la Société asiatique dans le compte courant de la Société générale au 31 décembre 1869, il convient de déduire :	
1° Le montant du prix de M. le D[r] Desportes..............................	300[f] 00[c]
2° Le produit de la vente des ouvrages publiés par la Société asiatique de Calcutta.	392 00
Ce qui laissait au 31 décembre 1869 un	692 00
solde disponible net de...............	11,682 00

RECETTES.

144 cotisations de 1869 (dont une de 35 francs).......	4,325 [f]00[c]	5,558[f] 65[c]
2 cotisations anticipées, plus une fraction............	62 10	
38 cotisations arriérées, plus un complément de solde...	1,171 55	
88 souscriptions au Journal, reçues par le libraire.........................		1,760 00
Souscription annuelle du Ministre de l'instruction publique (non compris le 4[e] trimestre, qui, n'ayant été touché qu'en janvier 1870, sera porté sur l'exercice suivant)		1,500 00
Produit de la vente des publications de la Société..............................		1,321 00
Intérêts fixes des fonds de la Société :		
1° Rente 3 p. 0/0...........	1,300[f] 00[c]	3,847 54
2° 69 obligations de l'Est 3 p. 0/0.	1,673 94	
3° 20 obligations d'Orléans....	291 20	
4° 40 obligations de Lyon fusion.	582 40	
Intérêts des sommes placées en compte courant.......................... ..		109 40
Report.....................		14,096 59

A reporter...........	14,096f 59c
Montant du crédit annuel de l'Imprimerie impériale pour l'impression du *Journal asiatique* en 1868....................	3,000 00
Allocation fournie par l'Imprimerie impériale pour l'impression du tome V de Maçoudi............................	1,500 00
Total général des recettes de 1869....	18,596 59

Balance :

En caisse au 1er janvier 1869.............	18,062 64
Total des recettes et de l'encaisse....	36,659 23
Passé au compte capital l'achat de 15 bons lombards, pour la somme de..........	8,205 64
Total égal aux dépenses et à l'encaisse..	44,864 87

Le capital fixe de la Société, porté à 87,500 francs, ainsi que l'annonçait le précédent rapport, n'a subi aucune modification depuis l'année dernière. Par suite de l'achat de quarante obligations Lyon fusion, effectué en janvier 1869, nos rentes se sont élevées de 3,266 fr. à 3,847 fr. et l'avoir disponible, tant en placements divers qu'en comptes courants, dépassait 99,000 fr. au 31 décembre 1869. Nos recettes, comparées à celles de 1868, présentent une diminution de 1,086 francs; mais comme dans le budget de l'exercice précédent figurait une rentrée exceptionnelle, le produit de la liquidation B. Duprat, soit 1,713 francs, on trouve, en défalquant cette somme, une différence de 626 francs en faveur de 1869. Cet excédant est dû principalement à une augmentation dans la vente des publications. Au contraire, la Commission a constaté avec regret que le recouvrement des cotisations donne un chiffre encore inférieur à celui de l'année dernière. Au moment où ce rapport a été présenté au

Conseil (mars 1870), plus d'un tiers des membres avaient négligé de payer l'année échue. Cette négligence est d'autant plus fâcheuse que, par suite de l'augmentation dans les prix de revient, les frais d'impression deviennent de plus en plus onéreux. En présence d'une situation qui ne tarderait pas à compromettre sérieusement les intérêts de la Société, la Commission, d'accord avec le Bureau, a résolu de prendre des dispositions plus sévères. Il a été décidé, en conséquence, que tout membre en retard depuis deux années cesserait de recevoir le Journal, jusqu'à l'acquittement intégral de sa dette. Cette mesure sera mise à exécution à partir de janvier 1871.

Quant aux membres qui, se trouvant devoir plusieurs années, ne répondraient pas à l'appel qui leur sera adressé individuellement, la Commission se réserve le droit de publier leurs noms dans le Journal, et de demander au Conseil leur exclusion définitive.

Le rapporteur de la Commission des fonds,

Barbier de Meynard.

RAPPORT DES CENSEURS

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1869 ET L'ÉTAT DE SITUATION EN 1870.

Il résulte des documents qui nous ont été communiqués par MM. les Membres de la Commission des fonds, que, pour l'exercice 1869, les dépenses de la Société asiatique se sont élevées à 19,275f 87c

A été passé au compte capital à intérêt fixes l'achat de 40 obligations Lyon fusion, achetées

le 22 janvier 1869		13,215f 00c
Ensemble		32,490 87
Espèces en compte courant au 31 décembre 1869		12,374 00
		44,864 87

Balance :

Les recettes ont été de	18,596f 59c	ci	18,596f 59c
En caisse au 1er janvier 1869.	18,062 64	ci	18,062 64
Totaux	36,659 23	ci	36,659 23
Passé au compte capital l'achat de 15 bons Lombards	8,205 64	ci	8,205 64
Total égal aux dépenses et à l'encaisse			44,864 87

Si maintenant nous cherchons à nous rendre compte de l'état général de situation de la Société en 1870, il faut reconnaître deux choses : d'abord que cette situation demeure aussi prospère qu'elle l'était l'an dernier; ensuite, qu'il importe de ne pas se faire illusion sur certaines causes qui tendraient à miner cette prospérité, toute réelle qu'elle est, si la sagesse du Conseil n'y portait remède, en prêtant force et appui aux propositions faites par la Commission des fonds dans son rapport du 11 mars dernier. Le capital fixe de la Société reste toujours porté à 87,500 francs environ. Par suite de l'achat mentionné ci-dessus des 40 obligations de Lyon fusion, nos rentes se sont élevées de 3,266 fr. à 3,847 fr. et l'avoir disponible, tant en placements divers qu'en comptes courants, dépassait 99,000 fr. au 31 décembre 1869. Si les recettes de cette dernière année, comparées à celles de 1868, présentent une diminution de 1,086 francs, c'est que, dans le budget de l'exercice précédent, figurait une rentrée exceptionnelle, provenant de la liquidation Benjamin Duprat, soit 1,713 francs; or, en défalquant cette somme, on trouve, au contraire, une différence en plus de 626 francs pour 1869. Cet excédant est dû surtout à un accroissement de la vente

de nos publications, ce qui est, en soi, d'un heureux augure pour l'avenir. Mais, d'un autre côté, la Commission des fonds a constaté avec regret que le recouvrement des cotisations donne un chiffre encore inférieur à celui de l'année dernière. A l'époque de son rapport du 11 mars, plus d'un tiers des membres avaient négligé de payer l'année échue. Cette négligence est d'autant plus fâcheuse que, par suite de l'augmentation croissante dans le prix de revient, les frais d'impression, soit du Journal, soit des livres, deviennent de plus en plus onéreux. A la longue, un tel état de choses risquerait de compromettre sérieusement les intérêts de notre Société. C'est ce qui fait que la Commission, d'accord avec le Bureau, a résolu de prendre des dispositions sévères, mais nécessaires. Il a été décidé que tout membre en retard depuis deux années cesserait de recevoir le Journal jusqu'à l'acquittement intégral de sa dette. Cette mesure sera mise à exécution à partir de janvier 1871. Quant aux membres qui, se trouvant débiteurs de plusieurs années, ne répondraient pas à l'appel qui leur sera adressé individuellement, la Commission demande le droit de publier leurs noms dans le Journal, et de proposer au Conseil leur exclusion définitive.

Les Censeurs soussignés, en certifiant l'exactitude des comptes présentés par la Commission des fonds pour l'exercice 1869, et celle de ses appréciations sur la situation générale des ressources de la Société à l'ouverture de l'exercice 1870, ne peuvent qu'approuver les mesures de prévoyance et de sévérité légitime prises ou proposées par cette Commission. A ce double titre, ils se plaisent à rendre témoignage à leur gestion aussi intelligente que dévouée, et prennent l'initiative des remercîments mérités à tous égards qui ne peuvent manquer de leur être votés par l'assemblée générale.

M. GUIGNIAUT, BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut, rue du Bac, n° 104, à Paris.

Amari (Michel), sénateur, professeur d'arabe à Florence.

Andreozzi (Alphonse), via del Agnelo, n° 84, à Florence.

Aubaret, capitaine de frégate, consul de France à Scutari d'Albanie.

Auger, ancien professeur de rhétorique; au château d'Hennevez, par Montebourg (Manche).

Aumer (Joseph), employé à la Bibliothèque royale de Munich.

Bibliothèque Ambroisienne, à Milan.

Bibliothèque Nationale, à Florence.

Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.

Bader (Mademoiselle Clarisse), rue de Babylone, n° 62, à Paris.

MM. Badin (Adolphe), élève de l'École des langues orientales vivantes, rue d'Assas, n° 44, à Paris.

Barb (H. A.), professeur de persan à l'Académie orientale de Vienne (Autriche).

Barbier de Meynard, professeur à l'École des langues orientales vivantes, boulevard Magenta, n° 18, à Paris.

Bargès (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris, rue Saint-Thomas-d'Enfer, n° 3, à Paris.

Barré de Lancy, secrétaire archiviste de l'ambassade de France à Constantinople.

Barth (Auguste), rue des Moulins, n° 12, à Strasbourg.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, rue d'Astorg, n° 29 *bis*, à Paris.

Baudet (L'abbé), à Montigny-sur-Crécy (Aisne).

Beames (John), magistrat, à Motihari (Bengale).

Beauvoir-Priaux (De), Cavendish Square, n° 8, à Londres.

Behrnauer (Walther), secrétaire de la Bibliothèque publique de Dresde.

Belin, consul général et secrétaire interprète de l'ambassade de France, à Constantinople.

Bellecombe (André de), homme de lettres, avenue de Paris, à Choisy-le-Roi (Seine).

Berezine, professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Pétersbourg.

MM. Bergaigne, répétiteur-adjoint pour le sanscrit, à l'École des hautes études pratiques, boulevard Saint-Michel, n° 70.

Bertrand (L'abbé), chanoine honoraire de la cathédrale, impasse des Gendarmes, à Versailles.

Bhau-Daji, à Bombay.

Blachère, membre de l'École des hautes études, cours Marigny, n° 70 (Vincennes).

Boilly (Jules), boulevard Saint-Michel, n° 113, à Paris.

Boissonnet de la Touche, directeur de l'artillerie, rue Jean-Bart, n° 15, à Alger.

Boncompagni (Le prince Balthasar), à Rome; chez M. Eugène Janin, rue Saint-Hippolyte, n° 3, à Passy.

Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne, rue de Babylone, n° 39, à Paris.

Boucher (Richard), rue Miromesnil, n° 12, à Paris.

Boy (Victor), boulevard Dugommier, n° 25, à Marseille.

Bozzi, médecin de la marine, à l'arsenal de Constantinople.

Bréal (Michel), professeur au Collége de France, boulevard Saint-Michel, n° 63, à Paris.

Briau (René), docteur en médecine, rue de la Victoire, n° 41, à Paris.

MM. Brosselard (Charles), préfet à Oran.

Brown (John), secrétaire interprète de la légation des États-Unis à Constantinople.

Brunet de Presle, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue des Saints-Pères, n° 61, à Paris.

Buchère (Paul), rue des Bons-Enfants, n° 13, à Versailles.

Bühler (George), professeur d'hindoustani, Elphinston College, à Bombay.

Bullad, interprète de l'armée d'Afrique, au Fort-Napoléon (Algérie).

Bureau (Léon), rue Gresset, n° 15, à Nantes.

Burggraff, professeur de littérature orientale, à Liége.

Burnell (Arthur Coke).

Burnouf (Émile), directeur de l'École française, à Athènes.

* Burt (Th. Seymour), P. R. S. M. A. S. etc. Pippbrook House, Dorking, Surrey, Angleterre.

Caix de Saint-Aymour, boulevard Haussmann, n° 79, à Paris.

Cama (Khursedji Rustomdji), à Bombay.

Carathéodory (Alexandre), à Constantinople.

Catzephlis (Alexandre), consul de Prusse à Tripoli de Syrie.

Caussin de Perceval, membre de l'Institut,

professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France, rue Bonaparte, n° 6, à Paris.

MM. Chaillet, payeur chef de comptabilité, à Saïgon (Cochinchine).

Challamel (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, n° 30, à Paris.

Charencey (De), rue Saint-Dominique, n° 11, à Paris.

Cherbonneau, directeur du Collége arabe, à Alger.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de littérature slave au Collége de France, boulevard du Prince impérial, n° 7, à Issy-sur-Seine.

Choinski, prieur à Ovinsk, près de Posen (Prusse).

Cohn (Albert), docteur en philosophie, rue Richer, n° 42, à Paris.

Conon de la Gabelentz, conseiller d'État, à Altenbourg (Saxe).

Constant (Boghos), rue Hautefeuille, n° 1, à Paris.

Constant (Calouste), à Smyrne; chez M. Constant Bey, rue Hautefeuille, n° 1, à Paris.

Coomara Swamy, mudeliar, membre du conseil législatif de Ceylan, à Colombo.

Cosentino (Le marquis de).

Cusa, professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

MM. Dalsème (Maurice), rue Chauchat, n° 9, à Paris.

Daninos, attaché au département des antiques, au Louvre.

* Dastugues, lieutenant-colonel, directeur des affaires arabes, à Oran (Algérie).

Dax, capitaine d'artillerie, chef du bureau arabe, au Bureau politique (Alger).

Debat (Léon), secrétaire du consulat général de Grèce, boulevard Magenta, n° 173, à Paris.

Defrémery (Charles), membre de l'Institut, professeur suppléant au Collége de France, rue du Bac, n° 42, à Paris.

* Delamarre (Th.), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 73, à Paris.

Delondre, rue Boulard, n° 37, à Paris.

Derenbourg (Hartwig), rue de Dunkerque, n° 27, à Paris.

Derenbourg (Joseph), rue de Dunkerque, n° 27, à Paris.

Deschamps, rue d'Assas, n° 80, à Paris.

Des Michels (Abel), boulevard des Batignolles, n° 24, à Paris.

Desportes (Le D^{r}), rue d'Alger, n° 12, à Paris.

Devéria, conservateur adjoint du musée égyptien au Louvre.

Devic, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Daumesnil, n° 14, à Vincennes.

Dillmann, professeur, à Berlin.

MM. Djemil Pacha (S. E.), ambassadeur de la Sublime Porte, à Paris.

Drouin, avocat, rue Bellefond, n° 4, à Paris.

Duchateau, élève de l'École des langues orientales vivantes, trésorier de la Société linguistique de Paris, rue des Poissonniers, n° 59, à Montmartre.

Duchinski, rue d'Assas, n° 100, à Paris.

Dugat (Gustave), employé au Ministère de l'intérieur, rue de Varennes, n° 78 *bis*, à Paris.

Dulaurier (Édouard), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Nicolo, n° 27, à Passy.

Dumas (Louis).

Dunant (G. Henri), rue de Reuilly, n° 14, à Paris.

Durr.

* Eastwick, secrétaire du Ministère de l'Inde, à Londres.

Eichthal (Gustave d'), secrétaire de la Société ethnologique, rue Neuve-des-Mathurins, n° 100, à Paris.

Emin (Jean-Baptiste), secrétaire du Gymnase, à Wladimir (Russie).

Estor (Léon), à Bois-Colombe, n° 7, Seine.

Fagnan, rue Mazarine, 50.

Fano (Le comte Marcolini di), à Fano, Italie.

Favre (L'abbé), professeur à l'École des lan-

gues orientales, avenue de Wagram, n° 50, à Paris.

MM. Feer (Léon), chargé du cours de tibétain à l'École des langues orientales vivantes, rue Monsieur-le-Prince, n° 25, à Paris.

Finfe, professeur, à Florence.

Finlay (Le docteur Édouard), à la Havane.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Florent (J. L. L.), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 16, à Paris.

Flügel, professeur, à Dresde.

Foucaux (Édouard), professeur au Collége de France, rue Cassette, n° 28, à Paris.

Fournel (Henri), boulevard Malesherbes, n° 62, à Paris.

Fournier, notaire, à Bordeaux.

Franceschi (Richard), chancelier du consulat d'Autriche à Scutari d'Albanie.

Frankel (Le docteur), directeur du séminaire, à Breslau.

Friedrich, secrétaire de la Société des sciences, à Batavia.

Ganneau, chancelier du consulat de France à Jérusalem.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Saint-André-des-Arts, n° 43, à Paris.

Garrez (Gustave), rue Jacob, n° 52, à Paris.

MM. Gayangos, professeur d'arabe, Barquello, nº 4, à Madrid.

Gilbert (Théodore), vice-consul de France à Erzeroum (Turquie).

Gildemeister, professeur, à Bonn.

Girard (L'abbé Louis-Olivier), ancien missionnaire, rue Vanneau, nº 33, à Paris.

Goldenblum (Ph. V.), à Odessa.

Goldschmidt (Siegfried), Ph. Dr, à Lille.

Goldstücker, professeur au University-College, Saint-Georges Square, nº 14, Primrose Hill, à Londres.

Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

Gosche (Richard), professeur à l'Université de Halle (Prusse).

Grigorieff, conseiller d'État, professeur d'histoire orientale à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Grote (Georges), vice-chancelier de l'Université, à Londres.

Guerrier de Dumast (Le baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut, au secrétariat de l'Institut.

Guyard (Stanislas), rue de Vaugirard, nº 60, à Paris.

Harkavy (Albert), à Saint-Pétersbourg.

MM. HASSAN EFENDI, rue de l'Odéon, n° 14, à Paris.
HASSLER, professeur, à Ulm.
HAUVETTE-BESNAULT, bibliothécaire de la Sorbonne, à Paris.
HERVEY DE SAINT-DENYS (Le marquis D'), rue du Bac, n° 126, à Paris.
HOFFMANN (J.), professeur de langues orientales, à Leyde.
HOLMBOË, conservateur de la bibliothèque de Christiania.
HÛ (Delaunay), à Pont-Levoy, près Blois.
HUREAU DE VILLENEUVE, faubourg Montmartre, n° 13, à Paris.
HUREL, rue Bridaine, n° 2, à Batignolles.

JEBB (John), recteur de Peterstow, Hertfortshire (Angleterre).
JONG (De), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.
JOSSÉLIAN (Platon), conseiller d'État actuel, à Tiflis.
JUDAS, secrétaire du conseil de santé au Ministère de la guerre, rue des Trois-Sœurs, n° 9, à Paris-Plaisance.
JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collége de France, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26, à Paris.

KASEM-BEG (Mirza A.), professeur à l'Univer-

sité de Saint-Pétersbourg, membre du conseil privé.

MM. KEMAL PACHA (Son Exc.), ex-ministre de l'instruction publique à Constantinople.

KERR (Mme Alexandre).

KHANIKOF (S. E. Nicolas DE), conseiller d'État actuel, rue de Condé, n° 11, à Paris.

KOSSOWITCH, professeur de sanscrit et de zend à l'Université de Saint-Pétersbourg.

KREHL, professeur de langues orientales à l'Université de Leipzig.

KREMER (DE), consul d'Autriche à Galatz.

KÜHLKÉ, rue de la Pompe, n° 25, à Passy.

LAFERTÉ-SENECTÈRE (Le marquis DE), à Tours.

LANCEREAU (Édouard), licencié ès lettres, rue de l'Oseille, n° 3, à Paris.

LAURENT DE SAINT-AIGNAN (L'abbé), vicaire de Saint-Pierre-Puellier, à Orléans.

LAZAREFF (S. E. le comte Christophe DE), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

LEBIDART (Antoine DE), secrétaire de légation à l'ambassade autrichienne à Constantinople.

LEBRUN, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Beaune, n° 1, à Paris.

LECLERC (Charles), quai Voltaire, n° 15, à Paris.

LECLERC, médecin-major au 43e de ligne.

MM. Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue du Jardinet, n° 12, à Paris.

Lenormant (François), sous-bibliothécaire de l'Institut, rue du Dragon, n° 15, à Paris.

Leroux (Ernest), à Londres.

Levé (Ferdinand), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 68, à Paris.

Lévy-Bing, banquier, à Nancy.

Liétard (D^{r}), à Plombières.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, Buckingham Place, n°s 46-48, à Brighton.

Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités au Louvre, rue de Londres, n° 50, à Paris.

Ludeking (A.), médecin au service des Indes Néerlandaises, à Utrecht.

Mac-Douall, professeur, à Belfast (Angleterre).

Madden (J. P. A.), agrégé de l'Université, rue Saint-Louis, n° 6, à Versailles.

Mahmoud Efendi, astronome du vice-roi d'Égypte, au Caire.

Martin (L'abbé Paulin), rue Meslay, n° 59, à Paris.

Massieu de Clerval (Henry), rue Chaptal, n° 6, à Paris.

Masson (L'abbé), rue de Londres, n° 22.

Mehren (D^{r}), professeur de langues orientales, à Copenhague.

MM. Mekertich-Dadian (Le prince), avenue des Champs-Élysées, n° 134, à Paris.

Melon (Paul), rue des Écoles, à Paris.

Ménant (Joachim), juge au Havre.

Mergian (Rév. Père Grégoire), membre du Collége Mourad, rue Monsieur, n° 12, à Paris.

Merlin (R.), conservateur du dépôt des souscriptions au Ministère d'État, rue des Écoles, n° 68, à Paris.

Metz-Noblat (Alexandre de), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Mezbourian (Narsès), rue Saint-Jacques, n° 161, à Paris.

Minayeff (Jean), à Saint-Pétersbourg.

Miniscalchi-Erizzo, à Vérone.

Mirza Abdoulla, premier secrétaire de la légation de Perse, avenue Joséphine, n° 65, à Paris.

Mirza Youssouf Khan, chargé d'affaires de Perse à Paris, avenue Joséphine, n° 65, à Paris.

Mniszech (Le comte Georges), rue Balzac, n° 22, faubourg Saint-Honoré.

Mohl (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collége de France, rue du Bac, n° 120, à Paris.

Mohn (Christian), vico Nettuno, n° 28, à Chiaja (Naples).

Mondain, colonel, commandant la direction du génie, à Toulouse.

MM. Monrad, à Copenhague.

Mouchlinski, professeur, à Varsovie.

Muir (John), membre du service civil de la Compagnie des Indes, Regent's Terrace, n° 16, à Édimbourg.

Müller (Joseph), secrétaire de l'Académie de Munich.

* Müller (Maximilien), professeur, à Oxford.

Nehriman (Khan), chargé d'affaires de Perse, à Paris.

Neubauer (Adolphe), à Oxford.

Nève, professeur à l'Université catholique, rue des Orphelins, n° 40, à Louvain.

Northen (Ch. Maximilien), pasteur à Kleinenbroich (Allemagne du Nord).

Nomès (Pierre).

Noradoounguian (Artin), à Constantinople.

Nordmann (Léon), rue de Clichy, n° 30, à Paris.

Oppert (Jules), professeur de langues orientales, rue Mazarine, n° 19, à Paris.

Orbélian (S. E. le prince Djambakour), aide de camp de l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg.

Orlando (Diego), à Palerme.

Pagès (Léon), rue du Bac, n° 110, à Paris.

Palmer, Saint-John's College, à Cambridge.

MM. Paspati, docteur-médecin, à Constantinople.

Pauthier (G.), rue Saint-Hippolyte, n° 25, à Paris-Passy.

Pavet de Courteille (Abel), professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 35, à Paris.

Perétié, chancelier du consulat général de France à Beyrout.

Perny (Paul), pro-vicaire apostolique de Chine, aux Missions étrangères, rue du Bac, n° 128, à Paris.

Pertsch (W.), bibliothécaire, à Gotha.

Petit (L'abbé), à Blacourt, par Ons-en-Bray (Oise).

Pichard, vice-consul à Llanelly (Angleterre).

Pilard, interprète militaire de première classe, à Tlemcen.

Plasse (Louis), rue Saint-Honoré, n° 294, à Paris.

* Platt (William), à Londres.

Pleignier, professeur, à l'île de Man (Angleterre).

Portal, maître des requêtes, cité du Coq, n° 3, à Paris.

Pratt (John).

Pynappel, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.

Querry (Amédée), consul de France à Tunis (Perse).

MM. Rat, capitaine au long cours, rue Traverse-Cathédrale, n° 12, à Toulon.

Regnier (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Vaugirard, n° 22, à Paris.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, rue Vanneau, n° 29, à Paris.

Revillout (E.), élève de l'École pratique des hautes études, rue du Bac, n° 128, à Paris.

Rey (Em. Guill.), membre de la Société des antiquaires de France, rue Billaut, n° 35, à Paris.

Richebé, professeur d'arabe, à Constantine.

Rique (Camille), médecin-major.

Rivié (L'abbé), vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, rue du Bac, n° 44, à Paris.

Robinson (J. R.), à Newbury (Angleterre).

Rochet (Louis), statuaire, boulevard Richard-Lenoir, n° 119, à Paris.

Rodet (Léon), ancien élève de l'École polytechnique, quai Bourbon, n° 27, à Paris.

Rolland, membre de l'École des hautes études, rue Du Sommerard, n° 9, à Paris.

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, boulevard Magenta, n° 76, à Paris.

Ronel, capitaine aux chasseurs.

Rosin, propriétaire à Nyon (canton de Vaud).

Rosny (L. Léon de), professeur de japonais à l'École des langues orientales vivantes, rue Lacépède, n° 15, à Paris.

MM. Rost (Reinhold), secrétaire de la Société asiatique de Londres.

Rothschild (Le baron Gustave de), rue Laffitte, n° 19, à Paris.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre, rue de Babylone, n° 53, à Paris.

Rudy, rue Saint-Honoré, n° 332, à Paris.

Salles (Le comte Eusèbe de), rue Maguelonne, n° 5, à Montpellier.

Sanguinetti (Le docteur B. R.), rue de la Tour (Passy), n° 22.

Saulcy (F. de), membre de l'Institut, sénateur, rue du Cirque, n° 17, à Paris.

Schack (Le baron Adolphe de), à Munich.

Schefer (Charles), interprète de l'Empereur aux Affaires étrangères, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes, boulevard Ingres, n° 6, à Passy.

Schlechta Wssehrd (Ottokar-Maria de), directeur de l'Académie orientale, à Vienne.

Schleswig-Holstein-Augustenburg (S. A. le prince de), à Londres.

Schmidt (Waldemar), à Copenhague.

Sédillot (L. Am.), secrétaire du Collége de France et de l'École des langues orientales vivantes, au Collége de France.

MM. SELIGMANN (Le Docteur Romeo), professeur, à Vienne.

SELIM GÉOHAMY, à Marseille, rue de Breteuil, n° 47 A.

SÉNARD (Émile), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 69.

SERPOUHI VAHAN (Mlle), à Constantinople.

SIMON (Gabriel-Eugène), consul de France à Fou-tcheou (Chine), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 49, à Paris.

SINET (A.), Saïgon (Cochinchine).

SKATSCHKOFF (Constantin), consul de Russie, à Tien-tsin (Chine).

SLANE (MAC GUCKIN DE), membre de l'Institut, rue de la Tour, n° 60, à Passy.

SOLEYMAN AL-HARAIRI, secrétaire arabe du consulat général de France à Tunis, rue Bertholet, n° 12, à Paris.

SOROMENHO (Augusto), membre de l'Académie de Lisbonne, traverso de San Gertrudes, n° 68, à Lisbonne.

SPECHT (Édouard), rue de Valois-du-Roule, n° 50, à Paris.

STEINGASS (F.), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 31, à Paris.

STÆHELIN (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle (Suisse).

SUTHERLAND (H. C.).

TAILLEFER, docteur en droit, ancien élève

de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, n° 17, à Paris.

MM. TARDIEU (Félix), attaché au service topographique, à Constantinople (Algérie).

TERRIEN-PONCEL, rue des Pénitents, n° 14, au Havre.

TEXTOR DE RAVISI, percepteur des contributions indirectes, à Bohain (Aisne).

THÉROULDE.

THOMAS (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, à Londres.

THONNELIER (Jules), membre de la Société d'histoire de France, rue Lafayette, n° 66, à Paris.

TORNBERG, professeur de langues orientales à l'Université de Lund.

TRÜBNER (Nicolas), membre de la Société ethnologique américaine, à Londres.

*TURRETINI (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 8, à Genève.

VETH (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.

VOGÜÉ (Le comte Melchior DE), rue Fabert, n° 2, à Paris.

WADDINGTON (W. V.), membre de l'Institut, rue Fortin, n° 14, à Paris.

*WADE (Thomas), à Pékin (Chine); chez M. Richard Wade, à Londres.

MM. WATTERS, interprète assistant du consulat de S. M. Britannique, à Fou-tcheou (Chine).

WEIL, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.

WESTERGAARD, professeur de littérature orientale, à Copenhague.

WILHELM, professeur, à Eisenach (Saxe-Weimar).

WILLEMS (Pierre), professeur, à Louvain.

WÜSTENFELD, professeur, à Gœttingen.

WYLIE, à Shanghaï (Chine).

* WYSE (Lucien-Napoléon), enseigne de vaisseau.

ZOTENBERG (D^r Th.), employé au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale, rue Boulainvilliers, n° 19, à Paris-Passy.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. BRIGGS (Le général).

HODGSON (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

MANAKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

LASSEN (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.

RAWLINSON (Sir H. C.), à Londres.

VULLERS, professeur de langues orientales, à Giessen.

MM. Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.

Flügel, professeur, à Dresde.

Dozy (Reinhart), professeur, à Leyde.

Brosset, membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Dorn, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Weber (Docteur Albrecht), à Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série,* années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet. . . . . 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 12 fr. 50 c.

Journal asiatique, *troisième série,* années 1836-1842, 14 vol. in-8°. . . . . 126 fr.
Quatrième série, ann. 1843-1852, 20 vol. in-8°. 180 fr.
Cinquième série, ann. 1853-1862, 20 vol. in-8°. 250 fr.
Sixième série, ann. 1863-1869, 14 vol. in-8°. 163 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8°. . . . . 3 fr.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. =Supplément à la Grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826. In-8°. 7 fr. 50 c.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826. In-8°. . . . . 9 fr.

Meng-tseu vel Mencium, ..., edidit, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°. . . . . 9 fr.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. *Paris*, 1826. In-4°, avec 15 planches. . . . . 9 fr.

Vocabulaire de la langue géorgienne, par M. Klaproth. *Paris*, 1827. In-8°. 7 fr. 50 c.

Élégie sur la prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8°. 4 fr. 50 c.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche. . . . 24 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8° .... 9 fr.

La traduction *seule*, sans texte, 6 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8° .... 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8° .... 9 fr.

Géographie d'Aboulféda, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840. In-4° .... 24 fr.

Radjatarangini, ou Histoire des rois du Kachmîr, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8° ..... 36 fr.

Le troisième volume *seul*, 6 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855. In-8.. 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale; 4 vol. in-8° et 1 vol. de Tables .... 31 fr. 50 c.

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. Paris, 1859, in-8° .... 1 fr. 50 c.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). Premier volume. *Paris*, 1861, in-8 .... 7 fr. 50 c.

— Deuxième volume, 1863 .... 7 fr. 50 c.
— Troisième volume, 1864 .... 7 fr. 50 c.

— Quatrième volume, 1865. . . . . 7 fr. 50 c.
— Cinquième volume, 1869 . . . . 7 fr. 50 c.

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront directement au libraire de la Société, M. Adolphe Labitte, rue de Lille, n° 4, ont droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

Mémoires relatifs à la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Vocabulaire français-arabe, par J. J. Marcel. 1 vol. in-8°.

LISTE DES OUVRAGES DE LA SOCIÉTÉ DE CALCUTTA.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Les années complètes, de 1837 à 1860, 40 francs l'année. Le numéro . . . . 4 fr. 50 c.

Mahabharata, an epic poem, by Veda Vyasa Rishi. Calcutta, 1837-1839, 4 vol. in-4°. . . . . 180 fr.

Ra'ja Tarangini', a History of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4° . . . . 30 fr.

Inayah. A commentary on the Idayah, a work on mahumuddan law, edited by Moonshee Ramdhun Sen. Calcutta, 1831. Tomes III et IV . . . . 75 fr.

The Moojiz ool Kanoon, a medical work, by Alee Bin Abee el Huzm. Calcutta, 1828, in-4°, cart. . . . . 15 fr.

The Lilavati, a treatise on arithmetic, translated into Persian, from the sanscrit work of Bhascara Acharya, by Feizi. Calcutta, 1827, in-8°, cart. . . . . 6 fr. 50 c.

Selections descriptive, scientific and historical translated from English and Bengalee into Persian. Calcutta, 1827, in-8°, cart . . . . 8 fr. 50 c.

Tytler. A short anatomical description of the heart, translated into Arabic. Calcutta, 1828, in-8°, cart. 2 fr. 50 c.

The Raghu Vansa, or Race of Raghu, a historical poem, by Kalidasa. Calcutta, 1832, in-8°........... 17 fr. 50 c.

The Susruta. Calcutta, 1835, 2 vol. in-8° br. 11 fr. 50 c.

The Naishada Charita, or Adventures of Nala, raja of Naishada, a sanscrit poem, by Sri Harsha of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8°......................... 25 fr.
(Le tome Ier, le seul publié.)

Asiatic Researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the history, the antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Calcutta, 1832 et années suivantes.
Vol. XVI, XVII, XVIII, le vol................ 22 fr.
Vol. XIX, part I; vol. XX, parts I, II. Chaque partie.................................... 12 fr.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis; edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque impériale, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol.; 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du cheykh El-Mohdy, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1870.

RECHERCHES

SUR

LA FORMATION DE LA LANGUE ARMÉNIENNE,

PAR M. K. PATKANOFF;

MÉMOIRE TRADUIT DU RUSSE

PAR M. ÉVARISTE PRUD'HOMME [1];

REVU SUR LE TEXTE ORIGINAL ET ANNOTÉ

PAR M. ÉDOUARD DULAURIER.

> Der Mensch ist nur Mensch durch Sprache; um aber die Sprache zu erfinden, müsste er schon Mensch sein.
>
> W. v. Humboldt, *Sämmtliche Werke*, Bd. III, S. 252.

INTRODUCTION.

On sait que, dans la race aryenne, dès avant son fractionnement en nationalités, la langue avait ac-

[1] Après la mort si inopinée et si regrettable de M. Prud'homme, invité à corriger les épreuves de son Mémoire, j'ai pu constater qu'il a presque toujours rendu avec assez de fidélité la Dissertation de M. Patkanoff, intitulée : O составѣ армянскаго языка, Saint-Pétersbourg, in-8°, 1864, XXIII-106 pp. Quant aux vues de ce dernier, auquel ce travail fait d'ailleurs le plus grand honneur, les unes sont vraies ou très-vraisemblables; les autres, hasardées, ont encore be-

quis son entier développement, et que c'est à partir de ce moment que commença la vie historique de toutes ses parties séparées[1]. L'invention des lettres présuppose un assez haut degré de civilisation, et conséquemment une assez longue existence historique. Mais comme le moment du développement final d'une langue coïncide à peu près avec le commencement de sa décadence. les idiomes, même les plus anciens, se présentent à nous dans un état qui est déjà très-éloigné de leur plénitude originelle, et avec des formes ayant subi déjà une certaine évolution. Il n'existe pas de langue dans laquelle il soit possible de rencontrer toutes les formes dans l'état sous lequel la théorie de la grammaire comparée présente les formes de la langue aryenne (indo-européenne) primitive, en fondant ses déductions sur la comparaison entre eux de tous les rameaux du système aryen, tant anciens que modernes.

Au développement final de la langue succède bien vite une période dans laquelle s'oublie la signification primitive des racines et des désinences, où l'emploi instinctif des mots et des formes cesse d'être appuyé par l'intelligence intime de leur signification, et où se perd ce sentiment vif que les Allemands ap-

soin de discussion et de confirmation. M. Prud'homme, quoique étranger aux études de philologie comparée, n'en a pas moins rendu service à la science en se bornant au rôle de simple traducteur.

Éd. Dulaurier.

[1] Schleicher, *Die deutsche Sprache*, p. 31-35; Max Müller, *Lectures on the science of language*, p. 177.

pellent *Sprachgefühl*. Plus les peuples vivent longtemps et se développent intellectuellement, plus ils s'éloignent de leur vie antéhistorique, et plus la langue devient un moyen inconscient pour ses rapports avec les autres langues et pour l'échange des pensées. A cette époque le peuple s'occupe de se faire comprendre, mais non de conserver l'intégrité de toutes les parties de l'ancien mot. Ce que les Romains représentaient par *dic-tu-s*, les Italiens l'expriment par *detto*, les Français par *dit*, prononcé *di*. Toutes les langues sont également anciennes, mais nous avons l'habitude d'appeler de ce nom celles qui ont conservé, dans l'écriture, des formes qui se rapprochent davantage des formes primitives. Par conséquent tout consiste à savoir à quelle époque la littérature a réussi à s'emparer des formes de telle ou telle langue et à les fixer.

Une fois commencée dans une langue, l'évolution ne s'arrête plus. Les consonnes s'effacent les premières, ensuite les voyelles à la fin des mots, et enfin toute la désinence, ou bien la désinence perd une ou deux lettres : *duodecim*, *douze; viginti*, *vingt*. Il existe des cas où, du mot entier, il ne reste plus qu'une désinence corrompue avec perte de la racine, comme le mot français *âge*, dans l'ancien français *eage* et *edage*, du latin *ætaticum*, lequel provenait de *ætas*, contraction de *ævitas*, formé lui-même de *ævum*, racine *ae*, *aev*[1]. Généralement du mot primitif il reste un tronc. Ce qui se conserve le plus

[1] Max Müller, *Lectures on the science of language*, p. 247.

longtemps intact, c'est le commencement du mot, et la partie protégée par l'accent : comparez le français *hommes*, prononcé *om*, avec le latin *homines;* l'anglais *had* avec le gothique *habaidêdema*. L'accent joue dans le mot un rôle important. Grâce à l'accent, la valeur des voyelles longues et des voyelles brèves cessa d'exister dans beaucoup de langues. La voyelle accentuée remplace la *longue*, et la *brève* sans accent disparaît peu à peu.

Bien que les monuments littéraires les plus anciens de la langue arménienne appartiennent au commencement même du IVe siècle, la décadence de ses formes grammaticales y est déjà très-marquée. Pendant que la langue gothique, sa contemporaine, est presque au même degré de développement que le sanscrit et le zend, la langue arménienne, dans ses flexions grammaticales, a conservé de l'ancienne plénitude de formes un peu plus que le néo-persan. Cette décadence hâtive atteste la longue durée de la vie historique du peuple arménien, car on sait que le développement historique et l'état complet d'une langue sont deux choses corrélatives. D'après cela, en examinant la composition de la langue arménienne écrite, nous sommes dans la nécessité absolue de supposer cette langue, dans son état ancien, comme contemporaine du zend et du sanscrit. L'arménien primitif a dû posséder les propriétés des langues les plus anciennes, propriétés qui n'y existent plus aujourd'hui ou y sont à peine reconnaissables, et encore seulement pour un œil

exercé, à savoir : la longueur et la brièveté des voyelles (§ 25), les genres (§ 80), les désinences casuelles (§§ 56, 58, 68, 69), les personnes (§§ 96, 99), les nombres (§§ 44, 63), le duel (§ 42, n. 2), l'augment (§ 103), le redoublement (§ 103, n. 1) et les accents. Dans les paragraphes précités, tantôt nous en avons indiqué les traces, tantôt nous nous sommes efforcé d'en rétablir la forme archaïque.

Les accents, dans les mots arméniens, portent ordinairement sur la dernière syllabe. Par suite de cela les voyelles primitives des avant-dernières syllabes se sont perdues la plupart du temps, et il a commencé à se manifester dans la langue une tendance à l'agglomération des consonnes. Au reste, ainsi que nous l'avons remarqué dans le § 32, toutes les voyelles ne se perdent pas sans laisser de traces. Plusieurs d'entre elles se sont transformées en la semi-voyelle *ĕ;* ainsi dans le mot *grél,* de *gir,* entre les deux premières lettres, on entend le son de *ĕ*, quoique l'on n'écrive pas *gĕrél,* tandis que dans le mot russe homophone грѣлъ on n'entend aucune voyelle entre г et р. On peut faire la même observation au sujet du mot *vĕǧiṛ, vĕǧĕṛoy*, de l'ancien *viǧiṛ, viǧiṛoy* (comparez le zend *vîćirô*), et sur beaucoup d'autres. Il faut admettre que dans la langue arménienne primitive les accents ne portaient pas seulement sur la dernière syllabe, mais encore sur la pénultième et même sur l'antépénultième; ce n'est qu'à l'aide de cette supposition qu'il est possible d'expliquer beaucoup d'irrégularités que l'on rencontre dans les

formes arméniennes (voir §§ 65, 73 et autres). Ainsi dans l'ancien mot *himan*, « base, » *a*, par suite de l'accentuation de la dernière syllabe, s'est transformé en *ĕ*, qui ne s'écrit pas, mais se prononce : *himĕn*. Dans l'arménien moderne le son nasal de la fin a même disparu, et il n'est plus resté que *him*. De même les primitifs *sérman*, « semence, » *koǧéǵ*, « tronc, » sont devenus, dans la langue ancienne, *sermĕn*, *koǧĕǵ*, et dans la langue moderne, *serm*, *koǵ*. C'est d'après le même principe que l'ancien *Ahriman* en arménien s'est transformé en *Ahrĕmĕn*, tandis que la forme postérieure de ce mot, *Haraman*, s'est conservée intégralement.

Une autre raison de l'éloignement de l'arménien de sa forme primitive est la transition des sons forts en sons faibles et réciproquement (*Lautverschiebung*), transition plus ou moins sensible dans toutes les langues, mais dont les causes ne sont pas encore suffisamment déterminées. On ne peut pas dire que ce passage se soit effectué également dans tous les dialectes d'une même langue, ou dans tous les mots d'un même dialecte. Dans l'arménien ancien les *faibles* primitives ne se sont transformées que partiellement en leurs *moyennes*, et *vice versa* (voir §§ 7, 8, 14, 15, etc.). Dans les deux dialectes modernes les mieux connus, celui du Caucase et le dialecte occidental, les sons, dans le premier, ont conservé *presque* la même valeur que dans l'arménien ancien, tandis que dans le second le passage s'est opéré d'un seul coup dans toute la langue, de telle sorte que

toutes les lettres *faibles* de l'ancienne langue s'y prononcent comme des lettres *moyennes*, malgré la conservation dans l'écriture des signes de l'ancienne orthographe. Ainsi dans les dialectes occidentaux de l'arménien moderne, certains mots retournent à leur prononciation primitive, d'autres au contraire s'en éloignent. Expliquons ceci par des exemples. En sanscrit et en zend, *dâ*, donner, *daçan*, dix; en sanscrit *gô*, en zend *gâo*, vache (Brockhaus, *Vend.*), se prononcent en arménien ancien, *tam*, *tasĕn*, *kov*[1], tandis que, dans le dialecte occidental, il s'est effectué une seconde mutation, et la prononciation de ces mots s'est rapprochée de la prononciation primitive, *dam*, *dasĕn*, *gov*. Mais dans les cas où l'arménien ancien a conservé sa prononciation primitive, la différence dans les dialectes occidentaux est patente : l'ancien perse *paticara*, en pehlvi *patkar*, en arménien *patkér*, se prononce dans le dialecte occidental *badgér*, etc. Il faut en dire autant des autres lettres. Les Arméniens occidentaux prononcent *g*, *b*, *dj*, *dz*, *d*, les anciennes lettres faibles կ, պ, ճ, ծ, տ, et les anciennes lettres *moyennes* et *aspirées* comme lettres *faibles*. C'est là-dessus qu'est basée toute la différence de prononciation entre les Arméniens du Caucase et les Arméniens en deçà de l'Euphrate, et c'est la seule voie par

[1] Nous ne savons sur quoi M. de Marle fonde son opinion, que, à l'époque de l'invention des lettres, les *faibles*, dans l'arménien ancien, se prononçaient comme *moyennes*. (Cf. *Ursprung und Entwickelung der Lautverschiebung im Germanischen, Armenischen und Osseti-schen*, Hamm, 1863.)

laquelle il soit possible de mettre un terme à la querelle qui les divise depuis longtemps, et dont l'objet est de savoir lequel des deux côtés a retenu la prononciation ancienne[1].

Après cela on ne peut pas affirmer que les Arméniens de la Turquie articulent les lettres d'une façon incorrecte, d'autant plus que leur prononciation compte plus d'adeptes que celle du Caucase; mais on peut dire avec certitude que la prononciation des Arméniens du Caucase se rapproche davantage de la prononciation ancienne, c'est-à-dire de celle qui fut acceptée par les littérateurs au commencement du ve siècle, et considérée par conséquent à cette époque comme la meilleure.

Quant à la question de savoir si les lettres պ, տ, կ se prononçaient en réalité dans la langue ancienne comme des lettres faibles, et բ, գ, դ comme des lettres moyennes, le fait résulte clairement de la transcription des noms propres et des mots étrangers introduits dans l'arménien, et que l'on trouvera dans la première partie de notre travail.

On a commencé en Europe à s'occuper de la

[1] Dans l'avant-propos de ma traduction de la *Topographie de la Grande-Arménie* du P. Léonce Alischan (*Journ. asiat.* mars-juin 1869), j'ai laissé entrevoir l'opinion que la prononciation occidentale de l'arménien pourrait être la plus ancienne, parce qu'elle se retrouve dans des mots évidemment antérieurs au fractionnement des divers peuples de la famille aryenne, et que la prononciation orientale est due à l'influence iranienne, qui ne se fit sentir que lorsque le rameau qui s'étendit vers la Perse se fut détaché de la souche primitive et constitué séparément. — Éd. D.

langue arménienne vers le milieu du XVI[e] siècle; mais comme à cette époque il n'existait pas de science de la philologie dans le sens actuel de ce mot, en opérant la classification des langues, on rapportait l'arménien tantôt aux idiomes sémitiques[1], tantôt à la langue turque[2]; d'autres le regardaient comme une langue indépendante n'ayant rien de commun avec les autres langues[3]. Telles sont les opinions qui dominèrent dans la science au sujet de la langue arménienne jusqu'au second quart du siècle actuel, époque où, par suite d'une étude solide des anciennes langues aryennes, de nouveaux moyens d'investigation ont été trouvés et admis.

La connaissance de l'arménien, malgré quelques essais tentés dans le siècle dernier, n'offrait pas peu de difficultés pour un Européen, avant l'époque moderne. L'une des principales consistait dans l'insuffisance de livres imprimés et de manuels élémentaires accessibles aux étrangers. Saint-Martin[4] signale ce manque de dictionnaires et d'ouvrages didactiques comme l'une des causes de l'indifférence des Européens pour l'étude de l'arménien. Aujourd'hui

[1] *Introductio in chaldaicam linguam, syriacam atque armenicam et decem alias linguas, a* Theseo Ambrosio, Papiæ, 1539.

[2] Th. Bibliander (Buchmann), *De ratione communi omnium linguarum et litterarum commentarius,* Tiguri, 1548. L'auteur assure que l'arménien diffère peu du chaldéen, et il cite l'opinion de Postel, d'après lequel les Turcs sortent des Arméniens parce qu'on parle turc en Arménie. (Cf. Max Müller, *Lectures*, etc. p. 155.)

[3] Schrœder, *Thesaurus linguæ armenicæ, antiquæ et hodiernæ,* Amstelodami, 1711.

[4] *Mémoires sur l'Arménie,* I, p. 15.

tout cela est notablement changé. On a publié un grand nombre de livres relatifs à la langue arménienne ancienne[1]. Dans le cours du siècle dernier, il a été imprimé plus de quarante grammaires et autant de dictionnaires, dans presque toutes les langues de l'Europe et dans quelques-unes de l'Orient.

Cependant l'étude des idiomes aryens s'étendait de plus en plus. La longue existence historique des Arméniens, leur position géographique au centre des peuples aryens, quelques traditions mythologiques, des coutumes religieuses, communes aux Perses, enfin une connaissance plus intime de la langue conduisirent les savants à soupçonner un élément aryen dans l'arménien. Cette supposition devint une réalité lorsque le professeur Petermann, de Berlin, publia en 1837 sa *Grammatica linguæ armenicæ*. Dans ce travail, l'auteur examine la langue, tant au point de vue phonétique que grammatical, et montre qu'elle appartient au groupe des langues indo-européennes. Windischmann arriva aux mêmes résultats dans son Mémoire intitulé : *Die Grundlage des Armenischen im arischen Sprachstamme*[2]. Paul Bötticher compare, dans quelques-uns de ses Mémoires[3], les mots et les racines de l'arménien,

[1] Il a été imprimé jusqu'à ce jour plus de mille ouvrages en arménien ancien sur toutes les branches des sciences et des arts.

[2] In *Abhandl. d. I. Cl. d. k. Bayer. Akad. der Wissenschaften*, B. IV, Abth. II.

[3] Le meilleur est intitulé *Arica*, Halæ, 1851. Voici les autres :

particulièrement avec les mots et les racines du sanscrit. C'est ici qu'il convient de mentionner le Mémoire peu étendu de Delâtre, *Place de l'arménien parmi les langues indo-européennes*[1].

Bopp, dans la seconde édition de sa *Grammaire comparée*[2], a introduit aussi la grammaire de la langue arménienne, et lui a donné une place considérable dans la série des idiomes indo-européens.

Là ne s'arrêtèrent pas les recherches des savants. Il fut bientôt démontré que l'arménien est plus rapproché de la famille iranienne que des autres branches de la souche aryenne; les raisons pour lesquelles il est rangé parmi les langues iraniennes consistent presque dans les mêmes particularités phonétiques[3] qui distinguent le zend du sanscrit, savoir :

1° Partout où dans le sanscrit existe un *s*, l'arménien, comme les autres langues iraniennes, met un *h*. (Voir § 12.)

2° Le groupe de mots commençant en sanscrit par *sv*, en latin par *s*, en zend par *q* et en persan

Vergleichung der armenischen Consonanten mit denen des Sanscrit, dans *Zeitschrift der Deutschen morgenländ. Gesellschaft*, IIter B. p. 347-369. Paul de la Garde, *Zur Urgeschichte der Armenier*, Berlin, 1854.

[1] *Revue de l'Orient*, 1858, t. VII, p. 36-46.

[2] *Vergleichende Grammatik des Sanscrit, Zend, Armenischen*, etc. *Zweite gänzlich umgearbeitete Ausgabe*, Berlin, 1857-1861.

[3] M. Haug, *Essays on the sacred language, writings and religion of the Parsees*, Bombay, 1862, p. 116-119; *Zend in its affinity to Sanscrit*. Fr. Müller, *Zur Charakteristik des Armenischen*, dans *Beiträge zur vergl. Sprachforsch.* B. III, Heft I, Berlin, 1861, p. 82-91.

par خور, se rencontre également en arménien avec la gutturale *q* pour initiale. (Voir § 9.)

3° A l'arménien *z*, comme dans les idiomes iraniens, correspondent en sanscrit *h*, dans le groupe européen, les gutturales *g*, *χ*. (Voir § 25.)

4° A la lettre *ç*, dans le groupe iranien et dans le sanscrit correspond aussi *s*, tandis que dans le grec et dans le latin on trouve à sa place *κ*, *c*. (Voir § 24.)

5° Au lieu du sanscrit *çv* on a, dans l'arménien comme dans le zend, *çp*. (Voir § 2 et autres §§.)

C'est dans cette direction que Gosche[1], Franz Müller, Spiegel[2] et autres ont écrit leurs recherches. La majeure partie des exemples qui nous ont servi pour la comparaison des sons arméniens avec les autres sons aryens a été empruntée par nous à la Monographie de Fr. Müller[3], qui a expliqué plus clairement que tous les autres le rapport phonétique de l'arménien avec les langues iraniennes.

On a observé, en outre, que dans certains cas la langue arménienne, sous le rapport phonétique, est beaucoup plus ancienne que le persan où, depuis l'époque des derniers Sassanides, il ne s'est guère produit de changements vocaux[4]. Cette remarque repose sur les hypothèses suivantes :

[1] *De ariana linguæ gentisque armeniacæ indole prolegomena*, Berlin, 1847.

[2] *Das Verhältniss des Armenischen zum Huzwâresch*, dans *Grammatik der Huzwâresch-Sprache*, Wien, 1856, p. 186-192.

[3] *Beiträge zur Lautlehre der armenischen Sprache*, Wien, Extrait des *Sitzungsberichten*, 1862, décembre, t. XXXVIII.

[4] Spiegel, *Grammatik der Huzwâresch-Sprache*, p. 14.

1° La terminaison *ak*, commune au pehlvi et à l'arménien, s'est conservée en arménien, au lieu de se transformer en aspiration comme dans le persan. (Voir § 8.)

2° Dans les mots composés de *païti*, la dentale *t* s'est conservée en arménien, comme dans les anciennes langues iraniennes, et ne s'est pas transformée en ی comme en persan. (Voir § 2.) D'autres fois, l'arménien révèle, comme le persan, la tendance à adoucir le *t* primitif, le premier en *y*, le second en ی. (Voir § 13.)

3° Le son *v* s'est perpétué en arménien dans la plupart des cas, tandis qu'en persan il est déjà transformé en ك. (Voir § 4.)

Dans la préface de la seconde édition de sa *Grammaire comparée*, p. XVIII, Bopp dit que l'arménien, par quelques particularités de son système vocal et de sa grammaire, dénote un état linguistique plus ancien que celui qui s'offre à nous dans la langue des Achéménides et dans le zend.

Dans la première partie de notre travail, nous avons mis à profit les résultats mentionnés ci-dessus, et rangé les mots dans un ordre qui permet de saisir d'un coup d'œil les rapports de l'arménien avec les autres langues, et sa très-grande affinité avec les idiomes iraniens. Comme le but que nous nous proposons dans ce travail consiste non pas proprement dans la comparaison des langues, mais dans l'explication des formes grammaticales de l'arménien, nous avons emprunté la plus grande partie

de nos exemples aux auteurs précités, à l'exception des mots persans, afghans, kurdes et ossètes, que nous avons extraits des travaux de Vullers, de Raverty, de Sjögren et de Lersch[1], en reproduisant la transcription adoptée par eux. Les mots zends, sanscrits et grecs ont été tirés des Monographies de Windischmann, de Fr. Müller et de la Grammaire de Bopp[2].

En outre j'ai puisé beaucoup de renseignements utiles dans les livres suivants :

Spiegel, *Die altpersischen Keilinschriften*, Leipzig, 1862.

Brockhaus, *Vendidad-Sade mit Index und Glossar*, Leipzig, 1850.

Diefenbach, *Examen critique de la grammaire de Petermann*, dans *Jahrbücher für wissenschaft. Kritik*, Berlin, 1843, p. 449-456.

Le R. P. Arsène Bagratouni, *Grammaire des grammaires*, Venise, 1852, en arménien.

Denys de Thrace, *Grammaire, tirée de deux manuscrits arméniens*, publiée en grec, en arménien et en français, par M. Cirbied, dans les *Mémoires de*

[1] Vullers, *Lexicon persico-latinum*, 2 tom. Bonn, 1855; Raverty, *A dictionary of the Puk'hto*, Lond. 1860 ; Raverty, *A grammar of the Puk'hto*, Lond. 1860; Sjögren, Ирон Аевзагахур, c'est-à-dire *Grammaire ossète*, Saint-Pétersbourg, 1844; Lersch, Изслѣдованія объ иранскихъ курдахъ и ихъ предкахъ сѣверныхъ Халдѣяхъ, кн. III, c'est-à-dire *Recherches sur les Kurdes de l'Iran et leurs ancêtres, les Chaldéens septentrionaux*, III liv., et divers Dictionnaires. Saint-Pétersbourg, 1858.

[2] Voir également Carl Arendt, *Ausführliches Sach- und Wortregister zur zweiten Auflage von Bopp's Vergl. Grammatik*. Berlin, 1863.

la Société des antiquaires de France, Paris, 1824, t. VI, p. I-XXXII, 1-93.

Aug. Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Weimar, 1862, 1re édit.

Fr. Müller, *Ueber die Stellung des Ossetischen im eranischen Sprachkreise*, Sitzungsber. t. XXXVI, 1861, Iänner, etc.

Ce qui a été fait pour l'étude de l'arménien est déjà quelque chose, mais on est encore loin d'avoir tout dit. Le principal est ce qui, jusqu'à ce jour, n'a point encore attiré l'attention des savants, c'est-à-dire les dialectes de cette langue. Bien des choses ne peuvent être expliquées qu'à la condition d'une étude attentive de ces dialectes. Il y en avait anciennement une multitude, parlés par de nombreuses tribus. Au IIe et au IIIe siècle de l'ère chrétienne, un de ces dialectes prit la prépondérance sur les autres, et devint en peu de temps la langue officielle. Cette langue *de la cour* de la province d'Ararat était appelée *ostanic*. (Comparez le persan دری, langue de la cour[1].) A l'époque de la conversion des Arméniens au christianisme, au commencement du IVe siècle, et de la création de leur alphabet national au Ve, la langue de la cour devint la seule langue littéraire, l'idiome littéraire unique. La traduction de la Bible en rendit l'usage général. Bientôt les travaux d'écrivains célèbres vinrent l'enrichir, et cette langue se perfectionna sous l'influence de la littérature sy-

[1] Spiegel, *Gram. der Huzwâr. Sprache*, p. 15.

riaque et particulièrement de la littérature grecque. A la fin du ve siècle, elle était assez riche et assez souple pour reproduire facilement toutes les nuances de sens des écrivains grecs de l'antiquité et des Pères de l'Église.

Au ive siècle, l'arménien littéraire, l'*ostanic*, n'était pas une langue nationale et vivante, car depuis cette époque jusqu'à nos jours il n'a pris aucun développement, et s'est arrêté aux formes grammaticales que nous y rencontrons au début du ive siècle. Tout prouve clairement que c'était un langage artificiel, en usage à la cour et dans les chancelleries; de là sa dénomination de langue *littéraire* (*grabar*), par opposition à la langue vulgaire (*aškharhabar*). Saint Mesrob, l'inventeur de l'alphabet arménien et l'un des traducteurs de la Bible, fut très-longtemps chargé de la direction des archives royales. Au reste nous voyons la littérature commencer de la même manière chez les Allemands. Luther, le créateur de l'allemand littéraire moderne, dit que, pour composer ses écrits, il choisit, de préférence à un dialecte allemand quelconque, la langue de la *chancellerie saxonne*, dans laquelle s'exprimaient les rois et les princes de la Germanie. Il en fut exactement de même en Arménie, où aucun des dialectes ne s'éleva à la hauteur d'une langue littéraire. Il n'est pas douteux que le dialecte d'Ararat et les autres ne fussent à cette époque plus rapprochés de la langue littéraire que maintenant; mais en tout cas il y avait entre eux une différence, qui devait être assez considérable.

Nous ne savons rien des plus antiques dialectes de la langue arménienne; mais leur existence est pour nous un fait certain, parce qu'il n'y a pas de peuple, si peu nombreux qu'il soit, dans lequel ne soit née une quantité plus ou moins considérable de dialectes différents l'un de l'autre. Les tribus précèdent la nation, mais la nation ne précède pas les tribus. La constitution géographique de l'Arménie, pays sillonné de chaînes de montagnes et de vallées, favorisait éminemment la séparation de tous les groupes d'habitants. Les dialectes modernes ne sont autre chose que des descendants de ceux qui furent autrefois en usage. Nous n'avons pas même la nomenclature de tous ceux d'aujourd'hui. Voici les noms de ceux que nous connaissons : 1° le dialecte d'*Ararat* ou du *Caucase*, dans lequel nous rangeons tous les dialectes secondaires qui ont cours en Russie et dans la Transcaucasie, à l'exception de quelques localités isolées; 2° le dialecte de Tiflis; 3° le dialecte *arménien occidental*, parlé par les Arméniens d'Europe, par une partie de ceux qui habitent la Turquie d'Asie, et trente mille d'entre eux environ dans la Russie (en Crimée, à la Nouvelle-Nakhitchévan sur le Don et en Bessarabie); 4° le dialecte de *Van* (*khats* pour *hats*, *khér* pour *hér*)[1]; 6° le dialecte de *Mokq*; 7° le dialecte de *Saçoun*, dans les montagnes du Taurus; 8° le dialecte de *Beylan*, dans les environs d'Antakié, l'ancienne Antioche; 9° le dialecte de *Zeythoun*, dans les montagnes du Taurus cilicien; 10° le dialecte de

[1] Le cinquième manque. Note du traducteur.

Zoq́, parlé par les habitants d'Akoulis et dans quelques villages du Karabâğ; 11° le dialecte de *Koğthěn* (*hôts* pour *hats*, *khôć* pour *khać*); 12° le dialecte de *Ǵoulfa*, ou de l'*Inde* (*khazar* pour *hazar*, *gnamanam* pour *gnoumém*, etc.). De ces douze dialectes les trois premiers seulement nous sont bien connus, parce qu'ils sont plus rapprochés de nous et qu'ils possèdent une certaine culture littéraire. Des autres nous ne savons qu'une chose, c'est qu'ils ne sont pas intelligibles pour les Arméniens qui habitent Constantinople ou Tiflis. Nous avons dit que ces variations dialectiques existaient à une époque reculée. Jean d'Erzěnga, écrivain du XIVe siècle, dans ses Commentaires sur la grammaire de Denys de Thrace, cite les noms de huit anciens dialectes : 1° de *Korğayq́* (de Mokq́?); 2° de *Tayq́*; 3° de *Khoutays* (*Saçoun*); 4° de *Sper*; 5° de la *Quatrième Arménie* (langue des Arméniens occidentaux); 6° de *Siouniq́* (Zoq́?); 7° d'*Artsakh*; 8° d'*Ararat ostanic*. Plus loin il ajoute que, pour une éducation littéraire, le dernier suffit. De tout ce qui précède il résulte que c'est une très-grande erreur de considérer les dialectes de la langue arménienne moderne comme des restes corrompus et défigurés de l'ancienne langue *ostanic*, devenue langue littéraire aux IVe et Ve siècles. Par là est également tranchée une autre question dont les Arméniens savants se sont souvent proposé à eux-mêmes la solution, savoir à partir de quelle époque la langue littéraire (*grabar*) cessa d'être parlée. A cela on peut répondre que cette langue, sous la forme où elle est

parvenue jusqu'à nous, ne fut jamais une langue vivante nationale ni celle d'une seule tribu. Les dialectes populaires ont toujours subsisté, et nous en rencontrons des traces depuis l'époque où la séparation en apparence rigoureuse de l'élément syllabique cessa d'occuper le premier plan dans les écrivains arméniens. À partir du XIe siècle, on trouve des pages et même des traités entiers écrits dans la langue vulgaire.

Ces dialectes populaires sont encore importants pour nous parce qu'ils nous fournissent une certaine quantité de mots qui ne se rencontrent pas dans l'ancienne langue littéraire. Le grand dictionnaire des Mĕkhitharistes contient environ 700 de ces mots. Dans le dictionnaire publié à Smyrne on en a réuni 6,000 qui ne se trouvent que dans l'arménien moderne [1]. Ce n'est que par l'étude de ces dialectes actuels que nous pourrons arriver un jour à comprendre les ouvrages de Grégoire Magistros (XIe siècle), dans lesquels affluent par centaines des mots qui, malgré leur physionomie arménienne, sont aujourd'hui complétement inintelligibles.

En faisant ressortir l'importance des dialectes arméniens, nous n'avons nullement entendu amoindrir la valeur de l'ancienne langue littéraire. Son importance consiste moins dans son état comme langue que dans le rôle qui lui fut assigné dès les commencements. Elle a été dans tous les temps la

[1] *A vocabulary of 6000 words, used in modern armenian, but not found in the ancient armenian lexicons* (par E. Riggs), Smyrne, 1847.

base de l'éducation, de la science et de la religion, et, de nos jours, c'est elle qui sert de lien presque unique entre toutes les portions dispersées de la nation. Mais son étude seule ne nous donne pas la possibilité de juger pleinement de la constitution de la langue arménienne, et ne nous fournit pas des moyens plus exacts de fixer la place qu'elle occupe dans la famille indo-européenne. Nous savons seulement que l'arménien, par ses formes grammaticales et sa constitution lexicologique, est d'origine aryenne; que sous le rapport phonétique il se rapproche beaucoup des langues iraniennes; mais nous savons qu'il ne forme pas un dialecte de la langue primitive de l'Iran. En même temps nous ne sommes pas en mesure de déterminer le rameau avec lequel il est lié de parenté la plus prochaine, consanguine pour ainsi dire.

Plusieurs savants[1] ont, dans ces derniers temps, exprimé une opinion sur l'affinité des anciennes langues de l'Asie Mineure avec l'arménien; toutefois les recherches dirigées dans ce sens n'ont produit d'autres résultats positifs que la découverte de la ressemblance de quelques mots arméniens avec des mots phrygiens et albanais. La cause de ce peu de

[1] R. Gosche, *De ariana linguæ gentisque armeniacæ indole prolegomena*, Berolini, p. 57; Lassen, *Ueber die Lykischen Inschriften und die alten Sprachen Kleinasiens*, dans *Zeitschrift der Deutsch. morgenländ. Gesellschaft*, p. 379-388; Blau, *Das Albanesische als Hülfsmittel zur Erklärung der Lykischen Inschriften*, dans *Zeitschrift der Deutsch. morgenländ. Gesellschaft*, XVIII; Von Hahn, *Albanesische Studien*, I, p. 303.

succès vient, à notre avis, non de la fausseté de cette hypothèse, mais du dépouillement insuffisant des matériaux de comparaison. Il est impossible de ne pas rappeler ici l'ouvrage de Robert Ellis[1], composé pour montrer, d'un côté la parenté de tous les dialectes de l'Asie Mineure avec l'étrusque et l'illyrien, de l'autre la communauté d'origine de ces dialectes avec la langue arménienne. L'auteur appelle cette langue le représentant de la famille thrace à laquelle appartiennent toutes les langues précitées. Il a fait preuve, dans son livre, de beaucoup d'efforts, de savoir et de sagacité; mais par les interprétations forcées et arbitraires auxquelles il recourt sans cesse, il a ôté à son œuvre le caractère d'utilité qu'elle aurait pu avoir.

[1] Robert Ellis, *The armenian origin of the Etruscans*, London, 1861.

NUMÉROS D'ORDRE.	FORME DES LETTRES — ERCATHAGIR[1].	FORME DES LETTRES — BOLORGIR.	TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES LATINS.
1	Ա	ա	*a*
2	Բ	բ	*b*
3	Գ	գ	*g* dur.
4	Դ	դ	*d*
5	Ե	ե	*é* bref, *ié* initial.
6	Զ	զ	*z*
7	Է	է	*ê*
8	Ը	ը	*ĕ*
9	Թ	թ	*th*
10	Ժ	ժ	*j* français.
11	Ի	ի	*i*
12	Լ	լ	*l*
13	Խ	խ	*kh*
14	Ծ	ծ	*ź* (*tz*).
15	Կ	կ	*k*
16	Հ	հ	*h*
17	Ձ	ձ	*ẓ* (*dz*), ζ.
18	Ղ	ղ	*ġ*
19	Ճ	ճ	*ǵ* (*tj*).
20	Մ	մ	*m*
21	Յ	յ	*y* semi-voyelle, muette lorsqu'elle est init. ou finale.
22	Ն	ն	*n*

[1] *Ercathagir*, երկաթագիր, littéralement *écriture de fer*, ce sont les majuscules ou caractères mesrobiens, et *bolorgir*, բոլորգիր, c'est-à-dire *écriture ronde*, les minuscules.

NUMÉROS D'ORDRE.	FORME DES LETTRES — ERKATHAGIR.	FORME DES LETTRES — BOLORGIR.	TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES LATINS.
23	Շ	շ	*ś*, *ch* français.
24	Ո	ո	*o* bref, *wo* initial.
25	Չ	չ	*ć* (*tch* français).
26	Պ	պ	*p*
27	Ջ	ջ	*ģ* (*dj* français).
28	Ռ	ռ	*r* dur, lingual.
29	Ս	ս	*s*.
30	Վ	վ	*v*
31	Տ	տ	*t*
32	Ր	ր	*r* dental.
33	Ց	ց	*ż* (*ts*).
34	Ւ	ւ	*u*, ou quelquefois *w*.
35	Փ	փ	*pĥ*
36	Ք	ք	*q́*

A ces trente-six lettres en furent ajoutées, au XII[e] siècle, deux nouvelles, dont l'usage s'introduisit par suite des relations avec les étrangers, pour transcrire les mots qu'on leur empruntait.

37	Օ	օ	*ó* long.
38	Ֆ	ֆ	*f*

Il existe en outre une lettre double formée de ե + ւ :

39	"	և	*iév*[1].

[1] Le *o* représente l'ancienne voyelle աւ = *au*. Le ֆ = *f* fut adopté

Tel est l'alphabet dont l'usage prévalut chez les Arméniens au commencement du v[e] siècle, et qui est employé par eux dans toutes les parties du monde, même par ceux qui, dans le cours des âges, ont cessé de parler leur langue nationale. Il y a de ces Arméniens dans quelques localités de la Turquie, et même à Constantinople, qui n'emploient que le turc. Ils ont une littérature particulière et des publications périodiques en langue turque, mais imprimées en caractères arméniens. Il y a très-peu de temps que vivaient en Géorgie beaucoup d'Arméniens qui, ignorant leur propre langue, correspondaient entre eux en géorgien, mais en l'écrivant avec des lettres arméniennes.

Dans son Mémoire *Sur l'alphabet arménien*[1], M. Emïn confirme, à l'aide de témoignages anciens, l'opinion relative à l'existence d'un alphabet antérieur à celui de Mesrop. Il reste toutefois à Mesrop le mérite personnel et incontestable d'avoir complété et perfectionné l'alphabet ancien, de lui avoir donné, en outre, certains caractères et l'ordre de l'alphabet grec, et de l'avoir, par là, rendu accessible aux masses. Des allusions nombreuses que l'on trouve dans quelques anciens écrivains, il ressort clairement que, longtemps avant Mesrop, il y avait

pour transcrire les mots français ou latins que les croisés apportèrent avec eux en Orient, comme ֆռանկ « frank, » ֆրեր « frère » (membre d'un ordre religieux), օֆռանտա, *offrande* (à la messe). Le ֆ n'est à proprement parler qu'un sigle ou une ligature. — Éd. D.

[1] Addition IV à sa traduction russe de Moïse de Khoren, p. 361-376.

des caractères arméniens, sans doute d'origine araméenne, mais qui, pour des raisons de divers genres, étaient tombés en désuétude. Lorsque, dès la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, le besoin se fit sentir d'un alphabet spécial, on s'adressa d'abord à l'évêque Daniel, qui possédait, disait-on, un alphabet arménien. Mesrop se le procura et le jugea insuffisant pour représenter tous les sons de la langue. Il résolut de le compléter, et il réussit en effet, après bien des efforts, à le perfectionner à tel point que ce nouvel alphabet reproduisait intégralement tous les sons de la langue usités à cette époque. Au dire de Grégoire Magistros, l'alphabet daniélien se composait de 24 lettres. Le nombre de celles du nouvel alphabet étant de 36, il faut en conclure que douze lettres furent ajoutées par Mesrop. Mais quelles sont ces lettres? Dans le Mémoire mentionné plus haut, M. Emïn résout la question *a priori*, en attribuant à Mesrop l'invention de 14 lettres (il suit l'opinion de Vardan, d'après lequel l'alphabet de Daniel se composait de 22 lettres [1]), savoir : sept voyelles, *a*, *é*, *ê*, *ĕ*, *i*, *o*, *u*, et sept consonnes, *pk̓*, *q̓*, *th*, *ʐ*, *ǵ*, *ǵ*, *r*. Il nous est impossible de partager son avis sur ce point, parce qu'il n'admet pas même, dans l'ancien alphabet arménien, l'existence de la lettre *a* sans laquelle on ne peut faire un pas dans la langue arménienne, où cette voyelle

[1] De 29 selon Açog'ik. [Le nombre de 22 est plus probable, puisque l'alphabet anté-mesropien était calqué sur l'alphabet araméen. — Éd. D.]

est particulièrement abondante, surtout au commencement des mots. Les hypothèses qu'il met en avant pour démontrer l'origine postérieure des sept consonnes ne sont pas très-convaincantes. Il considère *ǵ* et *ǵ* comme des lettres modernes, et *l* comme une lettre ancienne.

Pour résoudre cette question, il faut chercher quels sont, dans la langue, les sons d'origine postérieure. On peut avec une certaine assurance donner cette dénomination aux dix suivants, savoir : *ĕ*, *é*, *l*, *v*, *ṛ*, *pḱ*, *th*, *ǵ*, *ẓ*, *ć*. Parmi les voyelles, nous appelons nouvelles : *ĕ*, parce que cette lettre tient la plupart du temps la place d'une autre voyelle [1] (voir § 32); et *é* dans les cas où cette lettre provient de *é* + *t*, ou de *a* + *y*, comme dans l'arménien moderne. Parmi les consonnes, *l* est une lettre nouvelle parce qu'elle ne se rencontre ni dans le zend ni dans le persan ancien, et que, dans l'arménien, elle est souvent remplacée par le *ǵ* (voir § 11). *Ṛ* égale *r* + *r* et *r* devant *n* (§ 28). *V* est vraisemblablement la même chose que *u* + *a* (§§ 4, 5). *Ẓ* est une nuance de *z* (§§ 22, 25). *Ć* et *ǵ* se présentent rarement et fournissent peu de matériaux pour la comparaison avec les autres langues congénères. *Th* et *pḱ*, sons assez rares, remplacent *p*, *t* primitifs auxquels correspondent habituellement, en arménien, պ, տ.

[1] La présence de cette voyelle dans le zend prouve au contraire sa contemporanéité très-ancienne dans l'alphabet arménien. Toute la théorie de M. Patkanoff sur la genèse et la nature des sons et des articulations de cet alphabet pourrait donner lieu à une foule d'observations et mériterait d'être reprise de fond en comble. — Éd. D.

Ainsi, en supposant que l'alphabet ancien ou daniélien ait été calqué sur le modèle de l'un des anciens alphabets de l'Iran, il nous est facile de comprendre pourquoi cet alphabet était insuffisant pour rendre tous les sons arméniens, et pourquoi le besoin de le compléter dut naturellement se faire sentir. Pour cela il fallait noter les sons particuliers qu'offre la langue arménienne, mais qui font défaut dans les autres idiomes iraniens. Les sons qui reviennent fréquemment dans une langue constituent son antique patrimoine; ils se reproduisent dans les langues congénères et, dans la comparaison, fournissent une quantité de mots ayant même son et même sens. Les autres, ceux qui apparaissent rarement et fournissent peu d'exemples pour établir une pareille comparaison, constituent le caractère propre de la langue qui est l'objet de cette assimilation et révèlent l'origine postérieure de ces sons. Nous n'entreprendrons pas de trancher cette question. Il faudrait, ce nous semble, pour la discuter plus complétement, sortir du but que nous nous sommes proposé.

Explication des abréviations dont nous nous sommes servi dans notre travail.

Z.	Zend ou ancien bactrien.
Np.	Néo-perse ou persan.
P.	Pehlvi.
p.	Perse ancien.
A.	Afghan.
I.	Langue des inscriptions cunéiformes.
O.	Ossète.

K. Kurde.
S. ou Scr. Sanscrit.
G. Grec.
L. Latin.

CHAPITRE PREMIER.

DES SONS DE LA LANGUE ARMÉNIENNE.



§ 1. Par le rang que cette lettre occupe dans l'alphabet, par la transcription des noms propres et des mots empruntés à d'autres langues, on voit qu'elle répond à *b* : *Barséġ*, Βασίλιος; *Abraham*, Abraham; *barbaros*, βάρβαρος; *labūrīnthos*, λαβύρινθος. Parfois, mais rarement, elle tient lieu de *v* : *Yovnaġ*, Juvénal; *Yovianos*, Jovianus.

Dans les mots arméniens, particulièrement après *m*, *n*, elle est souvent remplacée par le *p* : *amb* = *amp*, *ĕmbél* = *ĕmpél*, *ambarišt* = *amparišt*; quelquefois par la sous-voyelle *w* : *kašarabék* = *kašarawék*.

Dans la comparaison des mots semblables pris dans les autres langues du système aryen, բ remplace de préférence *b* indo-européen primitif : *bazouk*, bras, Z. *bâzu*, Np. بازو, S. *bâhu*, *vâhu*, G. πῆχυς; — *band*, prison, Z. *band*, ligare, Np. بند, chaîne, S. *bandh*; — *barẓ*, coussin, Z. *barĕzis*, Np. بالش, K. *bālišna*, S. *barhis*; — *bazoum*, nombreux, S. *bahu*, G. παχύς; — *barẓĕr*, haut, Z. *bĕrĕzat*, Np. برز, K. *berz*, S. *bṛhat*, *vṛhat*; — *boun*, nature, origine, Z. *buna*, Np. بن, S.

badhna (Sitzb. 1862, p. 404); — *bérél*, porter, Z. *bĕrĕ*, I. *bar*, Np. بردن, S. *bhṛ*, G. φέρω; — *baj*, *bajīn*, part, péage, I. *bâǵi*, Np. باژ, باج, S. *bhaǵ*; — *biur*, dix mille, Z. *baêvarĕ*, Np. بيور, S. *bhûri*, beaucoup, G. μύριοι; — *bjiśk*, médecin, Z. *baêśaza*, médicament, Np. پزشك, بزشك, S. *bhiśaǵ*; — *bakht*, fortune, Z. *bakhta*, p. *bakht*, Np. بخت; — *sĕmbak*, sabot (des animaux), P. *çâmb*, Np. سنب; — *bourgĕn*, tour, Np. برج, G. πύργος; — *orb*, orphelin, S. *arbha*, G. ὀρφανος, L. *orbus*; — *brīnz*, riz, Np. برنج, S. *vrîhi*.

Պ

§ 2. Պ équivaut à *p*, comme le prouve clairement la transcription des noms propres et des mots étrangers : *Pétros*, Πέτρος; *Pǵaton*, Πλάτων; *patagros*, ποδαγρός; *Parsik*, Περσικός.

Dans les mots arméniens il se transforme souvent en *b* ou en *pĥ* : *apśim* = *apĥśim*, *karap* = *karapĥ*, *por* = *pĥor*, etc. (Voir §§ 1 et 3.) Quelquefois il s'adoucit en *v* et en *w* : *poǵopatik* = *poǵovatik*, *marzpan* = *marzwan*.

Dans la comparaison avec les mots semblables des langues apparentées, պ correspond au *p* indo-européen primitif. Après *ç*, le *p* ne se change pas en *v*, comme dans le sanscrit, mais reste *p* comme dans les langues iraniennes. *Patkér*, tableau, image, I. *patikara*, P. *patkâr*, Np. پیکر, S. *pratikriti*; — *tap*, grande chaleur, Z. *tap*, r. Np. تاب, S. *tap*; — *parik*, génie, fée, Z. *pairika*, P. *parîk*, Np. پری; — *prak*, section, partie, P. *parâk*, Np. پاره; — *kérp*, figure, forme,

Z. *kĕrhp*, *kĕrĕp*, S. *kṛp*, L. *corpus;* — *abat*, village, habitation, P. *âpât*, Np. آباد ; — *asp* (en composition), cheval, Z. *açpa*, Np. اسب , S. *açva;* — *spitak*, blanc, Z. *çpenta*, Np. سپید , S. *çveta;* — *payḑar*, querelle, P. et p. *patkâr*, Np. پیکار , S. *pratikâra;* — *payman*, condition, P. *patmân*, Np. پیمان , S. *pratimâna;* — *paraw*, vieille femme, Z. *paourva*, anterior, S. *purâṇa;* — *pét*, chef, Z. *paiti*, Np. بد (en composition).

Փ

§ 3. Par la place qu'il occupe dans l'alphabet et par sa forme, le փ (*pk̔*) répond au φ grec. Il se prononce comme le *p* latin avec aspiration, mais de telle façon que l'on entende le *p*. Bopp (I, 370) représente cette lettre par *p̔*. Dans les noms propres et les mots empruntés, փ tient lieu de φ, *ph*, *f* : *Pk̔ṛugia*, Φρυγία; *Pk̔ilippos*, Φίλιππος; *Pk̔rédérikos*, Frédéric; *pk̔aḑak*, φάλαξ, etc.

Dans la comparaison des mots, փ occupe la place de *p* primitif. Cette lettre offre peu d'éléments de comparaison.

Dans les mots arméniens, *pk̔* remplace souvent *b* et *p* (voir §§ 1, 2); quelquefois *p* + *h* : *sépk̔akan*, = *séphakan*.

Pk̔iḑ, éléphant, Np. پیل , S. *pilu;* — *pk̔oqĕr*, petit, L. *paucus;* — *pk̔étour*, plume (comp. l'allemand *Feder*), S. *patra*, G. πτερόν; — *pk̔artham*, riche, puissant, Z. *fratĕmo* (voir Müller dans Sitzb. sém. *partam*), S. *prathama;* — *apk̔sos*, pitié, Np. افسوس .

Վ, Ւ

§ 4. Bien que l'emploi de ces deux lettres remonte à l'époque même du perfectionnement de l'alphabet arménien, au ve siècle, le վ, ainsi que cela se voit, a été formé de deux ւ, comme *w* de *v*. Le վ se prononce comme *v* dans tous les cas, tandis que ւ ne se prononce comme *w* que devant une voyelle ou à la fin des mots[1]. En ce qui concerne leur emploi, il faut remarquer ce qui suit : *w* ne se place jamais au commencement des mots, sauf quelques rares exceptions, comme dans la composition des acrostiches, etc. *v* est au contraire toujours initial. Dans les composés, quoique *v* se rencontre au milieu des mots, cela pourtant n'a lieu que lorsque le deuxième élément commence par cette lettre; exemple : *zôravar*, de *zôr* et de *var*. On trouve aussi très-souvent la lettre *w* dans ce dernier cas, mais ce fait doit être imputé à l'ignorance des copistes. Le *v* ne s'écrit au milieu ou à la fin des mots que dans un cas seulement, savoir : après la lettre *o* pour exprimer le son *v*, parce que ու se prononce comme la diphthongue française *ou*; exemple : *Khosrov*, *Ovkianos*, *mardov*, etc.

Dans les noms propres, *v* remplace le β byzantin : *Vacil*, Βασίλιος; *Vardan*, Βάρδας.

Dans la comparaison avec les mots congénères des autres langues, վ correspond à *v* primitif, souvent à ڤ et à ب persan.

[1] Le ւ est la semi-voyelle *w*, et le վ (*v*) le même son renforcé et passé à l'état de consonne. — Éd. D.

Vĕnas, préjudice, P. *vnâç*, p. *vanâh*, Np. كناه, S. *vinâça;* — *vĕǵar*, réparation, achèvement, Z. *vićar*, P. *vaćâr*, Np. گزار; — *varaz*, sanglier, Z. *varâza*, Np. گراز, S. *varâha;* — *vĕstah*, hardi, P. *vaçtâkh*, Np. گستاخ; — *vazél*, courir, Z. *vaz*, K. *bāz*, course rapide, S. *vah*, *vaǵ;* — *vĕǵir*, décision, Z. *vîćirô*, P. *vaćir*, Np. وچر; — *vang*, *vank*, syllabe, son, P. et p. *vâng*, Np. بانك, K. *veṅg;* — *vat*, mauvais, P. et p. *vat*, Np. بد; — *véh*, éminent, élevé, Z. *vaṅhu*, P. *veh*, Np. به, S. *vasu;* — *vasĕn*, pour, à cause de, Z. et I. *vaçna*, volonté; — *vaǵar*, marché, Np. بازار, وچار.

ւ

§ 5. Tant à cause de la place qu'il tient dans l'alphabet, que de la faculté qu'il possède de former des voyelles composées, ւ correspond de tous points à *υ* grec et à *u* français [1]. Cette lettre accompagne toujours une autre voyelle. Devant une voyelle et à la fin des mots, après *a*, *é*, *i*, elle a le son de *w*. Dans les autres cas, *u* forme des diphthongues : աւ = *au*, եւ = *ö* allemand ou *ë* russe, իւ = ю russe (*iou*), ու = *ou*. Quand, au XIIe siècle, la lettre օ fut ajoutée à l'alphabet arménien, l'emploi de la voyelle composée աւ, au lieu de օ, devint très-rare. Ainsi ւ sert, comme voyelle, à former les

[1] Le ւ arménien ne correspond nullement à l'*u* français comme voyelle isolée, et M. Patkanoff est ici dans l'erreur. Pour rendre ce son, les Arméniens emploient la combinaison des deux voyelles իւ, combinaison qui existait dans l'antiquité, mais dont la véritable prononciation est douteuse aujourd'hui. — Éd. D.

voyelles composées : *աւ* = *au*, *եւ* = *év*, *իւ* = *iu*, *ու* = *ou*. Comme consonne, avec le son *w*, elle forme les syllabes *աւ* = *aw*, *եւ* = *éw*, *իւ* — *iw*, *ո՛ւ* = *ow*. Aujourd'hui, les signes diacritiques n'étant plus usités, au lieu de *ո՛ւ* on écrit *ով*[1].

Dans la comparaison avec les mots des autres langues de la même famille, *ւ* correspond, pour la majeure partie, aux labiales.

Grawél, saisir, Z. *gĕrĕw*, S. *grabh;* — *daw*, tromperie, piége, Z. *daw*, r. S. *dabh;* — *drauś*, drapeau, I. *drafśa*, Np. درفش; — *zaur*, force, Z. *zâvarĕ*, I. *zara*, Np. زور; — *évthĕn*, sept, Z. *haptan*, Np. هفت, S. *saptan*, G. ἑπτά, L. *septem;* — *déw*, démon, Z. *daêva*, Np. دیو, S. *déva;* — *aur*, jour, S. *divâ*, L. *dies;* — *biur*, dix mille, Z. *baêvarĕ*, Np. بیور, S. *bhûri;* — *q̇oun*, sommeil, Z. *q̇afna*, Np. خواب, S. *svapna*, L. *somnus*.

Ici nous devons citer des cas où *ւ* tient lieu de *m*, comme dans les mots *anoun* pour *anomĕn*, *anoman*, ὄνομα; — *paśtaun* pour *paśtamĕn*, *paśtaman*, office; — *ous*, épaule, pour *oms*, S. *amsa;* — *ousanél*, étudier, اموختن; — *aśoun*, *aśnan* pour *aśomĕn*, *aśman*, automne (cf. S. *uśman*, été, temps chaud); — *toun* pour *tomĕn*, S. *dhâman*, maison. Dans les conjugaisons, nous trouvons également la terminaison *żouq̇* venant de *żémq̇* (cf. S. *ubhâ* et L. *ambo*. Schleicher, *Comp.* p. 19, et le Mémoire de M. Kuhn, *Wechsel von* am *und* n *im Sanskrit*, dans *Beiträge zur vergl.*

[1] Le signe ՛ n'est autre pour la forme que l'esprit doux grec, que les Arméniens empruntèrent jadis pour indiquer la diérèse de deux voyelles juxtaposées. — Éd. D.

Sprach. 1858, p. 355-373; Fr. Müller, *Nachträge zu Beiträge*, B. II, S. 483-487; Kuhn und Schleicher, *Beiträge*, 1862, B. III, S. 384).

մ

§ 6. մ correspond de tous points à la lettre *m* des autres langues. Devant les gutturales et les dentales, *m* médial se change en *n*, particulièrement dans les mots composés de *ham*, *hamayn*; ex. *hangamanq*, *hangêt*, *handés*, pour *hamgamanq*, *hamgét*, *hamdés*, etc. De même *hanour* pour *hamour*, de *ham* pour *hamayn* et *our*, c'est-à-dire *aménayn our*. Comparez le latin *eundem* pour *eumdem*, *congero* pour *comgero*, *etc.* A la fin des mots, *m* remplace souvent la lettre *y*, ex. *khnay* = *khnam*; *anĕzgay* = *anĕzgam*, en changeant un peu leur signification. Entre deux voyelles, dans les mots composés, il est quelquefois enclitique; ex. *aģkha-m-aģkh* [1], etc.

Mard, homme, I. *martiya*, Np. مرد, S. *martya*; — *méŗanil*, mourir, Z. *mĕrĕ*, I. *mar*, Np. مردن, K. *meria*, S. *mŗ*, L. *mori*; — *még*, brouillard, Z. *maé-gha*, Np. میغ, S. *mégha*; — *méź*, grand, Z. *maz*, I. *maç*, Np. مه, S. *mahat*, G. μέγας, L. *mag-nus*; — *mayr*, mère, Z. *mâtarĕ*, Np. مادر, S. *mâtar*, L. *mater*; — *mis*, chair (comp. angl. *meat*), Z. *miazda*, S. *mâṅsa* [2]; — *mi*, ne, Z. et I. *mâ*, Np. مه, S. *mâ*, G. μή; — *matak*, femelle, S. *mâtak*, Np. ماده; — *méģ*,

[1] Il faut diviser ce mot ainsi : *aģkh-am-aģkh*, comme *arh-am-arhem*, *heģz-am-ĕģzouk*, etc. *am* jouant ici le rôle d'interfixe. — Éd. D.

[2] Slavon *maňso*; russe, *miaso*. — Éd. D.

milieu, Z. *maidhya*, S. *madhya*, L. *medius*; — *méǵĕr*, miel, S. *madhu*, G. *μέλι*, L. *mel*; — *amis*, mois, Z. *mōńh*, Np. ماه, S. *mâs*, L. *mensis*.

Գ

§ 7. Par sa place dans l'alphabet, գ correspond complétement au *γ* grec, et il le remplace dans la transcription des noms propres et des mots étrangers introduits dans la langue arménienne : *Dioginès*, *Διογένης*; *gayiçon*, *γαῖσος*; *agon*, *ἀγών*, etc. Dans beaucoup de mots, particulièrement après *n*, il tient lieu de *k* : *ĕngér* = *ĕnkér*, *mangounq* = *mankounq*: dans quelques cas, il est remplacé par *q* : *thagćim* = *thaqćim*, *thargmaném* = *tharqmaném*, *ćogay* = *ćoqay*, etc.

Dans la comparaison des mots communs à l'arménien et aux autres idiomes aryens, գ remplace l'ancien *g*, quelquefois même, comme dans le persan, *v* ancien.

Grewél, saisir, tenir, Z. *gĕrĕw*, I. *garb*, Np. گرفتن, S. *grbh*; — *gouyn*, *gounak*, couleur, forme, Z. *gaona*, Np. گون, S. *guṇa*; — *gah*, siége, Z. *gâtu*, 1. *gâthu*, Np. گاه; — *gam*, je vais, Z. *gâ*, r. S. *gam*, *gâ*; — *ganz*, trésor, Np. گنج, S. *gańǵa* (Bopp, *Gram. comp.* I, 368); — *gitél* (*gét*), connaître, savoir, Z. *vid*, S. *vid*; — *gorźél*, opérer, Z. *vĕrĕz*, P. *varġitanu*, Np. ورزیدن, S. *vṛh*; — *tagĕr*, beau-frère, S. *devâr*, G. *δαήρ*; — *goćél*, appeler, crier, Z. *vać*, S. *vać*, L. *voco*; — *garoun*, printemps, Z. *vańhra*, S. *vasanta*, L. *ver*; — *soug*, chagrin, Np. سوگ, S. *çóka*; — *goub*, fosse, S.

kûpa, G. *κύπη*; — *ģês*, chevelure, Np. گیسو, S. *kêça*, L. *cæsaries*.

Կ

§ 8. Par la transcription des noms et des mots communs venant du grec, et par la place que le Կ tient dans l'alphabet, il représente exactement le *κ* : *Kipros*, *Κύπρος*; *diacon*, *διάκονος*; *canon*, *κανών*. Il permute souvent avec *g* et *ǵ* (voir § 7). Dans les noms propres, devant *s*, le *k* se change en *ǵ* : *Aģéģsandĕr* pour *Aģéksandĕr*, *Dimaģsian* au lieu de *Dimaksian*, c'est-à-dire *Dimakisian*, etc.

Dans la comparaison avec les autres langues, Կ répond à *k* primitif, rarement à *g*; à la fin des mots terminés en *ak*, au pehlvi *ak*, au néo-persan ه qui, au pluriel, se transforme en ك. Il existe des cas où *k* tient lieu de *t* ou de *v* primitifs, mais ces cas sont rares : — *oskĕr*, os, S. *asthi*, Z. *açta*; — *skéçour*, beau-père, S. *çvaçrû*.

Kértél, bâtir (*kér*, *kar*, en composition, *faire*), Z. *kĕrĕ*, I. *kar*, Np. کردن, S. *kṛ*; — *kérp*, forme, figure, Z. *karĕp*, *kĕhrp*, S. *kṛp*, L. *corpus*; — *kam*, volonté, désir, I. *kâma*, P. *kâmak*, Np. کام, S. *kam*, r. *kâma*; — *kouyr*, *kouri*, aveugle, p. *kôr*, Np. کور, K. *ku'ir*, *kūr*; — *kamar*, voûte, ceinture, Z. *kamĕrĕ*, G. *καμάρα*; — *kapik*, singe, S. *kapi*; — *matak*, femelle, P. *mâtak*, Np. ماده; — *prak*, partie, section, P. *parâk*, Np. پاره; — *thośak*, vivres, P. *tośak*, Np. توشه; — *kér* (en composition), mangeant, Z. *gĕrĕ*, r. *gara* en composition, S. *gṛ*; — *kîn*,

femme, Z. *gena*, *ghena*, S. *gnâ*, G. *γυνή*; — *kov*, vache, Z. *gâo*, Np. گاو, S. *gô;* — *agah*, habile, versé dans, Z. *âkâç*, P. *akâs* (Sitzb. 1862, p. 395), Np. آگاه.

Ք

§ 9. Ք se prononce comme *k* avec aspiration. Bopp (*Gram. comp.* I, 370) représente cette lettre par *q́*. Dans la transcription des noms propres et des noms étrangers introduits en arménien, ք remplace χ grec : *Q́ristos*, Χριστός; *méq́énay*, μηχανή. Dans les mots arméniens il est mis souvent à la place de *g* et de *k* (voir ces lettres). Comme caractéristique du pluriel, *q́* tient lieu de *s* primitif.

Par la comparaison des mots communs à l'arménien et aux autres langues congénères, on voit clairement que *q́* se rencontre fréquemment là où l'on trouve dans le sanscrit *sv*, et, dans le groupe iranien, des gutturales provenant de *sv*. En outre, on a quelquefois *q́* là où l'on s'attendait à avoir *tv* ou *dv* : — *q́oy*, Z. *ťwôi* (Bopp, *Gram. comp.* II, 122); — *q́ar*, quatre, S. *ćatvar*. *Q́san* doit être une contraction de *dva-çan*, c'est-à-dire *dva-taçan* (cf. Fr. Müller, *Ueber das armenische q́*, dans Kuhn und Schleicher, *Beiträge*, t. II, p. 483-487).

Q́oun, sommeil, Z. *q́afna*, Np. خواب, K. *χaun*, S. *svapna*, G. ὕπνος, L. *somnus;* — *q́ouyr*, sœur, Z. *q́añha*, Np. خواهر, K. *χor*, A. خور, S. *svasâr*, L. *soror;* — *q́irtĕn*, sueur, O. *χid*, S. *svéda*, G. ἱδρώς, L. *sudor;* — *q́aq́žĕr*, doux, lit. *svaldus*, S. *svâdu*, G. ἡδύς, L. *suavis;* — *q́arb*,

serpent, S. *sarpa* (Bopp, *Gram. comp.* II, 387), G. *ἑρπετόν*, L. *serpens*; — *ḳar*, pierre, rocher, Z. *khar*, Np. خارا; — *ḳaroz*, crieur public, sermon, G. *κήρυξ*; — *aḳsor*, exil, G. *ἐξορία*; — *ḳandél*, tailler dans la pierre, détruire, Z. *kan*, I. *kañtanaiy*, Np. كندن, S. *khan*.

Խ

§ 10. Խ [1] se prononce comme *x* russe ou *kh* allemand, seulement un peu plus dur, et répond dans les noms propres au χ grec : *Khosrov*, Χοσρόης. Dans les mots arméniens, il remplace souvent *h* ou *ġ* : *nakhapét* = *nahapét*; *khoyakap* = *hoyakap*; *khraçakh*, = *hraçakh* (dans quelques provinces d'Arménie, on continue d'articuler *kh* au lieu de *h* : *khay* pour *hay*); *skhal* = *sġal*; *bakht* = *baġt*, etc. En outre *kh* devant *t* se change fréquemment en *s* : *bakht* = *bast*; *drakht* = *drast*; *akhtar* = *astĕġ*; *doukht* = *doustĕr*, etc.

Dans la comparaison avec les mots de souche aryenne, խ tient la place de *k*, *kh* : — *bakht*, fortune, Z. *bakhta*, P. *bakht*, Np. بخت; — *baškhél*, distribuer, Z. *bakhš*, Np. بخشيدن; — *oukht*, promesse, Z. *ukhta* de *vać*, S. *ukta* participe de *vać*; — *kharném*, je mêle, S. r. *kṛ*, *kar*, G. *κίρνημι*; — *khrat*, instruction, Z. *khratu*, P. *kharat*, Np. خرد, S. *kratu*; — *khostovanḳ*, *khostouk*, confession, P. *khostak*, Np. خستو; — *khor-*

[1] Le խ arménien est beaucoup plus aspiré, plus dur que le χ grec et ne le remplace jamais, quoi qu'en dise M. Patkanoff. L'exemple qu'il cite ici, Խոսրով, Khosrov = Χοσρόης, ne prouve rien, car la forme arménienne Khosrov est d'origine perse et non une transcription du grec Χοσρόης. — Éd. D.

tiq, mets, Z. *qaretha*, *qartha*, Np. خورش; — *khoz*, porc, Np. خوك, K. *χoz*, L. *sus*; — *nokhaz*, bouc, P. *nakhaġik*, Np. نهاز.

Ղ

§ 11. Aujourd'hui ղ se prononce habituellement comme le غ arabe[1]. Il remplace à proprement parler deux lettres, l'une gutturale, comme le r russe dans le mot богатый, l'autre *l*. C'est cette dernière qu'il représente dans les noms propres et dans les mots empruntés du grec : *Pġaton*, Πλάτων ; *Aġéqsandĕr*, Ἀλέξανδρος ; *bureġ*, βήρυλλος. Ce qui montre clairement que dans les mots arméniens ղ se prononçait souvent comme լ, c'est que beaucoup de mots dans lesquels on écrit et on prononce լ s'écrivaient autrefois par ղ. Les anciens auteurs indiquaient cet accident par un petit signe au-dessus du ղ, comme ղ́ : *ġéġi* = *léġi*; *ġouġam* = *louġam*; *nĕśouyġ* = *nĕśouyl*. Comme la lettre *l* n'existe pas dans le zend ni dans le perse ancien, il est probable que, dans l'arménien, le ղ servit de transition de l'ancien *r* au *l* moderne; c'est pour cela que, dans la comparaison des mots semblables fournis par les autres langues, nous le trouvons tenant la place de chacune de ces deux lettres.

Astĕġ, étoile, Z. *çtârĕ*, Np. اختر, K. *estár*, S. *stâr*, G. ἀστήρ, L. *stella*; — *pĕġînz*, cuivre, Z. *bĕrĕġya*, Np.

[1] Ou plutôt comme le *r* français très-légèrement grasseyé. Par le *ġ* arménien, nous voyons en action la très-curieuse opération qui, dans les langues iraniennes, fit passer le r au *l*. Le *ġ* est l'articulation intermédiaire. — Éd. D.

گرنب ; — *kaġamb*, chou, Np. کلم, G. κράμβη ; — *ouġt*, chameau, Z. *ustra*, Np. اشتر, S. *uśthra*; — *kaġin*, noix, G. κάρυον; — *aġ*, sel, G. ἅλς; — *aġoués*, renard, G. ἀλώπηξ; — *aġaġak*, cri, grand bruit, G. ἀλαλαγή.



§ 12. Հ, lettre aspirée, remplace dans les noms propres l'esprit rude des Grecs : *Héllénatsi*, Ἕλλην; *Héra*, Ἥρα. Dans les mots arméniens il se transforme souvent en *kh* (voir § 10); quelquefois il tombe tout à fait ou se change en *y* : *hataném* = *yataném*; *śahîm* = *śayîm*; *handérẕ* = *antérẕ*; *hastém* = *astém*; *hzôr* = *zôr*; *oqi* = *hoqi*; *ovit* = *hovit*, etc.

Il ressort de la comparaison des mots que *h* provient, en premier lieu, de *s* et des dentales *th*, *t*; en second lieu, des labiales transformées en aspiration (comparez les mots espagnols *humo*, *higo*, *hurto*, de *fumus*, *ficus*, *furtum*, etc.). Là où, dans l'arménien, on rencontre *h*, dans les langues iraniennes *h*, en sanscrit on a constamment *s*.

Hazar, mille, Z. *hazañra*, Np. هزار, S. *sahasra*; — *ham*, *hama* (préposition inséparable), ensemble, avec, Z. *ham*, *hama*, Np. هم, S. *sam*, G. ἅμα, σύν; — *hamayn*, *hamak*, tout, entier, I. *hama*, P. *hamâk*, Np. همه; — *hĕnar*[1], habileté, Z. *hunara* « virtus » *hûneretât*, Np.

[1] Ici, comme partout ailleurs, M. Patkanoff n'a pas rendu la voyelle arménienne très-brève *ĕ*, non exprimée dans l'écriture, mais très-sensible et très-réelle dans la prononciation ; Հնար, *hĕnar* et non *hnar*. La présence graphique du *ĕ* est d'autant plus nécessaire, dans les transcriptions en caractères latins, que cette présence même

هنر, S. *sanara* (Sitzb. 1862, p. 396); — *hangamanq*, circonstances, concours de circonstances, Z. *hanğamana*, Np. انجمن, S. *sañgamana* (Sitzb. 1862, p. 398); — *hên*, troupe de brigands, Z. *haêna*, I. *hainâ*, S. *sênâ*; — *hin*, ancien, Z. *hanô*, S. *sanât*, G. ἕνη, L. *senex*; — *gah*, siége, lieu élevé, Z. *gatu*, I. *gâthu*, Np. گاه; — *zoh*, sacrifice, Z. *zaothra*, S. *hotra*; — *hayr*, père, Z. *patarĕ*, Np. پدر, O. *phide*, S. *pitar*, L. *pater*; — *hing*, cinq, Z. *panćan*, N. پنج, O. *phondz*, S. *panćan*; — *harżanêl*, interroger, Z. *pĕrĕç*, I. *parç*, Np. پرسیدن, O. *phaerçun*, S. *praććh*; — *hĕrahang*, science, connaissance, P. *farhâng*, p. *frahang*, Np. فرهنك, S. *prasañga* (Sitzb. 1862, p. 396); — *hĕraman*, commandement, I. *framânâ*, p. *framân*, Np. فرمان, S. *pramâṇa*; — *harazat*, germain, frère, p. *frazant*, Np. فرزند, *filius*; — *hêrou*, dans l'année passée, S. *parut*, G. πέρυσι; — *hot*, odeur, Z. *baodha*, Np. بوی, L. *pator*.

Յ

§ 13. Յ (*y*) est une lettre aspirée, mais plus faible que Հ (*h*). Primitivement elle remplaçait le *j*, avec lequel elle présente graphiquement beaucoup de ressemblance, ainsi qu'il est aisé de le voir dans la transcription des noms propres : *Yiçous*, Ἰησοῦς; *Yordanan*, Ἰορδάνης; *Yakovb*, Jacobus. Au commencement des mots et au milieu des composés,

fait comprendre comment ce son est souvent l'affaiblissement d'un autre son qui se trouve dans le même mot fourni par une langue congénère. J'ai partout rétabli le *ĕ* comme un élément phonétique indispensable à noter dans les recherches comparatives. — Éd. D.

lorsque le second élément commence par cette lettre, յ se prononce comme le *h* latin. A la fin des mots, après *a*, *o*, il est complétement muet, à l'exception des monosyllabes *ay*, *bay*, *hay*, *vay*, *khoy*, dans lesquels il sonne comme *i* français. Dans le corps des mots, après *a*, *o*, il conserve sa prononciation primitive de *y* : *ġouyr*, *ayg*, *těġayoutkian*. Il se place par euphonie entre deux voyelles hétérogènes : *Kayén*, Caïn, *Nikoġayos*, Nicolas, *nayapés*.

Il résulte de la comparaison avec les mots semblables dans les autres langues que յ occupe d'un côté la place de *j* et de *y*[1], et d'un autre côté celle d'une ancienne dentale, qui est la plupart du temps *t* (comp. پای, S. *pâda*; بوی, Z. *baodha*; می, S. *madhu*, etc.).

Ayl, autre, Z. *anya*, S. *anya*; —*yazél*, offrir un sacrifice, Z. *yaz*, S. *jaġ*; —*yašt*, sacrifice, Z. *yaçta*; —*ays*, *ayd*, celui-ci, celui-là, Z. *aiša*, *aita*; —*yavêt*, éternel, Np. جاوید, S. *yavatat*; — *hayr*, père, Z. *patare*, Np. پدر, S. *pitar*; — *mayr*, mère, Z. *mâtare*, Np. مادر, S. *mâtar*; — *payman*, condition, P. *patmân*, Np. پیمان, S. *pratimâna*; — *payġar*, querelle, P. *patkâr*, Np. پیکار, S. *pratikâra*; — *payik*, serviteur, courrier, Np. پییك, S. *pâdika*; — *ayrél*, brûler, Z. *âtar*, Np. آذر, S. *athar-van*.

[1] Dans l'ancien système phonétique de la langue arménienne, le յ représente exactement la semi-voyelle sanskrite य, comme le ւ, ու est identique au व. Plus tard et avec le temps ces deux sons ont subi des variations de prononciation et le յ s'est quelquefois oblitéré. — Éd. D.

Դ

§ 14. Par la place qu'il a dans l'alphabet, par la transcription des noms propres et des mots étrangers, դ est l'équivalent du *d : doukѕ,* dux; *Tĕrdat,* Tiridate; *dram,* δραχμή, درم. Dans les mots arméniens il est mis souvent pour տ *t*, et réciproquement : *band* = *bant, gound* = *gount, andi* = *anti;* ainsi que pour թ (*th*) : *ankéthéth* = *ankédéd, zérd* = *zérth*, etc.

Dans la comparaison des mots, դ remplace *d* primitif, rarement *t*.

Dourn, porte, Z. *dvara,* Np. در, S. *dvâra,* G. θύρα; — *déw*, démon, esprit, Z. *daeva,* Np. دیو, S. *déva;* — *dén,* religion, Z. *daéna*, Np. دین; — *doustĕr,* fille, Z. *dughdar,* Np. دختر, S. *duhitar,* G. θυγάτηρ; — *darman,* traitement (d'une maladie), P. *darman,* Np. درمان, S. *dharman;* — *andam*, membre, P. *andâm,* Np. اندام; — *dat,* jugement, I. *dâta* (Gesetz), Np. داد; — *draus,* drapeau, Z. *drafśa,* Np. درفش; — *dĕném,* je pose, Z. *dâ,* K. *dainim,* S. *dhâ,* G. θέω; — *déh,* côté, province, Z. *danhu,* Np. ده; — *déhpét*, gouverneur de province, Z. *dainhu-païti;* — *dou,* tu, toi, Z. *tûm,* Np. تو, S. *tvam,* L. *tu;* — *douar,* les bêtes à cornes, K. *dau'ar,* L. *taurus.*

Տ

§ 15. De la transcription des noms propres et des mots étrangers importés en arménien il ressort que, dans l'antiquité comme aujourd'hui dans le

dialecte du Caucase, տ se prononçait *t* et non pas *d* suivant la prononciation des Arméniens occidentaux : *Anahit, Z. Anâhita; gramatikos*, *γραμματικός*; *Tigran*, Τιγράνης, etc. En arménien, il se met souvent à la place de *d* (voir cette lettre); devant *s* il se change en *th* : *katsay* = *kathsay*.

Dans la comparaison avec les mots des langues congénères, տ remplace *t* indo-européen primitif, rarement *d*, et assez souvent ی persan provenant de l'adoucissement d'une dentale.

Tanél, emporter, Z. *tan*, r. S. *tan;* — *tap*, chaleur brûlante, Z. *tap*, r. Np. تاب, S. *tap;* — *tašél*, tailler, Z. *taš*, S. *takš;* — *têg, tigi*, lance, I. *tighris*, Np. تيغ; — *astêǵ*, étoile, Z. *çtârĕ*, Np. ستاره, S. *stṛ*, G. ἀστήρ; — *patouast*, greffe, en parlant d'une plante, P. *patvastanu*, Np. پيوستى (پيوند); — *patrastél*, préparer, équiper, Np. پيراستى; — *patkér*, tableau (peinture), I. *patikara*, P. *patkar*, Np. پيكر, S. *pratikṛti;* — *tohm*, famille, race, peuple, Z. *taokhma, tokhm*, Np. تخم; — *tasĕn*, dix, Z. *daçan*, Np. ده, S. *daçan*, L. *decem;* — *tal*, donner, Z. *dâ*, Np. دادن, S. *dâ*, L. *dare;* — *matak*, femelle, P. *mâtak*, Np. ماده, مايه; — *tagĕr*, beau-frère, S. *dêvar*, G. δαήρ; — *tiv*, jour, S. *div*, L. *dies;* — *patgam*, nouvelle, commandement, Np. پيغام.

Թ.

§ 16. Par la place qu'il a dans l'alphabet, par la transcription des noms propres et des mots étrangers, Թ, *th*, répond complétement au ϑ grec : *tha-*

tron, *θέατρον*; *kathédr*; *καθέδρα*; *Timothéos*, Timothée, etc. Il remplace souvent *t* et *d* (voir ces lettres), comme dans le mot *kanthéģ*, candela. Il permute fréquemment avec *s*, *ts*, *tz* et réciproquement : *thour* = *sour*, *zayrouyth* = *zayrouyż*, *vathsoun* = *vażsoun*, *thouyl* = *żouyl*, *théqel* = *żéqél*, mais toutefois en modifiant un peu la signification des mots. Quelquefois *th* = *d* + *h* : *ĕnd-hanour* = *ĕnthanour*, *anĕnd-hat* = *anĕnthat*.

Cette lettre offre peu de matériaux pour la comparaison des mots ; elle remplace en général *t* indo-européen et ت néo-persan.

Evthĕn, sept, Z. *haptan*, Np. هفت, S. *saptan*, G. ἑπτά ;—*oathĕn*, huit, Z. *astan*, Np. هشت, S. *aśthan*, L. *octo*; — *thośak*, vivres, P. *tośak*, Np. توشه ; — *thag*, couronne, I. *taka*, Np. تاج ; — *vat-thar*, pire, P. *vattar*, Np. بدتر, S. — *tara* (comp. suffixe G. τερο); — *arżath*, argent, Z. *ĕrĕzata*, S. *raģata*, L. *argentum*; — *pharthăm*, riche, puissant, Z. *fratĕmô*, S. *prathama*; — *thĕśnaman*, querelle, reproche, Np. دشنام, *maledictio*.

Ն

§ 17. Ն répond complétement à *n* indo-européen. Dans les mots arméniens, devant des labiales, il se change en *m* : *ambariśt* = *anbariśt*, *sovïmb* = *sovïnb*, *himamb* = *himanb*, etc. (comparez le latin *imbuo* pour *inbuo*, *imprimis* pour *inprimis*). Au commencement des mots, *n* est remplacé quelquefois par *y* ou *h* : *nĕżouk* = *yĕżouk*, *nayél* = *hayél*, etc.

Dans les comparaisons, il tient la place de *n* des autres langues.

Nor, nouveau, Z. *nava*, Np. نو, S. *nava*, L. *novus;* — *nav*, navire, I. *navi*, Np. ناوزه, canot, S. *naû*, L. *navis;* — *nou*, belle-fille, S. *snuśâ*, G. *νυός*, L. *nurus;* — *nokhaz*, bouc, P. *nakhaǵik*, Np. نهاز; *vĕnaç*, dommage, P. *vnaç*, Np. گناه, péché, S. *vinâça*, L. *noceo*, je nuis; — *hĕraman*, commandement, I. *framâna*, Np. فرمان, S. *pramâṇa;* — *hén*, bande de brigands, Z. *haêna*, I. *haina*, S. *sênâ;* — *anoun*, nom, Z. *nâman*, Np. نام, S. *nâman*, G. *ὄνομα*, L. *nomen*.



§ 18. De la comparaison avec les mots congénères dans les autres langues il résulte que ժ (*ź*) a une origine gutturale, et tient le plus souvent la place de *g* primitif, sanscrit *ǵ*. Müller (Sitzb. B. XXXVIII, p. 17) représente cette lettre par *ǵ*. Dans les langues iraniennes, ժ remplace *z;* dans le groupe de l'Europe méridionale, *g*. En arménien, *ź* est mis fréquemment pour *ǵ : źil* = *ǵil*, *źĕkhouyth* = *ǵĕkhouyth*, *źanéay* = *ǵanać;* pour *t : khayź* = *khayt*, *kĕźiź* = *kĕtit*, *źiź* = *tit* dans *mérkatit*. On le rencontre également au lieu de *tz* et de *dz : matzil* = *mażil; mazd*, *mast* = *maź* (comp. *maź-oun*, lait caillé, avec ماست).

Arźath, argent, Z. *ĕrĕzata*, S. *râǵata*, L. *argentum;* — *źér*, vieux, Z. *zaurva*, *zar*, r. Np. زال, زر, S. *ǵarant*, G. *γέρων;* — *źounĕr*, *źounk*, genou, Z. *źenu*, *źanu*, P. *zânûk*, Np. زنو, A. زنكون, S. *ǵânu*, L. *genu;*

— *louź*, joug, S. *yuǵ*, L. *jugum*; — *źanóth*, de *źan* (en composition *connu*), connaître, Z. *źĕnâ*, Np. شناختن, K. *zâni*, il a connu, S. *ǵñâ*, *ǵnâti*, G. γνωτός; — *ayź*, chèvre, S. *aǵa*, G. αἴξ, αἰγός; — *źĕnél*, engendrer, Z. *zan*, S. *ǵan*, G. γένω; — *gorźél*, faire, opérer, Z. *vĕrĕz*, Np. ورزیدن, G. ἔργω; — *aźél*, mener, S. *aǵ*, L. *ago*; — *éǵźanél*, détruire, G. ἀλγέω; — *óźanél*, oindre, S. *añǵ*, L. *ungo*; — *źir*, cercle, G. γῦρος; — *źaǵĕr*, rire, G. γέλως; — *méź*, grand, Z. *maz*, Np. مه, K. *mĕzĭn*, S. *mah*, G. μέγας, L. *magnus*; — *źĕnot*, mâchoire, Z. *hanu*, G. γένυς, L. *gena*; — *źiǵ*, *źil*, tige, K. *gili*; — *taraźél* (peut-être *tar* et *aźél*), étendre, agrandir, Z. *drâǵô*, longueur, Np. دراز, S. *dîrgha*.

Ձ

§ 19. Aujourd'hui Ձ (*ẓ*) sonne *ds*, et il est vraisemblable qu'autrefois sa prononciation ressemblait à celle du ζ grec, comme Bopp représente cette lettre (*Vergl. Gram.* I, p. 369). De la comparaison avec les mots étrangers de même souche il résulte que *ẓ* occupe la place de *h* en sanscrit, de χ en grec, de *g* en latin et de *z* dans les branches iraniennes. Le զ correspond complétement à ces mêmes lettres dans les autres langues (voir § 25). Il est permis de supposer que, dans l'arménien primitif, *ẓ* et *z* se prononçaient de la même manière (Fr. Müller, *Ueber das armenische Ձ*, dans Kuhn und Schleicher, *Beiträge*, 1862, B. III, 252-253).

Barẓ, coussin, Z. *barĕzis*, Np. بالش, S. *barhis*;

—*barzĕr*, haut, Z. *bĕrĕzat*, Np. برز, K. *berz*, S. *bṛhat;* — *zmérn*, hiver, Z. *zima*, Np. زمستان, A. ձմեռն, S. *hima*, G. χεῖμα, L. *hiems;* — *zian*, neige, Z. *ziâo*, G. χιών; — *zérn*, main, S. *harana* (*nehmende*), G. χείρ; — *anzouk*, étroit, serré, S. *aṅhu*, G. ἐγγύς, proche, L. *angustus;* — *ôz*, serpent, Z. *azi*, S. *ahis*, G. ἔχις, L. *anguis;* — *brinz*, riz, Np. برنج, S. *vrîhi;* — *ganz*, trésor, Np. گنج, S. *gaṅga;* — *zi*, cheval, S. *haya;* — *ĕnzay*, présent, cadeau, S. *anhati;* — *ziouth*, résine, Np. زفت; — *zithéni*, de *zéth*, huile d'olive, olivier, K. *zeitun;* — *dérzak*, tailleur d'habits, Np. درزی.

Ց

§ 20. Ց (*ż*) se prononce comme la lettre russe ц (*ts*). Dans les flexions grammaticales il est souvent remplacé par *ģ* : *liģiq* = *liżiq*, *liģir* = *liżir* (rare), *noża* — *noģa*, etc. Dans beaucoup de mots, *ż* résulte de la contraction des deux lettres *ts* ou *st* : *kĕrtsér* = *kĕrżér*, *ĕzgast* = *ĕzgaż*, *ourast* = *ouraż*, *imastoun* = *imażoun*, etc. Comp. également *harż*, S. *parçta;* — *żrél*, S. *stṛnâmi*, L. *sterno.*

Ց offre peu d'éléments pour la comparaison avec les langues congénères. De l'examen de tous ceux qu'il nous a été possible de réunir comme certains, il ressort clairement que *ts* tient la place d'un grand nombre de sifflantes ainsi que de *st.*

Harż-anél, interroger, Z. *pĕrĕç*, Np. پرسیدن, S. *praććh*, *parçta;* — *żĕrél*, semer çà et là, répandre, S. *stṛnâmi*, L. *sterno;* — *żin*, milan, S. *çyéna;* —

žéž, teigne (ver), G. σής; — *žoup*, bâton, Np. چوب, S. *kšupa;* — *baž*, ouvert, excepté, Np. باز; — *ékéğéži*, église, G. ἐκκλησία; — *žourt*, froid, Z. *çarĕta*, Np. سرد.



§ 21.  (*ǵ*) se prononce aujourd'hui comme چ persan, ainsi que le prouve évidemment la transcription des mots persans introduits dans l'arménien : *narinǵ*, نارنج. L'insuffisance des matériaux de comparaison ne nous permet pas d'affirmer d'une façon positive l'origine de cette lettre.

Ǵér, *ǵérm*, chaud, Z. *garĕma*, Np. گرم, S. *gharma*, G. θέρος, θερμός; — *arǵ*, ours, K. *hartsch*, suivant Klaproth, O. *ars*, S. *arkšas*, G. ἄρκος, ἄρκτος; — *ǵan*, travail, effort, Z. *yâna* (*felicitas*) (Vullers), Np. جان; — *ǵok*, troupe, Np. جوق, جوخ; — *méǵ*, centre, Z. *maidhya*, S. *madhya*, G. μέσος, L. *medius;* — *ǵatouk*, sorcier, Z. *yâtu*, Np. جادو.

Ճ

§ 22. Dans le groupe des sons chuintants Ճ, *ǵ*, le ч russe (*tch*), occupe la place d'une lettre douce, comme Ջ (*ǵ*) celle d'une lettre moyenne. De la comparaison avec les mots similaires d'origine étrangère il ressort que *ǵ* est de provenance gutturale. Il existe dans la langue arménienne des cas où *ǵ* est pour *g*, *k*, et même pour *t* : *vég* = *véǵ*, *roǵik* = *hrog*, *hatik* = *hatiǵ*, *hawat* = *hawaǵ*, etc. Voyez aussi la lettre Ճ (*ź*), § 18.

Ṛoğik, entretien, provisions, vivres, Z. *raoćô*, Np. روزی; — *vĕğir*, arrêt, Z. *vićirô*, P. *vaćir*, Np. وچر; — *vĕğar*, satisfaction, fin, Z. *vićar*, P. *vaćâr*, Np. گزار; — *vağar*, commerce, marché, Np. واچار, بازار; — *ğanaćél*, connaître, Z. *źnâ*, I. *khśnaç*, Np. شناختن; — *tağar*, temple, palais, I. *taćara*, Np. تجر; — *ğarakil*, se repaître, se nourrir, Z. *ćar*, P. *ćârak*, Np. چاریدن; — *ğét*, race, peuple, Z. *zâta*, N. زاد, S. *ğâta* (*natus*); — *ğaśél*, manger, dîner, Z. *ćaś*, Np. چشیدن; — *ğar*, moyen, ressource, P. *ćârak*, Np. چاره.

Չ

§ 23. Չ (*ć*) se prononce de nos jours comme le ч russe, *tch*. Il existe fort peu de racines commençant par cette lettre (par exemple, *ć*, abréviation de *oć*, et *ćamić*, *ćar*, *ćapk'*, *ćor*, *ćorq*, *ćou*; *ćouan*), et il est par conséquent difficile d'émettre sur son origine aucune opinion, d'autant plus qu'elle offre peu de mots pour la comparaison. Par épenthèse, dans les verbes, *ć* répond de tous points à *sk* du grec et du latin : *ğanaćél*, *źanéay*, *nosco*, *novi*, *γιγνώσκω*, *ἔγνων*. Dans le mot *ćouar*, *ć* est pour *thĕś* (le préfixe S. *dus*, Z. *daź*, gr. *δυς*), *thĕśwar*.

Ćorq, quatre, Z. *ćathwar*, Np. چهار, چار, S. *ćatvar*; — *goćél*, appeler, crier, Z. *vać*, S. *vać*; — *poć*, queue, K. *bŏt*, S. *puććha*; — *ğanaćél*, connaître, I. *khśnaç*, r. Np. شناس; *ać-q*, œil, Z. *aśi*, S. *akśi*; — *oć*, ne, G. *οὐκ*.

Ս

§ 24. Cette lettre répond complétement à *s* dans les autres langues, ce qui ressort clairement de la transcription des noms propres et des noms communs empruntés, comme *sambogon*, *σύμϐολον*; *signoum*, *signum*; *salar*, سالار; *Sagastan*, سجستان *Sedjestan*; *Sikilia*, *Sicilia*, etc. Le *s* initial des mots étrangers et des noms propres qui ont passé en arménien s'y traduit par *z*, lorsque ce *s* est suivi d'un *m*, d'un *b* ou d'une autre lettre moyenne : *Zmürnia*, *Σμύρνα*; *zmours*, *σμύρνα*; *zmélïn*, *σμίλη*; *Tizbon*, Κτησιφῶν, etc. De même que dans le persan س et ش se mettent souvent l'un pour l'autre, en arménien շ (*ś*) remplace fréquemment ս (*s*) : *astiğan* = *aśtiğan*; *astouğ* = *aśtouğ*; *anost* = *anośt*; *Schamiram*, *Σεμίραμις*, etc.

De la comparaison avec les langues congénères il résulte que ս tient lieu de *ç* et de *s* du groupe iranien et du sanscrit. Dans le grec et dans le latin, à la place de cette lettre, on trouve des gutturales, *k*, *c* principalement.

Asp (en composition), cheval, Z. *açpa*, Np. اسب, S. *açva*, L. *equus*; — *siav*, noir, Z. *çyâva*, Np. سياه, S. *çyâva*, G. *κυάνεος*, sombre (schwartz); — *sroun-q*, cuisse, Z. *çraona*, S. *çroni*, G. *κλόνις*, L. *clunes*; — *tasën*, dix, Z. *daçan*, S. *daçan*, G. *δέκα*, L. *decem*; — *skésoar*, beau-père, S. *çvaçrû*, G. *ἑκυρός*, L. *socer*; — *sirt*, cœur, Z. *zërëdhaya*, O. *zerde*, S. *hrd*, G. *καρδία*, L. *cord-is*; — *és*, je, Z. *azem*, K. *ez*, O. *az*, S. *aham*, G. *ἐγώ*, L. *ego*; — *sioun*, colonne, Z. *çtûna*, Np.

ستون, S. *sthûnâ*, G. *κίων*; — *sïn*, vide, vain, S. *çû-nia*, G. *κένος*; — *sar*, cap, montagne, Z. *çara*, Np. سر, S. *çiras*, G. *κάρα*; — *samiq*, joug, timon, Np. سمه, G. *κημός*; — *doustĕr*, fille, Z. *daghdar*, Np. دختر, S. *duhitar*, G. *θυγάτηρ*; — *ésan*, pierre à aiguiser, Z. *açân*, Np. فسان, S. *çana*, G. *ἀκόνη*; — *mis*, chair, S. *mâṅsa*, Z. *miasda*; — *agoués*, renard, G. *ἀλώπηξ -ηκος*.

Զ.

§ 25. Par sa place dans l'alphabet, comme par sa prononciation, զ (*z*) répond pleinement au ζ grec, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la transcription des noms propres et des mots étrangers introduits dans la langue arménienne : *Zévs*, *Ζεύς*; *zéphur*, *ζέφυρος*; *Zradaśt*, *Ζωροάστρης*, etc. Dans les mots arméniens, *z* est souvent remplacé par *s*, *ż*, ou *ẓ* : *zgést* = *sgést*; *zbôçan-q* = *sbôçan-q*; *azdoumĕn* = *asdoumĕn*; *pklouzaném* = *pkloużanem*; *marzik* = *marẓik*, etc.

Dans les mots congénères, զ correspond à *z* du groupe iranien, à χ et à *g* du rameau européen des langues aryennes, et au *h* sanscrit. Voir aussi la lettre Ժ.

Bazouk, bras, Z. *bâzu*, Np. بازو, S. *bâhu*, G. *πῆχυς*; — *bazoum*, nombreux, S. *bahu*, G. *παχύς*; — *mizél*, *méz*, uriner, urine, Z. *miz*, *maêza*, Np. میزیدن, O. *mijzun*, S. *mih*, *mêha*, L. *mingo*; — *lizél*, lécher, Np. لیسیدن, S. *lih*, G. *λείχειν*, L. *lingo*; — *varaz*, sanglier, verrat, Z. *varâza*, Np. گراز. S. *varâha*; — *vazél*,

courir, Z. *vaz(vehi)*, K. *baz*, course rapide, S. *vah*, L. *vagari*; — *zan* (en composition, *frappant*), *zénoul*, tuer, Z. *zan*, frapper, Np. زن, de زدن, S. *han*; — *lézou*, thème *lézoua*, langue, Z. *hizva*, I. *izâva*, S. *ģihvâ*, L. *lingua*; — *hazar*, mille, Z. *sahasra*, Np. هزار, S. *hazaṅra*; — *zoh*, sacrifice, Z. *zaothra*, p. *zour*, S. *hotra*; — *zi*, car, Z. *zi*, S. *hi*; — *zěndan*, prison, Z. *zañtu*, Np. زندان; — *zéndkapét*, commandant de forteresse, Z. *zañtu-païti*, *urbis dominus* (Brock. 360); — *yazél*, offrir un sacrifice, Z. *yaz*, S. *yaģ*; — *zouyg*, paire, K. *zōk*, *zuq*; — *ozni*, hérisson, G. *ἐχῖνος*.



§ 26. Cette lettre se prononce comme le ж russe et le *j* français, et dans les mots arméniens elle est souvent remplacée par շ, ś : *ajkhouyj* = *aśkhouyj*, *dějkhém* = *děśkhém*, *Ajdahak* = *Aśdahak*, du zend *Aźi dahâka*, Astyage.

De la comparaison des mots semblables, communs à l'arménien et aux autres langues aryennes, il résulte que ժ tient lieu du *ź* zend et du ژ néo-persan.

Jam, *jamanak*, heure, temps, Np. زمان, زمى, S. *yâma*; — *arjan*, méritant, à bon marché, Z. *areģa*, *areza*, Np. ارزان, K. *erzán*; — *baj*, *bajïn*, part, I. *baģi*, Np. باژ, باز, S. *bhaģ*; — *bějiśk*, médecin, Z. *baêśaz*, sanare, Np. پزشك, S. *bhiśaģ*; — *djokh-q*, enfer, Z. *duźaka*, p. *dôźakh*, Np. دوزخ; — *děj* (en composition), laid, vilain, Z. *duź*, Np. دژ, S. *duś*, G. *δυς*; — *drouj*, faux méchant, Z. *druģ*, Np. دروغ, S. *druh*,

L. *trux;* — *jir*, adroit, vif, A. زر; — *jang*, rouille, Np. زنك.

Շ

§ 27. Cette lettre (*ś*) se prononce comme le ш, *sch* russe (*ch* français, *sh* anglais, *sch* allemand), comme on le voit dans la transcription des noms propres et des mots étrangers : *śiraz*, شيراز; *śéphor*, trompette, hébreu *śophâr; śabath*, hébreu *śabbâth; śahanśah*, شاهنشاه, etc. (Voir aussi la lettre ս.)

Dans les mots des idiomes congénères, շ correspond à *ś* résultant, la plupart du temps, de la transformation de *s* ou *k* primitifs.

Taśél, tailler, Z. *taś*, S. *takś;* — *thośak*, vivres, P. *tôśak*, Np. توشه; — *dranś*, drapeau, I. *drafśa*, Np. درفش; — *śun*, gén. *śan*, chien, S. *çvan*, *çun*, G. *κύων*, *κυνός*, L. *canis;* — *yaśt*, sacrifice, Z. *yaçta;* — *hréśtak*, messager, Np. فرشته; — *ǵaśél*, manger, dîner, Z. *ćaś*, Np. چشیدن.

Ռ

§ 28. Relativement à l'emploi des lettres ռ, *ṛ* et ր, *r*, il y a lieu de faire remarquer que *r* devant *n* se transforme la plupart du temps en *ṛ* : *douṛn*, *amaṛn*, *ẓméṛn*, *matouṛn*, *aṛném*, etc. Cette observation s'applique également aux noms propres : *Baṛnabas*, *Coṛnélios*, etc. Lorsque, dans les flexions, ou bien dans les mots composés ou dérivés, *n* vient à se trouver en présence de *r* radical, alors *r* se transforme en *ṛ* : *ayr*, *aṛn ; sroun-ḳ*, *sĕṛnapan ; amaṛn*, *amaran ; matouṛn*,

matran; aṛném, arari; daṛnam, darʐay, etc. Toutefois, dans quelques cas relativement rares, *r* devant *n* et *ṛ* séparé de *n* restent sans changement : *garoun, garnan; gaṛn, gaṛin; ʐéṛn, ʐéṛin;* cependant on écrit aussi *żérb-akal*, mot composé avec l'instrumental de *ʐeṛn*. Quelquefois *ṛ* est pour deux *r* : *taṛ, tarr; éṛ, érr*. Ces deux lettres tiennent ordinairement la place de *r* ancien, quelquefois de *l* provenant de *r* (conf. § 11).

Méṛanil, mourir, Z. *mĕrĕ*, Np. مردن, S. *mṛ*, L. *mori;* — *q̇aṛ*, quatre, Z. *ća-thwar*, Np. چهار, چار, S. *ćatvâr* (comparez le français *quar-ante* avec *q̇ar-açoun*); — *vĕq̇iṛ*, décision, arrêt, Z. *vîćirô*, Np. وچر; — *kṛounkĕn*, grue, Np. کلنك, S. *kurankara*, L. *grus;* —*saṛn*, froid, Z. *çarĕta*, Np. سرد, K. *sār;* — *paṛav*, S. *purana;* — *ṛoq̇ik*, provisions, vivres, Z. *raoćo*, Np. روزی; — *daṛn*, amer, K. *tāl;* — *vaq̇aṛ*, commerce, marché, Np. بازار, واچار; — *ṛazm*, bataille, Z. *raç-maoyô*, Np. رزم.

Ր

§ 29. Ր, *r*, se prononce beaucoup plus doux que Ռ, *ṛ*, à peu près comme *r* dans le mot russe *verkh*, tandis que Ռ se prononce comme *r* dans le mot *rabota*. Cette lettre se met fréquemment à la place de *h* et de *y* : *vér*=*véh*, *nĕsir*= *nĕsih*, *andorr* = *andoyr*, *harż* = *hayż*, *érékor* = *érékoy*, etc. *R* s'intercale souvent dans le corps des mots par euphonie : *thośak* = *thorśak*, *khoh*= *khorh*, *baj* =*barj*, *vih* = *virh*, etc. Le *r* euphonique se rencontre également dans les

noms propres : *Barséġ*, *Barsilios*, Basile, et dans le mot *sérm*, semence, *semen*.

Barẓ, coussin, Z. *barĕzis*, Np. بالش, S. *barhis*; *barẓĕr*, haut, *barĕzat*, Np. برز, K. *berz*, S. *bṛhat*; — *bérél*, porter, Z. *bĕrĕ*, Np. بردن, S. *bhṛ*, G. *φέρω*; — *żér*, vieux, Z. *zar*, r. Np. زر, S. *ǵarant*, G. *γέρων*; — *gorżél*, faire, Z. *vĕrĕz*, Np. ورزيدن, S. *vṛh*, G. *ἔργω*; — *sard* (en composition), année, Z. *çarĕdha*, Np. سال, K. *sera*, S. *çarad*, automne; — *sroun-ḳ*, cuisse, Z. *çraona*, S. *çroni*, G. *κλόνις*; — *sirt*, cœur, Z. *zĕrĕdhaya*, Np. دل, O. *zerde*, S. *hṛd*, G. *καρδία*; — *arjan*, méritant, à bon marché, Z. *areǵa*, Np. ارزان; — *arżath*, argent, Z. *ĕrĕzata*, S. *raǵata*, L. *argentum*.

Լ

§ 30. Nous avons eu occasion de voir plus haut, § 11, que *ġ* remplace chacune des deux lettres *r* et *l*. Il faut croire qu'à l'exemple du zend et de l'ancien perse l'arménien ne possédait pas primitivement le son Լ, *l*, auquel il suppléait à l'aide de *r* ou de la gutturale *ġ*, et que *l* est, dans la langue arménienne, un son relativement moderne. Ceci tire un nouveau degré de certitude de ce fait que Լ fournit peu de matériaux pour la comparaison avec les anciens idiomes de l'Iran. En conséquence, tout ce que nous pouvons dire de cette lettre c'est que, au commencement des mots, Լ tient lieu de *l* latin, et de *l* ou de *r* précédés d'une labiale ou d'une gutturale, c'est-à-dire de *pl*, *kl*, *pr*.

Les cas où *l* est pour *y*, *q* sanscrits sont très-rares :

louż, S. *yuǵ*, joug; *léard*, S. *yakṛt*, foie; *léarn*, S. *giri*, montagne; *lézou*, S. *ǵihvá*, langue.

Louys, lumière, Z. *rać*, L. *lux*; — *loucīn*, L. *lucina*, *luna*; — *lĕǵél*, *lĕǵanél*, laisser, L. *linquere*; — *lizél*, lécher, Np. لیسیدن, S. *lih*, L. *lingo*; — *liǵ*, lac, L. *lacus*; — *layn*, large, Z. *pĕrĕthu*, S. *pṛthu*, G. *πλατύς*, L. *latus*; — *louanal*, laver, S. *plu*, G. *πλύνω*, L. *lavare*; — *lĕcél*, écouter (comparez l'anglais *to listen*), S. *çru*, r. G. *κλύω*; — *li*, plein, Z. *pĕrĕna*, S. *párna*, L. *plenus*; — *ayl*, autre, Z. *anya*, S. *anya*, G. *ἄλλος*, L. *alius*; — *lou*, puce (comparer l'allemand *floh*).

§ 31. Nous avons, dans les pages précédentes, passé en revue toutes les consonnes de la langue arménienne et nous avons donné quelques éclaircissements sur la valeur de chacune d'elles. De tout ce que nous avons vu il ressort que cette langue possède un système phonétique analogue à celui des idiomes aryens; que, parmi les langues anciennes, celles dont elle se rapproche le plus sont le zend et l'ancien perse, et parmi les langues modernes, le pehlvi dans ses éléments iraniens et le néo-persan, c'est-à-dire le groupe iranien des langues indo-européennes; qu'à côté de sons communs à ces langues, elle en possède plusieurs (*ż*, *ẓ*, *ź*, *ǵ*) à elle propres, qui révèlent une autre influence.

Malgré la pluralité des signes attribués aux voyelles, *a*, *é*, *ê*, *ĕ*, *i*, *o*, *ou*, *au*, par l'inventeur de l'alphabet arménien au ve siècle, il n'était pas possible, dans l'état où se trouvait la langue à cette époque,

de distinguer les sons d'une façon tranchée et parfaitement nette, attendu qu'il existe certaines voyelles dont la valeur n'est pas toujours définie, par exemple on écrit *gĕmbéth* et *gĕmbêth*, *ouġéġ* et *ouġéś*, *éré* et *êré*, etc. De plus, la comparaison des mots montre que է (*ê*) correspond à *aê* zend et à *ê* sanscrit (voir § 34); d'après cela, on devrait s'attendre à ce que les mots arméniens correspondant aux mots zends *daêva*, S. *dêva*, et *daêna* s'écrivissent par un *ê* : *dêv*, *dên;* cependant ils s'écrivent par un *é* : *dév*, *dén*. En outre, quoique le nombre des voyelles soit suffisamment abondant, l'absence d'accent originel sur les avant-dernières syllabes permit d'accumuler les consonnes en quantité telle que rien de semblable ne se produit dans aucune des langues iraniennes connues.

§ 32. Il nous faut encore porter notre attention sur une lettre propre à la langue arménienne, la semi-voyelle ou lettre sourde ը qui, par sa prononciation, se rapproche un peu de l'*i* dur russe et de l'*e* muet français : ընկեր, *ĕnkér;* մնալ, *mĕnal*. Cette lettre remplace par elle-même presque toutes les voyelles; dans d'autres cas elle ne s'écrit pas; elle permet de prononcer des mots dans lesquels plusieurs consonnes viennent à s'accumuler en nombre plus ou moins considérable; par exemple, *grél* se prononce *gĕrél; prźanil*, *pĕrźanil; Smbat*, *Sĕmbat; stġanél*, *ĕstġĕdanél; ġrthmncél*, *ġĕrthmĕncél;* etc. Si, dans les flexions, la voyelle de la dernière syllabe

ne s'écrit pas, on doit supposer qu'elle s'est transformée en la lettre sourde *ĕ*; exemple : de la racine *koul* (comparez le latin *gula*) vient *klanél*, avaler, qui se prononce *kĕlanél; piġź*, génitif *pġźoy*, qui se prononce *pĕġźoy*, etc. Ainsi *ĕ* tient lieu de *a* (rare) : *aujandak* = *aujĕndak; ankanil* = *ĕnkénoul;* de *i* : *matnić*, *mat(ĕ)nći;* de *ou* : *kharnoumn*, *kharn(ĕ)man; lĕnoul*, *l(ĕ)nloy; aġmouk*, *aġm(ĕ)ki*.

Ա.

§ 33. Dans la plupart des cas, *ա* tient la place de *a* et d *â* anciens, comme il est aisé de le voir par les exemples cités plus bas; quelqnefois aussi il remplace *ĕ* zend. En arménien, *a* s'adoucit fréquemment en *é*, *i*, *o*, *ĕ* : *zĕrah* = *zĕréh; érakhay* = *érékhay; vĕsam* = *vĕsém; arag* = *érag; ankoġin* = *ĕnkoġin; ankanil* = *ĕnkénoul; atakém* = *atikém; apaki* = *apiki; aroganém* = *oroganém; pkokharên* = *pkokhorên; khaharar* = *khoharar*, etc. *A* initial est quelquefois euphonique, particulièrement devant *r* et *r*, lettres par lesquelles la langue arménienne n'aime pas à commencer ses mots : *amis*, mois, S. *mâsa; arév*, soleil, S. *ravi; arasan*, bride, S. *raçmi*, Np. رسن; *aśakért*, disciple, Np. شاكرد; *arat*, généreux, Np. راد.

Barz, coussin, Z. *barĕzis*, Np. بالش, S. *barhis; barzĕr*, haut, Z. *barĕzat*, Np. برز, S. *brhat;* — *bazoum*, nombreux, S. *bahu*, G. παχύς; — *harźanél*, interroger, Z. *pĕrĕç*, Np. پرسيدن, S. *praćch;* — *hraman*, commandement, I. *framânâ*, Np. فرمان, S. *pramâna;* — *payman*, condition, P. *patmân*, Np. پيمان,

S. *pratimâna;* — *arźath*, argent, Z. *ĕrĕzata*, S. *ra-ǵata*, L. *argentum;* — *akĕn*, œil, Z. *aśi*, S. *akśi*, L. *oculus;* — *bazouk*, bras, Z. *bâzu*, Np. بازو, S. *bâhu*, G. πῆχυς; — *kam*, volonté, Np. کام, S. *kâma;* — *patkér*, image, I. *patikara*, Np. پیکر, S. *pratikṛti;* —*paykar*, querelle, dispute, P. *patkâr*, Np. پیکار, S. *pratikâra*.

Ի

§ 34. Dans la langue arménienne, *ե*, *é*, est souvent pour *ê*, *i* : *êré* = *éré*, *têramb* = *têramb*, *mana-nékh* = *mananikh*, *khéǵǵ* = *khiǵǵ*, etc.

Dans la comparaison des mots, *é* correspond à *ĕ* résultant d'un *ă* primitif. *É* initial devant *r* est souvent euphonique : *érang*, S. *ranga*, Np. رنك ; *érasan*, Np. رسن ; *éram*, *éramak*, troupe, P. *ramak*, p. *ram*, Np. رمه ; *éran-ḱ*, Np. ران, etc. (§ 33).

É remplace quelquefois *ê*, Z. *aê* : *dén*, Z. *daêna;* *dév*, S. *dêva*, Z. *daêva*.

Méź, grand, Z. *maz*, Np. مه, S. *mahat*, G. μέγας; — *hérou*, l'an dernier, S. *parut*, G. πέρυσι; — *és*, moi, Z. *azĕm*, S. *aham*, G. ἐγώ; — *źér*, vieux, Z. *zar*, r. Np. زر, S. *ǵarant*, G. γέρων;— *évthĕn*, sept, Z. *haptan*, Np. هفت, S. *saptan*, G. ἑπτά; — *bérél*, porter, Z. *bĕrĕ*, Np. بردن, S. *bharâmi*, G. φέρω; — *méǵĕr*, miel, S. *madhu*, G. μέλι.

Է

§ 35. Է (*ê*) se prononce comme *ê* long, le э russe. Il s'adoucit quelquefois en *i*, quand à la syllabe

où il se trouve vient s'ajouter une autre syllabe, par conséquent dans les flexions et les mots composés : *vém, vimi; dêm, dimadarz*, etc. Dans les flexions grammaticales, *ê* est une contraction de *é* + *y* lequel tient lieu de *t* primitif (voir § 13).

De la comparaison des mots semblables dans les langues congénères il ressort que *Է* remplace la plupart du temps *é* sanscrit, *aé*, *ai* zends.

Még, brouillard, obscurité, Z. *maégha*, Np. میغ, S. *mégha; — gés*, cheveu, poil, Np. گیسو, S. *kéça*, L. *cæsaries; — hên*, troupe de brigands, Z. *haéna*, I. *haina*, S. *séna; — têg*, pique, I. *tighris*, Np. تیغ; — *méz*, urine, Z. *maéza*, *maêçman*, S. *méha; — partêz*, jardin, *pairidaéza*, p. *pardês; — méģ*, centre, Z. *maidhya*, S. *madhya*, G. *μέσος*.

Ի

§ 36. Ի se prononce *i;* il se transforme souvent en *ĕ* (voir § 32) ou se change en *é* (voir cette lettre). Dans la comparaison des mots semblables que fournissent les autres langues, *ի* occupe la place de *i*, *í*, *ă*, rarement de *â*, *é*.

Kapik, singe, K. *kapi; — vĕģir*, arrêt, Z. *víćiró*, Np. ویچر; — *tiv*, jour, S. *divâ*, L. *dies; — brĭnz*, riz, Np. برنج, S. *vrihi; — gitél*, connaître, Z. *vid*, S. *vid; — gini*, vin, L. *vinum; — spitak*, blanc, Z. *çpaéta*, Np. سپید, S. *çvéta; — hĭng*, cinq, Z. *panćan*, Np. پنج, S. *panćan*, G. *πέντε*, L. *quinque; — stĭn*, le sein, Z. *fstâna*, — Np. پستانه, S. *stana; — mis*, chair,

Z. miazda, S. *mânsa*; — *amis*, mois, Np. ماه, S. *mâs*, *mâsa*; — *marmin*, corps, S. *marman*.

Ո

§ 37. Dans le corps et à la fin des mots *ո* se prononce *o*, au commencement, *wo*. *O* initial a perdu souvent sa consonne précédente primitive : *otĕn*, S. *pâda*; *orth*, G. *πόρτις*; *ordi*, S. *putra*, avec la transposition de *tr* en *rt*, comme dans l'ossète *phvrt*.

De la comparaison avec les langues de la même famille il ressort que *ո* tient lieu, dans la plupart des cas, de *ó* et de *ă*.

Orb, orphelin, S. *arbha*, L. *orbus*, G. *ὀρφανος*; — *oskĕr*, os, Z. *açta*, S. *asthi*, L. *os*, G. *ὀσΊέον*; — *zoh*, sacrifice, Z. *zaothĕra*, S. *hotra*; — *djokh-q*, enfer, Z. *dużaka*, p. *dôżakh*, Np. دوزخ; — *tohm*, race, Z. *taokhma*, Np. تخم; — *ost*, branche, S. *astis*; — *otĕn*, pied, Z. *pâdha*, Np. پای, S. *pâda*, L. *pes*, *pedis*, G. *πούς*, *ποδός*; — *ambokh*, multitude, Np. انبوه; — *gorźél*, faire, Z. *vĕrĕz*, P. *varǵitanu*, Np. ورزیدن; — *thośak*, vivres, P. *tośak*, Np. توشه.

CHAPITRE II.

OBSERVATIONS SUR LES FORMES GRAMMATICALES DE LA LANGUE ARMÉNIENNE ANCIENNE.

DES DÉCLINAISONS.

§ 38. Les déclinaisons arméniennes révèlent clai-

rement, par leur aspect extérieur, leur origine indo-européenne. Ici il y a lieu de remarquer que la forme complète des noms ne se rencontre en général que dans les cas obliques, à savoir le génitif et l'instrumental, et qu'au nominatif la désinence est fréquemment le résultat d'une contraction. L'arménien, comme les autres langues, considéré dans l'état sous lequel il se présente aujourd'hui dans les livres et sur les lèvres du peuple, a subi dans le cours des temps des changements tels qu'il est impossible pour le moment d'en rétablir les formes dans leur pureté et leur plénitude primitives, quand surtout la place qui leur appartient dans la série des idiomes indo-européens n'est pas encore tout à fait déterminée. En conséquence nous considérerons ses formes, dans le style littéral (*grabar*), comme représentant les formes anciennes, en signalant rarement et à l'occasion celle qui de l'une ou de l'autre désinence a pu être la primitive.

Puisque c'est dans leur thème que les noms se sont conservés sous leur aspect le plus complet, c'est avec ce thème plutôt qu'avec le nominatif qu'il convient de comparer les mots arméniens et ceux des autres langues congénères (voir §§ 60, 66).

§ 39. Les déclinaisons montrent clairement qu'à l'époque où l'arménien devint une langue littéraire, il était depuis longtemps déjà en voie de transformation, qu'il avait perdu assez considérablement de la richesse de ses anciennes formes, et les avait

remplacées par des prépositions et des mots auxiliaires.

En ce qui concerne les cas, l'arménien tient le milieu entre l'abondance des langues anciennes et la pauvreté des langues modernes, c'est-à-dire qu'on y rencontre des cas formés par désinence, et d'autres au moyen de prépositions [1].

§ 40. Les grammairiens nationaux ne sont pas d'accord entre eux sur la fixation du nombre des cas. Les uns en comptent cinq [2], d'autres six [3], sept, huit, neuf et même dix [4]. Deux savants Mĕkhitharistes, les PP. Avétiq̔ et Arsène Bagratouni [5], sont

[1] L'auteur omet ici les cas formés par la combinaison d'une désinence et d'une préposition, comme le locatif, l'ablatif, le narratif, le circonférenciel au singulier, et ces mêmes cas et de plus l'accusatif au pluriel, parce qu'il ne les admet pas comme cas proprement dits, ainsi qu'il nous l'apprend plus bas. — Éd. D.

[2] Rivola, dans Petermann, *Gram. ling. arm.* p. 97.

[3] Denys de Thrace, p. 34.

[4] Schröder, *Thes. ling. arm.* Emin, *Gram. arm.* en russe, p. 10-14. Bersieff, *Premiers éléments de la langue arménienne*, en russe, p. 36.

[5] *Հայերէն քերականութիւն ՚ի պէտս զարգացելոց*, § 20. Les deux savants religieux Avétiq̔ et Arsène Bagratouni ne comptent point comme de véritables cas dans la déclinaison arménienne ceux qui résultent de la combinaison d'une désinence et d'une préposition. Cette élimination, au point de vue de la logique grammaticale, pourrait être très-contestable. En effet, les langues du rameau slave n'hésitent point à admettre dans le nombre des cas celui que les grammairiens russes nomment *prépositif*, предложный, et qui est commun à cette langue et à l'arménien. Et d'ailleurs les religieux précités, ainsi que M. Patkanoff, se trouvent en contradiction avec leur propre théorie, lorsqu'ils énumèrent parmi les cas l'ablatif,

ceux qui, à notre avis, ont établi de la façon la plus rationnelle le nombre des cas. Suivant eux, l'arménien n'en possède que six : le nominatif, *ouġġakan;* le génitif, *sérakan;* le datif, *trakan;* l'instrumental, *gorżiakan;* l'ablatif, *bażarakan;* et l'accusatif, *hayża-kan.* Deux seulement ont une flexion constante qui leur est propre. Le datif, sauf quelques rares exceptions, dans les pronoms particulièrement, ressemble presque toujours au génitif. L'ablatif, tout en possédant parfois une désinence particulière, prend néanmoins toujours la préposition *i* (*y* devant les voyelles), laquelle répond à *a, ab, e, ex* du latin. L'accusatif ressemble au nominatif, dont l'addition de la préposition *z* sert toutefois à le distinguer; de plus il a conservé au pluriel la lettre caractéristique *s* au lieu de *ą*, terminaison propre au nominatif[1],

§ 41. En arménien toutes les consonnes indifféremment sont susceptibles de servir de terminaison aux mots[2]. Parmi les voyelles, deux seulement, *é*, *i*, peuvent être employées comme désinence. Lorsque les autres voyelles se rencontrent à la fin des mots, on leur ajoute ordinairement les semi-voyelles *w*,

qui n'est autre chose que la combinaison d'une désinence et d'une préposition. — Éd. D.

[1] L. Diefenbach, *Examen critique de la Grammaire de Petermann*, dans *Jahrb. für wissensch. Kritik*, 1843, p. 451.

[2] La règle est que les mots arméniens se terminent par une consonne sourde; ils peuvent aussi finir par une consonne sonore, mais précédée d'une nasale ou d'une liquide. — Éd. D.

ou *y*. Ainsi on peut avoir en arménien : *ordi*, *margaré*, *louçoy*, *khratou*, *Tĕrdatay*.

§ 42. Il y a deux nombres, le singulier et le pluriel. Il n'existe aucune trace du duel, quoique quelques savants[1] veuillent voir dans le mot *érkou*, « deux, » une désinence du duel.

§ 43. Le nominatif pluriel se forme en ajoutant la lettre *q̇* au nominatif singulier.

Nous parlerons d'abord de quelques désinences qui, indépendamment de *q̇*, servent aussi à former le pluriel. Ce sont : *éar*, *néar*, *ér*, *ani*, *an*, *éan*, *kan*, *ik*, *ti* ou *oti*, *oray*, *oréay*, *óréay*, *óré*. Ces désinences représentent plutôt, à notre avis, la collection des objets de même espèce que le nombre pluriel proprement dit. Plusieurs d'entre elles ne s'emploient que dans des cas déterminés; toutes se déclinent comme nombre singulier, et, au besoin, produisent

[1] Petermann, *Gram. ling. arm.* p. 93. On trouve dans la grammaire de Denys de Thrace les formes complètes du duel, tant pour les noms que pour les verbes ; ce sont, pour les premiers, *ou*, — *Pétrou*, « les deux Pierres, » *ayçou*, *aydou*, « ces deux-ci, ces deux-là : » pour les pronoms personnels, *monq̇*, *donq̇*, *nonq̇*, « tous deux, vous deux, etc. » Dans les verbes le duel est formé par le changement de la voyelle copulative en *o* : *koph'om*, *koph'os*, *koph'oy*, « nous frappons nous deux, etc. » Mais comme aucun écrivain ne nous a conservé de trace de ce nombre, nous ne citons ces formes que pour mention. (Cf. Cirbied, dans les *Mém. de la soc. des antiq. de France*. t. VI, p. 34, 52, 70, etc.) — [En effet, ces formes n'ont jamais existé que dans l'imagination des grammairiens, qui, au ve siècle, possédés de la manie de l'hellénisme, ont voulu à toute force ployer la langue arménienne au type du grec ; tentative absurde et qui n'a abouti qu'à une production mort-née. — Éd. D.]

leur pluriel à la manière ordinaire, c'est-à-dire par l'addition de la lettre *ḳ*. On trouve dans les meilleurs écrivains les formes *iśéars*, *partérs*, *awaganéwḳ*, *iśanż*, *zaurakanauḳ*, *gréanż*, *manktĕwoż*, *mardkambḳ*, *artorayḳ*, *gégoréḳ*, etc.

Néar, *éar*, *ér*. Ces désinences, et particulièrement la dernière, rappellent le pluriel allemand en *er* dans *Gräber*, *Geister*, *Leiber*, pareils à l'arménien *partér*, *aćér* [1], etc. Dans la langue moderne, qui a perdu au pluriel le *ḳ* caractéristique, *ér* et *nér* sont les deux seules terminaisons employées pour ce nombre. Il est possible que, dans ces désinences, *r* tienne lieu de *s* ancien [2], et conséquemment de *es*, comme dans la conjugaison à l'imparfait et au parfait. Dans ce cas, la terminaison *ér* pour *es*, de *as*, conservée dans la langue vulgaire, serait la désinence la plus ancienne du pluriel : *touner*, maisons, *datér*, juges, pour *tounas*, *datas*, cf. S. *dattâs*.

Ani, *éan*, *an*. Ces désinences font songer à la syllabe ان, formative du pluriel en persan : *azat*, libre, *azatani*, le corps des hommes libres [3]; *khouj*, étranger, barbare, habitant du Khoujastan (la Susiane), *khoujan*, populace; *nakharar*, grand sei-

[1] Schleicher, *Die deutsche Sprache*, p. 244, 245. Bopp, *Vergl. Gram.* I, p. 549.

[2] Telle est aussi l'opinion exprimée par L. Diefenbach dans l'*Examen critique de la Grammaire de Petermann*, publié dans *Jahrb. für wissench. Kritik*, juillet 1843, p. 451.

[3] La désinence *ani* correspond exactement à la terminaison *ani* du pluriel neutre sanscrit, *namâni*, noms, arm. *nâmâkani*, lettres, de *namak*, lettre. (Conf. Oppert, *Gram. sansc.* 1859, p. 32.)

gneur, *nakhararéan*, le corps des grands seigneurs. Comparez la terminaison du pluriel ان dans la langue des Afghans[1].

Kan, terminaison d'adjectif donnant quelquefois au mot auquel elle est jointe le sens d'un pluriel : *bazmakan* (de *bazmél*, être assis, ou bien de *bazoum*, beaucoup), convives, banquet (cf. le persan بزم); *zaurakan*, pris comme substantif et comme adjectif, répond de tout point au français *militaire;* pris dans un sens collectif, il signifie *troupes*, *garnison; pkakhĕstakan*, « fugitif et fugitifs. » Peut-être ce mot s'est-il formé de l'inusité *pkakhĕstak*, « fuyard, » par l'addition de la syllabe *an*. (Voir plus haut.)

Les mots qui prennent les désinences *ti* ou *oti* et *ik* dans le sens collectif sont si peu nombreux que nous pouvons les citer tous ici. Ce sont : *manouk*, *mankti*, enfants; *żak*, *żakti*, trous; *oskĕr*, *oskéroti*, os; *pkor*, *pkoroti*, entrailles; *mard*, *mardik*, hommes.

Quant aux désinences *oray*, *ôréay*; *ôrê*, *éréay*, en voici quelques exemples : *art*, *artoray; van-q*, *vanoréay*, *vanoray*, *vanéréay*, etc.

§ 44. La lettre caractéristique proprement dite du nominatif pluriel est *q*, qui, à l'accusatif, se change en *s*, au génitif, au datif et aux autres cas dérivés de ces derniers au moyen de prépositions, en *ż*.

[1] Raverty, *A gram. of the Puk'hto*, fifth Declens. p. 18, ملا, plur. ملايان.

La lettre *ǫ́* correspond à la désinence caractéristique du pluriel *s* dans les autres langues indo-européennes. De la désinence sanscrite *as* (Schleicher, *Compendium*, § 247), ancien persan *ha*[1], l'arménien n'a conservé que la consonne sous la forme *ǫ́*, en négligeant la voyelle *a*, comme le gothique *ahman-s* et le lithuanien *ákmen-s*, *dùkter-s* (Bopp, *Vergl. Gram.* I, § 226); ex. *sahman-ǫ́*, *dëstér-ǫ́*.

Nous avons vu, § 9, le *s* des mots latins, S. *sv*, représenté en arménien par *ǫ́*, en zend par *ǫ́*, en persan par خو.

Il est permis de supposer que la lettre caractéristique du pluriel dans l'arménien primitif était *h*, comme dans l'ancien perse et dans le néo-persan, et que ce *h* s'est renforcé dans la suite en *ǫ́*. Nous observons la même tendance dans l'arménien moderne, où les mots anciens *aśkharh*, *śnorh* sont devenus *aśkharǫ́*, *śnorǫ́;* conséquemment le passage de *s* ancien en *ǫ́* s'est effectué par l'intermédiaire de *h*, comme dans l'ancien perse.

A l'accusatif pluriel, *ǫ́* se montre sous la forme *s*, en tant que l'accusatif arménien ne possède pas de désinence distincte de celle du nominatif.

Quant au *ż* qui caractérise le génitif pluriel, il est impossible d'en rien dire de précis[2].

[1] Spiegel, *Die altpers. Keilinschriften*, p. 155-156; *baga*, pl. *bagâha*, *bagâ*.

[2] Bopp, *Vergl. Gram.* I, § 215, 244, fait de cette lettre l'objet d'une longue dissertation où il conclut que le *ż* du génitif pluriel est une nuance de *y* dans la désinence sanscrite *b'yas*, ou dans la

§ 45. Le nominatif pluriel ne se forme pas toujours par l'addition, sans intermédiaire, de *q́* au nominatif singulier, comme dans *arq́ay*, *arq́ayq́*; *karg*, *karg-q́* par exemple. Quelquefois c'est au génitif singulier ou thème du mot qu'il s'ajoute : *doustĕr*, gén. *dĕstér*, nom. plur. *dĕstérq́*; *astĕq́*, gén. *astéq́*, *astéq́q́*; *béṛn*, gén. *béṛïn*, *béṛïnq́*. Dans les mots où le génitif se forme par l'insertion de *a* entre les deux consonnes finales (voir § 65), on change d'abord *a* en *ou* et l'on ajoute *q́*; ex. *himĕn*, gén. *himan*, N. pl. *himounq́*; *akĕn*, gén. *akan*, N. pl. *akounq́*, etc.

§ 46. Il arrive souvent que l'on intercale les syllabes *ay*, *ẹay*, *é*, *i*, *ïn*, *an*, *ouy*, *oun* entre le mot et la caractéristique *q́* : *ag̣akhïn*, *ag̣akhnayq́*; *kïn*, *kanayq́* (comp. γυνή, γυναῖκες); *aygéstan*, *aygéstanéay*, *aygéstanéayq́*; *and*, *andéq́*; *part*, *partiq́*; *dat*, *datïnq́*; *méq́*, *méq́anq́*; *gah*, *gahouyq́*; *parisp*, *parĕspounq́* (les baguettes du sacrifice, le Barsom), etc.

§ 47. Dans quelques occasions (les pronoms et les noms de nombre) *q́* se place non à la fin du mot, mais devant la syllabe terminale : *na*, *noq́a*; *nouyn*, *noq́ïn*; *aynoq́ik*; *aménéq́éan*; *boloréq́ïn*; *érkoq́éan*, etc. A l'instrumental, plusieurs de ces mots prennent un nouveau *q́* à la fin de la désinence : *aménéq́oumbq́*, *nokimbq́*, *noq́oumbq́*, etc.

terminaison zende *byô*, et qu'ainsi l'arménien *ôziz* a exactement la même origine, pour la racine et pour la forme, que le sanscrit *ahib'yas*, le zend *azi-byô*, le latin *anguibus* et le lithuanien *angi-mus*.

§ 48. Avant d'entrer plus avant dans l'examen des cas, il est indispensable de placer ici quelques observations sur la transformation et la permutation des sons dans les déclinaisons et les conjugaisons.

Les diphthongues *éay*, *éa*, *ay*, dans le corps et à la fin des mots, se confondent souvent avec *é* ou *ê*, et s'emploient l'une pour l'autre; ex. *bdéaškh*, *bdéškh; séamq̇*, *sémq̇; aštéay*, *ašté; jayṛ*, *jéṛ; kérayq̇*, *kéréq̇*, etc. C'est dans les cas obliques que ces changements se produisent le plus souvent; la diphthongue du nominatif, par suite de l'allongement d'une syllabe, au génitif et à l'instrumental, s'allége en *é* ou en *ê* : *éq̇éamĕn*, *éq̇éman; matéan*, *maténi; aštéay*, *aštéi*, etc.

§ 49. C'est pour la même raison, c'est-à-dire à cause de l'allongement d'une syllabe dans un mot, que la longue *ê* du nominatif se change en *i*, plus rarement en *é*: *êš*, *išoy; êq̇*, *iq̇i; éq̇êgĕn*, *éq̇égan; thêkĕn*, *thikan;* etc.

§ 50. Lorsque dans la dernière syllabe des mots se rencontrent *i*, *ou*, quelquefois *é*, devant une ou deux consonnes, ces lettres tombent presque toujours aux cas obliques, probablement par suite du transport de l'accent sur la dernière syllabe[1] : *q̇ĕšma-*

[1] C'est également par suite du transport de l'accent sur la dernière syllabe que, dans l'arménien moderne, le *a* de l'avant-dernière syllabe disparaît fréquemment. Ainsi on dit *bérnid* pour *béranouyd*,

rit, *ǵèśmarti*, au lieu de *ǵěśmariti; sirt, sěrti; gir, gěroy; khiǵǵ, khěǵǵi; ormizd, ormězdi; aǵǵik, aǵǵěkan; ǵour, ǵěroy; aǵmouk, aǵměki; aséǵěn, asěǵan; lisérn, lisěran*, excepté *himěn*, *himan*. *Toun* et *śoun* font, au génitif, *tan*, *śan*[1]. La lettre *é* se conserve très-souvent, particulièrement dans les mots où elle figure comme voyelle radicale, ex. *sérměn*, *sérman* (comparez le latin *semen*); *ǵérměn*, *ǵérman* (comp. le grec θερμός); *ẓmérn*, *ẓméran*, χεῖμα; *olérn*, *oléran*, latin *olus*, *oleris*; *ẓérn*, *ẓérĭn* (comp. le grec χείρ), etc.

§ 51. Dans les monosyllabes commençant par les voyelles *i*, *ou*, celles-ci se changent [en vertu de la loi d'équilibre, Éd. D.], aux cas obliques, en *ĕ* : *ĭnć*, *ĕnći; ĭnćq*, *ĕnćouż; ounćq*, *ĕnćaż; iǵẓ*, *ĕǵẓi*, etc.

Sont exceptés *ouç*, *ouǵt*, *oukht*, *ir*, qui conservent leur voyelle primitive,

§ 52. *I* à la fin des mots se change au génitif en *w;* ex. *gini*, *gĭnwoy*, etc. excepté les monosyllabes *ẓi*, *ẓioy; mi*, *mioy*, etc.

hawtal pour *hawatal*, etc. Certains noms conservent l'*a* au pluriel, d'autres le changent en *ou* par un affaiblissement de cet *a*, comme on le voit dans les exemples cités ici; d'autres encore ont à la fois les deux formes *a* et *ou*.

[1] Ces deux mots peuvent donner une idée des trois formes bien distinctes qu'affectent certaines catégories de noms aux divers cas de la déclinaison arménienne :

Forme forte :	*tan*, maison,	*śan*, chien.	
Forme faible ou moyenne :	*toun*, —	*śoun*.	
Forme très-faible:	*tĕn*, —	*śĕn*.	— Éd. D.

§ 53. *Ouy* au nominatif, devant une consonne dans la dernière syllabe du mot, se change en *ou*, en passant de la dernière syllabe à l'avant-dernière, *kouys*, *kousi*; *pouytĕn*, *poutan*, etc.

Le même changement se produit dans les verbes; ex. *korouys*, de *korousi* (voir le parfait).

Ouy passe rarement à *o* long : *ḍouyr*, pl. *ḍorḍ*[1].

§ 54. Dans les noms et les verbes, *r* devant *n* se change le plus souvent en *ṛ*, et de nouveau se change en *r* en s'éloignant de *n*: *léaṛn*, *lérïn*; *baṛnam*, *barẓi*; *amaṛn*, *amaran*; *aṛném*, *arari*, etc. (voir § 28).

§ 55. Dans les flexions grammaticales, *é* provient de *é* + *y* au lieu et place de *é* et de *ē* ancien (voir §§ 13 et 70).

[1] Toute cette série des permutations des voyelles arméniennes est subordonnée à des lois analogues à celles qui régissent l'application du gouna et du vriddhi en sanscrit. Mais l'auteur n'a point nettement aperçu ces lois, et le traducteur ne s'en est pas même douté. Je ferai seulement remarquer ici que *ea* en arménien est le premier renforcement du *é* ou le *é* gounifié; *ouy* le gouna de *ou*, comme le *é* en arménien, ainsi qu'en sanscrit, est le *i* gounifié. Il n'est pas exact de dire aussi, comme l'auteur, que l'*i* et le *ou* disparaissent; seulement ils s'affaiblissent en *ĕ*, exprimé ou sous-entendu dans l'écriture, mais agissant très-réellement dans la prononciation. J'ai rétabli cet *ĕ* dans la transcription des mots arméniens, comme indispensable à la prononciation et inhérent à la constitution philologique de la langue, partout où M. Prud'homme l'avait omis. L'échelle de gradation des voyelles, en arménien, est invariablement tracée ainsi qu'il suit, en partant du point initial le plus fort, où elles se confondent dans un même son, jusqu'au dernier degré d'affaiblissement où elles se confondent également :

$$a < \begin{matrix} e,\ i, \\ o,\ ou, \end{matrix} > \breve{e}.$$ — Éd. D.

A + *y* = *ay* équivaut quelquefois à *a* long, mais jamais à *é* : *mayr*, *marq́*; *hayr*, *harq́*; *éǵbayr*, *éǵbarq́*.

DU GÉNITIF.

§ 56. La plus ancienne lettre caractéristique du génitif est *r*. Il en est resté des traces dans les pronoms démonstratifs *sora*, *ayçĕr*, *dorĭn*, etc. dans les pronoms interrogatifs *ér*, *ouyr*; dans les pronoms indéfinis *iriq́*, *ourouq́*, *ouroumĕn*; dans le pronom personnel de la troisième personne *iour*, et dans quelques noms : *élouyr*, *karotelouyr*, *mardouyr*, *ẓiouyr*, *asażélouyr*, *mouyr*, *kéndanouyr*, *Socratouyr*, etc. Est-ce ici qu'il faut rapporter la terminaison را des cas obliques en persan? Nous ne nous chargeons pas de décider cette question. Spiegel[1], s'appuyant sur le *kazvâresch*, pense que ce را est une particule qui se trouve avec une existence propre dans le mot برای, « pour, à cause de. » M. Petermann, au contraire[2], pense que le persan را et l'arménien *r* ont la même origine et forment une nuance caractéristique de la lettre *s* pour le génitif.

§ 57. Outre *r* le génitif possède une autre désinence qui, comme la première, est hors d'usage, c'est *ǵ*. On rencontre dans les écrivains les plus anciens : *mardoǵ*, *ẓioǵ*, *hayéloǵ*, *miaśabathoǵ*. L'emploi général de cette désinence ne s'est perpétué que dans

[1] *Die persische Sprache und ihre Dialecte*, dans *Hœfer's Zeit. für die Wissenschaft der Sprache*, p. 219.

[2] *Gram. ling. arm.* p. 102.

certains mots : *i-téǵwoǵ*, *y-ékéǵéżwoǵ;* les mots *kïn*, *kĕnoǵ; giuǵ*, *géǵǵ* n'ont pas d'autre forme pour le génitif. L'arménien moderne a gardé la forme *ǵouroǵ*, ou *ǵĕroǵ*, de *ǵouyr*, qui n'est pas usitée dans l'arménien ancien. Ce *ǵ* n'est peut-être qu'un renforcement de *y* (*j*) comme dans l'italien *Giovanni*, *Giacomo*, *Giove*, etc.[1]

§ 58. Si nous réunissons tout ce qui a été dit sur le *y* comme lettre caractéristique du génitif des déclinaisons à voyelles, dans les désinences *ay*, *oy*, nous trouvons deux opinions en présence, celle de Bopp et celle de Müller. Bopp[2] voit dans *y* la semi-voyelle sanscrite *y* de la désinence *sya*, laquelle a perdu les lettres *s* et *a* dont elle est flanquée à droite et à gauche. Dans un autre endroit[3] il repousse résolûment l'opinion de Müller, qui pense que, dans le cas donné, *y* provient de la sifflante *s*, transformée d'abord en *h* et plus tard en *y*, exactement comme dans les mots *hayr, mayr, ǵouyr*, *y* provenait de *h*, lequel était une nuance de *t* et de *s* primitifs[4]. Il faut ajouter que Müller, de son côté, rejette non moins résolûment la thèse de Bopp comme n'étant pas fondée.

[1] Ce renforcement me paraît certain ; on a dû dire *mardoy*, et en élevant *y* à l'état de consonne du même ordre, la palatale *ǵ*, on a fait *mardoǵ;* je considère donc cette dernière forme comme moins ancienne que la première, contrairement à l'opinion de M. Patkanoff. — Éd. D.

[2] *Vergl. Gram.* I, 381.

[3] *Vergl. Gram.* III, 524-525.

[4] Kuhn und Schleicher, *Beiträge zur vergl. Sprachforsch.* II, p. 487.

Ne possédant pas de raisons suffisantes pour nous ranger d'un côté plutôt que de l'autre, revenons à l'ancienne forme du génitif conservée dans les pronoms et quelques noms : *nora*, *mardouyr*, etc. (Voir plus haut.) Nous trouvons dans ces exemples la réfutation de l'une et l'autre opinion, d'abord parce que ces deux savants ont considéré non la désinence pleine et la plus ancienne, mais une désinence tronquée du génitif; en second lieu parce qu'ici *y* n'appartient nullement à la flexion du mot, autrement on le rencontrerait également après *i* et *ou;* mais qu'il n'est qu'une épenthèse exigée par la prononciation arménienne (cf. *kouyr* pour *kour*, کور, *żouyż* pour *żouż*, *ays*, dans les dialectes arméniens occidentaux *as*, etc.). Ainsi la forme primitive du génitif a dû être, pour *mard*, *mardor*, la forme historique avec épenthèse de *y*, *mardouyr*, laquelle est devenue dans la suite *mardoy* [1]. Dans le *r* nous pouvons voir une nuance de la caractéristique *s*, et ainsi la ressemblance des formes arméniennes avec les anciennes formes aryennes n'est pas douteuse (voir § 56). Nous croyons donc pouvoir prendre la hardiesse de supposer que la désinence *ay* est pour *ayr*, de *ar*, *as*. Par analogie,

[1] Cette forme du génitif en *ouyr* ne se trouve guère que dans les écrits de David le philosophe, qui vivait au v[e] siècle; elle paraît être une forme dialectique particulière plutôt qu'une forme archaïque générale. Des deux opinions de M. Müller et de Bopp, je n'hésite pas à adopter celle de ce dernier. On a dû dire *mardo-s-yo*, *mardo-yo*, *mardo-y*, à l'instar du retranchement qui s'est fait en grec, dans la désinence du génitif des noms de la 2[e] déclinaison, *λογοσjο*, *λο-γojο*, *λογου*. — Éd. D.

il faudrait dire la même chose [1] des désinences *i*, *w*, dans lesquelles ne se rencontre pas *y*; mais nous aimons mieux nous abstenir, quoiqu'il nous fût très-facile de supposer *khratour* ou *khratouyr*, de *khrat*, de même qu'on trouve *mouyr* de *mou*. Il résulte de ce que nous avons dit que la lettre qui caractérisait primitivement le génitif en arménien était la lettre *r* (pour le datif *m*, voir plus loin), laquelle s'ajoutait au thème du nom, en affaiblissant quelquefois la voyelle finale de ce thème *a* en *i*, *o*. (Voir § 60.)

§ 59. Les déclinaisons arméniennes se divisent essentiellement en deux classes. A la première appartiennent les mots dont le génitif se forme en ajoutant au nominatif les voyelles *ay*, *i*, *oy*, *ou* (ou plus exactement par l'addition de *y*, *i*, au thème du nom); ex. *Sahak*, *Sahakay; mart*, *marti; athor*, *athoroy; ĕzgést*, *ĕzgéstou*. Ici il faut observer que dans la langue arménienne aucun mot ne peut être terminé par *a* ou par *o*. On y accole toujours la lettre *y*. Les voyelles *i*, *ou* ne prennent jamais *y*. Ce n'est qu'à l'impératif de certains verbes et dans les

[1] Les désinences *y*, *i*, *ou* du génitif des déclinaisons à voyelles ressemblent beaucoup aux déclinaisons ossètes, dans lesquelles le génitif se forme constamment par l'addition de *j*, *ij* au thème nominal. Il est probable qu'autrefois, en arménien, *y* s'ajoutait aussi à *i* et à *ou*. (Comparez *sirt*, génit. *sĕrti* pour *sĕrtiy?* en ossète *zerde*, génit. *zerdij; khrat*, génit. *khratou* et ossète *phatku*, génit. *phatkuj; bĕranoy*, et oss. *djikkoj; Sahakay*, et oss. *thoknaj*, etc. Voir Sjögren, Ipou Aessaraxyp, p. 52-62.)

noms propres qu'on rencontre *a* final sans être accompagné de *y* : *ara*, *gna*, *Anna*. De même dans *sora*, etc.

Dans la seconde classe rentrent les mots terminés par deux ou plusieurs consonnes (la dernière étant *n*, *r* ou *ģ*) dont le génitif se forme par l'insertion des voyelles *a*, *é*, *i*, *ou* devant la consonne finale; ex. *akĕn*, *akan*; *astĕģ*, *astéģ*.

Nous appelons la première classe *déclinaison à voyelles*, la seconde, *déclinaison à consonnes*, quoique ces dénominations appliquées aux déclinaisons reposent sur un autre ordre d'idées.

DÉCLINAISONS À VOYELLES.

Thème *a*.

§ 60. Génitif en *ay*, *i*, *oy*. La désinence *ay* ne se rencontre que dans la déclinaison des noms propres : *Tĕrdatay*, *Sahakay*, *Arcadéay*, etc. A cette catégorie il faut également rapporter les mots qui, tout en ayant *i* ou *oy* au génitif (ces derniers sont les mots terminés au nominatif par i), ont conservé aux autres cas, tant au singulier qu'au pluriel, le *a* primitif du thème : *karg*, génit. *kargi*, instr. *kargaw*, plur. génit *kargaż*; *kĕģzi*, génit. *kĕģzwoy*, instrum. *kĕģzéaw*, plur. génit. *kĕģzéaż*, etc.[1]

Si l'on compare le thème des mots de cette catégorie avec les mots identiques de son et de significa-

[1] Il serait plus exact de reconnaître ici des noms à thèmes mixtes. L'auteur, à quelques cas, n'a pas toujours su dégager du thème la terminaison véritable. — Éd. D.

tion dans les langues de la même famille, on trouve que la forme pleine de ces mots se termine en *a*, comme dans les thèmes arméniens.

Nom.	Gén.	Thème.	
patkér	*i*	*patkéra*	I. *patikara*.
varaz	*i*	*varaza*	S. *varâha*.
gés	*i*	*gisa*	S. *kéça*, th. arm. *gisou*, Np. گیسو.
még	*i*	*miga*	Z. *maêgha*, S. *mégha*.
hraman	*i*	*hramana*	I. *framânâ*.
hazar	*i*	*hazara*	Z. *hazañra*.
déw	*i*	*diwa*	Z. *daêva*, S. *déva*.
lézou	*i*	*lézoua*	I. *izâva*, etc.

Ainsi se trouve confirmée notre opinion (voir § 38), que c'est avec les thèmes arméniens plutôt qu'avec les nominatifs qu'il convient de comparer les mots étrangers congénères [1].

Thème *i*.

§ 61. Génitif en *i*. A cette catégorie appartiennent les mots qui conservent *i* à tous les cas obliques. Dans l'arménien moderne, où il n'est resté qu'une seule déclinaison régulière, tous les mots prennent *i* au génitif; ex. *bar̦*, *bar̦i*, *arqay*, *arqayi*. Le génitif pluriel, comme dans tous les mots, se forme par l'addition d'un *ż* au thème du mot: *bar̦iż*, *arqayiż*, etc.

baj, gén. *i*, thème *baji*, I. *bâji*, tribut.

Thème *o*.

§ 62. Génitif en *oy*. Les mots qui prennent *oy* au

[1] Cf. Bopp. *Vergl. Gram.* Vorrede zur zweiten Ausgabe, p. XVI-XVII.

génitif conservent *o* à tous les cas obliques, attendu que cette lettre appartient au thème; ex. *béran*, *béranoy; hoǵm*, *hoǵmoy*. Le mot *vĕǵiṛ*, génit. *vĕǵĕṛoy*, pour *vĕǵiṛoy*, nous offre une preuve manifeste que *o* appartient au thème; *i* tombe par la raison énoncée paragraphe 50. Comparez *vĕǵiṛoy*, avec le zend *vîćirô*. Font exception les noms terminés au nominatif en *i* qui, tout en ayant *oy* au génitif, prennent à tous les autres cas obliques la flexion *a* (cf. § 60).

Les monosyllabes *ẓi*, *mi*, *tiq́*, etc. sont les seuls qui conservent *o* à tous les cas.

Thème *ou*.

§ 63. Génitif en *ou*. Les mots qui prennent *ou* au génitif le conservent à tous les cas du singulier comme du pluriel : *khrat*, *khratou* (comp. Z. *khratou*); *gah*, *gahou* (comp. Z. *gâtou*); *mog*, *mogou*, I. *magou*, etc.

A cette catégorie appartiennent les mots qui, au génitif et aux autres cas, perdent leur *r* final : *źanĕr*, *źanou; manĕr*, *manou*, etc.

En réalité les mots de cette catégorie terminés par un *ĕ* suivi de *r* devraient se décliner suivant le système des déclinaisons à consonnes[1] (voir plus bas, § 66); mais ils rejettent le *r* et se déclinent comme les mots terminés par une voyelle, c'est-à-dire

[1] Cf. Schrœderii *Thesaurus linguæ Armenicæ*, p. 80, au mot *ph'oq́ĕr*, où, à côté des formes régulières *ph'oq́ou*, sont citées les formes *ph'oq́er*, *ph'oq́érb*, *i-ph'oq́éré*, régulières par analogie, mais extrêmement rares.

qu'ils prennent une voyelle comme désinence casuelle. A notre avis, la raison de ce phénomène est que, dans ces mots, *r* n'appartient pas au thème du mot. C'est bien plutôt une ancienne désinence du nominatif[1] correspondant à *s* en grec et en latin; d'ailleurs les mots de cette catégorie sont pour la plupart des adjectifs : *barẓĕr, źanĕr, karźĕr, ǵaǵżĕr, thanżĕr, manĕr, pkoǵĕr*. A l'appui de notre opinion, comparons quelques-uns de ces mots avec des mots de même son et de même signification pris ailleurs; nous verrons qu'aucun de ces derniers ne possède de *r* à la fin, mais qu'ils finissent pour la plupart en *s*.

thanẓĕr	épais	Gén. *thanẓou*	L. *densus*, G. δασύς.
pkoǵĕr	petit	*pkoǵou*	L. *paucus*.
manĕr	menu	*manou*	L. *minus*.
barẓĕr	haut	*barẓou*	Z. *barĕzat*, Np. بزرگ.
ǵaǵżĕr	doux	*ǵaǵżou*	S. *svâdou*, L. *suavis*, lit. *svaldus*.
karźĕr	dur, fort	*karźou*	G. κράτος, force, puissance.
źaǵĕr	rire	*źaǵou*	G. γέλως.
méǵĕr	miel	*méǵou*	G. μέλι, S. *madhou*.

(*méǵrapop*, pastèque, L. *melopepo*, melon.)

Asĕr, outre son génitif habituel *asou*, a aussi la forme *asrou;* comparez S. *açru*, où *r* appartient au corps du mot.

[1] Suivant M. Petermann, *r* à la fin des adjectifs prouve seulement que ces adjectifs proviennent de génitifs de nominaux, parce que *barźĕr* vient de *barź*, et même *méǵĕr* de *méǵ*. *Gram. ling. Arm.* p. 101.

DÉCLINAISONS À CONSONNES.

§ 64. Passons aux mots dont le génitif et conséquemment les autres cas obliques se forment par l'insertion de *a*, *é*, *i*, *ou* devant la dernière consonne. Ce qui caractérise les mots de cette classe, c'est qu'ils sont terminés par deux ou plusieurs consonnes dont la dernière est un *n*, un *r* ou un *ġ*. Les mots terminés en *oar*, *oan*, c'est-à-dire dans lesquels la dernière syllabe est *ioun* ou *iour*, font partie aussi de cette classe.

Dans tous les mots de cette même classe, il faut nécessairement supposer qu'entre les deux dernières lettres il a disparu une voyelle qui revient dans les cas obliques. Quoique au nominatif on n'écrive pas de voyelle entre les deux dernières consonnes, néanmoins cette voyelle existe et se fait sentir : *ast ġ*, étoile, se prononce *astĕġ*; *atamn*, dent, se prononce *atamĕn*, etc. Ici il ne faut pas perdre de vue que les mots finissant par une lettre autre que *n*, *r* ou *ġ*, qu'ils soient terminés par deux ou par trois consonnes, forment leur génitif et leurs autres cas d'après le système des déclinaisons à voyelles : *mard*, *mardoy*; *aġb*, *aġbi*, etc.

Dans l'examen des déclinaisons à consonnes, il est nécessaire d'avoir présentes à l'esprit les règles expliquées paragraphes 48-55.

Dans cette classe nous avons disposé la formation du génitif conformément aux lettres caractéris-

tiques appartenant au thème; cette restitution donnera la forme même du génitif.

Thème *a.*

§ 65. Génitif *a* devant *n* final, conséquemment *an*, rarement *in.*

A cette catégorie se rattachent :

a. Les mots terminés au nominatif par *mĕn*, génitif *man*. La terminaison *mĕn* est l'ancien suffixe *man*, que l'on retrouve dans le sanscrit (*man*, dans *ǵanman*), en zend (*man*, dans *maêç-man*, *aç-man*), en grec (*μον*, dans *γνῶ-μον*), en latin (*men*, dans *no-men*, *ag-men*[1]), en russe (мень, мя-мени, dans пла-мень, пла-мя). Il faut distinguer en arménien deux espèces de mots terminés par *mĕn.*

La première comprend les mots qui se forment par addition à la racine verbale de la terminaison *oumĕn*, laquelle correspond, pour le sens, aux terminaisons russes еніе, аніе : *ankoumĕn*, chute; *śarjoumĕn*, mouvement. D'après une règle connue (§ 50) *ou* disparaît au génitif, et de *ankoumĕn*, *śarjoumĕn* viennent les génitifs *ankĕman*, *śarjĕman*, etc.

La seconde espèce renferme les mots dans lesquels la terminaison *mĕn* forme avec la racine du mot un tout tel qu'il est impossible de les séparer l'une de l'autre. Cette ancienne terminaison *mĕn*, génit. *man*, se change quelquefois en *oun*, et reparaît seulement au génitif sous la forme *man*, ou bien

[1] Schleicher, *Compendium*, § 219.

perd complétement son *m* primitif en le remplaçant par les lettres *ou, n*. Au nombre de ces mots nous plaçons : *atamĕn*, dent (de la racine *at*, S. *ad*, L. *ed-cre*, qui ne se rencontre dans aucun autre mot), génit. *ataman; sérmĕn*, génit. *sérman* (comp. семя, *semen*), semence; *koģmĕn, koģman; kimĕn, kiman*, et autres. A cette sorte de mots se rattachent ceux qui ont perdu *m* en partie ou totalement : *paśtaan* (pour *paśtamĕn*), génit. *paśtamun; aśoan* (pour *aśomĕn*), génit. *aśnan* (pour *aśoman*), automne (comp. S. *uśman*, été); *anoun* (pour *anomĕn*), génit. *anouan* (pour *anoman*), nom (comp. le grec *ὄνομα*). Les mots *garoun*, printemps, *mah*, mort, *ẓéģoun*, toit, font au génitif *garnan, mahouan*[1] (*mahoa*), *ẓéģouan*, probablement pour la même raison.

Remarque I. Les mots qui ont *man* au nominatif se déclinent suivant le système des déclinaisons à voyelles, avec la lettre caractéristique *i* - *a* : *sahman*, génit. *sahmani*, instrum. *sahmanaw; payman, gérézman*, etc.

Remarque II. Les mots qui ont *oumĕn* au nominatif, *man* au génitif, *aṛoumĕn, aṛman, kataroumĕn, katarman*, ont, quoique rarement, un autre génitif, *katarmani, aṛmani*, formé d'un nominatif hypothé-

[1] Ce génitif *mahouan*, de *mah*, donne le droit de supposer un ancien nominatif *mahomĕn*, thème *mahoman*. Cette contraction de *mahoman* en *mah* ne peut s'expliquer autrement que par cette considération qu'autrefois l'accent était sur l'antépénultième. S'il avait porté sur la seconde, nous aurions *mahoun, mahouan*, comme *anoun, anouan*. On peut mettre en parallèle avec la forme hypothétique *mahoman* le sanscrit *máriman*, mort. Bopp, *Vergl. Gram.* III, 166.

tique *katarman*, *arman*. Il est difficile de rendre raison de ce phénomène. Proviendrait-il de ce qu'en arménien le génitif (le thème) s'emploie fréquemment comme nominatif et demande, par conséquent, une autre déclinaison, ou bien d'un rétablissement de l'ancienne forme? Nous rencontrerons un peu plus loin des faits du même genre dans d'autres catégories des déclinaisons à consonnes.

b. Les mots en *ioun* font au génitif *éan* (de *ian*): *ẓioun*, *ẓéan*, neige (comp. le grec χιών); *sioun*, *séan*, colonne (comp. le grec κίων); *arioun*, *aréan*. A ce genre de mots se rapportent : *sĕtĭn*, *sĕtéan*, sein, S. *stana; vaǵiw*, *vaǵwéan; tiw*, *tĕwĕnǵéan*. A *tiw* il faut supposer un autre génitif, *tĕwi*, puisqu'on trouve *ĕ i-tĕwé*, et *tĕwĕnǵéan* doit être le génitif de *tĕwĕnǵioun* inusité. Le mot *tĕwenǵéan* se prend aussi comme nominatif avec le génitif *tĕwĕnǵéni*.

Passons à la terminaison *thioun*, qui forme une masse de mots dans la langue arménienne. Nous assimilons cette terminaison à celle du latin *tio*(*n*). M. Schleicher[1] fait venir la terminaison *tion* du suffixe commun aux langues indo-européennes, *ti*, augmenté de la syllabe *ôn*, primitivement *an*. Ainsi le génitif et thème de *thioun*, *théan* (de *thian*) ressemblera de très-près au suffixe primitif *tian* : *zôrouthiun*, *zôrouthéan*, etc.

c. Les mots terminés par *n* précédé d'une autre

[1] *Compend.* § 226, p. 366.

consonne ou d'un *ĕn* : *akĕn*, *akan*; *olorn*, *oloran*; *aģéģĕn*, *aģéģan*; *oulĕn*, *oulan*; *zmérn*, *zméran* (§ 54); *aséģĕn*, *asĕģan* (§ 50); *éģéģĕn*, *éģéģan*; *bambilĕn*, *bambĕlan*; *skizbĕn*, *skèzban*; *ģirtĕn*, *ģĕrtan*; *pouytĕn*, *poutan* (§ 53); *dourn*, *dĕran*; *éģéamĕn*, *éģéman*, etc.

Ici se rapportent les mots en *ik*, *oust*, *ourd* et autres qui, suivant l'usage des langues indo-européennes, perdent au nominatif le son nasal[1] *n* : *aģģik*, *aģģĕkan*; *mardik*, *mardkan*; *galoust*, *galĕstéan*; *khorhourd*, *khorhĕrdian*; *téçil*, *téçĕléan*; *manouk*, *mankan*, etc.

Les mots terminés en *ioun* forment leur pluriel par le *ģ* ajouté au singulier.

Les mots qui ont *an* au génitif (thème) changent *a* en *ou* avant de prendre *ģ* : *aģéģounģ*, *atamounģ*, etc. à l'exception des mots qui perdent le son nasal *n*, et dont le pluriel se forme par l'addition de *ģ* au nominatif singulier pour les uns, au génitif pour les autres avec changement de *a* en *ou* : *siounģ*, *aģģĕkounģ*, etc.

d. Les mots terminés en *ĕn* qui, tout en prenant *i* au génitif devant *n*, ont conservé au thème et aux autres cas un *a* primitif[2] : *anzĕn*, *anzïn*, *anzamb*; *azĕn*, *azïn*, *azamb*. Il est possible qu'à l'origine tous les mots terminés ainsi par *ĕn* eussent au génitif

[1] Bopp, *Vergl. Gram.* I, § 139, 183[b].

[2] Il n'est pas démontré le moins du monde que le *a* soit ici plus primitif que le *i* ou le *ĕ*. Ce sont trois formes, forte, faible ou moyenne, et très-faible du même thème, et elles ont pu parfaitement naître et exister simultanément, ou par une genèse inverse de celle qui résulte des idées de l'auteur. — Éd. D.

a, lequel, dans quelques cas, se serait affaibli en *i*, et dans les autres se serait conservé intact. Il y a en effet quantité de mots qui possèdent les deux formes de génitif, l'une en *a* primitif, l'autre en *i*; ex. *bourn*, génit. *bĕran* et *bĕrïn; thêkĕn*, génit. *thikan* et *thikïn; akĕn*, *akan* et *akïn*; etc. (Voir la Grammaire du P. Ars. Bagratouni, p. 31, § 63.)

Le pluriel de ces mots se forme par l'addition de *ç* au génitif, ou en *ounç*, suivant la règle générale: *anzĕn*, *anzïnç* et *anzounç; azĕn*, *azïnç* et *azounç; harsĕn*, *harsounç*, etc.

Thème *é*.

§ 66. A cette variété appartiennent tous les mots terminés par un *r* ou un *ġ* précédé d'un *ĕ*: *hamĕr*, génit. *hamér; oustĕr*, génit. *oustér*. Parmi les mots qui prennent *é* devant la dernière consonne au génitif, il en est beaucoup qui ont gardé cet *e* dans les mots semblables des autres langues congénères, ce qui confirme encore davantage le fait que la forme pleine des mots arméniens s'est conservée dans le thème (génitif et instrumental) et a subi une contraction au nominatif.

Génitif et thème.

astĕġ, astre, *G. astéġ*, ἀστήρ.
doustĕr, fille, G. *dĕstér*, θυγάτηρ.
tagĕr, beau-frère, G. *tagér*, δαήρ.
oskĕr, os, G. *oskér*, ὀστέον.
kaysĕr, empereur, G. *kaysér*, Καίσαρ, All. *Kaiser*.

Étĕǵ, lieu, G. *étéǵ*, a une autre forme, *téǵi*, dans laquelle *é* s'est conservé.

Il faut ajouter ici les mots terminés en *iour : aǵbiour, éǵǵiour, aliour*. Ces mots ont encore deux autres formes pour le nominatif : *aǵbéour, eǵǵéour; aléour* (comparez le grec ἄλευρον), et *aǵbér, éǵǵér, alér*, cette dernière forme est inusitée. Le génitif et le thème de ces mots ressemblent à la deuxième et à la troisième forme du nominatif. *Aliour* possède en outre le génitif *aliouri* [et en vulgaire *alerou*, Éd. D.].

Thème *ou*.

§ 67. Il n'est resté qu'un seul mot formant son génitif par l'épenthèse de *ou* devant sa consonne finale, c'est le mot *ór* = *aur*, génit. *awour*. On rencontre les formes *aṛ orïn*, *nouyn órïn*, mais dans un sens adverbial.

DU DATIF.

§ 68. Le datif était caractérisé primitivement par la lettre *m* qui n'est plus usitée dans la déclinaison des noms, mais qui s'est conservée dans les pronoms, comme : *oum*, *im*, *sĕma*, *aysĕm*, *ouméǵ*, *sĕmïn*, *sorayoum*, etc.

La désinence *oum* se montre dans les noms de nombre ordinaux : *aṛaǵnoum*, *érkrordoum*, etc. ainsi que dans les substantifs chez les plus anciens écrivains : *mardoum*, *kisoum*, *sĕrboum*, etc. Conséquemment le datif se formait primitivement par l'addition de *m* au thème du mot : *mard*, thème *mardo*, datif

mardom, ou avec *y* : *mardoym* = *mardoum*[1]. Dans les pronoms ce *m* se place très-souvent entre la racine et la désinence; ex. *na*, datif *nĕ-m-a; nouyn*, datif *nĕ-m-īn*, etc.

Dans les dialèctes caucasiens de l'arménien moderne, cette désinence *oum* constitue le *locatif*. C'est un reste de l'ancienne langue dans laquelle le locatif dérive du datif précédé de la préposition *i* (*y* devant une voyelle). Ainsi, au lieu des anciennes formes *i-gĕlkhoum*, *y-ékéġéżoum*, on dit aujourd'hui *gĕlkhoum*, *ékéġéżoum*, etc.

Ce *m* caractéristique du datif se rencontre également dans d'autres langues indo-européennes : en allemand, *we-m, ih-m;* en russe, ему, кому, доброму et à tous les cas du pluriel. Nous pouvons rapporter ici le sanscrit *ka-smâi* et le zend *ka-hmâi*[2].

En général, dans les déclinaisons arméniennes, tant dans celles à voyelles que dans celles à consonnes, au singulier comme au pluriel, le datif ressemble au génitif.

Sous ce rapport il s'est produit le même phénomène que dans l'ancien perse, où le génitif a commencé à remplacer le datif[3].

DE L'INSTRUMENTAL.

§ 69. La lettre caractéristique de l'instrumental

[1] Dans la *Grammaire* de Denys de Thrace, p. 92, la forme du datif singulier est *oum* : *astouźoum*.

[2] Bopp, *Vergl. Gram.* I, p. 343.

[3] Spiegel, *Kurzer Abriss der Geschichte der Erânischen Sprachen*, dans *Beiträge zur vergl. Sprachforsch.* B. II, p. 9.

est représentée par la consonne *b*=*v*=*w*, c'est-à-dire par la labiale sous les trois formes de son adoucissement. Cette lettre à l'instrumental est un reste d'une antiquité très-reculée, et l'arménien, même de nos jours, l'a conservée plus purement que le sanscrit et le latin, chez lesquels elle n'existe qu'à l'instrumental singulier. Dans la langue indo-germanique primitive, dit Schleicher[1], la désinence de l'instrumental a dû être *bhi*, si l'on en juge par le pluriel *bhi-s*, et par les traces qui en sont restées dans les idiomes slaves, *mĭ*, et dans le lithuanien, *mi*.

Dans les déclinaisons à consonnes, *b* s'ajoute au thème du mot : *atamĕn*, thème *ataman*, instrum. *atamanb* (*n* devant une labiale se change en *m*, comme dans le latin *imprimis* pour *inprimis*, etc.); *astĕǵ*, G. *astéǵ*, instrum. *astéǵb*, etc.

Dans les déclinaisons à voyelles avec thème en *a* et en *i*, à l'instrumental on ajoute au thème la semi-voyelle *w* : *Sahakaw*, *arǵayïw*, *bariw*, etc. Aux thèmes en *o* on ajoute *v*, pour conserver la prononciation de ce cas (autrement *o* + *u* se prononcerait comme le latin *u*) : *mard*, thème *mardo*, instrum. *mardov*, pour *mardou*, etc. Aux thèmes en *ou* on n'ajoute pas de *w* pour former l'instrumental, afin d'éviter l'accumulation de *ou* et *w*; ainsi *khrat*, thème *khratou*, fera à l'instrumental *khratou*, au lieu de *khratouw*.

Ce cas au pluriel se forme par l'addition de *ǵ* à l'instrumental singulier, et par conséquent nous

[1] *Compend.* § 259, Instrum. sing. II.

avons, pour les déclinaisons à consonnes, la désinence *bq́* correspondant au sanscrit *bhis*, au zend *bis* et au latin *bus* (voir ce qui a été dit de la lettre *q́*, § 9); et pour les déclinaisons à voyelles *wq́* et *vq́* : *bariwq́*, *mardovq́*.

La désinence *ov* de l'instrumental s'est conservée dans l'arménien moderne pour tous les mots, tant au singulier qu'au pluriel.

Dans les pronoms, les lettres *w*, *v* se placent souvent non à la fin du mot, mais entre la racine et la désinence, comme nous l'avons déjà observé pour le génitif et le datif : *novïn*, *aydouik*, etc. Quelques pronoms démonstratifs prennent deux fois la lettre caractéristique de l'instrumental. De *na* on devrait avoir par analogie *nova*, mais on écrit *novaw;* de *nouyn*, outre *novïn*, on a encore *novïmb*, etc.

Suivant Petermann[1], l'origine de la désinence *w* de l'instrumental doit être cherchée dans la conjonction *éw*, et. Quoique, examinée superficiellement, cette opinion paraisse ne pas être sans fondement : *inéw*, de *im* + *éw; q́éw*, de *q́o* + *éw* ou *q́ou* + *éw*, de même *q́éŗ* pour *q́ëwér*, les explications données plus haut ne nous permettent pas de nous y arrêter.

DE L'ABLATIF.

§ 70. La lettre caractéristique de l'ablatif dans les anciennes langues aryennes est *t*, précédé de *a*, lorsque le mot se termine par une consonne; ex. S. *açvâ-t*, Z. *vâć-at*, *açman-at*, *tanao-t*, *açrâ-t*, etc.

[1] *Gram. ling. arm.* p. 112-113, *De nomine.*

Dans le latin archaïque, on rencontre *d* comme signe caractéristique de l'ablatif[1] : *senatu-d*, *mari-d*, *navale-d* (Col. Rostr.), *sententia-d*, *ea-d*, etc.

En arménien l'ablatif est marqué, dans la plupart des cas, par la lettre *é*. Tous ceux qui s'occupent de cette langue savent quel rôle important joue cette lettre dans les flexions grammaticales, mais personne n'a expliqué son origine d'une façon suffisamment claire. Windischmann, dans son mémoire intitulé *Die Grundlage des Armen.* etc. p. 28, appelle la désinence *é* de l'ablatif un phénomène énigmatique. Bopp, au contraire (I, 356), a montré clairement que *é*, dans toutes les flexions grammaticales, est un ancien *et* transformé en *é* par suite de la perte du *t*. Nous pensons que le *t* s'est d'abord changé en *y*, et que *é* + *y* s'est converti ensuite en *é*. Par conséquent *é* = *éy* résultant de *ét*, c'est-à-dire *é* = *éy* provenant de *et* (§ 55). Dans la section des pronoms et dans celle des verbes, nous examinerons plus en détail l'application de cette loi.

Bornons-nous ici à éclaircir par un exemple l'apposition de cette lettre à l'ablatif. L'ablatif de *himĕn* sera, sans préposition, *himané*. En remplaçant *é* par son représentant primitif *et*, nous avons *himan-et*, en parallèle avec le zend *açman-at*. Ainsi *et* primitif s'est d'abord changé en *éy*, ensuite en *é*. Par conséquent *himané* = *himanéy*. La désinence de l'ablatif dans la langue ossète, *ej*, *œj*, ressemble on ne peut mieux à la désinence arménienne. Là, comme ici,

[1] Bopp, *Vergl. Gram.* I, § 180-184; Schleicher, *Compend.* § 251.

le *t* primitif s'est adouci en *j* ou en ĭ. L'ossète *zerdejej*, *khorej* est exactement la même chose que l'arménien *sĕrtéy* = *sĕrté*, *ģéŗéy* = *ģéŗé* (Sjögren, Ipon aeвзaraxyp, p. 56-57). *Anẓĕn*, *astĕģ*, *hamĕr* nous donnent de même *anẓné*, *astéģé*, *hamérê*. L'ancien perse[1] nous présente quelque chose de semblable. Là aussi le *t* a disparu de l'ablatif conformément au génie de la langue, et il n'est resté que *á*; ex. *haćá kambugiyá*.

L'ancien *a* dans les formes grammaticales s'est changé dans l'arménien en *é*; ex. *és*, S. *aham*, Z. *azĕm*; *vazém*, S. *vahâmi*, Z. *vazâmi*, etc. De ce qui a été dit plus haut il ressort que l'arménien *é*, dans les flexions, correspond de tous points à l'ancien aryen *at*, et suppose la même forme primitive.

Toutes les déclinaisons à consonnes, et parmi les déclinaisons à voyelles celles qui ont *i* ou *ģ* au génitif, prennent *é* à l'ablatif : *i-sérmané*, *i-séģané*, *i-baŗé*. Il en est de même de la majeure partie des pronoms : *i-nĕmané*, *y aysmané*, *y-ormé*, etc. Ce *é* s'est conservé dans les dialectes occidentaux, c'est-à-dire des Arméniens qui habitent la Turquie, la Crimée et la Nouvelle-Nakhitchévan sur le Don : *noramén*, *jamén*, *érkĕnģén*, *banén*, etc. Dans les dialectes des Arméniens du Caucase, l'ablatif est caractérisé par les syllabes *ouż*, *iż* (comparez le russe изъ) : *noraniż*, *jamiż*, *érkĕnģiż*, *baniż*, etc. Dans le dialecte de Tiflis nous trouvons de nouveau *é* joint au thème : *gré*,

[1] Spiegel, *Kurzer Abriss der Geschichte der Erânischen Sprachen*, dans *Beiträge zur vergl. Sprachforsch.* B. II, p. 9.

ĝré; quelquefois à l'ancien datif : *zovémên*, *tênémên*, etc. Le *n* que l'on rencontre tantôt devant, tantôt après la désinence *é*, *i-nĕmané*, *i-ĝén*, n'appartient à l'essence ni du mot, ni de la désinence. Il est ajouté par euphonie [1], et dans l'arménien moderne il se change même en *m* : *nożamĕn* au lieu de l'ancien *nożané*, etc.

Dans les déclinaisons à voyelles avec thème en *a* ou en *o*, conséquemment avec désinences *ay*, *oy* au génitif et au datif, l'ablatif se forme simplement par l'adjonction de la préposition *i* (*y* devant une voyelle) au datif : *i-Sahakay*, *i-hoĝmoy*, *i-gïnwoy*, etc.

Il serait très-séduisant d'expliquer les désinences *ay*, *oy* de l'ablatif comme des nuances de *at*, *ot* anciens, formées par l'intermédiaire de *ay*, *éy;* mais deux circonstances nous empêchent de prendre une conclusion si précipitée : le pluriel et la préposition *i*. Au pluriel, dans tous les cas et dans tous les mots [2], l'ablatif ressemble complétement au datif. Pour distinguer l'ablatif du génitif et du datif et pour marquer davantage l'existence de ce cas, on y ajoute la préposition *i* [3] (*y* devant les voyelles), qui restitue

[1] Il nous est impossible de partager l'opinion de M. Petermann (*Gram. ling. Arm.* p. 108-109) prétendant que la plus ancienne désinence de l'ablatif était *ên* pour *é*, et que ce *ên* vient du préfixe *ĕn* ou *ĕnd* ajouté à la fin du mot.

[2] Il n'y a que de très-rares exceptions, et seulement dans les pronoms.

[3] Comparez la préposition *hacâ* jointe à l'ablatif dans l'ancien perse et dans le zend (Spiegel, *Die Altpers. Keilinschrift.* p. 6, 221); en persan moderne از. Dans les plus anciens écrivains arméniens,

au mot la valeur du *t* disparu. La même chose arriva au singulier, où beaucoup de mots ont perdu la lettre caractéristique de l'ablatif. Alors on se mit à le remplacer par le datif, et, pour l'en distinguer, on ajouta la préposition *i*. C'est pour cela que dans les désinences *ay*, *oy*, il n'est pas possible de voir une ressemblance purement fortuite avec le génitif, comme l'a pensé Fr. Müller[1].

Il faut croire que, dans l'origine, cette préposition ne s'ajoutait qu'aux mots qui avaient perdu la lettre caractéristique de l'ablatif, et que ce n'est que plus tard et par analogie qu'elle fut jointe à tous les autres, même à ceux qui avaient conservé *é*. Le fait que les mots de cette dernière catégorie ont commencé par être employés sans préposition ressort clairement de l'existence des adverbes *ïnzén*, *ǵézén*, anciens ablatifs dépourvus de préposition. Dans les mots dont le génitif est irrégulier, comme *ayr*, *hayr*, *ǵouyr*, *kïn*, *giouǵ*, etc. l'ablatif se forme suivant l'ancien principe, c'est-à-dire par l'addition de *é* au datif : *y-arné*, *i-hôré*, *i-knoǵé*. L'ablatif *y-auré*, de *ór* = *aur*, datif *awour*, est régulier (voir § 50).

§ 71. C'est ici le lieu de dire quelques mots de quatre cas qui figurent dans la plupart des grammaires, mais qui ne sont pas acceptés par nous,

on rencontre souvent, en pareil cas, la préposition *n* au lieu de *y* devant les voyelles.

[1] *Ueber das* j *einiger Formen im Armenischen*, dans Kuhn und Schleicher, *Beiträge*, B. II, p. 487.

le *datif prépositionnel*, le *locatif* (*nérqoyakan*), le *narratif* (*patmakan*), le *circonférenciel* (*pararakan*).

Tous ces cas se forment par l'adjonction de prépositions aux cas déjà connus.

Le *datif prépositionnel* marque la direction et se forme par la prosthèse des prépositions *i-*, *z-* (prononcez *ěz* devant un mot commençant par une consonne), *ar*, *ěnd*, au nominatif. Au pluriel le *q* du nominatif se change en *s* : *i-hayr*, *ż-hars*, etc.

Le *locatif* se forme par l'adjonction de la préposition *i* au datif, rarement au nominatif : *i-tan*, *i-mardoum*, *i-mard*[1].

Le *narratif*, qui est la même chose que le prépositif russe avec les prépositions о, объ, se forme de l'ablatif par le changement de la préposition *i* en la préposition *z-*; ex. *z-němané*, *z-arqayé*, *z-athoroy*.

Le *circonférenciel* se forme de l'instrumental par le moyen de la préposition *z* : *z-arqayiw*, autour du roi; *z-tamb*, autour de la maison, etc.

Le *vocatif* est en tout et partout semblable au nominatif.

[1] L'auteur aurait pu distinguer le locatif *déterminé* qui se forme avec le datif et la préposition *i*, comme *i-mardoum*, « dans l'homme, tel ou tel homme spécialement désigné, » et le locatif *indéterminé*, formé du nominatif joint à la même préposition, comme *i-mard*, « dans un homme, pris en général. » Quoique ces deux nuances ne soient pas toujours parfaitement distinctes, elles sont cependant exactement observées par les bons auteurs; elles se reproduisent pareillement à l'accusatif, qui est *déterminé*, lorsqu'il est accompagné de la préposition ᵛ, et *indéterminé*, lorsque cette préposition manque; exemple : *dour inż z-haż* « donne-moi le pain, » et *dour inż haż* « donne-moi du pain. — Éd. D.

§ 72. Voici quelques exemples des déclinaisons régulières.

a. Déclinaisons à voyelles.

Singulier.

	Thème *titana.*	Thème *azga.*	Thème *źéro.*
N.	*titan*	*azg*	*źér*
G. D.	*titana-y*	*azgi*	*źéro-y*
I.	*titana-w*	*azga-w*	*źéro-v*
AB.	*i-titana-y*	*y-azg-ê*	*i-źéro-y*
AC.	*z-titan*	*z-azg*	*z-źér*

	Thème *ginéa.*	Thème *bani.*	Thème *Khratou.*
N.	*gini*	*ban*	*khrat*
G. D.	*gīnw-oy*	*bani*	*khratou*
I.	*ginéa-w*	*bani-w*	*khratou*
AB.	*i-gīnw-oy*	*i-banê*	*i-khratou-ê*
AC.	*z-gini*	*z-ban*	*z-khrat*

Pluriel.

N.	*titan-q́*	*azg-q́*	*źér-q́*
G. D.	*titana-ż*	*azga-ż*	*źéro-ż*
I.	*titana-wq́*	*azga-wq́*	*źéro-vq́*
AB.	*i-titana-ż*	*y-azga-ż*	*i-źéro-ż*
AC.	*z-titan-s*	*z-azg-s*	*z-źér-s*
N.	*gini-q́*	*ban-q́*	*khrat-q́*
G. D.	*ginéa-ż*	*bani-ż*	*khratou-ż*
I.	*ginéa-wq́*	*bani-wq́*	*khratou-q́*
AB.	*i-ginéa-ż*	*i-bani-ż*	*i-khratou-ż*
AC.	*z-gini-s*	*z-ban-s*	*z-khrat-s*

b. Déclinaisons à consonnes.

Singulier.

	Thème *ataman*.	Thème *hamér*.	Thème *azan*.
N.	*atamĕn*	*hamĕr*	*azĕn*
G. D.	*ataman*	*hamér*	*azīn*
I.	*atamam-b*	*hamér-b*	*azam-b*
AB.	*y-ataman-ê*	*i-hamér-ê*	*y-azn-ê*
AC.	*z-atamĕn*	*z-hamĕr*	*z-azĕn*

	Thème *śan*.	Thème *awour*.
N.	*śoun*	*aur* = *ôr*
G. D.	*śan*	*awour*
I.	*śam-b*	*awour-b*
AB.	*i-śan-ê*	*y-aur-ê*
AC.	*z-śoun*	*z-aur* *z-ôr*

Pluriel.

N.	*atamoun-q̇*	*hamér-q̇*	*azīn q̇*
G. D.	*ataman-ż*	*hamér-ż*	*azan-ż*
I.	*atamam-bq̇*	*hamér-bq̇*	*azam-bq̇*
AB.	*y-ataman-ż*	*i-hamér-ż*	*y-azan-ż*
AC.	*z-ataman-s*	*z-hamér-s*	*z-azīn-s*

N.	*śoun-q̇*	*awour-q̇*
G. D.	*śan-ż*	*awour-ż*
I.	*śam-bq̇*	*awour-bq̇*
AB.	*i-śan-ż*	*y-awour-ż*
AC.	*z-śoun-s*	*z-awour-s*

DÉCLINAISONS IRRÉGULIÈRES.

§ 73. Nous avons examiné dans les paragraphes précédents tout ce qui touche au système commun

des déclinaisons arméniennes. Le moment est venu de dire quelques mots des déclinaisons irrégulières. La majeure partie des anomalies que présente la déclinaison de certains mots s'explique facilement : 1° par la tendance de la langue à négliger les voyelles; 2° par la perte de l'accent primitif. D'autre part il existe quelques mots dont les irrégularités exigent un examen plus détaillé.

a. ayr[1], homme; racine *ar*, thème *aran*.

La déclinaison irrégulière de ce mot s'explique aisément, si l'on admet un nominatif *ar* avec perte du son nasal *n*, et on le déclinera suivant le système des déclinaisons consonnantiques (voir § 65). Il est clair qu'au génitif, et par conséquent à l'ablatif, l'ac-

[1] On peut supposer que *ayr*, *arn* ont la même origine que le grec *ἄῤῥην-ενος*, mâle, *männlich*. Les racines *ar*, *aṛ* jouent dans la langue arménienne un rôle important. Plus de quinze cents mots, tant simples que composés, commencent par cette syllabe. Voir ce qui est dit sur cette racine dans les langues indo-germaniques, dans le livre de Max Müller, *La science du langage*, p. 211-214. — [L'arménien *ayr* est le S. *arya*, et dans les mêmes rapports avec ce dernier mot que *ayl*, avec le S. *anya* « autre, » grec *ἄλλος*, lat. *alius*. On remarquera en même temps que *ayl*, étant le résultat d'une apocope, a, par compensation, renforcé la voyelle de la racine, en la changeant en diphthongue. La supposition d'un thème unique, donné par l'auteur comme paradigme, dans *ayr*, homme; *śoun*, chien, etc. n'est pas admissible; il aurait dû reconnaître l'existence des trois thèmes bien distincts qui prévalent dans le système de la déclinaison arménienne, l'un fort, l'autre faible ou moyen, et le troisième très-faible; trois degrés sur lesquels la voyelle de la racine ou la dernière du radical (*stamm*) descend ou monte, comme les notes de la gamme musicale sur un clavier. — Éd. D.]

cent était placé primitivement sur la première syllabe; c'est ce qui explique la disparition ou la transformation en *ĕ* (voir § 32) de la dernière voyelle, ainsi que le changement de *r* en *ṛ*.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*ayr*, au lieu de *ar* (*n*)	*arq̇*
G. D.	*aṛn*, au lieu de *arĕn* pour *aran*	*aran-ż*
I.	*aram-b*, au lieu de *aran-b*	*aram-bq̇*
AB.	*y-aṛn-ê*, au lieu de *y-aran-ê*	*y-aran-ż*

Au génitif et au datif *áran* est devenu *ar(ĕ)n*, puis *aṛn* par suite du changement de *r* en *ṛ* devant *n*. Ainsi se décline *têr*, formé de *ti* + *ayr*, comme *tikīn*, de *ti* + *kīn* : G. D. *téaṛn*, de *ti* + *aṛn*; I. *téramb*, pour *ti* + *aramb*; AB. *téaṛné*, de *téṛné*, pour *ti* + *aṛné*. Pluriel, N. *téarq̇*, pour *ti* + *arq̇*; *téranż*, pour *ti* + *aranż*, et *téarż*, particulièrement dans les mots composés.

b. mayr, mère; thème *mar*.

Nous avons vu, § 13, que dans le mot *mayr* le *y* était, suivant un usage de la langue arménienne, une transformation de *t* ancien (comparez Z. *mâtarĕ*). Si nous examinons les idiomes iraniens modernes, nous y trouverons beaucoup d'analogie avec les formes arméniennes de ce mot. Type arménien ancien : *mayr*, comp. ماير dans le dialecte du Guilek [1]; en arménien moderne, dialectes occi-

[1] Bérézine, *Recherches sur les dialectes persans*, Casan, 1853, t. II, p. 92.

dentaux : *mar*, comp. مار dans le dialecte du Mazanderan[1]. Il faut remarquer que le thème de *mayr* aux cas obliques, à l'exclusion du génitif et de l'ablatif du singulier, est *mar*, et que tous les cas se forment régulièrement de ce thème. La déclinaison irrégulière de ce mot consiste en ce que au génitif il fait *maur* = *môr*, et à l'ablatif *i-mauré* = *i-môré*. Relativement à cette irrégularité du génitif, nous en avons un exemple dans l'afghan مور *mère* (Raverty, *Gram.* p. 18).

La désinence du génitif singulier arménien et du nominatif singulier afghan relativement au mot *éġbayr* nous offre exactement la même ressemblance. Au reste, c'est ici le lieu de parler un peu de la formation de ce mot. *Éġbayr*, venant de *brâtar* par analogie comme *hayr* et *mayr* de *patarĕ* et de *mâtarĕ*, a dû être *braïr* (comp. dans le dialecte du Guilek, برایر, برار, et en kurde برا), génitif *bror* (comp. l'afghan ورور, Raverty, *loc. cit.*).

En intervertissant l'ordre des deux premières lettres du mot *braïr*, on a *rbaïr*. La langue arménienne n'admettant pas le *r* initial qu'elle fait toujours précéder de la voyelle *'a* ou *e* (voir §§ 33, 34), nous avons *éġbayr* (comp. l'ossète *ervade*), mot formé comme *kĕrkīn* de *érkĕkīn*. Grâce à la parenté des deux liquides *ġ* et *r* (§ 11), on comprend aisément le passage de *érbayr* à *éġbayr*.

[1] Bérézine, *loc. cit.*

	Singulier.	Pluriel.
N.	*mayr*	*mar-ḳ*
G. D.	*maur=môr*	*mar-ż*
I.	*mar-b*, rarement *maram-b*	*mar-bḳ*
AB.	*i-maur-ê=i-môr-ê*	*i-mar-ż*

Ainsi se déclinent *éġbayr* et *hayr;* outre la forme ordinaire du pluriel, ce dernier en possède une autre, pour les cas obliques, analogue à celle de *ayr*, G. D. *haranż*, I. *harambḳ*.

c. *kĭn*, femme.

Kĭn, femme (comp. le grec γυνή), de même que *gioug̀*, a conservé au génitif l'ancienne lettre *ġ* (§ 57), et fait par conséquent à ce cas *kĕnoġ*, et à l'ablatif *i-kĕnoġê*. L'instrumental est *kĕnaw*, ou *kanamb*, du thème *kanan*, lequel domine aux cas obliques du pluriel. Le nominatif pluriel se forme par l'addition à la racine *kan* de la syllabe *ay* devant *ḳ* (voir § 46), *kanay-ḳ*. La déclinaison entière de ce mot sera donc :

	Singulier.	Pluriel.
N.	*kĭn*	*kanay-ḳ*
G. D.	*kĕnoġ*	*kanan-ż*
I.	*kĕnu-w*, *kanam-b*	*kanam-bḳ*
AB.	*i-kĕnoġ-ê*	*i-kanan-ż*

Ainsi se déclinent les composés de *kĭn*. Le mot *ti-kĭn* présente les quelques différences suivantes : I. *tiknaw* et *tiknamb*, N. plur. *tiknayḳ*, G. D. *tiknanż* et *tiknayż*, I. *tiknawḳ* et *tiknambḳ*.

d. Déclinaison du mot *géouģ*.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*géouģ, géauģ*	*géouģq, géauģq*
G. D:	*géģģ, géauģģ* arm. mod. *giouģi*	*giouģiż, géauģiż*
I.	*giouģiw*	*giouģiwq*
AB.	*i-géģģé*	*i-giouģiż, i-géauģiż*

e. qouyr, sœur; racine *qor* (comp. le kurde *χor*), thème *qér*, de *qĕwér*.

Voici la déclinaison de ce mot :

	Singulier.	Pluriel.
N.	*qouyr*	*qorq, qĕwérq*
G.	*qĕwér, qér, qor*	*qérż, qĕwérż*
I.	*qĕwérb, qér, qérb*	*qérbq, qĕwérbq*
AB.	*i-qéré, i-qéranê*	*i-qérż, i-qĕwérż*

La déclinaison de *aar* = *ór* est considérée généralement comme anormale; mais nous avons vu, §§ 67 et 70, que ce mot se décline d'une façon parfaitement régulière.

DES PRONOMS.

§ 74. L'arménien possède les sortes de pronom suivantes : pronoms *personnels*, *démonstratifs*, *possessifs*, *indéfinis* et *déterminatifs*.

PRONOMS PERSONNELS.

Première personne.

§ 75. L'examen des pronoms arméniens montre que la majeure partie de leurs irrégularités est con-

centrée dans les *pronoms personnels* (*éakan déranouanq*). Nous allons essayer d'exposer ces irrégularités et, autant que possible, de remonter à la forme primitive.

Comme dans les autres langues congénères, la première personne *és* se sépare, au nominatif, du thème des cas obliques, dans lesquels ressort la lettre *m* : *és*, Z. *azĕm*, S. *aham;* dans le slavon ecclésiastique, азъ; en vende[1], *jas*, *jes;* dans le dialecte arménien de Tiflis, *is* (voir § 24).

Dans tout le cours de la déclinaison de ce mot prédomine le thème *mé*, qui au pluriel se rencontre dans tous les cas, et qui au singulier s'est transformé en *im* et même en *ĭn*. Le *i* est une addition à *m* primitif. De même qu'en grec, on observe une tendance à préposer une voyelle aux mots qui commençaient primitivement par une consonne[2] : *anoan*, ὄνομα; S. *nâma;* — *atamĕn*, ὀδούς, S. *danta;*— *arioun*, ἐρυθρός, S. *roudhira-m;* — *inĕn*, ἐννέα, S. *navan;* — *agraw*, S. *kârava*, etc. (cf. également §§ 34 et 35). C'est pour cette raison qu'en grec, outre la forme ordinaire μοῦ, μοί, μέ, on a ἐμοῦ, ἐμοί, ἐμέ; en arménien on ne trouve que *im*.

Ainsi le thème du pronom de la première personne est *im* pour le singulier, et *mé* pour le pluriel.

La désinence du génitif ayant disparu, il reste par conséquent *im*. Au datif on ajoute *ç* au thème

[1] Vostokoff, *Grammaire du slavon ecclésiastique*, p. 52.

[2] Bopp, *Vergl. Gram.* II, p. 104.

en changeant *m* en *n*, ce qui nous donne *ĭnẓ*. Nous avons vu, §§ 19 et 25, que *ẓ* et *z* n'étaient à l'origine qu'une seule et même lettre qui s'est divisée dans la suite en deux sons. En outre, dans l'alphabet arménien, distribué, comme on sait, selon l'ordre de l'alphabet grec, *z* occupe la même place que ζ qui, par sa forme de même que par sa prononciation, rappelle, dans les inscriptions arméniennes, le *ẓ*. Bopp[1] représente le *ẓ* arménien par ζ. De plus, nous voyons le datif des pronoms de la première et de la deuxième personne caractérisé dans les trois cas restants par *z*; par conséquent ici le datif singulier de la première personne était terminé primitivement par *z* au lieu de *ẓ*, c'est-à-dire qu'il a été *imz*, *imẓ*, et est devenu enfin *ĭnẓ*. Ajoutons à titre de mention que ce *ẓ*, qui se rencontre également dans le thème du pluriel de la seconde personne, et le *ǵ* de l'ablatif sont considérés par Bopp[2] comme une corruption du sanscrit *y* des désinences du datif *bhyam* ou *hyam*, et des formes *yuyâm*, *yuśmé*.

L'instrumental est *inéw* au lieu de *iméw*. De *im* on devrait s'attendre à avoir *imb;* mais ici il est probable que le *é* du thème *mé*, *imé*, s'est conservé; c'est ce qui a donné *iméw* (comparez *kĕnaw* et *kanamb*). A la seconde personne on a *q́éw*. Notre supposition est encore confirmée par ce fait qu'au pluriel l'instrumental s'est formé exactement de la même manière, c'est-à-dire par l'addition de la lettre ca-

[1] *Vergl. Gram.* I, p. 368-369.
[2] *Ibid.* I, p. 421-423.

ractéristique *w* au thème *mé* : *méw* + *ḍ*, le *ḍ* étant le signe du pluriel. A la seconde personne on a *ẓéwḍ*.

A l'ablatif on ajoute au thème *im* la lettre caractéristique *é*, ce qui donne *iné* pour *imé; n*, dans les désinences de l'ablatif, n'est, comme nous l'avons dit, § 70, qu'une addition euphonique. A ce titre, *n*, quelquefois *m*, se place tantôt devant *é*, tantôt après. A la seconde personne, *ḍén*.

Pour l'accusatif on ajoute au nominatif la préposition *z* d'après la règle générale; seulement le *é* s'affaiblit en *i*, comme dans le dialecte de Tiflis, et l'on a par conséquent *z-is*.

Au pluriel, thème *mé*. Le nominatif prend la lettre *ḍ* caractéristique de ce cas : *mé-ḍ* [1].

Le génitif, tant à la première personne qu'à la deuxième, se forme par l'addition de *r* aux thèmes *mé*, *ẓé* : *mér*, *ẓér*. Ce *r* marquerait-il le génitif en général (nous avons considéré cette lettre, § 56, comme caractéristique du génitif au singulier seulement), ou bien serait-ce le même *r* que celui du latin *nostrum*, du gothique *unsara* et de l'allemand *unser?* Nous n'entreprendrons point de trancher la question. Bopp [2] adopte la dernière opinion. Il croit qu'en arménien, comme en grec, les génitifs sont des pronoms possessifs [3] primitifs.

[1] Le nominatif pluriel de la première personne en ossète se forme exactement de la même manière : au thème *ma* on ajoute *kh* pour avoir le pluriel, *ma*, *makh* (Sjögren, Ирон Аевзаразур, p. 80-81).

[2] *Vergl. Gram.* II, p. 118.

[3] первоначальныя притяжательныя et non *personnels*, comme avait traduit par erreur M. Prud'homme. — Éd. D.

Pour le datif on ajoute *z* au thème, et on a *méz;* à la seconde personne *ẓéz*, et, pour le singulier, *ḉéz*.

L'instrumental se forme régulièrement par l'addition de *w*, lettre caractéristique de ce cas, aux thèmes *mé* pour la première personne, *ḉé* et *ẓé* pour la seconde : *méwḉ*, *zéwḉ*, *ḉéw*.

Ablatif *i-ménǵ*, seconde personne *i-zénǵ*. Ici *ǵ* tient probablement la place de *ż*, comme dans *noża*, (*noǵa*), *liżiḉ* (*liǵiḉ*), par analogie avec la déclinaison des noms, l'ablatif au pluriel étant toujours terminé par *ż*, comme dans *i-himanż*, *i-patkéraż*.

L'accusatif est *z-méz*, *z-ẓéz*, *z-ḉéz*, forme empruntée au datif avec prosthèse de la préposition *z*. (Prononcez *ĕz* devant ces mots comme commençant par une consonne.)

Seconde personne.

§ 76. Le pronom de la seconde personne, *dou*[1], ressemble à la dénomination du même pronom dans les autres langues aryennes, à l'exception qu'en arménien, de même qu'en allemand, il a pour initiale un *d* au lieu d'un *t* : *dou*, Z. *tûm*, S. *tvam*, Np. تو, L. *tu*, etc. Au pluriel le nominatif est régulier : *douḉ*. Les cas obliques de ce mot nous offrent deux thèmes, *ḉé* pour le singulier et *ẓé*[2] pour le pluriel.

[1] D'après la prononciation des Arméniens orientaux, et *tou* suivant celle des Arméniens occidentaux. Voir ce que j'ai dit précédemment sur les conjectures que l'on peut former relativement à la priorité relative de l'un ou de l'autre de ces deux modes de prononciation. — Éd. D.

[2] Bopp (*Vergl. Gram.* II, p. 119) et Windischmann (p. 34) voient

La formation des cas, moins le génitif singulier, est analogue à celle des cas du pronom de la première personne.

Quant au *ǫ́* du thème *ǫ́é*, il provient probablement de *tv*, comme *ǫ́ar* de *ća-tvar*, et *ǫ́san* peut-être de *dva-dasan*. Dans ce cas le génitif *ǫ́o* = *tvo* ressemble de très-près au zend *t́woi* et au latin *tui*. *Ǫ́oy* est le génitif du pronom personnel *ǫ́o*.

Nous avons mentionné les autres cas, tant du singulier que du pluriel, dans le paragraphe précédent.

§ 77. Déclinaison des pronoms de la première et de la seconde personne.

és, moi.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*és*	*mé-ǫ́*
G.	*im*	*mé-r*
D.	*inẓ* de *imẓ* = *imz*	*mé-z*
I.	*inéw*, pour *iméw*	*mé-w-ǫ́*
AB.	*y-inên*, pour *y-iméyn*	*i-mênǵ*
AC.	*z-is*, pour *z-és*	*z-méz*

dou, toi.

N.	*dou*	*dou-ǫ́*
G.	*ǫ́o*	*ẓé-r*
D.	*ǫ́é-z*	*ẓé-z*
I.	*ǫ́é-w*	*ẓé-w-ǫ́*
AB.	*i-ǫ́ên*, pour *i-ǫ́éyn*	*i-ẓênǵ*
AC.	*z-ǫ́éz*	*z-ẓéz*

dans ce *ẓ* une nuance de *ẏ* ou de *j* dans les mots sanscrits *ẏûyam*, *yusmân*.

Troisième personne.

§ 78. Il y a en arménien deux pronoms pour la troisième personne, *iour* et *ïnqĕn*. Il manque au premier plusieurs cas, et entre autres le nominatif. *Iour* est le génitif de *iw* inusité, que Bopp (§ 342) considère comme représentant le sanscrit *va*, de *sva*[1]. Le génitif et le datif ont encore une autre forme : *iouréan*, instrum. *iouréw*, *iouréaw*, ou *iouréamb*, ablatif *y-iourmé*.

Au pluriel, ce pronom se décline régulièrement en prenant pour thème *iouréan* : N. *iouréanq*, G. D. *iouréanż*, I. *iouréambq*, AB. *y-iouréanż*, AC. *z-iouréans*. Il est évident que cette forme de déclinaison est d'origine postérieure.

Dans l'autre pronom de la troisième personne *ïnqĕn*, il faut distinguer deux parties, *ïn* et *qĕn*, thème *kéan*. Ce *ïn* est l'ancien pronom démonstratif, inusité séparément, mais que l'on rencontre dans d'autres pronoms composés[2], tantôt au commencement du mot, comme dans *ïnqĕn*, *ïné*, tantôt à la fin, comme dans *souyn*, *nouyn*, pour *souïn*, *nouïn*, génitif *sorïn*, *norïn*, etc.

Dans la seconde partie de ce pronom *qĕn*, thème *qéan*, Bopp[3] voit une nuance du sanscrit *svayam*.

[1] Nous pensons qu'il vaut mieux le comparer à *ava*, que fournissent l'ancien perse et le zend (voir Spiegel, *Kurzer Abriss*, p. 32).

[2] A la Nouvelle-Nakhitchévan sur le Don on emploie fréquemment le pronom *ina*, au lieu de *ayn*.

[3] *Vergl. Gram.* II, p. 130.

Cette ressemblance ressort encore plus clairement de l'instrumental *ïnqéamb*, attendu que *q* = *sv* (voir § 9).

Quant à la première partie, Bopp l'assimile au pronom démonstratif sanscrit *aná*.

Ce mot se décline régulièrement avec les flexions des déclinaisons à consonnes.

Thème *inkéan*.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*ïnqën*	*ïnqéan-q*
G. D.	*ïnqéan*	*ïnqéan-ż*
I.	*inqéam-b*	*ïnqéam-bq*
AB.	*y-ïnqén-é*	*y-ïnqéan-ż*
AC.	*z-ïnqën*	*z-ïnqéan-s*

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

§ 79. Des trois pronoms démonstratifs, *sa*, *ays*, *souyn*, chacun se présente sous trois formes différentes pour marquer le plus ou le moins d'éloignement des objets. Ces pronoms ont respectivement pour racines les lettres *s*, *d*, *n*, qui s'emploient à la fin des noms et des verbes pour désigner les personnes (voir § 87).

Ainsi nous avons *sa*, *da*, *na*; *ays*, *ayd*, *ayn*; *souyn*, *douyn*, *nouyn*. En russe on pourrait représenter ces degrés divers d'éloignement par les pronoms démonstratifs сей, тотъ, оный, dans lesquels on rencontre à peu près les mêmes lettres с, т (*d*), н, qui ont servi de base en arménien à la formation des pronoms démonstratifs.

La première classe s'est formée par l'addition de la lettre *a* aux racines, comme *sa*, *da*, *na;* la seconde en suffixant cette lettre aux mêmes racines. Mais ici, entre ces deux lettres s'est glissé un *y*. Il est difficile de dire si cette lettre est une addition euphonique ou si elle appartient à la racine. La seconde hypothèse est appuyée uniquement sur le fait de la présence de *i* dans les formes correspondantes en zend [1], *aiša*, S. *êša;* Z. et I. *aita*, S. *êta* (comp. l'arménien moderne, dialecte du Caucase, *és*, *éd*, *én*). Nous avons en faveur de la première opinion les circonstances suivantes, savoir : que dans les dialectes occidentaux de l'arménien moderne on dit *as*, *ad*, *an;* que dans l'arménien ancien on rencontre les adverbes composés *ast*, *and*, *anti*, *asti*, où *as* et *ad* ne sont pas accompagnés de *y;* et que de *sa*, *da*, *na*, sont dérivées les formes *sayq̇*, *dayq̇*, *nayq̇*, dans lesquelles *y* est évidemment une addition euphonique.

La troisième classe a été formée par l'addition au thème *so*, *do*, *no*, de la particule *ïn*, celle-là même que l'on trouve dans les mots *ïnq̇ĕn*, *ïnć*. Ce qui prouve clairement que les thèmes radicaux de ces trois pronoms démonstratifs étaient bien primitivement *so*, *do*, *no*, ce sont les traces de leur ancienne déclinaison, conservées dans la grammaire de Denys de Thrace et dans David le Philosophe, G. *nouyr*, D. *noum*, pour *nou-ym*, I. *no-v*.

[1] Bopp, *Vergl. Gram.* II, p. 133.

sa, da, na.

§ 80. Thème *so-a*, *do-a*, *no-a*, ou *s-a*, *d-a*, *n-a*.

Le second thème est une contraction du premier. Nous verrons plus bas que le thème *so* prévaut dans les pronoms démonstratifs. La caractéristique des cas et des nombres précède *a*.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*sa*	*so-q̇-a*
G.	*so-r-a*	*so-ż-a*
D.	*sĕm-a*	*so-ż-a*
I.	*so-va-w*	*so-q̇awq̇*
AB.	*i-sĕmu-nê*	*i-soża-nê*
AC.	*z-sa*	*z-so-s-a*

Ainsi tous les cas se forment régulièrement par l'addition au thème de *r*, *m*, *v* pour le singulier, et de *q̇*, *ż*, *s* pour le pluriel. On observe à l'instrumental une irrégularité qui consiste en ce qui suit. Au singulier on devrait avoir, par analogie, *sova* au lieu de *sovaw*, qui est formé par la répétition de la lettre caractéristique de l'instrumental; au pluriel il devrait y avoir *sovawq̇*, mais la forme employée est *soq̇awq̇*, dans laquelle la lettre caractéristique du nominatif pluriel se présente deux fois.

Dans les dialectes caucasiens de la langue moderne, c'est le second thème qui sert à former les cas : *sra*, *dra;* dans les dialectes occidentaux, c'est le thème *sa*, *da*, *na*, et par conséquent *sara*, *daża*, *naq̇a*, etc.

On trouve, dans Moïse de Khoren[1], *sé*, *dé*, *né*, féminin de *sa*, *da*, *na*, génitif *sara*, *néra*, *saža*, etc.

ays, ayd, ayn.

§ 81. Même thème; outre ce thème il en existe un que l'on rencontre très-rarement, *ayço*, *ayno*. Nous marquerons par des astérisques les formes tombées en désuétude. Ces pronoms se déclinent assez régulièrement. Les cas se forment par l'addition de la lettre caractéristique de chacun d'eux.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*ayn*	*ayn-ą*, * *ayno-ą*
G.	*ayn-ĕr*, * *ayno-r*	*ayn-ż*, * *ayno-ż*
D.	*ayn-ĕm*	*ayn-ż*, * *ayno-ż*
I.	* *ayn-ĕw*, * *ayniw*, *ayno-w*, *aynov*	* *ayn-iwą*, * *aynową*, *aynoąiwą*, *aynokimbą*
AB.	* *y-ayn-mé*, *y-ayn-mané*	*y-aynż-ané*, * *y-ayno-ż*
AC.	*z-ayn*	*z-ayn-s*

On n'observe d'irrégularité qu'à l'instrumental pluriel, où les deux formes employées sont anormales. La première aurait dû être *aynoąiw*, du singulier *ayniw*, mais on ajoute une deuxième fois la lettre caractéristique du pluriel. La seconde, *aynoąimbą*, dérive de celle du singulier *ayniw*, pluriel *aynoąiw*, sauf le changement de *w* en *b*, lettre qui devait être précédée d'une consonne, le *n*, lequel se change en *m* à cause de la labiale, par conséquent *aynoąimbą*.

[1] *Traité de rhétorique*, liv. III, p. 376-385 et *passim*.

§ 82. Du pronom *ays*, *ayd*, *ayn*, dérive, par l'addition de *ik*, un autre pronom qui a perdu au singulier le nominatif, l'instrumental et l'ablatif, et au pluriel l'instrumental, mais qui a conservé tous les autres cas au singulier et au pluriel. Bopp[1] voit dans la particule *ik* le *c* final des mots latins *hi-c*, *hui-c*, *hun-c*, *ho-c*. Thème *ayço-ik*, rarement *ayç-ik*.

	Singulier.	Pluriel.
N.	—	*ayno- q̇-ik*
G.	*ayço-r-ik*	*ayno-ż·ik*
D.	*ays-m-ik*	*ayno-ż·ik*
I.	*ayno-w-ik* pour *ayno-v-ik*	—
AB.	—	*y-ayno-ż-ik*
AC.	—	*z-ayno-s·ik*

souyn, *douyn*, *nouyn* [2].

§ 83. Thème *sou-īn*, *dou-īn*, *nou-īn*, rarement *s-īn*, *d-īn*, *n-īn*. Déclinaison régulière, excepté à l'instrumental pluriel, où la lettre caractéristique de ce nombre se montre deux fois.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*nouyn*	*no-q̇-īn*, **noq̇īnq̇*, *nouynq̇*
G.	*no-r-īn*, **noroun*	*no-ż-īn*, *nożoun*, *nożounż*
D.	*nĕm-īn*	*no-żīn*, *nożoun*, *nożounż*, **nounż*
I.	*no-v-īn*, **nov-īmb*	*nov-imbq̇*, *noq̇im-bq̇*, *noq̇oumbq̇*, **noq̇iwn*
AB.	**i-normé*, **i-nĕmné*	*i-noż-ounż*, *i-nożoun*
AC.	*z-nouyn*	*z-no-ϱ-īn*

[1] *Vergl. Gram.* II, p. 184.

[2] On écrit *soyn*, *doyn*, *noyn*, mais le *o* devant le *y* s'adoucit en *ou* dans la prononciation, comme *é* en *i* devant *a* : *zôrouthéan*, prononcez *zôrouthian*, gén. de *zôrouthioun*. Cette règle, purement phonétique

PRONOMS POSSESSIFS [1].

§ 84. *Im*, *ḍo*, *ḍoy*, *mér*, *ẕér*, *iour*, *sora*, *noża*, *imayïn*, *ḍoyïn*, *iouroyïn*, etc.

Les pronoms possessifs en arménien, comme dans les autres langues, sont formés du génitif des pronoms personnels et des pronoms démonstratifs. Ils se déclinent régulièrement comme les noms à thème en *o* (voir § 62). Au datif singulier ils ont conservé la désinence *oum*. Nous donnons une déclinaison pour modèle.

	Singulier.	Pluriel.
N.	*mér*	*mérḍ*
G.	*mér-oy*	*méroż*
D.	*mér-oum*	*méroż*
I.	*mér-ov*	*mérovḍ*
AB.	*i-mér-mé*, *i-mér-oy*	*i-méroż*
AC.	*z-mér*	*z-mérs*

Le seul mot *ḍo* se décline d'une façon un peu différente.

N.	*ḍo*	*ḍoyḍ*
G.	*ḍoy*	*ḍoż*
D.	*ḍoum*	*ḍoż*
I.	*ḍov*	*ḍovḍ*
AB.	*i-ḍoummé*, *i-ḍoy*	*i-ḍoż*
AC.	*z-ḍo*	*z-ḍouys*

en apparence, doit être prise en grande considération dans l'étude comparée des sons de la langue arménienne. — Éd. D.

[1] Dans la traduction de M. Prud'homme on lit *personnels*. — Éd. D.

PRONOMS RELATIFS.

o, or.

§ 85. Ces pronoms se déclinent régulièrement: *or*, comme les noms à thème en *o*, et *o*, prend directement les désinences casuelles.

	Singulier.		Pluriel.	
N.	*or*[1]	*o*	*orq̇*	*ouyq̇*
G.	*oroy*	*ouyr*	*oroż*	*ouyż*
D.	*oroum*	*oum*	*oroż*	*ouyż*
I.	*orov*	—	*orovq̇*	—
AB.	*y-ormé, y-oroy*	*y-oumé*	*y-oroż*	*y-ouyż*
AC.	*z-or*	*z-o*	*z-ors*	*z-ouys*

PRONOMS INDÉTERMINÉS.

§ 86. Tous les pronoms indéterminés se composent des deux racines *o* et *i*, inusitées séparément et suivies de *q̇*, comme *oq̇*, *iq̇*, ou de *mĕn*, comme *omĕn*, *imĕn*. De même se sont formés *o-v*, *i-nć*. Nous avons vu, dans le paragraphe précédent, la déclinaison de *o*; *i* se décline de la manière suivante:

N.	*i* inusité	*i-q̇*	*imĕn*
G.	*ér, ér,* pour *ir*	*ir-iq̇*	—
D.	*im, him, éroum*	*im-iq̇*	*irémĕn*
I.	*iw*	*iw-iq̇*	—
AB.	*imé*	*imé-q̇é*	*imé-mné*
AC.	*z-i*	—	*imĕn*

[1] Au commencement des mots, *o* se ramollissant en *wo*, comme *é* en *yé* (*éreq̇* «trois,» prononcez *yereq̇*; *ékeġetsi* «église,» pronon-

On peut supposer que le mot *ir*, « chose, » est le génitif de *i*, de même que *or* de *o*.

	Singulier.		Pluriel.	
N.	*ov*	*oq́*	*omĕn*	*ouq́*, *omanq́*
G.	—	*our-ouq́*	*our-oumĕn*	*omanż*
		our-éq́	*our-émĕn*	
D.	—	*oum-éq́*	*oum-émĕn*	*omanż*
I.	—	—	*omamb*	*omambq́*
AB.	—	*y-oumé-q́é*	*y-oum-émné*	*y-omanż*
AC.	*z-ov*	*z-oq́*	*z-omĕn*	*z-omans*.

PRONOMS DÉTERMINATIFS.

dinoreé yodq'.

§ 87. Les racines des pronoms déterminatifs *s*, *d*, *n*, constituent en arménien une classe particulière de pronoms appelés pronoms *déterminatifs des personnes*. Ils se placent à la fin des mots et tiennent lieu des pronoms personnels, des pronoms possessifs et des pronoms démonstratifs; ex. *têr*, seigneur, *têrĕs*, moi, seigneur, *mon* seigneur, *ce* seigneur-ci. Ces lettres s'ajoutent aussi aux pronoms *imĕ-t*, *ḉouy-s*, *ẓérĕn*, etc. et aux verbes; exemple : *z-or asém-ĕs*, ce que je dis, *moi*. La coutume d'ajouter au radical les racines pronominales existe aussi en persan, mais seulement pour remplacer les pronoms personnels, comme م, ت, ش dans دلم, mon cœur,

ces *yékeġetsi*), il faut dire ici : *wor*, *woroy*, *woroum*, etc. On ne doit pas perdre de vue cette particularité phonétique, qui a aussi sa valeur étymologique. — Éd. D.

سرس, ta tête, دستش, sa main (voir Forbes, *A Grammar of the Pers. language*, p. 33).

DES VERBES.

§ 88. Les verbes simples, en arménien, sont de deux sortes, les verbes primitifs et les verbes dérivés[1].

On appelle *primitifs* ceux dans lesquels les désinences verbales (personnes, nombres, temps) s'ajoutent simplement à la racine du verbe; ex. *kap-ém*, *sir-éži*, *am-al*, *g-ayi*.

On nomme *dérivés* ceux dont la racine est renforcée par l'addition de certaines syllabes et lettres qui sont : *an*, *én*, *n*, *ć*, *ĕnć*; ex. *téç-an-ém*, *git-én-am*, *pĥak-n-oum*, *thaq-ć-ïm*, *érk-ĕnć-ïm*. Ces épenthèses n'existent qu'au présent et à l'imparfait et disparaissent dans les autres temps : *téç-an-ém*, imparf. *téç-an-éi*, parf. *teç-i*; *dném*, imparf. *dnéi*, parf. *édi*; *érkĕnćïm*, imparf. *érkĕnćéi*, parf. *érkéay*; *pĥakh-noum*, *pĥakhnoui*, *pĥakhéay*, etc.

[1] Cette distinction des verbes, telle que l'a conçue l'auteur, en primitifs et en dérivés, ne repose que sur une idée confuse du système de la conjugaison arménienne; il a ignoré la division dont la grammaire sanscrite offre le modèle, de tout point applicable à l'arménien, en temps spéciaux et temps généraux. Les suffixes que prennent les verbes arméniens, comme en sanscrit, en zend et en grec, aux temps spéciaux, les partagent en classes aussi bien caractérisées que dans ces trois idiomes. Mais l'exposition de cette théorie exigerait de trop longs développements pour pouvoir trouver place ici dans une simple note; je la réserve pour un travail particulier que je donnerai plus tard dans ce recueil, si les lecteurs y attachent quelque intérêt. — Éd. D.

On observe les mêmes épenthèses dans d'autres langues indo-européennes. En grec, les racines verbales sont renforcées à peu près par les mêmes lettres et les mêmes syllabes que dans l'arménien, savoir : *τ*, *ν*, *νε*, *αν*, *σκ*, et ne les gardent également qu'au présent et à l'imparfait; ex. *τύπ-τ-ω*, aor. *ἐ-τύπ-ην*; *βαίνω*, *ἔβην*; *βυνέω*, *ἔβυσα*; *λαμβάνω*, *ἔλαβον*; *μιμνήσκω*, *ἔμνησα*. Le latin offre aussi le phénomène du renforcement des racines verbales à l'aide des lettres *n*, *t*, *l*, *sc*, etc. *pasco*, *pavi; sino*, *sivi; necto*, *nexi; pello*, *pepuli.*

En conséquence il est nécessaire de distinguer la racine verbale pure de la racine verbale dérivée. Dans le mot *anżaném* la racine pure sera *anż*, et la racine dérivée *anżan;* dans *téçanéi*, *téç* et *téçan;* dans *érkĕnćil*, *érk* et *érkĕnć;* dans *pȟakhćéi*, *pȟakh* et *pȟakhć.*

§ 89. Dans chaque forme de verbe il faut considérer la racine verbale (pure ou dérivée), la voyelle *copulative*, ou *formative* (*Bindevocal*, *Kennlaut*), la lettre *caractéristique* de la *personne*, du *nombre* et du *temps*. Ex. dans le mot *sir-iż-é-m-q*, la racine verbale pure est *sir* (de *sér*, *é* s'étant changé en *i* à cause de l'allongement du mot, comme dans les déclinaisons *vêp*, *vipi*, comp. § 35), la voyelle copulative *é*, la lettre caractéristique de la première personne *m*, la lettre caractéristique du nombre pluriel *q*, et le signe du subjonctif *iż*.

On nomme voyelle copulative celle qui unit la racine verbale à la désinence. Dans les mots *kap-é-m*,

kap-é-żi, la racine est *kap*, *m* et *żi* sont les désinences de la personne et du temps, *é* est la voyelle copulative. Ces lettres sont *à*, *é*, *i*, *ou*, conformément aux désinences verbales *am*, *ém* (*éam*), *im* et *oum*.

Le duel a disparu de la conjugaison arménienne, comme de la déclinaison des noms et des pronoms[1].

§ 90. Il y a trois temps, le *présent*, le *passé*, auquel se rapportent l'imparfait et le parfait, et le *futur*. Le *subjonctif* ne possède qu'une seule forme distincte, laquelle sert pour le présent; les autres ressemblent à celles de l'indicatif[2].

[1] Dans la grammaire de Denys de Thrace on trouve le duel dans tous les temps des verbes, tant actifs que passifs, comme suit: prés. *kopk'om*, *kopk'os*, *kopk'oy*; imparf. *kopk'oyi*, *kopk'oyir*, *kopk'eyr*; parf. *kopk'oži*, *kopk'ožer*, *kopk'eyžr*, etc. Il n'est pas resté de traces de ces formes dans les monuments littéraires [parce qu'elles sont une invention purement artificielle d'ineptes grammairiens. — Éd. D.].

[2] La conjugaison arménienne ne possède pour exprimer les temps et les modes que des formes en nombre assez restreint; mais elle supplée à cette pénurie apparente par la variété de significations qu'elle attribue à plusieurs de ces formes. C'est ainsi que l'indicatif présent prend le sens d'un futur absolu, lorsqu'il s'agit d'un événement dont l'accomplissement est fatal ou inévitable, d'une décision ou d'un ordre péremptoire, n'admettant ni opposition, ni réplique. La Bible met fréquemment cette forme de futur dans la bouche de Dieu ou des Prophètes, lorsqu'ils font entendre un commandement, une menace ou une prédiction. Les souverains dictant leurs ordres s'en servent volontiers. On conçoit très-bien la raison logique qui, dans ce cas, conduit à considérer comme s'exécutant présentement une chose à venir, mais décidée par une irréfragable volonté; le langage acquiert ainsi une énergie toute particulière. Cette forme de futur revient très-souvent dans les auteurs du ve siècle, et notamment dans Eznig (*Réfutation des sectes*), lorsqu'il parle des oracles du Destin, ou des décrets de la Providence; mais chaque fois le tra-

Il y a deux sortes de participes, le passé et le futur. Le participe passé et l'infinitif se déclinent comme les noms à thème en *o*.

§ 91. Dans les conjugaisons, le présent et l'imparfait conservent la même racine, soit pure, soit dérivée; ex. *kap-ém*, *kap-éi; anžan-ém*, *anžan-éi*. Le parfait et le futur ont toujours la racine pure : *mĕtan-ém*, parfait *mĕt-i*, futur *mĕt-iž; anž-an-ém*, *anži*, *anžiž; sirém*, *sirĕži*, *sirĕžiž*, etc.

Les verbes en *ou*, comme *thoġoul*, *zénoul*, etc. conservent à tous les temps et dans toutes les formes la racine pure, avec cette différence qu'au présent et à l'imparfait ils gardent la voyelle copulative, et qu'ils l'omettent dans les autres temps; ex. *thoġoum*, *thoġoužoum*, *thoġoui*, parfait *thoġi*, futur *thoġiž*.

ducteur français, feu M. Levaillant de Florival, n'a pas manqué de s'y tromper. Il y a en arménien un autre futur qui emprunte la forme du subjonctif; on l'emploie pour annoncer qu'un fait contingent est subordonné, dans sa réalisation, à des circonstances fortuites, ou à une condition sous-entendue. La langue possède donc en réalité trois futurs, le futur *absolu*, le futur sans conditions ni modifications, ou futur *simple*, et le futur *hypothétique*, tout en n'ayant en apparence qu'une forme spéciale et unique; celle du futur simple, pour rendre l'idée de futurition. J'insiste ici sur ces trois nuances d'un même temps, parce qu'elles ne sont point mises suffisamment en lumière dans les grammaires. De même l'arménien manque de formes pour exprimer le conditionnel; il les remplace par l'imparfait et le parfait de l'indicatif. La distinction de ce double emploi est également omise dans les livres didactiques, et elle a occasionné, de la part de nos traducteurs, plus d'un contre-sens. Je dois ajouter que l'infinitif est, comme en sanscrit, un véritable substantif à déclinaison régulière et complète, ayant pour

Les verbes ayant pour lettre caractéristique *a* ou *é*, comme *mĕnal*, *sirél*, etc. forment leur parfait par l'insertion de la lettre *ż* entre la voyelle copulative et la désinence *i* (*ay* pour les verbes passifs); ex. *mĕna-ż-i*, *sir-étsi*, etc.

§ 92. Des verbes neutres et communs on forme des verbes causatifs en ajoutant au thème du parfait (Perfectstamm) la désinence *oużanem*, rarement *ousaném* et *ouzaném*. Ces désinences consistent dans l'épenthèse *an*, dont nous avons parlé plus haut, et dans les syllabes *ouyż*, *ouys*, *ouyz* (au milieu des mots *ouż*, *ous*, *ouz*). Au présent et à l'imparfait la désinence se conserve intégralement : *oużaném*, *oużanéi;* aux autres temps l'épenthèse *an* disparaît et il ne reste que la racine verbale pure avec *ouyż*, *ouys*, *ouyz*, particules qui ajoutent à la racine verbale le sens causatif; ex. *anżoużaném*, imperf. *anżoużanéi*, parf. *anżoużi*, et non *anżoużanétsi*, troisième personne *anżouyż* (*ouyż* pour *ouż*, comp. *kouyr*, *kouri; kouys*, *kousi*, où le *ouy* de la syllabe finale se change en *ou* en passant dans la pénultième); *korousaném*, *korousi*, *korouys ; élouzaném*, *élouzi*, *élouyz; moużanėm* (de *mĕtoużanėm*), *moużi*, *émouyż*, etc.

§ 93. Les verbes ayant la lettre caractéristique *é* forment leur passif par le changement de *é* en *i* dans tous les temps où la première personne a gardé la

paradigme, ainsi que le fait remarquer M. Patkanoff, les noms à thème en *o*. — Éd. D.

lettre *m*, c'est-à-dire au présent et au futur; dans les autres temps le *i* des verbes actifs se change en *ay*: *kapém*, passif *kapim*; *kapiżém*, passif *kapiżim*; *kapésżém*, passif *kapésżim*; mais *kapéżiż*, passif *kapéżayż*, *kapéżi*, passif *kapéżay*. L'imparfait de tous les verbes passifs ressemble à l'imparfait des verbes actifs, sauf que, à la troisième personne du singulier, on se sert quelquefois de la désinence *iour* à la place de *ér*; *iour* s'emploie aussi fréquemment dans les verbes actifs.

Les verbes en *am*, *oum* n'ont au présent et à l'imparfait qu'une seule forme pour l'actif et le passif, aux autres temps ils se comportent comme les verbes en *é*, c'est-à-dire au subjonctif et au futur ils changent la lettre copulative *é* en *i*, au parfait et au futur la désinence *i* en *ay*; ex. indic. prés. *amam*, *zénoum*; imp. *amayi*, *zénoui* pour l'actif et le passif; prétér. *amażi*, *zéni*, passif *amażay*, *zénay*, etc. Tous les verbes en *im* et en *anam* (dans ces derniers *an* est épenthétique) ont la signification passive[1]. Au parfait et au futur ces verbes prennent les désinences des verbes passifs, c'est-à-dire *ay*, *ayż*, *żay*, *żayż*; pour cette raison il m'a paru n'être pas superflu de faire observer que Bopp, probablement par inadvertance, a admis pour ces verbes (ceux en *anam*) un parfait

[1] Les verbes en *anam* ont la signification neutre ou subjective; les grammairiens arméniens les comprennent dans la classe des verbes qu'ils nomment du terme technique *cézoq* (littér. « *non est* aliquem, » c'est-à-dire, il n'y a pas de régime actif), d'où l'adjectif *cezóqakan*, c'est-à-dire appartenant au *cézoq* ou qui est de la nature du *cézoq*.

en *ži*. A *hiwand-anam*, il donne pour parfait *hi wan-daži*; à *těǵay-anam*, *těǵayaži*, etc. III, 137, § 777[1].

Après une étude attentive du verbe arménien, nous avons composé la formule suivante, d'après laquelle se conjugnent tous les verbes. Un trait — devant la désinence remplace l'une des voyelles copulatives *é*, *a*, *ou*, *i*. L'absence de trait indique que la désinence se joint sans intermédiaire à la racine.

§ 94.

Présent.

Pour l'actif et le passif.

Sing.	1.	— *m*	
	2.	— *s*	
	3.	— *y*,	avec la voyelle copulative.
Plur.	1.	— *m-q*	
	2.	— *y-q*,	précédé de la voy. copulative.
	3.	— *n*	

La voyelle copulative, en s'unissant avec *y* au lieu de *t*, se change en la longue *é*, *ay*, *ou* ou *i*.

[1] Ces formes arméniennes ne sont pas les seules qu'ait hasardées Bopp; il y en a de monstrueuses dans sa *Grammaire comparée*. Dans tout ce qu'il emprunte à l'arménien, non-seulement il montre qu'il n'a qu'une teinture très-superficielle de cette langue, mais encore il semble dépourvu de sentiment philologique. Il est à regretter que toutes ces fautes se représentent dans la version française de cet ouvrage, sans la moindre observation ni rectification, en note, de la part du traducteur. — Éd. D.

Imparfait.

Pour l'actif et le passif.

Sing.	1.	— *i*	
	2.	— *ir*	
	3.	— *yr,*	voyelle copulative + *y* = *é*, *ouy*; *iour* pour le passif[1].
Plur.	1.	— *aq̇*	
	2.	— *iq̇*	
	3.	— *īn*	

Parfait.

		Verbes à conjugaison forte.		Verbes à conjugaison faible.	
		Actif.	Passif.	Actif.	Passif.
Sing.	1.	*i*	*ay*	— *żi*	— *żay*
	2.	*ér*	*ar*	— *żér*	— *żar*
	3.	racine	*aw*	— (*a*)*ż*[2]	— *żaw*
Plur.	1.	*aq̇*	*aq̇*	— *żaq̇*	— *żaq̇*
	2.	*iq̇* ou *éq̇*	*ayq̇*, *arouq̇*	— *żiq̇*, *żéq̇*	— *żayq̇*, *żarouq̇*
	3.	*īn*	*an*	— *żīn*	— *żan*

[1] De *kápéi* on aurait, pour le passif, *kapii*, *kapiir*, *kapiour*. C'est exactement la forme qu'on trouve dans Denys de Thrace pour l'imparfait passif : *kopk'ii*, *kopk'iir*, *kopk'iour*, *kopk'iaq̇*, *kopk'iiq̇*, *kopk'iīn*. Il est probable que cette forme cessa d'être en usage dans la province d'Ararat dont l'idiome, seul de tous les dialectes arméniens, parvint au rang de langue littéraire.

[2] On voit que M. Patkanoff ignore la loi d'équilibre qui veut que la voyelle de la dernière syllabe du thème se renforce pour compenser la terminaison disparue; *éa* étant le renforcement de *é*, on doit avoir par conséquent *sir-éż-i*, 1[re] pers. du parfait; *sir-éż-ér*, 2[e] pers.; *sir-éaż-*, 3[e] pers. — Éd. D.

Futur.

Conjugaison forte.

		Actif.	Passif.
Sing.	1.	*żém, iż*	*żīm, ayż*
	2.	*żés*	*żis*
	3.	*żê*	*żi*
Plur.	1.	*żémq́, żouq́*	*żīmq́, żouq́*
	2.	*żéq́, ǵiq́*	*żiq́, ǵiq́*
	3.	*żén*	*żīn*

Conjugaison faible.

		Actif.		Passif.	
Sing.	1.	— *sżém* (pour *żżém*)	— *żiż*	— *sżim* (pour *żżim*)	— *żayż*
	2.	— *sżés*		— *sżis*	
	3.	— *sżê*		— *sżi*	
Plur.	1.	— *sżémq́*	— *sżouq́*	— *sżimq́*	— *sżouq́*
	2.	— *sżéq́*	— *sǵiq́*	— *sżiq́*	— *sǵiq́*
	3.	— *sżén*		— *sżīn*	

Subjonctif.

		Actif en *a* ou *é*.	Passif.	Actif et passif en *ou*.
Sing.	1.	— *żém*	— *żim*	— *żoum*
	2.	— *żés*	— *żis*	— *żous*
	3.	— *żê*	— *żi*	— *żou*
Plur.	1.	— *żémq́*	— *żimq́*	— *żoumq́*
	2.	— *żéq́*	— *żiq́*	— *żouq́*
	3.	— *żén*	— *żīn*	— *żoun*

Il faut remarquer ici que les verbes en *a* prennent un *y* devant les désinences du subjonctif *żém*, *żés*, etc. ex. *gna-y-żém*. Les verbes en *é* adoucissent cette lettre en *i*, *sir-i-żém*. Néanmoins il y a des cas où le

é fondamental s'est conservé; ainsi l'on rencontre *yiśèżéģ*, *thouéżi*, *ģorżéżin*, etc. (voir la *Grammaire* du P. Arsène Bagratouni, p. 148, note 1). Les verbes en *ou* assimilent *é* avec *ou* précédent, exactement comme l'ancien arménien *ouģéģ*, cerveau, s'est transformé dans l'arménien moderne en *ouģouģ* ou *oģoģ*.

Participes.

Passé :	*dal*	— *żéal*
Futur :	*loż*	— *loż*[1]

§ 95. Pour mieux comprendre la formation de plusieurs désinences qui se rencontrent en général dans toutes les flexions de la langue arménienne, il faut porter notre attention sur les observations suivantes. Il ne s'agit ici que des flexions grammaticales. Nous avons dit que *é* (voir § 35) est la voyelle composée *é* + *y*. Ce *y* remplace très-souvent le *t* ancien (voir § 13).

A + *y* donne *ay*, mais ne se permute pas en *é*.

Ou + *y* = *ou* ou *ouy*.

I + *y* = *i*.

[1] L'ancienne langue littéraire des Arméniens n'a pas conservé de participe présent. La désinence *oģ* ou *óģ* fait de la racine verbale un adjectif ayant le même sens que la désinence latine *tor*. Ainsi *patroģ* signifie bien plutôt *deceptor* que *decipiens* (cf. Petermann, *Gram. ling. arm.* p. 193-194). Dans l'arménien moderne, ce participe s'est conservé dans les formes verbales composées, *açoumém*, *anoumém*, *vasoumći*, etc. Les Arméniens de l'Inde (anciens habitants de Djoulfa) se servent, dans les temps composés, du participe en *man* : *gnaman*, *thoģman*, etc. (comp. la désinence du part. prés. *mâna* en sanscrit; Oppert, *Gram. sanscrite*, p. 178-180).

Entre deux voyelles (excepté *ia*, rarement *oui*) on place toujours un *y* pour empêcher la fusion.

Au lieu de *a* + *a*	on écrit	*aya* : *gna-aq́* = *gna-y-aq́*
a + *é*		*ayé* : *va-y-él*
a + *i*		*ayi* : *ama-i* = *ama-y-i*
a + *ou*		*ayou* : *źara-y-outhiun*
é + *a*		*éya*; *é* + *y* étant égal à *ê*, on a *êa*; autrement sans *y* il se fusionnerait en la diphthongue *éa*.
é + *i*		*éyi*, c'est-à-dire *êi*, *béré-i*, *béré-y-i* = *bérêi*[1]

Lorsque la voyelle *ou* de l'avant-dernière syllabe passe à la dernière et est suivie d'une consonne finale, elle se change en *ouy* : *koury*, *kouyr*; *korousi*, *korouys*; *poutan*, *pouytĕn*.

Le *q́* caractérise le pluriel au lieu de *s*, comme dans les noms.

DES DÉSINENCES PERSONNELLES.

§ 96. Toutes les langues de la famille indo-européenne avaient primitivement une même flexion pour la formation des personnes et des rapports personnels. Des traces de cette ressemblance se

[1] Ce que dit ici M. Patkanoff des évolutions que parcourent les voyelles et les diphthongues arméniennes est assez confus. Il n'a point reconnu les lois constantes qui déterminent ces évolutions, et qui rappellent les règles du gouna et du vriddhi en sanscrit, appliquées ici d'après les procédés particuliers à la langue arménienne. (Voir notre note 1, plus haut, p. 197.) — Éd. D.

sont conservées plus ou moins complétement jusqu'à nos jours.

Si nous laissons de côté le duel, qui manque à bon nombre de membres de cette famille, nous verrons que cette flexion repose sur six syllabes, dont trois pour le singulier, et trois autres pour le pluriel. Voici ces six syllabes, qui se sont transmises sous une forme plus ou moins altérée dans tous les idiomes de souche aryenne[1] :

	1	2	3
Singulier :	*mi*	*si*	*ti*
Pluriel :	*masi*	*tasi*	*(a)nti*

Ces désinences s'ajoutent ordinairement à la racine du verbe, par l'intermédiaire de voyelles désignées par le nom de voyelles copulatives. Ce n'est que dans le sanscrit et dans le zend que les désinences se sont conservées en partie sous cette forme pleine. Dans les autres langues indo-européennes les voyelles finales se sont perdues, et il est resté approximativement les formes suivantes, communes à peu près à tous les rameaux de ce vaste groupe :

m	*s*	*t*
mas	*tas*	*nt*

Il faut remarquer que la voyelle *a* au pluriel dans les syllabes *mas*, *tas*, se transforme fréquemment dans les voyelles plus faibles *e*, *ou*, *i*, ou disparaît entièrement en arménien.

[1] Schleicher, *Compendium*, B. II, *Paradig. zur Conjug.* p. 680.

Première personne.

§ 97. La lettre caractéristique de la première personne du singulier est *m* comme dans les pronoms personnels. Elle s'est conservée à peu près dans toutes les langues, mais non dans tous les temps; en latin, par exemple, elle existe à l'imparfait *amabam;* au présent elle s'est transformée en *o*, *amo;* au parfait il n'en reste plus aucune trace. En arménien, le *m* de la première personne s'est maintenu au présent, au futur de l'indicatif et au présent du subjonctif, *gnam*, *gnasżém*, *gnayżém;* mais il a disparu aux temps passés, *siréżi*, *siréi*, etc.

Au pluriel *m* s'est conservé : en latin, dans la désinence *mus* que l'on rencontre partout, *amamus*, *amabamus;* en russe, dans la désinence générale мъ : идемъ, играемъ. En arménien, le *m* ne s'est conservé que dans les cas où il s'est maintenu au singulier, c'est-à-dire au présent et au futur. Dans les autres temps, tantôt il a disparu, *gnażaq́*, *siréaq́*, tantôt *ém* s'est changé en *ou*, *sirészémq́* et *sirésżouq́*. En conséquence nous aurons au présent et au futur : *sirém*, *sirémq́; gnam*, *gnayżém*, *gnasżémq́; zénoum*, *zénoużoum*, *zénoużoumq́*, etc.

Le *q́* terminal, dans *gnamq́*, *sirémq́*, etc. caractérise le pluriel comme dans la déclinaison des noms et des pronoms. Le *q́* est une nuance de *s* primitif. Dans l'ancien bactrien, ce *s* s'était déjà transformé en l'aspiration *h* : *mahi*, véd. *masi*. Nous avons vu

aussi que *s* primitif remplace fréquemment *ḉ* au pluriel : *arḉayḉ*, *arḉays ; môrouḉ*, *môrous*, etc.

Relativement à la désinence du pluriel, il faut remarquer que la voyelle de la formule commune, *mas*, *tas*, disparaît en arménien, et qu'il ne reste que *ms*, *ts* avec la voyelle copulative, désinence contractée qui, elle-même, est loin de se présenter dans son type pur. Voici les transformations successives par lesquelles a passé la forme arménienne de la première personne du pluriel : *mḉ* (primitif *mas*), par suite de la perte de la voyelle, devient *ms*, *s* = *ḉ*, comme nous avons vu dans les déclinaisons et § 9, par conséquent *mḉ*. Le pluriel du pronom personnel de la première personne est *méḉ*.

Nous avons de la sorte une idée nette de la première personne du singulier et du pluriel au présent. Citons pour comparaison les formes sanscrites et zendes de ces mêmes personnes au présent :

	Sanscrit.	Zend.	Arménien.
Sing.	*vâh-â-mi*	*vaz-â-mi*	*vaz-é-m*
Plur.	*vâh-â-mas*	*vaz-â-mahi*	*vaz-é-mḉ*

Seconde personne.

§ 98. La lettre caractéristique de la seconde personne, dans les verbes, est *s* à peu près dans toutes les langues indo-européennes, *amas*, *φέρεις* ; en russe, шъ (берешъ), pour ши, primitivement *si*. Dans l'arménien, tant ancien que moderne, on rencontre

s (dans certains cas *r*), où la première personne prend toujours *m*; ex. *gnas*, *sirés*, *aṛnous*.

La désinence de la deuxième personne du pluriel s'est formée de la manière suivante. *Tas* primitif s'est changé en *ts* par l'omission de la voyelle (comparez le latin *tis* et le russe те). L'ancien *t* des flexions s'est transformé dans l'arménien en *y*, comme nous l'avons vu dans les déclinaisons. En outre nous avons, dans la première partie de notre travail, § 13, cité une foule d'exemples où *y* tient lieu de *t* ancien[1]. Rappelons-en quelques-uns : *mayr*, Z. *mâtarĕ*; — *payman*, P. *patmân*; — *payq̓ar*, P. *patkâr*; — *ayr-él*, Z. *âtar*, آذر, etc. Puisque *t* = *y* et *s* = *q̓*, au lieu de la désinence *ts*, nous avons *yq̓* qui représente effectivement la désinence de la seconde personne du pluriel, au présent et dans les autres temps qui ont *m* à la première personne du singulier. Les désinences de la seconde personne, tant du singulier que du pluriel, ont donc subi les transformations suivantes :

	Primitivement.			
Sing.	*si*	*s*	— *s*	— *s*
Plur.	*tas*	*ts*	— *is*, *s* = *q̓*	— *yq̓*

En joignant à ces désinences les voyelles copulatives *a*, *é*, *ou*, *i*, on a *ayq̓*; *é* + *yq̓* = *éq̓*; *ou* + *yq̓* et *i* + *yq̓* = *ouq̓*, *iq̓*. En les ajoutant aux racines verbales *am*, *bér*, *aṛn*, *kap*, on a :

[1] Cette transformation en *i* d'une ancienne dentale s'observe aussi dans le néo-persan : پیکر, P. *patkar*, Arm. *patkér*; پیکار, P. *patkâr*; پای, Z. *pâdha*, L. *pes-pedis*; بوی, Z. *baodha*, etc.

Singulier.	Pluriel.
am-a + *s*, comp. lat. *amas*	*am-a* + *yq́* = *amayq́*, pour *amats*, comp. lat. *amatis*.
bér-é + *s*, comp. grec *φέρεις*	*bér-é* + *yq́* = *bérêq́*, pour *bérêts*, comp. lat. *fertis*.
arn-ou + *s*, comp. lat. *acuis*	*arn-ou* + *yq́* = *arnouq́*, *arnouyq́*, *arnouts*, comp. lat. *acuitis*.
kap-i + *s*, comp. lat. *capis*	*kapi-i* + *yq́* = *kapiq́*, *kapits*, comp. lat. *capitis*.

Citons pour comparaison les formes de la seconde personne en sanscrit et en zend.

	Sanscrit.	Zend.	Arménien.
Sing.	*váh-a-si*	*vaz-a-hi*	*vaz-é-s*
Plur.	*váh-a-tha* pour *váh-a-tasi*	*vaz-a-tha*	*vaz-ê-q́*

Par l'examen de la seconde personne nous avons acquis la conviction que *ay* est la même chose que *at* ancien; que *é*, contraction de *éy*, représente l'ancien *et*, et que *ou* et *i*, dans les désinences *ouy*, *iy*, sont la même chose que *out* et *it* anciens. Cette conviction va se fortifier encore en nous par l'étude de la désinence de la troisième personne du singulier.

Troisième personne.

§ 99. La lettre caractéristique de la troisième personne dans les langues indo-européennes est *t*, à laquelle on prépose *n* pour le pluriel. Ce *t* et ce *nt* se sont conservés dans toute leur plénitude en

latin, *amat, amant,* en perse برسد, برسند, dans le slavon ecclésiastique имать, имѧть, et, sous une forme plus ou moins pure, dans les autres langues.

En arménien, la caractéristique *t,* à la troisième comme à la seconde personne du pluriel, s'est changée en *y,* qui s'ajoute au thème verbal par l'intermédiaire des voyelles copulatives *a, é, ou, i,* en les transformant en longues, c'est-à-dire en *ay, éy* = *é, ouy* = *ou, iy* = *i.* Rien de semblable ne se rencontre dans le grec, où *t* s'est perdu et où il n'est resté que *i* de *ti* primitif; ex. *φέρει* de *φερετι* (comp. l'arménien *béréy,* de *bérét* = *béré, béréy* pour *bérét*); *ἀλεῖ, ağay,* etc.

Au pluriel, de *nt* il n'est resté en arménien que *n,* comme en allemand[1], où au XIVe siècle on employait encore la forme *sie gehent, sie habent* au lieu de la forme actuelle *sie gehen, sie haben,* etc. La même omission de *t* à la troisième personne du pluriel s'observe dans le zend où, aux temps secondaires, nous trouvons *barajen* pour *barajent, baren* pour *barent* (Schleicher, *Compend.* II, 524).

Voici comment se sont formées les flexions arméniennes :

amay, comp. latin *amat; tay,* lat. *dat;*
aman, comp. latin *amant; tan,* lat. *dant;*
béré, de *béréy,* comp. grec *φέρει,* etc.

Comparons les trois personnes du singulier et du pluriel avec les formes correspondantes en sanscrit :

[1] Cf. *Reisen des Johan. Schiltberger,* Munich, 1859.

	Sanscrit.	Arménien.
Singulier :	*váh-â-mi*	*vaz-é-m*
	váh-a-si	*vaz-é-s*
	váh-a-ti	*vaz-é-*
Pluriel :	*váh-â-mas*	*vaz-é-mq̓*
	váh-a-tha	*vaz-é-q̓*
	váh-a-nti	*vaz-é-n*

Pour plus de clarté, citons encore deux exemples que nous mettons en regard des formes latines :

Arm.	Lat.	Arm.	Lat.
tam	*do*	*amam*	*amo*
tas	*das*	*amas*	*amas*
tay pour *tat*	*dat*	*amay* pour *amat*	*amat*
tamq̓ pour *tams*	*damus*	*amamq̓* pour *amams*	*amamus*
tayq̓ pour *tats*	*datis*	*amayq̓* pour *amats*	*amatis*
tan pour *tant*	*dant*	*aman* pour *amant*	*amant*

§ 100. Maintenant que nous avons fait connaissance avec les désinences personnelles du présent, il nous est facile d'aborder le verbe substantif *ém*, dont l'examen facilitera notre travail ultérieur. Quoique dans beaucoup de grammaires arméniennes on admette quatre verbes auxiliaires, nous ne comptons comme tel que le seul verbe *ém;* les trois autres ne sont pour nous que les verbes neutres *rester, devenir,* lesquels tiennent fréquemment la place de l'auxiliaire. Ces trois verbes sont *gom, linim, éganim.* Abordons le verbe *ém.*

La racine de ce verbe est *é*, et non *és* comme le pense Bopp (II, 395). En admettant *é* pour racine,

nous formerons facilement le présent par l'addition à cette racine des lettres caractéristiques personnelles; la racine consistant en une voyelle, nous n'avons pas ici de voyelle copulative.

é + *m* = *ém*, comp. persan ام, arnaute *jam*[1].
é + *s* = *és*, comp. latin *es*.
é + *y* = *ê*, comp. français *est* = *ê*.
é + *mꝗ* = *émꝗ*, comp. arnaute *jemi*.
é + *yꝗ* = *êꝗ*, comp. latin *estis*.
é + *n* = *én*, comp. arnaute *jiane*.

IMPARFAIT.

§ 101. L'imparfait du verbe substantif est: *éī*, *éīr*, *êr*, *éaꝗ*, *éīꝗ*, *éīn*.

Ici nous voyons du premier coup d'œil que les formes arméniennes s'écartent considérablement des formes correspondantes dans les autres langues indo-européennes.

Bopp (I, 371; II, 395; III, 70) explique la production de *ê* aux deux premières personnes par la fusion des deux lettres de la racine en un son unique, *ê*; quant à la troisième personne, il pense que *é* est formé de l'augment et de la première lettre de la racine, c'est-à-dire de *é* + *é*, ensuite le *s* radical s'est changé suivant lui en *r*. Quoiqu'il existe des cas où *é* + *s* se transforme en *ê*, comme dans le français *êtes* pour *estis*, ici, et généralement en arménien, nous ne voyons rien de semblable, première-

[1] Nous avons emprunté les formes arnautes à la *Vergleichende Grammatik* de Rapp, p. 152, Stuttgard, 1852.

ment parce que dans tout le verbe il ne se rencontre nulle part de *s* radical, secondement parce que, si aux deux premières personnes *és* s'est changé en *é*, pourquoi alors à la troisième personne reste-t-il *é* avant l'union avec l'augment *é*? En outre nous ne voyons pas la nécessité de supposer un augment à l'imparfait arménien[1]. Il existe bien des traces d'augment en arménien, mais au parfait et non à l'imparfait. Enfin voici ce qu'on peut objecter à Bopp : Si le *r* de la troisième personne est le *s* de la racine, et *é* l'augment, plus la première lettre de la racine, alors comment expliquer la désinence *ér* dans tous les autres verbes dont la racine n'a pas de *s*, et qui ne prennent pas l'augment, par ex. *sirér*, *bérér*, etc.?

Après avoir rejeté l'opinion de Bopp sur ce point, nous allons essayer d'expliquer l'origine des formes *éï*, *éïr*, *ér*, etc. par une voie plus en harmonie avec le génie de la langue arménienne.

La première chose qui nous embarrasse ici est la lettre *r*. Mais reconnaissons que le changement de *s* en *r* est un phénomène assez commun. Il suffit de se rappeler que le latin *eram*, *eras*, *ero* est pour *es-am*, *es-as*, *es-o;* que *mus*, *flos*, etc. font au génitif *maris*, *floris;* que *honos* est pour *honor;* que dans le latin ancien on rencontre *meliosibus*, *majosibus*, au lieu des formes postérieures *melioribus*, *majoribus;*

[1] Ce n'est que chez le traducteur de la grammaire de Denys de Thrace que l'imparfait se rencontre avec l'augment : *ékopk'éï*, *ékopk'éïr*, *ékopk'ér*, etc. (Voir sa *Grammaire*, p. 72.)

que l'allemand *war* est pour *was* ancien (comp. l'anglais *was*), et nous serons autorisés à admettre cette transformation. En arménien il existe aussi un cas où *s* se change en *r*. La seconde personne du présent de l'indicatif est en même temps la seconde personne de l'impératif négatif: *mi gnar* est pour *mi gnas*, forme que l'on rencontre fréquemment chez les anciens écrivains (voir le P. Arsène Bagratouni, p. 192, § 449), *mi las, mi patmés* pour *mi lar, mi patmér*. De même *ér*, impératif du verbe substantif, est pour *és*[1]. Le passage de *s* de la seconde personne en *r* s'explique ainsi assez aisément. Il n'est pas aussi facile de rendre compte du *r* de la troisième personne.

La lettre caractéristique du passé en arménien est *i*; en l'ajoutant à la racine nous avons *éï* qui représente la forme de l'imparfait, sans désignation de personnes. En joignant à cette forme les lettres caractéristiques des personnes et des nombres, c'est-à-dire *m, s, y, mq́, yq́, n*, nous avons *éïm, éïs, éïy, éïmq́, éïyq́, éïn*. Cette lettre caractéristique du passé, *i*, s'abrége en *y* à la troisième personne du singulier, comme on peut le voir dans tous les verbes : *gnayr* pour *gnaïr; sirêr*, de *siréyr*, pour *siréïr*. Nous aurons donc à la troisième personne du singulier *éy* + *y*.

[1] L'adverbe *ousti*, « d'où, » est formé de *or* et de *ti*, ou bien de *oær* et de *ti*; par analogie *asti* vient de *ays* et de *ti*; *anti*, de *ayn* et de *ti*, etc. Encore une preuve : l'impératif futur actif *amasżés* est la même chose que le futur; au passif, à côté de *amasǵir* vient se placer le futur *amasżis*. Nous avons donc ici *r* = *s*, *ǵ* = *ż*.

Le premier *y* se permute avec *é* ou *ê*, ce qui donne par conséquent *éy*. Jusqu'à présent tout s'est éclairé assez bien. Maintenant nous sommes obligés de faire préalablement une supposition qui, d'ailleurs, n'est pas sans fondement, et qui a sa confirmation dans la langue même, celle du changement de *y* en *r*. Voyons des cas où *y* s'est transformé en *r*. On trouve *andouyr* et *andorr*, *pandouyr* et *pandorr*, *hayż* et *harż*, de *harżaném*, *touyj* et *tourj*, *érékoy* et *érékor*, etc. Dans quelques provinces d'Arménie *r* se prononce comme *y*; ex. *k'-ayném*, *k'-eytham* pour *k'-arném*, *k'-értham*. Ce n'est qu'en s'appuyant sur cette base qu'il est possible d'expliquer l'origine des formes *érét*, *érék*, *éréd*, pour *ét*, *ékĕn*, *éd*. Voici comment : la langue arménienne n'aime pas les formes monosyllabiques dans les verbes au parfait, et, pour les éviter, elle a recours à l'augment *é*; ex. *ébaż*, *élaż*, etc. Les verbes *tam*, *gam*, *dném*, même après l'addition de l'augment au parfait, *ét*, *ék*, *éd*, restent encore monosyllabiques, et la langue a essayé plus d'une fois de s'affranchir de cet état. Ce qui le prouve, c'est que, même dans la langue littéraire où les formes une fois admises se sont conservées avec le soin le plus scrupuleux, on trouve *ééd*, *éél* conjointement avec *ét*, *él*. Mais l'idiome vulgaire ne s'est pas inquiété des règles destinées à conserver à la langue sa régularité, et c'est pour cela qu'il nous a légué *érét*, *érék*, *éréd*, où un second augment a été ajouté au premier, et afin que *é* + *é* ne se fondissent pas en une seule lettre, il les a séparés par *y*, qui, à son

tour, s'est changé en *r*. Voilà la seule explication possible de l'origine de ces formes. Ce que nous venons de dire se rapporte plus particulièrement au parfait (voir § 103). La seule chose essentielle pour nous, c'est de nous être convaincus de la possibilité du changement de *y* en *r*. D'après cela la troisième personne du singulier de l'imparfait de *ém* sera *ér*, pour *éy* provenant de *é* + *y* + *y*, c'est-à-dire la racine *é* en union avec *yr*.

Quant aux autres personnes du passé, nous pouvons maintenant les aborder sans peine. Nous avons obtenu un peu plus haut pour l'imparfait les formes suivantes : *éïm*, *éïs*, *éy*, *éïmq̇*, *éïyq̇*, *éïn*. En remplaçant à la seconde personne *s*, à la troisième *y* par *r*, nous avons *éïm*, *éïr*, *ér*, *éïmq̇*, *éïyq̇*, *éïn*. Comme entre *é* et *i* se place toujours un *y* pour empêcher les deux lettres de se confondre, puisque *é* + *y* égale *é*, nous avons : *éïm*, *éïr*, *ér*, *éïmq̇*, *éïyq̇* = *éïq̇* (voir § 95), *éïn*. La preuve qu'ici *y* a été ajouté après *é*, c'est que les anciens écrivains nous offrent simplement *éï*, *éïr*, *ér*, *éaq̇*, *éïq̇*, *éïn* (cf. le P. Arsène Bagratouni, § 307). Voici en réalité la forme de l'imparfait telle qu'elle s'est conservée dans la langue vulgaire : *éïm* (*gnażél-éïm*, *bérél-éïm* chez les Arméniens d'Astrakan), *éïr*, *ér*, *éïnq̇* (pour *éïmq̇*), *éïq̇*, *éïn*.

Dans l'arménien ancien, cette forme s'éloigne encore un peu plus de la règle, par la perte de *m* à la première personne du singulier et du pluriel et le changement au pluriel de *i* en *a*. Après toutes ces explications, nous arrivons enfin à la forme dé-

finitive : *éï*, *éïr*, *ér*, *éaq̇*, *éïq̇*, *éïn*. En séparant la désinence de la racine verbale on obtient une formule d'après laquelle se modèlent tous les imparfaits, savoir : *i*, *ir*, *yr*, *aq̇*, *iq̇*, *ïn*.

1			2	3
gna-y-i	*béré-y-i*	=	*béréï*	*thaġou-i*
gna-y-ir	*béré-y-ir*	=	*béréïr*	*thoġou-ir*
gna-y-r	*béré-y-r*	=	*bérér*	*thoġou-yr*
gna-y-aq̇	*béré-y-aq̇*	=	*béréaq̇*	*thoġou-aq̇*
gna-y-iq̇	*béré-y-iq̇*	=	*béréiq̇*	*thoġou-iq̇*
gna-y-ïn	*béré-y-ïn*	=	*béréïn*	*thoġou-ïn*

Dans les deux premiers exemples, entre les racines verbales *gna*, *béré*, et la désinence de l'imparfait, on insère un *y* pour empêcher la fusion, et par suite de cette insertion *a* + *y* devient *ay*, *é* + *y* se transforme en *é*. Quant à ce qui concerne le troisième exemple, la 3ᵉ personne du singulier est *thoġouyr*, par suite de l'addition de *y* à *ou*, combinaison qui se résout en *ou*; exemple : *kouyr*, *kouri*.

Le parfait dans les verbes latins se forme exactement de la même manière, c'est-à-dire par l'omission de la lettre caractéristique de la première personne, et l'addition de la lettre *i* à la racine verbale. Prenons pour exemple deux mots homophones, l'un arménien, l'autre latin. La forme de l'imparfait arménien correspond complétement à celle du parfait latin; ex. *amayi*, latin *amavi; thoġoui*, latin *docui*. La lettre *v* ne doit pas nous arrêter; en italien et en français elle tombe, *cantai*, *je chantai*. Ainsi et sous

ce rapport, on remarque dans les verbes une grande ressemblance entre les flexions latines et les flexions arméniennes.

PARFAIT.

§ 102. Le parfait se forme en arménien de deux manières. Suivant la première (dans la conjugaison forte), on place *i* après la racine verbale (*ay* pour le passif); ex. *bér-ém*, *bér-i; thoģ-oum*, *thoģ-i* (comparez latin *lego*, *legi; emo*, *emi*). D'après la seconde, on ajoute au thème verbal *ži* (*žay* pour le passif), ou en d'autres termes, à la voyelle copulative on ajoute *i* (*ay* pour le passif) précédé de *ž*. C'est la conjugaison faible; ex. *gna-m*, *gnaži; siré-m*, *siréži* (comparez le latin *dico*, *dixi; scribo*, *scripsi*).

Les verbes en *oum* et tous les verbes dérivés par l'épenthèse des syllabes *an*, *n*, *ć*, *ĕnć* (voir § 88), forment leur parfait de la première manière, c'est-à-dire en ajoutant la désinence *i* (*ay* pour le passif) directement à la racine; ex. *zénoum*, *zéni; tés-aném*, *tési;* les autres verbes en *am*, *ém* prennent au parfait *ži* (*žay* pour le passif). Le premier mode de formation est ancien, le second est de beaucoup postérieur et le seul en usage dans l'arménien moderne.

Quatre verbes en *ém* forment leur parfait suivant l'ancien mode, c'est-à-dire par l'addition de *i* (*ay* pour le passif) à la racine verbale: *haném*, *hani; bérém*, *béri; azém*, *azi* (comparez *ago*, *egi*); *hégou-sém*, *hégousi*.

Les verbes causatifs en *oużaném*, *ousaném* forment aussi leur parfait de la première manière, c'est-à-dire qu'ils rejettent *an-ém*, mais conservent la particule dérivée *ouyż* (*ouż* dans l'avant-dernière syllabe); autrement ils perdraient leur sens causatif, *arboużaném*, *arboużi; korousaném*, *korousi*, etc.

Comme le *m* caractéristique de la première personne a disparu et qu'il n'est resté que *i*, le parfait ressemble à l'imparfait par les désinences des autres personnes; première personne *i* : *hani*, *siréżi*, *gnażi;* seconde personne *ér*, au lieu de *ir* (comme dans l'arménien moderne) : *hanér, gnażér, siréżér.* Au pluriel, régulièrement : première personne *aq́* : *hanaq́*, *gnażaq́*, *siréżaq́;* seconde personne *iq́* ou *éq́* : *haniq́*, *hanéq́*, *siréżéq́*, *gnażiq́;* troisième personne *īn* : *hanīn*, *gnażīn;* en arménien moderne on a d'une façon beaucoup plus suivie *siréżi*, *siréżir*, *siréżīnq́* (pour *siréżimq́*, exactement comme *gnanq́* pour *gnamq́*), *gnażiq́*, *gnażīn.* La troisième personne du singulier, dans les verbes à conjugaison forte, est la racine verbale elle-même : *han*, *stéģż*, *argél;* dans les verbes de la seconde classe, elle se forme par la suppression du *i* de la première personne : *gnaż*, *siréaż* pour *siréż* comme dans l'arménien moderne. Les désinences du parfait étant semblables à celles de l'imparfait, on devrait s'attendre à avoir à la troisième personne du singulier *gnażr*, *siréaẓr.* Telle était en effet la forme ancienne. On ne voit aucune trace de ce *r* dans les écrivains arméniens; mais dans le traducteur de Denys de Thrace on a : *kopḱéżi*, *kopḱéżér*,

kopheazr, ce qui confirme on ne peut mieux notre opinion. (Cf. Cirbied, *Mémoires de la soc. des Antiq. de France*, t. VI, p. 72.)

§ 103. Nous avons un peu plus haut dit quelques mots au sujet des augments. C'est ici le lieu d'en parler plus en détail. L'arménien ne supporte pas les formes monosyllabiques au parfait[1]. Lorsque la racine verbale avec la désinence du temps et de la personne ne constitue qu'une seule syllabe, pour allonger le mot on ajoute au commencement l'augment *é;* ex. *hani*, *han*, *éhan*. Quoique la forme *han* s'emploie aussi sans augment, elle ne s'est perpétuée que dans les écrits des lettrés. Dans l'arménien moderne, cette règle s'est maintenue dans toute sa force. Le dialecte de Tiflis a conservé quelques traces de l'ancien augment; ainsi on dit *ébi* pour *éber*, qui est ancien, etc. La forme *hán*, *bér* s'emploie à l'impératif.

Si le mot commence par la voyelle *a*, l'augment *é*, plus *y* ajouté pour empêcher sa fusion avec *a*, se change en *é*, autrement nous aurions la voyelle double *éa* (*ia*); ex. *arki*, *éark*, pour *éyark; aźi*, *éaź; óźi* = *auźi; éóź* = *éauź*.

De tous les verbes de cette classe un seul com-

[1] La langue arménienne a perdu depuis bien longtemps la tendance à la réduplication de la racine au parfait. Le seul exemple que l'on puisse citer en ce genre est *arném*, faire, racine *ar*, lequel a pour parfait *arari* au lieu de *ari*, comme on devrait l'attendre vu l'état actuel de la langue, et comme cela arrive dans l'arménien moderne.

mence par *i*, c'est *iǵaném*. Son parfait est *iǵi*. La troisième personne aurait dû être *iǵ;* mais *i* avec l'augment *é* s'est transformé en *ê*, ce qui a donné *êǵ*.

Les verbes commençant par *é* ne prennent pas l'augment et restent monosyllabiques : *élaném; éli, él*. Cependant on rencontre, mais très-rarement, *éél*.

Pour justifier encore davantage cette opinion que la langue arménienne n'aime pas les parfaits monosyllabiques, je citerai ici trois cas qui sont on ne peut plus concluants.

a. Le verbe *gam*, racine *k* au lieu de *g* (comp. l'allemand *kommen*), aurait dû faire au parfait, d'après ce que nous avons vu : *ki, kér, k, kaq́, kiq́, kĭn;* mais ces formes n'existent pas; on dit et l'on écrit avec l'augment : *éki, éki* ou *ékér, ékĕn, ékaq́, ékiq́, ékĭn*. Ce mot a conservé l'augment même dans l'arménien moderne, où, par analogie, on devrait attendre *gaži, gažir*, etc. mais où, au lieu de cela, on a *ékay, ékar, ékaw*, etc.

b. Le verbe *dnél* suppose la racine *d*, S. *dhâ*. Au parfait on devrait avoir *di, dir, d, daq́, diq́, dĭn*, et cependant il n'y a d'usité que *édi, édir* ou *édér, éd, édaq́, édiq́, édĭn*. Quoique dans l'arménien moderne *dri*, de *dnel*, paraisse monosyllabique, il ne faut pas oublier que l'on devrait l'écrire comme on le prononce, *dĕri*, ce qui fait deux syllabes.

c. Verbe *tam*, je donne, racine *ta*, S. *dâ*. Le parfait serait régulièrement *ta, tar, t, taq́, tayq́, tan*. Ce qui prouve clairement que le parfait aurait dû

être *ta* au lieu de *tou*, c'est qu'au futur, dont le thème ressemble toujours à celui du parfait, nous trouvons la forme *taż* et non *touż*. Comme *a* se change fréquemment en *ou* (*ẹṛésoun* pour *ẹṛésan*, de *ẹṛ* et *tasan; himounq́*, de *himĕn*, *himan*), nous devrions avoir au parfait : *tou*, *tour*, *t*, *taq́*, *touq́*, *toun;* cependant, au lieu de cela, nous avons : *étou*, *étour*, *ét*, *tĕwaq́*, *étouq́*, *étoun*. A la première personne du pluriel, *touaq́* est un débris d'une autre forme de parfait qui s'est conservée en partie dans la langue vulgaire : *tĕwi*, *tĕwir*, *ét* (*tĕwiż*, vulg.), *tĕwaq́*, *tĕwiq́*, *tĕwīn*.

Dans ces trois verbes nous voyons que, malgré l'augment, la troisième personne du singulier du parfait reste pour chacun d'eux monosyllabique. Ce fait ne peut néanmoins servir à réfuter notre opinion, puisque nous voyons que, dans les trois cas, le peuple a ajouté un nouvel augment au verbe pour l'allonger, après quoi ces mots ont cessé d'être monosyllabiques : *érék*, *éréd*, *érét*, tels qu'ils sont usités jusqu'à ce jour dans le dialecte de Tiflis.

Nous avons vu que la troisième personne du singulier du parfait du verbe *gam*, au lieu de *ék*, est *ékn*, que l'on ne peut pas prononcer autrement que *ékĕn*, c'est-à-dire en deux syllabes, et c'est là qu'il faut chercher la raison de l'apparition de ce *n*.

Le verbe *dnél*, outre la forme *éd* généralement usitée dans les livres, possède encore les formes *édir* et *édér*, rares à cause de leur ressemblance avec la seconde personne, et même *ééd*.

Au lieu de *ét*, troisième personne du verbe *tam*, on trouve, quoique très-rarement, *éét* et même *étour*. (Cf. le P. Arsène Bagratouni, *Gramm.* § 384.)

Il ne faut pas prendre les formes *gnaż*, *mnaż*, *lważ* pour des monosyllabes, attendu qu'elles se prononcent *gĕnaż*, *mĕnaż*, *lĕważ*, c'est-à-dire en deux syllabes; *ou* devant une voyelle se prononce *ĕw;* ex. **նուազ**, *nĕwaz* (comparer **տուընջեան**, *tĕwĕnǵéan*). On a tenté de les réduire à des monosyllabes, et c'est pour cela qu'on rencontre les formes *égnaż*, *élważ*, etc. qui toutefois ne se sont pas conservées. Cf. le P. Arsène Bagratouni, *ibid.* § 321.

SUBJONCTIF.

§ 104. Le subjonctif du verbe substantif *ém* est *iżém*, *iżés*, *iżê*, *iżémq*, *iżéq*, *iżén*, c'est-à-dire que ce temps est exactement semblable à celui du présent de l'indicatif, sauf la syllabe prosthétique *iż*. La présence de ce *ż* dans les déclinaisons, où il forme au pluriel le génitif et l'ablatif, est restée sans solution. Bopp (I, 371) compare *ż* avec *j* et *y* et le considère comme un renforcement de ces deux lettres. Comme démonstration à l'appui de son opinion, il cite le potentiel sanscrit *syâm*, *syâs*, *syât*. Le *i* de *iżém* tenant lieu de l'ancienne racine *és*, en substituant à *ż* dans la forme arménienne le *y* proposé par Bopp, et en remplaçant *i* par *és*, nous avons *ésyém*, *ésyés*, *ésyê*. Dans ce cas les formes arméniennes et les formes sanscrites offrent une ressemblance manifeste, d'au-

tant plus que le sanscrit *syâm*, *syâs*, *syât*, etc. est pour *asyâm*, *asyâs*, *asyât*, etc.

Si, conservant *i*, nous nous contentons d'opérer le changement proposé par Bopp, nous aurons alors *iyém*, *iyés*, *iyé*. Comparons ce résultat avec le grec *εἴην*, *εἴης*, *εἴη*. La ressemblance nous apparaîtra de nouveau extrêmement frappante. Cette hypothèse sera justifiée une fois de plus quand nous étudierons le futur.

Ainsi nous pouvons mettre la forme arménienne du subjonctif en parallèle avec le potentiel sanscrit et avec l'imparfait de l'optatif grec.

Arménien.	Grec.			Sanscrit.
iżém	*εἴην*	au lieu du primitif	*ἐσ-jη-μ*	(*a*)*syâm*
iżés	*εἴης*		*ἐσ-jη-ς*	(*a*)*syâs*
iżé	*εἴη*		*ἐσ-jη-τ*	(*a*)*syât*
iżémq̇	*εἴημεν*		*ἐσ-jη-μες*	(*a*)*syâma*(*s*)
iżéq̇	*εἴητε*		*ἐσ-jη-τε*	(*a*)*syâta*(*s*)
iżén	*εἴησαν*		*ἐσ-jη-ντ*	(*a*)*syas* pour (*a*)*syânt*

(Cf. Schleicher, *Compend.* 1re édit. II, 547-548, § 290.)

Les désinences du verbe substantif étant la base des flexions des autres verbes, nous pouvons les détacher de la racine et en composer la formule générale suivante, qui servira de type pour le subjonctif de tous les verbes : *-żém*, *-żés*, *-żé*, *-żémq̇*, *-żéq̇*, *-żén*; le trait initial tient lieu de la voyelle copulative.

Les verbes en *a*, comme *gnam*, racine *gna*, prennent un *y* enclitique entre la voyelle copulative et

la désinence : *gnayżém*, *gnayżés*, *gnayżê*, *gnayżémq́*, *gnayżéq́*, *gnayżén*. A la seconde personne du pluriel il existe une autre forme, *gnaysǵiq́*, dans laquelle *ż* s'est changé en *ǵ*. Si *ż* est réellement le fondement de *j*, le changement de cette lettre en *ǵ* n'a rien qui nous étonne. Il est bon seulement de rappeler que le *j* latin est devenu en français *j*, en anglais *j* (*dj*), et en italien *g* (*dj*).

Les verbes en *é* changent au subjonctif la voyelle copulative en *i* : *sirižém*, *sirižés*, *sirižê*, *sirižémq́*, *sirižéq́*, *sirižen*.

Les verbes en *ou* donnent naissance à un tout petit changement qui consiste en ce que l'on ajoute *żoum* à la voyelle copulative et non *żém*, par suite de l'assimilation du *é* de la désinence à la voyelle copulative précédente; ainsi de *thoǵoum*, au lieu de *thoǵoużém* nous avons *thoǵoużoum*, *thoǵoużous*, *thoǵoużou*, *thoǵoużoumq́*, *thoǵoużouq́*, *thoǵoużoun*.

Comparez l'arménien moderne *ouǵouǵ*, ou *oǵoǵ*, avec la forme ancienne *ouǵéǵ*.

Exemples comparatifs.

Sanscrit.	Grec.	Arménien.
dê-yâ'-sam pour *dâ-yâ'-sam*	*δο-ίη ν*	*tai-yé-m* = *tayżem*
dê-yâ' s	*δο-ίη-ς*	*tai-yé-s* = *tayżes*
dê-yâ'-t	*δο-ίη*	*tai-yê* = *tayźê*
dê-yâ'-sma	*δο-ίη-μεν*	*tai-yé-mq́* = *tayżemq́*
dâ-yâ'-sta	*δο-ίη τε*	*tai-yê-q́*, = *tay-zêq́*, *tayǵiq́*
dê-yâ'-sus pour *dâ-yâ'-sant*	*δο-ῖη-ν*	*tai-yé-n* = *tayźen*

Dans l'explication du subjonctif je m'éloigne de

Bopp (I, 371), en ce qu'il explique la formation de ce mode par l'addition au thème verbal de toutes les formes du verbe substantif : *gna + yżém*, *siré + yżém*, *thoġou + iżém* ; quant à moi, soit dit une fois pour toutes, je sépare la désinence du verbe substantif de sa racine et je l'ajoute au thème verbal : *gna + żém*, *siré + żém*, *thoġou + żém* (*żoum*), *kapi + żīm*.

Il s'est conservé dans les anciens écrivains des formes qui portent à croire qu'il exista autrefois un imparfait du subjonctif. Il n'est resté que les désinences de la troisième personne du singulier et du pluriel en *iżêr* et *iżēīn*, c'est-à-dire la terminaison de l'imparfait de l'indicatif ajoutée aux lettres caractéristiques du subjonctif. Ainsi on trouve : *iżêr*, *asiżêr*, *élaniżêr*, *dniżēīn*. (Cf. le P. Arsène Bagratouni, § 454.)

Ces vestiges conduisent à rétablir la forme pleine suivante :

dniżêi	*dniżêaq́*
dniżêir	*dniżêiq́*
dniżêr	*dniżēīn*

FUTUR.

§ 105. Le verbe substantif *él* n'a pas conservé de forme pour le futur. En examinant celle du futur dans les verbes, on arrive à la conclusion suivante relativement à sa formation. Il n'y a, il est vrai, en arménien qu'un futur, mais il présente la fusion de deux formes, dont l'une, de création postérieure

et plus usitée, ne possède pas toutes les personnes. Prenons pour exemples les deux verbes *zénoum* et *kapém*, dont le premier suit la conjugaison forte et le second la conjugaison faible. Au futur, ils ont la forme suivante admise dans toutes les grammaires:

Sing.	1.	*zéniż, zénżém*	*kapéżiż, kapésżém*
	2.	*zénżés*	*kapésżés*
	3.	*zénżê*	*kapésżê*
Plur.	1.	*zénżouḉ, zénżémḉ*	*kapésżouḉ, kapésżémḉ*
	2.	*zénǵiḉ, zénżêḉ*	*kapésǵiḉ, kapésżêḉ*
	3.	*zénżén*	*kapésżén*

Dans ces exemples nous voyons deux formes : une régulière et complète, l'autre irrégulière et défectueuse. En séparant la forme régulière, nous avons l'autre qui a pris naissance plus tard, mais qui est plus usitée :

Sing	1.	*zénżém, zéniż*	*kapésżém, kapéżiż*
	2.	*zénżés, * zénǵir*	*kapésżés, * kapésǵir*
	3.	*zénżê*	*kapésżê*
Plur.	1.	*zénżémḉ, zénżouḉ*	*kapésżémḉ, kapésżouḉ*
	2.	*zénżêḉ, zénǵiḉ*	*kapésżêḉ, kapésǵiḉ*
	3.	*zénżén*	*kapésżén*

La seconde personne *zénǵir, kapésǵir* n'est pas usitée; ce n'est que par analogie qu'il nous est possible d'en conjecturer l'existence. Comparez la seconde personne du pluriel et la seconde personne du futur de l'impératif. La troisième n'a pas conservé de forme propre en dehors de sa forme commune. On doit supposer que dans les conjugaisons

faibles *sż* est pour *żż*. Ainsi nous pouvons détacher des verbes leurs désinences, et en composer une formule qui servira pour la composition du futur dans tous les verbes.

		Forme primitive.		Forme postérieure.
Sing.	1.	*żém*	s'ajoute au thème du parfait.	*ż*
	2.	*żés*		
	3.	*żé*		
Plur.	1.	*żémq́*		*żouq́*
	2.	*żéq́*		*ġiq́*
	3.	*żén*		

Dans la forme postérieure, le *ż* de la première personne se joint non au thème du parfait, mais à sa désinence. Nous aurons par conséquent :

Présent.	Parfait.	Thème du parfait.	Futur. 1re forme.	2e forme.
gnam	*gnaži*	*gnaż*	*gnasżém* pour *żżém*	*gnażiż*
sirém	*siréżi*	*siréż*	*sirésżém*	*siréżiż*
bérém	*béri*	*bér*	*bérżém*	*bériż*
zénoum	*zéni*	*zén*	*zénżém*	*zéniż*

A la deuxième forme, la première personne du pluriel en *ouq́* provient de la tendance de *ém* à passer en *ou* : *gnasżémq́*, *gnasżouq́*. Dans la première partie de notre travail, à la lettre *w*, nous avons vu que *ou* tient souvent lieu de *am* ou de *om*, c'est-à-dire que *w* se change fréquemment en *m*; ex. *ouç*, épaule, S. *amsa; ousanil*, s'instruire, Np. اموختن; *anoun* (de *anomĕn*), nom, G. ὄνομα; *paśtaun*, pour

pastamĕn, etc. Nous avons parlé précédemment du passage de *ż* au *ģ*.

Comparons le futur arménien avec le même temps en sanscrit et en grec.

		Sanscrit.	Grec.	Arménien.
Sing.	1.	*dâ-syâ'mi*	δώ-σω	*ta-żém, taż*
	2.	*dâ-syâsi*	δώ-σεις	*ta-żés*
	3.	*dâ-syâti*	δώ-σει	*ta-żê*
Plur.	1.	*dâ-syâ'mas*	δώ-σομες	*ta żémq́, ta-żouq́*
	2.	*dâ-syâta'*	δώ-σετε	*ta-żêq́, ta-ģiq́*
	3.	*dâ-syânti*	δώ-σοντι	*ta-żén*

IMPÉRATIF.

§ 106. Il y a deux sortes d'impératif, l'un négatif, l'autre positif. Devant l'impératif négatif se place la particule *mi*, en grec μή. Il se forme de la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif par le changement de *s* en *r* (pour le changement de *s* en *r*, voir l'imparfait) : *mi amar, mi amayq́; mi sirér, mi siréq́; mi tésanér, mi tésanéq́; mi zénour, mi zenouq́*. Si l'on remplace la particule négative *mi* par une autre particule négative plus usitée, *ć*, le *s* de la seconde personne reste : *ćbérés, ćgnas, ćtésanés*, formes employées surtout dans la langue moderne et qui rappellent la coutume latine d'exprimer le même temps à l'aide de la négation *ne* et du subjonctif. Il y a aussi des exemples d'impératifs négatifs dans lesquels *s* est resté, quoiqu'ils soient précédés de la particule *mi;* ex. *mi éragés, mi gnas*, etc.

Quant à l'impératif positif, il se forme de diverses

manières. Il faut observer ici que les deux temps de l'impératif, le présent et le futur, n'ont chacun que deux personnes.

La seconde personne du pluriel de l'impératif présent est toujours, dans les verbes actifs comme dans les verbes passifs, semblable à la seconde personne du pluriel du parfait : *amal*, *amażéq; sirél*, *sirééq; siril*, *siréżayq*, *siréżarouq; thaqćim*, *thaqérouq*.

La seconde personne du futur de l'impératif n'a pas de pluriel; celle du singulier est semblable à la seconde personne du futur de l'indicatif, sauf le changement de *żés* en *ǵir;* ex.

	Futur de l'indicatif.	Futur de l'impératif.
amal	*amasżés*	*amasǵir*
zénoul	*zénżés*	*zénǵir*
sirél	*sirésżés*	*sirésǵir*
kapil	*kapésżis*	*kapisǵir*, *kapiǵir*

La seconde personne du singulier de l'impératif présent se forme de plusieurs manières. Dans les verbes à conjugaison forte, c'est la racine verbale elle-même : *zénoul*, *zén; tésanél*, *tés;* dans les verbes à conjugaison faible, on ajoute à la racine *a* ou *éa :* *gná*, *siréá*, etc. Dans les verbes passifs la seconde personne du singulier se termine en *éaż* ou en *ir :* *siréaż*, *siréżir; taǵir*, *tésaniǵir*, *tésǵir; zénǵir*, etc.

Exemples des deux sortes d'impératif.

Impératif négatif.

	Singulier.	Pluriel.
Actif	*mí amar*	*mí amayq̇*
	mí sirér	*mí siréq̇*
	mí tésanér	*mí tésanéq̇*
	mí zénour	*mí zénouq̇*
Passif	*mí amar*	*mí amayq̇*
	mí sirir	*mí siriq̇*
	mí tésanir	*mí tésaniq̇*
	mí zénour	*mí zénouq̇*
	mí thaq̇ċir	*mí thaq̇ċiq̇*

Impératif positif.

	Présent.		Futur.	
	Singulier.	Pluriel.		
Actif	*ama*	*amażéq̇*	*amasġir*	*amayġir*
	siréa	*siréżéq̇*	*sirésġir*	*siriġir*
	tés	*téséq̇*	*tésġir*	*tésaniġir*
	zén	*zénéq̇*	*zénġir*	
Passif	*amażir*	*amażarouq̇*		
		amażiq̇	*amasġir*	*amayġir*
		amażayq̇		
	siréaż	*siréżarouq̇*	*sirésġir*	*siriġir*
	siréżir	*siréżayq̇*		
	tésir	*tésarouq̇*	*tésġir*	*tésaniġir*
		téçayq̇		
	thaq̇ir	*thaq̇érouq̇*	*thaq̇iġir*	
		thaq̇éayq̇	*thaq̇ċiġir*	
	zénir	*zénarouq̇*	*zénġir*	
		zénayq̇		

§ 107. Les participes en *l* ajouté au thème du

présent ou du parfait peuvent être comparés aux participes conjugués en л dans le slavon ecclésiastique[1] : *béréal*, *govéal*, comme бьралъ, ковалъ, etc.

§ 108. En vertu de la loi concernant le passage de *r* au *l*, nous pouvons comparer la désinence de l'infinitif arménien en *l* précédée de l'une des voyelles copulatives *a*, *é*, *ou*, *i*[2], à la désinence latine *re* précédée de l'une des voyelles copulatives *a*, *e*, *i*. C'est sur ces voyelles copulatives qu'est basé l'usage reçu dans les grammaires arméniennes de diviser la conjugaison en quatre classes de la manière suivante, savoir : première conjugaison, *am-al;* deuxième conjugaison, *sir-él;* troisième conjugaison, *zén-oul;* quatrième conjugaison, *ousan-il*[3]. Quant à nous, nous

[1] Voctokoff, *Gram. du slavon ecclésiastique*, Saint-Pétersbourg, 1863, p. 72, 3e tableau.

[2] Cette désinence offre une très-grande ressemblance avec celle de l'infinitif dans la langue afghane ل, يدل, ول. Comparez l'arménien *nĕkĕrtél* avec نغرړل, *sĕpĕrdél* avec سپرړل, *gol* avec ګول et *nĕstel* avec ناستل Raverty, *A grammar of the Puk'hto language*, p. 62.

[3] Il ne reste aujourd'hui dans l'arménien ancien que le présent de l'infinitif; mais il y a dans quelques écrivains des traces d'un parfait de l'infinitif en *ożél*, formé par l'insertion de *oż* entre la désinence et la racine verbale. C'est ainsi qu'on trouve, dans David le Philosophe, p. 466, *apasożél, storasożél;* dans la grammaire de Denys de Thrace, p. 76, *koph'ożél*, etc. — [La classification des verbes par la voyelle terminale de l'infinitif ou par leur système fort ou faible de conjugaison est basée sur deux points de vue différents et qui ne s'excluent point réellement l'un l'autre. Je ferai remarquer, à propos de l'infinitif des verbes passifs en *il*, que cette forme verbale oscille entre *il* et *el*. Cette dernière forme est même plus fréquente, même pour les passifs. La raison en est qu'une liquide,

n'en admettons que trois : une forte, l'autre faible, la troisième pour les formes passives sans distinction.

A la dernière se rapportent tous les verbes en *im* et la plupart de ceux en *anam*.

Nous ne parlons point, dans le présent travail, des verbes irréguliers, parce que, d'après les explications données plus haut, ils cessent pour la plupart d'être tels. Il n'y a qu'à se rappeler ce qui a été dit des verbes *gam*, *tam*, *dném*, etc.

§ 109. Exemples de la conjugaison forte.

Présent.

zén-ou-m	*bér-é-m*
zén-ou-s	*bér-é-s*
zén-oû	*bér-ê*
zén-ou-mq́	*bér-é-mq́*
zén-oû-q́	*bér-ê-q́*
zén-ou-n	*bér-é-n*

Imparfait.

zén-ou-i, rarement	*zén-ouy-i*	*bér-êī*
zén-ou-ir	*zén ouy-ir*	*bér êīr*
zén-ou-yr		*bér-êr*
zén ou-aq́	*zén-ouy-aq́*	*bér-êaq́*
zén-ou-iq́	*zén-ouy-iq́*	*bér-êīq́*
zén-ou-īn	*zén-ouy-īn*	*bér-êīn*

consonne faible, *l* ou *ǵ*, ne convient point après une voyelle faible, comme *i*; et, dans ce cas, cette voyelle, ayant besoin d'être renforcée, se permute en une voyelle supérieure en force d'un degré, le *e*. Ce fait est rendu évident par les mots grecs Βασίλιος, *Basile*, βήρυλλος, *béryl*, qui s'écrivent et se prononcent en arménien *Barseǵ*, *bureǵ*, le *ǵ* étant une liquide, l'ancien *l* arménien qui a déterminé dans ces deux mots le changement de l'*i* en *e*, à la dernière syllabe. — Éd. D.]

Parfait.

zèn-i	*bér-i*
zén-ér	*bér-ér*
zén, ézén	*bér, ébér*
zén-aq̇	*bér-aq̇*
zén-iq̇, zén-éq̇	*bér-iq̇, bér-éq̇*
zén-īn	*bér-īn*

Futur.

zén-żém, zén-iż	*bér-ż-ém, bér-iż*
zén-żés	*bér-ż-és*
zén-żê	*bér-ż-ê*
zén-żémq̇, zén-żouq̇	*bér-ż-émq̇, bér-ż-ouq̇*
zén-żêq̇, zén-ġiq̇	*bér-ż-êq̇, bér-ġ-iq̇*
zén-żén	*bér-ż-én*

Subjonctif.

zén-ou-żoum	*bér-iż-ém*
zén-ou-żous	*bér-iż-és*
zén-ou-żou	*bér-iż-ê*
zén-ou-żoumq̇	*bér-iż-émq̇*
zén-ou żouq̇	*bér-iż-êq̇*
zén-ou-żoun	*bér-iż-én*

Impératif.

Prés.	*zén*	Plur.	*zén-éq̇*	Prés.	*bér*	Plur.	*bér-ayq̇*
Fut.	*zén-ġir*			Fut.	*bér-ġir*		
Nég.	*mi zén-our*	Plur.	*mi zénouq̇*	Nég.	*mi bér-ér*	Plur.	*mi bér-éq̇*

Participe.

Passé.	*zén-éal*	*bér-éal*
Futur.	*zén-l-oż*	*béré-l-oż*

Infinitif.

zén-ou-l *bér-é-l*

§ 110. Exemples de la conjugaison faible.

Présent.

am-a-m	*kap-e-m*
am-a-s	*kap-e-s*
am-a-y	*kap-ê*
am-a-mq́	*kap-e-mq́*
am-a-yq́	*kap-ê-q́*
am-a-n	*kap-e-n*

Imparfait.

am-ay-i	*kap-êī*
om-ay-ir	*kap-êīr*
am-a-yr	*kop-êr*
am-ay-aq́	*kap êaq́*
am-ay-iq́	*kap-êīq́*
am-ay-īn	*kap-êīn*

Parfait.

ama-ż-i	*kapé-ż-i*
ama-ż-ér	*kapé-ż-ér*
ama-ż	*kapé-aż*
ama-ż-aq́	*kapé-ż-aq́*
ama-ż-êq́, ama-ż-iq́	*kapé-ż-êq́, kapé-ż-iq́*
amo-ż-īn	*kapé-ż-īn*

Futur.

ama-sż-ém, ama-żiż	*kapé-sż-ém, kapé-żiż*
uma-sż-és	*kapé-sż-és*
ama-sż-ê	*kapé-sż-ê*
ama-sż-êmq́, ama-sż-ouq́	*kapé-sż-émq́, kapé-sż-ouq́*
ama-sż-êq́, ama-sǵ-iq́	*kapé-sż-êq́, kapé-sǵ-iq́*
ama-sż-én	*kapé-sż-én*

Subjonctif.

amay-ż-ém	*kap-iż-ém*
amay-ż-és	*kap-iż-és*
amay-ż-ê	*kap-iż-ê*
amay-ż-émq́	*kap-iż-émq́*
amay-ż-êq́, amay-ǵ-iq́	*kap-iż-êq, hap-iǵ-ıq́*
amay-ż-én	*kap-iż-én*

Impératif.

Prés. *ama* Plur. *ama-ż-éq́*	Prés. *kap-éa* Plur. *kapé-ż-êq*
Fut. *ama-sǵir, ama-y-ǵir*	Fut. *kapé-sǵir, hapi-ǵir*
Nég. *mí am-ar* Plur. *mí am-ayq́*	Nég. *m ikap-ér* Plur. *mí kap-êq́*

Participe.

Passé. *ama-ż-éal*	Passé. *kap-éai, kapé-żéal*
Fut. *ama-loż*	Fut. *kapé-loż*

Infinitif.

am-a-l	*kap-é-l*

§ 111. Exemples de la conjugaison des formes passives.

Présent.

kap-i-m	*bér-i-m*
kap-i-s	*bér-i-s*
kap-î	*bér-î*
kap-i-mq́	*bér-i-mq́*
kap-î-q́	*bér-î-q́*
kap-i-n	*bér-i-n*

Imparfait.

kap-ê-ī	*bér-ê-ī*
kap-ê-īr	*bér-ê-īr*
kap-ê-r, kap-iour	*bér-ê-r*
kvp-ê-aq́	*bér-ê-aq́*
kap-ê-īq́	*bér-ê-īq́*
kap-ê-īn	*bér-ê-īn*

Parfait.

kep-é-ż-ay	*bér-ay*
kap-é-ż-ar	*bér-ar*
kap-é-ż-aw	*bér-aw*
kap-é-ż-aq́	*bér-aq́*
hap-é-ż-ayq́, kap-é-ż-arouq́	*bér-ayq́*
kop-é-ż-an	*bér-an*

Futur.

kap-é-sż-im, kap-é-żayż	*bér-ż-īm, bér-ayż*
kop-é-sż-is	*bér-ż-is*
kap-é-sż-ť	*bér-ż-ť*
kap-é-sż-imq́, kap-é-sż-ouq́	*bér-ż-īmq́, bér-ż-ouq́*
kap-é-sż-ťq́, kap-é-sǵ-ťq́	*bér-ż-ťq́, bér-ǵ-ťq́*
kap-é-sz-īn	*bér-ż-īn*

Subjonctif.

kap-iż-īm	*bér-iż-im*
kap-iż-is	*bér-iż-is*
kap-iż-ť	*bér-iż-ť*
kap-iż-imq́	*bér-iż-īmq́*
kap-iż-iq́, kap-iǵ-iq́	*bér-iż-iq́, bér iǵ-iq́*
kap-iż-īn	*bér-iż-īn*

Impératif.

Prés. *kapéaż, kapéżir* Plur. *kapéżarouq́, kapéżayq́*	Prés. *bérir* Plur. *béraronq́*
Fut. *kapé-sǵ ir, kapi-ǵ-ir*	Fut. *bér-ǵ-ir*
Nég. *mi kap-ir* Plur. *mi kapiq́*	Nég. *mi bérir* Plur. *mi bérayq́*

Participe.

Passé. *kap-éal, kapé-żéal*	Passé. *bér-éal*
Fut. *kapé-loż*	Fut. *béré-loż*

Infinitif.

kap-i-l	*bér-i-l*

NOTE ADDITIONNELLE DE L'ÉDITEUR SUR LE SYSTÈME DES VOYELLES ARMÉNIENNES [ÉD. D.].

J'ai montré, p. 197, note 1, comment le système des voyelles arméniennes a pour point de départ un son unique, qui, sorti de l'extrémité la plus reculée de l'organe vocal, va, en se développant sur deux cordes ou claviers parallèles, aboutir et se confondre par une suite d'atténuations ou d'affaiblissements en un son sourd et unique, que l'écriture arménienne représente par ը, le zend par 𐬆 et le français par l'*e* muet, et qui a quelque analogie avec le *scheva sensible* de l'hébreu. Ce système n'est pas seulement particulier à la langue arménienne, mais à tous les autres idiomes congénères de la famille aryenne, et même à tous les langages humains, parce qu'il est le résultat même de la constitution physiologique de l'organe vocal. Je transcris ici l'échelle des voyelles arméniennes, telle que je l'ai donnée dans ma note précitée :

$$a < \begin{matrix} e,\ i \\ o,\ ou \end{matrix} > \breve{e}.$$

A, *i* et *ou* sont, comme on le sait, les trois voyelles fondamentales, les trois sons simples et élémentaires, d'où naissent tous les autres. En effet, dans l'intervalle de *a* à *i*, et de *a* à *ou*, viennent se placer des sons intermédiaires ou mixtes qui tiennent plus ou moins de la nature de la voyelle qui les précède ou les suit. Ces sons intermédiaires ont pour notation prise dans son expression la plus générale, *e* et *o*.

Le système phonétique du sanscrit a mis déjà ce fait en évidence, que *e* et *o* sont des sons composés, résultat de la fusion de deux éléments : $a + i = \acute{e}$, $a + ou = \acute{o}$. Cette fusion, qui ne se présente en sanscrit que purement extérieure et matérielle, produisant deux voyelles longues, permet de conclure tout naturellement que les deux sons brefs correspondants *e* et *o* ont une même origine mixte. Effectivement, ils occupent dans l'organisme vocal, comme dans l'échelle ci-dessus, l'un entre l'*a* et l'*i*, l'autre entre l'*a* et l'*ou*, une place intermédiaire, qui décèle suffisamment leur double provenance. Cette observation sur la nature et le rôle des voyelles, quoique s'appliquant en général à toute la famille aryenne, comporte cependant quelques exceptions que suggèrent certains idiomes qui envisagent et traitent quelques voyelles d'une manière toute spéciale et les ont soumises à des lois particulières.

L'arménien nous fournit une preuve nouvelle et décisive que *a*, *i* et *ou* sont réellement des voyelles simples, fondamentales et organiques, et que *e* et *o* ne doivent être considérés que comme des sons mixtes, secondaires, et, ainsi qu'on les a qualifiés, des sons inorganiques.

Sous l'influence de la loi d'équilibre qui veut que le corps d'un mot, en s'allongeant par l'addition d'un suffixe ou d'une terminaison, s'allége pour compenser, autant que possible, cet accroissement de poids, l'*a* en arménien peut se permuter dans les deux voyelles du degré inférieur, *e* et *o*, en la voyelle

du 3ᵉ degré *i* et aussi en la voyelle la plus faible *ĕ*. Je dois faire remarquer que cet affaiblissement de l'*a* se rencontre rarement dans la langue littéraire, qui n'a jamais été, à vrai dire, une langue parlée, et seulement dans les mots empruntés aux dialectes vulgaires, tandis qu'il est fréquent dans ces derniers et presque habituel. La contraction des mots, l'usure des formes lexiques ou grammaticales, et les perturbations occasionnées par le déplacement de l'accent tonique, ont exercé une action profonde et manifeste sur ces dialectes. Je dois ajouter que cet affaiblissement de l'*a* s'opère dans toutes les parties du mot indifféremment, dès qu'il y a excès dans le poids de ce mot. L'*i* et l'*ou*, au contraire, ne se changent qu'à la fin des mots, et cela d'après une loi constante et invariable; ils se remplacent par la voyelle qui leur est inférieure d'un degré (*ĕ*), exprimée dans l'écriture, ou omise, mais très-sensible néanmoins dans la prononciation. On s'explique comment l'*a* n'est point soumis, comme l'*i* et l'*ou*, avec une rigueur aussi absolue à cette loi d'équilibre et de permutation, par la raison que l'*a* est la plus vitale, la plus résistante des trois voyelles fondamentales.

Dans le changement de l'*i* et de l'*ou* en *ĕ*, la dernière ou l'unique syllabe du mot, devenant la pénultième, perd alors l'accent tonique, qui passe sur la dernière, qui en est toujours affectée.

Par un phénomène caractéristique et que fait pressentir ce que je viens de dire, l'*e* et l'*o* restent

inaltérés et invariables, quelles que soient les surcharges que subisse la forme du mot, et malgré tous les déplacements d'accent.

A. Voici maintenant des exemples de ce mode d'évolution de nos trois voyelles fondamentales ou organiques :

1° Voyelle *a*.

Changée en *é* : *Zrah, zréh*, cuirasse.
Érakhay, érékhay, jeune enfant.
Arag, érag, prompt, rapide.
— en *o* : *Aroganel, oroganel*, arroser.
Phokharên, phokhorên, compensation, échange, récompense.
Khaharar, khoharar, cuisinier.
— en *i* : *Apaki, apiki*, verre, perles de verre.
Atakel, atikel, pouvoir, être capable de.
— en *ĕ* : *Ankoğin, ĕnkoğin*, lit, couche.
Aspanğakan, aspĕnğakan, hospitalier; lieu où s'exerce l'hospitalité.
Havatal, havĕtal (vulg.), croire.
Beran, beranoy, berĕni (vulg.), bouche.
Raban, Rabanay, Rabĕnay (vulg.), nom de ville de la Cilicie.
Thagavorežoužanel, thagavorėžĕnel (vulg.), faire régner, établir souverain.

2° Voyelle *i*.

Sirt, sĕrti, cœur.
Inč, ĕnči, chose, *res*.
Khĕndir, khĕndĕroy, question, recherche.
Tip, tĕpi, type, modèle.
Gir, gĕroy, lettre, caractère, inscription.
Bib, bĕbi, prunelle de l'œil.

Astouaźaźin, *astouaźaźěni*, La Mère de Dieu.
Kapik, *kapěki*, singe.
Kopiģ, *kopěģoy*, gravier, pierraille.
Kith, *kěthoy*, douleur, spasme.
Hażik, *hażěkan*, petit pain.
Běјiśk, *běјěśki*, médecin.
Kěnģith, *kěnģěthi*, museau, groin, trompe d'éléphant.
Lousin, *louseni*, la lune, *Lucina*.

3° Voyelle *ou*.

Żourt, *żertoy*, le froid.
Héģoul, répandre; *héģělov*, en répandant, par l'action de répandre, instr. de l'infinitif.
Thour, *thěroy*, sabre.
Kout, *kětoy*, graine, pepin.
Ounćq, *ěncaż*, nez.
Hour, *hěroy*, feu.
Brout, *běrti*, potier.
Bourn, *běran*, poing, violence, domination.
Kouthq, *kěthoż*, vendange.
Kourn, *kěran*, dos.
Khorhourd, *khorhěrdéan*, pensée, dessein, conseil.
Joģovourd, *joģověrdéan*, peuple, multitude.

B. Voyelles inorganiques *e* et *o* restant immuables; exemples :

1° Voyelle *e*.

Giśer, *giśeri*, nuit.
Astěģ, gén. sing. *astéģ*, gén. plur. *astéģaż*, astre.
Her, *heroy*, cheveux, crins.
Patker, *patkeri*, image, représentation figurée.
Zez, *zezi*, coup, bastonnade.

2° Voyelle *o*.

Khaģoģ, *khaģoģoy*, raisin.

Araroǰ, *araroǰi*, facteur, créateur.
Borot, *boroti*, lépreux.
Bolor, *bolori*, tout, entier, rond, circulaire.
Morth, *morthoy*, cuir, peau.

C. Le déplacement de l'accent tonique et l'allégement de la pénultième s'opèrent également, à l'égard des voyelles composées ou gounifiées, lesquelles se résolvent, en vertu de la loi d'équilibre ou de compensation, en leurs voyelles simples :

1° *Ê* en *i*.

Handês, *handisi*, déploiement, solennité, revue.
Gês, *gisoy*, chevelure.
Nersês, *Nersisi*, quelquefois, mais abusivement, *Nersési*, nom propre.
Pêt, *pitouyż*, choses nécessaires, besoin, besogne.
Mêǰ, *miǰoy*, milieu.
Partêz, *partizi*, jardin, paradis.

2° *Ouy* en *ou*.

Louys, *lousoy*, lumière.
Hambouyr, *hambouri*, baiser, embrassade.
Érévouyth, *érévouthi*, apparence, manifestation.
Kouyr, *kouri*, diadème, tiare.
Makouyk, *makouki*, barque, nacelle.

3° *Ea* en *é*.

Sénéak, *sénéki*, chambre.
Ordéak, *ordéki*, petit enfant, fils chéri.
Koréak, *koréki*, millet.
Arouséak, *arouséki*, Vénus, l'étoile du matin.
Patanéag, *patanégi*, petit adolescent, tout jeune homme

Des phénomènes analogues dans la nature des

voyelles se reproduisent avec encore plus de force et d'évidence dans le système de la déclinaison. Des cinq voyelles qui servent de finales au thème ou suffixes caractéristiques, les trois voyelles fondamentales et organiques sont susceptibles d'accroissement, soit en passant à l'état de diphthongue, soit en se nasalisant. Les deux voyelles inorganiques *e* et *o* restent, pour la raison que j'ai énoncée ci-dessus, exemptes de tout changement. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le tableau

TABLEAU DE LA DÉCLINAISON ARMÉ

	1re DÉCLINAISON EN *A*.				2e DÉCLINAISON EN *E*.	
	Par. 1.	Par. 2.	Par. 3.	Par. 4.	Par. 5.	Par. 5*b*.
						SINGU
N. V. Ac.	—	—	*ĕn*	*ioun* ou —	*ĕr* ou *iour*	*-ĕġ*
G. D.	*a:y*	*ea:y*	*an*	*éan*	*ér*	*éġ*
Abl.	*a:y*	*ea:y*	*an:ê*	*én:ê*	*ér:ê*	*éġ:ê*
Instr.	*a:w*	*ca:w*	*am:b*	*éam:b*	*ér:b*	*éġ:b*
						PLU
N. V.	*-:q́*	*-:q́*	*an:q́*	*ioun:q́* ou *q́*	*ér:q́*	*éġ:q́*
Ac.	*-:s*	*-:s*	*an:s*	*ioun:s* ou *s*	*ér:s*	*éġ:s*
A. D.	*a:ż*	*ca:ż*	*an.ż*	*éan:ż*	*ér:ż* ou *era:ż*	*éġa:ż*
Instr.	*a:wq́*	*ea:wq́*	*am:bq́*	*éam:bq́*	*ér:bq́*	*éġ:bq́*

A l'instrumental, le *n* final du thème a été changé en *m* par un effet de l'at
formés par la combinaison aux divers cas des terminaisons propres à plusieurs
instr. *vaniouq́*, *vanawq́*, *vanéóq́*. Nous nous sommes borné à donner les para

suivant. Les paradigmes en *a*, *i* et *ou*, rappellent de tout point le système de la déclinaison gothique; augmentés par la diphthongue ou la nasale, ils correspondent aux déclinaisons faibles, les autres aux déclinaisons fortes du gothique. J'ai distingué la flexion casuelle en la séparant par deux points de la voyelle ou suffixe caractéristique. Là où cette voyelle manque par suite de la contraction qu'éprouve la forme du nominatif et de l'accusatif, je l'ai remplacée par un tiret.

NIENNE, D'APRÈS SES DIX PARADIGMES.

	3ᵉ DÉCLINAISON EN *O*.	4ᵉ DÉCLINAISON EN *I*.		5ᵉ DÉCLINAISON EN *OU*.	
	Par. 6.	Par. 7.	Par. 8.	Par. 9.	Par. 10.
LIER.					
	—	—	*ĕn*	—	—
	o:y	*i*	*in*	*ou*	*ou*
	o:y	*é*	*-n:ê*	*ou* ou bien *ou:ê*	*ou* ou bien *ou:ê*
	o:v (*a:w.*)	*i:w*	*am:b*	*ou*	*oum:b*
RIEL.					
	-:q́	*-:q́*	*in:q́*	*-:q́*	*oun:q́*
	-:s	*-:s*	*in:s*	*-:s*	*oun:s*
	o:ż	*i:ż*	*an:ż*	*ou:ż*	*oun:ż*
	o:vq́ (*a:wq́*, *ó:q́*)	*iou:q́*	*amb:q́*	*ou:q́*	*oum:bq́*

raction de la labiale qui le suit. Outre ces dix paradigmes, il y en a d'autres, léclinaisons, comme *vank*, habitation, couvent; gén. *vanaż*, *vaniż*, *vanouż* ; ligmes réguliers et principaux.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTE ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 1870.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Rat, membre de la Société, adresse à la Bibliothèque deux exemplaires d'un conte qu'il a traduit des Mille et une Nuits.

M. Daninos père, ancien membre de la Société, écrit au Conseil pour solliciter son appui auprès du Ministre de la justice, afin de faire liquider sa pension de retraite.

Sont présentés et reçus membres de la Société :

M. Finfi, professeur, à Florence, présenté par MM. Mohl et Oppert;

M. Burnell (Arthur Coke), présenté par MM. Cherbonneau et Foucaux.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, avril 1870, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, mars 1870, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. IV, part. 2. London, 1870, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part. I, n° IV. Calcutta, 1870, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal,* n° XI, December 1869, et n° I, January 1870, in-8°.

Par la Société. *Revue africaine,* mai 1870, in-8°. Alger.

Par le Ministère. *Boletim e Annaes do Conselho ultramarino,* 7° série, n°s 5-10, et 8° série, n°s 1-5, in-4° oblong. Lisboa, 1868-1869.

Par les rédacteurs. *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France,* 4° année, 1870, in-8°.

Par la Société de Calcutta. Bibliotheca indica. *Muntakhab al-tawárikh* of Kháfí khán, edited by Maulavi kabír al-dín Ahmad, part. I, fasc. VIII; part. II, fasc. IX. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Sikandarnamah-i-Bahri,* by Nizámí, edited by Maulawí Agha Ahmad 'Ali fasc. II. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Aïn-i-Akbari,* by Abul Fazl i Mubárik i 'Allámi edited by H. Blochmann, fasc. X. Calcutta, 1869, in-4°.

— *Táṇḍya Mahabrahmaṇa,* edited by Anandachandra Vedántavagisa, fasc. II. Calcutta, in-8°.

— *Gṛihya sutra of Asvalayana,* edited by Anandachandra Vedántavagisa, fasc. IV. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Mimaṁsa Darsana,* edited by Paṇḍita Mahésachandra Nyayaratna, fasc. VIII. Calcutta, 1869, in-8°.

Par la Société zoroastrienne de Bombay. *Zartoshti Abhyas* (Études zoroastriennes en gudjarati), fascicules 6-11. Bombay, 1867, 1868, 1869, in-8°.

— *Résumé de la situation de la Société pour l'étude de la religion zoroastrienne pendant cinq années* (30 mars 1864, 20 mars 1869). Bombay, 1869, in-8°, 24 pages (en gudjarati).

— *Pand nâmah i Âdarbâd Mârâspand,* or The book of counsels by Âdarbâd Mârâspand, comprising the original pehlevi text, its transliteration in roman as well as gujerathee characters, a complete translation in gujerathee and a glossary in gujerathee and english of all words occurring in the text, by Herbad Scheriage Dadabhoy. Published by the

Society for making researches into the Zoroastrian religion. Bombay, 1869, petit in-8°, 124 pages.

Par l'auteur. *Les Amours et les Aventures du jeune Ons-ol-Oudjoud et de la fille de vizir El-Ouard fi-l-akmam*, conte des *Mille et une Nuits*, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. (Extrait du *Bulletin de la Société académique du Var.*) Toulon, 1869, broch. in-8°, 51 pages.

Par le Gouvernement de Bombay. *Catalogue of native publications in the Bombay Presidency, from 1st january 1865 to 30th june 1867, and of some works omitted in the previous Catalogue.* Prepared under orders of Government, by J. B. Peile esq. M. A., C. S., director of Public instruction. Bombay, 1869, pet. in-8°, 120 pages.

— *Classified alphabetical Catalogue of sanskrit mss. in the southern division of the Bombay Presidency*, compiled by F. Kielhorn, Ph. D. superintendent of sanskrit studies in Deccan College, by order of Government, fascicle I. Bombay, 1869, petit in-8°, 95 pages.

— *Catalogue of Books printed in the Bombay Presidency during the Quarter ending 30th september 1869*, broch. in-8° obl. 17 pages.

Par les rédacteurs. Plusieurs numéros du journal scientifique de Londres, *Nature*.

Par le rédacteur. Deux numéros de la gazette *Aldjawaib*, publiée par Fâris Shidiâqa. Constantinople. (En turc.)

Par l'auteur. *Privilége commercial accordé en 1329 à la République de Venise par un roi de Perse, faussement attribué à un roi de Tunis*, par M. L. de Mas Latrie. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) Paris, 1870, brochure in-8°, 31 pages.

OBSERVATIONS SUR LE TRAVAIL DE M. CLÉMENT-MULLET, PUBLIÉ DANS LE JOURNAL ASIATIQUE, JANVIER 1870.

Je viens de lire le travail de M. Clément-Mullet sur la botanique arabe, et comme il s'agit d'un sujet qui m'est fa-

milier, je viens demander la permission d'en relever quelques erreurs, qui pourraient s'abriter sous l'autorité du Journal asiatique.

Je suivrai l'ordre de la pagination.

Page 9. « Il ne paraît pas que les Arabes aient connu les œuvres de Théophraste. »

Cette assertion est erronée. On lit dans le *Fihrist* ce qui suit : « ثاوفرسطس Théophraste. C'est un des disciples d'Aristote, son neveu, son exécuteur testamentaire et son successeur dans l'enseignement. Il a écrit : Le livre de l'âme. — Le Livre des météores. — Le Livre des mœurs. — Le Livre du sens et du senti, traduit par Ibrahim ben Baks. — Le Livre de la métaphysique, traduit par Abou Zacharya Iahya ben Adi. — Le Livre des causes des plantes, traduit par Ibrahim ben Baks. — Un commentaire des catégories considéré comme apocryphe. »

Ebn Abi Ossaibiah, qui a reproduit l'article du *Fihrist*, ajoute : un Livre à Démocrite sur l'unité de Dieu, et un Livre de questions naturelles.

L'article du *Fihrist* est également reproduit dans le *Kitab el Hokama* et les *Annales* d'Aboulfarage.

Wenrich n'a eu garde d'oublier Théophraste dans son travail sur les traductions du grec.

Quant à cette autre assertion qu'Ebn Beithâr n'en a pas parlé, c'est encore une erreur. Il est cité trois fois, à propos de minéraux. Seulement le nom est altéré dans certains manuscrits.

Nous renonçons, pour le moment, à vérifier s'il est cité dans Ebn el Aouam, fait admis par Casiri.

Page 22. A propos d'Ebn Djemi, nous ferons observer que l'article d'Ebn Beithâr sur le limon appartient tout entier à Ebn Djemi. C'est ce même article qui fut traduit et publié par Alpagus.

Nous ne saurions quitter Ebn Djemi sans rappeler qu'il est aussi l'auteur d'un article très-long et très-original sur la rhubarbe, également reproduit par Ebn Beithâr.

Page 65. Ebn Beithâr dit : « Cette substance a été rangée avec le médicament appelé par les Grecs *balothi.* »

Ebn Beithâr donne cette manière de voir comme étant celle de Honein, et il ajoute qu'il a déjà relevé cette erreur à la lettre *bâ.*

Page 66. « ماهودانه, *mahoudaneh.* Suivant Ebn Beithâr, elle est appelée en persan *taouileh,* qui se soutient par elle-même. »

Voici le texte arabe : تاويله بالفارسية اى القايم بنفسه. Ce qui doit se traduire : « Le sens de ce mot s'explique par le persan, et signifie qui se suffit (pour purger). »

Page 69. Nous trouvons au haut et au bas de la page deux reproches immérités adressés à Ebn Beithâr. Il ne traite sous la rubrique مازريون que du *chamælea.* C'est dans Avicenne qu'il faut chercher des confusions (avec les caméléons). Quant à son emploi pour allumer le feu, cela n'a pas trait aux mots *puros achné,* mais bien à *phrûganodês.* Pour exprimer le sens de *broussaille, arbuste,* les traductions se servent d'une périphrase : cette plante sert *à allumer le feu.* Les cas en sont très-nombreux.

Page 72. Quelques mots grecs mal transcrits en arabe sont cités, et M. Clément-Mullet ajoute : Les noms qui sont mal écrits, sans doute, *ne se trouvent nulle part.*

Ceci est un lapsus.

Page 77. Au lieu de اللهوة, il faut اليتوع, et au lieu de حلتيثا, il faut lire حلبيثا. Ce dernier vocable a son paragraphe à la lettre *hâ.*

Page 79. « Avicenne, dans son article sur l'Apios, parle d'une plante qu'il nomme افيوس الحدق, ainsi appelée, parce qu'elle ressemble à la plante appelée حدق, sorte solanée. »

افيوس est une faute de transcription de l'Avicenne imprimé, que nous avons relevée dans notre mémoire sur la traduction arabe de Dioscorides, inséré au Journal asiatique, janvier 1867, p. 23. Au lieu de افيوس, il faut donc lire

واقنتس « hyacinthe, » car c'est bien de l'hyacinthe qu'il s'agit. Les mots يشبه الحدقة signifient : « il ressemble à la prunelle de l'œil, » et non pas à l'aubergine.

A propos de l'aubergine, M. Clément-Mullet commet, à notre avis, une autre erreur. Il dit en note que c'est le *struchnos kêpaios* de Dioscorides. Nous croyons, avec Fraas, que ce *struchnos* est le *solanum nigrum* des modernes, et avec M. Decandolle, que les anciens ne connaissaient pas l'aubergine. (*Géographie bot.* II, 915.)

Page 80. En lisant دلب, alors qu'il devait lire ولب, M. Clément-Mullet a malencontreusement introduit ici le platane, qui n'a rien à démêler avec les plantes *laiteuses*. L'*oualb* est une euphorbe dont Ebn Beithâr parle à la lettre *ouaou*.

Nous nous rappelons que M. Clément-Mullet, avec lequel nous avons eu d'excellents rapports, et dont nous regrettons la perte, avait des doutes à ce sujet. Il nous les communiqua, et nous lui dîmes ce qui en était. Le temps aura manqué à sa laborieuse vieillesse pour corriger cette inexactitude.

Page 82. Au lieu de يعرف باقر بعين الهدهد, qui ne signifie rien, il faut lire : يعرف بعين الهدهد. On lui donne aussi le nom d'*œil de huppe*.

Page 84. Ici nous signalerons une contradiction. M. Clément-Mullet propose de voir l'euphorbe officinale à tige *nue* et épineuse dans une plante à *feuilles* pareilles à celles du myosotis. On voit que ce rapprochement est sans valeur, pour ne pas dire plus.

Pages 86 et 87. M. Clément-Mullet cite Avicenne à propos de l'euphorbe des anciens, celle que mit en honneur Juba.

Vraiment il faut avoir bien peu l'habitude d'Avicenne pour le citer, à titre d'autorité, surtout son texte imprimé, quand on a sous la main Ebn Beithâr et la traduction arabe de Dioscorides. En pareil cas, on ne doit citer Avicenne que pour le corriger. Il y a plusieurs erreurs dans le texte tronqué d'Avicenne. C'est peut-être ingénieux à M. Clément-

Mullet de rendre أرض بسن par « terre de corail, » mais c'est bien risqué. Ce n'est pas au jujubier, عناب, que l'euphorbe est comparée, car la comparaison serait monstrueuse, mais à une férule, قنا. Le mot قنا répond au grec *narthêx* et au latin *ferula*. Il faut lire encore لوبية, au lieu de اونية, et موروسيا, au lieu de موروسال. Quand on s'appuie sur un seul document, on se lance toujours dans la voie des aventures.

Nous avons ici un exemple frappant du profit que l'on peut tirer à consulter les traductions arabes pour rétablir le texte des originaux grecs.

Le texte de Dioscorides est altéré. Tous les traducteurs l'ont compris. Saumaise a tenté de le restituer d'après un manuscrit, et nous allons voir que la traduction arabe vient à l'appui de sa manière de voir. (*Exercitationes Plinianæ*, 212.)

Voici comme on lit dans la traduction arabe et dans plusieurs copies d'Ebn Beithâr.

اوفربيون هو شجرة تشبه القنا فى شكلها تنبت فى البلاد التى يقال لها ليبوى فى الناحية من البلاد التى يقال لها موروسيا فى الموضع الذى يقال له اوطومولياس

Voilà ces Autololes proposés par Saumaise, donnés ici sous la forme *Automolias*, forme qui s'est changée en *emolus* dans certaines versions, et que l'on a remplacée, pour les besoins de la cause, mais sans preuve palpable, par le mot *atlas*. On peut maintenant rétablir ce passage du texte de Dioscorides.

Nous n'en dirons pas davantage sur cette question, que nous avons déjà traitée en passant dans la *Revue africaine*, et sur laquelle nous avons préparé un mémoire que nous nous proposons de soumettre au Journal asiatique.

Page 104. « Ibn Masiah. » Il faut lire Ebn Massah, et c'est à tort, suivant nous, que certains manuscrits d'Ebn Beithâr donnent Ebn Massouih. Ebn Massah est un médecin mentionné par le *Fihrist* et par Ebn Abi Ossaibiah, qui nous donnent

la liste de ses livres, mais sans autre renseignement. Il était, paraît-il, contemporain de Jean, fils de Mesué et de Hossein. Nous apprenons par Ebn Beithâr, qui le cite souvent, qu'il pratiquait la médecine à l'hôpital de Merou, et qu'il y employait avec succès, entre autres médicaments, le nénoufar et le *peganum harmola*. Nous croyons donc qu'il faut lire : واما البطيخ الكاين بمرو, au lieu de واما البطيخ الكاين بمصر. Nous lisons encore المامونى, au lieu de الملونى.

Pages 123 et 124. Au lieu d'*amlias*, امليباس, il faut lire امليلس, *amlîles;* c'est, du reste, un médicament qui figure dès le début de l'ouvrage d'Ebn Beithâr. Son nom, qui est berbère, est encore aujourd'hui en Algérie celui du *rhamnus alaternus*. Nous l'avons déjà cité dans notre travail sur Ebn Beithâr.

Page 125. Au lieu de عثم, il faut lire عيثام, synonyme de دلب, que nous voyons figurer à sa place dans Ebn Beithâr, à la lettre *aïn*.

Il est un mot dont le sens a échappé à M. Clément-Mullet, c'est le mot خلچى. La couleur du bois de platane, quand il est fendu, est dite d'un rouge خلچى, suivant M. Clément-Mullet. Nous pensons qu'il faut lire خلنجى, et traduire par : « d'un rouge de *bruyère*. » En effet, la bruyère se dit الخلنج.

Finissons par deux observations portant sur des points de faible importance. Ce n'est pas *tif* que se dit en berbère le légume juif, mais *tifâf* (p. 51). On ne reconnaît guère Ishaq ben Amrân dans Isaac ben Amrou et Isaac ben Amron (p. 75 et 76).

Nous dirons maintenant un mot sur l'ensemble du travail de M. Clément-Mullet et sur les autorités qu'il a invoquées. Et d'abord nous considérons comme une expression impropre celle d'*euphorbiacées*, pour désigner un groupe de végétaux où dominent, il est vrai, les euphorbes, mais où figurent d'autres plantes appartenant à différentes autres familles. Il fallait dire des *plantes laiteuses*, car c'est là le vrai

sens du mot arabe ينوع, et le suc laiteux est le seul point de ressemblance qui existe entre ces végétaux hétérogènes.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de la valeur absolue et relative d'Avicenne. Il est une autre raison pour le laisser de côté, quand il s'agit de substances connues des anciens. Dans ce cas, les descriptions leur sont toujours empruntées; alors à quoi bon le consulter? C'est ce dont M. Clément-Mullet n'a pas l'air de se douter. Avec Dioscorides et Ebn Beithâr, on ne risque pas de s'égarer, puisqu'ils donnent la transcription arabe du mot grec et son équivalent arabe. Pour arriver à la synonymie moderne, quand il s'agit de végétaux, il faut recourir alors non pas aux remarques de M. Fée sur Pline, mais au synopsis de Fraas.

Il est une autre autorité sur laquelle M. Clément-Mullet s'est quelquefois appuyé, c'est le Dictionnaire de technologie médicale donné à la Bibliothèque de Paris par M. Clot Bey. C'est une mauvaise compilation, farcie de transcriptions grecques plus ou moins incorrectes et dont nous n'avons que faire.

C'est ainsi que nous lisons dès le début ابسوفس, l'hysope, ابوبلقيا, l'apoplexie, ابيرتروفيا, l'hypertrophie, etc. Il faudrait au moins, pour approcher du grec, écrire إيسوبس, au lieu de ابسوفس; ابوبلقسيا, au lieu de ابوبلقيا, et إيبرتروفيا, au lieu de ابيرتروفيا.

On nous donne أخوين comme le nom d'une plante du groupe des asparagées, اسم النبات من فصيلة الهليون. La plante qui donne le sang-de-dragon ne s'appelle pas *akhouïn;* seulement on donne à son produit le nom de *demmakhouïn,* qui répond à *sang-de-dragon.*

Les médecins qui ont travaillé à la confection des livres destinés à l'école d'Abou Zobel, ceci soit dit sans méconnaître les services qu'ils ont rendus à leur pays, ces médecins, disons-nous, manquaient d'érudition. Ils avaient chez les classiques arabes des richesses qu'ils ont méconnues

souvent, et ils ont constitué une technologie qui rappelle fréquemment celle du *Mobacher algérien*.

Pourquoi, par exemple, forger le mot فيسولوجيا à côté de منافع العضا ; pourquoi encore celui de سمباتيا à côté de اشتراك العضا, etc. ?

Relativement à ce dernier, nous trouvons chez les anciens un autre mot qui nous paraît bien répondre à l'idée de sympathie.

Nous lisons dans Hobeich, cité par Ebn Beithâr, à propos de l'aloès : الصبر ينقى المعدة والراس للمشاركة التى بينهما, « l'aloès purifie l'estomac et la tête, en raison de la sympathie qui existe entre eux deux. »

Un chapitre du *Tissîr* d'Avenzoar est intitulé : الصرع الذى يكون بمشاركة الاعضا للدماغ « De l'épilepsie provenant de la sympathie qui existe entre les organes et le cerveau. »

L'école d'Abou Zobel, en résumé, a abusé du néologisme. Un Dictionnaire sérieux ne doit pas s'ouvrir à ces néologismes, pas plus qu'à ces transcriptions du grec plus ou moins vicieuses qu'a perpétuées l'ignorance des copistes [1].

Il est un manuscrit dont nous recommandons la lecture aux orientalistes patients qui voudront approfondir la technologie de la matière médicale arabe, c'est le n° 887 du supplément. C'est tout simplement un dictionnaire des synonymies de la matière médicale, qui ne contient pas moins de trois cents feuilles.

L'exécution en est mauvaise, il y a bien des fautes de transcription; mais en définitive, avec beaucoup de patience, on parvient à corriger le livre par lui-même. L'auteur a puisé beaucoup dans Ebn Beithâr, dont il cite surtout le *Mor'ny*.

L. Leclerc.

[1] Nous possédons une quinzaine d'ouvrages de médecine imprimés à Boulaq; c'est donc en connaissance de cause que nous en parlons.

De Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis Jo. Georgius Ern. Hoffmann scripsit, adjectis textibus et glossario. Lipsiæ, Hinrichs Bibliopola, MDCCCLXIX, in-8°. VII et 218 pages.

Pour porter un jugement compétent sur le travail de M. Hoffmann, il faudrait savoir le syriaque comme MM. Geiger, de Lagarde et Nöldeke, et connaître Aristote comme MM. Bernays, Barthélemy Saint-Hilaire et Zeller. Nous sommes en état d'aborder l'histoire de la question, mais non la question elle-même. M. Zenker a publié, en 1846, les catégories d'Aristote, avec la version arabe d'Isḥaḳ, fils de Ḥonain, et une liste des variantes que cette version fournit pour le texte grec[1]. Wenrich avait auparavant déjà appelé l'attention des hellénistes sur les services que pouvaient leur rendre les traductions orientales pour les œuvres mêmes dont l'original n'est pas perdu[2]. Tout récemment, M. Ed. Sachau a publié un inventaire très-exact et très-complet, énumérant les traductions syriaques d'auteurs classiques qui sont conservées au British Museum[3]. Aristote seul avec ses commentateurs est exclu de cette notice bibliographique; mais M. Sachau se console de cette lacune en renvoyant ses lecteurs à la publication récente de M. Hoffmann sur « l'herméneutique aristotélicienne chez les Syriens. »

Voici la division du nouveau livre : I. *De versionum libri Περὶ ἑρμηνείας syriacarum cognatione lectionibus græcis usu critico.* — II. Page 22. *Versio W.* (par George l'Arabe, ainsi nommé, parce que la copie dont M. Hoffmann s'est servi est due à M. Wright), et *versio X* (c'est la traduction syriaque qui se trouve à Berlin dans le manuscrit 9 de Petermann, et à Paris dans notre manuscrit A. F. n° 161, fol. 27 et suiv.). Les deux traductions, mises en regard, ne vont que jusqu'au

[1] Leipzig, in-8°, 1845.
[2] Wenrich, *De versionibus.*
[3] Dans le *Hermes* de 1869.

chapitre VI inclusivement. — III. Page 30. *Versionis X ceteræ partes.* — IV. «ܡܦܩܢܘܬܐ ܕܐܪܝܣܛܘ ܦܝܠܣܘܦܐ ܥܠ ܦܪܝܗܪܡܢܝܐܣ« écrit d'Aristote le philosophe sur l'herméneutique. » M. Hoffmann publie sous ce titre syriaque les sept premiers chapitres de la version arabe. — V. 1. Page 62. *Orobi commentarius* (ce commentaire est en syriaque); 2. Page 90. *Versio latina;* 3. Page 112. *Adnotationes.* — VI. *De Probo*, p. 141; *De Georgio*, p. 148; *De Bazvade*, p. 151; *Glossarium*, p. 154. Ce vocabulaire, qui s'étend jusqu'à la page 216, est une bonne fortune dans l'état de la lexicographie syriaque, et dépasse bien souvent le but immédiat, comme les excellents *glossaires* que l'école de Leyde place ordinairement en tête des textes arabes. La terminologie technique de la philosophie aristotélicienne y est surtout l'objet d'articles très-complets et de savantes monographies.

Il est regrettable, à certains égards, que M. H. n'ait pas eu une collation complète du manuscrit de Paris. Il y aurait trouvé la confirmation de certaines hypothèses heureuses et aurait été mis en état de combler certaines lacunes. C'est ce qu'il sera facile de démontrer en étudiant seulement quelques pages, sans nous arrêter aux variantes peu importantes qui ne sont que comme la physionomie différente de deux copies. Les deux restitutions proposées dans les notes de la page 23 trouvent toutes deux leur sanction dans *u* (c'est ainsi que M. H. appelle notre manuscrit). Page 25, l'insertion proposée à l'avant-dernière ligne est tout à fait semblable dans *u*, qui porte seulement, avec raison sans doute, ܚܕܐ. Dans ܕܗܢܐ, p. 27, l. 3, notre manuscrit porte le point en haut, comme le manuscrit de Londres; l. 6, on y lit ܗܘ avec l'orthographe usitée. Page 29, l. 7, *οἷον λόγος ἤδη σύνθετος*, sauté dans l'exemplaire du British Museum, est traduit par ܐܝܟ ܕܡܠܬܐ ܕܗܫܐ ܡܪܟܒܬܐ, puis à la ligne suivante, on trouve ܡܫܡܥ, comme M. H. propose de corriger; l. 16, l'insertion proposée dans la note 3 est conforme au texte de *u*. Page 30, l. 4, *u*, après ܕܠܐ, porte ܕܐܝܟ ܐܢܫ ܕܒܫܡܐ ܕܝܢ ܕܗܘܝܢ ܕܡܠܬܐ ܡܠܟܐ ܕܝܢ ܗܟܢ ܡܫܡܥ ܘܡܫܡܥ; l. 5, *u* n'a pas ܡܫܡܫܐ que M. H. a élagué; l. 15, *u*

confirme la leçon لبعض proposée par M. H. Page 31, l. 2, *u* porte الی اسم pour rendre *οἷόν ἐστι*, omis dans *x*; l. 15, la correction du second من en ص est confirmée par *u*. Nous ne poursuivrons pas le travail de comparaison, mais nous indiquons à M. H. une source d'informations où il aurait dû puiser plus largement.

Le livre de M. H. est écrit dans un latin fort acceptable, si l'on veut se résigner à cette langue de convention, qui a longtemps été l'intermédiaire entre les savants des divers pays. Mais on ne peut contester que cet usage suranné devrait de plus en plus être abandonné. Si les auteurs savaient quel effroi inspire de prime abord tout un volume en un pareil style latin, ils auraient depuis longtemps renoncé à cet ancien attirail de vieilles périodes et de formules usées. La science doit être austère et ne point sacrifier sa dignité en abdiquant devant la phrase; elle n'a pas mission d'amuser, mais il ne faut pas non plus qu'elle rebute les travailleurs, et qu'elle se dépouille volontairement de toute grâce.

Hartwig Derenbourg.

COMMUNICATION FAITE AU CONSEIL DANS LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1870.

Je me permets de signaler à votre attention deux remarques géographiques tirées des inscriptions cunéiformes assyriennes, remarques qui ont été approuvées par M. Oppert[1]. Le prophète Jérémie, en parlant de la Babylonie, mentionne à deux reprises (chap. XXV, v. 26; chap. LI, v. 41) le nom mystérieux de שֵׁשַׁךְ. On peut voir dans les différents Dictionnaires quel embarras ce mot a causé aux exégètes et

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. XII, p. 478.

aux lexicographes. Faute de mieux, M. Roediger (dans le *Thesaurus* de Gesenius, p. 1486) semble préférer la supposition de M. Rawlinson, qui identifie *sheshach* à *Merodach* [1]. Je ne doute pas un moment que l'éminent assyriologue anglais retirerait aujourd'hui l'hypothèse émise par lui il y a vingt ans, parce qu'à présent on sait positivement que le signe cunéiforme n'a jamais la valeur de *sha* ou *she*. Le seul point qui fût juste dans cette hypothèse, était de voir dans notre mot un nom indigène de la Babylonie. Or l'interprétation du mot ne me semble pas difficile. L'ancienne ville d'*Ur*, אור כשדים de la *Genèse*, , *Uru* ou *Uri* des inscriptions cunéiformes (aujourd'hui *Oumgheir* ou *Mougheir*), lieu de naissance d'Abraham et résidence des premiers rois sémitiques en Babylonie, est le plus souvent appelée la ville de *Sin* (dieu de la lune); ce dernier porte le titre honorifique de , ce qui se prononce en proto-chaldéen ou accadien *an-sis-ki*, et en assyrien *ilu naṣir irṣit* (Dieu protecteur de la terre), et voilà pourquoi la ville consacrée à lui s'appelle *Sis-ki*, et en transcription hébraïque ששך. Les prêtres babyloniens, considérant la langue accadienne comme une langue sacrée, s'en sont toujours servis dans les cas solennels, et le prophète hébreu aurait imité leur exemple.

Dans le livre de Daniel (chap. VIII), il est question du fleuve *Ulaï*, près de la ville de Suze. On l'identifie généralement à l'*Eulaeus* de Pline (*Hist. nat.* VI, 31). Le texte hébreu porte אובל אולי. Dans un autre travail, j'ai récemment démontré que le mot *abal* « fleuve » est la forme assyrienne du mot hébreu יובל, יבל; car la racine sémitique יבל « apporter, mener, couler, » devient, en assyrien, selon la règle établie,

[1] *Cuneiform Inscriptions of West. Asia*, édition Rawlinson et Norris, vol. II, pl. 51, lig. 32; suivent trois signes difficiles à comprendre.

אבל. Mais ce qui n'est pas sans intérêt, c'est que je viens de trouver la phrase suivante dans une des tablettes d'Assurbanipali (Sardanapale VI), contenant des renseignements sur plusieurs contrées, villes et fleuves :

nahar U- lai. (me) sa a- na

fleuve Ulaï (est l') eau qui dans

ab- ba. ub- bi- lu.

la mer coule.

c'est-à-dire, le fleuve *Ulaï* qui se jette dans la mer. On sait que l'Eulaeus tombe en effet dans le golfe Persique, ce qui rend l'identification aussi probable que possible. En tout cas, on trouvera remarquable que le texte assyrien précité emploie le verbe אבל, justement comme le verset de Daniel.

A. Harkavy.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1870.

MANUEL DU LECTEUR,

D'UN AUTEUR INCONNU,

PUBLIÉ D'APRÈS UN MANUSCRIT VENU DU YÉMEN ET ACCOMPAGNÉ DE NOTES,

PAR M. J. DERENBOURG.

AVANT-PROPOS.

Jacob Sappir, rabbin polonais, établi depuis de longues années à Jérusalem, secoue de temps en temps l'indolence du *medresé*, ou plutôt du *Bêt-Hammidrasch*, où les docteurs juifs de la Ville Sainte consument leurs jours, leurs nuits, leur vie tout entière, à réciter des prières et à étudier les livres talmudiques et cabbalistiques. Jacob Sappir a l'humeur voyageuse, et pour la satisfaire, il ne craint ni dangers, ni fatigues. Lettré comme un cheikh oriental, c'est-à-dire versé dans toutes les branches de la littérature religieuse, il n'a cependant pas l'esprit étroit et intolérant; le sang occidental qui coule dans ses veines et le cosmopolitisme juif qui existe même à Jérusalem ont involontairement réagi contre l'indifférence habituelle que professe le musulman pour toute chose n'intéressant pas ses coreligionnaires. Pauvre et misérable, il a traversé l'Égypte, longé la côte de la mer Rouge, pénétré dans une partie du Yémen, passé aux Indes et en Australie, ne comptant que sur les aumônes et l'hospitalité de ses frères, qui ne lui ont jamais fait défaut. Sappir possède la bonne curiosité, celle qui fait découvrir facilement à

l'observateur habile les points les plus dignes d'être retenus et d'être placés ensuite sous les yeux du lecteur européen. Le premier volume de son voyage, écrit en un hébreu pur et élégant, qui a paru en 1866[1], contient sur une partie du Yémen et spécialement sur les Juifs de ce pays des notes intéressantes et consciencieuses qui mériteraient d'être résumées pour ceux qui ignorent la langue sacrée, et surtout l'idiome néo-hébraïque, souvent peu accessible même aux hébraïsants chrétiens[2].

Jacob Sappir recherche aussi les anciens livres, les manuscrits, plus répandus dans les pays où l'imprimerie n'a pas encore pénétré. Il a ainsi réussi à trouver un exemplaire assez ancien de la Bible, écrit avec grand soin, entouré d'une massore très-curieuse et qui, acheté il y a quelques années par l'ex-impératrice, est devenu un des joyaux de notre Bibliothèque nationale. L'été dernier, Sappir est revenu à Paris avec plusieurs volumes d'une grande valeur[3]; mais ces volu-

[1] *Iben safir*, Lyck, 1866, vol. I, 111 feuillets. L'ouvrage est tout entier en hébreu, et il n'y a que les deux mots du titre que nous venons de transcrire qui soient en caractères européens. Mais ces deux mots renferment deux fautes et doivent être changés en *Eben sappir*. Car l'auteur, suivant un usage presque constant pour les titres des ouvrages hébreux, a voulu évidemment, en faisant allusion à son nom Sappir, donner à son livre le titre de «Pierre de Saphir,» en hébreu *sappir*, par allusion à *Exode*, XXVIII, 18, où le saphir fait partie des douze pierres précieuses qui ornaient le pectoral du grand prêtre. L'ouvrage fait partie de la collection dite *Mékiṣé Nirdâmim*, deuxième année. Voyez, sur ce recueil, mon article dans le *Journal asiatique*, 1865, II, p. 262-281.

[2] Fol. 48-111.

[3] Il y avait entre autres un rituel très-curieux. Tous les préceptes relatifs aux prières et aux usages ordinaires de la vie juive y sont rédigés en excellent arabe. Les prières elles-mêmes sont ponctuées d'après le système babylonien, tandis que les chapitres de l'Écriture insérés dans le rituel portent la ponctuation palestinienne. Je n'ai pas eu le temps d'examiner de plus près ce curieux manuscrit. Mais M. Hallévy vient d'apporter en Europe un exemplaire du même rituel, plus complet et plus correct. — Une copie de la version arabe du Pentateuque, par R. Sa'adia Gâôn, est restée à Paris, et est devenue un des éléments que j'utilise en ce moment pour une nouvelle édition critique de cette version célèbre, qui s'imprime chez M. Iechiel Bril. — Voy. du reste, plus loin, note III.

mes n'ont pas été arrêtés ici, et sont allés se joindre aux immenses richesses de littérature hébraïque que possède déjà la Bodléienne à Oxford. Parmi ces manuscrits que le docte rabbin a bien voulu me laisser parcourir pendant un jour ou deux, il y avait un Pentateuque écrit dans l'année 1701 *Contractuum* (אתש"א לשטרות), c'est-à-dire en 1390[1], et en tête duquel se trouvait l'abrégé de grammaire hébraïque, inconnu jusqu'à ce jour, qui a fixé particulièrement mon attention.

A première vue, on reconnaît que ce n'est pas là une œuvre d'une grande originalité, et la supposition, risquée par M. Sappir, que ce pouvait être un des ouvrages grammaticaux perdus du célèbre Gâôn, R. Sa'adia[2], n'est pas soutenable, puisque notre grammairien connaît parfaitement les règles relatives aux verbes ayant une lettre faible parmi leurs radicaux, règles que personne n'avait saisies avant R. Iehouda Ḥayyoudj. Du reste, parmi les chapitres, il s'en rencontre un renfermant un travail de Sa'adia lui-même et qui lui est attribué par l'auteur anonyme. D'autres chapitres paraissent extraits et abrégés du *Kitab alloum'a* d'Ibn Djannaḥ[3], du livre sur les accents de R. Iehouda ben Bal'am[4], ou d'ouvrages analogues. Le *Ḳonṭeros Hammasoret* de Ben Ascher[5] a été éga-

[1] Comme M. Sappir nous l'apprend (*Eben sappir*, p. 62[b]), l'ère des contrats est la seule usitée parmi les Juifs du Yémen. Voyez aussi p. 63[a], d'où il résulte qu'ils commencent cette ère à l'année 3449 de la création, ou 311 avant Jésus-Christ.

[2] *Eben sappir*, f. 12[b], notes, l. 6-7; f. 55[b], l. 16-18.

[3] La version hébraïque seule a été publiée par M. B. Goldberg, sous le titre *Sépher Hariḳmah*, Francfort, 1856.

[4] L'édition du *Ṭa'amé Hammiḳra*, faite à Paris, par Is. Mercerus, en 1565, est très-rare. Voyez M. Steinschneider, *Catal. libr. hebr. bibl. Bodl.* col. 1294, et Hupfeld, *Commentatio de antiquioribus ap. Judæos accentuum scriptoribus. Partic. II. de Judah Ben-Bileam*, etc. Halis, 1847; p. 1-2. Nous avons pu le consulter d'après un exemplaire appartenant à M. B. Goldberg; il a avec le titre 24 feuillets in-4°. Mais une grande partie du traité a été fondue dans l'excellent travail de Wolf Heidenheim, *Mischpëṭé Haṭṭë'âmîm*, Rœdelheim, 1808. Nous le citons par les initiales *M. H.*

[5] La «Notice masoréthique» se trouve à la fin de la première Bible rab-

lement mis à contribution et fondu en grande partie dans le texte de notre petit livre. J'ai déjà parlé d'un travail de Sa'adia; c'est le poëme, si l'on peut appeler ainsi ces rimailleries, destiné à faire connaître combien de fois chaque lettre de l'alphabet se rencontre dans l'Écriture [1].

Nous avons donc affaire à une compilation, mais à une compilation habilement faite, qui corrige et rectifie souvent fort heureusement des textes que nous possédions sous une forme corrompue et quelquefois inintelligible. Partout où ces textes avaient été composés d'abord en arabe, et ont fait place de bonne heure aux versions hébraïques des traducteurs des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, notre auteur a évidemment travaillé sur les originaux, puisqu'il rend les termes grammaticaux arabes par des termes hébraïques tout à fait inusités et inconnus dans les traductions que nous possédons [2]. Par les comparaisons des deux mots divers, choisis par les Thibondes et autres d'un côté, et par notre anonyme de l'autre, on

binique, imprimée à Venise en 5278 (1518), et n'a plus été reproduite dans aucune des éditions suivantes. Heidenhem en a fait connaître et en a expliqué des fragments considérables soit dans son *M. H.* soit dans les différents Pentateuques qu'il publiait. M. Dukes a eu l'heureuse idée de donner une nouvelle édition de la «Notice», d'après un ms. de feu S. D. Luzzatto, sous le titre: *Kontres hamussoreth, angeblich von Ahron ben Ascher.* Tübingen, 1846. Dans la même année Hupfeld a consacré à Ben-Ascher la première *Commentatio*, etc. *Partic. I. De Aharone ben-Ascher et Judah Chajugo :* Halis, 1846. Nous citons le *Ḳonṭeros* par l'initiale *Ḳ.* — Voy. après l'Analyse, note 1.

[1] Le *Schir 'al mispar ha'ôtiôt* est pour la première fois mentionné et attribué à R. Sa'adia dans le *Baddé Aron* (ms. hébr. de la Bibl. nat. n° 840), par R. Schem Tob ben Gaon, auteur de la première moitié du XIVe siècle. Les passages de ce livre relatifs au *Schir* sont imprimés dans l'édition du *Sepher Taghin*, par MM. Bargès et B. Goldberg, p. 29, l. 18, et p. 32, l. 16. Ces vers ont été imprimés pour la première fois à Venise, par les soins de R. Élie Lévita, 1538, et reproduits souvent depuis; nous citerons seulement l'éd. de Francfort (*Massoret zeyag lattorah*, p. 12 et suiv.), 1766, et celle de Dyhrenfurth, 1822, l'une par la lettre F et l'autre par la lettre D. M. Fürst a reproduit l'édition de Francfort dans la *Concordance*, p. 1379, avec toute ses fautes d'impression.

[2] Nous dressons à la fin de ce travail un tableau des termes inusités que renferme la petite grammaire.

reconnaît quelquefois et l'on fixe mieux le sens du mot arabe employé par l'auteur original.

C'est donc par les sources auxquelles notre auteur a puisé que notre opuscule est particulièrement intéressant. C'est sans doute un de ces *manuels du lecteur* (הוריות הקורא) qu'on composait souvent depuis que la ponctuation était définitivement fixée; il embrasse du moins toutes les matières qu'on traitait dans les ouvrages de ce genre. J'ai même cru pouvoir lui donner, en tête de ce travail, ce titre provisoire, notre petit volume n'en portant aucun; la place qu'occupe l'opuscule, devant un Pentateuque, semble l'autoriser. En le publiant, j'ai cru devoir me borner à donner le texte sans traduction, et en l'accompagnant seulement de quelques notes critiques et explicatives. Mais à la suite du texte hébraïque j'ai consacré à chacun des chapitres une analyse complète de son contenu et quelquefois une note sur la matière qu'il traite.

Les règles sur l'accentuation de la Bible, la division ancienne du Pentateuque *en sedârim* « ordres », les vers, publiés plusieurs fois incorrectement et sans commentaire, de R. Sa'adia Gaon, et d'autres points encore, ont été l'objet d'une étude particulière, et bien des erreurs ont été rectifiées, bien des obscurités dissipées. Nous aurions voulu nous arrêter davantage aux *Ḥilouphim* ou divergences entre Ben-Ascher et Ben-Nephtali, pour lesquelles notre traité apporte des éclaircissements importants. Mais nous avons préféré remettre ce sujet à une époque où des circonstances plus heureuses nous permettront de consulter les manuscrits hébraïques, qui à l'heure présente ne nous sont pas accessibles.

La valeur de ces études micrologiques sur la grammaire hébraïque n'échappera pas à ceux qui savent combien l'histoire des commencements de cette science est encore couverte de ténèbres, malgré les excellents travaux de plusieurs savants, tels que Rapoport, Geiger, Munk, Stern, Neubauer, et malgré les publications importantes d'ouvrages anciens qui ont été faites depuis une vingtaine d'années.

בשם ה׳ אל עולם

יהי שם ה׳ מבורך · אשר בחר בנו מכל עוברי דרך[1] · ושלחן תורתו לפנינו ערך · וברה לשוננו כקשת דרך[2] · כי היא אורח סלולה בלי סרך[3] · דורשה לבו לא ימרך[4] · חוקרה תלמודו לעד מבורך · וללהג הרבה ויגיעת בשר לא יצר[5] · גוחלה נרו סלה יערך · ומנחילה שמו יתברך :

אתחיל לכתוב גבורה · של אותיות התורה ·

הנתונות משמי שפרה · על יד ציר ענו[6] נקרא :

אפודת חבור הכל[7] · ודבור אמירת הכל · תחת האותיות עשרים ושתים מנויות · אשר מששים אתויות · על יד ענו קנויות · ישובם עשרים ושתים · ובכפל יוסיפו חמשתים[8] · וכולם חקוקות על לוחותים[9] · מהם כפולות בכפלים · בכתב ובהגיון שפתים[10] · מהם אותיות ברשימה · מעמיקים[11] לתהומה[12] · ומהם סתומות כננת חתומה[13] · אחד מיוחד בהן תלול לרומה · זקוף כגובה קומה[14] · ומהם אותיות עדופות · מתוחות וכפופות[15] · ומהם אותיות

[1] Expression employée souvent pour « tous les hommes »; voy. *Lament.* I, 12. — [2] Voir *Jér.* IX, 2. — [3] Chaldéen. — [4] Voir *Lév.* XXVI, 36. — [5] V. *Eccl.* XII, 12. — [6] Allusion à *Nombres,* XII, 3; surnom de Moïse. — [7] Voir tout ce morceau avec des variantes, K. p. 37-41. — [8] Les cinq lettres finales. — [9] « Les deux tables de la Loi », puisque, à cette occasion, la forme des lettres aurait été, pour la première fois, transmise par Dieu à l'homme. Voy. plus loin, p. 316, l. 15. — [10] Pê et kaf ont deux formes et deux prononciations différentes. — [11] La négligence de l'accord pour le genre, même sans aucune raison, est très-fréquente. — [12] Kaf final, p. e. descend au-dessous de la ligne. — [13] Mim final est fermé de tout côté. — [14] Le *lamed* seul monte au-dessus de la ligne. — [15] « Lettres pourvues d'un appendice, étendues comme une tente, ou courbées. »

כפולים בלשון · נגאמים ביופי לחשון · שבעה עומדים בדגשון ·
והם שבעה כפולים · אשר סכולם סגולים · בֹגֹדֹ כֹפֹרֹתֹ כלולים ·
בשתי דרכים · במקרא ערוכים · כחצים דרוכים · בשני פנים
תמוכים · בדגשה נסוכים · וברפי רפים ומָכים · ומהם ארבעה ·
כנפן נטועה · במקרא תקועה · ממעיני הישועה · על שני דרכים
יוצאים · והם למאד נפלאים · כי כל אות אשר במקרא · יוצאים
בדבור ואמירה · חוץ מן אֹוֹיֹהֹ המאושרת · כי סודם נפלא · ובהם
הוא נכלא · ועוד ארבעה מהם · אין באותיות כמוהם · כי עוד שני
דרכים להם · כי האותיות · אשר מששה קנויות · כל אות מלך
אחד לבדו משרתו[1] · בדרך אחד שבילו · בנועם דבר מלולו · חוץ
מן אֹחֹהֹעֹ הידועים · אשר במקרא קבועים · כי שני כתרים[2] · נחלו
בארבעה ועשרים ספרים · בלמוד ונביאים וסופרים[3] · ועוד שלשה
מן הארבעה · חֹהֹעֹ דרך אחת להם קבועה · מן האותיות גרועה ·
כי הם מן הדגשה פרושים · ובה לא נדרשים · וגם לא נגשים ·
ומהם אותיות רחבות ידים · נחם מאירות עינים · מחכימות
לבותים · וחמודות לשמע אזנים[4] · ומהם מוספות בראש · לברר
ולדרוש · נצבות בתיבות לפרש · מרוות דגן ותירוש · כולם
כבדות · בחיך ובלשון ממדות · סתורות כמים בכדות · וכעדי
לבעליהן ענודות · מזהב ומפז חמודות · אשר הנחיל צופה עתידות ·
מספר כולם שבעה ועשרים אותיות · ויסודם עשרים ושתים
אות · מן הכלל אחת עשרה אותיות נקראים שרשים · והן חֹטֹ

[1] C'est-à-dire : les lettres n'ont d'ordinaire qu'une seule voyelle. — [2] « Deux voyelles. » — [3] Le premier de ces trois mots est placé pour la première partie de la Bible, ou la *Thora*, et le troisième mot est l'équivalent de *ketoubim*. — [4] Les lettres exclusivement radicales.

בשם ה' אל עולם

יהי שם ה' מבורך · אשר בחר בנו מכל עוברי דרך[1] · ושלחן תורתו לפנינו ערך · ובה לשוננו כקשת דרך[2] · כי היא אורח סלולה בלי סרך[3] · דורשה לבו לא יסרך[4] · חוקרת תלמודו לעד מבורך · וללהג הרבה ויגיעת בשר לא יצרי[5] · גוחלה נרו סלה יערך · ומנחילה שמו יתברך :

אתחיל לכתוב גבורה · של אותיות התורה ·

הנתונות משמי שפרה · על יד ציר ענו[6] נקרא :

אפודת חבור הכל[7] · ודבור אמירת הכל · תחת האותיות עשרים ושתים מנויות · אשר משמים אתויות · על יד ענו קנויות · ישובם עשרים ושתים · ובכפל יוסיפו חמשתים[8] · וכולם חקוקות על לוחותים[9] · מהם כפולות בכפלים · בכתב ובחניון שפתים[10] · מהם אותיות ברשימה · מעמיקים [11] לתהומה[12] · ומהם סתומות כגנה חתומה[13] · אחד מיוחד בהן תלול לרומה · זקוף כגובה קומה[14] · ומהם אותיות עדופות · מתוחות וכפופות[15] · ומהם אותיות

[1] Expression employée souvent pour « tous les hommes » ; voy. *Lament.* I, 12. — [2] Voir *Jér.* IX, 2. — [3] Chaldéen. — [4] Voir *Lév.* XXVI, 36. — [5] V. *Eccl.* XII, 12. — [6] Allusion à *Nombres,* XII, 3 ; surnom de Moïse. — [7] Voir tout ce morceau avec des variantes, *K.* p. 37-41. — [8] Les cinq lettres finales. — [9] « Les deux tables de la Loi », puisque, à cette occasion, la forme des lettres aurait été, pour la première fois, transmise par Dieu à l'homme. Voy. plus loin, p. 316, l. 15. — [10] Pê et kaf ont deux formes et deux prononciations différentes. — [11] La négligence de l'accord pour le genre, même sans aucune raison, est très-fréquente. — [12] Kaf final, p. e. descend au-dessous de la ligne. — [13] Mim final est fermé de tout côté. — [14] Le *lamed* seul monte au-dessus de la ligne. — [15] « Lettres pourvues d'un appendice, étendues comme une tente, ou courbées. »

כפולים בלשון · נגאמים ביופי לחשון · שבעה עומדים בדגשון ·
והם שבעה כפולים · אשר מכולם סגולים · בגד כפרת כלולים ·
בשתי דרכים · במקרא ערוכים · כחצים דרוכים · בשני פנים
תמוכים · בדגשה נסוכים · וברפי רפים ומָכים · ומהם ארבעה ·
כגפן נטועה · במקרא תקועה · ממעיני הישועה · על שני דרכים
יוצאים · והם למאד נפלאים · כי כל אות אשר במקרא · יוצאים
בדבור ואמירה · חוץ מן אוי״ה המאושרת · כי סודם נפלא · ובהם
הוא נכלא · ועוד ארבעה מהם · אין באותיות כמוהם · כי עוד שני
דרכים להם · כי האותיות · אשר מששה קנויות · כל אות מלך
אחד לבדו משרתו[1] · בדרך אחד שבילו · בנועם דבר מלולו · חוץ
מן אהח״ע הידועים · אשר במקרא קבועים · כי שני כתרים[2] · נחלו
בארבעה ועשרים ספרים · בלמוד ונביאים וסופרים[3] · ועוד שלשה
מן הארבעה · חה״ע דרך אחת להם קבועה · מן האותיות גרועה ·
כי הם מן הדגשה פרושים · ובה לא נדרשים · וגם לא נגשים ·
ומהם אותיות רחבות ידים · והם מאירות עינים · מחכימות
לבותים · וחמודות לשמע אזנים[4] · ומהם מוספות בראש · לברר
ולדרוש · נצבות בתיבות לפרש · מרוות דגן ותירוש · כולם
כבדות · בחיך ובלשון מסדות · סתורות כמים בכדורת · וכעדי
לבעליהן ענודות · מזהב ומפז חמודות · אשר הנחיל צופה עתידות ·
מספר כולם שבעה ועשרים אותיות · ויסודם עשרים ושתים
אות · מן הכלל אחת עשרה אותיות נקראים שרשים · והן חט

[1] C'est-à-dire : les lettres n'ont d'ordinaire qu'une seule voyelle. — [2] « Deux voyelles. » — [3] Le premier de ces trois mots est placé pour la première partie de la Bible, ou la *Thora*, et le troisième mot est l'équivalent de *ketoubim*. — [4] Les lettres exclusivement radicales.

סִפֵּר גֹּזֶע צֶדֶק נדרשים · ותן הנקראים נקיבות · כי הם הולכי נתיבות · ובראש הקרואים נצבות[1] · ואחת עשרה מהם ענפים · פעמים הם עיקר ופעם נוספים · והם שֶׁמְּלַאכְתּוֹ בִּינָה[2] ידועים· והם כנחלי מבועים · והן הנקראים זכרים · לפי שהן מורכבים ברוב הדברים · וכולם גלוים לעין כל · ודורשי י״י לא יחסרו כל[3] :

אלה הם האותיות על כל דבור ודבור · נפרד או חבור · ואי אפשר שיחסר אחד מהם · כי לשון הקדש בנויה עליהם · ולא להוסיף עליהם · כי אין הלשון צריכה להם · והכתב הזה שלנו והלשון · אינו ככתב שבעים לשון · כי הוא מרום מראשון · ככה ירד מן השמים בצורותיו · ובשמותיו · והוא הנקרא אשורי · כי אותו קדשו גואלי וצורי :

ועוד יש לומר כי צורות האותיות האלו ושמותם כבר חִברו עליהם הראשונים · מדורות קדמונים · ונתבלבלו בפי האחרונים · עד שנגלה השם ברוך הוא על אבותינו פנים בפנים · ושמעו קול מן השמים · וירד חקוק על הלוחות הראשונים והשניים · אזי ידעוהו והכירוהו · וחקרוהו והשיגוהו · ואי אפשר לאמר מה הטעם והעילה · כי אות זה יורד וזה עולה · או זו קטנה וזו גדולה · או למה זו שמה כזו · ולמה לא היה שם זו כשם זו · או למה נקראו בשמות אלו ולא נקראו בזולתה · כי זאת השאלה אין קץ לתשובתה · שאם היתה חלוף זו · עדיין יש לומר ולמה כזו · וסוף התשובה ככה חִברו עליו העליונים · והתחתונים · אבל על דרך המדרש יאמרו שזה האות כזה · מפני טעם זה · ונסמך

[1] Voy. I *Sam.* IX, 22. — [2] Ces mots mnémotechniques sont donnés par Menaḥem ben Sarouk dans son *Maḥbérét*, p. 1, col. 2, et cités en son nom par Ibn Djannaḥ, *Riḳmah*, p. 11, l. 28. — [3] *Ps.* XXXIV, 11.

אות זה לאות זה · מפני ענין זה · כדי שילמדו לדורש · כיצד ידון וידרוש · ויוציא וידמה ויפרש · גם ילמדו את האדם דעת בוראו והדרך הישרה אף מצורות האותיות ושמותן וסמיכתן זה לזה · כמו שדרש ר׳ עקיבה · וכל זקני מסכת[1] · כמו שאמרו ·

א׳ מפני מה ידו של אלף זקוף ועומד ויש לו שני רגלים כבני אדם מפני שהוא אות אמת ואמת יש לו רגלים וידו זקוף שהוא מעיד להקב״ה שהוא אמת שנאמ׳ ׳וה׳ אלהים אמת.[2]: ב׳ מה בית סתום מכל צדדיו ופתוח מצד אחד כך אין רשות לומר מה למעלן מה למטן מה לפנים מה לאחור[3] ויש לו נקודה שלמעלן ויש לו נקודה שלמטן מאחוריו. אומרים לבית מי בראך והוא מראה להם בנקודה שלמעלן ואומרין לו ומה שמו והוא מראה להן בנקודה שלאחוריו אחד שמו ומפני מה פניו כלפי גימל וגימל כלפי דל׳ מפי שב׳ דומה לבית שהוא פתוח דלתותיו לכל וגימל דומה לגבר שהוא רואה את העני ונכנס לבית ויוצא ומפרנס לדל: ג׳ד׳ וירכו של גימל סמוך לדלת מפני שגמילות חסדים אינה אלא לדל ודל דומה למקל ופניו כלפי ה׳ לפי שהדל אינו מסתכל אלא לטובו של עולם הזה שנברא בה׳ שנאמ׳ ׳בהבראם.[4]: ה׳ יש לו שני פתחים דומ׳ לאכסדרת: ו׳ דומ׳ למקל עתיד להכות בו הרשעים בגיהנם לפי שטבעו בהבלי העולם[5]: ז׳ יש לו שני תגין אחת כלפי ו׳ו ואחת כלפי ח׳ית שכך דרכה של זונה עינה אחת

[1] «Et tous les anciens de la Réunion.» Il existe plusieurs écrits attribués à R. 'Akiba, et traitant des lettres de l'alphabet, de leur ordre et de leur forme. Voy. Bargès et Goldberg, *Sepher Taghin*, Paris, 1866, p. 42 et suiv. Cf. aussi S. Sachs, *Happaliṭ*, Berlin, 1850, p. 41 et suiv. Talmud de Babylone, *Sabbat*, fol. 104a. — [2] *Jérém*. x. 10. — [3] Cf. *Ḥagigâh*, II, init. — [4] *Gen*. II, 4. — [5] Voy. *Menaḥot*, 29b.

כלפי בני אדם הדומין לעץ ועינה אחרת לחטאו: ח אין קשור עליו תג אלא כפוי למטה שאין לבעלי חטא תג אלא בושה וכלימה: ט ידו טמון וראשו זקוף שכל מעש טוב ראוי לחיות בסתר מכפה אף[1]: י יוד קטן שכל המקטין עצמו בעו״הז זוכה לעו״הב שנברא ביוד שנאמר 'כי ביה י״י צור עולמים.[2] שני עולמים כאן זה העו״הז בהי והעו״הב ביוד[3] ומפני מה תגו של יוד כנגד פניו שכל צדיק אין לו אלא שכר מעשיו שתקדים לפניו שנאמר 'והלך לפניך צדקך.[4] ואומר 'הנה שכרו אתו ופעלתו לפניו.[5] למי שפעולתו לפניו: כ דומה לכסא ופניו כלפי למד שאין הכסא אלא למלך והוא כתר תורה שלמעלה מן הכל: ל גבוה מכל האותיות שהוא דומה למלך באמצע ודומה לכרוז לפיכך האזהרות אינן אלא בו 'לא תרצח לא תנאף.[6] ודומ׳: מ ראשו נמוך כלפי קרקע וידו זקוף למעלה שהוא מודה כלפי מעלה שהמלכות שלו היא שנאמ׳ 'כי לה׳ המלוכה.[7]: נ מפני מה יריכו לאחוריו ופניו כלפי מים. שהוא נראה כנופל ומתחנן כלפי מלך להקימו שנאמר 'נפלה לא תוסף קום.[8]: ס שהוא סומך את הנופלים שהרי הנון לפניו שנאמ׳ 'סומך ה׳ לכל הנופלים.[9] והוא סתום שהוא מגין כחומה על הצדיקים שנא׳ 'ואני אהיה לה נאם ה׳ חומת אש סביב.[10]: ע שתי ידיו פרושות כלפי מעלה ורגליו מוטות שהוא דומה לאסיר שעיניו כלפי מעלה שהוא קורא להם פקח־קוח[11]: פ פי סמוך לעין ועין סמוך לסמך ללמד

[1] Allusion à *Prov.* XXI, 14. — [2] *Is.* XXVI, 4. — [3] *Menahot*, 29[b]. — [4] *Is.* LXVIII, 8. — [5] *Ib.* LXII, 11. — [6] *Exode*, XX, 13. — [7] *Ps.* XXII, 29. — [8] *Amos*, V, 2. — [9] *Ps.* CXLIV, 14. — [10] *Zach.* II, 9. — [11] Voy. *Is.* LXI, 1.

שהוא מתיר אסורים המיחלים לו ופותח להם שערים: צ׳ צד כפוף שכל צדיק כפוף לפני יוצרו וכופפת את יצרו: ק׳ שהוא מרים קרן לצדיקים ומגדע קרן רשעים שנאמ׳ ׳וכל קרני רשעים אגדע תרוממנה קרנות צדיק.׳: ר׳ פתוח ואין לו תג ולאחורי קוף שאי אפשר לקדוש להסתכל ברשעים שהן רשים מן התורה ומן המצות: ש׳ יש לו שלשה ענפים למעלה ואין לו שורש למטה שהוא אות שקר ושקר אין לו רגלים ואם עמד לפי שעה תבוא השעה ויֵעקר: ת׳ רגלו שבור שכל הלומד תורה צריך לכפוף את רגליו עליה שנאמר ׳והם תכו לרגליך.׳ אלו תלמידי חכמים שמכתתין רגליהם מעיר לעיר וממדינה למדינה ללמוד תורה ועל דרך זה כל הדומה לפירושים אלו: הנה למדת שאין לאותיות טעם גדול ועיקר אלא על דרך המדרש בלבד והמשכילים יבינו:

זה השער לי״י צדיקים יבאו בו

דע והבן כי כל דבור שבעולם בכל הלשונות כולם לשון אשורי או יוני או עברי או פרסי או ארמי או ערבי ושאר כל הלשונות אינו אלא או שם או פעל או אות מחבר והוא הנקרא אות לענין[3]:

השם כגון בגד צמר קבר גשם שמש זרם זבל יקב שמן כרם לחם שלג גפן דרך פגר פסל קרץ צמד רשת שקר חמור שור סוס גמל שפן זאב ערב זבח צלמונע גלל הימן ידותון נח שם משה אברהם יצחק יעקב וכל הדומה להן: והפעל כגון אמר

[1] *Ps.* LXXV, 11. — [2] *Deut.* XXXIV, 3. — [3] En arabe : حرف العطف et حرف معنى.

יאמר בחר יבחר שמר ישמר חרג יהרג נתן יתן שאל ישאל ברא יברא עשׂה עֲשׂה עָשׂה יעשה צו צוה צוו וכל הדומה להם :
והאות כנון את גם כי כן אף על מן אל לא פן יען וכל הדומה להן :

עלת השם והפעל והאות : כבר נודע לכל בעלי מדע כי אין נמצא אלא הוא יתברך שמו ויתעלה מרומו [1] ובריותיו והוא המצוי לבדו והמציא בריותיו כחפצו וכל מה שברא הקב"ה הוא דבר שיש לו שם ונקרא יש כלומר דבר מצוי כמות מלאך או גלגל או אחד מארבעה יסודות או כל הנהוה מהם תחת השם הכל באים· ועל פיו נקראים· והוא הנקרא בלשון ערבי אלגוהר [2] זה הוא עיקר השם לזה נקרא מלאך ולזה גלגל ולזה כוכב ולזה אש ולזה רוח ולזה מים ולזה ארץ וכן עץ פרי ובהמה וחיה ועוף ואדם בגד ובית וכל הדומה להן : ולאלו הגופות מאורעין וקראין [3] כגון עמד ישב הלך סבב נטה שכב רץ שב עלה ירד קנה עשה אמר בחר דבר יצר אכל שתה שמע ראה משש חריח והוא הנקרא בלשון ערבי אלערץ : והגוף אחד והמאורעים תשעה והן כמה כל הנכנס תחת מנין אחד או רבים כיצד כל הנכנס תחת תואר ומראה וצורה נקרה נקראת [4] צירוף כל שהוא מצטרף לאחר והוא טפל לו אָנָה כל הנכנס תחת מקום באיזה מקומות הוא מָתַי כל הנכנס תחת זמן באיזה זמן הוא ישיבה כל שהוא נפרד ונחבר ומתהפך לכל צד קִנְיָן כל הקנוי לו ונקרא על שמו ונודע בו עוֹשׂה כל עשיה שבעולם צריכה

[1] Faut-il מקומו? — [2] Ce qui suit est une courte exposition des dix catégories d'Aristote.— [3] « Des accidents et des contingents. » — [4] Faut-il lire מקרה ou נקרה, comme allusion à II *Sam.* I, 6?

לעושה שיעשה אותה נעשה כל עושה שבעולם אינו עושה אלא
בדבר וכיון שנעשה אותו דבר נקרא הפועל עושה והנפעל עשוי
משל לאומר אותו החכם פלוני בן פלוני הארוך ויפה התואר
העטוף בטליתו היושב בביתו בשנה פלונית למד ולמד לאחרים
הרי נכלל בזה המשל הגוף ותשע המאורעות אותו החכם
פלוני הוא הגוף בן פלוני הוא הצירוף הארוך הוא כמה יפה
התואר הוא כיצד העטוף בטליתו הוא הקנין היושב זו הישיבה
בביתו הוא אנה בשנה פלונית הוא מתי למד הוא נעשה
ולמד הוא עושה ותחת אלו התשעה המקוראים יכנס כל
דבור שבעולם והוא הפעל וכולן עבר או עתיד כגון אכל או
יאכל עשה או יעשה ואין שם בעולם פעל נצב כי הזמן נחלק
לשני חלקים עבר או עתיד ואין בו נצב כי החלק הזה שאתה
עומד בו לפניו הוא עבר ואחריו הוא עתיד והחלק הזה עצמו
אינו נחלק כי הוא כנקודה שאינה נחלקת הרי נתבאר עלת
תשם והפעל :

עלת האות לחבר הדברים זה עם זה והחבור על שלשה
דרכים שם עם שם כמו ראובן אחיך שמעון אביך לוי דודך
ודומה או שם עם פעל כמו ראובן ברח ויעקב שמע ולבן הלך
לוי יצא זבולון יבא ודומה אלו שני הדרכים נתחברו בלא אות
ביניהם והדרך השלישי הוא הצריך לאות כמו ראובן בבית
שמעון בחוץ כי הבית עומד במקום אות ולולא הוא לא נתפרש
ענין הדבר וכגון ראובן לא יצא שמעון לא הלך אות לא הוא
המחבר ובו נודע הענין ושם עם אות לבדו לא יתכנו כגון ראובן
מן לוי עם שמעון לא ודומה וכן פעל עם פעל לא יתכן כמו

יצא עבר או הלך שמר אלא אם קדם להם שם או היה ביניהן כמו 'ודודי חמק עבר.[1] 'והגשם חלף הלך לו.[2] 'ויצא···וילך.[3] 'וישכב דוד···ויקבר.[4] או יהיה השם אחריהם כמו 'ויקח ויתן את העדות.[5] 'ויקם וילך מנוח.[6] 'ויבא ויעש [ה'] כאשר דבר.[7] ואות עם אות לא יתכן לעולם כמו מן .לא גם אל אלא אם נצטרפו למעשה[8] או לשם נמצא השם מוכיח על דבר בלבד לא יכנס בו זמן לעולם כגון אדם שת אנוש בגד בית גמל חמור אש רוח השם יוכיח על דבר בלבד או מיוחד כגון איש פלוני או כולל כגון בני אדם ולא יוכיח על זמן לא עבר ולא עתיד ולא נצב והפעל מוכיח על דבר כמות השם ומוסיף עליו שהוא מוכיח על הזמן עם אותו דבר כגון אכל יש בה שם אכילה ויש בה זמן שהוא לשעבר וכן אוכל יש בה שם אכילה ויש בה זמן שהוא לעתיד וכן עשה יעשה קרא יקרא ודום' והאות המחבר אינו מוכיח לא על דבר בעולם ולא על זמן כי אם מחביר ומפריד בין השמות והפעלים בלבד הרי נתבאר שהפעל למעלה מן הכל שהוא מוכיח על שם דבר ועל זמן והשם למטה ממנו שהוא מוכיח על שם דבר בלבד ואין בו זמן והאות למטה מן הכל שאינו מוכיח לא על שם ולא על זמן אלא מחביר ומפריד ומחריז ומפזר כולם נכוחים למבין וישרים למוצאי דעת:

ודע שהדבור נחלק לשני מחלקות חלק לשון ספור והגדרה

[1] *Cant.* v, 6. — [2] *Ibid.* ii, 11. — [3] *Gen.* xxviii, 10. — [4] I *Rois*, ii, 10. — [5] *Ex.* xl, 20. Cet exemple, qui se lit aussi *Rikmah*, p. 4, l. 12, est mal choisi, le nom qui suit n'étant pas le sujet des verbes. — [6] *Juges*, xiii, 11. — [7] *Jér.* xl, 3. — [8] « A un verbe », traduction de فعل, dont on se servait avant d'employer en hébreu aussi le mot פעל.

והנא לשעבר בלבד כמו היה דבר פלוני או לא היה וחלק אינו לשון ספור והגדה והוא נחלק לשש מחלקות או דרך חכמה וידיעה כמו 'האתה זה בני.[1] 'הכתנת בנך הוא אם לא.[2] ודומ' או דרך קריאה כמו 'אברהם אברהם.[3] 'יעקב יעקב.[4] 'שמואל שמואל.[5] ודומ' וכמו 'שמע ישראל.[6] 'שמעני אחי ועמי.[7] 'עמי מה עשיתי לך.[8] 'הדור אתם ראו דבר ה'.[9] 'האמור בית יעקב.[10] או דרך אִוּוי וחִמוד כמו 'מי יתן החרש תחרישון.[11] 'מי יתן ידעתי ואמצאהו.[12] 'ומי יתן את העם הזה בידי.[13] 'ומי יתן כל עם ה' נביאים.[14] ודומה או דרך תחינה ושועה כמו 'הושיעה אדוני המלך.[15] וכל התפילות והתחנונים מדרך זו או דרך צווי כמו 'שמע ישראל. 'שמעו בקולי.[16] 'עשה לך אשר תמצא ידך.[17] 'אמר לנער ויעבר לפנינו.[18] 'קום לך פדנה ארם.[19] ודומה או דרך אזהרה כמו 'אל תלך בדרך אתם.[20] 'אל תעשה את הנבלה.[21] 'ולא תביא תועבה אל ביתך.[22] ובאלו המחלקות נחלק כל דבור שבעולם וזה הוא שראינו לבאר מעיקרי הדבור ומחלקותיו לפי הצורך והמלאכה מרובה דרשו מעל ספר ה' וקְרָאו[23]:

וראיתי לחלק העיקרים שלשון הקודש צריכה להם· ושעמודי המקרא בנויים עליהם· לשלשה חלקים· יהיו כראי מוצק חזקים· ולצואר השרידים יהיו כענקים · ומזן אל זן מפיקים · וכולם

[1] *Gen.* XXVI, 21. — [2] *Ib.* XXXVII, 32. — [3] *Ib.* XXII, 12. — [4] *Ib.* XLVI, 2. — [5] I *Sam.* III, 10. — [6] *Deut.* VI, 4. — [7] I *Chron.* XXVIII, 2. — [8] *Michée*, VI, 3. — [9] *Jérém.* II, 31. — [10] *Michée*, II, 7. — [11] *Job*, XIII, 5. — [12] *Ib.* XXIII, 3. — [13] *Juges*, IX, 29. — [14] *Nomb.* XI, 29. — [15] II *Rois*, VI, 26. — [16] *Jér.* XI, 4. — [17] I *Sam.* X, 7. — [18] *Ib.* IX, 27. — [19] *Gen.* XXV, 2. — [20] *Prov.* I, 15. — [21] II *Sam.* XIII, 12. — [22] *Deut.* VII, 26. — [23] *Is.* XXXIV, 16.

בספרי החכמים חקוקים · והדברים עתיקים: החלק הראשון
בענין האותיות ותולדותיהם ומוצאיהם והנחלף מהם ומה מהם
שרשים ומה מהם שמשים ודרך הצירוף החלק השני בענין
המלכים והדגשים והרפיין ושמותן וצורתן ומוצאיהן ומובאיהן
ומחלקות האותיות בהם והעיקרים והנוספים והצירופים
החלק השלישי בענין הטעמים והמשרתים לטעמים ושמותן
וצורתן ומחלקותן ושאר עניניהם וכל הנלוה אליהם: עזרנו
בשם ה׳ עושה שמים וארץ:

החלק הראשון

כבר ביארנו הצורך לאותיות והם א ב ג וכו׳ כי כל דבור בעולם
לא יתכן אלא בהם והאות לבדו אין עולה ממנו לא שם ולא
פעל ולא ענין כי כל דבור לשון הקודש מתחיל במלה באות נד
ומפסיק באות נח והאות לבדו לא יתכן להיותו נד ונח ומיעוט
מלה משתי אותיות כמו שָׂם רָר תֵּת נָג והמלה הגדולה שאין
למעלה ממנה עשרה אותיות כמו 'האחשדרפנים.[1] 'למשפחותיכם.[2]
ושלוש תיבות במקרא בנות אחת עשרה אותיות והן
'והאשדרפנים.[3] 'וכעלילותיכם.[4] 'וכתועבותיכם.[5] ואפשר שימצא
בת שתים עשרה אותיות אע"פ שאינה במקרא אלא אפשר לומר
כמו וכתועבותיהנה וכעלילותיהמו: ודע שמלת שתי אותיות
תתהפך לשתי תיבות בלבד כגון גם מג כי יך את תא שב בש
ודומה ומלת שלש אותיות יעלה ממנה שש מלות ברע עבר ערב

[1] *Esther*, VIII, 9. — [2] *Jos.* XVIII, 21. — [3] *Esth.* IX, 3. — [4] *Ez.* XX, 44. — [5] *Ib.* XVI, 47.

בער רבע רעב ומלת ארבע אותיות יעלה ממנה ארבע ועשרים מלה כמו כרסם כרמס כסרם כסמר כמרס כמסר רכסם רכמס רסמך רסכם רמסך רמכס ססכר סמרך סרכם סרסך סכמר סכרם מכרס מכסר מרכס מרסך מסכר מסרך וכן מלת חמש אותיות יעלה ממנת מאה ועשרים וכן לעולם ועלת זה לפי שעלה ממלת שתי אותיות ב׳ מלות נמצא כשתחשב שנים בשלשה והוא מנין אותיות המלת השְלִשית יעלה ממנה שש מלות וכן אם תחשב שלשה בארבעה והם אותיות המלה הרְבִעית יעלה ממנה כ״ד ואם תחשב ארבע ועשרים בחמשת והוא מנין אותיות המלה החמִשית יעלה ממנה ק״כ כמו שביארנו נמצא האות לבדו אינו עומד אלא בצירוף ובצירוף האותיות תשלם המלה אבל אינו יִוָּדַע כיצד היא אלא במלכים והן הנקודות וזה הוא הצורך[1] שאם ימצא אדם שלש אותיות בלא מלך כמו עשת אינו יודע אם הוא עָשָׂה לשעבר או יַעֲשֶׂה לעתיד או עֹשָׂה לשון נקבה או עֹשֶׂה או עֲשׂת עד שימצא מלך או ירוץ הקורא בו אלו השלשה צירופים בכל לשון ועוד יש צורך רביעי והוא הטעמים כי אפשר שיהיו שתי תיבות שוות באותיותיהן ובנקודותיהן וזו עבר וזו עתיד או זו לשון זכר וזו לשון נקיבה ולא ידע אדם האיך הם אלא בטעמים כמו הבָּאָה.[2] הבָּאָה.[3] קוּמִי אוֹרִי.[4] ליוֹם קוּמִי לְעַד.[5] הרי נתבאר שארבעה צירופים יש בלשון הקדש

[1] Il faut probablement ajouter השְלִישִי. — [2] *Gen.* XVIII, 21. — [3] *Ruth*, IV, 11. La Massora compte trois exemples où ce mot est *mil'él*, et trois autres où il est *milra'*. — [4] *Is.* LX, 1. — [5] *Zoph.* III, 8. Le premier est le féminin de l'impératif, mode désigné souvent, dans notre passage comme ailleurs, sous le nom du futur, et le second est l'infinitif avec le suffixe de la première personne.

ובכתב הקדש האותיות עצמן וחבור אות לאות והמלכים והטעמים :

שער תוצאות האותיות בפה האותיות הם עשרים ושתים והם נחלקים לחמש מחלקות בתוצאותיהם החלק הראשון אותיות אהחע והם אותיות הגרון ועקרם[1] עיקר הלשון ובית הבליעה והן קלין מכל האותיות לפי שאין הדגש נכנס בהם כלל חוץ מן האלף בארבעה מקומות והן 'ויביאו לו את המנחה.[2] 'ממושבותיכם תביאו.[3] 'ושפו עצמותיו לא ראו.[4] 'ויביאו לנו כיד אלהינו.[5] ויש להם דרך ביציאתן ואינן כשאר הדגשין ואות ה אע"פי שיש בה במקצת מקומות נקודה אין אותה הנקודה דגש אלא כדי להוציא[6] הענין בלבד ואין לדגש בה טעם החלק השני גיכק והם אותיות החנכים והם באמצע הלשון ובזמן שאותיות גך רפים יהיו בשליש הלשון הסמוך לחניכים ואם לאו כולם באמצע וכולם ראוים לדגשה אלא שגך יש להם דרך אחרת שהיא מן בגד כפת החלק השלישי דטלנת והם בקצה הלשון עם בשר השינים וכולם ראוים לדגש ודת להם דרך אחרת והיא מן בגד כפת החלק הרביעי זסצרש והם אותיות השינים וכולם ראוים לדגש החלק החמישי בומף והם אותיות השפתים וכולן ראוין לדגש ובף להם דרך אחרת שהיא מן בגד כפת : ודע

[1] Le manusc. porte ונקרה; mais voy. plus loin le paragraphe relatif aux voyelles. — [2] *Gen.* XLIII, 26. — [3] *Lév.* XXIII, 16. — [4] *Job*, XXXIII, 21. — [5] *Ezra*, VIII, 18. Voir, sur ces quatre alef, *Orientalia*, Leyde, 1846, II, p. 110. La cause que nous y assignons au daguesch explique pourquoi il se rencontre dans ces alef seulement. Voir, sur la nature propre de cette lettre, *Journ. as.* 1867, II, 486. — [6] En chaldéen : לאפקא, et de là le participe מפיק, qui a donné le nom à ce point.

שאע״פי שיש להן חמשה חלקים אין אותיות כל חלק יוצאים ממקום אחד בשוה אלא זה קרוב מזה שאלו היה בשוה הירה הנשמע אות אחת ואות נון יש לה עיקר בחוטם שבזמן שאדם אוחז חוטמו בידו אינו יוצא כדרכו ובזמן שתרצה לעמוד על תוצאות האותיות תוסיף על האות א׳ והוא יוצא כיצד אם תרצה לידע תוצאות חית תאמר אח וכן אג וכן אם וכן אש וכן אף ואין יוצא אלא עיקר האות בלבד אבל אם תאמר אלף שלם האלף מאותיות הגרון נתלמד מאותיות סוף הלשון והפי מן השפתים נמצאת יציאתה משלשה מקומות ודון על דרך זו :

שער · כבר ביארנו שהאותיות הן עשרים ושתים אחת עשרת מהם שרשים והן חט ספר גוע צדק[1] ונקראים נקיבות לפי שלא יהיו לעולם מוסף על התיבה ולא טפל לה אלא הם עיקר התיבה בין שם בין פעל ואחת עשרה מהם נדרשים והם שמלאכתו בינת[2] ונקראים זכרים לפי שיורכבו על אותיות התיבות ונוספות עליהן ופעמים יהיו עיקרים נשלוש אותיות מהן אני והן אותיות הנטיה והרפית והתארכה יהיו משרתים יתר מכולן ברוב המקומות וזה הוא דרך שמושן על סדר אחר[3]: אות שין ישרת במקו׳ אשר כמו ׳שככה השבעתנו.[4] ׳שבשפלנו.[5] ׳שעלו מן הרחצה.[6]: אות למד תבא למשל במקום על דרך כמו ׳אם הכהן המשיח

[1] « Le rejeton de la justice a écrit un livre. » خط dans ce sens n'existe qu'en arabe. Ces mots mnémotechniques sont de Menaḥem ben Sarouḳ. — [2] Ces mots sont du même grammairien. — [3] « Dans un ordre autre » que celui donné par Menaḥem. Cette autre phrase se trouve plus loin, p. 339, l. 8, et appartient à Ibn Djannaḥ (*Riḳmah*, p. 12, l. 2). — [4] *Cant.* v, 9. — [5] *Ps.* cxxxvi, 23. — [6] *Cant.* iv, 2.

יחטא לאשמת העם.[1] ודומה ותבא במקום בֿי כמו 'וישבו אתו
לארץ.[2] ודומה ותבא במקום את כמו 'פתחת למוסרי.[3] 'וישאל
המלך לאשה.[4] ודומ' ותבא בתוך הענין[5] כמו 'שכני לבדד.[6] 'כי
אתה ה' לבדד.[7] ודומה ותבא על תירוץ הענין[8] כמו 'ותהי בפי
כדבש למתוק.[9] ודומה ותבא על המלה האפודה והיא הכפולה[10]
כמו 'לדעת חכמה···להבין אמרי בינה.[11] ודומה ותבא על המלות
הנצבות כמו 'אם תהיה לטוב לעם הזה.[12] ודומה ותבא על הספור
תחילת[13] כמו 'השלשי לאבשלום.[14] ודומ' ותבא על הפועל בלשון
תחלה[15] כמו 'ולא יעבר עליו לכל דבר.[16] ודומ' ותבא במקום הווית
כמו 'וכתתו חרבותם לאתים וַחניתותיהם למזמרות.[17] ודומ' ותבא
במקום הקנייה כמו 'לאברהם למקנה.[18] ודומה ותבא במקום וֹו
הלווי[19] כמו 'ויכתוב משה את מוצאיהם למסעיהם.[20] ודומ' ותבא
במקום על כמו ואמר פרעה לבני ישראל[21] ודומ' ותבא במקום מן
כמו 'הבאים למלחמה.[22] ודומ' ותבא במקום אל כמו 'לנכח הצאן.[23]
ודומה ותבא תוספת אין לה צורך כמו 'ויעל מעל ליונה.[24] 'מעל

[1] *Lév.* IV, 3. — [2] *Job*, II, 13. — [3] *Ps.* CXVI, 16. — [4] II *Rois*, VIII, 6. — [5] Le حال arabe. — [6] *Mich.* VII, 14. — [7] *Ps.* IV, 9. — [8] «Pour la direction du sens»; le تمييز = הכרה. — [9] *Ez.* III, 3. — [10] *Millâh ăfoudâh* est employé constamment par l'auteur, pour désigner l'infinitif, le *maṣdar* des Arabes, qu'en hébreu on a traduit par *mâḳôr*. Nous ne l'avions jamais rencontré. Ici l'auteur l'explique par *hakkĕfoulâh* «doublé, enveloppé». Aurait-il donné à *âfad* le même sens? L'infinitif, considéré comme la base du verbe, en est comme l'enveloppe qui en couvre tout le reste. — [11] *Prov.* I, 2. — [12] II *Chr.* X, 7. Sur הכלכות, voy. *Riḳm.* 15, 7-15. — [13] En arabe: خبر الابتدا. — [14] I *Chr.* III, 2. — [15] En arabe: في لغة الابتدا. — [16] *Deut.* XXIV, 15. — [17] *Is.* II, 4. — [18] *Gen.* XXXIII, 18. — [19] واو العطف. — [20] *Nomb.* XXXVI, 2. — [21] *Exode*, XIV, 3. — [22] *Nomb.* XXXI, 21. — [23] *Gen.* XXX, 38. — [24] *Jona*, IV, 6.

לגבול.[1] ודומה ותבא במקום תחת כמו לקושש קש לתבן[2] ודומה
ותבא במקום למען כמו 'להיטבך באחריתך.[3] ודומה ותבא במקום
רבוי מאד כמו 'ויפל מכושים לאין [לחם] מחיה.[4] ודומ' ותבא על
תחלת הזמן כמו 'למימי אבותיכם.[5] ודומה ותבא תוספה במקום
עד כמו 'עד לבא חמת.[6] ותבא במקום שבועה כמו 'לתורה
ולתעודה.[7] ודומה ותבא במקום הֵי הידיעה כמו 'אשר למלך
נשען על ידו.[8] ודומה ותבא במקום הֵי הקריאה כמו 'שובו לאשר
העמיקו סרה.[9] ודומה: אות וֹו תבא בתחלת התיבורת ללווי כמו
'את השמים ואת הארץ.[10] 'גרן ויקב.[11] ודומה ולוו הלווי דרך
בנקודתהּ אזכירו בחלק המלכים · בעזרת רוכב על פלכים · ותבא
תוך התיבות למשוך בה ולהאריך כמו גבור שכור שופט חונן
סובב ישמור יעבור ודומה ותבא תוספת ללא צורך כמו 'מאז
ועתה ואני עבדך.[12] ודומה ותבא במקום עם כמו 'לא אוכל און
ועצרה.[13] ודומה ותבא במקום פֿי בלשון ערבי[14] כמו 'צאו ויצאו
והכו בעיר.[15] ודומה ותהיה במקום תְּמַה כמו 'הלא ארחץ בהם
וטהרתי.[16] ודומה ותהיה במקום קל וחומר כמו 'לא יערכנה זהב
וזכוכית.[17] ודומ' ותהי' במקום על כמו 'ובניהו בן יהוידע והכרתי.[18]
ודומה ותבא במקום ואם כמו 'ואמרו לו מה-שמו.[19] ודומ' ותבא
במקום קודם כמו 'ותבואת הכרם.[20] ודומה ותבא במקום אחר

[1] *Mal.* I, 5. — [2] *Ex.* V, 12. — [3] *Deut.* VIII, 16. — [4] II *Chr.* XIV, 12. Le manuscrit porte : עד לחין מ'. — [5] *Mal.* III, 7. — [6] *Juges*, III, 3. — [7] *Is.* VIII, 20. — [8] II *Rois*, VII, 2. — [9] *Is.* XXXI, 6. — [10] *Gen.* I, 1. — [11] *Osée*, IX, 2. — [12] II *Sam.* XV, 34. — [13] *Is.* I, 13. — [14] « A la place du ف », qui marque un changement de sujet. — [15] *Ez.* IX, 7. — [16] II *Rois*, V, 12. — [17] *Job*, XXIX, 17. — [18] II *Sam.* VIII, 18. — [19] *Ex.* III, 13. — [20] *Deut.* XXII, 9.

כמו 'וישא אהרן את ידיו אל העם ויברכם וירד מעשת החטאת
והעלה והשלמים.[1] ודומ' ותהיה פתיחת דבור כמו 'וידבר. ודומה
ותבא במקום או כמו 'ומקלל אביו ואמו.[2] ודומ' ותבא במקום ויהי
כאשר כמו 'ויואל משה לשבת את האיש.[3] לפי תירוץ הדברים[4]
ותבא להשוות דבר לדבר כמו 'דלף טורד ביום סגריר ואשת
מדנים נשתוה.[5] ודומ' ותבא במקום וכשיהיה כך וכך יהיה כך כמו
'וחם השמש ונמס.[6] ודומה ותבא במקום אלא כמו 'ועבדיך באו.[7]
ודומה ותבא תוכיח על לשון רבים כמו ואמרו ועשו ילכו ויבאו
ודומה ותבא תחזיר מלת עבר למלת עתיד כמו 'ויצאו וראו.[8]
'והתגדלתי והתקדשתי.[9] ודומה ותבא על מלת עבר ולא תשתנה
כמו 'כל תבא אליו ועמד.[10] ודומ' ותבא על מלת עתיד ותחזור עבר
כמו 'ויהרגו בשושן.[11] ודומה ותבא תוספת בסוף המלות ללא
צורך כמו 'בנו בער.[12] 'וחיתו ארץ.[13] ודומ' ותבא עם המם בסוף
התיבה כמו 'יאכלמו.[14] יבהלמו.[15] ודומ' והאיה עם הנון כמו ששון
ודון לצון ודומה ותבא במקום בעת כמו 'ונח בן שש מאות שנה
והמבול היה.[16] ודומ' ותבא במק' שמא[17] כמו 'אסר ורד ולא יעצרכה
הגשם.[18] ודומה ותבא במקום כי כמו 'מה אתה חסר (עמי) והנך
מבקש.[19] ודומ: אות מם תבא בתחלת השמות הבנויים על הפעלים
כמו מַשליך מְשלך מַקטיר מְקטר ודומה ותבא בתחלת השמות

[1] *Lév.* IX, 22. — [2] *Ex.* XXI, 17. — [3] *Ib.* II, 21. — [4] En arabe peut-être : على جرى الامور « comme les choses se suivent ». — [5] *Prov.* XXVII, 15. — [6] *Ex.* XVI, 21. — [7] *Gen.* XLII, 10. — [8] *Is.* LXVI, 24. — [9] *Ez.* XXXVIII, 23. — [10] II *Sam.* XX, 12. — [11] *Est.* IX, 15. — [12] *Nomb.* XXIV, 7. — [13] *Gen.* I, 24. — [14] *Ex.* XV, 17. — [15] *Ps.* II, 5. — [16] *Gen.* VII, 5. — [17] Dans l'hébreu biblique פן ; en arabe, souvent ف suivi du subjonctif. — [18] I *Rois*, XVIII, 44. — [19] *Ib.* XI, 22.

בלא פעל כמו 'והעביר אותם במלבן'[1] עגל מרבק.[2] ודומה ותתיה
תוספת ללא צורך כמו 'נמבזה ונמס.[3] ודומ' ותהיה תוספת בסוף
המלות כמו ריקם חנם 'הכנם.[4] ודומה ותבא לתוכיח על רבים
כמו 'ארקעם.[5] ופעמים יהיו עמו ואו כמו 'תמלאמו···
תורישמו.[6] ודומה ותהיה תוספת בתחלת התיבה ללא צורך כמו
'מאשר שמנה לחמו.[7] ודומה ותהיה עם הנון כמו ממני ממנו
ודומ' ותהיה עם הואו כמו 'כמוני כמוך.[8] 'כמו שבלול.[9] ודומה
ותבא במקום בי כמו 'הולכים מדרך אחריו.[10] 'אשר תפול מנחלת.[11]
ודומה: אות יוד תבא בפעל העתיד כמו ישמר ישמרו יעשה
יעשו ילך ילכו ותהיה כמו 'וישרנה הפרות.[12] 'ויחמנה בבאן.[13]
'מנוי יעמדנה.[14] ודומ' ותבא בתחלת השמות כמו ינאל ירמיהו
יחזקיהו ודומה ותהיה תוספת באמצע התיבה כמו 'לדריוש
הדבר.[15] 'נלכה דתינה.[16] 'האמינון אחיך.[17] 'ותגבהינה ותעשינה.[18]
ודומה ותבא ליחוס כמו האשריאלי העזיאלי ודומה ותהיה
בסוף השם לא ליחוס כמו לבני שמעי יתרי ערי לאזני ודומה
ותהיה עם המם לתוכיח על רבים כמו מלכים חיים 'מלכין.[19] 'חיין.[20]
איים 'איין.[21] ודומ' ותהיה בסוף שמות הפועלים ובסוף האפודות[22]
כמו 'מקימי מעפר דל.[23] 'המגביהי.[24] 'המשפילי.[25] 'הישבי.[26]

[1] II *Sam.* xii, 31. — [2] I *Sam.* xxviii, 24. — [3] *Ib.* xv, 9. — [4] *Ex.* viii, 14. — [5] II *Sam.* xxii, 43. — [6] *Ex.* xv, 9. — [7] *Gen.* xlix, 20. — [8] I *Rois*, xxii, 4. — [9] *Ps.* lviii, 9. — [10] II *Sam.* xiii, 34. — [11] *Ez.* xlvii, 29. — [12] I *Sam.* x, 12. — [13] *Gen.* xxx, 38. — [14] *Dan.* viii, 22. — [15] *Ezra*, x, 16. — [16] *Gen.* xxxvii, 17. — [17] II *Sam.* xiii, 20. — [18] *Ez.* xvi, 50. — [19] *Prov.* xxxi, 7. — [20] *Job*, xxiv, 22. — [21] *Ez.* xxvi, 18. Dans ces trois exemples le noun remplace le mim; voy. plus loin, p. 343, l. 2-4. — [22] « Infinitif » ; voy. plus haut, p. 320, note 10. — [23] *Ps.* cxiii, 7. — [24] *Ib.* 5. — [25] *Ib.* 6. — [26] *Ib.* cviii, 3.

ההפכי.[1] שכני··· תפשי.[2] חקקי בסלע.[3] אסרי לגפן.[4] להושיבי.[5]
יבמי.[6] ודומ' ותבא תוכיח על לשון נקבה כמו תשמרי תלכי ודומ'
ותהיה עם הנון כמו תשמרין תדבקין.[7] תשתכרין.[8] ודומה ותהיה
עם תו של נקבה רבתי···שרתי.[9] אהבתי לָדוש.[10] ודומה ותהיה
עם הכף לשון נקבה כמו הסלח לכל עונכי···תחלואיכי···חייכי
המעטרכי.[11] ודומה ותהיה למשוך בה בלבד כמו שריד פליט
ודומה ותהיה תוספת עם הפעולים שהיוד שלהן במקום פי פעל
כמו על נבו ועל מידבא ייליל.[12] יהיה בה שלש יודות יוד העתיד
ויוד הפעל ויוד המשיכה ואינה נכתבת אלא נכֶּרת בדבור בלבד
וכן יְיֵדַע.[13] וַיְיף.[14] ודומ' ותהיה מוסף בסוף המלה כמו אחרי
התחצי.[15] מִני דרך.[16] מִני בטן.[17] ודומ' ותהיה מוכחת על היחיד
המדבר כמו עשיתי ראיתי בניתי בְני עבדַי ודומה: אות אלף
תבא בתחלת הפעלים שהן עתידין תוכיח על המדבר כמו אעלה
אעשה זכר או נקבה ודומ' ותהיה תוספת ללא צורך כמו אדוש
ידושנו.[18] אזרוע.[19] אגרוף.[20] אקדה.[21] והאזניחו.[22] אבעבעות.[23]
אפסים.[24] על האבנים.[25] באספי השערים.[26] ודומ' ותוסף באמצע
כמו ואשמאילה[27] וכמו תשמאילו.[28] משקלה תפעאילו והיא מן
שמאול בעשתו.[29] השימי השמילי.[30] אם אש להימין ולהשמיל.[31]

[1] *Ps.* CXIV, 8. — [2] *Jér.* XLIX, 16. — [3] *Is.* XXII, 16. — [4] *Gen.* XLIX, 11. — [5] *Ps.* CXIII, 8. — [6] *Deut.* XXV, 7; *Rikm.* 27, 24. — [7] *Ruth*, II, 8. — [8] I *Sam.* I, 14. — [9] *Lament.* I, 1. — [10] *Osée*, X, 1. — [11] *Ps.* CIII, 3-4. — [12] *Is.* XV, 2. — [13] *Ps.* CXXXVIII, 6. — [14] *Ez.* XXXI, 7. — [15] I *Sam.* XX, 36. — [16] *Is.* XXX, 11. — [17] *Ib.* XLVI, 3. — [18] *Is.* XXVIII, 28. — [19] *Jér.* XXXII, 21. — [20] *Ex.* XXI, 18. — [21] *Is.* LIV, 12. — [22] *Ib.* XIX, 6. — [23] *Ex.* IX, 9. — [24] *Ez.* XLVII, 3. — [25] *Ex.* I, 16. — [26] *Néh.* XII, 35. — [27] *Gen.* XIII, 9. — [28] *Is.* XXX, 21. — [29] *Job*, XXIII, 9, où l'alef reste insensible. — [30] *Ez.* XXI, 21. — [31] II *Sam.* XIV, 19, où l'alef est supprimé.

ודומה ותבא במקום וו המשיכה כמו 'והיו שאסיך.[1] '(וכי) אתם
נאשים.[2] ודומ' ותהי' במקום יוד המשיכ' כמו 'מימינים ומשמאלים.[3]
ודומה ונוספת 'בדודאי תאנים.[4] כי האחד נקרא דוד ותשנים
דודַי וכן 'לולאות.[5] כי היא מן 'ובלולים.[6] והיא קרובה לה בענין
ודומה: אות כף תהיה מוסף בתחלת התיבה לדמיון כמו 'והייתם
כאלהים.[7] 'והיה כצבי מֻדח.[8] 'והנה שבה כבשרו.[9] ודומה ותהיה
לתשויה כמו 'והיה כצדיק כרשע.[10] 'כחטאת כאשם.[11] 'כחשכה
כאורה.[12] ודומ' ותהיה בלשון קירוב כמו 'ויפול מן העם כשלשת
אלפי איש.[13] 'כאלפים איש או כשלשת.[14] 'כחצת הלילה.[15]
'כמשלוש חדשים.[16] ודומה ותהיה לאמיתת הדבר כמו 'כאלפים
אמה במדה.[17] כי אינו בקירוב שהרי הזכיר 'במדה. ואפשר שיהיה
'כחצת הלילה. כמו זה לפי שהוא אומר 'ויהי בחצי הלילה.[18]
'כאיש אמת.[19] 'כשכב ארוני.[20] ודומ' ותהיה תוספת ללא צורך כמו
'ולאדם לא מצא עזר כנגדו.[21] 'כשגגה שיצא מלפני.[22] 'ותקראנה
אתי כאלה.[23] ודומה ותהיה בסוף התיבה ליחיד כמו עבדך רגלך
בנך 'חקלך זה בני דוד.[24] ודומה ותבא עם לשון רבים עם המם
כמו ידיכם 'בין עיניכם.[25] 'ואביכן התל בי.[26] ותהיה עם הי כמו
'ולא תעשינה כזמתכנה.[27] ותהיה תוספת בסוף התיבה ללא צורך

[1] *Jér.* xxx, 16. — [2] *Néh.* v, 7; cf. *Rikm.* 28, 37; mais les édit. ont כִּשְׂמֹאלִים. — [3] I *Ch.* xii, 2. — [4] *Jér.* xxiv, 1. — [5] *Ex.* xxvi, 5. — [6] I *Rois*, vi, 8. — [7] *Gen.* iii, 5. — [8] *Is.* xiii, 14. — [9] *Ex.* iv, 7. — [10] *Gen.* xviii, 25. — [11] *Lév.* vii, 7. — [12] *Ps.* cxxxii, 12. — [13] *Ex.* xxxii, 28. — [14] *Jos.* vii, 3. — [15] *Ex.* xi, 4. — [16] *Gen.* xxxviii, 24. — [17] *Jos.* iii, 4. — [18] *Ex.* xii, 29. — [19] *Néh.* vii, 2. — [20] I *Rois*, i, 21. — [21] *Gen.* ii, 20. — [22] *Eccl.* x, 5. — [23] *Lév.* x, 19. — [24] I *Sam.* xxiv, 17. — [25] *Deut.* xi, 17. — [26] *Gen.* xxxi, 7. Il faudrait avant cet exemple : ועם הכן. — [27] *Ez.* xxiii, 48.

כמו 'כערכך הכהן.[1] 'כסף הערכך.[2] 'עד באך עזה.[3] 'עד באכה
יזרעאלה.[4] ודומה: אות תו תהיה בתחלת הפעל כמו תשמרו
תשמור תשמרנה 'תִשָׁמֵר.[5] 'ותדברנה הנצבות.[6] 'ותבאנה.[7] ודומה
ותבא על תחלת השמות ובסופן כמו תלבשת תפארת ודומה
ותהיה בתחלת השמות בלבד כמו 'וְתכריך בוץ.[8] 'מֵבִין עם תלמיד.[9]
ודומה ותהיה בסוף המלה האפודה כמו לכת שבת לדת 'יום
הלדת.[10] 'בצדקתך אחותך.[11] 'ולקחת גם את דודאי בני.[12] 'ולקחת
רצון מידכם.[13] ודומה ותבא על הנפעלים[14] כמו 'והתגדלתי
והתקדשתי.[15] ודומה ותהיה במקום הי הנקברה כמו 'אם אתן
שנת לעיני.[16] 'שפעת אני רואה.[17] 'עשה רע מאת.[18] 'מכת בלתי
סרה.[19] 'נפל אשת.[20] 'ושבת לנשיא.[21] ודומה ותבא במקום הי
כמו 'תרגלתי לאפרים.[22] עיקרה הרגלתי כמו שאמרו 'הרגילנו
לדבר מצות.[23] ותבא הי במקום תו כמו מאין הפוגות[24] עיקרה
תפוגות כמו תבונות ותו במקום הי כמו 'ותפוצותיכם ונפלתם.[25]
ודומה: אות בית תוסף בתחלת השמות כמו הנרתק והכלי והבית
כמו 'בבית אחד.[26] 'בשבתך בביתך.[27] 'בבגד צמר או בבגד פשתים.[28]
'בכיור או בדוד··· או בפרור.[29] וכן 'מום בו.[30] מזה הענין לפי שהוא
כלי מום ותהיה במקום בעת כמו 'למען תצדק בדברך תזכה

[1] *Lév.* XXVII, 12. — [2] *Ib.* 23. — [3] *Jug.* VI, 4. — [4] I *Rois*, XVIII, 46. — [5] *Jug.* XIII, 13. — [6] I *Sam.* IV, 20. — [7] *Gen.* XLI, 21. — [8] *Est.* VIII, 15. — [9] I *Chr.* XXV, 8. — [10] *Gen.* XL, 20. — [11] *Ez.* XVI, 52. — [12] *Gen.* XXX, 15. — [13] *Mal.* II, 13. — [14] L. המתפעלים. — [15] *Ez.* XXXVIII, 23. — [16] *Ps.* CXXXII, 4. — [17] II *Rois*, IX, 17. — [18] *Eccl.* VIII, 12. — [19] *Is.* XIV, 7. — [20] *Ps.* LVIII, 9. — [21] *Ez.* XV. 17. — [22] *Osée*, XI, 3 — [23] Morceau tiré d'une prière. — [24] *Lament.* III, 69. — [25] *Jér.* XXV, 34. — [26] *Exode*, XII, 46. — [27] *Deut.* VI, 7. — [28] *Lév.* XIII, 47. — [29] I *Sam.* II, 14. — [30] *Lév.* XXI, 21.

בשפטך.[1] 'והירת באכלכם.[2] 'בהתודע יוסף.[3] 'בכלות בשרך.[4] וכן 'בחשמה.[5] מזה ודומה ותהירת במקום מן כמו 'והנותר בבשר ובלחם.[6] 'ואם מעט נשאר בשנים.[7] 'בגר ובאזרח הארץ.[8] 'בקדשים לא יאכל.[9] 'לכו לחמו בלחמי.[10] 'והנותר בשמן.[11] 'באשרי כי אשרוני.[12] ודומה ותהית במקום הי הידיעה כמו 'שמחו לפניך כשמחת בקציר.[13] 'לראתכם בדרך.[14] 'ויהי בדבר הזה לחטאת.[15] ודומ' ותהיה במקום על כמו 'כי אם הבהמה אשר אני רוכב בה.[16] 'כי הדם הוא בנפש יכפר.[17] 'וישאוהו במוט בשנים.[18] ודומ' ותהיה לדיבוק ולחיבור כמו 'ותדבק נפשו בדינה.[19] 'פה אל פה אדבר בו.[20] 'רוח ה' דבר בי.[21] ומזה הענין 'בי ה' מה אומר אחרי אשר הפך ישראל ערף.[22] ובו מלה נסתרה כמו פנה ה' בי כמו 'פנה אלי וחנני.[23] כמו שנאמר 'ועתה הואילו פנו בי.[24] ותבא לעזור[25] כמו 'ואני כותב על הספר בדיו.[26] 'ופעל בפחם ובמקבות יצרהו.[27] 'ולאחוז בסכלות.[28] 'הדם האנשים ההלכים בנפשותם.[29] 'כי בנפשו דבר אדוניהו.[30] ותהירה נוספת כמו 'ונסע דגל מחנה בני יהודה בראשונה.[31] 'בתחלת שבתם שם.[32] 'בטרם לא יבא עליכם.[33] (כמו) 'אני טרם.[34] 'הן בעודני חי.[35] 'וצמחו בבין חציר.[36] 'אראנו בישע אלהים.[37] 'כי לא

[1] *Ps.* LI, 6. — [2] *Nomb.* XV, 19. — [3] *Gen.* XIV, 1. — [4] *Prov.* V, 11. — [5] *Lév.* XXVI, 43. — [6] *Ib.* VIII, 32. — [7] *Ib.* XXV, 52. — [8] *Ex.* XII, 20. — [9] *Lév.* XXII, 4. — [10] *Prov.* IX, 5. — [11] *Lév.* XIV, 18. — [12] *Gen.* XXX, 13. — [13] *Is.* IX, 2. — [14] *Deut.* I, 34. — [15] I *Rois*, XIII, 34. — [16] *Néh.* II, 13. — [17] *Lév.* XVII, 11. — [18] *Nomb.* XIII, 23. — [19] *Gen.* XXXIV, 3. — [20] *Nomb.* XII, 8. — [21] I *Sam.* XXIII, 2. — [22] *Jos.* VII, 8. — [23] *Ps.* XXV, 16. — [24] *Job*, VI, 28. — [25] للاستعانة. — [26] *Jér.* XXXVI, 18. — [27] *Is.* XLIV, 11. — [28] *Eccl.* II, 3. — [29] II *Sam.* XXIII, 17. — [30] I *Rois*, II, 23. — [31] *Nomb.* X, 14. — [32] II *Rois*, XVII, 25. — [33] *Soph.* II, 2. — [34] *Gen.* XXIV, 45. — [35] *Deut.* XXXI, 26. — [36] *Is.* XLIV, 4. — [37] *Ps.* L, 23.

נפלה׳׳׳בתוך שבטי ישראל בנחלה.[1] ודומה ותהיה במקום לטען כמו ׳התשחירת בחמשת.[2] ׳באדם דמו ישפך.[3] ׳ונמכר בגנבתו.[4] ׳והוא נחש ינחש בו.[5] ׳את אשר עשה ה׳ בבעל פעור.[6] ודומה ותהיה במקום תחת כמו ׳בפאת מטה ובדמשק ערש.[7] לפי תירוץ הענין[8] ׳אכל בכסף תשבירני.[9] ודומה ותהיה לשבועה כמו ׳וארא אל אברהם אל יצחק ואל יעקב באל שדי.[10] ותהיה מקום וו חלווי כמו ׳במחקק במשענותם.[11] ׳ופקדתי על כל מול בערלה.[12] ׳לעיני בני חת בכל באי.[13] ותהיה במקום עד כמו ׳בלא יוכלו ינעו.[14] ודומ׳ ותהיה במקום קודם כמו ׳ויכל אלהים ביום השביעי.[15] כלומר קודם יום ותהיה במקום אחר כמו ׳כשבעותיכם.[16] ׳זאת עולת חדש בחדשו.[17] : אות נון יוסף בפעל העתיד לשון זכר או נקבה כמו ׳נעשה ונשמע.[18] ׳נחנו נעבור חלוצים.[19] ודומה ותבא על הנפעלים כמו ׳נמצאו חמשת המלכים נחבאים.[20] ותבא בתחלת השמות כמו נמרד ׳מי נפתח.[21] ׳נְסִבָּה מאת האלהים.[22] ודומה ובסוף מלת רבים העתיד כמו יקומון. ישובון יבואון ׳והיה כי תלכון.[23] ודומ׳ ותבא על העבר[24] כמו ׳ויחנון.[25] ותבא במלת נקבה לעתיד כמו ׳וכה תדבקין.[26] ׳תשתכרין.[27] ׳תתחמקין.[28] ודומ׳ ותבא

[1] *Jug.* XVIII, 1. — [2] *Gen.* XVIII, 28. — [3] *Ib.* IX, 6. — [4] *Ex.* XXII, 2. — [5] *Gen.* XLIV, 5. — [6] *Deut.* IV, 3. — [7] *Amos*, III, 12. — [8] « D'après la marche du sens, d'après ce que demande le contexte ». — [9] *Deut.* II, 28. — [10] *Ex.* VI, 3. — [11] *Deut.* XXI, 18. — [12] *Jér.* IX, 25. — [13] *Gen.* XXIII, 18. — [14] *Lam.* IV, 14. — [15] *Gen.* II, 2. — [16] *Nomb.* XXVIII, 26. — [17] *Ib.* 14. — [18] *Ex.* XXIV, 7. — [19] *Nomb.* XXXIV, 32. — [20] *Jos.* X, 17. — [21] *Ib.* XV, 9. — [22] II *Chron.* X, 15. — [23] *Ex.* III, 21. — [24] C'est-à-dire, le futur avec *wav conversivum*. — [25] *Juges*, XI, 18. — [26] *Ruth*, II, 8. — [27] I *Sam.* I, 24. — [28] *Jér.* XXXI, 22.

בסוף הפעל העתיד כמו 'יסובבנהו··יצרנהו.[1] 'יעבדנהו.[2]
'וארוממנהו.[3] 'יכבדנני.[4] 'יברכנהו.[5] 'תברכני נפשך.[6] 'יסר יסרני.[7]
ודומ' ותבא תוספת בסוף המלות כמו 'באבדן מולדתי.[8] 'לתתן שם
את ארון האלהים.[9] וחוסיפוה באמצע כמו 'בשנה אפרים יקח.[10]
'שבענה בנים.[11] ודומ' ותבא עם היוד כמו 'אכלני הסמני.[12] 'ושמרני.[13]
'ישקלני.[14] 'הלהרנני.[15] 'לנחמני.[16] 'לבהלני.[17] 'לשלחני.[18] ודומה
ותבא בתוך במקום אות שחסרה[19] כמו 'מָעזניה.[20] עיקרה מָעֻזֶּיה
דגושה וכן 'חסדי ה' כי לא תמנו.[21] הנון תחת מם הכפל ודומה
ותבא עם ההי כמו 'ברגלים תרמסנה.[22] 'ידה ליתד תשלחנה.[23]
'והיה כי תקראנה.[24] ודומה: אות הי תבא על הפעל השלשי
הקל ותכבידהו כמו הגדיל הקריב השמיד השליך השביר
ודומה ותורה על הנקבה כמו 'כי חכמת מאוד.[25] 'חגרה בעוז
מתנית.[26] 'ידה שלחה.[27] 'שחורה··ונאות.[28] 'איומה.[29] תבונה מתומה
ודומה ותהיה תוספת ללא צורך כמו 'וימד רחב מלפני השער
התחתונה.[30] 'זאת סבא המלך החיצונה.[31] 'נחלה עבר על נפשינו.[32]
'ודדנה בחרב יפלו.[33] 'ויבא דוד נובה.[34] 'בטרם יבא החרסה.[35] ודומ'
ותבא על מלה אפודה[36] כמו 'פשטה וערה וחגרה על חלצים.[37]

[1] *Deut.* XXXII, 10. — [2] *Jér.* V, 22. — [3] *Ex.* XV, 3. — [4] *Ps.* L, 23. — [5] *Ib.* LXXII, 15. — [6] *Gen.* XXVII, 19. — [7] *Ps.* CXVIII, 18. — [8] *Est.* VIII, 6. — [9] I *Rois*, VI, 19. — [10] *Osée*, X, 7. — [11] *Job*, XLII, 13. — [12] *Jér.* LI, 34. — [13] *Gen.* XXVIII, 20. — [14] *Job*, XXXI, 6. — [15] *Ex.* II, 14. — [16] *Is.* XXII, 4. — [17] II *Chr.* XXV, 21. — [18] II *Sam.* XIII, 16. — [19] « Au milieu [du mot] qui est défectueux ». — [20] *Is.* XXIII, 11. — [21] *Lam.* III, 22. — [22] *Is.* XXVIII, 3. — [23] *Jug.* V, 25. — [24] *Ex.* I, 10. — [25] *Zac.* IX, 2. — [26] *Prov.* XXXI, 17. — [27] *Ib.* 19. — [28] *Cant.* I, 5. — [29] *Ib.* VI, 7. — [30] *Ez.* XL, 19. — [31] II *Rois*, XVI, 18. — [32] *Ps.* CXXIV, 4. — [33] *Ez.* XXV, 12. — [34] I *Sam.* XXI, 2. — [35] *Juges*, XIV, 18. — [36] « Infinitif ». — [37] *Is.* XXXII, 11. Ms. מתניה.

'רגזה בטחות.[1] 'כבאה רגליך העירה.[2] 'רעה התרועעה.[3] 'ולדבקה
בו.[4] 'לטמאה בה.[5] ודומ' ותבא על הדבור[6] 'כמו זכרה לי.[7] 'שמעה
תפלתי.[8] 'אספה לי.[9] 'שלחה הנער.[10] 'וגם לנועדיה הנביאה.[11]
ודומה ותבא על לשון נקבות רבות כמו 'נחלת אביהן להן.[12]
'ולהנה כנפים.[13] 'ואתנה צאני.[14] ודומה ותבא על תו הנקבה
ותהפוך הי של נקיבה לתו כמו 'ישועתה לה'.[15] 'ארץ עיפתה.[16]
ודומ' ועל היחיד הנסתר כמו 'ותענבה עליהם.[17] 'יסתר יחישה.[18]
'ותקרב ותבואה.[19] ודומ' ותהיה עם אות הענין[20] כמו 'נגדה נא
לכל עמו.[21] 'מי האיש הלזה.[22] ותהיה לקריאה כמו 'הַצְּבִי ישראל.[23]
'הֶאסור בית יעקב.[24] 'הדור אתם.[25] 'האשה המנאפת.[26] 'היושבת
בגנים.[27] ודומ' ותהיה במקום 'הא לכם זרע.[28] 'האם תמנו לגוע.[29]
'האם אין עזרתי בי.[30] ודומ' ותהיה במקום הכי כמו 'היש בלשוני
עולה.[31] 'הרב רב עם ישראל.[32] ודומ' ותהיה לברר הדבר ולאמתו
כמו 'הנגלה נגלתי.[33] 'הֲתשפט התשפט.[34] 'הראה אתה שובה.[35]

[1] *Is.* xxxii, 11. — [2] I *Rois*, xiv, 12. — [3] *Is.* xxiv, 19. — [4] *Deut.* xi, 21. — [5] *Lév.* xxii, 8. — [6] الامر «impératif». — [7] *Néh.* v, 19. — [8] *Ps.* lxxxiv, 9. — [9] *Nomb.* xi, 16. — [10] *Gen.* xliii, 8. — [11] *Néh.* vi, 14. Ce dernier exemple devrait être précédé des mots : ותבא להפלגה; voy. *Rikmah*, p. 39, l. 20. D'après cette dernière explication de הנביאה, il en serait de ce mot comme de خليفة, en arabe, où le *hé* est للمبالغة. — [12] *Deut.* xxvii, 7. — [13] *Zac.* v, 9. — [14] *Ez.* xxxiv, 17. — [15] *Jona*, ii, 10. — [16] *Job*, x, 22. — [17] *Ez.* xxiii, 16. — [18] *Is.* v, 19. — [19] *Ib.* — [20] En arabe : حرف المعنى. — [21] *Ps.* cxvi, 17. — [22] *Gen.* xxiv, 65. — [23] II *Sam.* i, 19. — [24] *Mich.* ii, 7. — [25] *Jér.* ii, 31. — [26] *Ez.* xvi, 32. — [27] *Cant.* viii, 13. — [28] «Le ה a le sens de l'interjection הא, *Gen.* xlvii, 23»; voy. *Rikmah*, p. 42, l. 23. — [29] *Deut.* xvii, 28. — [30] *Job*, vi, 14. — [31] *Ib.* iii. 30. — [32] *Juges*, xi, 25. — [33] I *Sam.* ii, 26. — [34] *Ez.* xxii, 2. — [35] II *Sam.* xv, 27.

'הנקל לכתו.[1] ודומ' ותהיה לידיעה כמו 'הנער הלז.[2] 'העבד העברי.[3] ודומ' ותהיה במקום אשר כמו 'ההרימו המלך.[4] 'ההשיבו נשים נכריות.[5] 'ההקדיש שמואל.[6] 'ההלכוא אתו במלחמה.[7] ודומה ותהיה בראש התיבה ללא צורך כמו 'עד היום מוסד בית ה'.[8] 'ויחלטו הממנו.[9] ודומה ותהיה במקום כי כמו 'שקדו ושמרו עד תשקלו··· הלשכות בית ה'.[10] ודומ' ותהיה במקום תו הנוספה בראש המלות כמו 'הפוגות.[11] ודומה: הרי זכרנו האותיות שפעמים יהיו משרתים והן שְׁלוֹמִי אַךְ תִּבְנֶה[12] ובארנו דרך שמושן בדרך קצרה והכל מבואר בספר הרקמה.[13] ושאר האותיות הן שרשים לעולם בשמות או בפעלים או באותיות[14] כבר ביארנו עיקרי האותיות ותוצאותיהן והשרשים מהם והמשרתים וביארנו דרך שירותן על כמה פנים ונשאר לנו עתה לבאר דרך חלוף האותיות זה בזה ודרך צירוף התיבות ותוצאות לשון הקדש ומובאית · ועל כמה פנים הם עיקרי יסודותיה · והוא ברוך הוא יעזרנו · ויכונן אשורינו · ויאיר עינינו · ויפתח לבינו · ויבא כגשם לנו · ויהיה עם פינו · בעת הטיפנו · ועם ידינו · בעת מעבדינו[15] · אמן כן. יאמר אבינו מלכנו :

[1] I *Rois*, XVI, 31. — [2] *Zac.* II, 8. — [3] *Gen.* XXXIX, 17. — [4] *Ezra*, VIII, 25. — [5] *Ib.* IX, 14. — [6] I *Chr.* XXVI, 28. — [7] *Jos.* X, 24. — [8] II *Chr.* VIII, 16. — [9] I *Rois*, XX, 33. — [10] *Ezra*, VIII, 29. — [11] *Lament.* III, 69. — [12] L'auteur avait déjà donné, p. 319, l. 13, d'autres mots mnémotechniques; ceux-ci appartiennent à Ibn Djannaḥ (*Riḳmah*, p. 12, l. 12), et l'ordre des lettres dans ces trois mots a été suivi dans l'exposition de l'emploi des lettres serviles qu'on vient de lire, et qui est un simple abrégé du chapitre VI du *Riḳmah*, p. 12-44. — [13] Voir plus loin, note 1, après l'*Analyse*. — [14] « Dans les particules. » — [15] Une fois *Job*, XXXIV, 25, pour מעבדיהם.

שער חלוף האותיות זה כזה דע ותבין שאלו תאותיות · שהם עשרים ושתים סגוורת · מרוב הרגל הלשון · מתחלפין זה בזה ברחשון · והענין עומד ורוב התחלוף יהיה באותיות אוֹיֹהֹ לפי שהן אותיות המשיכה וההארכה וחקצת בשאר אותיות וזה רהוא ביאורן: אות אלף יתחלף תחת הֹי כמו 'אתחבר יהושפט.[1] הענין התחבר וכן 'אשכֵים ודבר.[2] 'ויקראו לפניו אברך.[3] ודומה ותתחלף תחת וֹו כמו 'ונדמו נאות השלום.[4] מקום נְות ודומה ותתחלף תחת יוד וו בפעלים הקלים עלולי העין וכן בשמות עלולי העין כמו שב קם חש דש דג רש ופעמים יהיה בתוכה אלף כמו 'וקאם שאון בעמיך.[5] 'ראמות לאויל.[6] 'אחד עשיר ואחד ראש.[7] 'מביאים דאג.[8] ודומה ותתחלף תחת אות הדומה הכפול כמו 'יִמָּאֲסוּ כמו מים.[9] עיקרו ימססו מבליעין סמך אחת ומדגישין אחרת במקומה כמו 'וימסו אסוריו מעל ידיו.[10] 'עורי רגע וימאס.[11] וימסס או וימס כמו 'וימס לבב העם.[12] ודומה וכן 'בלא יומו תמלא.[13] האלף תחת למד הכפל ועיקרה תְמָלֵל כמו 'ידרך חציו כמו יתמוללו.[14] ודומ' והתחלף תחת יוד כמו 'אלפי שנאן.[15] עיקרו שְנָיָן כמו קנין וכן 'שגיאות.[16] מקום שגיות ותבא תחת הֹי והדבור אחד כמו 'ושנָא את בגדי כלאו.[17] 'קראן לי מרא.[18] ותהיה במקום וֹו ללווי עם אותיות בסֹף כמו שיתבאר וכן עם כל אות נח בשוא כמו וקראתם ודומה כמו שיתבאר בחלק המלכים ודבר

[1] II *Chr.* xx, 35. — [2] *Jér.* xxv, 3. — [3] *Gen.* xiii, 43. — [4] *Jér.* xxv, 31. — [5] *Osée*, x, 14. — [6] *Prov.* xxiv, 7. — [7] II *Sam.* xii, 1. — [8] *Néh.* xiii, 16. — [9] *Ps.* lviii, 8. — [10] *Jug.* xv, 14. — [11] *Job*, vii, 5. — [12] *Jos.* vii, 5. — [13] *Job*, xv, 32. — [14] *Ps.* lviii, 8. — [15] *Ib.* lxviii, 18. — [16] *Ib.* xix, 13. — [17] II *Rois*, xxviii, 29. — [18] *Ruth*, i, 20.

זה בלשון בלבד לא בכתב: אות בׄי תתחלף במקום פׄ כמו 'שובך.[1]
'שופך.[2] 'בזור.[3] פזר 'יבזור.[4] יפזור סוחב סוחף ודומ׳: אות גׄם תתחלף
במקום כׄף כמו 'אל יחסר המזג.[5] מקום המסך 'וסכרתי.[6] מקום
וסגרתי ותבא במקום סׄם כמו 'נגשה.[7] נמששה ודומ׳: אות דׄל
תבא במקום תׄא המתפעלים כמו 'חודמנתון.[8] 'רחצו הזכו.[9] עיקרת
הזדכו ותבא במקום ריׄש כמו 'חדד.[10] 'הדר.[11] 'דדָנים.[12] 'רדָנִים.[13]
'חמדן.[14] 'חמרן.[15] 'ודיפת.[16] 'וריפת.[17] 'דעואל.[18] 'רעואל.[19] 'והדאה.[20]
'והראה.[21] ותבא במקום זׄין זהב דהב ודומה: אות חׄי תבא במקום
אׄלף כמו 'חמת הבשר וחיא הסיר ואתכם הוציא מתוכה.[22] עיקרה
אוציא 'ביד דוד עבדי הושיע.[23] מקום אושיע 'חֲתָיו לאכלה.[24] כמו
אֲתָיו 'והיך יוכל.[25] מקום ואיך 'כלהטיהם.[26] מקום בלאטיהם
שהוא מן 'לָאט.[27] ודומה ותבא במקום אות הדמיון חכפול כמו
זכה חיה וחרה ודומה שעקרן הזן עלולי הלמד והן זך חי חר
ויהיו באות חכפל וכך חיי חרר לפי כך החליפו אות הכפל בהׄי
וכן בכולן ותבא במקום תׄו כמו 'חפוגות.[28] שהיא תפוגות כמו
על כן תפוג תורה ממנו.[29] וכבר ביארנו אותה בשמוש האותיות
ותבא במקום נׄון כמו 'לכל זונות יתנו נדה.[30] מקום נדן ולשון
רבים 'ואת נתת את נדניך.[31] ותבא במקום יׄוד המוכיח על הנקבה

[1] II *Sam.* x, 16. — [2] I *Chr.* xix, 18. — [3] *Ps.* lxviii, 31. — [4] *Dan.* xi, 24. — [5] *Cant.* vii, 3. — [6] *Is.* xix, 4. — [7] *Ib.* lix, 10. — [8] *Dan.* ii, 9. — [9] *Is.* i, 16. — [10] I *Chr.* i, 50. — [11] *Gen.* xxxvi, 39. — [12] *Ib.* x, 4. — [13] I *Chr.* i, 7. — [14] *Gen.* xxxvi, 25. — [15] I *Chr.* i, 45. — [16] *Ib.* 7. — [17] *Gen.* x, 3. — [18] *Nomb.* i, 14. — [19] *Ib.* ii, 17. — [20] *Lév.* xi, 14. — [21] *Deut.* xiv, 13. — [22] *Ez.* xi, 7. — [23] II *Sam.* iii, 18. — [24] *Jér.* xii, 9. — [25] *Dan.* x, 17. — [26] *Ex.* vii, 11. — [27] II *Sam.* xix, 5. — [28] *Lam.* iii, 69. — [29] *Hab.* i, 4. — [30] *Ez.* xvi, 39. — [31] *Ibid.*

כמו 'קול מלאכֵכֵה.[1] וחיא מלאככי כמו שלוחיכי: אות וו תשמש
במקום הי כמו 'כי עשו יעשה לו.[2] בנת בניתי ובמקום בנו[3] 'קנו.[4]
קנה וכן 'שלותי.[5] מן שלה ודומה: אות זאי יבא במקום סמך
כמו 'המזג.[6] מקום המסך ותבא במקום ריש כמו 'הבזק.[7] מקום
הברק ותבא במקום דל קפוד 'קפוז.[8] ובמקום צד כמו 'יעלז.[9]
יעלץ 'מזער.[10] מצער ותבא במקום תא המתפעלים כמו שביארתי
במלת הזכו ודומה: אות טית תבא במקום תא המתפעל כמו
'וילכו ויצטירו.[11] 'הצטַיַּדְנו אותו.[12] 'ומה נצטדק.[13] ודומה ותבא
במקום תו 'פסנתרין.[14] 'פסנטרין.[15]: אות יוד תבא במקום תא כמו
'בארבע מלכְיות.[16] עיקרה מלכותות והאחת מלכות 'גלות עליות.[17]
מקום עֲליתות והאחת עִלִית ודומה ותעמוד במקום אלף כמו
'וממעמדך יהרסך.[18] מקום אהרסך: אות כף תבוא במקום בית
כמו 'כי כארבע רוחות השמים.[19] מקום בארבע 'כרוח קדים אפיצם.[20]
מקום ברוח 'כאשר ילכו אפרש עליהם רשתי.[21] מקום באשר ודומ'
ותבוא במקום ג כמו 'וכנה אשר נטעה ימינך.[22] מקום וגנה ואות ג
עצמה תבוא במקום כף כמו 'וירגל בעבדך.[23] מקום וירכל מן 'לא
תלך רכיל.[24] ודומה: אות למד תבוא במקום בי כמו 'וישבו אתו

[1] *Nah.* II, 14. Nous donnons la ponctuation de notre copie; voy. Norzi, *Minḥat Schaï.* — [2] *Prov.* XXIII, 5. Voir *Riḳmah*, p. 46, l. 36, où le même exemple est cité. Nos éditions ne donnent עשו avec *waw*, que *Ez.* XXX, 11. — [3] On s'attendrait à בנה בניתי במק' בנו; voir *Riḳmah*, p. 47, note. — [4] II *Sam.* XXIV, 24. — [5] *Job*, III, 25. — [6] *Cant.* VII, 3. — [7] *Ez.* I, 14. — [8] *Is.* XXXIV, 15. — [9] *Ps.* XCVI, 12. — [10] *Is.* X, 25. — [11] *Jos.* IX, 4. — [12] *Ib.* 12. — [13] *Gen.* XLIV, 16. — [14] *Dan.* III, 5. — [15] *Ib.* 7. — [16] *Dan.* VIII, 22. — [17] *Jos.* XV, 19. — [18] *Is.* XXII, 19. — [19] *Zac.* II, 10. — [20] *Jés.* XVIII, 17. — [21] *Osée*, VII, 12. — [22] *Ps.* LXXX, 16. — [23] II *Sam.* XIX, 28. — [24] *Lév.* XIX, 16.

לארץ.[1] 'ונפלו לפניכם לחרב.[2] ודומה ותבוא במקום ריש כמו
'התדע על מפלשי עב.[3] מקום מפרשי ודומ': אות נון תבא במקום
טם כמו 'והנה באו עד תוך הבית לקחי חטים.[4] מקום חטה מלכים
'מלכין. חיים 'חיין. 'את קול הרצין.[5] הרצים 'אלהי צדונין.[6] 'קח
לך חטין.[7] 'נרשון. גרשם ודומ' ותבוא במקום למד כמו 'נשכה.[8]
מקום לשכה 'ונשכות.[9] 'מעין גנים.[10] מקום גלים כמו 'גלות מים.[11]
ודומה ותבוא במקום הי כמו 'אתנן זונה.[12] מקום 'אתנה המה לי.[13]
ודומה ותבוא במקום אות הכפל כמו 'לשמיד מעונית.[14] מקום
מעזיה ותבוא במקום הי הנקבה כמו 'חנית מסע ושריה.[15] 'ושריון
קשקשים.[16]: אות סמך יבוא במקום צד כמו 'נתסו נתיבתי.[17] מקום
נתצו 'ואת פריה יקוסס.[18] מקום יקוצץ ודומה: אות עין תבוא
במקום חית כמו 'עושו.[19] מקום חושו ודומ': אות פי תבוא במקום
בי כמו 'מטר סוחף.[20] סוחב ודומ' וכן במקום חית 'ירופפו.[21] מקום
ירחפו ודומ': אות צד תבוא במקום זין כמו 'יחפץ זנבו כמו ארז.[22]
מקום יחפז כלומר יחפז זנבו יניף אותו במהרה ואף על גב שהוא
[גדול] כמו ארז: אות קוף תבוא במקום נ כמו 'ויציקו את ארון
האלהים.[23] מקום ויצינו ובמקום כף כמו 'קובע.[24] כובע ודומה:
אות ריש יתחלף בכף כמו 'חשרת.[25] 'חשכת מים.[26]: אות שין תבוא

[1] *Job*, II, 13. — [2] *Lév.* XXVI, 7. — [3] *Job*, XXXVII, 16. — [4] II *Sam.* IV, 6. — [5] II *Rois*, XI, 10. — [6] I *Rois*, XI, 33. — [7] *Ez.* IV, 9. — [8] *Néh.* XIII, 7. — [9] *Ib.* XII, 44. — [10] *Cant.* IV, 15. — [11] *Jos.* XV, 19. — [12] *Deut.* XXIII, 19. — [13] *Osée*, II, 14. — [14] *Is.* XXIII, 11. — [15] *Job*, XLI, 18. — [16] I *Sam.* XVII, 5. — [17] *Job*, XXX, 13. — [18] *Ez.* XVII, 9. — [19] *Joel*, IV, 11. — [20] *Prov.* XXVIII, 3. — [21] *Job.* XXVI, 11. — [22] *Ib.* XL, 17. — [23] II *Sam.* XV, 24. — [24] I *Sam.* XVII, 38. — [25] II *Sam.* XXII, 12. — [26] *Ps.* XVIII, 12.

במקום תא המתפעל כמו 'למה תשומם.[1] עיקרה תשתומם ודגשות השין תעמוד במקום שין אחר: אות תו תבוא במקום אלף כמו 'בנוי לתלפיות.[2] עיקרת לאלפיות כמו 'פן תאלף אורחותיו.[3] כלומר בנין גדול ילמדו ממנו כל עוברי דרך ובמקום הי כמו שביארנו בשירות האותיות ועל הדרכים האלו שאר כל הדברים והכל מבואר בספרי בעלי הלשון והדקדוקין:

שער אחר באותיות יש אותיות נכפלות במלה ויש אותיות שאינן נכפלות ואלו הן האותיות שאפשר שיכפלו אות בי 'ינובון.[4] 'ינובב בתולות.[5] אות גם 'ויחגו לי.[6] 'חגגים.[7] אות דל 'ולא תנוד.[8] 'כי מדי דבריך בו תתנודד.[9] אות הי 'ותכה מכעש עיני.[10] 'כהה תכהה.[11] אות זין 'בזו כסף.[12] 'ובזזו את בוזיהם.[13] אות חית 'אשיחה.[14] 'אשוחח.[15] אות טית 'ימוטו.[16] 'התמוטטה ארץ.[17] 'שטו העם.[18] 'ישוטטו.[19] אות יוד 'כתים.[20] כתיים.[21] אות כף 'כשך חמת המלך.[22] 'וחמת המלך שככה.[23] אות למד 'ימל.[24] 'ימולל.[25] אות סם 'דום.[26] 'דומם.[27] אות נון 'והכינותי.[28] 'וכננתי.[29] אות סמך 'לרס את הסלת.[30] 'רסיסים.[31] אות עין 'תרעם.[32] 'רעה התרעעה.[33] אות פי 'והניף ידו.[34] 'ינופף ידו.[35] אות צד 'ויחץ.[36] 'ומספר חדשיו יחצצו.[37] אות קוף

[1] *Eccl.* VII, 16. — [2] *Cant.* IV, 4. — [3] *Prov.* XXII, 25. — [4] *Ps.* XCII, 15. — [5] *Zac.* IX, 17. — [6] *Ex.* V, 1. — [7] I *Sam.* XXX, 16. — [8] *Jér.* IV, 1. — [9] *Ib.* XLVIII, 27. — [10] *Job*, XXVII, 7. — [11] *Zac.* XI, 17. — [12] *Nah.* II, 9. — [13] *Ez.* XXXIX, 10. — [14] *Job*, VII, 11. — [15] *Ps.* CXLIII, 5. — [16] *Ib.* LXXXII, 5. — [17] *Is.* XXIV, 19. — [18] *Nomb.* XI, 8. — [19] *Amos*, VIII, 12. — [20] *Nomb.* XXIV, 28. — [21] *Jér.* II, 10. — [22] *Est.* II, 1. — [23] *Ib.* VII, 10. — [24] *Job*, XVIII, 16. — [25] *Ps.* XC, 6. — [26] *Ib.* XXXVII, 7. — [27] *Is.* XLVII, 5. — [28] II *Sam.* VII, 12. — [29] *Ib.* 13. — [30] *Ez.* XLVI, 14. — [31] *Amos*, VI, 11. — [32] *Ps.* II, 9. — [33] *Is.* XXIV, 19. — [34] *Is.* XI, 15. — [35] *Ib.* X, 32. — [36] *Gen.* XXXII, 8. — [37] *Job*, XXI, 21.

'וסקום לזהב יזקו.[1] 'מזקק.[2] אות רׄיש 'ארו מרוז.[3] 'ארו ארורה.[4] אות
שׄין 'ויחילו עד בוש.[5] 'כי בשש משת.[6] אות תׄו 'יחתו.[7] 'והחתתי.[8]
אלו הן האותיות הנכפלים ויש מהן שיכפל אות לאות ונמצא
שני אותיות ויש שיכפלו שנים בשנים ונמצאו ארבע כמו 'ונָפץ
הכדים.[9] 'ויפצפצני.[10] 'ארזה ערה.[11] 'ערער תתערער.[12] ודומ' והכל
מבואר בספרי הדקדוקיין: ודע שאות הׄי פעמים בא בסוף המלה
להשלימה ולהחלימה ופעמים יחסר והענין אחד כמו 'וירא.[13]
ויראת.[14] 'והעוף ירב.[15] 'פן ירבה.[16] 'חנג.[17] 'הגנת.[18] 'ותעד.[19] 'תעדה
כליה.[20] 'ויתאו.[21] 'ויתאורת.[22] 'ויבז בעיניו.[23] 'לא תבזה.[24] 'וימח.[25]
'תמחה.[26] 'ויט.[27] 'ויטה ידו.[28] 'אַי הבל.[29] 'איה חסדיך.[30] 'ותבך עליו.[31]
ותבכה ולא תאכל.[32] 'ויעל נשיאים.[33] 'ויעלה נשיאים.[34] 'ויכס את
עין.[35] 'אעלה אכסה.[36] 'וישע ה'.[37] 'ישעה האדם.[38] 'אל תרף ידך.[39]
'הרפה לה.[40] 'ותרץ את שבתתיה.[41] 'אז תרצה הארץ.[42] 'וישק את

[1] *Job*, XXVIII, 1. — [2] *Ps.* XII, 7. — [3] *Jug.* V, 23. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.* III, 25. — [6] *Ex.* XXXII, 1. — [7] I *Sam.* II, 10. — [8] Ms. וסקתתי, *Jér.* XLIX, 37. — [9] *Jug.* VII, 19. — [10] *Job*, XVI, 12. — [11] *Soph.* II, 14. — [12] *Jér.* LI, 58. — [13] *Gen.* I, 4. — [14] I *Sam.* XVII, 42. — [15] *Gen.* I, 22. — [16] *Ex.* I, 10. — [17] I *Sam.* IX, 26, d'après le ketib. — [18] *Jos.* II, 6. — [19] *Osée*, II, 15. — [20] *Is.* LXI, 10. — [21] I *Chr.* XI, 17. — [22] II *Sam.* XXIII, 15. — [23] *Est.* III, 10. — [24] *Ps.* LI, 19. — [25] *Gen.* VII, 23. — [26] *Deut.* XXV, 19. — [27] *Gen.* XII, 5. — [28] Il n'existe aucun exemple de cette nature. Le passage *Is.* XXXI, 3, est sans *waw conversivum.* Peut-être faut-il lire : וַיט ידו יטה; les deux exemples seraient *Soph.* II, 13, et *Job*, XV, 29, dont le premier, étant un vrai futur, n'aurait pas dû perdre le *hé.* — [29] *Gen.* IV, 9. — [30] *Ps.* LXXXIX, 50. — [31] *Jug.* XIV, 17. — [32] I *Sam.* I, 7. — [33] *Jér.* LI, 16. — [34] *Ib.* X, 13. — [35] *Ex.* X, 15. — [36] *Jér.* XLVI, 8. — [37] *Gen.* III, 4. — [38] *Is.* XVII, 7. — [39] *Jos.* X, 6. — [40] II *Rois*, IV, 27. L'auteur aurait pu choisir, pour la forme sans *hé*, également un impératif, comme *Deut.* IX, 14. — [41] *Lév.* XXVI, 43. — [42] *Ib.* 34.

בני ישראל.[1] ואשקה את כל הגוים.[2] אל תער נפשי.[3] אשר הערה למות נפשו.[4] ויקש דבר איש יהודה.[5] לא יקשה בעיניך.[6] העירותי מצפון ויאת.[7] ואתה מרבבת קדש.[8] ועל הדרך הזה הכל נדרש. וילמד סתום מן המפורש :

שער ידיעת בנין התיבות וצירופם כבר הודענו שהאות לבדו אין בו ענין עד שיצטרף עם שנים או שלשה או ארבעה או חמשה וכן יש מלות בת עשר ורוב בנין המלות משלש אותיות והן השרשים ותוסף במשרתים כמו ארץ בגד אמר עשה ארצות בגדים אמרים עשים ודומה ויש תיבות מארבע אותיות שרשים כמו צפחת דלקת דבשת ודומה ויש תיבות מחמש אותיות שרשים כמו אגרטל אלגביש אחשתר ודומה וכל זה בשמות בלבד אבל בפעלים עיקר התיבות לעולם משלש אותיות והשאר משרתים וכל שהוא פחות משלש אותיות יאמרו שיש בו אות נעלם בתחלתו או בסופו או באמצעו כמו קָם יש בו אלף נעלם נח כמו וקאם שאון בעמיך.[9] לכך היא עלולת אות אמצעית לפי שאינו יוצא בלשון ולא ימצא תמיד בכתב וכמו נח שהיא ונָחָה עליו.[10] לכן היא עלולת אות אמצעית או עלולת אות אחרונה כמו נחית כצאן עמך.[11] או עלולת אות ראשונה כמו וינחהו בגן עדן.[12] וכל הדומה לזה : וכבר חלקו השמות והפעלים על משקל פעל ואם היו בנין התיבה מארבע אותיות יוסיפו על משקל פעל למד אחר ותהיה פעלל כגון ארץ האלף במקום פי פעל והריש

[1] *Ex.* XXXII, 20. — [2] *Jér.* XXV, 10. — [3] *Ps.* CXLI, 8. — [4] *Is.* XXXII, 12. — [5] II *Sam.* XIX, 44. — [6] *Deut.* XV, 18. — [7] *Is.* XLI, 25. — [8] *Deut.* XXXIII, 2. L'exemple *ibid.* 21 vaudrait mieux. — [9] *Osée,* X, 14. — [10] *Is.* XI, 2. — [11] *Ps.* LXXVII, 21. — [12] *Gen.* II, 15.

במקום עין פעל והצר במקום למד פעל וכן עשה אמר בחר קרא ודומה ונקרא האות הראשון פי הפעל והשני עין הפעל והשלישי למד הפעל ואם היתה המלה משני אותיות בלבד כמו קָם הקוף במקום פי הפעל והמם במקום למד הפעל נשאר עין הפעל במקום האלף הנעלם שבתוך קאם ויקראו זאת התיבה עלולת עין הפעל לפי שאין בה אות כנגד עין הפעל ואם חסרה התיבה מתחלתה יאמרו עלולת פי הפעל וכן אם חסרה בסופה יאמרו עלולת למד הפעל ועל הדרך הזה כל שתמצא בספרי בעלי הלשון והדקדוק ואם יש במלה תוספת כן יוסיפו במלת הפעל כמו 'הפכפך.[1] עיקרה הפך ונכפלו בה שני אותיות והיה משקלה פעלעל אות השורש כנגד השורש והטפל כנגד הטפל ואותיות שהן מוכיחות על המדבר[2] או על אחרים[3] לא ישתנו בפעל כמו 'חמרמרו.[4] עיקר חמר ונכפלו בה שני אותיות והואו תוכיח על אחר והיה משקלה פעלעלו וכן הגדיל עיקרה גדל והה׳ יתרה על הפעל והיוד מאותיות המשיכה לכך משקלה הפעיל וכן בכולם והריני זוכר מעט מן הבנינים ותלמד מהם על הכל:

הבנין השלשי אֶרֶץ אֶבֶן עֶרֶב זֶרַע קֶמַח משקל פעל וכן סֵפֶר 'וְחֵשֶׁב אפדתו.[5] 'מֵצַח אהרן.[6] 'וְנֶסֶך רביעת.[7] 'אֵצֶל המזבח.[8] 'או לְעֵקֶר.[9] כולם כמו בנין שלשי כגון בִּלְגָה שִׁמְנָה פטדה שַׂמְלָה חָמְאָה סַלְכָה ומזה הבנין עלולי העין כמו 'וְגִיד ברזל.[10] משקלה גֵיד על משקל פֶעֶל אלא שנח היוד ונעלל וחרק תחת הגימל לכך נקראת עלולת העין כמו משקל עִיר עקרה עֵיָר כמו 'ושלשים

[1] *Prov.* xxi, 8. — [2] La 1[re] pers. — [3] La 2[e] et la 3[e] pers. — [4] *Lament.* ii, 11. — [5] *Ex.* xxviii, 8. — [6] *Ib.* 38. — [7] *Ib.* xxix, 40. — [8] *Lév.* i, 16. — [9] *Ib.* xxvi, 48. — [10] *Is.* xlviii, 4.

עֲיָרִים להם.[1] כמו בגד בגדים ומזה הבנין עלולי החלמד כמו 'הרבה בָכָה.[2] כי עקרת בָּכִי והחִי במקום היוד והיוד היא לתואר הדבר ועקרה בָּכָה ובמקומות היא עלולה כמו וַיֵּבְךְּ וַתֵּבְךְּ ומזה הבנין גֵּרֶךְ חֵטְא אֹרֶךְ על משקל פֶּעָל ומזה הבנין פֵּעָל דגש מלעל כמו 'ושם האחד סֶנֶּה.[3] 'אֵלֶּה הדברים.[4] ודומה ומזה הבנין פֵּעֵל מלרע כמו תֵּבֵל הֵילֵל ודומה ומזה הבנין זְאֵב שְׁכֶם 'והסנה.[5] 'ויתחפש בָּאֲפֵר.[6] ודומה ומזה הבנין דְּבֵלָה לְבֵנָה תְּכֵלֶת שְׁחֵלֶת וכן 'חֶרֶם ובית ענת.[7] מזה המשקל ויבא על פְּעַל פְּעָל כמו דְּבַשׁ קְנַת פְּרַת שְׁלָו סְתָו 'השָׂרָד.[8] 'ערש דְּוָי.[9] 'במְצָד.[10] 'משפם.[11] 'אחרי הסְפָר.[12] 'אין נחלת לחמם.[13] 'לַחֲנֻנְכָם.[14] 'הלכים בקְרָב.[15] וכן עֲלָטָה קְעָרָה לְטָאָה ודומה ויבא על משקל פְּעָלַי כמו 'אִיתַי בן רִיבַי.[16] 'חֶצְרַי הכרמלי.[17] 'מוכיח אדם אַחֲרַי.[18] שהוא מן איש אחר כלומר המוכיח לאדם שהוא כאיש אחר מן הדרך הטובה ומחזירו בתשובה טוב ממחליק לו לשון ומכשילו ויבא על פַּעַל כמו אַכַּד פַּדַּן ויבא על פָּעֵל כמו עָנֵר נָמֵר ויבא על פַּעַל כמו 'ובית פַּצֵּץ.[19] 'השָׂרַת.[20] עיקר הריש בדגש ויבא על פָּעֶל כמו אָוֶן עָוֶל ויבא על פֵּעֵל מלרע כמו 'קֵדָר.[21] 'צֵלָע אל צֵלָע.[22] גֵּכָר ויבא על פִּיעֵל

[1] *Jug.* x, 4. — [2] *Ezra*, x, 1. — [3] I *Sam.* xiv, 4. Cette leçon se trouve aussi *Rikmah*, p. 57, l. 26. — [4] *Deut.* i, 1. — [5] *Ex.* iii, 2. — [6] I *Rois*, xx, 38. — [7] *Jos.* xix, 38. — [8] *Ex.* xxxix, 41. — [9] *Ps.* xli, 4. — [10] I *Chr.* xi, 6. — [11] *Nomb.* xxxiv, 11. — [12] II *Chr.* ii, 16. — [13] *Is.* xlvii, 14. — [14] *Ib.* xxx, 18. — [15] II *Sam.* xvii, 11. — [16] I *Chr.* xi, 31. — [17] II *Sam.* xxiii, 35. — [18] *Prov.* xxviii, 23. Voir la note étendue de Norzi, *Minhat Schaï*, sur ce verset. Peut-être faut-il lire שהוא מין. Sur Élisée ben Abouïa, appelé après son apostasie *Ahêr*, voy. *Haguigah*, 15ª. — [19] *Jos.* xix, 21. — [20] *Nomb.* iv, 12. — [21] *Gen.* xxv, 13. — [22] *Ez.* xli, 6.

ברפי כמו חילֵן[1] ועל פְּעַל בדגש כמו 'יצר ושִׁלֵּם.[2] 'והדִּבֵּר אין בהם.[3] ויבא על פְּעָל בדגש כמו 'לאסר אִסָּר.[4] אִכָּר יִסָּד כִּכָּר ויבא על פְּעָל מלעיל כמו בָּקָר 'עצי גֹפֶר.[5] ויבא על פוּעַל מלרע כמו 'שׂוֹרֵק.[6] 'רב החֹבֵל.[7] ויבא על פוֹעָל ופוֹעָל כמו תּוֹלָע שׁוֹפָר עוּגָב שׁוּעָל וכן אֹהֶל עיקרו אוֹהֶל כמו עוֹלֶל עוֹלָלִים כך אוֹהָל אוֹהָלִים ויבא על פּוֹעֵל כמו 'שׁוּנֵם.[8] ובדגש 'ואת אָזֵן שארה.[9] וכמותו 'כֻּסֶּמֶת.[10] 'קֻבַּעַת.[11] ויבא על פֻּעָל בדגש כמו סֻלָּם גֻמָּץ ויבא על פָּעִיל כמו צָנִיף סָדִין ויבא על פְּעִיל כמו 'עֲלִית.[12] 'חִתִּיתָם.[13] והדגש במקום תו אחר ועיקרה חתתת ויבא על פְּעִיל כמו שְׁחִין דְּבִיר 'בְּלִיל חמיץ.[14] ויבא על פַּעִיל כמו שַׂעִיר חֲזִיר לֶוִי ויבא על פִּעִיל כמו 'ואט אליו אוּכִיל.[15] 'ואת אופיר.[16] ויבא על פִּעְלָל כמו 'גִזְבָּר.[17] 'פִּרְחָח.[18] ויבא על פִּעְלוֹל כמו 'ופעלו לְנִיצוֹץ.[19] 'ריח נִיחֹח.[20] ויבא על פַּעְלוּל כמו 'ונַאֲפוּפֶיהָ.[21] 'וכל פנים קִבְּצוּ פָארוּר.[22] ויהיה בדגש כמו 'שַׁבְּלוּל.[23] ויבא על פְּעַלוּל כמו חֲבַקּוּק ויבא על פַּעֲלִיל כמו סַגְרִיר חֲכְלִיל ויבא על פְּעָלָל כמו אֻמְלָל ויבא על פְּעָלֶת כמו 'עֻלְפֶּה.[24] 'תָּפְתֶּה.[25] ויבא על פִּעְלֶה כמו 'מקל לִבְנֶה.[26] ויבא על פָּעֵל כמו עָרוֹב 'בָּחוֹן נתתיך.[27] ויבא על פָּעוּל כמו 'אָלוּשׁ.[28] 'ממשך חָרוּל.[29] ויבא על פְּעוּל [ופִּעוּל] כמו כִּנּוֹר צִפּוֹר כִּיּוֹר פִּגּוּל ויבא

[1] I *Chr.* VI, 43. — [2] *Gen.* XLVI, 24. — [3] *Jér.* V, 13. — [4] *Nomb.* XXX, 3. — [5] *Gen.* VI, 14. — [6] *Jér.* II, 21. — [7] *Jona*, I, 6. — [8] II *Rois*, IV, 8. — [9] I *Chr.* 7, 24. — [10] *Ex.* IX, 32. — [11] *Is.* LI, 17. — [12] *Jug.* I, 15. — [13] *Ez.* XXXII, 24. — [14] *Is.* XXX, 24. — [15] *Osée*, XI, 4. — [16] *Gen.* X, 29. — [17] *Ezra*, I, 8. — [18] *Job*, XXX, 12. — [19] *Is.* I, 31. — [20] *Passim.* — [21] *Osée*, II, 4. — [22] *Joel*, II, 6. — [23] *Ps.* LVIII, 9. — [24] *Ez.* XXXI, 15. — [25] *Is.* XXX, 33. Le kameṣ dans la syllabe fermée est considéré comme l'égal du schourek; voy. p. 351, l. 5-7. — [26] *Gen.* XXX, 37. — [27] *Jér.* VI, 26. — [28] *Nomb.* XXXIII, 13. — [29] *Soph.* II, 6.

עַל פַּעוּל פֵּעוּל כמו אֵפוּד אֲזוֹר 'בית האֵסוּר.[1] 'אֵטוּן.[2] ויבא על
פְּעוּל פַּעוּל בדגש כמו 'עשה הרַתּוּק.[3] 'וכַמֹּן יזרק.[4] 'תַּנּוּר.[5] 'חַמּוּקֵי.[6]
[ויבא על פְּעוּל פְּעוּל שְׁאוֹר 'כִיְאוֹר מצרים.[7] 'ככלוּב מלא עוף.[8] כרוב]
ויבא על ְעפוּל הפוך 'את כל היְקוּם.[9] עיקרה קְיוּם ויבא על
פְּעָלָּה בדגש כמו סְגֻלָּה אֲדָמָה ויבא על פְּעִלָּה כמו שְׁמִטָּה קְהִלָּה
ויבא על פְּעִלּוּת 'וכְלִמּוּת עולם.[10] ויבא על פְּעֵלוּת כמו 'בכבֵדוּת.[11]
ויבא על פְּעִילוּת כמו 'בעל פְּקִידוּת.[12] כְּרִיתוּת ויבא על פַּעלוּת
עַבדוּת מַרדוּת ויבא על פִּעלוּת כמו רִפאוּת וסִכלוּת ויהיה בדגש
כמו 'עִקְּשׁוּת פה.[13] ויבא על פַּעלוּת כמו אלמנוּת [חַיוּת][14] ויבא על
פְּעַלוּת כמו 'פְּתַיּוּת ובל ידעה מה.[15] ויבא על פעלְלִיוּת כמו
'קוממיוּת.[16] ויבא על פוּעל (פעל) ואת 'חוּקק.[17] 'חֻקקה.[18] ויבא על
פְּעַל בדגש כמו 'הַכֻּתֹּנֶת.[19] 'כי גֻנֹּב.[20] ויבא על פְּעַלְעוּל פְּעַלְעוּל כמו
'והָאסַפְסֻף.[21] 'שְׁחַרְחוֹרֶת.[22] ויבא על פְּעַלְעַל כמו יְרַקְרַק 'עֲקַלְקַלּת.[23]
ויבא על פעלעיל כמו 'יְפֵהפִיָּה.[24] ויבא על פְּעַלְנִית כמו 'קדרַנִּית.[25]
ויבא על פִּעלוֹן כמו חֶברוֹן שִׁמעוֹן זִכרוֹן ויבא על פִּעלוֹן בדגש
כמו 'גִּבְּתוֹן.[26] 'דניאל גִּנְּתוֹן.[27] 'ולשלש קִלְּשׁוֹן.[28] ויבא על פַּעלוֹן כמו
אַגמוֹן ויבא על פַּעלְמוֹן כמו דַּרְכְּמוֹנים ויבא על פְּעָלוֹן ופַעֲלוֹן

[1] *Jér.* XXXVII, 15. — [2] *Prov.* VII, 16. — [3] *Ez.* VII, 23. — [4] *Is.* XXVIII, 25. — [5] *Lév.* XI, 35. — [6] *Cant.* VII, 2. — [7] *Amos,* IX, 6. — [8] *Jér.* V, 27. — [9] *Gen.* VII, 4. — [10] *Jér.* XXIII, 39. — [11] *Ex.* XIV, 25. — [12] *Jér.* XXXVII, 13. — [13] *Prov.* IV, 24. — [14] II *Sam.* XX, 3. Le type est représenté par le second mot qui manquait. — [15] *Prov.* IX, 13. — [16] *Lév.* XXVI, 13. — [17] I *Chr.* VI, 60. — [18] *Jos.* XIX, 34. Voir, sur le ḳouf râfé, *Riḳmah*, p. 66, l. 16, et la note. — [19] *Ex.* XXIX, 5. — [20] *Gen.* XL, 15. — [21] *Nomb.* XI, 20. — [22] *Cant.* I, 6. — [23] *Jug.* V, 6. — [24] *Jér.* XLVI, 20. — [25] *Mal.* III, 14. — [26] I *Rois,* XVI, 27. — [27] *Nah.* X, 6. — [28] I *Sam.* XIII, 21.

כמו עִוָּרוֹן שִׁכָּרוֹן 'אַיָּלוֹן.[1] 'לַשָּׁרוֹן.[2] ויבא על פְּעָלוֹן כמו לְבָנוֹן 'כְּסָלוֹן.[3] ויבא על פְּעָלוֹן כמו 'אֲבַדּוֹן.[4] ויבא על פְּעִלּוֹן כמו מְגִדּוֹן ויבא על פְּעוּלוֹן כמו יְשׁוּרוּן ויבא על פִּעָלְיוֹן כמו קִיקָיוֹן. ויבא על פעלָן כמו גַּרְזֶן ויבא על פִּעְלָתוֹן כמו 'בִּפְרְעָתוֹן.[5] ויבא על פִּעְלָן כמו זִמְרָן ובפתח כמו 'קַרְתָּן.[6] ויבא על פעלָן וְפִעְלָן כמו קָרְבָּן שֻׁלְחָן וכן פָּעְלָם וּפִעְלָם כמו אָסְנַם 'הָאָסְנָם.[7] ויבא על פִּעְלָם כמו חִנָּם וכן רֵיקָם ויבא על פִּעְלָם כמו פִּתְאֹם ויבא על פָּעֳלִי וְפִעְלִי כמו וָפְסִי חָפְנִי בָּקִי 'חָבְנִים.[8] וכן לִבְנִי שִׁמְעִי נַחְבִּי שָׁכְוִי ויבא על פַּעְלִיָּה כמו תַּחְתִּיָּה ויבא על פַּעֲלִי כמו 'רַדַּי החמישי.[9] 'מַהֲרַי הנטופתי.[10] ויבא על פַּעֲלִית כמו באַחֲרִית ויבא על פְּעִלִית כמו 'חִתִּיתָם.[11] ויבא על תִּפְעוֹל כמו תִּירוֹשׁ ויבא על תִּפְעָל כמו תִּדְהָר ויבא על תְּפַעָל כמו 'תְּלַשָּׂר.[12] ויבא על תְּפַעוּל כמו 'וּתְאַשּׁוּר.[13] ויבא על תַּפְעִיל כמו 'וְתַכְרִיךְ בוּץ.[14] ויבא על תַּפְעֵל כמו 'תַּשְׁבֵּץ.[15] ויבא על תפעול כמו תַּעֲנוּג ויבא על יַפְעוּל כמו 'וּבַיַּלְקוּט.[16] ויבא על יִפְעָל כמו יִצְחָק יִדְלָף ויבא על יְפָעֲלַי כמו 'יְאָתְרַי.[17] ויבא על יְפוּעָל כמו יְרוֹחָם ויבא על יַפְעֹל כמו יַעֲקֹב ויבא על מַפְעֵל כמו 'בְּמַלְבֵּן.[18] 'בְּמַרְצֵעַ.[19] ויבא על מַפְעֵל כמו 'בְּמַלְמַד הבקר.[20] ויבא על מפעָל כמו מִכְמָשׁ ועל מִפְעֵל מִסְכֵּן מִזְבֵּחַ ויבא על מִפְעֲלוֹת כמו 'בְּמִסְכְּנוּת.[21] ויבא על מִפְעָל דגש כמו 'מִקְדָּשׁ.[22] 'מִטֶּהָרוֹ.[23] ויבא

[1] *Jos.* x, 12. — [2] *Ib.* xii, 18. — [3] *Ib.* xv, 10. — [4] *Job*, xxviii, 22. — [5] *Jug.* xii, 15. — [6] *Jos.* xxi, 32. — [7] I *Rois*, viii, 27. — [8] *Ez.* xxvii, 15. — [9] I *Chr.* ii, 14. — [10] II *Sam.* xxiii, 28. — [11] *Ez.* xxxii, 24. — [12] *Is.* xxxvii, 12. — [13] *Ib.* xli, 19. — [14] *Est.* viii, 15. — [15] *Ex.* xxviii, 4. — [16] I *Sam.* xvii, 40. — [17] I *Chr.* vi, 6. — [18] II *Sam.* xi, 31. — [19] *Ex.* xxi, 6. — [20] *Jug.* iii, 31. — [21] *Deut.* viii, 9. — [22] *Ex.* xv, 17. — [23] *Ps.* lxxx, 45.

על מַפְעלון כמו 'הַמִּסְדְּרוֹנָה.[1] ויבא על מְפָעל כמו 'הַמְּקָרָה.[2] וכן 'ולִמְכַסֶּה.[3] ויבא על מפוּעָל כמו 'ומְיֻסָּד אבנים.[4] 'הַמְיֻשָּׁר.[5] ויבא על מַפְעִיל כמו מַשְׁחִית מַשְׂכִּים ויבא על פְּעַלְתּוֹן כמו 'נחש עֲקַלָּתוֹן.[6] ויבא על פְּעָלָל אֲרָרט ועל פעוּעָל כמו שְׁפוּפָם ויבא על פְּעֶלוֹן כמו 'הַצְּלֶלְפּוֹנִי.[7] ויבא על אֶפְתְּעוֹל כמו אֶשְׁתְּמוֹעַ וכן בקמץ כמו אֶשְׁתָּאוֹל ויבא על מַפְעוּל ומַפְעוּל כמו מַטְמוֹן מַשְׁקוֹף מַסְלוּל מַנְעוּל ויבא על מִפְעוֹל כמו מִגְדּוֹל מִשְׁקוֹל ויבא על פְּלִילוֹן בלא עַין כמו שְׁפִיפוֹן ויבא על נִפְעוֹל ונַפְעוּל כמו נִמְרֹד נַפְתּוֹחַ 'נַפְתּוּלֵי.[8] ויבא על אֶפְעָל כמו אֶגְרֹף אֶתְמֹל וכן 'אֶתְמוּל.[9] וכן 'מֵאֶשְׁמֹרֶת.[10] 'ואַשְׁמוּרָה.[11] וכן מעלולי העַין 'כי אם אָסוּךְ שמן.[12] עיקרה אָסְיוּךְ ויבא על אֶפְעָל כמו אֶקְדָּח אֶשְׁנָב ובפתח כמו אַרְבַּע ארפַּד ויבא על אֶפְעָל כמו אֶלָּסָר ויבא על אַפְעִיל כמו אַכְזִיב ויבא על אֲפַעִיל כמו 'אֲבַטִּחִים.[13] ויבא על אֶפְעָלִי כמו ארְדָּעִי ויבא על אֲפַעְלְלוֹן כמו 'אֲדַרְכְּמוֹנִים.[14] ויבא על אֲפַעְלַי כמו 'אֲחַסְבַּי.[15] ויבא על אֶפְעֶלֶת כמו 'אֶנְחֲרַת.[16] ויבא על אֲפַעְפְּעוֹת כמו אֲבַעְבֻּעוֹת חסרה לַמד הפעל והוא מן 'תבעה אש.[17] ויבא על אַפְעְלִיּוֹת כמו 'אַכְזְרִיּוּת.[18] ויבא על יוֹפָעָל כמו יוֹכֶבֶד ויבא על יוֹפָעָל כמו יוֹאָחָז ויבא על יָפְעָלָה כמו יָגְבְּהָה ויבא על תּוֹפַעלה כמו תּנִרְמָה ויבא על הַפְעָלָה כמו 'רוח והַצָּלָה.[19] ומן עלולי העַין

[1] *Jug.* III, 23. — [2] *Eccl.* X, 18. — [3] *Is.* XXIII, 18. — [4] I *Rois*, VII, 10. — [5] *Ib.* VI, 35, où l'on lit מְיֻשָּׁר עַל הַמְּחֻקֶּה ; c'est probablement le dernier mot qu'il fallait citer; voy. *Riḳmah*, 72, l. 17. — [6] *Is.* XXVII, 1. — [7] I *Chr.* IV, 3. — [8] *Gen.* XXX, 8. — [9] *Michée*, II, 8. — [10] *Ex.* XIV, 24. — [11] *Ps.* XC, 4. — [12] II *Rois*, IV, 2. — [13] *Nomb.* IX, 5. — [14] *Ezra*, VIII, 27. — [15] II *Sam.* XXIII, 34. — [16] *Jos.* XIX, 19. — [17] *Is.* LXIV, 1. — [18] *Prov.* XXVII, 4. — [19] *Est.* IV, 14.

'וַתֲנָחָה לַמדינות.' ועיקרה הֲנָחָה ודון בכל הדברים • כפי משקלות אלו הנזכרים:

הבנין הרבָעי והוא בשמות לבד יבא על פְּעָלָל כמו פלדש בְּדקר 'סִרְפָּד.' ועל משקל זה והוא כפול העין והלמד כמו 'חר הגִדְגָר.' 'צנצָנֶת המן.' ויבא על פִּיעָלָל כמו פִינחָס כמו השמות החמשים כמו נשתְון אֲשכְנַז ארנֶון ויבא על פְּעלל כמו כִסלֵו ויבא בפתח כמו 'ונגזכיו.' 'שַרעַפַּי.' ויבא על פַּעְלָל כמו בַּרְזֶל ויבא על פַּעְלִיל כמו כַּרמִיל ויבא על פְּעָלָל כמו סְמָדַר סְפָרַד ויבא על פְּעַלָל כמו עטלף חֲבַצֶּלֶת ויבא על פְּעַלּוּל כמו 'שְקַעֲרוּרֹת.' ויבא על פְּעַלִיל כמו סַנְפִּיר ויבא על פְּעִילִיל כמו פְּתִיגִיל' ועל פְּעִילָל שְׁמִידָע ויבא על פַּעֲלִיל כמו עַכְבִיש חַלָמִיש ויבא על פעלול כמו כַּפתּר ובשרק כמו עַכשוב קרסול וכן בקמץ כמו קָדקד וכן בחרק כמו גִבעל גִלבֹּע ויבא על פְּעוּלָל חֲרוּמַף חֲמוּטָל ויבא על פְּעְלִיל כמו כְּתְלִיש ויבא על פְּעַלָל כמו עֲרַעֵר ויבא על פְּעַלָל כמו בְּדֹלַח ויבא על פַּעָלָל כמו דַמֶשֶׂק ויבא על פִּיעָלָל כמו פִּילֶגֶשׁ חֲדָקֶל' ויבא על פועָלָל כמו שוּתֶלַח 'דוּמֶשֶׂק.' ויבא על פַּעֲלָלִין כמו שַׁעֲלָבִין ויבא על פְּעָלַל כמו 'הצְלָצַל.' ויבא על פעלְלָל כמו רעמְסֵס ודומה ודון בשאר הדברים על הדרך הזאת:

בנין החמשי והוא בשמות בלבד יבא על פְּעַלָל כמו שְׁמַאֲבֶר

[1] *Est.* II, 18. — [2] *Is.* LV, 13. — [3] *Nomb.* XXXIII, 32. — [4] *Ex.* XVI, 33. — [5] I *Chr.* XXVIII, 11. — [6] *Ps.* XCIV, 19. — [7] *Lév.* XIV, 37. Voy. *Riḳmah*, 75, l. 4, où il faut lire : עיקרו פְּעַלְלוּל. — [8] *Is.* III, 24. — [9] Dans le premier de ces deux mots, il y a un yod quiescent; le second a, au contraire, un dagesch dans le second radical; voy. *Riḳmah*, p. 75, l. 22. — [10] II *Rois*, XVI, 10; dagesch, malgré la lettre quiescente. — [11] *Deut.* XXVIII, 42.

חרנפר פַּתְשֶׁגֶן ודומה ויבא על פְּעָלְלָל כמו צְלָפְחָד ובפתח כמו צְפַרְדֵּעַ אֲחַרְחַל אֲגַרְטָל ויבא על פּעָלְלָל כמו צַלְמֻנָּע ובפתח כמו וּבַקְבַּקַּר.[1] ויבא על פּעלְלִיל כמו כַּרְכְּמִיש ויבא על פַּעַלְלַל כמו שַׁעַטְנֵז ויבא על אַפְעַלְלָל כמו אֲרַפַּכְשַׁד ויבא על פַּעָלְלָל כמו אמרפל ויבא על תַּפְעַלְלַל כמו תַּחְפַּנְחֵס ודומה וכן על דרך זו שאר כל החמושיים הרי נתבאר לך דרך יציאת הדבור כולו על משקל פעל ודון על כל דבור ודבור לפי משקלותיו · והעמידו על מחלקותיו · והתוית עליו תו[2]:

ויש בתוספת השמות דרך אחרת יש שם שתחלתו או סופו מוסף עליו ויש שם שכל אותיותיו עקרים והרני מבאר דרך ידיעתם בדברים קצרים · ודון עליהם בכל הדברים · וזה הוא בזמן שתמצא בתחלת השם אלף או מם או תיו או יוד או נון סימן אמתין והיה השם משלש אותיות דע שהוא עיקר כמו אֵצֶם מֶשֶׁךְ תַּחַן יַחַץ נדר ואם יהיה השם מארבע אותיות והיה אמתין תוספת בראש השמות כמו אבנט ארגז מכמש תענך תדעל ינשוף יחמור נמרוד נפתוח ונחשוב כאלו השם משלש אותיות בלבד ואלו הן תוספות כמו אגרף אורע אתמל ואם יהיה השם מחמש אותיות ותחלתו אות אמתין דע שהוא עיקר וכי הוא מן הבנין החמשי כמו אגרטל אחשתר ודומה אלא אם יהיה השם נלקח משם אחר יהיה אלו האותיות נוספות כמו מכרסם עיקרה כרסם מחספס עיקרה חספס מכרבל כרבל ודון על דרך זו כל שאפשר שתלמדו ותדע שעיקרו כך וכך עמוד על העיקר והשאר יהיה תוספת וכל שאי אפשר ללמדו משם

[1] I *Chr.* IX, 15. — [2] Allusion à *Ez.* IX, 4.

אחר עמוד בו על הדרך שאמרנו · והמשכילים יבינו · והאל יגלה עינינו · ונשכיל ונצליח כפי כוחנו · וכי יש לאל ידינו :

שער ידע הקורא בכל המקרא · ויטה אזנו ודעתו יקוררת[1] · כי יש במקרא דרכים · שמורים וערוכים · פעם ידבר בדרך קצרה · ויעלים דבר בשפה ברורה · ופעם יוסיף דברים שאינם צריכים · כדי לורז ולהורות לנבונים · ופעם יכתוב מלה שאין זה מקומה · והיא תעמוד במקומה · לפי שאפשר שתשוה לה בצד מן הצדדים · והכל גלוי לשרידים · ופעם יהפוך אותיות המלה והענין אחד · והכל הולך אל מקום אחד · ופעם יהפוך דברים ויסרסם · וכל בן חיל ישלח דברו מססם · והריני כותב קצרת מהם · והשאר יוכיחו עליהם : מדרך קצרה כמו 'וימד שש שערים.[2] שתק מן המדה אם היא סאה או רובע או איפה או חומר וכן 'לא יצעק ולא ישא.[3] שתק מן הקול 'מי לה' אלי.[4] יבא אלי 'ואמרתם לה' ולגדעון.[5] חרב לה' ולגדעון 'כי יודע כל שער עמי.[6] שער בת עמי 'ותכל דוד המלך.[7] נפש דוד המלך 'ואמר להרגך ותחס עליך.[8] ואמר אדם להרגך ותחס עיני עליך 'ואת כל הארץ היא.[9] לי היא 'נרדם ורכב וסוס.[10] אדם ורכב וסוס 'וירב היער לאכל.[11] חית היער 'בני יצאוני ואינם.[12] יצאו ממני 'בשלם הבשר.[13] בשל לחם הבשר 'הן אראלם.[14] אראה להם ודומה : ומן הנוספין כמו

[1] «Qu'il incline son oreille et calme (refroidisse) sa raison»; יקוררה dans le sens de כתקררה דעתו «il s'est apaisé»; קורת רוח «froideur de l'esprit, calme». — [2] *Ruth*, III, 15. — [3] *Is.* XLII, 2. — [4] *Ex.* XXXII, 26. — [5] *Jug.* VII, 18. — [6] *Ruth*, III, 11. — [7] II *Sam.* XIII, 39. — [8] I *Sam.* XXIV, 11. — [9] *Jér.* XLV, 4. — [10] *Ps.* LXXVI, 7. — [11] II *Sam.* XVIII, 8. — [12] *Jér.* X, 20. — [13] I *Rois*, XIX, 21. — [14] *Is.* XXXIII, 7.

'אמר אל הכהנים···ואמרת אליהם.[1] 'ויאמר המלך אחשורוש ויאמר לאסתר המלכה.[2] 'וראיתי אני דניאל···את המראה.[3] 'אשר נשבענו שנינו אנחנו.[4] 'ויאמר אלהים לישראל במראות הלילה ויאמר יעקב.[5] 'בראתיו יצרתיו אף עשיתיו.[6] 'וילכו שלשת בני ישי הגדולים הלכו.[7] 'וכל צריך כלם בשבי ילכו.[8] 'ופניתי אני בכל מעשי.[9] 'ואין אני ואחי ונערי ואנשי המשמר אשר אחרי אין אנחנו פשטים.[10] 'ועתה אם באמת ובתמים עשיתם···ואם טובה עשיתם.[11] 'גם אנחנו גם אתה גם טפינו.[12] 'גם אנחנו גם אשר נמצא הגביע בידו.[13] 'ורחבות העיר ימלאו ילדים וילדות משחקים ברחבתיה.[14] ויש מן הנוספין מי שנוסף לצורך כמו 'כדברה אל יוסף יום יום.[15] בכל יום ויום וכן 'ואתי יום יום ידרשון.[16] וכן 'בבקר בבקר.[17] בחי 'ביום השבת ביום השבת.[18] בכל שבת ושבת וכן 'יעשה שנה בשנה.[19] וכן 'חמשת חמשת שקלים.[20] 'איש אחד איש אחד למטה אבתיו.[21] וכן 'איש איש על עבדתו.[22] 'חלק כחלק יאכלו.[23] וכמו 'בד בבד יהיה.[24] 'לא יהיה לך בכיסך אבן ואבן.[25] 'לא יהיה לך בביתך איפה ואיפה.[26] הכל נצרך לו וכן כל הדומה לו על זו הדרך: ומן המלות העומדות זו במקום זו כמו 'לעם נכרי לא ימשול למכרה.[27] ענינה לאיש אחר וכן 'ולקחתי את לחמי ואת מימי.[28] ענינה ואת ייני שאין אדם מקפיד

[1] *Lév.* XXI, 1. — [2] *Est.* VII, 5. — [3] *Dan.* X, 7. — [4] I *Sam.* XX, 42. — [5] *Gen.* XLVI, 2. — [6] *Is.* XLIII, 7. — [7] I *Sam.* XVII, 13. — [8] *Jér.* XXX, 16. — [9] *Eccl.* II, 11. — [10] *Néh.* IV, 17. — [11] *Jug.* IX, 16. — [12] *Gen.* XLIII, 8. — [13] *Ib.* XLIV, 16. — [14] *Zac.* VIII, 5. — [15] *Gen.* XXXIX, 10. — [16] *Is.* LVIII, 2. — [17] *Ex.* XVI, 21. — [18] *Lév.* XXIV, 8. — [19] I *Sam.* I, 7. — [20] *Nomb.* III, 47. — [21] *Ib.* XIII, 2. — [22] *Ib.* IV, 19. — [23] *Deut.* XVIII, 8. — [24] *Ex.* XXX, 34. — [25] *Deut.* XXV, 13. — [26] *Ib.* 14. — [27] *Ex.* XXI, 8. — [28] I *Sam.* XXV, 11. Voy. *Ialkout*, II, § 134.

על חמים עד כן ואינו כמות שנאמר בעובדיה 'ואכלכלם לחם ומים.[1] שזו מים ממש כמו שאמרו למה הזכיר את חמים מפני שהיתה מציאתו קשה בימים ההם כלחם[2] וכן 'המריקים מעליהם הזהב.[3] ענינה חשמן הזך כזהב 'וטהרתים מכל עונם אשר חטאו לי.[4] מקום אשר עוו לי כיוצא בו 'וסלחתי לכל עונותיהם אשר חטאו לי.[5] וכן 'והצילו גזול מיד עושק.[6] מקום גוזל 'ויקח את העגל אשר עשו וישרף באש.[7] מקום ויתך באש כיוצא בו 'וטמא ראש נזרו.[8] מקום שערו כיוצא בו 'גם זרע יעקב ודוד···אמאס.[9] מקום אהרן ודוד כיוצא בו 'ואת חמשת בני מיכל.[10] מקום מרב כי היא אמם נקראו על שם אחותה לפי שגידלה אותם וכן 'כי יואב נטה אחרי ארוניה ואחרי אבשלום לא נטה.[11] ענינה ואחרי שלמה לא נטה שבו היה הענין וכן 'והיתה יד ה' בכם ובאבתיכם.[12] מקום ובמלככם 'מי עור כמשלם ועור כעבד ה'.[13] מקום וחרש שכן הוא ענין הדבר 'ושם אחותו מעכה.[14] מקום אשתו וכן 'המזבח עץ שלש אמות.[15] מקום השלחן שכן הוא אומר בסופו 'וידבר אלי זה השלחן אשר לפני ה'.[16] וכן 'ויאמר לי מיכה שבה עמי וילך הלוי.[17] מקום וישב וכן 'ובצאתם אל החצר החיצונה אל החצר החיצונה אל העם.[18] ענינו ובצאתם מן החצר הפנימית

[1] I *Rois*, xviii, 3. — [2] Talmud de Jérusalem, *Péak*, fol. 46ᵃ; *Ialkouṭ*, II, § 213. Dans ces deux passages, les expressions diffèrent de ce qui est dit ici, et *Riḳ*. p. 177, l. 20. — [3] *Zac*. iv, 12. — [4] *Jér*. xxxiii, 8; ici et dans les deux exemples suivants, il aurait été plus correct de maintenir le premier mot. — [5] *Ibid*. — [6] *Jér*. xxi, 12. — [7] *Ex*. xxxii, 20. — [8] *Nomb*. vi, 9. — [9] *Jér*. xxxiii, 26; voy. *Riḳ*. 178-179 et note. — [10] II *Sam*. xxi, 8; voy. la paraphrase chaldéenne. — [11] I *Rois*, ii, 28. — [12] I *Sam*. xii, 15. — [13] *Is*. xlii, 19. — [14] I *Chr*. vii, 15. — [15] *Ez*. xli, 22. — [16] *Ibid*. — [17] *Jug*. xvii, 10. — [18] *Ez*. xliv, 19.

אל החצר החיצונה וכן הדומה לזה · כולו על דרך זה :

ומן האותיות המהופכים והענין אחד כמו כבש כשב שלמה שמלה 'כי בלעגי שפה.[1] 'נלעג לשון.[2] 'ולשון עלגים.[3] 'תמנת סרח.[4] 'תמנת חרס.[5] 'ובכלי נמא.[6] 'ואת האנמים שרפו באש.[7] 'התשים אנמון באפו.[8] 'ויחלש יהושע.[9] 'כל הנחשלים.[10] 'והיית לזעות.[11] 'רק זועה.[12] 'בני עולה.[13] 'בני עלוה.[14] 'ומתלעות לביא לו.[15] 'מלתעות כפירים.[16] 'ויחרד האיש וילפת.[17] 'נפתולי אלהים נפתלתי.[18] 'נער כים.[19] 'רגע הים.[20] 'יושבי חדל.[21] 'האזינו כל יושבי חלד.[22] 'נגרזתי מנגד עיניך.[23] 'נגזרתי.[24] 'אלגמים.[25] 'אלמגים.[26] 'ויַחגרו.[27] 'ויַחרגו.[28] 'ויפצר בם.[29] 'ויפרץ בו.[30] ודומה : ומן התיבות ההפוכים המסורסים כמו 'על הרים יעמדו מים.[31] ענינה על מים יעמדו הרים כמו 'לרוקע הארץ על המים.[32] וכן 'נרפא נגע הצרעת מן הצרוע.[33] ענינו נרפא הצרוע מנגע הצרעת וכן 'ותשם בפוך עיניה.[34] מקום ותשם הפוך בעיניה כמו 'כי תקרעי בפוך עיניך.[35] 'ותולעת שָׁני.[36] 'שְׁני התולעת.[37] 'עד דוד הגדיל.[38] עד הגדיל דוד וכן 'כד הקמח לא תכלה וצפחת השמן לא תחסר.[39] ענינו קמח הכד לא יכלה ושמן

[1] *Is.* xxviii, 12. — [2] *Ib.* xxxiii, 19. — [3] *Ib.* xxxii, 4. — [4] *Jos.* xxiv, 30. — [5] *Jug.* ii, 19. — [6] *Is.* xviii, 2. — [7] *Jér.* li, 32. — [8] *Job,* xl, 26. — [9] *Ex.* xvii, 13. — [10] *Deut.* xxv, 18. — [11] *Ib.* xxviii, 25. — [12] *Is.* xxviii, 19. — [13] II *Sam.* iii, 34. — [14] *Osée,* x, 19. — [15] *Joël,* i, 6. — [16] *Ps.* lviii, 7. — [17] *Ruth,* iii, 1. — [18] *Gen.* xxx, 8. — [19] *Néh.* i, 4. — [20] *Job,* xxvi, 12. — [21] *Is.* xxxviii, 11. — [22] *Ps.* xlix, 2. — [23] *Ib.* xxxi, 23. — [24] *Lam.* iii, 54. — [25] II *Chr.* ii, 7. — [26] I *Rois,* x, 11. — [27] II *Sam.* ii, 46. — [28] *Ps.* xviii, 46. — [29] *Gen.* xix, 3. — [30] II *Sam.* xiii, 25. — [31] *Ps.* civ, 6. — [32] *Ib.* cxxxvi, 6. — [33] *Lév.* xiv, 3. — [34] II *Rois,* ix, 30. — [35] *Jér.* iv, 30. — [36] *Ex.* xxv, 6. — [37] *Lév.* xiv, 6. — [38] I *Sam.* xx, 41. — [39] I *Rois,* xvii, 14.

תצפחת לא יחסר וכן כל כיוצא באלו על דרך זו: והמסורסים כמו שיאמרו במקצת מקומות סרס המקרא הזה והפכהו כמו 'אף אש צריך תאכלם.'[1] ענינו אף צריך אש תאכלם 'ואשר נתן כתר מלכות בראשו.'[2] ענינו וכתר מלכות אשר נתן בראשו 'אדם כי יקריב מכם קרבן לה'.'[3] ענינו אדם מכם כי יקריב 'ויקבר בקבר יואש אביו בעפרת אבי העזרי.'[4] ענינו אבי העזרי בעפרה 'וזבחו זבחי שלמים לה' אותם.'[5] ענינת וזבחו אותם זבחי שלמים לה' 'אשר חכמים יגידו ולא כחדו מאבותם.'[6] ענינו אשר חכמים יגידו מאבותם ולא כחדו 'ויהי כנוח עליהם הרוח.'[7] כנוח הרוח עליהם 'והנה איש צרור כספו בשקו.'[8] מקום והנה צרור כספו איש בשקו 'ונר אלהים טרם יכבה ושמואל שוכב בהיכל ה'.'[9] ענינו ונר אלקים טרם יכבה בהיכל ה' ושמואל שוכב 'ותשא רבקה את עיניה···ותפול מעל הגמל.'[10] ענינה ותשא רבקה את עיניה ותרא את יצחק ותאמר אל העבד וגו' ותפול מעל הגמל ותקח הצעיף ותתכס 'ויקחו את צדה העם בידם.'[11] ענינו ויקחו העם את צידם בידם וכן כל הדומה לזה על דרך זה הוא הולך וערום יבין לאשורו[12]:

וכן יש מלות כתובות ואינן נקראות ויש מלות נקראות ואינן נכתבות החלק הראשון הן שמונה 'כי אם אמנון לבדו מת.'[13] אם נכתב ולא נקרא 'כי אם במקום.'[14] אם לא נקרא 'יסלח נא

[1] *Is.* XXVI, 11. — [2] *Esth.* VI, 8. — [3] *Lév.* I, 2. — [4] *Jug.* VIII, 32. — [5] *Lév.* XVII, 5. — [6] *Job*, XV, 18. — [7] *Nomb.* XI, 25. — [8] *Gen.* XLII, 35. — [9] I *Sam.* III, 3. — [10] *Gen.* XXIV, 64. — [11] *Jug.* VII, 8. Voyez sur l'inversion, plus loin dans l'*Analyse*. — [12] Ces mots sont tirés de *Prov.* XIV, 15. — [13] II *Sam.* XIII, 33. — [14] *Ib.* XV, 21.

ה׳ לעבדך.[1] נא לא נקרא 'חי ה׳ את אשר עשה לנו.[2] את לא נקרא
'אל ידרך ידרך הדורך.[3] ידרך תנינא לא נקרא 'עשיתי כאשר
צויתני.[4] כתיב ונקרא ככל אשר צויתני 'ופאת נגב חמש חמש
מאות.[5] חמש תנינ׳ לא נקרא 'כי אם גומל אנכי.[6] אם לא נקרא

החלק השני הן עשרה 'ולא אבוא בנימין.[7] כתיב ונקרא בני
בנימין 'בלכתי להציב ידו בנהר.[8] כתיב בנהר פרת נקרא 'כאשר
ישאל בדבר.[9] כתיב ישאל איש בדבר נקרא 'כי על בן המלך.[10]
כתיב כי על כן בן המלך נקרא 'ואדרמלך ושראצר חכהו.[11] כתיב
ושראצר בניו הכהו נקרא 'קנאת ה׳ תעשה זאת.[12] כתיב קנאת
ה׳ צבאות תעשה נקרא 'הנה ימים נאם ה׳.[13] כתיב הנה ימים
באים נקרא 'אל יהי פליטה.[14] כתיב יהי לה פליטה נקרא
'כל אשר תאמרו אעשה.[15] כתיב תאמרו אלי נקרא 'כי אמר
אל תבואי ריקם.[16] כתיב כי אמר אלי אל תבואי נקרא הן הן
אלו הנזכרים · ואין זולתן בכל ארבע ועשרים[17]: וזה הוא שראינו
לכותבו בזה החלק הראשון והכל בדרך קצרה והכל מבואר
בכתבי בעלי הלשון והדקדוקיין כל שכן בספר תקרחה והשם
יעזור לכל דורש · לחקור ולפרש · ויהיה לו ענף ושורש:

[1] II *Rois*, v, 18. — [2] *Jér.* xxxviii, 16. — [3] *Ib.* li, 3. — [4] *Ez.* ix, 11. Pour cet exemple, déplacé ici comme pour tout ce qui concerne ce paragraphe, voyez plus loin le chapitre qui est consacré à cette matière. — [5] *Ib.* xlviii, 16. — [6] *Ruth*, iii, 12. — [7] *Jug.* xx, 13. — [8] II *Sam.* viii, 3. — [9] *Ib.* xvi, 23. — [10] *Ib.* xviii, 20. — [11] II *Rois*, xix, 27. — [12] *Ib.* 31, ou bien, *Is.* xxxvii, 32. — [13] *Jér.* xxxi, 38. — [14] *Ib.* l, 29. — [15] *Ruth*, iii, 5. — [16] *Ib.* 17. — [17] « Tous les vingt-quatre » livres composant la Bible.

החלק השני

בענין המלכים והדגשין והרפיין ושמותן וצורתן ומוצאיהן ומובאיהן ומחלקות האותיות בהם והעיקרים והנוספים והצירופים:

כבר ביארנו שהאותיות לבדם בלא מלכים והם הנקודות לא יעלה מהם ענין שבזמן שאדם כותב לחבירו תיבה בלא נקודות אינו יודע מה ענינה כגון שכתב שלש אותיות שמר אין הקורא יודע ענינה אם היא שְׂמֹר לשון צַוָּאה או שֶׁמֶר לשון הגדרה וספור או שָׁמָר על שם איש או שֶׁמֶר מלה אפודה או שֵׁמֶר מקום פועל ודומה להן ואם יש בה מלך אז יודע הענין בלא קשוי ודון על זאת וגם יודע במלכים תאות הנָח מן הנָד ויודע בהם דרך הצירוף ומקום הפסקת באתנחה ובסוף פיסוק ודומה ואם יאמר אדם מי חבר אלה המלכים וכן הטעמים והתקין צורתן כמו שהן עתה בידינו יֵדע תחלה כי צורתן הוא מסרה שחָברו עליו האחרונים ואמרו זו היא צורת הקמצה וזו היא צורת הפתחה וכו' וכן זה צורת הזקף וזה צורת האתנחה וכולן הסכימו על זה ועשו אותן סימנין ללמוד וללמד בהן יש מי שאומר מימות עזרא הן שכתבו אותן והעלו להן אלו הצורות כמו שנאמר 'ויקראו בספר בתורת הָאלהים מפורש ושום שכל ויבינו במקרא.[1] ואמרו חכמים 'מפורש זה התרגום ושום שכל אלו המסורות ויבינו במקרא אלו פסקי הטעמים.[2] כמו שתיקן

[1] *Néh.* VIII, 18. — [2] *Meguillah*, 3ª. Les derniers mots signifient : « *Et ils faisaient comprendre l'Écriture;* cela veut dire (qu'on établis-

התרגום וחיברו וכן תיקנו כל התפלות והברכות כך תיקנו אלו המלכים והעמידום על צורה זו ויש מי שאומר מקודם עזרא וזה שאמרנו בצורתן ושמותן אבל ענינם ממשה מסיני כמו תורה שבעל פה והיו על פה כותבין תיבות הפיסוק בלא מלכים ולא טעמים וקורין אותו כתקון כמו ששמעו ממשה בדרך הרום ובדרך שחִיָה ובדרך נִצָּב׳ ומוציאין אותו על הענין וכן קבלו איש מפי איש וכיון שראו שהתחילה הגלות ונתבלבלה הלשון עמדו וסימנום וחקקום ונקדו בהן החומשין כדי שילמדום הכל בסתרה ותהיה לשון הכל צחרה בלשון הקדש על פי הדקדוק ששמעו ממשה מסיני ונשאר ספר תורה המקודש בלא נקודות בעיקר נתינתו מסיני כמו שהוא בלא תרגום והרי אנו מבארין כזה החלק המלכים וצורתם ומחלקותם :

שער שמות המלכים וצורתם ומקום יציאתם וסדורם שם הראשון חולם ונקרא מלא־פום והוא נקודה אחת בין שני אותיות מלמעלה כמו עשֹה קנֹה ונקרא חולם כמו שאמרו ׳כל הראוי למלכות חולמָתו.² כלומר יבא כתר מלכות מלא ראשו

sait) les divisions des sens. » La leçon פסוקי est préférable à celle de פיסוקי; elle vient de *pâsâḳ* ou *pĕsâḳ* « division, séparation. » C'est aussi le nom de la ligne verticale, placée souvent entre deux mots pour les *séparer*, et dont il est déjà question *Schemôt rabbâ*, chap. II. La forme *pissouḳ*, comme notre auteur écrit invariablement ce mot, est consacrée au *verset*; elle semble plus correcte que la prononciation *pâsouḳ*, généralement adoptée. Le néo-hébreu affectionne particulièrement cette formation, beaucoup plus rare dans l'hébreu biblique. — [1] Ces termes traduisent évidemment les mots : الرفع, الخفض et النصب. — [2] *Abôda Zarah*, 44ᵃ, à l'occasion de II *Chr.* XXIII, 11; les mots « la couronne et le témoignage » signifient, d'après le Talmud, que la couronne, ne s'adaptant qu'à une tête

בשורה וכמו שנאמר 'ותחלימני והחייני.[1] כלומר בריא ושלם סלא ומפואר שם השני קמצה והיא קו ונקודה תחת האות[2] כמו בָּרָא עָשָׂה והיא קומצת הפה כמו 'וקמץ הכהן.[3] שם השלישי פתח והוא קו תחת האות כמו תַּחַן נַחַם והוא פותח הפה כמו 'פתח לבנון דלתיך.[4] שם הרביעי סגלה ונקרא פתח קטן והוא שתי נקודות מלמטה ונקודה אחת תחתיהן כמו אֶרֶץ גֶּבֶר וקראו לו פתח קטן לפי שאינו פותח הפה כולו אלא הצדדין בלבד ונקרא סגולה שהוא כמו אשכול בכרם והכרם נקרא סגלה והוא שלש נקודות משלשין[5] כמו שביארנו צורתו שם החמישי צירי ונקרא קמץ קטן והוא שתי נקודות זו בצד זו בשוה תחת האות כמו הֵיטֵב תֵּבֵץ ונקרא קמץ קטן לפי שהוא קומץ את הפה מעט ונקרא צירי שכן קוראין רבנן לשוקת שבוקעת מן הנהר צידתא[6] לפי שהיא בוקעת ועוברת כך זה הסלך בוקע בין השִּׁנַּים ועובר שם הששי חרק והיא נקודה אחת תחת האות כמו 'בִּין תָּבִין.[7] ונקרא חרק שהוא חורק השִּׁנַּים כמו 'וחרק עליו שניו.[8] שם השביעי שרק והוא נקודה אחת בתוך אות ואו הסמוך לאותו האות הצריך לו כמו חוּשׁוּ קוּמוּ ואם אין שם ואו עושין שלש נקודות מלמטה תחת האות זו תחת זו באלכסון דרך ימין כמו קֻסדה שֻׁבה ונקרא שרק שהוא שורק בשפתים כמו 'שריקות עדרים.[9]

digne de la royauté, vient témoigner en faveur de celui qui doit la porter. On voit par l'*Arouch*, ou Dict. talmudique de R. Natan ben Iehiel, s. v. הלם et קלם III, que les textes talmudiques donnaient les uns קולמתו, les autres סולמתו. — [1] *Is.* XXXVIII, 16. — [2] C'est encore la forme de cette voyelle dans un grand nombre de manuscrits (ֳ) — [3] *Lév.* V, 12. — [4] *Zac.* XI, 1. — [5] «Trois points placés sous la forme d'un triangle.» — [6] C'est plutôt צירית «fente». — [7] *Prov.* XXIII, 1. — [8] *Ps.* XXXVII, 12. — [9] *Jug.* V, 12.

אלה הם שבעת המלכים · המשוחים הנסוכים · והשוא יוצא עמהם · ומתחלק בתוצאותיהם · ולבסוף נבארו · בעזרת צור ישראל ושומרו :

ואלה מחלקות תוצאותם הראשון הוא החולם עקרו עיקר הלשון ובית הבליעה כמו אותיות אֹחֹהֹעֹ והוא מהלך על כל הפה כולו ולכך נקרא מלוא־פום השני והוא הקמץ בשליש הלשון ותנופתו למעלה לחניכים ולכך נקרא קמץ השלישי והוא פתח והוא פותח הפה ומניף הלשון למטה הרביעי והוא הסגול יוצא בצדי הפה ומניף צד הלשון וקצתה למטה החמישי והוא צירי בוקע בין השנים ויוצא הששי והוא חרק חורק את השנים בחוזקה השביעי והוא שרק מקבץ את השפתים ושורק בהן למעלה נמצא סדורן כך הוא אוֹ המפוארה · גם אָ הגבירה · גם אַ הנדורה · גם אֶ הקשורה · גם אֵ הסבורה · גם אִ העצורה · וסופם אֻ החסורה · והשוא משרת עם כולן בכל המקרא : ודע כי יש לאלה המלכים · דרכים נסוכים · אחת באחת נסמכים · ועיקר תולדותם על שלשה דרכים · דרך הרום ודרך נצב ודרך שְׁחִיָּת דרך הרום אוֹ אוּ ודרך נצב אָ אַ אֶ ודרך שחירה אֵ אִ והשוא פעמים הוא נח ואין לו תנופה · ופעמים הוא נד ויוצא בשפה · הראשון מן הרום והוא חולם יבא[1] על הפועל כמו בּוֹנֶה קוֹנֶה ומשקלם ואוֹכֵל ושוֹמֵר ומשקלם ושוֹמֵעַ ופוֹתֵחַ ומשקלם ולשעבר שׂרף[2] ומשקלם וכוֹנֵן וחוֹנֵן ומשקלם נוֹדָע נוֹשָׁע ומשקלם ובשמות כמו אֹהֶל בֹּהֶן אוֹפָן אוֹצָר ומשקלם ובמאורעים[3] כמו

[1] Il s'agit dans tout ce qui suit de la première syllabe du mot. — [2] *Lév.* x, 16. — [3] Des noms abstraits, qui au lieu de désigner une chose réelle, n'en indiquent que les accidents.

רוֹנֵז חוֹרֵב אוֹמֵר נמצא זה חסלך אינו בא אלא בפועלים ובשמות
ובמאורעים בלבד ופלי הוא בנפעלים[1] השני מן חרום והוא שרק
יבא על הצווי כמו קֻם שֻׁב ויבא על הפעל שלא נקרא שם פועלו
כמו סֻפַּר קֻבַּר ויבא בשמות ובמאורעים כמו 'וּפֻרה נערך.[2] 'פּוּרָה
דרכתי.[3] 'דוּמָה.[4] 'דוּמִיָּה.[5] ודום' הראשון מן הנצב והוא קמץ יבא
על הנפעל כמו שָׁמוּר זָכוּר בָּנֹה רָצוֹא ומשקלם ויבא על העבר
כמו שָׁמַר בָּנָה ויבא לשעבר ולשם הפועל[6] כמו שָׂם קָם תשני
מן הנצב והוא פתח יבא על הצווי כמו חַטֵּא הַכֵּה ומשקלם ויבא
על מלת האפודה כמו דַּבֵּר קַנֵּא ומשקלם תשלישי מן הנצב והוא
סגול יבא על תצווי תקל[7] כמו 'הֶרֶף ממני.[8] 'הֶרֶב כבסני.[9] ודומה
ויבא לשעבר כמו הֶאֱכִיל הֶחֱזִיק 'הֶחֱשׁוּ.[10] ומשקלם הראשון מן
תשחית והוא צירי יבא לשעבר כמו הֵקִים הֵשִׁיב 'הֵעִיר ה'.[11] ויבא
על שם הפועל כמו מֵקִים מֵעִיד ויבא על תצווי במקום א במקום
שיסמך לו אות אֹחֹהֹעֹ כמו הֵאָספוּ הֵחָלצוּ הֵעָלוּ הֵרֹמוּ ודומה
תשני מן תשחית והוא חרק והוא לשעבר כמו הִכָּה הִצִּית הִגְלָה
דִּבֵּר בִּלַּע ויבא על הצווי כמו שִׂים הִכּוֹן ומשקלם ויבא על צווי

[1] «Il est rare aux *nif'al.*» Ce mot traduit le terme انفعال «l'action abstraite», à côté de l'*agissant* فاعل, et de l'*agi*, qui subit l'action منفعل, et répond ainsi à l'infinitif; cf. l. 6. R. Saadia, *Comment. sur le Iesirah,* dit : ...يوجب ان يكون مع الفاعل والمنفعل شى ثالث يقال له الانفعال... ومع المحدِث والمحدَث عين اخرى هو الحدث. En hébreu : יתחייב להיות עם הפועל והפעול דבר שלישי הנקרא כפעל וגו'. Voy. Profiat Duran, *Maasê Efod,* ch. XLIX. —[2] *Jug.* VII, 10. —[3] *Is.* LXIII, 3. —[4] *Ps.* CXV, 17. —[5] *Ib.* XXII, 3. [6] «Cette même forme sert au parfait et au participe.» —[7] «L'impératif allégé», où le hê est supprimé à la fin. —[8] *Deut.* IX, 44. —[9] *Ps.* LI, 4. —[10] II *Rois,* II, 13. —[11] *Jér.* LI, 11.

ועבר[1] ושם פועל כמו הִתהלך מִתהלך וכל הדומה למשקלים
אלו ואפשר שיתחלפו משקלים אלו והוא פלי בסלות אחרים
כמו אלו פעמים יבא הקמץ במקום פתח כמו 'והָמלח לא
הֻמלחת.[2] 'והָחתל לא חֻתלת.[3] ראוי לה פתח כמו 'הַשכֵּב אותם
ארצה.[4] וכן 'נסו הָפנו העמיקו.[5] היה ראוי להיות הַפנו לשון צווי
וכן 'והָפדה לא נפדתה.[6] ראוי הַפדה כי הוא מלת אפודה וכן
'ומשְׁקָל הכסף והזהב.[7] ראוי לפתח שהוא מצורף וכן הדומה להן
ויבא הקמץ במקום סגלה כמו 'כי היום ה' נראָה אליכם.[8] ראוי
נראֶה כי הוא עתיד[9] ודומה ויבא במקום חרק כמו 'מָשכו אותה
וכל המוניה.[10] ראוי מִשכו וכן 'שערו חָרבו מאוד.[11] ראוי חִרבו
כי הוא מקום צווי ודומה ויבא במקום שרק כמו 'שָׁדדה נינות.[12]
'הָכרת סנחה.[13] ['כל ימי הָשמה.][14] 'כליל תָּקטר.[15] ודומה ויבא
השרק במקום קמץ כמו 'הללוהו כרוב גֻּדלו.[16] 'מלא קֻמצו.[17]
ולֻקרבן העצים.[18] ודומה ויבא במקום פתח כמו 'כי גֻנב גֻנבתי.[19]
ראוי גַנב גֻנבתי כמו 'יַסֹּר יִסרַני יה.[20] וכן 'זכר ה' לדוד את כל
עֻנותו.[21] ראוי עַנותו ודומה ויבא במקום חולם כמו 'תהמת
יכסיֻמו.[22] 'וגם לא תעבֻרי מזת.[23] 'ישפוטו הם.[24] 'תשמרום.[25] ודומה

[1] L'impératif et le parfait présentent la même forme. — [2] *Ez.* xvi, 4. — [3] *Ib.* — [4] II *Sam.* viii, 10. — [5] *Jér.* xlix, 8. — [6] *Lév.* xix, 20. — [7] *Ezra,* viii, 30. « Il conviendrait pataḥ parce que (*oumischkḳâl*) est à l'état construit; » voir Norzi, *Minḥ. Schaï,* ad l. — [8] *Lév.* ix, 4. — [9] « Il faudrait (le participe) *nirèh*, qui est l'équivalent du futur », temps qu'exige le sens du v. 6. — [10] *Ez.* xxxii, 20. — [11] *Jér.* ii, 12. — [12] *Néh.* iii, 7. — [13] *Joel,* i, 9. — [14] *Lév.* xxvi, 34. — [15] *Ib.* vi, 16. — [16] *Ps.* cl, 2. — [17] *Lév.* ii, 2. — [18] *Néh.* vi, 35. — [19] *Gen.* xl, 15. — [20] *Ps.* cxviii, 18. — [21] *Ib.* cxxxii, 1. — [22] *Ex.* xv, 5. — [23] *Ruth,* ii, 8. — [24] *Ex.* xviii, 26. — [25] *Prov.* xiv, 3.

ויבא חצירי מקום סגול כמו 'תְּאֵהֲבוּ פתי.[1] ודומה ויבא במקום
חרק כמו 'ותלך ותֵּתַע.[2] 'ותֵּכַהּ מכעס עיני.[3] 'הֵנֵצוּ רהרמונים.[4]
'הֵפֵרוּ בית ישראל.[5] 'הֵקרדה רעתה.[6] 'והצֵרותי.[7] ודומה ויבא
החרק במקום סגול כמו 'ובפרשכם כפיכם.[8] 'וַתֶּרֶץ את גלגלתו.[9]
'[ומאספכם] אלהי ישראל.[10] 'רוח··· רעה מבעתך.[11] 'בִּן נון.[12] ודומ'
ויבא במקום פתח כמו 'וגלגליו כסופה.[13] והתגדלתי והתקדשתי.[14]
'ואך את דִּמכם.[15] ודומה ויבא במקום קמץ כמו 'נִצְרָה על דל
שפתי.[16] ראוי נָצרה שהיא במקום בקשה ויבא במקום שרק כמו
'כן מִשחת מאיש מראהו.[17] 'כי מאתנן זונה קִבָּצָה.[18] 'ופִּתְּחוּ
שעריך.[19] ודומ' ויבא הפתח במקום סגול כמו 'ותתנה לזרע אברהם
אֹהֲבך.[20] 'בּוֹרַאֲךָ יעקב גאלכם.[21] 'אל תלַן חלילה.[22] ודומה ויבא
במקום שוא כמו 'וַאֲמותתהו.[23] 'וַאֲני אסבול וַאֲמלט.[24] ודומה ויבא
במקום חרק מפני אות אֹחֹהֹע כמו 'כַּאֲהלים.[25] 'כַּאֲרזים.[26] ודומה
רָאוי כִּי ויבא במקום שרק מפני אֹחֹהֹע כמו 'וַאֲהֵבך.[27] 'וַהֲרָגוני.[28]
ראוים שרק כמו 'ושמרו.[29] 'ושמרני.[30] אלא נפתחו מפני אותיות
אֹחֹהֹע שהן פתוחין ויבא במקום צירי כמו 'הָשֵׁב אל תערה.[31]

[1] *Prov.* I, 22. — [2] *Gen.* XXI, 14. — [3] *Job*, XVII, 7. [4] *Cant.* X, 11. — [5] *Jér.* XI, 10. — [6] *Ib.* VI, 10. — [7] *Soph.* I, 17. — [8] *Is.* I, 15. — [9] *Jug.* IX, 53. — [10] *Is.* LII, 12. — [11] I *Sam.* XVI, 15. — [12] *Nomb.* XIII, 8 et *passim*. — [13] *Is.* V, 28. — [14] *Ez.* XXXVIII, 23. — [15] *Gen.* IX, 5. — [16] *Ps.* CXLI, 3. — [17] *Is.* LII, 14. — [18] *Mich.* I, 7. — [19] *Is.* LX, 11. — [20] II *Chr.* XX, 7. — [21] *Is.* XLIII, 1. — [22] II *Sam.* XVII, 16. Voy. Norzi, *Minḥ. Schaï*, ad l. et *Riḳmah*, p. 51, l. 24, où ces trois mots doivent être ajoutés avant בעברות. Cependant la massore, citée par Norzi, *Jug.* XIX, 20, est contraire à la leçon adoptée par Ibn Djannaḥ et autres auteurs. — [23] II *Sam.* I, 10. — [24] *Is.* XLVI, 4. — [25] *Nomb.* XXIV, 10. — [26] *Ib.* 6. — [27] *Deut.* VII, 15. — [28] *Gen.* XX, 11. — [29] *Jér.* XXXI, 10. — [30] *Gen.* XXVIII, 20. — [31] *Ez.* XXI, 35; voy. la petite Massore à cet endroit et *Is.* XLII, 22.

'יאהבַני אישי.[1] 'חבדל יבדלַני[2] ודומה ויבא הסגול במקום צירי כמו 'אל תָּמחי.[3] 'ואל תָּמח.[4] 'צור ילדך תֶּשי.[5] ודומה ויבא במקום חרק כמו 'אֱהֱבו את ה'.[6] 'אֶחֱזו לנו שועלים.[7] ודומה ויבא במקום קמץ כמו 'מבית אל מבטַחָם.[8] ודומה ויבא במקום פתח כמו 'ויתנחָם.[9] 'תתנָחלו.[10] 'גָש הלאה.[11] 'וייקָץ נח.[12] ודומ' ויבא החולם במקום קמץ כמו 'ולכה זֹעֲמָה ישראל.[13] 'כמצַאֲכֶם אותו.[14] ודומה ודון על דרך זו בכל אשר תמצא וכולם פלאים ויוצאים מן העקרים וכל זה לפי צחות הלשון זה הוא שראינו לכתבו כאן מענין המלכים בדרך קצרה קרובה · והמלאכה מרובה · והכל מפורש בספרי הדקדוקיין ולא נשאר אלא דרך ידיעת השוא ועתה נבאר מחלקותיו · ודרך תוצאותיו :

שער ידיעת השוא הנד והנח :

דרך ידיעת השוא השוא נחלק לשני מחלקות אחד נח ואחד נד סמני הנח שהוא מישב את האות ומיניחו ומושכו עם המלך שלפניו כמו יִשְׂרָאֵל השוא שתחת השין נח והיא נמשכת עם היוד במלך היוד והיא החרק וכן זִמְרִי 'לַמְשְׁעִי.[15] 'ופִסְלִי.[16] ודומה ומסימניו שהוא חולק את המלה לשתים ושלוש כמו 'חַמְצַפְצְפִים.[17] הַם לבדה וצַף לבדה וצְפִים לבדה וכן בסוף התיבה לולא סופה בשוא נח היו שתי התיבות נשמעים כתיבה אחת כמו 'בְּרֵאשִׁית ברא.[18] הנחת המלה שִׁית והתיו נח ואמר ברא נפסקה זו מזו ואלו

[1] *Gen.* XXIX, 32. — [2] *Is.* LVI, 3. — [3] *Jér.* XVIII, 23. — [4] *Néh.* XIII, 14. — [5] *Deut.* XXXII, 18. — [6] *Ps.* XXXI, 27. — [7] *Cant.* II, 15. — [8] *Jér.* XLVIII, 13. — [9] *Nomb.* XXIII, 19. — [10] *Ib.* XXXIII, 54. — [11] *Gen.* XIX, 9. — [12] *Ib.* IX, 24. — [13] *Nomb.* XXIII, 7. — [14] *Gen.* XXXII, 20. — [15] *Ez.* XVI, 4. — [16] *Is.* XLVIII, 5. — [17] *Ib.* VIII, 19. — [18] *Gen.* I, 1.

היה תחתיו נד היה נשמעין כאלו הן בְראשי תְבָרָא ודון על דרך
זו זה הוא דרך השוא נח ועוד שהוא מוכיח על מלת נקבה
כמו 'רחצְתְ כחלְתְ.' וזה במקרה לא בעיקר' וכל שוא נח האות
הסמוך לו אם היה מאותיות בגד כפת יצא ברגש לעולם ואם
היה נד יצא האות ברפי כמו שיתבאר והשוא הנח נמשך עם
האות שלפניו כמו שאמרנו והשוא הנד נמשך עם האותיות
שלאחריו כמו 'וישְכְבנו.' השוא שתחת השין נח לפי כך הוא
נמשך עם היוד והשוא שתחת הכף הוא נד לפיכך הוא נמשך
עם שלאחריו נמצאת המלה כאלו היא מחלקת וַיִשְ לבדה כְבנו
לבדה ועל דרך זו כל הדומה ולעולם לא יהיו שני שואין נחין
כאחד ובזמן שיהיו שני שואין יהיה הראשון נח והשני נד ולא
יהיה נח אחר נח לעולם ולעולם לא יהיה שוא נח סמוך לשוא
נד אלא שלישי לו או יתר כמו בְיִשְרָאל לְמִנְחת זה הוא דרך
הנח: סימני השוא הנד כבר בארנו שהאותיות הן עשרים
ושתים והן נחלקין בשוא לשלש מחלקות החלק הראשון אחהע
שהן אותיות הגרון כל אות שיהיה תחתיו שוא והיה סמוך
לאחד מאותיות אחהע יצא אותו השוא במלך שהוא תחת אות
אחהע הסמוך והוא כמלך חטף קל כמו 'וְאִם־ככה.' יצא הואו
בחרק חטף ואם יש עם השוא געיה יצא בחרק בשורה כמו
'וְאִם־יותר.' נקרא כאלו הוא נקוד וְאִם וכן 'וְאָמרו־לי.' יצא
השוא בקמץ חטף ואם יש עמו געיה יצא כמלך בשורה

[1] *Ex.* XXIII, 40. — [2] «Ce schewâ (à la fin du mot après un autre schewâ) n'est jamais primitif, mais la suite d'un accident (grammatical)». — [3] *Gen.* XXV, 18. — [4] *Nomb.* XI, 15. — [5] *Ex.* XXIX, 34. — [6] *Ib.* III, 13.

כאלו הוא וָאָסרו   וכן וְהָיָה יצא השוא בקמץ קל ואם יש עמו
נעיה יצא כמלך וֶהָיָה כאלו היא וָהָיָה   וכן רְחוקה יצא השוא
בחולם קל ואם יש עמו געיה נקרא בחולם שלם כמו 'רְחוֹקָה־הִיא.'[1]
כאלו היא רחוקה היא   וכן 'וְחָלַת חרב.'[2] בקמץ קל   וכן 'וְחִכֵּךְ.'[3]
יצא בחרק קל   וכן 'ברוך ה' לְעולם.'[4] השוא יוצא בחולם קל ואם
יש נעיה יוצא בחולם שלם כמו 'יהי שמו לְעולם.'[5] כאלו הוא
נקוד לעולם 'ועלה הגבול.'[6] בקמץ קל 'ואם רע בְּעֵינֵיכֶם.'[7] בצירי
שלם זה הוא דרך אהחע בשוא הסמוך לו והוא שיהיה האות
שעליו השוא משאר אותיות חוץ מאהחע אבל אם היה האות
בעל השוא מאותיות אהחע וסמוך לו אות במותו מאהחע אין
השוא יוצא במלך הסמוך לו אלא בנקודות שעליו בלבד לפי
שאותיות אהחע אינן יוצאין בשוא לבדו אלא בשוא ופתח או
בשוא וקמץ ברוב המקומות לפיכך נקרא במלכו ואינו נקרא
במלך האות הסמוך לו כמו 'יִמְחֲאוּ כף.'[8] השוא שתחת החית
יוצא בפתח שעמו לא בשרק שעל האלף ודן על דרך זו:

החלק השני כל שוא שיהיה על אות חוץ מאותיות אהחע וסמוך
לאותו האות יוד יצא היוד במלכו ויצא השוא הסמוך לו בחרק
קל לעולם ואם יש עמו געיה יצא בחרק שלם כמו לְיִרמיה
'לְיְשַׁבְּקשה.'[9] 'וִיוֹאח.'[10] 'בְּיָקָב.'[11] בְּיוֹם 'לְיַבָּשָׁה'[12] בכולן יצא השוא
בחרק קל ואם יש עמו געיה יצא בחרק שלם כמו 'כי בְּיַד אשה.'[13]

[1] *Jug.* XVIII, 28. Voy. Norzi; il cite la massore qui distingue notre passage de *Deut.* XXX, 11. — [2] *Osée*, XI, 6. — [3] *Cant.* VII, 10. — [4] *Ps.* LXXXIX, 52. — [5] *Ib.* LXXII, 17. — [6] *Jos.* XV, 6 et *passim*. — [7] *Ib.* XXIV, 15. — [8] *Is.* LV, 12. — [9] I *Chr.* XXV, 24. — [10] II *Rois*, XVIII, 18. — [11] *Jug.* VII, 25. — [12] *Ps.* LXVI, 6. — [13] *Jug.* IV, 9.

כאלו היא בְיַד ואם יאמר אדם הואיל והשוא שיש עמו נעיה נקרא כמלך למה לא נקרוהו במלך מתחלתו ידע כי השוא שקודם היוד סמן למנוכר[1] ואלו היה מלך היה מיודע[2] כמו 'בְּיוֹם זבחכם.[3] מנוכר כלומר באיזה יום שיהיה בַּיּוֹם הַהוּא מיודע 'הפך ים לְיַבָּשָׁה.[4] מנוכר 'בַּיַּבָּשָׁה עבר ישראל.[5] מיודע וכן ברוב המקרא והכתוב צריך למנוכר ולמיודע לפיכך ינקד בשוא כדי שיוכר שהוא מנוכר ונקרא באיזה מלך הראוי שחָברו עליו ועל עלה זו שנוי כל השואין שבכל החלקים: החלק השלישי שאר האותיות והן שבעה עשר החוזר היוד עליהן והיו שמונה עשר אלו השמונה עשר אם היו בראש התיבה ואין סמוך להן לא אחהע ולא יוד יצא השוא שתחתיהן במלך קל והוא הפתחה לעולם כמו 'בְּרָב עָם.[6] 'גְּרֻשׁוֹתֵיכֶם.[7] דְּרָכָיו וְרֹאשׁ וְכוֹר לְמלך ודומה כולן יוצאין בפתח קל ואם יאמר אדם למה לא יהיה תחתיהן פתח עם השוא ידע כי כבר חָברו בעלי הלשון והדקדוקיין שלא יעשו על אות אחת שוא ומלך אלא אחהע בלבד לפי שהן אותיות הגרון ואם יאמר למה לא יהיה תחתיהן פתח לבדו אמור לו אינן ראוין לפתח כי הפתח יחזק המלה ויסמך לו דגש ברוב המקומות וזו ראויה לרפיון וראוית לפתחה לפיכך עושין השוא והקורא אותה יפתחה בפיו ואם יש עם השוא שתחתיהן נעיה יצאו בפתח שלם כמו 'לְנַחֲלַת בני ישראל.[8] 'הֲבָא אליו.[9] 'צְרוֹר המור.[10] ודומה: בענין השוא האות שיש עליו השוא לעולם

[1] منكّر, « indéterminé, sans article. » — [2] معرّف, « déterminé, avec article. » — [3] *Lév.* XIX, 6. — [4] *Ps.* LXVI, 6. — [5] *Jos.* IV, 22. — [6] *Prov.* XIV, 28. — [7] *Ez.* XIV, 9. — [8] *Ez.* XXXV, 15. — [9] *Ps.* LI, 2. — [10] *Cant.* I, 13.

אי אפשר שיהיה תחתיו טעם כי הטעם ימשוך האות ויאריך בו והשוא הנח והנד אי אפשר להאריך בהן אלא יוצאין בפתיחת הפה בלא הרגשה חזקה כמו בֹי בְּראשית נקרא השוא בפתחה ואינה נמשכת כדי שתסבול טעם אלא מתגלגלת בפה ודולגת למלך הסמוך לה לפיכך אי אפשר שיהיה טעם עם השוא לעולם שהן חלוף זה לזה הטעם מושך והשוא אינו נמשך לכך נמנע והגעיה אינה טעם אלא סימן לפתיחת השוא בלבד :

ודע שהשוא הנד אם יהיה אחריו אות מאותיות בֹגֹדֹ כֹפֹתֹ לא יהיה דגש לעולם אלא רפי כמו כְּכַלּוֹת בְּבֹואם בְּכָל ודומה ואם יאמר אדם הלא מלת שְׁתֵּי וּשְׁתַּים השוא נד והן דגש אמור לו שיש שם אלף נעלם קודם השׂין ונקראת כאלו היא באֹלף קל כמו אַשְׁתִּי[1] ונמצא השוא אינו נד אלא נח וכל שוא נח סמוך לו דגש כמו שביארנו ומפני מה לא ימצא דגש אחר שוא נד לפי שהדגש ממשיך האות ומכבידו והשוא הוא נדפק ואינו נמשך לכך לא יהיה סמוך לו אלא רפי ודע שהשוא הנד לא יתחבר עם מלך באות אחת מכל האותיות אלא עם אֹחֹהֹעֹ בלבד כמו אֲנִי ה׳[2] חֲלא הוא[3] וַחֲנת[4] עֲלוּ אלי[5] ודומה ואם יאמר אדם הלא דֹל מרדֳכי בשוא וקמץ וכן קֳדם[6] קֳדמיהון[7] מֳשכו אותה[8] די אנא בֲנַיְתת[9] לא תבשל גְדי[10] שִׁבֳּלים[11] שִׁבֲּלֵי[12] ודומה אמור לו זה אזהרה וזירוז למקצת הסופרים כדי שיוציאו אלו האותיות שלמים ולא ינמנמו בהם ומקצת ספרים ימצאו בהם

[1] Voy. Parchon, *Lexicon hébr.* Presbourg, 1844, fol. 4, col. 3. — [2] *Passim.* — [3] *Jos.* x, 13. — [4] II *Sam.* xii, 28. — [5] *Jos.* x, 4. — [6] *Passim.* — [7] *Dan.* iv, 4. — [8] *Ez.* xxxii, 20. — [9] *Dan.* iv, 27. — [10] *Ex.* xxiii, 19. — [11] *Gen.* xli, 5. — [12] *Zac.* iv, 12.

ומקצת לא ימצאו אלא מוציאין אותן בפה בלבד בשעת קריאה
ודע שבזמן שיהיה המלך עם השוא באותיות אחהע אין המלה
נקראת אלא בשוא וחטף מן המלך כמו 'חֳרֵם ובית־עֲנָת.'
נקרא השוא בקמץ חטף נמצא העיקר הוא השוא והמלך מסייע
לו ואלו היה המלך עיקר לא היו עושין חשוא שהשוא הוא
צריך למלכים ואין המלכים צריכין לו ואי אפשר שיתקבץ השוא
עם המלך אלא בשלשה מלכים בלבד הקמץ והפתח והסגול
לפי שהן קרובין לו אבל שאר מלכים אי אפשר: ודע ששוא נח
בתחלת התיבה אי אפשר לפי שאין מתחילין בתיבה באות נח
אלא באות נד לעולם לפיכך כל שוא בתחלת התיבה הוא נד
וסמוך לו רפי כמו בְּבֹאם ודומה וכל שוא באות שני מן התיבה
הוא נח וסמוך לו דגש אלא אם כן נכבד האות הראשון והוארך
בו' יהיה השוא נד ויסמך לו רפי כמו 'וְשָׁבָה.' כאלו הואו תיבה
לבדה והשניה שָׁבָה לבדה ונמצא השוא בתחלת התיבה שהוא
נד כמו שאמרנו ולכן נסמך לו רפי וכן 'וְסָגַר פם אריותא.' 'וְזָהָב
הארץ.' ודומה ואם לא הוארך הואו יהיה השוא נח וסמוך
לו דגש וכן אם אין טעם בתיבה אף על פי שיש בתחלתה
געיה יהיה השוא נח כמו 'וְדָמֶה־לְךָ.' נמצא הגעיה תוכיח במקצת
מקומות על תוצאות השוא אם הוא נח או נד וכבר אמרנו
שהשוא הנד לא יסמך לו שוא נח אלא באות שלישי או יותר

[1] *Jos.* XIX, 38. Ce dernier mot est ainsi ponctué dans le ms. — [2] «Lorsque la première lettre a été alourdie et qu'on lui a donné un *ma'ărâkâh*, ou *ga'yâ.*» — [3] *Jug.* V, 12. — [4] *Dan.* VI, 23. — [5] *Gen.* II, 12. Exemple mal choisi, puisque la troisième lettre n'est pas susceptible de dagesch. — [6] *Cant.* VIII, 12. Voy. Norzi, sur *Jug.* V, 12.

כמו בְּיִשְׂרָאל ואם יאמר אדם הלא מלת 'שָׁמְרָה נפשי.[1] 'מָשְׁכוּ
אותה.[2] ודומה שוא נד בצד שוא נח אמור לו אלו המלות אין
לשוא בתחלתן לא טעם ולא עילה ואי אפשר להוציאו בפה ולא
עשו אותו אלא כדי לחטוף בקמץ ולהקל בו כדי שלא יכבד
וכבר אמרנו שאי אפשר לשני שואין נדין כאחת או נחים כאחת
או נד ונח כאחת אלא בזמן שיהיו שני שואין כאחת יהיה
הראשון נח והשני נד בכל מקום ולא ימצאו שני שואין נחין
כאחת אלא בסוף התיבה בלבד כמו 'יוֹשַׁבְתְּ בלבנון.[3] 'מְקֻנַּנְתְּ
בארזים.[4] וכן 'וַיֵּשְׁבְּ וַיֵּרְדְּ יִפְתְּ.[5] ודומה וכן יורה על נקבה 'וישַׁבְתְּ
על מטה.[6] ודומה וכל שוא יחידי באמצע התיבה לעולם נח כמו
'זָמְרִי מַשְׂעִי דִּבְרִי. ודומה אלא אם היה בו דגש הרי הוא נד
כמו אִתְּךָ אִתְּכֶם 'אֶתְּקְנֵךְ.[7] ודומה או אם הוכבד האות שלפניו
כמו 'וְשֵׁבָה.[8] 'הַמְדַבְּרִים.[9] וכן אם נפתח האות שלפניו והוארך
בו מעט יהיה שוא הסמוך לו נע מעט וירפה האות שבצדו כמו
וַיְדַבֵּר וַיְבָרֵךְ: וכן כל שני אותיות · בתיבה אחת צבותות[10] · זו
לעומת זו עמותות[11] · כל המקרא על דרך זה · מפי כל סופר וחוזה ·
הסימן הזה לא ירזה[12] · אם נעיה לאות ראשון · תקדום בנעימות
לחשון[13] · יפתח פיו בשוא שתחת האות הראשון[14] · כמו 'וּשְׁלְלוּ

[1] *Ps.* LXXXVI, 2. — [2] *Ez.* XXXII, 20. — [3] *Jér.* XXII, 23. — [4] *Ibid.* — [5] *Nomb.* XXI, 1; XXIV, 19; *Gen.* IX, 27. — [6] *Ez.* XXIII, 41. — [7] *Jér.* XXII, 24. — [8] Voy. p. 373, l. 12. — [9] *Ex.* VI, 27. — [10] «Liés»; dans l'Écriture seulement, comme nom, signifiant «gerbe», *Ruth*, II, 16. — [11] «Associés»; dans l'Écriture le nom de עמית, et עֻמַּת. — [12] «Cette règle ne sera pas atténuée», c'est-à-dire, ne supporte pas d'exception. — [13] Usité pour le לַחַשׁ biblique, dans le sens de «prononciation». — [14] «On prononce avec pataḥ le schevâ qui se trouve sous la première des deux lettres semblables.»

את שוֹלְלֵיהם.[1] השוא שתחת הלמד נע וכן 'וּבָזְזוּ את בּוֹזְזֵיהם.[2]
'יסכהו צְאֱלִים.[3] 'הַמְלַקְקִים.[4] 'קול יְלָלַת.[5] ואם אין געיה אצלם ·
לא יפתחו לעולם · אבל נוללם · ולא יפצחו במלם · כמו 'הִנְנוּ
אתנו לך.[6] 'הוי החוקקים חִקְקֵי און.[7] 'כי ינטו צִלְלֵי ערב.[8] 'הִנְנִי
אני. ודומה · וכל מוה הוסה · חוא כעור וסומה · לבורים ידמה ·
חוץ מחמש פסוקים[9] · על זה פוסקים · ובהן שש חלקים[10] · כי
געירה להם סמוכה · ועמהם משוכה · ובהם תמוכה · ושמורה
וערוכה · והם לא נפתחים · ובפה לא נפצחים · והן 'בצר
להם ישחֲרֻנְנִי.[11] 'זובח תודה יכבדָנְנִי.[12] 'אז יקראֻנְנִי.[13] 'ישחֲרֻנְנִי
ולא ימצאֻנְנִי.[14] 'ומשחרי ימצאֻנְנִי.[15] : וכן כל לשון אכילה · אם
בשלש נקודות פעולה · בפתחה מלולה · בלי לשון כלולה[16] · כמו
'ועגת שערים תאכֲלֶנָּה.[17] השוא שתחת הכף נפתח מעט וכן
'בעצבון תאכֲלֶנָּה.[18] ודומה חוץ מאחד · בקהלת מיוחד · 'ברבות
הטובה רבו אֹכְלֶיהָ.[19] הכף נח: וכן כל לשון הליכה · לדגשה
סמוכה · בפתחה ערוכה · בלשון לא כרוכה[20] · כמו אֵלֲכָה־לי אל
הגדולים.[21] השוא שתחת הלמד נפתח וכן 'נֵלֲכָה־נא דרך.[22] 'עתה

[1] *Ez.* XXXIX, 10. — [2] *Ibid.* — [3] *Job*, XL, 22. — [4] *Jug.* VII, 7. — [5] *Zac.* XI, 3; dans ma copie *yalălat.* — [6] *Jér.* III, 22. — [7] *Is.* X, 11. — [8] *Jér.* VI, 4. — [9] Le *Ḳonṭeros* lit מחרבעה, probablement parce que le troisième et le quatrième exemple se rencontrent dans les deux membres du même verset. — [10] Le *Ḳ.* lit : ועליו חולקים. Notre leçon offre le sens : «dans ces (cinq versets), il y a (six exemples) contraires» à la règle; car le quatrième verset cité en réunit deux. — [11] *Osée,* V, 15. — [12] *Ps.* L, 23. — [13] *Prov.* I, 28. — [14] *Ibid.* — [15] *Prov.* VIII, 17. — [16] C'est-à-dire, si le lamed a segol, il sera prononcé avec pataḥ «sans langue complète», c'est-à-dire, avec un pataḥ léger. A la fin de la Bible rabbinique : בקריאה כולה. — [17] *Ez.* IV, 13. — [18] *Gen.* III, 17. — [19] *Eccl.* V, 10. — [20] Voy. ci-après, p. 376, l. 5. — [21] *Jér.* V, 5. — [22] *Ex.* V, 3.

נֵלְכָה שָׁם.[1] כל המקרא על זה ירוץ · בדבר חרוץ · ולא פרוץ · ושאר המקרא · בלא פתחה נקרא : ועוד למקצת הסופרים כל לשון ברכה · אשר במקרא ערוכה · אם טעמה על כף נסוכה · פתחה ארוכה · כקשת דרוכה · כמו 'ואברכה מברכיך.[2] 'ברכני גם אני אבי.[3] 'ואני אֲבָרְכֵם.[4] 'בָּרְכוּ ה' מלאכיו.[5] ודומה ואם טעמה על בית תמוכה · כולה כרוכה[6] · כמו ותתברכו בו.[7] 'ויתברכו.[8] 'ויאמר דוד לכל הקהל בָּרְכוּ נא.[9] חוץ מאחד · במקרא מיוחד · כי על כף טעמו · והוא כרוך בנאמו · ולקצת הוא שמו · '[ולעליא] בָּרְכֵת.[10] ועוד למקצת הסופרים כי כל ריש אשר יהיה בין שני קמצים או בין קמץ וחרק או שרק יפתח השוא אשר תחתיו כמו הָרֲכוּשׁ הָרֲוָחָה הָרֲפָאִים הָרֲשָׁעִים הָרֲדִידִים ודומה וכל זה לפי העקרים שהקדמנו שכל שוא שקדמו אות נמשך וכבד וארוך יהיה אותו השוא נע וכאלו אותה המלה מחלקת ומקום השוא הוא תחלתה ולכך הוא נפתח וסמוך לה רפי כמו 'וְשָׁבָה וְסָגַר הַמְדַבְּרִים[11] 'הַמְדַבֵּר.[12] ודומה ודבר זה לא ישתנה · ולעולמי עד ימנה :

כבר ביארנו בחלק ראשון שיש לוו החלווי דרך בנקודתיו ותוצאותיו · וזה הוא משפטיו לפי מחלקותיו · אם היה וו החלווי על מלה שהיא מלעל תהיה הוו קמוצה ברוב המקומות כמו 'קנה שמים וָאָרֶץ.[13] 'ויאספו יין וָקַיִץ הרבה.[14] 'הוציא לחם וָיָיִן.[15]

[1] I *Sam.* IX, 6. — [2] *Gen.* XII, 3. — [3] *Ib.* XXVI, 34. — [4] *Nomb.* VI, 27. — [5] *Ps.* CIII, 20. — [6] « Elle est tout enveloppée », c'est-à-dire le rêsch ne se prononce pas avec une voyelle distincte. Le contraire est exprimé par la phrase, ci-dessus, p. 375, l. 15. — [7] *Jér.* IV, 2. — [8] *Ps.* LXXII, 17. — [9] I *Chr.* XXIX, 20. — [10] *Dan.* IV, 31; ce verset « unique a pour nom », c'est-à-dire commence par « ולקצת », ce que signifient les mots ולקצת הוא שמו. — [11] Voy. ci-dessus, p. 373, l. 12. — [12] *Gen.* XLV, 12 et *pass.* — [13] *Gen.* XIV, 22. — [14] *Jér.* XL, 12. — [15] *Gen.* XIV, 18.

'ימה וָקדמה.[1] 'נכרתה ברית אני וָאַתה.[2] 'זהב וָכסף.[3] 'ועגל וָכבש.[4] 'ושור וָאיל.[5] ודומה ובמקצת המקומות יהיה בשוא כמו 'ואתם אספו יין וְקיץ וְשמן.[6] 'ובקר וְצאן.[7] 'כל חלב שור וְכשב.[8] 'עם גדול וְרב.[9] ודומה ואם יהיה ואו הלווי על מלת מלרע יהיה בשוא כמו 'אנשים וְנשים.[10] 'מה לי וְלכם.[11] 'איש וְאשתו.[12] 'קטן וְגדול.[13] ודומה ואם יהיה ואו הלווי בשרק עם אות נח גלוי[14] בצדו נקרא הוֹאו כאלו הוא אלף קל כמו 'וּקראתם בעצם.[15] 'וּקצרתם את קצירה.[16] 'וּשְׁמרתם ועשיתם.[17] 'וּלְמדתם אותם.[18] 'וּבכן ראיתי רשעים.[19] ודומה כאלו הן אֱקראתם אֱקצרתם אֱשמרתם אֱלמדתם אֱבכן כולם נקראין באֹלף קל ואם היה סמוך לוֹאו הלווי אות מאותיות אֹהֹחֹעֹ והוא בשבא ופתח יהיה על הוֹאו פתח כמו 'וַאֲכָלֻהו ויכלהו.[20] וַעֲשיתם ודומה והוא ראוי לחיות שרק כמו 'וּרְגמוהו.[21] ודומה אלא נפתח בשביל אות הגרון הסמוך לו שהם פתוחין לעולם ואם היה סמוך לוֹאו הלווי יוד רפי יהיה הוֹאו בחרק והיוד נח כאלו אינו כמו 'וִירֵא מצוה הוא.[22] 'וִיפַת תאר.[23] 'וִירִיחו סגרת.[24] 'וִיהודה בא.[25] 'וִישחקו לפנינו.[26] 'וִישיבום מדרכם הרע.[27] 'וִיעידהו לאמר.[28] 'וִיסדתיך בספירים.[29] 'וישב אל ה'

[1] *Gen.* XXVIII, 14. — [2] *Ib.* XXXI, 44. — [3] *Ex.* XXV, 3 et *passim.* — [4] *Lév.* IX, 3. — [5] *Ib.* IX, 4. — [6] *Jér.* XL, 10. — [7] I *Chr.* XII, 40. — [8] *Lév.* VII. 23. — [9] *Deut.* II, 10. — [10] *Jér.* XL, 7. — [11] II *Sam.* XVI, 10. — [12] *Gen.* VII, 2. — [13] I *Sam.* XXV, 36. — [14] En arabe : ساكن ظاهر, traduit d'ordinaire par נח נראה. — [15] *Lév.* XXIII, 21. — [16] *Ib.* 10. — [17] *Deut.* IV, 6. — [18] *Ib.* V, 1. — [19] *Eccl.* VIII, 10. — [20] *Jér.* X, 25. — [21] *Deut.* XXI, 21. — [22] *Prov.* XIII, 13. — [23] I *Sam.* XXV, 3. — [24] *Jos.* VI, 1. — [25] II *Chr.* XX, 24. — [26] II *Sam.* II, 14. — [27] *Jér.* XXIII, 22. — [28] I *Rois*, XXI, 10. — [29] *Is.* LIV, 11.

וִירחמהו.[1] 'וְיָעֲרו את הארון.[2] 'וִישלחם ויהפכו ארץ.[3] 'כרמים וִיגַבים.[4] 'וִיַזניה בן הושעיה.[5] ואם היה ואו הלווי סמוך ליוד נח והוא לשעבר תהירה הואו בפתח והיוד בשוא כמו 'ואכלהו וַיְכַלהו.[6] 'וַיְעידחו אנשי הבליעל.[7] 'וַיְדברו אליו.[8] ואם יהיה היוד הסמוך לואו הלווי בחרק והואו היה בשבא תקרא הואו בחרק קל כמו שאמרנו כמו 'וְיִיעפו נערים וְיִגעו.[9] 'רזן יבשו וְיִכלמו.[10] וכן אם היה היוד בקמץ או בפתח או בצירי וכו' כמו 'וְיַהפכו ארץ.[11] 'וְיָבא כנשם.[12] 'וְיֵשבו בארץ.[13] ואם היה ואו הלווי שרוק והוא סמוך לאות בֹמֹף והיו נדים באיזה מלך תיה[14] נקרא הואו באלף קל כמו 'וּמָל ה' אלהיך את לבבך.[15] 'וּמָלאו פני תבל ערים.[16] 'וּמִשמרתם.[17] 'וּמֵתו גדולים.[18] 'וּמֻת בהר.[19] 'וּבָאו ורננו.[20] 'וּבא המלך דוד.[21] 'וּבָרא ה' על כל מכון.[22] 'וּבָאש היאר.[23] 'וּבָרֵך את בית עבדך.[24] 'וּפָגשו ציים את איים.[25] 'וּפה ישית בנאון גליך.[26] 'וּפָרו ורבו.[27] 'וּפָניתי אליכם.[28] כולם נקראים באלף קל ופעמים תהיה סמוכה לבמף ואינה בשרק אלא בקמץ כמו 'רשעים קברים וָבָאו.[29] 'יוצא וָבָא.[30] 'נפרית וָמלח.[31] 'וָמתו כל הצאן.[32] 'וָפִיהו מבירת לכתרת.[33] ודומה :

[1] *Is.* LV, 7. — [2] II *Chr.* XXIV, 11. — [3] *Job.* XII, 15. — [4] *Jér.* XXXIX, 10. — [5] *Ib.* XLII, 1. — [6] *Ib.* X, 25. — [7] I *Rois*, XXI, 12. — [8] *Gen.* XLIII, 19. — [9] *Is.* XL, 13. — [10] *Ib.* XLI, 11. — [11] *Job*, XII, 15. — [12] *Osée*, VI, 4. — [13] *Gen.* XXXIV, 21. — [14] « Par quelque voyelle que ce fût ». — [15] *Deut.* XXX, 6. — [16] *Is.* XIV, 21. — [17] *Nomb.* III, 31. — [18] *Jér.* XVI, 6. — [19] *Deut.* XXXII, 50. — [20] *Jér.* XXXI, 12. — [21] II *Sam.* XVI, 5. — [22] *Is.* IV, 5. — [23] *Ex.* VII, 18. — [24] II *Sam.* VII, 29. — [25] *Is.* XXXIV, 14. — [26] *Job*, XXXVIII, 11. — [27] *Gen.* VIII, 17. — [28] *Lév.* XXVI, 9. — [29] *Eccl.* VIII, 10. — [30] II *Chr.* XVI, 1. — [31] *Deut.* XXIX, 22. — [32] *Gen.* XXXIII, 13. — [33] I *Rois*, VII, 31. Voy. aussi *Riḳ.* 120, l. 14; mais nos édit. portent ופיהו (*oufihou*), et la Mas-

ודע והבין שהקמץ והצירי לא יבאו לעולם אלא על אות רך נח כתוב או אינו כתוב כמו בָּרָא עָשָׂה קָרָא רָאָה בָּנָה יָרַד יֵצֵא מֵאֵן חֵרֵף ופתח וסגול לא יבאו אלא על אות נח מצוי ואינו מן האותיות הרכים כמו אסר שָׁמַר עָמַד נָתַן אֶקרא אֶזרוע אֶקחה מֶרכבה מֶמשלה ודומה וזה שאמרנו הוא ברוב ואפשר שיתחלף זה בזה וזה בזה שכל דקדוקי הלשון אינם בנויים אלא על הרוב: נשלם החלק השני:

החלק השלישי

בענין הטעמים והמשרתים לטעמים ושמותן וצורתן ומחלקותן ושאר עניניהם וכל הנלוה אליהם:

כבר ביארנו שהטעמים צריכין להם לבאר בהן עניני הדברים· ולתרץ בהן מאמרים · ולולא הטעמים לא נחלק כל ענין · ולא עמד כל בנין · ולא נודע זכר מנקבה · ולא שעבר להבא · ולא שָׁבוּ לְשָׁבוּ¹ · ולא דומה להן גם לא יתבארו עניני הפיסוק אלא בטעמים שהוא מישב זו המלה ופוסק בזו ומחבר זו לזו ואז ירוץ הקורא ולא יכשל ואם לא ידע בטעמי הפיסוק יתחלפו הענינים · ויתקלקלו הבנינים · ומהפך דברי אלהים חיים · והרי אנו כותבין כאן צורתן ושמותן ותוצאותם · וענינם לפי מחלקותם · והכל בדרך קצרה כמו שעשינו בשני חלקים הראשונים:

שער הטעמים · הם שנים עשר רשומים · כמאורות מסוימים · מהם קטנים ומהם רסים · חרוזים ולא נעלמים · מפי נבונים

sore qui aurait pu le distinguer de *Jér.* xxxiv, 3, ne le mentionne pas. On ne le trouve pas non plus *Ochlah W'ochlah*, n° 71. —
[1] Le premier de la racine שוב, et le second de la racine שבה.

וחכמים • בשום שכל חתומים • הראשון נקרא פזֹר • על התיבה
כנזר • מגביה וחוזר • ובלשון מתפזר • השני נקרא תלשה • בשני
פעמים חשה • בפנים ואחור גשה • וגוררת טעמים בדרישה •
השלישי נקרא טרֹס • נדחה בשתי אצבעות כפרס • אחד באחד
כקרס • מחובר בלי חרש • הרביעי נקרא פשטה • והוא היתיב[1] •
כחיך ובלשון מכטה • ובשני פעמים פשוטה • החמישי נקרא
זקף • ממשיך המלה ועוקף • והוא מכל טעם שקף • מיוחד
באצבע זקף • הששי נקרא אתנחה • והוא מכל טעם נחת •
ריחה נודף כשמן המשחה • ממצעת הפיסוק ומרויחה • השביעי
נקרא זרקה ונקרא צנורי • ולפנית סגלה כגל צרורי[2] • מנגחת
כשור וכארי • השמיני נקרא לגרמיה • וגם נקרא פסקה • והוא
שופר ומקל חקוקה • בה אדוקה[3] • וזן אל זן מפיקה • התשיעי
נקרא רביע וגם נקרא נגדה • והוא נקודה אחת למעלה נקודה •
ויוצאה בנחת וברעדה[4] • העשירי נקרא תברה • נמשכת בכל
המקרא • קבועה בתוך התיבה כקורה • מתפכת היד והתיבה
משבירה • אחד עשר הוא הטפחה • אשר לאחור מתוחה •
במהרה בא לשיחה • וסמוך לה אתנחה • שנים עשר הוא הסלוק •
אשר בו ענין מחבירו חלוק • מוכיח כנר דלוק • שזה סוף הפיסוק •
סימנם פת״ט יז״א זל״ר תמ״ס אלו הן הטעמים שנים עשר • בדעת
וחכמה ומוסר • מלאים בלי מחסור • כל אחד בעצמו כמלך או שר •

[1] Ce quatrain incomplet pourrait facilement être complété en ajoutant à cet endroit le mot מלמטה. — [2] Le *Ḳ*. et la Bible rabbinique, édition de Venise, 1518, portent קבלה להורי, ce qui complète le quatrain. — [3] Dans la copie חדוקה בה. — [4] Le *Ḳ*. et la Bible rabbinique ajoutent : מכפלת בפה בלמידה.

זה עם זה נאסר · והם יסודות הבנין · והם פוסקי הענין · והם
ראשית כל קנין · לחכם ונביא ומלך ודיין · שבהם יתבאר ענינו ·
וצחות לשונו · ומתק הגיונו · וניבו לכל יערב · ויהיה עליהם כמו
רב · ושמונה משרתים · לטעמים חרותים · הראשון אזלה · לעולם
עולה · השני מארכה · עומדת כחץ דרוכה · השלישי דרגה והוא
שלשלה · פעם יורדת ופעם עולה · הרביעי נטויה · במקום שפחת
חנויה · החמשי היא ענלה · עם גלגל כלולה · הששי שופר · תואר
בו ישפר · השביעי שופר הפוך · עומד בקרן הפוך · השמיני שופר
לגרמיה · והוא מן הטעמים מנויה · זה הוא שמות הטעמים
והמשרתים וכל אחד מהן גלוי ונעלם · ידועים בפי כל ישראל
בגלם · סמוכים לעד לעולם¹ · ולא ימצא פסוק במקרא כולל כל
הטעמים והמשרתים אלא שני פסוקים נמצא בכל אחד מהם אחד
עשר מן השרים ורוב המשרתים ואלו הן 'ויאמרו אליו איש · עלה
לקראתינו ויאמר אלינו לכו שובו אל־המלך אשר־שלח אתכם
ודברתם אליו כה אמר ה' המבלי אין־אלהים בישראל אתה שלח
לדרוש בבעל זבוב אלהי עקרון לכן המטה אשר־עלית שם
לא־תרד ממנה כי־מות תמות.² 'ויצאו ישבי · ערי ישראל ובערו
והשיקו בנשק ומגן וצנה בקשת ובחצים ובמקל יד וברמח ובערו
בהם אש שבע שנים.³ אלו הן הטעמים והמשרתים שלכל
המקרא חוץ משלשה ספרים · תלים איוב ומשלי היקרים · כי
יש להם טעמים אחרים · שרים ומשרתים · והן שמונה שרים
ועשרה משרתים · ואלו הן לפי צורתן הראשון פזר · הוא הקול
יפזר · השני רביע · לטעמים יופיע · השלישי לגרמיה · והוא

¹ Voy. *Ps.* cxi, 8. — ² II *Rois*, i, 6. — ³ *Ez.* xxxix, 9.

פסקה • סקל למעלה ובין תיבות חקוקה • הרביעי היא זרקה • תאיר כפנים[1] וכאבוקה • החמישי הוא יתיב והוא פשטה • מקדמת לסלך למטה • הששי הוא אתנחת • רווחת ומרויחה • השביעי הוא טפחה • נקודה ופשטה לא מויחת • השמיני הוא סלוק • בו יודע סוף הפיסוק • והעשרה משרתים הם שופר מפוז [ושופר מנחז][2] ושופר הפוך וצנורית ומקל ודחוית ושוכב ונטויה ומארכה ושלשלת ויִמצא פסוק אחד יש בו שמונת הטעמים השרים וזה הוא ׳על־זאת יתפלל כל־חסיד · אליך לעת מצוא רק לשטף מים רבים אליו לא יגיעו׳[3] כולם שמונת עשר נחקקים • שמונה טעמים ממתיקים • ועשרת ניגון מפיקים • וכולם כראי חזקים[4] • זה לזה נזקקים • והדברים עתיקים :

שער נחזור ונבאר חילוק הטעמים והמשרתים של אחד ועשרים ספרים כבר ביארנו ששמות הטעמים והמשרתים וצורותם חברו עליו האחרונים אבל הראשונים היו יודעין הענין ומפסיקין במלה הנפסקת • ומעמידין במלה הנעצרת • ומגביהין במלה הנגבהת • ומשבירין במלה הנשברת • והיה הכל קשור בניבם • ושמור בלבם • וכיון שראו האחרונים שחסר המדע • ונתחלף המודע • עמדו וחיברו אלו הטעמים לפי שמותם וצורתם וחקקום בספרים • כדי שיהיו לעין תכל מאירים • וירוצו בהם הקורים :

דע שהטעמים השרים • הם העקרים • שבהן יפסקו הענינים • ויעמדו כל הבנינים • והמשרתים יהיו על מלה שאינה ראויה

[1] Une des copies porte כפכים; ce serait le mot *Φανός* « flambeau », usité dans les ouvrages aggadiques. — [2] Ce *serviteur* qui complète le nombre de dix manque dans la copie. (Voy. ci-après, note III.) — [3] *Ps.* XXXII, 6. — [4] Allusion à *Job*, XXXVII, 18.

להפסק לפי שאי אפשר שתהיה תיבה אחת או שתים בלי טעם כלל לא שר ולא משרת אלא אותיות או מלות[1] יהידות יתו מקפין להעריב הלשון לפיכך כל מלה שאינה ראויה לשר עושין לה משרת להחזיקה מעט ולא יתרפקו המלות זו על זו:

והמשרתים מתחלקים לכל השרים ומתחלפין בשירותן יש שר שראוי לשמשו משרת אחד בלבד או שנים ויש שהוא ראוי לשנים ולשלשה וכן לארבעה וחמשה וכל שר או משרת יש לו ניגון ונעימה לבדו ולא ישוו זה לזה ואם שוו ישוו בדרך אחת או שתים לא בכל הדרכים לפי כך היו שמותיהן כך וכך ומנינן כך וכך ואלו היתה נעימת השרים והמשרתים שווה היו כולן שם אחד וצורה אחת ודבר גלוי הוא זה לכל המבינים:

והטעמים השרים נחלקים לשלשה חלקים מהן דרך גובה ומהן דרך רום ומהן דרך שחייה ואינה שחייה אלא קול נצב שאינו לא למעלה ולא למטה דרך גובה נכנס תחתיו שלשה והם פזר תלשה וטרס ודרך רום נכנס תחתיו ששה והם זרקה לגרמיה · רביע תביר מפחה סלוק ודרך נצב נכנס תחתיו שלשה והם יתיב זקף אתנחה וכן יש למשרתים כמותן לפיכך יהיה כל טעם על מלה הראויה לו וכן כל משרת על מלה הראויה לו והמשרת הוא בשביל השר לפי כך אי אפשר שיהיה אלא והוא סמוך לשר לעולם והשר אפשר שימצא בלא משרת לפי שהמשרת צריך לשר ואין השר צריך למשרת אלא בין היה בין לא היה כמו

[1] Il ne s'agit pas de *lettres*, comme le mot *ôtiôt* pourrait le faire supposer; *ôtiôt*, comme *millôt*, rend l'arabe حروف, qui signifie l'un et l'autre. Il faut donc traduire : « excepté quelques mots isolés, pourvus de *makef* ».

שיתבאר ודע שהמשרת לא יהיה שר לעולם אלא אחד בלבד
והוא הדרגה והיא הנקראת שלשלת בזמן שהיא למטה תחת
התיבה הוא משרת ובזמן שהוא למעלה הוא שר והוא פלי לא
ימצא באחד ועשרים ספרים אלא בשבעה מקומות בלבד כמו
'ויתמהמה.[1] ודומה ולפי שהן יחידים במקרא לפיכך לא נמנה
עם השרים וכן לא יהיה השר משרת לעולם אלא התלשה
בזמן שהוא בראש המלה ימין הקורא היא שר ובזמן שהיא על
שמאל היא משרת ונוספת על המשרתים והיתיב יש לו שתי
צורות פעמים הוא פשטה בסוף המלה למעלה כמו 'דַבֵּר. ואם
היה החוזק באמצע המלה יהיו שני פשטין כמו 'ויאמר. ופעמים
יהיה בצורת שופר הפוך ויהיה מלמטה וההפרש בינו ובין
שופר הפוך המשרת שהמשרת יהיה לאחר המלך בכל אות
שיהיה עליו החוזק כמו 'אֵלֶּה. וזה לא יהיה אלא בתחלת התיבה
לעולם קודם למלך כמו 'אֵלֶּה כָּכָה. ודומה ותטרס פעמים יהיה
פשטה כמו 'וַיִּפֶן. ופעמים יהיו שתים כמו 'ויאמרו. וסימנו אם
יהיה על מלך אחרון שבתיבה יהיה שתים לעולם כמו 'דַּבֵּר. ואם
ישאר אחריו מלך יהיה אחד כמו 'וַיַּעַל. ודומה והתלשה השמאל
שהיא משרת תשתנה צורתה ומקומה ושמת פעם היא למעלה
בראש התיבה על שמאל הקורא וצורתה ככה כמו 'ויקרא.
ופעמים תהיה תחת המלה ונקראת תלשה קטנה ונקראת עגולה
וצורתה ככה כמו 'ואת פאת ים אלפים באמה.[2] והיא בששה

[1] *Gen.* xix, 16. — [2] *Nomb.* xxv, 5. Tous les témoignages s'accordent pour donner cette accentuation au membre du verset où il y a קדמה pour ים, et notre auteur lui-même en convient, ci-après dans le paragraphe relatif aux deux sortes de pâzer.

עשר מקומות באחד ועשרים ספרים והפזר שהוא שר פעמים ישתנה שמו וצורתו פעם יהיה ככה 'וימהרו.'[1] ונקרא פזר סתם ופעם יהיה כזה ים[2] ונקרא פזר גדול ונקרא קרני פרה וכן הזקף פעמים הוא שתי נקודות זו על זו ונקרא זקֵף סתם ופעמים יהיה שתי נקודות ומקל ונקרא זקֵּף גדול והשופר שהוא מכלל המשרתים פעמים ישתנה שמו לפי הנעימה וצורתו אחת היא נקרא שופר מיושב ונקרא שופר מורם ונקרא שופר מכרבל ועוד יש לנו טעם שר ולא נזכר שמו וצורתו אלא בכלל חביריו והוא הסגולה והוא שלש נקודות בראש התיבה משמאל כמו 'ויאמר המלך. ולמה לא נמנית לפי שהיא תיכף לזרקה לעולם לכך נמנו כאחד נמצא כל שמות הטעמים והמשרתים לפי שינוי מקומם וצורתם כך הוא הפזר פזר גדול תלשה ימין טרס חד שני טרסין יתיב יתיבין יתיב מוקדם זקף זקף גדול אתנחה זרקה סגלה לגרמיה · רביע תביר טפחה סלוק שלשלת מלעל אלו השרים והמשרתים שופר מיושב ושופר מורם ושופר מכרבל ושופר לגרמיה · ושופר הפוך ותלשה שמאל ותלשה קטנה ואזלה ומארכה ודרגה ונטויה אלו הן הטעמים המשרתים והשרים · המתנהגים באחד ועשרים ספרים · אבל הגעיה והוא צורת מקל נטויה לאחור שתמצא תחת התיבות במקצת מקומות אינה לא שר ולא משרת אלא לרמוז בה שצריך למשוך באותו האות מעט כמו 'וַיְדַבְּרוּ. לפיכך לא נמנית בכלל וכבר אמרו אין אב לגעיה וכן הרבן והוא כצורת אזלה שיהיה בראש התיבה אינו לא שר ולא משרת אלא לרמוז שיוציא אותו האות בהתזה

[1] *Jos.* VIII, 14. — [2] Il faut probablement lire בלמה.

כמו 'והבקר.[1] 'ויקרא־לו.[2] ודמה זה הוא שמות הכל וצורתם ומקומותם :

ועתה נבאר עניני בגד כפת ואויה בדגש ורפי ואח״כ נחזור למחלקות הטעמים והמשרתים דע כי כל אות מאותיות בגד כפת שהיה תחלת תיבה והיה סוף תיבה ראשונה אות מאותיות אויה אם היה טעם התיבה הראשונה מן השרים בגד כפת שבצדה דגש לעולם שכל הטעמים השרים פוסקין ולא יהיה אחריהן רפי לעולם ואם היה טעם תיבה ראשונה מן המשרתים כמו 'ואקחה פת־לחם.[3] 'כי באפם.[4] 'או בדרך רחוקה.[5] 'ויהי דבר ה'.[6] ודומה יהיה בגד כפת רפין לעולם חוץ מן אונירה ופסיק ודחיק ואתי מרחיק ושתי אותיות צבותות וזה הוא פירושן אונירה יש בה שבע מלות ארבעה מהם בשירת הים 'כי גאה גאה.[7] וחברו[8] 'מי כמכה נאדר בקדש.[9] 'ידמו כאבן.[10] וחד בירמיה 'נלאיתי כלכל ולא אוכל.[11] וחד בישעיה 'ושמתי כדכד שמשותיך.[12] וחד בדניאל 'וחכמה כחכמת אלהין.[13] הללו המלות סמוכין לאויה

[1] *Nomb.* xxxi, 38. — [2] *Gen.* xxxiii, 20. — [3] *Ib.* xviii, 5. — [4] *Ib.* xlix, 6. — [5] *Nomb.* ix, 10. — [6] I *Rois*, xvii, 2, et *passim.* — [7] *Ex.* xv, 1. — [8] *Ib.* 21. — [9] *Ib.* 11. — [10] *Ib.* 16. — [11] *Jér.* xx, 9. — [12] *Is.* liv, 12. — [13] *Dan.* v, 11. Voir Massore sur ce passage, qui compte *huit* versets de ce genre, en mettant *Ps.* xxxv, 10, à la place d'*Exode*, xv, 21, et en ajoutant *Dan.* iii, 2. Mais évidemment la Massore comprend *Exode*, xv, 21 avec *ib.* 1, de même que pour *Dan.* iii, 2, il ne compte pas *ib.* 3, où les mêmes mots se répètent. Notre auteur exclut complétement les passages de Daniel, parce que לתבריה présente le cas spécial de deux lettres muettes en tête du mot, dont la première est pourvue d'un schevâ; elle doit alors, d'après la règle, ci-après, p. 388, note 21, conserver son dagesch. (Voir Norzi, *Minḥat Schaï*, ad *Dan.* iii, 2.) Pour *Ps.* xxxv, 10, voir encore Norzi, ad l.

ואין על תיבה ראשונה אלא משרת והן בדגש ונקראין אוגירה
ואין להם טעם אלא קבלה היא ביד הסופרים איש מפי איש
ויש מלות אחרות יש בהן חלוף בין הסופרים מקצת אומרים
דגש והן בכלל אוגירה ומקצת אומרים רפי והקורא רשאי בחן
והן כמו 'עם זו גָּאלת.[1] וכן 'הלא כּנעת בה רוח הקדים.[2] וכן 'ויעש
ירבעם חג בחודש השמיני בּחמשה עשר.[3] וכן 'ויהי כּשמע.[4] 'ויהי
כּאשר תסו.[5] 'והיה כי יבאו עליך.[6] 'ויהי כראותם.[7] 'ויהי כהוציאם.[8]
ודומה כולם חלוף והקורא רשאי בהן פסיק כשיהיה בין מלת
אויה ומלת בגד כפת פסיק בין שני התיבות תהיה אות בגד כפת
דגש כמו 'עשו · כּלת.[9] 'יוסף ה׳ על עמו · כָּהֵם.[10] ודומה וזה חק
לעולם לא ישתנה דחיק היא הדוחק שיהיה בין שתי התיבות
והוא שלא יהיה בין מקום טעם מלה ראשונה ובין טעם תיבה
שניה אלא מלך אחד בלבד לפי כך נדחק הטעם על הטעם
ותצא [המלה] בדגש כמו 'ואעידה בָּם.[11] 'וענתה בּי.[12] 'והגית בּו.[13]
'ועבדיך בּאו.[14] ודומה וכן יבא הדחיק במלה שאין בה טעם כמו
'מה־תּאמר.[15] 'ומה־תּעשה.[16] 'מה־בּרי ומה־בּר בטני.[17] ודומה וזה
שאמרנו שאם לא היה בין טעם ראשונה ושנייה אלא מלך
בלבד יהיה דגש והוא שיהיה אותו המלך קמץ ודחוק ואם היה
זולתי הקמץ יהיה רפי כמנהגו כמו 'אשר הורדתנו בו.[18] או היה

[1] *Ex.* xv, 13. — [2] *Ez.* xvii, 10. — [3] I *Rois*, xii, 31. — [4] *Gen.* xxxix, 19. — [5] *Deut.* ii, 16. — [6] *Ib.* xxx, 1. — [7] *Jug.* xiv, 11. Je crois qu'il faut lire : 'ויהי כראות המ' (*Est.* v, 2). — [8] *Gen.* xix, 17. Voy. sur ces dernières exemples, Norzi, *M. S.* ad *Jug.* vii, 15. — [9] *Ib.* xviii, 21. — [10] I *Chr.* xxi, 3. — [11] *Deut.* xxxi, 28. — [12] *Gen.* xxx, 33. — [13] *Jos.* i, 8. — [14] *Gen.* xlii, 10. — [15] I *Sam.* xx, 4. — [16] *Jos.* vii, 9. — [17] *Prov.* xxxi, 2. — [18] *Jos.* ii, 18.

קמץ ולא היה דחוק הרי הוא כמנהגנו כמו 'ולא הָיָה בָם עוד
רוח.[1] ודומה עד שיהיה קמץ ודחוק אתי מרחיק הוא הפך
הרחיק שהרחיק קירוב טעם לטעם ואתי מרחיק לפי שנתרחק
בין טעם לטעם מלכים הרבה בא הטעם הראשון ודחק כל
המלכים והשליכם על אות הטעם השני באבני בליסטא[2] כמו
'הוּא יבנה־בַּיִת.[3] 'הלמתים תעשה־פלא.[4] 'סוֹרה שבח־פֹּה.[5] 'ואלכה
אליה ואדרשה־בּה.[6] ודומה מפיק הוא שיהיה אות האוי״ה יוצא
בלשון ואינה נח כמו 'מחציתה בבקר.[7] 'בצדה תשים.[8] ודומה
וכן 'ויצו פרעה.[9] 'חצרתיו בתהלה.[10] ודומה בר מן תרין 'ונטה
עליה קו־תהו.[11] 'וקול המון שלו בה.[12] הן מפיק ואו והן ברפי וכך
קבלום וכן מפיק יוד כמו 'ומי גוי גדול.[13] 'לגוי גדול.[14] ודומה
בר מן חד 'ה' בם סיני בקדש.[15] בם סמוך למפיק יוד והוא רפי
ומפיק אלף אי אפשר שני אותיות צבותות כל תיבה שתחלתה
שני בתין או שני כפין או ב ופי והיה על האות הראשון שוא
יהיה בדגש לעולם ולו נסמך לו אוי״ה כמו 'ויהי בבואה.[16] 'ותתפשהו
בבגדו.[17] 'ויהי ככלות.[18] 'הלא ככרכמיש.[19] 'ואכבדה בפרעה.[20] 'אשר
שמתי בפיך.[21] ודומה ואם יהיה תחת האות הראשון מלך יהיה

[1] *Jos.* v, 1. Cette accentuation n'est pas celle de nos éditions. — [2] « Le premier accent... lance des voyelles sur la lettre pourvue du second accent, comme on lance des pierres d'une baliste ». — [3] II *Sam.* vii, 13. Il s'agit de ce passage, et non du verset analogue de I *Chr.* xxii, 10, qui est accentué : הוּא־יבנה בית. — [4] *Ps.* lxxxviii, 11. — [5] *Ruth*, iv, 1. — [6] I *Sam.* xxviii, 7. — [7] *Lév.* vi, 13. — [8] *Gen.* vi, 16. — [9] *Ex.* i, 22. — [10] *Ps.* c, 4. — [11] *Is.* xxxiv, 11. — [12] *Ez.* xxiii, 46. — [13] *Deut.* iv, 7. — [14] *Gen.* xii, 2 et *passim*. — [15] *Ps* lxviii, 18. Voir la Massore, ad l. — [16] *Jug.* i, 14. — [17] *Gen.* xxxix, 12. — [18] *Jos.* x, 20. — [19] *Is.* x, 9. — [20] *Ex.* xiv, 17. — [21] *Is.* lix, 21. Ceci a lieu non-seulement pour bêt et pé, mais

רפי כמנהגו כמו 'והוא אשה בבתוליה.[1] 'אולו בבהילו.[2] 'ארכויא בבליא.[3] 'אל ירא בפלגות.[4] ודומה :

ודע שזה שאמרנו כל בגד כפת דסמיך לאויה מתקרי ברפי חוץ מן הנזכרין אין הולכין בו אחר הכתב אלא אחר הקריאה כמו 'ועשית בדי.[5] אע"פי שאין סמוך לו אלא תיו הרי הוא רפי לפי שאות מאותיות אויה נעלם בצד התיו והוא הי או אלף במקצת דרכים לפיכך רואים כאילו הוא סמוכה לאויה ותהיה בדי רפי וכן 'ונתת וקנית ולקחת ביתיך בשבתך וירך ועבדך. ודומה כולן באות נח מאותיות אויה בצד התיו או בצד הכף לכך דנין בו במקום אויה וכן אפשר שימצא אות אויה כתוב וסמוך לו דגש כאילו אין שם אות אויה כמו 'וירא בלק.[6] האלף כאילו איננו לפי שאין הדבור עומד אלא על הריש לפי כך נסמך לו דגש וכן כל הדומה לזה · מקובל מנביא וחוזה · ואם יאמר אדם מה טעם בגד כפת נרפין מאויה ידע שאותיות אויה הן רכין רפין לפיכך מרפין האות הסמוך להן ויצא רך כמותן ודע שיש לבני ארץ ישראל באות ריש דרך אחרת ביציאתו פעם מחזקין ופעם מרפין והוא קשור בלשונם ואינו מצוי אצלינו לפיכך אינו צריך להזכירו[7] וכן יש להן זין נקרא מכרוך[8] ואינו ידוע אצלינו והמשכילים יבינו :

שער נחזור לענין הטעמים דע שהטעמים שנים עשר יש מהן

généralement pour deux lettres muettes, prononcées par le même organe, comme dalet et taw. — [1] *Lév.* XXI, 13. — [2] *Ezra*, IV, 23. — [3] *Ib.* 9. — [4] *Job*, XX, 17. — [5] *Ex.* XXV, 13. — [6] *Nomb.* XXII, 2. — [7] Il donne cependent plus bas la règle relative à la double prononciation de cette lettre. — [8] مكروخ, peut-être de כפל=כרך, « enveloppé. » D'après Saadia, *Comment. sur le Ieṣirah*, les gens d'ʿIrâḳ disent هذا ريש مكروخ وريש غير مكروخ, pour : rêsch avec et sans dagesch.

מה שאפשר שיצמד והם שבעה פזר ותלשה · יתיב זקף לגרמיה ·
תביר זרקה וחלק שאי אפשר שיצמד הם טרס רביע טפחה
אתנחה וסלוק והחלק הנצמד נחלק לשלשה חלקים חלק יצמד
לשנים בלבד וחלק לשלשה וחלק ליתר משלשה : והחלק
הראשון היתיב והתביר ולגרמיה ותלשה היתיב ׳אתה ואהרן.[2]
ודומה התביר כמו ׳לרדת אל־כרם.[3] ודומה לגרמיה כמו ׳וימח
את־כל־היקום · אשר · על.[4] ודומה והתלשה במקום אחד בלבד
׳בא הנה ואשלחה אותך אל־המלך.[5] החלק השני הם זקף וזרקה
הזקף כמו ׳ערב וידעתם.[6] ודומה הרי נצמד לשנים והשלשי
כמו ׳כבאך בבל וראית וקראת.[7] ודומה והזרקה אפשר שתצמד

[1] D'après Ben Bal'am (*Mischpeṭê Haṭṭe'âmîm*, Rœdelheim, 1808, 8[b]), cet accent fait partie de ceux qui ne peuvent pas se répéter de suite. Voy. l. 8. — [2] *Nomb.* xx, 8. — [3] I *Rois*, xxi, 16. — [4] *Gen.* vii, 23. Pinsker (*Punkt.* p. 24, note) distinguerait certainement entre ces deux accents qui, tout en ayant la même forme, ne sont pas de la même nature. — [5] II *Sam.* xiv, 32. Ḥayyoudj (*Beiträge*, III, 198) cite aussi cet exemple, en ajoutant que les *naḳdânim* ont mis le talschah du second mot (ואשלחה) à l'extrémité gauche du mot, ce qui en fait un serviteur et le distingue du talschah à l'état d'accent. Ben Bal'am (*M. H.* 9[a]) rapporte le même fait. Mais, après ce changement, l'accentuation du verset n'en reste pas moins extraordinaire, puisqu'on ne connaît pas d'autre exemple d'un talscha-serviteur succédant à un talschah-accent. Peut-être les massorètes ont-ils soupçonné, dans ce verset, une lacune entre הנה et ואשלחה, qu'ils ont indiquée en y plaçant les deux accents incompatibles. (Voy. Jos. *Antiq. Jud.* VII, viii, 5.) Autrement, il paraît toujours difficile d'infirmer les témoignages des anciens grammairiens par les leçons des manuscrits, tant que ces leçons ne sont pas encore attestées par une massore marginale. (Voy. Ewald, *Lehrbuch*, 8[e] éd. 211, n. 1.) — Sur les deux sortes de talschah, M. Pinsker donne des explications très-judicieuses (*Punktationssystem*, part. hébr. p. 36 et suiv.). — [6] *Ex.* xvi, 6. Le ms. porte pour le premier mot עקב. — [7] *Jér.* li, 61.

לשנים כמו 'כה אמר ה' למשיחו לכרש.[1] ודומה וחד שלשי בלבד 'והוא יען אשר שלחת מלאכים לדרש בבעל־זבוב אלהי עקרון.[2] החלק השלישי אפשר שיצמד ליתר משלשה הוא הפזר לבדו יצמד לשנים כמו 'וימהרו וישכימו.[3] ודומה ויצמד לשלשה כמו 'בני הימן בקיהו ומתניהו.[4] ודומה ויצמד לארבעה כמו 'ושבניהו ויושפט ונתנאל ועמשי.[5] ודומה ויצמד לחמשה כמו 'ואחיו שמעיה ועזריאל מללי גללי.[6] ודומה ולא יצמד לששה ולשבעה אלא פסוק אחד נצמדו בו שמונה פזרין 'ועמהם אחיהם המשנים זכריהו בן ויעזיאל ושמירמות ויחיאל · ועני אליאב ובניהו ומעשיהו ומתתיהו ואליפלהו ומקניהו ועבד אדם ויעיאל השוערים.[7] והמשרתים שיהיו ביניהן אינן מפסיקין לפי שאינן אלא טפילה ושאר החמשה לא יכפלו לא ימצא טרס סמוך לטרס ולא רביע סמוך לרביע ולא אתנחת ואתנחה ולא טפחה וטפחה ולא סלוק וסלוק: כבר אמרנו שהמשרתים הם טפילה לשרים והם מחזקים המלות שלא יתדפקו המלות זו לזו עד מקום השר בלבד והודענו שאי אפשר למשרת בלא שר והשר אפשר שיהיה בלא משרת והרי אנו כותבין איזה טעם שאפשר שיסמכו לו משרתים הרבה ואיזה טעם שלא יקדמו אלא משרת אחד ודון על מה שאנו כותבין לדומה להן והטעמים נחלקין לפי ענין זה לששה חלקים החלק הראשון אין נסמך לו מן המשרתים אלא משרת אחד בלבד החלק השני אפשר שיסמך לו שני משרתים החלק השלישי אפשר שישרתוהו שלשה

[1] *Is.* XLV, 1; sans être suivi du segôl. (Voy. Raschi sur *Meguillah*, 12ª.) — [2] II *Rois*, I, 16. — [3] *Jos.* VIII, 14. — [4] I *Chr.* XXV, 4. — [5] *Ib.* XV, 24. — [6] *Néh.* XII, 36. — [7] I *Chr.* XV, 18.

משרתים החלק הרביעי אפשר שישרתוהו ארבעה משרתים החלק החמישי אפשר שישרתוהו חמשה משרתים החלק הששי אפשר שישרתוהו ששה משרתים וזה הוא פירושן : החלק הראשון הוא הסלוק אפשר שיהיה בלא משרת כמו 'וירדף עד־דן.'[1] ואפשר שיהיה לו משרת אחד ולא שני לו כמו 'ואת הארץ.'[2] ודומה החלק השני יש בו ארבעה טעמים והם לגרמיה · זקף ספחה ואתנחה הלגרמיה אפשר שתהיה בלא משרת כמו 'אלה · תלדות.'[3] ודומה ואפשר שיהיה לה משרת אחד כמו 'וישלח מלך־אשור ·.'[4] ודומה ואפשר שיהיה לה שני משרתים כמו 'כי המלט אמלט ·.'[5] ודומה הזקף אפשר שיהיה בלא משרת כמו 'והכהן.'[6] ודומה ואפשר שישרתו משרת אחד כמו 'כי הוא בין אחים.'[7] ודומה ואפשר שיהיה לו שני משרתים כמו 'טוב תתי אתה לך.'[8] ודומה הספחה אפשר שתהא בלא משרת כמו 'בראשית ברא.'[9] ודומה ואפשר שיקדמה משרת אחד כמו 'נחמו נחמו עמי.'[10] ודומה ואפשר שיקדמה שני משרתים כמו 'למה תעשה כה לעבדיך.'[11] ודומה האתנחה אפשר שתהיה בלא משרת כמו 'ויען ויאמר.'[12] ודומה ואפשר שיקדמה משרת אחד כמו 'ברא אלהים.'[13] ודומ' ואפשר שני משרתים כמו 'כי לא תחפירי.'[14] ודומה וכן בנטויה 'אם־ארץ מאפליה.'[15] ודומה החלק השלישי

[1] *Gen.* XIV, 14. — [2] *Ib.* I, 1. — [3] *Ib.* XVII, 2. — [4] *Is.* XXXIV, 2; II *Rois*, XVIII, 17, n'a pas ces accents. — [5] I *Sam.* XXVII, 1. — [6] *Lév.* VII, 8. (Voy. ci-après, p. 398, l. 1 et suiv.) — [7] *Osée*, XIII, 15. — [8] *Gen.* XXIX, 19. — [9] *Ib.* I, 1. — [10] *Is.* XL, 1. — [11] *Ex.* V, 15. — [12] *Nomb.* XXIII, 12. — [13] *Gen.* I, 1. — [14] *Is.* LIV, 4. Dans nos éditions les deux premiers mots sont liés par un maķķef. — [15] *Jér.* II, 31.

הוא הרביע אפשר שיהיה לבדו כמו 'ותחת כי אהב.'[1] ודומה
ואפשר שיקדמו משרת אחד כמו 'התעוררי התעוררי.'[2] ודומה
ואפשר שיקדמו שני משרתים כמו 'כי על־אפי ועל־חמתי.'[3] ודומה
ואפשר שיקדמו שלשה משרתים כמו 'גם בן ואח אין־לו.'[4] ודומה
החלק הרביעי הוא זרקת ותביר הזרקה אפשר שלא יקדמה
משרת כמו 'ויאמר יעקב.'[5] ודומה ואפשר שיקדמה משרת אחד
כמו 'ויאמר ה' אל משה.'[6] ואפשר שיקדמה שני משרתים כמו
'ויאמר משה לפרעה התפאר עלי.'[7] ודומה ואפשר שיהיו לה
שלשה משרתים כמו 'ואשר יבא את־רעהו ביער.'[8] ודומה ואפשר
שיהיו לה ארבעה משרתים כמו 'הנני עמד לפניך שם על־הצור
בחורב.'[9] ודומה התביר אפשר שיהיה לבדו כמו 'ואלה תלדת
ישמעאל.'[10] ודומ' ואפשר שיקדמו משרת אחד כמו 'למען תמצו.'[11]
ודומה ואפשר שיקדמו שני משרתים כמו 'אשר ישחטו את־
העולה.'[12] ודומ' ואפשר שלשה משרתים 'כי אעלה ארוכה לך.'[13]
ודומה ואפשר ארבעה משרתים כמו 'כל הבא אל המקום אשר
נפל שם עשהאל וימת.'[14] ודומ' החלק החמישי הוא תלשה וטרס
התלשה אפשר שתהיה לבדה כמו 'ושברה.'[15] ודומה ואפשר
שיקדמה משרת כמו 'ויתן ה'.'[16] ודומה ואפשר שני משרתים
כמו 'כי־כה אמר ה'.'[17] ודומה ואפשר שלשה כמו 'וחרה אפי בו
ביום־ההוא.'[18] ודומ' ואפשר ארבעה כמו 'ויהי כאשר שמע סנבלט

[1] *Deut.* IV, 37. — [2] *Is.* LI, 17. — [3] *Jér.* XXXII, 31. — [4] *Eccl.* IV, 8. — [5] *Gen.* XXXII, 10. — [6] *Ex.* VIII, 12. — [7] *Ib.* VIII, 5. — [8] *Deut.* XIX, 5. — [9] *Ex.* XVII, 6. — [10] *Gen.* XXV, 12. — [11] *Is.* LXVI, 11. — [12] *Ez.* XL, 42. — [13] *Jér.* XXX, 17. — [14] II *Sam.* II, 23. — [15] *Is.* XXX, 14. — [16] II *Sam.* IV, 8. — [17] *Is.* XLV, 18. — [18] *Deut.* XXXI, 17.

וטוביה.[1] ודומה ואפשר חמשה כמו 'ועל הנחל יעלה על־שפתו מזה ומזה כל־עץ־מאכל.[2] ודומה הטרם אפשר שיהיה לבדו כמו 'ועשה למבצרי מעזים.[3] ודומה ואפשר שיקדמו משרת אחד כמו 'ויאמר אלי.[4] ודומה ואפשר שני משרתים כמו 'ויעש לו אהוד.[5] ודומה ואפשר שלשה כמו 'ויאמר חנניה לעיני כל־העם.[6] ודומה ואפשר ארבעה כמו 'קח מטך ונטה־ידך על־מימי מצרים.[7] ודומה ואפשר חמשה כמו 'וישלח ישראל מלאכים אל־מלך אדום לאמר.[8] ודומה החלק הששי הוא פזר ויתיב הפזר אפשר לבדו בלא משרת כמו ויעש ויאמר ודומה ואפשר שיהיה לו משרת אחד 'ובאת אתה.[9] ודומה ואפשר שנים כמו 'ויתן להם משה.[10] ודומיין ואפשר שלשה כמו 'ויאמר שאול פצו בעם.[11] ודומה ואפשר ארבעה כמו 'קל קרנא משרוקיתא קיתרוס סבכא.[12] ודומה ואפשר חמשה 'אשר נחלו אלעזר הכהן ויהושע בן־נון.[13] ואפשר ששה כמו 'ואשלח אליכם את־כל־עבדי הנביאים השכם ושלח לאמר.[14] ודומה היתיב אפשר שיהיה בלא משרת כמו 'ובאו ועשו. ודומה ואפשר שיקדמו משרת אחד כמו 'פצחו רננו.[15] ודומה ואפשר שנים 'וקראתי עליו לכל־הרי חרב.[16] ודומה ואפשר שלשה כמו 'ונבקע הר הזיתים מחציו.[17] ודומה ואפשר ארבעה כמו 'אל כל־אשר יבוא שם נחלים.[18] ודומ' ואפשר חמשה

[1] *Néh.* IV, 1. Notre texte portait הקרכי, par erreur. — [2] *Ez.* XLVII, 12. — [3] *Dan.* XI, 39. — [4] *Gen.* XXXI, 11. — [5] *Jug.* III, 16. — [6] *Jér.* XXVIII, 11. — [7] *Ex.* VII, 19. — [8] *Jug.* XI, 17. — [9] *Jér.* XXXVI, 6. — [10] *Nomb.* XXXII, 33. — [11] I *Sam.* XIV, 34. — [12] *Dan.* III, 15. — [13] *Jos.* XIX, 51. L'accent est pâzêr gâdôl. — [14] *Jér.* XXV, 15. — [15] *Is.* LII, 9. — [16] *Ez.* XXXVIII, 21. — [17] *Zach.* XIV, 4. — [18] *Ez.* XLVII, 9.

כמו 'וראשי האבות למטות בני־ישראל בגורל בשילה.[1] ודומה ואפשר שיקדמו ששת והוא במקרא במקום אחד בפסוק 'וישלח חזקיה מלך־יהודה אל־מלך־אשור לכישה לאמר חטאתי.[2]:

שער ככר אמרנו שהשופר שהוא מכלל המשרתים נחלק לשלשה שופר מיושב ושופר מורם ושופר מכרבל ולשון מיושב שהמלה תצא בו בנעימה מיושבת לא למעלה ולא למטה ולשון מורם שהמלה תורם בו בנעימה ולא תגביה הקול אלא כאלו בהרגשה לבד ולשון מכרבל שהוא אורך המלה לחברתה וכופלה בו כמו 'ודוד מכרבל במעיל בוץ.[3] וכל המשרתים אי אפשר שיצמדו ויתחברו זה לזה אלא שופר מיושב ושופר מורם השופר המיושב יצמד בשירות ארבעה טעמים בפזר ותלשה וטרם שיש לו שלשה משרתים או יתר וביתיב שיש לו חמשה משרתים וביתיב שיש לו ששה משרתים שהוא יחידי ואין לו שני[4] והשופר המורם ישמש בשני טעמים צמוד בזרקה ואתנחה ובסגולה שהיא תלויה לזרקה וכן המארכה תצמד בטעם לגרמיה בלבד ושאר המשרתים לא יצמדו לעולם ושלשה טעמים מכלל השרים והם זרקה יתיב תביר יש לכל אחד מהן שני משרתים אי אפשר שיתחברו זה עם זה אלא אם היה זה לא יהיה זה ואם יהיה זה לא יהיה זה הזרקה בזמן שמשרת לה שופר מורם לא ישרת עמו אזלה ובזמן שישרת לה אזלה לא ימצא שופר מורם אם היתה שלשית והיתיב בזמן שמשרתו שופר הפוך לא ישרת עמו מארכה ובזמן שמשרתו מארכה לא יהיה שופר

[1] *Jos.* XIX, 51. — [2] II *Rois*, XVIII, 14. — [3] I *Chr.* XV, 27. — [4] C'est-à-dire, «cas qui ne se présente qu'une fois», comme on a vu, plus haut, l. 2.

הפוך והתביר יש לו שני משרתים דרגה ומארכה לא יתחברו
כאחד אלא כ'אם תעירו ואם תעוררו.[1] וחברו[2] בלבד: דרך חבור
המשרתים שופר מיושב יסמך לו שופר מיושב כמותו כמו
'ועל הנַחל יעלֶה על שפתָו מזֶה ומזֶה.[3] ודומה ויסמך לו דרגה
כמו 'גַם בֵן ואח אין לו.[4] ודומה המשרת השני אזלה יסמך לה
שופר הפוך כמו 'וקראתי עלָיו לכל־הרי חרב.[5] ודומה ויסמך לה
נטויה בשני מקומות 'ומזון לכלא־בה.[6] וחברו[7] ויסמך לה[8] הטרס
עצמו[9] כמו 'ויעש לו אהוד.[10] ודומ' ויסמך לה מארכה כמו 'וישלח
האלהים מלאך לירושלים.[11] 'כי אעלה ארכה לך.[12] ודומה בלבד
המשרת השלישי תלשה לא יסמך לה אלא אזלה בלבד ובארבעה
טעמים והן יתיב וטרס זרקה ותביר כמו 'ונבקע הר הזתים מחציו.[13]
'בהעביר בניכם באש אתם נטמאים לכל־גלוליכם.[14] 'ואשר יבא
את־רעהו ביער.[15] 'נחלת עבדי ה' וצדקתם.[16] ודומה והמשרת
הרביעי מארכה תסמך לה מארכה כמותה (כמו 'ושבע עשרה
שנה.[17] ודומ'[18]) בטעם לגרמיה השלשי כמו 'אשר בית ישראל.

[1] *Cant.* II, 7. — [2] *Ib.* III, 5. Voir *M. H.* 29[b], l. 10 et ci-après, p. 415, note. — [3] *Ez.* XLVII, 12. — [4] *Eccl.* IV, 8. — [5] *Ez.* XXXVIII, 21. — [6] *Dan.* IV, 9. — [7] *Ib.* 18. — [8] Ms. לו. — [9] C'est-à-dire : comme serviteur du ṭaras, l'azlah ne tolère pas d'autre serviteur entre lui et son accent. — [10] *Jug.* III, 16. — [11] I *Chr.* XXI, 15. — [12] *Jér.* XXX, 17. Il manque certainement entre ces *deux* exemples, cités contre l'habitude de l'auteur à l'appui du même fait, les mots : ויסמך לה דרגה כמו. Seulement dans le passage cité dans notre texte le serviteur du tebîr doit être ma'ărâcâh. Ben Bal'am, chez lequel on trouve ce même paragraphe (voir *M. H.* 11[a]), donne l'exemple ויקרא ה' למשה (*Ex.* XIX, 20). — [13] *Zac.* XIV, 4. — [14] *Ez.* XX, 31. — [15] *Deut.* XIX, 5. — [16] *Is.* LIV, 17. — [17] II *Chr.* XII, 13. — [18] Ces mots ne sont pas ici à leur place; l'azlah du premier mot est attesté par une massore, citée par Norzi, ad l. et sur *Eccl.* VI, 2.

עוֹשִׂים פֹּה.[1] ודומה ויסמך לה נטויה במקום אחד בלבד והוא 'אם־ארץ מאפליה.[2] ותסמך לארבעה טעמים זרקה ויתיב ותביר וסלוק כמו 'וקח משענתי בידך.[3] 'עוריקם·בכרו.[4] 'ישתרגו.[5] 'ואת הארץ.[6] 'עד שתחפץ.[7] ודומה המשרת החמשי דרגה יסמך לה שופר מיושב כמו (כי) 'לא בסתר דברתי.[8] ודומה ויסמך לה מארכה כפולה כמו 'ויקרא לה נבח.[9] והן י"ד מקומות במקרא[10] ויסמך לה התביר עצמו[11] כמו 'אשר ברכו ה'.[12] ודומה המשרת הששי שופר מכרבל לא יסמך לו לעולם אלא שופר מורם כמו 'אשר כפר בחם.[13] ודומה המשרת השביעי שופר הפוך לא יסמך לו לעולם אלא היתיב עצמו[14] בלבד כמו [כה] אמר ה' ודומה המשרת השמיני שופר סורם לא יסמך לו אלא כמותו או זרקה או סגלה [או זקף[15]] או אתנחה המשרת התשיעי נטויה לא יסמך לה אלא אתנחה וסלוק כמו 'קפדה־בא.[16] ודומה 'להחלו.[17] ודומה המשרת העשירי תלשה קטנה לא יסמך לה אלא פזר גדול כמו 'ויהושע בן נון.[18] ודומה וחיבור המשרתים זה לזה על הדרך שאמרנו לא יתחלף כמו שביארנו ודרגת אחריה תביר ולא יהיה תביר ואחריו דרגה וכן נטויה סמוך לה אתנחה לא תהיה אתנחה

[1] *Ez.* VIII, 6. Dans ces deux exemples l'édition in-4° de 1518 et la Bible rabbinique de la même année ont dargâh, à la place de ma'ărâcâh, ce qui est impossible, le legarmêh n'ayant jamais d'autre serviteur que ce dernier. — [2] *Jér.* II, 31. — [3] II *Rois*, IV, 29. — [4] I *Chr.* VIII, 38. — [5] *Lam.* I, 14. — [6] *Gen.* I, 1. — [7] *Cant.* II, 7; exemple superflu. — [8] *Is.* XLV, 19. — [9] *Nomb.* XXXII, 42. — [10] Voy. *M. H.* fol. 22. — [11] Comme serviteur de tebîr, le dargah est toujours placé immédiatement devant cet accent. — [12] *Is.* XIX, 25. — [13] *Ex.* XXIX, 33. — [14] Jamais autre serviteur ne se place entre le yetîb-(paschṭa) et ce serviteur. — [15] Voy. ci-après, p. 403, l. 14 et suiv. — [16] *Ez.* VII, 25. — [17] *Lév.* XXI, 3. — [18] *Jos.* XIX, 51.

ואחריה נטוית וכן בכולן וכבר אמרנו[1] שהדרבן והוא כמו אולה בראש התיבה ואינו אולה וכן הגעיה והוא כמו הטפחת[2] תחרת התיבה אינן לא טעם ולא משרת אלא לפטם את המלה לְהתיז בדרבן כמו וְהכהֵן וְהבקֹר ולהרויח בגעיה ולהחביר מלה לאחותה וסופר כותבה וסופר מבטלה וכן מקצת מקומות קוראין אותה ומקצת מקומות אין קוראין אלא במקצת מקומות היא מועלת כמו שאמרו כל לשון דחילא געי וכל לשון ראייה לא געי[3] וכמו 'תִּשְׁנוּ.[4] 'יִשְׁנוּ.[5] אחרת לשון מנין מקום שנים ואחת לשון שינה ודומה ונקראת געיא לפי שאין לה נעימה וחנפה כשאר הטעמים והמשרתים אלא למשוך ולהחביר ולהרויח כמו 'לבלתי הַשְׁחִית הכל.[6] ודומה והוא מלשון נועה[7] והדרבן שהוא מתיז את התיבה כמו שאמרו 'דברי חכמים כדרבונות.[8] ועל דרך זו כל שמות הטעמים הכל לפי נעימתם ולפי יציאתם והכל בכתב מאת ה׳ השכיל:

שער נבאר בו עניני הטעמים והמשרתים:

כבר אמרנו שהטעמים נחלקים לשלשה חלקים חלק ראשון נעימתו דרך גובה והם פזֹר תלשא וטרֹס ונעימתם שיגביה קולו בהן עד למעלה כמו שתראה בזמן שיהיה בפיסוק שנים שלשה פזרין יגבה קול הקוראים וישמע עד למרחוק הפזר יהיה באחד ועשרים ספרים על שתי צורות פעם נקרא פזר סתם והוא פזֹר

[1] Ci-dessus, p. 385, l. 18 et suiv. — [2] Ga'iâh avait primitivement cette forme; plus tard il a adopté celle du sillouk. — [3] « Pour toute expression de crainte (racine ירא), il y a cri (*ga'ïa*); pour toute expression de vue (racine ראה), il n'y en a pas. » Ainsi on distingue יִראו (II *Rois*, XVII, 28), de יראו. — [4] *Néh.* XIII, 21. — [5] *Prov.* IV, 16. — [6] *Is.* LXV, 8. — [7] Comp. I *Sam.* VI, 12. — [8] *Eccl.* XII, 11.

ופעם נקרא פזר גדול והיה כקרני הגבים כזה והוא נחלק לחמשה חלקים במשרתים החלק הראשון יש לו שני משרתים והן בארבעה פיסוקים וסימנם 'את פאת־קדמה אלפים באמה.[1] 'צאו לערי יהודה[2] 'ושם היו לפנים נתנים את המנחה.[3] 'ככה ינער האלהים.[4] החלק השני יש לו שלשה משרתים והן חמשה פיסוקים 'ובאו אליך ואמרו אליך.[5] 'וירם יאשיהו לבני העם.[6] 'גם הנה־העץ אשר־עשה המן.[7] 'ומביאים הערמות ועומסים על החמורים.[8] 'וישלח אשר על־הבית ואשר על־העיר.[9] החלק השלישי יש לו ארבעה משרתים והם שלשה פיסוקים 'ושני אנשים שרי גדודים היו בן־שאול.[10] 'הנני ממלא את־כל־יושבי הארץ הזאת.[11] 'תהי נא אזניך־קשבת ועיניך פתוחות.[12] דנחמיה החלק הרביעי יש לו חמשה משרתים והם שני פיסוקים 'אשר נחלו אלעזר הכהן ויהושע בן־נון.[13] 'ויקהל דוד את כל··· שרי השבטים ושרי המחלקות המשרתים את־המלך.[14] החלק החמישי יש לו ששה משרתים והם שני פיסוקים 'והנותר לנשיא מזה ומזה לתרומת־הקודש ולאחזת העיר.[15] 'ובני תורין ודכרין ואמרין לעלון לאלה שמיא.[16] נמצא כל הפזרין הגדולים שבעשרים ואחד ספרים ששה עשר בלבד והתלישא הקטנה תשמש עם כל אחד מהן ואינה מצויה אלא עמהן בלבד וכבר נמנו במסורות ופעם

[1] *Deut.* xxx, 5. — [2] II *Chr.* xxiv, 5. — [3] *Néh.* xiii, 5. — [4] *Ib.* v, 13. — [5] *Jér.* xxxviii, 25. — [6] II *Chr.* xxxv, 7. — [7] *Est.* vii, 9. — [8] *Néh.* xiii, 15. — [9] II *Rois*, x, 5. — [10] II *Sam.* iv, 2. — [11] *Jér.* xiii, 13. — [12] *Néh.* i, 6. — [13] *Jos.* xix, 51. — [14] I *Chr.* xxviii, 1. — [15] *Ez.* xlviii, 21. Cette accentuation avec makkef avant le cinquième serviteur est celle des deux éditions de Venise, 1518. — [16] *Ezra*, vi, 9. Dans ces mêmes éditions il y a pâsêr sur ואמרין, ce qui est contraire à la Massore. (Voy. Heidenh. *M. H.* 24ª, l. 13.)

אלו הפזרין הגדולים אמרו לפי שיש בפסוקים אלה חוזק ביותר ונגבהין יותר מדאי לכך נעשו פזרין גדולים ומשרתי הפזרין הסתם והגדול כולן שופרות מיושבין בין אחד בין רבים ויתר עליו הגדול שסמוך לו תלישא קטנה כמו שפירשנו : התלשא והוא מחלק דרך גובה כבר ביארנו[1] שיש לה משרתים מאחד ועד חמשה וכולן שופרות מיושבין ולא ישתנו לעולם וזה שעושין אותה בתחלת התיבה אע"פי שאינה על אות הנעימה כדי שלא תתחלף בתלשא שהוא משרת וכדי שלא יטעו בסימן המסורות שעושין על התיבה שיש לה מסורות[2] והקורא יחזיק על אות הנעימה ולא ישניח על מקומה כגון ׳את־עץ־הארז.[3] הנעימה על האלף ורואין אותה כאלו היא עליו ודומה וכן הזרקה והסגלה לא יהיו לעולם אלא בסוף התיבה מלמעלה והקורא אוחז על אות הנעימה וידון בה מלות אחרות עד שיעמידנה על מכונה ולא ישתנה הענין הטרס והוא מחלק גובה אפשר שיהיו לו משרתים מאחד ועד חמשה כמו שהודענו ודע שאם היה משרתו אחד והוא על תיבה בפני עצמה אי אפשר שיהיה אלא או שופר מיושב או אזלה בלבד ודרך ידיעתו אם הוא שופר או אזלה תדע תחלה אם היה המשרת תחת אות ראשון מן המלה המקדמת הוא שופר לעולם כמו ׳הן הנה היו.[4] ׳תחת הנחשת.[5] ודומה ואם היו על אות שני מן המלה יהיה אזלה כמו ׳ויאמר אחד קדוש.[6] ודומה ואם היה המשרת על מלת הטרס עצמה לא יהיה אלא אזלה כמו ׳והיתה.[7] ׳ונתתי.

[1] P. 393, l. 17 et suiv. — [2] Le signe (°), qu'on met sur les mots qui sont l'objet d'une note masorétique. — [3] *Lév.* XVI, 51. — [4] *Nomb.* XXXI, 16. — [5] *Is.* LX, 17. — [6] *Dan.* VIII, 13. — [7] *Is.* XXVIII, 4.

ודומה ולא יהיה משרתו עמו אלא בזמן שאין אחריו רביע אבל בזמן שיהיה אחריו רביע יבטל משרתו ויהיה שני טרסין כמו 'ומרדכי יצא מלפני המלך.'[1] ודומה ואפשר שיהיה טרס ולא יהיה אחריו רביע אלא טעם אחר אבל העיקר בזמן שיש על תיבה אחת אזיל ואתי[2] לא יהיה אחריה רביע בלבד ואם קדם לטרס שני משרתים לא יהיו לעולם אלא תלשה ואזלה כמו 'ויאמר ה' לו עוד.'[3] ודומה וכן אם היו שלשה או ארבעה או חמשה שנים הסמוכין לו יהיו תלשה ואזלה והראשונים כולם שופר מיושב כמו 'בעת ההיא···ויוציאו את־עצמות מלכי־יהודה ואת־עצמות שריו ואת־עצמות הכהנים.'[4] ודומה ואם אין לטרס משרת כלל פעם יהיה טרס אחד ופעם יהיה שני טרסין כמו שביארנו למעלה ואמרו שבן נפתלי אינו עושה לעולם אלא טרס אחד ואמרו שבזמן שיקדום הטרס שתי תיבות אם היתה האזלה באות ראשון מן התיבה השניה תהיה הראשונה מקף ולא יהיה לו אלא משרת אחד והוא האזלה בלבד כמו 'ואמרתם זבח־פסח הוא לה'.'[5] ודומה ודבר זה ברוב ואפשר שימצא חלוף:

החלק השני והוא דרך נצב והם שלשה יתיב וזקף ואתנחה היתיב כבר ביארנו שיש לו משרתים עד ששה ושהתלשה ושופר הפוך סמוכין לו ברוב[6] ועתה נבאר עיקר חלוף צורתו וחלף משרתיו האחרונים עד התלשה ולמה פעמים יסמך לו שופר הפוך ופעמים יהיה מארכה חילופו בעצמו פעמים יהית כמו פשטא בסוף התיבה מלמעלה כמו 'תנופת.'[7] שאם היה בלא משרת

[1] *Est.* VIII, 15. — [2] C'est la même chose que azláh et ṭaras. — [3] *Ex.* IV, 6. — [4] *Jér.* VIII, 1. — [5] *Ex.* XII, 24. — [6] Ci-dessus, p. 395, l. 2 et 21. — [7] *Ex.* XIX, 16.

והנעימה על אות ראשון מן התיבה יהיה מלמטה כמו ׳שׁוּבָה ישראֵל.[1] ׳אֹרֶךְ התֵּבָה.[2] ודומה ובזמן שיש עמו משרת או שנעימתו על אות שני מן התיבה יהיה מלמעלה כמו ׳וירָא אלהים אל־יעקֹב.[3] ויסעוּ מבֵית אֵל.[4] ודומה ואם היתה המלה ראויה לשתי נעימות יהיו שני פשטין מלמעלה אחד על מקום הנעימה האמתית ואחד בסוף התיבה להכיר שהוא יתיב לא אולה כמו ויאמֹר ודומה והחפרש שבין יתיב מלמטה ובין שופר הפוך המשרת שהמשרת יהיה אחר המלך וזה קודם המלך ושופר הפוך המשרת לא יהיה אחריו לעולם אלא יתיב פשטה מלמעלה וזה הוא יתיב מְקדם לא יהיה לעולם אחריו אלא זקף ובאחד עשר מקומות נמצא אחריו יתיב מלמעלה ונמצאו שני יתיבין כמו ׳אוֹ בנבלת.[5] ׳אֶת סיחוֹן.[6] ודומה והן י״א במקרא וכבר נמנו במסורות[7] וסימן נבילתא דסיחון קצת בגבר דעבר ואזיל בשקר מלכות ושלטון וזאיע בנהרא דרך חלוף משרתיו כבר אמרנו שהמשרת הסמוך ליתיב ישתנה פעם שופר הפוך ופעם מארכה ודרך ידיעתו אם היה היתיב על המלך הראשון שבתיבה יהיה משרת והסמוך לו לעולם מארכה כמו ׳והכֵן לִי בזֹה.[8] ׳לטוֹב לנוֹ

[1] *Osée*, XI, 2. — [2] *Gen.* VI, 15. — [3] *Ib.* XXXV, 9. — [4] *Ib.* 16. — [5] *Lév.* V, 2. — [6] *Deut.* I, 4. — [7] Voir *M. H.* 20ᵃ, l. 8 et suiv. Les onze mots mnémotechniques présentent les onze versets, dans l'ordre suivie par la Massore : נבילתא et דסיחון répondent aux deux versets cités; קצת de קרן répond à מחסו (*Is.* V, 24); גבר à איש (*Jér.* XXII, 30); דעבר à מעבר (*Is.* XXX, 32); ואזיל à הלכים (*Jér.* XVI, 12); בשקר à שקר (*ib.* XIV, 14); מלכות au même mot (*Dan.* VII, 27); ושלטור à ושליט (*ib.* II, 10); חזיע à קרד (*Ezra*, IX, 4); בנהרא à כהרא (*ib.* VI, 8). Ce sont toujours les mots araméens, dont chacun traduit un mot hébreu de chaque verset. — [8] *Nomb.* XXIII, 1.

כל־היֹמים.[1] ודומה ואם יהיה היתיב על המלך השני יהיה משרתו שופר הפוך כמו 'וחגֹתם אתו חג לה'.[2] ודומה וחלוף זה לפי הנעימות כמו שפירשנו ודע שהמארכה שתשרת את היתיב פעמים יאריך בנעימתה ופעמים ידלג בה וידיעת דבר זה כך הוא אם היה במלה יתיב אחד יאריכו בנעימתה כמו 'יוצר אור.[3] 'מה־מצאו אבותיכם בי עול.[4] ואם היה במלה שני יתיבין מבליעים בנעימתה ולא מאריכים כמו 'היתה תוהו ובהו.[5] 'האלהים אני.[6] ודומה זה הוא חלוף המשרת הראשון הסמוך ליתיב נחזור לחלוף המשרת השני המוקדם לראשון וכך הוא אם היה בתחלת התיבה יהיה שופר לעולם כמו 'ליל שמרים הוא לה'.[7] 'כי ארץ פסילים היא.[8] ודומה ואם היה על אות שני או יתר יהיה אזלה לעולם כמו 'ויפצרו באיש בלוט מאוד.[9] וכי מה אני ודומה ושאר משרתיו הראשונים אין להם חלוף: הזקף והוא מחלק הנצב דע שאין לו משרת אלא שופר מורם או מכרבל ודרך ידיעתו אם הוא זה או זה כך היא אם היה השופר על אות ראשון מן התיבה יהיה מכרבל כמו 'ומי גוי גדול.[10] 'רגע ארבר.[11] ודומ' ואם היה על אות שני או יתר הוא מורם כמו 'ולא פחדו.[12] 'ורגע ארבר.[13] ודומה ואם היה לזקף שני משרתים והם שופרות יהיה הראשון מכרבל והשני מורם על כל פנים ואין משגיחין על איזה אות היא כמו 'אשר כפר בהם.[14] 'אשר יצא ממעיך.[15] ודומה ויש בין השופר המכרבל הסמוך לזקף ובין הסמוך לשופר מורם

[1] *Deut.* VI, 24. — [2] *Lév.* XXIII, 41. — [3] *Is.* XLV, 7. — [4] *Jér.* II, 5 — [5] *Gen.* I, 2. — [6] II *Rois*, V, 7. — [7] *Ex.* XII, 42. — [8] *Jér.* L, 38. — [9] *Gen.* XIX, 9. — [10] *Deut.* IV, 8. — [11] *Jér.* XVIII, 7. — [12] *Ib.* XXXVI, 24 — [13] *Ib.* XVIII, 9. — [14] *Ex.* XXIX, 33. — [15] *Gen.* XV, 4.

הפרש שהסמוך לזקף יצא בכרבול שלם והסמוך לטורם יהיה במקצת כרבול וכבר ביארנו[1] שהדרבן אינו משרת אלא להתיז את האות בלבד ולא ימצא אלא עם הזקף בלבד כמו 'וְהַבָּשָׂר.[2] 'וְהַכֹּהֵן.[3] ודומה וכבר אמרנו שהזקף נחלק לשנים פעם יקרא זקף קטון ופעם יקרא זקף גדול וזה לפי נעימות המלה: האתנחה והוא מחלק נצב האתנחה אי אפשר שתמצא שתים בפסוק אחד לעולם לפי שהיא ממצעת את הפיסוק ואי אפשר שימצא לו שני אמצעיים ומשרת האתנחה לעולם הוא שופר מורם בין אחד בין רבים כמו 'כִּי לֹא תַחְפִּירִי.[4] 'וַתֵּרֶא בְּאֵר מָיִם.[5] ודומה אלא יחידות בנטויה ואפשר שתהיה האתנחה בלא משרת כלל כמו 'אֶל אַבְרָהָם לֵאמֹר. ודומה ופעמים תהיה בראש הפיסוק כמו 'וּבָהָר.[6] 'בַּמִּדְבָּר.[7] ודומה והקוראים יוסיפו בנעימתם אם היא בראש הפיסוק ואי אפשר לטעם שר. שיסמך לה אלא הטפחה בלבד והנטויה תשמש לאתנחה בעשרה מקומות כמו 'וַיֵּצֵא־נֹחַ.[8] ודומה וכבר נמנו במסורות ונקראת נטויה לפי שהיא כצורת טפחה במקומה ואין לה נעימות טפחה לפי שאין מקומה ראוי לה[9] נשלם חלק נצב וענין נצב שיְיַשֵּׁב את הנעימה לא

[1] Voy. p. 385, l. 22. — [2] *Lév.* VII, 19. — [3] *Ib.* VII, 8. — [4] *Is.* LIV, 4. (Voy. *M. H.* 12[b], l. 17.) — [5] *Gen.* XXI, 19. — [6] *Jos.* XV, 48. — [7] *Ib.* 61. — [8] *Gen.* VIII, 18. (Voy. David Kamḥi, *Commentaire* sur *Ez.* XI, 18 et *M. H.* fol. 12[a], l. 9 et suiv.) — [9] «Car la place qu'elle occupe (au même mot que l'*atnaḥ*, ou du moins à un mot qui lui est attaché par un *makkef*) ne saurait convenir à un accent distinctif, comme le *tipḥa*.» Le mot נטויה, terme tout à fait inusité et employé si souvent par cet auteur à la place de מאילה, dont se servent Ben Bal'am et d'autres anciens grammairiens écrivant en arabe, nous fait supposer que ce dernier terme, resté obscur, pourrait bien être le participe de مال «incliner», مائلة, qui a passé ainsi dans le

ינביהנה בקולו · ולא ירימנה בגרונו · ולא ישפילנה בהגיתו · אלא יישבנה בםתק לשונו · כמו 'ישראל לא ידע.[1] ופעמים יישבנה בהנדה ופעמים בלא הנדה ודרך ידיעתה כך היא אם היתה באמצע התיבה ועוד אחריה מלך ימשוך בישובה וינידה כמו 'את השמים ואת הארץ.[2] ואם היתה בסוף התיבה יישבנה בלא משיכה ולא הנדה ולא הרסה כמו 'בראשית ברא אלהים.[3] 'לוי ויהודה.[4] ודומה וכן בסילוק בזמן שיש אחריו מלך ימשוך בו וינידו למעלה כמו 'למים.[5] 'כנמא.[6] ואם לאו יקפלנה:

החלק השלישי חרום והן ששה זרקה לגרסיה רביע תביר טפחה סלוק חזרקה.כבר אמרנו שאפשר שיהיו לה ארבעה משרתים וזה הוא דרך ידיעתם בזמן שאין לה משרת אין שם דבר ובזמן שיהיה לה משרת אחד לא יהיה לעולם אלא שופר מורם כמו 'ויאמר ה' אל־ישעיהו.[7] ודומה חוץ מתשעה מקומות שהוא במשרת אחד והוא מרכה כמו 'לכן אמור לבני־ישראל.[8] ודומה וכבר נמנו במסורות[9] ואם יש לזרקה שני משרתים הראשון יהיה אזלה לעולם והוא שתהיה הנעימה על אות שני מן התיבה והשני שופר או מארכה כמו 'ויאמר משה לפרעה.[10] 'ויקרא פרעה שם־יוסף.[11] ודומה חוץ משני מלות[12] מיוחדים · בראשונה יורדים[13] · ובשנית למעלה מועדים · והן 'ויהי הוא

langage technique des massorètes. Au fond, c'est une sorte d'*imâleh* pour l'accentuation, tandis que l'*imâleh* arabe modifie la prononciation des voyelles. — [1] *Is.* I, 3. — [2] *Gen.* I, 1. — [3] *Ibid.* — [4] *Ex.* I, 2. — [5] *Gen.* I, 6. — [6] *Ezra*, IV, 8. — [7] *Is.* VII, 3. — [8] *Ex.* VI, 7. — [9] Voir *M. H.* 15ª, l. 13. *K.* p. 60, l. 9. — [10] *Ex.* VIII, 5. — [11] *Gen.* XLI, 45. — [12] *K.* p. 60, l. 4, où se trouve ce passage, porte פסוקים, ce qui vaut mieux. — [13] «Descendre», veut dire prendre ma'ărâkâh pour serviteur, de même que «monter» signifie mettre un schôfâr

מספר למלך את־אשר החיה את־המת.[1] 'וגם אל הנכרי אשר לא
מעמך ישראל הוא[2] ואם היתה הנעימה על אות הראשון מן
התיבה יהיה גם הוא שופר כמו 'כי לא מועף.[3] 'הן קרבו ימיך.[4]
ודע שהמשרת הקרוב הסמוך לזרקה פעמים מורם ופעמים
מיושב כמו המארכת[5] ובזמן שיש שם פסיק קודם לזרקה יהיה
אותו המשרת הקרוב למטה מארכה לעולם כמו 'וכתוב בספר ·
וחתום.[6] 'ועלה הגבול · דבירה.[7] ודומה חוץ משני פסוקים · שהם
בטעם נפסקים · ומזה הדרך נתוקים · ולמעלה[8] חקוקים · והן
'ויאמר אליהם · ראובן אל־תשפכו־דם.[9] 'הנה חרדת · עלינו.[10] וכן
אם יש במלת הזרקה נעיה או שחיתה מלה לפנירה מקף ונעיה
יהיה המשרת הקרוב לזרקה למטה[11] 'ויבא יעקב מן־השדה בערב.[12]
'וקח משענתי בידך ולך.[13] ודומה ובמקצת ספרים כותבין הנעית
ובמקצת אין כותבין אלא סומכין על דעת הקורא לפיכך אם
נמצאת או לא נמצאת יטעם הקורא התיבה אם היא ראויה
לנעיה או לא וידין כפי טעמו גם הקורא רשאי להוציא הנעיה
ורשאי לבטלה · אלא במקצת מקומות אי אפשר לקפלה · כמו

mouram, ou *s.* *'ilouï.* Les deux mots araméens, employés dans le même sens par les auteurs de la Massore, sont *כקית*, pl. כקתין, et סלק, pl. סלקין. Ces exceptions sont placées par erreur à cet endroit; elles doivent être transportées plus bas, après le mot ימיך. — [1] II *Rois*, VIII, 5. — [2] II *Chr.* VI, 32. — [3] *Is.* VIII, 23. — [4] *Deut.* XXXI, 14. — [5] Ben Bal'am dit plus clairement: ויש שכותבין אותו שופר מוכח וסוף כמו מרכה במחלקותיו. Voy. *M. H.* 16[a], l. 12, et *Soum Sékel* sur *Gen.* XLI, 45. Peut-être faudra-t il, dans notre texte, suppléer והוה avant כמו. — [6] *Jér.* XXXII, 44. — [7] *Jos.* XV, 7. — [8] C'est-à-dire, adopter schôfâr à la place du ma'ărâkâh; voy. p. 405, note 13. — [9] *Gen.* XXXVII, 22. — [10] II *Rois*, IV, 13. — [11] Ma'ărâkâh. — [12] *Gen.* XXX, 17. — [13] II *Rois*, IV, 29.

'כִּי בְיַד־אִשָּׁה.[1] 'רְחוֹקָה־הִיא.[2] ודומה ואם יש לזרקה שלשה משרתים יהיה הראשון הרחוק תלשה לעולם כמו 'ואשר יבֹא את־רֵעֵהוּ ביער.[3] ודומה ואם יש לה ארבעה משרתים יהיה הראשון שופר מיושב והשני תלשה לעולם כמו 'הִנְנִי עֹמֵד לְפָנֶיךָ שָּׁם · על הצור.[4] ודומה ושלשה פיסוקים במקרא נכונים · מאחיהם משתנים · כי האזלה והמארכה על מלה אחת מטונים · כמו וידבר משה אל־אהרן ואל אלעזר ואל־איתמר בניו.[5] 'וראיתם והנה אם־יצאו בנות־שילה.[6] ויפקדו ביום ההוא אנשים על־הנשכות לאצרות לתרומות.[7] וזה לפי כח הנעימה ומקצת סופרים עושין במקום זו המארכה שופר והנעימה שוה: הלגרמיה והוא מחלק הרום כבר ביארנו שהמשרת לה מארכה לעולם בין אחד בין שנים כמו 'אשר בית ישראל.[8] ודומה ואין לה משרת אחר[9]: הרביע והוא מחלק הרום לא ישרת אותו מארכה לעולם והמשרת הסמוך לו לעולם שופר מיושב כמו 'ולא יכלו.[10] 'או־אז יכנע.[11] ודומה ולא יהיה המשרת עם הרביע לעולם על מלה אחת אלא בחמשה מקומות והן כתובין במסורות[12] ואם היו לרביע שני משרתים הראשון יהיה דרגה לעולם והשני שופר מיושב ואין זולתן כמו 'אשר לא־ידעהו אבותיו.[13] 'כי על־אפי ועל־חמתי.[14] ודומה ואם היו לו שלשה משרתים הראשון יהיה שופר מיושב והשני דרגה והשלישי מיושב לעולם כמו 'לא מבני ישראל

[1] *Jug.* IV, 9. — [2] *Ib.* XVIII, 28. — [3] *Deut.* XIX, 5. — [4] *Ex.* XVII, 6. — [5] *Lév.* X, 12. — [6] *Jug.* XXI, 21. — [7] *Néh.* XII, 44. — [8] *Ez.* VIII, 6. — [9] Voy. *Eccl.* VI, 2 et II *Chr.* XII, 13 (cf. p. 396, n. 18). Le ms. d'Oxford complète ainsi le passage de *M. H.* 23[b], l. 12 : והמקל··· מודיע שזה הג' לבדו הוא ג' לגרמיה וזה פירוש דיבורו לגרמיה. — [10] *Ex.* XV, 23. — [11] *Lév.* XXVI, 41. — [12] *M. H.* 26[a], l. 2. — [13] *Dan.* XI, 38. — [14] *Jér.* XXXII, 31.

המֹה.[1] ואין בזה חלוף ; התביר והוא מחלק הרום כבר ביארנו שאפשר שיקדמו ארבעה משרתים ועתה נבארם ובתחלה נבאר מפני מה פעם יהיה משרתו עמו והיא מארכה על תיבה אחת ופעם לא יהיה עמו דע שבזמן שהתביר על מלה פלונית ולפני האות שיש עליו התביר אות יש תחתיו שוא ולפני השוא אות שיש עליו מלך משלשה מלכים אלו והן חחולם או קמץ או צרי לפי תנאי זה יהיה המארכה עם התביר על מלה אחת כמו 'וַיֵּצְאוּ.[2] 'ישְׁתְּרָנוּ.[3] 'התבּוֹנְנוּ.[4] ודומה וכן 'ותַּעֲלוּ על שפת.[5] 'אל תִּלָּחֲמוּ.[6] ודומה כולן על דרך זה בר מן חד שהוא מארכה עם חרק והוא 'בבִּירְתָא.[7] ואין לה שני והתביר אפשר שישרת אותו מארכה בסמוך לו ואפשר דרגה ודרך ידיעתו כך הוא אם יש בין נעימת מלה ראשונה ונעימת מלה שניה שעליה התביר מלך אחד בלבד משרתו יהיה מארכה לעולם כמו 'כי כֹּה אָמַר. 'ויכֵּם דָּוִד.[8] ודומה והשוא הנד נחשב מלך ואינו מלך כמו 'והיָה לְךָ.[9] ודומה ואם היה בין נעימה לנעימה שני מלכים או יתר יהיה משרתו דרגה לעולם כמו 'שְׁנַיִם מִכֹּל.[10] 'הֵמָּה הגבֹּרִים.[11] ודומה ואם היה שוא נד[12] יהיה מארכה בר מאלו שאמרו והן 'ואברהם הָיוֹ יהְיֶה.[13] 'וכי יִגֹּף שור־אִישׁ.[14] 'בֵּין ביתאֵל.[15] 'הֲפֹךְ ידךָ.[16] 'כְּשֹׁד שלְמַן.[17] 'אשר תִּמְצָא ידךָ.[18] 'וימְנָה וישְׁוָה.[19] 'ומיכָאֵל וישְׁפָּה.[20]

[1] II *Sam.* xxi, 2. — [2] *Ex.* xxxv, 20. — [3] *Lam.* i, 14. — [4] *Jér.* ix, 16. — [5] *Ez.* xxxvi, 3. — [6] II *Chr.* xiii, 12. — [7] *Ezra,* vi, 2. Voir *M. H.* 26ᵇ, l. 10. — [8] II *Sam.* xxx, 17. — [9] *Gen.* vi, 21. — [10] *Gen.* vi, 19. — [11] *Ib.* 4. — [12] Il faut peut-être compléter ainsi ce passage: קודם המלך או אחריו יהיה משרתו גם כן דרגה ואם היה אחרי המלך אזה כח. — [13] *Gen.* xviii, 18. — [14] *Ex.* xxi, 35. — [15] *Jos.* viii, 9. — [16] II *Chr.* xviii, 33. — [17] *Osée,* x, 14. — [18] *Eccl.* ix, 10. — [19] *Gen.* xlvi, 16. — [20] I *Chr.* viii, 15.

'ועד הם עמדים.[1] 'כי אין לעמוד.[2] ואם היה בין נעימה לנעימה פסיק בין היו שני מלכים בין לא היו לעולם דרגה כמו 'המל · ימל.[3] 'וישב המלך אחשרש · מס.[4] ודומה והמשרת השני של התביר פעם יהיה שופר מושב ופעם אולה ודרך ידיעתו אם הוא על אות ראשון מן התיבה יהיה שופר כמו 'עיר שופכת דם.[5] ואם הוא על שני יהיה אולה כמו 'ואיש ראש בית־אבותיו.[6] ודומה[7] ובזמן שיחיה לו ארבעה משרתים יהיו הראשונים שופר מיושב ותלשה ואולה ודרגה או מארכה ודרגה ומארכה כאחת אי אפשר אלא במקום אחד כמו שביארנו[8]: הטפחה והוא מחלק הרום כבר אמרנו שאפשר לה שני משרתים דרגה ומארכה והמשרת של טפחה לא יהיה עמה על תיבה אחת אלא בשמנה מקומות בלבד כמו 'מושבתיכם.[9] ודומה וכל מקל שתמצא עם הטפחה זולתן הוא געיה לעולם ואל תטעה בו[10] ולא יהיה לטפחה שני משרתים אלא בארבע עשר מקומות והן הן לא ישתנו כמו

[1] *Néh.* VII, 3. — [2] *Ezra*, IX, 15. On peut voir sur ces exceptions, Heidenheim, *M. H.* f. 27[b] et suiv.; Dukes, *Kontres*, p. 52 et suiv. (Hupfeld, *Commentatio*, etc. Halle, 1846, p. 18); Frensdorff, *Ochlah W'ochlah*, p. 46[b], sur § 221. On y trouvera tous les passages de la Massore, relatifs à ce sujet. Notre auteur est d'abord incomplet; puis il cite à la fin deux exemples qui sont réguliers, les schewâ sous le mim et le 'aïn étant mobiles. — [3] *Gen.* XVII, 13. — [4] *Est.* X, 1. — [5] *Ez.* XXII, 3. — [6] *Jos.* XXII, 14. — [7] Il manque ici le cas où le tebîr est précédé de trois serviteurs. Ils sont talschâh, azlâh, et comme troisième, selon la règle établie, ma'ărâkâh ou dargâh. Comme exemple on donne, *Jér.* XXX, 17, qui n'était pas à sa place, ci-dessus, p. 396, l. 9, et *Is.* LIV, 17, cité *ibid.* l. 13. Voy. Heidenh. *M.H.* 29[b]. — [8] Voy. ci-dessus, p. 396, l. 2, et ci-après, p. 415, note. — [9] *Lév.*. XXIII, 21. Voy. *M. H.* 22[b], l. 15. — [10] L'erreur, dont il faut se préserver, proviendrait de la forme indécise du ga'iâ dans les manuscrits, qui balance entre ma'ărâkâh et tiphâh.

'ויבא לו יין וישת.'[1] ודומה וכולם כתובים במסורות והמארכה המשרתת את המפחה יתחלף נעימתה לפי המלכים כיצד אם לא היה בין נעימת המארכה ובין נעימת הטפחה מלך כלל תצא נעימת המארכה שבורה מנותזת כמו 'ונתתם לי אות אמת.'[2] ודומה ואם היה בין המארכה והטפחה שני מלכים אחד במלת המארכה ואחד במלת הטפחה תצא נעימת המארכה מיושבת בלא התזה כמו 'כי לא־מלו אותם בדרך.'[3] ודומה ואם היו שם מלכים יתר משנים אינו ממשיך בנעימתם כמו 'כי־עשיתי עמכם חסד.'[4] ודומה ודע שבזמן שיהיה לפני מלת הטפחה שתי מלות הראשונה כי והשניה לא יתחלפו במארכה פעם תהיה על כי ותהיה לא במקף ופעם תהיה על לא ותהיה כי במקף ודרך ידיעתה כך הוא אם היה על אות ראשון ממלת הטפחה מלך תהיה המארכה על כי ותהיה לא במקף 'כי לא־כלו.'[5] 'כי לא־נסב.'[6] ודומה ואם היה על אות ראשון שוא תהיה המארכה על לא ותהיה כי במקף כמו 'כי־לא בכח.'[7] 'כי־לא ביד יקחו.'[8] ודומה הכל על דרך זה בר מן חד על אות ראשון מלך והמארכה על לא והוא 'כי־לא תעבר את־הירדן הזה.'[9]: הסלוק והוא מחלק הרום כבר אמרנו שאי אפשר לו משרת אלא אחד והוא המארכה לעולם ואין לו אחר בר מן חמשה מקומות שתשרת אותו הנטויה והן כתובים במסורות[10] הרי נתבאר משרתי כל טעם וטעם וכיצד סדורן ושירותן וחלופן לפי מחלקותיהן:

[1] *Gen.* XXVII, 25. Voy. *M. H.* 22ª, l. 18. — [2] *Jos.* II, 12. — [3] *Ib.* V, 7. — [4] *Ib.* II, 12. — [5] *Lam.* III, 22. — [6] I *Sam.* XVI, 11. — [7] *Ib.* II, 9. — [8] II *Sam.* XXIII, 6. — [9] *Deut.* III, 27. — [10] Voir *M. H.* 30ᵇ, l. 5.

שער סוסף לחלוק המשרתים כבר ביארנו מנין המשרתים ודרך שירותן ועתה נבאר חלק כל משרת ומשרת למי ישרת מן השרים ובכמה פנים משרתו וזה הוא התלשה הקטנה לא תשרת אלא לפזר גדול בלבד בסמוך לו לעולם וכבר ביארנו[1] שהיא בששה עשר מקומות באחד ועשרים ספרים בלבד: הנטויה אינו משמשת אלא לאתנחה ולסלוק בלבד וסמוך לעולם והן עשרה באתנחה וחמשה בסלוק נמצאת בחמשה עשר מקומות בכ״א ספרים: השופר ההפוך לא ישרת אלא היתיב בלבד בסמוך לו לעולם ולא יסמך ליתיב אלא הוא לעולם אלא אם לא יהיה בין טעם מלה ראשונה ובין מקום היתיב מלך מן המלכים יהיה זולתו מארכה כמו לטוב לנו.[2] ודומה כמו שביארנו בחלק המשרתים[3]: שופר מכרבל והוא הנקרא שופר נחית לא ישרת אלא הזקף בלבד בזמן שיש לזקף שני שופרות משרתים יהיה הראשון שופר נחית והשני שופר מורם לעולם ובזמן שאין לו אלא משרת אחד אם היה על אות ראשון מן המלה יהיה נחית לעולם ואם היה על אות שני יהיה מורם נמצא שופר מכרבל אינו משרת אלא לזקף בלבד פעמים בסמוך לו ופעמים לפני משרת אחד כמו שביארנו[4]: שופר מורם ישרת בארבעה מקומות ישרת האתנחה בין יש לו משרת אחד או שנים שניהם מורמין ואין לאתנחה משרת זולתו חוץ מן הנטויה שמשרתת אותה בעשרה מקומות בלבד כמו שביארנו[5] ועוד ישרת הזקף בזמן שיש לו שופר אחד והוא על אות שני מן המלה יהיה מורם

[1] Ci-dessus, p. 399. — [2] *Deut.* VI, 24. — [3] Ci-dessus, p. 402, l. 17. — [4] Ci-dessus, p. 403, l. 15. — [5] Ci-dessus, p. 404, l. 8-16.

ואם הוא על אות ראשון הוא נחית כמו שאמרנו[1] ובזמן שהן שנים הראשון נחית והשני טורם לעולם ועוד ישרת הזרקה בין יש לו משרת אחד או רבים תסמוך לה שופר טורם והוא שלא יהיה בינו ובין הזרקה געיה או פסיק אבל אם היה שם געיה או פסיק תהיה נעימת השופר כנעימת המארכה למטה כמו שביארנו[2] ועוד ישרת הסגלת לעולם ואין לה משרת זולתה כמו האתנחה:

שופר מיושב ישרת לשבעה טעמים ישרת הפזר בין היו לו משרת אחד או רבים כולם מיושבין לעולם ולא ישרת אותו זולתו ועוד ישרת התלשה בין שלה משרת אחד או רבים כולם שופרות מיושבין לעולם ועוד ישרת הטרס בזמן שאין לטרס אלא משרת אחד והיתה נעימת המשרת על אות הראשון מן המלרע יהיה שופר מיושב לעולם וכן אם היו לו [שלשה או] ארבעה או חמשה משרתים הראשונים יהיו שופרות מיושבין לעולם ועוד ישרת הזרקה אם יש לזרקה שני משרתים והיתה נעימת מלה ראשונה על אות ראשון ממנה לפי תנאי זה יהיה שופר מיושב וכן אם היו לה ארבעה משרתים הראשון המוקדם יהיה שופר מיושב לעולם ועוד ישרת היתיב אם יש ליתיב שני משרתים והיתה נעימת מלה ראשונה על אות ראשון ממנה לפי תנאי זה יהיה שופר מיושב ואם יש לו ארבעה משרתים הראשון מהם שופר מיושב לעולם וכן אם יש לו חמשה או ששה משרתים הראשונים מיושבין כולם לעולם ועוד ישרת הרביע בזמן שאין לו אלא משרת אחד הוא שופר מיושב לעולם ואם היו לו שלשת משרתים הראשון והשלישי מיושבים לעולם

[1] Ci-dessus, p. 403, l. 15. — [2] Ci-dessus, p. 405, l. 12 et suiv.

ועוד ישרת התביר אם יש לו שני משרתים והיתה נעימת מלה
ראשונה על אות ראשון ממנה יהיה שופר מיושב לעולם ואם
יש לו ארבעה משרתים הראשון מיושב לעולם ולא ישרת
שופר מיושב אלא במקומות אלו בלבד לפי מחלקותן נמצאו
השופרות המשרתים ארבעה חלקים שופר הפוך והוא לא ישרת
אלא ליתיב בלבד ושופר מכרבל והוא משרת לזקף בלבד ושופר
מורם והוא משרת לאתנחה ולזקפה ולזרקה ולסגלה בלבד
ושופר מיושב והוא משרת לפזר ולתלשה ולטרסה ולזרקה וליתיב
ולרביע ולתביר בלבד: מארכה תשרת לששה טעמים תשרת
ליתיב בין יש לה משרת אחד או רבים היא בסמוך לו אם לא
היה ראוי לשופר הפוך כמו שביארנו[1] ועוד תשרת לזרקה בין
יש לה משרת אחד או רבים היא בסמוך לעולם והוא שיהיה
שם פסיק או געיה או שלשה מלכים לפי תנאי זה בלבד ועוד
תשרת הלגרמיה אם יש לה אחד או שנים הם מארכה לעולם
ועוד תשרת התביר בין יש לו משרת אחד או רבים היא בסמוך
והוא שתהיה אותה המלה אינה ראויה לדרגה כמו שביארנו[2]
ועוד תשרת הטפחה אם אין לה אלא משרת אחד ואם יש לה
שנים הראשון דרגה לעולם והשני שני מארכות צמותות והן י״ד
מקומות בכל המקרא[3] ועוד תשרת לסילוק ואין לו משרת זולתה
אלא הנטויה בחמשה מקומות בלבד: אזלה תשרת לארבעה
טעמים תשרת לטרס אם אין לטרס אלא משרת אחד והיתה
נעימת התיבה של משרת על אות שני ממנה יהיה אזלה לעולם

[1] Ci-dessus, p. 402, l. 16. — [2] Ci-dessus, p. 408, l. 4. — [3] Ci-dessus, p. 409, l. 13.

לפי תנאי זה בלבד ואם יש לטרס שנים או שלשה או ארבעה
או חמשה משרתים הסמוך לו אולה לעולם ועוד תשרת היתיב
בזמן שיש לו שני משרתים והיתה נעימת מלה ראשונה על
אות שני מבנה יהיה אולה לעולם לפי תנאי זה בלבד ואם יש
לו שלשה משרתים או יתר תהיה המלה השלישית למלת היתיב
באולה לעולם כמו 'ונבקע הר הזתים מחציו. ודומה[1] ועוד תשרת
הזרקה אם יש לה שני משרתים והיתה הנעימה על אות שני
ממלה ראשונה או יתר לפי תנאי זה תהיה אולה ואם יש לה
שלשה או ארבעה משרתים השלישית למלת הזרקה אולה
לעולם כמו 'ואשר יבא את רעהו ביער. ודומה[2] ועוד תשרת התביר
אם יש לו שני משרתים [והיתה הנעימה על אות שני ממלה
ראשונה] הראשון אולה לעולם ואם יש לו ג׳ או ד׳ השלישית
למלת התביר אולה לעולם: תלשה תשרת לארבעה טעמים
תשרת הטרס אם יש לו שנים או שלשה או ארבעה משרתים
המלה השלישית למלת הטרס תלשה לעולם ועוד תשרת
התביר אם יש לו שלשה או ארבעה משרתים מלת הרביעית
להתביר תהיה תלשה לעולם ועוד תשרת היתיב אם יש לו שנים
או שלשה או ארבעה הרביעית להיתיב תהיה תלשה לעולם
ועוד תשרת הזרקה אם יש לה משרתים רבים הרביעית לזרקה
תלשה לעולם: דרגה תשרת לשני טעמים תשרת לרביע אם יש
לו שני משרתים או שלשה או יתר תהיה דרגה לעולם ועוד
תשרת לתביר אם יש בין נעימת מלת המשרת ובין נעימתו שני
מלכים או יתר תהיה דרגה לעולם כמו שביארנו[3] וכן אם יש

[1] Ci-dessus, p. 394, l. 18. — [2] *Id.* 393, l. 9. — [3] *Id.* 408, l. 15.

לתביר שני משרתים ואחד מהם עמו על מלתו יהיה הראשון דרגה והוא 'אם תעירו ואם תעוררו. וחברו'[1] נמצא לפי דרך זו משרת הפזר שופר מיושב לעולם ואם פזר גדול הוא משרתיו כולם שופרות מיושבין חוץ מן הסמוך לו שהיא תלשה קטנה ומשרת התלשה שופר מיושב לעולם ומשרת הטרס שלשה שופר מיושב ותלשה ואזלה ומשרת לגרמיה שנים שופר מיושב שלה ומארכה ומשרת הרביע שנים שופר מיושב והדרגה ומשרת הזרקה חמשה שופר מיושב ותלשה ושופר מורם ואזלה ומארכה ומשרת היתיב חמשה שופר מיושב ותלשה ואזלה ושופר הפוך ומארכה ומשרת הזקף שנים שופר מכרבל ושופר מורם ומשרת התביר חמשה שופר מיושב ותלשה ואזלה ודרגה ומארכה ומשרת הטפחה מארכה בלבד או דרגה ושתי המארכות הצמותות ומשרת האתנחה שופר מורם ונטויה ומשרת הסלוק מארכה בלבד ונטויה בחמשה מקומות כמו שביארנו ברוך אדונינו · שהפיק רצונינו :

וזה הוא סדור הטעמים ברוב טרס ואחריו לגרמיה או רביע ואחר לגרמיה רביע ואחר רביע יתיב ואחר יתיב זקף ואחר זקף תביר או טפחה ואחר טפחה אתנחה או סוף פיסוק אחר פזר תלשה אחר תלשה טרס זה הוא סדורן לפי הנעימה לפי שיש מהן דרך גובה ומהן דרך רום ומהם דרך נצב ואפשר שיתחלף סדר זה לפי מלת הפיסוק וגדלו וקטנו אם הוא דרך ספור או יש בו אותיות קריאה או אותיות התמה או אותיות הידיעה

[1] Ci-dessus, p. 396, l. 2; l'auteur ajoute ici cette nouvelle circonstance, que le ma'ărâkâh et le tebir sont réunis sur le même mot : תְעוֹרְרוּ.

לפי ענינו יהיה תוצאותיו ולפי תוצאותיו יהיה סימני טעמיו והמשכילים יבינו ודע שיש לבעלי הדקדוק לכל טעם וטעם הנפה ביד יתר על הנעימה הנלויה בפה כמו שאמרו צנורי חוטף בה באצבע יחידי סגולה מניף בשלש אצבעות לפניו שופר מנענע בשתי אצבעותיו הנפה קצרה פזר בשתי אצבעותיו הנפה גדולה קרני פרה מניף בשתי אצבעותיו למעלה תלשה חטפה באצבע זקף קטן באצבע מלמעלה למטה טרס תופש הסלה לאחריה תלשה מושכת הטלה לאחריה ועל דרך זו יש לכל הטעמים והמשרתים כמו שאמרו בענין אין מקנחין בימין מה טעם מפני שמראים בה טעמי תורה[1] והאל הגדול ברוב גדלו יזכה אותנו להגות בתורתו ולדקדק בה כראוי ולידע צפוניה וסודיה׃ ועיקריה ויסודותיה׃ ויגלה לעינינו כל סתריה׃ ויעזרנו ויזכינו לדעת כל שאפשר לדעתו וללמוד וללמד לשמור ולעשות ולקיים את כל דברי תורתו באהבה ולעשות משפטיו וחקיו ומצותיו אשר צוה את אבותינו ויתן חלקינו בתורתו עם עושי רצונו ויבנה עירו בחיינו ובימינו׃ ויקבץ גליותינו וישפיע שלומינו׃ ותרבה דעתינו ׳ואמר ביום ההוא הנה אלהינו זה

[1] *Berâkôt*, 29ᵃ. Raschi, dans son commentaire à ce passage, parle des mouvements de main, dont il a vu des lecteurs, venus de Palestine, accompagner les sons des accents paschṭâh, dargâh et schôfâr mahăpak (hâfouk). Cela prouve que le tableau des mouvements, donné par l'auteur, est incomplet. — Naḥman ben Isaac, qui est l'auteur de ce passage talmudique, n'était pas palestinien ; ce qui indique que l'habitude dont il est question ici n'était pas limitée à la Palestine. Notre auteur, qui semble avoir connu cet usage, déclare aussi (p. 389, l. 17) ne pas vivre en Terre sainte. (Voy. M. Dukes, K. 33, note 3.)

קוינו לו ויושיענו זה ה' קוינו לו נגילה ונשמחה בישועתו.[1]
'אשרי המחכה ויגיע.[2] זה שראינו לכתבו והכל בדרך קצרה:

וראיתי לכתוב החלופים שנחלקו בהן הסופרים בנקודות[3]:

זה החלוף אשר נמצא בין שני המלמדים אהרן בן משה בן אשר ומשה בן נפתלי ירחמם אל וכשר להקדים מן המלות אשר התחלפו בהם אשר בהם שתי אותיות תתפעם במלה כמו יששכר וזולתה דע כי היה בן אשר ינקוד ממלות יששכר השין הראשון ויוציא אותה בסין וישבות השין השני מן הנקוד ולא יוציא אותו בפה כמו יִשָּׂכָר' וכולם על זה המנהג ובן נפתלי יחליפהו כי הוא ינקוד השנים ויוציאם בסינין כמו יִשְׂשָׂכָר וכל לשון אכילה היה בן אשר יפתח הכף על המשפטים שביארנו בסימני השוא נע[5] ובן נפתלי לא היה פותח ממנה דבר[6] וכל לשון גרושה היה בן אשר יפתח הריש והוא שיהיה תחת השין

[1] *Is.* xxv, 9. — [2] *Dan.* xii, 12. — [3] Ce morceau porte des traces toutes particulières de son origine arabe. Ainsi תתפעם ne se comprend que comme traduction de تتكرر «se répéter», et comme dénominatif de פעם = كرّة «une fois»; בסינין est certainement le duel بسينين; היה···יפתח = كان يفتح, n'est pas une forme hébraïque; les mots חילוף ומיבור sont la traduction de الاختلاف والائتلاف, etc. — [4] D'après cette exposition, Ben Ascher lisait *Iisachar,* sans dâgesch dans le premier sîn et en passant complétement le second sîn, et Ben Nephtali prononçait *Iissachar* ou Ἰσσαχάρ, en faisant entendre les deux sîn. Cette différence réelle dans la prononciation n'existe pas d'après R. Méir Hallévi, Iahbi Nakdân, Norzi et autres, qui attribuent à Ben Ascher la ponctuation avec dâgesch. Du reste, ni Ebn Ezra (*Commentaire sur l'Exode,* init.), ni Kamhi (*Miklôt,* 80[a]) ne parlent de ce dâgesch; ils comparent au contraire ומשׂכלים (I *Chr.* xv, 24), où un dâgesch dans le premier sadé serait impossible. — [5] Ci-dessus, p. 375, l. 10 et suiv. — [6] «Ne prononce jamais le pataḥ».

שלש נקודות כמו 'מעט מעט אֲגָרְשֶׁנּוּ.[1] 'לא אגָרְשֶׁנּוּ מפניך.[2]
וזולתם ואם לא יהיה על השין שלש נקודות לא יפתח הריש
כמו 'ויגדלו בני האשה ויגָרְשׁוּ.[3] 'ותגָרְשׁוּני מבית.[4] ודומה חוץ
ממלה אחת כי הוא יפתח אותה ולא יהיה תחת השין שלש
נקודות והוא 'ויְגָרֲשֵׁהוּ וילך.[5] ובן נפתלי לא היה פותח ממנה
דבר וכל לשון בתים אשר יהיו בשני טעמים היה בן נפתלי
יחזקם בדגש יותר מזולתם כמו 'על הַבָּתִּים.[6] 'ומבָּתֶּיךָ.[7] כולם על
זה המנהג ובן אשר יחליפהו על זה חוץ משתי מלות והיא
'ובָתִּים מלאים כל טוב.[8] 'ואת תבנית האלם ואת בָּתָּיו.[9] כי זכר
במאסרתה כי ארבע מלות במקרא מרבה הדגשין והן ובָתִּים
מלאים.[10] 'ואת בָּתָּיו.[11] 'וישימה תל־עולם.[12] 'ונבריא אלך תלתהון.[13]
וכל בישראל לישראל ביזרעאל ליזרעאל ביראה ליראה ביראת
ליראת היה בן אשר ינקוד היוד באלו המלות ויוציא אותו בפה ובן
נפתלי יחליפהו ולא ינקוד היוד ולא יוציא אותו בפה כמו בִישראל
וכל ויהי אשר הסמוך עם בגד כפת והטעם מודבק עם וַיְהי היה
בן אשר יקראם ברפי על משפט אויה כמו 'ויהי כשמע.[14] ודומה
ובן נפתלי יחליפהו בשבעה מלות 'ויהי כראותו אותה ויקרע.[15]
'ויהי כראות המלך.[16] 'ויהי כשמעו כי הרימתי.[17] 'ויהי כאשר־תמו.[18]
'ויהי כהוציאם אתם.[19] 'ויהי כשמע כל המלכים.[20] 'ויהי כמלכו.[21]

[1] *Ex.* XXIII, 30. — [2] *Ib.* 29. — [3] *Jug.* XI, 2. — [4] *Ib.* 7. — [5] *Ps.* XXXIV, 1. — [6] *Ex.* XII, 7. — [7] *Ib.* VIII, 7. — [8] *Deut.* VI, 11. — [9] I *Chr.* XXVIII, 11. — [10] *Deut.* VI, 11. — [11] I *Chr.* XXVIII, 11. — [12] *Jos.* VIII, 28. — [13] *Dan.* III, 23. Voy. Norzi, sur ce passage; *M. H.* 49[b]; *Ên Hakkôrê*, sur *Exode*, I, 21. — [14] *Gen.* XXIX, 13. — [15] *Jug.* XI, 35. — [16] *Est.* V, 2. — [17] *Gen.* XXXIX, 15. — [18] *Deut.* II, 16. — [19] *Gen.* XIX, 17. — [20] *Jos.* IX, 1. — [21] I *Rois*, XV, 29.

וחוץ מאלו ינתינם על משפט אויה רפי כמו 'ויהי כל הנפלים.[1]
'ויהי דוד,[2] ודומה:

נתחיל עתה בחילוף וחיבור שביניהן בתולה ואזכיר הסדרים שבכל חומש וחומש ומנין הפרשיות ואעשה לכל פרשה ופרשה שם איש ידוע ואלו הן:

ספר ראשון והוא ספר הישר: דע כי הספר הזה שנים עשר פרשה כללם חמשה וארבעים סדר והוא אלף וחמש מאות וארבעה ושלשים פיסוקים סימן א'ך ל'ד' ונתחיל במנין כל פרשה ופרשה ונשים לפיסוקי כל פרשה שם איש שישמר בו המנין ולא תשנה בו: פרשת בראשית יש בה ארבעה סדרים · ריש הפרשה[4] 'אלה תולדות השמים.[5] ו'הן האדם היה.[6] ו'זה ספר תולדות.[7] ומנין הפיסוקים מאה וששה וארבעים קמ"ו נגד המנין שם אמציה ובה מן החלוף מלה אחת והוא 'ומפרי העץ אשר בתוך־הגן.[8] חטוף בתוך הגן · ואלו המלות שנתחברו בהן 'וחיתו־ארץ למינה.[9] 'ולכל חית־הארץ.[10] 'מפרי עץ־הגן נאכל.[11] 'אמחה את־האדם אשר־בראתי[12]: אלה תולדת נח יש בה חמשה סדרים 'ריש הפרשה.[13] 'ויזכר אלהים את נח.[14] ו'צא מן התיבה.[15] 'ויהיו בני נח היוצאים.[16] 'ויהי כל הארץ שפה.[17] ומנין הפיסוקים מאה שלשה וחמשים קנ"ג נגד המנין שם בצלאל ובה מן החלוף שתי מלות נתקן קריאת בן אשר על הימין וקריאת בן נפתלי

[1] I *Rois*, VIII, 25. — [2] I *Sam.* XVIII, 14. — [3] 1524. L'alef, surmonté d'un point indique mille, puis le kaf final, 500, comme ם, ן, ף et ץ sont employés pour 600, 700, 800 et 900. — [4] *Gen.* I, 1. — [5] II, 4. — [6] III, 22. — [7] V, 1. — [8] III, 3. — [9] I, 24. — [10] I, 30. — [11] III, 2. — [12] VI, 7. — [13] V, 9. — [14] VIII, 1. — [15] VIII, 15-16. — [16] IX, 18. — [17] XI, 1.

על חשמאל והיה בן אשר יקרא כוזה 'ומחיתי אֶת־כָּל היקום.[1]
בזקפה ובן נפתלי יקרא כוזת 'אֶת־כל־היקום אשר עשׂיתי על דרך
שמאל 'ובכל חית הארץ.[2] 'ובכל חית הארץ אתכם. ואלו המלות
אשר התחברו בהן 'אֶת־האלהים הִתהלך־נח.[3] 'אֶת כל היקום.[4]
'וַיִגברו המים.[5] 'ובכל־חית הארץ.[6] 'ינחמנו מִמעשנו.[7]: פרשת לך לך
יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[8] 'ויהי בימי אמרפל.[9] 'אחר
הדברים.[10] 'ושרי אשת אברם.[11] ומנין הפיס' מאת וששה ועשרים
קכ"ו נגד המנין שם מֹכְנַדְבִֹי ובה מן החלוף 'כי אֶת כל הארץ
אשר.[12] והתחברו באלו 'וַיְשלחו אתו.[13] דאברם 'וַיְאהל עד סדום.[14]
וַיחשבה לו צדקה[15]: פרשת וירא יש בה חמשה סדרים וחמשה
פיסוקים ריש הפרשה[16] 'ויבאו שני המלאכים סדמה.[17] 'ויסע משם
אברהם.[18] 'וה' פקד.[19] 'והאלהים נסה.[20] ומנין אלו חמשה וחמשה
פיס' מן הסדר האחרון והוא סדר 'ויגד לאברהם.[21] ומנין הפיסו'
מאה וששה וארבעים קמ"ו נגד המנין שם יְחִזְקִיָהוּ ובה מן החלוף
ארבע מלות 'ונשאתי לְכָל־המקום.[22] 'כי חפרתי אֶת הבאר.[23] 'אלה'
יִראה לו השה.[24] 'ולא חשכת אֶת־בנך אֶת יחידך.[25] ואין בזו
הפרשה מלה שישנה בה איש כמו זולתה אלא 'ויֹאמר לֹא כי
צחקת.[26] היה מקצת המלמדים יקרא אותה ברגש לא ואין כשר:
ויהיו חיי שרה יש בה ארבעה סדרים תתסר [חמשה] פיסוקים
אשר הם בפרשת וירא סדר 'ויגד לאברהם. הוא סדר ראשון

[1] *Gen.* VII, 4. — [2] IX, 10. — [3] VI, 9. — [4] VII, 23. — [5] VII, 18. — [6] IX, 10. — [7] X, 29. Ce verset est de la parascha précédente. — [8] XV, 1. — [9] XIV, 1. — [10] XV, 1. — [11] XVI, 1. — [12] XIII, 15. — [13] XII, 20. — [14] XIII, 12. — [15] XV, 6. — [16] XVIII, 1. — [17] XIX, 1. — [18] XX, 1. — [19] XXI, 1. — [20] XXII, 1. — [21] XXII, 20. — [22] XXVIII, 27. — [23] XXI, 30. — [24] XXII, 8. — [25] XXII, 12. — [26] XVIII, 15.

מזו הפרשה עד 'ואברהם זקן.[1] הסדר השני 'ואברהם זקן. השלישי 'ואבא היום אל העין.[2] הרביעי 'ויוסף אברהם.[3] ומנין הפס' מאה וחמשה ק"ה נגד המנין שם יהוידע וכה מן החלוף מלה אחת 'גר־ותושב.[4] ושתי מלות התחברו בהן 'לעת ערב לעת צאת הש'.[5]: ואלה תולדת יצחק יש בה שלשה סדרים 'ריש הפרשה.[6] ויהי כי זקן יצחק.[7] 'ויתן לך האלהים.[8] ומנין הפיסוק' מאה וששה ק"ו נגד המנין יהללאל ואלו. שנתחלפו בהן 'ויתרצצו הבנים.[9] 'ולמה־זה לי בכורה.[10] 'כי עתה הרחיב ה' לנו.[11] שופר 'ותשלחוני מאתכם.[12] עלי קללתך בני.[13] 'וירח את ריח־בגדיו.[14] 'ראה ריח בני.[15] 'ועל־חרבך תחיה ואת־אחיך.[16] ואלו התחברו בהן 'ורבקה אמרה אל־יעקב.[17] 'ואהרגה את־יעקב אחי.[18]: פרשת ויצא יעקב יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[19] 'וירא ה' כי שנואה לאה.[20] 'ויזכר אלהים את רחל.[21] 'ויאמר ה' אל יעקב.[22] ומנין הפס' מאה שמונה וארבעים קמ"ח נגד המנין חלקי ויש בה חלוף 'ויבא יעקב מן־השדה.[23] 'ובהעטיף הצאן.[24] 'גנבתי יום וגנב' לילה.[25] והתחברו 'וכל שת־חום[26]: פרשת וישלח יעקב יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[27] 'ויבא יעקב שלם.[28] 'וירא אלה' אל יעקב.[29] ומנין הפס' מאה ארבעה וחמשים קנ"ד נגד המנין קליטה ואלו שנתחלפו בהן 'ויאמר אם יבא עשו אל המחנה.[30] 'והיה המחנה.[31] 'ויאמר

[1] *Gen.* xxiv, 1. — [2] xxiv, 42. — [3] xxv, 1. — [4] xxiii, 4. — [5] xxiv, 11. — [6] xxv, 19. — [7] xxvii, 1. — [8] xxvii, 28. — [9] xxv, 22. — [10] xxv, 32. — [11] xxvi, 22. — [12] xxvi, 27. — [13] xxvii, 13. — [14] xxvii, 27. — [15] *Ibid.* — [16] xxvii, 40. — [17] xxvii, 6. — [18] xxvii, 41. — [19] *Gen.* xxxviii, 14. — [20] xxxix, 31. — [21] xxx, 22. — [22] xxxi, 3. Le ms. porte אלהים. — [23] xxx, 16. — [24] xxx, 42. — [25] xxxi, 39. La copie n'a aucun signe. — [26] xxx, 32. — [27] xxxii, 3. — [28] xxxiii, 18. — [29] xxxv, 9. — [30] xxxii, 9. — [31] *Ibid.*

לא אשלחך.[1] 'ויאתב את הנער.[2] וסוף פיסוק[3] 'ולזרעך אחריך אתן.[4] 'בן בששת.[5] 'אלוף קרח.[6] והמלות אשר התחבאו בהן 'כי יפגשך.[7] 'כי על כן ראיתי.[8] 'כל יצאי שער עירו.[9] בלא נעיה : פרשת וישב יעקב יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[10] 'ויהי בעת ההיא וירד יהודה.[11] 'ויוסף הורד.[12] 'ויהי אחר הדברים האלה חטאו.[13] ומנין הפס' מאה ושנים עשר ק"יב נגד המנין בקי' ושתי מלות התחלפו בהן 'להשתחות לך ארצה.[14] 'יפה־תאר ויפה מראה.[15] ואלה המלות שנתחברו בהן ויתנכלו אתו.[16] 'בת איש כנעני.[17] 'כי לא לו יהי' הזרע.[18] 'לצחק־בנו.[19] 'ראה את־כל מאומה בידו.[20]: פרשת ויהי מקץ יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[21] 'ויאמר פרעה אל עבדיו.[22] 'ויאמר אליהם יוסף ביום השלישי.[23] 'ואל שדי יתן לכם רחמים.[24] ומנין הפס' מאה וששה וארבעים קמ"ו נגד המנין יחזקיהו ויש בה חלוף 'ויקרא פרעה שם־יוסף.[25] 'וליוסף ילד שני בנים.[26] 'בהתחננו אלינו.[27] 'ויבא יוסף הביתה···וישתחוו לו.[28] ושתי מלות התחברו בהן ויפתח יוסף את־כל אשר בהם[29]: פרשת ויגש יש בה שני סדרים תחסר ארבעה פס' ריש הפרשה[30] 'ואת יהודה שלח.[31] ומנין הפס' מאה וששה ק"ו נגד המנין יהללאל ובה חלוף 'היש לכם אב או־אח.[32] 'ויפל על צוא' בנימן־אחיו.[33] 'בני

[1] *Gen.* XXXII, 27. — [2] XXXIV, 3. — [3] C'est-à-dire : et le mot והכער, qui se lit à la fin du même verset. — [4] XXXV, 12. — [5] XXXIV, 10. — [6] XXXVI, 16. — [7] XXXII, 18. — [8] XXXIII, 10. — [9] XXXIV, 24. — [10] XXXVII, 1. — [11] XXXVIII, 1. — [12] XXXIX, 1. — [13] XL, 1. — [14] XXXVII, 10. — [15] XXXIX, 6. — [16] XXXVII, 18. — [17] XXXVIII, 2. — [18] XXXVIII, 9. — [19] XXXIX, 14. — [20] XXXIX, 23. — [21] XLI, 1. — [22] XLI, 38. — [23] XLII, 18. — [24] XLIII, 14. — [25] XLI, 45. — [26] XLI, 50. — [27] XLII, 21. — [28] LXIII, 26. — [29] XLI, 56 ; le second passage manque. — [30] XLIV, 18. — [31] XLVI, 28. — [32] XLIV, 19. — [33] XLV, 14.

אשר ימנה וישוה.[1] בדלוג ובאהיך[2] ׳ובני דן חשים.[3] ׳ובני יוסף אשר ילד־לו במצ׳.[4] ואלו המלות שנתחברו בהן ׳כי שנים ילדה־לי אש׳.[5] ׳בנימין־אחיו.[6] ׳כל הנפש לבית יעקב.[7] ׳וינהלם.[8] בלא נעיה: פרשת ויחי יש בה שלשה סדרים וארבעה פיס׳[9] תשלום הפרשה הראשונה ואלו הן ׳ויהי אחרי הדברים האלה.[10] ׳ויקרא יעקב אל בניו.[11] ׳בנימין זאב יטרף.[12] ומנין הפיס׳ חמשה ושמונים פ״ח נגד הסנין יסלה וכה חלוף שתי מלות ׳גם הוא יהיה־לעם. דגש או רפי[13] ׳יהודה אתה יודוך אחיך.[14]: נשלם ספר הישר:

נתחיל בספר הברית דע כי הספר יתחלק אחד עשר פרשה תהיה שלשה ושלשים סדר ומנין הפיס׳ ארט[15]: פרשת ואלה שמות יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[16] ׳וילך איש מבית לוי.[17] ׳ומשה היה רעה.[18] ׳וילך משה וישב.[19] ומנין הפיס׳ מאה וארבעה ועשרים קכ״ד נגד הסנין מעדי ויש בה מן החלוף מלה אחת והוא ׳של־נעליך.[20] והתחברו בשתי מלות ׳ויבאו הרעים ויגרשום.[21] בלא געיה ׳וארד להצילו.[22]: פרשת וארא יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[23] ׳כי ידבר אליכם פרעה.[24] ׳השכם בבקר.[25] ומנין הפיס׳ מאה ואחד ועשרים קכ״א נגד הסנין יעיאל ויש בה מן החלוף חמש מלות ׳הם המדברים.[26] ׳ויחזק לב פרעה.[27]

[1] *Gen.* XLVI, 17. — [2] C'est-à-dire en prononçant *wischwâh*, avec ga'îâ sur la première lettre. (Voy. *Ên Hakkôré*, sur ce verset.) — [3] XLVI, 23. — [4] XLVI, 27. — [5] XLIV, 27. — [6] XLV, 14. — [7] XLVI, 27. — [8] XLVII, 17. — [9] XLVII, 28-31. — [10] XLVIII, 1. — [11] XLIX, 1. — [12] XLIX, 27. — [13] XLVIII, 19. — [14] XLIX, 8. — [15] 1209. — [16] *Ex.* I, 1. — [17] II, 1. — [18] III, 1. — [19] IV, 18. — [20] III, 5. — [21] II, 17. — [22] III, 8. — [23] VI, 2. — [24] VII, 8, 9. — [25] VIII, 10. Dans les *sedârim* imprimés on a ajouté קדמלה «le premier», parce que les mêmes mots se trouvent encore IX, 13. — [26] VI, 27. — [27] VII, 13.

וחבריו[1] בלא געיה 'ובחדר מִשכבך.[2] 'וַיחדלו הקלות.[3] והתחברו
'כל···אשֶר־ימצא.[4] 'כִי־השערה[5]: כי אני הכבדתי יש בה שלשה
סדרים וחצי ריש הפרשה[6] 'עוד נגע אחד.[7] 'ויהי בחצי הלילה.[8]
'קדש לי כל בכור.[9] ומנין הפיס' מאה וששה ק"ו נגד הסמן יהללאל
ויש בה מן החלוף סלה אחת 'דברו אֶל־כל עדת.[10] והתחברו 'לא
כן לכו־נָא הגברים.[11] ואין קורין אותה באזלה כי אם בפסק[12]:
פרשת ויהי בשלח יש בה שלשה סדרים וחצי תשלום הסדר
המוקדם[13] ואלו הן 'מה תצעק אלי.[14] 'הנני ממטיר לכם.[15] 'עד אנה
מאנתם.[16] ומנין הפיסוק' מאה וששה עשר קי"ו נגד הסמן סנאה
ויש בה מן החלוף שתי סלות 'נחית בְחסדך עם זו גאלת.[17] דגש
או רפי 'שמעתי אֶת־תלנות.[18] והתחברו 'אז ישִיר־משה.[19] 'זה אלי
וְאנוהו.[20] בהַר־נחלתך.[21] 'כָל־המחלה.[22] 'הנני עמד לפניך שם עַל־
הצור[23]: פרשת וישמע יתרו יש בה שני סדר' ריש הפרשה[24] 'ואתם
תהיו לי ממלכת.[25] ומנין הפיסוקים שנים ושבעים ע"ב נגד הסמן
אליאל ואין בה חלוף והתחברו באלו 'סק' יסק' או ירה יירה.[26]
דגש' וזה מנהג שפת הקדש 'לא יהיה לך אלהים אחרים.[27] געיה
על יוד שניה: פרשת ואלה המשפטים יש בה שלשה סדרים
ריש הפרשה[28] 'אם כסף תלוה.[29] 'הנה אנכי שלח.[30] ומנין הפיס'
מאה ושמונה עשר ק"יח נגד הסמן עזיאל ובה מן החלוף שתי

[1] *Ex.* VII, 22 et *passim.* — [2] VII, 28. — [3] IX, 33. — [4] IX, 19. — [5] IX, 31. — [6] X, 1. — [7] XI, 1. — [8] XII, 29. — [9] XIII, 1, 2. — [10] XII, 3. — [11] X, 11. — [12] Sur לכו; nos éditions les plus anciennes ont cependant azlâh. — [13] XIII, 17; XIV, 14. — [14] XIV, 15. — [15] XVI, 4. — [16] XVI, 28. — [17] XV, 13. — [18] XVI, 12. — [19] XV, 1. — [20] XV, 2. — [21] XV, 17. — [22] XV, 26. — [23] XVII, 6. — [24] XVIII, 1. — [25] XIX, 6. — [26] XIX, 13. — [27] XX, 3. — [28] XXI, 1. — [29] XXII, 24. — [30] XXIII, 20.

מלות 'וינפש בֶּן־אמתך.[1] 'וַיֶּחֱזוּ את הָאֱלֹהִים.[2] והתחברו באלו 'בֶּן־תעשה לשרך.[3] 'כֵּן־תעשה לכרמך.[4] 'אִם המצא תמצא בידו.[5]: ויקחו לי תרומה יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[6] 'ואת המשכן תעשה.[7] 'ועשית פרכת.[8] ומנין הפיס' ששת ותשעים צ"ו נגד המנין סל"ו ואין בה חלוף והתחברו באלו 'ונתת עַל־השלחן.[9] ולִירכתי המשכן ימה[10]: פרשת ואתה תצוה יש בה שני סדרים ועשרה פיס' מן הסדר הבא ואלו הן ריש הפרשה[11] 'וזה הדבר.[12] 'ועשית מזבח.[13] ומנין הפיס' מאה ואחד ק"א נגד המנין מיכאל ושלש מלות התחלפו בהן 'והם יקחו את הזהב וְאֶת־התכלת.[14] ופעמֹנֵי־זהב.[15] 'ובהעלות אהרן.[16] והתחברו באלו 'וְאֶת־שמות.[17] 'ולקחת אֶת־כל החלב.[18] 'וְאִם יותר.[19]: פרשת כי תשא יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[20] תשלום סדר ראשון שהוא 'ועשית מזבח. 'ראה.[21] 'ויפן וירד משה.[22] 'פסל לך.[23] ותשעה פיס' מן הסדר הבא והוא 'ויאמר ה' אל משה כתב לך.[24] ומנין הפיסו' מאה ותשעה ושלשים קל"ט נגד המנין חננאל ובה חלוף 'וקנמן בשם מחציתו.[25] 'אֶת־מעשה.[26] ושתי מלות התחברו בהן 'ויתנצלו בני ישראל.[27] 'כי לא תשתחוה לאל אחר.[28]: פרשת ויקהל יש בה שלשה סדרים תחסר תשעה פיסוקים תשלום סדר 'ויאמר ה' אל משה כתב לך.[29] 'ויאמר ראו קרא ה' בשם.[30] 'ויעש בצלאל את הארן.[31]

[1] *Ex.* XXIII, 12. — [2] XXIV, 11 — [3] XXII, 29. — [4] XXIII, 11. — [5] XXII, 3. — [6] XXV, 1. — [7] XXVI, 1. — [8] XXVI, 31. — [9] XXV, 30. — [10] XXVI, 22. — [11] XXVII, 20. — [12] XXIX, 1. — [13] XXX, 1. — [14] XXVIII, 5. — [15] XXVIII, 53. — [16] XXX, 8. — [17] XXVIII, 10. — [18] XXIX, 13. — [19] XXIX, 34. — [20] XXX, 11. — [21] XXXI, 1. — [22] XXXII, 15. — [23] XXXIV, 1. — [24] XXXIV, 27. — [25] XXX, 23. — [26] XXXIV, 10. — [27] XXX, 6. — [28] XXXIV, 14. — [29] XXXIV, 27. — [30] XXXVI, 30. — [31] XXXVII, 1.

ומנין הפס' מאה ושנים ועשרים קכ"ב נגד המנין סנואה ובה חלוף 'ויקרא משה אֶל־בצלאל.[1] ושתי מלות התחברו בהן 'ויביאו משוה אֶת־התכלת.[2] ויעש אֶת־כל־כלי המזבח.[3]: אלה פקודי יש בה שני סדרים ריש הפרשה[4] 'ויביאו את המשכן.[5] ומנין הפיס' שנים ותשעים צ"ב נגד המנין עזיה ובה חלוף 'וְמן התכלת והארגמן.[6] 'וירכסו את החשן מְטבעתו.[7] 'וְאֶת מכנסי הבד שש משזר.[8] ונתחברו באלו 'וְאֶת האבנט.[9] ותיתת לחם.[10] בלא געיה: נשלם ספר חברית:

נתחיל בתורת כהנים דע כי הספר יתחלק עשרה פרשיות תהית חמשת ועשרים סדר ומנין הפיסוק' נט"ף[11]: פרשת ויקרא יש בה שני סדרים וחצי ריש הפרשה[12] 'נפש כי תחטא.[13] וחצי סדר 'ונפש כי תחטא ושמעה.[14] ומנין הפיס' מאה ואחד עשר קי"א נגד המנין רעואל ויש בה מן החלוף 'מלח אחת מכל אשֶׁר ישבע עליו.[15] והתחברו 'וכפר עליו הכהן עַל־חטאתו.[16]: פרשת צו יש בה שני סדרים וחצי סדר המקדם 'זת קרבן אהרן ובניו.[17] וחצי סדר הבא והוא סדר 'קח את אהרן.[18] ומנין הפיס' שבעה ותשעים צ"ז נגד המנין עבדיהו ואין בה חלוף והתחברו 'ויקח אֶת־כל־החלב.[19] 'זאֶת־כל החלב.[20]: ויהי ביום השמיני יש בה שני סדרים וחצי סדר הסוקדם דקח[21] את אהרן 'וידבר. ד'יין ושכר.[22] 'וידבר. ד'זאת החיה.[23] ומנין הפיס' אחד ותשעים צ"א נגד המנין מיכיהו

[1] XXXVI, 2. — [2] XXXV, 25. — [3] XXXVIII, 3. — [4] XXXVIII, 21. — [5] XXXIX, 33. — [6] XXXIX, 1. — [7] XXXIX, 21. (Voir Norzi, sur ce mot.) — [8] XXXIX, 28. — [9] XXXIX, 29. — [10] XL, 15. — [11] 859. — [12] *Lév.* I, 1. — [13] IV, 1. — [14] V, 1. — [15] V, 24. — [16] IV, 35. — [17] VI, 12. — [18] VIII, 1. — [19] VIII, 16. — [20] VIII, 25. — [21] Ms. ויקח. — [22] X, 8. — [23] XI, 1.

והתחלפו 'אַל־תשקצו.[1]: אשה כי תזריע יש בה שני סדרים ריש
הפרשה[2] 'ואיש [או אשה] כי יהיה בו נגע.[3] ומנין הפיס' שבעה
וששים ס"ז נגד המנין בניה ובה מן החלוף 'והנה אֵין־מראהו.[4]
'או מִן־השתי.[5] והתחברו 'והנה אֵין בבהרת.[6] 'או בשתי.[7] בלא פתח
השוא: זאת תהיה יש בה שלשה סדרים ותשעה פיסוקים ריש
הפרשה[8] ו'כי תבאו.[9] 'דברו. ד'איש כי יהיה זב.[10] תשעה פיסו' מן
סדר 'ואשה כי יזוב זוב דמה.[11] ומנין הפיס' תשעים צ' כנגד המנין
יעדו ובה מן החלוף סלה אחת 'כָּל־המשכב אשר ישכב עליו.[12]:
אחרי מות יש בה שלשה סדרים תחסר תשעה פיס' תשלום סדר
'ואשה כי יזוב. 'איש איש מב' יש' אש' ישחט.[13] 'כמעשה ארץ.[14]
ומנין הפיס' שמונים פ' נגד המנין עדו ובה חלוף 'וּכמעשה.[15]:
פרשת קדשים יש בה שני סדרים ריש הפרשה[16] 'וכי תבאו אל
הארץ ונטעתם.[17] ומנין הפיסוק' ארבעה'וששים ס"ד נגד המנין
נודד ויש בה חלוף 'אֶל־כל עדת.[18] 'בת אביו או בת אמו.[19] והתחברו
'לֹא־תעשק.[20]: פרשת אמר יש בה שלשה סדרים וחצי ריש
הפרשה[21] 'דבר. ד'אשר יקריב קרבנו.[22] 'וידבר. ד'וקצרתם.[23] וחצי
הסדר הבא מן 'ויקחו אליך שמן.[24] ומנין הפיסוקים מאה וארבעה
ועשרים קכ"ד נגד המנין מעדי ובה חלוף 'אמר אֱל־הַכהנים.[25]
'אשר תקראו.[26] וחברו[27] במקף 'שַׁבתכם.[28] 'אֶת־מעדי.[29] 'בנקבו־שם

[1] *Lév.* XI, 43. — [2] XII, 1. — [3] XIII, 29. — [4] XIII, 31. — [5] XIII, 56. — [6] XIII, 26. — [7] XIII, 47. — [8] XIV, 1. — [9] XIV, 33, 34. — [10] XV, 1, 2. — [11] XV, 25. — [12] XV, 4. — [13] XVII, 1-3. — [14] XVIII, 1-3. — [15] XVIII, 3. — [16] XIX, 1. — [17] XIX, 23. — [18] XIX, 2. — [19] XX, 17. — [20] XIX, 13. — [21] XXI, 1. — [22] XXII, 18. — [23] XXIII, 9, 10. — [24] XXIV, 1, 2. — [25] XXI, 1. — [26] XXIII, 2. — [27] XXIII, 4. — [28] XXIII, 32. — [29] XXIII, 44.

יומת.[1] מאריך והתחברו 'ונסכה־יין.[2] מאריך 'ממֹושבתיכם תביאו לחם תנופה שתַּיִם[3]: פרשת בהר סיני יש בה שני סדרים וחצי הסדר המקדם 'וכי תמכרו ממכר.[4] וכי ימוך אחיך וממה.[5] ומנין הפיסוקים שבערה וחמשים ג"ד נגד המנין הׄטׄיׄלׄ ויש בה מן החלוף שני מלות 'ולְבחמתך.[6] 'אֶת־כספך לא תתן לו.[7] ונתחברו באלו 'תעב' שופר בכָל־ארצכם.[8] 'וְאם־מעט.[9]: פרשת אם בחקתי יש בה שני סדרים ריש הפרשה[10] 'וידבר. ד'איש כי יפלא.[11] ומניז הפס' שמנה ושבעים ע"ח נגד המנין עׄזׄאׄ ואין בה חלוף והתחברו 'ואם מָךְ הוא.[12] קמץ 'וכל ערכך יהיו בשֶקל הקדש.[13]: נשלם תורת כהנים:

נתחיל בחומש הפקודים דע כי הספר יתחלק עשרה פרשיות תהיה שלשה ושלשים סדר ומנין הפיס' ארפׄחׄ[14]: במדבר סיני יש בה שלשה סדרים וארבעה פיס' 'ריש הפרשה.[15] 'איש על דגלו.[16] 'ואלה תולדת אהרן ומשה.[17] וארבעה פיס' מן סדר 'אל תכריתו.[18] ומנין הפיסו' מאה ותשעה וחמשים קנ"ט נגד המנין חׄלׄקׄיׄהׄוׄ ובה חלוף מלה 'וכלה אהרֹן־ובניו לכסת.[19] והתחברו 'אשר על־המשכן ועל־חמזבח.[20] 'אשר יְשרתו עליו.[21] 'אלעזר בֶן־אחרן.[22]: פרשת נשא יש בה חמשה סדרים תחסר ארבעה פיס' תשלום סדר אל תכריתו 'דבר. ד'איש [או אשה] כי יפלא.[23] 'דבר. ד'כה תברכו.[24] 'ביום השביעי.[25] ומנין הפיסוק' מאה ששה ושבעים קע"ו

[1] *Lév.* xxiv, 16. — [2] xxiii, 13. — [3] xxiii, 17. — [4] xxv, 14. — [5] xxv, 35. — [6] xxv, 7. — [7] xxv, 37. — [8] xxv, 9. — [9] xxv, 52. — [10] xxvi, 3.— [11] xxvii, 1, 2. — [12] xxvii, 8.— [13] xxvii, 25.— [14] 1288. — [15] *Nomb.* i, 1. — [16] ii, 1, 2. — [17] iii, 1. — [18] iv, 17, 18.— [19] iv. 15. — [20] iii, 26. — [21] iv, 14. — [22] iv, 16. — [23] v, 1, 2. — [24] v. 22, 23. — [25] vii, 49.

נגד המנין עמוס ואין בה חלוף והתחברו באלו שהם בגעיה והם 'והשביע הכהן וגו' המים המאררים.[1] 'והשקה את המים וגו' ובאו בה המים המאררים.[2] ונשאר בלא געיה: פרשת בהעלתך יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[3] 'עשה לך שתי חצוצ'.[4] 'אספה לי שבעים.[5] 'היד ה' תקצר.[6] ומנין הפיסוקים מאה ששה ושלשים קל"ו נגד המנין מהללאל ובה חלוף 'כן־עשו להם בני ישראל.[7] 'ובהאריך הענן על־המשכן.[8] 'כי אם־אל ארצי.[9] 'אספה־לי שבעים.[10] 'אם יהיה נביא' ה' במראה־אליו אתודע.[11] והתחברו באלו 'והתיצבו שם עמך.[12] 'אם־את כל דגי.[13]: פרשת שלח לך יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[14] 'עד אנה ינאצני.[15] 'וידבר. ונסכים[16] ומנין הפיס' מאה ותשעה עשר קי"ט נגד המנין פלט ויש בה חלוף הבמחנים 'וכל־מנאצי.[17] 'את־תלנות בני ישראל.[18] 'כי העמ' והכנעני.[19] 'ועשו כל־העדה.[20] ונתחברו באלו 'עלו־זה בנגב.[21] 'ואל־כל עדת בני ישראל.[22]: פרשת ויקח קרח יש בה שני סדרים ריש הפרשה[23] 'וידבר. ויקח מאתם.[24] ומנין הפיס' חמשה ותשעים צ"ה נגד המנין דניאל ובה חלוף 'זה־יהיה לך מקדש.[25]

[1] *Nomb.* v, 19. — [2] v, 27. Il manque probablement, entre le premier et le second exemple, celui du v. 24 : והשקה את המים וגו' ובאו בה המים המאררים, exemple qui, à cause de sa ressemblance avec le second exemple rapporté par l'auteur, a pu être omis par le copiste. Dans ces trois versets seulement, le mot המאררים est lié par un accent conjonctif au mot qui le précède, ce qui a décidé B. N. à se joindre à B. A. pour admettre le ga'iâ sous l'alef. — [3] VIII, 1. — [4] X, 1, 2. — [5] XI, 16. — [6] XI, 23. — [7] VIII, 20. — [8] IX, 19. — [9] X, 30. — [10] XI, 16. — [11] XII, 6. — [12] XI, 16. — [13] XI, 22. — [14] XIII, 1. — [15] XIV, 11. — [16] XV, 1. — [17] XIV, 23. — [18] XIV, 27. — [19] XIV, 43. — [20] XV, 24. — [21] XIII, 10. — [22] XIV, 7. — [23] XVI, 1. — [24] XVII, 16-17. — [25] XVIII, 9.

והתחברו באלו 'אמר אֶל־אלעזר בן אהרן.[1] 'לך וְלזרעך.[2] ויתן את הַקטרת[3]: פרשת פרת אדומה יש בה שני סדרים ריש הפרשה[4] 'וישלח משה מלאכים.[5] ומנין הפיסוק' שבעה ושמונים פ"ז נגד הסנין עָזִי ובה חלוף 'ולא נתן סיחֹן.[6] 'וכל אשר יגע־בו הטמא.[7] 'וישמע הַכנעני.[8] והתחברו במלה אחת 'לסבב את ארץ אדום.[9] רפ"י: פרשת וירא בלק יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[10] 'מי מנה עפר יעקב.[11] 'וישב ישראל בשטים.[12] ומנין הפיסוק' מאה וארבעה ק"ד נגד הסנין מָנוֹח ובה מן החלוף 'אשר עַל־הנהר.[13] 'ולישראל מה פָּעַל אֵל.[14] 'כי אִם־יהיה לבער.[15] 'יִזַּל מים מדליו.[16]: פרשת פנחס יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[17] 'וידבר. ד'לָאלה תחלק.[18] 'וידבר. ד'יפקד ה'.[19] 'וביום הבכורים.[20] ומנין הפיסוק' מאה שמונה וששים קס"ח נגד הסנין כאלהים ואין בה מן החלוף אלא 'והיתה לבני ישראל.[21] כי בן אשר בנעיה ובן נפתלי בלא געיה : ראשי המטות יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[22] 'וידבר. ד'נקם.[23] 'ויאמר. ד'שא את ראש.[24] 'ומקנה רב.[25] ומנין הפיסוק' מאה ושנים עשר קי"ב נגד הסנין עִיבָל ויש בה מן החלוף מלה אחת 'אֶת־השבי ואת המלקוח.[26] והתחברו 'אֶת־הנחשת אֶת־הברזל.[27] 'עד תם כל הדור העשה הָרַע.[28] ואמר בן נפתלי כי ראה מחזורא רבא פתח : אלה מסעי יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[29] 'וידבר.

[1] *Nomb.* xvii, 2. — [2] xviii, 19. — [3] xvii, 12. — [4] xix, 1. — [5] xx, 14. — [6] xxi, 23. — [7] xix, 22. — [8] xxi, 1. — [9] xxi, 4. — [10] xxii, 2. — [11] xxiii, 10. — [12] xxvi, 1. — [13] xxii, 5. — [14] xxiii, 23. — [15] xxiv, 22. — [16] xxiv, 7. — [17] xxv, 10, 11. — [18] xxvi, 51-53. — [19] xxvii, 15, 16. — [20] xxviii, 16. — [21] xxvii, 11. — [22] xxx, 2. — [23] xxxi, 1, 2. — [24] xxxi, 26. — [25] xxxii, 1. — [26] xxxi, 12. — [27] xxxi, 22. — [28] xxxii, 13. — [29] xxxiii, 1.

ד'זאת הארץ.[1] 'וידבר. ד'והקריתם.[2] ומנין הפיסוקים מאה ושנים ושלשים קל"ב נגד הסנין בֹלֹק וכה מן החלוף סלה אחת 'אשר תְּתנחלו אותה.[3] והתחברו בזו 'מְסחרת הפסח.[4]: נשלם חומש הפקודים:

נתחיל במשנת תורה דע כי הספר יתחלק עשרה פרשיות והוא אחד ושלשים סדר ומנין הפיס' ח"נץ[5]: אלה הדברים יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[6] 'ויאמר. ד'רב לכם סב.[7] 'ויאמר. ד'ראה החלתי.[8] ומנין הפיס' מאה וחמשה ק"ה נגד הסנין סֹלֹכֹיֹה ואין בה חלוף והתחברו בזו 'וַיַּכתו אתכם בשעיר.[9]: פרשה ואתחנן יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[10] 'כי תוליד.[11] 'אז יבדיל משה.[12] 'שמע ישראל.[13] ומנין הפיס' מאה ותשעה עשר ק"יט נגד הסנין פֹלֹטֹ וכה מן החלוף חמש מלות 'אִם־יספים אנחנו.[14] 'וּבלכתך בדרך.[15] 'פֶּן־יחרה אף ה'.[16] 'ונשל גוים־רבים מפניך.[17] והתחברו באלו 'אֶת־עבדך.[18] 'וזכרת כי־עבד.[19] מקף 'אֶת־הדברים.[20] 'והיה כי יְביאך.[21]: והיה עקב יש בה שלשה סדרים ושלישית סדר ריש הפרשה[22] 'שמע ישראל אתה עבר.[23] 'בעת ההיא.[24] ושלישית סדר 'כי הארץ אשר אתה בא שמה.[25] ומנין הפיס' מאה ואחד עשר קי"א נגד הסנין רֹעֹוֹאֹלֹ ויש בה מן החלוף 'ותעב תְּתעבנו.[26] 'לדעת את אשר בְּלבבך.[27] 'למטר השמים תשתה מים.[28] 'ובלכתך בדרך.[29]

[1] *Nomb.* XXXIV, 1, 2.—[2] XXXV, 9-11.—[3] XXXIV, 13.—[4] XXXIII, 3.—[5] 955.—[6] *Deut.* I, 1.—[7] II, 2, 3.—[8] II, 31.—[9] I, 44.—[10] III, 23.—[11] IV, 25.—[12] IV, 41.—[13] VI, 5.—[14] V, 22.—[15] VI, 7. Il faut ajouter le mot qui suit : וּבשׁכבך; car c'est du waw de ce dernier mot qu'il s'agit. (Voy. *Ên Hahkôrê*, sur ce verset.)—[16] V, 15.—[17] VII, 1.—[18] III, 24.—[19] V, 15.—[20] V, 19.—[21] VI, 10.—[22] VII, 12.—[23] IX, 1.—[24] X, 1.—[25] XI, 10.—[26] VII, 26.—[27] VIII, 2.—[28] XI, 11.—[29] XI, 19. (Voy. ci-dessus, note 15.)

והתחברו באלו 'עַם־גדול ורם בני ענ'.[1] 'ויכתב עַל־הלחת.[2] 'ארץ נַחלי־מים.[3] במאריך והיא מקף: פרשת ראה יש בה חמשה סדרים תחסר שלישית סדר שבפרשת והיה עקב 'כי ירחיב ה' אלהיך.[4] 'כי יקום בקרבך.[5] 'בנים אתם לה'.[6] 'כי יהיה בך אביון.[7] ומנין הפיסוק' מאה ששה ועשרים ק"כו נגד המנין פֿלֿאֿוֿהֿ ובה חלוף שתי מלות 'פתח תפתח אֶת־ידך.[8] וזבחת פסח···במ' אֲשֶׁר יבחר.[9] והתחברו 'ובכל אשר תְשאלך.[10] 'קָרבה שנת השבע.[11]:
פרשת שפטים יש בה ארבעה סדרים ריש הפרשה[12] 'אשימה עלי מלך.[13] 'כי הגוים האלה.[14] 'כי תקרב אל עיר.[15] ומנין הפיסוק' ששה[16] ותשעים צ"ו נגד המנין עֿבֿדֿיֿהֿוֿ וכה מן החלוף שתי מלות והם 'על פי התורה אש' יורוך וְעַל־המשפט.[17] למען יאריך ימים עַל־ממלכתו.[18] והתחברו 'נביא מִקרבך.[19]: פרשת כי תצא יש בה חמשה סדרים ריש הפרשה[20] 'כי יקרא קן צפור.[21] 'כי תצא מחנה.[22] 'כי תדר נדר.[23] 'כי תקצר קצירך.[24] ומנין הפיסו' מאה ועשרה ק"י נגד המנין עֿלֿיֿ וכה מן החלוף שתי מלות והיה לפנות־ערב.[25] 'אֲשֶׁר־ינצל אליך.[26] ואלו המלות התחברו בהן 'וְאם בשדה.[27] 'אֶת־העבוט החוצה.[28]: פרשת כי תבא יש בה שני סדרים ריש הפר'[29] 'והיה אם שמוע תשמע.[30] ומנין הפיס' מאה שנים ועשרים ק"כב

[1] *Deut.* IX, 2. Ms. 'כעכ. — [2] X, 4. — [3] X, 7. Mais VIII, 7. il n'y a point de makkef. — [4] XII, 20. — [5] XIII, 2. — [6] XIV, 1. — [7] XV, 7. — [8] XV, 8. — [9] XVI, 2. — [10] XIV, 26. — [11] XV, 9. — [12] XVI, 18. — [13] XVII, 14. — [14] XVIII, 14. — [15] XX, 10. — [16] L. עבדיה et צ"ו; c'est là la valeur du mot mnémotechnique et le nombre réel des versets contenus dans la parascha. — [17] XVII, 11. — [18] XVII, 20. — [19] XVIII, 15. — [20] XXI, 10. — [21] XXII, 6. — [22] XXIII, 10. — [23] XXIII, 22. — [24] XXIV, 19. — [25] XXIII, 12. — [26] XXIII, 16. — [27] XXII, 25. — [28] XXIV, 11. — [29] XXVI, 1. — [30] XXVIII, 1.

נגד המנין מֹכֹּבֹנֹי ואין בה חלוף והתחברו 'בְכָל־ארצך אשר נתן.[1]:

אתם נצבים יש בה שלשה סדרים ריש הפרשה[2] 'כי המצוה הזאת.[3] 'הן קרבו ימיך.[4] ומנין הפים' שבעים ע' נגד המנין אֹדֹנֹיֹה ויש בה מן החלוף מלה אחת והוא 'אל הא' אשר נשבעתי.[5] 'אשר הדיחך ה' אלהיך שמה.[6] ו'כי אביאנו אל האדמה.[7] כולן נתחברו בהן שהן בלא נעיה: שירת האזינו יש בה סדר אחד ומנין הפיס' שנים וחמשים נ"ב נגד המנין כֹלֹבֹ ובה מן החלוף שתי מלות 'הוא עשך וַיְכֹנְנך.[8] נתחלפו אם נעיה תחת הוו או תחת הכף 'יְמצאהו.[9]: וזאת הברכה יש בה סדר אחד ומנין הפיסוקים אחד וארבעים מ"א נגד המנין גֹאֹוֹאֹלֹ ואין בה חלוף והתחברו על שתי מלות והם 'רִבבות אפרים.[10] 'אף שמיו יַערפו טל.[11]: שלים :

סדר[12] תיבות אשר במקרא חצובות· כעדר הקצובות[13]· על דרכים הרבה נצבות · מתחלפים בהרבה אותות ונכתבים בכמה פנים מהם חקוקים באות ונקרא באות אחר ומהם דברים שווים בלשון ומתחלפים בכתב כמות 'אלהי העברים נקרא עלינו.[14] 'אלהי העברים נקרה עלינו.[15] 'כל אשר יקרא בשם.[16] 'את אשר יקרה לעמך.[17] 'כי ביצחק יקרא.[18] 'אולי יקרה.[19] 'כי שבעת ימים

[1] *Deut.* xxviii, 52. — [2] xxix, 9. — [3] xxx, 11. — [4] xxxi, 14. Comme on le voit, l'auteur considère la parascha wayyélek comme réunie à la parascha précédente; voy. note iv. — [5] xxxi, 21; c'est-à-dire, pataḥ, ou ḳameṣ par suite de la pause. — [6] xxx, 1. — [7] xxxi, 20. — [8] xxxii, 6. — [9] xxxii, 9. — [10] xxxiii, 17. — [11] xxxiii, 28. — [12] Ce morceau, jusqu'à la p. 441, l. 6, se trouve à côté d'autres notes masorétiques en tête du ms. de la Bibl. nat. fonds hébreu, n° 7. — [13] *Cant.* iv, 2. — [14] *Ex.* v, 3. — [15] *Ib.* iii, 18. — [16] *Joel,* iii, 5. — [17] *Dan.* x, 14. — [18] *Gen.* xxi, 12. — [19] *Nomb.* xxiii, 3.

ימלא.[1] 'עד ימלה שחוק פיך.[2] 'הלא אם תיטיב שאת.[3] חלת היא
ברבת בני עמון.[4] 'ופא ישית בגאון גליך.[5] 'ופה אשליך לכם גורל.[6]
'כי הוא כסותה.[7] 'וברם ענבים סותה.[8] 'אסרי לנפן עירה.[9] 'ויקברהו
ברמה ובעירו.[10] 'וזיזה בן שפעי בן אלון.[11] 'ויהי יחת הראש וזיזה
השני.[12] 'יתרא הישר'.[13] 'יתרת עשה.[14] הנמצא והידוע בכל המקרא
כי אלף יעמוד במקום הי והי יעמוד במקום אלף כי כן בנין
המקרא כולו ומהם אשר פתרונו מתחלף מחבירו [כמו 'יקרא
לך זרע. 'יקרה ה' לקראתך.[15]] ומהם אשר לא יתחלף כמות 'ופא
ופה. 'זיזא וזיזה. ואין אחד מהם סותר את חבירו כי היא זו
דרך המקרא כי אלף ישרת במקום הי והי במקום וו כמות 'עירו
עירה. על דרך זו [הולך] כל המקרא כולו ולא לאדם שיתאנה
בזה ועוד כתובים ולא נקראים ונקראים ולא נכתבים וכלם ברוח
הקדש מפי צירי אמונה לא חילפו ולא שינו ולא המירו ולא
נמצא אחד מהם סותר את דברי חבירו אלא כדברי זה כן דברי
זה בתורת משה איש האלהים אבי הנביאים כמות 'הוצא היצא.[16]
וכן נבואת ישעיה ושאר הנביאים על זו הדרך נמצא זה למד
מזה כי הדברים המיוחדים 'הוצא היצא. 'העפלים הטחרים.[17]
'לכג לבו.[18] הביר יכיר.[19] 'דביונים חורי יונים.[20] 'שניהם מימי

[1] *Lév.* VIII, 33. — [2] *Job*, VIII, 21. — [3] *Gen.* IV, 7. — [4] *Deut.* III, 11. — [5] *Job*, XXXIII, 11. — [6] *Jos.* XVIII, 8. — [7] *Ex.* XXII, 26. — [8] *Gen.* XLIX, 11. Les deux derniers mots ne se rencontrent pas avec waw. — [9] *Ibid.* Voir Raschi, sur ce verset. — [10] I *Sam.* XXVIII, 3. — [11] I *Chr.* IV, 37. — [12] *Ibid.* XXIII, 41. — [13] II *Sam.* XVII, 25. — [14] *Is.* XV, 7. — [15] Addition du ms. hébr. de la Bibl. nat. n° 7. — [16] *Gen.* VIII, 17. Le ms. de la Bibl. nat. ajoute : קרולי קריולי. — [17] Voir *Deut.* XXVIII, 27, et I *Sam.* V et *passim*. — [18] *Ez.* XXV, 7. — [19] *Dan.* XI, 29. — [20] II *Rois*, VI, 25.

רגליהם.[1] נלמד שני ענינים ושתי דרכים שתי תיבות שמות
מחרים עפלים למדנו סוד כי יש לזה האבר[2] שני שמות וכן
לחורי יונים דביונים וכן לשניהם מימי רגליהם אם אמר מחרים
אמת דבַר ואם אמר עפלים אמת דבר וכן לבג לבז לָבַג לשון
אוכל היא והיא מלה הצויה 'מפתבג המלך.[3] ולבז היא לשון
אכילה וכן הוא אומר 'ואכלת את שלל אויביך.[4] נמצאו שניהם
שוים ואין אחד מהם סותר דברי חבירו ולא משקר בו וכן
'האסורים האסירים.[5] 'חכלות חכליא.[6] 'שלמות שלמית.[7]
'ישוב ישיב.[8] הוא כמותן ויש לנו דבר אחר[9] כי בשני עתים
ובשני זמנים דבר הנביא ובשני מקומות פעם אחד דבר והוכיח
בעפלים ופעם דבר והוכיח בטחרים וצוה לכתוב אחד מחן מן
החוץ ואחד מבפנים וכי מה יש בין לבג לבז אלא הכל שוה
'וכן וענתך הרבני.[10] 'וענותך תרבני.[11] 'זכור את יום השבת.[12] 'שמור
את יום השבת.[13] 'ועל שלשים.[14] 'על שלשים.[15] 'וכל תמונת.[16] 'כל
תמונת.[17] ותאזרני חיל.[18] 'ותזרני חיל.[19] 'תתברר.[20] 'תתבר.[21] 'מגדול.[22]
'מגדיל.[23] וכל אחד ואחד לא יצא מענינו ולא זה נסתר ולא זה

[1] II *Rois,* xviii, 27. — [2] Voy. Gesenius, *Thesarus,* p. 550, col. 1, l. 11 et suiv. — [3] *Dan.* 1, 8. — [4] *Deut.* xx, 14; voir en même temps ce qui précède dans le verset. — [5] *Juges,* xvi, 21 et 25. — [6] *Jér.* xxxvii, 4. — [7] I *Chr.* xxiii, 9. — [8] *Ib.* vii, 1. — [9] Cette opinion est celle de R. Sa'adia, citée par Iehouda ben Bal'am dans son Commentaire sur le Pentateuque. (Voy. Neubauer, *Notice sur la Lexicographie hébraïque,* 1863 (tirage à part du *Journal asiatique,* 1861), p. 12. Steinschneider *Catalog. libr. hébr. Bibl. Bodleianæ,* p. 2186.) — [10] II *Sam.* xii, 36. — [11] *Ps.* xviii, 36. — [12] *Ex.* xx, 8. — [13] *Deut.* v, 12. — [14] *Ib.* 9. — [15] *Ex.* xx, 5. — [16] *Ib.* 4. — [17] *Deut.* v, 8. — [18] *Ps.* xviii, 40. — [19] II *Sam.* xxii, 40. — [20] *Ps.* xviii, 27. — [21] II *Sam.* xxii, 27. — [22] *Ib.* 51. — [23] *Ps.* xviii, 51.

נסתר וכל כתיב וקרי אשר במקרא תצא על זה הדרך חוץ מאחת על אוֹמֶר מקצת הפותרים והוא 'מדד רוח הקדים בקנה המדה חמש אמות קנים.[1] הוא 'מאות. וזה הפותר שגרה ולא ידע ולא טוב אמר ולא הוא כאשר חישב כי יש במקרא כמות זה ארבעים ושבע תיבות[2] נכתבים מוקדם ומאוחר כמות 'נולן נלון.[3] 'ויקהלו ויקלהו.[4] 'האלרה האהל.[5] 'יחבר יבחר.[6] 'בערבורת בעברות.[7] 'והמישני את העמודים והימשני.[8] ותארנה ותראנה.[9] 'תצרנה תרצנה.[10] 'חץ שחוט שוחט.[11] וכן כולן וזה כמותן 'מאות אמות. ואם הקדים למד על וו כמות גולן נלון לא חילף אלא הכתב והענין אחד וכן שארן וחלילה לנביא שיטעה או ישנה ויאמר במקום מאות אמות כי פנת ים חמש מאות קנים וכן פנת צפון וכן פנת מזרח ואיך יהיה פנת קדים חמש אמות זה לא יעמוד בריעה ואין זה אלא אוֹמֶר הנביא וצוויו שיכתב מוקדם ומאוחר כמות ויקהלו ויקלחו בערבות בעברות והענין אחד בלא שנוה ובלא חלוף והמשכילים יבינו:

[1] *Ez.* XLII, 16. — [2] La Massore finale, ainsi que l'*Ochlah W'ochlah*, § 91, compte 62 exemples de déplacement mutuel entre deux lettres d'un mot, au lieu de 47, dont parle notre auteur. La Massore de la Bible rabbinique, de 1518, met en tête le chiffre de 63, mais ne cite ensuite que 57 exemples. On sait qu'il règne toujours un certain arbitraire dans l'établissement de ces chiffres, résultat des points de vue différents auxquels on s'est placé en faisant le compte pour le sujet dont il s'agit ici; on a négligé partout, II *Sam.* XVII, 16, probablement parce que le mot est le même que *ibid.* XV, 28, et cependant les quatre fois où le texte donne כוית pour כיות ont été comptées chacune à part, et ainsi de suite. — [3] *Jos.* XX, 8, et XXI, 27. — [4] II *Sam.* XX, 14. — [5] I *Rois*, VII, 45. — [6] *Eccl.* IX, 4. — [7] II *Sam.* XV, 25 et XVII, 16. — [8] *Juges,* XVI, 26. — [9] I *Sam.* XIV, 27. — [10] *Prov.* XXXIII, 26. — [11] *Jér.* IX, 7.

כבר ביארנו קרי ולא כתיב וכתיב ולא קרי ועתה נבאר פירושן בעזרת שדי 'ולא אבו בנימן.[1] חיסר הכתוב 'בני. כי עשו הבל ונבלה וזמה בישראל וראוי להם לגרוע ייחוסן מבנימן הצדיק ולהרחיקם מתולדתו ומכללו ולא כִּנם בני בנימן כי לא אבו לשמוע בקול אחיהם ובשאר מקומות שקראם בני בנימן נתן להם תקוה ודרך תשובה אם יחזרו ממעשיהם [הרעים] ויעשו תשובה יקראו על שם אחיהם בני בנימן[2] 'בלכתו להשיב ידו בנהר.[3] כתי' בספר שמואל עילתו שהזכירו הכתוב בשני מקומות בשמואל ובדברי הימים[4] ואמרו הכתוב בשני זמנים ובשני עתים פעם ראשון אמר 'להשיב ידו בנהר. ופעם שני אמר 'להציב ידו בנהר פרת. ולא עסק הכתוב בפעם ראשון להודיע שהוא נהר פרת או נחל מצרים כתבו חוצה לו פרת קרי 'כאשר ישאל איש.[5] חיסרו הכתוב 'איש. בפנים כי בן אדם מחוסר מאלהים וכן הוא אומר 'ותחסרהו מעט מאלהים.[6] ולא דברו יקום כדבר אלהים לכך חיסרו הכתוב מבפנים 'איש. ותלה לו הכת' מבחוץ אם זיכה מעשיו ועשה לשם שמים תהיה עצתו כדבר אלהים 'כי על בן המלך.[7] חיסרו 'כן. לפי רוע מעשיו כי בקש להמית אביו וכפר בעיקר ובא בזדון אל פילגשי אביו ואמר יואב 'כי על כן בן המלך מת. תלה לו 'כן. מבחוץ כי באמת הומת בן המלך וכן הוא אומר 'כן בנות צלפחד.[8] 'כדבריכם כן הוא.[9] 'ואדרמלך ושראצר הכהו בחרב.[10] נכתב

[1] *Jug.* xx, 13. — [2] Cette explication se trouve littéralement dans le *Minḥat Schaï*, de Norzi, qui dit l'avoir tirée d'un traité sur les *ḳeri welô ketib*. (Voy. ci-après la note v.) — [3] II *Sam.* viii, 3. — [4] I *Chr.* xviii, 3. — [5] II *Rois*, xvi, 23. — [6] *Ps.* viii, 6. — [7] II *Sam.* xviii, 20. — [8] *Nomb.* xxvii, 7. — [9] *Gen.* xliv, 10. — [10] II *Rois*, xix, 37.

מבפנים 'ושראצר בניו. נקרא מבחוץ אלו נקרא 'ואדרמלך ושראצר הכהו. לא נודע מי הכהו אם בניו או אחרים ותלה לו מבחוץ 'בניו. להודיע לכל באי העולם נקמת אלהים בו ולקיים עליו 'הנני מקים עליך רעה מביתך.[1] 'קנאת ה'.[2] כת' הוסיף 'צבאות. ותלה לו מבחוץ כי נקמה גדולה יעשה ה' בו ראשונה ואחר כך על ידי צבאות מלאכיו וכן הוא אומר 'ויצא מלאך ה' ויך במחנה אשור מאה ושמונים וחמשה אלף.[3] לכך תלהו מבחוץ להודיע לשתי[4] נקמות נקם בו אלהים 'הנה ימים נאם ה'.[5] כת' עלתו כי 'הנה ימים נאם ה'. דבר סתום הוא והיה לנו לומר כי זאת הבשורה לעתים רחוקות ולימים רבים כאשר נקרא 'באים. מבחוץ קירב הקץ וקירב הבשורה בקריאת 'באים. כצווי הנביא הרחמן ימהר הקץ[6] 'אל יהי פליטה.[7] כתיב בפנים עלתו כי בבל הוא כסא המלוכה ובית המלכות וכן הוא אומר 'הלא דא היא בבל רבתא די אנא בניתה לבית מלכו.[8] ובה שקעה מלכות ישראל ובטלה מלכותן ובשר ירמיה לשארית ישראל בנקמת אלהים אשר ינקום ממנה בעולם הזה ולעתיד לבא וכתב 'אל יהי פליטה. בעולם הזה ולהוסיף מבחוץ אל יהי 'לה. לעתיד לבוא 'כל אשר תאמרי אעשה.[9] כת' יצא מזה כי צותה נעמי את רות שני פעמים בראשונה אמרה רות 'כל אשר תאמרי אעשה. ובצווייה שניה אמרה 'כל אשר תאמרי אלי אעשה. לכך הוא תלוי מבחוץ 'כי

[1] Allusion à II *Sam.* XII, 11. — [2] II *Rois*, XIX, 31, ou *Is.* XXXVII, 32. Le verset, cité dans l'explication, paraît indiquer que l'auteur a prétendu parler du passage du livre des Rois, puisque dans Isaïe on lit ויכה pour ויך. — [3] II *Rois*, XIX, 35; cf. *Is.* XXVII, 36. — [4] L. כי שתי. — [5] *Jér.* XXXI, 38. — [6] Les trois derniers mots forment un vœu. — [7] *Jér.* L, 29. — [8] *Dan.* IV, 27. — [9] *Ruth*, III, 5.

אמר אל תבאי.¹ כתיב מלמד כי רות הגידה לנעמי חמותה הדבר שני פעמים בראשונה לא אמרה 'אלי. ובשנית אמרה 'אלי. לכך נתלה מבחוץ:

וזה פירוש כתיב ולא קרי 'כי אם אמנון.² כת' לפי שבראשונה אמר יונדב בן שמעה כי אמנון לבדו מת שלא נודע לו הדבר על אמתתו כי אמנון לבדו מת וכשחישב בלבו אמר 'אל ישם אדני המלך (ואל) לבו דבר לאמר כל בני המלך מתו כי אם אמנון לבדו מת. שהוא היה ראש הדבר על אמתו וחיסרו הכתוב תיבה לפי כיעור מעשיו ומיתה משונה לכך אם כת' ולא קרי 'כי אם במקום אש' יהיה שם אדני המ.³ כת' כי איתי הנתי דבר בכל לבבו ובכל נפשו וחוזק דבריו 'כי אם במ' אשר יה' ש' אד' המ' אם למות אם לחיים כי שם יהיה עבדך. והיה בלב דוד הצדיק כי נכרי הוא וחסרו המקרא 'אם. וכן הוא אומ' 'שוב ושב עם המלך כי נכרי את' וגם גולה את' למקום.⁴ לכך כת' 'אם. ולא קרי 'יסלח נא ה' לעבדך.⁵ חיסרו הכת' תיבה אחת כי נעמן דבר דברים שלא כהוגן לכן השיבו אלישע הנביא על דבריו כאשר אמר 'בבוא אדני בית רמון להשתח' שמ'. חיסרו הכת' 'נא. לפי חסרון דעתו ודבריו לכך כת' ולא קרי 'חי ה' את אש' עשה לנו את הנפש הזאת.⁶ חיסרו הכת' 'את. לפי שנשבע פעם ראשון וכפר וכן הוא אומ' 'וגם במלך נבכדנצר מרד אשר השביע באלהים.⁷ ועוד הוכיח יחזקאל 'אם לא אלתי···אשר הפיר.⁸ וגו' ועוד אמ' ירמיהו 'ואם חי ה'

¹ *Ruth*, III, 17. — ² II *Sam.* XIII, 33. — ³ *Ib.* XV, 21. — ⁴ *Ib.* 19. — ⁵ II *Rois*, V, 18. — ⁶ *Jér.* XXXVIII, 16. — ⁷ II *Chr.* XXXVI, 13. — ⁸ *Ez.* XVII, 19.

יאמרו אכן לשקר ישבעו.[1] לכך חיסרו הכת' וחיסר שבועתו שהיה בה היבה נכתבת ולֹא נקראת 'אל ידרך ידרך הדרך.[2] כתיב זה סלמד על שתי נקמות ועל שתי פורעניות אשר ינקום ה' לעמו ממלכות כשדים ונכתב שני פעמים ידרך הראשון נקמת העולם הזה במהרה וכן הוא אומר 'הנני רב את ריבך ונקמתי את נקמתך.[3] 'ידרך. השני כתיב ולא קרי כי הוא צָפוּן ותלוי לעתיד לבא 'עשיתי ככל אשר צויתני.[4] כתיב תלמד מזה כי אומר 'כאשר צויתני. יש בו תקוה וחיסה וחמלה מעט מהרבה ואין הוא דבר כליה ויש בו תקוה ותוחלת לתשובה וכאשר צפה המלאך לבוש הבדים גודל רוע מעשיהם וכן הוא אומ' 'עון בית ישראל ויהודה גדול במאד מאד.[5] עשה בהם כליה ואמר והשיב דבר 'עשיתי ככל אשר צויתני. כי 'כְּכָל. לשון כליה הוא ואין שם פליטה וכן הוא אומר 'זקן ובתולה טף־ונשים תהרגו למשחית.[6] 'ופאת נגב חמש חמש מאות וארבעת אלפים.[7] כת' תלמד מזה כי חמש מאות הוסיף בשורה רמיזה כי אמר הכת' 'ואלה מדותיה.[8] ונתן חק וקו ומדה לבית השלישי למגרשיו ולתולדותיו למוצאיו ומובאיו ותלה בנינו עוד בתשובה וכן הוא אומר 'אתה בן אדם הגד את בית ישראל את הבית ויכ' מעונ'.[9] ואומר 'ואם נכלמו מכל אשר עשו.[10] כל זה הכבוד הצפון להם הוא ויש לה' לתת הרבה מזה ויכול להוסיף חמש על חמש ואלף על אלף וכן הוא אומר 'יום לבנות גדריך היום ההיא ירחק חק.[11] ואומ' 'יום הוא ועדיך יבוא.[12] לכך נכתב

[1] *Jér.* v, 7. Le texte porte לכן; voy. Massore, sur I *Sam.* xxvii, 6. — [2] *Jér.* li, 3. — [3] *Ibid.* 36. — [4] *Ez.* ix, 2. — [5] *Ib.* 9. — [6] *Ib.* 6. — [7] *Ib.* xlviii, 16. — [8] *Ib.* — [9] *Ib.* xliii, 10. — [10] *Ib.* 11. — [11] *Michée*, vii, 11. — [12] *Ib.* 12.

יחמש חמש. כן יאמר בעל הרחמים אמן 'ועתה כי אמנם כי אם גאל אנכי.' כת' עילתו כי ידע בעז כי שם גואל קרוב ממנו לכך אמר 'כי אם גאל אנכי. אם על ספק אולי יגאל טוב או לא יגאל ולא היה בטוח שהוא יגאל כי הוא אומ' 'ואם לא יחפץ לגאלך וגאלתיך אנכי:' לכן 'כי אם גאל אנכי. נכתב :כי גאל אנכי. נקרא: שלים:

פירוש סדר הספרים עד החרבן נתחיל בחומשי תורה: ספר ראשון והוא ספר הישרים משנברא העולם עד שמת יוסף הצדיק אלפים ושלש מאות ותשע שנים: ספר שני והוא ספר הבריות משמת יוסף הצדיק עד השנה השנית לצאת בני ישראל עד שהוקם המשכן מאה וארבעים נמצא משנברא העולם עד שהוקם המשכן בתמ"ט' והסימן בתמ"ח גאולים: ספר שלישי והוא ספר תורת כהנים משהוקם המשכן באחד לחדש הראשון עד החדש השני יהיה חדש ימים דכת' 'באחד לחדש השני בשנה השנית.': ספר רביעי והוא חומש הפקודים מאחד לחדש השני בשנה השנית עד ארבעים שנה בעשתי עשר חודש באחד לחודש' שלשים ושמונה שנה ותשעה הדשים סימן בתח"ף' ליצירה: ספר חמישי והוא משנה תורה מת אהרן והיה משה אחריו שבעה חרשים ושבעה ימים וביום השביעי מת החסיד ונקרא זה הספר ספר משה ככת' 'ביום ההוא נקרא בספר משה.' וכל התורה נקראת על שם משה החסיד הנאמן שנ' 'זכרו תורת משה עבדי.' מעשתי עשר חדש באחד לחודש' עד 'והעם עלו מן

[1] *Ruth*, III, 12. — [2] *Ib.* 13. — [3] 2449. — [4] *Nomb.* I, 1. — [5] Voy. *Deut.* I, 3. — [6] 2488. — [7] *Néh.* XIII, 1. — [8] *Mal.* III, 22. — [9] Date donnée *Deut.* I, 3.

הירדן בעשור לחודש הראשון.[1] הרי שבעים יום יצא מהן שלשים יום שבכו בהן[2] ושלשת ימים הכינו להן צדה שנאמר 'כי בעוד שלשת ימים.[3] הרי שלשה ושלשים נשתייר שבעה ושלשים מן השבעים הרי זה מת משה החסיד בשבעה ימים מחדש שנים עשר ר"ת[4] ומת אהרן הכהן בראש חודש אב שכך כת' 'ויעל אהרן הכהן אל הר ההר וכו' בחדש החמשי באחד לחדש.[5] זכרונם לטובה ולברכה הישרים החסידים:

ספר יהושע הנביא הוא ספר ראשון משעברו בני ישראל את הירדן בימי יהושע החסיד עד שמת יהושע עשרים ושבע שנה ואם לא תדע מאין מנת מנין השופטים עד 'בשבת ישראל בחשבון ובבנותיה ובערעור ובבנותיה ובכל הערים אשר על ידי ארנון שלש מאות שנה.[6] ואתה תדע ואומר 'בימיו בנה חיאל בית האלי את יריחו באבירם בכורו יסדה ובשגיב צעירו הציב דלתיה כדבר ה' אשר דבר ביד יהושע בן נון.[7] זו הנבואה:

ספר השופטים מעתניאל בן קנז עד שמת שמשון בן מנוח הדני ובימיו היה עלי הכהן בשילה אחר פנחס בן אלעזר הכהן שכך כת' 'ואחיה בן אחיטוב אחי אי כבוד בן פינחס בן עלי כהן ה' בשילה.[8] מי כהן ה' בשילה אלא עלי יום שמת עלי חרבה שילה ככת' 'ויטוש משכן שילה אהל שכן באדם.[9] ואומר 'כהניו בחרב נפלו.[10] 'ויך צריו אחור.[11] וכל עינים שבספר תלים וכן הוא אומר 'ועלי בן תשעים ושמונה שנה.[12] ואומר 'ושם שני בני עלי חפני

[1] *Jos.* IV, 19. — [2] Voy. *Deut.* XXXIV, 8. — [3] *Jos.* I, 11. — [4] L'eulogie : רוק י"י תכיקכו. — [5] *Nomb.* XXXIII, 38. — [6] *Juges*, XI, 26. — [7] I *Rois*, XVI, 34. — [8] I *Sam.* XIV, 3. — [9] *Ps.* LXXVIII, 60. — [10] *Ib.* 64. — [11] *Ib.* 66. — [12] I *Sam.* IV, 15.

ופנחס כהנים לה׳.[1] נתמנה שופט והיו בניו כהנים במקומו שהוא וקן לא יוכל לראות והוא כהן ארבעים שנה ושפט ארבעים שנה[2] ומת ומן עתניאל עד שעמד עלי שופט שלש מאות ועשרים וארבעים[3] שנה: ספר שמואל משנתמנה עלי שופט בשילו עד שמת דוד מלך ישראל תשעים ושלש שנה ארבעים לעלי ואחת עשרה שנה לשמואל ושתים לשאול וארבעים לדוד המלך:

ספר מלכים משמלך שלמה בן דוד עד שחרב הבית הראשון ארבע מאות ואחת עשרה שנה וששה חדשים ועשרה ימים אמת ואמונה צדק ונכון ברור וישר שמוש יהושע עשרים ושבע שנה המזבח והארון עשו בגלגל ארבע עשרה שנה שבע שכיבשו ושבע שחלקו בשילה שלש מאות וששים ותשע שנה בנוב שלש עשרה שנה בקרית יערים עשרים שנה אחת עשרה שנה לשמואל הנביא ושתים לשאול ושבע שנים לדוד המלך בשנה השמינית העלה דוד את הארון מקרית יערים לירושלים שנא׳ ׳אבל ארון האלה׳ העלה דוד מקרית יערים··· כי נטה לו אהל.[4] המזבח עשה בגבעון ארבעים וארבע שנה הארון בציון עשה שלשים ושבע שנה עד שהעלה אותו שלמה לבית עולמים שנא׳ ׳והמלך שלמה וכל עדת ישראל הנועדים עליו וכו׳ ויביאו הכהנ׳ את ארון ברית ה׳ אל מקומו.[5] המזבח ואהל מועד הביא אותן שכך כת׳ ׳ויעלו את הארון ואת אהל מועד ואת כל כלי הקדש אשר באהל.[6]:

ספר ישעיהו מעוזיהו יותם אחז יחזקיהו עד שנה למנשה מאה

[1] I *Sam.* I, 3. — [2] Voy. *ib.* IV, 18. — [3] L. וארבעים. Ainsi dans la Bible rabbinique de 1518. — [4] II *Chr.* I, 4. — [5] *Ib.* V, 6, 7. — [6] *Ib.* 5.

וארבע עשרה שנה ולא נתנבא שנים הרבה אלא ישעיהו בן אמוץ והושע בן בארי[1]: ספר ירמיהו מן שלש עשרה שנה ליאשיהו בן אמון מלך יהודה עד שחרב הבית הראשון ארבעים ואחת שנה וששה חדשים ועשרת ימים והוא אומר אחר חרבן הבית 'בשנת שלוש ועשרים לנבוכדנצר.[2] בשנת שמונת עשרה לנבוכדנצר חרב הבית והגלה צדקיהו לבבל וכן הוא אומר 'ויהי בשלשים ושבע שנה לגלות יהויכין מלך יהודה.[3] והיא השנה שמת בה שחוק עצמות נבוכדנצר הרשע ומן שלש עשרה שנה ליאשיהו עד שמת נבוכדנצר ששים ושבע שנה: ספר יחזקאל מן 'בחמשה לחודש היא השנה החמשית ליהויכין מלך יהודה[4] עד 'בעשרים ושבע[5] שנה לגלותינו.[6]: ספר הושע בן בארי [והוא[7]] ספר שנים עשר נביאים שלש מאות ועשרים ושבע שנה מן עזיהו המלך ועד השנה שבא אלכסנדרוס מקדון עד כאן הנביאים בבית שני בימי דריוש וארתחששְׁתְּא ובטלה הנבואה[8]: ספר דברי הימים משנברא העולם עד שעמד כורש מלך פרס שלשת אלפים ושלש מאות ותשעים ואחת שנה[9]: ספר עזרא מן שנת אחת לכורש מלך פרס[9] עד 'בשנת שלשים ושתים לארתחששתא מלך פרס.[10] חמשים ואחת שנה 'ולקץ ימים נשאלתי מן המלך.[11] שתי שנים:

אלו הנביאים שנתנבאו על ישראל במדבר נתנבאו משה

[1] La Bible rabb. de 1518 ajoute : ומיכה. — [2] *Jér.* L, 30. — [3] *Ib.* 31. — [4] Il faut, comme dans la Bible rabb. לגלות המ' יויכין, et c'est alors *Ez.* I, 2. — [5] L. וחמש. — [6] *Ez.* XL, 1. — [7] Ainsi dans la Bible rabb. — [8] A ces mots se termine ce chapitre dans la Bible rabb. — [9] *Ezra*, I, 1. — [10] L. בבל. *Néh.* XIII, 6. — [11] *Ibid.*

ואתרן מרים ואלדד ומידד ושבעים זקנים בימי השופטים
יהושע בן נון ודבורה וברק בן אבינעם בימי שאול אלקנה
ושמואל הרואה בימי דוד נתן ואסף וידותון והימן וגד בימי
שלמה אחיה השילוני ועדו החוזה בימי רחבעם שמעיה איש
האלהים ויעידה[1] החוזה בימי אביה חנני הראה בימי אסא
עזריהו בן עודד ואליעזר בן דודָוָהו בימי יושפט יהוא בן חנני
ומיכיהו בן ימלא ויחזיאל בן זכריהו בימי יהורם אליהו ואלישע
ועובדיהו בימי יואש זכריהו בן יהוידע ויונה בן אמתי בימי
עזרית הושע בן בארי וישעיה בן אמוץ ועמוס בימי יותם מיכה
המורשתי בימי יחזקיהו יואל בן פתואל בימי מנשה נחום
האלקושי וחבקוק בימי יאשיהו ירמיה וצפניה וחלדה הנביאה
בימי יהויקים אוריהו בן שמעיהו בימי צדקיהו יחזקאל בן בוזי
ואלו הנביאים שנתנבאו בבבל בירידתן מירושלים חגי זכריה
ומלאכי ודניאל כל נביאי ישראל מן משה רבנו ראש הנביאים
ואבי הסופרים עד מלאכי [ודניאל[2]] מאה ושבעה עשרי[3] מכאן
ואילך ולחתום חזון.[4] רוח ה׳ תניחם אלהים יחיש הקץ אמן :

משה איש האלהים כתב חמשת חומשי תורה וספר איוב
יהושע כתב ספרו שמואל הנביא כתב ספרו וספר שופטים
ורות ישעיהו כתב ספרו ומשלי ושיר השירים וקהלת ירמיה

[1] Inconnu avec cette orthographe; יעדי ou יעדו, II *Chr.* IX, 29; mais alors il est identique avec עדו. — [2] Voir *Eben Sappir*, Lyck, 1866, 15ª. — [3] Les noms des prophètes mentionnés, les 70 anciens compris, ne donnent que 116. En outre, 'Iddô est compté deux fois. On peut compléter le nombre en y ajoutant Âmoṣ, sous le roi Amaziah, et 'Odêd sous Âḥaṣ. (Voir II *Chr.* XXV, 7-9; XXVIII, 9, et *Séder 'Ôlâm rabbâ*, chap. XX.) — [4] *Dan.* IX, 24.

כתב ספרו וספר מלכים וקנות דוד ועשרה נביאים חברו תלים חגי זכריה ומלאכי כתבו ספר יחזקאל ותרי עשר וספר דניאל ומגלת אסתר עזרא הסופר כתב ספרו וספר דברי הימים ברוך בוחר בישראל ומנחילם תורה תמימה · שלימה · מאושרה· ערוכה בכל ושמורה · 'דרשו מעל ספר ה' וקרָאו אחת מהנה לא נעדרה.[1] :

כבר אמרנו[2] שאין אנו צריכין לכתוב סימן ריש בדגש ורפי שאינו ידוע אצלינו והוא לבני ארץ ישראל לבדם אע"פ כן ראיתי לכתבו וזה הוא סמנו כאשר יסמך ריש לששה אותות ויהיה תחת האות הסמוך לה שוא יצא הריש ברפי כמות 'עזרני. 'עזרה. 'בעזרת.[3] 'בדרכי. 'כי ישרים דרכי ה'.[4] 'דרכמונים. 'עטרות.[5] 'מטרות.[6] 'ישראל. 'המשרה.[7] 'ולמעשרות.[8] 'עשרה. 'מצרים. 'נעצרה.[9] 'יתרא. 'התרועעה.[10] סימנם זדטסצת אלו ששה אותיות מלפניה ויש שנים מאחריה לנ למד כמות 'ערלי לב.[11] נון כמות 'קרני. אלו שמונה אותיות ששה מלפני ריש ושנים מאחריו זד טס צד מלפניו לנ מאחוריו ובלבד שתהיה שוא תחת האות הסמוך לריש כמו שביארנו ואם לא יהיה שוא יצא בדגש וכן אם היה שוא תחת[12] הריש כמות 'מזרעו למלך.[13] דרכי 'כל טרפי צמחה.[14] 'סרעפותיו.[15] 'עד צרפת.[16] 'תרקיע.[17] וכן יבא

[1] *Is.* xxxiv, 16. — [2] Ci-dessus, p. 389, l. 15. — [3] Il faut לעזרת ou בעזרתי. — [4] *Osée*, xiv, 10. — [5] Dans plusieurs noms de ville. — [6] *Job*, xxxvii, 6. — [7] *Is.* ix, 5. — [8] *Néh.* xii, 44. — [9] *Jug.* xiii, 15. — [10] *Is.* xxiv, 19. — [11] *Jér.* ix, 25. — [12] Les seize derniers mots depuis כמות sont ajoutés à la marge, et la rédaction de la règle est extrêmement confuse. (Voy. ci-après, p. 495, note 1.) — [13] *Lév.* xx, 2. — [14] *Ez.* xvii, 9. — [15] *Ib.* xxxi, 5. — [16] *Obad.* 20. — [17] *Job*, xxxvii, 18.

אותיות לׄנׄ לפני הׄריש ויבא הׄריש בשוא ויחיה רפי כמות ׳לרְצנכם.[1] ׳ונִרְאת.[2] ודוסח: שלים:

מנין האותות[3]

זה הוא מספר כל האותיות שבמקרא שהוא ארבעה ועשרים ספרים כל אות ואות לבדו מאׄלף ועד תׄיו ממה שמצינו כתוב בספרי המסורות שמנה אותם בדיקדוק יפה רבינו סעדיה גאון זצ״ל בירב יוסף ראש הישיבה רי״ת ועשה למספר כל אות סימנים בבתים חרוזים · ובהם פיסוקים רמוזים · ובהם מספר כל אות ואות גנוזים · וחזר ופרש מספר כל אות ואות הנרמזים · וביאר הפיסוקים אשר הם בחרוזים גנוזים:

א אׄהל מכון בניני[4] ששם עלו זקני[5]
הקהל עש׳[6] קרבני ולזבח תודה׳ באו בני:

פירוש · מנין כל אלף שבמקרא ארבעים ושנים אלף שלש מאות שבעים ושבעה סימן מ״ב אלף שע״ז והסימן להם ׳כל הקהל כאחד ארבע רבוא אלפים שלש מאות וששים.[8] ׳ולזבח השלמים[7] בקר שנים אילים חמשה עתודים חמשה כבשים בני שנה חמשה.[9] :

[1] *Lév.* xix, 5 et *passim.* — [2] *Gen.* xxxvii, 20 et *passim.* — [3] Voy. ci-après, note vi. — [4] «La tente, le fondement de mes constructions», c'est-à-dire le sanctuaire.— [5] Cf. *Ps.* cxxii, 4.— [6] Pour עשה, forme néo-hébraïque très-usitée et employée par Sa'adiâ, *Ḳôbeṣ ma'ăsé iedê geônîm*, Berlin, 1856, p. 14, l. 18. Dans son *Commentaire sur le Ieṣirâh*, chap. v, Sa'adiâ explique כר = ׳כל, par la suppression d'une lettre, et ajoute : «les poëtes (الشعرا, version hébr. המפייטים) en font de même; ils mettent רד pour ירד׳, ען pour יען׳, רש pour ירש׳, et emploient beaucoup de formations semblables. En arabe aussi on dit يا صاح pour يا صاحب, et فان يك à la place de فان يكن». — [7] c שלמים. — [8] *Néh.* vii, 66. — [9] *Nomb.* vii, 17.

ב בְני לא[1] חברים[2] רגמתם יאספו[3] חברים
בנימן וסגנים דברים[4] פחת השני[5] גברים[6]:

פירוש · מכין כל בית שבמקרא שמונה ושלשים אלף ומאתים ושמונה עשר סימן להם ל״ח אלף רי״ח וסימן הפיסוק 'פקודיהם למטה בנימן חמשה ושלשים אלף וארבע מאות.[7] 'בני פחת מואב לבני ישוע ויואב אלפים שמנה מאות ושמנה עשר.[8] :

ג גְברים[9] כעצם טוהר[10] כן להם זוהר[11]
כל פקודי היצהר מלבד הראשון[12] דוהר[13]:

פירוש · מכין כל גימל שבמקרא עשרים אלף ותשעה אלפים חמש מאות שבעה ושלשים סימן להם כ״ט אלף תקל״ז וסימן הפיסוק 'כל פקודי הלוים אשר פקד משה ואהרן · · · שנים ועשרים אלף.[14] 'מלבד עבדיהם ואמהותיהם אלה שבעת אלפים שלש מאות שלשים ושבעה ולהם משוררים ומשוררות מאתים.[15] :

ד דְוהר גבורים יחדו דהרו נשק ושריונות חגרו
קרח ובניו דגרו ועובד אדום ואחיהם דהרו:

[1] Ainsi *DFabc; M* seul a לו. — [2] *Ḥóbrím*, « mes enfants ne sont pas des enchanteurs »; cf. *Deut.* XVIII, 11; peut-être aussi « des Guèbres », dans le langage du Talmud. — [3] *M* יעמדו. — [4] Cf. *Ps.* LXVIII, 28. *Dóbrím* ou *dabbârím* « guides, chefs ». — [5] Ce mot qu'on lit dans cinq quatrains, et הראשון qu'on lit dans deux autres, indiquent que le mot, qui rappelle un verset, pourrait s'appliquer à deux versets présentant des nombres différents; השני signifie alors qu'il faut prendre le second des deux versets, et הראשון, qu'il faut en choisir le premier. Ainsi ici il faut prendre *Néh.* VII, 11, et pas *Ezra*, II, 6, qui a 2812. — [6] *M* גבורים. — [7] *Nomb.* I, 37. — [8] *Néh.* VII, 11. — [9] *M.* גבורים. — [10] *Ex.* XXIV, 10. — [11] *Dan.* XII, 3. — [12] Voy. note 5; *Ezra*, II, 65, et pas *Néh.* VII, 65, qui a 45 de plus. Le sens paraît être « les familles de Yiṣhar, excepté l'aîné, qui a marché vite », c'est-à-dire *Ḳórah*; voy. *Ex.* VI, 21. דהר « courir » se dit souvent des anges dans les *pioutim*. — [13] Les éd. et les mss. ont דהר, omettent le quatrain suivant qui est superflu, et passent immédiatement à דהר לבא בשלום. — [14] *Nomb.* III, 39. — [15] *Ezra*, II, 65.

ד̊חרו לבא בשלום[1] כתשועתם לעילום[2]

ומן חדני בבשן[3] וחלום סנאה ישוב עמו חלום[4] :

פירוש· מנין כל דלית שבמקרא שנים ושלשים אלף וחמש מאות ושלשים סימן להם ל״ב אלף תק״ל וסימן הפסוק ומן הדני ערכי מלחמה עשרים ושמנה אלף ושש מאות.[5] ובני סנאה שלשת אלפים שש מאות ושלשים ועובד אדום ואחיהם.[6] :

ה ה̊לום מכל זויות נ̊קבצו נטעי[7] דליות[8]

ראובן יטרוף אריות עילם ואשור ומלכיות :

פירוש· מנין כל הי שבמקרא שבעה וארבעים אלף ושבע מאות וארבעה וחמשים סימן להם מ״ז אלף תשנ״ד וסימן הפסוק פקודיהם למטה ראובן ששה וארבעים אלף וחמש מאות.[9] ובני עילם אלף מאתים חמשים וארבעה.[10] :

ו ו̊מלכיות עצר ופחת צ̇ורנו כעשותו בחת[11]

יהודה נא אל תשחת עזגד שני[12] ובן[13] זוחת :

פירוש· מנין כל וו שבמקרא ששה ושבעים אלף ותשע מאות שנים ועשרים סימן ע״ו אלף תתקכ״ב וסימן הפסוק פקודיהם למטה יהודה ארבעה ושבעים אלף ושש מאות.[14] ובני עזגד אלפים שלש מאות עשרים ושנים.[15] :

[1] *a* porte *beschilloum*; cf. *Osée*, IX, 7. — [2] II *Chr.* XXXIII, 7. — [3] *Deut.* XXXIII, 22. — [4] *Ps.* LXXIII, 10. — [5] I *Chr.* XII, 35. — [6] *Néh.* VII, 38. — [7] *M* נגועי. — [8] « Les plants de vigne en espaliers »; cf. *Jér.* II, 21. — [9] *Nomb.* I, 21. — [10] *Ezra*, II, 7. — [11] Voy. *Job*, XLI, 25; « lorsque (Dieu) notre rocher répandra la terreur sur les royaumes ». — [12] Voy. ci-contre la note 5. — [13] *D* וכן, *M* וגם. Voy. I *Chr.* IV, 20, où ce nom figure parmi les descendants de Juda. Cette singularité de prendre, comme représentants des tribus, des noms presque inconnus, parce qu'ils satisfont aux besoins de la rime ou du nombre nécessaire, se retrouve aussi ailleurs chez Sa'adia; voy. *Ḳobeṣ*, p. 27, l. 6. — [14] *Nomb.* I, 27. — [15] *Néh.* VII, 17, et pas *Ezra*, II, 12, qui n'a que 1222.

ז זוֹחת כנפן בקוק[1] פּרי שריגיו[2] זקוק
ובני אפרים בחבקוק[3] בגוי השני תקוק :

פירוש · מנין כל זיין שנמקרא שנים ועשרים אלף שמונה מאות ששים ושבעה סימן כ״ו אלף תתפ״ו[4] וסימן הפיסוק 'ומן בני אפרים עשרים אלף ושמונה מאות גבורי חיל אנשי שמות לבית אבותם.[5] 'בני בגוי אלפים ששים ושבעה.[6] :

ח חוֹקוק כבתבואות גרש[7] תבוסת מליטי זרש[8]
שמעון שני[9] יך שורש[10] פשחור[11] לעבד[12] טרש[13]:

פירוש · מנין כל חית שנמקרא שלשה ועשרים אלף וארבע מאות שבעה וארבעים סימן לפס כ״ג אלף תמ״ז וסימן הפיסוק 'אלה משפחת השמעני שנים ועשרים אלף ומאתים.[14] 'בני פשחור אלף מאתים ארבעים ושבעה.[15] :

ט טוֹרש ימלאו אסמיו נטישותיו בתחומיו
חיים למסך נעימיו אמר להרבות ימיו :

פירוש · מנין כל טית שנמקרא אחד עשר אלף שנים וחמשים סימן לפס י״א אלף כ״ב וסימן הפיסוק 'ועשרת אלפים חיים שבו בני יהודה.[16] 'בני אמר אלף חמשים ושנים.[17] :

[1] *Osée*, x, 1. — [2] Sîn pour samek. *M* סדיכיו. — [3] S'agit-il du prophète de ce nom, ou bien d'une nouvelle formation de קבק, d'après ערבוב de ערב, שרטוט de שרט, etc.? — [4] Voy. ci-dessus, p. 448, n. 5. — [5] I *Chr.* xii, 30. — [6] *Néh.* vii, 20, et pas *Ezra*, ii, 14, qui a 1056. — [7] On pensait peut-être à *Nomb.* xviii, 30. — [8] « Les opprimés parmi ceux qui avaient échappé à Zéresch », c'est-à-dire à la femme de Haman; voy. *Est.* v, 14. — [9] Voy. plus haut, p. 448, n. 5. — [10] *Osée*, xiv, 6. — [11] Peut-être allusion à *Jér.* xx, 3, avec le sens de « liberté répandue ». — [12] *a b M* לעבר. — [13] Ce mot obscur, qui signifie « rocher » (voy. Zunz, *Synag. Poesie*, p. 372[b]), pourrait bien désigner le pays de Ḥebrôn, et par extension la Palestine; voy. *Sôta*, 34[b] — [14] *Nomb.* xxvi, 14, et pas *ibid.* i, 23, qui porte 59,300. — [15] *Néh.* vii, 41. — [16] II *Chr.* xxv, 12. — [17] *Ezra*, ii, 37.

י יֹמיו שמחה וששון תולליהם בקמשון[1]
בכוחם תאלון חסון[2] חרם חראשון[3] כמסון[4]:

פירוש׳ כל יוד שבמקרא ששה וששים אלף וארבע מאות ועשרים סימן ס״ו אלף ת״ך וסימן הפסוק 'ככוחם נתנו לאוצר המלאכה זהב דרכמונים שש רבואות ואלף וכסף מנים חמשת אלפים וכתנות כהנים מאה.[5] 'בני חרם שלש מאות ועשרים.[6] :

כ כֹּמסון לא זעוכה[7] רבצו עדרים בתוכה[8]
והבקר[9] לעולה לסמיכה כרמי[10] גם[11] לאל אין[12] כמוך:

פירוש׳ מנין כל כף כפוף שבמקרא שבעה ושלשים אלף ומאתים ושבעים ושנים סימן להם ל״ז אלף רע״ב וסימן הפסוק 'והבקר ששה ושלשים אלף ומכסם לה׳ שנים ושבעים.[13] 'כרמי שלי האלף לך שלמה ומאתים לנוטרים את פריו.[14] :

ך כֹּמוך (אין אלוה והם)[15] יחדלון צוּרת פסל אמללון
חיים כמתים ידלון סוסיהם נטה ללון[16]:

פירוש׳ מנין כל כף פשוט שבמקרא עשרת אלפים ותשע מאות אחד ושמונים סימן להם יוד אלף תתקפ״א וסימן הפסוק 'ועשרת אלפים חיים שבו בני יהודה.[17] 'סוסיהם שבע מאות שלשים וששה פרדיהם מאתים ארבעים וחמשה.[18] :

[1] Allusion à *Ps.* CXXXVII, 3. *M* כקמסון, et les mss. marquent sîn, à cause de la rime; c'est néanmoins le singulier de קמשונים, *Prov.* XXIV, 31. — [2] Cf. *Amos*, II, 9. — [3] Voy. ci-dessus, p. 448, note 5. — [4] Formation néo-hébraïque de la racine כמס, signifiant probablement «enclos»; voy. Zunz, *l. c.* p. 400[b]. — [5] *Ezra*, II, 69. — [6] *Ib.* 32, et pas v. 39, qui a 1017. *M*, qui lit רל״ג הר׳, indique que, pour cette fois, la différence existe dans le livre d'Ezra même. — [7] «Non abattu». — [8] *Zophon.* II, 14. — [9] *M* וכל הנ׳, en pensant à *Nomb.* VII, 87. — [10] La vigne est le symbole d'Israël. — [11] «Dit», de כלם. — [12] *M* מי. — [13] *Nomb.* XXXI, 38. — [14] *Cant.* VIII, 12. — [15] Ces mots se lisent seulement dans *M*. — [16] *Jér.* XIV, 8. Avec ce vers reprend la description des tribus se rendant à Jérusalem. — [17] II *Chr.* XXV, 12. — [18] *Nomb.* I, 33.

ל ללון מלון אורח[1] כבקר יאיר זרח[2]
אפרים דוד[3] ארח[4] חרם שני[5] לו להסיר מטורח[6]:

פירוש· מנין כל למד שבמקרא אחד וארבעים אלף וחמש מאות ושבעה עשר סימן להם מ״א אלף תקי״ז וסימן הפיסוק 'פקדיהם למטה אפרים אלף וחמש מאות.[7] 'בני חרם אלף ושבעה עשר.[8] :

מ מטורח נשאו ביתם פירותם התמהמהותם·
נד כצבאים[10] לנחותם גמלים לבוא משכנותם:

פירוש· מנין כל מים פתוחה שבמקרא שנים וחמשים אלף ושמונה מאות וחמשה סימן להם כ״ב אלף תת״ה וסימן הפיסוק 'פקודיהם למטה גד חמשה וארבעים אלף ושש מאות וחמשים.[11] 'גמלים ארבע מאות שלשים וחמשה חמורים ששת אלפים שבע מאות ועשרים.[12] :

ם משכנותם כמו דשאו צופיהם[13] עוד נאו[14]
המתים בפינחס בקנאו[15] לבית ישוע כי נבאו:

פירוש· מנין כל מים סתומה שבמקרא ארבעה ועשרים אלף ותשע מאות שלשה ושבעים סימן להם כ״ד אלף תתקע״ג וסימן הפיסוק 'ויהיו המתים במגפה ארבעה ועשרים אלף.[16] 'הכהנים בני ידעיה לבית ישוע תשע מאות שבעים ושלשה.[17] :

נ נבאו לברכות בחשבון[18] צמחיה על זרבון[19]
מנשה ישה עצבון למך בניחומיו נבון[20]:

[1] *M* אזרק. — [2] *M* מזרק. — [3] *F D a* דבר. — [4] *M* אתרק. — [5] Voy. p. 451, n. 6. — [6] Ce mot signifie quelquefois dans cette littérature « idole », et même « pays d'idolâtrie ». (Voy. M. Sachs, *Relig. Poesie*, p. 210, note 1.) — [7] *Nomb.* I, 25. — [8] *Ezra*, II, 39. — [9] « Bagages » impedimenta. — [10] *F D a* כלבים; mais voy. I *Chr.* XII, 8. — [11] *Ezra*, II, 67. — [12] *Nomb.* XXV, 9. — [13] *M* לפיכם. — [14] *a b* בנאו. — [15] *D F a b* לפ' כברכו. — [16] *Ezra*, II, 36. — [17] *Nomb.* I, 35. — [18] *Cant.* VII, 7. — [19] « Rigole. — [20] « Menassé, intelligent, fera oublier les douleurs de Lémek, par ses consolations ». Allusion à *Gen.* V, 29 et XLI, 51.

פירוש · מכין כל נון כפוף שבמקרא שנים ושלשים אלף ותשע מאות שבעים ושבעה סימן להם ל״ב אלף תתקע״ז וסימן הפיסוק 'פקדיהם למטה מנשה שנים ושלשים אלף ומאתים.[1] 'ויהי כל ימי למך שבע ושבעים שנה ושבע מאות שנה.[2] :

ן נׄבון חכמותיו   נטו יושרי׳ טירותיו
ויהץ על פי דברותיו   השערים חנו סביבותיו:

פירוש · מכין כל נון פשוט שבמקרא שמונת אלפים ושבע מאות ותשעה עשר סימן להם ח׳ אלף תשי״ט וסימן הפיסוק 'ויהיו פקודיהם שמונת אלפים וחמש מאות ושמונים.[4] דעיל מן 'על פי ה׳ פקד אותם ביד משה איש איש על עבודתו.[5] 'בני השוערים בני שלום בני אטר בני טלמון בני עקוב בני חטיטא בני שבי הכל מאה שלשים ותשעה.[6] :

ס סׄביבותיו יבואו גדודים   כמרכבת פרדים
בהצותו את הבגדים   ומקצת לפניו עומדים[7]:

פירוש · מכין כל סמך שבמקרא שלש עשר אלף וחמש מאות ושמונים סימן להם י״ג אלף תק״פ וסימן הפיסוק 'בהצותו את ארם נהרים ואת ארם צובא וישב יואב ויך את אדום בגיא מלח שנים עשר אלף.[8] 'ומקצת ראשי האבות נתנו למלאכה התרשתא נתן לאוצר זהב דרכמונים אלף מזרקות חמשים כתנות כהנים שלשים וחמש מאות.[9] :

ע עׄומדים כמחלקותיהם   קציני עדתי הם
באורך וברוחב להם   אברהם לזכרון פיהם[10]:

פירוש · מכין כל עין שבמקרא עשרים אלף ומאה וחמשה ושבעים סימן להם כ׳ אלף קע״ה וסימן הפיסוק 'והנותר באורך לעומת תרומת הקדש עשרת אלפים

[1] *Nomb.* I, 35. — [2] *Gen.* V, 31. — [3] *M* יסוד. — [4] *Nomb.* IV, 48. — [5] «Qui précède *ibid.* 49». Ce dernier verset est visé par le texte. — [6] *Ezra*, II, 42. — [7] *Dan.* I, 5. — [8] *Ps.* LXXX; 2. — [9] *Néh.* VII, 70. — [10] *DFa* בפיהם.

קדשה ועשרת אלפים ימה.[1] ואלה ימי שני חיי אברהם אשר חי מאה שנה ושבעים שנה וחמש שנים.[2] :

פ פִּיחם כערף[3] ניבו[4] נצרף[5]
סביב נפשטה ונטרוף קהת[6] יריעותי פרוף :

פירוש׳ מכין כל פי כפוף שבמקרא עשרים אלף ושבע מאות וחמשים סימן להם כי אלף תש״נ וסימן הפסוק ויהיו פקודיהם למשפחותם אלפים שבע מאות וחמשים.[7] סביב שמונה עשר אלף ושם העיר מיום ה׳ שמה.[8] :

ף פְּרוף אריגנו[9] צדק ענה הגיננו[10]
האלף וצלע[11] ניהוגנו לעיתים ידרכו ציגנו[12]:

פירוש. כל פי פשוט שבמקרא אלף ותשע מאות וחמשה ושבעים סימן להם אלף תתקע״ה וסימן הפסוק ואת האלף ושבע המאות וחמשה ושבעים.[13] ומבני יששכר יודעי בינה לעתים לדעת מה יעשה ישראל ראשיהם מאתים.[14] :

צ צִינגו יצנוף ויצץ[15] צררינו[16] נרצץ
ונפש עוד לא יקצץ נח סופו ויצץ ציץ[17] :

[1] *Ez.* XLVIII, 18. — [2] *Gen.* XXV, 7. — [3] Ainsi *Db*; *Fa* כעורף; *M* כלרוף. « Comme l'épanchement » de la pluie; chez Kalir : כערף טל; cf. *Deut.* XXXII, 2. — [4] *D* כינהם; *M* פלו. — [5] *M* כערוף. — [6] Ainsi *Db*: *Fa* תחת, faute pour קהת. C'est à cette branche des Lévites que se rapporte *Nomb.* IV, 34, et c'est elle qui devait monter le tabernacle et « agrafer les tapis », *M* גרשון. — [7] *Nomb.* IV, 34. — [8] *Ez.* XLVIII, 35. — [9] « Agrafe notre tissu », c'est-à-dire, notre prière. Cette comparaison est usitée pour les pièces rythmées, par exemple : ושירים אארוג. — [10] *Ps.* V, 2. — [11] *M* נכלל. Cf. *Jos.* XVIII, 27 : peut-être faut-il penser à *Cant.* VIII, 12, appliqué par les commentateurs aux tribus d'Israël et aux sages et docteurs qui les conduisent. — [12] « Celui qui marche à notre tête »; la racine est citée par Zunz, 379[b] et 395. — [13] *Ex.* XXXVIII, 28. — [14] I *Chr.* XII, 32. — [15] « Notre guide mettra la tiare et la plaque d'or »; il s'agit du grand-prêtre. — [16] *M* צָרִים. — [17] *Nomb.* XVII, 23; « sa fin sera tranquille, et il fleurira », il aura une postérité florissante.

פירוש · מכין כל לדי כסוף שנמקרא ששה עשר אלף ותשע מאות וחמשים סימן לשון י״ו אלף תתק״נ וסימן הפסוק 'ונפש אדם ששה עשר אלף.[1] 'ויהיו כל ימי נח תשע מאות שנה וחמשים שנה.[2] :

ץ צִיץ רבוקיו · פז עבד ברתוקיו ·
תוצאות חקיו · שפטית נטח קו :

פירוש מכין כל לדי פשוט שנמקרא ארבעת אלפים ושמנה מאות שנים ושבעים סימן לשון ד׳ אלפים תתע״ב וסימן הפסוק 'ואלה תוצאות העיר מפאת צפון חמש מאות וארבעת אלפים מדה.[6] 'ובני שפטיה שלש מאות שבעים ושנים.[7] :

ק קֹו כונן בעדף · צבי עדיו בנדף ·
ומן בני אפרים צר הודף[10] פרעוש כמו רודף[11] :

פירוש · מכין כל קוף שנמקרא שנים ועשרים אלף תשע מאות שנים ושבעים

[1] *Nomb.* XXXI, 40. — [2] *Gen.* IX, 29. — [3] *Fa* די פרקיו ; *Db* דפרקיו en un mot, comme l'exige le nombre; le dalet serait le relatif araméen. Je préfère la leçon de *M.* — [4] I *Rois*, VI, 21. Il s'agit probablement des chaînettes d'or, *Ex.* XXVIII, 14. — [5] Les Ourim et Toummîm, *ib.* 30. — [6] *Ez.* XLVIII, 30. — [7] *Ezra*, II, 4. — [8] Ce quatrain manque dans *b; Da* בנלדף; *M* בנטרף, contrairement à la rime. — [9] M. בעורף, aussi faux. Les deux mots de la rime, dans ces deux vers, se rencontrent aussi dans une selîḥah du rituel romain (ms. hébr. de la Bibl. nat.) n° 609 : עתק גבוהה כנטלו בעדף · עגמה יחידתי ותקדר בנדף · מקול מחרף ומגדף « Lorsque l'ennemi prononce haut des paroles arrogantes, en passant la mesure, mon âme s'attriste et perd courage, par ce blasphême, devant la voix de celui qui lance l'injure et l'outrage ». Le sens de ces mots paraît être le même ici, et nous traduisons : « Une flèche (קו = קן, cf. *Ps.* XI, 2) a été dirigée par outrecuidance contre (le temple), la magnificence de sa parure, (voy. *Ez.* VII, 20) avec blasphême; mais par les fils d'Ephraïm l'ennemi fut repoussé; c'était comme si l'on poursuivait une puce! ». — [10] Voy. *Deut.* VI, 19. (Peut-être hof'al de הדף; voy. Gesenius, *Thesaurus*, p. 855, col. a.) *Fa* רודף. — [11] Cf. I *Sam.* XXIV, 15.

סימן להן כ״ב אלף תתקע״ב וסימן הפסוק ׳ומן בני אפרים עשרים אלף ושמונה מאות.[1] ׳בני פרעש אלפים מאה שבעים ושנים.[2] :

ר רֹודף מרום ברומו — רעה צאן רגמו
ומראשי שארית עמו — לחפה לשכון שמו[6]:
רֹודף כרוח בגבורה — קול משמיעי זמרה
שנאן הגלגל קרא — יעקב כן ייטיב שירה:

פירוש · מנין כל ריש שבמקרא שנים ועשרים אלף ומאה שבעה וארבעים סימן להם כ״ב אלף קמ״ז וסימן הפסוק ׳רכב אלהים רבותים אלפי שנאן.[4] ׳ויהי ימי יעקב שני חייו שבע שנים וארבעים ומאת שנה.[5] :

ש שִׁירה[7] לנצח במחולות — קניה מושיעה חולות[7]
מן הנשים נתעלות[8] — המשוררים עוז תהלות[9]:

פירוש · מנין כל שין שבמקרא שנים ושלשים אלף ומאה וארבעים ושמונה סימן ל״ב אלף קמ״ח וסימן הפסוק ׳ונפש אדם מן הנשים אשר לא ידעו משכב זכר כל נפש שנים ושלשים אלף.[10] ׳המשררים בני אסף מאה וארבעים ושמונה.[11] :

ת תְּהלות[12] לשמו ותפארת — קמה משוררת
ובקר כליל מקטרת — איוב בתומתו[13] תותרת:
תֹּותרת כבדה[14] נשה — רעגניה גרשה
זכר המליטה כי חשה[15] — אדם האבן הראשה[16]:

[1] I *Chr.* XII, 30. — [2] *Ezra*, II, 3. — [3] Ce quatrain remplace le suivant dans *M*, mais il n'a aucun rapport avec le nombre des rêsch que ces quatre vers devaient indiquer. — [4] *Ps.* LXVIII, 18. — [5] *Gen.* XLVII, 28. — [6] *M* שמו. — [7] *b* קלת; *M* קוללת. — [8] *M* נתעלת; *b* נתעלה. — [9] *b* תהלה. — [10] *Nomb.* XXXI, 18. — [11] *Néh.* VII, 44. — [12] *b* תהלה. — [13] *Fa* תמתי. — [14] *M* כבודה. — [15] *M* כשה. — [16] Ce quatrain manque dans *b*. Les versets cités dans le commentaire se rapportent

פירוש · כל תיו שבמקרא ששה ושלשים אלף ומאה וארבעים סימן להם ל״ו אלף ק״מ וסימן הפיסוק 'ובקר ששה ושלשים אלף.'[1] 'ויחי איוב אחרי זאת מאה וארבעים שנה.'[2] : כלל מנין האותיות שבמקרא כולם הכפופות והפשוטות שבע מאות אלף ושנים תשעים אלף ושבעה ושבעים אות סימן ת״ש וצ״ב אלף וע״ז אות ברוך אלוקינו שהפיק רצוננו אמן :

תורת י״י תמימה משיבת נפש

סכום הפיסוקים של ספר בראשית אלף וחמש מאות ושלשים וארבעה סימן א׳ך ל״ד סכום הפיסוקים של ספר ואלה שמות אלף ומאתים ותשעה סימן א״ר ט ויקרא שמונה מאות וחמשים ותשעה סימן נ״ט ף במדבר סיני אלף ומאתים ושמונים ושמונה סימן א״ר פח אלה הדברים תשע מאות וחמשים וחמשה סימן הנ״ץ ודע כי מן בראשית עד 'ויבא חמור.'[3] אלף פיסוקים ומן 'ויבא חמור. עד 'כי יד על כסית.'[4] אלף פיסוקים ומן 'כי יד. עד 'מבשרם לא תאכלו.'[5] אלף פיסוקים ומן 'מבשרים. עד 'והורד המשכן.'[6] אלף פיסוקים ומן 'והורד. עד 'ועתה ישראל שמע.'[7] אלף פיסוקים ומן 'ועתה ישראל. עד סוף התורה שמונה מאות ארבעים וחמשה פיסוקים סכום הפיסוקים של כל התורה חמשת אלפים

au premier des deux quatrains consacrés au taw. *DFa* donnent encore, pour le second quatrain, l'explication par les versets, *Nomb.* III, 43, qui contient le nombre de 22,273, et *Gen.* V, 5, qui renferme celui de 930; le total de 23,203 se retrouve ensuite dans les premières lettres des premiers vers. L'auteur de *F* pense que, pour avoir le nombre de taw au complet, il faudra réunir les totaux des deux quatrains qui donnent 59,343. Mais le total général, inscrit ci-dessus, l. 3, et qui est de 792,077 lettres, n'est exact qu'avec les 36,140 taw du premier quatrain. — [1] *Nomb.* XXXI, 44. — [2] *Job*, XLII, 16. — [3] *Gen.* XXXIV, 20. — [4] *Ex.* XVII, 16. — [5] *Lév.* XI, 8. — [6] *Nomb.* X, 17. — [7] *Deut.* IV, 1.

ושמונה מאות וארבעים וחמשה סימן ת̇ק̇ מ̇ח ומנין פרשיות הגדולות של תורה שלשה וחמשים פרשיות נגד המנין שם א̇ל̇י̇ה̇ו̇א̇ ומנין סדרים של תורה מאה וחמשים וארבעה נגד המנין שם ק̇ל̇י̇ט̇ה̇ חצי ספר בראשית 'ועל חרבך תחיה.[1] חצי ספר ואלה שמות 'אלהים לא תקלל.[2] חצי ספר ויקרא 'והנגע בבשר הזב.[3] חצי ספר וידבר 'והיה האיש אשר אבחר בו.[4] חצי ספר אלה הדברים 'ועשית על פי הדבר.[5] חצי התורה כולה בפסוק 'וישם עליו את החשן.[6] חצי התורה בתיבות 'דרש דרש משה.[7] דרש מזה ודרש מזה חצי התורה באותיות ו̇ ד'גחון.[8] מספר תיבות של תורה על אמיתתן תשעה ושבעים אלף ושמונה מאות ושׁשה וחמשים סימן ט̇ע̇ תתנ"ו[9] ומספר האותיות של תורה באמת ארבע מאות אלף ותשע מאות סימן ת̇ץ̇[10] מנין הפרשיות הפתוחות של כל התורה מאתים ותשעים והסתומות שלש מאות תשעה ושבעים הכל שש מאות ששים ותשעה פרשיות :

[1] *Gen.* XXVII, 40. — [2] *Ex.* XXII, 27. — [3] *Lév.* XV, 7. — [4] *Nomb.* XVIII, 20. — [5] *Deut.* XVII, 10. — [6] *Lév.* VIII, 8. — [7] *Ib.* X, 16. — [8] *Ib.* XI, 42. — [9] 79,856. — [10] Il est superflu de remarquer que ce nombre de 400,900 lettres pour le Pentateuque seul est incompatible avec celui de 792,077 lettres, donné plus haut pour la Bible tout entière, dont le Pentateuque forme à peu près le quart seulement.

ANALYSE.

Introduction (p. 314-324). — Le langage tout entier repose sur les vingt-deux lettres, révelées par l'intermédiaire de Moïse, « l'humble » par excellence, gravées sur les deux tables du Décalogue, et dont cinq se présentent sous une double forme. Elles se distinguent par leurs figures et leur prononciation : telle lettre descend, telle autre monte; l'une est complétement fermée, l'autre « pourvue d'un appendice, ou étendue comme une tente, ou bien encore courbée. » Sept lettres, *b*, *g*, *d*, *k*, *p*, *r*[1], *t*, suivent deux voies différentes, « étant tantôt relevées par la dâgesch, tantôt abaissées et affaiblies par le *râfé*. » Quatre autres, *a*, *v*, *i*, *h*, « d'une nature fort merveilleuse, » et également susceptibles de deux manières, ne sont quelquefois pas prononcées, « et restent comme absorbées et emprisonnées dans les autres lettres. » Puis les quatre lettres *'a*, *ḥ*, *h*, *ʿa*, ne ressemblent pas aux autres lettres, en ce qu'excep-

[1] L'adjonction du rêsch aux six lettres muettes pour la double prononciation se rencontre déjà dans le *Séfer Ieṣirâh*, ch. 1, § 3 et *passim*. Comme notre auteur le fait observer (p. 389, l. 15 et p. 446, l. 8), les habitants de la Palestine seuls savaient distinguer entre le rêsch *dâgesch* et le rêsch *râfé*. Cette circonstance semble indiquer d'une manière certaine quel pays a vu naître le curieux et mystérieux *Livre de la création*. Sa'adia, dans son *Commentaire*, dit expressément : وكان الموضع الذى وضع فيه هذا الكتاب بلاد الشام « Cet ouvrage a été composé en Syrie. » (Voy. le passage intéressant du commentaire d'Isaac Israéli sur ce livre, donné par M. Dukes, Ḳ. p. 5 et suiv. et Jacob ben Nissim, *ibid.* p. 72.)

tionnellement elles prennent plus d'une voyelle[1], et que les trois dernières, « inférieures en valeurs, » n'acceptent jamais de dâgesch. — Onze de ces lettres sont exclusivement radicales, ou *femelles*, les onze autres peuvent être radicales ou serviles et sont appelées *mâles*.

« Le nombre de ces lettres ne peut être diminué, puisque la langue sacrée est basée sur elles; il ne peut pas non plus être augmenté, puisque la langue n'en a pas besoin. » Le système d'écriture appelé *aschouri* n'est comparable à aucun autre[2], car il est le plus ancien et il est descendu du ciel avec ses formes et ses noms. Cependant, formes et noms pourraient être l'effet d'une convention dans les temps les plus reculés; mais, la confusion s'y étant mise, ils ont été révélés de nouveau par la voix de Dieu, descendu sur le Sinaï, et par les deux tables gravées du Décalogue. Toutes recherches sur la cause de la forme qu'a prise chaque lettre, sur le nom qu'elle a reçu, sur la place qu'elle occupe dans l'alphabet est inutile, parce qu'elle ne saurait aboutir. Les docteurs ont néanmoins profité de ces questions, pour répandre quelques vérités de morale dans les réponses qu'ils imaginaient.

Tout mot, dans quelque langue que ce soit, est

[1] Il s'agit du schevâ qui s'ajoute au ḳameṣ, pataḥ ou segol.

[2] Le texte dit : aux soixante et dix langues. C'est là le nombre des nations qui peuplent la terre d'après l'Écriture et la tradition juive. Le chapitre x de la Genèse, qui dresse un tableau de ces nations, donne à peu près ce chiffre.

nom, verbe ou particule; car, après Dieu, qui seul existe véritablement, chaque être qu'il a créé a son *nom* et forme une substance. La substance a ses accidents ou contingents au nombre de neuf, la quantité, la qualité, la relation, l'espace, le temps, la position, la possession, l'actif et le passif. « Ces accidents sont exposés dans tout discours, et rentrent dans le *verbe,* » ils peuvent avoir eu lieu au parfait ou au futur, mais pas au présent, le présent étant un point insaisissable entre ce qui précède et ce qui suit. La *particule* relie deux mots dont le rapport ne saurait s'exprimer autrement. Parmi ces trois parties du discours, le verbe occupe le premier rang, puis vient le nom, et après la particule.

La proposition exprime une relation et un rapport de ce qui était ou n'était pas; elle exprime aussi : 1° une interrogation, 2° une invocation, 3° un désir, 4° une supplication, 5° un ordre ou 6° une défense. Ces différentes manières de parler se rencontrent dans l'Écriture. (Voir *Riḳmâh*, p. 4.)

La grammaire peut être divisée en trois parties : I. Les lettres, leur origine, leur prononciation et leur permutation; lettres radicales et serviles; flexion. II. Voyelles, dâgesch et râfê; leurs noms et leurs formes; leur mouvement; division des lettres par rapport aux voyelles; voyelles primitives et ajoutées; changements. III. Accents toniques et leurs serviteurs; noms, formes, divisions et tout ce qui s'y rapporte.

I (p. 324). — Tout mot hébreu doit commencer

par une lettre *motionnée* et terminer par une lettre quiescente. Il ne peut donc pas avoir moins de deux lettres, mais il peut en renfermer jusqu'à dix. Trois mots de l'Écriture en contiennent même onze, et on pourrait imaginer un mot parfaitement correct de douze lettres, bien que la Bible n'en présente pas d'exemple. D'après les règles des combinaisons, on peut composer deux mots différents avec deux lettres, six mots avec trois lettres, vingt-quatre avec quatre, cent vingt avec cinq lettres, et ainsi de suite. Une lettre seule n'est donc qu'un élément de mot. Le mot ne devient intelligible qu'à l'aide des points-voyelles, nommés *rois*. Par exemple, les trois lettres *ʿaïn*, *sin* et *hê* sans points-voyelles peuvent être lues *ʿâsâh* au parfait, *ʿăséh* au futur [1], *ʿôsâh* au (participe) féminin, *ʾôséh* ou *ʾăsôh*, jusqu'à ce qu'on les ait pourvues de voyelles. L'équivoque peut encore subsister malgré les voyelles, et le sens n'être fixé que par les accents toniques. Comparez *bââh* et *ḳoumî*, avec l'accent sur la dernière ou l'avant-dernière syllabe.

§ 1 (p. 326). Prononciation des lettres. — Les vingt-deux lettres se divisent, d'après les organes avec lesquels elles sont prononcées, en cinq parties. Les sons des différentes lettres appartenant à la même division ne partent pas du même point de l'or-

[1] L'impératif est considéré comme un futur parce qu'une action ordonnée doit être faite à l'avenir seulement. On sait du reste à quel point le futur, en hébreu, dépend, pour sa formation, de l'impératif.

gane, mais de points très-rapprochés l'un de l'autre; car autrement on ne saurait les distinguer les unes des autres. Pour se rendre compte de la prononciation, il est bon de faire précéder le son de la lettre d'un faible *a*, et de dire *aḥ*, *aq*, etc.

§ 2 (p. 327). [Emploi des lettres serviles.] — Il a été déjà parlé des onze lettres radicales ou *femelles*, et des onze lettres serviles ou *mâles*[1]. A ces dernières appartiennent l'alef, le waw et le yôd, appelées lettres d'inclinaison, d'affaiblissement et de prolongation, et ayant un service plus étendu que toutes les autres. — (L'auteur donne succinctement l'emploi de chacune des onze lettres serviles; ce paragraphe est comme un abrégé du *Riḳmah*, p. 12-44. Sur les mots qui se lisent vers la fin de ce paragraphe, p. 339 l. 9 : «et le tout est expliqué dans le *Sépher Ha-ḳorḥâh*,» voy. ci-après, p. 499-451.)

§ 3 (p. 340). Permutation des lettres entre elles. — L'emploi fréquent a fait naître des permutations entre un certain nombre de lettres, surtout entre les quatre lettres de prolongation[2]; mais aussi entre bêt et pê, gimel et kaf, dalet et rêsch, etc. etc.

[1] L'ouvrage grammatical de R. Mosé Haccôhen b. Giḳaṭilia, de Cordoue, cité par Abraham b. Ezra, en tête de son *Môznayim*, et intitulé *Séfer Zekârim ouneḳébôt* (Livre des mâles et des femelles) traitait probablement des lettres serviles et des lettres radicales, et pas du genre des noms, comme le suppose M. Dukes, *Beiträge*, Stuttgard, 1844, p. 180. Les citations qu'Ibn Ezra fait de ce traité (voy. *ibid.* note 2) confirment notre supposition.

[2] Ces quatre lettres ont été réunies dans אהוי par Ḥayyoudj et d'autres grammairiens, suivant l'ordre dans lequel elles se succèdent dans l'alphabet. D'autres encore les ont mnémotechnisées par le mot

(Ici encore l'auteur paraît résumer le VIII[e] chapitre du *Riḳmah* (p. 44-50); seulement Ibn Djannaḥ considère souvent la différence entre deux lettres d'une racine, par exemple dans *bizzar* et *pizzar*, comme dialectique, au lieu de l'attribuer à une permutation (p. 49, l. 19), ou bien comme constituant deux racines différentes pour désigner le même objet, par exemple, *dâ'âh* et *râ'âh* (p. 46, l. 13). Notre auteur, au contraire, réunit tous ces cas dans le paragraphe relatif aux permutations.)

§ 4 (p. 344). Encore sur les lettres. — Dans certains mots une lettre peut être redoublée, comme le bêt de *yenouboun* dans *yenôbêb*, ou le gimel de *wayyâḥôgou* dans *ḥôgăgîm*, etc. Dans d'autres mots, on ajoute la même lettre à une autre pour former le mot [par exemple, *gag*, *râr*]; dans d'autres encore on répète deux fois les deux lettres de façon à en avoir quatre, comme *wayyefaṣfeṣêni*. — Le *hé* « complète et réconforte » quelquefois la fin d'un mot, et disparaît dans d'autres cas, sans que le sens du mot en soit altéré.

§ 5 (p. 346). Le moyen de connaître les paradigmes et les combinaisons des mots. — Bien que les mots puissent avoir depuis deux jusqu'à dix lettres, la plupart des racines sont trilitères. Il y a aussi des quadrilitères et des quinquilitères, mais seulement pour les noms, tandis que les verbes sont composés de trois radicaux. Quand une racine n'en présente que deux, on suppose une lettre quiescente

יהוא, forme rare du verbe היה, qui ne se rencontre que *Eccl.* XI. 3. Notre auteur, d'accord avec le *Ḳ.* a adopté la combinaison הויה.

cachée au commencement, au milieu ou à la fin de la racine. — (Les paradigmes, formés de la racine *pâ'al* qui suivent, répondent à ce qui est exposé avec étendue dans les chapitres XI-XIII du *Riḳmâh*, p. 55-77). — Pour distinguer dans un nom les radicaux des lettres ajoutées, on peut retenir ceci : les lettres alef, mim, taw, yod et noun, en tête d'un trilitère, sont radicales; elles sont serviles en tête d'un quadrilitère, et font partie de la racine au commencement d'un quinquilitère, à moins que ce ne soit un nom formé d'un autre nom [1].

§ 6 (p. 355). [OMISSIONS, REDONDANCES, EMPLOI D'UN MOT POUR UN AUTRE, MÉTATHÈSE DES LETTRES ET DES MOTS, RAPPORTS GRAMMATICAUX INEXACTS, MOTS ÉCRITS QU'ON NE LIT PAS, ET MOTS QU'ON LIT SANS QU'ILS SOIENT ÉCRITS]. — Notre auteur donne sur ces matières un maigre résumé des chapitres XXV et suiv. du *Riḳhman*, si intéressants pour l'exégèse biblique [2].

[1] Voy. *Riḳmah*, p. 53, l. 17-54, l. 24.

[2] Les lettres et les mots transposés sont nommés ici מסורסים, et notre auteur cite à ce sujet la règle : סרס המקרא הזה והפכהו (p. 359, l. 2), qu'on rencontre déjà, *Sifré*, § 68, 113 et 133 (voy. aussi *Ialḳouṭ*, sur *Psaumes*, CXIX, 126). Seulement, dans ces passages, le mot והפכהו est remplacé par ודרשהו. Cela signifie : « Défais ce verset et renverse-le », ou bien : « et explique-le ». Le sens de סרס (d'où vient dans l'écriture סריס, *castratus*), résulte de Mischnah, *Niddâh*, III, § 5, יצא מחותך או מסורס, ce qui veut dire : « Si l'enfant est venu au monde en morceaux ou en désordre »; et mieux encore, d'une baraïta, j. *Meguillah*, II, § 2 (*Talmud Jeruschalmi*, 73ᵃ), où il est dit : סירוגים יצא סירוסים לא יצא, « lorsqu'on lit le livre d'Ester en s'arrêtant toujours entre deux versets, on remplit son devoir; mais, si on lit un premier verset, puis le troisième, et qu'on revienne

— Sur les mots écrits qu'on ne lit pas, et ceux qu'on lit sans être écrits, voy. ci-après, note v. Ce paragraphe, qui clôt la première partie, termine par ces mots : « Voici ce que nous avons voulu écrire, en abrégeant, dans cette première partie; tout est expliqué dans les écrits des maîtres de langues et des grammairiens, surtout dans le *Sépher Hakkorḥâh* »).

II (p. 361). — « Les lettres seules sans *rois*, ou points-voyelles, ne donnent pas de sens; aussi un mot écrit sans voyelle, reste inintelligible, et celui qui lit ces trois lettres schin, mim, resch, ne peut savoir, si c'est l'impératif *schĕmór,* ou la forme du récit et du rapport *schâmar,* ou le nom propre *schémer,* ou l'infinitif *schâmór,* ou le participe *schômér*, etc. Mais dès que les voyelles sont marquées on reconnaît le sens du mot véritable sans difficulté. Il en est ainsi toujours. Les voyelles font aussi distinguer entre la lettre quiescente et la lettre motionnée, et

ensuite au second, on ne remplit pas son devoir. » (Voir *'Arouch*, s. v. סרג.) Il peut paraître curieux de remarquer que cette exégèse hardie est recommandée dans le *Sifré* par R. Iosiah, le disciple de R. Ismaël, que nous avons vu favoriser l'étude de l'Écriture dans les écoles du sud de la Palestine (voy. mon *Essai*, p. 391 et suiv.). Cette règle est aussi la trente-unième des trente-deux règles d'interprétation recommandées par R. Iosé, le Galiléen, qui cite à l'appui I *Sam.* III, 3 (cf. ci-dessus, p. 359, l. 11); l'inversion a paru nécessaire dans ce verset, parce qu'il est interdit de dormir dans le sanctuaire. — Un déplacement des lettres est admis dans *Ioma*, 48ᵃ et *Bâbâ-batrâ*, 111ᵇ, où un talmudiste sévère s'écrie : סכינא חריפא למפסקא קראי, « il fallait un couteau bien tranchant pour découper ainsi des versets ! ».

entre l'endroit de la phrase où le discours continue, et celui où l'atnâhâh et le sôf-pissouk marquent une pause. Mais qui a imaginé ces voyelles, et les accents toniques? qui en à fixé les figures, telles que nous les possédons maintenant? Pour les figures, on doit savoir avant tout que les hommes des temps postérieurs sont convenus entre eux de donner telle figure au ḳamṣa, telle autre au patḥa, une troisième au zâkêf, et une autre encore à l'atnâḥâh; d'après un consentement général on en a donc fait des signes servant à s'instruire et pour l'enseignement des autres. Les uns attribuent à l'époque d'Ezra l'usage d'écrire les voyelles et de les représénter sous cette forme, en s'appuyant sur *Néhemie*, VIII, 8, et l'éxégèse talmudique *Méguilla*, 3ᵃ; Ezra aurait fixé tout ce qui est relatif aux voyelles et aux accents, comme il a fait pour le Targoum, pour les prières et bénédictions[1]. D'autres font remonter la convention plus haut. Il est bien entendu que nous parlons seulement de la figure et des noms des voyelles et des accents; car la vocalisation et l'accentuation furent enseignées oralement, et données à Moïse sur le Sinaï. Les mots d'un verset étaient écrits sans voyelles, ni accents, tels qu'on les avait prononcés, et ils étaient lus correctement, comme on les avait entendus de Moïse, en élevant, baissant ou soutenant le son, selon l'exigence du sens. La tradition continuait jusqu'au commencement de l'exil où le langage s'altérait, et

[1] Voy. pour toutes les institutions attribuées à Ezra mon *Essai sur l'Histoire de la Palestine*, I, p. 27, et les passages qui y sont cités.

il fallait se mettre à l'œuvre, établir des signes, les fixer, et les introduire dans les pentateuques. Tout le monde pouvait de cette façon s'instruire rapidement, et conserver la prononciation pure de la langue sacrée selon la grammaire et comme elle avait été entendue de Moïse sur le Sinaï. Il n'y a que le rouleau sacré (qui sert aux lectures de la synagogue) qui soit resté sans points-voyelles, et tel que la loi avait été donnée sur le Sinaï, de même que ce rouleau n'est pas accompagné du targoum [1]. »

§ 1 (p. 362). NOMS ET FORMES DES *ROIS*, PRONONCIATION ET ORDRE. — Les sept voyelles, « ces rois, oints et sacrés, escortés du schewâ, qui participe de leur prononciation (p. 364) », se suivent dans l'ordre que voici : 1° *ḥôlem*, ou *meló-poum*[2], « ainsi nommé, parce que partant de la racine de la langue et de l'orifice de l'œsophage, comme les lettres gutturales, le son de cette voyelle traverse toute la bouche »; 2° *ḳameṣ*, prononcé « avec le tiers de la langue, tournant vers le haut de la cavité de la bouche »; 3° *pataḥ*, « qui ouvre la bouche[3] avec une

[1] Les grammairiens rabbanites reconnaissent généralement l'origine moderne des points-voyelles et des accents. Des passages de Menaḥêm et de Ḥayyoudj, s'exprimant dans ce sens, sont cités par M. Filipowski, dans la préface hébraïque à son édition du *Maḥbérét*, p. 2[b]. Sur l'opinion contraire des Karaïtes, voy. Löw, *Beiträge z. jüd. Alterthumskunde*, Leipzig, 1870-71, I, 1, p. 227; II, p. 136.

[2] Ce nom se retrouve pour le *ḥôlem*, Ibn Ezra, *Saḥot*, init. et *Ochlah W'ochlah*, n[os] 55 et 207. Dans le premier des deux passages de ce recueil massorétique, cette voyelle est opposée au קמץ פום, employé pour *schoureḳ*.

[3] מיפתח פומא dans le langage de la Massora pour *pataḥ*. Dans

inclinaison de la langue vers le bas »; 4° *segôl*, « sortant des deux côtés de la bouche, en agitant le côté de la langue et en la faisant descendre en partie »; 5° *ṣéré*, « qui sort en jaillissant d'entre les dents »; 6° *ḥireḳ*, « qui est comme un grincement de dents violent »; 7° *schoureḳ*; « dont le son ressemble à un sifflement, poussé en haut, par le serrement des deux lèvres[1]. » — Ces voyelles forment

Ochlah W'ochlah, n° 209, cette voyelle est nommée *paschṭa*, et le *segôl paschṭa ṣibḥar*, *ibid.* n° 210.

[1] Les noms de *schéber* et *ḳibbouṣ* pour ces deux dernières voyelles, traduction hébraïque de l'arabe كسرة et ضمّة, ne sont pas connus des plus anciens grammairiens. Ils avaient peut-être appliqué leur système de ponctuation au targoum, c'est-à-dire à la version chaldéenne avant de l'emprunter à cet usage profane pour l'introduire dans le texte sacré. Né en dehors des préoccupations grammaticales et destiné à reproduire seulement le fait de la tradition, établi aussi en dehors de toute influence arabe et avant que la langue arabe eût envahi les pays habités par des Juifs, ce système de sept voyelles implique déjà, par la forme de ses signes, la distinction entre les plus anciennes, ḳameṣ. pataḥ, sêrê (ḳameṣ ḳâṭôn) et segôl (pataḥ ḳâṭôn) d'un côté, et les autres trois voyelles plus modernes et dont le son pouvait plus facilement être reconnu par l'addition des lettres faibles qu'on commençait alors à écrire plus souvent qu'auparavant. Cette distinction et la cause qui l'aurait amenée deviendraient surtout plausibles si la ponctuation avait été d'abord appliquée au targoum, l'araméen ayant toujours préféré une orthographe très-prolixe et abondante à la parcimonie phénicienne et à l'économie hébraïque. Les quatre voyelles dont nous reconnaissons l'antériorité sont présentées par une ligne ou les deux bouts d'une ligne, ou par un point placé au-dessous et au milieu de cette ligne ou des deux bouts; à les regarder, on dirait que ces quatre signes dessinent la forme de la bouche au moment de leur prononciation, comme les quatre noms en décrivent le mouvement. Car סגל, qu'on a traduit par « grappe », signifie ici « arrondir, faire un petit paquet », et la forme redoublée *segalgal*

trois groupes : Le son s'élève dans le ḥôlem et le schourek, il se soutient dans le kameṣ, le pataḥ et le segôl, et il baisse dans le ṣêrê et le ḥirek. (L'auteur résume ensuite l'emploi de chaque voyelle pour les formations grammaticales, et les permutations éventuelles que l'Écriture présente entre cer-

s'applique à l'orifice *arrondi* d'une coupe (voy. Targoum de I *Rois*, VII, 23, et cf. ci-dessus, p. 380, l. 10). Ḥirek, ḥôlem et schourek, simples signes de convention, déterminent, au contraire, les trois sons qu'ils doivent figurer par la position d'un point au-dessus, au-dessous et au milieu de la lettre; car, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs (*Journ. asiat.* 1866, II, p. 413, note; 1869, I, 503, note 1), nous ne doutons pas que les trois points placés au-dessous de la lettre, quand le point ne peut pas occuper le milieu du waw suivant, ne soient qu'une manière typique de simuler un point de milieu entre un point supérieur et un point inférieur. — La tripartition de ces sept voyelles, telle qu'elle se rencontre chez notre auteur, n'a aucun fond historique, et s'est fait exclusivement sous l'influence que la grammaire arabe a exercée sur les grammairiens juifs de l'Espagne. Ibn Djannaḥ (*Kitâb at-tashîl wât-taḳrîb*, ms. de la bibl. bodléienne), en désaccord avec notre auteur, les place dans l'ordre suivant : 1. Schourek, ḥôlem, kameṣ; 2. Pataḥ, segôl; 3. Ḥirek, ṣêrê. La première voyelle dans chacune de ces trois séries en est comme le chef et le représentant. Iébouda Hallévi (*Kosari*, liv. II, § 80, d'après l'original arabe de la bodléienne) divise ainsi les voyelles : 1. Ḍamma : grand ḍamma ou kameṣ, ḍamma moyen ou ḥôlem et petit ḍamma ou schourek; 2. Fatḥa : grand fatḥa ou pataḥ, petit fatḥa ou segôl; 3. Kesra : grand kesra ou ṣêrê, et petit kesra ou ḥirek. Ibn Ezra (*Saḥôt*, *init.* et dans ses autres ouvrages) adopte comme voyelles principales ḥôlem, ḥirek et pataḥ. — Un effet analogue sur la division des voyelles hébraïques se produisit par les langues européennes, lorsque Joseph et ses fils David et Mosé Kamḥi (*Miklôl* et *Mehallêk*) inventèrent les cinq voyelles longues et les cinq voyelles brèves, en distinguant deux ḥirek et deux schourek, et en comptant le kameṣ une fois pour *a* long, et une seconde fois pour *o* bref. (Voy. M. Geiger, *Ozar Nechmad*, I (1856), p. 98 et suiv.)

taines voyelles. Voyez *Riḳmah*, chapitre VIII, p. 50 et suivantes).

§ 2 (p. 368). EXPLICATION DU SCHEWÂ MOBILE ET DU SCHEWÂ QUIESCENT. — *a. Moyen de distinguer le schewâ.* Le schewa est quiescent ou mobile[1]. Il est quiescent « lorsqu'il fixe et repose la lettre en la joignant à la voyelle qui la précède. » Il divise ainsi le mot en deux, trois parties, et le détache à la fin du mot suivant. Les lettres *b g d k p t* prennent dâgesch après le schewâ quiescent, et sont râfê après le schewâ mobile. Ce dernier rattache la lettre qui en est pourvue à la lettre suivante. — Le schewâ mobile admet des prononciations différentes : 1° Suivie d'une des quatre gutturales, la lettre affectée d'un schewâ se prononce avec la même voyelle qu'a la gutturale, mais avec une émission rapide et légère, à moins que le schewâ ne soit accompagné d'un gaʿiâ[2], cas dans lequel ce schewâ acquiert le son plein et complet de la voyelle suivante. Si la première des deux lettres est également gutturale (*yimḥă'ou*), le schewâ de cette gutturale conserve la voyelle qui doit par sa nature l'accompagner. 2° Tout schewâ affectant une lettre en dehors des gutturales, et suivi d'un yôd, est prononcé comme un leger ḥireḳ, pendant que le yôd conserve sa voyelle; si ce schewâ est accompagné d'un gaʿiâ, il a un son plein et complet.

[1] Pour le terme *nâd*, d'autres grammairiens ont *nâ'* ou *mênîʿa*.

[2] L'auteur ne se sert jamais du mot *méteg*. La distinction qu'on a tenté de faire plus tard entre gaʿiâ et méteg est artificielle et n'a aucune base réelle dans l'ancienne grammaire. (Voy. ci-après, p. 520.)

Si néanmoins on a conservé dans ce cas le schewâ, c'est pour indiquer que le mot est indéterminé[1]. 3° Dans tous les autres cas, le schewâ, au commencement du mot, est prononcé comme un *a* léger, qu'on n'a pas marqué par schewâ et pataḥ parce que cette indication est réservée aux gutturales, et qu'on n'a pas remplacé davantage par simple pataḥ, parce que cette voyelle prêterait à la lettre une force qu'elle ne doit pas avoir. Si ce schewâ est accompagné d'un ga'iâ, il est prononcé comme un *a* complet. — *b. Règles du schewâ.* Une lettre affectée de ce signe, ne peut pas recevoir d'accent tonique; le ga'iâ n'est pas considéré comme un accent. — Les lettres *b g d k p t* ne prennent jamais dâgesch après un schewâ mobile, le dâgesch alourdissant et allongeant la lettre précédente, et celle-ci devant être prononcé avec rapidité. *Scheté* et *schetaïm*, où le tav a dâgesch, malgré le schewâ qui précède, doivent être prononcés *eschté* et *eschtaïm*, comme s'il se trouvait en tête un léger alef[2]. Le schewâ

[1] L'auteur veut dire que les lettres serviles *b*, *k* et *l*, lorsqu'elles précèdent un mot déterminé par l'article, prennent, à la suite de la contraction avec la syllabe *ha*, une voyelle réelle. Mais la distinction n'en existerait pas moins entre le nom déterminé et le nom indéterminé, si, dans ce dernier cas, on avait donné à la lettre servile un ḥirek, puisque, en absorbant l'article, elle prend pataḥ ou kameṣ.

[2] Voyez Parḥon, *Maḥbéret hâ'âroak*, fol. 4, col. 3. — Dans la ponctuation assyrienne, le schîn est prononcé avec ḥîrek et *schittayim* est alors très-correctement pour *schintayim*. (Voyez Pinsker, *Einleitung in das Babylon. Punktationssystem*, Wien, 1863, p. 141, note 41. — Geiger, *Jüdische Zeitschrift f. Wissenschaft u. Leben*, II, p. 144.) Telle est aussi la prononciation des Samaritains. (Voy. H. Pe-

n'est accompagné d'une voyelle que dans les gutturales. Lorsqu'il se rencontre ainsi dans d'autres lettres, comme dans *Mordŏkaï*, *gădî*, etc. ce n'est qu'un avertissement donné aux lecteurs par quelques scribes pour en fixer la prononciation, tandis que d'autres scribes ne la notent pas. — La voyelle qui accompagne le schewâ dans les lettres gutturales, destinée seulement à rendre possible la prononciation du schewâ, est très-brève, et doit être ḳameṣ, pataḥ ou segôl, parce que le son de ces voyelles s'approche du son que prend le schewâ. — Un schewâ quiescent est impossible au commencement du mot, et même le schewâ de la seconde lettre reste mobile, « lorsqu'on a alourdi et prolongé la première par un gaʿiâ. » Il est au contraire quiescent, malgré le gaʿiâ de la première lettre, lorsque le mot n'a pas d'accent tonique. — Le schewâ qui accompagne quelquefois le ḳameṣ au commencement du mot, et qui est néanmoins suivi d'une seconde lettre affectée d'un schewâ quiescent, n'est qu'un signe indiquant la rapidité avec laquelle cette voyelle doit être émise. — Un seul schewâ au milieu du mot est quiescent, excepté, 1° lorsque la lettre qui en est affecté a dâgesch, 2° quand la lettre précédente a été « alourdie, » ou 3° pourvue de pataḥ, et quelque peu allongée, « ce qui donne au schewâ qui

termann, *Hebräische Formenlehre nach d. Aussprache d. Samaritaner*, 1868, p. 145.) Elle paraît d'autant plus remarquable que, vu l'influence de l'arabe, si puissante sur tout le reste, on se serait plutôt attendu à *eschtaïm* avec le weṣla, que les Samaritains placent si souvent devant le schewâ mobile en tête des mots.

suit une certaine mobilité; » enfin 4° lorsqu'il est placé sur la première de deux lettres semblables, et que cette première lettre est précédée d'un gaʿîâ, cas dans lequel le schewâ est légèrement prononcé comme *a*.—Dans la racine *âkal*, (le troisième radical) du verbe ayant segôl, (le schewâ du second radical) est prononcé avec pataḥ, « sans prononciation complète, » excepté *Eccl.* v, 10. — « Toute forme de la racine *hâlak*, qui s'appuie sur un mot pourvu de dâgesch, prend (pour le lamed, pourvu de schewâ) un pataḥ, prononcé à langue déployée. Cette règle est suivie d'une manière absolue et sans exception dans toute l'Écriture. Autrement, on ne lit pas de pataḥ. » — « D'après quelques scribes, la racine *bârak* dans l'Écriture, ayant l'accent sur le kaf, (le schewâ du rêsch) est prononcé avec un vrai pataḥ; . . . mais, si l'accent est placé sur le bêt, le mot se prononce rapidement . . . . . excepté un seul exemple, distingué dans l'écriture, qui, malgré l'accent du kaf, se prononce rapidement[1]. » — (L'auteur donne ensuite les différentes manières de ponctuer la conjonction waw. Le tout est un résumé du chap. XVIII du *Riḳmâh*, p. 118-120).

III. (p. 379). « Les accents sont nécessaires pour mettre de la clarté dans le sens des paroles, et de l'ordre dans les discours; sans les accents, on n'aurait pas la division des sens, on ne reconnaîtrait pas les paradigmes et on ne distinguerait ni le masculin

[1] Ces dernières observations sont toutes empruntées au *Ḳonṭeros*, voy. ci-après, p. 501, note 5.

du féminin, ni le passé du futur . . . . L'accent fait qu'on se repose à tel mot, qu'on s'arrête à tel autre et qu'on établit une liaison à un troisième; le lecteur peut donc marcher sans broncher[1]. »

§ 1 (p. 379). LES ACCENTS. — « Ce sont douze signes, ayant chacun leur orbite comme les lumières du ciel, les uns petits, les autres élevés, marqués distinctement par les sages et les savants, et portant le cachet d'une intelligence appliquée : » 1° pâzêr, 2° talschâh, 3° ṭeras, 4° paschṭâh ou ietîb, 5° zâḳêf, 6° etnâḥâh, 7° zarḳâh ou ṣinôri, suivi de segôlâh, 8° legarmêh, 9° rebî'a ou negdâh, 10° tabrâh, 11° ṭipḥâh, et 12° sillouḳ. — A ces accents se rattachent huit serviteurs : 1° azlâh, 2° ma'ărâkâh, 3° dargâh, qui est identique avec schalschelâh[2], 4° neṭouïâh, 5° ʿagâlâh, réuni au galgal, 6° schôfâr, 7° schôfâr hâfouk et 8° schôfâr legarmêh. Les trois livres de l'Écriture, Psaumes, Job et Proverbes ont une accentuation différente : ils ont huit *princes* et dix serviteurs. Les princes sont : 1° pâzêr, 2° rebîʿa, 3° legarmêh, 4° zarḳâh, 5° ietîb ou paschṭâh, 6° etnâḥâh, 7° ṭipḥah et 8° sillouḳ. Voici les noms des serviteurs : 1° schôfâr mefazzêz, [2° schôfâr mounaḥ] 3° schôfâr hâfouk, 4° ṣinôrit, 5° maḳḳal, 6° deḥouïa, 7° schôkêb, 8° neṭouïa, 9° ma'ărâkâh et 10° schalschêlet[3].

[1] Voy. ci-après, p. 511.

[2] C'est une erreur de notre auteur, qui s'est laissé tromper par la ressemblance des deux figures. (Voy. p. 524, note 4.)

[3] Notre auteur, dans ce qui suit, ne s'occupe pas davantage de

§ 2. (p. 382). Division des accents toniques et des serviteurs dans les vingt et un livres de l'écriture[1]. — Les accents toniques marquent un arrêt dans le sens, et les serviteurs se placent sur les mots où il n'y a point d'arrêt. Tout mot doit avoir un accent ou un serviteur, excepté les particules qu'on rattache aux autres mots «pour rendre le langage agréable.» Les serviteurs, mis sur les mots pour les retenir un peu et pour les empêcher «de s'entre-choquer,» se distribuent entre les accents, qui reçoivent les uns un seul serviteur, les autres deux ou plusieurs. Tous les accents et tous les serviteurs ont chacun leur mélodie particulière; ils suivent des règles différentes, et jamais deux d'entre eux ne se ressemblent tout à fait. Autrement le nombre en serait moins considérable. «Les accents se divisent en trois parties, selon que le son est haut, élevé ou bas, c'est-à-dire soutenu sans monter ni descendre.» Trois accents ont le son haut: ce sont pâzêr, talschâh et ṭeras; six autres ont le ton élevé: zarḳâh, legarmêh, rebî'a, tebîr, ṭipḥâh et sillouḳ;

l'accentuation des trois livres poétiques. Iehouda ben Bal'am leur avait consacré un petit traité spécial, publié par Le Mercier à Paris, 1556. Devenu très-rare, ce traité a été réimprimé par G. I. Polak sous le titre : *Abhandlung über die poetischen Accente der drei Bücher*, Amsterdam, 1858. L'éditeur donne, dans la préface hébraïque, toute la littérature sur cette matière. Le travail le plus complet sur ces accents est le *Thorath Emeth, sive liber et præcepta et doctrinam plenam perfectamque accentuum libb. psalmorum, proverbiorum et Jobi continens*, etc. composuit S. Bær, Rœdelheim, 1852, in-8°, 71 pages. A part ce titre le reste de l'ouvrage est écrit en hébreu. (Voy. p. 529, note 1.)

[1] C'est-à-dire, la Bible, excepté les trois livres poétiques.

enfin trois ont le son soutenu : ietîb, zâkêf et etnâḥâh. La même division se fait pour les serviteurs, qui, comme les accents, se placent chacun sur le mot qui leur convient. Il est naturel que l'accent n'a pas besoin d'être accompagné d'un serviteur, mais celui-ci doit toujours être suivi d'un accent. — Il n'y a qu'un seul serviteur qui puisse devenir accent, c'est le dargâh; il se place alors au-dessus du mot et s'appelle schalschélet. Comme il ne se rencontre sous cette forme que sept fois dans les vingt et un livres de l'Écriture, il n'est pas compté au nombre des accents[1]. — Parmi les accents, il n'y en a de même qu'un seul qui devienne serviteur; c'est le talschâh, qui, placé en tête du mot, est accent, et devient serviteur lorsqu'il occupe la fin du mot[2]. — Le ietîb présente deux formes : celle du paschṭâh, qui occupe alors la fin du mot, au-dessus, et dont on répète le signe, si l'accent tonique doit se trouver sur une autre syllabe que la dernière; celle du schôfâr hâfouk, mis au-dessous du mot et s'en distinguant par la place que ce signe prend par égard à la voyelle, qu'il précède lorsqu'il est accent, et qu'il suit quand il est serviteur[3]. — Le ṭeras, ne se rencontrant pas avec la dernière voyelle du mot, n'a qu'un trait; il en a deux quand il est placé sur la dernière syllabe du mot. — Le talschâh, placé à

[1] Voy. ci-après, p. 524, note 4.

[2] Voy. sur la valeur du talschâh plus loin, note IV, p. 524, note 2.

[3] Dans nos éditions, on donne aussi une forme plus petite au ietîb qu'au mahâpak; mais voy. note IV, p. 525.

gauche du mot et par conséquent, serviteur, change quelquefois de figure, de place et de nom : il se met alors au-dessous du mot et se nomme talschâh ķeṭannâh[1], ou 'ăgâlâh; ceci se présente seize fois dans les vingt-et-un livres. — Le pâzêr ordinaire change aussi quelquefois de figure et de nom, et s'appelle alors pâzêr gâdôl, ou ķarnê pârâh. — Le zâķêf ordinaire, formé de deux points placés l'un sur l'autre, s'appelle zêķêf gâdôl, lorsqu'une ligne droite se place à gauche de ces points. — Le schôfâr, tout en conservant la même forme, change de surnom suivant le son : il est s. meyouschschâb (soutenu), s. mourâm (élevé), ou s. mekarbêl (sautillant). — Enfin le segôlâh n'est pas compté parmi les accents parce qu'il suit invariablement le zarķâh. — Eu égard à toutes ces variétés le nombre des accents et ceux des serviteurs peut être considérablement augmenté. — Il ne faut compter ni parmi les accents ni parmi les serviteurs le ga'iâ, trait recourbé en arrière[2], placé quelquefois sous une lettre pour y arrêter la voix; ni le darbân, ayant la forme de l'azlâh et mis au-dessus d'une lettre pour la faire prononcer avec plus d'énergie[3].

[1] Le nom de talschâh ķeṭannâh ne se rencontre que chez notre auteur; il nous fait entrevoir pour l'accent qui le suit toujours, c'est-à-dire le pâzêr gâdôl, plutôt des rapports avec le ṭeras qu'avec le pâzêr, auquel il emprunte son nom. On pourrait cependant alléguer en faveur de sa dénomination, que, dans les livres poétiques, ce serviteur précède invariablement le pâzêr ordinaire.

[2] C'est là l'ancienne forme du méteg, semblable au ṭiphâh.

[3] L'expression hébraïque employée ici et pour laquelle l'auteur

§ 3. (386). Influence des lettres *a v y h* sur le dâgesch ou le râfê des lettres *b g d k p t*. — En règle générale les lettres *b g d k p t*, au commencement d'un mot, perdent le dâgesch qu'ils devraient avoir, lorsque le mot précédent, terminé par une des lettres *a v y h*, est pourvu d'un serviteur au lieu d'avoir un accent. Il y a cependant les exceptions suivantes : 1° *Ogîrâh*[1]. On nomme ainsi l'exception, établie par la tradition pour sept mots de

se sert ensuite (p. 398, l. 3 et 11) du verbe הִתִּין, n'est pas tout à fait claire. La racine qui se rencontre une seule fois, *Isaïe*, xviii, 5, est traduite par Iehouda ben Koraisch (*Epistola*, etc. Paris, 1857, p. 59), قلع «arracher», et par Luzzatto (*Comment. sur Isaïe*, ad l.) «faire sauter». Eu égard au nom du signe, darbân «aiguillon de bœuf», on pourrait penser à un rapide éclat de voix, ce qui s'accorderait en outre avec le sautillement de voix dont il est question, p. 404, l. 1,2. En outre, *darbân* se rend en arabe par مهمزة, et rappelle le *hamzé* qui donne à l'alef un son énergique. Iehouda ben Bal'am, cité *M. H.* 13[b], 14[a], appelle le darbân *metîgâh* «action de brider», et ajoute qu'il sert «à bannir (לבער = للنفى) le ga'îâ de la lettre qui en est pourvue». (La remarque de Ben-Bal'am a été presque littéralement reproduite par le karaïte R. Iehouda Hadassi, *Eschkôl Hakkôfer*, Eupatoria, 1836, fol. 61, col. 1, l. 19, 20.) Ben-Bal'am appelle de la même façon le *bâton* placé dans le sens inverse à côté du point du rebî'a (שָׁמְעוּ), pour former le rebî'a mougrasch, ou ṭipḥah des livres poétiques (*Ṭa'ămê Emet*. p. 6, l. 11 et suiv.), en ajoutant «que le metîgâh avait pour but de bannir le schôfâr du mot.» Le mot arabe, traduit ainsi par celui qui a fait la version de ces opuscules, pourrait bien être لجام.

[1] Ce terme technique ne se rencontre chez aucun grammairien. Il n'offre en outre aucune interprétation plausible. Nous risquerons cependant celle-ci : Notre auteur, ayant toujours puisé à des ouvrages écrits en arabe, a peut-être trouvé, à la suite des cinq cas qui détruisent l'effet des lettres faibles, les mots או גירס (او غيرة) «et cætera», et les a adoptés pour désigner les exemples qui ne pou-

l'Écriture qui conservent le dâgesch, bien que, selon la règle, ils eussent dû le perdre. Pour quelques autres exemples la tradition étant moins constante, il y a divergence entre les scribes.—2° *Pezîḳ*. Ce signe, établissant une séparation entre les deux mots entre lesquels ils est placé, détruit l'influence des lettres faibles. — 3° *Deḥiḳ*. « Lorsque deux mots sont *serrés* l'un contre l'autre, et qu'il ne se trouve qu'une voyelle entre la syllabe accentuée du premier mot et la syllabe accentuée du second mot, cette *pression* fait qu'on prononce le dâgesch. » Cette voyelle doit être ḳameṣ, et il faut qu'il y ait embarras par une syllabe ajoutée. Autrement la règle subsiste. Un mot sans aucun accent exige aussi un dâgesch dans la première lettre du second mot. — 4° *Âtè mérâḥîḳ*. Contrairement à ce qui se passe pour le *deḥiḳ*, il s'agit dans ce cas d'une séparation entre les deux syllabes accentuées par un grand nombre de voyelles; « la première syllabe accentuée *vient de loin*, presse les voyelles, et les lance pour ainsi dire sur la lettre affectée du second accent, comme les pierres d'une baliste. » — 4° *Mappiḳ*. Il est naturel, lorsque les lettres *v y h* ne sont pas quiescentes, mais sont *prononcées* comme des consonnes, qu'elles ne peuvent plus affaiblir la première lettre du mot suivant. — 5° *Deux* (*lettres*) *réunies*. Quand le second mot commence par deux bêt, deux kaf ou bêt et pê, et que la première de ces deux lettres est affectée d'un schenâ,

vaient être classés parmi les cinq cas réguliers. Il est superflu d'ajouter qu'il faudrait او غيرها.

cette lettre garde dâgesch malgré la lettre faible qui termine le premier mot. — L'influence que les lettres faibles exercent sur le commencement du mot suivant dépend de la prononciation, et aucunement de l'orthographe. Ainsi *'asîtâ*, tout en terminant par le taw, est jugé comme s'il finissait par une lettre faible, parce que le ḳameṣ fait sous-entendre un alef ou un hê; mais *waïar'* est traité comme si l'alef, qui reste insensible après le rêsch, n'y était pas [1]. — Les habitants de la Palestine prononcent le rêsch tantôt fortement, tantôt faiblement; mais cette différence est inconnue dans notre pays [2]. Ils ont aussi un zaïn, qu'ils appellent *makroukh* [3], et que nous ne connaissons pas davantage.

§ 4 (p. 389). Divisions des accents. — 1° Les accents pouvant se répéter sont au nombre de sept, dont ietîb, tebîr, legarmêh et talschâh, deux fois; zâḳêf et zarḳâh jusqu'à trois fois, et pâzêr deux, trois, quatre et cinq fois. Les cinq autres accents ne peuvent pas se répéter de suite. — 2° Par rapport aux serviteurs qui précèdent les accents, le sillouḳ peut ne pas en avoir du tout, et ne doit jamais en avoir plus d'un seul; legarmêh, zâḳêf, ṭipḥâh et etnâḥâh restent sans serviteurs, ou sont précédés d'un serviteur ou deux; rabî'a est seul, ou a devant

[1] Voy. Ḳamḥi, *Miklôl*, éd. Fürth, fol. 89. — Les grammairiens ne sont pas d'accord pour la définition de deḥîḳ et d'âtê merâḥîḳ, les termes seuls leur ayant été donnés par une tradition massorétique.

[2] Voy. cependant ci-après, p. 494.

[3] Voy. ci-dessus, p. 389, note 8.

lui jusqu'à trois serviteurs; zarḳâh et tebîr se présentent sans serviteur, et aussi avec un, deux, trois et quatre serviteurs; talschâh et ṭeras peuvent en recevoir jusqu'à cinq; enfin pâzêr et ietîb jusqu'à six.

§ 5 (p. 395). Les serviteurs et leurs rapports mutuels. — Parmi les trois schôfâr, dont il a été question (p. 476, l. 10), «le *mĕyouschschâb* prête au mot un son *reposé* qui ne monte ni ne baisse; le *mourâm*, un son *élevé* où la voix ne dépasse pas la limite d'une certaine émotion; le *mekarbêl*, un son qui le rattache au mot suivant et l'en *enveloppe*.» — Les serviteurs ne peuvent pas tous se répéter plusieurs fois de suite. Le s. meyouschschâb le peut en desservant pâzêr, talschâh, depuis le troisième serviteur[1], lorsque cet accent en a trois ou davantage, et, comme serviteur de ietîb, depuis le quatrième serviteur jusqu'au sixième, dont il n'existe qu'un exemple. — Le s. mourâm ne se répète que devant zarḳâh et etnâḥâh, ainsi que devant segôlâh, qui est toujours un pendant du zarḳâh. — Enfin le ma'ărâkâh se répète devant legarmêh seulement. — Parmi les accents, zarḳâh, ietîb et tebîr ont chacun deux serviteurs qui sont incompatibles entre eux : pour zarḳâh, ce sont s. mourâm et azlâh, quand cet accent a trois serviteurs; pour ietîb, ce sont s. hâfouk et ma'ărâkâh; enfin pour tebîr, ce sont dargâh et ma'ărâkâh, excepté *Cant.* II, 7 et

[1] Il est bien entendu que le compte part du serviteur qui précède immédiatement l'accent.

III, 5. — S. meyouschschâb peut être suivi d'un second meyouschschâb et du dargâh. — Azlâh est suivi du s. hâfouk, du neṭouïâh dans deux versets, du ma'ărâkâh et du dargâh; puis de l'accent ṭeras directement[1]. — Talschâh peut avoir après lui azlâh, puis les accents ietîb, ṭeras, zarḳâh et tebîr. — Ma'ărâkâh est suivi d'un second ma'ărâkâh devant legarmêh ayant trois serviteurs, de neṭouïâh dans un seul passage, et des quatre accents zarḳâh, ietîb, tebîr et sillouḳ. — A dargâh succède s. meyouschschâb, et double ma'ărâkâh dans quatorze versets; puis comme accent le tebîr directement. — S. mekarbêl n'a jamais à côté de lui que s. mourâm. — S. hâfouk n'est jamais suivi que de l'accent ietîb directement. — S. mourâm a après lui un second mourâm, et, comme accent, zarḳah, segôlâh, zâḳêf ou etnâḥâh. — Talschâh ḳeṭannâh s'attache à pâzêr gâdôl.

§ 6 (p. 398). Rapports entre les accents et leurs serviteurs. — I. Accents au son haut : Pâzêr, talschâh et ṭeras; «la voix du lecteur monte alors si haut, que deux ou trois pâzêr dans un même verset la font retentir au point d'être entendue à distance.» — 1° *Pâzêr*. Il se présente sous deux figures, celle du p. ordinaire et celle du p. gâdôl, qui ressemble «aux antennes des sauterelles[2].» Les

[1] Voy. ci-dessus, p. 396, note 9.

[2] Ceci est surtout vrai de la forme que cet accent a dans notre manuscrit (ᐟ). — Quant au nom impropre de pâzêr gâdôl qu'on a donné à cet accent, voyez note IV.

vingt-et-un livres ne renferment que seize exemples du pâzêr gâdôl : quatre versets dans lesquels il est précédé de deux serviteurs; cinq où il en a trois; trois où il en a quatre; deux où il s'en trouve cinq, et enfin deux passages où cet accent est accompagné de six serviteurs. Le talschâh ketannâh est le serviteur qui le précède toujours et qui ne se rencontre pas autrement. Les autres serviteurs du pâzêr ordinaire, comme du p. gâdôl, sont tous des schôfâr meyouschschâb. — 2° *Talschâh.* Comme zarkâh et segôlâh, cet accent est toujours placé au-dessus de l'extrémité du mot; « mais le lecteur s'arrête à la syllabe tonique, en se réglant sur d'autres mots » analogues et ayant d'autres accents. Il peut avoir d'un à cinq serviteurs, qui sont tous des s. meyouschschâb. — 3° *Teras* peut avoir jusqu'à cinq serviteurs. Lorsqu'il est précédé d'un seul serviteur se trouvant sur un mot à part, ce serviteur, placé sur la première lettre du mot, est s. meyouschschâb; placé sur la seconde lettre (ou plus loin), il est azlâh. Il est encore azlâh lorsqu'il se trouve sur le même mot que le teras, ce qui ne peut jamais avoir lieu quand l'accent suivant est un rebî'a; car, dans ce cas, on met toujours les deux teras. — Deux serviteurs ne peuvent être que talschâh et azlâh. Des trois, quatre ou cinq serviteurs, les deux derniers restent toujours talschâh et azlâh, et les autres des s. meyouschschâb. Sans serviteur, c'est tantôt un teras, tantôt il y en a deux (voy. plus haut, p. 477, l. 23). Cependant Ben-Nephtali, dit-on, n'en plaçait jamais deux.

On soutient encore que le ṭeras étant précédé de deux mots, dont le second a un azlâh sur la première lettre, on préfère réunir ces deux mots par un maḳḳef que de donner au premier un serviteur à part. Ceci arrive souvent, mais il y a certainement des exceptions. — II. Accents au son soutenu, « où l'on pose le ton avec douceur, sans l'élever, ni le forcer, ni le laisser tomber. Cette pose a lieu avec un mouvement, lorsque l'accent est encore suivi d'une syllabe qu'il traîne et meut après lui; mais elle est sans mouvement, quand l'accent affecte la fin du mot. » Ces accents sont : ietîb, zâḳêf et etnâḥâh. — 1° *Ietîb.* Il se présente sous deux formes. Affectant la première lettre du mot, cet accent est le ietîb proprement dit, et a la figure du schôfâr hâfouk, dont il se distingue par la place qu'il occupe devant la voyelle[1], et par le zâḳêf, qui le suit toujours, tandis que le s. hâfouk est toujours mis derrière la voyelle et suivi d'un paschṭah. Pour toute autre lettre, il devient le ietîb-paschṭâh ou paschṭâh et prend la forme de l'azlâh; seulement il est toujours placé au-dessus de l'extrémité du mot, et est répété, en outre, sur la syllabe tonique si ce n'est pas la dernière. Le ietîb n'a jamais de serviteur, le paschṭâh peut en avoir jusqu'à six. Celui qui le précède immédiatement est s. hâfouk, lorsque l'accent n'est pas tout à fait sur la première lettre du mot; il est ma'ărâkâh, quand le paschṭâh n'est séparé par rien

[1] Cette différence n'a rien de réel. (Voy. note 1, p. 525.)

de son serviteur. On prolonge le son de ce ma'ărâkâh devant un mot n'ayant qu'une syllabe, et on l'accélère quand le mot pourvu du paschṭah a plusieurs syllabes. — Le second serviteur, sur la première lettre du mot, est s. meyouschschâb; plus loin, il est azlâh. Le troisième est toujours tâlschâh, qui détermine, par des règles données au § 5, les serviteurs qui doivent le précéder, et le serviteur qui doit lui succéder. — 2° *Zâkéf*. Son premier serviteur est s. mekarbêl, sur la première lettre du mot, et s. mourâm sur toute autre lettre. S'il y a deux serviteurs, le premier est toujours s. mekarbêl, et l'autre s. mourâm, sans égard à la lettre sur laquelle ils sont placés; seulement le sautillement du son est moins complet lorsque ce schôfâr précède un autre serviteur, que dans le cas où il se trouve directement devant le zâkêf. Il a été déjà parlé du darbân, qui ne se rencontre qu'avec le zâkêf, et de la distinction entre le zâkêf kâṭôn et le zâkêf gâdôl. — 3° *Etnâḥâh*. Destiné à diviser le verset en deux parties, cet accent ne peut se trouver qu'une fois dans chaque verset. Il peut être sans serviteur, et quelquefois au-dessous du premier mot du verset, cas dans lequel le lecteur insiste plus fortement sur le son. Il ne peut être précédé d'autre accent que le ṭipḥâh. Comme serviteur, l'etnâḥâh n'a devant lui qu'un ou plusieurs s. mourâm, excepté dix exemples où le serviteur est un neṭouïâh[1]. —

[1] Voy. ci-après, p. 526.

III. Accents au son élevé. Ils sont au nombre de six : zarkâh, legarmêh, rebi'a, tebîr, tiphâh et sillouk. — 1° *Zarkâh.* Il peut rester sans serviteur. Un seul serviteur est toujours s. mourâm, à l'exception de neuf versets dans lesquels se rencontre ma'ărâkâh. De deux serviteurs, le premier est azlâh depuis la seconde lettre du mot, et le second schôfâr (meyouschschâb) ou ma'ărâkâh; sur la première lettre, le premier serviteur devient également schôfâr (mais tous les deux sont s. mourâm), « excepté dans deux versets, particulièrement désignés, où l'on descend pour le premier mot, et où l'on retourne vers le haut pour le second, » (c'est-à-dire, où le premier est ma'ărâkâh, et le second s. mourâm). — « Le schôfâr, placé directement devant le zarkâh, est tantôt s. mourâm, tantôt s. meyouschschâb, étant l'équivalent de ma'ărâkâh. » Ce ma'ărâkâh s'écrit, lorsque le mot affecté du zarkâh est précédé d'un pesîk, « deux versets exceptés, où se rencontre pesîk avec l'accent, et qui s'écartent néanmoins de cette règle, en adoptant le s. mourâm. » Quelques scribes placent alors un ga'iâ entre le pesîk et le zarkâh, d'autres ne l'écrivent pas et s'en rapportent à l'intelligence du lecteur qui, « à l'exception de certains passages où il est impossible de le supprimer, » a une grande latitude à l'égard de ce signe. — Si le zarkâh a trois serviteurs, le premier est talschâh (et le second toujours azlâh). — Avec quatre serviteurs, le premier est s. meyouschschâb, et les autres restent comme dans le cas précédent. — « Trois versets dans l'Écri-

ture sont disposés autrement que les autres, en ce que l'azlâh et le ma'ărâkâh sont placés sur le même mot. » A ce ma'ărâkâh quelques scribes substituent un schôfâr (meyouschschâb), le son restant le même. — 2° *Legarméh.* Il n'a jamais d'autre serviteur, qu'il en ait un ou deux, que le ma'ărâkâh. — 3° *Rebi'a.* Cet accent est toujours précédé de s. meyouschschâb; avec deux serviteurs, ce schôfâr a devant lui dargâh, et celui-ci un second s. meyouschschâb, lorsqu'il y a trois serviteurs. Dans cinq versets le schôfâr est avec le rebî'a au même mot. — 4° *Tebîr.* Il a pour serviteur ma'ărâkâh, placé au même mot, lorsque la syllabe accentuée est précédée d'un schewâ, et que ce schewâ a, à son tour, devant lui ḥôlem, ḳameṣ ou ṣêrê; c'est encore ma'ărâkâh, mais au mot précédent, quand une seule voyelle ou un schewâ mobile sépare les deux syllabes, occupées par l'accent et le serviteur; c'est enfin un dargâh, lorsque ces deux syllabes sont séparées par deux ou plusieurs voyelles, ou par schewâ mobile et une voyelle, ou bien par pesîḳ. — Le deuxième serviteur, placé en tête du mot, est schôfâr; placé plus loin, c'est azlâh. — (Le troisième serviteur est talschâh, suivi toujours d'azlâh, quelle que soit la syllabe qu'il occupe.) — Le quatrième serviteur est s. meyouschschâb, suivi alors de talschâh, azlâh et dargâh ou ma'ărâkâh. Il a été déjà dit plus haut (p. 482, l. ult.) que dargâh et ma'ărâkâh ne se trouvent ensemble que dans un seul exemple. — 5° *Ṭipḥâh.* Il est d'ordinaire précédé d'un serviteur, du

ma'ărâkâh, qui, dans huit versets, est placé au même mot que l'accent. Dans quatorze versets, il a devant lui deux serviteurs, dargâh et ma'ărâkâh, qui est alors redoublé[1]. Le ma'ărâkâh devant le ṭipḥâh a un son « brisé[2], énergique, » lorsqu'aucune voyelle ne le sépare de son accent; il a un son « posé sans énergie[3], » quand deux voyelles, l'une sur le mot du ma'ărâkâh, et l'autre sur celui du ṭipḥâh existent entre les serviteurs et son accent. Un plus grand nombre de voyelles n'exercent aucune influence sur la longueur du son. — Les deux mots *kî lô*, précédant le mot accentué par ṭipḥah, présentent les deux cas suivants : si le troisième mot commence par une voyelle, il s'attache *lô* par un makkef, et *kî* prend ma'ărâkâh; mais si le mot accentué débute par un schewâ, *kî* se réunit à *lô* par makkef, et ce dernier reçoit ma'ărâkâh. Il n'y a qu'une exception à cette règle. — 6° *Sillouḳ* n'a jamais d'autre serviteur que le ma'ărâkâh, excepté toutefois cinq versets où il a neṭouïâh.

§ 7 (p. 411). NOTES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA DIVISION DES SERVITEURS. — 1° *Talschâh ḳeṭannâh* ne sert que pâzêr gâdôl en le précédant immédiatement; il ne se rencontre que seize fois. — 2° *Neṭouïâh* sert

[1] Voir sur la double ma'ărâkâh, ci-après, p. 522.

[2] מגורס, traduction hébraïque de l'arabe مكسورة, pourrait désigner un son moyen, *brisé*, qui tient le milieu entre le son élevé ou *droit*, représenté par l'*a*, et le son bas, pour ainsi dire *arrondi* et *circulaire*, répondant, dans la série des voyelles, à l'*o*.

[3] On retrouve ici le même sens pour la racine נח que ci-dessus, p. 478, note 3.

dix fois etnâḥâh et cinq fois sillouḳ, sans que rien se place entre lui et ces accents. — 3° *Schôfâr hâfouk* se place directement devant ietîb, et ne sert que lui, de même que cet accent est, à son tour, toujours précédé de ce serviteur, à moins qu'une voyelle ne soit placée entre l'accent et son serviteur, qui devient alors ma'ărâkâh. — 4° *Schôfâr mekarbêl,* nommé aussi *s. nâḥît*[1], est reservé au zâḳêf lorsqu'il en est le seul serviteur et qu'il est placé sur la première lettre du mot; quand il y a deux serviteurs, le premier en est toujours s. mekarbêl. — 5° *Schôfâr mourâm* dessert: *a*, etnâḥâh, qui, à l'exception des dix versets où il a neṭouiâh, n'a jamais d'autre serviteur, que le nombre en soit d'un ou de deux; *b*, zâkêf, toutes les fois que le schôfâr n'est pas un s. mekarbêl; *c*, zarḳâh, en le précédant directement, quel que soit du reste le nombre des serviteurs, et s'il n'est pas remplacé par ma'ărâkâh (voy. ci-dessus, p. 487, l. 4); *d*, segôlâh, qui n'a jamais d'autre serviteur. — 6° *Schôfâr meyouschschâb* dessert sept accents : *a*, pâzêr, à l'exclusion de tout autre serviteur, quel qu'en soit le nombre; *b*, talschâh, dans les mêmes conditions; *c*, ṭeras, n'ayant qu'un serviteur, placé sur la première lettre du mot; s'il a trois, quatre ou cinq serviteurs, tous, depuis le troisième, sont des s. meyouschschâb; *d*, zarḳâh, comme premier de deux serviteurs, lorsque le son s'y trouve à la première lettre, et également comme premier de quatre

[1] Appelé ensuite *mounaḥ*.

serviteurs; *e*, ietîb, dans les mêmes conditions que zarḳâh, et le cinquième et le sixième serviteur sont encore des s. meyouschschâb; *f*, rebîʿa, quand il n'a qu'un serviteur, et précédé de trois serviteurs, c'est encore celui-ci qui en est le premier et le troisième; *g*, tebîr, dans les mêmes conditions que zarḳâh. — 7° Ma'ărâkâh dessert : *a*, ietîb, toutes les fois que le s. hâfouk est impossible; *b*, zarḳâh, comme serviteur immédiatement précédent, lorsqu'entre le serviteur et l'accent il intervient pesîḳ, gaʿiâ ou trois voyelles; *c*, legarmêh, qui n'a pas d'autre serviteur; *d*, tebîr, comme serviteur immédiatement précédent, toutes les fois que le dargâh est inadmissible; *e*, ṭipḥah, n'ayant qu'un serviteur (voy. p. 488, l. ult.); *f*, sillouḳ, excepté les cinq versets où il y a neṭouiâh. — 8° Azlâh dessert : *a*, ṭeras, dans la condition mentionnée plus haut (p. 488, l. 20), et toujours comme serviteur le plus rapproché, lorsque cet accent a deux, trois, quatre ou cinq serviteurs; *b*, ietîb, comme deuxième serviteur, à la condition fixée ci-dessus (p. 486, l. 5) quand il n'y a que deux serviteurs, et toujours, quand il y en a trois et plus; *c*, zarḳâh, comme deuxième serviteur, d'après la règle établie plus haut (p. 487, l. 27), quand l'accent est précédé de deux serviteurs seulement, et sans exception, dès qu'il y en a un plus grand nombre; *d*, tebîr, comme deuxième serviteur, quand le son se trouve sur la seconde lettre du mot (voy. p. 488, l. 22), et qu'il y a en tout deux serviteurs, et sans condition aucune, s'il y en a davantage. —

9° *Talschâh* dessert les mêmes accents que azlâh, en le précédant, en d'autres termes, comme deuxième serviteur devant ṭeras, et comme troisième, avant les autres trois accents. — 10° *Dargâh* dessert : *a*, rebîʿa, lorsque cet accent a plus d'un serviteur, et *b*, tebîr, quand le serviteur n'est pas ma'ărâkâh, d'après ce qui est dit plus haut, p. 488, l. 18.

§ 8. (p. 415). Ordre dans lequel les accents se suivent le plus souvent. — Ṭeras est suivi de legarmêh ou de rebîʿa, legarmêh de rebîʿa, rebîʿa de ietîb, ietîb de zâḳêf, zâkêf de tebîr ou ṭipḥâh, ṭipḥâh de etnâḥâh ou sôf-pissouḳ; puis pâzêr est suivi de talschâh, et celui-ci de ṭeras. «Cet ordre peut changer d'après les mots qui entrent dans le verset; on voit si le verset est long ou court, s'il présente un récit continu, ou bien s'il renferme des invocations, des lettres marquant l'étonnement ou une détermination. Le sens influe sur la prononciation, et celle-ci sur les signes d'accentuation. Les grammairiens prescrivent, outre le son qui se manifeste par la bouche, encore pour chaque accent un mouvement de main. Ainsi ils disent : Pour le ṣinôri (zarḳâh), agiter vivement un seul doigt; pour le segôlâh, tourner trois doigts en avant; pour schôfâṛ, faire un mouvement avec deux doigts; pour pâzêr, grand mouvement court avec deux doigts; pour ḳarnê-pârâh, tourner deux doigts en haut; pour talschâh, agitation de doigts; pour zâḳêf ḳâṭôn, mouvement de doigts de haut en bas[1]; ṭeras jette le mot en arrière,

[1] En comparant ces mouvements avec les figures des accents, on

talschâh le traîne en arrière[1]; et ainsi de suite pour tous les accents et serviteurs. »

Appendice I (p. 417). DIVERGENCE ENTRE LES SCRIBES AU SUJET DE LA PONCTUATION. — Différences entre les deux « maîtres », Aron b. Mosé b. Ascher et Mosé b. Nephtâli, au sujet de la prononciation du nom propre *Issakar;* — pour la ponctuation du kaf dans la racine *âkal;* — du rêsch de la racine *gârasch;* — du taw dans le mot *bottim*, et quelques mots analogues; — du yod dans des exemples tels que *beyisrâîl* (B. N. *bîsrâêl*), *lĕyirâh* (B. N. *lîrâh*), etc.; — et des lettres *b g d k p t*, au commencement d'un mot précédé du mot *wayhî*, ayant un serviteur. — (L'auteur donne ensuite une division complète du Pentateuque par paraschôt et sedârîm[2], le nombre de versets de chaque livre et de chaque paraschah, et les passages pour lesquels B. A. et B. N. diffèrent ou sont d'accord quant à la ponctuation et à l'accentuation.)

Appendice II (p. 433). DES ORTHOGRAPHES DIFFÉRENTES DE CERTAINES RACINES ET DES *KERI-KETÎB*[2]. —

dirait que les doigts doivent les dessiner rapidement en l'air et les faire voir aux assistants trop éloignés de la chaire pour entendre.

[1] Peut-être pourrait-on découvrir dans cette description du son l'origine du nom de cet accent. La racine תלש signifie « tirer, arracher. » Luzzatto a communiqué dans le recueil intitulé *Kérem chémed*, IV (Prag, 1839), p. 203, un passage curieux sous ce rapport et tiré d'un vieux rituel de Vitry; il est ainsi conçu : « Parmi les accents enseignés à Moïse, l'un arrache, un autre redresse, etc. (מי תולש מי זוקף) ». Les deux verbes se rattachent évidemment au talschâh et au zâkêf.

[2] Voir note v.

La permutation d'alef et hê est très-fréquente, et « personne ne peut y trouver une difficulté ». Quand il y a différence entre le *lu* (ḳerî) et l'*écrit* (ketîb), tous les deux ont été révélés par l'Esprit saint aux messagers fidèles, sans qu'il y ait changement, altération, mutation ou contradiction. » Ils s'interprètent mutuellement et nous apprennent qu'il y a deux manières de s'exprimer ou de nommer les choses. Il se peut aussi que le prophète, ayant répété plus tard ou dans une autre localité un discours qu'il avait déjà tenu, y ait changé quelques expressions « et ait ordonné d'écrire les unes à la marge et les autres dans le texte ». Les différences qu'on rencontre dans les deux récensions du décalogue et entre II Sam. XXII et ps. XVIII n'ont pas d'autre origine. — Sur la suite de cet Appendice, voy. note V.

Appendice III. (p. 441). — ORDRE DANS LEQUEL LES LIVRES DE L'ÉCRITURE SE SUIVENT JUSQU'À LA DESTRUCTION DU TEMPLE. — A la fin on lit une énumération des prophètes qui ont vécu soit dans la Terre Sainte, soit à Babylone[1]. Puis on trouve la note suivante : « Nous avons déjà dit qu'il était superflu de donner la règle concernant le rêsch avec ou sans dâgesch, parce que les habitants du pays d'Israël seuls en connaissaient la prononciation et qu'elle nous était inconnue. Nous nous sommes cependant décidé à consigner ici la règle que voici : Le rêsch reste sans dâgesch quand il est précédé des six lettres

[1] Ce morceau est imprimé dans la première Bible rabbinique. Venise, 1515-1518.

zd ṭs ṣt et que ces lettres ont schewâ ou que le rêsch même en est pourvu; il en est de même quand le rêsch, pourvu lui-même d'un schewâ, est suivi des lettres *ln*[1]. Le rêsch a, au contraire, dâgesch, quand

[1] On voit que cette influence est exercée sur le rêsch par les lettres dentales et linguales et que, parmi ces dernières, celles qui sont en même temps liquides suivent une règle particulière. — Nous avons déjà remarqué, p. 446, note 12, que la rédaction de la règle était mauvaise. Dans la première série d'exemples, les mots où le schewâ est placé sous la lettre qui précède le rêsch, sont, pour le dalet seul, interrompus par deux mots où le schewâ affecte le rêsch lui-même. Puis, la règle semble d'abord établie pour le cas où les six lettres précédant rêsch ont schewâ, et elle est étendue ensuite à *l* et *n*, suivis de rêsch et dans lesquels ce dernier a ce signe. Ces deux liquides, dans les exemples cités aux deux endroits différents, précèdent une fois, et suivent une autre fois le rêsch. Au milieu du paragraphe, il y a en outre une répétition inutile qui ne fait qu'augmenter la confusion. Cependant, telle que nous l'avons résumée, cette loi de prononciation semble d'accord avec celle que donne Ḳamḥi, *Miklôl*, fol. 90b-91a, d'après le *Maḥbéret* d'Ali ben Iehouda Hannâzir (voy. Pinsker, *Likḳ. Ḳadmoniôt*, p. 105 et 174 du texte), bien que Ḳamḥi ne la présente pas non plus avec clarté et qu'on puisse relever plusieurs contradictions de détail dans son exposition. Il confond tantôt les huit lettres dans une même règle, tantôt il pose des conditions à part pour les liquides *l* et *n*; l'exemple סרכי n'est pas à sa place; pour יכרו יכרו, il faut lire avec les mss. hébreux de la Bibl. nat. nos 1226 et 1227: יכר יכרו (*Ḥab.* II, 18); כﭏשר פרשנו ne se rapporte à rien, et paraît répondre au כﭏשר ביﭏרכו de notre texte; ויפיפ כיקודו בגוﭏ ne peut s'entendre ni du rêsch, qui n'a pas de schewâ dans les exemples qu'on lit plus loin, ni de l'une des six lettres, puisqu'il faudrait alors כיקודס; pour ﭏו וגו', il faut lire, avec les mss. cités: ﭏו תחת ריש יﭏח ריש דגש. On pourrait encore citer bien d'autres obscurités qui ne devront pas être mises sur le compte de la source à laquelle Ḳamḥi a puisé; car le paragraphe dont le commencement est donné par Pinsker (*Likḳ. Ḳadm.* p. 106), et qui est identique avec celui de notre Manuel, trahit une rédaction qui traite d'abord des six lettres seules. — Nous possédons du reste encore une troisième rédaction de la règle de prononciation sur le rêsch, de la main du célèbre Gâôn

ni les six lettres ni le rêsch n'ont schewâ, ou bien si le rêsch qui suit les six lettres a schewâ.

Cet appendice est suivi d'un appendice IV, con-

R. Sa'adia, dans son *Comment.* sur le *Séfer Ieṣirah*, c. IV, § 3 (ms. de la bibl. Bodléienne); elle est nette et claire, mais en opposition directe avec celle de notre auteur et de Ḳamḥi. La voici : واما تاثير דטלנת זסשרץ فان الريש والשין معزولين ناحية فمنها ستة اذا جاورت الريש من قبلها وكان الريש او احدى الستة بשוא اعنى نقطتين قائمتين كان الريש דגש وهى דז מס לת كقولهم דרכמונים דרור وكقولهم ותרס במזרה وكقولهم למטר השמים وتقول שר חלף ותחת הסרפד وتقول נרופה חמרתך وكقولهم תרומה فان كان بينهما نغمة ما كان الريש רפי كقولهم דרך יום מעט נרי ויש תרון وما اشبه ذلك والحرفان الاخران وهما למד נון فاذا جاورا الريש ما بعدها بلا نغمة بينهما يكون דגש كقوله בשר ערלתו ברננה وما ماثله. D'après Sa'adia, les linguales et les dentales sont donc prononcées avec dâgesch dans des cas ou les autres grammairiens demandent le râfê, et *vice versa.* Le texte du manuscrit arabe de la Bodléienne est correct et confirmé par les deux manuscrits de Munich, n[os] 92 et 221, qui contiennent la version hébraïque du commentaire de Sa'adia. — Il y a encore un point sur lequel Sa'adia diffère de 'Ali ben Iehouda Hannâzir et du Massorète cité par Pinsker (*l. c.*); ces derniers affirment que l'usage de distinguer entre rêsch dâgesch et rêsch râfê était observé en Palestine ou plutôt à Tibériade, aussi bien pendant la récitation de l'Écriture que dans les « conversations ordinaires des femmes et des enfants », tandis que le Gâôn (*Comment.* sur chap. II, § 2) soutient que « le rêsch est redoublé à Tibériade seulement dans l'Écriture et dans l''Irak seulement dans la conversation » (واما تضاعف الريש فانه للطبرانيين فى المקרא وللعراقيين فى كلامهم لا فى المקרא). Sa'adia ajoute avoir cherché en vain les règles que, dans l''Irak, on suit à cet égard (فاما رسوم العراقيين فى ذلك فالتمسناها فلم نجد لها اصلا يجمعها).

tenant les mots qui, dans l'Écriture, conservent pataḥ (ou segôl) en pause, malgré etnâḥâh et sillouḳ. Ce sujet entre tout à fait dans la Massore, et nous avons cru devoir le laisser de côté[1].

et renvoie ensuite pour Tibériade au passage que nous avons copié plus haut. Le célèbre docteur mérite, du reste, toute confiance sous ce rapport puisque, né en Égypte, il semble avoir étudié l'Écriture en Palestine avant d'avoir été appelé dans l''Irak à la plus haute dignité de l'enseignement hébraïque. (Voy. De Sacy, dans les *Notices et Extraits*, VIII, p. 167, 168.)

Ce qui précède prouve, en tout cas, que la double prononciation du rêsch repose sur un fait réel et ancien (contre M. Ewald, *Lehrbuch der hebr. Spr.* [1870], p. 128); elle était, en outre, non-seulement observée par les hommes des écoles, mais aussi par le vulgaire, les femmes et les enfants dans leurs causeries intimes. Qu'on n'aille cependant pas conclure de là que, dans le x[e] siècle, l'hébreu ait été la langue parlée du peuple juif en Palestine et en Babylonie. Masoudi nous dit expressément que « les Juifs de l''Irak ont un dialecte syriaque qui se trouve dans le Targoum et dont ils se servent pour interpréter le texte hébreu de la Loi, que peu entendent parmi eux » (*Notices et Extraits*, VIII, p. 158). Sa'adia, son contemporain, pour montrer que les Juifs, sans distinction d'âge ni de sexe, observaient les règles du dâgesch et râfê, cite les paroles des mères, réclamant leurs fils à l'école et qui disent : יא ספרא אפכי ברֿי « Hé! maître, laisse partir (S. traduit ce mot par اصرف) mon fils », en prononçant sans dâgesch le bêt précédé d'une lettre faible (*Comment. ibid.*). Eh bien, à part l'interjection arabe *yâ* en tête de la phrase, qui se rencontre à cette époque aussi ailleurs dans des phrases analogues (voy. *Likk. Kadmon.* p. 32, l. 11 des appendices), le reste est araméen. — Notre auteur ne s'explique pas en même temps sur le zaïn *makroukh* (مكروخ « enveloppé »), dont il avait été également parlé, ci-dessus, p. 389, note 8.

[1] Ce paragraphe commence ainsi : אלין פתחין באתנחתם דכל קריה ותאכַל· ותרא האשה: לחדש· ובחדש השני: וכלנה· ותהי ראשית: הפתחה· ויצא אליהם: . Ces passages se lisent *Gén.* III, 6; VIII, 14; X, 10; XIX, 6. — Voir quelques observations sur ce sujet *Rikmah*, p. 135 et suiv. *Ṭ. H.* f. 7[a]. Le tableau paraît très-complet.

Appendice V. (p. 447). QUATRAINS COMPOSÉS PAR R. SAʿADIA SUR LE NOMBRE DES LETTRES DANS L'ÉCRITURE. — Nous avons consacré une courte notice à cette composition difficile. (Voy. note VI.)

L'appendice VI, qui termine le traité, expose comment on distribue les cinquante-trois [1] paraschôt du Pentateuque dont la lecture en entier dans le cours d'une année est prescrite par les docteurs de la synagogue, entre les samedis dont le nombre varie selon les règles du calendrier juif et qui rarement atteignent à un chiffre aussi élevé, ce qui oblige à réunir souvent deux paraschôt pour le même sabbat. Ces dispositions purement liturgiques, qui se retrouvent dans tous les rituels complets, n'entrent pas dans notre sujet et nous n'avons pas cru devoir les reproduire. Nous n'y avons rencontré du reste qu'une disposition qui nous a paru nouvelle : La sixième paraschâh du livre des Nombres, au lieu d'être, en cas de besoin, réunie entièrement à la septième, comme c'est l'usage recommandé et suivi partout, est divisée dans le Yémen entre la cinquième et la septième paraschâh, au verset 22 du chap. xx [2].

[1] Voy. ci-après, p. 531.

[2] פרס ח̇ומס מולקין ח̇ותה מליה קורין ח̇ותס עס פרשת ויקח קרח וחלי' בלק ויר̇ח עס ס̇אח̇רין. — Le Rituel de Ṣan'a dit plus distinctement encore : ויקח קרח ونصف פרס ח̇ומס ויסעו ויר̇ח בלק حتى تمّ الתורה في السنة. « On ajoute à la cinquième paraschâh la moitié de la sixième, et l'autre moitié depuis *Nomb.* xx, 22, à la septième, de manière à terminer le Pentateuque dans l'année. »

NOTE I.

LES SOURCES OÙ L'AUTEUR DU MANUEL A PUISÉ.

Dans l'avant-propos placé en tête de ce travail[1], il a été dit que la petite grammaire dont nous avons entrepris la publication tirait son intérêt principal plutôt des éléments dont elle avait été composée que de l'originalité de son auteur, évidemment un bon et habile scribe et naḳdan, qui mettait en tête de ses copies des pentateuques ou bibles entières les règles de ponctuation et d'accentuation par lesquelles il se guidait dans sa laborieuse et pénible industrie[2]. Nous avons indiqué au même endroit sommairement les ouvrages qui nous paraissaient avoir été mis à contribution, en nous promettant d'être, dans cette note, plus précis à ce sujet et d'y discuter quelques points qui, pour nous, sont restés douteux.

Le nom d'aucun grammairien n'est cité; les grammairiens sont nommés בעלי הלשון = اصحاب اللغة et דקדוקיין[3], mot bizarre qui appartient aux Juifs vivant parmi les Arabes, et dans lequel on a attaché au terme néo-hébraïque très-usité de *diḳdouḳ* «grammaire», le nisbêh arabe de ـِيّون. Un seul ouvrage est mentionné deux fois[4], c'est le *Séfer Haḳḳorḥâh*, ce qui signifierait «livre de la calvitie». Quel est ce livre? Certes, l'auteur, pour avoir fait une exception en faveur de ce livre, devait avoir en vue un ouvrage d'une certaine renommée. La première idée qui se présente en lisant

[1] Ci-dessus, p. 312.

[2] Un des plus célèbres naḳdanim était sans contredit Iekoutiel ben Iehouda Haccôhen, de Prague, qui vivait dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Il plaçait en tête de ses pentateuques les règles qui le guidaient dans son travail. (Voyez Zunz, *Zur Geschichte und Literatur*, 1845, p. 115, et Wolf Heidenheim, *Meór 'Enaïm*, 1818-1821, et *Séder Pourim*, 1825.)

[3] Ci-dessus, p. 360, l. 16. Voyez aussi Pinsker, *Likkouté Ḳadmoniót*, p. 122 (קכ״ב).

[4] Ci-dessus, p. 339, l. 9, et p. 360, l. 10.

le mot *hakkorḥâh* (הקרחה) est de supposer une erreur pour *harikmâh* (הרקמה), et de penser à la célèbre grammaire de ce nom, écrite par Ibn Djannaḥ; et nous nous arrêterions d'autant plus facilement à cette opinion, qu'un grand nombre des chapitres du Manuel paraissent empruntés au *Rikmah*, si le mot de Hakkorḥah ne se retrouvait pas écrit deux fois de la même façon[1].

Parmi les traités énumérés par Ibn-Ezra dans sa préface du *Moznaim*, on en rencontre quatre du « premier grammairien, » de R. Iehouda Ḥayyoudj, dont trois sont connus et publiés[2], tandis que le quatrième n'est plus nommé à aucun endroit et porte le titre de ספר הרקחה *Sefer Harikḥah* « livre de parfum ». Il suffirait du déplacement d'une seule lettre pour retrouver là le *Sêfer Hakkorḥâh* de notre auteur, et, qui plus est, le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 1221, et deux manuscrits de la Bodléienne du *Moznaïm*, portent en effet הקרחה pour הרקחה[3]. Mais si les portions du Manuel qui se donnent pour la réduction du *Sêfer Hakkorḥâh* étaient tirées d'un ouvrage de Ḥayyoudj, il faudrait admettre que les parties analogues de la grammaire d'Ibn Djamaḥ fussent également empruntées à Ḥayyoudj, sans que le premier se fût soucié de nommer la source à laquelle il puisait, ce qui ne paraît pas possible. Non-seulement le caractère bien connu de Ibn Djannaḥ et le respect dont il té-

[1] Ces chapitres sont indiqués plus haut dans l'Analyse.

[2] Ewald und Dukes, *Beiträge zur Geschichte der ältesten Auslegung*, Stuttgard, 1844, vol. III; John W. Nutt, *Two treatises on verbs containing feeble and double letters*, etc. London and Berlin, 1870. Dans ces deux éditions, on a donné deux ouvrages de Ḥayyoudj d'après deux versions hébraiques différentes. L'original arabe qui existe à Oxford a été copié, il y a de longues années, pour M. le professeur Magnus à Breslau, qui en avait projeté la publication.

[3] M. Steinschneider, *Catalogus cod. hebr. in Bibl. Bodl.* 1852-1860, ne connaît encore que la variante de ס' הרקמה que nous donnons plus loin; mais, après une communication de mon ami Neubauer, le Cod. Oppenheim, n° 144, fol. 146, et le Cod. Reggio, n° 18, fol. 52, que la bibliothèque d'Oxford a acquis depuis, portent la leçon הרקחה.

moigne pour Hayyoudj, quand même il est obligé de le combattre, ne permettent pas de supposer un semblable plagiat, mais encore les ennemis nombreux d'Ibn Djannah n'auraient pas manqué dans ce cas de s'acharner contre lui et de lui reprocher ses emprunts illicites[1].

Il existe du reste pour le nom du quatrième ouvrage de Hayyoudj encore une troisième leçon, celle de ס' הרקמה *Séfer Harikmâh*[2]. Si cette leçon était exacte, il en résulterait que ce nom était employé par Hayyoudj avant de servir à Ibn Djannah, de même qu'après ce grammairien un R. Isaac Hallévi a également intitulé *Séfer Harikmâh* une grammaire qui se donne ouvertement pour une imitation quelque peu abrégée de la grammaire d'Ibn Djannah[3]. Si l'on voulait se décider à lire הרקמה aussi dans notre Manuel, il faudrait dans tous les cas penser au plus célèbre des trois ouvrages homonymes.

Les notions grammaticales qui remplissent les deux premières parties du Manuel sont suivies des lois qui régissent l'accentuation et qui peuvent à bon droit être considérées comme le but principal de l'ouvrage. L'énumération rimée des accents, de même que quelques autres passages de l'ouvrage, écrits dans le même style, surtout l'introduction, sont empruntés au *Konteros hammasoret*, ou « Glose masorétique, » attribué à Aron ben Ascher de Tibériade[4]. Le texte de ces observations, évidemment anciennes, a été, sans aucune indication de la source à laquelle on l'avait emprunté, incorporé dans notre traité. Ou bien l'auteur doit avoir fait des retouches arbitraires à ce texte, ou bien il doit l'avoir possédé sous une forme beaucoup plus correcte et plus intelligible[5].

[1] Le *Moustalhik* et les autres opuscules de critique qu'Ibn Djannah composait contre Hayyoudj et dont nous préparons la publication prouvent, à chaque page, les égards du premier pour ce dernier et la susceptibilité des amis de Hayyoudj au moindre reproche qu'on dirigeait contre ses ouvrages.

[2] Voyez page précédente, note 3.

[3] Manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale, n° 1025.

[4] Voyez ci-dessus, p. 311, note 5.

[5] Cf. p. 314, l. 9-315, l. 14, avec *K.* p. 37, l. 15; tout ce qui suit après

Les règles relatives à l'emploi des accents et à leur succession par séries et d'après un ordre déterminé dans le verset sont les mêmes que celles qui sont établies dans l'ouvrage de R. Iehouda ben Bal'am. Il en est de même pour ce qui concerne la division des lettres d'après les organes et l'emploi des points-voyelles. Les expressions sont presque toujours identiques, et, à moins de supposer un travail antérieur qui aurait fourni les éléments à Ben-Bal'am aussi bien qu'à notre auteur[1], on ne pourrait s'empêcher de reconnaître la dépendance du Manuel de l'un des ouvrages composés sur ce sujet par le grammairien de Cordoue; car Ben-Bel'am avait sans doute d'abord écrit un livre intitulé *Hôraiôt Hakkôrê* (Instruction pour le lecteur), dont le *Ṭa'âmê hammiḥrâ*, publié par Mercier, n'est qu'un abrégé. Autant que nous pouvons en juger par les communications qui nous ont été faites, le premier

l. 14 jusqu'à p. 316, l. 5 ou 11, parait être la continuation de ce qui précède et manque cependant dans le *Ḳ*. Dans cette suite se lisent les mots mnémotechniques trouvés par le grammairien Menaḥem (voy. p. 316, note 1). Ce morceau manque entièrement dans la *Glose* à la fin de la Bible rabbinique de 1518. — La liste des accents, p. 379, l. 20, jusqu'à p. 380, l. 18, présente presque pour chaque accent un quatrain complet, ce qui n'existe pas à ce point dans la *Glose* de la Bible rabbinique et encore beaucoup moins dans le *Ḳ*. p. 32-35, qui fourmille d'erreurs et d'inexactitudes, et où des serviteurs ont été mêlés aux accents.

[1] Quelques-unes de ces règles se lisent déjà dans le *Kitâb et-tanḳîṭ* de Ḥayyoudj que nous ne possédons que sous une forme incomplète. (Voyez *Beiträge*, etc. III, p. 191, note 1.) — Le fragment qui se lit à la dernière page de l'édition du *Ṭ. H.* par Mercerus et qui, comme l'ouvrage de Ben-Bal'am, est emprunté au manuscrit hébreu de la Bibliothèque nationale, n° 1221, ne se retrouve plus qu'à moitié dans l'édition du *Kitâb et-tanḳîṭ* (voy. *Beiträge*, III, p. 194, note 3); il en avait certainement fait partie. Le יקי׳ המלקדק, à qui ce fragment est attribué, désigne d'ordinaire dans la littérature hébraïque du moyen âge Jean le Grammairien, ou Philopone, philosophe qui florissait à Alexandrie sur la fin du VIe siècle; ici il s'agit sans contredit de notre Ḥayyoudj qui, à côté de son nom hébreu Iehoudâh, portait en arabe celui d'Abou Zakaria *Yâḥia*. — Le karaïte Iehouda Hadasi, auteur du célèbre ouvrage *Sépher Haéschkôl*, dans le chap. CLXIII (ed. Eupatoria, fol. 60a-61b), consacré à l'accentuation, a également certaines formules et règles qui semblent empruntées à Ḥayyoudj, qu'il nomme du reste, *ib.* chap. CLXXIII, fol. 70b.

de ces deux ouvrages n'existe dans aucune bibliothèque de l'Europe, qui toutes ne présentent que des copies plus ou moins défectueuses du second. Ainsi le manuscrit de la Bibliothèque nationale s'arrête dans le premier chapitre, traitant de la prononciation des lettres, aux gutturales, tandis que le manuscrit d'Oxford donne également les divisions des autres lettres. Ce dernier fournit aussi seul, en tête de l'Introduction, le nom d'un Joseph ben Ḥayya; qui avait copié à Jérusalem l'ouvrage composé en arabe, et le nom de R. Nataniel ben Meschoullam, qui en fit à Mayence une version hébraïque[1]. Cette Introduction débute par les mots : « Ceci est le livre des *Instructions du lecteur* qui a été apporté ici de Jérusalem »; mais elle ajoute expressément « en abrégé[2]. » Puis vient le manuscrit qui ne renferme qu'un exemplaire un peu plus complet du *Ṭ. H.* Combien de fois, du reste, les abrégés, les moukhtaṣar, les compendia n'ont-ils pas mis en danger l'existence des ouvrages originaux et complets dans toutes les littératures ?

[1] Le texte de cette introduction se lit en entier, Ewald et Dukes, *Beiträge*, II, 197, et les premières lignes en ont été reproduites *Catal. libr. hebr. Bibl. Bodl.* col. 1297. Les mots והביאו יוסף בן חייה הסופר משם מתורגם בלשון ערבי כאשר העתיקו לשם ור' נתנאל בן משולם הפכו מלשון ערבי ללשון הקדש וגו ont embarrassé M. Steinschneider; cependant le mot מתורגם signifie sans doute ici «composé, écrit». Telle est l'explication qu'Ibn Ezra et Raschi donnent au mot מתורגם, *Ezra*, IV, 7. (Voy. aussi Hengstenberg, cité par Gesenius, *Thesaurus*, p. 1264, et M. Kuenen, *Histoire critique des livres de l'A. T.* Paris, 1866, I, p. 503.) Peu importe le vrai sens du mot dans le passage d'Ezra, il suffit que l'auteur de la note placée en tête du *Ṭ. H.* l'ait compris ainsi pour qu'il pût l'employer dans le sens que nous lui supposons.

[2] בדרך קצרה. Ainsi s'évanouissaient toutes les espérances que MM. Zunz, Dukes, Frensdorff et autres avaient conçues de retrouver le *Hôrâiôt Hakkôré* dans un des manuscrits de Parme ou d'Oxford. M. B. Goldberg a placé à la marge de son exemplaire du *Ṭ. H.* les variantes fournies par le manuscrit d'Oxford (ms. Oppenh. 1370), et ces notes portent au nombre de trois les passages dans lesquels l'auteur renvoie à son *Hôrâïôt*. L'exactitude de ces notes m'a été confirmée par des lettres de mon ami Neubauer, qui a également collationné le ms. Reggio, n° 18.

La division du Pentateuque en *sedârim,* à laquelle nous consacrons la note IV, est suivie d'un chapitre auquel se rapporte la note V. On trouve souvent ce dernier comme un traité d'un auteur inconnu en tête des gloses massorétiques qui précèdent ou suivent les Bibles. Les raisons qui sont assignées aux mots qu'on lit sans qu'ils soient écrits, et *vice versa,* sont d'une nature agadique et n'ont aucune valeur exégétique. Norzi, dans la *Minḥat Schaï,* cite textuellement tous ces passages de notre livre relatifs aux *Ḳeri welô ketîb.*

Quant aux quatrains de Sa'adia et à leur origine, nous en parlerons dans la note VI.

NOTE II.

LA PRONONCIATION DE L'HÉBREU CHEZ LES JUIFS DU YÉMEN.

Une langue se meurt lorsque le peuple qui la parlait cesse de lui prêter son âme, de la vivifier par le souffle pénétrant de son esprit. On peut alors la conserver encore par des artifices, en garder soigneusement les traits, lui procurer une existence factice, simulant la vie, mais au fond elle n'est déjà plus qu'un cadavre embaumé, un corps inerte, galvanisé pour un moment par une étincelle venant du dehors, et stérile pour toute production littéraire. La prononciation d'un idiome mort est presque toujours perdue sans retour. On peut bien étudier dans les monuments conservés la structure complète de la langue, en apprendre les formes et la syntaxe; mais comment saisir, à travers les siècles, les sons de chaque lettre, les nuances des voyelles, qui, même pendant la vie de cette langue, étaient la propriété exclusive des hommes les plus instruits, de l'élite de la nation!

Pour les Juifs qui avaient émigré en Europe dès le dernier siècle avant notre ère, ou passé en Égypte deux cents ans auparavant, la prononciation de l'hébreu devait s'altérer de très-bonne heure. La différence entre les sons des langues orientales et ceux des idiomes de l'Occident était si fonda-

mentale, qu'au fur et à mesure que l'organe des émigrants se prêtait mieux à l'idiome nouveau, il devait perdre une partie de son ancienne aptitude pour la langue maternelle. Sans doute, la transcription des noms propres hébreux en grec, qui remonte assez haut, et celle de versets entiers, faite plus tard, ont pu reproduire grossièrement la charpente de la langue, et, à défaut de la tradition, elles nous garantiraient utilement contre des erreurs trop graves; mais elles ne nous rendent pas plus la physionomie, le coloris de l'hébreu, qu'une momie ne saurait nous procurer une idée des traits fins et délicats de l'homme vivant. Un autre danger menaçait les Juifs qui allaient habiter l'Arabie ou les pays transeuphratiques. Les dialectes sémitiques congénères exerçaient bien plus aisément une influence funeste sur la pureté de la prononciation hébraïque : ils ne détruisaient pas le fonds commun à tous, mais ils effaçaient les nuances propres à l'un d'eux, et moins les différences étaient saillantes, plus le niveau s'établissait facilement au préjudice de l'idiome importé[1].

De bonne heure les Juifs restés en Terre-Sainte et qui n'avaient pas quitté le pays natal passaient, à juste titre, pour avoir le mieux conservé l'ancienne tradition. «La population du pays d'Israël et les habitants de Tibériade, dit Isaac Israéli[2], sont les prêtres de la langue hébraïque, qui est leur héritage, leur propriété et leur don naturel.» Raschi, le fameux rabbin de Troyes, parle, dans son commentaire sur le Talmud[3], de la récitation de l'Écriture, telle qu'il l'avait entendue de lecteurs venus de la Palestine. Aussi était-ce à Tibériade qu'on s'étudiait à créer les signes destinés à fixer pour l'œil les sons qu'on ne pouvait pas transmettre à distance. Mais, dans le v[e] ou vi[e] siècle de

[1] Un Hollandais éprouve certaines difficultés pour la prononciation de l'allemand, et *vice versa*, qu'une personne étrangère à la race germanique ne rencontre pas.

[2] Ce passage est cité par M. Dukes, *Kontros*, p. 7, note.

[3] *Berâkôt*, 62[a].

notre ère, le respect qu'inspirait la sainteté de la langue a pu venir en aide à la tradition et préserver le texte de toute altération qui aurait créé une confusion dans le sens, sans pour cela garantir entièrement les voyelles contre l'effet que les langues araméennes devaient produire sur leur prononciation. Dans l'immense gamme qui va depuis le son le plus ouvert jusqu'au son le plus fermé, on s'arrêtait à un certain nombre de sons principaux, en se fiant pour le reste aux nuances qui naissent spontanément soit de la nature des consonnes, soit de la proximité de certaines voyelles dans le même mot, et qui, sans se fondre ensemble, n'en exercent pas moins l'une sur l'autre une influence mutuelle. Qu'on ait pensé aux sept planètes, comme le prétend Ibn Ezra, aux sept climats, ou aux sept jours de la semaine, ou aux sept années de la période sabbatique, il n'est pas douteux que la sainteté du nombre sept n'ait été une cause suffisante pour qu'on s'y arrêtât.

La préoccupation des docteurs qui se sont chargés de cette tâche si ardue était bien différente de celle qui, peu de temps après Mohammed, engagea aussi les Arabes à se créer un système de ponctuation. Ces derniers n'avaient d'autre souci que celui de la correction grammaticale pour le texte du livre sacré qui venait de leur être révélé. Les trois voyelles, accompagnées de quelques autres signes secondaires, suffisaient complétement pour atteindre ce but. On distinguait ainsi les cas, les genres, les modes, les formes, tandis que, pour la prononciation proprement dite, une fois la valeur grammaticale du mot et sa place dans la proposition reconnues, on se fiait à la souplesse de l'organe et à la puissance d'une langue vivace et vivante. Les créateurs de la ponctuation à Tibériade, au contraire, ayant affaire à une langue qui avait cessé de vivre dans la bouche du peuple, se souciaient peu des lois qui présidaient à son économie intérieure et dont ils avaient à peine la conscience vague; mais ils cherchaient à reproduire rigoureusement, comme une sorte de calque, le texte de la Bible avec la

prononciation telle qu'ils ont pu la conserver, par la tradition, à travers une longue lignée de générations. Pour transmettre sans trop d'altération ce dépôt sacré à la postérité, ils ne reculaient devant aucune peine, et ils ajoutaient successivement aux sept voyelles une variété infinie de signes accessoires, destinés à en régler et à en diriger l'émission[1]. Les irrégularités elles-mêmes, les anomalies qui se refusent à toute explication, ne sont souvent que l'effet d'une reproduction scrupuleuse d'une tradition erronée ou d'un caprice linguistique, comme on en rencontre partout dans les langues les mieux disciplinées[2].

En comparant la ponctuation assyrienne ou babylonienne à la ponctuation de Tibériade, on voit que la première ressemble, jusqu'à un certain point, bien plus au système arabe : comme ce dernier, elle vise davantage à la régularité grammaticale, et à une conséquence rigoureuse dans la fixation des signes[3]. Mais cela prouve précisément que, malgré l'autorité qui s'attache aux savants docteurs des académies transeuphratiques, et malgré la grande science de la Loi qui les distinguait, la tradition quant à la lecture des textes avait poussé des racines plus profondes dans le sol de la Palestine que dans celui de Babylone. La langue hébraïque était dans les académies de Sura et de Néharde'a une plante exotique, bien qu'en la transportant sur les fleuves de l'exil on l'eût pieusement entourée de terroir pris dans le pays natal ; sur les bords du Jourdain, les montagnes semblent quelquefois retentir encore de la voix puissante des prophètes ; à la brise du soir, lorsqu'un souffle doux vient froncer légèrement les eaux si calmes du lac de Tibériade, on croit encore entendre leurs paroles inspirées, et les savants des écoles prêtent l'oreille pour les écrire sous leur dictée.

[1] Voyez quelques observations sur l'origine et l'histoire de ces voyelles, ci-dessus, p. 469, note 1. — Cf. aussi *Journ. asiat.* 1869, I, p. 513.

[2] Voyez, à ce sujet, *Journal asiatique*, 1869, I, p. 515.

[3] Voyez *Jüdische Zeitsch. für Wissenschaft und Leben*, II (1863), p. 138 (article de M. Geiger).

Les guerres des Ommaïades et des Abbasides d'abord, qui ont eu si souvent la Syrie pour théâtre, puis les Croisades, ont ravagé ce pays, où « coulaient le lait et le miel; » les habitants juifs ne sont plus les descendants indigènes, gardiens intrépides de la tradition, mais un mélange d'étrangers venus de toute part pour prier, étudier, souffrir et mourir près des ruines du sanctuaire. Ni Jérusalem, ni Tibériade ne renferment plus leurs anciennes communautés, composées de vieilles familles, dans lesquelles on se serait transmis de générations en générations l'antique et bonne prononciation : elle avait donc perdu son dernier asile de la captivité.

Cependant, si nous en croyons Jacob Sappir, quelques débris s'en seraient conservés à Ṣan'â et dans d'autres villes du Yémen, où, depuis bien des siècles, des communautés nombreuses habitent les villes situées dans les montagnes à une faible distance du littoral de la mer Rouge. Les populations juives, concentrées dans ce coin du monde, n'en sortent jamais; les voyageurs se risquent rarement dans ces contrées inhospitalières pour un Européen. Elles ont donc pu conserver un caractère plus primitif, et leurs habitudes portent un cachet d'originalité qui nous les rend particulièrement intéressantes. Si l'influence arabe est incontestable, elle ne paraît cependant pas avoir effacé complétement ce que surtout la récitation de l'hébreu avait de particulier. Écoutons R. Jacob Sappir, le même qui a apporté en Europe la petite grammaire que nous publions ici, et qui a fait imprimer, en hébreu, le premier volume d'un voyage en Orient[1]. Par les extraits que nous donnons ci-après, on verra que ce rabbin est un bon et fin observateur.

« Les juifs de ce pays possèdent presque tous une connaissance suffisante de la loi ; ils comprennent l'Écriture, savent les préceptes et les *agadôt*, lisent le *Zôhar* et s'occupent de la kabale et des choses analogues : peu d'entre eux connaissent le Talmud, qu'à peine un sur mille a vu. C'est que

[1] Voy. ci-dessus, p. 310.

les livres imprimés sont rares et presque introuvables, mais les copistes sont à bon marché, et il y a dans le Yémen des scribes habiles, mais peu calligraphes. Une Bible manuscrite s'appelle *tadg* «couronne.» Les anciennes Bibles sont fort correctes, les modernes le sont peu. Les juifs du Yémen tiennent beaucoup à la version arabe de R. Sa'adia Gâôn et à ses commentaires; ils prétendent même qu'il était un des leurs et qu'il a vécu parmi eux. Nous savons cependant que ce docteur était originaire de l'Égypte, et qu'il est nommé le Fayyoumite; toutefois, la lettre écrite par Maïmonide aux habitants du Yémen est adressée à Mar Jacob ben Mar Netanêl ben Al-Fayyoumi; il se pourrait donc que, si Sa'adia n'est pas allé lui-même dans le Yémen lors de sa querelle avec Ben Zakkaï, un de ses fils s'y soit rendu. Toujours est-il que le Tafsir, ainsi s'appelle la version arabe du Pentateuque faite par ce docteur, se rencontre dans toutes les écoles et que Sa'adia jouit partout d'une grande réputation.

«Tout le monde sait lire correctement la Loi avec les voyelles et les accents; l'ancien usage que celui qui est appelé à la Tôrah récite lui-même la *paraschâh* est resté en vigueur dans ce pays. Aussi, depuis leur bas âge, on enseigne avant tout aux enfants la lecture de la Loi, que tout le monde sait presque par cœur. Ils ont encore conservé aussi l'ancienne et bonne habitude de traduire chaque verset en public; un petit garçon de neuf ou dix ans [1] se tient sur l'estrade (*bîmah* [2]), et récite le targoum de chaque verset sorti de la bouche du lecteur. Il en est de même pour le chapitre tiré des Prophètes (*hafṭârâh*). Le récitatif est beau et agréable, et la lecture du texte et de la version est faite avec une grande correction [3]. Il en est de même pour tout autre livre qu'ils étu-

[1] «Chaque samedi c'est un autre qui s'en charge.» (Fol. 61ª.)

[2] «Cette estrade, placée au milieu de la synagogue, est par sa taille en rapport avec la grandeur de la synagogue. On y fait la lecture de la Loi, mais, pour la prière, l'officiant se tient près du mur, la face tournée vers le nord, puisque le Yémen est au sud de Jérusalem.» (Fol. 57ᵇ.)

[3] Sappir raconte (fol. 61ᵇ) qu'arrivé dans le Yémen il avait pris à gage un domestique, un jeune gars de dix-huit ans, qui était cordonnier et col-

dient; ils y obervent la vocalisation, les accents, chaque détail et jusqu'à la modulation de la voix traditionnelle.

« La prononciation des lettres et des voyelles, ainsi que le chant des accents, est chez eux conforme aux principes et à la pureté du langage. On n'y rencontre ni la barbarie de la prononciation espagnole, ni le peu d'intelligence que trahit celle des Allemands; car les Espagnols comme les Allemands se trompent pour les lettres, altèrent le son des voyelles et s'égarent pour le chant des accents. — Moi, qui m'étais considéré comme un lecteur instruit et qui avais eu la prétention de parler la langue avec pureté, j'étais considéré comme un barbare, et devenais au début la risée de tout le monde.

« On a deux prononciations distinctes pour les lettres *bgd kpt*, en donnant au gimel fort le son du djim[1], et au dalet faible celui du dsal, en couvrant les dents inférieures, comme d'un manteau, avec le bord de la langue. On distingue l'alef de l'ʿain, le ḥet du kaf faible, le kaf du ḳouf, le bêt faible du waw, le taw fort du ṭèt et le taw faible du samek.

portait son ouvrage dans les marchés et les villages. « Le samedi, où l'on faisait la lecture de la paraschâh (*Lév.* XIV-XVI), dit Sappir, je m'étais arrêté dans la petite ville de Tilla, dont les habitants juifs avaient fui devant les exactions des intendants du nouveau roi. Nous étions à peine dix dans la synagogue pour célébrer l'office; la lecture du texte et du targoum se faisait comme d'habitude. Arrivés au chapitre des Prophètes, nous n'avions pas de paraphrases araméennes à notre disposition; car le chef de la communauté avait caché tous les rouleaux, pour les garantir des insultes de l'oppresseur, et apportait un seul rouleau de la Loi tous les samedis à la synagogue. Les Pentateuques imprimés n'avaient pas de targoum pour les *hafṭârâh*. On était donc dans l'embarras sur ce qu'on pourrait faire, lorsque mon domestique, le cordonnier, se leva et s'offrit d'accompagner du targoum chaque verset de la lecture. En effet, la hafṭârâh fut lue dans un Pentateuque, et Saʿadia, c'était le nom de mon domestique, récita, sans perdre un mot et avec toute la correction désirable, par cœur, le targoum après chaque verset; et qui plus est ce morceau, déjà fort long, est précédé chez les Yéménites d'une longue introduction, en guise d'homélie. Eh bien, il récita également cette introduction dans le meilleur ordre. » Le voyageur ajoute : « Si je ne l'avais pas vu, je ne l'aurais jamais cru. »

[1] Sappir parle de l'effet singulier qu'il éprouvait en entendant *haddjâdôl haddjibbôr* pour *haggâdôl haggibbôr*.

Pour les voyelles, on prononce ḳameṣ et pataḥ comme les Allemands [1], en *resserrant* la bouche pour le premier et en l'*ouvrant* pour le second; le ḥôlem comme les juifs polonais, le ṣêrê comme les Espagnols, et le segôl comme un pataḥ étranglé pour le distinguer du pataḥ, son père. Le schewâ mobile est prononcé de différentes manières : devant une lettre gutturale, il a le son de la voyelle qui affecte cette lettre; devant yôd, il a celui de ḥireḳ; partout ailleurs, il ressemble à un faible *a*. — Il y a dans le Yémen aussi des personnes qui, parlant moins correctement, confondent segôl et pataḥ, et prononcent le schêwâ mobile avec une voyelle complète, et les scribes négligents ou ignorants font passer ces erreurs dans les copies du Pentateuque et des prières [2].

« Les sons des accents ne ressemblent ni à ceux des Sefardim ni à ceux des Aschkenâzim. Les juifs du Yémen ont une méthode particulière de graduer pour la longueur les sons des accents dirimants, et, pour la brièveté, ceux des serviteurs. Ces cadences mesurées et pesées sont fort agréables, et quiconque connaît le sens des mots isolés d'un verset peut, par ce récitatif, comprendre et saisir le sens de leurs rapports mutuels dans le verset. Ceci indique clairement que les inventeurs des accents s'étaient proposé comme but l'intelli-

[1] C'est-à-dire, le premier *o*, et le second *a*. Nous pensons, et nous l'avons déjà soutenu ailleurs, que, dans l'intention de ceux qui ont créé la ponctuation, il devait en être ainsi. L'influence de l'arabe, en Espagne surtout, a produit le changement de prononciation pour le ḳameṣ, et en a même quelquefois effacé jusqu'au signe, pour le remplacer par un pataḥ. (Voy. *Journ. asiat.* 1869, I, p. 516.) J'ai entendu parler l'hébreu par un juif de Bokhara, qui prononçait le ḳameṣ toujours *o*; là encore c'était la langue du pays, le persan, qui se faisait sentir, puisque le même homme disait *ôn* pour آن.

[2] Je me rappelle avoir remarqué ces confusions dans un grand nombre de manuscrits renfermant des Rituels. Peut-être si l'imâleh arabe n'avait pas favorisé la prononciation *e* pour le fatḥa même, de manière à effacer jusqu'à un certain point la distinction entre pataḥ et segôl, la ponctuation des textes sacrés se serait ressentie de la prononciation arabe pour ces deux dernières voyelles, comme cela est arrivé pour ḳâmeṣ et pataḥ.

gence de l'Écriture. La mélodie pour la Tôrah est différente de celle dont on se sert pour les Prophètes, et il y a encore deux mélodies à part pour les Hagiographes et pour les trois livres poétiques, une récitation spéciale et mélodieuse pour le targoum, le tafsîr arabe, la *hâlâkah*, l'*agâdah*, le *zôhar*, les livres de morale. Au commencement, en entendant la lecture de la Loi, je m'imaginais qu'ils ne possédaient pas les accents, parce que je n'entendais pas ces divers éclats de voix auxquels nos lecteurs m'avaient habitué; mais, après une attention soutenue, je me suis convaincu que c'était là le récitatif exact, basé sur une intelligence solide de l'Écriture, mais qu'il était difficile pour nous d'apprendre leur méthode, et, malgré tous mes efforts, je ne pus réussir à les imiter. Depuis l'âge de quatre ou cinq ans l'enfant commence à apprendre, par l'habitude, comment chaque mot doit être prononcé, avec son accent, son inclinaison, son rang, sa longueur; il sait donc toutes ces choses comme sa propre langue avant de connaître les noms des voyelles et des accents, qu'on ne lui enseigne que plus tard, lorsque la pratique l'a déjà mis au courant de toute l'Écriture. L'accentuation a tellement pénétré le texte, qu'on ne cite jamais, dans la vie ordinaire, un verset de la Bible, sans l'accompagner de la modulation exacte qui lui appartient. Les juifs de ce pays sont aussi versés dans le targoum, et un grand nombre d'entre eux parlent aussi facilement l'araméen que l'hébreu[1].

« Malgré leurs connaissance de l'Écriture, on n'y rencontre pas de grammairien, et les livres de grammaire sont fort rares dans le pays[2]. — Pendant l'enseignement le maître, sans ouvrir la bouche, montre aux élèves, par un mouvement des doigts en avant ou en arrière, la mesure de l'accent, s'il faut élever ou contenir la voix; et ces signes sont compris par les élèves[3]. »

Ce que le voyageur dit sur la prononciation du schêwâ est

[1] Page 35[b].
[2] *Ibid.*
[3] Page 56[b].

tout à fait d'accord avec les règles données par notre auteur, p. 471 et suiv. — Ce qu'il note en passant des mouvements des doigts qui indiquent aux élèves la mesure des accents rappelle l'exposition de notre grammairien à ce sujet, p. 492, l. 21. — Enfin l'auteur du Manuel, en ce qu'il dit des différents sons des accents, semble avoir eu en vue le récitatif des Juifs du Yémen.

De nouveaux détails sur les Juifs du Yémen, concernant le sujet traité dans cette note, nous sont fournis par M. Joseph Halévy, le voyageur intelligent que l'Institut avait chargé de recueillir dans le midi de l'Arabie des inscriptions himiarites. Outre les nombreux monuments épigraphiques que M. Halévy vient de rapporter en France, il a mis à notre disposition deux manuscrits hébreux-arabes, excessivement précieux. L'un est un Rituel des Juifs du pays, et l'autre renferme plusieurs parties des Hagiographes, en hébreu, chaldéen et arabe, et il est souvent accompagné de commentaires dans cette dernière langue[1]. Eh bien, le Rituel et les portions de la Bible ont invariablement la ponctuation babylonienne; mais on s'en est servi sans en connaître ni les finesses grammaticales, ni les dispositions compliquées. Les copistes de ces deux manuscrits emploient, quoique sous une forme un peu changée, les six voyelles données par le regrettable Pinsker; mais ils ne placent jamais, ni au-dessus, ni au-dessous de ces signes, les traits destinés à en modifier la valeur. Le schewâ mobile, simple ou composé, est indiqué par une petite barre (-), le schewâ quiescent n'est pas plus noté au milieu du mot qu'à la fin; mais la voyelle couvre souvent l'extrémité droite de la première et l'extrémité gauche de la deuxième des deux lettres qui forment ensemble la syllabe composée. Le segôl, qui manque absolument, est partout

[1] Psaumes et Proverbes de R. Sa'adia; le Cantique des Cantiques, avec un commentaire qui semble être l'original d'une version hébraïque attribuée à Sa'adia et imprimée à Francfort-sur-l'Oder, 1777; l'Ecclésiaste, avec une explication très-étendue d'un auteur postérieur que je n'ai pas encore pu découvrir.

remplacé par le pataḥ, non-seulement dans les cas où la ponctuation babylonienne a pataḥ, comme pour les noms *segolés*, mais aussi bien dans ceux où cette ponctuation mettait pour segôl une autre voyelle, comme ḥireḳ pour l'alef de la première personne du futur. Il y a donc là comme un souvenir oblitéré de la ponctuation assyrienne, servant à la prononciation de Tibériade, sauf l'unité du signe pour notre pataḥ et notre segôl, unité qui ne constitue peut-être pas une confusion réelle des deux sons.

Du reste, le copiste du manuscrit qui renferme plusieurs livres des Hagiographes confesse son ignorance de la grammaire, « dont malheureusement les maîtres manquent dans le pays; » il est réduit à ponctuer d'après ses souvenirs et l'instinct du juste qu'il a conservé. En mettant les points-voyelles il consulte avant tout ses oreilles, et le système le plus simple doit par conséquent lui convenir le mieux. Mon sentiment me porte de plus en plus à croire que l'immigration des Juifs dans l'Arabie du sud, et peut-être ensuite dans le Ḥedjâz, s'est faite déjà avant Mohammed par le golfe Persique[1]. Venant de la Mésopotamie, et descendant le long des deux fleuves qui forment le Djezirèh, ils ont emporté avec eux la ponctuation de l'ancienne patrie. Elle n'a peut-être servi d'abord que pour le targoum[2], auquel ils tiennent tant et pour lequel ils ont conservé une tradition d'une grande exactitude, pendant que nous connaissons d'autres contrées où, dans le x[e] siècle déjà, on négligeait la version chaldéenne[3]. La ponctuation a ainsi conservé un caractère profane, puisque, pour le Pentateuque, nous avons vu en usage la ponctuation de Tibériade, et même, chose curieuse à noter, dans le manuscrit que nous avons devant nous, le nom de

[1] Les légendes sur Iadjooudj et Madjoudj (Gôg et Mâgôg), ainsi que la réminiscence des portes Caspiennes (*Koran*, XVIII, 91), ont pu prendre ce chemin.

[2] Voy. ci-dessus, p. 469, note 1.

[3] Voy. Iehuda ben Koreisch, *Epistola de studii targum utilitate*, etc. éd. Bargès et Goldberg; Paris, 1857.

Jehova est toujours ponctué par schewâ et ḳameṣ, d'après le système de Tibériade (יְהוָה).

Nous donnons ici à la suite de cette note un passage très-curieux du *Commentaire sur le Séfer Ieṣirah*, de R. Sa'adia, qui jette une lumière assez vive sur la prononciation de certaines lettres dans une partie de l'Orient. Il se trouve ch. II, § 2, et est ainsi concu : نحتاج الى ان نشرح فى هذا الموضع

عدد الحروف بتحصيل وذلك ان قوما اتّصل بنا انهم يجعلونها
اربعين واثنين حرفا وذلك بان يبتدون بهذه العشرين
والاثنين ويضمّون اليها السبع المضاعفة ويضيفون اليها السبع
نغمات اعنى קמץ ופתח וחלם וסגל וחרק וצרי ושרק فتصير ثلثين
وست ويزيدون الضاد والظا والפי كقولك אפדנו واللام كقولك
الله والجيم كقولك جابر والشين كما يكون فى كلام الفرس فتصير
اربعين واثنين حرفا فتاملت هذه العشرين الزوائد فوجدت
لكل جماعة منها بابا اما السبع المضاعفة فقد ذكرها صاحب
الكتاب واما السبع نغمات فانها كالهوا فيما بين الحروف الملفوظ
بها تختفى فى كنّها وسترها واما الست البواقى فوجدت كلّ واحد
منها مسترقا من بين حرفين اما الضاد والظا فيسترقان فيما
بين الدال والרפי والصاد والטית واما اللام الضخمة ففيها بين
اللام المرسلة والنون واما الفاء الصلبة ففيها بين الדי والפי
الדגש واما الجيم ففيها بين الגימל والיוד ولذلك جعلها
الطبرانيون فى اليود الדגש وجعلها بعض العرب مقام اليا اذ
يقولون نحن بنى علج يعنون بنى على ناكل التمر البرنج يعنون
البرنى وهذا يوجد فى بعض كتب لغة العرب والشين الثقيلة
ففيها بين الشين والجيم فلما كانت هذه مسترقات من بين حرفين
صارت كالمزيدة ولم يجب ان تحصا مع العشرين والاثنين حرفا

التى هى اصول وعلى هذا المثال لو اخذ انسان ان يسترق من
بين كل حرفين اخرين حرفا لا يختصّ بهذا ولا بهذا لقدر كما
الّف من بين الדף والקוף ما لا يشبههما ومن بين نغمة القמצה
والפתחה ما لا يشبههما ومن بين الחלם والשרק ما ليس يشبهه
واحد منهما واشباه ذلك من التزويدات كثير وكما يصبغ الصبّاغ
لونا متوسّطا بين كل ضربيّن من الوان الاحمر والاصفر والاخضر
فتجد اهل الصناعة يقولون هذا لا فستقى ولا رتمانى ان هذا
لا اصفر ولا بهرمان وكذلك فى سائر الصنائع ۞

« Nous devons nous expliquer sérieusement à cet endroit sur le nombre des lettres. D'après ce qui nous est parvenu, certaines personnes adoptent quarante-deux lettres : ils commencent par nos vingt-deux, y joignent les sept doubles[1], ajoutent les sept voyelles, savoir : ḳameṣ, pataḥ, ḥôlem, segôl, ḥirèḳ, ṣêrê et schoureḳ[2], ce qui fait trente-six lettres; ils augmentent encore ce nombre par le ḍàd, le ṭa, le pê, comme dans le mot *appadnô* (*Daniel*, XI, 45), le lam comme dans le mot *allah*, le djim comme dans *djabir*, le schin چ tel qu'on le rencontre dans la langue persane, et arrivent ainsi à quarante-deux lettres. Mais, en examinant ces vingt lettres complémentaires, je trouvais pour chaque groupe une considération spéciale à faire valoir. Les sept doubles sont déjà mentionnées par l'auteur du livre Ieṣirah; les sept voyelles ne sont pour ainsi dire que l'air qui se trouve entre les lettres et qui sert à les prononcer en se cachant sous leur voile et leur couverture. Les autres six lettres sont prises chacune furtivement sur deux autres : le ḍâd et le ṭa sont pris, l'un sur les dal avec dâgesch et le dal râfê, et l'autre sur

[1] Voyez ci-dessus, p. 459, note 1.

[2] Si nous ne nous trompons, c'est ici le passage le plus ancien où tous les noms des sept voyelles soient réunis. Les grammairiens ne nomment d'ordinaire que les deux premiers.

ṣad et ṭêt; le lam double[1], sur le lam simple et le noun; le pê lourd, sur le bêt et le pê avec dâgesch; le djim, sur le gimel et le yôd, comme les habitants de Tibériade prononcent le yôd, lorsqu'il a dâgesch, et comme certains Arabes, d'après ce qu'on trouve dans quelques dictionnaires arabes, mettent un djìm pour un yâ, en disant : Nous sommes des enfants d'*ʿAlidj*, pour des enfants d'*ʿAlīī*, ou bien : Nous mangeons des dattes *barnidj*, pour *barnīī*[2]; enfin le schîn lourd se trouve entre le schîn et le djîm. Ces lettres, étant prises d'entre deux lettres, sont superflues et ne doivent pas être comptées avec les vingt-deux lettres qui forment le fond. Car chacun pourrait tout aussi bien et de la même façon tirer d'entre deux autres lettres une nouvelle lettre qui ne serait ni tout à fait l'une, ni tout à fait l'autre, comme cela a été fait pour le kaf et le ḳouf, entre lesquels il y a une lettre qui ne ressemble ni à l'une, ni à l'autre. Entre les voyelles ḳameṣ et pataḥ, entre ḥôlem et schoureḳ, etc. il y a également des sons qui ne ressemblent à aucune d'elles. Il en est de ces lettres comme des couleurs que le teinturier crée entre deux couleurs principales, par exemple, entre le rouge, le jaune et le vert; les gens du métier disent alors : ceci n'est ni couleur de pistache, ni couleur de myrte, ni jaune, ni jaune tirant sur le rouge. Ceci se retrouve encore dans d'autres métiers. »

Les hommes dont parle Saʿadia distinguaient donc un pê, en dehors des deux pê, avec ou sans dâgesch, qui compléterait la série des lettres muettes, dont ḳouf représente la palatale, ṭêt la dentale, et dont ce pê serait la labiale. Ceci rappelle le pê syriaque que M. l'abbé Martin a fait connaître dernièrement[3], et qui se présente avec un point dans son intérieur, tandis que les deux autres pê ont le point au-dessus

[1] Littéralement : corpulent, solide.

[2] Voy. De Sacy, *Anthologie grammaticale*, p. ١٢٥. — Djauhâri, *Ṣiḥaḥ*, s. v. برن. — Zamahschâri, *Almufaṣṣal*, Christania, 1859, p. ١٧٩. — Au commencement d'un mot, le nom de يعفر, usité en Yémen, est certainement identique avec celui de جعفر qu'on emploie dans le reste de l'Arabie.

[3] *Journal asiatique*, 1869, I, 476 et suiv. d'après Bar-Hebræus et Jacques d'Édesse.

ou au-dessous de la lettre. On ne saurait dire pour quelle raison le mot *appadnó* est distingué par ce pê[1]. Dans la version hébraïque cet exemple est remplacé par celui de אפטרופא (*ἐπίτροπος*), ce qui n'est pas plus clair. — La division entre un lam gros ou double et un lam négligé est également nouvelle. On m'assure que chez certains Orientaux les deux lam du mot *allah* sont quelque peu mouillés. — Le djim, ajouté après les deux gimel, avec ou sans dâgesch, suppose une prononciation du gimel contraire à celle des Juifs du Yémen[2]. La prononciation du yod dâgesch, attribuée aux lecteurs de Tibériade, et qui serait de *ḥaddjim* pour חיים, est un fait qu'aucun grammairien n'a encore mentionné[3]. —Je ne sais si le schîn, particulier aux Persans, doit être le چ ou le ژ.

Parmi les six lettres propres à l'arabe les grammairiens mentionnés par Saʿadia ne nomment que ض et ظ, ce qui prouve que les quatre autres, ث, خ, ذ, غ, répondaient par leur prononciation aux ת, כ, ד et ג aspirées, et étaient ainsi déjà comprises parmi les sept lettres doubles. Cette prononciation devait être très-répandue parmi les Juifs de l'Orient, puisque, dans la transcription de l'arabe en caractères hébreux, on a toujours rendu les quatre sons arabes dont il vient d'être parlé par ces quatre caractères hébreux, en les distinguant seulement par un point ou une petite ligne diacritique.

[1] Cependant, d'après un autre témoignage ancien, le *d* de ce mot aurait été prononcé à Tibériade comme ظ (Neubauer, *Notice sur la lexicographie*, p. 157, note 3). Y aurait-il là une influence mutuelle, exercée par l'une des deux lettres sur l'autre?

[2] Ci-dessus, p. 510, l. 15.

[3] Un grammairien arabe cherche à prémunir contre cette faute par ces mots.
وان كانت احديهما (الياءين) مشددة فاشبعها من اجل الادغام
....فبالغ فى تشديد الاولى ثم خفف الثانية لئلّا تخرج سبيهة
بالجيم وكذلك قوله ايّاك وايّاكم ايانا ونحوها لئلا تضارع
الجيم. (*Notices et Extraits*, IX, p. 29, 30.)

NOTE III.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'ACCENTUATION.

Nous avons déjà dit que les paragraphes relatifs aux accents étaient empruntés, pour la partie rimée, au *Konṭeros*, et, pour le reste, aux ouvrages de Ben-Bal'am ou à des traités analogues [1].

Le nombre de douze accents, auquel notre livre s'arrête, comme Ben Bal'am et d'autres auteurs, et qu'on retrouve encore dans le *niḳḳoud aschouri*, malgré des différences notables et essentielles dans l'énumération des accents [2], a quelque chose d'arbitraire; il semble que, de même que pour les points-voyelles on a choisi le nombre sept, qui est celui des planètes, de même on a pris le nombre douze pour les accents, en pensant aux douze signes du zodiaque. Semblables aux étoiles du firmament, les accents éclairent et illustrent les versets de l'Écriture [3].

Les noms des accents, plus obscurs que ceux des voyelles, n'en ont jamais eu la fixité ni l'unité. Le même accent a plusieurs fois changé de nom chez les *naḳdânim*, et tel nom, employé par un scribe, reste inconnu aux autres. On a pu voir que notre traité ajoute encore à l'ancienne nomenclature. Cette diversité de noms est devenue la cause de définitions subtiles, n'ayant aucun fonds, et déterminées seulement par le désir d'attribuer un domaine spécial à chacun des différents termes qui, à l'origine, ne désignaient qu'une seule et même chose. Un pareil exemple est offert, entre autres, par le *méteg*, le dernier produit, à notre avis, du besoin qu'on

[1] Voyez ci-dessus, p. 502.

[2] Pinsker, *Punktationssystem*, part. hébraïque, p. 19-42. Ce niḳḳoud n'a ni pâsêr, ni talschâh-accent, et complète le nombre par segoltâ et schalschélet.

[3] Voyez les passages du Ḳ. introduit dans notre ouvrage, p. 379, l. 20, et p. 475, l. 5.

éprouvait de tout réglementer, d'opposer à chaque poids un contre-poids, d'assurer à chaque lettre son existence propre, sa prononciation distincte, de la préserver pour qu'elle ne fût sacrifiée ni par une syllabe accentuée, ni par l'absence de l'appui qu'une voyelle lui aurait prêté, — le méteg qui, justement à cause de son emploi fréquent, a toujours conservé une sorte d'indépendance, à laquelle les grammairiens ont cherché en vain à imposer des règles invariables, que, parmi les scribes, les uns ont multipliées à l'infini, et les autres employées plus sagement [1], et qui a fini par exciter les plaintes de certains docteurs, accablés par les abus des *nakdanim* qui en hérissaient les Bibles [2]. Appelé à son origine du mot araméen *ga'ïa*, « léger éclat de voix », ce signe a pris le nom hébreu de *méteg*, « frein », parce qu'il était destiné à arrêter le lecteur dans sa course trop rapide, de régler et de modérer son pas; il a reçu ensuite encore une troisième dénomination, celle de *ma'ămâd* ou *ha'ămâdâh*, « pause », qu'il doit aux traducteurs des ouvrages arabes dans lesquels ce signe est souvent nommé *wakfoun*. Le patrimoine successivement accru du méteg étant devenu très-considérable, on a su tailler une belle part à chacun des trois compétiteurs [3]. Peut-être les différences entre les *schôfâr*, sur lesquelles on est loin de s'accorder, n'ont-elles pas non plus d'autre origine que celle des esprits subtils et minutieux qui se sont occupés de cette matière [4].

[1] Ci-dessus, p. 398, l. 5. Certains méteg, régis par des lois sûres du langage même, sont incontestés.

[2] Menahem de Lonzano, *Ôr tôrâh*, à la fin de *Berêschit* (éd. Hombourg, fol. 1b). — Nous sommes donc bien loin de vouloir faire du méteg le point de départ de l'accentuation; il en est, au contraire, le dernier rejeton, et souvent la plante parasite.

[3] Voyez Heidenheim, *M. H.* p. 39 et suiv. Des grammairiens modernes ont suivi les indications données par Heidenheim, qui n'a voulu que reproduire, coordonner et compléter les opinions de ses prédécesseurs.

[4] Les différents schôfâr sont énumérés ci-dessus, p. 411, et *M. H.* p. 6b. — Voici encore un autre exemple frappant de ce que nous avançons : le ṭipḥâh est de nouveau mentionné avec les deux noms de ṭarḥâh et de deḥi (דחי). Le

Il ne faut pas perdre de vue que les créateurs de notre accentuation, en possession du sens traditionnel de leur texte, faisaient une part très-large aux explications halachiques des talmudistes, et souvent même aussi aux interprétations agadiques des homilètes. Nous savons que les prédicateurs s'occupaient, bien plus que les savants docteurs des écoles, de la Loi et des Prophètes[1]. Ils étaient les exégètes qui commentaient l'Écriture, et si la ponctuation était une sorte de sèche photographie des corps et des sons de chaque mot, l'accentuation produisait la première peinture vivante de l'esprit qui animait la phrase et le verset. C'était bien dans la manière de ces agadistes de la Palestine ou de la Babylonie de marquer par un léger coup de pinceau, contraire souvent aux règles ordinaires de leur art, une nuance, une intention qu'il n'est pas toujours facile de deviner. Nous avons cité plus haut la raison que donne Raschi des deux zarkâh sans être suivis d'un segôl, qu'on rencontre une seule fois dans toute l'Écriture[2]. Nous avons également cherché à découvrir la

dernier de ces deux noms, dérivé de l'araméen דחא «repousser», paraît être la traduction du premier terme, qui serait en ce cas l'arabe طرحة, et non pas le mot טורחא «charge», comme on l'a supposé (Ewald, *Lehrbuch*, p. 248). Ces deux termes, qui sont donc parfaitement identiques, ont été ensuite accordés, le premier au ṭiphḥâh, précédant l'atnâḥâh, et le second à cet accent, placé devant le sillouḳ. Heidenheim avait supposé une autre distinction (*M. H.* 6°, note); mais il ne peut pas rester de doute à cet égard, après le tableau tiré d'un manuscrit par Pinsker (*Punctationssystem*, part. hébr. 42, 43), et qui donne les deux séries :

1° مادّ (מארכה), طرح (טרחא), שופר, אתנחה;

2° حاطّة (יורד, כחית), رادّة (דחי), סוף פסוק.

Les mots placés entre parenthèses sont la traduction des mots arabes, ajoutée par moi. On aura remarqué les trois noms arabe, hébreu et araméen de ma'ărâkâh, dont les deux derniers sont en usage chez les massorètes.— Un autre mot arabe est sans doute le terme נגדה, pour l'accent rebî'a (ci-dessus, p. 380, l. 13); c'est نجدة «force», répondant à l'hébreu תקף *tôḳef*, employé pour ce même accent par Ben-Ascher. (Voy. *K.* 57, et *Tôrat Emet*, p. 4, note.)

[1] Voy. S. D. Luzzatto, *Prolegomeni*, p. 187.

[2] Page 391.

cause pour laquelle deux talschâh se succèdent dans un seul passage de la Bible[1]. En examinant les quatorze versets qui présentent entre dargâh et ṭipḥâh un merkâh-kefoulâh à la place d'un tebîr suivi d'un simple merkâh[2], on verra peut-être que chacun de ces quatorze versets offre une raison latente, capable de justifier l'exception. Ainsi le mot בה, qui suit נַעֲנֵיתִי לוֹ (Ézech. XIV, 4), a déjà préoccupé les massorètes[3], et il se pourrait bien que la vraie leçon ne fût ni בה, ni בא, mais בו, se rapportant au Prophète, ou בי se référant à Dieu (cf. *ib.* v. 7); peut-être aussi le bêt avec sa lettre de prolongation incertaine doit-il être supprimé comme une erreur produite par ברב. Les massorètes ont-ils fait sentir leur doute au sujet de ce petit mot, en ne donnant pas à לוֹ le tebîr, qui autrement lui reviendrait de droit? Il est toujours malaisé d'affirmer quoi que ce soit dans des questions aussi délicates, et, quelque curieux que fût un commentaire de l'accentuation, tenté à ce point de vue, il renfermerait nécessairement tant de solutions hasardées et fantasques pour des énigmes souvent insolubles, que tout homme sérieux doit préférer qu'il ne soit pas entrepris. Le fait seul me paraît incontestable, que les docteurs qui ont fixé l'accentuation l'ont fait avec les mêmes préoccupations que les premiers traducteurs ont apportées à leurs versions, et ce que ceux-ci ont indiqué d'une manière plus claire par le mot qu'ils choisissaient ou ajoutaient[4], ceux-là ont cherché à le faire entrevoir d'une façon

[1] Page 390, note 5.

[2] Ci-dessus, p. 397, l. 6.

[3] Voyez Norzi, *Minḥat schaï*, sur ce passage.

[4] Sa'adia, à la fin de la courte préface qu'il a placée en tête de sa version du Pentateuque, dit : واذا امكننى ان اودع الاية كلمةً او حرفًا ينكشف به المعنى والمراد لمن يقنعه التلويح من القول فعلت ذلك. «Lorsqu'il m'a été possible d'ajouter au verset un mot ou une lettre par lesquels ceux à qui une simple indication suffit peuvent découvrir le sens et l'intention, je l'ai fait.» (Tiré d'un manuscrit du *Tafsir*, existant à Alexandrie. — Waltonii *Biblia Polyglotta*, t. VI, p. 2 de la préface placée en tête des variantes de la version arabe du Pentateuque.)

beaucoup moins transparente par les signes extraordinaires par lesquels ils rompaient avec le cours régulier de l'accentuation.

L'accentuation est comme le premier bégayement d'une grammaire inconsciente, et n'aurait peut-être jamais pris ce développement si elle n'avait pas été destinée à suppléer à la science, qui n'était pas encore formée. Cette ponctuation incomparable se comprend seulement comme l'expression d'une tradition qui a dû se matérialiser, faute de pouvoir appeler à son secours l'observation exacte de l'organisme du langage.

Il est curieux que les grammairiens les plus autorisés n'aient pas daigné faire aux accents une place dans leurs ouvrages. Ibn Djannaḥ en mentionne un certain nombre dans ses petits traités et dans son Riḳmâh, surtout à cause de l'effet qu'ils produisent en pause sur la ponctuation. Nulle part il ne les étudie spécialement; il n'en donne ni le nombre, ni les noms, ni les règles. Ibn Ezra, qui a écrit tant d'opuscules sur la grammaire hébraïque, n'a rien composé sur les accents. Comme d'autres anciens commentateurs[1], il passe quelquefois par-dessus les barrières qu'ils semblent élever contre une exégèse libre, bien qu'il dise ensuite : «Ne te laisse pas aller contre les inventeurs des accents et n'écoute aucune explication qui ne serait pas d'accord avec eux[2].» Il est vrai que cet auteur est peu conséquent dans ses jugements et est souvent dominé par l'influence de ses brusques reparties[3]. Avant Ibn Djannaḥ et Ibn Ezra, Sa^cadia avait déjà contesté jusqu'au sillouḳ dans dix versets, qu'il croit mal coupés et auxquels il ajoute le premier mot du verset suivant[4]. Les versions arabes ne respectent pas toujours l'ordonnance des accents. Ḥayyoudj, célèbre entre tous pour les nouvelles voies qu'il a ouvertes à la grammaire hébraïque, est le seul

[1] Voy. Luzzatto, *Prolegomeni*, p. 188.

[2] *Môznaim*, p. 4^b. — *Saḥôt* (ed. Lippmann), p. 73^b.

[3] Voir les nombreuses citations de S. D. Luzzatto, dans le *Kerem chemed*, IV, 134-136.

[4] *Saḥôt, ibid.*

qui ait composé un livre sur la ponctuation, dont la seconde partie est malheureusement fragmentaire[1].

Il y a quelque chose d'agadique même dans le choix des nombres sept et douze. La ponctuation babylonienne, qui ne connaît ni la pâzêr ni le talschâh-accent[2], les remplace, pour compléter le chiffre, par segoltâ et schalschélet que les Palestiniens ne mettent pas en compte, l'un à cause de sa cohésion intime avec zarḳâh, avec lequel il ne constitue ainsi qu'un seul et même accent [3], et l'autre parce qu'il ne se rencontre en tout que sept fois dans les vingt et un livres, et qu'à le bien juger il n'a pas même d'existence propre. En effet, le schalschélet n'est au fond, sous un nouveau nom, que l'union étroite des deux accents inséparables, zarḳa et segôl, lorsque, au commencement d'un verset, le membre de la phrase, qui par son rang les réclame, est réduit à un mot et n'offre pas la place nécessaire à deux accents[4].

[1] Ci-dessus, note 1, p. 502, note 1.

[2] Déjà avant que M. Pinsker (*Punktationssystem*, p. 31 et suiv.) eût fait connaître l'absence de ces deux accents dans le système babylonien, S. D. Luzzatto, dans des notes qu'il a ajoutées à la fin de *Thorath Emeth*, par S. Bær (Rœdelheim, 1852), p. 61 et suiv. démontra avec une grande sagacité que pâzêr et talschâh n'étaient pas des accents originaux, mais les suppléants du ṭeras ou guéresch. — Dans les *Prolegomeni ad una grammatica ragionata*, etc. Padova, 1836, p. 178, Luzzatto avait déjà réduit le nombre des accents à dix (cf. p. 184), en se proposant de développer les raisons qui l'avaient déterminé dans la grammaire même, qui n'a jamais paru.

[3] Il en est de même dans les trois livres poétiques pour le 'ôlêh weïôrêd, qui y remplace le segôl après le zarḳâh, et que les anciens grammairiens ne comptent pas. (Voy. Ben-Bal'am, *Ṭa'ămê Emet*, p. 8, l. 7-14.) Peut-être pour la même raison, le Manuel ne compte-t-il pas le galgal parmi les serviteurs de ces trois livres, parce qu'il n'existe jamais sans le pâzêr, qui le précède.

[4] C'est encore S. D. Luzzatto (Recueil du *Bikkouré-ha'ittim*, vol. IX, Wien, 1829, p. 97-100) qui le premier a donné cette explication du schalschélet, qui depuis a été pleinement confirmée par la ponctuation babylonienne. (Voyez Pinsker, *Likḳouṭé Kadmoniôt*, p. 35 note, et *Punktationssystem*, p. 19.) M. Luzzatto est certainement allé trop loin en expliquant particulièrement chacun des sept versets où le schalschélet se rencontre, en donnant à entendre que cet accent n'aurait été applicable à aucun autre passage de l'Écriture. Malgré de subtiles distinctions, le schal-

. Ces sortes de coalitions entre deux accents, ou entre un accent et son serviteur, ont produit quelques transformations dans les signes et certains changements de noms, mais il n'en est pas résulté dans l'ancien système une augmentation du nombre. Ainsi, dans certains cas, le zâḳêf, réuni avec son serviteur sur le même mot, produit le zâḳêf gâdôl. Le ietîb, trop resserré pour avoir devant lui son serviteur favori schôfâr hâfouk (mahăpak), en prend lui-même la forme et se place au-dessous et en tête du mot[1]; il a fini même par se réserver son nom de ietîb pour ce cas de transformation, en adoptant celui de paschṭâh ou ietîb-paschṭâh pour sa situation ordinaire et régulière. Ces modifications seraient plus nombreuses encore, si quelques accents (tebîr, zâḳêf, ṭeras) n'accordaient pas, le cas échéant, à leurs serviteurs, une place sur le même mot qu'ils occupent.

Mais il semble, par le principe de l'accentuation même, absolument inadmissible, que deux accents (*disjunctivi*, comme on disait autrefois) puissent se rencontrer sur un mot et le déchirer, pour ainsi dire, en deux morceaux. Aussi le trait placé sur le hé de וְהַכֹּהֵן, ou sur le zaïn de לְזַרְעֲךָ, n'est pas plus un (ietîb)-paschṭâh que le petit quart de cercle mis sous le hé de לְהַחֲלוֹ ou l'aïn de בְּשַׁבְּעֹתֵיכֶם n'est un ṭipḥâh[2]. L'un et l'autre sont évidemment des méteg qui ont pris chacun la forme de l'accent qui précède ordinairement, le premier le zâḳef, le second l'atnaḥah et le sillouḳ. Ben-Bal'am

schélet, *Lévitique*, VIII, 23, n'est, à l'égard des versets 15 et 19, qu'une de ces variétés d'accent qu'on aime à introduire dans les mots, qui souvent sont répétés. Qu'on compare les ועשית, *Exode*, XXV-XXVIII, 13, et les ויעש, *ibid.* XXXVI-XXXIX. Ces variétés ont pour but de rompre la monotonie de la récitation par des accents presque équivalents et différemment modulés.

[1] Les différences matérielles que les nakdânin ont ensuite établies entre ietîb et mahăpak, en donnant au premier une forme plus petite et en le plaçant devant la voyelle, ne semblent avoir aucune réalité et ne sont qu'une subtilité des scribes. Comme mahăpak, suivi de ietîb-(paschṭâh), le ietîb seul a conservé sa place au-dessous de la lettre. (Voyez plus loin, p. 528, note 1.)

[2] Voyez Ewald, *Lehrbuch*, p. 217, et Olshausen, *Lehrbuch*, p. 93 et 94.

donne les noms de *makkêl* « bâton » ou de *metigâh* « bridement » pour le signe qui précède zâkef[1], et de meaïla (מאילא) pour celui qui est placé devant atnâḥâh ou sillouk. Notre auteur choisit deux termes nouveaux, ceux de *darbân* « aiguillon de bœuf[2] », et de *neṭouyâh* « incliné[3] »; la forme est celle du méteg, qui était anciennement celle du ṭipḥa (ֽ).

Cette petite ligne courbée en quart de cercle, sauf le changement de direction et de place, est devenue aussi le signe des ma'ărâkâh (ֽ), du ṭeras (֨), du (ietîb)-paschṭâh (֙), de l'azlâh (֨); transformée ensuite en ligne brisée avec angle droit ou angle aigu, elle représente les différents schôfâr (֣, ֤), dont le nombre varie chez les auteurs; avec le point au centre (֛), c'est le tebîr[4]. Le demi-cercle est employé pour le talschâh-ḳeṭannâh (֩)[5]; pour le ṭeras dans la ponctuation babylonienne (֮)[6]; avec un trait à gauche pour le pâzêr (֡); renversé et avec un petit trait au milieu de la périphérie, pour l'atnâḥâh (֑); transformée en ligne brisée avec un angle un peu aigu, pour le pâzêr gâdôl (֟); le dargâh (֧) et le

[1] *Ṭa'âmê Hammiḳrâ*, dans le *M. H.* 13b. Voy. ci-dessus, p. 479, note.

[2] Probablement à cause de sa forme courbée.

[3] Voyez p. 404, note 9; p. 385, l. 22.

[4] Voyez, sur la forme de cet accent, plus loin, p. 528, note 1.

[5] Notre auteur appelle ainsi (ci-dessus, p. 384, l. 20), et aussi 'agoulâh, ce serviteur, que d'autres appellent galgal, ou iarêaḥ-bên-yômô, « lune d'un jour, croissant », ou encore, d'un nom arabe, הליל כביר (pour هلال كبير), Pinsker, *Punkt.* p. 43, et mss. d'Oxford, cod. Hunt. 511 (voy. Neubauer, *Notice*, p. 84), dans un tableau des accents des trois livres poétiques, placé à la fin de la version de Job de R. Sa'adia, et portant le titre: חסחמי טעמים חלטנרחכי. Il manque partout la petite manche en bas (֪), qui est une addition oiseuse des scribes. — Le pâzêr-gâdôl porte à ces deux endroits le nom de مقراص « ciseaux », qui s'explique facilement par sa forme.

[6] Cette forme paraît être la forme primitive, et celle qui, par de légères transformations, a fait naître à la fin le guêresch (֜) et le guerschaïm (֞), entre lesquels on a distingué ensuite. Cette forme s'applique seule au quatrain de Ben-Ascher, relatif à cet accent (ci-dessus, p. 380, l. 4), que nous traduisons ici : « Le troisième accent, appelé *ṭeras*, se pousse en avant, comme le *péres*, avec deux doigts liés l'un à l'autre sans ciment, et ressemblant à un crochet. » Le *péres* est l'oiseau, considéré comme impur, *Lévi-*

zarkâh (≍)[1] se rattachent encore au demi-cercle. Le cercle entier sert aux deux talschâh, auxquels on a seulement ajouté une sorte de petite manche (ֶ) pour les distinguer par la direction qu'on leur imposait ainsi, à l'un vers la droite et à l'autre vers la gauche.

A côté de cet appareil fort restreint, comparé avec l'usage qu'on en faisait, il y avait trois signes qui, après le sillouk et l'atnâhâ, nous paraissent être les plus anciens, à cause de leur importance, de leur simplicité et du rapport mutuel qui existe entre leurs formes. Ce sont le rebi'a, présenté par un point (·), le zâkêf, présenté par deux points (:), et le segoltâ, qui en offre trois (∴)[2]. Réunis à l'atnâhâh et au sillouk, ces cinq accents auraient parfaitement suffi à la ponctuation et à la coupe d'une période aussi simple que celle du verset hébreu. Une première addition qui paraît avoir été faite était le tebîr, proche parent et rejeton du rebi'a, auquel il a emprunté le point, placé cette fois au-dessous du mot, de même qu'à cause de son rapport intime avec le tiphâh il a entouré ce point de la forme de ma'ărâkâh (ִ)[3].

tique, XI, 13, et la forme crochue de ces deux doigts est, d'après les rabbins, le signe de son impureté. — Les mots «sans ciment», où *héres* remplace pour la rime טיט ou קמר, ne sont qu'une cheville, servant à faire la rime.

[1] Sur le tableau du Cod. Hunt. et partout dans le Manuel, le zarkâh a presque la forme d'un damma arabe (ٗ).

[2] Il aurait été certes plus juste de donner la préférence à l'accent qui termine le membre de phrase; mais voyez plus haut, p. 524, note 3.

[3] Chez les Babyloniens, le rebî'a (ר) et tebîr (ת) se distinguent à peine. L'un et l'autre ont pour serviteur le dargâh, qui ne prend pas d'autre maître; seulement il est toujours séparé du rebî'a par un schôfâr. En puissance déchue, le tebîr s'enveloppe du ma'ărâkâh et descend au-dessous du mot pour se mettre sous la suzeraineté du tiphâh, auprès duquel il remplit quelquefois presque les fonctions d'un serviteur. (Comp. les mots לעזאזל עלה et עליו הגורל, *Lévit.* XVI, v. 9 et v. 10, et, sur les changements qu'on affectionne lorsque les mêmes mots reviennent, voy. ci-dessus, p. 524, n. 4.) — Le tebîr est donc le résultat d'une de ces coalitions d'un accent avec son serviteur; seulement le serviteur y a fait descendre le maître de son rang. En ajoutant au rebî'a et au tebîr, desservis par le dargâh, le rare merkâh-kefoulâh, on a donc les trois séries : 1° ..., ..., ...; 2° ..., ..., ..., ...;

Mais l'esprit inquiet et remuant de ces docteurs, courbés sans trêve sur le texte sacré, divisait et subdivisait les mots de chaque verset; on épiait les moindres nuances, on notait non-seulement les séparations, mais aussi les liaisons, et malgré la règle, « qu'un prince ne devait pas descendre au grade du serviteur, ni celui-ci s'élever au rang du seigneur [1] », il s'établissait une véritable hiérarchie, un système féodal d'accents, assez burlesque et qui a distrait quelques savants subtils des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Sur cette échelle, la petite noblesse se confondait avec les laquais, et des accents comme le talschâh maintenaient déjà difficilement leur rang de maître. Pendant la création continue de nouveaux dignitaires, le petit trait, droit ou courbé, mis en haut ou en bas, tourné à droite ou à gauche, devenait l'insigne des nouveaux grades. Enfin les dénominations affluaient et s'accrurent, soit qu'on procédât à des nouvelles distinctions encore, soit que les naḳdânim inventassent pour les mêmes accents d'autres noms et qu'on recherchât après coup pour ces derniers venus des emplois jusque-là inconnus [2].

3° ׀֣, ׀֥. — Le legarmêh (appelé aussi garamâ dans le *Ṭ. Ḥ.*, dernière page) est à son tour le produit d'une coalition du schôfâr avec rebîʿa, dans laquelle l'accent affaibli a disparu, laissant à sa place le serviteur seul, modifié comme dans le niḳḳoud ṭabrânî. (Voyez Pinsker, *l. c.* p. 23 et suiv.) — Quelques-unes de ces coalitions, comme le schalschélet et le merkâh kefoulâh, sont peut-être un produit tardif de l'accentuation, et sont restés par là d'autant plus rares.

Le sillouḳ et l'atnâḥâh, les plus anciens accents, avaient les premiers envahi le texte et s'étaient fixés au-dessous des mots. Ils ont la même place dans les deux systèmes, dans celui de Babylone et celui de Tibériade. Leur place a influé sur celle du ṭipḥâh, l'accent qui leur est particulièrement et exclusivement attaché; il s'est également établi sous le mot. En dehors de ces accents, la règle a prévalu que les accents se mettent au-dessus, et les serviteurs au-dessous des mots. Il n'y a que le tebîr qui ait suivi le sort du ṭipḥâh en descendant de son rang, et l'azlâh, qui, tout en étant serviteur, est remonté, pour faire figure avec son accent favori, le ṭeras. On a donc d'un côté ֮֨, et de l'autre ֛֖. Pour ietîb, voyez ci-dessus, p. 525.

[1] Voyez ci-dessus, p. 384.

[2] Pour les huit accents des trois livres poétiques, notre Manuel est d'accord pour les noms et le nombre avec Ḥayyoudj, Ben-Balʿam et le Cod.

NOTE IV.

LA DIVISION EN SEDÂRIM.

Les *sedârim* [1] forment une division de l'Écriture, ayant d'ordinaire pour principe la différence des matières, et qui répond certainement à la division postérieure et tout à fait moderne en chapitres [2]. Il y en a cependant que rien ne semble justifier, comme le *sêder* qui va de *Lévitique*, XI, 25, jusqu'à XVII, 1. Non-seulement il enjambe une nouvelle *paraschâh*, mais il enlève à une *paraschâh* neuf versets que

Hunt. Ce dernier affecte seulement toujours une formation arabe. Il y a quelques différences pour les serviteurs : 1° Le galgal que donnent Ḥ. et B. B. et pour lequel le Cod. a هلال كبير (p. 526, n. 5), manque dans le M. — 2° Le makkêl du M., de B. B. et du Codex (عصا), employé seulement devant sillouḳ, manque chez Ḥ. — 3° Pour neṭouïâh (meaïlâh), deḥouïâh et schôkêb, qui ont le même signe, et dont le premier dessert sillouḳ, le second rebîʿâ et atnâḥâh, et le troisième ṭiphâh, le M. et B. B. sont d'accord; le Codex semble les présenter par مائلة. תלשה كبيرة et תלשה صغيرة; Ḥ. a deḥouïâh, puis תלשה רבה et תלשה זעירה qui doivent répondre à neṭouïab et schôkêb, à moins que l'un de ces talschâh ne remplace makkêl. Le nombre des serviteurs varie donc entre dix (M. et Ḥ.) et onze (B. B. et Cod.). Le مقراص, ajouté à la fin du tableau que présente le Codex, est une erreur, causée par le هلال كبير qui précède et auquel il est toujours lié dans les autres livres de l'Écriture, tandis qu'il n'existe pas dans les livres poétiques.— Il est étonnant que d'après *Ṭaʿâmê Emet*, p. 2, l. 18; 3, l. 13 et ult.; 7, l. 16, comp l. 18 et *passim*, B. B. nomme le signe ⊤ schôfâr ʿilouï, ce que Ḥ. appelle au contraire s. naḥat, et le Cod. s. waḍʿa (ר' وضع), et par contre s. mounaḥ le signe ⊥, que le M. désigne par s. mefazzêz, Ḥ. simplement par schôfâr, et le Cod. par s. taksîr (ר' تكسير). Là aussi on a plus tard augmenté le nombre et créé des termes. — Nous n'avons pas mentionné Ben-Ascher, dont le texte ne nous paraît pas encore suffisamment clair.

[1] *Sêder* se dit dans le même sens que *paraschâh*; voy. *Mischnah* de *Iômâ*, II, § 3, בסדר היום.

[2] Voyez sur son origine, qui ne dépasse pas le XIII[e] siècle, les auteurs cités par De Wette, *Einleitung in die Bibel*, etc. éd. Schrader, 1869, § 107, note *g*.

leur sens rattache parfaitement au reste, pour les joindre au chapitre xvi, qui commence une nouvelle lecture sabbatique et forme un tout parfaitement homogène, sans aucun rapport, ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit[1].

Le fait que la division en *sedârim* néglige celle en *pasarchôt* et n'en tient pas compte se répète onze fois, et pourrait bien faire supposer que la première de ces deux divisions est antérieure à la seconde, qui est purement synagogale et se propose surtout de satisfaire à certain besoin du culte public.

La longueur de ces *sedârim* est inégale[2]. Leur nombre, tel qu'il est donné par notre auteur, diffère quelque peu de celui qui se lit à la tête des Bibles rabbiniques. Il est, pour la Genèse, de 45 au lieu de 42; pour l'Exode, de 33 à la place de 29; pour le Lévitique, de 25 contre 32; pour les Nombres, de 33 contre 23; et pour le Deutéronome, de 31 contre 27. Le total est donc, pour le Pentateuque, de 167, à la place de 153 que donnent les cinq nombres réunis dans nos Bibles imprimées. Cette variété est dans la nature du principe qui a présidé à la division.

Il est curieux, et ce serait là un indice de plus de leur

[1] Pourtant il se pourrait que cette fraction du chapitre xv eût été jointe au chapitre xvi, qui forme la lecture du jour de Kippour, à cause des versets 25 et 31, dont le premier est un pendant à xviii, 19, qu'on récite dans l'après-midi de la même fête, et dont le second renferme un avertissement contre toute impureté pendant le séjour au temple, avertissement qui avait une importance toute particulière pour le grand prêtre pendant qu'il officiait en ce jour. (Voyez *Mischnah* de *Iômâ*, i, § 1.) Ces intentions subtiles ne sont pas étrangères à la division des *sedârim*. Nous citerons encore un exemple curieux. Le xlv[e] *séder* de la Genèse commence chapitre xlix, 27, et détache ainsi de la bénédiction de Jacob le verset consacré à Benjamin, qui ensuite n'est plus séparé par aucun signe de ce qui suit. De même que le verset 8, qui concerne Juda, se met en tête d'une colonne du rouleau sacré, Benjamin a été estimé digne d'une autre place d'honneur, comme la tribu qui a donné le premier roi à Israel, d'où est sortie la reine Ester, et qui surtout a fourni le territoire du temple de Jérusalem.

[2] Ainsi le second *séder* de *paraschâ Nôaḥ* va seulement de *Gen.* viii, 1, a *ibid.* 15. Dans le *Lévitique*, il y en a un autre, compris entre xxv, 14, et *ibid.* 35. Dans *Nombres*, un séder n'a que sept versets, de xi, 16, à *ibid.* 23.

haute antiquité, que nos *sedârim* forment les têtes des chapitres dans les plus anciens midraschim. Le *Berêschit rabba*, qui remonte pour le moins au VIe siècle, a un nombre de chapitres plus considérable, surtout pour le commencement de la Genèse, dont la matière féconde se prête aux développements riches et colorés des imaginations aggadistes. Mais parmi les versets placés devant les cent chapitres du Midrasch figurent ceux qui commencent nos quarante-cinq *sedârim*[1]. Le *Wayyiḳra rabba*, qui est un peu plus jeune, présente le même fait[2], et toutes les autres *Rabbôt*[3] portent les traces incontestables de leur connaissance des *sedârim*. Les *sedârim* sont donc, par rapport aux *petouḥôt* et *setoumôt*, marqués dans toutes les éditions du Pentateuque, ce que sont, par exemple, les chapitres par rapport aux alinéas, c'est-à-dire un ordre de division plus élevé, et comprenant souvent un certain nombre de subdivisions trop peu étendues pour former un *sêder* à part[4]. Mais ils doivent être d'une institution plus récente que les *petouḥôt* et *setoumôt*, puisqu'ils ne sont pas, comme ces derniers, indiqués dans les volumes sacrés.

Le nombre des paraschôt des cinq livres de Moïse monte

[1] Nous notons, pour les points de repère, les *sedârim* en chiffres romains, et les chapitres du *midrasch* en chiffres arabes : I = 1; II = 12; III = 21; IV = 24; V = 30; VI = 33; VII = 34; VIII = 36; IX = 38; X = 39; XI = 42, etc. Il n'y a que XXI, XXIV et XXXIX, qui ne répondent pas tout à fait à 60, 65 et 91; XXXVIII et XL, qui sont quelque peu étranges comme têtes de chapitres, ne s'en retrouvent-pas moins 90 et 92. — Pour la dernière *paraschâ* de la Genèse, voyez Zunz, *Gottesdienstliche Vorträge der Juden*, 1832, p. 179 et 254.

[2] I = 1; II = 4; III = 6; IV = 8; V = 10; VI = 12; VII = 13; VIII = 14 etc. Seulement IX et XIX ne répondent pas à 15 et 27. Il y a là aussi de singulières coïncidences, comme celle de XX avec 28.

[3] Presque toutes les *Halachôt* du Deutéronome (voy. Zunz, *l. c.* p. 251 et suiv.) répondent aux commencements de nos *sedârim*.

[4] Tel doit être le sens des trois mots פתוחות וסתומות וסדורות, qu'on lit en tête du § 519 (תקי"ט) du *Maḥsor vitri*, manuscrit conservé au British museum, et dont nous avons déjà parlé dans le *Journal asiatique*, année 1867, I, p. 245. (Voyez la préface de M. Sachs au *Sepher Taghin*, éd. Bargès, 1866, p. 7, l. 18.)

chez notre auteur à 53, et ce nombre se lit aussi dans quelques manuscrits à la place de celui de 54, qui est généralement adopté. Comme on le voit par l'énumération, la différence provient de ce que la huitième (*niṣṣâbim*) et la neuvième du Deutéronome ont été réunies en une seule paraschâh[1].

[1] On voit du reste que ces deux *paraschôt* n'étaient pas séparées autrefois par le commencement de *Sifré* sur *Niṣṣâbim*, ad. Friedmann, 1864, 129ª. Dans la lecture synagogale, cette séparation dépendait des circonstances particulières et suscitait des difficultés de la part des docteurs. (Voy. Norzi, sur *Deut.* XXXI, 1.) Dans le VIᵉ appendice, que nous n'avons pas cru devoir reproduire, on dit que, dans certaines circonstances, *Niṣâbim* était divisé de façon qu'une moitié fût lue avant Rosch-haschânâh, et la seconde moitié entre cette fête et le Kippour. (ואתם נצבים נחלקת חציה קודם ראש השנה והחצי השני בין ראש השנה ובין כפורים). Du reste, le rituel rapporté par M. Joseph Halévy de son voyage dans le Yémen ne compte que 53 *paraschôt* (ومعلوم ان ثلثة وخمسين פרשיות התורה), ce qui met déjà hors de doute que deux d'entre eux, d'après notre division en 54, y ont été réunis. Mais il est dit ailleurs également : وقد يحتاجوا ان يقسموا פרשת אתם נצבים لسبتين اذا اتّفق بين ראש השנה وبين אל כפור سبت وبين الכפור والסוכה سبت ثانية فيقرؤن بالسبت الذى قبل ראש השנה نصف אתם נצבים والسبت الذى بين ראש השנה والכפור يقرون نصف אתם נצבים الاخر والسبت الذى بين الכפור والסוכה يقرؤن פרשת האזינו. «*Niṣṣâbim* doit être partagé en deux, lorsqu'il tombe un sabbat entre la fête de Rosch-haschânâh et le Kippour, et un autre sabbat entre celui-ci et Succôt; dans ce cas, on lit une moitié du *Niṣṣâbim* le sabbat avant Rosch-haschânâh, la seconde moitié le sabbat entre cette fête et le Kippour, et *Ha'azinou* (*Deut.* XXXII), le sabbat entre le Kippour et Succôt.» Le premier jour du mois *tischri*, où l'on célèbre la fête de Rosch-haschânâh, ne peut, d'après les règles du calendrier juif, tomber que le lundi, le mardi, le jeudi ou le samedi; dans le premier cas, le kippour (10 tischri) tombe sur un mercredi, et succôt (15 tischri) sur un lundi; dans le second cas, le kippour arrive un jeudi et succôt un mardi; il y a alors nécessité de diviser *niṣṣâbim*. Dans les deux dernières éventualités, un des deux samedis est pris ou par Rosch-haschânâh, ou par le kippour, qui ont, comme toutes les fêtes, leurs lectures particulières en dehors de la suite du *parschiôt*.

Les versets ont été comptés à l'occasion de chaque paraschâh et totalisés en tête de chaque livre. Pour Lévitique et Nombres, ces additions sont exactes; car, en réunissant les sommes partielles, on trouve pour le premier 859, et pour le second 1288, nombres des totaux fournis par notre auteur. Il n'en est pas de même pour les trois autres livres : les onze paraschôt de la Genèse donnent ensemble 1533 versets, contre 1534, placé dans le total; les onze paraschôt de l'Exode 1207, contre 1209; et les dix du Deutéronome 952 contre 955. Ces différences s'expliquent par les deux façons différentes dont le calcul a été fait. Quant à la Genèse, la septième paraschâh renferme le verset 22 du xxxv° chapitre, qui, d'après les témoignages les plus anciens, a été divisé en deux par beaucoup de massorètes, et pouvait donc être la cause de l'augmentation que nous avons fait observer dans le total de la section. Mais le nombre de 148 versets, donné par notre auteur pour la paraschâh vii, et servant ensuite à former le total de 1533, repose déjà sur la division de ce verset 22 en deux parties; car autrement la paraschâh n'aurait que 147 versets, et le total de la section ne serait plus que de 1532. Nous croyons que le verset de plus provient du chapitre i, verset 5, qui, d'après une opinion émise dans le Talmud de Jérusalem (*Ta'anît*, iv, 5), est coupé en deux, de sorte que ויהי ערב commence un nouveau verset.

La différence de deux versets, dont le total de l'Exode dépasse les nombres partiels des paraschôt, ne peut pas provenir des deux manières de lire le décalogue (chap. xx) par versets ou par préceptes; car ces deux sortes de lecture, dont l'une donne 14 versets et l'autre 11, fourniraient une différence de trois versets. Ici encore nous cherchons la solution du problème dans un passage du Talmud de Babylone (*Nedârim*, 38ᵃ), d'après lequel les Occidentaux, ou habitants de la Palestine, divisaient le verset 9 du chapitre xix en trois parties.

Pour le Deutéronome, la différence est bien de trois versets, et paraît reposer sur la séparation par préceptes qu'on

avait suivie pour le décalogue dans le compte particulier de la seconde paraschâh du livre, et qui ne donnait à cette paraschâh que 119 versets, tandis qu'en lisant les dix commandements par versets on obtenait trois versets de plus [1].

A la fin du volume, notre auteur donne de nouveau cinq totaux des cinq livres de Moïse, tels qu'il les avait établis auparavant, et en les additionnant il trouve exactement le nombre de 5845. Puis il indique à quel verset finit chaque millier de mots. En fixant la fin du premier millier à *Genèse*, xxxiv, 20, qui commence le second millier, on voit, comme nous l'avons fait observer plus haut, p. 533, que déjà avant xxxv, 22, on avait coupé un verset en deux. Pour parfaire le second millier, il fallait aussi avoir divisé le verset xxxv, 22, en deux. Mais, en général, tous ces quatre milliers reposent sur les chiffres donnés à la fin de chaque paraschâh, et le reste, depuis 5001, ne donnerait que 843 au lieu de 845. Ceci prouve que le grand total du Pentateuque tout entier a été basé sur les chiffres indiqués à la fin de chaque livre, tandis que le massorète qui s'est chargé de faire le compte de chaque millier s'est fondé sur le compte des paraschôt, et n'a fait pour la fin que déduire 5000 de 5845, sans vérifier ensuite l'exactitude de son chiffre.

Pour le nombre des paraschôt, on peut voir ci-dessus, p. 532. — L'auteur donne le nombre 154 pour le sedârim, ce qui est le nombre vulgaire, mais il est en désaccord avec lui-même. (Voy. ci-dessus, p. 458, l. 3.)

Nous avons enfin encore vérifié le calcul, tel qu'il est établi pour la moitié de chaque livre du Pentateuque. Pour la Genèse, l'auteur cite, chapitre xxvii, v. 40, ce qui ne fait que 766 versets pour la première partie; mais on obtient 767 $= \frac{1534}{2}$, si l'on divise 1, 5 en deux. Dans l'Exode, on marque xxii, 27, comme le commencement de la seconde

[1] Pour tout ce qui est relatif à *Genèse*, xxxv, 22 et aux deux différentes coupes de versets du décalogue, on lira avec fruit les observations judicieuses de M. Geiger, *Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie*, III (1837), p. 147 et suivantes; *Urschrift* (1857), p. 373.

moitié. Ceci ne ferait que 602 versets pour la première partie; mais en faisant de XIX, 9, trois versets (voy. ci-dessus, p. 533), on a le nombre de 604, et il reste 605 pour la dernière partie. Pour le Lévitique, le verset 7 du chapitre XV, donne 429 versets pour la première partie, contre 430, laissés pour la seconde. La division est encore exacte pour les Nombres, puisque XVII, 20, fournit le chiffre de $644 = \frac{1288}{2}$. Le verset XVII, 10 du Deutéronome ne laisserait que 474 versets pour la première partie; il faut donc ajouter trois versets par la division du décalogue en treize versets au lieu du nombre dix adopté pour le compte partiel de la deuxième paraschâh de cette section. De cette façon on obtient 477 versets contre 478, restant pour la seconde partie. Enfin le verset fixé pour le milieu des versets du Pentateuque (*Lévitique*, VIII, 8) donne 2922 = 1534[1] + 1209[2] + 111[3] + 68[4] pour la première moitié et laisse 2923 pour le second.

Dans le traité de *Sôferim*, chap. IX, § 3, on donne le mot וישחט (*Lév.* VIII, 15)[5] comme la moitié du nombre des versets se trouvant dans le Pentateuque. Le partage serait donc ainsi fait: d'un côté 1533 versets pour la Genèse, 1207 pour l'Exode et 111 + 75 pour la portion du Lévitique, ce

[1] Nombre des versets de la Genèse.

[2] Nombre des versets de l'Exode.

[3] Les versets de la première paraschâh du Lévitique.

[4] La deuxième paraschâh jusqu'au verset indiqué.

[5] Nous avons préféré le premier exemple, où ce mot se présente au commencement d'un verset, bien qu'en dehors du verset 15 il se rencontre encore v. 19 et v. 23 du chapitre VIII, et v. 12 et v. 18 du chapitre IX, parce qu'il paraît seul pouvoir être expliqué d'une manière simple et sans difficulté. Peut-être aussi manque-t-il, dans le texte si corrompu de notre traité de *Sôferim*, le mot קדמאה «le premier» après וישחט. Nous supposerions aussi volontiers qu'il manque un *waw* au commencement du paragraphe, et nous lirions : ו' וישחט צריך להיות פשוט שהוא חצי פסוקים של תורה «Le *waw* de *wayyischḥaṭ* doit être étendu (ou prolongé), parce que ce mot forme le milieu des versets contenus dans le Pentateuque.» On sait que les scribes connaissent un *waw courbé* (עקום), à côté du *waw droit*, *étendu*. — Voir sur cette matière M. Geiger, *Jüdische Zeitschrift*, III (1864) p. 88.

qui fait 2926, et de l'autre 673 versets pour le restant du Lévitique, 1288 pour les Nombres et 955 pour le Deutéronome, ce qui donne également 2926. — Il est impossible de s'expliquer une opinion émise dans le traité de *Kiddouschin*, 30[a], et d'après laquelle le verset du milieu serait *Lév.* XIII, 33, c'est-à-dire, près de 160 versets plus loin que le milieu réel du Pentateuque, tel que la coupe des versets est faite aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, et c'est là le point important de cette recherche minutieuse, il résulte de ce qui précède que, dans l'histoire du texte biblique, le verset ne s'est établi d'une manière uniforme qu'après beaucoup de tâtonnements, et que les données de la Massore à cet égard ne reposent pas toutes sur la même base, ni sur le même texte.

Nous n'avons naturellement vérifié ni le milieu des mots du Pentateuque, fixé à *Lév.* X, 16, entre *dârôsch* et *dârasch*, ni le milieu des lettres, indiqué au *waw* du mot *gâḥôn* (*ibid.* XI, 42). L'un et l'autre sont ainsi donnés dans le traité du *Kiddouschin*, 33[a], et dans celui du *Sôpherim*, chapitre IX, § 2. En outre, le mot *dârasch* devrait, selon les prescriptions rituelles, figurer en tête d'une colonne dans les rouleaux écrits, et la lettre *waw* être distinguée par sa forme plus grande.

Le nombre des *petouḥôt* et des *setoumôt* est ainsi fixé, d'après un ancien rouleau, corrigé et revu plusieurs fois par Ben-Ascher, sur l'autorité de Maimonide. (*Hilchôt Séfer Tôrâh*, chap. VIII.)

NOTE V.

LES *ḲERÎ-KETÎB*.

L'auteur du traité parle à deux reprises (p. 359, l. 18, et p. 437 et suiv.) des différences que l'Écriture présente souvent entre le texte *écrit* et le texte *lu*[1]. Ces différences sont, 1° *par-*

[1] M. S. Rosenfeld a publié un petit volume sur cette matière sous le

tielles et consistent seulement dans des lettres transposées ou remplacées, et 2° *entières* et concernent des mots qu'on ne prononce pas, bien qu'ils soient dans le texte, ou qu'on prononce, quoiqu'ils n'y soient pas.

Ces variantes sont souvent l'effet d'un respect excessif du texte, et, n'osant pas corriger un mot évidemment fautif, on l'a conservé intact et l'on en a indiqué la forme correcte à la marge. Un grand nombre des quarante-sept mots cités par le Manuel, p. 436, l. 5, n'ont pas d'autre cause.

D'autres divergences proviennent de l'ignorance des massorètes, qui se trahit souvent dans les changements superflus qu'ils proposent dans les ḳerî. Tels sont ceux qui ont pour but d'effacer le yôd à la fin de la 2° personne singulier du féminin au parfait (קראת pour קראתי, *Jér.* III, 4; נשיך et בניך, pour נשיכי et בניִכי, II *Rois*, IV, 7), ou bien de

titre : *Ma'ămar biḳerî ou-ketîb*, Wilna, 1866, in-12, 51 pag. — Les variantes y sont énumérées au grand complet et classées d'après leur nature. La partie critique du livre est faible, mais l'opuscule n'en est pas moins très-utile, parce qu'il permet d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des différences que le texte de l'Écriture présente à ce sujet. Le nombre des ḳerî ou-ketîb est de 1314, dont le Pentateuque présente 80, les premiers Prophètes 361, les seconds Prophètes 345, les trois livres poétiques 203, et les autres Hagiographes 325. Il n'y en a ni dans Jonas, ni dans Sophonie, mais le petit livre de Daniel présente à lui seul 129 variantes. En examinant les quatre-vingts variantes du Pentateuque, on trouve : des archaïsmes comme huit ה pour ו, à la fin de la 3° personne du singulier masculin; seize fois le suffixe ָו pour ָיו; vingt et un נער pour נערה; des orthographes rares où manque la lettre quiescente (*Gen.* XXVII, 29; XLIII, 28; *Nomb.* III, 51); des corrections erronées comme עָלָיו pour עָלָו (voy. ci-après, p. 538); des ketîb qui sont d'accord avec les deux versions araméennes (*Deut.* XXI, 7); des changements qu'on fait dans l'intérêt de la décence (voy. plus loin, p. 538), etc. et à peine plus de deux ḳerî qui paraissent des corrections nécessaires (*Lév.* XXI, 5, et *Deut.* V, 9). Le mauvais état des livres de Samuel et des Rois se reconnaît par les 174 variantes de Samuel et les 126 des Rois. Les 145 variantes comptées pour Jérémie et les 123 comptées pour Ézéchiel peuvent être considérablement diminuées dès qu'on renonce à passer le niveau de la régularité sur tous les textes, et qu'on reconnaît quelques terminaisons et formations archaïques dans ces deux livres. — Le traité de M. Rosenfeld est écrit entièrement en hébreu.

rétablir dans le suffixe de la 3e personne singulier masculin le waw pour le hé (עירו pour עירה, *Gen.* XLIX, 11; סותו pour סותה, *ibid.*; ברעו pour ברעה, *Ex.* XXXII, 17, etc.). Il en est de même lorsque ענו, שלו et סתו sont changés en עניו, שליו et סתיו, parce que les massorètes, trompés par le suffixe ָיו, ont pris l'habitude de ne pas admettre à la fin des mots un kameṣ suivi de waw, sans faire précéder cette lettre d'un yôd; ou bien, si (*Job.* XV, 31) ils ajoutent dans le kerî un alef au mot בַּשָּׁו pour ne pas être obligés à écrire בַּשָּׁיו, tandis qu'ils autorisent facilement la suppression de l'alef dans גֵּי (*Josué*, XV, 8; XVIII, 16, et *passim*), sans le rétablir à la marge. A plus forte raison, ils ne tolèrent nulle part l'absence du yôd dans le suffixe même (צוארו pour צואריו, *Gen.* XXXIII, 4; מטבעותיו pour מטבעותו, bien que, dans les noms féminins, le yôd du pluriel ne soit maintenu que par analogie grammaticale), et ce n'est pas parce que le yôd leur représente le signe caractéristique du pluriel, puisqu'ils ne mettent pas de kerî à côté des formes comme דבָרְךָ pour דבריך, ou מִצְוֹתֶךָ (*Ps.* CXIX, 98), tandis qu'ils en placent à la marge de מִצְוֹתָו (*Deut.* VII, 9; VIII, 2; XXVII, 10).

Souvent aussi les gloses du kerî sont dues à des rapports mal compris entre un suffixe et son antécédent. Les nombreuses mutations de yôd en waw, indiquées à la marge pour *Jérémie*, L, 11, sont superflues parce que les quatre vers du verset décrivent l'état de Babylone[1]. *Ibid.* VI, 25, rien n'oblige de changer le féminin du singulier en un pluriel du masculin. (Voy. aussi *ibid.* XLVIII, 20.)

Certains mots ont été maintenus dans le texte et remplacés par des synonymes à la lecture, parce que les oreilles délicates de l'assistance auraient été blessées de les entendre prononcer dans une enceinte sacrée. Toutes les langues connaissent de ces termes qui, en vieillissant, s'usent et s'avilissent; les sociétés, devenant en outre plus raffinées et plus

[1] Voyez Pinsker, *Likkouté Kadmóniót*, p. 292 (chiff. hébr.), note.

difficiles, les rejettent, leur assignent un emploi plus bas, et les remplacent par des mots nouveaux et plus conformes au bon goût et à la décence. M. Geiger a traité ces variantes dont il est déjà fait mention dans la Mischnah, la Tosephta et les Talmuds, avec une grande supériorité, dans son *Urschrift*, p. 385-423, et nous y renvoyons volontiers.

On ne peut méconnaître que les massorètes, en se permettant des substitutions aussi radicales, n'aient fait preuve d'une certaine hardiesse; mais là encore se révèle l'esprit étroit de ces hommes qui voient plutôt les mots détachés que l'ensemble d'une proposition, et qui se heurtent contre une expression malsonnante, en passant paisiblement devant un contre-sens. Un anthropomorphisme, dans lequel l'expression dans sa crudité choquait les auditeurs, était tourné et évité: c'était également une indécence et, la plus abhorrée peut-être de toutes les indécences aux yeux des fidèles aux idées épurées dans les écoles [1]. Mais les ellipses et les redondances que signale Ibn Djannaḥ, tous les changements qu'il réclame avec une certaine naïveté dans les remarquables chapitres xxv et suiv. de son *Riḳmah*, que notre auteur répète en partie brièvement, p. 355 et suiv. [2], et qui, malgré les invectives du fougueux Abraham ben Ezra [3], sont en grande partie indispensables pour rétablir le sens et faire disparaître souvent les contradictions, n'ont pas ému les auteurs du Ḳerî ou-ketîb, parce qu'on ne s'était pas aperçu des difficultés qu'offrait le texte, ou plutôt encore parce qu'on espérait que la foule ne s'en apercevrait ni ne s'en inquiéterait.

Le Talmud, les plus anciennes Massores et les grammai-

[1] M. Geiger, *Urschrift*, 259-433; mon *Essai sur l'histoire de la Palestine*, p. 299-301.

[2] Ces remarques ont également passé dans la partie grammaticale qui précède le *Lexique* de Salomon ibn Parḥon.

[3] Il appelle Ibn Djannaḥ «un fou qui travestit les paroles du Dieu vivant» (Commentaire sur *Ex.* xix, 12), un bavard», etc. Dans le *Sâḥôt*, vers la fin, en parlant des interprétations hardies d'Ibn Djannaḥ, Ibn Ezra dit «que son livre méritait d'être brûlé». (Voy. *Kerem chemed*, IV, p. 136, article de S. D. Luzzatto; B. Goldberg, dans une note sur le *Riḳmah*, p. 149.)

riens connaissent le deuxième genre de Ḳerî-ketîb où des mots entiers sont ajoutés sans qu'ils soient écrits, et où d'autres sont supprimés, bien qu'ils figurent dans le texte. Comme le Manuel s'en occupe particulièrement, nous nous y arrêterons. Le traité de *Nedârîm*, 37^b, connaît sept mots « lus et non écrits » : פרת, II *Sam.* VIII, 3; איש, *ibid.* XVI, 23; באים, *Jér.* XXXI, 38; לה, *ibid.* L, 29; את, *Ruth*, II, 11; אלי, III, 5 et 17. De ces sept mots, le cinquième a bientôt disparu de nos Massores et il ne se lit pas plus qu'il n'est écrit dans notre texte[1]; mais le traité de Sôferim donne, en sus des six mots qui restent ainsi, quatre autres mots qui ne figurent pas dans le Talmud. Voici ce passage (VI, § 8)[2]: אלו קוראין ולא כוהבין בני[3] פרת איש כן[4] בניו[5] צבאות[6] באים לה אלי אלי. Ce nombre de dix s'est maintenu dans les massores d'*Ochlah W'ochlah*, § 97[7], et dans celles des Bibles rabbiniques. Il se retrouve également aux deux passages de notre traité. — Le Talmud *Nedarîm*, *l. c.* compte en second lieu cinq mots « écrits et non lus » : נא, II *Rois*, V, 18; ואת, *Jér.* XXXII, 11; ידרך, *ibid.* LI, 3; חמש, *Ez.* XLVIII, 16; אם, *Ruth*, III, 12. Le deuxième de ces cinq mots ne se trouve aujourd'hui ni *écrit* ni *lu* dans nos textes[8], et sa place a été prise par את, *Jér.* XXXVIII, 16; on a ajouté en outre en dehors de *Ruth*, trois אם superflus, écrits II *Sam.* XIII, 33; XV, 21 et *Jér.* XXXIX, 12. Tels se trouvent les mots « écrits et non lus », *Sôferim*, chap. VI, § 9: וחילופיהן כתובין ולא

[1] Il s'est conservé chez les *Madinḥâê* ou Babyloniens; *Urschrift*, p. 255.

[2] Nous citons ce paragraphe, et plus loin le § 9, d'après le manuscrit de la Bibl. nat. fonds hébreu, n° 837. Cette copie moderne et incomplète renferme beaucoup de bonnes leçons qui pourraient être utilisées dans une nouvelle édition de ce traité que nous possédons sous une forme déplorable.

[3] *Juges*, XX, 13.

[4] II *Sam.* XVIII, 20.

[5] II *Rois*, XIX, 37.

[6] *Is.* XXVII, 32.

[7] Voir le Commentaire de M. Frensdorff, p. 28, col. 2.

[8] Cette variante s'est maintenue chez les *Madinḥâê*. (Voy. *Urschrift*, p. 255; — Pinsker, *Punktationssystem*, p. 126, l. 44-52.)

נקראין אמנון במקום אשר כאשר גואל נא אשתונן ידרך חמש. Parmi ces huit mots, 1, 2, 4 et 5 représentent les אם, 3, la particule את, et 6, 7, 8 donnent les mots mêmes qui doivent être supprimés. Le mot obscur אשתונן, qui accompagne נא, signifie probablement « à l'endroit où il est répété »; car dans le verset II *Rois*, v, 18, la phrase, « que mon seigneur pardonne à ton serviteur », se rencontre deux fois; une fois, la syllabe נא n'est pas même écrite, tandis qu'elle a été ajoutée dans la seconde moitié du verset. Ces huit passages sont reproduits dans la Massore d'*Ochlah W'ochlah*, § 98, et dans les Massores des Bibles rabbiniques. Ibn Djannaḥ, à la fin du chap. XXVII de son *Riḳmah*, dit également[1] : وقد يزيدون فى الخطّ ما لا يظهرون فى اللفظ مثل كل כתיב ולא קרי ما ذكر فى المסורת اعنى مثل كتابتهم אם فى اربع مواضع من الكتاب ولا يقرا ومثل كتابتهم נא فى موضع واحد ولا يقرا وكتابهم את فى موضع واحد ولا يقرا ومثل كتابتهم חמש فى موضع واحد ولا يقرا وذلك فى יחזקאל فى الפסוק الذى اوله ואלה מדותיה ومثل كتابتهم ידרך زيادة فى قوله ידרך הדורך קשתו وعنها قيل فى المסורת חד מן חמשה מילין דכתיבין ולא קריין[2]. . . A moins que חמשה dans cette citation d'une

[1] Ce passage manque dans la version hébraïque publiée par M. Goldberg; il se lit dans le manuscrit de l'original arabe à Oxford.

[2] Ibn Djannaḥ compte ensuite parmi les « ajoutés dans l'écriture sans influence sur la lecture », les alef redondants dans des mots tels que כאביר, etc. ההלכוא, etc. Il combat l'opinion de Ḥayyoudj sur l'origine de ce dernier alef (*Beiträge*, III, 14), et s'explique sur l'origine de l'alef dans les formes arabes comme كفروا, qu'il considère avec raison comme moderne. (ليست بمتحقّقة فى تلك الافعال التى وقعت فيها ولا ذلك فى اوّل لغتهم ولا هو بما بنو كلامهم عليه وانما كتابتهم المحدّثة اثبتوها هناك للفصل بين تلك الواو وبين واو النسق اذ خشو ان تشتكو بها الخ « Cet élif n'a pas de véritable raison d'être dans les verbes dans lesquels il se rencontre; il n'existait pas à l'origine de leur lan-

Massore, qui se lisait d'après le célèbre grammairien à la marge de *Jér.* LI, 3, ne fût à l'origine un ה, qui était une faute, pour ח, il faudrait supposer qu'on n'a compté que pour un les quatre exemples de אם, ce qui ferait alors pour l'ensemble cinq. La Massore de la Bible rabbinique de 1517 porte également ח׳ מילין. Le Manuel offre pour la reproduction de cette Massore une nouveauté singulière; il omet *Jér.* XXXIX, 12, et le remplace par *Ez.* IX, 11, qui ne remplit en aucune façon les conditions des mots « écrits et non lus ». D'abord il ne s'agit pas d'un mot entier[1]; puis ce mot, bien loin de pouvoir entrer dans cette série de huit mots « écrits et pas lus », est au contraire « lu et pas écrit ». Les versions araméennes, du reste, ne traduisent pas כל[2]. On s'explique difficilement cette erreur, qui se rencontre non-seulement dans la simple énumération faite p. 360, l. 2, mais encore p. 440, l. 2, où l'explication agadique[3] dont l'auteur accompagne la variante aurait dû l'avertir de son erreur.

NOTE VI.

LES QUATRAINS DE SA^cADIA.

Les quatrains sur le nombre des lettres contenues dans l'Écriture, attribués à R. Sa^cadia Gâôn, ont été reproduits par notre Manuel au nom de ce célèbre docteur[4]. Cette origine a été contestée, et M. Zunz, dont l'autorité en ces choses est considérable, pense que ces vers ont été composés par un certain Sa^cadia, fils de Joseph Bekôr-Schôr, ce dernier rabbin

gage et n'a servi à créer aucune forme. C'est une orthographe nouvelle, introduite dans la langue, pour distinguer entre ce waw (du pluriel), et le waw conjonctif lorsqu'il pouvait y avoir un doute à craindre ».

[1] Dans כלאשר pour ככל אשר, il est toujours resté une lettre, il est vrai, servile du premier mot. Ce serait la même différence que celle qui existerait entre והמצות et ואת המצוה. (*Jér.* XXXII, 11, d'après Pinsker, *l. c.*)

[2] Le chaldéen porte כמא דפקדתני, et le syrien ܐܝܟ ܕܦܩܕܬܢܝ. Sur ces explications, voyez note I.

[3] Ci-dessus, p. 447-457.

français, vivant vers 1170[1]. Rappoport, qui d'abord[2] semblait se décider difficilement pour Sa'adia Gâôn, a cependant fait voir plus tard la faiblesse des raisons qui pouvaient être invoquées en faveur du fils de Bekôr-Schôr[3]. Nous avons déjà dit plus haut que, dans la première moitié du xive siècle, Schem-Tôb ben Gâôn mentionne ces quatrains comme l'œuvre de Sa'adia Gâôn[4]. Le nouveau témoignage qu'apporte en faveur de cette paternité un auteur yéménite, peut-être plus ancien encore, paraît devoir être d'autant plus décisif, que la mémoire du Gâôn était particulièrement vénérée dans l'Arabie méridionale et qu'on prétendait même qu'il y avait passé une partie de sa vie[5]. Il serait, en outre, peu probable que ce travail, s'il avait été composé en France au commencement du xiiie siècle, eût pu, tout au plus cent ans après, avoir déjà acquis une telle notoriété dans le Yémen pour qu'il y fût faussement attribué au Gâôn. Les relations, au contraire, entre les Juifs de ce pays avec la Mésopotamie ont certainement existé de tout temps, et nous avons vu qu'on avait conservé dans le Yémen le système de ponctuation babylonien, lorsqu'il était abandonné depuis des siècles dans le pays où il semble avoir pris naissance[6].

Le compte des lettres lui-même est, dans tous les cas, très-ancien, puisqu'il est supposé comme achevé dans le Talmud[7]. Puis, ni la forme artificielle, ni le langage lourd et difficile de cette composition ne s'opposent à en regarder

[1] *Zur Geschichte und Literatur*, Berlin, 1845, p. 75. — Voyez aussi *Synagogale Poesie*, 1855, p. 382, où ces quatrains ne figurent pas au nombre des poésies de Sa'adia Gâôn, et p. 400, col. 2, où le mot כמסן (ci-dessus, p. 451, l. 2 et 7) est cité comme si cette composition n'appartenait pas à ce docteur. (Voyez cependant *ibid.* 398, col. a.) — M. Fürst, *Concordances*, p. 1379, est d'accord avec M. Zunz.

[2] *Vie de Sa'adia* dans le *Bicuré Haïtim*, IX (1828), p. 25, l. 7.

[3] *Ibid.* XI (1830), p. 84.

[4] Voyez ci-dessus, p. 312, note 1, et Munk dans le *Journal asiatique*, 1850, II, p. 6, note 2.

[5] *Eben Sappir*, passage cité ci-dessus, p. 509.

[6] Voyez ci-dessus, p. 513.

[7] *Kiddouschin*, 30[a].

Saʿadia comme l'auteur. Il est vrai qu'Ebn Ezra, après avoir sévèrement jugé les poésies liturgiques de R. Éleʿazar Haḳ-ḳalir, auxquelles il reproche quatre abus, de prêter par leur obscurité aux interprétations les plus diverses, de renfermer un grand nombre de mots étrangers à la langue sacrée, de pécher contre la correction grammaticale et lexicographique, enfin de contenir des passages bibliques dépouillés de leur sens propre et intelligibles seulement par les procédés agadiques, termine sa critique par ces mots : « Le Gâôn R. Saʿadia s'est gardé de ces quatre fautes dans les deux supplications qu'il a écrites et qu'aucun auteur n'a pu égaler, car elles suivent la langue de l'Écriture, sont correctes et ne contiennent ni énigmes, ni paraboles, ni allégories[1]. » On ne peut nier que les deux prières qu'Ebn Ezra a en vue[2] ne méritent réellement ces éloges, et que nos quatrains, au contraire, n'en sont nullement dignes; mais Saʿadia n'a pas toujours fait preuve de la même sagesse dans bien d'autres pièces liturgiques que nous possédons de lui, et son *ʿAbôdâh*, ou tableau du service qui se faisait à Jérusalem le jour du Grand pardon, ainsi que les morceaux destinés aux offices de la Pentecôte[3], sont tout aussi compliqués, aussi obscurs, aussi pleins de néologismes, et renversent au même degré « les barrières de la langue sacrée », que les plus hardies compositions ou *Pioutim* de R. Éleʿazar[4]. Les deux supplications n'étaient peut-être pas destinées au service public; je le croirais surtout volontiers de la seconde : c'est la prière d'un cœur contrit qui s'épanche dans la solitude devant son Seigneur[5]; aussi le style est-il facile. Ce sont au

[1] Ebn Ezra, *Commentaire sur Ecclésiaste*, v, 1. — Cependant comparez Eben Ezra, *Sephat Jether*, n° 74.

[2] Elles ont été publiées dans le recueil hébraïque intitulé *Ḳobéṣ maʿăsé iedé geônîm ḳadmônîm*, Berlin, 5616 (1856), seconde partie, p. 71-83.

[3] *Ibid.* p. 10-17, et 26-54.

[4] On peut lire le jugement de M. Zunz, *Synagog. Poesie*, p. 117 et 119, et celui de Michel Sachs à la fin du *Ḳobéṣ*, p. 85.

[5] Le Rituel ou *Siddour* de R. Saʿadia (ms. de la Bodléienne à Oxford) renferme ces deux pièces, accompagnées d'une traduction arabe; celle de

fond des centons de la Bible cousus ensemble et dont on a habilement caché les coutures. Lorsqu'on composait pour la synagogue, le goût de l'époque exigeait un tour obscur, énigmatique; on se créait de bon cœur des entraves pour chaque mot, pour chaque phrase, et la difficulté vaincue devint la beauté principale qu'on recherchait[1]. Ce n'est que deux siècles plus tard qu'en Espagne quelques écrivains juifs, soit par une adresse extrême, soit par une connaissance suprême de toutes les ressources de la langue, soit par une inspiration vraie et réelle, ont pu se jouer des plus grandes difficultés et émouvoir, en dépit de ces artifices puérils, par les sublimes beautés de leurs poésies religieuses[2].

Au xe siècle, surtout dans les Académies de Babylone, la science talmudique pénètre partout et laisse partout son empreinte : les Pioutim ou créations liturgiques ne sont que de l'agada condensé et rimé. Un morceau purement didac-

la seconde prière est attribuée à R. Sa'adia lui-même. Le texte hébreu et la version ont partout le singulier à la place du pluriel que présentent les éditions, excepté dans les parties où l'Israélite qui prie se sent en communauté de souffrances avec ses frères. Ainsi dès le début, le ms. porte : גם היום ידעתי והשיבותי אל לבבי et ainsi de suite.

[1] On peut prendre au hasard une pièce de Ḳallir et l'on verra qu'aucune nécessité de la rime n'a amené des formes comme קן pour קונה, טיעה pour כטיעה, תמר pour תמורה, etc. — Les auteurs arabes du ive siècle de l'hégire, pour lesquels la langue ancienne était déjà devenue une langue savante, agissaient à l'égard du Koran et des auteurs classiques comme les Juifs, leurs contemporains, à l'égard de la Bible et du Talmud. Ce sont aussi les mêmes joutes, les mêmes tours de force, la même recherche du brillant et du spirituel, qui exclut ou amortit l'inspiration. Mais c'est tomber dans une étrange erreur que de croire que cette influence exercée par le goût arabe sur le style des auteurs juifs se soit étendue à la formation de certains noms, comme l'a supposé Michel Sachs à la fin du *Ḳobéṣ*, p. 85. Le grand nombre de noms en *ôn*, comme טהרון, פקדון, רקמון, כמסון, etc. n'a absolument rien à faire avec la nounation arabe; ce sont des formations nouvelles sur l'ancien patron de זכרון, היגון, etc. (en arabe *ân*). L'hébreu, à l'instar de la plupart des idiomes en décadence, a employé avec prédilection certaines terminaisons qui autrefois étaient rares et peu usitées.

[2] Voir le tableau admirable que trace de cette poésie Michel Sachs, *Die religiöse Poesie der Juden in Spanien*, Berlin, 1845, p. 213 et suiv.

tique, comme celui qui nous occupe, ne pouvait du reste avoir aucune prétention au souffle poétique. Il se compose de 28 quatrains, dont 22 pour les vingt-deux lettres de l'alphabet, 5 pour les cinq lettres finales, qui sont comptées séparément, et un quatrain supplémentaire pour le taw comme dernière lettre [1]. Le premier mot de chaque quatrain commence par la lettre dont il est destiné à mnémotechniser le nombre, puis chaque quatrain se termine par le même mot qui se lit en tête du quatrain suivant. Les quatre vers de chaque quatrain sont disposés de la manière suivante: Les premières lettres des mots que l'auteur a fait entrer dans les deux premiers vers, à part la lettre du mot qui commence le quatrain et dont nous venons de dire la signification, fournissent, par leur valeur numérale, celles du premier vers les milliers et celles du second les centaines [2], dizaines et unités, du nombre qui indique combien de fois une lettre se rencontre dans l'Écriture; le troisième et le quatrième vers renferment chacun un mot rappelant un verset qui contient un nombre et choisi de manière à ce que le total des deux nombres contenus dans les deux versets soit égal au nombre donné par la première moitié du quatrain. Quelques exemples rendront plus clair le procédé de l'auteur. Dans le premier quatrain, l'alef de אהל fournit la lettre à laquelle le quatrain est consacré; le מ = 40, et le ב = 2, en tête des deux mots suivants qui finissent le premier vers, signifient 42,000; ajoutez le ש = 300, le ע = 70 et le ז = 7 en tête des trois mots qui composent le second vers, et l'on obtient un total de 42377.

[1] Le manuscrit du Manuel seul a aussi deux quatrains pour le dalet, ce qui élève le nombre de ces quatrains à vingt-neuf. Il a en outre pour le rêch un quatrains ur lequel voyez p. 456, note 3.

[2] Pour cette énumération, les cinq lettres finales valent ך = 600, ם = 600, ן = 700, ף = 800 et ץ = 900. Seulement, comme la lettre ayant une valeur numérale ne peut se trouver ici qu'en tête du mot, il est naturel que la lettre finale soit représentée par la lettre simple. Ainsi, le second vers du troisième quatrain כן לכסם ז׳ donne 537. Pour avertir le lecteur, on a, dans les éditions, placé entre parenthèses devant la lettre le caractère final (ך); nous l'avons surmontée d'un point.

nombre d'aleph contenus dans l'Écriture; le mot חקהל du troisième vers fait allusion à *Ezra*, II, 64, verset où se trouve le nombre 42360, et le mot ולרבת du quatrième vers rappelle *Nombres*, VII, 17, où se lisent les nombres 2 + 5 + 5 + 5 = 17; 42360 + 17 égalent de nouveau 42377, c'est-à-dire la quantité d'aleph déjà déterminée par les deux premiers vers. Le premier vers du second quatrain commence d'abord par le mot בני, qui avait terminé le premier; puis ce mot donne le ב ou la lettre à laquelle il est consacré, et les deux mots suivants fournissent ל = 30 + ח = 8, total 38000; le second vers donne dans ses trois mots רי"ח = 218, ensemble 38218; le troisième vers se rapporte à *Nombres*, I, 37, verset renfermant 35400, et le quatrième à *Néh*. VII, 11, verset qui contient 2818; ce qui fait ensemble 38218. Dans le quatrain relatif au כ, le second mot du premier vers commence par כ = 20 et désigne les milliers, c'est-à-dire 20000; le vers suivant donne ן pour ן = 700 et נ = 50, total 20750. Le même nombre est obtenu par les deux versets 2750 + 18000 = 20750. Les deux premiers vers de ce quatrain n'ont chacun que deux mots parce que ce nombre suffit et que la première moitié de chaque quatrain a toujours exactement le nombre de mots indispensables pour mnémotechniser le chiffre qui indique combien de fois la lettre placée en tête du premier mot se rencontre dans l'Écriture.

Chaque quatrain est accompagné d'un court commentaire dont la première moitié expose le nombre qu'indiquent les deux premiers vers, et la seconde moitié donne en entier les deux versets auxquels les deux derniers vers font allusion. Les éditions et les manuscrits ne connaissent que cette seconde moitié, tandis que l'auteur du *Manuel* y ajoute la première et semble attribuer le tout à R. Sa'adia lui-même[1]. Elias Levita, qui publiait le premier ces quatrains[2], les a fait

[1] Ci-dessus, p. 447, l. 9.

[2] *Massôret hammasôret*, Venise, 1538.

précéder d'une préface dans laquelle il explique l'économie de cette étrange composition et prouve que R. Sa'adia en est l'auteur par cette raison singulière, « qu'on y rencontre des mots difficiles et fort rares qui ne sont pas hébreux et ressemblent beaucoup à des mots qu'on lit dans le *Livre des Croyances*, du même auteur. » Or on sait que ce dernier ouvrage était écrit en arabe, et que la traduction hébraïque, qui seule est imprimée, est de Iehouda ben Saül ibn Tibbon !

L'obscurité de ce texte paraît avoir effrayé les commentateurs, et nous ne connaissons que R. Schem Tob ben Gaon qui prétende avoir composé une explication, qu'on n'a jamais vue[1]. Dans l'édition *F*, on a commencé par donner le sens de quelques mots qui se trouvent dans les premiers quatrains, et l'on s'est arrêté aussitôt. M. Ginsburg, dans sa nouvelle édition de l'ouvrage d'Elias Levita, prétend avoir eu l'intention d'accompagner d'une explication les quatrains de Sa'adia, mais avoir reculé devant les longueurs auxquelles ce travail l'aurait entraîné[2]. Était-ce bien la seule raison ? Nous avouons n'avoir pas toujours compris parfaitement et dans tous ses détails cette difficile composition. Mais l'idée générale de l'auteur paraît avoir été de tracer un tableau d'un nouveau pèlerinage et d'un retour des tribus vers le sanctuaire de Jérusalem, après qu'elles se furent débarrassées des ennemis qui les retenaient en captivité. Notre travail, sans être complet, aura toujours été le premier essai tenté pour l'explication du poëme; certaines parties en auront été rendues intelligibles; pour d'autres parties, nous avons préféré garder la réserve que de proposer des sens hasardés que nous ne pouvions pas approuver nous-même.

[1] Extrait de *Migdal Ḥananël*, donné dans le *Sepher Taghin*, p. 32, l. 16.

[2] London, 1867, p. 271 : « We at first intended to give, with the Hebrew original, an English version of this poem; but after translating half of it, we found that the pecular construction of it, the way in which the biblical words are therein used, and, in fact, the whole plan adopted by the writer, to make it at all intelligible to the reader, would require a commentary at least three times the size of the poem itself. »

Pour avoir un texte correct, je me suis servi, en dehors des éditions dont j'ai déjà parlé dans l'avant-propos de notre Manuel, du manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 1250, et d'une collation que M. Neubauer a bien voulu faire pour moi sur deux manuscrits de la Bodléienne, dont le second ne renferme que les six premiers quatrains. Dans notre commentaire, le Manuel est désigné par *M*, et les manuscrits d'après l'ordre dans lequel nous venons de les nommer, par *a*, *b* et *c*.

MOTS TECHNIQUES RARES OU INUSITÉS

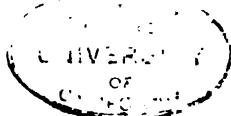
QUI SE TROUVENT DANS LE MANUEL.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XVI, VI[e] SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.



FIN DE LA TABLE.

